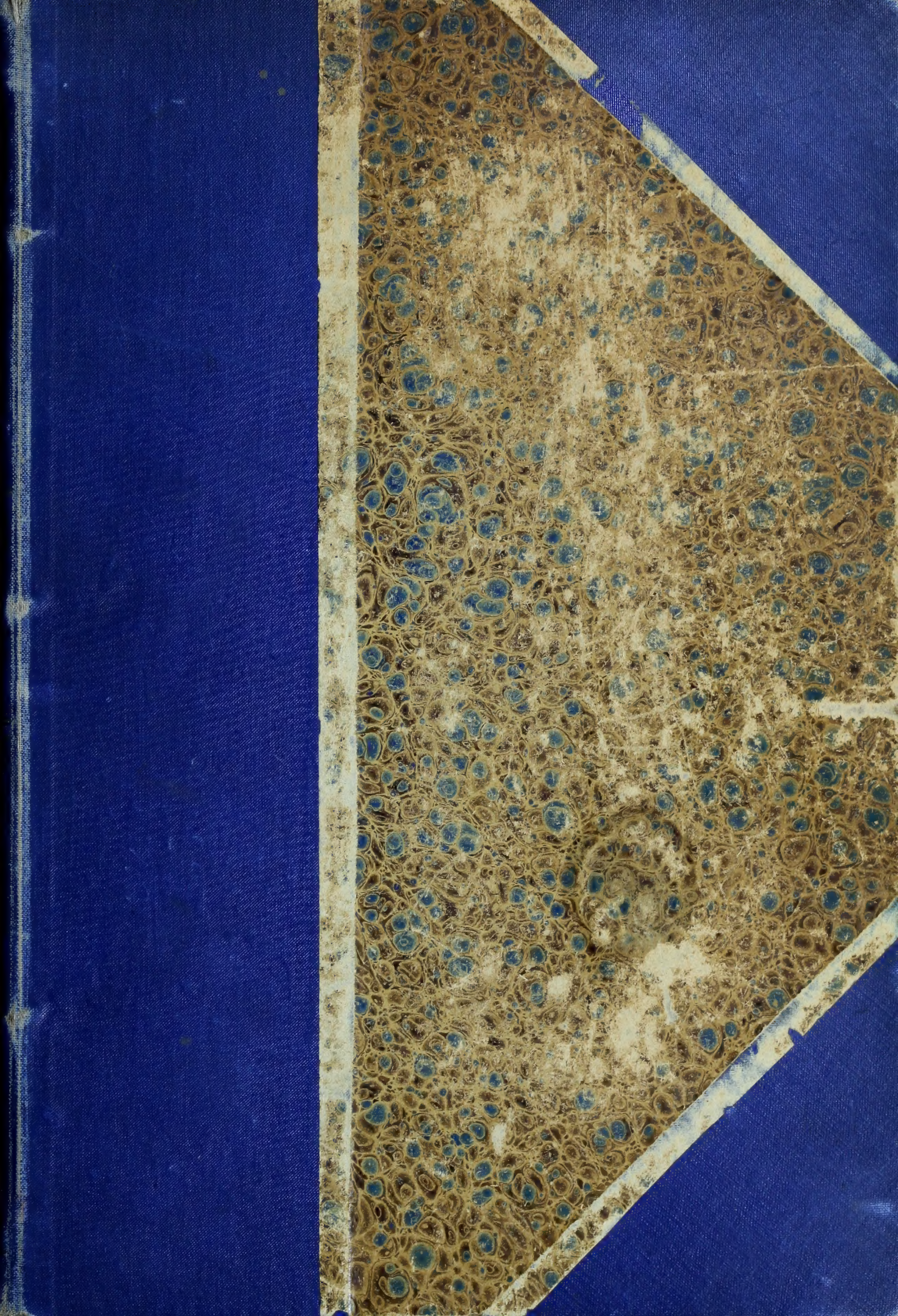




G. MASPERO

HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT CLASSIQUE

LES ORIGINES

Égypte & Chaldée

Hachette & Cie

HISTOIRE ANCIENNE

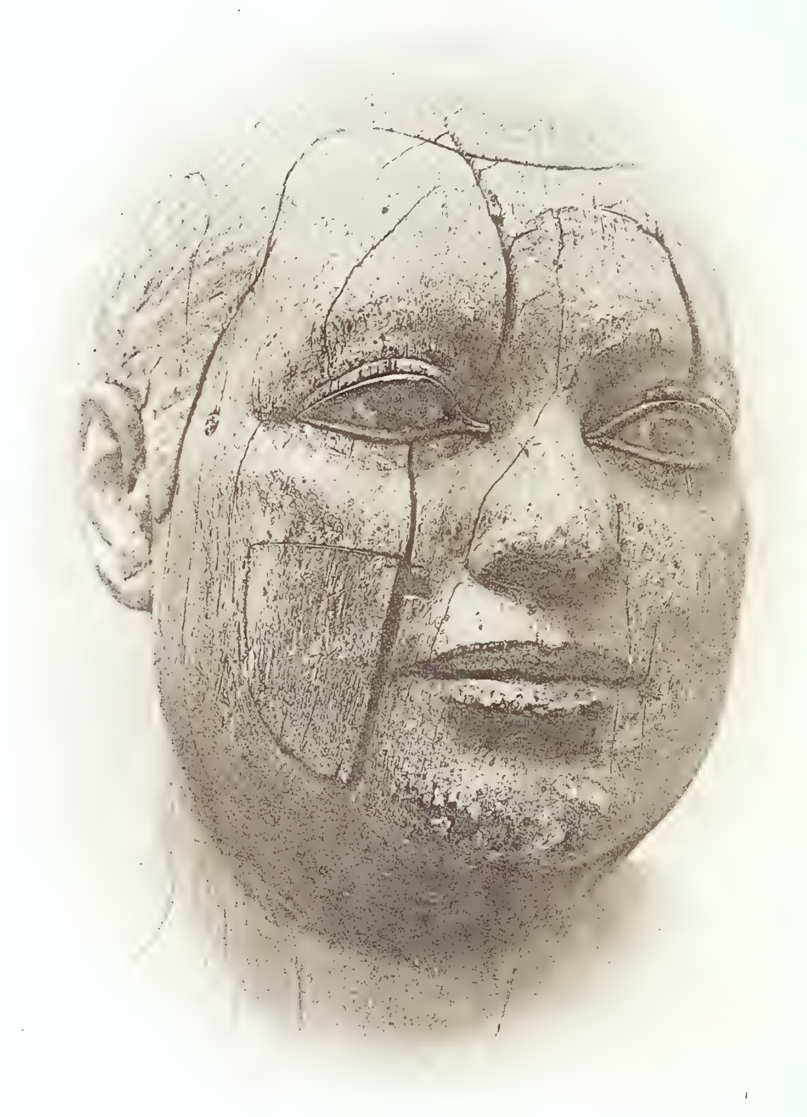
DES PEUPLES

DE L'ORIENT CLASSIQUE

PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE

9, RUE DE FLEURUS, 9



HACHETTE & CIE   Pl. 1.

Le Sheikh-el-Beled.

G. MASPERO

HISTOIRE ANCIENNE

DES PEUPLES

DE L'ORIENT CLASSIQUE

LES ORIGINES

Egypte & Chaldée



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1895





Le Nil et l'Egypte

Le Fleuve et son influence sur l'ensemble de la constitution du Pays.
Les plus anciens habitants.
La première organisation politique de la vallée.

Le Delta : ses formations successives, sa structure, ses canaux. - La vallée d'Egypte : les deux bras du fleuve ; le Nil de l'Est, l'aspect de ses rives ; les montagnes, le défilé du Gebel Silsiléh. - Les cataractes : le saut d'Assouân, la Nubie, les rapides d'Ouady Halfah, le Takazzé, le Nil Bleu et le Nil Blanc.

Les origines du Nil : quelle idée les Egyptiens se faisaient de la constitution du monde, les quatre piliers et les quatre montagnes d'étai. Le Nil céleste, source du Nil terrestre ; la mer australe et les iles des Esprits ; les pleurs d'Isis. - La crue : le Nil Vert et le Nil Rouge, la rupture des digues, la décrue, le fleuve à l'étiage.

Les alluvions et l'influence de la crue sur le sol de l'Egypte : pauvreté de la flore ; les plantes d'eau, le papyrus et le lotus ; le sycomore et le dattier, les acacias, le palmier doum. - La faune : les animaux domestiques et les animaux sauvages ; les serpents, l'uræus, l'hippopotame et le crocodile ; les oiseaux ; les poissons, le fahaka.

Le dieu Nil : sa figure, ses variétés ; la déesse Mirit ; les sources d'Eléphantine, les fêtes du Gebel Silsiléh. - L'Hymne au Nil des papyrus du British Museum.

Les noms du Nil et de l'Egypte : Romitou et Qimit. - Antiquité de la population égyptienne, son horizon le plus ancien ; hypothèse d'une origine asiatique, probabilité d'une origine africaine. - La langue et ses affinités sémitiques ; le peuple et les principaux types qu'il comporte.

La première civilisation de l'Egypte : ses survivances aux temps historiques, les courtisanes d'Amon, le mariage, les droits des enfants et de la femme. - Les maisons : le mobilier, le costume, les bijoux les armes en bois, puis en métal. - La vie primitive : la pêche et la chasse ; le laço et la bola ; la domestication des animaux. - Les plantes employées à l'alimentation : le lotus ; les céréales ; la houe et la charrue.

La conquête de la vallée : les digues, les bassins, l'irrigation. - Les princes, les nomes, les premières principautés locales. - Organisation tardive du Delta ; caractère des populations qui l'habitent. - Morcellement progressif des principautés et variabilité de leur territoire : le dieu de la cité.





LES BORDS DU NIL AUX ENVIRONS DE BÉNI-SOUEF[1].

CHAPITRE PREMIER

LE NIL ET L'ÉGYPTE

LE FLEUVE ET SON INFLUENCE SUR L'ENSEMBLE DE LA CONSTITUTION DU PAYS. — LES PLUS ANCIENS HABITANTS. — LA PREMIÈRE ORGANISATION POLITIQUE DE LA VALLÉE.

UNE longue rive basse, plate, à peine visible au-dessus des flots, une chaîne de lacs et de marais dont les limites incertaines se modifient sans cesse, puis, au delà, une plaine triangulaire dont la pointe s'enfonce à trente lieues dans les terres : toute la partie de l'Égypte qui affleure à la mer est une lente conquête et comme un don du Nil[2]. La Méditerranée s'avançait jadis jusqu'au pied du plateau sablonneux que les Pyramides dominent, et formait un golfe spacieux où nous voyons aujourd'hui les plaines du Delta s'étendre à l'infini. Les dernières ondulations de la montagne Arabique l'arrêtaient vers l'est, du Gebel Mokattam au Gebel Géneffé : un détroit sinueux et peu profond la

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie du voyageur hollandais Insinger, prise en 1884.*

2. HÉRODOTE, II, V : ἐστὶ Αἰγυπτίοισι ἐπίκτητός τε γῆ καὶ δῶρον τοῦ ποταμοῦ. La même expression a été attribuée à Hécatée de Milet (MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 19, fragm. 279; cf. DIELS, *Hermes*, t. XXII, p. 423). On a remarqué souvent que l'expression a un aspect égyptien ; elle rappelle, en effet, des tournures telles que celle-ci, que j'emprunte à une formule fréquente sur les stèles funéraires : « Toutes les choses que le ciel crée, que la terre donne, *que le Nil apporte de ses sources mystérieuses* ». Toutefois les textes hiéroglyphiques n'ont rien fourni

prolongeait entre l'Afrique et l'Asie, et la reliait à la mer Rouge[1]. A l'ouest, le littoral s'adaptait exactement au relief du plateau Libyque, mais une flèche calcaire s'en détachait vers le 31° et allait se terminer au cap d'Aboukîr[2]. Les alluvions comblèrent d'abord le fond de la baie, puis elles se déposèrent sous l'influence des courants qui rasaient la côte orientale, et s'enfermèrent derrière un rempart de dunes dont on aperçoit les restes vers Benha. C'était comme un Delta en miniature où s'ébauchait assez exactement la structure de notre grand Delta actuel. Le Nil s'y partageait en trois bras divergents, qui coïncidaient à peu près avec le cours méridional des branches de Rosette et de Damiette et avec le canal moderne d'Abou-Méneggéh. Les boues qu'il ne cessait d'entraîner franchirent bientôt cette première ligne, et, toujours empiétant sur les eaux, leur marche ne s'arrêta qu'au moment où elles sortirent de l'abri que la pointe d'Aboukîr leur offrait : là, le grand courant côtier qui va d'Afrique en Asie s'empara d'elles et en façonna un cordon recourbé, dont l'extrémité aboutit au massif du Casios, sur la frontière de Syrie. Depuis lors, l'Égypte ne s'est plus accrue vers le nord, et la côte est demeurée sensiblement ce qu'elle était il y a des milliers d'années[3] : l'intérieur seul s'est asséché, affermi, exhaussé graduellement. Les habitants croyaient pouvoir mesurer avec certitude le temps que l'œuvre de création avait duré à s'accomplir. Le premier de leurs rois humains, Ménès, trouva, disaient-ils, la vallée plongée sous les eaux. La mer pénétrait presque au Fayoum, et le reste du pays, moins le canton de Thèbes, était un bourbier malsain[4]; l'Égypte aurait employé à se constituer les quelques siècles qui suivirent Ménès. On ne se contente plus de si peu, et tel géologue de nos jours déclare que le Nil travailla au moins soixante-quatorze mille ans à conquérir son estuaire[5]. Le chiffre est certainement exagéré, car le progrès des boues

jusqu'à présent qui répondit exactement aux termes mêmes des historiens grecs, *don* (δῶρον) *du Nil* ou son *œuvre* (ἔργον) naturelle (Aristote, *Meteorologica*, I, 14,11).

1. La formation du Delta a été étudiée et expliquée tout au long, il y a quarante ans et plus, par Élie de Beaumont, *Leçons de Géologie*, t. I, p. 405-492. C'est de ce livre qu'ont été tirées, avec quelques changements pour la plupart insignifiants, les théories qu'on trouve exposées jusque dans les ouvrages les plus récents sur l'Égypte.

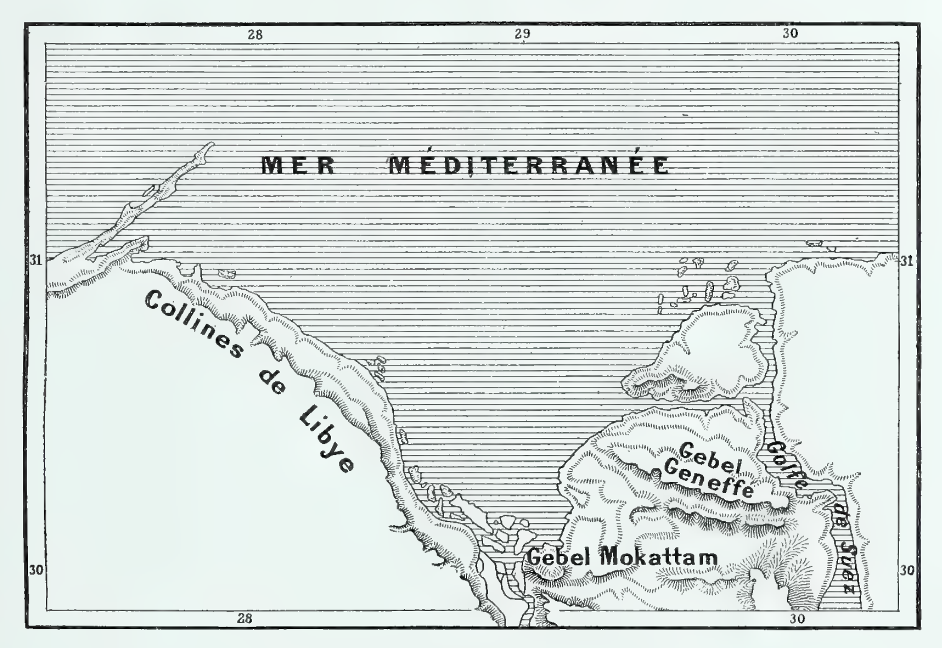
2. Sur le rôle du chaînon calcaire d'Aboukîr dans la formation du cordon littoral, voir Élie de Beaumont, *Leçons de Géologie*, t. I, p. 483 sqq.; la composition en a été analysée en dernier lieu par Oscar Fraas, *Aus dem Orient*, t. I, p. 175-176.

3. Élie de Beaumont, *Leçons de Géologie*, t. I, p. 460 : « Ce qui distingue le Delta du Nil, c'est l'invariabilité presque complète de son contour extérieur.... La côte de l'Égypte est demeurée, à très peu près, ce qu'elle était il y a trois mille ans. » Les dernières observations prouvent qu'elle s'abaisse et diminue du côté d'Alexandrie pour se soulever constamment au voisinage de Port-Saïd.

4. Hérodote, II, iv; cf. xcix.

5. D'autres, par exemple Schweinfurth (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1re série, t. XII, p. 206), sont plus modérés et pensent qu' « il a fallu environ deux cents siècles pour que le dépôt qui forme le sol cultivable de l'Égypte ait acquis la puissance que nous constatons aujourd'hui ».

marchait plus rapide autrefois sur les bas-fonds du golfe qu'il ne fait aujourd'hui dans les eaux profondes de la Méditerranée : même en le réduisant, on est obligé d'avouer que les Égyptiens ne soupçonnaient guère l'âge réel de leur patrie. Non seulement le Delta existait depuis longtemps déjà à l'avènement de Ménès; son dessin était entièrement achevé au moment où les peuples d'Égypte y entrèrent pour la première fois. Les Grecs, l'esprit préoccupé des vertus mystérieuses qu'ils prêtaient aux nombres, recon-



L'EMBOUCHURE DU NIL AVANT LA FORMATION DU DELTA.

naissaient sept branches principales du Nil et sept embouchures, à côté desquelles les autres n'étaient que de fausses bouches[1]. Il n'y avait en réalité que trois percées maîtresses : la Canopique inclinait vers l'ouest, et se perdait dans la Méditerranée aux environs du cap d'Aboukîr, à l'extrémité occidentale de l'arc que décrit la ligne du littoral[2]; la Pélusiaque descendait le long de la chaîne Arabique, et aboutissait à l'autre extrémité; la Sébennytique divisait en deux segments presque égaux le triangle compris entre la Pélusiaque et la Canopique. Elles se séparaient, il y a deux mille

1. Ψευδοστόματα, selon l'expression des géographes alexandrins, conservée par Strabon (liv. XVI, p. 788, 801); cf. Pline, *H. nat.*, V, 10 : « duodecim enim repperiuntur, superque quattuor, quæ ipsi *falsa ora* appellant ».

2. Lancret en avait retrouvé le tracé, mais la mort ne lui a pas permis d'exposer sa découverte avec les développements qu'elle comportait (Lancret, *Notice sur la Branche Canopique*, suivi d'une *Addition* de Jomard, dans la *Description de l'Egypte*, 2e éd., t. VIII, p. 19-26).

ans, au bourg de Kerkasore[1], à six kilomètres au nord du site où le Caire s'élève; mais, depuis que la Pélusiaque a cessé d'exister, la fourche du fleuve s'est usée d'âge en âge et s'est reportée à 15 kilomètres plus bas[2]. Les trois grandes voies sont réunies par un lacis de rivières artificielles, de canaux, de fossés, les uns naturels, les autres creusés à main d'homme, qui s'envasent, se ferment, se rouvrent, se déplacent sans interruption, se ramifient en veines innombrables à la surface du sol, répandant partout la vie et la fécondité. Le réseau se rétrécit et se simplifie à mesure qu'on s'élève vers le sud, la terre noire et les cultures s'amoindrissent, la ligne fauve du désert apparaît, les montagnes de Libye et d'Arabie se relèvent, se rapprochent, resserrent de plus en plus l'horizon : au point où l'on dirait qu'elles vont se réunir, le Delta finit et la véritable Égypte commence.

C'est une simple bande de terre végétale, tendue du nord au sud entre deux régions de sécheresse et de désolation, une oasis allongée aux bords du Nil, créée par lui, nourrie par lui. Deux rangées de hauteurs presque parallèles la pressent et se poursuivent sur tout son parcours, à la distance moyenne de 20 kilomètres[3]. Aux premiers âges du monde, le fleuve remplissait l'espace qui les sépare, et leurs parois, polies, usées, noircies jusqu'au sommet, portent encore la trace non équivoque de son action. Appauvri et descendu au fond de son ancien lit, il s'y fraye son chemin à travers les couches épaisses de limon qu'il a déposées. Le gros de ses eaux appuie vers l'est : c'est le Nil proprement dit, la *Grande Rivière* des inscriptions hiéroglyphiques[4]. Un

1. Le nom de Kerkasore (Hérodote, II, xv, xvii, xcvii) ou Kerkésoura (Strabon, liv. XVII, p. 806) répondrait, d'après Brugsch (*Geogr. Ins.*, t. I, p. 244, 296), à un original égyptien *Kerk-osiri*; mais *Kerk-osiri* aurait donné en transcription grecque une forme *Kerkosiris*, dont M. Wilcken a retrouvé la variante *Kerkeusiris* dans la nomenclature du Fayoum (Wilcken, *Ægyptische Eigennamen in Griechischen Texten*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1883, p. 162). M. Wilcken propose de corriger le texte d'Hérodote et de Strabon, et d'y introduire la leçon *Kerkeusiris* au lieu de Kerkasoros ou de Kerkésoura. Kerkeusiris signifierait, d'après l'observation de M. Erman, *Habitation d'Osiris*, et renfermerait le radical korkou, kerkou, qu'on retrouve dans Kerkésoukhos, Kerkéramsîsou-Miamoun, et dans le nom moderne de Girgéh. L'emplacement d'El-Akhsas, que d'Anville avait attribué à Kerkasore (*Mémoires géographiques sur l'Egypte*, p. 73), est trop septentrional : le village ancien devait être situé dans le voisinage du bourg actuel d'Embabéh.

2. Elle était, dès la fin de l'époque byzantine, à quelque distance au sud de Shetnoufi, aujourd'hui Shatanouf (Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 28, 147-151), c'est-à-dire à son emplacement actuel. Les géographes arabes appellent la pointe du Delta *Batn-el-Bakarah*, le *Ventre de la Vache*. « Ce nom, donné à l'endroit où commence la partie la plus fertile de l'Égypte, n'est-il pas un souvenir de la vache divine, d'Isis, symbole de fécondité et personnification de l'Égypte? » (Ampère, *Voyage en Égypte et en Nubie*, p. 120.)

3. Rozière évaluait la largeur moyenne à 15 kilomètres seulement (*De la constitution physique de l'Égypte et de ses rapports avec les anciennes institutions de cette contrée*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XX, p. 270).

4. *Iatour-âou*, *Iaour-âou*, qui devient en copte *Iar-o*, *Ial-o* (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 78-79, et *Dictionnaire Géographique*, p. 84-88). Le mot *Phiala*, par lequel Timée le mathématicien désignait les sources du Nil (Pline, *Hist. N.*, V, 9; cf. Solin, *Polyhist.*, ch. xxxv), n'est que ce nom *Ialo* précédé de l'article masculin *phi*, *ph*. Le géographe Ptolémée a traduit exactement le terme indigène par ὁ μέγας ποταμός, *le grand fleuve* (Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. I, p. 78-79).



UNE FILE IRRÉGULIÈRE DE CHAMEAUX CHARGÉS SORT D'UN PLI DE TERRAIN[1]....

second bras côtoie fidèlement le désert de Libye, canalisé par endroits, par endroits abandonné à lui-même. De la pointe du Delta au village de Déroût, on l'appelle Bahr-Youssouf; au delà de Déroût, c'est l'Ibrahimiéh, le Sohagiéh, le Raiennân jusqu'au Gebel Silsiléh : les noms anciens ne nous sont pas connus. Ce Nil de l'ouest demeure à sec pendant l'hiver, dans la partie supérieure de son cours; où il ne tarit pas, il est alimenté tant bien que mal par des affluents dérivés de l'autre Nil. Il se divise à son tour au nord de Hénassiéh, et lance, par la gorge d'Illahoun, un rameau qui va se perdre au delà des montagnes, dans le bassin du Fayoum. Le vrai Nil, le Nil de l'est, est moins un fleuve qu'un lac sinueux encombré d'îlots et de bancs de sable, entre lesquels le chenal navigable serpente capricieusement. Il file d'un jet puissant et régulier, sous des berges noires, taillées droites dans le terreau d'alluvion. Des bois légers de dattiers, des bouquets d'acacia et de sycomores, des carrés d'orge ou de blé, des champs de fèves ou de bersîm[2], çà et là une coulée de sable que le moindre vent soulève en tourbillons, et sur le tout, un grand silence, interrompu à peine par des cris d'oiseaux ou par un chant de rameurs dans une barque qui passe. Un peu de vie humaine s'agite sur les rives, mais adoucie et poétisée par la distance : une femme à demi voilée, un paquet d'herbes sur la tête, chasse ses chèvres devant elle; une file irrégulière de baudets ou de chameaux chargés sort d'un pli de terrain et s'enfonce presque aussitôt dans un chemin creux; un groupe de

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. Insinger, prise en 1884.*

2. Le *bersîm* est une espèce de trèfle, *Trifolium Alexandrinum* LINN., très répandue en Égypte, la seule qu'on cultive d'une manière générale pour la nourriture des bestiaux (RAFFENEAU-DELILE, *Histoire des plantes cultivées en Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 59 sqq.).

paysans, accroupis sur une plage à la manière antique, genoux au menton, attendent avec résignation le retour du bac; un village se montre coquet et



UN VILLAGE SE MONTRE COQUET ET DE BONNE MINE SOUS SES PALMIERS.

de bonne mine sous ses palmiers. De près, c'est la laideur et la saleté toute nue : un amas de huttes basses et grises en boue et en lattis, deux ou trois



LE GEBEL ABOU-FÉDAH, REDOUTÉ DES MATELOTS POUR SES BOURRASQUES SOUDAINES[1].

maisons plus hautes, enduites d'un crépi blanc, une place en bordure, ombragée de sycomores, quelques vieillards assis paisiblement sur le devant de leur porte, des poulets, des enfants, des chèvres, des moutons pêle-mêle, une demi-douzaine de bateaux amarrés contre terre. A mesure qu'on s'éloi-

1. *Les deux vignettes sont de Boudier, d'après des photographies de M. Insinger, prises en 1886.*

gne, la misère s'atténue et s'efface, le détail ignoble se noie dans la lumière; longtemps avant de disparaître au détour du fleuve, le village a repris ses



UNE PARTIE DU GEBEL SHÉÎKH-HARÎDI.

semblants de gaieté et de grâce sereine. Le même paysage recommence et recommence pendant des journées. Partout les mêmes bois alternent avec



LA MONTAGNE DE KASR ES-SAYAD[1].

les mêmes champs qui verdoient ou poudroient au soleil, selon la saison : le Nil déroule du même mouvement ses méandres semés d'îles et ses berges abruptes; les villages succèdent aux villages, à la fois riants et sordides sous leur couronne de feuillage. Les terrasses du désert Libyque, tenues à distance par le bras de l'ouest, se haussent à peine au-dessus de l'horizon, comme un liséré blanchâtre entre le vert de la plaine et le bleu du ciel.

1. *Les deux vignettes sont de Boudier, d'après des photographies de M. Insinger, prises en 1882.*

Les monts Arabiques ne se déploient pas en ligne continue : ils forment une série de massifs et de contreforts distincts, qui se rapprochent du fleuve et fuient au désert à intervalles presque réguliers. Le Mokattam et le Gebel Ahmar se dressent à l'entrée de la vallée; le Gebel Hémour-Shimoul et le Gebel Shéîkh-Embarek s'échelonnent du nord au sud, puis le Gebel et-Téîr, où une vieille légende rassemble chaque année les oiseaux du monde entier[1], puis le Gebel Abou-Fédah, redouté des matelots pour ses bourrasques soudaines[2]. Le calcaire domine partout, blanc ou jaunâtre, entrecoupé de filons d'albâtre ou de grès rouge et gris. Ses lits horizontaux s'étendent et se superposent à pic avec tant de symétrie, qu'on dirait souvent un mur de ville plutôt qu'un flanc de montagne : seulement le temps a démantelé les crêtes au hasard et descellé les assises, l'homme a troué les parements pour y creuser ses carrières et y loger ses tombeaux, le courant mine sourdement la base et a pratiqué la brèche en mainte place. Sitôt qu'une bordure de limon s'est déposée entre la falaise et la rivière, l'halfah et les herbes folles s'en emparent, des dattiers venus on ne sait d'où s'y implantent, un hameau s'établit à la gorge des ravins avec ses touffes d'arbres et ses champs en miniature. Au delà de Siout, la lumière devient plus intense, l'air plus sec et plus vibrant, le vert des cultures se ternit, le palmier doum mêle de plus en plus son profil anguleux à celui des lourds sycomores et des palmes ordinaires, les ricins se multiplient; mais les changements se produisent par gradations si lentes qu'ils sont accomplis depuis longtemps déjà au moment qu'on les remarque. Cependant la plaine se resserre. A Thèbes, elle a encore 15 ou 16 kilomètres de largeur, elle disparaît presque au défilé de Gébéléîn, au Gebel Silsiléh elle a disparu complètement. Une digue naturelle de grès la barrait en cet endroit : les eaux y ont creusé juste ce qu'il leur fallait d'espace pour s'écouler librement, et l'Égypte n'est plus que le lit même de son Nil entre deux escarpements de pierre nue[3].

1. « Cette montagne, tous les ans, à jour fixe, est le rendez-vous des hérons garde-bœuf (Boukîr, *Ardea bubulcus*, Cuv.). Chacun d'eux va successivement introduire son bec dans une fente de la montagne, et ils continuent jusqu'à ce que la fente se referme sur l'un d'eux qui est pris. Tous les autres s'envolent aussitôt, mais l'oiseau qui a été pris se débat jusqu'à ce qu'il meure et reste là jusqu'à ce qu'il tombe en poussière. » (Makrizi, *Description de l'Égypte*, édit. de Boulaq, t. I, p. 31.) Le même récit se retrouve chez d'autres écrivains arabes dont on verra l'énumération dans Étienne Quatremère, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Egypte et quelques contrées voisines*, t. I, p. 31-33. Il rappelle de loin la tradition antique de la *Fente*, située près d'Abydos, et par laquelle les âmes, oiseaux à tête humaine, devaient passer pour gagner l'autre monde (Lefébure, *Étude sur Abydos*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XV, p. 149-150).

2. Ebers, *Cicerone durch das alte- und neu-Ægypten*, t. II, p. 157-158.

3. La longueur du défilé du Gebel Silsiléh est d'environ douze cents mètres (P.-S. Girard, *Observations sur la vallée de l'Egypte et sur l'exhaussement séculaire du sol qui la recouvre*, dans la *Description*, t. XX, p. 35), sa largeur de cinq cents au plus étroit (Isambert, *Égypte*, p. 590). Sur le

Elle reparaît au delà, mais amoindrie et presque méconnaissable. Les collines, taillées en plein grès, courent à 3 ou 4 000 mètres l'une de l'autre[1], basses, écrasées, ternes, informes : bientôt une forêt de palmiers, la dernière de ce côté, annonce Assouân et la Nubie. Cinq bancs de granit, alignés entre le 24e et le 18e degré de latitude, la traversent de l'est à l'ouest et du nord-est au sud-ouest, comme autant de remparts jetés entre la Méditerranée et le cœur de l'Afrique. Le Nil les a pris à revers et les franchit



L'ARRIVÉE À LA PREMIÈRE CATARACTE[2].

l'un après l'autre, en rapides qu'on a glorifiés du nom de cataractes. Les écrivains classiques se plaisaient à le dépeindre précipité dans les gouffres de Syène, avec un fracas tel que les peuples d'alentour en demeuraient assourdis[3] : même une colonie de Perses, envoyée par Cambyse, n'avait pu supporter le bruit de la chute et était allée chercher ailleurs un site plus tranquille[4]. La première cataracte est une sorte de couloir incliné, sinueux, long de 10 kilomètres, qui descend de l'île de Philæ au port d'Assouân. Éléphantine en égaie doucement les abords de ses bosquets toujours verts;

barrage primitif du Nil par le Gebel Silsiléh, voir ROZIÈRE, *De la constitution physique de l'Égypte*, dans la *Description*, t. XXI, p. 26 sqq., et le récent ouvrage de CHÉLU, *le Nil, le Soudan, l'Egypte*, p. 77-78, où la rupture est placée avant l'arrivée de l'homme en Égypte; Wilkinson, au contraire (dans l'*Herodotus* de G. RAWLINSON, t. II, p. 254), suivi par A. Wiedemann (*Ægyptische Geschichte* p. 255), fait durer l'obstacle jusque vers l'époque des Pasteurs.

1. P.-S. GIRARD, *Observations sur la vallée de l'Egypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XX, p. 34-35. Sur la nature et l'aspect du terrain entre le Gebel Silsiléh et Assouân, voir ROZIÈRE, *De la constitution physique de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XXI, p. 4-58.

2. *Vue prise des hauteurs qui sont situées en face d'Éléphantine, par M. Insinger, en 1884.*

3. Les passages des auteurs anciens relatifs aux cataractes ont été recueillis par Jomard (*Description*, t. I, p. 154-174). On pourra se rendre compte de la confiance que leurs récits obtenaient encore à la fin du XVIIe siècle en parcourant le curieux opuscule *De hominibus ad catadupas Nili obsurdescentibus, Consentiente Amplissimo Philosophorum Ordine, Publice disputabunt Præses* M. JO. LEONHARDUS LENZIUS, *et respondens* JO. BARTHOLOMÆUS LENZIUS, *Marcobreitha-Franci, d.* 24 *Decembr.* MDCXCIX. *In auditorio Minori. — Wittebergæ, Typis Christiani Schrædteri, Acad. Typis.*

4. SÉNÈQUE, *Natural Quæst.*, liv. II, § 2.

derrière elle, ce ne sont plus que falaises rongées et plages sablonneuses, traînées de roches moutonnées et noircies qui jalonnent le lit des courants, récifs découpés bizarrement, les uns nus, les autres voilés de longues herbes et de plantes grimpantes où nichent des milliers d'oiseaux. Des îlots s'y mêlent, dont plusieurs sont assez vastes pour avoir nourri jadis quelque population, Amerade, Saloug, Sehel. En amont de Sehel, le seuil granitique s'est rompu, et ses débris, entassés en désordre contre la rive droite, sem-



ENTRÉE DE LA NUBIE[1].

blent encore y disputer le passage aux eaux : elles se choquent, se froissent, s'écoulent en grondant par des canaux tortueux où chaque filet se brise et se décompose en petites cascades. Le chenal qui range la rive gauche est navigable en tout temps. Pendant la crue, les écueils de la rive droite se recouvrent entièrement et ne trahissent leur présence que par des remous; à l'étiage, une chute s'établit, dont la hauteur ne dépasse pas deux mètres, et que les grosses barques remontent à la cordelle en serrant la côte, ou descendent sans trop de peine en s'abandonnant au courant[2]. Toutes les variétés du granit se rencontrent et se mêlent dans ce coin de l'Afrique : syénite rose et rouge, granit porphyrique, granit jaune, granit gris, granit blanc ou noir, granit veiné de noir et de blanc[3]; dès qu'on l'a quitté, les grès ressortent de terre, alliés au calcaire le plus grossier. Les montagnes hérissées de petits blocs crevassés, de pics éboulés à demi, de mamelons âpres et pelés, prolongent lieue après lieue leurs lignes basses et sans

1. *Vue prise de la pointe méridionale de Philæ, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.*

2. Pour la description exacte de la première cataracte, cf. JOMARD, *Description de Syène et des cataractes*, dans la *Description de l'Egypte*, t. I, p. 144-154.

3. Le dénombrement et l'analyse des granits de Syène ont été faits par ROZIÈRE, *De la constitution physique de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XXI, p. 59-93.



LA PREMIÈRE CATARACTE : L'ENTRÉE DU GRAND RAPIDE.
D'après une photographie de Béato.

noblesse. Çà et là, une brusque vallée s'ouvre sur le désert, et révèle des perspectives infinies d'escarpements et de cimes, échelonnées en retraite jusqu'aux derniers plans de l'horizon, comme une caravane immobile. Le fleuve, moins large, s'échappe avec un bourdonnement profond, que le coassement des grenouilles et le grincement rythmique des sakîéhs[1] accom-



LES MONTAGNES PROLONGENT LIEUE APRÈS LIEUE LEURS LIGNES BASSES ET SANS NOBLESSE[2]....

pagnent nuit et jour. Des épis de pierre brute, construits on ne sait quand par un peuple inconnu, s'avancent et font digue jusqu'au milieu de son lit[3]. Les champs de dourah et d'orge, tout en longueur, plongent et se noient à chaque instant sous un flot de sable ; des lambeaux de pâturage aromatique et dru, des acacias, des dattiers, des doums, quelques sycomores brûlés, s'éparpillent sur les deux rives. Un reste de pylône croulant marque la place d'une cité antique, une paroi de rochers criblée de tombes monte à pic, surplombant les eaux, et parmi ces reliques d'un autre âge, de misérables huttes, des hameaux clairsemés, une ou deux villes entourées de jardinets, témoignent seuls que toute vie ne s'est point retirée de la

1. La *sakîéh* est composée d'une roue à tympan, fixée verticalement sur un arbre horizontal, et mue par d'autres roues dentées, auxquelles un attelage de bœufs ou d'ânes imprime un mouvement continu : un long chapelet de pots en terre va chercher l'eau au fleuve même, ou dans un petit canal dérivé du fleuve, et la reverse dans un système d'auges et de bassins, d'où on la fait écouler pour la distribuer sur les terres voisines. Plusieurs espèces de machines élévatoires appartenant à ce type sont décrites et dessinées dans la *Description de l'Égypte*, t. XII, p. 408-415, et *Atlas, État moderne*, t. II, *Arts et Métiers*, pl. III-V.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. Insinger, prise en 1881.*

3. « Notre marche était fréquemment arrêtée par des jetées en pierres brutes qui s'avançaient jusqu'au milieu du fleuve. Étaient-elles destinées à élever le niveau du Nil aux époques d'inondation?... Elles forment des courants très rapides; il arrive que la barque, tirée à grand'peine jusqu'à la pointe saillante, ne peut la franchir; on exécute alors un demi-tour en entraînant les cordes et l'on redescend à quelques centaines de mètres. » (H. Cammas et A. Lefèvre, *la Vallée du Nil*, p. 104.) Le gisement de ces épis est indiqué avec assez de soin sur la carte de Prokesch (*Land zwischen den kleinen und grossen Katarakten des Nil. Astronomisch bestimmt und aufgenommem im Jahre 1827 durch.... A. von Prokesch*, Vienne, C. Gerold).

Nubie. Au sud de Ouady-Halfah, le second banc de granit s'est disloqué, et la deuxième cataracte étage ses rapides sur une étendue de quatre lieues : l'archipel compte plus de 350 îlots, dont une soixantaine environ portent maisons et moissons[1]. Les mêmes traits qui signalent les deux premières cataractes se répètent avec quelques variations aux trois suivantes, à Hannek, à Guerendîd, à el-Houmar[2]. C'est l'Égypte encore, mais une Égypte sans douceur et sans joie, appauvrie, enlaidie, presque vide. C'est toujours la double muraille de collines qui tantôt encaisse étroitement la vallée, tantôt se dérobe et semble s'échapper au désert. C'est le sable épandu partout en nappes mouvantes, la berge noire cultivée en bandes minces, les villages presque invisibles, tant les huttes en sont basses. Le sycomore s'arrête au Gebel Barkal, les dattiers s'espacent et disparaissent. Seul le Nil n'a point changé : tel il était à Philæ, tel on le retrouve à Berber. Voici pourtant, sur la rive droite, à 600 lieues de la mer, un premier affluent, le Takazzé, qui lui apporte de manière intermittente les eaux de l'Éthiopie septentrionale. A Khartoum, le lit unique dans lequel il coulait se dédouble, et deux autres lits s'ouvrent dans la direction du midi, deux fleuves nouveaux dont chacun



ASPECT DE LA SECONDE CATARACTE[3].

1. La nomenclature en langue nubienne des îlots et rochers a été dressée assez incorrectement par J.-J. Rifaud, *Tableau de l'Egypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins*, p. 55-60 (vers la fin du volume, après les *Vocabulaires*). Rifaud ne comptait, au commencement de notre siècle, que quarante-quatre îles qui fussent cultivées.

2. Le régime des cataractes a été étudié et le plan publié par E. de Gottberg, *Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar*, 1867, Paris, in-4, et plus récemment par Chélu, *le Nil, le Soudan, l'Egypte*, p. 29-73.

3. *Vue prise du haut des rochers d'Abousir, d'après une photographie de M. Insinger, en 1881.*

est aussi puissant que l'ancien. Lequel est le Nil véritable, le Nil Bleu qui semble descendre des montagnes lointaines, ou le Nil Blanc qui parcourt les plaines immenses de l'Afrique équatoriale? Les vieux Égyptiens ne le surent jamais : le fleuve leur cacha le secret de ses sources, aussi obstinément qu'il le fit pour nous jusque dans ces dernières années. Vainement leurs armées victorieuses l'avaient suivi pendant des mois à la poursuite des tribus qui habitent ses rives : toujours elles l'avaient vu aussi large, aussi plein, aussi irrésistible d'allures. C'était une mer d'eau douce, et mer — *iaoumâ, iômâ* — était le nom qu'ils lui donnaient[1].

Aussi ne lui cherchaient-ils pas ses origines. Ils se figuraient l'univers entier comme une caisse entre elliptique et rectangulaire, dont le plus grand diamètre est dirigé du sud au nord, le plus petit de l'est à l'ouest[2]. Notre terre en fermait le fond avec ses continents et ses océans alternés : c'était une sorte de table mince, oblongue, légèrement concave dont l'Égypte occupait le milieu[3]. Le ciel s'étendait au-dessus, pareil à un plafond de fer[4], plat selon les uns[5], voûté selon les autres[6]. La face qu'il tourne vers nous était semée capricieusement de lampes suspendues à des câbles puissants, et qui, éteintes ou inaperçues pendant le jour, s'allumaient la nuit ou devenaient visibles à nos yeux[7]. Comme il ne pouvait demeurer arrêté au milieu des airs sans être appuyé de quelque support, on avait inventé de l'assurer au moyen de quatre colonnes, ou plutôt de quatre troncs d'arbre fourchus,

1. Maspero, *les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édit., p. 20, 177. Sur la comparaison du Nil à la mer chez les anciens, voir Letronne, *Recherches géographiques et critiques sur le livre* « De Mensura Orbis Terræ », *composé en Islande au commencement du* IXe *siècle par Dicuil*; texte, p. 25, § 8; sur le même sujet chez les Arabes, voir S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e éd., t. I, p. 13-15.

2. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. I, p. 159-162, 330 sqq., et t. II, p. 205-208 (cf. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e série, t. VI, p. 19-20, et *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XVIII, p. 266-270). Pour les idées analogues qu'on trouve encore à l'époque byzantine, voir le mémoire de Letronne sur les *Opinions cosmographiques des Pères de l'Église* (*Œuvres choisies*, 2e série, t. I, p. 382 sqq.).

3. Horapollon, *Hieroglyphica* (éd. Leemans), I, xxi, p. 31 : ἡ Αἰγυπτίων γῆ, ἐπεὶ μέση τῆς οἰκουμένης ὑπάρχει. Cf. un fragment d'Hermès Trismégiste dans Stobée, *Eclog.* I, 52 : Ἐπεὶ δὲ ἐν τῷ μέσῳ τῆς γῆς ἡ τῶν προγόνων ἡμῶν ἱεροτάτη χωρά.... Un groupe hiéroglyphique de basse époque exprime la même idée par l'agencement de ses parties et peut s'interpréter *la terre du milieu*.

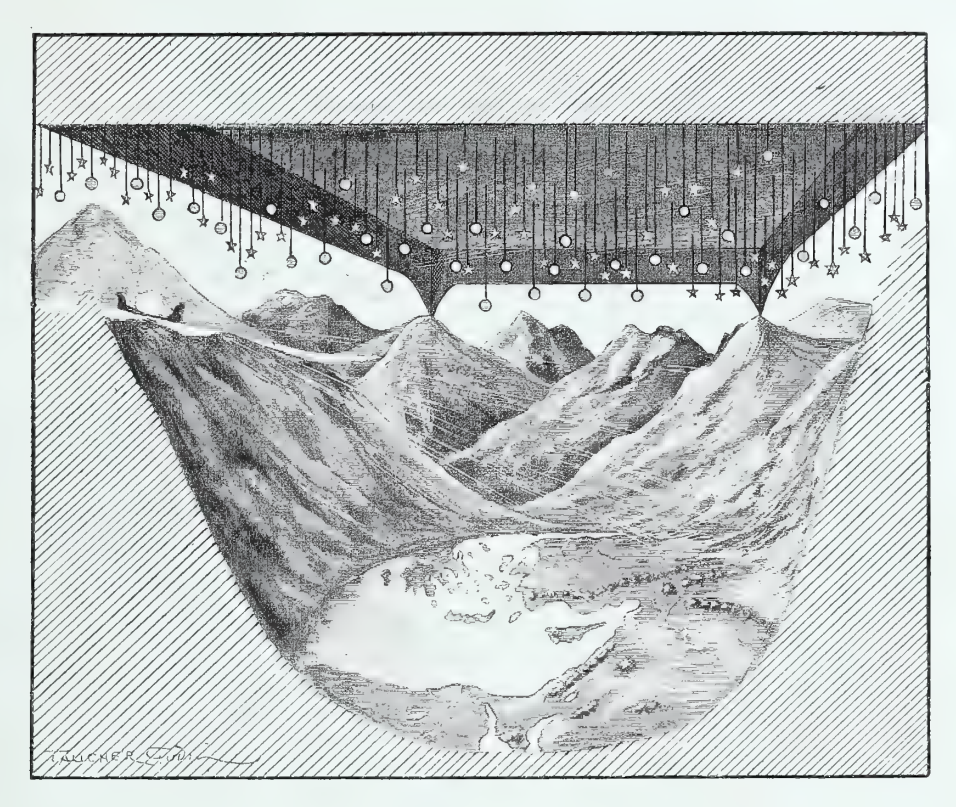
4. Dévèria est le premier à ma connaissance qui ait démontré que « les Égyptiens croyaient à un ciel de fer ou d'acier » (Th. Dévèria, *le Fer et l'Aimant, leur nom et leur usage dans l'Ancienne Égypte*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 9-10). La croyance au ciel plafond de fer était si bien établie que le fer en conserva dans la langue commune le nom de *Bai-ni-pît* (en copte *Benipi, benipe*), *métal du ciel* (Chabas, *l'Antiquité historique*, 1re éd., p. 64-67).

5. C'est ce que prouve suffisamment la forme même du caractère ⲻ employé dans l'écriture hiéroglyphique pour désigner le ciel ou les dieux et déesses du ciel.

6. Certaines stèles cintrées sont surmontées du caractère indiqué à la note précédente, mais courbe pour représenter le ciel voûté. Brugsch a donné quelques bons exemples de cette façon d'envisager le firmament dans sa *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 203 sqq.

7. Les variantes du signe de la nuit [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] sont des plus significatives : le bout du câble auquel l'étoile est accrochée passe au-dessus du ciel ⲻ et retombe librement, comme s'il s'agissait d'une lampe qu'on pouvait descendre ou remonter à volonté pour l'allumer ou pour l'éteindre. Le nom *khabîsou* des étoiles est d'ailleurs le même mot qui désigne la lampe d'usage commun.

semblables à ceux qui soutenaient la maison primitive[1]; mais on craignit sans doute qu'ils ne fussent renversés dans quelque tourmente[2], car on les remplaça par quatre pics sourcilleux, dressés aux quatre points cardinaux



ESSAI DE RECONSTITUTION DE L'UNIVERS ÉGYPTIEN[3].

et reliés par une chaîne de montagnes ininterrompue. On connaissait peu celui du nord : la Méditerranée, la *Très Verte*, s'interposait entre l'Égypte et lui[4], et empêchait qu'on l'approchât d'assez près pour l'apercevoir. Celui

1. Ces piliers isolés ont la forme Y, mais on les voit souvent réunis pour soutenir le ciel YYYY. Brugsch qui, le premier, en étudia le rôle, crut qu'ils étaient situés tous les quatre au nord, et qu'ils représentaient aux Égyptiens les montagnes de l'Arménie (*Geographische Inschriften*, t. I, p. 35-39); il reconnut ensuite qu'on les dressait chacun à l'un des quatre points cardinaux, mais pensa que cette conception de leur emploi ne remontait pas au delà du temps des Ptolémées (*G. Ins.*, t. III, p. 53-55). Il admet aujourd'hui, comme tous les égyptologues, qu'ils ont toujours été placés aux quatre points cardinaux (*Religion und Mythologie*, p. 201-202).

2. Les mots qui désignent la tourmente, l'orage, un cataclysme quelconque, sont suivis du signe ⵜ, qui montre le ciel détaché de ses quatre piliers et tombant; les magiciens menaçaient parfois de renverser les quatre piliers, si les dieux n'obéissaient pas à leurs ordres.

3. *Coupe prise à la hauteur d'Hermopolis : à gauche, la barque du soleil sur le fleuve céleste.*

4. Le nom de *Ouaz-oirit*, la *Très Verte*, a été reconnu pour la première fois par Birch (*The Annals of Thotmes III*, dans l'*Archæologia*, t. XXXV, p. 162 et p. 46 du tirage à part), dont E. de Rougé (*Notice de quelques textes hiéroglyphiques récemment publiés par M. Green dans l'Athénæum Français*, 1855, p. 12-14 du tirage à part) et surtout Brugsch (*Geographische Inschriften*, t. I, p. 37-40) complétèrent la démonstration de façon surabondante : la mer Rouge s'appelait *Qim-Oirit*, la *Très Noire*.

du sud s'appelait Apît-to[1], la Corne de la Terre, celui de l'est Bâkhou, le Mont de la Naissance, et celui de l'ouest, Manou, parfois Onkhît, la Région de Vie[2]. Bâkhou n'était pas une montagne fictive : c'était le plus haut des sommets qu'on apercevait au loin des bords du Nil dans la direction de la mer Rouge. Manou répondait de même à quelque colline du désert Libyque dont la tête semblait fermer l'horizon[3]. Quand on découvrit que ni Bâkhou, ni Manou ne bornaient le monde, on ne renonça pas pour cela à l'idée d'étayer le plafond céleste : on se contenta de reculer les piliers à perte de vue et d'imaginer des cimes fabuleuses auxquelles on appliqua le nom des réelles. On ne disait pas qu'elles limitaient exactement l'univers : un grand fleuve les séparait de ses extrémités, analogue à l'Océan des Grecs, et circulait sur une sorte de banquette courant comme en corniche le long des parois de la boîte, un peu au-dessous de la crête continue sur laquelle le ciel étoilé s'appuyait. Il se bordait dans la partie nord de l'ellipse d'une berge abrupte qui naissait à l'ouest au pic de Manou, et qui se haussait assez rapidement pour s'interposer bientôt comme un écran entre lui et notre terre. La vallée étroite qu'elle masquait s'appelait *Daît* depuis les temps les plus reculés[4] : la nuit l'enveloppait éternellement de ses ombres lourdes et l'emplissait d'un air épais, irrespirable aux vivants[5]. Vers l'est, la berge s'abaissait rapidement : elle expirait un peu au delà de Bâkhou, et le fleuve s'écoulait entre des rives basses, presque plates, de l'est au sud, puis du sud à l'ouest[6]. Le soleil était un disque de feu posé sur un bateau[7]. Le courant l'entraînait d'un mouvement toujours égal le long des

1. Cf. l'expression des géographes grecs Νότου κέρας, Ἑσπέρου κέρας. Brugsch a le premier signalé la position de l'Apit-to à l'extrémité sud du monde (*Geographische Inschriften*, t. I, p. 35-36, t. III, p. 52). Il a identifié dubitativement la *Corne de la Terre* avec les *Monts de la Lune* des géographes arabes. Je crois que les Égyptiens de la grande époque thébaine (XVIIIe-XXe dynasties) désignaient de la sorte le massif montagneux de l'Abyssinie ; ils l'aperçurent de loin dans les razzias qu'ils menaient le long du Nil Bleu et de ses affluents, mais ils n'y pénétrèrent jamais.

2. Sur *Bâkhou* et *Manou*, consulter un article de Brugsch (*Ueber den Ost- und Westpunkt des Sonnenlaufes nach den altägyptischen Vorstellungen*, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 73-76), rédigé sur des indications de Dümichen ; aussi Brugsch, *Die altägyptische Völkertafel* (dans les *Verhandlungen des 5ten Orientalisten Congresses*, t. II, *Afrikanische Sektion*, p. 62-63) et Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 6-8 (cf. *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XV, p. 270-272). Brugsch place le mont Bâkhou un peu trop au sud, au Gebel Zmouroud.

3. Le nom de Manou est localisé dans le nome Libyque de la Basse-Égypte, sur les listes de l'époque ptolémaïque (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 259) ; on devait le rencontrer quelque part sur le chemin qui mène à travers le désert jusqu'à l'Ouady-Natroun.

4. Le nom de *Dait* et l'épithète *Daiti*, « habitant du *Dait* », qui en dérive, se rencontrent fréquemment dans les textes des pyramides, et appartiennent par conséquent au vieux fonds de la langue.

5. *Kakoui samoui*, Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 31 (cf. la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XVII, p. 274).

6. Maspero, *Études de Mythologie et de Religion égyptiennes*. t. II, p. 16-18 (cf. la *Revue des Religions*, t. XVIII, p. 266-268), où toutes ces conceptions ont été indiquées pour la première fois.

7. C'est ainsi que les peintres l'ont représenté, par exemple, dans plusieurs vignettes du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. XXX, CXLIV).

remparts du monde. Du soir au matin, il disparaissait dans les gorges du Daït, sa lumière n'arrivait pas jusqu'à nous et c'était la nuit; du matin au soir, ses rayons, n'étant plus arrêtés par aucun obstacle, se répandaient librement d'un bout de la boîte à l'autre, et c'était le jour. Le Nil se détachait du fleuve céleste à son tournant méridional[1]; aussi le sud représentait-il pour les Égyptiens le point cardinal par excellence, celui sur lequel ils s'orientaient, mettant le levant à leur gauche, le couchant à leur droite[2]. Au temps qu'ils ne dépassaient guère les défilés du Gebel Silsiléh, ils pensaient que l'endroit où les eaux d'en haut quittaient le ciel était situé entre Éléphantine et Philæ : elles s'abattaient en une chute immense, dont Syène marquait les derniers ressauts, et peut-être les récits des écrivains classiques sur la première cataracte ne sont-ils que l'écho lointain de cette tradition barbare[3]. Les conquêtes menées au cœur de l'Afrique forcèrent les Égyptiens à reconnaître leur erreur, mais sans diminuer leur foi en l'origine surnaturelle du fleuve : plus ils poussèrent avant, plus ils la reculèrent vers le midi[4], plus aussi ils l'entourèrent de fables et de merveilles. Ils contaient qu'à force de remonter le courant, les matelots finissaient par atteindre une contrée indécise, placée comme une sorte de marche entre ce monde et l'autre, une *Terre des Mânes*, dont les habitants n'étaient déjà plus que des nains, des monstres ou des esprits[5]; ils débouchaient ensuite dans une mer semée d'îles mystérieuses, semblables à ces archipels enchantés que les marins portugais et bretons apercevaient parfois dans leurs croisières et qui s'évanouissaient dès qu'ils voulaient en approcher. Elles étaient peuplées de serpents à voix humaine, quelquefois bienveillants, quelquefois cruels aux naufragés. Quiconque en sortait ne pouvait plus y rentrer : elles se résolvaient en flots et se perdaient au sein des ondes[6]. Un géographe d'aujourd'hui ne

1. Les écrivains classiques eux-mêmes savaient que, d'après les Égyptiens, le Nil descendait du ciel : Ὄσιρίς ἐστιν ὁ Νεῖλος, ὅν ἐξ οὐρανοῦ καταφέρεσθαι οἴονται (Porphyre, dans Eusèbe, *Præp. Evang.*, III, 11, 54 sqq.). La légende selon laquelle il prenait sa source dans le fleuve Océan (Hérodote, II, 21; Diodore, I, 37) n'était qu'une transposition grecque du dogme égyptien qui reconnaissait en lui un bras du fleuve sur lequel le soleil circule autour de la terre.

2. Cette façon de s'orienter des Égyptiens a été découverte par Chabas, *les Inscriptions des Mines d'or*, 1862, p. 32 sqq.

3. Maspero, *Études de Mythologie égyptienne*, t. II, p. 17-18 (cf. *Revue de l'Histoire des Religions*. t. XVIII, p. 269-270); cf. p. 11 du présent volume.

4. C'est peut-être en songeant à une légende de ce genre que des Nubiens décrivaient à Burckhardt la seconde cataracte « tombant comme du ciel » (Burckhardt, *Travels in Nubia*, p. 78, note 2) : les sources du Nil ont dû s'arrêter un moment aux environs de Ouady-Halfah ou de Semnéh, avant de continuer leur route vers le centre de l'Afrique.

5. La *terre des Esprits* est mentionnée dès la VI[e] dynastie, dans le récit des voyages d'Hirkhouf (Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita della VI[a] Dinastia con iscrizioni storiche e geografiche*, p. 21, 33, 34; cf. Maspero, *Revue critique*, 1892, t. II, p. 362, 366); elle était située vaguement au voisinage du Pouanit, c'est-à-dire vers la région des Aromates des géographes gréco-romains.

6. C'est le sujet d'un conte découvert et publié en 1881 par M. W. Golénischeff, *Sur un ancien*

comprend guère pareilles fantaisies : il suffit pourtant de jeter les yeux sur certaines cartes du XVIe et du XVIIe siècle, pour y voir dessiné nettement ce que les Égyptiens imaginaient, le centre de l'Afrique occupé par un grand lac d'où sortent le Congo, le Zambèze et le Nil[1]. Les marchands arabes du moyen âge croyaient qu'un homme déterminé pouvait s'élever de rivière en rivière depuis Alexandrie et depuis le Caire jusqu'au pays des Zindjes et à l'océan Indien[2]. Beaucoup des légendes qu'on racontait à ce sujet ont disparu : d'autres furent recueillies par les théologiens juifs et chrétiens et embellies de traits nouveaux. Le Nil jaillissait du Paradis, et parcourait des régions brûlantes inaccessibles à l'homme, puis il tombait dans une mer d'où il s'échappait vers l'Égypte : il entraînait quelquefois avec lui de sa patrie céleste des rameaux et des fruits dont les pareils n'existent point sur notre terre[3]. La mer qu'on retrouve dans toutes ces histoires est peut-être d'invention moins extravagante qu'on ne serait tenté de le croire. Un lac presque aussi grand que le Nyanza-Kérewé recouvrait jadis la plaine marécageuse où le Bahr el-Abiad s'unit au Sobat et au Bahr el-Ghazâl. Les alluvions l'ont comblé, à l'exception d'un creux plus profond que le reste et qu'on appelle Birket-Nou[4], mais il devait être encore assez vaste, pendant les siècles qui précédèrent notre ère, pour donner aux soldats et aux bateliers égyptiens l'idée d'une véritable mer ouverte sur l'océan Indien. Les montagnes dont la ligne se dessinait vaguement sur l'autre rive, bien loin vers le sud, recélaient sans doute la source mystérieuse[4]. L'inondation s'y préparait et y commençait à jour fixe. Le Nil céleste avait ses croissances et ses décroissances régulières d'où celles du Nil terrestre dépendaient. Chaque

conte égyptien, 1881, Berlin, et dans les *Abhandlungen* du Congrès des Orientalistes de Berlin, section africaine, p. 100-122; cf. MASPERO, *les Contes populaires de l'Ancienne Égypte*, 2e édit., p. 131-146.

1. Étienne Quatremère a réuni divers passages d'auteurs arabes relatifs à ce sujet dans les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Egypte*, t. II, p. 22-23, 181 sqq. Figari-Bey admettait encore en 1859 que les grands lacs équatoriaux auraient « deux courants, dont l'un se dirigerait vers l'ouest, descendrait la vallée au nord, et se précipiterait dans la grande cataracte de Gebel Regef » pour former le Nil et descendre à la Méditerranée; « le second se dirigerait en sens contraire, formerait la rivière de Mélinde, qui est à soixante-quinze lieues environ au nord de l'Équateur », et déboucherait dans l'océan Indien (FIGARI-BEY, *Aperçu théorique de la Géographie géognostique de l'Afrique centrale*, dans les *Mémoires de l'Institut Egyptien*, t. I, p. 108, et la carte de la page 114).

2. A. KIRCHER, *Œdipus Ægyptiacus*, t. I, p. 52; LETRONNE, *Sur la situation du Paradis terrestre*, dans les *Œuvres choisies*, 2e série, t. I, p. 415-422. Joinville a décrit dans un chapitre spécial les origines et les merveilles du Nil, auxquelles il croyait comme à un article de foi (*Histoire de saint Louis*, ch. XL); encore au commencement du XVIIe siècle, Wendelinus consacrait une partie de ses *Admiranda Nili* (§ III, p. 27-31) à démontrer que le fleuve ne prenait point sa source dans le Paradis terrestre. Le voyageur écossais Rhind recueillit à Gournah, il y a quarante ans, une légende musulmane qui affirme que le Nil descend des cieux (*Thebes, its Tombs and their Tenants*, p. 301-304).

3. ÉLISÉE RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle*, t. X, p. 67 sqq.

4. Cf., pour la conception égyptienne des sources du Nil, et pour les conséquences qui en découlent, les observations de MASPERO, *les Contes populaires*, 2e éd., p. XCIII sqq.

année, vers le milieu de juin, Isis, en deuil d'Osiris, y laissait tomber une des larmes qu'elle versait sur son frère : le fleuve s'enflait aussitôt et des-



LES SOURCES DU NIL ET L'AFRIQUE MÉRIDIONALE, PAR ODOARDO LOPEZ[1].

cendait ici-bas[2]. Isis n'a plus de fidèles depuis longtemps, et son nom même est inconnu aux descendants de ses adorateurs : la tradition de ses pleurs

1. *Fac-similé de la carte publiée par* Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, tome I (*Iconismus II*), p. 53.

2. La légende des larmes d'Isis est certainement fort ancienne. Isis et Nephthys avaient rempli le rôle de pleureuses pendant l'embaumement puis pendant les funérailles d'Osiris, et leurs larmes avaient contribué à rappeler le dieu à la vie : or Osiris est un Nil. Les textes des Pyramides connaissent déjà *la nuit du grand flot de larmes issu de la Grande Déesse* (*Ounas*, l. 395), et cette expression se rapporte très probablement à la *nuit de la goutte* (Lepage-Renouf, *Nile Mythology*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XIII, p. 9). La première forme authentique de la tradition nous a été transmise par Pausanias (X, xxxii, § 10) : Ἐοικότα δὲ ἀνδρὸς ἤκουσα Φοίνικος ἄγειν τῇ Ἴσιδι Αἰγυπτίους τὴν ἑορτὴν, ὅτε αὐτὴν τὸν Ὄσιριν πένθειν λέγουσι. Τηνικαῦτα δὲ καὶ ὁ Νεῖλος ἀναβαίνειν σφίσιν ἄρχεται, καὶ τῶν ἐπιχωρίων πολλοῖς ἐστιν εἰρημένα, ὡς τὰ αὔξοντα τὸν ποταμὸν καὶ ἄρδειν τὰς ἀρούρας ποιοῦντα δάκρυά ἐστι τῆς Ἴσιδος. La date du phénomène nous est donnée par la tradition moderne qui met *la nuit de la goutte* en juin (Brugsch, *Matériaux pour servir à la construction du calendrier des anciens Égyptiens*, p. 11 sqq.).

féconds a survécu à sa mémoire. Aujourd'hui encore, chacun en Égypte, musulman ou chrétien, sait qu'une goutte divine tombe du ciel pendant la nuit du 17 au 18 juin, et produit aussitôt la crue[1].

Grossi par les pluies qui s'abattent au mois de février sur la région des Grands Lacs, le Nil Blanc se précipite vers le nord, balayant devant lui les nappes croupissantes que les débordements de l'année précédente avaient oubliées sur le sol. A gauche, le Bahr el-Ghazâl lui apporte le trop-plein du bassin mal délimité qui s'étend entre le Darfour et le Congo; le Sobat lui verse sur la droite le tribut des rivières qui sillonnent les versants méridionaux du massif abyssin. Le premier flot passe à Khartoum dès la fin d'avril, et y relève le niveau de 30 centimètres environ, puis il chemine lentement à travers la Nubie, et vient expirer en Égypte au commencement de juin. Ses eaux, infectées dans les marais équatoriaux de débris organiques à moitié putréfiés, ne se purifient pas entièrement au cours de leur long voyage, mais conservent une teinte verte jusque dans le Delta : on dit qu'elles sont empoisonnées et causent à qui les boit des douleurs de vessie insupportables. Ce *Nil vert* est heureusement de courte durée : il s'écoule d'ordinaire en trois ou quatre jours et sert d'avant-coureur à la crue véritable[2]. La fonte des neiges et les pluies désordonnées du printemps avaient enflé subitement tous les torrents qui naissent dans le plateau central de l'Abyssinie; le Nil Bleu, qui les recueille, se rue sur la plaine avec une telle impétuosité qu'en tombant à Khartoum au milieu de mai, il refuse de se mêler au Nil Blanc, et ne perd sa couleur propre qu'à 500 kilomètres plus loin, aux environs d'Abou-Hamed. Dès lors, la hausse s'accélère de jour en jour : le fleuve, toujours renforcé par les masses qui lui arrivent coup sur coup des Grands Lacs et de l'Abyssinie, monte par saccades furieuses, et prendrait les allures d'un torrent destructeur, si les cataractes de Nubie n'étaient là pour mettre un frein à ses emportements. Elles divisent son cours en six bassins étagés l'un au-dessus de l'autre, où l'eau s'emmagasine et d'où elle ne sort que tamisée en partie et comme apprivoisée[3]. On la signale à Syène vers le 8 juin, au Caire du 17 au 20, où l'on fête officiel-

1. Lane, *Manners and Customs of Modern Egyptians*, 4e éd., t. II, p. 224. La date officielle se déplace, et les modernes fixent la *chute de la goutte* tantôt à la nuit du 17-18, tantôt à celles du 18-19 et du 19-20 juin, selon les années.

2. Les principaux textes arabes et occidentaux relatifs au *Nil vert* ont été réunis par Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte par Abd-Allatif*, p. 332-338, 344-346. Je dois dire que, pendant cinq ans, au mois de juin, j'ai bu les eaux vertes puisées à même dans le Nil, sans autre précaution que de les filtrer à travers une jarre poreuse, comme les eaux ordinaires : je n'en ai jamais éprouvé aucun inconvénient, non plus que les nombreuses personnes qui vivaient autour de moi.

3. Le rôle modérateur des Cataractes a été défini très judicieusement par E. de Gottberg, *Des Cataractes du Nil*, p. 10-11.

lement sa naissance pendant la *nuit de la goutte*[1], dans le Delta deux jours plus tard, juste à temps pour sauver le pays de la soif et de la stérilité. L'Égypte, brûlée par le khamsîn, ce vent de l'ouest qui souffle sans interruption cinquante jours durant, semble n'être plus qu'un prolongement du désert. Une couche de poussière grise enduit les arbres et les étouffe; de maigres carrés de légumes arrosés à grand'peine végètent péniblement autour des villages; quelques apparences de verdure subsistent le long des canaux et dans les creux d'où toute humidité ne s'est pas encore évaporée; la plaine halette au soleil, nue, poudreuse, couleur de cendres, rayée à perte de vue de crevasses entre-croisées; le Nil ne conserve plus que la moitié de sa largeur habituelle et le vingtième environ du volume qu'il roulait en octobre. Il a d'abord fort à faire de reconquérir son ancien lit. Il s'y élève par gradations si subtiles qu'à peine s'aperçoit-on qu'il monte; pourtant il gagne sans cesse, et, d'instant en instant, c'est un banc de sable qui se couvre, un chenal vide qui se trouve plein, des îlots qui se découpent où l'on avait une grève continue, un bras nouveau qui se détache et se porte à la rive. Le premier contact est ruineux pour les berges : leurs talus droits, désagrégés et fendus par la chaleur, n'opposent plus de résistance au courant et s'abattent avec fracas sur un front de 100 mètres et plus. A mesure que les ondes successives se propagent plus fortes et plus limoneuses, la masse entière se trouble et change de couleur. En huit ou dix jours elle a varié du bleu grisâtre au rouge sombre : à certains moments, le ton est si intense, qu'on dirait une coulée de sang fraîchement répandu. Le *Nil rouge* n'est pas malsain comme le *Nil vert* : les boues qu'il charrie, et auxquelles il doit son apparence équivoque, ne lui enlèvent rien de sa douceur et de sa légèreté. Il bat son plein vers le 15 juillet, mais les digues qui l'encaissent et les barrages construits à l'embouchure des canaux s'opposent encore à ce qu'il déborde : on attend avant de le déchaîner qu'on l'ait reconnu assez haut pour submerger efficacement les terres[2]. Les vieux Égyptiens mesuraient son altitude par coudées de

1. Voir la description des fêtes et des pratiques superstitieuses qui se rattachent à la *goutte*, dans Lane, *Manners and Customs of Modern Egyptians*, 4e éd., t. II, p. 224.

2. On possède peu de documents qui indiquent la hauteur jugée nécessaire par les Égyptiens pour une bonne inondation. Une inscription d'époque ptolémaïque nous apprend, cependant, qu'au moment où « le Nil sort de ses sources en son temps, s'il atteint à Éléphantine la hauteur de 24 coudées 3 1/4 aunes, il n'y a point insuffisance, le nombre n'est pas défectueux et il vient pour inonder les champs » (Brugsch, *Angabe einer Nilhöhe nach Ellen in einem Hieroglyphischen Texte*, dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 43-44). Un autre texte (Brugsch, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 153) fixe la hauteur à 28 coudées, au nilomètre d'Éléphantine, à 7 au nilomètre de Diospolis dans le Delta. La mesure de 24 coudées prise au nilomètre d'Éléphantine est justifiée par différents passages d'auteurs anciens et modernes. Les indications données dans mon texte se rapportent au nilomètre de Rodah, comme c'est l'usage. J'ai adopté pour l'évaluation des crues

54 centimètres. A 14 coudées, ils proclamaient la crue excellente; au-dessous de 13 ou au-dessus de 15, ils la jugeaient insuffisante ou trop forte, et, dans les deux cas, c'était la famine et peut-être la peste à bref délai. Aussi est-ce avec une curiosité anxieuse qu'aujourd'hui encore le peuple en observe la marche : à partir du 3 juillet, des crieurs publics parcourent les rues du Caire, et annoncent chaque matin les progrès accomplis depuis la veille[1]. Des traditions plus ou moins authentiques prétendent qu'on préludait à l'ouverture des canaux en jetant solennellement à l'eau une jeune fille de famille noble, parée comme pour des épousailles, la *Fiancée du Nil*[2]. Même après la conquête arabe, on ne cessa de considérer l'irruption du fleuve au sein des terres comme un mariage véritable : un cadi en dressait le contrat, et des témoins en constataient la consommation avec les formalités les plus bizarres du cérémonial oriental[3]. C'est d'ordinaire entre le 1er et le 16 juillet qu'on se décide à rompre les digues. L'opération accomplie solennellement, le flot met quelques jours à remplir les canaux, puis se déverse sur les terres basses et s'avance de proche en proche jusqu'aux confins du désert. L'Égypte est alors une nappe d'eau trouble, étalée entre deux cordons de rochers et de sables, mouchetée où sont les villes et les reliefs du sol de taches vertes et noires, divisée en compartiments irréguliers par les chaussées qui relient les villages entre eux. Le fleuve atteint son point le plus haut vers la fin d'août en Nubie, trois semaines ou un mois plus tard au Caire et dans le Delta. Il reste stationnaire huit jours environ, puis commence à décroître imperceptiblement. Quelquefois une poussée nouvelle se produit en octobre, et il se reprend à monter, mais son effort ne se soutient pas : il baisse de nouveau, avec autant de rapidité qu'il en avait mis à hausser; vienne décembre, et il est rentré complètement dans son lit. Les sources qui le nourrissaient se ferment ou s'appauvrissent l'une après l'autre : le

anciennes à Memphis le résultat des calculs auxquels s'est appliqué Rozière, *De la constitution physique de l'Egypte*, dans la *Description*, t. XX, p. 351-381. Il montre, d'après Le Père (*Mémoire sur la vallée du Nil et sur le nilomètre de l'île de Roudah*, dans la *Description*, t. XVIII, p. 555 sqq.), que l'augmentation du nombre des coudées est purement apparente, et que les hauteurs effectives demeurent à peu près invariables, bien que les indications des nilomètres croissent de siècle en siècle. On trouvera le tableau de la plupart des crues connues anciennes et modernes dans l'ouvrage récent de Chélu, *le Nil, le Soudan, l'Egypte*, p. 81-93.

1. Les crieurs du Nil ont été décrits par Lane, *Manners and Customs*, 4e éd., t. II, p. 225-236. Leurs proclamations n'ont guère changé depuis le temps où il les recueillait : l'usage de la vapeur y a introduit seulement des images nouvelles pour marquer la rapidité de la crue.

2. G. Lumbroso a rassemblé les principaux passages des auteurs anciens et modernes relatifs à la *Fiancée du Nil*, dans *l'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, p. 6-10. Cette tradition a fourni à G. Ebers la matière d'un roman, *Die Nilbraut*, où les mœurs des Coptes pendant les premières années de la domination arabe sont peintes avec beaucoup de justesse et de vivacité.

3. Silvestre de Sacy, *le Livre des Étoiles errantes, par le Scheikh Schemseddin Mohammed bin Abilsorour al-Bakeri al-Sadiki*, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. I, p. 275.



LA VILLE DE SIOUT ET LE PAYS ENVIRONNANT AU MOIS DE SEPTEMBRE, PENDANT L'INONDATION.

D'après une photographie de Béato.

Tacazzé s'égare dans les sables avant de le rejoindre, et le Nil Bleu, abandonné lui-même par la plupart de ses affluents, ne trouve plus qu'à s'alimenter parcimonieusement aux neiges de l'Abyssinie. Le Nil Blanc doit aux Grands Lacs de garder plus de tenue : il nourrit le courant jusqu'à la Méditerranée et empêche la vallée de se dessécher tout à fait pendant l'hiver. Mais il a beau rallier à lui le plus qu'il peut de ses eaux, chaque jour abaisse son niveau et diminue sa masse. Les bancs de sable, longtemps cachés, affleurent, se découvrent, se raccordent en ligne continue, les îles s'agrandissent et se bordent de grèves qui se rejoignent et les rejoignent insensiblement à la rive, les bras secondaires se bouchent et ne dessinent plus que des réseaux de flaques et d'étangs vaseux bientôt secs, le grand bras lui-même cesse d'être navigable par endroits : passé mars, les bateaux s'y engravent et sont forcés d'attendre sur place le retour de l'inondation pour se dégager. Du milieu d'avril au milieu de juin, l'Égypte ne vit plus qu'à moitié, dans l'attente du Nil nouveau[1].

Ces eaux rouges et lourdes, qui s'en vont et reviennent avec une régularité presque mathématique, lui amènent et lui laissent la dépouille des contrées qu'elles ont traversées, les sables de la Nubie, les argiles blanchâtres de la région des Lacs, les boues ferrugineuses de l'Abyssinie et ses roches diverses[2]. Les matières n'y sont pas disséminées d'une manière uniforme dans toute la masse : elles s'y répartissent proportionnellement à leur pesanteur spécifique et tombent dès que la vitesse du courant tend à se ralentir. Les galets aplatis et les cailloux roulés s'arrêtent au sortir de la cataracte, entre Syène et Qénèh. Les particules les plus grossières du sable restent suspendues dans les couches profondes et servent à exhausser le lit, ou sont charriées jusqu'à la mer et contribuent à l'accroissement des plages qui s'établissent lentement aux embouchures de Damiette et de Rosette ; les plus fines et le limon s'élèvent jusque dans les couches superficielles et se déposent sur les terres, après la rupture des digues[3]. Un sol qui sort tout entier du fleuve, et

1. Les principales phases de la crue sont notées principalement d'après le rapport très détaillé qu'en a donné Le Père, *Mémoire sur la vallée du Nil et le nilomètre de l'île de Roudah*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XVIII, p. 555-645.

2. Les anciens racontaient toutes sortes de merveilles sur la composition des eaux du Nil et sur leurs propriétés fécondantes. L'analyse en a été faite pour la première fois d'une façon scientifique par Regnaut, *Analyse de l'eau du Nil et de quelques eaux salées*, dans la *Décade égyptienne*, t. I, p. 261-271. Le résultat des recherches les plus récentes est consigné, à grand luxe de détails, dans l'ouvrage de Chélu, *le Nil, le Soudan, l'Egypte*, p. 177-179.

3. Sur la nature et le mécanisme des alluvions, voir P.-S. Girard, *Observations sur la vallée d'Egypte et sur l'exhaussement séculaire du sol qui la recouvre*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 140 sqq. ; et aussi Rozière, *De la constitution physique de l'Égypte et de ses rapports avec les anciennes institutions de cette contrée*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XX, p. 328 sqq.

qui en est envahi périodiquement, nourrit nécessairement une flore assez pauvre. On sait qu'en général le nombre des espèces végétales augmente de degré en degré à mesure qu'on s'éloigne des pôles pour se rapprocher de l'équateur : on reconnaît aussi que l'Égypte fait exception à cette règle. Elle n'entretient qu'un millier d'espèces au plus, où l'Angleterre, par exemple, en possède près de quinze cents à surface égale, encore la plupart n'y sont-elles pas indigènes[1]. Le fleuve en apporta beaucoup du fond de l'Afrique; les oiseaux et les courants de l'atmosphère ont continué l'œuvre des eaux, et l'homme lui-même a contribué pour sa part à la rendre de plus en plus complète[2]. Il a tiré de l'Asie, à diverses époques, le froment, l'orge, l'olivier, le pommier, l'amandier rose ou blanc, et vingt autres espèces qui sont acclimatées aujourd'hui aux bords du Nil. Les plantes de marais prédominent dans le Delta; mais le papyrus et les trois variétés de lotus bleu, rose et blanc, qui y prospéraient autrefois, s'en sont retirés presque entièrement et sont revenus à leur pays d'origine, dès qu'on a cessé de les cultiver[3]. Le sycomore et le dattier, importés l'un et l'autre du centre de l'Afrique même, s'accommodent mieux de leur exil et se sont naturalisés entièrement égyptiens. Le sycomore[4] pousse en plein sable, à la lisière du désert, aussi vigoureusement qu'au milieu des terres arrosées : ses racines vont chercher très bas les eaux qui s'infiltrent jusque dans les gorges de la montagne et l'abreuvent largement même aux endroits où la sécheresse semble régner sans partage. Son tronc lourd, trapu, tourmenté, atteint parfois des dimen-

1. Gay-Lussac, *Du sol égyptien*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. II, p. 221. Raffeneau-Delile (*Floræ Ægyptiacæ Illustratio*, dans la *Description*, t. XIX, p. 69-114) énumère 1 030 espèces. Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 403) en compte environ 1 300, dont 250 ne se rencontrent qu'au désert, ce qui nous ramène pour l'Égypte propre au chiffre de Delile et de Gay-Lussac: Ascherson et Schweinfurth (*Illustration de la Flore d'Égypte*, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. II, p. 25-260) en ont obtenu récemment 1 260. De nouvelles recherches en ont porté le nombre à 1 313 (Schweinfurth, *Sur la Flore des anciens jardins arabes*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VIII, p. 331). Coquebert avait déjà été frappé de la pauvreté de la flore égyptienne comparée à celle de la France (*Réflexions sur quelques points de comparaison à établir entre les plantes d'Égypte et celles de France*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XIX, p. 8-9).

2. A. Raffeneau-Delile, *Mémoire sur les plantes qui croissent spontanément en Egypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 23 sqq.; Schweinfurth, *Végétaux cultivés en Égypte et qui se retrouvent à l'état spontané dans le Soudan et dans l'intérieur de l'Afrique*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1re sér., t. XII, p. 200 sqq.

3. Sur le lotus en général, voir Raffeneau-Delile, *Flore d'Égypte* (dans la *Description*, t. XIX, p. 415-435) et F. Woenig, *Die Pflanzen im Alten Ægypten*, p. 17-74. Le lotus blanc, *Nymphæa Lotus*, s'appelait *soshini* en égyptien (Loret, *Sur les noms égyptiens du lotus*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 191-192, et *la Flore pharaonique d'après les documents hiéroglyphiques et les spécimens découverts dans les tombes*, n° 129, p. 53-55); le lotus bleu, *Nymphæa cærulea*, le plus fréquent dans les tombeaux (Schweinfurth, *De la Flore pharaonique*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. III, p. 60 sqq.), se nommait *sarpedou* (Loret, *Sur les noms égyptiens*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 194), et le lotus rose, *nakhabou*, *nahbou* (*id.*, p. 192-193). M. Pleyte (*De Egyptische Lotus*, p. 9) pense que cette dernière espèce a été introduite en Égypte assez tard, vers l'époque de Darius et de Xerxès.

4. Les matériaux anciens et modernes relatifs au sycomore d'Égypte (*nouhît*, *nouhe*) ont été réunis assez complètement par F. Woenig, *Die Pflanzen im Alten Ægypten*, p. 280-292.

sions colossales, sans jamais monter bien haut; son feuillage, compact et divisé en masses globuleuses, s'étend si loin, qu'un seul pied peut donner à distance l'impression de plusieurs arbres réunis; son ombre est dense et



LES SYCOMORES A L'ENTRÉE DE LA MOUDIRIÉH DE SIOUT[1].

impénétrable au soleil. Le dattier présente avec le sycomore un contraste frappant[2]. Son tronc, svelte et rond, s'élance d'un seul jet à 12 ou 15 mètres de hauteur; sa tête se couronne d'un bouquet de feuilles flexibles, disposées sur deux ou trois rangs, mais si maigres, si impitoyablement découpées, qu'elles n'interceptent point la lumière et projettent une ombre grêle et sans fraîcheur; peu d'arbres ont le port aussi élégant, mais peu l'ont d'une élégance aussi monotone. Où qu'on tourne les yeux, les palmiers sont partout en Égypte, isolés, assemblés par deux ou par trois à l'entrée des ravins, autour des villages, le long des berges, alignés en files régulières, comme des rangées de colonnes, plantés symétriquement en forêts claires : ils forment le fond toujours le même sur lequel les autres arbres se groupent en proportions diverses pour varier le paysage. Le fin tamarisque[3] et le

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger, prise en 1881.*

2. A. Raffeneau-Delile, *Flore d'Egypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XX, p. 435-448. Les Égyptiens nommaient le dattier *baounirit*, *baounît* (Loret, *Étude sur quelques arbres égyptiens*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 21-26).

3. Le nom égyptien du tamarisque, *asari*, *asri*, est identique aux noms que les langues sémitiques anciennes ou modernes donnaient à cet arbre (Loret, *la Flore pharaonique*, n° 88, p. 88); on peut



LA FORÊT DE DATTIERS DE BÉDRÉSHEIN.

Vue prise des ruines du temple de Ramsès II, d'après une photographie d'Émile Brugsch-bey.

nabéca[1], le moringa[2] et le caroubier[3], plusieurs variétés d'acacias et de mimosas, le sont[4], l'habbas[5], l'acacia blanchâtre[6], l'acacia farnesiana[7], le grenadier[8], se multiplient à mesure qu'on s'éloigne de la Méditerranée : l'atmosphère sèche de la vallée leur convient à merveille, mais donne à leur feuillage un tissu fibreux et coriace, une allure aérienne et des teintes pâlies qu'on ne leur connaissait pas sous d'autres climats[9]. La plupart ne se reproduisent pas spontanément, et tendent à disparaître dès qu'on les néglige. L'acacia séyyâl[10], jadis abondant aux bords du fleuve, s'est réfugié presque entièrement dans quelques vallées du désert thébain, avec une variété de doum à noyau[11] dont les anciens Égyptiens nous ont laissé la

donc se demander s'il n'est pas originaire d'Asie. En ce cas, il aurait été importé en Égypte dès une très haute antiquité, car il figure dans les textes des Pyramides. Les briques en limon du Nil et les tombeaux memphites ou thébains nous ont rendu des feuilles, des brindilles et même des branches entières de tamarisque (Schweinfurth, *les Dernières Découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VI, p. 283).

1. Le nabéca ou nabk, *Zizyphus Spina Christi* Desf. est le *noubsou* des vieilles listes égyptiennes (Loret, *la Flore pharaonique*, n° 112, p. 44-45 ; Dümichen, dans Moldenke, *Ueber die in alt-Ægyptischen Texten erwähnten Bäume*, p. 108-109, note ; Maspero, *Notes au jour le jour*, § 12, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1890-1891, t. XIII, p. 496-501) ; on en a trouvé des fruits ou du bois dans les tombes, surtout dans celles de la XXe dynastie (Schweinfurth, *les Dernières Découvertes*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VI, p. 260).

2. Le *Moringa aptera*, qui produit l'huile de *ben*, le myrobalan des anciens, s'appelait *bâkou*, et son huile est déjà mentionnée dans des textes très anciens (Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 103-106, et *la Flore pharaonique*, n° 95, p. 39-40). Sur sa présence dans les tombeaux thébains, voir Schweinfurth, *les Dernières Découvertes botaniques*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VI, p. 270.

3. Le caroubier, *Ceratonia siliqua*, s'appelait *dounraga*, *tenraka* (Loret, *la Flore pharaonique*, n° 96, p. 40, et *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 126-130). Unger (*Die Pflanzen des Alten Ægyptens*, p. 132) pensait en avoir retrouvé des restes dans les tombeaux égyptiens, mais Schweinfurth (*Sur la Flore des anciens jardins arabes d'Égypte*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VIII, p. 306, 334-335) n'admet pas le témoignage d'Unger.

4. Le *sont*, en ancien égyptien, *shondou*, *shonti*, est identifié depuis longtemps avec l'*Acacia Nilotica* Del. : on en trouvera l'histoire dans le mémoire de Schweinfurth, *Aufzählung und Beschreibung der Acacia-Arten des Nil-Gebiets*, dans la *Linnæa*, XXXV (Neue Folge I), p. 333-334.

5. *Mimosa habbas*, A. Raffeneau-Delile, *Floræ Ægyptiacæ Illustratio*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 111.

6. L'*Acacia albida* est encore assez fréquent sur l'ancien emplacement de Thèbes, du côté de Médinet-Habou (Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 405, note 2).

7. C'est l'acacia à grappes de fleurs jaunes odorantes et légères qu'on appelle la cassie dans le midi de la France : il est commun aujourd'hui dans toute la vallée. Loret pense que ses graines chevelues s'appelaient *pirshonou* et *sennârou* (*le Kyphi, parfum sacré des anciens Égyptiens*, p. 52-54, et *la Flore pharaonique*, n° 94, p. 39) ; mais l'arbre existait-il dans l'Égypte pharaonique ?

8. Le grenadier ne paraît pas sur les monuments égyptiens avant la XVIIIe dynastie : peut-être a-t-il été introduit en Égypte vers cette époque. Il est représenté quelquefois (Champollion, *Monuments*, pl. CLXXIV ; Lepsius, *Denkm.*, III, 48) et des fleurs en ont été découvertes dans plusieurs tombeaux thébains (Schweinfurth, *les Dernières Découvertes botaniques*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VI, p. 268). Le nom égyptien *anhrama*, *anhramon*, a été retrouvé à la fois par Loret (*Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*, dans le *Recueil*, t. VII, p. 108-111) et par Moldenke (*Anrhemen, Pomegranate-Tree*, dans les *Études archéologiques dédiées à M. Leemans*, p. 17-18, et *Ueber die in den altägyptischen Texten erwähnten Bäume*, p. 114-115).

9. A. Raffeneau-Delile, *Mémoire sur les plantes qui croissent spontanément en Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 35-36.

10. L'acacia séyyâl est probablement l'*âshou* des anciens textes (Loret, *les Arbres ash, sib et shent*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 60 sqq., et *la Flore pharaonique*, n° 93, p. 39 ; Moldenke, *Ueber die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume*, p. 87-92).

11. C'est l'*Hyphæne Argûn* Mart. ou *Medemia Argun* Hook., nommé par les anciens *Mama ni khanini* ou *doum à noyaux* (Loret, *Étude sur quelques arbres égyptiens*, dans le *Recueil*, t. II, p. 21-26, et *la Flore pharaonique*, n° 29, p. 16 ; Moldenke, *Ueber die in altägyptischen Texten erwähnten*



ACACIAS A L'ENTRÉE D'UN JARDIN DANS LA BANLIEUE D'AKHMÎM[1].

description poétique[2]. Le doum ordinaire[3] se sépare, à 8 ou 10 mètres du sol, en deux branches, qui en produisent elles-mêmes deux autres, et se terminent par des faisceaux de vingt à trente feuilles palmées, ligneuses, longues de 2 mètres ou 2 mètres et demi : commun dans la Haute-Égypte au commencement du siècle, il y devient rare, et l'on prévoit le moment où il ne se rencontrera plus que par exception au nord de la première cataracte. Les saules[4] diminuent en nombre, et le perséa[5], qui était un des arbres sacrés de l'antique Égypte, n'existe plus qu'isolé dans quelques jardins. Aucune des essences qui restent n'est assez commune pour former des bois de grande étendue, et l'Égypte, réduite à ses futaies de dattiers, présente cette

Bäume, p. 71-73). Quelques fruits en ont été retrouvés dans les tombeaux thébains (Unger, *Die Pflanzen des Alten Ægyptens*, p. 107 ; Schweinfurth, *Ueber Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, dans les *Berichte der Deutschen Botanischen Gesellschaft*, 1884, p. 369).

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger, prise en 1884.*

2. *Papyrus Sallier I*, pl. VIII, l. 4-5.

3. Le nom égyptien du doum (*Hyphæne Thebaica* Mart.) est *mama* et son fruit s'appelle le *qouqou* (Loret, *Etude sur quelques arbres égyptiens*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, 21-26). L'arbre lui-même a été décrit très complètement par Raffeneau-Delile, *Description du palmier-doum de la Haute Egypte ou Cucifera Thebaïca*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XX, p. 11 sqq.

4. *Tarit, tore* en ancien égyptien (Loret, *la Flore pharaonique*, n° 42, p. 20), aujourd'hui *Salix safsaf* Forsk. : ses feuilles servaient à fabriquer les guirlandes funéraires qu'on retrouve en grand nombre dans les tombeaux thébains des XVIII[e]-XX[e] dynasties (Schweinfurth, *Ueber Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, dans les *Berichte der D. Bot. Ges.*, 1884, p. 369).

5. Le perséa, *shaouaba* en ancien égyptien, avait été identifié avec la *Balanites Ægyptiaca* Del., le *lebakh* des auteurs arabes du moyen âge, par Raffeneau-Delile, *Flore d'Egypte*, dans la *Description*, t. XIX, p. 263-280 ; Schweinfurth (*Ueber Pflanzenreste*, p. 364) a montré que c'était le *Mimusops Schimperi* Hochst.

singularité d'une vaste contrée où les arbres ne manquent point, et qui pourtant est presque sans ombrages[1].

Pays de transition pour la flore, l'Égypte l'est également pour la faune : toutes ses espèces animales lui ont été fournies par les contrées environnantes. Quelques-unes d'entre elles, le cheval[2] et le chameau[3] par exemple, ne s'y implantèrent qu'à une époque relativement récente, le cheval vers le xxe ou vers le xviiie siècle avant notre ère, le chameau plus tard encore. Le plus grand nombre sont d'origine africaine comme les végétales, bœufs à longues cornes et à cornes courtes, variétés de chèvres ou de chiens[5] : l'âne surtout y garde une pureté de formes et une vigueur que notre baudet d'Europe ne connaît plus[6]. Le porc et le sanglier[7], le lièvre à longues oreilles, le hérisson, l'ichneumon[8], le



L'ÂNESSE ET SON ÂNON[4].

1. Rozière, *De la constitution physique de l'Egypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XX, p. 280-281.

2. Les faits relatifs à l'histoire du cheval en Égypte ont été exposés pour la première fois à ma connaissance par Prisse d'Avennes, *Des Chevaux chez les anciens Egyptiens*, dans Perron, *Abou-Bekr ibn Bedr le Naçèri, la Perfection des deux arts ou Traité d'hippiatrique*, 1852, t. I, p. 128 sqq. Reproduits par Fr. Lenormant, *Notes sur un voyage en Egypte*, 1870, p. 2-4, ils ont été combattus par Chabas, *Etudes sur l'Antiquité historique*, 2e édit., p. 421 sqq., mais sans succès. M. Lefébure (*Sur l'Ancienneté du cheval en Egypte*, dans l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon*, 2e année, p. 1-11, et *le Nom du cheval*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1889-1890, t. XII, p. 449-456) a essayé depuis, mais sans mieux réussir, de montrer que le cheval était connu en Égypte sous la XIIe dynastie et même aux temps antérieurs. Les renseignements les plus complets sur l'histoire du cheval en Égypte sont réunis dans l'ouvrage de C.-A. Piétrement, *les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, 1883, p. 459 sqq.

3. Le chameau n'est pas représenté sur les monuments égyptiens avant l'époque saïte; il était certainement inconnu pendant les siècles qui ont précédé. Les textes où M. Chabas (*Etudes sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 397 sqq.; cf. W. Houghton, *Was the Camel known to the Ancient Egyptians?* dans les *Proceedings*, 1889-1890, t. XII, p. 81-84) avait cru reconnaître son nom sont traduits incorrectement, ou s'appliquent à d'autres animaux, peut-être aux mulets.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de* Dümichen, *Resultate der Photographisch-Archæologischen Expedition*, t. II, pl. X. *La scène est empruntée au tombeau de Ti.*

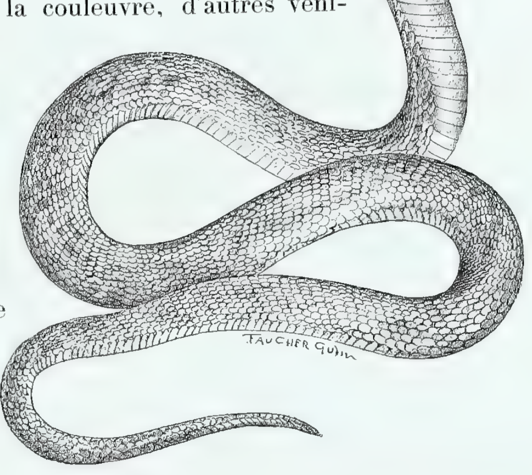
5. Fr. Lenormant, *Sur les animaux employés par les anciens Égyptiens à la chasse et à la guerre*, 1870, 1re et 2e notes, reproduites dans le premier volume des *Premières Civilisations.*

6. Fr. Lenormant, *Sur l'antiquité de l'âne et du cheval*, dans ses *Notes sur un voyage en Égypte*, p. 2-4. L'origine africaine de l'âne a été mise en lumière pour la première fois par H. Milne Edwards dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1869, t. LXIX, p. 1259.

7. Le porc est assez rarement représenté sur les monuments égyptiens. Fr. Lenormant (*Sur l'introduction et la domesticité du porc chez les anciens Egyptiens*, p. 2) ne croyait pas qu'il fût connu sous les premières dynasties : on en trouve pourtant quelques exemples caractéristiques dès la IVe (Lepsius, *Denkm.*, II, 5. Petrie, *Medum*, p. 39 et pl. xxi).

8. Sur la comparaison des espèces animales anciennes avec les modernes de l'Égypte, je ne connais que deux mémoires d'ensemble, l'un de Rosellini (*Monumenti civili*, t. I, p. 202-220), l'autre de R. Hartmann (*Versuch einer systematischen Aufzählung der von der alten Ægyptern bildlich dargestellten Thiere, mit Rücksicht auf die heutige Fauna des Nilgebietes*, dans la *Zeit-*

mouflon à manchettes, une quantité innombrable de gazelles, algazelles, défassas, antilopes à cornes en formes de lyre, appartiennent aussi bien à l'Asie occidentale qu'à l'Afrique, comme les carnassiers de toute taille auxquels ils servent de pâture, le chat sauvage, le loup, le chacal, l'hyène striée et mouchetée, le léopard, l'once, le guépard, le lion enfin[1]. En revanche, la plupart des serpents grands et petits sont bien propres au pays, quelques-uns innocents, comme la couleuvre, d'autres venimeux, la scytale, le céraste, la vipère hajé, l'aspic. C'est ce dernier que les Égyptiens appelaient uræus[2], et qu'ils adoraient. Il atteint parfois jusqu'à 2 mètres de longueur : dès qu'on s'approche de lui, il dresse la tête et gonfle le cou, prêt à s'élancer. Sa morsure tue, comme celle du céraste : les oiseaux tombent littéralement foudroyés par la puissance du venin, les grands mammifères et l'homme finissent le plus souvent par succomber après une agonie plus ou moins longue[4]. L'uræus ne se rencontre guère qu'au désert ou dans les champs : le scorpion se glisse partout du désert à la ville, et si la piqûre n'entraîne pas ordinairement la mort, elle cause toujours des douleurs insupportables. Il est probable que l'Égypte nourrissait autrefois plusieurs genres de serpents gigantesques, analogues aux pythons de l'Afrique équatoriale. On les voit représentés encore dans les tableaux funéraires, mais on ne les voit que là[5] : ils avaient disparu, dès l'époque historique, comme



L'URÆUS D'ÉGYPTE LOVÉE POUR L'ATTAQUE[3].

schrift, 1864, p. 7-12, 19-28), plus une note trop brève de Mariette dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1re série, t. XIV, p. 57-66.

1. L'ichneumon s'appelait *khatourou, khatoul, shatoul*, en égyptien (Lefébure, *le Nom égyptien de l'ichneumon*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1884-1885, t. VII, p. 193-194).

2. *Aourâit, ourâit*, transcrit en grec Οὐραῖος (Horapollon, *Hieroglyphica*, liv. I, § 1, éd. Leemans, p. 2).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la Description de l'Égypte*, Reptiles-Supplément, pl. III.

4. Les serpents venimeux de l'Égypte ont été décrits par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire dans la *Description*, t. XXIV, p. 77-96. Les effets de leur venin ont été étudiés par le Dr Pancieri, *Esperienze intorno agli effetti del veleno della Naja Egiziana e delle Ceraste*, Naples, 1873, ainsi que dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1re série, t. XII, p. 187-193, et t. XIII, p. 89-92.

5. Ainsi dans le *Livre des Morts* (Naville, *Todtenbuch*, t. I, pl. LIV, et *Einleitung*, p. 188) et dans les compositions mythologiques des tombes royales thébaines (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. II, 2e part., pl. X, XL-XLI, XLIII, etc.). L'exactitude avec laquelle

l'éléphant, comme la girafe[1], comme d'autres animaux qui ne prospèrent plus aujourd'hui que bien loin vers le sud. L'hippopotame a résisté longtemps avant de retourner aux régions équatoriales d'où le Nil l'avait apporté : il était fréquent sous les premières dynasties, mais il se retira dans les marais du Delta et s'y maintenait en nombre au XIIIe siècle de notre ère[2]. Les crocodiles, qui étaient venus avec lui, comme lui sont obligés de battre en retraite. Maîtres du fleuve pendant toute la durée des temps antiques, adorés et protégés dans certains cantons, exécrés et proscrits dans d'autres, on les apercevait rarement au voisinage du Caire vers le commencement de notre siècle[3]. En 1840, ils ne dépassaient déjà plus les parages du Gebel et-Téîr[4], en 1849, ceux de Manfalout[5]. Trente ans plus tard, Mariette constatait qu'ils émigrent de plus en plus, pour fuir les coups de fusil des touristes et l'agitation que le passage régulier des bateaux à vapeur[6] produit dans les eaux profondes. Aujourd'hui, on n'en connaît plus qui soient établis en deçà d'Assouân, mais ils continuent d'infester la Nubie et les rochers de la première cataracte[7] : parfois l'un d'eux se laisse emporter au courant et dérive jusqu'en Égypte, où il ne tarde pas à être tué par les fellahs ou par quelque voyageur en quête d'aventures. La fertilité du sol[8], l'immensité des lacs et des marécages attirent

les détails caractéristiques de certaines espèces sont figurés montre que les Égyptiens avaient vu eux-mêmes les serpents monstrueux qu'ils reproduisaient (MASPERO, *Etudes de Mythologie égyptienne*, t. I, p. 32, n. 3; cf. la *Revue de l'Histoire des religions*, t. XV, p. 296).

1. Le signe de l'éléphant sert à écrire le nom *Abou* de la ville et de l'île d'Éléphantine dans les textes de la Ve et de la VIe dynastie (*Inscription d'Ouni*, l. 38, dans MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. 48; cf. SCHIAPARELLI, *Una Tomba Egiziana inedita della VIa Dinastia*, p. 23, l. 5); dès cette époque, il est assez maladroitement figuré pour qu'on soit autorisé à penser que les gens d'Assouân ne voyaient plus la bête que rarement. Le signe de la girafe apparaît comme syllabique ou comme déterminatif dans plusieurs mots qui ont le son *sarou, sorou*.

2. SILVESTRE DE SACY, *Relation de l'Egypte par Abd-Allatif*, p. 143-145, 165-166. Le consul de France, Du Maillet, signale encore la présence d'un de ces animaux près de Damiette, au commencement du XVIIIe siècle (LE MASCRIER, *Description de l'Égypte*, p. 31*). Burckhardt (*Travels in Nubia*, p. 62) raconte qu'en 1812, un troupeau d'hippopotames franchit la seconde cataracte et passa à Ouady-Halfah et à Derr; l'un d'eux, entraîné par le courant, descendit les rapides d'Assouân et fut encore vu à Deraou, à une journée de marche au nord de la première cataracte.

3. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire affirmait peu après qu'« il n'en existe plus présentement dans les cent lieues de longueur du Nil inférieur; il faut remonter jusqu'à Thèbes pour en apercevoir ». (*Description des crocodiles d'Egypte* dans la *Description de l'Égypte*, t. XXIV, p. 408). Il se trompait, comme le prouve le témoignage d'une demi-douzaine de voyageurs plus récents.

4. Marmont les y signalait encore, à cette date, dans le voisinage immédiat du *Couvent de la Poulie* (*Voyages du duc de Raguse*, t. IV, p. 44).

5. BAYLE SAINT-JOHN, *Village Life in Egypt with sketches of the Said*, t. I, p. 268. On trouvera dans MAXIME DU CAMP, *le Nil*, p. 108, une légende arabe qui prétend expliquer (vers 1849) pourquoi les crocodiles ne peuvent descendre au delà de Shéikh-Abadéh : celle que cite Bayle Saint-John a pour objet de montrer pourquoi ils se maintiennent entre Manfalout et Siout.

6. MARIETTE, *Itinéraire des invités aux fêtes de l'inauguration du canal de Suez*, 1869, p. 175.

7. J'en ai encore vu plusieurs en 1883, étendus sur un banc de sable, à quelques centaines de mètres de la pointe méridionale de l'île d'Éléphantine. La même année, les passeurs de la cataracte en avaient pris deux, qu'ils offraient vivants encore en vente aux voyageurs.

8. Les oiseaux de l'Égypte moderne ont été décrits par J.-C. SAVIGNY, *Système des oiseaux de l'Egypte et de la Syrie*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XXIII, p. 221 sqq. Rosellini a réuni, sur les planches VII-XIV de ses *Monumenti civili*, un assez grand nombre de figures d'oiseaux, copiées dans les tombeaux de Thèbes et de Béni-Hassan (cf. le texte dans le t. I des *Monumenti civili*, p. 146-190).

quantité d'oiseaux erratiques, de passereaux, de palmipèdes qui s'y donnent rendez-vous de tous les points de la Méditerranée : nos hirondelles d'Europe, nos cailles, nos oies et nos canards sauvages, nos hérons, pour ne citer que les plus connus, y viennent passer l'hiver à l'abri du froid et des intempéries. Et la plupart des espèces sédentaires ne sont, à vrai dire, que des étrangers acclimatés par un long séjour. Les unes se confondent avec nos races européennes, la tourterelle, la pie, le martin-pêcheur, la perdrix, le moineau ; les autres trahissent par la vivacité de leurs couleurs leur origine équatoriale. Les ibis blancs et noirs[1], les flamants roses, les pélicans, les cormorans égayent les eaux du fleuve et peuplent les fourrés du Delta de leurs variétés infinies. On les voit rangés en longues files sur les bancs de sable, pêchant et digérant au soleil : soudain, une panique s'empare de la bande, qui s'enlève lourdement et va se poser plus loin. L'aigle et le faucon, le milan, le vautour à tête chauve, l'émouchet, l'épervier doré trouvent dans les creux de la montagne des retraites inaccessibles d'où ils fondent sur la plaine, comme autant de barons pillards et puissamment armés. Mille petits oiseaux babillards viennent le soir percher en bandes sur les branches grêles des acacias et des tamarisques. Beaucoup de poissons de mer montent frayer en eau douce, les clupées, les mugils, les perches, le labre, et poussent leurs excursions très haut dans le Saïd[3]. Les espèces qui ne sortent pas de la Méditerranée sont arrivées du fond de l'Éthiopie, et en arrivent encore chaque année avec la crue, le raschal, le raï, la tortue molle, le docmac, les mor-



L'IBIS D'ÉGYPTE[2].

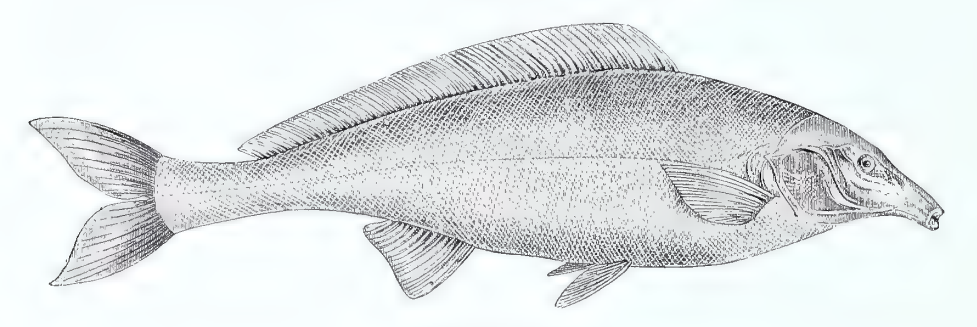
Loret a proposé quelques identifications fort ingénieuses entre les noms gravés sur les monuments anciens, et diverses espèces modernes (*Notes sur la Faune pharaonique*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 24-30).

1. Les faits relatifs à l'ibis ont été recueillis par Cuvier, *Mémoire sur l'ibis des anciens Égyptiens*, dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, 1804, t. IV, p. 116 sqq., et par J.-C. Savigny, *Histoire naturelle et mythologique de l'ibis*, dont un extrait est reproduit dans la *Description de l'Égypte*, t. XXIII, p. 435 sqq. On pense qu'une des espèces antiques a disparu de l'Égypte et ne se rencontre plus que vers les régions du Haut-Nil ; il se pourrait qu'il en subsistât quelques familles dans les grands fourrés d'eau qui encombrent la partie occidentale du lac Menzaléh.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la Commission d'Égypte*, Oiseaux, pl. VII, 1.

3. Hérodote, II, xciii, dont Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a corrigé les erreurs dans la *Description de l'Égypte*, t. XXIV, p. 255.

myres[1]. Plusieurs atteignent une taille gigantesque, le bayad et la tortue[2] près de 1 mètre, le latus jusqu'à 3 mètres[3]; d'autres se distinguent par leurs



LE MORMYRE OXYRRHYNQUE.

propriétés électriques, comme le silure trembleur[4]. La nature semble avoir créé le fahaka dans un moment de bonne humeur. C'est un poisson allongé, qui naît au delà des cataractes. Le Nil l'entraîne d'autant plus aisément qu'il a la faculté de s'emplir d'air et de se gonfler à volonté : quand il est tendu outre mesure, il bascule et file à la dérive, le ventre au vent et tout semé d'épines qui lui prêtent l'apparence d'un hérisson. Pendant l'inondation, il roule de canal en canal au gré du courant; les eaux en se retirant l'abandonnent dans les champs limoneux, où il devient la proie des oiseaux ou des chacals et sert de jouet aux enfants[5].

LE FAHAKA.

Tout se règle donc sur le fleuve, le sol, ses productions, l'espèce des animaux qu'il porte et des oiseaux qu'il nourrit : les Égyptiens l'avaient rangé au nombre de leurs dieux[6]. Ils lui attribuaient la figure d'un homme

1. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des poissons du Nil*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XXIV, p. 181, 335, etc.

2. *Trionyx Ægyptiacus*; cf. Loret, *Notes sur la Faune pharaonique*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 25.

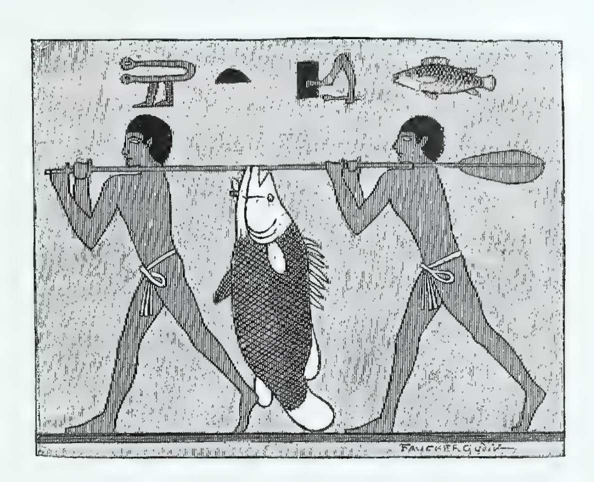
3. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des poissons du Nil*, dans la *Description*, t. XXIV, p. 279, 326-327. Le latus s'appelait en égyptien *âhou*, le guerrier (Petrie, *Medum*, pl. XII et p. 38) : on en voit un exemplaire de grande taille dans la vignette de la page 37.

4. Le *nârou* des anciens Égyptiens (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 75, n. 4), décrit par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (*Histoire naturelle des poissons du Nil*, dans la *Description*, t. XXIV, p. 299-307).

5. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle des poissons du Nil*, dans la *Description*, t. XXIV, p. 176-217. La liste la plus complète que je connaisse des poissons du Nil est celle d'A.-B. Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Égypte*, t. I, p. 231-234, mais les noms arabes y sont fort défigurés.

6. Jablonski a réuni, dans son *Pantheon Ægyptiorum*, t. II, p. 139-176, 214-230, 231-258, les ren-

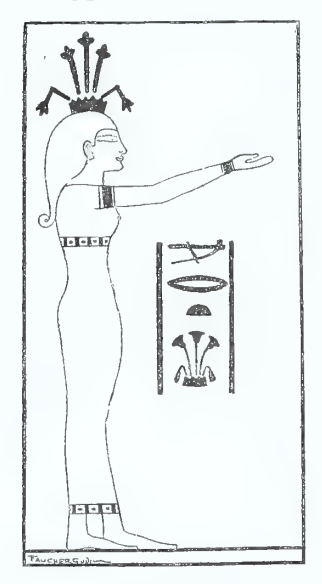
aux traits réguliers, au corps vigoureux et chargé d'embonpoint, ainsi qu'il convient un homme riche et de haute race. Ses seins, développés comme ceux d'une femme, mais moins fermes, pendent lourdement sur une poitrine large et plissée de graisse. Une ceinture étroite, dont les bouts lui flottent sur les cuisses, soutient la masse de son ventre : des sandales aux pieds, sur la tête un bonnet collant, surmonté à l'ordinaire d'une couronne de plantes aquatiques, complètent son ajustement. Quelquefois l'eau jaillit de sa mamelle ; il présente une grenouille ou des vases à libations[1], il tient un paquet de croix ansées[2], symboles de vie, il porte une table plate couverte d'offrandes, des bottes de fleurs, des épis, des paquets de poissons et d'oies attachées par les pattes. Les inscriptions l'appellent « Hâpi, le père des dieux, le maître des aliments, qui fait naître les subsistances et inonde les deux Égyptes de ses produits, qui donne la vie, chasse la misère, et remplit les greniers à regorger[4] ». Il se dédouble en deux personnes, colorées parfois l'une en rouge, l'autre en bleu : la première, qui a sur la tête un bouquet de lotus, préside à l'Égypte du sud, la seconde est coiffée d'une touffe de papyrus et veille au Delta[5]. A ces deux Hâpi correspondaient deux déesses, Mirit Qimâit, la berge méridionale, Mirit Mîhit, la berge septentrionale, qui personnifient les deux rives : on les voit souvent debout, les bras levés


DEUX PÊCHEURS PORTANT UN LATUS QU'ILS VIENNENT DE PRENDRE[3].

seignements que les écrivains classiques nous avaient légués sur le dieu Nil. On trouvera les principaux textes hiéroglyphiques relatifs à cette divinité dans ARUNDALE-BONOMI-BIRCH, *Gallery of Antiquities selected from the British Museum*, p. 25-26, pl. XIII : WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. XLIV, p. 206-210 ; BRUGSCH, *Geogr. Inschriften*, t. I, p. 77-79, et *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 638-641 ; LANZONE, *Dizionario di Mitologia Egizia*, p. 514-525, pl. CXCVIII-CXCIX.

1. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Egypte*, pl. CXXXIII, 1 ; ROSELLINI, *Monumenti del Culto*, pl. XXV, XXVII.
2. WILKINSON, *Materia* (Ser. 11), pl. XLII, n° 3, et *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. XLIV, n° 3.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture de Méidoum.* — PETRIE, *Medûm*, pl. XII.
4. ARUNDALE-BONOMI-BIRCH, *Gallery of Antiquities*, pl. 12 ; LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des Ægyptischen Altherthums*, pl. XV c.
5. CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. CCC ; ROSELLINI, *Monumenti storici*, pl. XXXIX ; LEPSIUS, *Denkm.*, III, 7. Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 209) est le premier qui se soit avisé de reconnaître dans le dieu peint en rouge le Nil haut, le Nil rouge, et dans le dieu peint en bleu le Nil à l'étiage. Cette opinion a été généralement adoptée depuis (ROSELLINI, *Mon. stor.*, Pte Ia, p. 229, n. 2 ; ARUNDALE-BONOMI-BIRCH, *Gallery*, p. 25) ; elle me paraît être moins certaine qu'on ne l'a cru. La couleur n'est là, comme ailleurs, qu'un moyen de différencier aux yeux deux personnages.

comme pour demander l'eau qui doit les rendre fécondes[1]. Le Nil avait dans chaque canton sa chapelle et ses prêtres, auxquels le droit revenait d'ensevelir tous les cadavres d'hommes ou d'animaux que le courant rejetait sur les rives : le dieu les avait pris, ils appartenaient à ses serviteurs[2]. Plusieurs villes lui étaient consacrées, Hâthâpi, Nouît-Hâpi, Nilopolis[3]. En Thébaïde, on disait qu'il habitait dans l'île de Bîgèh une grotte, une châsse (*tophît*), de laquelle il sortait à l'inondation : c'était une tradition du temps où l'on croyait que la cataracte coulait aux bornes du monde et amenait le fleuve divin du ciel sur notre terre[4]. Deux gouffres (*qorîti*), béants au pied des deux falaises de granit (*monîti*) entre lesquelles il s'échappe, donnaient accès à cette retraite mystérieuse[6]. Un bas-relief de Philæ nous montre les blocs empilés, le vautour du midi et l'épervier du nord perchés chacun sur un sommet, la chambre ronde où Hâpi se cache : il est accroupi et serre dans chaque main un vase à libations. Un serpent enroulé sur lui-même dessine le contour du réduit et laisse, entre sa tête et le bout de sa queue, une étroite ouverture par laquelle la crue déborde en son temps et va porter à



LA DÉESSE MIRIT COIFFÉE DU BOUQUET DE PAPYRUS.



LE DIEU NIL[5].

1. Ces déesses sont représentées dans Wilkinson, *Materia Hieroglyphica* (Ser. 12), pl. XLVII, part. 1, et *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 230-232, pl. LIII, 2, ainsi que dans Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, p. 317-318, pl. XV, CXXX. Le rôle qui leur est attribué ici leur a été reconnu par Maspero, *Fragment d'un commentaire sur le Livre II d'Hérodote*, II, xxviii, p. 5 (cf. *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, t. II, 1880).

2. Hérodote, II, xc; cf. Wiedemann, *Herodot's Zweites Buch*, p. 364-365.

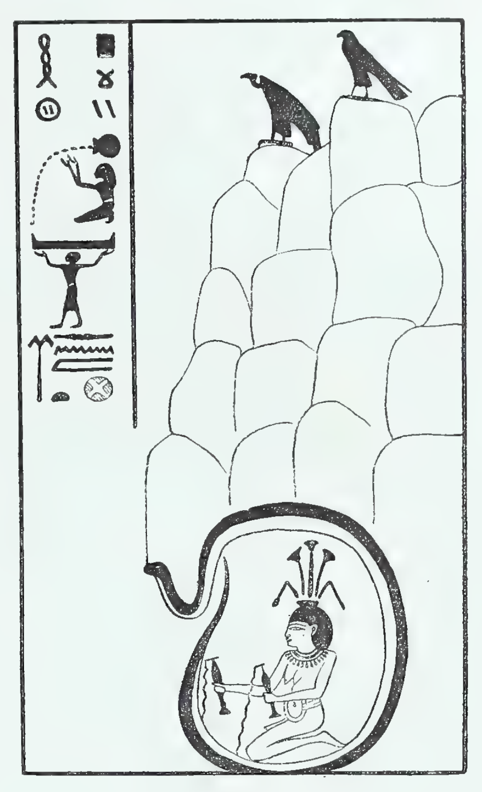
3. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 483-488, 1338. Nilopolis est mentionnée par Étienne de Byzance (*s. v.* Νεῖλος) d'après Hécatée de Milet (fragm. 277 dans Müller-Didot, *Fragm. Hist. græc.*, t. I, p. 19).

4. Voir plus haut, p. 19, ce qui est dit de cette tradition.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statue du British Museum*, dédiée, vers l'an 880 av. J.-C., par le grand prêtre d'Amon Thébain Sheshonqou, plus tard roi d'Égypte sous le nom de Seshonqou II : ce personnage est représenté derrière la jambe du dieu, la peau de panthère sur le dos, et les deux bras levés en signe d'adoration. La statue est mutilée : le bout du nez, la barbe, une partie de la table qu'elle porte ont disparu, mais ont été rétablis par le dessinateur. Les deux petits oiseaux qui pendent, avec le paquet d'épis, auprès des oies, sont des cailles grasses.

6. Le passage le plus significatif à cet égard se trouve dans Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 99-100, reproduit par Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 860-861.

l'Égypte « toutes les choses bonnes, douces et pures », dont les hommes et les dieux se nourrissent. Vers le solstice d'été, au moment où l'eau sainte des gouffres de Syène arrivait à Silsiléh, les prêtres de cette localité, quelquefois le souverain régnant ou un de ses fils, sacrifiaient un taureau et des oies, puis lançaient à l'eau un rouleau de papyrus scellé : c'était l'ordre écrit de tout faire pour assurer à l'Égypte les bienfaits d'une inondation normale[1]. Quand Pharaon avait daigné officier lui-même, une stèle, gravée sur les rochers, conservait le souvenir de l'événement[2] ; même en son absence, les fêtes du Nil étaient des plus solennelles et des plus gaies qu'il y eût[3]. Une tradition, transmise d'âge en âge, faisait dépendre la prospérité ou le malheur de l'année du luxe et de la ferveur avec lesquels on les célébrait; si les fidèles avaient montré la moindre tiédeur, le Nil aurait pu refuser d'obéir à l'édit et de se répandre abondamment sur les campagnes. Les paysans venus de loin, chacun avec ses provisions, mangeaient en commun pendant plusieurs jours, et s'enivraient brutalement, tout le temps que cette façon de foire durait. Le grand jour



LA CHÂSSE DU NIL A BIGÉH[4].

1. Les questions relatives au passage du Nil à Silsiléh ont été traitées par Brugsch, *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier des anciens Égyptiens*, p. 37 sqq., et surtout par E. de Rougé, *Sur le nouveau système proposé par M. Brugsch pour l'interpretation du calendrier égyptien*, dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 3-7. Le souvenir de cet usage a donné probablement naissance à la légende d'après laquelle le calife Omar aurait ordonné par écrit au fleuve de procurer à l'Égypte une inondation favorable (Mourtadi, *les Merveilles de l'Égypte*, traduction de Pierre Vattier, p. 165-167).

2. Les stèles officielles connues jusqu'à présent appartiennent à trois Pharaons, Ramsès II (Champollion, *Notices*, t. I, p. 641 sqq., Lepsius, *Denkm.*, III, 175 *a*), Minéphtah (Champollion, *Monuments*, pl. CXIV; Rosellini, *Monum. storici*, p. 302-304 et pl. CXX, 1; Lepsius, *Denkm.*, III, 200 *d.*; Brugsch, *Recueil de monuments*, t. II, pl. LXXIV, 5-6 et p. 83-84) et Ramsès III (Champollion, *Monuments*, pl. CIV; Lepsius, *Denkm.*, III, 217 *d*); elles ont été traduites par L. Stern, *Die Nilstele von Gebel-Silsileh*, dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 125-135.

3. Les fêtes du Nil à l'époque classique ont été décrites par le romancier Héliodore, *Æthiopica*, liv. IX, § 9, probablement d'après quelque auteur aujourd'hui perdu du temps des Ptolémées.

4. La *châsse du Nil* est reproduite d'après un bas-relief du petit temple construit à Philæ par Trajan et ses successeurs (Wilkinson, *Materia Hieroglyphica* (Ser. 11), pl. XLII, fig. 4; Champollion, *Monuments*, pl. XCIII, 1; Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XXVII, 3; Dümichen, *Geogr. Ins.*, t. II, pl. LXXIX). La fenêtre ou la porte en ouvrait sur Bîgéh, et, si l'on compare le dessin de l'artiste

arrivé, les prêtres sortaient en procession du sanctuaire et promenaient la statue du dieu le long des berges, au son des instruments et au chant des hymnes[1].

« I. — Salut à toi, Hâpi, — qui sors en cette terre et arrives — pour donner la vie à l'Égypte ; — toi qui caches ta venue dans les ténèbres — en ce jour même où l'on chante ta venue[2], — flot qui s'étale sur les vergers que Râ crée — pour donner la vie à tous ceux qui ont soif, — et qui se refuse à abreuver le désert — du débordement des eaux du ciel[3] ; dès que tu descends, — Sibou, le dieu terre, s'enamoure des pains, — Napri, le dieu grain, présente son offrande, — Phtah fait prospérer tout atelier[4].

« II. — Maître des poissons, dès qu'il passe la cataracte, — les oiseaux ne s'abattent plus sur les champs ; — faiseur de blé, producteur d'orge, — il prolonge la durée des temples. — Ses doigts chôment-ils, souffre-t-il ? — alors tous les millions d'êtres sont misérables ; — diminue-t-il au ciel ? alors les dieux — eux-mêmes périssent et les hommes ;

« III. — Les bestiaux s'affolent et la terre entière, — grands et petits, sont au supplice ! — Si au contraire les hommes sont exaucés lorsqu'il monte — et qu'il se fait Khnoumou[5] [pour eux], — dès qu'il se lève, alors la terre crie d'allégresse, — alors tout ventre est en joie, — tout dos est secoué par le rire, — toute dent broie.

« IV. — Apportant les subsistances, riche en provisions, — créateur de toutes les choses bonnes, — maître de tous les germes, doux à ses élus, — si l'on se fait un ami de lui, — il produit le fourrage des bestiaux, —

égyptien à la vue qu'on a du fond de la chambre, on y reconnaît aisément la silhouette des rochers entassés dans l'île. Le dessinateur moderne a renversé la scène par erreur.

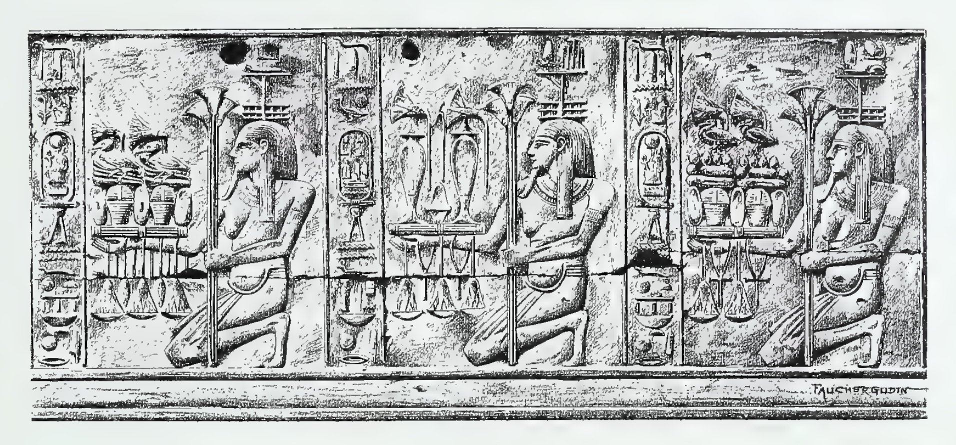
1. Le texte de cet hymne nous a été conservé par deux papyrus du British Museum, le *Papyrus Sallier II* (*Select Papyri*, t. I, pl. XXI, l. 6, pl. XXIII) et le *Papyrus Anastasi VII* (*id.*, pl. CXXXIV, l. 7, pl. CXXXIX). Il a été traduit entièrement par Maspero (*Hymne au Nil*, 1868 ; cf. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e éd., p. 11-13), par Fr. Cook (*Records of the Past*, 1re sér., t. IV, p. 105 sqq.), par Amélineau (*Bibliothèque de l'École des hautes études, Section des sciences religieuses*, t. I, p. 341-371) et par Guieysse (*Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 1-26) ; quelques strophes ont été rendues en allemand par Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 629-641).

2. Litt. : « Cachant la traversée des ténèbres — au jour des chants de traverser ». Le texte fait allusion au passage du fleuve céleste dont le Nil est issu à travers les régions obscures de l'Occident : l'origine du dieu demeure cachée, même le jour où il arrive en Égypte pour inonder le sol, et où l'on accueille son flot au chant des hymnes.

3. Litt. : « Faire boire au désert le débordement du ciel, c'est son horreur ! » Les vergers, créés par Râ, sont naturellement favorisés du dieu Nil, mais le désert, la montagne, appartenant à Sît, est en horreur à la crue qui descend du ciel et n'est que l'écoulement d'Osiris ; cf. p. 21, note 3.

4. Débarrassée des allusions mythologiques, la fin de la phrase signifie qu'à l'arrivée du flot la terre se reprend à la vie et produit le pain : le blé pousse, et tous les métiers prospèrent sous les auspices de Phtah, le dieu ciseleur et maçon.

5. Litt. : « Exaucés les hommes lorsqu'il pousse [ses eaux], étant la forme Khnoumou ». Khnoumou, le maître d'Éléphantine et de la cataracte, est un Nil, et, en tant que dieu suprême, il a pétri le monde du limon mêlé à ses eaux. Le poète égyptien, pour montrer d'une seule image comprise de tous ce que peut le Nil, lorsqu'il écoute les prières des hommes et qu'il consent à monter sur les terres, déclare qu'il se donne la forme de Khnoumou, c'est-à-dire qu'il se fait le dieu créateur pour ses fidèles, et qu'il travaille à leur fabriquer tous les biens avec son limon.



LES NILS DU TEMPLE DE SÉTI I[er], À ABYDOS, APPORTANT LA RICHESSE À CHAQUE NOME DE L'ÉGYPTE[1].

et il pourvoit aux sacrifices de tous les dieux, — et l'encens qui vient de lui est le plus fin; — il prend les deux pays — et les greniers sont pleins, les entrepôts prospères, — et les biens des misérables foisonnent.

« V. — Il se met pour les exaucer au service de tous les vœux, — sans en rien rabattre. Faire qu'il y ait des bateaux c'est son fort à lui[2]. — On ne lui sculpte point de pierres — ni de statues où l'on pose la double couronne; — on ne l'aperçoit point; on ne lui paie tribut et on ne lui apporte offrandes, — on ne l'enchante point par des mots mystérieux; — on ne connaît le lieu où il est, — on ne trouve point sa châsse par vertu d'écrits magiques;

« VI. — Il n'y a maison qui soit assez large pour toi, — ni personne qui pénètre ton cœur! — Pourtant les générations de tes enfants se réjouissent de toi, — car tu gouvernes comme un roi — dont les décrets sont établis pour la terre entière, — qui se manifeste en présence des gens du Midi et de ceux du Nord, — par qui sont bues les larmes de tous les yeux, — et qui est prodigue de ses bontés.

« VII. — Où était la douleur, la joie éclate — et tout cœur est content, — Sovkou le crocodile, l'enfant de Nît, saute d'allégresse[3]; — car la neuvaine

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béato.*

2. Litt. : « Il fait prospérer (*souroud*) au bâton (*er khît*) de tous désirs, — sans retrancher en eux : faire être bateaux (*ammou*) c'est sa vaillance. » On disait d'un homme ou d'une chose qui dépendait d'un haut personnage, le Pharaon ou le grand prêtre d'Amon par exemple, qu'elle était *au bâton* (ER KHÎT) du Pharaon ou du grand prêtre. Notre auteur représente le Nil se mettant *au bâton de tous les désirs* pour faire prospérer l'Égypte; comme le trafic du pays s'accomplit presque entièrement par eau, il ajoute immédiatement que *le fort du Nil*, ce à quoi il réussit le mieux, c'est à fournir tant de richesses qu'il en oblige les riverains à construire des bateaux en nombre proportionné au fret qu'ils doivent transporter.

3. La déesse Nît, la génisse née au milieu des eaux primordiales, avait pour enfants deux crocodiles, que les monuments nous montrent parfois pendus à son sein. Le rôle de ces animaux et la raison pour laquelle on les rattachait à la déesse sont encore mal connus.

des dieux qui t'accompagne a tout disposé, — le débordement abreuve les champs — et rend tous les hommes vaillants; — l'un s'abreuve du travail de l'autre, — sans qu'on lui fasse son procès[1]....

« IX. — Si tu entres au milieu des chants pour sortir au milieu de l'allégresse[2], — si l'on danse de joie quand tu sors de l'inconnu, — c'est que ta lourdeur[3] est anéantissement et corruption. — Aussi quand l'on t'implore pour obtenir l'eau de l'année, — on voit côte à côte les gens de la Thébaïde et ceux du Nord, — on voit chaque individu avec les instruments de son métier, — aucun ne demeure en arrière de son voisin; — nul ne s'habille [en fête] de ceux qui s'habillaient, — les enfants de Thot, le dieu de richesse, ne se parent plus de bijoux[4], — ni la neuvaine des dieux, mais on est dans la nuit! — Dès que tu as répondu par la crue, — chacun se parfume.

« X. — Stabiliteur des vrais biens, désir des hommes, — voici des paroles séduisantes[5] pour que tu répondes; — si tu réponds par les flots de l'Océan céleste à l'humanité, — Napri, le dieu grain, présente son offrande, — les dieux [t']adorent tous, — les oiseaux ne s'abattent plus sur la montagne; — quand ce que ta main pétrit serait de l'or — ou la forme d'une brique d'argent, — ce n'est pas le lapis-lazuli qu'on mange, — mais le blé vaut plus que les pierres précieuses.

« XI. — On a commencé à te chanter sur la harpe, — on te chante au rythme des mains, — et les générations de tes enfants se réjouissent pour toi, — et l'on t'a comblé de messages louangeurs; — car il est le dieu de Richesse qui pare la terre, — qui fait prospérer les barques à la face des hommes — qui vivifie le cœur des femmes enceintes — et qui aime la multiplication des troupeaux.

« XII. — Quand tu t'es levé dans la cité du Prince, — alors le riche est rassasié — le petit fait fi des lotus, — toute chose est solide et de bonne qualité, — tous les herbages sont à ses enfants. — Oublie-t-il de donner à

1. C'est une allusion aux querelles et aux procès que la répartition des eaux occasionnait dans les années de crue médiocre ou mauvaise : quand l'inondation est abondante, les disputes cessent.

2. Ici encore le texte est corrompu : je l'ai corrigé en prenant pour modèle les phrases où l'on dit d'un personnage haut placé *qu'il entre* devant le roi *au milieu des paroles élogieuses, et sort au milieu des chants*, — ÂQOU KHIR MOUDÎTOU PIROU KHIR HOSÎTOU (C. 26 du Louvre, dans PIERRET, *Recueil des inscriptions inédites*, t. II, p. 25, l. 5). La cour d'Égypte avait, comme celle de Byzance, ses formules de chants et de récitatifs gradués pour marquer l'entrée et la sortie des grands personnages : le Nil, qui amène l'inondation et sort de ses sources inconnues, est comparé à l'un de ces grands personnages et acclamé comme tel, selon l'étiquette.

3. La *lourdeur* du dieu est celle de ses eaux, la peine qu'il éprouve à se répandre sur les terres.

4. Sur l'identité de *Shopsou*, le dieu de la richesse, avec Thot, l'ibis ou le cynocéphale, seigneur des lettres et des chants, voir BRUGSCH, *Religion und Mythologie*, p. 441.

5. Litt. : « des paroles *trompeuses* ». On enjôlait les dieux par des promesses qu'on savait ne pas pouvoir tenir : le dieu s'y laissait prendre quand même et y *répondait* par l'inondation.

manger? — le bonheur délaisse les demeures, — et la terre tombe dans le marasme. »

Le mot Nil est d'origine indécise[1] : il nous vient des Grecs, et ceux-ci l'avaient emprunté à un peuple étranger, Phéniciens ou Khîti, tribus de Libye ou d'Asie Mineure. Quand les indigènes ne voulaient pas traiter leur fleuve en dieu, en Hâpi, ils l'appelaient la mer, la rivière par excellence[2] : ils employaient vingt termes et plus pour désigner les allures variées qu'il prend selon les saisons[3], mais ils n'auraient pas su ce qu'on leur voulait si on leur avait parlé du Nil. Le nom d'Égypte appartient de même à la tradition hellénique[4]; peut-être l'a-t-elle dérivé d'un des noms religieux de Memphis, Hâikouphtah[5], que les barbares riverains de la Méditerranée durent longtemps entendre résonner à leurs oreilles, comme celui de la ville la plus importante et la plus riche que l'on connût en ces parages. Les Égyptiens s'intitulaient orgueilleusement Romitou, Rotou[6], les hommes; leur patrie était Qîmit, la terre noire[7]. D'où venaient-ils? A quelle distance dans la durée devons-

1. L'étymologie la moins invraisemblable est celle qui dérive *Neilos* de l'hébreu *nakhal, nahr*, rivière, cours d'eau (Lepsius, *Einleitung zur Chronologie der Ægypter*, p. 275); M. Groff le dérive de *Ne-ialou*, les branches du Nil dans le Delta (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 3e série, t. III, p. 165-175).

2. Voir plus haut, p. 15, ce qui est dit à ce sujet; cf. également p. 6, note 4.

3. On les trouvera énumérés en partie dans le *Papyrus Hood* du British Museum (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1282-1283; Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 5-6).

4. Il se rencontre pour la première fois dans les poèmes homériques, où il est appliqué au fleuve (*Odyssée*, IV, 355, XIV, 258) comme au pays (*Odyssée*, IV, 351, XIV, 257).

5. *Hâikouphtah*, *Hâkouphtah*, signifie *le Château des doubles du dieu Phtah*. C'est l'étymologie proposée par Brugsch (*Geogr. Ins.*, t. I, p. 83). Déjà, au siècle passé, Forster avait imaginé une dérivation analogue : *Ai-go-phtah*, qu'il traduisait *Maison mondaine de Phtah* (Jablonski, *Opuscula*, éd. Te Water, t. I, p. 426-427). On pourrait trouver une confirmation pour cette conjecture dans le nom de Héphæstia que l'on a appliqué parfois au pays : Héphæstos est en effet le dieu que les Grecs identifiaient à Phtah. Une autre hypothèse, proposée d'abord par Reinisch (*Ueber die Namen Ægyptens bei den Semiten und Griechen*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Vienne, 1859), adoptée avec de légères modifications par Ebers (*Ægypten und die Bücher Moses*, p. 132 sqq.), dérive Ægyptos de *Aï-Kaphtor*, l'île de Kaphtor; le Kaphtor de la Bible serait alors le Delta et non la Crète. Gutschmid (*Kleine Schriften*, t. I, p. 382-383), suivi par Wiedemann (*Herodots Zweites Buch*, p. 47, n. 1), y reconnait une forme archaïque mais purement grecque tirée, comme αἰγυπιός, de γύψ, vautour. « Le fleuve impétueux, avec ses bras nombreux, donnait aux Hellènes l'impression d'un oiseau de proie à l'allure puissante : le terme rare d'*Aigle*, ἀετός, qu'on applique au fleuve, fournit un appui incontestable à cette étymologie. »

6. La forme *romitou* est la plus ancienne et se trouve couramment dans les textes des Pyramides : elle a produit, par chute du *t* final, le *rômi, rômé* des Coptes, le *Pi-rômi-s* d'Hécatée de Milet et d'Hérodote (II, cxliii). *Rômi* est un des mots qui ont inspiré à M. Lieblein l'idée de chercher dans la langue des Tsiganes des traces de l'ancien égyptien (*OmZiguenerne*, dans ses *Ægyptologiske Studier*, p. 26-27; cf. *Vidensk. Selsk. Forhandlinger* de Christiania, 1870). *Rôtou, lotou*, est le même mot que *romitou*, moins la nasale médiale. Le sens ethnique en fut reconnu par Champollion (*Lettres écrites d'Egypte*, 2e éd., p. 259); E. de Rougé l'a rapproché de *Loudim*, qui désigne dans la Genèse (X, 13) le fils aîné de Mizraïm (*Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 6). Rochemonteix (*Sur les noms des fils de Mizraïm*, dans le *Journal asiatique*, 1888, VIIIe S., t. XII, p. 199-201; cf. *Œuvres diverses*, p. 86-89) y voit un nom des fellahs et du petit peuple par opposition au terme d'Anamim qui marquerait la classe riche, les *zaouat* de l'époque musulmane.

7. On trouve le résumé des discussions anciennes sur ce nom dans Champollion (*l'Egypte sous les Pharaons*, t. I, p. 101-111), et celui des recherches modernes dans Brugsch (*Geogr. Ins.*, t. I, p. 73-74). Il était connu des Grecs sous la forme *Khémia, Khimia* (*De Iside et Osiride*, § 33, éd. Parthey, p. 58, 7), mais rarement employé, au moins dans l'usage littéraire.

nous reporter le moment de leur arrivée? Les plus anciens monuments que nous possédions jusqu'à ce jour ne nous mènent pas au delà de six mille ans; mais ils sont d'un art si fin, si bien arrêté dans ses grandes lignes, ils nous révèlent un système d'administration, de gouvernement et de religion si ingénieusement combiné, qu'on devine derrière eux un long passé de siècles accumulés. On éprouvera toujours quelque difficulté à évaluer avec certitude le temps qu'il fallut à un peuple aussi bien doué que l'étaient les Égyptiens pour monter de la barbarie à la culture élevée : je crois pourtant qu'on ne se trompera guère si on leur accorde quarante ou cinquante siècles afin de conduire à bien une œuvre aussi compliquée, et si l'on place leurs débuts à huit ou dix mille ans avant notre ère[1]. Leur horizon premier s'enfermait entre des bornes étroites. A l'ouest, leur regard s'égarait sur les plateaux ravinés du désert Libyque, sans pouvoir atteindre aux sommets fabuleux de Manou où le soleil se couchait chaque soir[2]; mais à l'est, ils apercevaient de la vallée le pic de Bâkhou, qui marquait la limite des régions accessibles aux humains[3]. Le To-noutri, la Terre des dieux, commençait au delà; les brises qui passaient sur elle s'y imprégnaient de ses parfums et les apportaient parfois aux mortels égarés dans le désert[4]. Le monde s'arrêtait au nord vers les lagunes du Delta : les îlots inaccessibles qu'elles contenaient offraient, croyait-on, un séjour aux âmes après la mort[5]. Au sud, les connaissances précises ne dépassaient guère les défilés du Gebel Silsiléh, où les derniers débris du seuil de grès n'avaient peut-être pas entièrement disparu : le canton situé par delà, le Konousît, demeurait encore une contrée étrangère, presque mythique, que la cataracte rattachait directement au ciel[6]. Longtemps

1. C'est le chiffre qu'admet Chabas, l'un des savants les moins disposés qu'il y ait à prêter une antiquité exagérée aux races humaines (*Etudes sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 6-10).

2. Sur les monts de *Manou*, voir ce qui est dit plus haut, p. 19-20.

3. Brugsch (*Die altägyptische Völkertafel*, dans les *Verhandlungen des 5ten Orientalisten-Congresses*, t. II, p. 62-64) identifie le mont Bâkhou avec la montagne des Émeraudes de la géographie classique, aujourd'hui Gebel Zabarah. Le nom de Bâkhou ne paraît pas avoir été restreint à une chaîne de faible étendue. Les textes prouvent qu'il a été appliqué à plusieurs des montagnes situées au nord du Gebel Zabarah, en particulier au Gebel Doukhân. L'un des pics de cette région, le Gebel Ghârib, atteint 1 885 mètres de hauteur (Schweinfurth, *la Terra incognita dell' Egitto propiamente detto*, dans l'*Esploratore*, 1878), et s'aperçoit de fort loin.

4. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 382-385, 396-398, 1231, 1234-1236. Les parfums et les bois odorants de la *Terre Divine* étaient célèbres en Égypte : le voyageur ou le chasseur qui traversait le désert « pouvait-il ne pas être vivement impressionné en sentant tout à coup, au milieu du désert, l'odeur pénétrante du *roboul* (*Pulicharia undulata* Schweinf.), dont le parfum nous a poursuivis une fois pendant une journée et deux nuits, sans que nous pussions, à certains endroits, en définir l'origine, par exemple lorsque nous traversions des espaces de terrains sans traces aucunes de végétation! » (Golenischeff, *Une excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 93-94).

5. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 12-14 (cf. la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XVII, t. 259-261). M. Lauth, le premier (*Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 53 sqq.) montra que le séjour des morts égyptiens, la *Sokhit Iarou*, était localisé dans un canton du Delta.

6. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 17-18 (cf. la *Revue de l'histoire des Religions*, t. XVIII, p. 269-270).

après que les Égyptiens eurent rompu ce cercle étroit, le nom des localités qui avaient comme jalonné leurs frontières resta lié dans leur esprit à l'idée des quatre points cardinaux. Bâkhou et Manou leur fournirent l'expression la plus fréquente de l'est et de l'ouest lointains[1] : Nekhabît et Bouto, les plus peuplées des villes qui avoisinaient le Gebel Silsiléh et les étangs du Delta, s'opposèrent l'une à l'autre pour désigner le midi et le nord[2]. C'est dans cet espace restreint que la civilisation égyptienne germa et mûrit, comme en vase clos. Ce qu'étaient les peuples qui la développèrent, le pays d'où ils sortaient, les races auxquelles ils appartenaient, nul ne le sait aujourd'hui. Le plus grand nombre leur attribue l'Asie pour berceau[3], mais sans pouvoir se mettre d'accord, lorsqu'il s'agit de déterminer la route qu'ils ont suivie pour émigrer en Afrique. Les uns pensent qu'ils prirent la voie la plus courte à travers l'isthme de Suez[4], d'autres les obligent à des pérégrinations plus longues et à un itinéraire plus compliqué. Ils auraient franchi le détroit de Bab-el-Mandeb, puis les montagnes abyssines; à force de remonter vers le nord en longeant le Nil, ils seraient descendus enfin dans ce qui est notre Égypte d'à présent[5]. A examiner les choses d'un peu près, il faut bien reconnaître que l'hypothèse d'une origine asiatique, si séduisante qu'elle paraisse, est assez malaisée à défendre. Le gros de la population égyptienne présente les caractères des races blanches qu'on trouve installées de toute antiquité dans les parties du continent libyen qui bordent la Méditerranée : il est originaire de l'Afrique même et se transporta en Égypte par l'ouest ou par le sud-ouest[6]. Peut-être rencontra-t-il dans la vallée quelque peuplade

1. Brugsch, *Ueber den Ost- und Westpunkt des Sonnenlaufes nach den altägyptischen Vorstellungen*, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 73-76.

2. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 213-215, 351-353.

3. La plupart des égyptologues contemporains, Brugsch, Ebers, Lauth, Lieblein, se sont ralliés à cette opinion à la suite d'E. de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 1-11) : la note extrême en ce sens a été donnée par l'assyriologue Hommel, qui penche à dériver entièrement la civilisation égyptienne de la babylonienne. Après avoir énoncé sommairement cette thèse dans sa *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 12 sqq., il l'a exposée tout au long dans un traité spécial, *Der Babylonische Ursprung der ägyptischen Kultur*, 1892, où il essaye de démontrer que les mythes héliopolitains, et par suite la religion entière de l'Égypte, sont dérivés des cultes d'Eridou : le nom *Onou*, *Aounou*, de la cité égyptienne serait identique à celui de *Noun-ki*, *Noun*, que porte la chaldéenne.

4. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 4; Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 8; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 21 sqq.

5. Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, p. 41, *l'Égypte* (trad. française), t. II, p. 230; Dümichen, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 118-119. Brugsch s'est rallié à cette opinion dans ses *Ægyptische Beiträge zur Völkerkunde der ältesten Welt* (*Deutsche Revue*, 1881, p. 48).

6. C'est la théorie que les naturalistes et les ethnologues admettent de préférence (R. Hartmann, *Die Nigritier*, t. I, p. 180 sqq.; Morton, d'abord hostile à cette opinion, s'y est rallié dans les *Transactions of the American Ethnological Society*, t. III, p. 215; cf. Nott-Gliddon, *Types of Mankind*, p. 318; Hamy, *Aperçu sur les races humaines de la basse vallée du Nil*, dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1886, p. 718-743). Un égyptologue de Vienne, M. Reinisch, soutient même, non seulement que les Égyptiens sont des Africains d'origine, mais que « les races humaines de l'Ancien Monde, Europe, Asie et Afrique, descendent d'une seule famille dont le siège originel était au bord des

noire qu'il détruisit ou qu'il refoula[1]; peut-être y fut-il accru après coup d'éléments asiatiques introduits par l'isthme et par les marais du Delta. D'où qu'on fasse venir ces ancêtres des Égyptiens, à peine établis aux bords du Nil, le pays les conquit et se les assimila comme il n'a cessé de faire les étrangers qui s'y établissent : au moment où l'histoire commence pour nous, tout ce qui habitait l'Égypte n'avait plus qu'une seule langue et ne formait plus qu'un seul peuple depuis longtemps.

La langue paraît tenir aux idiomes sémitiques par beaucoup de ses racines[2]. Elle construit comme eux ses pronoms des personnes, suffixes ou absolus[3]; l'un des temps de la conjugaison, le plus simple et le plus archaïque, est composé avec des affixes identiques de part et d'autre. Sans insister sur ces rapprochements qui laissent prise au doute, on peut presque affirmer que la plupart des procédés grammaticaux en usage dans les langues sémitiques se retrouvent dans l'égyptien à l'état rudimentaire. On dirait que le parler des habitants de l'Égypte et ceux des peuples sémites, après avoir appartenu à un même groupe, se sont séparés de très bonne heure, dans un temps où leur vocabulaire et leur système grammatical flottaient encore. Soumises à des influences différentes, les deux familles auraient traité de façon diverse les éléments qu'elles possédaient en commun. Tandis que l'égyptien, cultivé plus tôt, s'arrêtait dans sa croissance, les dialectes sémitiques continuaient à se développer pendant des siècles : « S'il y a un rapport de souche évident

grands lacs de l'Afrique équatoriale » (*Der einheitliche Ursprung der Sprachen der Alten Welt, nachgewiesen durch Vergleichung der Afrikanischen, Erytræischen und Indogermanischen Sprachen, mit Zugrundlegung des Teda*, Vienne, 1873, p. X).

1. Lepsius, *Ueber die Annahme eines sogenannten prähistorischen Steinalters in Ægypten*, dans la *Zeitschrift*, 1870, p. 92 sqq. ; Lefébure, *le Cham et l'Adam égyptiens*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie biblique, t. X, p. 172-173.

2. C'est l'opinion la plus accréditée parmi les égyptologues, depuis les recherches de Benfey, *Ueber das Verhältniss der Ægyptischen Sprache zum Semitischen Sprachstamm*, 1844; cf. Schwartze, *Das Alte Ægypten*, t. I, 2tes Th., p. 2003 sqq.; E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 2-4; Lepsius, *Ueber die Annahme*, dans la *Zeitschrift*, 1870, p. 91-92; Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 8-9; Ed. Meyer, *Geschichte des alten Ægyptens*, p. 23. Erman (*Ægypten*, p. 54-55) est tenté d'expliquer la parenté qu'on découvre entre l'égyptien et les idiomes du nord de l'Afrique par l'action d'une série d'immigrations qui auraient eu lieu à des époques différentes, probablement assez éloignées l'une de l'autre : un premier flot de peuples blancs aurait recouvert l'Égypte très anciennement, un autre la Syrie et l'Arabie, un troisième enfin l'Afrique orientale. M. Erman a publié d'ailleurs un mémoire fort substantiel, où il expose avec beaucoup de réserve les points de contact qu'on peut observer entre les langues sémitiques et l'égyptien (A. Erman, *Das Verhältniss des Ægyptischen zu den semitischen Sprachen*, dans la *Zeitschrift der Morgenländischen Gesellschafft*, t. XLVI, p. 85-129). Il faut éviter d'employer comme termes de comparaison les mots sémitiques fort nombreux qui ont été introduits dans l'égyptien classique à partir de la XVIIIe dynastie : on en trouvera une liste à peu près complète dans Bondi, *Dem Hebräisch-Phönizischen Sprachzweige angehörige Lehnwörter in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Leipzig, 1886.

3. Maspero, *Des Pronoms personnels en égyptien et dans les langues sémitiques*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, t. II, p. 1 sqq. On trouvera des conclusions différentes exposées très fortement dans le mémoire de Lepage-Renouf, *Pronominal Forms in Egyptian* (*Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1888-1889, p. 247-264).

entre la langue de l'Égypte et celle de l'Asie, ce rapport est cependant assez éloigné pour laisser au peuple égyptien une physionomie distincte[1] ». Nous la connaissons et par les portraits sculptés ou peints, et par les milliers de cadavres momifiés qui sont sortis des hypogées[2]. L'Égyptien du type le plus noble était grand, élancé, avec quelque chose de fier et d'impérieux dans le port de la tête et dans le maintien. Il avait les épaules larges et pleines, les pectoraux saillants et vigoureux, les bras nerveux, la main fine et longue, les hanches peu développées, les jambes sèches : le détail du genou et les muscles du mollet s'accusent assez fortement sous la peau, les pieds allongés, minces, cambrés faiblement, s'aplatissent à l'extrémité par l'habitude d'aller sans chaussure. La tête est plutôt courte, le visage ovale, le front fuit modérément en arrière; les yeux s'ouvrent bien et grandement, les pommettes ne présentent pas un relief trop accentué, le nez est assez fort, droit ou de courbe aquiline; la bouche est longue, la lèvre charnue et légèrement bordée, les dents sont petites, égales, bien plantées et remarquablement saines; les oreilles s'attachent haut à la tempe. La peau, blanche à la naissance, brunit plus ou moins vite, selon qu'elle est plus ou moins attaquée du soleil[4]. Les hommes sont généralement enluminés de rouge dans les tableaux : en fait, on aurait observé parmi eux toutes les nuances qu'on remarque chez la population actuelle, depuis le rose le plus délicat jusqu'au ton du bronze enfumé. Les femmes, qui s'exposaient moins au grand jour, sont d'ordinaire peintes en jaune : leur teint se maintenait d'autant plus doux qu'elles appartenaient à une classe plus élevée. Les cheveux tendaient à onduler, même à friser en petits anneaux, mais sans jamais tourner à la laine des nègres; la barbe était clairsemée et ne poussait dru qu'au menton.



ÉGYPTIEN DU TYPE NOBLE[3].

1. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 3.
2. Tous les traits des deux portraits qui suivent ont été empruntés soit aux statues, soit aux bas-reliefs, soit aux très nombreuses momies que j'ai eu l'occasion de voir et d'étudier pendant mon séjour en Égypte. Ils concordent presque avec ceux qu'a tracés Hamy, *Aperçu sur les races humaines de la basse vallée du Nil*, p. 4 sqq. (cf. *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1886, p. 721 sqq.).
3. *Statue de Rânofir (Ve dynastie) au musée de Gizéh, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.*
4. Sur cette question, cf. en dernier lieu R. Virchow, *Anthropologie Ægyptens*, dans la *Correspondenz-Blatt der Deutschen Anthropologischen Gesellschaft*, 1888, n° 10, p. 107 sqq.

Voilà le type le plus haut; le plus commun était trapu, courtaud et lourd. La poitrine et les épaules semblent s'y élargir, au détriment du bassin et des hanches, si bien que la disproportion entre le haut et le bas du corps devient choquante et disgracieuse. Le crâne est allongé, un peu refoulé, un peu surbaissé du sommet; les traits sont grossiers et comme taillés dans la chair à grands coups d'ébauchoir. Petits yeux bridés, nez bref flanqué de narines étalées largement, joues rondes, menton carré, lèvres épaisses mais non renversées; cette physionomie ingrate et risible parfois s'anime d'une expression rusée qui rappelle la mine matoise de nos vieux paysans, souvent s'éclaire d'un reflet de douceur et de bonté triste. Les caractères extérieurs de ces deux types principaux, dont les variétés infinies se rencontrent sur les monuments anciens, se perçoivent encore de nos jours sur le vivant[2]. Le profil d'une momie thébaine, ramassée au hasard dans la nécropole de la XVIII[e] dynastie, et placée en regard du portrait d'un paysan de Louxor, pourrait presque passer pour un portrait de famille[3], des aventuriers bisharis ont hérité la face d'un grand seigneur con-

ÉGYPTIEN DU TYPE COMMUN[1].

TÊTE DE MOMIE THÉBAINE.



TÊTE D'UN FELLAH DE LA HAUTE-ÉGYPTE.

1. *Statue d'Ousiri au musée de Gizéh (VI[e] dynastie), d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.*

2. Selon Virchow (*Anthropologie Ægyptens*, l. I), cette impression ne serait pas justifiée par les faits. Divers orientalistes, surtout Birch (*Egypt from the earliest Times to B. C.*, 309-310) et Sayce (*The Ancient Empires of the East*, p. 309-310), avaient relevé des différences considérables dans le type des personnages représentés sur les monuments des différentes époques. Virchow (*Die Mumien der Könige in Museum von Bulaq*, p. 17, cf. *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1888, p. 782-783, et *Anthropologie Ægyptens*, l. I) s'est efforcé de montrer que la différence était plus grande encore qu'on ne l'avait dit avant lui; l'égyptien ancien aurait été brachycéphale, tandis que le moderne est décidément dolichocéphale.

3. *Description de l'Égypte, Ant.*, t. II, pl. XLIX, fig. 1, et le texte de Jomard (t. II, p. 78-79). « J'ai

temporain de Khéops, une fellahine prise au hasard dans un coin du Delta porte sur les épaules la tête d'un roi antérieur aux Hyksos, et tel bourgeois du Caire contemple avec étonnement, au musée de Boulaq, la statue de Khéphrên ou de Séti Ier qui reproduit trait pour trait, à cinquante siècles de distance, la ressemblance de ces vieux Pharaons.

Rien ou presque rien ne nous reste des générations primitives : la plu-



UNE FELLAHINE PORTE SUR LES ÉPAULES LA TÊTE D'UN ROI ANTÉRIEUR AUX HYKSOS[1].

part des armes et des outils en silex taillés qu'on a découverts en différents lieux ne sauraient jusqu'à présent leur être attribués de façon authentique[2]. Les habitants de l'Égypte ont continué d'employer la pierre, où d'autres peuples usaient déjà des métaux. Ils fabriquaient des pointes de flèches, des marteaux, des couteaux, des grattoirs en pierre sous les Pharaons, sous les

essayé une fois, ajoute cet auteur, de dessiner une coiffure à la turque sur une tête copiée d'après une momie. Ayant demandé à quelqu'un qui connaissait parfaitement tous les grands personnages du Caire, auquel des cheykhs ressemblait cette figure, il me nomma sans hésiter un cheykh du divan, auquel en effet elle ressemblait beaucoup. » Hamy a institué une comparaison analogue et des plus frappantes entre la tête signalée par Jomard et le portrait d'un fellah de la Haute-Égypte peint par Lefébure pour les collections du Muséum d'Histoire naturelle (*Aperçu des races humaines de la basse vallée du Nil*, p. 10-12 ; cf. *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1886, p. 727-729) : ce sont les deux types reproduits par Faucher-Gudin à la page 48, l'un au-dessus de l'autre.

1. *Le portrait, pris originairement à part, a été reporté sur une photographie de Naville, représentant une fellahine accroupie auprès d'une tête colossale ; le nez de cette dernière a été restauré.*

2. La question, soulevée pour la première fois par Hamy et Fr. Lenormant (*Découvertes de restes de l'âge de pierre en Égypte*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 22 nov. 1869), a donné lieu à une longue polémique à laquelle la plupart des savants de l'Europe ont pris part. La bibliographie en est donnée presque complète par SALOMON REINACH, *Description raisonnée du musée de Saint-Germain*, t. I, p. 87-88. L'examen des lieux me porte à croire, comme Mariette, que nul des ateliers signalés jusqu'à présent n'est antérieur à l'époque historique.

Romains, pendant toute la durée du moyen âge, et la mode n'en a pas cessé entièrement[1] : ces objets et les ateliers où on les façonnait peuvent donc être moins anciens que la plupart des monuments hiéroglyphiques. Mais, à défaut d'œuvres qui remontent aux premiers âges, on rencontre à l'époque historique nombre de pratiques et d'usages qui contrastent avec l'état général des mœurs : si on les rapproche des coutumes analogues des nations barbares, la comparaison les éclaire, les complète, et nous y montre les survivances des moments successifs par lesquels le peuple égyptien a dû passer avant de parvenir à sa constitution définitive. Nous savons par exemple que, même sous les Césars, on choisissait la plus jolie fille qu'il y eût parmi les familles nobles de Thèbes, pour la consacrer dans le temple d'Amon : une fois vouée au dieu, non seulement elle avait le droit de se livrer selon son caprice à qui bon lui semblait, mais elle gagnait honneur et profit en son métier, et trouvait toujours à se marier richement, quand l'âge l'obligeait à prendre sa retraite[2]. Les Thébaines ne sont pas les seules au monde à qui pareille licence fut accordée ou imposée par les lois; mais partout où l'on voit une pratique de ce genre en pays civilisé, on ne tarde pas à y reconnaître une coutume d'autrefois dégénérée par la suite des siècles en fonction religieuse[3]. L'institution des courtisanes d'Amon est le legs d'un temps où le mariage n'existait pas encore, et où toutes les femmes d'une même tribu ou d'un même groupe se devaient indifféremment à tous les hommes[4]. L'âge et la maternité les dispensaient de cette obligation, et leur évitaient ces incestes entre mère et fils dont on a la preuve chez d'autres peuples[5], mais l'union du père et de la fille n'était peut-être pas entièrement prohibée[6], et l'on réputait celle du frère et de la

1. Toute une collection d'outils en pierre, la plupart emmanchés de bois, haches, herminettes, couteaux, faucilles, a été retrouvée par M. Petrie dans les ruines de Kahoun à l'entrée du Fayoum (*Illahun, Kahun and Gurob*, p. 12, 51-55) : elle remonte au temps de la XIIe dynastie, à plus de trois mille ans avant notre ère. Mariette avait signalé à la curiosité du monde savant (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1869-1871, 1re série, t. XI, p. 58; cf. *De l'âge de la pierre en Egypte*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 129) un des réis de l'administration des fouilles, le copte Salîb d'Abydos, qui se rasait la tête avec un couteau en silex, comme c'était, disait-il, la coutume générale dans sa jeunesse, entre 1820 et 1835. J'ai connu ce personnage, qui est mort en 1887, à l'âge de quatre-vingts ans passés : il était encore fidèle à son outil de pierre, mais ses fils et toute la population d'El-Kharbéh ne se servaient plus que de rasoirs en métal. Comme, après l'opération, son crâne était raclé presque à vif, il se couvrait la tête de feuilles dont la fraîcheur calmait l'inflammation de la peau.

2. Strabon, liv. XVII, § 46, p. 817; Diodore (I, 47) ne parle que des tombeaux de ces *Pallacides d'Amon*, dont son garant, Hécatée d'Abdère, ne paraît pas avoir connu le genre de vie.

3. Lippert, *Kulturgeschichte der Menschheit in ihrem organischen Aufbau*, t. II, p. 15.

4. Voir le développement complet et les preuves de la théorie sur laquelle repose cette appréciation du fait dans Lippert, *Kulturgeschichte der Menschheit*, t. II, p. 6 sqq.

5. Ainsi, chez les Mèdes, la classe des Mages au témoignage de Xanthos de Lydie (fragm. 28, dans Müller-Didot, *Frag. hist. græc.*, t. I, p. 43) et de Ctésias (fragm. 30, éd. Müller-Didot, p. 60).

6. E. de Rougé pensait que Ramsès II avait épousé deux au moins de ses filles, Bint-Anati et Honîttooui; Wiedemann (*Ægyptische Geschichte*, p. 622) admet que Psamitik Ier avait pris de même pour femme Nitocris, qu'il avait eue de la princesse thébaine Shapenouapit. Les rois achéménides en agissaient de même : Artaxerxès épousa deux de ses propres filles (Plutarque, *Artaxerxès*, § 27).

sœur la plus juste et la plus naturelle[1] : les mots *frère* et *sœur* prennent dans les chants d'amour égyptiens la même signification que chez nous ceux d'*amant* ou de *maîtresse*[2]. La paternité demeurait nécessairement douteuse dans une communauté de ce genre, et, par suite, le lien entre pères et enfants assez léger : il n'y avait famille, au sens où nous entendons ce terme, qu'autour de la femme devenue mère. La parenté par les femmes était donc la seule qu'on admît ouvertement, et les enfants indiquaient leur filiation par le nom de la mère seule[3]. Quand la femme cessa d'appartenir à tous et se réserva pour un seul mari, l'homme conserva le privilège de s'attacher autant d'épouses qu'il voulait ou pouvait en nourrir, à commencer par ses propres sœurs; mais toutes ne jouirent point de droits identiques. Les unes, nées des mêmes parents que lui ou issues d'un sang égal au sien, conservaient leur indépendance : si la loi le proclamait le maître, *nîbou*, auquel elles devaient obéissance et fidélité[4], elles étaient maîtresses de maison, *nîbît pirou*, en même temps qu'épouses, *hîmîtou*, et ce titre exprime en deux mots leur condition[5]. Chacune d'elles occupait en effet sa maison, *pirou*, qu'elle tenait de ses parents ou de son mari, et dont elle était maîtresse, *nîbît*, absolue. Elle y vivait et s'y livrait sans contrainte à tous les devoirs des femmes, alimentant le feu, broyant le grain, vaquant à la cuisine et au tissage, préparant les vêtements et les parfums, allaitant et instruisant ses enfants[6] : quand le mari lui rendait visite, c'était un hôte qu'elle accueillait sur pied d'égalité. Il semble qu'au début on plaçât ces épouses multiples sous l'autorité d'une femme plus âgée qu'elles, qu'elles considéraient comme leur

1. Le fait avait été relevé dès les temps anciens, entre autres par DIODORE, I, 27, qui le justifie en citant le mariage d'Osiris avec sa sœur Isis : le témoignage des historiens de l'époque classique est confirmé chaque jour par celui des monuments originaux.

2. MASPERO, *Études égyptiennes*, t. I, p. 221, 228, 232-233, 237, 239-240, etc.

3. Le même usage existait chez les Lyciens (HÉRODOTE, I, CLXXII; NICOLAS DE DAMAS, fragm. 129, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragm. hist. gr.*, t. III, p. 461, etc.) et chez beaucoup de peuples à demi civilisés des temps anciens ou modernes (J. LUBBOCK, *les Origines de la civilisation*, p. 139 sqq.). Le premier qui l'ait signalé en Égypte est, à ma connaissance, SCHOW, *Charta Papyracea græce scripta Musei Borgiani Velitris*, p. XXXIV-XXXV.

4. Sur les plus anciens monuments que nous possédions, la femme dit d'elle-même qu'elle est « *la dévouée à son maître — qui fait ce que son maître aime*, chaque jour, et que *son maître* aime à cause de cela » (LEPSIUS, *Denkm.*, II, 10 *b*) : c'est de même qu'un serviteur ou le favori d'un roi dit « qu'il aime *son maître* et que *son maître* l'aime » (LEPSIUS, *Denkm.*, II, 20).

5. Le titre *nibit pirou* est interprété d'ordinaire comme si la femme qui le porte était *maîtresse de la maison de son mari*. M. Petrie (*A Season in Egypt*, p. 8-9) a reconnu que cette traduction n'est pas exacte et a proposé de voir des veuves dans les femmes qu'on dit *nibit pirou*. Cette explication ne tient pas devant les passages où une femme, mariée ou non, dit à son amant : « Mon bel ami, mon désir est de partager tes biens comme ta *maîtresse de maison* » (MASPERO, *Études égyptiennes*, t. I, p. 247); évidemment elle ne demande pas encore à devenir *la veuve* de son bien-aimé. L'interprétation proposée ici m'a été suggérée par un genre de mariage que pratiquent encore plusieurs tribus de l'Afrique et de l'Amérique (LIPPERT, *Kulturgeschichte der Menschheit*, t. II, p. 27 sqq.).

6. Voir le tableau touchant que l'auteur du *Papyrus moral de Boulaq* trace de la bonne mère, à la fin de l'époque thébaine (CHABAS, *l'Égyptologie*, t. II, p. 42-54).

mère et qui défendait leurs droits et leurs intérêts contre le maître, mais l'usage en disparut des familles humaines et ne subsistait plus à l'époque historique que chez les divines : les chanteuses consacrées à Amon et à d'autres dieux obéissaient à plusieurs supérieures, dont la principale, ordinairement veuve d'un roi ou d'un grand prêtre, s'intitulait *supérieure en chef des dames du harem d'Amon*[1]. A côté des épouses il y avait les concubines, esclaves achetées ou nées dans la maison, prisonnières de guerre, égyptiennes de classe inférieure, qui étaient la chose de l'homme et dont il pouvait faire ce que bon lui semblait[2]. Tous les enfants d'un même père comptaient légitimes, que la mère fût épouse ou comme concubine, mais sans obtenir entièrement les mêmes avantages : ceux d'entre eux qui naissaient d'un frère ou d'une sœur unis en légitime mariage prenaient le pas sur ceux dont la mère était une épouse de sang différent ou une esclave[3]. Dans un système de famille constitué de la sorte, la femme a tout l'air de jouer le premier rôle. Les enfants se réclamaient de leur mère. Le mari semblait entrer dans la maison de ses épouses plutôt que ses épouses entrer dans la sienne, et il en retirait une apparence d'infériorité si sensible que les Grecs s'y laissèrent tromper. Ils affirmèrent que la femme était reine en Égypte; au moment du mariage, l'homme lui promettait obéissance et s'engageait par contrat à n'élever aucune objection contre ce qu'elle pourrait lui commander[4].

Il faut donc avouer que les premiers Égyptiens étaient de demi-sauvages, analogues à ceux qui vivent encore en Afrique ou en Amérique, organisés comme eux, outillés comme eux[5]. Un petit nombre demeurèrent au désert, dans les oasis de la Libye à l'est, ou dans les vallées profondes de la Terre

1. La plupart des princesses de la famille des grands prêtres d'Amon Thébain avaient ce titre (Maspero, *les Momies royales de Déîr-el-Baharî*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, p. 575-580). Dans le genre de mariage africain moderne, auquel je compare le plus ancien mariage égyptien, les épouses d'un même homme sont réunies sous l'autorité d'une vieille femme à laquelle elles donnent le titre de mère : le harem du dieu formerait dans cette hypothèse une communauté de ce genre où les plus vieilles sont les supérieures des plus jeunes. Ici encore la famille divine aurait conservé une institution qui n'existait plus de longue date dans la famille humaine.

2. Une des concubines de Khnoumhotpou à Beni-Hassan, après avoir donné un fils à son maître, avait été mariée par lui à un officier inférieur, dont elle avait d'autres enfants (Champollion, *Monuments de l'Egypte*, t. II, p. 390, 392, 415; Lepsius, *Denkm.*, t. II, 128, 130, 132).

3. Cela ressort, comme nous aurons occasion de le voir dans le second volume, de l'histoire des enfants de Thoutmosis Ier et des autres princes de la famille des Ahmessides.

4. Diodore de Sicile, I, 80. Ici, comme dans tout ce qu'il dit de l'Égypte, Diodore de Sicile a puisé largement au roman historique et philosophique d'Hécatée d'Abdère.

5. Il n'y a eu jusqu'à présent que peu d'efforts tentés pour reconstituer ces premiers temps de l'Égypte : M. Erman (*Ægypten*, p. 59-60) et M. Ed. Meyer (*Geschichte Ægyptens*, p. 24-30) leur ont consacré quelques pages à peine. L'examen des signes de l'écriture m'a fourni plusieurs renseignements heureux : ils nous ont conservé parfois l'image d'objets et, par suite, le souvenir d'usages en vigueur au temps où on les traça pour la première fois (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 5, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1890-1891, t. XIII, p. 310-311; Petrie, *Epigraphy in Egyptian Research*, dans l'*Asiatic and Quarterly Review*, 1891, p. 315-320, *Medum*, p. 29-34).

Rouge — Doshirît, To Doshirou, — entre le Nil et la Mer : la pauvreté du pays les maintint toujours dans leur grossièreté native[1]. Les autres, descendus sur la Terre Noire, s'y policèrent progressivement. Leurs maisons étaient, de même que celles des fellahs d'aujourd'hui, des cahutes basses, en clayonnages enduits de terre battue ou en briques séchées au soleil. Elles renfermaient une chambre unique, oblongue ou carrée, sans ouverture que la porte[3] : celles des plus riches étaient seules assez larges pour qu'on jugeât prudent d'en étayer le toit au moyen d'un ou plusieurs troncs d'arbre qui remplissaient l'office de colonnes[4]. Des vases en terre cuite tournés à la main[5], des nattes de jonc ou de paille tressée, deux pierres plates à broyer le grain[6], quelques meubles en bois, escabeaux, chevets où appuyer la tête pendant la nuit[7], en composaient tout le mobilier. Les hommes allaient à peu près nus, sauf les nobles, qui se paraient d'une peau de panthère, tantôt jetée sur les épaules[8], tantôt serrée autour des reins et couvrant le bas-ventre, ainsi que plusieurs tableaux nous montrent plus tard les nègres du Haut-Nil ;



PRISONNIERS NÈGRES VÊTUS DU PAGNE EN PEAU DE PANTHÈRE[2].

1. Les Égyptiens, même des basses époques, n'avaient pas cependant oublié les liens de commune origine qui les rattachaient à ces tribus demeurées à l'état barbare (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 975).

2. *XIXe dynastie; dessin de Faucher-Gudin, d'après* Rosellini, *Monumenti storici*, pl. LXXXV. Ce sont des Nègres du Haut-Nil, prisonniers de Ramsès II, à Ibsamboul.

3. C'est ainsi que la représentent les signes , et leurs variantes, qui ont servi de toute antiquité à rendre, dans l'écriture courante, l'idée de maison et d'habitation en général.

4. Les signes , et leurs variantes montrent un kiosque étayé d'un tronc d'arbre fourchu.

5. On en a trouvé des fragments plus ou moins authentiques dans divers endroits de l'Égypte (Arcelin, *Industrie primitive en Egypte et en Syrie*, p. 22).

6. Identiques à celles devant lesquelles les broyeuses de grain du musée de Gizéh sont agenouillées (Mariette, *Album photographique*, pl. XX ; Maspero, *Guide du visiteur*, p. 220, nos 1012-1013).

7. Hamy, *Note sur les chevets des anciens Egyptiens et sur les affinités ethniques que manifeste leur emploi*, dans les *Études dédiées à Leemans*, p. 32-34. Le rôle que le chevet joue comme déterminatif des verbes exprimant l'idée de *porter* dans les textes de l'ancien empire, montre surabondamment la haute antiquité de son emploi (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 28, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 321-322).

8. C'est la peau de panthère qu'on voit, entre autres, sur les épaules des prisonniers nègres à la XVIIIe dynastie (Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 259, n° 13 *c*, *d*); elle est de rigueur pour certains ordres de prêtres ou de personnages accomplissant des fonctions sacerdotales d'un ordre déterminé (Statues A 60, 66, 72, 76 du Louvre, E. de Rougé, *Notice sommaire des Monuments de la Galerie égyptienne*, 1872, p. 44, 36, 38, 39; Lepsius, *Denkm.*, II, 18, 19, 21, 22, 30, 31 *b*, 32, etc. ; cf. Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 181-182 ; Erman, *Ægypten*, p. 286). Le costume sacerdotal est ici, comme dans beaucoup d'autres cas, le costume passé de mode du chef de famille ou du noble en cérémonie. Les individus qui possédaient héréditairement, ou qui avaient obtenu le

la queue de l'animal leur traînait sur les talons[1]. Je pense bien qu'au début ils s'enduisaient tous les membres de graisse ou d'huile[2] et qu'ils se tatouaient, au moins en partie, la face et le corps, mais la pratique ne s'en conserva que dans les classes inférieures[3]. En revanche, on ne cessa jamais de se farder. Pour que la toilette du visage fût complète, il fallait qu'un trait de poudre d'antimoine accentuât l'arc des sourcils, cernât en noir le tour des yeux et se prolongeât en s'évasant légèrement jusqu'au milieu de la tempe; une couche de couleur verte empâtait le dessous de la paupière inférieure[4], de l'ocre et du carmin avivaient le ton des joues et des lèvres[5]. La chevelure nattée, bouclée, huilée, feutrée de graisse, formait un édifice aussi compliqué chez l'homme que chez la femme. Était-elle trop courte? on lui substituait une perruque noire ou bleue dressée avec beaucoup d'habileté[6] : des plumes d'autruche se balançaient sur la tête des guerriers[7], et une grosse tresse, plaquée derrière l'oreille droite, distinguait les chefs militaires ou religieux de leurs subordonnés[8]. Quand l'art de tisser se fut répandu, la ceinture et le pagne en

droit de revêtir à l'occasion la peau de panthère, recevaient sous l'ancien empire le titre de *Oîrou bousit*, « *grands de la fourrure* » (MARIETTE, *les Mastabas*, p. 252, 253, 254, 275, etc.).

1. WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 259, n° 84, 9-13, et p. 272, n° 88.

2. Les fellahs de la Haute-Égypte et les Nubiens se frottent encore aujourd'hui le corps de l'huile qu'ils extraient du ricin commun : elle les préserve contre les moustiques et empêche leur peau de se gercer au soleil. L'huile de ricin est l'huile de *kiki*, dont parle Hérodote (II, XCIV). Elle s'appelait *saqnounou*, en transcription grecque *psagdas* avec l'article masculin *p* de l'égyptien; la forme simple, sans article, Σάγδας se rencontre chez Hésychius.

3. CHAMPOLLION, *Monuments*, t. I, pl. CCCLXXXI *bis*, 4; ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. XLI, texte, t. II, p. 21-22, où l'on voit des femmes tatouées au sein. Encore sur la plupart des bas-reliefs des temples de Philæ et d'Ombos, les déesses et les reines ont le sein tailladé de longues incisions qui, partant de la circonférence, se rejoignent à la base du mamelon comme en un centre. Les cartonnages d'Akhmîm montrent qu'à l'époque des Sévères, le tatouage était aussi commun qu'il l'est aujourd'hui chez la petite bourgeoisie de province et chez les fellahs (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. I, p. 218; cf. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VI, p. 89).

4. Le vert (*ouazit*) et la poudre noire de charbon végétal ou d'antimoine (*maszimit*) comptent parmi les offrandes indispensables au mort; mais, dès le temps des Pyramides, le vert semble avoir été chez les vivants une affectation d'archaïsme, et on ne le rencontre que sur un petit nombre de monuments, tels que les statues de Sapi au Louvre (E. DE ROUGÉ, *Notice sommaire*, p. 50, A, 36, 37, 28) et la stèle de Hathornofirhotpou à Gizéh (MASPERO, *Guide du visiteur*, p. 212-213, nos 991 et 1000). L'usage du kohol noir passait dès lors, comme aujourd'hui, pour guérir ou même pour prévenir les ophtalmies, et l'œil fardé s'appelait *ouzait*, le bien portant, nom qui s'applique couramment aux yeux du ciel, le soleil et la lune (MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 25, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 313-316).

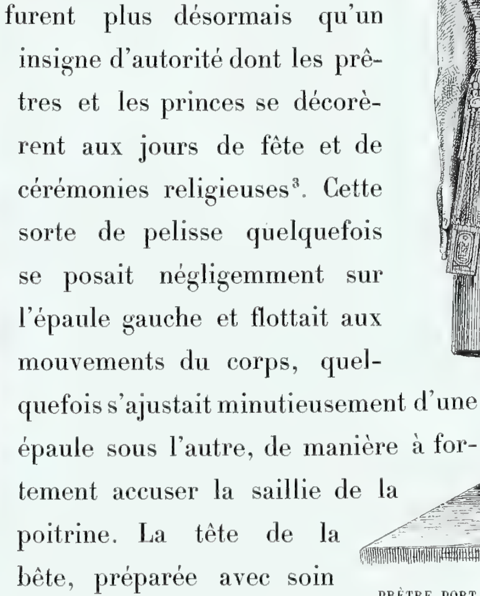
5. Les deux momies de Honittooui et de Nsitanibashrou (MASPERO, *les Momies royales de Déîr el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 577, 579) avaient été peignées et leur visage fardé au moment de l'ensevelissement : les fards de couleur diverse qu'elles portent encore en couche épaisse se composent d'ocre, de brique pilée ou de carmin incorporés à une graisse animale

6. Les perruques figurent, dès la haute antiquité, dans les listes d'offrandes; l'usage en est commun chez beaucoup des peuples sauvages de l'Afrique contemporaine. La perruque bleue a été découverte chez quelques-unes des tribus qui dépendent de l'Abyssinie, et des spécimens en ont été rapportés à Paris par Jules Borelli; on peut les étudier au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

7. On les voit sur la tête du petit signe , , , qui représente les fantassins dans l'écriture courante; plus tard, elles ne furent plus conservées que par les mercenaires d'origine libyenne.

8. A l'époque historique, les enfants seuls portent communément la tresse : chez les hommes faits elle demeure la marque des princes de famille royale ou l'indice de certaines hautes fonctions sacerdotales (WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 162, 163, 182).

toile blanche remplacèrent le vêtement en cuir[1]. Attaché à la taille, mais assez bas pour laisser le nombril à découvert, le pagne tombait souvent jusqu'au genou : souvent aussi la partie postérieure, ramenée entre les jambes, venait s'attacher en avant sur la ceinture, de manière à simuler un caleçon[2]. La queue d'animal et la peau de fauve ne furent plus désormais qu'un insigne d'autorité dont les prêtres et les princes se décorèrent aux jours de fête et de cérémonies religieuses[3]. Cette sorte de pelisse quelquefois se posait négligemment sur l'épaule gauche et flottait aux mouvements du corps, quelquefois s'ajustait minutieusement d'une épaule sous l'autre, de manière à fortement accuser la saillie de la poitrine. La tête de la bête, préparée avec soin et animée de grands yeux en émail, reposait sur l'épaule ou descendait sur le ventre du personnage; les pattes, garnies de leurs griffes, lui battaient la cuisse et les reins; les mouchetures étaient taillées de manière à simuler des étoiles à cinq branches. On endossait sur le tout, au moment de sortir, une grande couverture unie



PERSONNAGE REVÊTU DU GRAND MANTEAU PASSÉ SUR L'ÉPAULE GAUCHE[4].

PRÊTRE PORTANT LA PEAU DE PANTHÈRE EN TRAVERS DE LA POITRINE[5].

1. Les monuments de l'ancien empire nous montrent encore la ceinture en usage chez le fellah ou chez l'artisan au travail (Lepsius, *Denkm.*, II, 4, 9, 12, 23, 24, 25, 28, 35, 40, etc.).

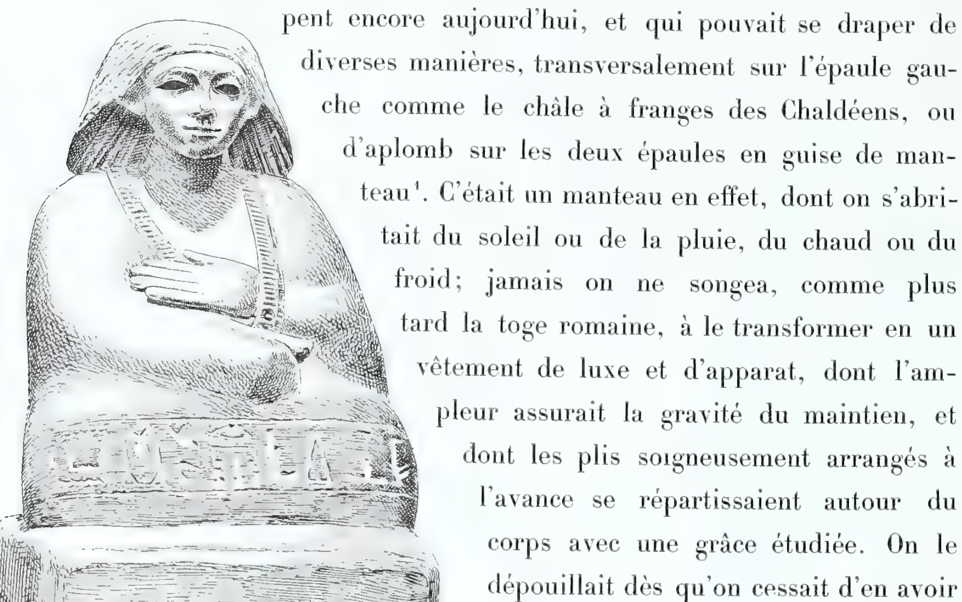
2. La première forme est figurée souvent dans Lepsius, *Denkm.*, II, p. 4, 8, 22, 25, 32, 43, etc.; la seconde dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 322. Cf. les deux statues p. 47 et 48.

3. L'usage de s'attacher une queue en paille, en filasse ou en crin existe encore aujourd'hui chez beaucoup de tribus du Haut-Nil (Élisée Reclus, *Géographie universelle*, t. IX, p. 140, 158, 165, 175, 178, etc.). Les queues d'apparat en Égypte simulaient la queue de chacal, et non, comme on dit, une queue de lion. Elles se composaient d'une partie souple, en cuir ou en crin tressé à l'ordinaire, avec une partie rigide en bois : le musée de Marseille possède un de ces appendices de bois (Maspero, *Catalogue du Musée Egyptien*, p. 92, n° 279). Elles faisaient partie du costume du mort, et l'on en trouve de deux espèces dans sa garde-robe (Visconti, *Monumenti Egiziani della raccolta del Signor Demetrio Papandriopulo*, pl. VI; Lepsius, *Ælteste Texte*, pl. 7, 37; Maspero, *Trois Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la mission du Caire*, t. I, p. 217, 225, 235).

4. *Statue en bois du musée de Gizéh (IVe dynastie), dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béchard.* — Cf. Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. 20, et *Notice des principaux monuments*, 4e édit., p. 235, n° 770; Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 219, n° 1009.

5. *Statue du 2e prophète d'Amon Aa-nen, à Turin (XVIIIe dynastie); dessin de Faucher-Gudin.*

ou velue, analogue à celle dont les Nubiens et dont les Abyssins s'enveloppent encore aujourd'hui, et qui pouvait se draper de diverses manières, transversalement sur l'épaule gauche comme le châle à franges des Chaldéens, ou d'aplomb sur les deux épaules en guise de manteau[1]. C'était un manteau en effet, dont on s'abritait du soleil ou de la pluie, du chaud ou du froid; jamais on ne songea, comme plus tard la toge romaine, à le transformer en un vêtement de luxe et d'apparat, dont l'ampleur assurait la gravité du maintien, et dont les plis soigneusement arrangés à l'avance se répartissaient autour du corps avec une grâce étudiée. On le dépouillait dès qu'on cessait d'en avoir besoin, et on le pliait. L'étoffe, fine et souple, se serrait aisément et se réduisait à ne former plus qu'un rouleau long, mince, qu'on attachait par les deux bouts et qu'on passait en bandoulière en travers du buste, comme chez nous un manteau de cavalier[3]. Les voyageurs, les bergers, tous les gens que



PERSONNAGE ENVELOPPÉ DANS LE GRAND MANTEAU[2].

1. Ce costume, auquel les égyptologues n'ont pas prêté une attention suffisante, est assez souvent représenté sur les monuments. Outre les deux statues reproduites plus haut, je pourrais citer celles d'Ouahibrî et de Thotnofir au Louvre (E. de Rougé, *Notice des Monuments de la Galerie égyptienne*, 1872, n[os] 55 et 91, p. 32, 44), puis la dame Nofrît du musée de Gizéh (Maspero, *Guide du visiteur*, n° 1050, p. 221). Thothotpou porte ce manteau dans son tombeau (Lepsius, *Denkm.*, II, 134 *e*), plusieurs employés de Khnoumhotpou et Khnoumhotpou lui-même l'ont à Béni-Hassan (Lepsius, *Denkm.*, II, 126, 127), ainsi qu'un des princes d'Éléphantine dans les tombes récemment découvertes, et beaucoup d'Égyptiens de toute classe dans les hypogées thébains (cf. un bon exemple au tombeau de Harmhabi, Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. CLVI, 2; Rosellini, *Monumenti Civili*, pl. CXVI, 1; Bouriant, *le Tombeau de Harmhabi*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. V, pl. III). S'il n'est pas plus souvent figuré, c'est, en premier lieu, que les artistes égyptiens éprouvèrent des difficultés réelles à en rendre les plis et la draperie, si rudimentaire fût-elle à côté de l'appareil compliqué des toges romaines; c'est ensuite que les tableaux représentent ordinairement soit des scènes d'intérieur, soit les travaux des champs ou des métiers divers, soit des épisodes de guerre ou des cérémonies du culte, où le manteau n'avait que faire. Chaque homme du peuple égyptien possédait pourtant le sien qui lui servait dans l'usage de la vie journalière.

2. *Statue de Khiti au musée de Gizéh* (*XII[e] et XIII[e] dynasties*), *dessin de Faucher-Gudin*; cf. Mariette, *Notice des principaux monuments*, 4[e] éd., p. 188, n° 464, *Catalogue général des Monuments d'Abydos*, p. 36, n° 361, et *Album photographique du musée de Boulaq*, pl. XXV. Elle provient d'Abydos.

3. Les exemples du manteau ainsi porté sont nombreux, bien qu'on ne les ait guère relevés; la plupart des dessinateurs, ignorant ce qu'ils avaient à représenter, l'ont interprété d'une façon peu exacte. Voici quelques cas pris au hasard : Papi I[er], en guerre contre les nomades du Sinaï, a le manteau, mais avec les deux bouts passés dans la ceinture du pagne (Lepsius, *Denkm.*, II, 116 *a*); à Zaouiét el-Maiétîn, Khounas chassant les oiseaux au boumérang en barque, l'a également, mais simplement posé sur l'épaule gauche, les deux extrémités libres et flottantes (*id.*, II, 106 *a*). Khnoumhotpou de Beni-Hassan (*id.*, II, 130), des *Khrihabi* (*id.*, 101 *b*), des surveillants (*id.*, 105 *b*, 110 *a*, etc.) ou des paysans (*id.*, 96), l'ont attaché en bandoulière : le prince de Bershéh le porte disposé en man-

leurs occupations appelaient aux champs, l'emportaient en paquet au bout de leur bâton; arrivés au lieu de leurs travaux, ils le posaient dans un coin avec leurs provisions jusqu'au moment de s'en servir[1]. Les femmes se contentaient d'abord d'un pagne identique à celui des hommes[2] : il s'élargit, s'allongea, descendit jusqu'à la cheville, remonta jusqu'au-dessous des seins, et se métamorphosa en un fourreau presque collant au corps, qu'une paire de bandes chevauchant les épaules en guise de bretelles empêcha de glisser[3]. La chaussure n'était pas d'usage journalier; à l'occasion pourtant on parait de sandales en gros cuir, en paille tressée, en joncs découpés, ou même en bois peint, ces beaux pieds égyptiens que nous voudrions peut-être un peu moins longs[4]. Hommes et femmes aimaient les bijoux et se chargeaient le cou, la poitrine, le haut des bras, les poignets, la cheville, de colliers et de bracelets à plusieurs rangs. C'étaient des files de coquillages perforés[5] mêlés à des graines, à de petits cailloux brillants ou de forme bizarre. On substitua par la suite des imitations en terre cuite aux coquilles naturelles et des pierres précieuses aux cailloux ainsi que des perles d'émail, les unes rondes, les autres allongées en poires ou en cylindres[7] :

COSTUME DE FEMME ÉGYPTIENNE : LA FILEUSE[6].

telet plissé sur les deux épaules (*id.*, 134 *b, d*). Si l'on objectait les dimensions exiguës auxquelles la pièce d'étoffe où je reconnais le manteau égyptien est réduite dans la plupart de ces représentations, je rappellerais le petit volume qu'occupe l'énorme manteau de nos cavaliers lorsqu'il est bien paqueté et passé en sautoir.

1. Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 100, n° 360, et p. 394, n° 466, où l'on voit deux manteaux roulés et déposés dans un champ, tandis que les ouvriers piochent à côté. Un porcher, qui porte son manteau en paquet au bout de son bâton, est reproduit à la page 64 du présent ouvrage.

2. On rencontre encore, dans les scènes de récolte de l'Ancien-Empire, des femmes vêtues du pagne troussé en caleçon, afin de pouvoir travailler plus à l'aise (Lepsius, *Denkm.*, II).

3. Lepsius, *Denkm.*, II, 5, 8 *c*, 11, 15, 19, 20, 21, 46, 47, 57, 58, etc.

4. Les sandales figurent aussi de tout temps parmi les objets qui complètent la garde-robe du mort (Visconti, *Monumenti Egiziani*, pl. VII; Lepsius, *Ælteste Texte*, pl. XI, p. XLIII; Maspero, *Trois Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 218, 228, 237).

5. Les nécropoles d'Abydos, surtout celles des époques les plus anciennes, nous ont rendu par milliers des coquillages percés et enfilés en colliers : ils appartiennent tous à l'espèce des cauries employées comme monnaie dans l'Afrique de nos jours (Mariette, *la Galerie de l'Egypte ancienne à l'exposition rétrospective du Trocadéro*, p. 112; Maspero, *Guide du visiteur*, p. 271, n° 4130).

6. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une des fileuses de l'Exposition universelle de 1889.* Elle avait été restituée d'après les peintures du tombeau de Khnoumhotpou, à Béni-Hassan.

7. Les colliers de graines ont été trouvés dans les nécropoles d'Abydos, de Thèbes et de Gébéléin. Schweinfurth y a reconnu, entre autres espèces, la *Cassia absus* L., « une mauvaise herbe du Soudan,

plusieurs plaquettes en bois, en os, en ivoire, en faïence, en terre colorée, percées de trous où passer les fils, maintenaient l'écart entre les rangs et fixaient les extrémités du collier[1]. Les armes étaient, au moins chez les nobles, le complément indispensable de la parure. La plupart servaient à la lutte corps à corps, bâtons, massues, lances garnies d'un os aiguisé ou d'une pointe de pierre[2], haches en silex[3], sabres et casse-tête en os et en bois de façons variées, pointus ou arrondis du bout, à lame mousse ou tranchante, assez inoffensifs en apparence, mais qui, brandis par une main vigoureuse, brisaient un bras, défonçaient une poitrine, fracassaient un crâne avec toute la précision désirable[5]. L'arc simple ou à triple courbure était l'arme favorite pour l'attaque à distance[6], mais on y joignait la fronde, la javeline et un



COLLIERS ET PERRUQUE D'HOMME[4].

dont les graines se vendent sous le nom de *chichm* au bazar des droguistes, au Caire et à Alexandrie, comme remède ophtalmique très apprécié des indigènes » (*les Dernières Découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2e sér., t. VI, p. 257). Pour les colliers de cailloux, cf. MASPERO, *Guide du visiteur*, p. 270-271, n° 4129. Un assez grand nombre de ces cailloux, ceux surtout qui présentent des formes bizarres ou un mélange de couleurs extraordinaires, ont dû être considérés comme des amulettes ou des fétiches par leurs propriétaires égyptiens (les cas analogues, chez d'autres peuples, ont été signalés par ED. TYLOR, *la Civilisation primitive*, t. II, p. 189 sqq., 205 sqq.). Pour les imitations en terre émaillée bleue, des cauries et des coquillages, cf. MASPERO, *Guide du visiteur*, p. 271, n° 4130, p. 276, n° 4160; elles sont nombreuses à Abydos, à côté des cauries naturelles.

1. La nature de ces petites plaques a été méconnue par la plupart des savants : on les a laissées de côté, comme objets d'image douteux, ou on les a mal décrites dans les catalogues de nos musées.

2. Le nom MABÎT de la lance ou de la javeline est déjà mentionné dans les plus anciennes formules des pyramides (*Pépi Ier*, l. 424, dans le *Recueil de Travaux*, t. V I, p. 165). La *mabit*, lance ou javeline, était armée de pointes en silex, en os, en métal, analogues à celles des flèches (CHABAS, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 382 sqq., 395).

3. On trouve dans divers musées, notamment à Leyde, des haches égyptiennes en pierre, notamment en serpentine, brutes et polies (CHABAS, *Études sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 381-382).

4. *Dessin de Faucher-Gudin d'après un portrait du Pharaon Séti Ier de la XIXe dynastie* (ROSELLINI, *Monumenti storici, pl. V, 18*) : le bas du collier a été complété.

5. Le casse-tête primitif paraît avoir été un os d'animal, comme le prouve la figure de l'objet que le signe tient à la main (MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 5, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1890-1891, t. XIII, p. 310-311) : l'hiéroglyphe , qui sert à déterminer dans l'écriture toutes les idées de violence et de force brutale, remonte au temps où l'arme par excellence était encore le casse-tête ou l'os servant de casse-tête.

6. Sur les deux formes principales de l'arc, cf. LEPSIUS, *Der Bogen in der Hieroglyphik* (*Zeitschrift*, 1872, p. 79-88). Dès les temps les plus anciens, le signe montre le soldat armé de l'arc et du paquet de flèches : le carquois, d'origine asiatique, ne fut adopté qu'assez tard (MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 18, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 184-187). Dans les textes contemporains des premières dynasties, l'idée d'*armes* est rendue par l'arc, la flèche, le casse-tête ou la hache (E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments*, p. 101).

engin presque oublié aujourd'hui, le boumérang[1]; seulement rien ne prouve que les Égyptiens aient manié le boumérang avec l'adresse dont les Australiens y font preuve, ni qu'ils aient su le lancer de manière à le ramener à son point de départ[2]. Tel était à peu près l'équipement le plus ancien qu'il nous soit permis de deviner; mais l'Égypte connut fort tôt le cuivre et le fer[3]. Elle remplaça la plupart des armes en bois, longtemps avant l'histoire, par des armes en métal, poignards, sabres, haches, qui gardèrent la forme des vieux instruments auxquels elles succédaient. Elle réserva pour la chasse celles qui persistèrent, ou ne les étala plus que dans les circonstances solennelles, par respect de la tradition. Le bâton de guerre se changea en bâton de commandement, puis en simple canne, dans la main des nobles ou des riches. Le casse-tête ne fut plus pour les seigneurs qu'une marque distinctive de



LE BOUMÉRANG DE GUERRE ET L'ARC[4].

1. Le boumérang est employé aujourd'hui encore par certains peuples qui habitent la vallée du Nil (Élisée Reclus, *Géographie universelle*, t. IX, p. 352). Il est représenté dans les tombes les plus anciennes (Lepsius, *Denkm.*, II, 12, 60, 106, etc.), et tous les musées en possèdent de différentes tailles (E. de Rougé, *Notice sommaire, Salle Civile, Armoire H*, p. 73; Maspero, *Guide du visiteur*, p. 303, n° 4723). Outre le boumérang ordinaire, les Égyptiens employaient un boumérang terminé en boule (Maspero, *Guide du visiteur*, p. 303, n° 4724) et un boumérang en forme de demi-serpent (Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 88; Maspero, *Notes au jour le jour*, § 27, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XIV, 1891-1892, p. 320-321), qui, reproduit de petites dimensions en cornaline ou en jaspe rouge, servit d'amulette et fut déposé sur les momies, pour fournir au mort une arme de guerre ou de chasse dans l'autre monde.

2. Le boumérang australien est beaucoup plus grand que l'égyptien; il est long d'un peu moins d'un mètre et large de 5 centimètres sur 5 millimètres d'épaisseur. Pour la façon de le manœuvrer et pour les effets qu'on en peut obtenir, voir Lubbock, *l'Homme préhistorique*, p. 402-403.

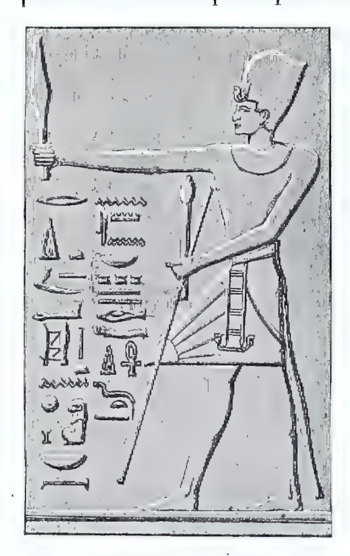
3. L'introduction des métaux en Égypte était fort ancienne, puisque la classe des *forgerons* est liée au culte de l'Horus d'Edfou et figure déjà dans le récit des guerres mythiques de ce dieu (Maspero, *les Forgerons d'Horus*, dans *les Études de Mythologie*, t. II, p. 313 sqq.). Les plus anciens outils en cuivre ou en bronze que l'on possède remontent jusqu'à la IVe dynastie (Gladstone, *On metallic Copper, Tin and Antimony from Ancient Egypt*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1891-1892, p. 223-226) : des morceaux de fer ont été trouvés à plusieurs reprises dans la maçonnerie des pyramides (Vyse, *Pyramids of Gizeh*, t. I, p. 275-276; Saint-John Vincent Day, *Examination of the fragment of iron from the great Pyramid of Gizeh*, dans les *Transactions of the international Congress of Orientalists*, 1874, p. 396-399; Maspero, *Guide du visiteur*, p. 296, et *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1883, p. 813 sqq.). M. Montélius a contesté à plusieurs reprises l'authenticité de ces découvertes et pense que le fer n'a été connu en Égypte que beaucoup plus tard (*l'Age du bronze en Égypte*, dans l'*Anthropologie*, t. I, p. 30 sqq.).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture du tombeau de Khnoumhotpou, à Béni-Hassan* (Champollion, *Monuments de l'Égypte, pl. CCC*; Rosellini, *Monumenti civili, pl. CXVII, 3*).

leur rang[1]. Enfin le croc et la masse à manche en bois à tête en pierre blanche, après avoir été les armes préférées des princes, demeurèrent jusqu'aux derniers jours les insignes les plus respectés de la royauté[3].

HACHE VOTIVE DE THOUTMOSIS III[2].

La vie s'écoulait relativement facile et douce. Des étangs que le fleuve à son déclin abandonne en pleine campagne, les uns se dessèchent plus ou moins promptement pendant l'hiver et laissent sur le sol des quantités prodigieuses de poissons que les oiseaux e les bêtes sauvages disputent à l'homme[4], mais les autres se perpétuent jusqu'à l'inondation suivante, comme autant de viviers qui conservent le poisson frais aux riverains. Pêche à la fourche, pêche à la ligne, pêche au filet, pêche à la nasse, tous les genres de pêche furent connus des Égyptiens et usités de bonne heure. Où les étangs faisaient défaut, le Nil voisin leur fournissait des ressources inépuisables. Montés sur des canots légers ou plutôt sur des paquets de joncs liés en fuseau et surmontés d'un plancher[5], ils s'aventuraient en plein courant, malgré le danger toujours présent que l'hippopotame leur faisait courir, ou pénétraient dans les canaux et dans les fourrés de plantes aquatiques, pour y abattre à coups de boumérang les oiseaux qui y nichaient :



ROI TENANT LE BÂTON, LA MASSUE BLANCHE ET LE CASSE-TÊTE[6].

1. Le casse-tête en bois, le plus commun, est l'insigne ordinaire des nobles. Plusieurs espèces de casse-tête assez difficiles à distinguer l'un de l'autre pour les modernes, mais portant des noms différents, faisaient partie du mobilier funéraire (Lepsius, *Ælteste Texte*, pl. X, 26-28, 38; Maspero, *Trois Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 24, 221, 232, etc.).

2. *A manche de bois, à lame de bronze, rattachée au manche par un treillis de courroies en cuir (Musée de Gizéh). Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-bey.*

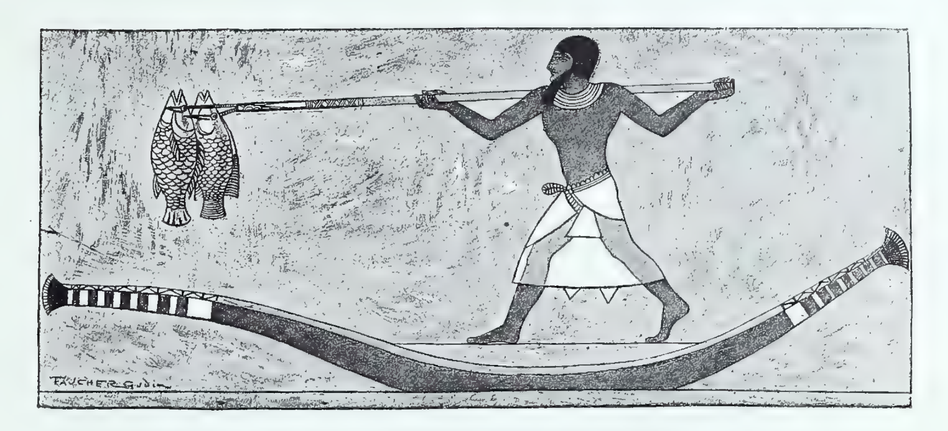
3. Le croc est le sceptre du prince, du Pharaon ou du dieu; la massue blanche a encore la valeur d'un semblant d'arme entre les mains du roi qui la brandit au-dessus du groupe de prisonniers ou du bœuf qu'il sacrifie à une divinité (Lepsius, *Denkm.*, II, 2 *a*, *c*, 39, *f*, 116, etc.). La plupart des musées renferment la tête en pierre de cette masse, dont on méconnaît l'usage : j'en ai fait entrer plusieurs au musée de Boulaq (*Extrait de l'inventaire*, p. 10, n[os] 26586-26587, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2[e] sér., t. VI). Il en renfermait déjà un simulacre tout en bois (Mariette, *la Galerie de l'Egypte ancienne*, p. 104; Maspero, *Guide*, p. 303, n° 4722).

4. Cf. la description que Geoffroy-Saint-Hilaire donne de ces étangs à propos du *fahaqa* (*Histoire naturelle des poissons du Nil*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XXII, p. 182-183). Aujourd'hui encore, les chacals descendent de la montagne pendant la nuit, et viennent se repaître du poisson laissé sur les terres par le desséchement progressif de ces pièces d'eau.

5. La fabrication de cette espèce de canot est représentée au tombeau de Ptahhotpou (Dümichen, *Resultate der archäologisch-photographischen Expedition*, t. I, pl. VIII).

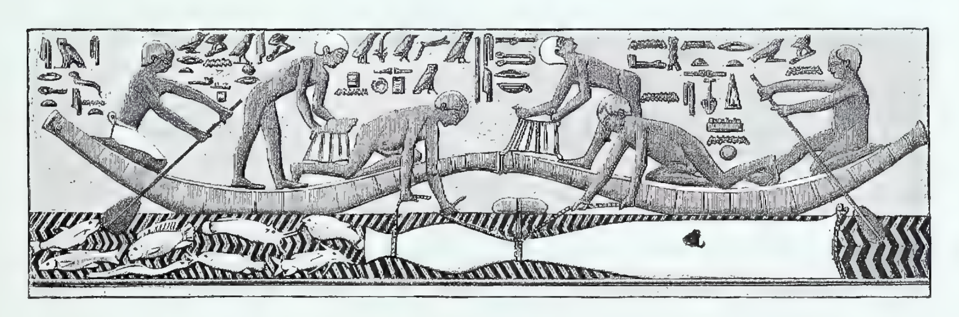
6. *Bas-relief du temple de Louxor, d'après une photographie de M. Insinger prise en 1886.*

oiseaux et poissons, ils séchaient ce qui ne pouvait être mangé frais, ils le salaient ou le fumaient en réserve pour les mauvais jours[1]. Comme la rivière, le désert présentait ses périls et ses ressources. On n'y rencontrait que trop



PÊCHE AU MARAIS : DEUX POISSONS PIQUÉS D'UN SEUL COUP DE FOURCHE[2].

fréquemment le lion, le léopard, la panthère et d'autres félins de grande taille. Les nobles revendiquaient le privilège ou le devoir d'aller les relancer et les détruire jusque dans leurs repaires, comme plus tard les Pharaons. Les gens du



PÊCHE SUR LE FLEUVE : LES PÊCHEURS RELÈVENT LA NASSE[3].

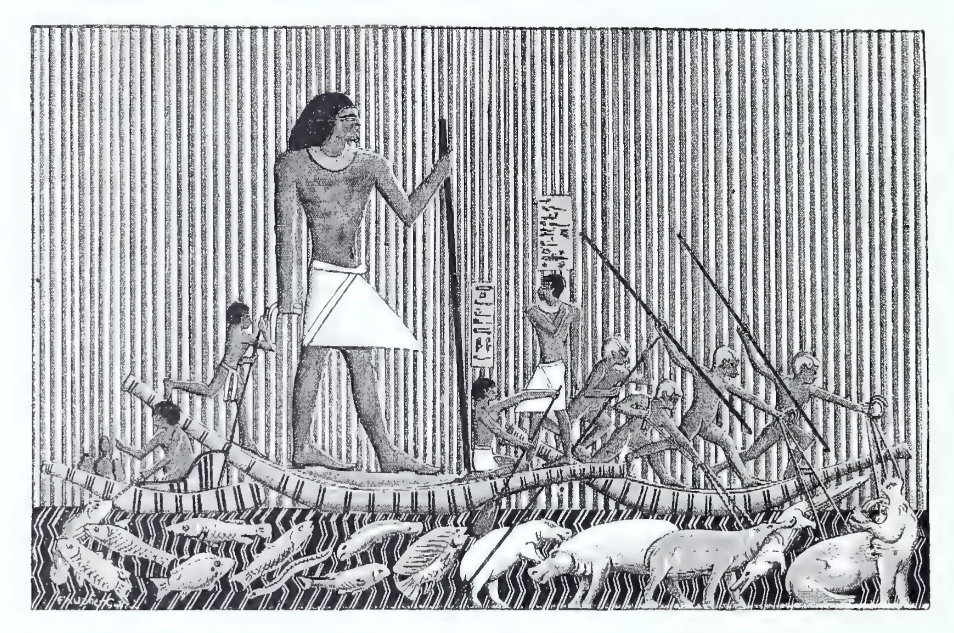
commun s'attaquaient de préférence aux gazelles, aux oryx, aux mouflons, à l'ibex, au bœuf sauvage, à l'autruche, mais sans dédaigner les gibiers plus humbles, le hérisson et le lièvre à longues oreilles : des meutes incohérentes, où le chacal et le chien hyénoïde figuraient à côté du chien loup et du sloughi efflan-

1. Sur le revenu des pêcheries anciennes, voir Hérodote, II, cxlix (cf. III, xci), Diodore, I, 52; pour le mode de fermage usité au commencement du siècle, cf. Michaud, *Correspondance d'Orient*, t. VI, lettre 156, et Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 124-126.

2. *Figure isolée d'une grande scène de pêche au tombeau de Khnoumhotpou à Béni-Hassan; dessin de Faucher-Gudin d'après* Rosellini, *Monumenti civili, pl. XXV, 1.*

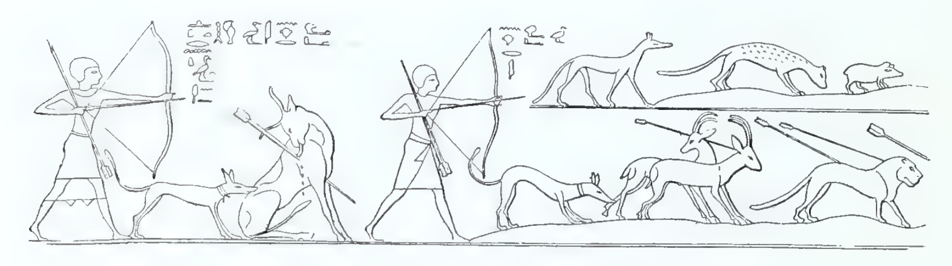
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après des estampages du tombeau de Ti.*

qué, dépistaient et rabattaient pour le maître la proie qu'il perçait de ses flèches[1]. Parfois un petit suivait le chasseur qui venait de tuer sa mère, et qui



CHASSE AU MARAIS : LA RENCONTRE ET LE HARPONNAGE DE L'HIPPOPOTAME[2].

emportait le cadavre, parfois une gazelle blessée légèrement était traînée au village et guérissait. Au contact journalier de l'homme, ces animaux s'apprivoi-



CHASSE AU DÉSERT : LE TAUREAU, LES ORYX, LE LION PERCÉS DE FLÈCHES[3].

saient et formaient autour de son logis des sortes de hardes disparates, que l'on gardait un peu par amusement, beaucoup pour le profit qu'on en retirait : c'était, en cas de besoin, une provision de viande sur pied[4]. Aussi cherchait-on

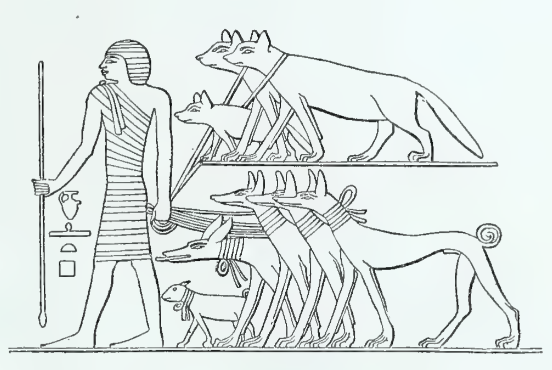
1. Sur les chiens égyptiens, voir Rosellini, *Monumenti civili*, t. I, p. 197-202; Fr. Lenormant, *les Animaux employés par les anciens Égyptiens à la chasse et à la guerre*, dans les *Premières Civilisations*, t. I, p. 343 sqq.; Birch, *the Tablet of Antefaa II*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 172-195.

2. *Tombeau de Ti; dessin de Faucher-Gudin, d'après* Dümichen, *Resultate, t. II, pl. X.*

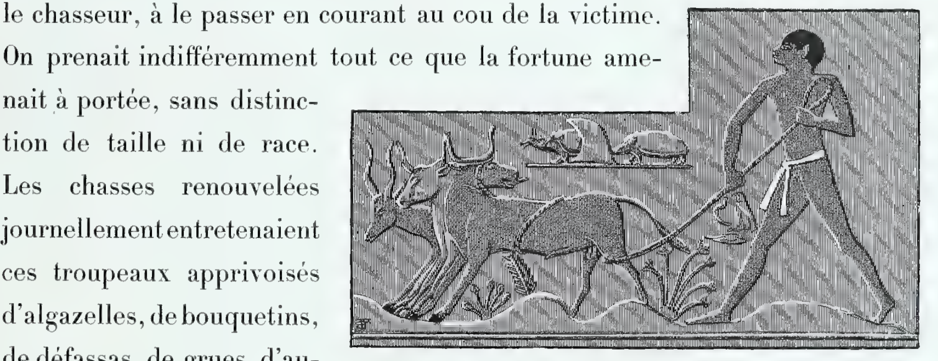
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture de Béni-Hassan.* Lepsius, *Denkm., II, 136.*

4. C'est ainsi qu'au moment de l'arrivée des Européens, les tribus à demi civilisées de l'Amérique du Nord avaient l'habitude de garder autour de leurs huttes de véritables troupeaux d'animaux divers, apprivoisés, mais non domestiqués (Lippert, *Kulturgeschichte der Menschheit*, t. I, p. 484-485).

à l'augmenter, et le désir de s'en procurer les bêtes sans les endommager sérieusement porta les Égyptiens à employer des engins moins brutaux que la flèche et la javeline : le filet pour les oiseaux, le laço et la bola pour les quadrupèdes[1]. La bola se composait chez eux d'une seule pierre arrondie, attachée à une courroie d'environ 5 mètres de long. La pierre lancée, la corde allait s'entortiller autour des jambes, du museau ou du cou de la bête poursuivie, et y formait un nœud sur lequel on pesait à grand effort de bras et d'épaules, jusqu'à ce qu'elle s'affaissât à demi étranglée. Il n'y a point de pierre au laço, mais un nœud préparé à l'avance, et l'adresse consiste, pour le chasseur, à le passer en courant au cou de la victime. On prenait indifféremment tout ce que la fortune amenait à portée, sans distinction de taille ni de race. Les chasses renouvelées journellement entretenaient ces troupeaux apprivoisés d'algazelles, de bouquetins, de défassas, de grues, d'autruches, que les monuments de l'Ancien Empire comptent encore par centaines[4]. Le temps seul enseigna à distinguer entre les espèces dont on pouvait tirer bon parti et celles que leur naturel farouche rendait rebelles à la domestication : la



MEUTE DU TOMBEAU DE PHTAHHOTPOU[2].



CHASSE A LA BOLA[3].

1. La chasse à la bola est représentée fort souvent dans les tableaux de l'époque memphite comme dans ceux de la thébaine. Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 87, f. 352-353) l'a confondue avec la chasse au laço et son erreur a été reproduite par d'autres égyptologues (Erman, *Ægypten*, p. 332). On voit la chasse au laço dans Lepsius, *Denkm.*, II, 96, dans Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. VIII, et surtout dans les nombreuses scènes de sacrifice où le roi est censé prendre lui-même le taureau du midi ou du nord qu'il va offrir au dieu (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 53). Sur les noms de la chasse à la bola et au laço, cf. Maspero, *Notes au jour le jour*, §§ 4 et 9, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1890-1891, t. XII, p. 310 et 427-429.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief de Phtahhotpou* (Dümichen, *Resultate, t. I, pl. IX*). Les chiens du premier registre sont des chiens hyénoïdes, ceux du second des sloughis.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief de Phtahhotpou* (Dümichen, *Resultate, t. I, pl. VIII*) : au petit registre, deux hérissons, dont l'un, à demi sorti de son trou, saisit une sauterelle.

4. Les tombeaux de l'Ancien Empire nous montrant de nombreux troupeaux de gazelles, d'antilopes, de grues, qui paissent sous la surveillance de bergers, Fr. Lenormant en avait conclu que les Égyp-

conquête des plus utiles n'était pas terminée au début de l'époque historique. L'âne, le mouton, la chèvre vivaient déjà en pleine domesticité, mais le porc gîtait dans les marais à l'état demi-sauvage, sous la garde de bergers spéciaux[1], et les rites religieux conservaient le souvenir du temps où le bœuf était assez peu maté pour qu'on fût obligé de capturer au pâturage avec le laço les bêtes qu'on destinait au sacrifice ou à la boucherie[2].

Les Européens s'étonnent de rencontrer encore aujourd'hui des populations entières qui se régalent d'herbes et de plantes, dont la saveur et les propriétés rebutent nos estomacs : ce sont pour la plupart autant de legs d'une antiquité reculée, et l'huile de ricin, par exemple, dont les Berbérins se frottent les membres, ou dont les fellahs du Saïd assaisonnent leur pain et leurs légumes, était celle que les Égyptiens de l'âge pharaonique préféraient pour les soins du corps et pour le service de la cuisine[4]. Ils avaient commencé par manger sans discernement tous les fruits que le pays produit. Quand l'expérience leur eut appris à en connaître les vertus, ils en éliminèrent beaucoup de l'alimentation et les reléguèrent peu à peu dans la pratique de la médecine; d'autres tombèrent



LES PORCS ET LE PORCHER[3].

tiens des premières époques avaient réussi à s'attacher des espèces rebelles aujourd'hui à la domestication (*les Premières Civilisations*, t. I, p. 323-328). Je crois que les animaux représentés ainsi sont apprivoisés, non domestiqués, et proviennent des grandes chasses au désert. Les faits mêmes que Lenormant avait produits à l'appui de son opinion peuvent être retournés contre lui. Ainsi le faon de gazelle allaité par sa mère (Lepsius, *Denkm.*, II, 12) ne prouve pas la reproduction de l'espèce en captivité: la gazelle a pu être capturée pleine, ou peu après la naissance de son petit. La mode passa d'avoir en troupeaux les animaux pris au désert, entre la XII[e] et la XVIII[e] dynastie : au temps du Nouvel Empire on n'en possédait plus qu'un ou deux individus familiers, qui servaient de jouets aux enfants ou aux femmes, et dont on enterrait parfois la momie à côté de celle de leur maîtresse (Maspero, *Guide du Visiteur au musée de Boulaq*, p. 327, n° 5220).

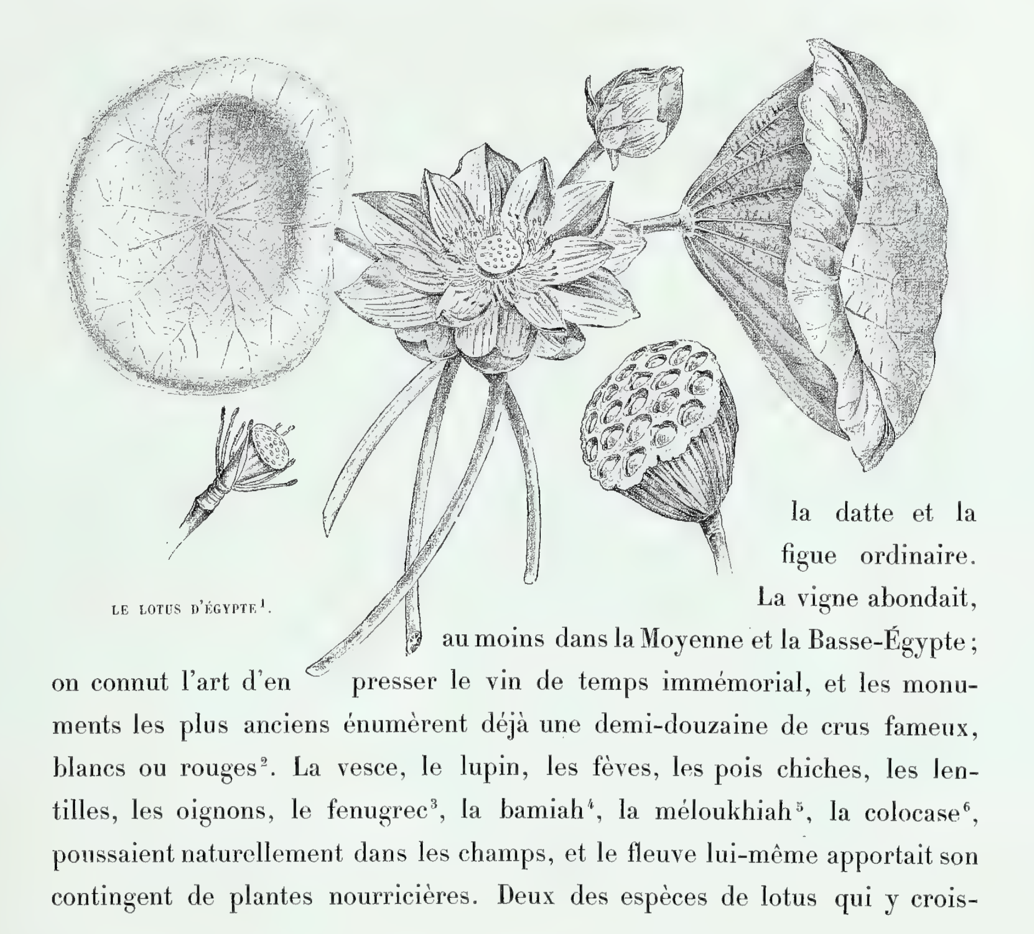
1. La haine des Égyptiens pour le porc (Hérodote, II, xlvii) est attribuée à des motifs mythologiques (Naville, *le Chapitre CXII du Livre des Morts*, dans les *Études archéologiques dédiées à M. le D[r] C. Leemans*, p. 75-77). Lippert (*Kulturgeschichte*, t. I, p. 545 sqq.) pense qu'elle n'est pas en Égypte un fait primitif. Au début, le porc aurait été la nourriture principale du peuple; puis, comme le chien dans d'autres régions, il aurait été peu à peu chassé de la consommation par des animaux d'ordre plus relevé, gazelles, moutons, chèvres, bœufs, et serait tombé dans le mépris. Aux raisons que Lippert donne et qui sont fortes, on pourrait en ajouter d'autres tirées de l'étude des mythes égyptiens, pour montrer que le porc a été considéré souvent comme un animal des plus estimables. Ainsi Isis est représentée, jusqu'aux basses époques, sous la forme d'une truie, et la truie, suivie ou non de ses gorets, est une des amulettes qu'on déposait dans le tombeau avec le mort afin de lui assurer la protection de la déesse (Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 273, n° 4155).

2. Mariette, *Abydos* (t. I, pl. 48 *b*, 53). Pour empêcher la bête d'éviter le laço et de s'échapper pendant le sacrifice, on lui attachait la patte droite de derrière à la corne gauche.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture d'un tombeau thébain de la XVIII[e] dynastie.*

4. J'ai été obligé plusieurs fois, par politesse, de manger, chez les agents indigènes que les puissances européennes nomment au Saïd, des salades et même des sauces mayonnaises assaisonnées à l'huile de ricin : le goût n'était pas aussi fâcheux qu'on pourrait l'imaginer de prime abord.

en désuétude et ne parurent plus que dans les sacrifices et dans les repas funèbres; les autres enfin se sont maintenus jusqu'à nos jours, les baies aigrelettes du nabéca et du caroubier, les figues styptiques du sycomore, la chair insipide du doum, à côté de ceux qui plaisent à nos palais occidentaux, comme


LE LOTUS D'ÉGYPTE[1].

la datte et la figue ordinaire. La vigne abondait, au moins dans la Moyenne et la Basse-Égypte; on connut l'art d'en presser le vin de temps immémorial, et les monuments les plus anciens énumèrent déjà une demi-douzaine de crus fameux, blancs ou rouges[2]. La vesce, le lupin, les fèves, les pois chiches, les lentilles, les oignons, le fenugrec[3], la bamiah[4], la méloukhiah[5], la colocase[6], poussaient naturellement dans les champs, et le fleuve lui-même apportait son contingent de plantes nourricières. Deux des espèces de lotus qui y crois-

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la Description de l'Égypte*, HISTOIRE NATURELLE, *pl. 61*.

2. Sur les vins de l'Égypte pharaonique, cf. BRUGSCH, *Reise nach der Grossen Oase el-Khargeh*, p. 90-93. Les quatre espèces de vin canoniques tirées de chacune des régions Nord, Sud, Est et Ouest du pays font partie du repas officiel et de la cave des morts depuis la plus haute antiquité.

3. Toutes ces espèces ont été retrouvées dans les tombeaux et déterminées par les savants qui se sont occupés d'archéologie botanique, Kunth, Unger, Schweinfurth (LORET, *la Flore Pharaonique*, p. 17, 40, 42, 43, n[os] 33, 97, 102, 104, 105, 106).

4. La bamiah, *Hibiscus esculentus* L., est une plante de la famille des Malvacées dont les fruits à cinq loges, couverts d'un poil piquant, renferment des graines rondes, blanches, molles, d'un goût un peu sucré, mais de saveur styptique, et très mucilagineuses (S. DE SACY, *Relation de l'Égypte par Abd-Allatif*, p. 16, 37-40). Elle est figurée sur les monuments d'époque pharaonique (ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. XXXIX, 3, et texte, t. I, p. 380-381; cf. WOENIG, *Die Pflanzen im Alten Ægypten*, p. 219-220).

5. La méloukhiah, *Corchorus Olitorius* L., est une plante de la famille des Tilliacées, qu'on hache et qu'on fait cuire à peu près comme chez nous les endives, mais que peu d'Européens peuvent supporter, à cause du mucilage dans lequel elle baigne (S. DE SACY, *Relation de l'Egypte par Abd-Allatif*, p. 16-17, 40-42). Théophraste dit qu'elle était célèbre par son amertume (*Historia Plant.*, VII, 7); on s'en nourrissait pourtant dans la ville grecque d'Alexandrie (PLINE, *H. N.*, XXI, 15, 32).

6. La colocase, *Arum colocasia* L., est mentionnée dans Pline (*H. N.*, XIX, 5, XXIV, 16) parmi les plantes potagères de l'Égypte : aujourd'hui encore, on en mange la racine cuite à l'eau.

sent, la blanche et la bleue, produisent des têtes assez semblables à celles du pavot : leurs capsules contiennent de petites graines de la taille d'un grain de mil. Le lotus rose « porte son fruit sur une tige différente de celle où naît la fleur et qui sort de la racine même; il approche pour la forme aux gâteaux de cire des abeilles », ou, plus prosaïquement, à une pomme d'arrosoir. Il est percé, à la partie supérieure, de vingt à trente cavités, « dont chacune contient une semence de la grosseur d'un noyau d'olive, bonne à manger, fraiche ou desséchée[1] ». C'est là ce que les anciens appelaient la fève d'Égypte[2]. « On cueille également les pousses annuelles du papyrus. Après les avoir arrachées dans les marais, on en coupe la pointe, qu'on rejette, et ce qui reste est à peu près de la longueur d'une coudée. On s'en régale et on le vend publiquement, mais les délicats ne le mangent qu'après l'avoir passé au four[3]. » Vingt sortes de graines et de fruits, écrasées entre deux pierres, puis pétries et cuites, fournissaient des galettes ou des pains, qui sont mentionnés souvent dans les textes, pains de nabéca, pains de dattes, pains de figues. Les pains de lis, fabriqués avec les racines et les semences du lotus, affriandaient les plus gourmands et figuraient encore sur la table des rois de la XIXe dynastie[4]; le pain et les galettes de céréales formaient la nourriture habituelle du peuple[5]. La dourah est originaire d'Afrique : c'est le *grain du midi* des inscriptions[6]. On suppose au contraire que le froment et l'orge à six rangs proviennent des régions de l'Euphrate. On les y trouverait encore à l'état sauvage, et ils les auraient quittées pour se répandre sur le monde[7] : l'Égypte les aurait reçus et cultivés des premières[8]. La terre y est si

1. Hérodote, II, xcii. Les habitants à demi sauvages du lac Menzaléh estiment encore la racine de deux espèces de lotus, mais ils préfèrent de beaucoup celle du *Nymphæa Cærulea* (Savary, *Lettres sur l'Egypte*, t. I, p. 8, note 8; Raffeneau-Delile, *Flore d'Egypte*, dans la *Description*, t. XIX, p. 425).

2. Diodore de Sicile, I, 10, 34; Théophraste, *Hist. Pl.*, IV, 10; Strabon, XVII, 799.

3. Hérodote, II, xcii. Sur le papyrus d'Égypte en général, et sur ses usages alimentaires ou autres, voir Fr. Woenig, *Die Pflanzen im Alten Ægypten*, p. 74-129.

4. Le mot *tiou*, qui est le plus ancien pour désigner le pain, paraît avoir signifié au début toute espèce de pâte, fabriquée avec toute espèce de fruits ou de graines; *âqou*, plus moderne, s'applique surtout au pain de céréales. Les *pains de lis* sont mentionnés au *Papyrus Anastasi*, n° IV, p. 14, l. 1.

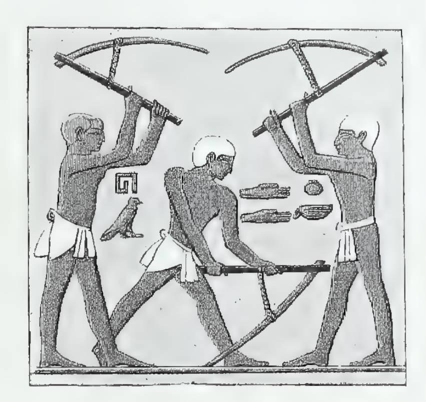
5. Les rations des ouvriers sont payées en blé ou en pains, à partir de l'Ancien Empire. Le pain allongé et plat [hiéroglyphe] est d'ailleurs l'offrande principale qu'on apporte aux morts; un autre pain ovoïde sert de déterminatif [hiéroglyphe] avec le vase d'eau à l'idée de repas funéraire [hiéroglyphes], ce qui fait remonter son usage bien loin dans le passé préhistorique de l'Égypte.

6. L'origine africaine de la dourah commune, *Holcus Sorghum* L., est admise par E. de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, p. 305-307. On en a trouvé des graines dans les tombeaux (Loret, *la Flore Pharaonique*, p. 12, n° 20) et la représentation dans les peintures thébaines (Rosellini, *Monumenti civili*, pl. XXXVI, 2, et texte, t. I, p. 361 sqq.). Je l'ai rencontrée mentionnée sous le nom de *dirati* dans le *Papyrus Anastasi*, n° IV, p. 13, l. 12, p. 17, l. 4.

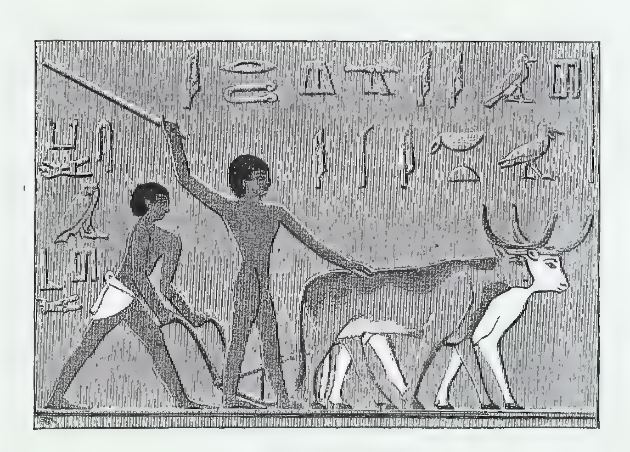
7. Le froment, *souo*, est le *blé du nord* des inscriptions. L'orge est *iati*, *ioti*. Sur l'origine asiatique du froment, voir E. de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, p. 285-288, dont les conclusions me paraissent insuffisamment supportées par les faits. Le nom sémitique du froment se retrouve sous la forme *kamhou* dans les Pyramides (Maspero, *la Pyramide du roi Teti*, dans le *Recueil*, t. V, p. 10).

8. La place que le froment et l'orge occupent dans les listes d'offrandes prouve l'antiquité de leur

maternelle à l'homme qu'en beaucoup d'endroits elle n'exige aucun travail. Dès le moment que les eaux se retirent, on l'ensemence sans avoir besoin de la façonner, et le grain, tombant en pleine boue, y prospère autant que dans les sillons les mieux tracés[1]. Où elle a quelque fermeté, il faut bien l'ouvrir, mais la simplicité même des instruments dont on l'attaque prouve quelle faible résistance elle oppose. La houe suffit longtemps, une houe composée de deux pièces de bois de longueur inégale, assemblées à une de leurs extrémités, assurées au milieu par une corde un peu lâche : la charrue, quand on l'inventa, ne fut qu'une houe agrandie à peine et tirée par des bœufs[3]. La culture des céréales, implantée aux bords du Nil, s'y développa dès les temps les plus anciens au point de tout envahir : la chasse, la pêche, la pâture des bestiaux n'y furent plus que des soucis secondaires au prix du labour, et l'Égypte devint, ce qu'elle est demeurée jusqu'à nos jours, un vaste grenier à blé.



LA HOUE ÉGYPTIENNE[2].



LE LABOURAGE A LA CHARRUE[4].

La vallée fut conquise la première du Gebel Silsiléh à la pointe du Delta[5]. Elle développe de montagne à montagne une surface légèrement convexe, sillonnée dans le sens de la longueur par une échancrure, au fond de laquelle

présence en Égypte : Mariette avait trouvé des échantillons d'orge dans les tombes de l'Ancien Empire à Saqqarah (SCHWEINFURTH, *Notice sur les restes de végétaux de l'Ancienne Égypte contenus dans une armoire du musée de Boulaq*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 2e série, t. V, p. 4).

1. P.-S. GIRARD, *Mémoire sur l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 49.

2. *Bas-relief du tombeau de Ti; dessin de Faucher-Gudin, d'après une photogr. d'É. Brugsch-Bey.*

3. COSTAZ, *Grottes d'Eléthyia*, dans la *Description de l'Égypte*, t. VI, p. 105; MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 68-71.

4. *Bas-relief du tombeau de Ti; dessin de Faucher-Gudin, d'après une photogr. d'É. Brugsch-Bey.*

5. Ç'a été la tradition de l'antiquité entière. Hérodote racontait, d'après les Égyptiens, qu'avant Ménès l'Égypte, à l'exception du nome thébain, formait un marais immense (HÉRODOTE, II, IV). Aristote (*Meteorolog.*, I, XIV) ajoute que la mer Rouge, la Méditerranée et l'espace occupé aujourd'hui par le Delta n'étaient qu'une seule mer. Cf., p. 3-5 du présent volume, la formation du Delta.

le Nil se ramasse et s'enferme, passé l'inondation. Pendant l'été, dès qu'il avait franchi la crête des berges, les eaux se précipitaient par leur propre poids vers les bas-côtés, creusant sur leur passage de longues ravines dont quelques-unes ne se desséchaient jamais complètement à l'étiage[1]. La culture était aisée dans le voisinage de ces réservoirs naturels; mais, partout ailleurs, les mouvements du fleuve nuisaient plus à l'homme qu'ils ne le servaient. Le flot ne recouvrait presque jamais les parties hautes de la vallée, qui restaient improductives; il courait trop rapidement sur les terrains d'altitude moyenne, et séjournait avec tant de persistance sur les bas-fonds, qu'il les changeait en étangs herbeux et croupissants[2]. Les sables envahissaient tout ce qu'il n'arrosait pas chaque année : on passait de la végétation désordonnée des pays chauds à l'aridité absolue. Aujourd'hui, un système d'irrigation ingénieusement établi permet aux agriculteurs d'asservir et de distribuer la crue presque à leur gré. De Gébéléïn à la mer, le Nil et ses bras principaux sont bordés de longues digues, qui en épousent tous les contours et donnent à leurs berges une stabilité suffisante. Nombre de canaux s'en détachent à droite et à gauche; ils se dirigent plus ou moins obliquement vers les extrémités de la vallée, coupés d'espace en espace par des digues nouvelles qui s'appuient d'un côté sur le Nil, de l'autre sur le Bahr-Yousouf ou sur les derniers gradins du désert. Les unes ne protègent qu'un canton et consistent en une simple levée de terre; les autres commandent de vastes espaces, et la rupture entraînerait la ruine d'une province entière. Celles-là ressemblent parfois à de véritables remparts, construits en briques crues cimentées soigneusement; rarement, comme à Qoshéîsh, elles offrent un noyau en grosses pierres de taille, que les générations postérieures ont recouvert de massifs de briques et fortifié d'épaulements en terre sans cesse renouvelés. Elles serpentent à travers la plaine, en tours et retours imprévus, dont on ne comprend pas l'utilité au premier coup d'œil : en y regardant de plus près, on voit qu'on aurait tort d'en attribuer l'irrégularité à l'ignorance ou au caprice. L'expérience avait appris aux Égyptiens l'art de démêler sur le relief presque insensible du sol les lignes les plus faciles à défendre contre la crue; ils en ont suivi les moindres flexions, et c'est à la nature qu'on doit s'en prendre, si leurs tracés se dessinent sur le terrain de façon singulière. Des digues

1. Toute la description des ravages que le Nil peut exercer, dans les localités où il n'est pas surveillé, est empruntée à Linant de Bellefonds, *Mémoire sur les principaux travaux d'utilité publique*, p. 3.

2. Cette constitution physique du pays explique la présence aux très anciennes époques de ces serpents gigantesques dont j'ai déjà signalé plus haut l'existence; cf. p. 33, note 5, de cette *Histoire*.

complémentaires, jetées entre les digues maîtresses, parallèlement au Nil, distinguent les terres hautes, contiguës au fleuve, des terres basses qui se rangent sur les flancs de la vallée, et découpent les grands bassins en bassins secondaires d'étendue variable, dont l'irrigation se règle au moyen de rigoles spéciales[1]. Tant que le Nil descend, les riverains laissent leurs canaux en libre communication avec lui; ils les barrent vers la fin de l'hiver, quelque temps avant le retour du flot, et n'en rouvrent plus l'entrée que dans les premiers jours d'août, quand l'inondation nouvelle atteint son plus haut. Les eaux, pénétrant par la tranchée, viennent alors se heurter contre la première digue transversale et refluent sur les champs. Quand elles y ont séjourné assez longtemps pour en saturer les terres, on perce la digue et on les reverse sur le bassin suivant, jusqu'à ce que la digue prochaine les arrête à son tour et les force à s'étaler. L'opération se renouvelle de digue en digue : la vallée n'est bientôt plus qu'une suite d'étangs artificiels, étagés les uns au-dessus des autres et se dégorgeant les uns dans les autres, du Gebel Silsiléh à la fourche du Delta. En automne, on barre de nouveau l'accès de chaque fosse, mais pour empêcher la masse liquide de rentrer dans son lit. On ferme de même les coupures pratiquées à différents points des digues transversales, et les bassins ne sont bientôt plus que des lacs clos, séparés par des chaussées étroites. Dans certains endroits, la couche d'eau emprisonnée est si mince que le sol la boit tout entière ; ailleurs, elle est assez épaisse pour qu'après l'avoir gardée plusieurs semaines, on soit obligé de la rejeter dans le bassin du bas ou directement dans le fleuve[2].

L'histoire ne nous fait point connaître les péripéties de la lutte que les Égyptiens engagèrent contre le Nil, ni le temps qu'il leur en coûta pour la terminer. La légende attribuait l'idée du système et en partie l'exécution au dieu Osiris[3]; puis Ménès, le premier roi humain, aurait bâti la digue de Qoshéish, d'où dépend la prospérité de la Moyenne-Égypte et du Delta[4], et le fabuleux Mœris aurait étendu au Fayoum les bienfaits de l'irrigation[5]. En

1. Les premiers renseignements précis sur l'organisation d'un bassin ou d'une série de bassins ont été réunis au commencement de notre siècle par MARTIN, *Description géographique des provinces de Beni-Soueyf et du Fayoum*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XVI, p. 6 sqq. Le régime auquel les bassins de la Haute-Égypte et ceux du Delta sont soumis actuellement a été fort bien décrit par CHÉLU, *le Nil, le Soudan, l'Égypte*, p. 323 sqq.

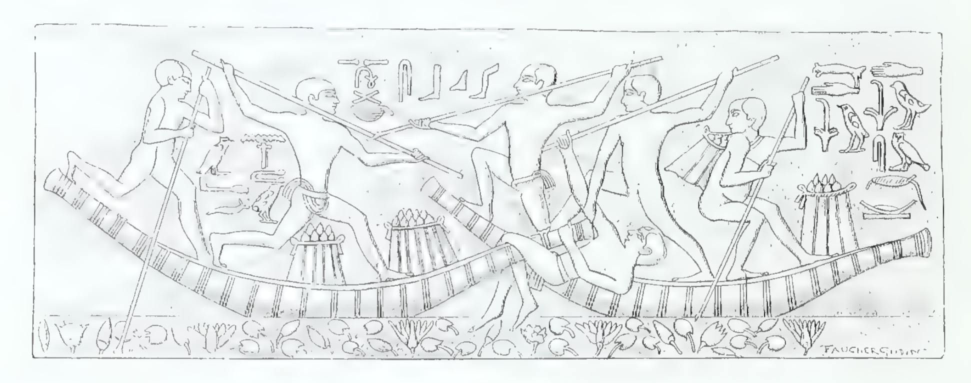
2. P.-S. GIRARD, *Mémoire sur l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XVII, p. 10-13. Pour le détail technique de l'emplissage et du vidage progressif des bassins, voir de nouveau CHÉLU, *le Nil, le Soudan, l'Égypte*, p. 325-333.

3. DIODORE DE SICILE, I, 19, qui a emprunté cette donnée aux hymnes d'époque alexandrine.

4. BUNSEN, *Egypt's place in the World's Story*, t. II, p. 41, interprétant un passage d'Hérodote (II, XCI), pense que la digue de Qoshéish était celle dont les Égyptiens attribuaient la construction à Ménès.

5. HÉRODOTE, II, CI, CXLIX, où il est inutile de chercher sous le nom de Mœris un Pharaon réel.

réalité, l'aménagement des eaux et la conquête des terres cultivables sont l'œuvre des générations sans histoire qui peuplèrent la vallée : les rois historiques n'eurent qu'à entretenir et à développer sur quelques points ce qu'elles avaient fait, et la Haute-Égypte est encore enlacée aujourd'hui dans le réseau dont ses premiers habitants la couvrirent. Le travail dut commencer simultanément sur plusieurs points à la fois, sans entente préalable et comme d'instinct. Une digue protégeant un village, un canal qui drainait ou qui arrosait un canton de peu d'étendue, n'exigeaient que l'effort d'un petit nombre d'individus; puis les digues se rencontrèrent, les canaux se rejoignirent à force de se prolonger, l'œuvre entreprise au hasard se rectifia et gagna de proche en



RIXE DE BATELIERS SUR UN CANAL DÉRIVÉ DU NIL[1].

proche, avec le concours de populations toujours plus nombreuses. Ce qui se passait encore à la fin du siècle dernier nous montre au prix de quelles querelles et de combien de sang versé elle s'agrandit et se régla. Chaque canton en exécutait sa part dans son propre intérêt, captait les eaux, les conservait, s'en délivrait à sa guise, sans se demander s'il en privait ou s'il en surchargeait les cantons voisins : de là des rixes et des batailles perpétuelles. Il fallut, pour faire respecter les droits du plus faible et pour coordonner le système de distribution, que le pays reçût un commencement au moins d'organisation sociale analogue à celle qu'il posséda plus tard : le Nil commanda la constitution politique comme la constitution physique de l'Égypte[2].

Elle était répartie entre des communautés, dont tous les membres étaient censés provenir du même germe (*pâït*) et appartenir à la même famille

1. *Bas-relief du tombeau de Ti; dessin de Faucher-Gudin, d'après une photogr. d'E. Brugsch-Bey.*
2. Sur l'état du service des irrigations au commencement de notre siècle, sur les différends qui s'élevaient entre les villages à propos de la distribution des eaux et sur la façon dont on les tranchait, voir P.-S. GIRARD, *Mémoire sur l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XVII, p. 13 sqq.; la législation actuelle dans CHÉLU, *le Nil, le Soudan, l'Égypte*, p. 308-321, 482 sqq.

(*pâîtou*[1]) : les chefs s'en appelaient *ropâîtou*, le gardien, le pasteur de la famille, et leur nom devint plus tard un titre qu'on attribua à tous les nobles en général. Les familles se combinaient en groupes de valeur inégale sous l'autorité d'un chef en premier — *ropâîtou hâ*[2]. C'étaient de véritables seigneurs héréditaires : ils rendaient la justice, prélevaient la taxe en nature sur leurs subordonnés, se réservaient la répartition des terres, menaient les hommes au combat, célébraient le sacrifice aux dieux[3]. Les territoires sur lesquels leur autorité s'exerçait formaient un petit État dont nous pouvons encore, en certains cas, indiquer nettement les limites. La principauté du Térébinthe[4] occupait le cœur même de l'Égypte, à l'endroit où la vallée est le plus large, le Nil le plus sagement réglé par la nature, le pays le mieux préparé pour servir de berceau à une civilisation naissante. Siaout (Siout), sa capitale, est bâtie presque au pied de la chaîne Libyque, sur l'isthme large de 1500 mètres à peine qui sépare le fleuve et la montagne. Un canal l'enve-



UN GRAND SEIGNEUR ÉGYPTIEN, TI, ET SA FEMME[5].

1. Le mot *pâîtou* a été interprété par M. Lepage-Renouf (*Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1887-1888, t. X, p. 77) comme signifiant « les morts, les générations passées ». Le sens indiqué dans le texte a été proposé par Maspero (*Études Égyptiennes*, t. II, p. 15 sqq.) et adopté ensuite par Brugsch (*Die Ægyptologie*, p. 291).

2. Ces titres ont été expliqués par Maspero (*Études Égyptiennes*, t. II, p. 15-19, et *Notes au jour le jour*, § 25, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 314; cf. Piehl, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 133, n. 1, et *Zeitschrift*, 1883, p. 128).

3. Ce sont les prérogatives que les princes des nomes exerçaient encore sous le Moyen et sous le Nouvel Empire (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil*, t. I, p. 179-181); ils n'en jouissaient plus alors que sous le bon plaisir du souverain régnant.

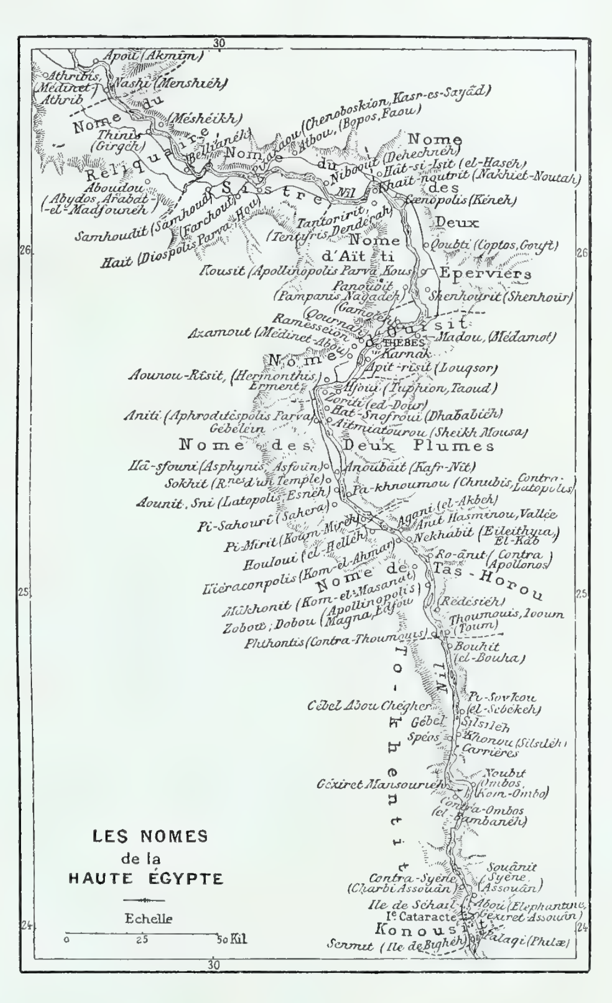
4. Le nom égyptien de l'arbre qui désigne cette principauté est *atf*, *iatf*, *iôtf* : c'est par élimination que je suis arrivé à l'identifier avec le *Pistacia Terebinthus* L., qui fournissait aux Égyptiens la résine parfumée, *snoutir* (Loret, *la Flore pharaonique*, p. 44, n° 110).

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de* Dümichen, *Resultate, t. II, pl. VII.*

loppe de trois côtés et servait comme de fossé naturel à ses murs; pendant l'inondation, elle ne se rattache à la terre ferme que par d'étroites chaussées ombragées de mimosas, et semble un radeau de verdure échoué au fil du courant[1]. Le site en est aussi heureux qu'il est pittoresque; non seulement elle commande les deux bras du fleuve et en ouvre ou en ferme le passage à son gré, mais la plus fréquentée des routes qui mènent au centre de l'Afrique aboutit à ses portes de temps immémorial, et lui amène le commerce du Soudan. Elle régnait au début sur les deux rives, de montagne à montagne, au nord, jusque vers Dérout, à l'endroit où le Bahr-Yousouf actuel se détache du Nil, au sud, jusque dans les parages du Gebel Shêikh-Harîdi. L'étendue et le nombre primitif des autres principautés ne se laissent pas déterminer facilement. Les principales, au nord de Siout, étaient celles du Lièvre et du Laurier-Rose. La principauté du Lièvre n'atteignait pas les dimensions de sa voisine du Térébinthe, mais elle avait pour chef-lieu Khmounou, dont l'existence remontait si haut qu'une tradition acceptée de tous y plaçait quelques-uns des actes les plus importants de la création[2]. Celle du Laurier-Rose, au

1. Le dessin de Boudier reproduit à la page 25, d'après une photographie de Béato, rend très fidèlement l'aspect que la plaine et la ville moderne de Siout présentent pendant l'inondation.
2. Khmounou, aujourd'hui Ashmounéîn, est l'Hermopolis des Grecs, la ville du dieu Thot. Sur la

contraire, l'emportait sur celle du Térébinthe même, et son chef dominait de Hininsou les marécages du Fayoum, comme les plaines de Beni-Souef[1]. Au sud, Apou gouvernait, sur la rive droite, un canton enfermé si exactement entre un coude du Nil et deux ressauts de la montagne, que ses limites n'ont jamais pu varier beaucoup depuis les temps anciens. Ses habitants s'adonnaient également à la culture des céréales et au tissage des étoffes : ils détenaient dès l'antiquité le privilège d'habiller une bonne partie de l'Égypte, et leurs métiers fabriquent encore aujourd'hui pour les fellahines ces mélayahs quadrillées ou rayées qu'elles jettent par-dessus leurs longues chemises bleues[2]. Au delà d'Apou et sur les deux rives, Thinis, la Girgéh



LES NOMES
de la
HAUTE ÉGYPTE

des Arabes, le disputait à Khmounou en antiquité et à Siout en richesse : ses plaines produisent aujourd'hui encore les moissons les plus abondantes et nourrissent les troupeaux de moutons, d'ânes et de bœufs les plus nombreux du Saïd. A mesure qu'on remonte vers la cataracte, les renseignements devien-

géographie du nome du Lièvre, dont elle est la capitale, voir Maspero, *Notes au jour le jour*, § 19, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 187-204.

1. Hininsou est l'*Heracleopolis Magna* des Grecs, actuellement Hénassiéh, qu'on appelle auss Ahnas-el-Médinéh. Le nom égyptien de l'arbre qui donne son nom à la principauté est nârît (Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 209-210). Loret a montré que cet arbre *Nârît* est le laurier-rose (*Sur l'arbre Nârou des anciens Egyptiens*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 102).

2. Apou était la Panopolis ou Chemmis des Grecs, la ville du dieu Mîn ou Khîmou ityphallique (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 575, 1380). Ses manufactures de toile sont mentionnées par Strabon (XVII, p. 813); la plus grande partie des belles tapisseries et des broderies coptes qui ont été importées en Europe dans ces derniers temps proviennent de ses nécropoles d'époque arabe.

nent plus rares. Qobti et Aounou du Midi, la Coptos et l'Hermonthis des Grecs, se partageaient sans grand éclat la plaine que Thèbes couvrit plus tard de ses temples, et Nekhabît veillait avec Zobou à la sécurité de l'Égypte[1]. Nekhabît perdit de bonne heure sa position de ville frontière, et la portion de la Nubie comprise entre le Gebel Silsiléh et les rapides de Syène forma une sorte de marche avancée, dont Noubît-Ombos fut le sanctuaire principal et Abou-Éléphantine la forteresse[2] : la barbarie commençait au delà, et les régions inabordables d'où le Nil descend sur notre terre.

Il semble que le Delta s'organisa moins promptement. Il devait ressembler sensiblement aux terres basses de l'Afrique équatoriale, vers le confluent du Bahr el-Abiad et du Bahr el-Ghazâl : de grands espaces fangeux dont on ne saurait dire avec certitude s'ils sont solides ou liquides, des marécages semés parcimonieusement d'îles sablonneuses, hérissés de papyrus, de nymphéas, de plantes énormes, à travers lesquels les bras du Nil se frayent paresseusement un cours sans cesse déplacé, des landes basses entrecoupées de rigoles et de flaques, impropres à la culture, bonnes à peine à la pâture des bestiaux[3]. La population, sans cesse en lutte contre la nature, y conserva toujours des mœurs plus rudes, un caractère plus âpre, plus sauvage, plus impatient de toute autorité. La conquête commença par les bords. Quelques principautés s'établirent vers la pointe, aux endroits où le sol paraît avoir été le plus anciennement racheté des eaux. L'une d'elles possédait, ce semble, tout le pays qui précède et qui enveloppe la fourche du Nil sur les deux rives : Aounou du Nord, l'Héliopolis des Grecs, en était la capitale. Elle se scinda dans des temps très anciens, et forma trois États nouveaux, indépendants l'un de l'autre. Celui d'Aounou et celui de la Cuisse de Bœuf se faisaient vis-à-vis, le premier sur la rive arabique du Nil, le second sur la libyque; la cité du Mur-Blanc confinait au nord à celle de la Cuisse de Bœuf et s'en allait rejoindre au sud le territoire du Laurier-Rose. Plus bas, entre les grandes branches, les chefs de Saïs et de Bubastis, ceux d'Athribis et de Busiris se partageaient le Delta primitif[4]. Deux marches de grandeur inégale, l'Ara-

1. Noukhabit, Nekhabît dont le nom hiéroglyphique a été lu correctement pour la première fois par M. de Rougé (*Cours professé au Collège de France*, 1869), est el-Kab, l'Eilithyia des Grecs (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 351-353) et Zobou, Edfou, Apollinopolis Magna (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 921-922).

2. Le nome d'Éléphantine s'appelait *Khontit*, l'avancée, la pointe de l'Égypte (Lepsius, *Der Bogen in der Hieroglyphik*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 86-88; cf. Brugsch, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 26 sqq.).

3. Tous les traits de cette description sont empruntés à mes notes de voyage : c'est l'aspect que le pays présente dans les cantons du Delta où le régime artificiel des eaux a complètement disparu, par l'incurie séculaire du gouvernement central.

4. Voir page 4 du présent volume ce qu'était ce delta primitif.

bique à l'est dans l'Ouady Toumilât, la Libyque à l'ouest au sud du lac Maréotis, défendaient l'accès du pays contre les attaques des Bédouins asiatiques et des nomades africains. Les marais de l'intérieur et les dunes du littoral ne prêtaient guère à un grand développement d'industrie ou de civilisation. On n'y rencontrait que des territoires mal peuplés, ceux du Harpon, celui de la Vache, et d'autres dont les limites flottaient encore et



variaient de siècle en siècle au gré du Nil. L'œuvre d'assainissement et de canalisation, qui avait si bien réussi dans la vallée, fut ici moins efficace et marcha plus lentement. Les digues n'avaient plus la montagne où s'appuyer : elles se prolongeaient au hasard à travers le marais, coupées à chaque instant pour livrer passage à un canal ou à une ramification du fleuve. Les eaux sortaient de leurs anciens lits au moindre prétexte et s'en frayaient de nouveaux à travers champs. Le sol meuble et mal asséché retournait au bourbier dès que la crue s'y attardait : quelques semaines d'inondation

en plus qu'à l'ordinaire défaisaient pour longtemps l'œuvre de plusieurs générations. Le Delta d'une époque présenta rarement le même aspect que celui des époques précédentes, et l'Égypte du nord ne se rendit jamais aussi pleinement maîtresse de son sol que l'Égypte méridionale avait fait du sien[1].

Ces premières principautés, si petites qu'elles nous paraissent, étaient trop grandes encore pour rester toujours indivises. En ce temps de communications lentes, la puissance d'attraction qu'une capitale exerce sur les cantons soumis à son autorité ne s'étendait jamais bien loin. La partie de la population du Térébinthe qui vivait assez près de Siout pour y venir le matin en quelques heures, et pour rentrer dans ses villages le soir après affaires faites, n'éprouvait nullement le besoin de se soustraire à la domination du prince qui trônait dans cette ville. Au contraire, celle qui séjournait en dehors de ce cercle restreint était obligée de chercher ailleurs quelques points où se réunir pour vaquer à l'administration de la justice, pour sacrifier en commun aux dieux nationaux, pour échanger les produits des champs et des manufactures locales. Les villes qui eurent la bonne fortune de la rallier se posèrent naturellement en rivales de la résidence, et leurs chefs tendirent à se rendre indépendants du prince, avec le district dont les habitants gravitaient pour ainsi dire autour d'eux. Lorsqu'ils y réussirent, ils conservèrent assez souvent pour l'État qu'ils avaient créé le vieux nom modifié à peine par l'adjonction d'une épithète. Le territoire primitif de Siout se divisa de la sorte en trois communautés distinctes, deux qui restèrent fidèles au vieil emblème de l'arbre, le Térébinthe-Supérieur avec Siout même, au centre, le Térébinthe-Inférieur avec Qousit au nord; la troisième, au sud et à l'est, prit pour totem le serpent éternel qui vivait dans ses montagnes, et s'appela le Mont-Serpent avec la ville de l'Épervier. Le territoire du Laurier-Rose produisit en se démembrant la principauté du Laurier-Rose Supérieur, celle du Laurier-Rose Inférieur et celle du Couteau. Le territoire du Harpon dans le Delta se décomposa en Harpon Occidental et Harpon Oriental[2]. La scission ne dut pas s'accomplir sans luttes dans la plupart des cas, mais elle s'accomplit, et toutes les principautés dont le domaine présentait quelque étendue la subirent, quoi qu'elles fissent pour s'y soustraire. Le morcellement se poursuivit au hasard des circonstances, jusqu'au moment où l'Égypte entière, à l'ex-

1. Pour la géographie du Delta, consulter l'ouvrage de J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse-Egypte*, 1891, où sont réunies, discutées et coordonnées avec soin toutes les données éparses au hasard de l'ordre alphabétique dans l'admirable *Dictionnaire Géographique* de Brugsch.

2. J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*, p. 30-56.

ception des districts à demi déserts qui avoisinent la cataracte, ne fut plus qu'une agglomération de petites cités à peu près égales en force et en population[1].

Les Grecs les appelaient nomes, et nous leur avons emprunté ce terme[2] : les indigènes les désignaient de plusieurs manières, dont la plus ancienne était *nouît*, qu'on peut traduire *domaine*[3], et dont la plus commune aux époques récentes était *hospou*, qui signifie *district*[4]. Le nombre en varia sensiblement au cours des siècles : les monuments hiéroglyphiques et les auteurs classiques le fixent tantôt à trente-six, tantôt à quarante, tantôt à quarante-quatre ou même à cinquante. Le peu que nous savons jusqu'à présent de leur histoire nous donne la raison de cette instabilité : sans cesse disputés entre les familles princières qui les possédaient, les guerres civiles, les mariages, la conquête abaissaient les nomes ou les élevaient tour à tour, et les faisaient passer continuellement en des mains nouvelles, entiers ou par parcelles. Ces Égyptiens, qu'on est accoutumé à considérer comme si respectueux de l'ordre établi et si conservateurs des traditions antiques, se montraient aussi remuants et aussi portés à modifier ou à détruire l'œuvre du passé que le sont les plus inconstants de nos peuples modernes. L'éloignement où nous vivons d'eux et l'absence presque complète de documents leur prêtent une apparence d'immobilité à laquelle on se laisse tromper sans le vouloir ; le jour où les monuments qui subsistent encore seront sortis de terre, leur histoire présentera la même complexité d'incidents, les mêmes agitations, la même instabilité qu'on devine ou que l'on constate chez la plupart des autres peuples orientaux. Une seule chose subsistait chez eux parmi tant de révolutions, qui les empêchait de perdre la conscience d'eux-mêmes et de se fondre dans une commune unité : un dogme et un culte qui les attachaient à un dieu particulier. Si les petites capitales des petits États dont l'origine se perd dans la nuit des temps, Edfou et Dendérah, Nekhabît et Bouto, Siout, Thinis, Khmounou, Saïs, Bubaste, Athribis, n'avaient eu d'importance que celle qu'elles dérivaient de

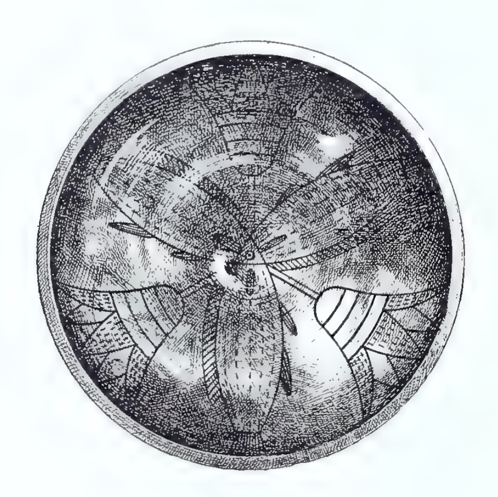
1. Les exemples de subdivision des nomes anciens et de création des nomes nouveaux se rencontrent fort longtemps encore après l'époque primitive. On trouve par exemple le nome du Harpon Occidental scindé sous les Grecs et les Romains en deux districts, celui du Harpon proprement dit, dont le chef-lieu est Sonti-nofir, et celui de Ranoufir avec l'Onouphis des géographes classiques pour capitale (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 1012-1020).

2. On trouvera la définition du mot *nome* et les passages des auteurs anciens qui nous l'ont conservée dans Jablonski, *Opuscula*, éd. T. Water, t. I, p. 189-176.

3. Pour les sens divers de ce mot, voir Maspero, *Sur le sens des mots Nouît et Hâît*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1889-1890, t. XII, p. 236 sqq.

4. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. I, p. 18-21 ; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 183-186. Le mot *tôsh*, qui dans les textes coptes a remplacé *hospou* et *nouît*, signifiait à l'origine *limite, frontière* ; c'est à proprement parler le terrain *délimité et borné par des stèles* qui dépend d'une ville ou d'un village.

la présence d'un principicule ambitieux ou de la richesse de leurs habitants, elles n'auraient point traversé saines et sauves les longs siècles de vie qu'elles fournirent, du début à la fin de l'histoire d'Égypte. La fortune haussa leurs seigneurs, quelques-uns jusqu'au rang de maîtres du monde, et les trahit tour à tour : à côté du maître terrestre, dont la gloire s'éclipsait trop souvent, un maître céleste, un dieu, trônait dans chacune d'elles, le dieu de la cité, *noutir nouîti*, dont la grandeur ne périssait jamais. Les familles princières pouvaient s'éteindre ou s'exiler, le territoire diminuer ou s'agrandir, la ville doubler son étendue et sa population ou tomber en ruines : le dieu subsistait parmi tant de vicissitudes, et sa seule présence supportait intacts les droits de la cité sur laquelle il régnait souverain. Si quelque désastre frappait ses adorateurs, son temple ralliait autour de lui tous ceux qui avaient échappé à la catastrophe, la foi les empêchait de se mêler aux habitants des cités voisines et de se perdre parmi eux : les survivants se multipliaient avec cette fécondité incroyable qui est la caractéristique du fellah égyptien, et quelques années de paix suffisaient à réparer les pertes les plus irréparables en apparence. La religion locale était le lien qui tenait ensemble les éléments divers dont chaque principauté se composait, et tant qu'elle dura, les nomes durèrent : ils disparurent le jour où elle disparut.





Les Dieux de l'Egypte

Leur nombre et leur nature, les dieux féodaux vivants et morts :
les triades. Les temples et les sacerdoces :
les cosmogonies du Delta, les Ennéades d'Héliopolis et d'Hermpolis.

Multiplicité des dieux en Egypte : la plèbe divine et ses variétés humaines, animales, intermédiaires entre la bête et l'homme ; les dieux d'origine étrangère, les dieux indigènes et leurs formes contradictoires selon la conception qu'on se faisait de leur nature.

Les astres-dieux. - Le Soleil Oeil du Ciel, le soleil oiseau, le soleil veau, le soleil homme, ses barques, ses navigations autour du monde et ses luttes avec le serpent Apôpi. - Le dieu-Lune et ses ennemis. - Les dieux-étoiles : la Cuisse de Bœuf, l'Hippopotame, le Lion, les cinq Horus des planètes ; Sothis-Sirius et Sâhou-Orion.

La féodalité divine et ses classes : les dieux-Nils, les dieux-terre, les dieux-ciel et les dieux-soleil, les Horus. - Les dieux et les déesses sont égaux devant le droit féodal : leurs formes, leurs alliances et leurs mariages : leurs enfants. - Les triades et leurs développements divers.

La nature des dieux : le double, l'âme, le corps, la mort des hommes et des dieux, leurs destinées après la mort ; nécessité de conserver

le corps, la momification. - Les dieux morts dieux des morts. - Les dieux vivants, leurs temples, leurs images. Les dieux populaires, arbres, serpents, fétiches familiaux. - La théorie de la prière et du sacrifice : le personnel des temples, les biens des dieux et les collèges sacerdotaux.

Les cosmogonies du Delta : Sibou et Nouit, Osiris et Isis, Sit et Nephthys. - Héliopolis et ses écoles théologiques : Râ, son identification avec Horus, son dédoublement et la conception d'Atoumou. - Les Ennéades héliopolitaines : formation de la grande Ennéade. - Thot et l'Ennéade hermopolitaine : la création par la parole et par la voix. - Diffusion des Ennéades : leur alliance avec les triades locales, le dieu Un et le dieu Huit. Les dieux uniques et solitaires.





LE TAUREAU GRAS MENÉ SOLENNELLEMENT AU SACRIFICE[1].

CHAPITRE DEUXIÈME

LES DIEUX DE L'ÉGYPTE

LEUR NOMBRE ET LEUR NATURE. LES DIEUX FÉODAUX, VIVANTS ET MORTS.
LES TRIADES. LES TEMPLES ET LES SACERDOCES.
LES COSMOGONIES DU DELTA, LES ENNÉADES D'HÉLIOPOLIS ET D'HERMOPOLIS.

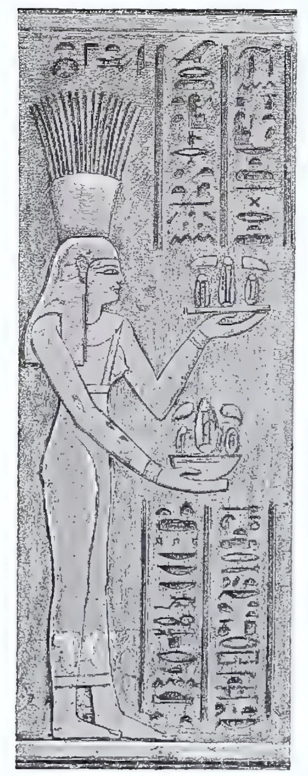
Lorsqu'on parcourt les ouvrages où nos savants ont reproduit par le menu les restes des monuments égyptiens, ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est l'abondance presque incroyable de tableaux religieux qui sont arrivés jusqu'à nous. Il y a peu de planches où l'on ne rencontre une figure au moins de divinité qui reçoit d'un air impassible les prières de quelque fidèle et ses offrandes : on dirait que le pays était habité surtout par des dieux, et contenait, d'hommes ou de bêtes, juste ce qu'il en fallait pour les besoins du culte.

Ce qu'on distingue d'abord quand on pénètre dans ce monde mystérieux, c'est une véritable plèbe divine dont les membres n'ont jamais mené qu'une existence étroite et presque inconsciente d'elle-même. Ils représentaient une fonction, un moment, dans la vie de l'homme ou de l'univers : Naprît s'identifiait à l'épi mûr ou au grain de blé[2], Maskhonît apparaissait

1. *Bas-relief du temple de Louxor. — Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béato, prise en 1890.* Les deux personnages qui marchent en tête, portant de grands bouquets et levant la main, sont les derniers d'une longue procession des fils de Ramsès II. La lettrine, qui est également de Boudier, représente le roi Séti Ier agenouillé, d'après un bas-relief du temple d'Abydos.

2. Le mot *naprît* signifie *grain*, le grain de blé (Brugsch, *Dict. Hiéroglyphique*, p. 752-753). Le dieu du grain est représenté dans le tombeau de Séti Ier (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, dans les

auprès du berceau de l'enfant à l'heure précise où il naissait[1], Raninît présidait au choix d'un nom et à la nourriture des nouveau-nés[2]. Ni Raninît la fée marraine ni Maskhonît n'exerçaient sur l'ensemble de la nature cette autorité souveraine que nous sommes habitués à considérer comme l'apanage originel des dieux. Elles passaient tous les jours de toutes les années, l'une à soulager les douleurs des mères en couches, l'autre à choisir pour le petit être un nom qui sonnât favorablement et qui conjurât plus tard les influences du destin mauvais. Leur tâche achevée dans un endroit, elles couraient aussitôt vers un autre où quelque naissance imminente réclamait leur présence et leurs soins : elles allaient de lit d'accouchée en lit d'accouchée, et pourvu qu'elles se fussent acquittées du seul emploi auquel on les reconnaissait propices, les dévots n'exigeaient plus rien d'elles. Les cynocéphales mystérieux qui fréquentaient en bandes les montagnes de l'Est et de l'Ouest concentraient de même leur activité entière sur un instant fugitif de la journée : ils dansaient et caquetaient pendant une



LA DÉESSE NAPRÎT, NAPÎT[3].

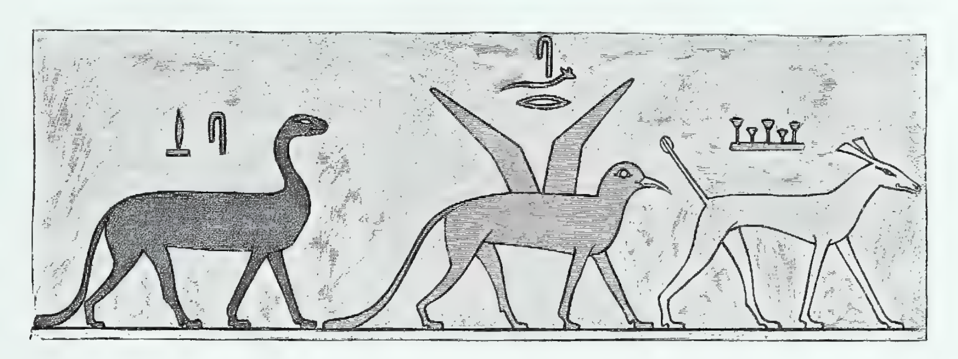
Mémoires de la Mission Française, t. II, 4e partie, pl. XXIX, 2e registre, pl. XXXI, 3e registre); c'est un homme qui a sur la tête deux gros épis de froment ou d'orge. Il est mentionné vers le même temps dans l'*Hymne au Nil* (cf. p. 40) et dans deux ou trois autres textes d'époque différente. Il est doublé dans son rôle par la déesse *Naprît* ou *Napît*, dont il est question ici (BURTON, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XIX; LEPSIUS, *Denkm.*, IV, 52; DÜMICHEN, *Resultate*, t. II, pl. LXI); elle est coiffée d'une botte d'épis (LANZONE, *Dizionario di Mitologia*, p. 380-381), comme dans notre vignette.

1. Cette déesse, dont le nom exprime et dont la figure personnifie la couche en brique ou en pierre, le lit ou la chaise de travail, sur laquelle les femmes s'accroupissaient au moment de la délivrance, se subdivise quelquefois en deux ou quatre divinités secondaires (MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. LXXIV *a*, et *texte*, p. 288). On la mentionne avec *Shaît*, le destin, et avec *Raninît*, la nourriture (MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 27). Son rôle de fée marraine auprès du berceau de l'enfant nouveau-né est mis en lumière par le passage du *Papyrus Westcar*, où la naissance de trois rois de la Ve dynastie est racontée en détail (ERMAN, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. IX, liv. 21 sqq.; cf. MASPERO, *les Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e éd., p. 76-81). On la représente sous la forme humaine, et elle porte souvent sur la tête deux longues pousses de palmier recourbées à l'extrémité (LANZONE, *Dizionario di Mitologia*, p. 329-330, et pl. CXXXIV, 1-2).

2. *Raninît* préside à l'allaitement de l'enfant, mais elle lui donne aussi son nom (MASPERO, *les Contes populaires*, 2e éd., p. 76, n. 1) et par suite sa fortune (MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 27); elle est d'une manière générale la déesse nourricière (LANZONE, *Dizionario di Mitologia*, p. 472-477, et pl. CLXXXVIII-CIXXXIX). On la représente quelquefois comme une femme à tête humaine (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 188 *a*; WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e édit., t. III, pl. XLV, 5-6 et p. 213-214) ou à tête de lionne (LEPSIUS, *Denkm.*, IV, 57), le plus souvent à tête de serpent (LEPSIUS, *Denkm.*, III, pl. CLXX; PRISSE D'AVENNES, *Monuments*, pl. I; MARIETTE, *Dendérah*, t. III, pl. LXXV *b-c*); c'est aussi une uræus habillée et coiffée de deux longues plumes (PRISSE D'AVENNES, *Monuments*, Frontispice), dont nous retrouverons la figure sur la vignette de la page 120.

3. *La déesse Naprît, Napît, bas-relief de la première des chambres d'Osiris, sur le côté Est de la terrasse du grand temple de Dendérah. — Dessin de Faucher-Gudin.*

demi-heure les uns à l'Orient, pour saluer le Soleil à son lever, les autres à l'Occident, pour l'acclamer à son entrée dans la nuit[1]. Certains génies recevaient pour consigne d'ouvrir une des portes de l'Hadès ou de garder un des chemins sur lesquels le Soleil circulait journellement[2]; ils restaient éternellement à leur poste, sans liberté de s'en éloigner jamais, et sans autre faculté que de remplir à heure fixe l'office auquel ils étaient préposés. Leur existence, inaperçue à l'ordinaire, se révélait brusquement à la minute où l'acte unique de leur vie allait s'accomplir : accompli, ils retombaient dans leur inertie, et leur fonction les résorbait pour ainsi dire jusqu'à l'occasion pro-



QUELQUES-UNS DES ANIMAUX FABULEUX QUI HABITAIENT LE DÉSERT D'ÉGYPTE[3].

chaine[4]. Ces êtres à peine entrevus, il n'était pas facile de les dépeindre, et l'on ignorait souvent leur figure réelle : on s'ingéniait alors à la conjecturer d'après le métier qu'ils exerçaient. Ceux d'entre eux qui cheminaient à travers l'Hadès pour percer les morts d'une flèche ou d'un javelot, on leur prêtait les traits et le costume d'un archer ou d'un piquier; ceux qui rôdaient autour des âmes pour les égorger et les dépecer, on en faisait des femmes armées d'un couteau, des trancheuses, *donît* — ou des déchireuses — *nokît*[5]. Plusieurs mouvaient un corps d'homme; d'autres étaient des animaux, taureaux ou lions, béliers ou singes, serpents, poissons, ibis, éperviers; d'autres se

1. C'est le sujet d'une vignette du *Livre des Morts*, ch. XVI (édit. NAVILLE, pl. XXI, A2 et *La*, pl. XXII, D*a*), où l'on voit les cynocéphales échelonnés en files, sur les pentes de la montagne d'horizon, à la droite et à la gauche du disque solaire rayonnant qu'ils adorent en gesticulant.

2. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 34-35.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après les copies de Champollion*. Ce sont des tableaux des tombes de Beni-Hassan : on voit à droite le *sha*, l'un des animaux de Sît et qui a la figure exacte du dieu, y compris la queue raide en forme de bois de flèche, puis le *safir*, le griffon, enfin la *saza* à tête de serpent.

4. Les Égyptiens employaient pour rendre cette idée une expression plus énergique encore que notre mot *résorber*; ils disaient des objets où ces génies se tenaient cachés, et d'où ils sortaient pour y rentrer aussitôt, que leur forme *les mangeait* ou qu'ils *mangeaient* leur propre forme (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 104-105, 106, 124, etc.).

5. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 34-35. Les *donît* et les *nokît* sont figurées, entre autres, sur les murs du tombeau de Séti I[er] (LEFÉBURE, *le Tombeau de Séti I[er]*, dans les *Mémoires de la Mission Française*, t. II, 4[e] partie, pl. XLIV, 2[e] registre).

logeaient dans des objets inanimés, un arbre[1], un sistre[2], un pieu fiché en terre[3]; beaucoup enfin trahissent une origine mêlée par l'alliance des formes de l'homme à celles de la bête. Ceux-ci, qui seraient des monstres pour nous, étaient pour les anciens des êtres plus rares peut-être que les autres, mais non moins réels et dont on rencontrait les pareils au voisinage de l'Égypte[4]. Comment douter qu'il y eût des divinités à buste d'homme et à tête de taureau ou d'épervier, quand on connaissait autour de soi des sphinx et des griffons en chair et en os? Nombre d'observations authentiques constataient l'existence de ces créatures paradoxales : plus d'un chasseur les avait vues courir distinctement sur les plans lointains de l'horizon, par delà les bandes de gazelles qu'il poursuivait, et les bergers ne les redoutaient pas moins pour leurs troupeaux que les lions ou les grands félins du désert[5].

Comme les peuples des hommes, ce peuple des dieux renfermait des éléments étrangers dont les Égyptiens eux-mêmes connaissaient l'origine. Ils savaient qu'Hâthor, la vache nourricière, s'était établie chez eux en des temps très anciens, et ils l'appelaient la dame de Pouanît, selon le nom de sa patrie première[6]. Bîsou l'avait rejointe par la suite des siècles et leur avait réclamé sa part d'honneurs et de culte à côté d'elle. Il s'était manifesté d'abord comme un léopard, puis comme un homme vêtu d'une peau de léopard, mais un

1. Ainsi les sycomores plantés isolément à la lisière du désert et qu'on croyait habités par Hâthor, Nouît, Selkît, Nît ou quelque autre déesse (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 28-29). Dans les vignettes qui représentent le mort arrêté devant l'un de ces arbres et y recevant de l'eau et des pains, on voit d'ordinaire la déesse sortant en buste du feuillage qui l'abrite (Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, pl. CLI, 2). Quelquefois pourtant, comme sur le sarcophage de Pétosiris (Maspero, *Catalogue du Musée Égyptien de Marseille*, p. 52), la transformation est complète, et le corps même du dieu ou de la déesse figure le tronc d'où les branches du sycomore s'échappent (cf. Rochemonteix, *Edfou*, pl. XXIX *a*, Isis et Nephthys dans le Sycomore). Souvent enfin, le corps est caché tout entier, et l'on n'aperçoit qu'un bras ou même une main de la déesse émergeant du milieu de l'arbre, l'hydrie débordante à la main (Naville, *Todtenbuch*, pl. LXXIII, CIII).

2. On trouvera, dessinée dans Mariette, *Dendérah*, t. II, pl. 55 *c*, l'image du grand sistre consacré par Thoutmosis III et qui était le fétiche de la déesse Hâthor pour le temple de Dendérah.

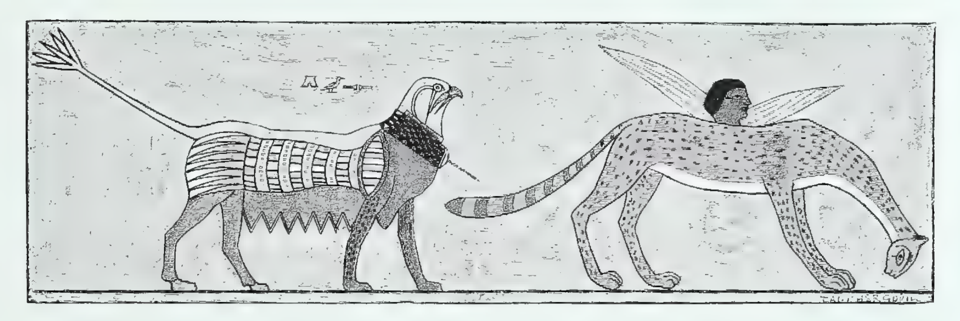
3. Le tronc d'un arbre, ébranché, puis planté en terre, me paraît être l'origine de l'emblème osirien qu'on appelle *tat* ou *didou* (Maspero, *Catalogue du Musée Égyptien de Marseille*, p. 164, n° 878). Le symbole fut régularisé plus tard de manière à figurer quatre colonnes vues en perspective, chacun des chapiteaux dépassant l'autre; il devint ainsi l'image des quatre piliers qui soutiennent le monde (Petrie, *Medum*, p. 31; Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 359, note 3).

4. La croyance à l'existence réelle des animaux fantastiques a été signalée pour la première fois par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 117-118, 132, et t. II, p. 213. Jusqu'alors les savants ne voulaient reconnaître dans le sphinx et dans les monstres égyptiens que des combinaisons allégoriques, par lesquelles les prêtres avaient prétendu exprimer visiblement la réunion chez un même être composite de qualités physiques ou morales appartenant à plusieurs êtres différents. L'idée a été adoptée depuis lors par M. Wiedemann (*le Culte des animaux en Égypte*, p. 14-15), et par la plupart des égyptologues contemporains.

5. Plusieurs des quadrupèdes fantastiques dont il est parlé dans le texte, griffons, hiéracosphinx, lions à tête de serpent, sont mêlés à Beni-Hassan et à Thèbes parmi les animaux que les princes de la localité étaient exposés à rencontrer pendant leurs chasses au désert (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCLXXXII, 3, 4, CCCCXVIII *bis*, et t. II, p. 339, 360; Rosellini, *Monumenti civili*, pl. XXXIII; Wilkinson, *Manners and Customs*, cf. *the Ancient Egyptians*, 2e édit., t. II, p. 93).

6. Sur Hâthor, dame de Pouanît, sur son importation en Égypte et sur les liens de parenté qui l'unissent à Bîsou, voir Pleyte, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts*, p. 134 sqq.

homme de figure étrange et de caractère inquiétant, un nain à la grosse tête et aux pommettes saillantes, à la bouche largement ouverte d'où pendait une langue énorme, à la fois belliqueux et jovial, ami de la danse et des combats[1]. Tous les peuples que les Pharaons soumirent à l'époque historique cédèrent quelques-unes de leurs principales divinités à leurs vainqueurs, et l'on vit trôner dans la vallée le Libyen Shehahidi aussi bien que le Sémite Baâlou, avec son cortège d'Astartés et d'Aniti, de Resheph et de Kadshou[2]. Il en fut de ces colons divins comme de tous les étrangers qui ont essayé de s'implanter aux bords du Nil : le pays se les assimila promptement, les travailla, les



QUELQUES-UNS DES ANIMAUX FABULEUX QUI HABITAIENT LE DÉSERT D'EGYPTE[3].

repétrit, et tira d'eux des Égyptiens à peine distincts des dieux de vieille race. Ce panthéon mêlé graduait ses nobles, ses princes, ses rois, et représentait en chacun d'eux l'un des éléments qui constituaient le monde ou l'une des forces qui en règlent l'ordonnance. Le ciel, la terre, les astres, le soleil, le Nil, comptaient pour autant de personnes respirantes et pensantes dont la vie se révélait chaque jour dans la vie de l'univers. On les adorait d'un bout de la vallée à l'autre, et le peuple entier s'accordait à proclamer leur puissance souveraine : mais le consentement cessait dès qu'il essayait de les nommer, de définir leur pouvoir et leurs attributs, de préciser le corps qu'ils revêtaient ou les rapports qu'ils entretenaient entre eux. Chaque principauté, chaque nome, chaque ville, presque chaque bourgade les concevait et les figurait à sa

1. Bîsou a été étudié de très près par Pleyte (*Chapitres supplémentaires du Livre des Morts, Traduction et Commentaire*, p. 111-184) et par Krall (*Ueber den Ægyptischen Gott Bes*, dans BENNDORF-NIEMANN, *das Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 72-96). Il est figuré en cul-de lampe sous le sommaire du présent chapitre, d'après une amulette en terre cuite émaillée bleue : le dessin est de Faucher-Gudin.

2. Shehadidi se rencontre dans le nom d'un certain Pétéshehadidi, dont la statue est passée de la collection Posno (*Antiquités Égyptiennes*, 1883, p. 15, n° 57 et pl. 2) au Musée de Berlin; cf. le dieu Saharouaou, cité par MASPERO, *Sur deux stèles récemment découvertes*, dans le *Recueil*, t. XV, p. 85. Les dieux sémitiques introduits en Égypte ont été étudiés longuement par M. de Vogüé (*Mélanges d'Archéologie Orientale*, p. 41 sqq., 76 sqq.) et par Ed. Meyer (*Ueber einige Semitische Götter*. § II. *Semitische Götter in Ægypten*, dans la *Zeitschrift d. Deut. Morg. Gesellschaft*, t. XXXI, p. 724-729).

3. Le monstre à tête d'épervier et à queue fleurie figuré dans cette vignette s'appelait la *saga*.

façon. Les unes disaient que le ciel est Horus le Grand, Haroêris, l'épervier aux plumes bariolées, qui plane au plus haut des airs et qui embrasse de son regard fixe le champ entier de la création[1]. Comme son nom assonait en calembour au terme *horou* qui désigne le visage humain, on mêla les deux sens, et on joignit à l'idée de l'épervier celle d'une face divine dont les deux yeux s'ouvrent tour à tour, l'œil droit, le soleil, pour éclairer les jours, l'œil gauche, la lune, pour illuminer les nuits[2]. Elle possédait d'ailleurs sa lumière propre, la lumière zodiacale, qui éclatait à des intervalles imprévus, le matin ou le soir, un peu avant le lever, un peu après le coucher du soleil : les rayons brillants, partis d'un point commun perdu dans les hauteurs du firmament, se répandent en une large nappe d'un bleu humide et dessinent le profil d'une pyramide dont la base s'appuie sur le sol, mais dont la pointe s'incline légèrement vers le zénith[3]. Quatre grosses nattes de cheveux encadraient symétriquement le visage divin et le rattachaient à la terre; c'étaient les piliers qui étayent le firmament et qui l'empêchent de s'écrouler sur nos têtes[4]. Une tradition non moins antique écartait comme une fable ce qu'on racontait de l'épervier ou de la face, et enseignait que le ciel et la terre forment un couple de dieux, Sibou et Nouît, dont le mariage produit tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera. La plupart leur attribuaient une figure humaine et représentaient volontiers le dieu-terre Sibou étendu sous Nouît l'étoilée; la déesse étirait ses bras, étirait ses jambes grêles, étirait son corps au-dessus des nuages et penchait vers l'Occident sa tête échevelée. Mais beaucoup

NOUÎT L'ÉTOILÉE[5].

1. On admet généralement que Haroêris est Râ, le soleil (Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 529 sqq.). Haroêris, adoré dans la Haute-Égypte, y formait, avec Sît d'Ombos, un couple représentant le ciel et la terre (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, t. II, p. 329 sqq.); on les dépeignait souvent comme un personnage à deux têtes (Lepsius, *Denkm.*, III, 234 *b*).

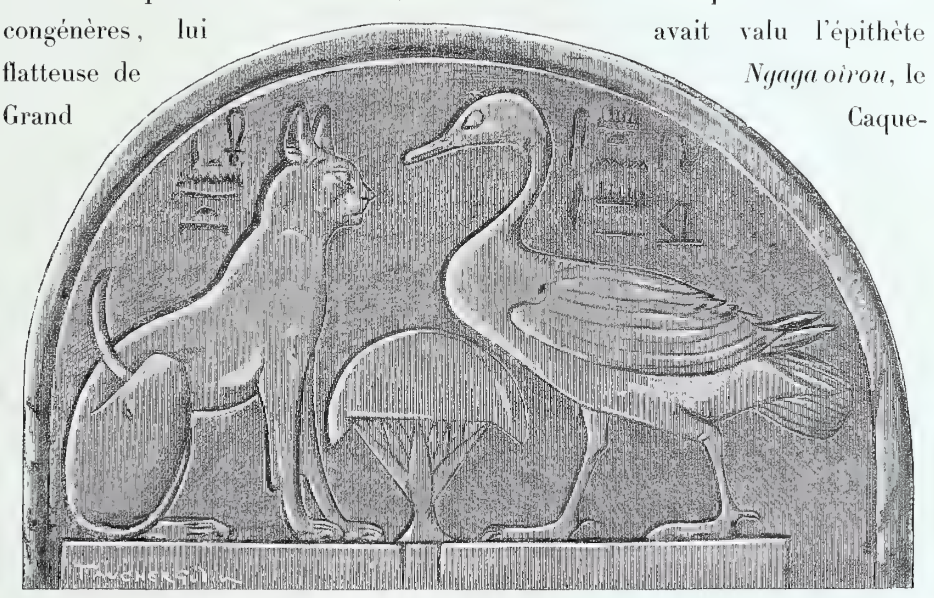
2. E. Lefébure, *les Yeux d'Horus*, p. 96-98. Le rôle des deux yeux de l'Horus céleste, irîti, ouzaîti, a été reconnu en premier lieu par Brugsch (*Geographische Inschriften*, t. I, p. 75).

3. Brugsch, Δ *ou la lumière zodiacale*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1892-1893, t. XV, p. 233 sqq.; Hermann Gruson, *Im Reiche des Lichtes, Sonnen, Zodiakallichter, Kometen, Dämmerungslicht-Pyramiden nach den ältesten ägyptischen Quellen*, 1893.

4. Les *tresses* et les dieux qui y président sont mentionnés dans les Pyramides (*Papi Ier*, l. 436-440, *Mirinri*, l. 649-656; cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, t. II, p. 366-367).

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture d'un cercueil de la XXIe dynastie à Leyde.*

croyaient aussi que Sibou se cache dans un jars colossal dont la femelle avait pondu jadis l'œuf du Soleil, et peut-être le pondait encore chaque matin : les cris perçants par lesquels il félicitait sa compagne et annonçait la bonne nouvelle à qui voulait l'entendre, comme c'est la mode en pareil cas chez ses congénères, lui avait valu l'épithète flatteuse de *Ngaga oîrou*, le Grand Caque-



LE DIEU OIE EN TÊTE-A-TÊTE AVEC LA DÉESSE CHATTE, DAME DU CIEL[1].

teur[2]. D'autres versions répudiaient l'oie, et lui substituaient un taureau vigoureux, le père des dieux et des hommes[3]. Sa compagne devenait alors une vache, une Hâthor aux larges yeux et à la belle face. Le chef de la bonne bête monte dans les profondeurs d'en haut, les eaux mystérieuses où le monde est noyé roulent sur son échine, les habitants de notre terre aperçoivent d'elle le ventre abondamment semé d'étoiles que nous nommons le firmament : ses jambes sont les quatre piliers, dressés aux quatre points cardinaux du monde[4].

Selon qu'on se figurait le ciel, les astres et surtout le soleil changeaient de forme et de nature. Le disque de feu — *Atonou* —, par lequel le soleil se

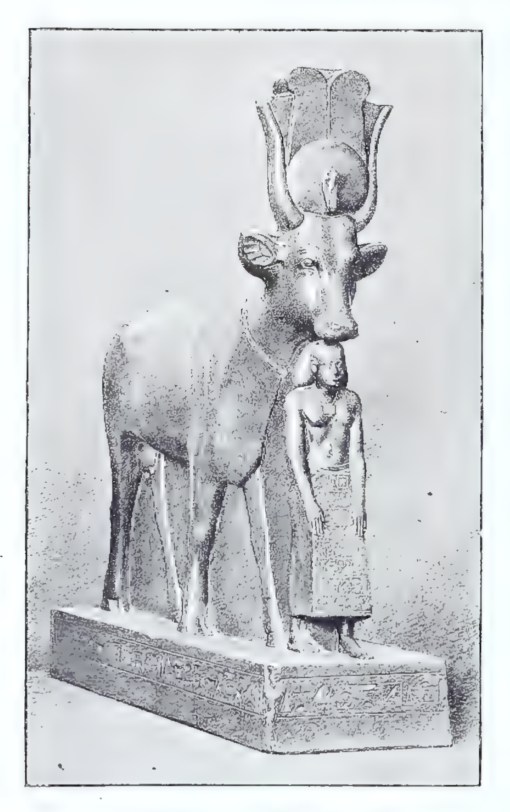
1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une stèle du Musée de Gizéh* (GRÉBAUT, *le Musée Égyptien*, pl. III). Ce n'est pas ici l'oie de Sibou, mais l'oie d'Amon, celle qu'on nourrissait dans le temple de Karnak et qui s'appelait *Smonou* : devant l'oie, la chatte de Mout, femme d'Amon. Amon, étant à l'origine un dieu-terre, comme nous le verrons, se confondait avec Sibou et lui prenait naturellement sa forme d'oie.

2. *Livre des Morts*, ch. LIV, éd. NAVILLE, t. I, pl. LXVI; cf. LEPAGE-RENOUF, *Seb the great Cackler*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VII, p. 152-154. Sur l'œuf de Sibou, et en général sur les idées que les Égyptiens attachaient à l'œuf, voir LEFÉBURE, *l'Œuf dans la Religion Egyptienne* (dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XVI, p. 16-25). Divers égyptologues, Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 171-173), Lieblein (*Proceedings*, 1884-1885, p. 99-100), considèrent à l'inverse que le signe de l'oie, employé dans l'écriture courante pour rendre le nom du dieu, a donné naissance au mythe d'après lequel le dieu aurait eu la forme d'une oie.

3. C'est pour ce motif qu'il est appelé *taureau de Nouit* dans la pyramide d'Ounas (l. 452).

4. En voir l'image chez LEFÉBURE, *le Tombeau de Séti Ier*, dans les *Mémoires de la Mission*, t. II, 4e partie, pl. XVII.

révèle aux hommes, était un dieu vivant appelé Râ ainsi que l'astre lui-même[1]. Où l'on concevait le ciel comme un Horus, Râ servait d'œil droit à la face divine[2] : quand il entr'ouvrait ses paupières le matin, il produisait l'aube et le jour ; quand il les refermait vers le soir, les ténèbres et la nuit ne tardaient pas à paraître. Où le ciel s'incarnait en une déesse, on donnait Râ pour fils à cette déesse et au dieu Terre[3] : il naissait et renaissait à chaque aurore nouvelle, la tresse sur l'oreille et le doigt aux lèvres, dans la pose conventionnelle des enfants humains. C'était lui encore l'œuf lumineux que l'oie céleste pond et couve à l'Orient, et d'où l'astre éclôt pour inonder l'univers de ses rayons[4]. Toutefois, par une anomalie fréquente dans les religions, l'œuf ne contenait pas toujours un oiseau de même espèce : un vanneau, un héron en sortaient[6], ou bien, en mémoire d'Horus, un



LA VACHE HÂTHOR, DAME DU CIEL[5].

1. Le nom de Râ a été expliqué de diverses manières. L'étymologie la plus répandue y reconnaît le dérivé du verbe RÂ, *donner*, *faire être* une personne ou une chose, si bien que Râ serait l'organisateur par excellence (BIRCH dans WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 214), l'auteur de tout (BRUGSCH, *Religion und Mythologie*, p. 86-87) ; Lauth (*Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 46, 68) va jusqu'à déclarer que « Râ, malgré sa brièveté, est un composé (R-A, faiseur — être) ». Le mot n'est en réalité que le nom même de l'astre appliqué au dieu. Il signifie *soleil*, rien de plus.

2. Les textes d'Edfou mentionnent la face d'Horus, *munie de ses deux yeux* (NAVILLE, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XXII, l. 1); pour l'identification de l'œil droit du dieu avec le soleil, cf. les preuves irrécusables qu'ont recueillies Chabas (*Lettre à M. le Dr R. Lepsius sur les mots égyptiens signifiant la droite et la gauche*, dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 10) et Lepsius (*An Herrn F. Chabas, über* rechts *und* links *in Hieroglyphischen*, dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 13).

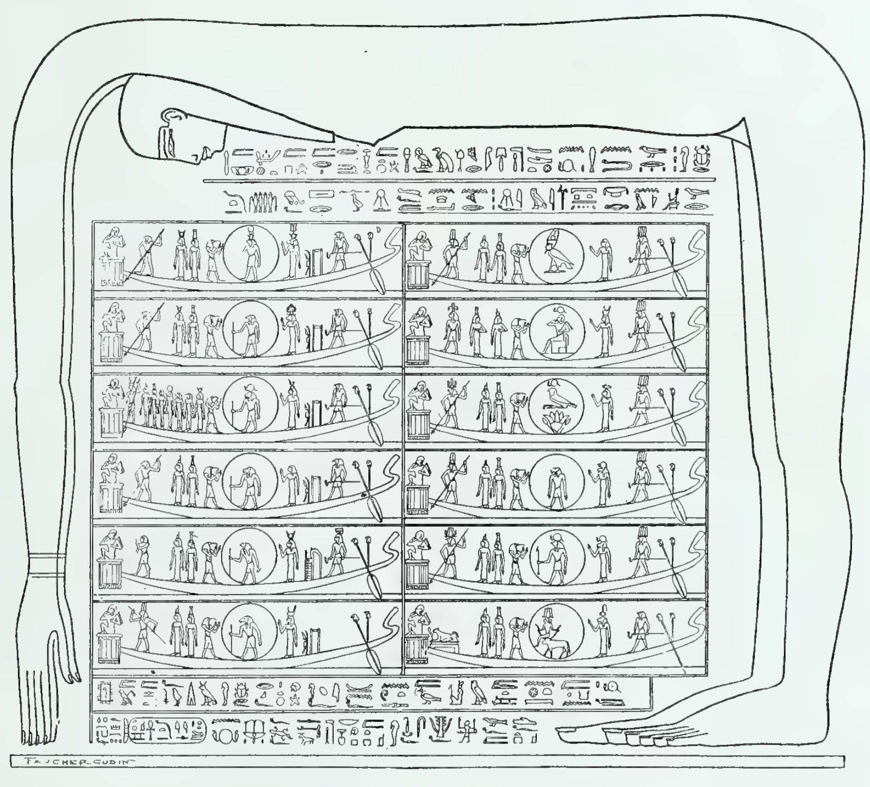
3. Plusieurs passages des Pyramides prouvent que, très anciennement, on se représentait les *deux yeux* comme appartenant à la face de Nouît (*Papi Ier*, l. 100), et cette conception persista jusqu'aux derniers jours du paganisme égyptien. Nous ne devons donc pas nous étonner si les inscriptions nous montrent le plus souvent le dieu Râ sortant du sein de Nouît sous la forme d'un disque ou d'un scarabée, et naissant d'elle à la façon dont naissent les enfants des hommes (*Papi Ier*, l. 10, 32, 60, etc.).

4. Ce sont les expressions mêmes qui sont employées au chapitre XVII du *Livre des Morts* (éd. NAVILLE, t. I, pl. XXV, l. 58-61; LEPSIUS, *Todtenbuch*, pl. IX, l. 50-51).

5. *Dessin de Boudier, d'après la statue en basalte vert du Musée de Gizéh, XXXe dynastie* (MASPERO, *Guide du Visiteur*, p. 345, n° 5243). Elle a été publiée deux fois par MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 96 A-B, et *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. X.

6. Le vanneau ou le héron, *bonou* des Égyptiens, est le plus souvent l'oiseau d'Osiris; la façon constante dont il est mis en rapport avec Héliopolis et avec ses dieux nous montre aussi en lui une forme secondaire de Râ. Cf. la figure que le soleil prend pendant la troisième heure du jour, dans le texte publié et expliqué par BRUGSCH, *Die Kapitel der Verwandlungen* (*Zeitschrift*, 1867, p. 23).

de ces beaux éperviers dorés communs dans l'Égypte méridionale[1]. Un soleil-épervier planant au ciel à pleine envergure offrait du moins à l'esprit une image poétique et hardie, mais que dire d'un soleil-veau? C'était pourtant sous l'aspect innocent et naïf d'un veau tacheté, d'un « veau de lait à la bouche



LES DOUZE MOMENTS DE LA VIE DU SOLEIL ET SES DOUZE FORMES PENDANT LE JOUR[2].

pure[3] », que les Égyptiens se plaisaient à le décrire, quand ils faisaient de Sibou, son père, un taureau, et d'Hâthor une génisse. La conception la plus fréquente était encore celle qui comparait la vie du soleil à celle de l'homme. Les deux divinités qui président à l'est recevaient l'astre sur leurs mains, au sortir du sein maternel, comme les accoucheuses reçoivent le nouveau-né, et l'entouraient de soins pendant la première heure du jour et de sa vie[4]. Il les

1. *Livre des Morts*, ch. LXXVII (*id.*, édit. NAVILLE, pl. LXXXVIII, l. 2 sqq.) et ch. LXXVIII (pl. LXXXIX); cf. les formes du soleil pendant la troisième et la huitième heure du jour dans le texte publié et expliqué par BRUGSCH, *Die Kapitel der Verwandlungen* (*Zeitschrift*, 1867, p. 23-24).

2. *Les douze formes du soleil vivant pendant les douze heures du jour, d'après le plafond de la salle du Nouvel An à Edfou* (ROCHEMONTEIX, *Edfou*, pl. XXXIII *c*). — *Dessin de Faucher-Gudin.*

3. Le veau est représenté au chapitre CIX du *Livre des Morts* (édit. NAVILLE, pl. CXX), où le texte dit (l. 10-11) : « Je sais que c'est Harmakhis le Soleil ce veau, qui n'est autre que l'Étoile du matin « saluant Râ, chaque jour ». L'expression *veau de lait à la bouche pure* est empruntée mot pour mot à une formule que les textes des Pyramides nous ont conservée (*Ounas*, l. 20).

4. L'accouchement de la déesse et la naissance du soleil étaient représentés en détail à Erment (CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. CXLV; ROSELLINI, *Monumenti del Culto*, pl. LII-LIII et *Texte*, p. 293 sqq.;

quittait bientôt et s'avançait « sous le ventre de Nouît », grandi et affermi de minute en minute : à midi, c'est un héros triomphant dont la splendeur s'épanche sur toutes les créatures. Mais à mesure que la nuit approche, ses forces l'abandonnent et sa gloire s'obscurcit : il se courbe, il se casse, il se traîne péniblement comme un vieillard appuyé sur son bâton[1]. Il s'évanouit enfin derrière l'horizon, il plonge à l'Occident dans la bouche de Nouît, et lui traverse le corps pendant la nuit, pour renaître d'elle au matin prochain et pour voyager de nouveau sur les chemins qu'il avait parcourus la veille[2].

Une première barque, la *Saktît*[3], l'attendait à son apparition et l'emmenait à travers l'Orient aux extrémités méridionales du monde. Une seconde barque, la *Mâzît*[4], le prenait au midi et le transportait dans le pays de Manou, à l'entrée de l'Hadès; d'autres barques moins connues le conduisaient par la nuit, de son coucher à son lever matinal[5]. Tantôt on supposait qu'il y montait seul : alors elles étaient fées et se dirigeaient d'elles-mêmes, sans rames, sans voiles, sans gouvernail[6]. Tantôt on les armait d'un équipage complet, composé comme celui des barques égyptiennes, pilote à l'avant pour sonder le chenal et pour sentir le vent, pilote à l'arrière pour gouverner, quartier-maître au milieu pour transmettre au pilote d'arrière les commandements de celui d'avant: une demi-douzaine de matelots maniaient la perche ou l'aviron[7]. La barque glissait pacifiquement sur le fleuve céleste, aux acclamations des divinités qui en habitaient les deux rives. Parfois cependant Apôpi, un serpent gigantesque, analogue à celui qui se cache encore dans le Nil d'ici-bas et qui en dévore les berges, sortait du fond des eaux et se dressait sur le chemin du dieu[8] :

Lepsius, *Denkm.*, IV, pl. 60, *a*, *c*, *d*), et plus brièvement sur le sarcophage d'un des béliers de Mendès, qui est conservé au Musée de Gizéh (Mariette, *Monuments divers*, pl. LXVI et *Texte*, p. 13-14).

1. Le progrès et la décroissance des formes du soleil sont marqués nettement dans le tableau que Brugsch a publié le premier (*die Kapitel der Verwandlungen*, dans la *Zeitschrift*, 1867, p. 21-26 et planche; *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 55-59), d'après le cercueil de Khâf au musée de Gizéh, et d'après deux tableaux de Dendérah (*Description de l'Égypte*, Ant., t. IV, pl. 16-19) et de la *Chambre du Nouvel-An* à Edfou (Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. CXXIII sqq.; Rochemonteix, *Edfou*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. IX, pl. XXXIII *c*).

2. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 218, note 2.

3. La forme la plus ancienne du nom est *Samktît* (*Teti*, l. 222; *Papi Ier*, l. 570, 670, etc.). Brugsch (*Dictionnaire Hiéroglyphique*, p. 1327-1328) a fixé le premier le rôle de la Saktît et de la Mâzît.

4. *Mânzît*, avec la nasale intercalaire, dans les textes les plus anciens (*Teti*, l. 222, 223, 344, etc.).

5. Dans les formules du *Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*, le soleil mort continue à monter la barque Saktît pendant une partie de la nuit. Il ne change de barque que pour traverser les quatrième et cinquième heures (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 69 sqq.).

6. La barque que le soleil navigue dans l'autre monde est de ce genre : bien qu'elle porte un équipage complet de dieux, elle avance la plupart du temps sans leur secours, par sa propre volonté. On rencontre la barque où le soleil est figuré seul, dans beaucoup de vignettes du *Livre des Morts* (édit. Naville, pl. XXX, *La*, *Ag*, pl. CXIII, *Pe*, CXXXIII, *Pa*, CXLV) et au sommet d'un grand nombre de stèles.

7. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 38-39.

8. La croyance au serpent monstrueux qui habite au fond du Nil et qui incarne le génie du fleuve est fort répandue dans la Haute-Égypte. Au retrait de l'inondation, il produit les éboulements (*batabit*) qui détruisent souvent les berges et *mangent* des champs entiers : on lui fait alors des offrandes de

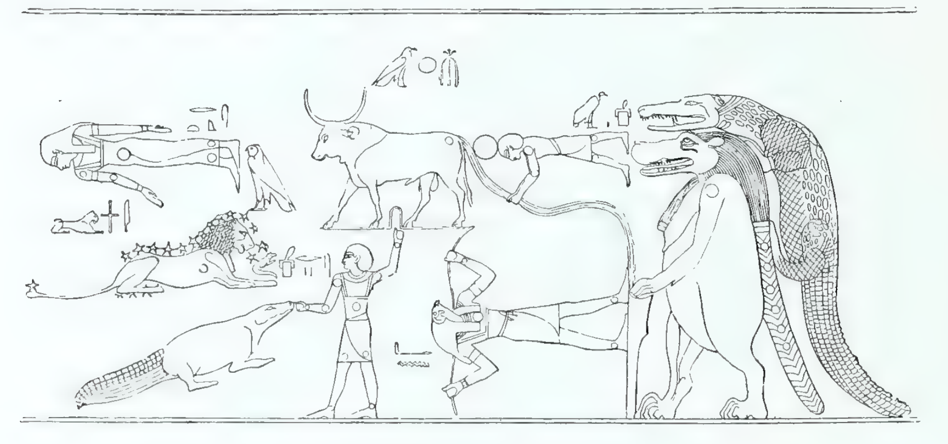
l'équipage courait aux armes et engageait la lutte contre lui, à force prières et coups de piques. Tant qu'elle se prolongeait, les hommes voyaient le soleil défaillir et cherchaient à le secourir malgré l'éloignement : ils criaient, s'agitaient, se battaient la poitrine, sonnaient leurs instruments de musique, frappaient à tour de bras sur tout ce qu'ils possédaient de vases ou d'ustensiles en métal, pour que la rumeur, montant vers le ciel, effrayât le monstre. Après quelques minutes d'angoisse, Râ surgissait de l'ombre et reprenait sa course, tandis qu'Apôpi se recouchait dans l'abîme[1], paralysé par la magie des dieux et percé de vingt blessures. A part ces éclipses momentanées dont nul ne savait prédire le retour, le roi Soleil poursuivait régulièrement son voyage autour du monde, selon des lois auxquelles sa volonté même ne pouvait rien changer. Jour après jour, il montait obliquement de l'orient vers le sud pour redescendre obliquement du sud vers l'occident. L'obliquité de sa course diminuait pendant les mois d'été et il semblait venir vers l'Égypte, elle augmentait pendant les mois d'hiver et il s'éloignait : il exécutait son double mouvement avec tant de régularité, d'équinoxe en solstice et de solstice en équinoxe, qu'on pouvait prédire à jour fixe et son départ et son retour. Les Égyptiens expliquaient ce phénomène au gré des idées qu'ils se forgeaient sur la constitution du monde. La barque solaire côtoyait toujours celle des berges qui est le plus voisine des hommes. Au moment où le fleuve, gonflé par la crue annuelle, débordait sur ses rives, elle sortait avec lui du lit accoutumé et se rapprochait de l'Égypte. A mesure qu'il décroissait, la barque descendait et se retirait : son plus grand éloignement correspondait au niveau le plus bas des eaux. A l'inondation suivante, la force ascendante du flot la ramenait vers nous, et, comme le phénomène se répétait chaque année, les fluctuations périodiques du Nil d'en haut entraînaient pour conséquence nécessaire la périodicité des mouvements obliques du Soleil[2].

dourah, de poulets, de dattes, qu'on lui jette pour apaiser sa faim. Ce ne sont pas les indigènes seulement qui se livrent à ces pratiques superstitieuses : pendant l'automne de 1884, une partie des terrains de l'hôtel de Karnak, à Louqsor, étant tombés à l'eau, le gérant, un Grec, offrit au serpent du Nil les sacrifices accoutumés (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 412-413).

1. Le caractère d'Apôpi et sa lutte contre le soleil ont été fort bien définis dès le début, par Champollion (*Lettres écrites d'Egypte*, 2e édit., 1833, p. 231 sqq.), comme étant la lutte de la lumière contre l'obscurité en général. Dans certains cas fort rares, Apôpi paraît l'emporter, et son triomphe sur Râ fournit une explication de l'éclipse solaire (Lefébure, *les Yeux d'Horus*, p. 49 sqq.; Lepage-Renouf, *The Eclipse in Egyptian Texts*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1884-1885, t. VIII, p. 163 sqq.) analogue à celle qu'on rencontre chez beaucoup de peuples ; cf. E. Talor, *la Civilisation primitive*, t. I, p. 376 sqq. Dans une vieille forme de la légende, le serpent, nommé *Haiou*, attaquait le soleil figuré par un âne sauvage, et courant autour du monde, sur le flanc des montagnes qui étayent le ciel (*Ounas*, 544-545; *Livre des Morts*, ch. XL, édit. Naville, t. I, pl. LIV).

2. Cette interprétation des croyances égyptiennes sur la marche oblique du soleil a été proposée par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 208-210 : elle n'est ni plus étrange ni plus puérile que la plupart de celles que les anciens cosmographes grecs avaient

Le même courant qui l'emportait charriait aussi tout un peuple de dieux, dont la nuit seule trahissait l'existence aux habitants de notre terre. Le disque pâle de la Lune — *Jâouhou*, *Âouhou* — suivait celui du Soleil en barque, à douze heures de distance, le long des remparts du monde[1]. Il était, lui aussi, vingt êtres divers, ici un homme né de Nouît[2], là un cynocéphale ou un ibis[3], ailleurs l'Œil gauche d'Horus[4], gardé à vue par l'ibis ou par le cynocéphale. Comme Râ, il avait ses ennemis qui le guettaient sans relâche, le



LES PRINCIPALES CONSTELLATIONS DU CIEL SEPTENTRIONAL, SELON LES ÉGYPTIENS[5].

crocodile, l'hippopotame, la truie. C'était surtout dans son plein, vers le 15 de chaque mois, qu'il courait les plus grands périls. La truie fondait sur lui, l'arrachait de la face céleste et le jetait au Nil d'en haut, ruisselant de sang et de larmes[6]. Il s'y éteignait graduellement et s'y perdait pendant quelques

énoncées du même phénomène (LETRONNE, *Opinions populaires et scientifiques des Grecs sur la route oblique du soleil*, dans ses *Œuvres choisies*, 2e sér., t. I, p. 336-359).

1. Le dieu Thoth-Lune est représenté, au sommet des stèles, seul, assis dans sa barque, sous forme d'homme à tête d'ibis ou de disque lunaire (LANZONE, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. XXXVII-XXXVIII); on lit d'ailleurs dans le *De Iside* (chap. XXXIV, éd. PARTHEY, p. 58) : Ἥλιον δὲ καὶ Σελήνην οὐχ ἅρμασιν ἀλλὰ πλοίοις ὀχήμασι χρωμένους περιπλεῖν ἀεί. Les exemples les plus frappants s'en trouvent sur les plafonds astronomiques d'Esnéh et de Dendérah, souvent reproduits depuis qu'ils ont été publiés, au commencement du siècle, dans la *Description de l'Égypte*, *Ant.*, t. I, pl. LXXIX ; t. IV, pl. XVIII.

2. On le voit sous forme d'enfant ou d'homme portant le disque lunaire sur la tête et pressant l'œil lunaire contre sa poitrine (LANZONE, *Dizionario*, pl. XXXVI, 2, 4, WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. XXXVI, 3 et p. 170, n° 54). Le degré de parenté entre Thot, Sibou et Nouît est indiqué par les passages de la pyramide d'Ounas (l. 236, 240-252) qui montrent en Thot le frère d'Isis, de Sit et de Nephthys; plus tard on fit de lui un fils de Râ (BRUGSCH, *Religion und Mythologie*, p. 445).

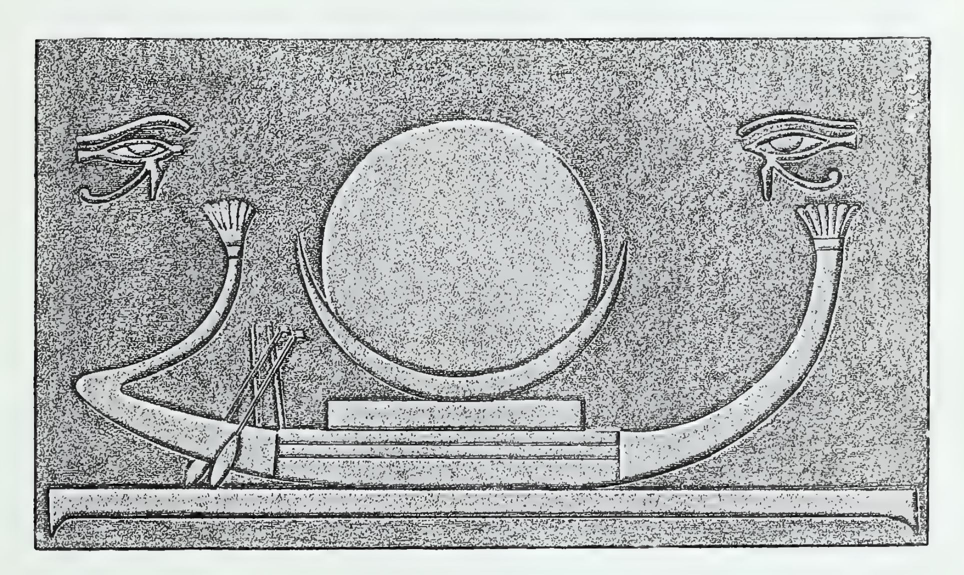
3. Le temple de Thot à Khmounou renfermait encore à l'époque gréco-romaine un ibis sacré, incarnation du dieu, et que le sacerdoce local disait être éternel; les sacristains du temple l'avaient montré au grammairien Apion, qui rapporte le fait, tout en n'y croyant pas (APION OASITA, fragm. 11, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 512). Voir l'image du dieu Thot cynocéphale dans WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, pl. XXXVI, 4.

4. Les textes allégués par Chabas et par Lepsius (p. 88, note 2) pour montrer que le disque du soleil est l'œil droit d'Horus prouvent aussi que celui de la lune est l'œil gauche du même dieu.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le plafond du Ramesséum.* A droite, l'*hippopotame femelle* portant le *crocodile*, et appuyée sur la *Monâît*; au centre, la *Cuisse*, représentée ici par le taureau entier; à gauche, *Selkît*, l'*Epervier*, puis le *Lion* et *le Géant luttant contre le Crocodile*.

6. Les faits sont racontés d'une façon brève mais suffisamment intelligible aux chapitres CXII

jours, mais son jumeau le Soleil ou le cynocéphale son champion partaient aussitôt à sa recherche et le rapportaient à Horus. A peine remis en place, il guérissait lentement et recouvrait son éclat : quand il était sain — *ouzaît*[1], — la truie l'attaquait et le mutilait, puis les dieux le recueillaient et le ravivaient de nouveau. Il fournissait chaque mois quinze jours de jeunesse et de splendeur croissantes que suivaient quinze jours d'agonie et de pâleur progressives :



LA BARQUE LUNAIRE, MARCHANT SANS ÉQUIPAGE, SOUS LA PROTECTION DES DEUX YEUX.

il naissait pour mourir et mourait pour renaître douze fois dans l'année, et chacune de ses crises mesurait un mois aux habitants du monde. Entre temps, un accident toujours le même troublait la routine de son existence : la truie, profitant d'une distraction des gardiens, l'avalait gloutonnement, et sa lumière s'effaçait brusquement, d'un seul coup, au lieu de s'affaiblir par degrés. Ces éclipses, qui effrayaient les hommes au moins autant que celles du Soleil, ne duraient jamais bien longtemps; les dieux obligeaient le monstre à vomir l'œil avant qu'il l'eût digéré[2]. La barque lunaire débouchait chaque soir de l'Hadès par la porte que Râ avait franchie le matin, et, à mesure qu'elle montait à l'horizon, les lampes-étoiles éparses au firmament apparaissaient l'une après l'autre, comme on voit s'allumer à l'aventure les feux d'une armée

et CXIII du *Livre des Morts* (éd. Naville, t. I, pl. CXXIV-CXXV; éd. Lepsius, pl. XLIII), dont l'importance a été signalée par Goodwin (*On the 112th Chapter of the Ritual*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 144-147), mais dont l'explication complète n'a été fournie que plusieurs années plus tard par Lefébure, dans la première partie de son ouvrage sur le *Mythe Osirien : I. les Yeux d'Horus*.

1. J'ai indiqué le sens exact de cette expression, p. 54, note 4, et p. 85, note 4, de cette *Histoire*.
2. Pour l'explication de ce petit drame, cf. l'ouvrage de Lefébure, *les Yeux d'Horus*, p. 43 sqq.

lointaine. Autant on en pouvait compter, autant il y avait d'Indestructibles — *Akhîmou Sokou* — ou d'Immuables — *Akhîmou ourdou* — chargés de les servir et de veiller à leur entretien[1].

La main qui les avait suspendues ne les avait pas disséminées au hasard : une méthode certaine avait présidé à leur répartition, et elles s'agençaient en groupes invariables qui formaient comme autant de républiques d'étoiles, indépendantes de leurs voisines. Elles dessinaient des corps d'hommes ou d'animaux dont les contours, esquissés vaguement sur le fond de la nuit, se rehaussaient de flammes plus brillantes aux endroits les plus importants. Sept d'entre elles, où nous sommes accoutumés à deviner un chariot, simulaient pour les Égyptiens l'image d'une cuisse de bœuf posée sur le bord septentrional de l'horizon[3]. Deux moindres rattachaient la Cuisse — *Maskhaît* — à treize autres dont l'ensemble rappelait la silhouette d'un hippopotame femelle — *Rirît* — dressé sur les pattes de derrière[4] : celui-ci



LA CUISSE DE BOEUF ENCHAÎNÉE À L'HIPPOPOTAME FEMELLE[2].

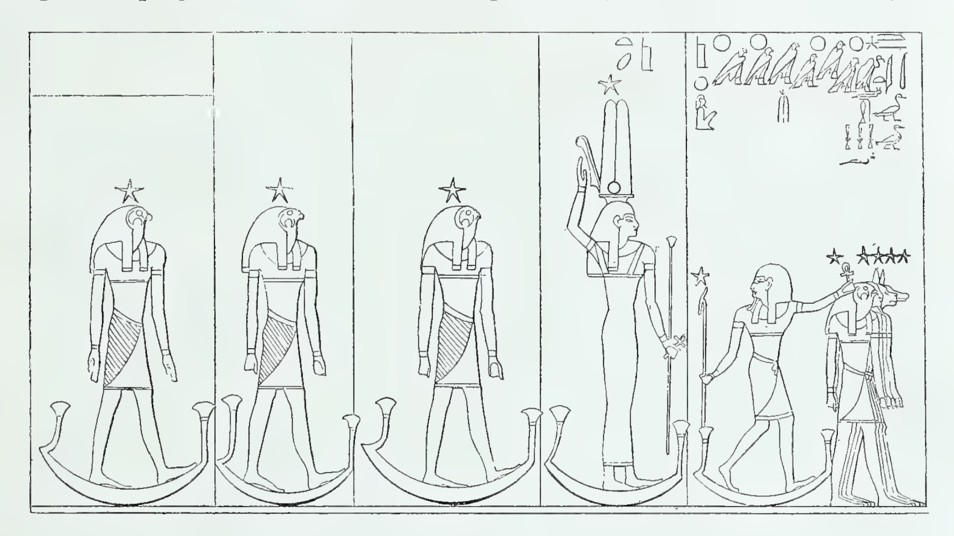
1. Les *Akhîmou-Sokou* et les *Akhîmou-Ourdou* ont été définis de façon fort différente par les divers égyptologues qui se sont occupés d'eux. Chabas (*Hymne à Osiris*, dans la *Revue archéologique*, 1re sér., t. XIV, p. 71, n. 1, et *le Papyrus magique Harris*, p. 82-84) y reconnaissait les génies ou les dieux des constellations de l'écliptique, qui marquent dans le ciel la route apparente du soleil. Il y voyait aussi, sur les indications de Déveria, les matelots de la barque solaire et peut-être les dieux des douze heures, divisés en deux classes : ceux qui rament, les *Akhîmou Sokou*, ceux qui reposent, les *Akhîmou-Ourdou*. Il résulte au contraire des passages découverts et cités par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 40-42 ; *die Ægyptologie*, p. 321 sqq.), que les *Akhîmou-Sokou* sont les astres qui accompagnent Râ dans le ciel du nord, les *Akhîmou-Ourdou*, ceux qui l'escortent dans le ciel du midi. La nomenclature des étoiles qui appartiennent à ces deux classes nous est fournie par des monuments d'époques très diverses (Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 79 sqq.). Les deux noms doivent se traduire, chacun selon le sens des mots qui le composent, *Akhîmou Sokou*, ceux qui ne connaissent point la destruction, les *Indestructibles*, *Akhîmou Ourzou* (*Ourdou*), ceux qui ne connaissent pas l'immobilité produite par la mort, les *Impérissables*.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une des scènes du zodiaque rectangulaire sculpté au plafond du grand temple de Dendérah* (Dümichen, *Resultate*, t. II, pl. XXXIX).

3. La forme et le nombre des étoiles qui composaient les constellations nous sont révélés, pour les différentes époques, par les tableaux astronomiques des tombes et des temples. L'identité de la *Cuisse* avec le *Chariot*, la *Grande Ourse* de l'astronomie moderne, a été découverte par Lepsius (*Einleitung zur Chronologie der Ægypter*, p. 184) et confirmée par Biot (*Sur les restes de l'ancienne Uranographie égyptienne que l'on pourrait retrouver aujourd'hui chez les Arabes qui habitent l'intérieur de l'Egypte*, p. 51 sqq., extrait du *Journal des Savants*, 1854). Mariette a signalé chez les Bédouins des Pyramides le nom de *Cuisse* (*er-Rigl*) appliqué au même groupe d'étoiles qui le portait chez les anciens Égyptiens (cf. Brugsch, *die Ægyptologie*, p. 343). Champollion avait noté exactement la place que la *Cuisse* occupait dans le ciel du nord (*Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 355), mais n'avait proposé aucune identification pour elle. Elle appartenait à Sît-Typhon (*De Iside et Osiride*, § 21, édit. Parthey, p. 36).

4. L'hippopotame femelle, *Ririt*, se relie à la Cuisse de manière évidente dans les tableaux de

portait gaillardement sur ses épaules un crocodile monstrueux dont la gueule s'ouvrait menaçante au-dessus de sa tête. Dix-huit points lumineux de taille et d'éclat différents jalonnaient les lignes d'un Lion gigantesque couché la queue raide, la tête droite et tournée vers la Cuisse, dans l'attitude de la bête au repos[1]. La plupart des constellations ne quittaient jamais notre ciel : nuit après



ORION, SOTHIS ET TROIS HORUS-PLANÈTES DEBOUT SUR LEURS BARQUES[2].

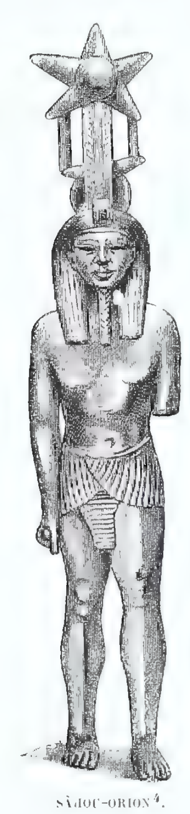
nuit, on les retrouvait à la même place, ou peu s'en faut, et scintillant d'une intensité toujours égale. D'autres s'animaient d'un mouvement lent qui les faisait dériver chaque année au delà des limites de notre vue et les tenait cachées pendant des mois entiers. Cinq au moins de nos planètes étaient connues de toute antiquité, chacune avec sa couleur et ses allures propres qu'on s'efforçait de noter : on y croyait voir souvent autant d'Horus à tête d'épervier. Ouapshetatooui, notre Jupiter, Kahiri-Saturne, Sobkou-Mercure condui-

Philæ et d'Edfou (Brugsch, *Thesaurus*, p. 126-127) : c'était Isis tenant Typhon enchaîné pour l'empêcher de nuire à Sâhou-Osiris (*Id.*, p. 122). Jollois et Devilliers (*Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens*, dans la *Description*, t. VIII, p. 451) avaient cru reconnaître l'hippopotame dans notre *Grande Ourse*. Biot (*Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne*, p. 87-91) combattit leurs conclusions, et, tout en déclarant que l'hippopotame pouvait répondre pour une partie au moins à notre constellation du Dragon, pensa qu'il n'était probablement placé dans le tableau qu'à titre d'ornement ou d'emblème (cf. *Sur les restes de l'ancienne uranographie égyptienne*, p. 56). Aujourd'hui on penche à l'identifier avec le Dragon et avec un certain nombre d'étoiles détachées des constellations qui environnent le Dragon (Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 343).

1. Le Lion est représenté avec ses dix-huit étoiles au tombeau de Séti Ier (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, 4e part., pl. XXXVI, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. II), au plafond du Ramesséum (Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. LVIII, Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. LXXII, Lepsius, *Denkmäler*, III, 170) et sur le sarcophage de Htari (Brugsch, *Recueil de monuments*, t. I, pl. XVII); il a parfois une queue de crocodile. D'après Biot (*Sur un calendrier astronomique et astrologique trouvé à Thèbes en Egypte*, p. 102-111), le Lion égyptien n'a rien de commun avec le Lion grec et avec le nôtre; il serait composé de petites étoiles appartenant à la constellation grecque de la Coupe ou à la continuation de l'Hydre, de sorte que sa tête, son corps et sa queue feraient suite à α de l'Hydre entre φ' et ξ de cette constellation ou γ de la Vierge.

2. *D'après le plafond astronomique du tombeau de Séti Ier* (Lefébure, 4e partie, pl. XXXVI).

saient leur barque droit devant eux à la façon d'Iâouhou et de Râ, mais Mars-Doshiri, le rouge, dirigeait la sienne à reculons, et Bonou l'oiseau (Vénus) se manifestait comme un astre en deux personnes[1]. Le soir, on l'appelait Ouâîti, l'étoile solitaire qui pointe la première et souvent sans attendre que la nuit soit tombée ; le matin il devenait Tiou-noutiri, le dieu qui salue le soleil avant son lever et qui annonce aux vivants la venue prochaine du jour[2].



SÂHOU-ORION[4].

Sâhou et Sopdît, Orion et Sirius, étaient les souverains de ce monde mystérieux. Sâhou se composait de quinze étoiles, sept grandes et huit petites, rangées de façon à représenter un coureur lancé à travers l'espace; la plus belle brillait au-dessus de sa tête et le signalait de très loin à l'admiration des mortels. Il brandissait une croix ansée de la main droite; la tête inclinée vers Sothis, il l'appelait de la main gauche, et semblait l'inviter à le suivre. La déesse debout, le sceptre au poing et couronnée d'un diadème de hautes plumes que surmonte le plus puissant de ses feux, répondait du geste à son appel, et montait derrière lui sans se hâter, comme si elle ne se souciait pas de le rejoindre[3]. Ou bien elle était une vache couchée dans la barque, avec trois étoiles le long de l'échine et Sirius flamboyant entre les deux cornes[5]. Elle ne se contentait point de scintiller la nuit, mais ses rayons bleuâtres projetés brusquement en plein jour, sans que rien permît de prévoir leur apparition, dessinaient souvent au ciel les lignes mystiques du triangle dont

1. Les personnages qui représentent les cinq planètes connues des anciens Égyptiens ont été distingués pour la première fois par Lepsius (*Einleitung zur Chronologie der Ægypter*, p. 84 sqq.), puis leurs noms établis en partie par Brugsch (*Nouvelles Recherches sur les divisions de l'année chez les anciens Égyptiens, suivies d'un mémoire sur des observations planétaires*, p. 140 sqq.) et fixés définitivement par E. de Rougé (*Note sur les noms égyptiens des planètes*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, t. II, p. 18-21, 25-28).

2. Le lien entre *Ouâîti* et *Tiou-noutiri*, entre l'étoile du Soir et celle du Matin, a été signalé pour la première fois par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum*, p. 72 sqq., et *die Ægyptologie*, p. 322-337).

3. C'est la façon dont *Sâhou* et *Sopdit* sont représentés au Ramesséum (Burton, *Excerpta*, pl. LVIII; Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. LXXI; Lepsius, *Denkm.*, III, 170), au tombeau de Séti Ier (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, 4e part., pl. XXXVI, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. II), et, avec quelques variantes, sur d'autres monuments (Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum*, p. 80). Champollion, qui avait reconnu le personnage d'Orion dans le tableau astronomique de Dendérah, lisait le nom *Keskes* ou *Kos*, je ne sais d'après quelle autorité (*Grammaire Egyptienne*, p. 95). Lepsius (*Einleitung zur Chronologie*, p. 77) proposa *Sek*, et E. de Rougé trouva la véritable lecture *Sâhou* (*Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 88 sqq.). Champollion transcrivait de même Thot, Tet, le nom de Sothis, sans se tromper d'ailleurs sur l'identité de la déesse (*Grammaire Égyptienne*, p. 96, *Mémoire sur les signes employés par les anciens Égyptiens à la notation des divisions du temps*, p. 38); Lepsius a le premier déchiffré exactement le groupe (*Einleitung zur Chronologie*, p. 135-136).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la statuette en bronze du Musée de Gizéh, publiée dans* Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 9. Les jambes sont une restauration moderne.

5. L'identité de la vache avec Sothis a été découverte par Jollois et de Villiers (*Sur les bas-reliefs*

on écrit son nom : elle produisait alors ces curieux phénomènes de lumière zodiacale que d'autres légendes attribuaient à Horus lui-même[1]. Une des mille histoires qu'on racontait sur ce couple de dieux, une des plus anciennes peut-être, faisait de Sâhou un chasseur sauvage[2]. Le fer du firmament supportait un monde aussi vaste que le nôtre, divisé comme lui en mers et en continents, entrecoupé de rivières et de canaux, peuplé de races inconnues aux hommes. Sâhou le traversait pendant le jour, entouré des génies qui présidaient aux



ORION ET LA VACHE SOTHIS SÉPARÉS PAR L'ÉPERVIER[3].

lampes dont sa constellation se compose. Dès qu'il se montrait, « les astres se préparaient au combat, les archers célestes se précipitaient, les os des dieux qui sont à l'horizon tremblaient à sa vue », car ce n'était pas gibier ordinaire qu'il courait, mais les dieux eux-mêmes. Tandis que l'un des piqueurs arrêtait la proie au lasso comme on saisit les taureaux dans les pâturages, un second examinait chaque prise pour décider si elle était pure et bonne à manger. La vérification terminée, d'autres liaient la victime divine, lui ouvraient la gorge, lui extrayaient les entrailles, la dépeçaient, en jetaient les morceaux dans la marmite et en surveillaient la cuisson. Sâhou ne dévorait pas indifféremment tout ce que le hasard de ses battues lui livrait, mais il

astronomiques, dans la *Description de l'Égypte*, t. VIII, p. 464-465). Sothis est représentée sous cette forme animale dans la plupart des temples d'époque gréco-romaine, à Dendérah, à Edfou, à Esnéh, à Déir el-Médinéh (Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 80-82).

1. Brugsch, Δ *ou la lumière zodiacale* dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1892-1893, t. XV, p. 233, et dans Hermann Gruson, *Im Reiche des Lichtes*, p. 126-127.

2. Pour cette légende, voir *Ounas*, l. 496-525, et *Teti*, l. 318-331. Le sens en a été indiqué par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 86 sqq.; t. II, p. 18 sqq., 231-232.

3. *Tableau emprunté au zodiaque rectangulaire de Dendérah. Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie prise à la lumière du magnésium par* Dümichen, *Resultate*, pl. XXXVI.

séparait son gibier en catégories pour en user selon ses besoins. Il absorbait les grands dieux le matin à son déjeuner, les moyens à son dîner vers midi, les petits à son souper : les vieux et les vieilles passaient au four. Chacun d'eux, en s'assimilant à lui, lui infusait ses vertus les plus précieuses : la sagesse des vieux renforçait sa sagesse, la jeunesse des jeunes réparait ce qu'il usait journellement de sa propre jeunesse, et leur flamme, pénétrant en lui, entretenait toujours clair l'éclat de ses flammes.



AMON-RÂ IDENTIFIÉ A MÎNOU DE COPTOS ET PORTANT SES ATTRIBUTS[1].

C'est à l'une ou à l'autre de ces catégories naturelles que les divinités des nomes se rattachaient toutes, celles qui présidaient aux destinées des cités de l'Égypte et constituaient au-dessus de la féodalité des hommes une véritable féodalité de dieux[2]. En vain s'offrent-elles à nous avec les faces les plus mobiles et les attributs les plus décevants : quelque soin qu'elles mettent à se déguiser, quand nous les dévisageons de près, nous finissons le plus souvent par démêler les traits principaux de leur physionomie originelle. Osiris du Delta[3], Khnoumou de la cataracte[4], Harshâfîtou d'Héracléopolis[5] incarnaient

1. *Tableau du mur Nord de la Salle hypostyle de Karnak; dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger, prise en 1882.* Le roi Séti I[er] présente le bouquet de feuilles à Amon-Mînou, derrière lequel la grande Isis (de Coptos) se tient debout, le sceptre et la croix ansée en main.

2. Champollion avait déjà reconnu fort nettement ce caractère primordial de la religion égyptienne. « Ces dieux, disait-il, s'étaient, en quelque sorte, partagé l'Égypte et la Nubie, constituant ainsi une espèce de répartition féodale. » (CHAMPOLLION, *Lettres écrites d'Egypte*, 2[e] éd., 1833, p. 157.)

3. L'identité d'Osiris et du Nil était bien connue des écrivains de l'époque classique : οἱ δὲ σοφώτεροι τῶν ἱερέων οὐ μόνον τὸν Νεῖλον Ὄσιριν καλοῦσιν,... ἀλλὰ Ὄσιριν μὲν ἁπλῶς ἅπασαν τὴν ὑγροποιὸν ἀρχὴν καὶ δύναμιν, αἰτίαν γενέσεως καὶ σπέρματος οὐσίαν νομίζοντες... τὸν δὲ Ὄσιριν αὖ πάλιν μελάγχρουν γεγονέναι μυθολογοῦσιν (*De Iside et Osiride*, § XXXIII, éd. PARTHEY, p. 57; cf., § XXXIII, p. 54). C'était là en effet son caractère originel, celui auquel sont venus s'adjoindre et qu'ont recouvert en partie les attributs différents qu'on lui attribua en le confondant avec d'autres dieux.

4. Pour l'analyse du rôle que l'on prêtait au dieu Khnoumou de la cataracte, et pour son identité avec le Nil, voir MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 273 sqq.

5. Le rôle du dieu Harshâfîtou, Ἀρσάφης, à Héracléopolis Magna n'a pas encore été étudié comme il mériterait de l'être. Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 303-308) admet encore que c'est un doublet de Khnoumou et telle est l'opinion le plus généralement reçue. Mes recherches personnelles m'ont amené à le considérer comme étant un dieu Nil, ainsi que tous les dieux à tête de bélier.

chacun en son particulier le Nil fécondant et nourricier. On les trouve établis et adorés de préférence dans les localités où un changement important s'opère au régime des eaux : Khnoumou à l'endroit où elles entrent en Égypte, puis au bourg de Hàourît, vers le point où un grand bras se détache du fleuve de l'Est pour se porter vers la montagne Libyque et pour former le Bahr-Yousouf; Harshâfîtou aux gorges du Fayoum, quand le Bahr-Yousouf se jette hors de la vallée, Osiris enfin à Mendès et à Busiris, vers l'embouchure de sa branche médiane, celle que les habitants considéraient comme étant le Nil par excellence[1]. Isis de Bouto exprimait à leurs yeux l'humus noir de la vallée, la terre même de l'Égypte sur laquelle l'inondation s'étend et qu'elle rend mère d'année en année[2]. Au contraire la terre en général, la terre appareillée au ciel, la terre avec ses continents, ses mers, ses alternances de déserts arides et de contrées fertiles, était un homme, Phtah à Memphis[3], Amon à Thèbes, Mînou à Coptos et à Panopolis[4]. Amon représentait plutôt le sol qui produit, tandis que Mînou régnait au désert : mais ce n'étaient là que des nuances où l'on ne s'arrêtait pas de manière invariable, et les fidèles revêtaient souvent Amon lui-même des attributs de Mînou les plus significatifs. Comme les dieux-Terre, les dieux-Ciel se partageaient en deux groupes : l'un de femmes, Hâthor de Dendérah ou Nît de Saïs; l'autre d'hommes identiques à Horus ou dérivés de lui, Anhouri-Shou[6] de Sébennytos et de Thinis, Harmerati, Horus les deux yeux, à Pharbæthos[7], Har-Sapdi, Horus source de la lumière zodiacale, dans l'Ouady Toumilât[8],

ANHOURI[5].

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 333.

2. Encore à l'époque grecque, la terre est tantôt Isis même (*De Iside et Osiride*, § xxxviii, éd. Parthey, p. 54, § lvii, p. 102), tantôt le corps d'Isis : Ἴσιδος σῶμα γῆν ἔχουσι καὶ νομίζουσιν, οὐ πᾶσαν, ἀλλ' ἧς ὁ Νεῖλος ἐπιβαίνει σπερμαίνων καὶ μιγνύμενος· ἐκ δὲ τῆς συνουσίας ταύτης γεννῶσι τὸν Ὧρον (*Id.*, § xxxviii, p. 56-66). Il s'agit pour elle, comme pour Osiris, de marquer ce qu'était son caractère originel, celui qu'elle avait en tant que déesse du Delta; elle devint plus tard une personne multiple et contradictoire, par la confusion qu'on fit d'elle avec un certain nombre d'autres divinités.

3. La nature de Phtah se manifeste dans les procédés de création et dans les surnoms divers *Tonen*, *To-toui-nen* (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 509-511; Wiedemann, *Die Religion der alten Ægypter*, p. 74-75), que plusieurs de ses formes les plus anciennes avaient pris à Memphis.

4. Amon et son voisin Mînou, de Coptos, sont en effet ityphalliques l'un et l'autre et momies à l'occasion; ils se coiffent également du mortier surmonté des deux longues plumes.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en bronze d'époque saïte, en ma possession.*

6. Pour le couple Anhouri-Shou et sa nature primitive de dieu-Ciel et de dieu-Terre associés l'un à l'autre, voir Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 332, 356-257.

7. Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 667; Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, p. 616-619.

8. Brugsch, Δ *ou la lumière zodiacale* dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique,

enfin Harhouditi à Edfou[1]. Râ, le disque solaire, trônait à Héliopolis, et les Soleils étaient nombreux parmi les dieux des nomes, mais des Soleils alliés de fort près aux représentants du ciel et qui tenaient d'Horus au moins autant que de Râ. Le ciel, qu'on le nommât Horus ou Anhouri, s'était en effet identifié de bonne heure avec son astre le plus éclatant, avec son œil solaire, et sa divinité s'était comme fondue dans la divinité du Soleil[2]. Horus-soleil et Râ, le dieu-soleil d'Héliopolis, se pénétrèrent si bien à leur tour qu'on ne sut plus dire où commençait l'un ni où l'autre finissait : Horus usurpa successivement tous les rôles de Râ et Râ s'empara de toutes les épithètes d'Horus. Le soleil s'intitula : Harmakhouîti, l'Horus des deux montagnes, l'Horus qui sort de la montagne de l'Est au matin, et qui, le soir, rentre dans la montagne de l'Ouest[3]; Hartimâ, l'Horus piquier, l'Horus qui perce de sa lance l'hippopotame ou le serpent des eaux célestes[4]; Harnoubi, l'Horus d'or, le grand épervier doré aux plumes bariolées qui met tous les oiseaux en fuite[5], et ces dénominations s'appliquèrent indistinctement à chacun des dieux féodaux qui représentaient le soleil. Ils étaient nombreux. Les uns joignaient au terme générique d'Horus une qualification géographique, Harkhobi, l'Horus de Khobiou[7]; les autres assumaient un nom

HORUS À TÊTE D'ÉPERVIER[6].

1892-1893, t. XV, p. 235; cf. sur le rôle féodal d'Horus Sapdi, ou Sapdîti, à l'orient du Delta, BRUGSCH, *Religion und Mythologie der Alten Ægypter*, p. 566-571.

1. La lecture Har-Behouditi a été proposée par M. Lepage-Renouf (*Proceedings* de la Société d'Archéologie, 1885-1886, p. 143-144) et adoptée par la plupart des égyptologues : elle ne me paraît pas être établie assez fermement pour qu'il soit nécessaire de changer la lecture ancienne *Houdit*, du nom de la ville d'Edfou (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 313, note 2).

2. La confusion d'Horus, le ciel, avec Râ, le soleil, a fourni à M. Lefébure la matière d'un des chapitres le plus intéressants de ses *Yeux d'Horus*, p. 94 sqq., auquel je renvoie pour le détail.

3. Harmakhouîti est identifié, depuis Champollion, avec l'Harmakhis des Grecs, le grand sphinx.

4. *Har-timâ* a été considéré pendant longtemps comme un Horus *faisant la vérité* par la destruction de ses adversaires (PIERRET, *le Panthéon égyptien*, p. 18-21). J'ai donné le sens véritable de ce nom dès 1876, dans mes cours du Collège de France (MASPERO, *Etudes de Mythologie*, t. I, p. 411).

5. Harnoubi est le dieu du nome Antæopolite (J. DE ROUGÉ, *Textes géographiques du temple d'Edfou*, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XXII, p. 6-7; cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 507).

6. *Statuette de bronze de la collection Posno, aujourd'hui au Louvre* (*époque saïte*); *dessin de Faucher-Gudin*. Le dieu était représenté levant à deux mains le vase à libations et versant l'eau vivifiante sur le roi debout ou prosterné devant lui : le vase, qui était rapporté, a disparu. Horus est toujours aidé dans cette cérémonie par un autre dieu, le plus souvent Sît, quelquefois Thot ou Anubis.

7. *Harkhobi*, *Haroumkhobiou* est l'Horus des marais (*khobiou*) du Delta, le petit Horus fils d'Isis (BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 568 sqq.), dont on fit également le fils d'Osiris.

spécial dérivé presque toujours du rôle qu'on leur prêtait. Le dieu-ciel adoré à Thinis dans la Haute-Égypte, à Zorîti et à Sébennytos dans la Basse, s'appelait Anhouri : lorsqu'il se confondit avec Râ et lui emprunta sa nature solaire, on interpréta son nom comme s'il signifiait le conquérant du ciel. C'était en effet un batailleur : la tête couronnée d'un rang de plumes droites, la lance levée et toujours prête à frapper l'ennemi, il s'avançait le long du firmament et le côtoyait triomphant chaque jour[1]. Le soleil qui dominait avant Amon sur la plaine thébaine, à Médâmôt, à Taoud, à Erment, était de même un guerrier et son nom de Montou rappelait sa façon de combattre : on le peignait brandissant le sabre recourbé et tranchant la tête de ses adversaires[2].



L'HORUS D'HIBONOU, SUR LE DOS DE LA GAZELLE.

Chacun des dieux féodaux nourrissait naturellement ses prétentions à la domination universelle et se proclamait le suzerain, le père de tous les dieux. Il l'était comme le prince était le suzerain, le père de tous les hommes : sa suzeraineté effective s'arrêtait où commençait celle de ses pairs qui régnaient sur les nomes voisins. Les déesses participaient à l'exercice du pouvoir suprême : de même que les femmes dans le droit humain, elles étaient aptes à hériter et à détenir la souveraineté[3]. Isis s'intitulait dame et maîtresse

1. La lecture réelle du nom remonte à Lepsius (*Ueber den ersten Ægyptischen Götterkreis*, p. 170, n. 3). Le rôle du dieu et la nature du lien qui le rattache à Shou ont été expliqués par Maspero (*Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 332, 356-357). Les Grecs, qui transcrivaient son nom Onouris, l'identifiaient avec Arès (Leemans, *Papyri Græci*, t. I, p. 124, l. 13, et p. 128).

2. Montou était, avant Amon, le dieu de tout le pays situé entre Kous et Gébéléin; il reprit son rang à l'époque gréco-romaine, après la destruction de Thèbes. La plupart des Égyptologues, et en dernier lieu Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 701), font de lui une forme secondaire d'Amon, ce qui est contraire à ce que nous savons de l'histoire de la province : de même qu'Onou du midi (Erment) était avant Thèbes la ville la plus importante de cette région, Montou en était le dieu le plus vénéré. M. Wiedemann (*Die Religion der alten Ægypten*, p. 71) pense que son nom est apparenté à celui d'Amon, et tiré de la même racine *mon*, *men*, par l'adjonction de la finale *tou*.

3. L'égalité des déesses et des dieux, dont on n'a pas assez tenu compte lorsqu'on a essayé de reconstituer le plan des religions égyptiennes, a été mise en lumière pour la première fois par Maspero (*Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 253 sqq.).

à Bouto, comme Hâthor à Dendérah, comme Nît à Saïs, « la première qui naquit au temps où il n'y avait pas encore eu de naissance[1] ». Elles y jouissaient des mêmes honneurs que les dieux mâles dans leurs villes : puisque ceux-ci étaient rois, elles étaient reines et tout s'inclinait devant elles. Les bêtes partageaient la toute-puissance avec les dieux à figure humaine, les bêtes totales ou les dieux à tête de bête et à corps d'homme. L'Horus d'Hibonou s'abattait sur le dos d'une gazelle ainsi qu'un épervier chasseur[2], l'Hâthor de Dendérah était une vache, la Bastît de Bubaste une chatte ou une tigresse, la Nekhabît d'el-Kab un gros vautour chauve[3]. Hermopolis vénérait l'ibis et le cynocéphale de Thot, Oxyrrhynchus le poisson mormyre[4], Ombos et le Fayoum un crocodile, sous le nom de Sobkou[5], parfois avec le sobriquet d'Azaï, le brigand[6]. On ne comprend pas toujours quels motifs avaient décidé les habitants de chaque canton à se passionner pour un animal plutôt que pour un autre : pourquoi adorait-on le chacal et le chien même, vers l'époque gréco-romaine,



BASTÎT A TÊTE DE CHATTE[7].

1. Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. I, p. 683 A; cf. le passage de la statuette Naophore du Vatican (Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 637, l. 8) : « Nît, la grande, mère de Râ, qui la première naquit au temps qu'il n'y avait encore eu aucune naissance ».

2. J. de Rougé, *Textes Géographiques du Temple d'Edfou*, dans la *Revue Archéologique*, 2e série, t. XXIII, p. 72-73; Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 664-665.

3. Nekhabît, la déesse du Sud, est le vautour représenté si souvent dans les tableaux de guerre ou d'offrandes, et qui plane au-dessus de la tête des Pharaons. C'est aussi une femme à tête de vautour chauve (Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, p. 1020 et pl. CCCXLVIII, 2, 4).

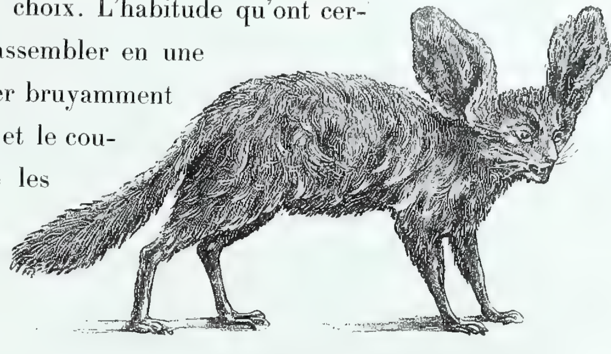
4. D'après le témoignage des écrivains classiques, Strabon, l. XVII, p. 812; *De Iside et Osiride*, § vii, édit. Parthey, p. 9, 30, 128; Élien, *Hist. anim.*, l. X, § 46.

5. *Sobkou*, *Sovkou* est le nom même de l'animal, et la traduction exacte de *Sovkou* serait le dieu crocodile : la transcription grecque en est Σοῦχος (Strabon, l. XVII, p. 811; cf. Wilcken, *der Labyrintherbauer Petesuchos*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 136-139). L'assonance l'a fait confondre parfois avec *Sivou*, *Sibou* par les Égyptiens eux-mêmes, et lui a valu les titres de ce dieu (Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XX, 3; cf. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 590-591), surtout à l'époque où, Sit étant proscrit, Sovkou, le crocodile allié de Sit, partageait le mauvais renom de celui-ci, et cherchait à dissimuler autant que possible son nom ou son caractère véritable.

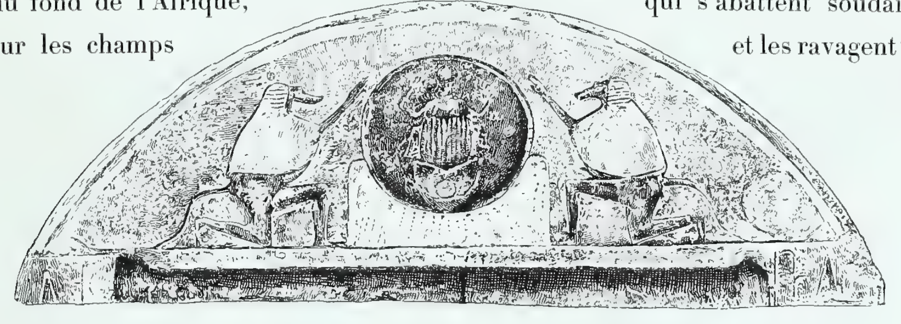
6. Azaï est considéré ordinairement comme étant l'Osiris du Fayoum (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 770; Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, p. 103), mais il n'est devenu Osiris qu'après coup, par une assimilation des plus hardies. L'expression complète de son nom, *Osiri Azaï hi-hâît To-shît* (Mariette, *Monuments divers*, pl. 39 *b*) le définit comme *l'Osiris brigand qui est dans le Fayoum* ou dans le canton du Fayoum appelé To-shît, c'est-à-dire comme Sovkou identifié à Osiris.

7. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une figurine d'émail vert en ma possession* (*époque saïte*).

à Siout[1]? Comment Sît s'incarnait-il dans une gerboise ou dans un quadrupède fantastique[2]? Plus d'une fois pourtant on saisit encore le mouvement des idées qui déterminèrent le choix. L'habitude qu'ont certaines espèces de singes de s'assembler en une sorte de cour plénière et de jaser bruyamment ensemble un peu avant le lever et le coucher du soleil, justifie presque les Égyptiens encore barbares d'avoir confié aux cynocéphales la charge de saluer l'astre, chaque matin et chaque soir, lorsqu'il paraît à l'Orient ou qu'il s'efface à l'Occident[3]. Si, aux vieilles époques, Râ passe pour être un criquet, c'est qu'il vole haut dans les cieux comme ces nuées de sauterelles chassées du fond de l'Afrique, qui s'abattent soudain sur les champs et les ravagent[4].



LA GERBOISE, PROTOTYPE SUPPOSÉ DE L'ANIMAL TYPHONIEN.



DEUX CYNOCÉPHALES EN ADORATION DEVANT LE DISQUE DU SOLEIL LEVANT[5].

La plupart des dieux-Nil, Khnoumou, Osiris, Harshâfîtou, s'incarnent dans un bélier ou dans un bouc : la vigueur de ces mâles et leur furie génératrice ne les désignent-ils pas naturellement pour figurer le Nil, donneur de vie, et le débordement de ses eaux? On conçoit aisément que le voisinage d'un marais ou d'un rapide encombré de rochers ait suggéré aux habitants du Fayoum ou d'Ombos

1. Ouapouaîtou, le *guide des voies célestes*, qu'il ne faut pas confondre avec l'Anubis du nome Cynopolite de la Haute-Égypte, était à l'origine le dieu féodal de Siout. Il guidait indifféremment les âmes humaines au paradis des Oasis et le soleil sur les routes du midi et du nord, du jour et de la nuit.

2. Champollion, Rosellini, Lepsius ont considéré l'animal typhonien comme n'existant pas, et Wilkinson a dit que les Égyptiens ont avoué sa nature imaginaire en le représentant parmi les bêtes fantastiques (*Manners and Customs*, 2e édit., t. III, p. 136-137) : ce serait plutôt la preuve qu'ils croyaient à la réalité de son existence (cf. p. 84 de cette *Histoire*). Pleyte (*la Religion des Pré-Israélites*, p. 187) pense qu'il peut être une dégénérescence de l'âne ou de l'oryx.

3. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 34-35; cf. Lepage-Renouf, *The Book of the Dead* dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XIV, p. 272-273.

4. Cf. *la sauterelle de Râ* chez *Papi II*, l. 660, dans le *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 170.

5. *Tableau gravé et peint dans le cintre d'une stèle, au musée de Gizéh. Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.*

la pensée que le crocodile était le dieu suprême. Les crocodiles se multipliaient si fort en ces parages qu'ils y constituaient un danger sérieux : ils s'y montraient les maîtres, qu'on apaisait seulement à force de sacrifices et de prières. Quand la réflexion succéda à la terreur instinctive et qu'on prétendit indiquer l'origine des cultes, la nature même de l'animal sembla expliquer la vénération dont on l'entourait. Le crocodile est amphibie. Si Sobkou est un crocodile, c'est qu'avant la création le dieu souverain plongeait inconscient dans l'eau ténébreuse; il en sortit pour ordonner le monde, comme le crocodile sort du fleuve afin de déposer ses œufs sur la rive[1].



NÎT DE SAÏS.

La plupart des divinités féodales avaient débuté par vivre isolées dans leur grandeur, étrangères à leurs voisines, souvent hostiles : on leur assigna une famille après coup[2]. Chacune d'elles s'annexa deux compagnes et se mit en trinité, ou, comme on dit plus souvent, en triade, mais il y eut plusieurs espèces de triades. Dans les nomes où le maître était un dieu, il se contenta souvent d'une seule femme et d'un seul fils; souvent aussi deux déesses se joignirent à lui, qui lui servirent à la fois de sœurs et d'épouses, selon l'usage national. Ainsi Thot d'Hermopolis s'attribua un harem composé de Seshaît-Safkhîtâboui et de Nahmâouît[3]. Toumou partagea l'hommage des habitants d'Héliopolis avec Nebthôtpît et avec Iousâsît[4]. Khnou-

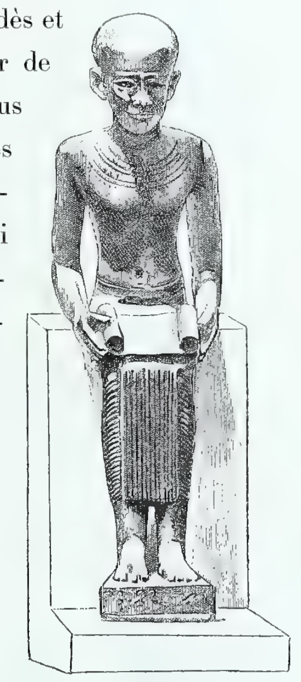
1. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, t. I, p. 233 : « Sobkou, maître d'Ombos, dieu Sibou père des dieux, dieu grand, maître de Neshît (*Ptolémaïs*), crocodile qui se lève lumineux de l'eau du Nou divin, qui était au commencement, et, une fois qu'il fut, tout ce qui a été depuis le temps de Râ fut. »

2. L'existence des triades de l'Égypte a été découverte et définie par Champollion (*Lettres écrites d'Égypte*, 2e édit., 1833, p. 155-159). Elles ont longtemps servi de fondement à tous les systèmes de religion égyptienne que les écrivains modernes ont essayé d'établir. Brugsch le premier a voulu avec raison substituer l'Ennéade aux triades, dans son livre *Religion und Mythologie des alten Ægypter*. Le procédé de formation des triades locales, tel qu'il est exposé ici, a été indiqué par Maspero (*Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 269 sqq.).

3. On trouve Thot suivi de ses deux femmes à Dendérah par exemple (Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, p. 26-27). Nahmâouît, Νεμανοῦς, est une variété d'Hâthor et porte le sistre sur la tête. Son nom est en effet une épithète d'Hâthor, *celle qui arrache le mal*; il fait allusion à la propriété qu'avait le son du sistre d'écarter les mauvais esprits (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 471-472). Le nom de Safkhit-âboui ou Seshaît (Lepage-Renouf, *the Book of the Dead*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1892-1893, t. XV, p. 378) n'a pas été encore interprété de façon satisfaisante : la déesse elle-même est un doublet de Thot dans son rôle d'inventeur des lettres et de fondateur des temples (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 473-475).

4. Ici encore les noms ne sont que des épithètes qui montrent le caractère impersonnel des déesses. Le premier peut signifier *la dame de la carrière* ou *de la mine* et marquer l'Hâthor de Belbéis ou du Sinaï, unie à Toumou : on le rencontre sur les monuments des diverses époques (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 332-333, 1272-1273). Le second, transcrit Σάωσις par les Grecs (*De Iside et Osiride*, § xv, édit. Parthey, p. 26), semble s'interpréter : « *Elle vient, elle grandit* », et n'est aussi qu'une qualification donnée à Hâthor, par allusion à quelque fait que nous ne connaissons pas

mou séduisit et épousa les deux fées de la cataracte voisine : Anoukît, l'étreigneuse, qui serre le Nil entre ses rochers de Philæ à Syène, Satît, l'archère, qui décoche le courant avec la raideur et la rapidité d'une flèche[1]. Où c'était la déesse qui régnait sur la cité, la triade se compléta de deux mâles, un dieu-consort et un dieu-fils : Nît de Saïs épousa Osiris de Mendès et enfanta de ses œuvres un lionceau, Ari-hos-nofir[2]; Hâthor de Dendérah recruta sa maison d'Haroêris et d'un Horus plus jeune qui reçut le sobriquet d'Ahi, le batteur de sistre[3]. Les unions du premier genre ne portaient pas de fruits légitimes, et par conséquent mécontentaient un peuple chez qui le manque de postérité était considéré comme une malédiction d'en haut; celles où la présence d'un fils semblait assurer la perpétuité de la race répondaient mieux à l'idée d'une famille prospère et bénie, telle que celle des dieux devait l'être. Les triades à deux déesses se rompirent presque partout en deux triades nouvelles, dont chacune renfermait un dieu-père, une déesse-mère et un dieu-fils. Deux ménages féconds sortirent du ménage stérile de Thot avec Safkhîtâboui et Nahmâouît, l'un composé de Thot, de Safkhîtâboui et d'Harnoubi l'épervier doré[4], l'autre dont Nahmâouît faisait partie avec son nourrisson Nofirhorou[5]. Les personnes complémentaires des vieilles divinités féodales n'appartenaient pas toutes à la même catégorie. Il y en a, surtout parmi les déesses, qui ont été fabriquées sur commande, et qu'on pourrait qualifier de grammaticales, tant l'artifice de langage qui leur a donné naissance se reconnaît aisément : on a tiré de Râ, d'Amon, d'Horus, de Sobkou, des Râ, des Amon, des Horus, des Sobkou femelles, en



IMHOTPOU [6].

encore (Ledrain, *le Papyrus de Luynes*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 91; cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II). Elles sont représentées debout derrière leur mari, au Papyrus de Luynes par exemple (*Recueil*, t. I, planche annexe au mémoire de M. Ledrain).

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 273 sqq.

2. *Arihosnofir* signifie *le lion dont le regard fascine de façon bienfaisante* (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 349-351). On lui applique aussi le nom de *Toutou*, qui paraît devoir se traduire *le bondissant*, et n'être qu'une épithète caractérisant l'une des allures du dieu-lion.

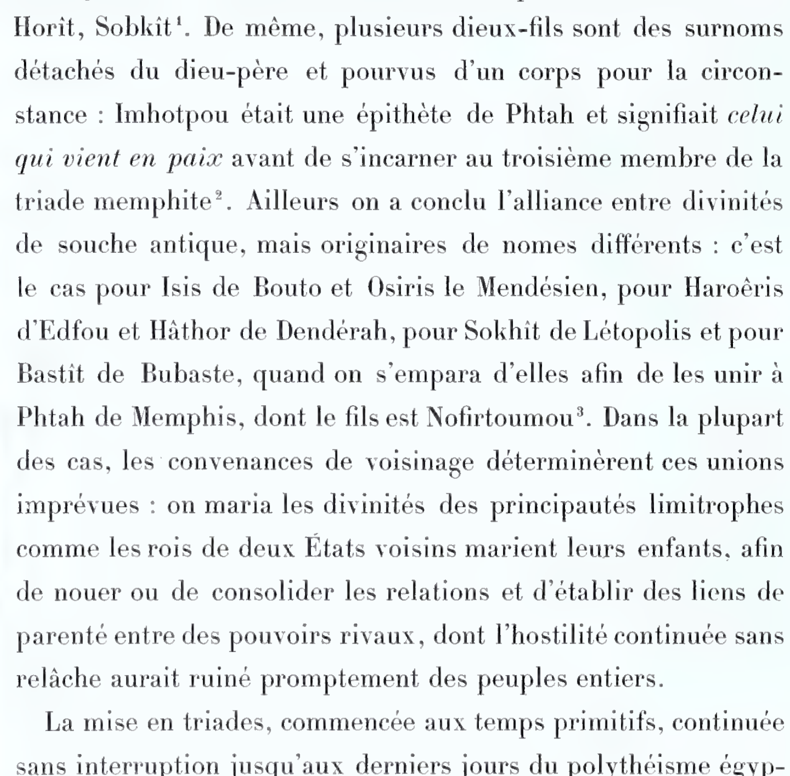
3. Brugsch (*Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 376) explique le nom d'Ahi par *celui qui fait monter ses eaux*, et reconnaît dans le personnage, entre autres choses, une forme du Nil. L'explication que je propose est justifiée par les nombreux tableaux où l'on voit l'enfant d'Hâthor qui joue du sistre et de la *monâit* (Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, pl. XL, 2-3) : *ahi*, *ahit* est d'ailleurs le titre constant des prêtres et prêtresses qui battent, dans les cérémonies, le sistre et l'autre instrument mystique, le fouet bruyant appelé *monâît* (cf. Maspero, dans la *Revue Critique*, 1893, t. I, p. 289).

4. Cette triade assez rare a été signalée par Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e édit., t. III, p. 230); on la rencontre sculptée sur la paroi d'une chambre des carrières de Tourah.

5. Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 483-484.

6. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en bronze incrustée d'or, du Musée de Gizéh* (Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. 6) : le siège est en albâtre et de fabrication moderne.

ajoutant la finale régulière du féminin au nom masculin primitif, Râît, Amonît, Horît, Sobkît[1]. De même, plusieurs dieux-fils sont des surnoms détachés du dieu-père et pourvus d'un corps pour la circonstance : Imhotpou était une épithète de Phtah et signifiait *celui qui vient en paix* avant de s'incarner au troisième membre de la triade memphite[2]. Ailleurs on a conclu l'alliance entre divinités de souche antique, mais originaires de nomes différents : c'est le cas pour Isis de Bouto et Osiris le Mendésien, pour Haroêris d'Edfou et Hâthor de Dendérah, pour Sokhît de Létopolis et pour Bastît de Bubaste, quand on s'empara d'elles afin de les unir à Phtah de Memphis, dont le fils est Nofirtoumou[3]. Dans la plupart des cas, les convenances de voisinage déterminèrent ces unions imprévues : on maria les divinités des principautés limitrophes comme les rois de deux États voisins marient leurs enfants, afin de nouer ou de consolider les relations et d'établir des liens de parenté entre des pouvoirs rivaux, dont l'hostilité continuée sans relâche aurait ruiné promptement des peuples entiers.



NOFIRTOUMOU[4].

La mise en triades, commencée aux temps primitifs, continuée sans interruption jusqu'aux derniers jours du polythéisme égyptien, loin d'enlever quelque chose au prestige des dieux féodaux, le rehaussa plutôt aux yeux de la foule. Si puissants seigneurs que les nouveaux venus étaient chez eux, ils n'entraient dans une cité étrangère qu'à titre auxiliaire et sous la condition d'en subir la loi religieuse. Hâthor, souveraine à Dendérah, se faisait petite à Edfou devant Haroêris et n'y conservait que le rôle assez effacé d'une femme dans la maison de son mari[5]. En revanche, Haroêris à

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 7-8, 256.

2. Imhotpou, l'Imouthès des Grecs et identifié par eux avec Asklèpios, a été découvert par Salt (*Essai sur les Hiéroglyphes*, tr. franç., p. 47-48, pl. III, I) et le nom traduit d'abord par *celui qui vient avec l'offrande* (ARUNDALE-BONOMI-BIRCH, *Gallery of Antiquities selected from the British Museum*, p. 29). La traduction *celui qui vient en paix*, proposée par E. de Rougé, est aujourd'hui adoptée de tous (BRUGSCH, *Religion und Mythologie*, p. 526 ; PIERRET, *le Panthéon Egyptien*, p. 77 ; WIEDEMANN, *die Religion der alten Ægypter*, p. 77). Imhotpou ne prit corps qu'au temps du Nouvel Empire ; sa grande popularité à Memphis et dans le reste de l'Égypte date de l'époque saïte et grecque.

3. Nofirtoumou paraît avoir été à l'origine le fils des déesses à tête de chatte ou de lionne, Bastît et Sokhît, et peut avoir reçu d'elles la tête de lion qu'il possède dans bien des cas (cf. LANZONE, *Dizionario di Mitologia*, p. 385, pl. CXLVII, 4, CXLVIII, 1-2). Son nom montre qu'il fut d'abord une incarnation d'Atoumou, mais il passa au dieu Phtah de Memphis quand celui-ci devint le mari de ses mères, et il forma avant Imhotpou le troisième personnage de la plus ancienne triade memphite.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en bronze incrustée d'or du Musée de Gizéh* (MARIETTE, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 5).

5. Chaque année, à date fixe, la déesse venait en grande pompe passer quelques jours dans le grand temple d'Edfou, auprès de son mari Haroêris (J. DE ROUGÉ, *Textes géographiques du temple d'Edfou*, p. 52-53 ; MARIETTE, *Dendérah*, t. III, pl. VII, 73, et *Texte*, p. 99, 107).

Dendérah descendait du rang suprême et n'était plus que l'époux presque inutile de la dame Hâthor. On proclamait son nom le premier dans l'appel de la triade, parce qu'il y remplissait les fonctions de mari et de père, mais c'était simple convenance d'étiquette : Hâthor, même quand on la nommait en second lieu, n'en restait pas moins le chef réel de Dendérah et de sa famille divine[1]. Le personnage principal de chaque triade demeurait donc celui qui avait été le patron du nome avant l'introduction de la triade, un dieu-père dans certains endroits, une déesse-mère dans certains autres. Le dieu-fils ne possédait par lui-même qu'une autorité restreinte. Dans la triade où Osiris est associé à Isis, c'était d'ordinaire un Horus en bas âge, nu ou paré uniquement de colliers et de bracelets : une grosse natte de cheveux lui retombe sur la tempe, sa mère accroupie ou assise le berce sur ses genoux et lui tend une mamelle gonflée de lait[2]. Même dans les triades où on le concevait arrivé à l'état d'homme, on le rejetait au dernier rang et on lui imposait à l'égard de ses parents l'attitude respectueuse que les enfants de la race humaine sont tenus d'observer dans la société des leurs. Il leur cédait le pas dans toutes les réceptions solennelles, ne parlait qu'avec leur permission, n'agissait que sur leur ordre et en exécuteur de leur volonté nettement exprimée. Quelquefois on lui accordait son caractère propre et il remplissait une fonction particulière, comme à Memphis, où Imhotpou protégeait les sciences[4]. Le plus souvent on ne lui connaissait ni un office ni même une individualité arrêtée ; son être ne présentait qu'un reflet affaibli de l'être de son père, et ne possédait de vie et d'autorité que celles qu'il lui emprun-


HORUS, FILS D'ISIS[3].

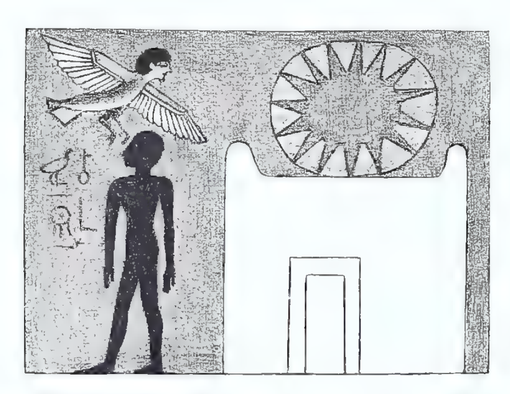
1. Le rôle d'Haroëris est si peu considérable à Dendérah, qu'on ne voit jamais le dieu en triade dans le temple. « La triade ne figure pas une seule fois dans nos quatre volumes de planches, et il y a d'autant plus lieu d'en faire la remarque, qu'à Thèbes, à Memphis, à Philæ, aux Cataractes, à Éléphantine, à Edfou, la triade est, de tous les renseignements que l'on est dans l'habitude de demander aux temples, celui qui se livre au visiteur avec plus de facilité. Il ne faudrait pas, cependant, conclure de ce silence que la triade n'a pas existé. La triade se compose à Edfou d'Hor-Hut, d'Hathor et d'Hor-Sam-ta-ui. Elle se compose à Dendérah d'Hathor, d'Hor-Hut et d'Hor-Sam-ta-ui. On voit la différence. Tandis qu'à Edfou, le principe mâle, représenté par Hor-Hut, prend la première place, la première personne à Dendérah est Hathor, qui représente le principe femelle. » (MARIETTE, *Dendérah*, *Texte*, p. 80-81.)

2. Voir pour les représentations d'Harpocrate, Horus-Enfant, LANZONE, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. CCXXVII-CCXXVIII ; on trouvera notamment à la planche CCCX, 2, un tableau où le jeune dieu, figuré comme un épervier, prend néanmoins avec son bec le sein de sa mère Isis.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en bronze d'époque saïte, au Musée de Gizéh* (MARIETTE, *Album du Musée de Boulaq*, pl. 4).

4. E. DE ROUGÉ, *Notice sommaire des Monuments Egyptiens*, 1855, p. 106 ; BRUGSCH, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 526 sqq. ; WIEDEMANN, *die Religion der alten Ægypter*, p. 77. C'est pour cela qu'on le représente d'ordinaire assis ou accroupi et lisant avec attention un rouleau de papyrus déployé sur ses genoux, comme c'est le cas dans la vignette de la page 105.

tait. Deux personnes aussi voisines l'une de l'autre devaient se confondre : elles se confondirent en effet, au point de n'être plus que deux aspects d'un même dieu qui réunissait en lui des degrés de parenté contradictoires dans une famille humaine. Père en tant que premier membre de la triade, fils en tant que troisième membre, identique à lui-même dans ses deux rôles, il était à la fois son propre père, son propre fils et le mari de sa mère[1].



L'OMBRE NOIRE SORTANT AU SOLEIL[3].

Les dieux consistaient comme l'homme de deux parties au moins, l'âme et le corps[2], mais l'idée de l'âme varia en Égypte selon les temps et les écoles : c'était un insecte, papillon, abeille ou mante religieuse[4]; c'était un oiseau, l'épervier ordinaire, l'épervier à tête humaine, un héron ou une grue — *bi*, *baï* — à qui ses ailes permettaient de se transporter rapidement à travers l'espace[5]; c'était l'ombre noire — *khaîbît* — qui s'attache à tous les corps[6], mais que la mort en peut détacher et qui s'anime alors d'une existence indépendante, jusqu'à se mouvoir et à circuler librement, jusqu'à sortir en plein soleil; c'était enfin une sorte d'ombre claire, analogue au reflet qu'on aperçoit à la surface d'une eau calme ou d'un miroir poli, une projection vivante et colorée de la figure humaine, un double — *ka* — qui reproduisait dans ses moindres détails

1. Le rôle et la genèse des dieux-fils ont été définis nettement pour la première fois par E. de Rougé (*Explication d'une inscription égyptienne prouvant que les anciens Egyptiens ont connu la génération éternelle du Fils de Dieu*, p. 24 sqq., cf. *Annales de philosophie chrétienne*, mai 1851; *Etude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque impériale*, p. 6-7).

2. Dans un texte des Pyramides, Sâhou-Orion, le chasseur sauvage, prend les dieux, les égorge, arrache leurs entrailles, fait cuire leurs pièces, leurs cuisses, leurs jambes dans ses chaudrons brûlants, et se repaît de leurs âmes comme de leurs corps (*Ounas*, l. 509-514). Les dieux n'avaient pas qu'un seul corps et une seule âme : nous savons par plusieurs textes que Râ possédait *sept âmes* et *quatorze doubles* (Dümichen, *Tempel-Inschriften*, *I*, *Edfou*, pl. XXIX; E. von Bergmann, *Hieroglyphische Inschriften*, pl. XXXIII, l. 3, et *Texte*, p. 25, n. 1; Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, *Supplément*, p. 997, 1230; Lepage-Renouf, *On the true Sense of an important Egyptian Word*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, p. 504-505).

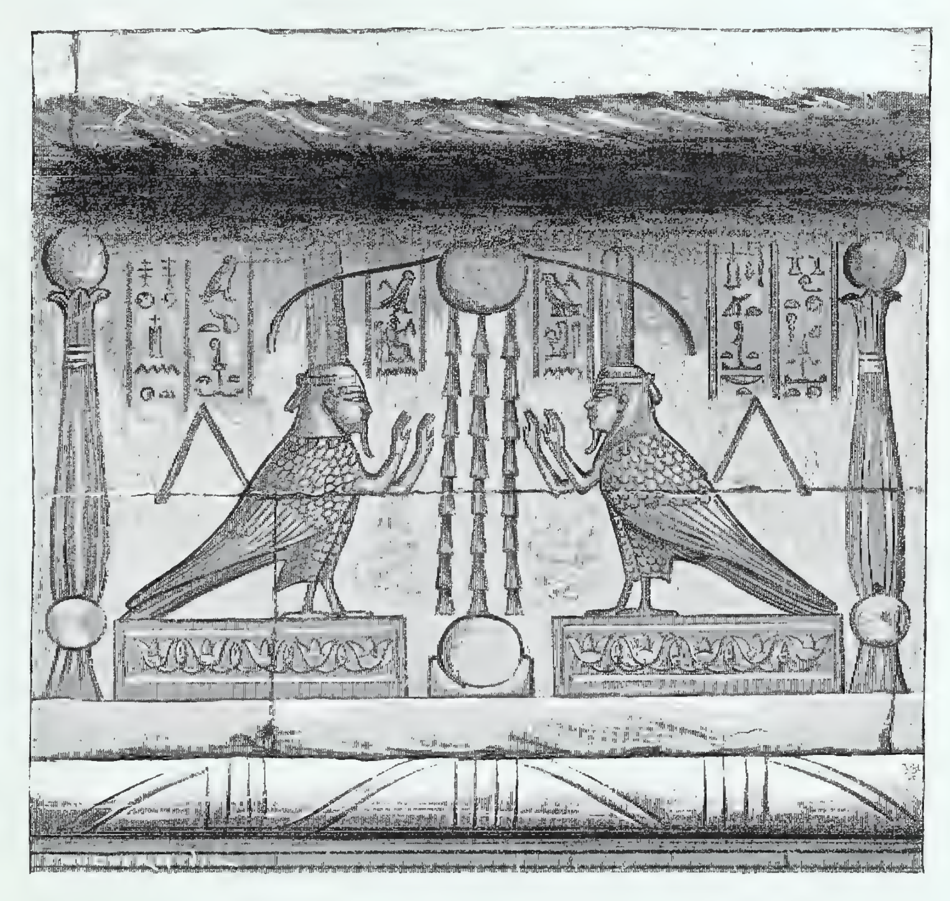
3. *Dessin de Faucher-Gudin*, d'après Naville, *das Thebanische Todtenbuch*, t. I, pl. CIV, Pc.

4. M. Lepage-Renouf conjecture que l'âme a pu être à de certains moments considérée comme un papillon, ainsi qu'en Grèce (*A Second Note* dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, p. 400); M. Lefébure pense qu'on a dû parfois l'incarner dans une guêpe, je dirais plutôt dans une abeille ou dans une mante religieuse (*Etude sur Abydos* dans les *Proceedings*, t. XV, p. 142-143).

5. L'épervier simple exprime surtout l'âme divine, l'épervier à tête humaine, le héron ou la grue les âmes tant divines qu'humaines. Le symbolisme de l'épervier et la prononciation *baï* du nom de l'âme nous sont connus par Horapollon (liv. I, § 7, éd. Leemans, p. 8, 151-152).

6. Consulter sur l'Ombre noire le mémoire de Birch, *On the Shade or Shadow of the Dead* (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VIII, p. 386-397), et les figures qu'il renferme.

l'image entière de l'objet ou de l'individu auquel il appartenait[1]. L'âme, l'ombre, le double des dieux ne différaient point en nature de l'âme, de



LES ÂMES AUGUSTES D'OSIRIS ET D'HORUS, EN ADORATION DEVANT LE DISQUE SOLAIRE[2].

l'ombre, du double des hommes : leur corps était, il est vrai, pétri d'une substance plus ténue et invisible à l'ordinaire, mais douée des mêmes qualités et atteinte des mêmes imperfections que les nôtres. Qui disait les dieux disait donc, à tout prendre, des hommes plus affinés, plus forts, plus puissants,

1. La nature du double a longtemps été méconnue par les Égyptologues, qui avaient été jusqu'à faire de son nom une sorte de forme pronominale (E. de Rougé, *Chrestomathie Égyptienne*, 2e partie, p. 61-63). Elle a été proclamée presque simultanément, pour la première fois en 1878, par Maspero (*Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 1-34; cf. *ibid.*, p. 35-52), puis bientôt après par Lepage-Renouf (*On the true Sense of an important Egyptian Word*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VI, p. 494-508). L'idée que les Égyptiens se faisaient du *double* et l'influence que l'idée du *double* a exercée sur leur conception de l'autre vie ont été étudiées surtout par Maspero (*Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 77-91, 388-406).

2. *Corniche de la chambre antérieure d'Osiris sur la terrasse du grand temple de Dendérah, dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de* Dümichen, *Resultate*, t. II, pl. LIX. L'âme de gauche appartient à Horus, celle de droite appartient à Osiris, chef de l'Amentît : elles portent l'une et l'autre sur la tête l'assemblage de hautes plumes qui caractérise les figures d'Anhouri (cf. p. 99).

mieux préparés pour commander, pour jouir et pour souffrir que les hommes ordinaires, mais des hommes. Ils avaient des os, des muscles, de la chair, du sang[1]; ils avaient faim et ils mangeaient, ils avaient soif et ils buvaient; nos passions, nos chagrins, nos joies, nos infirmités étaient les leurs. Un fluide mystérieux, le *sa*, qui circulait à travers leurs membres, y portait la santé, la vigueur et la vie[2]. Tous ne pouvaient pas également s'en charger, mais il y en avait plus chez les uns, moins chez les autres, et leur puissance d'action se proportionnait à la quantité qu'ils en contenaient. Les mieux pourvus en déversaient volontiers le trop-plein sur ceux qui en manquaient, et tous le transmettaient à l'homme sans difficulté. La transfusion s'en opérait couramment dans les temples. Le roi ou le mortel ordinaire qu'on voulait imprégner se présentait devant la statue du dieu et s'accroupissait à ses pieds en lui tournant le dos : elle lui imposait alors la main droite sur la nuque, et le fluide qui s'écoulait d'elle pendant les passes s'amassait en lui comme en un récipient. La cérémonie n'avait qu'une efficacité temporaire, et l'on devait la renouveler souvent, sous peine d'en perdre le bénéfice. Les dieux eux-mêmes épuisaient leur *sa* de vie par l'usage qu'ils en faisaient : les moins vigoureux s'en approvisionnaient auprès des plus forts, et ceux-ci allaient en puiser une plénitude nouvelle dans un étang mystérieux du ciel septentrional qu'on appelait l'*Étang du Sa*[3]. Les corps divins, alimentés sans cesse par l'influx de cette onde magique, conservaient leur vigueur bien au delà du terme alloué aux corps de l'homme et de la bête. La vieillesse, au lieu de les détruire rapidement, les durcissait et les transformait en métaux précieux. Leurs os se changeaient en argent, leurs chairs en or; leur chevelure, échafaudée et teinte en bleu, selon l'usage des grands chefs, se pétrifiait en lapis-lazuli[4]. Cette transformation, qui faisait d'eux autant de statues animées, ne suspendait pas complètement

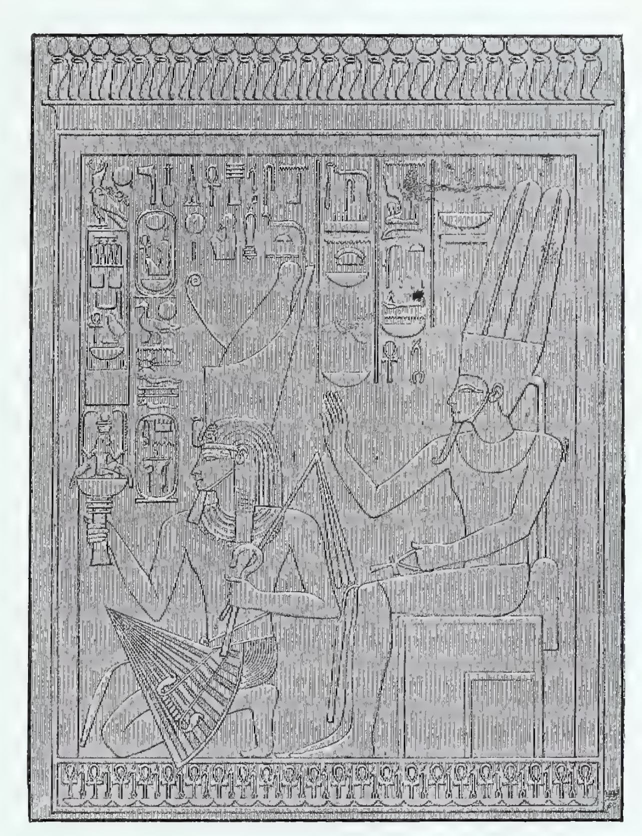
1. Le texte de la *Destruction des hommes* (l. 2) et d'autres documents nous apprennent, par exemple, que les chairs du soleil vieilli étaient devenues d'or et ses os d'argent (Lefébure, *le Tombeau de Séti I*er, 4e partie, pl. XV, l. 2, dans le tome II des *Mémoires de la Mission du Caire*). Le sang de Râ est mentionné dans le *Livre des Morts* (ch. xvii, l. 29, éd. Naville, pl. XXIV), ainsi que le sang d'Isis (ch. clvi; cf. *Mirinrî*, l. 774) et d'autres divinités.

2. Sur le *sa de vie*, dont l'action avait été étudiée partiellement déjà par E. de Rougé, *Etude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque impériale*, p. 110 sqq., voir Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. I, p. 307-309.

3. C'est ainsi qu'on voit, dans le *Conte de la fille du prince de Bakhtan*, une des statues de Khonsou thébain s'approvisionner de *sa* auprès d'une autre statue représentant une des formes les plus puissantes du dieu (E. de Rougé, *Etude sur une stèle*, p. 110-111; Maspero, *les Contes populaires*, 2e éd., p. 221). Le *bassin de Sa* où vont puiser les dieux est mentionné dans les textes des Pyramides.

4. Cf. le texte déjà cité de la *Destruction des hommes* (l. 1-2) où la vieillesse produit sur le corps du soleil les transformations indiquées. Si l'on songe à ce changement du corps des dieux en or, en argent et en pierres précieuses, on comprendra pourquoi les alchimistes, disciples des Égyptiens, ont souvent comparé la transmutation des métaux à la métamorphose d'un génie ou d'une divinité : ils croyaient précipiter à volonté par leur art ce qui était une opération lente de la nature.

les ravages des ans. La décrépitude, pour arriver plus lentement que chez l'homme, n'en arrivait pas moins irrémédiable : le Soleil étant devenu vieux, « la bouche lui grelotta, la bave lui ruissela vers la terre, la salive lui dégoutta sur le sol[1] ».



L'IMPOSITION DU *SA* AU ROI APRÈS LE COURONNEMENT[3].

Aucun des dieux féodaux n'avait échappé à cette destinée, mais le jour s'était levé pour eux comme pour les hommes où ils avaient dû quitter la cité et s'en aller au tombeau[2]. Les peuples anciens ont longtemps refusé de croire que la mort fût chose naturelle et inévitable. Ils pensaient que la vie, une fois commencée, pouvait se poursuivre indéfiniment : si aucun accident ne l'enrayait net, quel motif avait-elle d'arrêter elle-même son développement? L'homme ne mourait donc pas en Égypte, mais on l'assassinait[4]. Le meurtrier appartenait souvent à notre monde et se laissait désigner facilement, un autre homme, une bête, un objet inanimé, une pierre détachée de la montagne, un arbre qui s'abattait sur le passant et l'écrasait. Souvent aussi, il se dissimulait parmi les invisibles et ne se trahissait que par la malignité de ses attaques : c'était un dieu, un mauvais esprit,

1. Pleyte-Rossi, *les Papyrus Hiératiques de Turin*, pl. CXXXII, l, 1-2; cf. Lefébure, *Un Chapitre de la chronique solaire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 28.

2. L'idée de la mort inévitable des dieux est exprimée, entre autres endroits, dans un passage du chapitre viii du *Livre des morts* (éd. Naville, pl. X, l. 6-7) qui n'a pas été encore signalé que je sache : « Je suis cet Osiris dans l'Occident, et Osiris connaît son jour où il ne sera plus », c'est-à-dire le jour de sa mort où il cessera d'exister. Tous les dieux, Atoumou, Horus, Râ, Thot, Phtah, Khnoumou, sont représentés sous forme de momie, ce qui les suppose morts. On montrait d'ailleurs leurs tombeaux dans plusieurs localités de l'Égypte (*de Iside et Osiride*, § 21, édit. Leemans, p. 36).

3. *Tableau dans la salle hypostyle de Louxor : dessin de Boudier, d'après une photographie de M. Gayet, prise en 1889.* Cette vignette montre la position relative du prince et du dieu. Amon, après avoir posé le pschent sur la tête du Pharaon Amenôthès III agenouillé devant lui, *lui impose le sa.*

4. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 250.

une âme désincarnée, qui se glissait sournoisement dans un vivant, ou se précipitait sur lui avec une violence irrésistible. La maladie était la lutte du possédé contre le possesseur : dès que le premier avait succombé, on l'emportait loin des siens, et sa place ne le connaissait plus, mais est-ce que tout finissait pour lui du moment qu'il avait cessé de respirer? Le corps, personne n'ignorait son avenir. Il tombait rapidement en pourriture, et peu d'années suffisaient à le réduire en squelette; puis le squelette, des siècles s'écoulaient avant qu'il se désagrégeât à son tour et se réduisît en une traînée de poussière prête à s'envoler au premier souffle. L'âme pouvait fournir une carrière plus longue et des destinées plus complètes, mais on croyait qu'elles dépendaient de celles du corps et se mesuraient sur elles. Chaque progrès de la décomposition lui enlevait quelque chose d'elle-même : sa conscience s'atténuait graduellement jusqu'à ne lui laisser qu'une forme inconsistante et vide, enfin effacée quand plus rien ne restait du cadavre. Enfoui dans la terre que le Nil inonde, celui-ci se hâtait de retourner au néant, et sa fin condamnait l'âme à une seconde mort où rien ne survivait plus d'elle. Si, au contraire, on l'ensevelissait au désert, la peau, promptement desséchée et durcie, se changeait en une gaine de parchemin noirâtre sous laquelle les chairs se consumaient lentement[1] : il demeurait intact, au moins en apparence, et son intégrité assurait celle de l'âme. L'usage s'établit donc de mener les morts à la montagne et de les confier à l'action préservatrice des sables; puis on chercha des procédés artificiels pour obtenir à volonté cette incorruptibilité de la larve humaine sans laquelle la persistance de l'âme n'est qu'une agonie prolongée inutilement. Un dieu passait pour les avoir découverts, Anubis le chacal, le maître de l'ensevelissement : il avait purgé le cadavre des viscères, dont la corruption est la plus rapide, l'avait saturé de sels et d'aromates, protégé d'abord par une peau de bête[2], puis par une couche épaisse d'étoffes, et son art, transmis aux embaumeurs, changea en momies tout ce qui avait eu vie et qu'on désirait conserver. Où la montagne s'élevait voisine, on continua d'y transporter les morts momifiés, un peu par habitude, un peu parce que la sécheresse de l'air et du sol leur promettait une chance de plus. Dans les cantons du Delta, où les collines étaient trop éloignées pour qu'on pût s'y rendre sans grands frais, on profita du moindre îlot sablonneux qui pointait au-dessus

1. Les cadavres des moines coptes des VIe, VIIIe, XIe siècles que j'ai retrouvés dans les cimetières des couvents de Contra-Syène, de Taoud et d'Akhmîm, situés en plein désert, présentaient cet aspect.
2. Sur l'ensevelissement primitif dans une peau de bête et sur les rites qui en dérivent, cf. LEFÉBURE, *Étude sur Abydos*, II, dans les *Proceedings*, 1892-1893, t. XV, p. 433-435.

des marais et on y établit un cimetière[1] : où cette ressource manquait, on confia bravement la momie à la terre même, mais après l'avoir enfermée dans un sarcophage en pierre dure, dont le couvercle, luté hermétiquement à la cuve avec du ciment, ne laissait point pénétrer l'humidité. L'âme, sans crainte sur ce point, suivait le corps au tombeau, et y vivait à côté de lui, comme dans une maison éternelle qu'elle possédait sur les confins du monde invisible et du monde réel.

Elle y conservait son caractère et sa figure « de dessus terre » : *double* en deçà des funérailles, elle demeurait *double* au delà, avec la faculté d'accomplir à sa façon toutes les facultés de la vie animale. Elle se mouvait, allait, venait, respirait, parlait, accueillait l'hommage des dévots, mais sans joie et comme par machine, plutôt par une horreur instinctive de l'anéantissement que par un désir raisonné de ne point périr. Le regret du monde lumineux qu'elle avait quitté troublait sans trêve son existence, inerte et morne. « O mon frère, ne t'arrête point de boire, de manger, de t'enivrer, d'aimer, de te donner du bon temps, de suivre ton désir nuit et jour ; ne mets pas le chagrin en ton cœur, qu'est-ce en effet des années que l'on passe sur terre ? L'Occident est une terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place où les habitants, une fois établis, dorment en leurs formes de momies, sans plus s'éveiller pour voir leurs frères, sans jamais plus apercevoir leur père et leur mère, le cœur oublieux de leurs femmes et de leurs enfants. L'eau vive, que la terre donne à quiconque vit sur elle, n'est plus ici pour moi qu'une eau croupie et morte ; elle vient vers quiconque est sur terre, mais elle n'est plus pour moi que pourriture liquide, l'eau qui est avec moi. Je ne sais plus où j'en suis depuis que je suis arrivé dans cette Vallée funèbre. Qu'on me donne à boire de l'eau qui court !... qu'on me mette la face au vent du Nord, sur le bord de l'eau, afin que la brise me caresse et que mon cœur en soit rafraîchi de son chagrin[3] ! »

LE CHACAL ANUBIS[2].

1. Ainsi les îlots qui formaient le cimetière de la grande ville de Tennis, au milieu du lac Menzaléh (ÉTIENNE QUATREMÈRE, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, t. I, p. 331-332).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un chacal de bois stuqué et peint en noir, provenant de Thèbes, en ma possession* (*XXVI*e *dynastie*). C'est un de ces chacals qu'on posait sur le couvercle des boîtes funéraires en forme de naos où l'on enfermait les quatre vases, dits *Canopes*, entre lesquels on répartissait les viscères du mort, le cœur, le foie, les poumons, la rate.

3. Le texte est publié dans PRISSE D'AVENNES, *Monuments*, pl. XXVI *bis*, l. 15-21, et dans LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. XVI. Il a été traduit en anglais par BIRCH, *On two Egyptian*

Le double demeurait caché dans le tombeau pendant le jour. S'il sortait la nuit, ce n'était pas caprice ou désir sentimental de revoir une fois encore les lieux où il avait mené une vie plus heureuse. Ses organes voulaient être nourris comme ceux de son corps l'avaient été jadis, et de lui-même il ne possédait rien « que la faim pour nourriture, la soif pour boisson[1] » : le besoin et la misère le chassaient donc de sa retraite et le rabattaient sur la vallée. Il s'en allait à la maraude par les champs et par les villages, ramassant au hasard ce qu'il trouvait sur le sol et s'en repaissant avec avidité, les débris de pain ou de viande oubliés ou perdus, le rebut des ménages et des étables, et quand cette triste ressource lui manquait, l'ordure la plus repoussante et les excréments[2]. Ce spectre affamé n'avait pas la forme indécise et vaporeuse, le long suaire ou les draperies flottantes de nos fantômes modernes; il s'enfermait dans des contours nets et précis, il se montrait nu ou revêtu des mêmes habits qu'il avait portés au temps qu'il était encore sur terre, et tout son être dégageait une lueur pâle qui lui valut son nom de Lumineux, — *Khou*, *Khouou*[3]. Il n'admettait pas que les siens l'oubliassent et il employait tous les moyens dont il disposait pour les forcer à se souvenir de lui : il pénétrait dans leurs maisons et dans leurs corps, les terrifiait de ses apparitions soudaines pendant la veille ou pendant le sommeil, les frappait de maladies ou de folie[4], quelquefois même suçait leur sang comme le vampire des peuples

Tablets of the Ptolemaic Period (extrait de l'*Archæologia*, t. XXXIX), en allemand par Brugsch, *Die Ægyptische Gräberwelt*, p. 39-40, et en français par Maspero, *Etudes Égyptiennes*, t. I, p. 187-190. Sur la perpétuité de cette conception ténébreuse que les Égyptiens se faisaient de l'autre monde, voir Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 179-181.

1. *Téti*, l. 74-75 : « C'est l'horreur de Téti que la faim et il ne la mange pas; c'est l'horreur de Téti que la soif et il ne l'a point bue. » On voit que les Égyptiens faisaient de la faim ou de la soif deux substances ou deux êtres qu'on avalait comme on avale les aliments, mais qui agissaient à la manière des poisons, si l'on n'en contre-balançait pas les effets par l'absorption immédiate d'une nourriture plus réconfortante (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 154-156).

2. Le roi Téti, séparant son sort de celui des morts du commun, constatait qu'il avait de quoi se nourrir abondamment et par suite qu'il n'en était pas réduit à si triste extrémité : « C'est l'horreur de Téti que les excréments, Téti rejette les urines et Téti déteste ce qui est détestable en lui; Téti a horreur des matières fécales et ne les mange pas, Téti a horreur des matières liquides » (*Teti*, l. 68-69). On retrouve la même doctrine dans plusieurs endroits du *Livre des Morts*.

3. Le nom de *lumineux* a été d'abord expliqué de telle sorte qu'on reconnaissait dans la lumière dont les âmes étaient revêtues une parcelle de la lumière divine (Maspero, *Etudes démotiques*, dans le *Recueil*, t. I, p. 21, n. 6, et *Revue critique*, 1872, t. II, p. 338; Dévéria, *Lettre à M. Paul Pierret sur le chapitre Ier du Todtenbuch*, dans la *Zeitschrift*, 1870, p. 62—64). Je pense qu'il répond à une idée moins abstraite et nous montre l'âme égyptienne se présentant, comme celle de beaucoup de peuples, sous les espèces d'une flamme pâle, ou émettant une lueur analogue au halo phosphorescent qui entoure pendant la nuit un morceau de bois pourri ou de poisson décomposé. Par la suite, cette conception première a dû s'affaiblir, et *khou* devenir un de ces noms flatteurs qu'on se croit obligé à donner aux morts pour ne pas les offenser, *le glorieux*, un des *mânes* (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 12, note 1); il a pris alors le sens *éclatant de lumière* qu'on lui attribue ordinairement.

4. Les incantations dont est rempli le Papyrus de Leyde publié par Pleyte (*Études Égyptologiques*, t. I) sont dirigées contre *les morts ou les mortes* qui s'introduisaient dans un vivant pour lui infliger la migraine et de violents maux de tête. Un autre papyrus de Leyde (Leemans, *Monuments Egyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leyde*, 2e partie, pl. CLXXXIII-CLXXXIV), analysé sommairement par Chabas (*Notices sommaires des Papyrus égyptiens*, p. 49), traduit par Maspero (*Études Égyptiennes*,

modernes[1]. On avait un moyen efficace, un seul, d'échapper à sa visite ou même de la prévenir : c'était d'aller lui porter au tombeau ce qu'il venait chercher dans les maisons de ce monde, les provisions de tout genre qui lui étaient nécessaires. Les sacrifices funéraires et le culte régulier des morts prirent naissance au besoin qu'on éprouvait de pourvoir à la nourriture des mânes par l'offrande, après avoir assuré la perpétuité de leur existence par la momification des cadavres[2]. On leur amenait des gazelles et des bœufs, et on les sacrifiait à la porte de leur chapelle : on leur présentait les cuisses de la victime, son cœur, sa poitrine et on les entassait sur le sol, afin qu'ils les y trouvassent lorsque l'envie leur naîtrait de manger. On leur apportait des cruches de bière ou de vin, de grandes jarres d'eau fraîche clarifiée au natron ou parfumée à l'encens pour qu'ils en bussent au gré de leurs désirs, et l'on pensait acheter leur bienveillance par ces tributs volontaires, comme on faisait en l'ordinaire de la vie celle d'un voisin trop puissant pour qu'on osât lui résister.



LE SACRIFICE AU MORT DANS LA CHAPELLE FUNÉRAIRE[3].

t. I, p. 145-159), renferme la plainte, ou plutôt le réquisitoire en bonne forme, d'un mari que le *lumineux* de sa femme revenait tourmenter dans sa maison, sans motif suffisant.

1. Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, § 2, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 53, d'après un texte du *Livre des Morts*.

2. Plusieurs chapitres du *Livre des Morts* avaient pour objet de donner à manger à la survivance humaine, ainsi le chapitre cv, *Chapitre d'approvisionner le double* (éd. Naville, pl. CXVII), et le chapitre cvi, *Chapitre de donner l'abondance chaque jour au défunt, dans Memphis* (éd. Naville, pl. CXVIII).

3. *Stèle d'Antouf Ier, prince de Thèbes. Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* (cf. Mariette, *Monuments divers*, pl. 50 *b*). Au bas, les serviteurs et les parents amènent les victimes et dépècent le bœuf à la porte du tombeau. Au milieu, le mort assis sous son kiosque reçoit l'offrande : un serviteur lui tend à boire, un autre lui apporte une cuisse de bœuf, un troisième une couffe et deux jarres; les provisions remplissent toute la chambre. Derrière Antouf, deux domestiques dont un l'évente et l'autre lui tient son bâton et ses sandales. La position de la porte au registre du bas montre que les actions représentées au-dessus s'accomplissent à l'intérieur du tombeau.

La mort n'épargnait aux dieux aucune des angoisses, aucun des dangers dont elle se montre si tristement prodigue pour les hommes. Leur corps s'altérait et se détruisait pièce à pièce jusqu'à tomber du tout au néant; leur âme demeurait solidaire du corps comme l'âme humaine et s'éteignait par dépérissements successifs, si l'on ne remédiait en bon temps à son infirmité naturelle. La même nécessité qui commandait aux hommes s'imposait donc aux dieux de rechercher le genre de sépulture qui prolongeait le plus la durée de leur âme. On les enterra d'abord à la montagne, et un de leurs titres les plus anciens nous montre en eux les êtres *qui sont sur leurs sables*[1], à l'abri de la putréfaction; puis, quand on eut découvert les arts de l'embaumement, on leur accorda le bénéfice de l'invention nouvelle et on les momifia. Tous les nomes avaient la momie et le tombeau de leur dieu mort, momie et tombeau d'Anhouri à Thinis, momie d'Osiris à Mendès, momie de Toumou à Héliopolis[2]. Plusieurs n'admettaient pas qu'il modifiât son nom à changer son mode d'existence : Osiris défunt restait Osiris, Nît ou Hâthor mortes demeuraient Nît ou Hâthor à Saïs ou à Dendérah. Mais Phtah de Memphis devenait Sokaris en mourant[3]; mais Ouapouaîtou, le chacal de Siout, se transformait en Anubis[4], et le ciel ensoleillé de Thinis, Anhouri, lorsque son disque avait disparu chaque soir, demeurait jusqu'au matin suivant Khontamentît, le Maître de l'Occident[5]. Pas plus que les hommes, les dieux morts ne connaissaient dans l'autre vie les jouissances que nous rêvons d'y goûter. Leur corps n'était plus qu'une larve inerte, « au cœur immobile[6] », aux membres débiles et flétris, incapable de se tenir droit sur ses pieds, si le maillot qui

1. Le *Livre de Savoir ce qu'il y a dans l'Hadès* donne, aux quatrième et cinquième heures de la nuit, la description du royaume sablonneux de Sokaris et des dieux *Hiriou Shâitou-senou*, qui sont sur leurs sables (Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 64-37). Un cynocéphale *sur ses sables* est figuré ailleurs dans le même ouvrage (Lefébure, *Tombeau de Séti Ier*, 4e partie, pl. XXXII) et les dieux de la huitième heure sont également des dieux mystérieux qui sont sur leurs sables (*id.*, pl. XLVII, sqq.). Partout, dans les vignettes où ces personnages sont représentés, l'artiste égyptien a dessiné soigneusement l'ellipse peinte en jaune et semée de points rouges qui rend le sable et les régions sablonneuses d'une manière conventionnelle.

2. Les sépultures de Toumou, de Khopri, de Râ, d'Osiris, et dans chacune d'elles, l'amas de sable qui cache les corps, sont représentées au tombeau de Séti Ier (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, 4e partie, pl. XLIV-XLV) ainsi que les quatre béliers où les âmes des dieux s'incarnent (cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 112). Encore à l'époque romaine on connaissait en Égypte les tombeaux des dieux : Οὐ μόνον δὲ τούτου ('Οσίριδος) οἱ ἱερεῖς λέγουσιν ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων θεῶν, ὅσοι μὴ ἀγέννητοι μήδ' ἄφθαρτοι, τὰ μὲν σώματα παρ' αὐτοῖς κεῖσθαι καμόντα καὶ θεραπεύεσθαι, τὰς δὲ ψυχὰς ἐν οὐρανῷ λάμπειν ἄστρα (*De Iside et Osiride*, chap. xxi, éd. Parthey, p. 36).

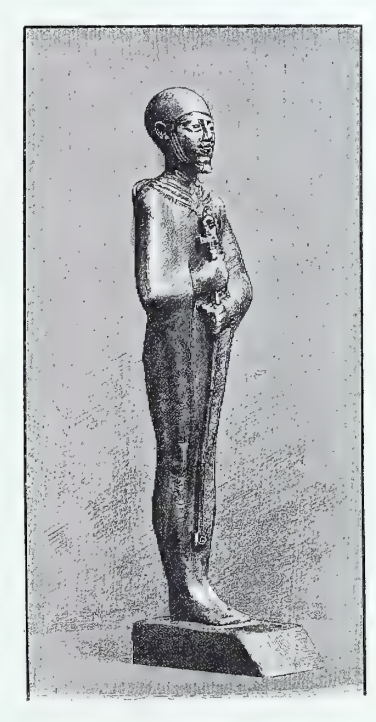
3. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 21-22.

4. C'est du moins ce qui me paraît résulter des monuments de Siout où le dieu chacal est appelé Ouapouaîtou en tant que Dieu vivant, seigneur de la ville, et Anoupou, maître de l'embaumement ou de l'Oasis, seigneur de Ra-qrirît, en tant que dieu des morts. Ra-qrirît, *la porte du four*, était le nom que les habitants de Siout donnaient à la nécropole de leur ville et au domaine infernal de leur dieu.

5. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 23-24.

6. C'est l'épithète caractéristique d'Osiris mort, *Ourdou-hît*, celui dont le cœur est immobile, celui dont le cœur ne bat plus, et qui, par conséquent, a cessé de vivre.

l'enserrait ne l'avait raidie tout d'une pièce. Leurs mains seules et leur tête sortaient des bandelettes : encore étalaient-elles les teintes vertes ou noires de la chair pourrie. Leur double à la fois craignait et regrettait la lumière comme le double de l'homme : la faim dont il souffrait étouffait en lui tout sentiment, et les dieux qui, vivants, se signalaient par leur bonté miséricordieuse, se changeaient au tombeau en tyrans féroces et sans pitié. Sokaris, Khontamentît, Osiris lui-même[1], dès qu'ils ont mandé quelqu'un auprès d'eux, « les mortels viennent effarant leur cœur par la crainte du dieu, et nul n'ose le regarder en face parmi les dieux et les hommes, et les grands sont pour lui comme les petits. Il n'épargne pas qui l'aime, il enlève l'enfant à sa mère et aussi le vieillard qui traverse son chemin ; tous les êtres, remplis de peur, implorent devant lui, mais lui ne tourne point sa face vers eux[2]. » Les vivants et les morts n'échappaient aux effets de son humeur farouche qu'à la condition de lui payer constamment leur tribut et de le nourrir comme un simple double humain. Les vivants s'acquittaient de leurs redevances envers lui par des pompes et par des sacrifices solennels qui se répétaient d'année en année à intervalles réguliers[4] ; les morts achetaient plus chèrement la protection qu'il daignait étendre sur eux. Prières, repas funéraires, offrandes des parents aux jours de fêtes, il ne leur permettait de rien recevoir directement ; mais tout ce qui leur était adressé devait passer par ses mains avant de leur parvenir. Lors donc qu'on désirait leur expédier le vin et l'eau, le pain et la viande, les légumes et les fruits dont on les approvisionnait, il voulait qu'on les lui présentât d'abord et qu'on les lui donnât par acte formel : ensuite, on le priait humblement de les transmettre à tel ou tel double, dont on lui indiquait le nom et la filiation. Il les



PHTAH-MOMIE[3].

1. Sur le rôle funeste d'Osiris, voir MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, t. II, p. 11-12.
2. C'est la suite du texte cité plus haut, p. 113 de cette *Histoire*.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en bronze découverte dans le département de l'Hérault, au fond d'une galerie de mines antique* (*époque Saïte*).
4. Les plus solennels de ces sacrifices étaient célébrés dans les premiers jours de l'année, au moment de la fête *Ouagaît*, ainsi qu'il résulte, entre autres, des textes du tombeau de Nofirhotpou (BÉNÉDITE, *le Tombeau de Noferhotpou*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. V, p. 417 sqq.).

prenait, en retenait partie pour son usage, et de ce qui restait faisait largesse au destinataire[1]. La mort ne changeait point, comme on voit, la position relative du dieu féodal et de ses adorateurs. L'adorateur qui se disait féal — *amakhou* — du dieu le temps de sa vie, était encore au tombeau sujet et féal du dieu momifié[2]. Le dieu qui, vivant, régnait sur les vivants, mort, continuait à régner sur les morts de la cité.

Son logis s'élevait à la ville, auprès du prince et au milieu de ses sujets : Râ habitait Héliopolis avec le prince d'Héliopolis, Haroêris Edfou avec le prince d'Edfou, Nit Saïs avec le prince de Saïs. Ce que les temples étaient à l'origine, le nom qu'on leur donne dans le langage courant nous l'apprend, quand même aucun d'entre eux n'a duré jusqu'à nous. On les tenait pour le château du dieu[3] — *hâît*, — pour sa maison — *pirou*, *pi*, — plus soignée et plus respectée que celle de l'homme, mais non différente. On les bâtissait dans des endroits élevés légèrement au-dessus du niveau de la plaine, de façon qu'ils fussent à l'abri de l'inondation, et quand il n'y avait pas de butte naturelle on y suppléait par l'érection d'un terre-plein rectangulaire : une couche de sable répandue uniformément dans le sous-sol le consolidait contre les tassements ou contre les infiltrations et servait de premier lit aux fondations de l'édifice[4]. Celui-ci consistait d'abord en une seule pièce étroite, sombre, couverte d'un toit légèrement bombé et sans ouverture que la porte : deux grands mâts encadraient la baie, auxquels on attachait des banderoles pour attirer de loin l'attention des fidèles, et un parvis bordé de palissades s'étendait devant la façade[5]. On voyait à l'intérieur des nattes, des tables basses en pierre, en bois ou en métal, quelques ustensiles pour la cuisson des offrandes, quelques vases à recevoir le sang, l'huile, le vin, l'eau, les liquides dont on

1. Ce rôle du dieu des morts a été défini nettement pour la première fois par Maspero en 1878 (*Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. I, p. 3-6).

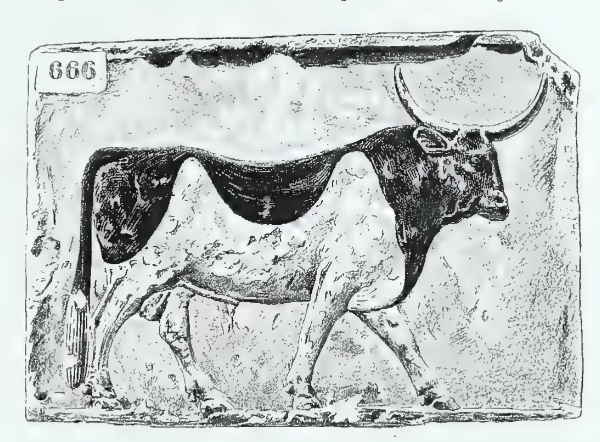
2. Le mot *amakhou* est appliqué à l'individu qui s'est attaché librement au service d'un roi ou d'un baron et qui l'a reconnu pour son seigneur : *amakhou khir nabouf* est *le féal auprès de son seigneur*. Tout vivant se choisissait de la sorte un dieu, qui devenait comme son patron et dont il était l'*amakhou*, le *féal*. Il devait au dieu le service du bon vassal, tribut, sacrifices, offrandes, et le dieu lui rendait en échange l'office du suzerain, protection, nourriture, accueil sur ses domaines auprès de sa personne. On était absolument *nib amakhît*, maître de féauté, ou relativement à un dieu *amakhou khir Osiri*, le féal auprès d'Osiris, *amakhou khir Phtah-Sokari*, le féal auprès de Phtah-Sokaris.

3. Maspero, *Sur le sens des mots Nouit et Hâît*, p. 22-23; cf. *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1889-1890, t. XII, p. 256-257. On trouvera le développement de cette idée chez Rochemonteix, *sur la Grande Salle hypostyle de Karnak*, dans ses *Œuvres diverses*, p. 49 sqq.

4. Cet usage subsistait encore à l'époque gréco-romaine, dans le rituel de fondation des temples ; le roi, après avoir creusé le sol que l'édifice devait occuper, y répandait le sable mêlé de cailloux et de pierres précieuses sur lequel il allait placer le premier lit de pierre (Dümichen, *Baugeschichte des Denderatempels*, pl. LI, et Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 1272-1273).

5. Aucun temple égyptien de la première époque n'est parvenu jusqu'à nous, mais M. Erman (*Ægypten*, p. 379) a fait remarquer très justement que la silhouette nous en a été conservée par plusieurs des signes qui servent à écrire le mot *temple* dans les textes de l'Empire Memphite.

gratifiait le dieu chaque jour. Quand le matériel du sacrifice s'accrut, le nombre des chambres s'accrut avec lui, et des salles destinées aux fleurs, aux parfums, aux étoffes, aux vases précieux, aux provisions de bouche se groupèrent autour du réduit primitif : ce qui composait d'abord le temple entier se restreignit à n'être plus que le sanctuaire du temple[1]. Le dieu y habitait non pas seulement en esprit, mais en corps[2], et l'obligation de résider dans plusieurs cités ne l'empêchait pas d'être présent dans toutes à la fois. Il pouvait en effet diviser son double et le répandre sur autant de corps distincts qu'il le voulait, corps d'hommes ou de bêtes, objets naturels ou fabriqués, statues en pierre, en métal ou en bois[4]. Plusieurs dieux s'incarnèrent béliers, Osiris à Mendès, Harshafitou à Héracléopolis, Khnoumou à Eléphantine : on nourrissait des béliers vivants dans leurs temples, et quelque fantaisie qui passât par leur tête de bête on leur permettait de la satisfaire. Plusieurs autres se faisaient taureaux, Râ à Héliopolis, plus tard Phtah à Memphis, Mînou à Thèbes, et Montou à Hermonthis. Ils marquaient par avance de certains stigmates les bêtes qu'ils comptaient animer d'un de leurs doubles : qui avait appris à connaître les signes n'était pas en peine de trouver un dieu vivant, quand le temps venait d'en chercher un et de l'offrir dans le temple à la vénération des fidèles[5]. Les



TAUREAU SACRÉ, HAPIS OU MNÉVIS[3].

1. Maspero, *Archéologie Égyptienne*, p. 65-66, 105-106 ; M. de Rochemonteix, *Œuvres diverses*, p. 10 sqq.

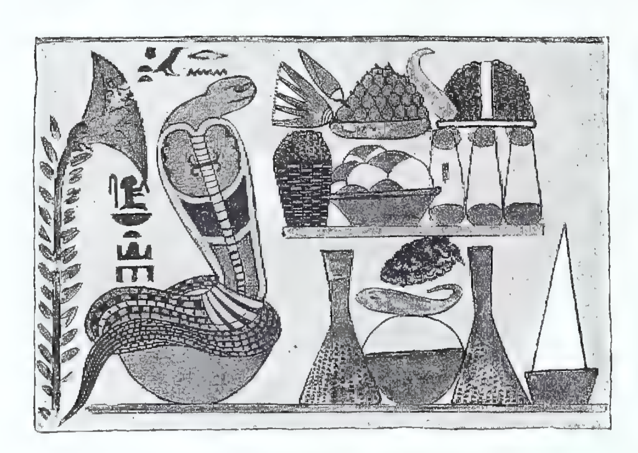
2. Ainsi à Dendérah (Mariette, *Dendérah*, t. I, pl. LIV), il est dit que l'âme d'Hâthor aime à quitter le ciel « sous la forme d'un épervier de lapis à tête humaine, accompagnée de son cycle divin, pour venir s'unir à la statue ». — « D'autres exemples, ajoute Mariette (*Texte*, p. 156), sembleraient autoriser à penser que les Égyptiens accordaient une certaine vie aux statues et aux images qu'ils créaient et que dans leur croyance (ce qui s'applique particulièrement aux tombeaux) l'esprit hantait les représentations faites à son image. »

3. *Modèle de sculpteur provenant de Tanis et conservé au musée de Gizéh* (Mariette, *Notice des principaux monuments*, 1876, p. 222, n° 666). *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey*. Les marques sacrées ont été ajoutées après coup, d'après les figures analogues des stèles du Sérapéum, conservées aujourd'hui dans notre musée du Louvre.

4. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 77 sqq. ; l'*Archéologie Égyptienne*, p. 106-107. Cette idée des statues machinées paraissait si étrange et si indigne de la sagesse égyptienne que des Égyptologues de la valeur de M. de Rougé (*Étude sur une stèle égyptienne de la Bibliothèque Impériale*, p. 109) ont pris au sens abstrait et métaphorique les expressions qui marquent dans les textes le mouvement automatique des images divines.

5. Les taureaux de Râ et de Phtah, le Mnévis et l'Hapis, sont connus par le témoignage des classiques

statues, si elles n'avaient point comme les animaux la réalité extérieure de l'existence, n'en cachaient pas moins sous leurs dehors rigides une puissance de vie intense qui se trahissait à l'occasion par des gestes ou par des paroles. Elles indiquaient ainsi, en un langage compris de leurs serviteurs, la volonté des dieux ou leur opinion sur les événements du jour, elles répondaient aux questions qu'on leur posait selon des formes prescrites, quelquefois même elles prédisaient l'avenir. Chaque temple en contenait un assez grand nombre qui représentaient autant d'incorporations de la divinité locale et des membres de sa triade. Ceux-ci partageaient, mais à un degré moindre, tous les honneurs et toutes les prérogatives du maître. Ils recevaient le sacrifice, ils exauçaient les prières, ils prophétisaient quand il le fallait. Ils séjournaient soit dans le sanctuaire même, soit dans des salles bâties autour du sanctuaire principal, soit enfin dans des chapelles isolées qui leur appartenaient sous la suzeraineté du dieu féodal[2]. Celui-ci avait sa cour divine qui l'assistait en l'administration de ses domaines, comme les ministres d'un prince l'aident à régir les siens.



L'OFFRANDE AU SERPENT, EN PLEIN CHAMP[1].

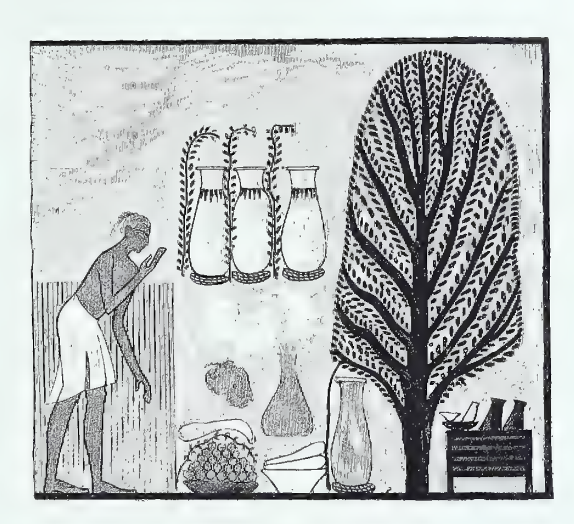
Cette religion d'État, si complexe dans ses manifestations et dans son principe, ne suffisait pas cependant à la piété exubérante de la population. On rencontrait dans tous les nomes des divinités dépourvues de caractère officiel, et qui n'en étaient pas moins aimées pour cela. C'était, en plein désert, un

anciens (*De Iside et Osiride*, § 4, 33, etc., éd. PARTHEY, p. 7-8, 58, etc.; HÉRODOTE, II, CLIII, III, XXVIII; DIODORE, I, 84, 88; ÉLIEN, XI, 11; AMMIEN MARCELLIN, XXII, 14, 2). Le taureau de Mînou à Thèbes figure dans la procession du dieu, telle qu'on la voit représentée sur les monuments de Ramsès II et de Ramsès III (WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. LX). Le taureau d'Hermonthis, Bâkhou (Bakis, chez les Grecs), est figuré assez rarement, surtout sur quelques stèles d'assez basse époque du musée de Gizéh (GRÉBAUT, *le Musée Égyptien*, pl. VI, où, malgré la différence de nom, c'est bien le taureau d'Hermonthis dont il s'agit) : il est surtout connu par les textes (cf. BRUGSCH, *Dictionnaire Géographique*, p. 200 cf. MACROBE, *Saturnales*, I, 21). On a pu établir la nature des signes particuliers qui distinguaient chacun de ces animaux sacrés et par le témoignage des écrivains anciens et par l'examen des monuments figurés; la disposition et la forme d'une partie des taches noires de l'Hapis est très reconnaissable sur la vignette de la page 119.

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie du tombeau de Khopirkerisonbou* (SCHEIL, *Mémoires de la Mission Française*, t. V, pl. IV, paroi C du tombeau, 2e registre). La légende tracée derrière l'uræus nous apprend qu'elle représente *Ranouît l'auguste, dame du double grenier*.

2. Ce sont les θεοὶ σύνναοι des auteurs grecs. Pour la façon dont on les logeait dans les temples, cf. M. DE ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 11 sqq.

palmier très haut[1], un rocher de silhouette extraordinaire, une source qui filtrait de la montagne goutte à goutte et où les chasseurs venaient se désaltérer aux heures les plus chaudes du jour[2]. C'était un gros serpent qu'on réputait immortel et qui hantait un champ, un bouquet d'arbres, une grotte ou un ravin dans la montagne[3]. Les paysans du voisinage lui apportaient du pain, des gâteaux, des fruits, et croyaient, en le gorgeant d'offrandes, appeler sur leurs terres les bénédictions d'en haut. On rencontre partout à la lisière des terres cultivées et même à quelque distance de la vallée de beaux sycomores isolés qui prospèrent comme par miracle sur leur lit de sable : leur verdure tranche violemment sur le ton fauve du paysage environnant, et leur ramure impénétrable défie même en été le soleil de midi. Si l'on étudie le site, on s'aperçoit bientôt qu'ils s'abreuvent à des nappes d'infiltration dérivées du Nil, et dont rien ne révèle la présence à la surface du sol : leurs pieds plongent en quelque sorte dans le fleuve sans que personne s'en doute autour d'eux. Les Égyptiens de tout rang les estimaient divins et leur rendaient un culte suivi[5]. Ils leur donnaient des figues, du raisin, des concombres, des légumes, de l'eau enfermée dans des jarres poreuses et renouvelée chaque jour par de braves gens charitables ; les passants



L'OFFRANDE DU PAYSAN AU SYCOMORE[4].

1. Tel est le palmier haut de cent coudées et appartenant à l'espèce, si rare aujourd'hui, de l'*Hyphæne Argun*, Mart. ; l'auteur de la prière conservée au *Papyrus Sallier I*, pl. VIII, l. 4-5, l'identifie à Thot, le dieu des lettres et de l'éloquence.

2. Ainsi la source de l'Ouady Saboun près d'Akhmîm, le Bir-el-Aîn, où la retraite d'un ouêli musulman a succédé à la chapelle d'un saint chrétien et au sanctuaire rustique d'une forme du dieu Mînou (Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 240 sqq.).

3. C'est un serpent de cette espèce qui avait valu son nom à la montagne du Shêikh-Harîdî et au nome voisin du Mont-Serpent (Dümichen, *Geographie des Alten-Ægypten*, p. 178-179; Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 412) : aujourd'hui encore qu'il est devenu musulman, il hante la montagne et a conservé sa faculté de ressusciter chaque fois qu'on le tue.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une représentation du tombeau de Khopirkerisonbou* (cf. Scheil, *Mémoires de la Mission française*, t. V, pl. IV, paroi C, registre du haut). Le sycomore sacré est placé ici à l'extrémité d'un champ de blé et semble étendre sa protection sur la récolte.

5. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 224-227. On les représentait comme animés par un esprit qui se cachait en eux, mais qui pouvait se manifester en certaines occasions : il sortait alors du tronc sa tête ou son corps entier, puis quand il rentrait, le tronc le résorbait, le *mangeait* de nouveau, pour employer l'expression égyptienne (Maspero, *Études de Mythologie*, t. II, p. 104-105, 108, etc.) que j'ai déjà eu l'occasion de citer, p. 83, note 4, de cette *Histoire*.

s'y désaltéraient et payaient leur aubaine d'une courte prière. Le nome Memphite et le nome Létopolite, de Dahshour à Gizéh, en nourrissaient plusieurs où des doubles détachés de Nouît et d'Hâthor habitaient au su de tous, et dont les successeurs sont vénérés aujourd'hui encore par les fellahs musulmans et chrétiens[1] : aussi appelait-on ces cantons *Pays du Sycomore*, et le nom s'en étendit plus tard à la ville de Memphis. Le plus célèbre d'entre eux, le Sycomore du Sud, — *nouhît rîsît*, — était comme le corps vivant d'Hâthor sur notre terre[2]. Chaque nome montrait avec fierté, à côté de ses dieux humains et de ses statues prophétiques, un ou plusieurs animaux sacrés, un ou plusieurs arbres-fées. Chaque famille et presque chaque individu possédait de même ses dieux et ses fétiches, qui lui avaient été indiqués par la rencontre fortuite d'une bête ou d'un objet, par un songe, par une intuition soudaine. On leur réservait une place dans un des coins de la maison, une niche dans la paroi : une lampe brûlait sans cesse devant eux, et on leur accordait quelque menue offrande chaque jour, en plus de ce qui leur revenait aux fêtes solennelles. Ils se constituaient en échange les protecteurs de la maison, ses gardiens, ses conseillers : on s'adressait à eux dans toutes les occasions de la vie, et leurs arrêts n'étaient pas moins scrupuleusement exécutés par leur petit cercle de fidèles, que les volontés du dieu féodal par les habitants de la principauté.

Le prince était le prêtre par excellence[3]. La religion du nome reposait sur lui tout entière et au début il en accomplissait lui-même les cérémonies. La principale était le sacrifice, c'est-à-dire un banquet qu'il devait préparer et servir au dieu de ses propres mains. Il allait aux champs lacer le taureau à demi sauvage, le liait, l'égorgeait, l'écorchait, en brûlait une partie à la face de l'idole, en distribuait le reste aux assistants avec une profusion de gâteaux, de fruits, de légumes et de vin[4] : le dieu assistait à l'œuvre, corps et double, se laissait vêtir et parfumer, mangeait et buvait le meilleur de ce qu'on plaçait

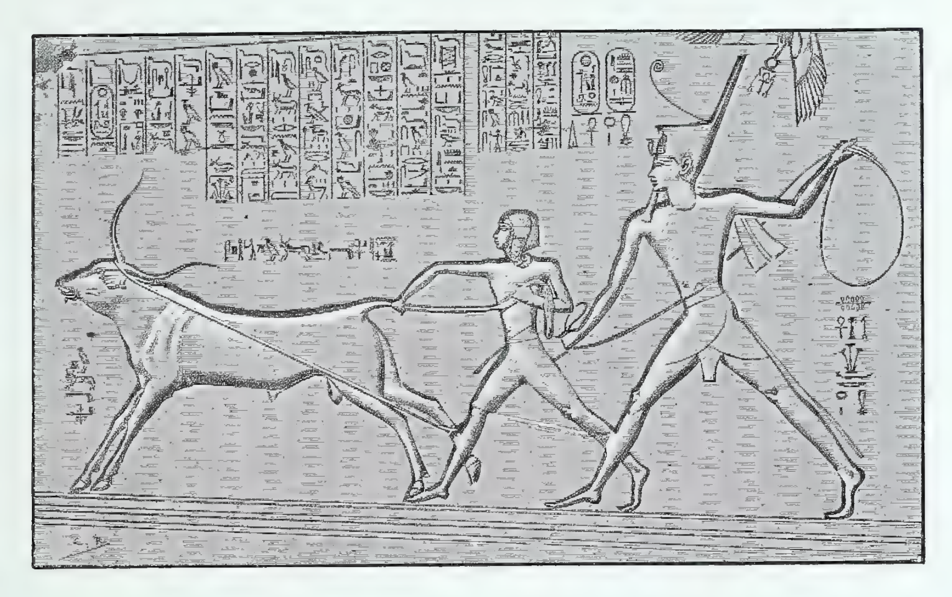
1. L'arbre appelé communément *arbre de la Vierge*, à Matariéh, me paraît avoir succédé à un arbre sacré d'Héliopolis, dans lequel une déesse, peut-être Hâthor, se faisait adorer.

2. Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 330-332, 1244, etc.; cf. Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, p. 878. L'Hâthor Memphite s'appelait la *dame du Sycomore méridional*.

3. Voir, à la XIIe dynastie, l'exemple des princes de Beni-Hassan et d'Ashmounéin (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 179-180), à la VIe et à la VIIe, celui des princes d'Éléphantine (Bouriant, *les Tombeaux d'Assouan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 182-193). M. Lepage-Renouf a résumé très clairement les notions courantes sur la matière dans son article *On the Priestly Character of the Earliest Egyptian Civilisation* (*Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1889-1890, t. XII, p. 355 sqq.).

4. C'est ce qui résulte du rituel du sacrifice tel qu'il était pratiqué dans tous les temples jusqu'aux derniers temps du paganisme; cf. par exemple la vignette de la page 123 (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. LIII), où l'on voit le roi laçant le taureau. Ce qui n'était plus qu'un simulacre et qu'une survivance à l'époque historique avait été une réalité au début (Maspero, *Lectures historiques*, p. 71-73).

devant lui sur la table, mettait une part des provisions en réserve pour l'avenir. C'était le moment de lui demander ce qu'on désirait, tandis que la bonne chère l'égayait et l'ouvrait à la bienveillance. Il n'était pas sans soupçonner à quelle intention on lui menait si grand fête, mais il avait posé ses conditions à l'avance, et, pourvu qu'on les exécutât fidèlement, il cédait volontiers aux moyens de séduction qu'on déployait contre lui. Il avait



LE SACRIFICE DU TAUREAU. — L'OFFICIANT LACE LA VICTIME[1].

d'ailleurs réglé lui-même le cérémonial selon une sorte de contrat passé avec ses adorateurs, et perfectionné d'âge en âge par la piété des générations nouvelles[2]. Il exigeait avant tout la propreté matérielle. L'officiant devait se laver — *ouâbou* — soigneusement le visage, la bouche, les mains, le corps et l'on jugeait si nécessaire cette purification préparatoire, que le prêtre de profession en dérivait son nom d'*ouîbou*, le lavé, le propre[3]. Le costume était le costume archaïque, modifié selon le cas. Tel culte ou tel moment d'un

1. *Bas-relief du temple de Séti Ier à Abydos : dessin de Boudier, d'après une photographie de M. Daniel Héron.* Séti Ier, deuxième roi de la XIXe dynastie, lance le lasso : son fils Ramsès II, encore prince royal, maintient le taureau par la queue, pour l'empêcher de se dérober au nœud coulant.

2. L'exemple le plus frappant de cette institution divine des cultes nous est fourni par l'inscription qui raconte la destruction des hommes sous le règne de Râ (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, IVe partie, pl. XVI, l. 31 sqq., dans le t. II des *Mémoires de la Mission Française du Caire*) : le dieu, avant de monter au ciel sans retour, remplace le sacrifice des victimes humaines par celui des bestiaux.

3. L'idée de propreté matérielle ressort de variantes comme *ouîbou totoui*, « propre des deux mains », qu'on rencontre sur les stèles pour le titre simple *ouîbou*. On sait de reste, par le témoignage des auteurs anciens, quel soin scrupuleux les prêtres égyptiens prenaient journellement de leur corps (Hérodote II, xxxvii; cf. Wiedemann, *Herodot's Zweites Buch*, p. 166 sqq). L'idée de pureté morale ne vint jamais qu'en seconde ligne dans la conception qu'on se faisait du prêtre. Le rituel de la purification du célébrant est contenu dans un papyrus du Musée de Berlin ; l'analyse et la table des chapitres en ont été publiées par M. Oscar de Lemm, *Das Ritualbuch des Ammonsdienstes*, p. 4 sqq.

sacrifice comportait les sandales, la peau de panthère à l'épaule et la grosse tresse tombante sur l'oreille droite[1]; tel autre voulait que l'officiant se ceignît du pagne à queue de chacal et se déchaussât avant d'entrer en action, ou s'attachât au menton une barbe postiche[2]. L'espèce, le poil, l'âge de la victime, la façon de l'amener, puis de lui lier les membres, le mode et le détail de l'abatage, l'ordre qu'on suivait en ouvrant le corps et en détachant les morceaux, étaient réglés minutieusement et de manière immuable[3]. Encore n'étaient-ce là que les moindres exigences du dieu et les plus faciles à contenter. Les formules qui accompagnaient chacun des actes du sacrificateur comprenaient un nombre déterminé de mots, dont les séquences et les harmonies ne pouvaient être modifiées en quoi que ce soit, ni par le dieu lui-même, sous peine de perdre leur efficacité. On les récitait d'un rythme constant, sur une mélopée dont chaque ton avait sa vertu, avec des mouvements qui en confirmaient le sens et qui exerçaient une action irrésistible : une note fausse, un désaccord entre la succession des gestes et l'émission des paroles sacramentelles, une hésitation, une gaucherie dans l'accomplissement d'un seul rite, et le sacrifice était nul[4].

Le culte ainsi conçu devenait une véritable action juridique, au cours de laquelle le dieu aliénait sa liberté, en échange de certaines compensations dont la loi fixait la valeur et le mode. L'homme transférait par instrument solennel, aux ayants droit de la divinité contractante, les objets meubles ou immeubles qui lui paraissaient être de nature à payer une faveur demandée ou à racheter une faute commise. S'il observait scrupuleusement les conditions innombrables dont on avait entouré le transfert, le dieu ne pouvait se soustraire à l'obligation d'exaucer la requête[5]; s'il omettait la plus petite d'entre elles, l'offrande restait acquise au temple, et allait grossir les biens de mainmorte, mais le dieu n'était tenu à rien en échange. L'officiant assumait donc

1. Ainsi le prêtre faisant fonction de *Samou* et d'*Anmaoutif*, quelles que soient d'ailleurs la nature et la signification de ces deux titres sacerdotaux (Lepsius, *Denkm.*, II, 18, 19, 21, 22, etc. ; Mariette, *Abydos*, t. I, pl. XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, etc.).

2. Mariette, *Abydos*, t. I, pl. XVII, XXXV, XLIII, XLIV, etc., où les fonctions sacerdotales sont exercées constamment par le roi Séti Ier en personne, aidé de ses fils.

3. Voir la représentation détaillée du sacrifice dans Mariette, *Abydos*, t. I, pl. XLVIII. Sur l'examen des victimes et sur les signes auxquels les prêtres reconnaissaient qu'elles étaient bonnes à être tuées devant les dieux, cf. Hérodote, II, xxxviii (Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 180 sqq.).

4. La valeur réelle des formules et de la mélopée dans les rites égyptiens a été reconnue par Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 302-303, 373 sqq.

5. Cette obligation ressort clairement des textes où, comme dans le poème de *Pentaouîrît*, un roi en danger réclame à son dieu favori l'équivalent en protection des sacrifices qu'il lui a offerts et des biens dont il l'a enrichi. « Ne t'ai-je pas fait des offrandes très nombreuses? dit Ramsès II à Amon. J'ai rempli ton temple de mes prisonniers, je t'ai bâti un château pour des millions d'années.... Ah! s'il y a un sort malheureux pour qui t'insulte, tes desseins sont heureux pour qui t'estime, Amon » (E. et J. de Rougé, *le Poème de Pentaour*, dans la *Revue Egyptologique*, t. V, p. 15 sqq.).

vis-à-vis des siens une responsabilité redoutable : un défaut de mémoire ou une tache d'impureté involontaire faisait de lui un mauvais prêtre, nuisible à lui-même, nuisible aux dévots qui le chargeaient de leurs intérêts auprès des dieux. Comme on ne pouvait attendre la perfection ritualistique d'un prince distrait sans cesse par les affaires de la cité, l'usage s'établit de placer à côté de lui des prêtres de métier, des personnages qui vouaient leur vie entière à l'étude et à la pratique des mille formalités dont l'ensemble constituait les religions locales. Chaque temple fut desservi par un sacerdoce, indépendant des sacerdoces des temples voisins, et dont les membres, obligés à conserver sans cesse les mains nettes et la voix juste, s'échelonnaient selon les degrés d'une hiérarchie savante[1]. Au sommet de l'échelle, un souverain pontife les dirigeait dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'appelait en plusieurs endroits premier prophète, ou plutôt premier hiérodule — *hon-noutir topi* — premier prophète d'Amon à Thèbes, premier prophète d'Anhouri à Thinis[2]. Le plus souvent il revêtait un titre approprié à la nature du dieu dont il se proclamait le serviteur[3]. Celui de Râ, à Héliopolis et dans toutes les villes qui adoptèrent le culte héliopolitain, se nommait *Oïrou maou*, le maître des visions : seul en effet avec le souverain du nome ou de l'Égypte, il jouissait du privilège de pénétrer dans le sanctuaire, d' « entrer au ciel et d'y contempler le dieu » face à face[4]. De même le grand prêtre d'Anhouri à Sébennytos s'intitulait le Combattant sage et pur — *ahouîti saou ouîbou* — parce que son dieu marchait armé de la pique et qu'un dieu soldat exigeait pour le servir un pontife soldat comme lui[5].

Ces hauts personnages ne s'enfermèrent pas toujours strictement dans les limites du domaine religieux. Les dieux acceptaient de leurs fidèles, et sollici-

1. Le premier travail où l'on ait essayé d'établir, d'après les monuments, la hiérarchie du sacerdoce égyptien est dû à M. A. Baillet, *De l'Élection et de la durée des fonctions du grand prêtre d'Ammon à Thèbes* (extrait de la *Revue Archéologique*, 2e sér., t. VI, 1862). Longtemps après, M. Reinisch tenta de démontrer que l'organisation savante du sacerdoce égyptien n'est pas antérieure à la XIIe dynastie et date surtout du second empire thébain (*Ursprung und Entwickelungsgeschichte des Ægyptischen Priestertums und Ausbildung der Lehre von der Einheit Gottes*, Vienne, 1878). L'exposition la plus complète qu'il y ait de nos connaissances à ce sujet, le catalogue des principaux sacerdoces, les titres des grands prêtres et des prêtresses qui étaient attachés au culte du dieu ou de la déesse féodale dans chaque nome, se trouvent dans Brugsch, *die Ægyptologie*, p. 275-291.

2. Ce titre de *premier prophète* est propre aux sacerdoces des villes peu importantes et des divinités secondaires. Si on le trouve appliqué à la divinité thébaine, c'est qu'Amon débuta par être un dieu provincial et ne monta au premier rang qu'après la fortune de Thèbes, surtout après les grandes conquêtes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie (Maspero, *Etudes Egyptiennes*, t. II, p. 53-55).

3. Voir la liste très développée de ces titres dans Brugsch, *die Ægyptologie*, p. 280-282.

4. Le chapitre cxv du *Livre des Morts* (éd. Lepsius, pl. XLIV) raconte l'origine mystique de ce nom de l'*Oïrou maou* (Ed. Naville, *Un Ostracon Egyptien*, extrait des *Annales du Musée Guimet*, t. I, p. 51 sqq.). La haute fonction de l'*Oïrou maou* est décrite dans la stèle de Piânkhi (éd. E. de Rougé, *Chrestomathie*, t. IV, p. 59-61), où l'on voit le roi éthiopien l'exerçant à son entrée dans Héliopolis.

5. Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 1368.

taient, à l'occasion, des maisons, des champs, des vignes, des vergers, des esclaves, des étangs de pêche, dont le produit assurait leur subsistance et l'entretien de leur temple. Il n'y avait pas d'Égyptien qui ne nourrît l'ambition de faire au patron de sa ville un legs de ce genre, « en monument de lui-même », à charge pour les prêtres d'instituer à son intention des prières ou des sacrifices perpétuels[1]. Ces donations accumulées pendant des siècles finirent par former de véritables fiefs sacrés — *hotpou-noutir* — analogues aux biens *ouakf* de l'Égypte musulmane[2]. Le grand prêtre les gérait et au besoin les défendait par la force contre l'avidité des princes ou des rois. Deux, trois ou même quatre classes de prophètes ou de hiérodules placés sous ses ordres l'aidaient aux fonctions du culte, de l'enseignement religieux ou de l'administration. Les femmes ne prenaient pas un rang égal à celui des hommes dans le temple des dieux mâles : elles y formaient une sorte de harem où le dieu choisissait ses épouses mystiques, ses concubines, ses servantes, les musiciennes et les danseuses chargées du soin de le distraire et d'égayer ses fêtes[3]. Elles occupaient les premiers postes dans les temples des déesses et s'intitulaient hiérodules ou prêtresses, hiérodules de Nît, hiérodules d'Hâthor, hiérodules de Pakhît[4]. De même que dans les maisons princières, les menus emplois des maisons divines étaient aux mains d'un troupeau de serviteurs et d'artisans, bouchers pour couper la gorge aux victimes, cuisiniers, pâtissiers, confiseurs, tisserands, cordonniers, fleuristes, celléricrs, porteurs d'eau et de lait[5]. C'était un véritable État dans l'État : aussi le prince

1. On commence à posséder pour l'époque saïte beaucoup de stèles enregistrant la donation d'une terre ou d'une maison faite à un dieu, par un dieu ou par un particulier (Révillout, *Acte de fondation d'une chapelle à Hor-merti dans la ville de Pharbætus, et Acte de fondation d'une chapelle à Bast dans la ville de Bubastis*, dans la *Revue Égyptologique*, t. II, p. 32-44; Maspero, *Notes sur plusieurs points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 117, et 1885, p. 10, et *Sur deux stèles récemment découvertes*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 84-86).

2. Le *Grand Papyrus Harris* nous montre quelle était la fortune d'Amon à la fin du règne de Ramsès III : on en trouvera le détail dans Brugsch, *die Ægyptologie*, p. 271-274. Cf. dans Naville, *Bubastis*, p. 61, le calcul des quantités de métaux précieux que l'un des moindres temples de Bubastis possédait sous la XXII[e] dynastie : l'or et l'argent s'y comptent par milliers de livres.

3. Les noms des prêtresses principales de l'Égypte sont réunis dans Brugsch, *die Ægyptologie*, p. 282-283; sur leurs rôles et leurs fonctions, cf. Erman, *Ægypten*, p. 399-401, qui me paraît donner une origine trop moderne à la conception d'après laquelle les prêtresses d'un dieu étaient considérées comme formant son harem sur terre. On trouve, dès l'Ancien Empire, des prophétesses de Thot Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 183) et d'Ouapouaîtou (*id.*, p. 162).

4. Sur la prêtresse d'Hâthor à Dendérah, voir Mariette, *Dendérah*, texte, p. 86-87. Mariette remarque (*ibid.*, p. 83-86) que les prêtres ne jouent qu'un rôle effacé dans le temple d'Hâthor : ce fait, qu l'étonne, s'explique fort bien si l'on se rappelle qu'Hâthor étant une déesse, les femmes ont le pas sur les hommes dans le temple qui lui est consacré. A Saïs, le chef du sacerdoce était un homme, le *kharp-hâitou* (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 1368); la persistance avec laquelle les femmes du plus haut rang et même les reines prenaient, dès l'Ancien Empire, le titre de prophétesse de Nît (Mariette, *les Mastabas*, p. 90, 162, 201, 262, 302-303, 326, 377, etc.), montre que la prêtresse de la déesse avait dans cette ville un rang au moins égal, sinon supérieur, à celui du prêtre.

5. On en trouvera l'énumération partielle au *Papyrus Hood* (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 56-64), où ils remplissent de leurs titres la moitié de la seconde page.

avait-il soin de s'en réserver le gouvernement, soit qu'il revêtît un de ses enfants des titres et des fonctions de grand pontife, soit qu'il se les attribuât à lui-même[1]. Il parait alors aux erreurs qui auraient annulé le sacrifice, en s'adjoignant plusieurs maîtres des cérémonies, qui lui commandaient les évolutions réglementaires autour du dieu et de la victime, lui indiquaient la succession des gestes ou les changements de costume et lui soufflaient les paroles de chaque invocation d'après un livre ou d'après une tablette qu'ils tenaient à la main[2].


SHOU, SOULEVANT LE CIEL[4].

Chacun des collèges sacerdotaux ainsi constitués possédait, avec ses rites et sa hiérarchie particulière, une théologie adaptée à la nature et aux attributs du dieu qu'il adorait. Le dogme fondamental en professait l'unité du dieu de la cité, sa grandeur, sa suprématie sur les dieux de l'Égypte et de l'étranger[3]. Ceux-ci existaient eux aussi, et personne ne songeait à nier leur réalité ou à contester leur puissance; eux aussi ils se vantaient de leur unité, de leur grandeur, de leur suprématie, mais, quoi qu'ils en eussent, le dieu de la cité demeurait leur maître à tous, leur prince, leur régent, leur roi : lui seul gouvernait le monde, lui seul le conservait en bon état, lui seul l'avait créé. Non qu'il l'eût évoqué du néant : on n'avait pas imaginé encore le concept du rien, et la création n'était pour les plus raffinés des théologiens primitifs que la mise en œuvre d'éléments préexistants. Les germes latents des choses avaient dormi pendant des âges et des âges dans le sein du Nou, de l'eau ténébreuse[5]; quand les temps furent venus, le dieu de chaque cité les tira de leur sommeil, les anima, les assortit, les ordonna selon son génie particulier, et en composa son univers, avec les façons d'opérer qui lui appartenaient en propre. Nît de

1. Ainsi les princes de Beni-Hassan et de Bershéh sous la XII[e] dynastie (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 179-180).

2. Le titre de ces personnages est *khri-habi*, l'homme au rouleau ou à la tablette, à cause du rouleau de papyrus ou de la tablette en bois qu'ils tenaient à la main, et qui renfermait leur rituel.

3. Tous les dieux locaux ont dans les inscriptions les titres de *Noutir ouâ*, dieu unique, de *Souton noutirou*, *Sountîrou*, Σονθήρ, *Roi des dieux*, de *Noutir âa nib pît*, dieu Grand maître du ciel, qui trahissent leurs prétentions à la souveraineté et au rôle de créateur universel.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une figurine de terre émaillée verte, en ma possession.* Cette image a fourni aux Grecs les représentations figurées et peut-être le mythe d'Atlas.

5. Le nom est lu d'ordinaire *Noun* (cf. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 107); j'ai donné ailleurs les raisons de la lecture *Nou* (*Revue critique*, 1872, t. I, p. 178), qui d'ailleurs appartient à M. de Rougé (*Etudes sur le rituel funéraire des anciens Egyptiens*, p. 41). Nou paraît n'être qu'un personnage de raison, dérivé par les théologiens de Nouît, la déesse du ciel (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 358-359); il n'a jamais eu d'adorateurs, ni de sanctuaire particuliers.

Saïs, qui était tissandière, avait tramé et chaîné le monde comme la mère de famille trame et chaîne le linge de ses enfants[1]. Khnoumou, le Nil de la cataracte, avait amassé le limon de ses eaux et en avait modelé les êtres sur le tour à potier[2]. Dans les cités orientales du Delta, les opérations s'étaient accomplies moins simplement[3]. On y admit que la terre et le ciel étaient au début un couple d'amants perdus dans le Nou et qui se tenaient étroitement embrassés, le dieu sous la déesse. Le jour de la création, un dieu nouveau, Shou, sortit des eaux éternelles, se glissa entre les deux, et, saisissant Nouît à pleines mains, la haussa par-dessus sa tête à toute la volée de ses bras[4]. Tandis que le buste étoilé de la déesse s'allongeait dans l'espace, la tête à l'ouest, les reins à l'est, et devenait le ciel, ses pieds et ses mains retombaient deçà et delà sur notre sol. C'étaient les quatre piliers du firmament sous une autre forme, et l'on attacha à leur conservation les dieux d'autant de principautés voisines. Osiris ou Horus l'épervier présida au pilier méridional et Sît au septentrional, Thot à celui de l'ouest et Sapdi, l'auteur de la lumière zodiacale, à celui de l'est[5]. Ils se partagèrent le monde en quatre régions, ou plutôt en quatre *maisons*, délimitées par les montagnes qui le bordent et par les diamètres qui se croisent entre les piliers; chacune des maisons appartenait à un seul d'entre eux, et les trois autres, ni même le Soleil, ne pouvaient y entrer, y séjourner, ou la traverser sans avoir obtenu l'autorisation du maître[6]. Sibou cependant ne s'était pas contenté d'opposer une force d'inertie à l'irruption de Shou. Il avait essayé de lutter, et les peintures nous le montrent dans la posture de l'homme qui vient de s'éveiller et qui se retourne à demi sur sa couche afin de se mettre debout[7].

1. D. Mallet, *le Culte de Neith à Saïs*, p. 185-186.

2. Il est appelé à Philæ « Khnoumou,... le père des dieux, qui est lui-même, qui pétrit (*khnoumou*) les humains et modèle (*masou*) les dieux » (Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 752, n° 11).

3. Sibou et Nouît, appartenant au vieux fonds commun des religions égyptiennes, surtout dans le Delta, devaient être connus à Sébennytos comme dans les cités voisines. Il est difficile de décider en l'état de nos connaissances si leur séparation par Shou est une conception des théologiens locaux ou une invention des prêtres d'Héliopolis, lors de la constitution de la Grande Ennéade (Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 356-357, 370).

4. C'était ce que les Égyptiens appelaient *les soulèvements de Shou* (*Livre des Morts*, éd. Naville, pl. XXIII, ch. xvii, liv. 26-27; cf. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 357-340). Cet événement s'était accompli pour la première fois à Hermopolis Magna, dans la Moyenne Égypte; certaines légendes ajoutaient que le dieu avait dû se servir, pour arriver à la hauteur voulue, d'un escalier ou d'un tertre situé dans cette ville et qui était demeuré célèbre par toute l'Égypte (*Livre des Morts*, éd. Naville, pl. XXIII, chap. xvii, l. 4-5).

5. Osiris et Horus sont ici les dieux féodaux de Mendès et des cités osiriennes situées à l'orient du Delta, Sît est le maître des districts voisins de Tanis, Thot est à Bakhliéh, Sapdi dans le nome d'Arabie, à l'Ouady-Toumilât (cf. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 364 sqq.).

6. Sur les *maisons du monde* et sur le sens qu'il convient d'attacher à cette expression, voir Maspero, *la Pyramide du roi Papi II*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 78-79.

7. On trouvera dans Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, pl. CLV-CLVIII, un nombre assez considérable

Une de ses jambes est étendue, l'autre se replie et s'arc-boute pour servir de point d'appui à l'élan du corps. Les reins ne sont pas encore déplacés, mais le buste se soulève péniblement sur le coude gauche ou sur l'avant-bras et la tête s'incline, tandis que le bras droit se porte vers le ciel. L'effort s'arrêta brusquement avant d'aboutir. Sibou, frappé d'immobilité par le créateur, demeura comme pétrifié dans la pose où il se trouvait : les mouvements de terrain qu'on remarque à la surface de notre monde sont dus à l'attitude tourmentée dans laquelle il fut saisi[1]. Depuis lors, ses flancs



SHOU SÉPARE VIOLEMMENT SIBOU ET NOUÎT[2].

se sont habillés de verdure, les générations des bêtes et des hommes se sont succédé sur son dos[3], sans apporter aucun soulagement à sa peine : il souffre toujours du grand déchirement dont il fut victime quand Nouît lui fut ravie, et sa plainte ne cesse nuit et jour de monter vers le ciel[4].

L'aspect des plaines inondées du Delta, du fleuve qui les sillonne et les féconde, des sables et du désert qui les menacent, avait inspiré aux théologiens de Mendès et de Bouto une explication du mystère de la création où les divinités

de tableaux où Sibou et Nouît sont représentés, souvent avec Shou qui les sépare et soutient Nouît. Quelques-uns prêtent au dieu des attitudes particulières, sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister : la plupart lui attribuent une pose analogue à celle que je décris, et qui est celle de la vignette.

1. BRUGSCH, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 224.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture du cercueil de Boutehamon au musée de Turin* (LANZONE, *Dizionario di Mitologia*, pl. LXI, 4). « Shou, dieu grand, maître du ciel », reçoit l'adoration des deux âmes à tête de bélier, placées à sa droite et à sa gauche, entre ciel et terre.

3. Dans plusieurs tableaux son corps est semé de plantes qui croissent sur lui (LANZONE, *Dizionario di Mitologia*, pl. CLV, 1). L'expression *sur le dos de Sibou* est fréquente dans les textes, surtout dans ceux qui appartiennent à l'époque ptolémaïque; la valeur en a été mise en relief par DÜMICHEN, *Baurkunde des Tempelanlagen von Edfu*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 91-93.

4. Les Grecs savaient que Kronos se plaignait et qu'il pleurait : la mer était formée de ses larmes

féodales de ces cités et de plusieurs cités voisines, Osiris, Sît, Isis, remplissaient le rôle principal[1]. Osiris représenta d'abord le Nil inconstant et sauvage des époques primitives; puis le côté heureux de sa nature avait prévalu à mesure que les riverains avaient appris à régler son cours, et il n'avait pas tardé à se transformer en un bienfaiteur de l'humanité, l'être bon par excellence, Ounnofriou, Onnophris[2]. Maître de la principauté de Didou, le long de la branche Sébennytique, entre les marais côtiers et l'ouverture de l'ouady Toumilât, son domaine s'était scindé, mais les deux nomes qui en sortirent, le neuvième et le seizième du Delta sur les listes pharaoniques, lui avaient gardé leur allégeance : il y trônait sans rival, à Busiris comme à Mendès[3]. La plus célèbre de ses idoles était le *Didou*, nu ou habillé, le fétiche formé des quatre colonnes superposées qui avait donné son nom à la principauté[6] : on animait ce Didou, on lui dessinait une face un peu grotesque, aux grosses joues, aux lèvres épanouies, on lui jetait un collier au cou, autour du corps une longue robe flottante qui dissimulait la base sous ses plis, et deux bras

LE DIDOU D'OSIRIS[4].

LE DIDOU HABILLÉ[5].

(*De Iside et Osiride*, § 32, éd. PARTHEY, p. 56) : Δόξει δὲ καὶ τὸ ὑπὸ τῶν Πυθαγορικῶν λεγόμενον, ὡς ἡ θάλαττα Κρόνου δάκρυόν ἐστιν αἰνίττεσθαι τὸ μὴ καθαρὸν μηδὲ σύμφυλον εἶναι. La croyance pythagoricienne était probablement un emprunt à l'Égypte, et il y a dans les livres égyptiens des allusions au chagrin de Sibou (BRUGSCH, *Religion und Mythologie der Ægypter*, p. 227).

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 359-364, a indiqué le premier que cette cosmogonie s'était formée dans le Delta, autour des villes osiriennes.

2. L'origine abydénienne d'Osiris a été longtemps un dogme pour les Égyptologues. Maspero a montré par les titres mêmes du dieu qu'il était originaire du Delta (*Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 9-10), et plus spécialement de Busiris et de Mendès.

3. Pour ces deux nomes, voir J. DE ROUGÉ, *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*, p. 57-60 (nome Busirite), 108-115 (nome Mendésien), où sont réunies et coordonnées les notions disséminées par Brugsch dans son *Dictionnaire Géographique*, p. 11, 166, 171, 185, 953, 977, 1144, 1149, etc.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un exemplaire en terre émaillée bleue en ma possession.*

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un modèle fréquent au fond des cercueils thébains de la XXIe et de la XXIIe dynastie* (WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. XXV, n° 5).

6. Le *Didou* a été interprété de manières fort différentes. On l'a pris pour une sorte de nilomètre (CHAMPOLLION), pour une selle de sculpteur ou de modeleur (SALVOLINI, *Analyse grammaticale raisonnée de différents textes anciens égyptiens*, p. 41, n° 171) ou pour un chevalet de peintre (ARUNDALE-BONOMI-BIRCH, *Gallery of Antiquities in the British Museum*, p. 31; BUNSEN, *Ægyptens Stelle*, t. I. p. 688, n° 27), pour un autel avec quatre tables superposées, ou pour une sorte de pied soutenant quatre linteaux de porte (E. DE ROUGÉ, *Chrestomathie égyptienne*, t. I, p. 88, n. 1), pour une série de quatre colonnes disposées en enfilade et dont on ne distingue que les chapiteaux étagés l'un au-dessus de l'autre (FLINDERS PETRIE, *Medum*, p. 31). L'explication admise dans le texte a été donnée par Reuvens (*Lettres à M. Letronne*, I, p. 69), qui y reconnaissait une représentation symbolique des quatre régions du monde, puis par MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 359, note 3. Selon les théologiens de l'Égypte, le *Didou* représentait encore l'épine dorsale d'Osiris, conservée comme relique du dieu dans la ville qui portait le nom de *Didou*, *Didît*.

repliés sur la poitrine, qui tenaient un fouet et un crochet, symbole de l'autorité souveraine. C'était là peut-être le plus vieil Osiris, mais on l'imaginait aussi comme un homme, et on lui prêtait la figure d'un bélier[1] et d'un taureau, même celle d'un des oiseaux aquatiques, vanneaux, hérons et grues, qui s'ébattaient sur les lacs du voisinage[2]. La déesse que nous sommes habitués à ne point séparer de lui, Isis, la vache ou la femme aux cornes de vache, ne lui avait pas appartenu de tout temps. C'était d'origine une divinité indépendante qui résidait à Bouto, au milieu des étangs d'Adhou. Sans mari, sans amant, elle avait conçu de sa propre activité, puis elle avait mis au monde et allaité dans les roseaux un petit Horus, qu'on appelait Harsiîsît, Horus, fils d'Isis, pour le distinguer d'Haroêris[3]. Elle s'unit de bonne heure à son voisin Osiris, et nulle alliance ne convenait mieux à ses affinités. Elle personnifiait,



OSIRIS-ONNOPHRIS, LE FOUET ET LE CROCHET AUX MAINS[4].

1. Le bélier de Mendès est tantôt Osiris, tantôt l'âme d'Osiris : les anciens l'ont pris pour un bouc et nous ont conservé le récit de ses exploits (Hérodote, II, xlvi; cf. Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 216 sqq.). Le culte du bélier sacré ne remonterait, d'après Manéthon, qu'au roi Kaiékhos de la IIe dynastie (éd. Unger, p. 84); une nécropole de béliers sacrés d'époque ptolémaïque a été découverte par Mariette à Tmai el-Amdîd, dans les ruines de Thmouis, et les sarcophages sont conservés aujourd'hui au musée de Gizéh (Mariette, *Monuments divers*, pl. XLII, XLVI, texte, p. 12, 13-14).

2. Le principal de ces oiseaux est le *Bonou*, qui n'est pas, comme on l'a dit souvent, le Phénix (Brugsch, *Nouvelles Recherches sur la division de l'année*, p. 49-50, Wiedemann, *Die Phönix Sage im alten Ægypten*, 1878, p. 89-106, et *Herodots Zweites Buch*, p. 314-316), mais un vanneau ou une espèce de héron, soit l'*Ardea cinerea*, fréquent en Égypte, soit une variété voisine.

3. L'origine d'Isis et le caractère particulier de sa maternité spontanée ont été signalés par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 254-255, 359-362.

4. *Dessin de Boudier, d'après la statue en basalte vert provenant de Saqqarah et conservée au Musée de Gizéh* (Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 345, n° 5245). Elle a été publiée par Mariette, *Monuments divers*, pl. 96, d, et *Album photographique du musée de Boulaq*, pl. 10.

en effet, la terre, non pas, comme Sibou, la terre en général, avec ses alternances inégales de mers et de montagnes, de déserts et de champs cultivés, mais la plaine noire et grasse du Delta, où les races d'hommes, de plantes et d'animaux croissent et se multiplient en générations toujours renaissantes[1]. Or, cette énergie de reproduction inépuisable, à qui la devait-elle, sinon à son voisin Osiris, sinon au Nil? Le Nil monte, déborde, séjourne lentement sur le sol; chaque année, il épouse la terre, et la terre sort verte et féconde de ses embrassements. Le mariage des deux éléments suggéra celui des deux divinités : Osiris épousa Isis et adopta le jeune Horus.



ISIS COIFFÉE DU DIADÈME A CORNES DE VACHE[2].

Mais ce couple prolifique et doux n'exprimait pas à lui seul tout ce qu'il y a dans la nature. La région orientale du Delta confine aux solitudes de l'Arabie; on y rencontre quelques cantons riches et faciles à cultiver, mais la plupart ne doivent leur existence qu'au labeur acharné de leurs habitants. L'homme n'en obtient l'usufruit qu'à la condition de les conquérir journellement par ses soins et par sa régularité dans la distribution des eaux : dès qu'il suspend la lutte ou relâche la surveillance, le désert

1. Cf., p. 99, note 2 de cette *Histoire*, le témoignage du traité *de Iside* sur la nature de la déesse.
2. *Dessin de Boudier, d'après la statue en basalte vert du Musée de Gizéh* (Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 346, n° 5246). Elle a été publiée par Mariette, *Monuments divers*, pl. 96, c, et *Album photographique*, pl. 10. Elle est reproduite ici d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.

les reprend et les frappe de stérilité. Sît était l'esprit de la montagne, la pierre et le sable, la terre rouge et sèche, par opposition à la terre humide et noire de la vallée[1]. Il levait sur un corps de lion ou de chien une tête fantastique au museau grêle et recourbé, aux oreilles droites et coupées carrément ; sa queue, fendue à l'extrémité, se hérissait raide derrière lui, comme une fourche plantée dans les reins[2]. Il revêtait aussi la figure humaine ou ne gardait qu'une tête bestiale sur une poitrine d'homme. On le sentait traître et cruel, toujours prêt à brûler les moissons de son souffle enflammé et à étouffer l'Égypte sous un linceul de sable mouvant. Le contraste était frappant entre ce mauvais et le couple bienfaisant d'Osiris et d'Isis. Et pourtant Nil et désert, terre rouge et terre noire, les théologiens du Delta attribuèrent bientôt une origine commune à ces divinités rivales. Sibou les avait engendrées, Nouît s'était délivrée d'elles coup sur coup, lorsque le démiurge la sépara de son mari, et les jours de la création avaient été ceux de leur naissance[5]. Chacune d'elles s'était confinée d'abord dans sa moitié de l'univers. Même Sît, qui avait commencé

NEPHTHYS EN PLEUREUSE[3].

LE DIEU SÎT COMBATTANT[4].

1. Sur Sît on peut consulter la monographie d'Ed. Meyer, *Set-Typhon*, où pourtant l'interprétation mystique est poussée trop loin. L'explication de Sît par le désert et la sécheresse est courante dès l'antiquité (cf. *de Iside et Osiride*, § 33, éd. Parthey, p. 57 :... Τυφῶνα δὲ πᾶν τὸ αὐχμηρὸν καὶ πυρῶδες καὶ ξηραντικὸν ὅλως καὶ πολέμιον τῇ ὑγρότητι). C'est par un artifice de langage qu'on a transformé en un dieu représentant le soleil meurtrier et dévorant (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 702 sqq.).

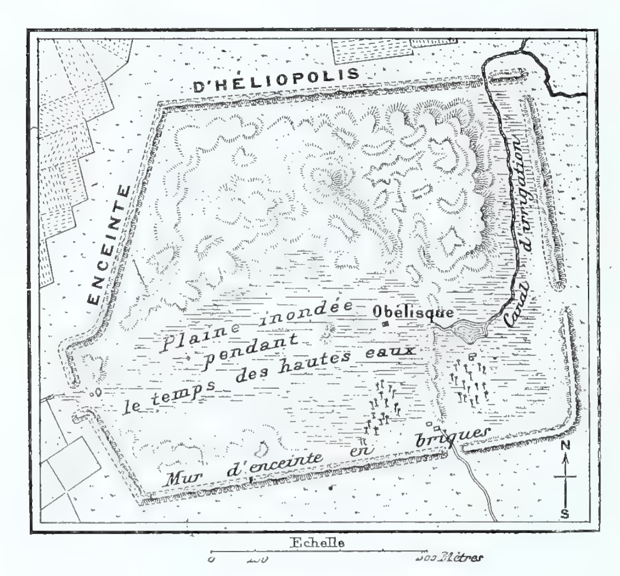
2. Voir p. 83, dans la vignette, l'animal typhonien représenté marchant, sous le nom de *Sha*.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une figurine en bois peint, provenant d'un lit funéraire d'Akhmîm, et qui se trouve en ma possession.* La déesse porte sur la tête l'hiéroglyphe de son nom ; elle est agenouillée au pied du lit funèbre d'Osiris et pleure le dieu mort.

4. *Statuette en bronze incrustée d'or de la collection Hofmann* (*XXe dynastie*) : *dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Legrain prise en 1891.* L'un des propriétaires égyptiens de ce petit monument a essayé de le dénaturer, vers le temps où le culte de Sît fut proscrit, et de le transformer en une statuette du dieu Khnoumou : il arracha les oreilles droites et les remplaça par des cornes de bélier, sans du reste toucher au reste. J'ai fait disparaître les cornes courbes d'insertion récente et rétablir, dans le dessin de Faucher-Gudin, les oreilles droites dont la marque est encore visible le long des deux faces latérales de la coiffure.

5. D'après une légende d'origine assez antique, les quatre enfants de Nouît et son petit-fils Horus

par vivre seul, s'était marié pour ne le céder en rien à Osiris. Sa compagne, Nephthys, ne manifestait pas, à dire vrai, une vie des plus actives. Elle n'était guère qu'un dédoublement factice de la femme d'Osiris, une seconde Isis, que son mari ne réussissait pas à rendre mère[1] : le désert, stérile par lui-même, la stérilisait comme tout ce qu'il touche. Cependant elle n'avait perdu ni le désir, ni le pouvoir de la fécondité, et la postérité que Sît ne lui procurait point, elle la demanda à un autre. La tradition racontait qu'elle enivra Osiris, l'attira dans ses bras sans qu'il en eût conscience, conçut de lui : un enfant naquit de cette union furtive, le chacal Anubis[2]. Ainsi le Nil, quand une crue plus haute le jette sur des terres qu'il n'est pas accoutumé à recouvrir et qui restent improductives faute d'eau, elles s'imprègnent avidement et font éclore les germes endormis qu'elles recelaient dans leur sein. L'envahissement progressif du domaine de Sît par Osiris marque le commencement des hostilités[4]. Sît se révolte contre le crime, même involontaire, dont il est victime ; il surprend son frère, le tue en trahison, relègue un moment Isis dans ses marais, puis règne sur l'empire d'Osiris comme sur le sien. Toutefois son triomphe est de courte durée : Horus, devenu grand, prend les armes contre lui, le défait en vingt rencontres, le bannit à son tour. La création du monde avait mis en



PLAN DES RUINES D'HÉLIOPOLIS[3].

seraient nés l'un après l'autre, chacun dans l'un des jours épagomènes de l'année (CHABAS, *le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, p. 105-106) ; elle était encore courante à l'époque grecque (*de Iside et Osiride*, § XII, éd. PARTHEY, p. 19-21).

1. Le caractère impersonnel de Nephthys, son origine artificielle et sa dérivation d'Isis ont été signalés par MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 362-364. Le nom même de la déesse, qui signifie *la dame* (*nibit*) *du château* (*hâit*), confirme cette opinion.

2. *De Iside et Osiride*, § 14, 38, édit. PARTHEY, p. 24-25, 67. Une autre légende prétendait qu'Isis, et non pas Nephthys, était la mère du chacal Anubis (*de Iside et Osiride*, § 44, éd. PARTHEY, p. 77 ; cf. WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 157).

3. *Plan de Thuillier, d'après la Description de l'Égypte* (Atlas, Ant., t. V, pl. 26, 1).

4. *De Iside et Osiride*, § 38, éd. PARTHEY, p. 66 : "Οταν δὲ ὑπερβαλὼν καὶ πλεονάσας ὁ Νεῖλος ἐπέκεινα πλησιάσῃ τοῖς ἐσχατεύουσι, τοῦτο μῖξιν Ὀσίριδος πρὸς Νέφθυν καλοῦσιν, ὑπὸ τῶν ἀναβλαστανόντων φυτῶν ἐλεγχομένην, ὧν καὶ τὸ μελίλωτόν ἐστιν, οὗ φησι μῦθος ἀποῤῥυέντος καὶ ἀπολειφθέντος αἴσθησιν γενέσθαι Τυφῶνι τῆς περὶ τὸν γάμον ἀδικίας.

présence les dieux destructeurs et les dieux nourriciers; la vie du monde est l'histoire de leurs rivalités et de leurs guerres.

Aucune de ces conceptions n'expliquait à elle seule le mécanisme entier de la création, ni la part que les différents dieux y avaient prise. Le sacerdoce d'Héliopolis s'empara d'elles, en modifia et en élimina quelques détails, y ajouta des personnages nouveaux, et du tout édifia une cosmogonie complète



HORUS VENGEUR DE SON PÈRE ET ANUBIS OUAPOUAÎTOU [1].

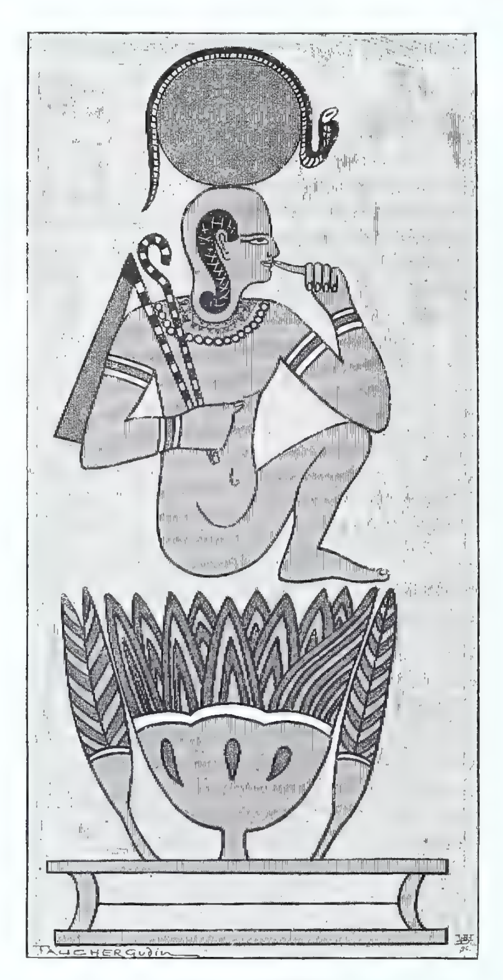
dont les éléments savamment combinés répondaient chacun à l'une des opérations qui avaient tiré le monde du chaos et l'avaient conduit progressivement à son état actuel[2]. Héliopolis ne s'est jamais mêlée de façon directe aux grandes révolutions de l'histoire politique : mais nulle cité n'a remué autant d'idées mystiques, et, par suite, n'a exercé autant d'influence qu'elle sur le développement de la civilisation[3]. C'était une petite ville, bâtie en plaine à faible distance du Nil, à la hauteur de la pointe du Delta. Elle s'enveloppait

1. *Bas-relief du temple de Séti Ier, à Abydos; dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béato.* Les deux divinités conduisent vers la déesse Hâthor le roi Ramsès II identifié à Osiris.

2. Le rôle du sacerdoce héliopolitain dans la constitution de la cosmogonie adoptée par l'Égypte historique a été mis en lumière par MASPERO, *Études de Mythologie*, t. II, p. 236 sqq., 352 sqq.

3. Ses habitants la disaient plus ancienne que toutes les autres cités de l'Égypte (DIODORE, l. V, 56).

d'une haute muraille en briques crues, dont les restes, encore visibles au commencement de notre siècle, ont presque entièrement disparu aujourd'hui. Un obélisque debout en plein champ, quelques monticules de décombres, des pierres éparses, deux ou trois pans de murs croulants marquent seuls la place où elle fut[1]. Elle adorait Râ, et son nom grec d'Héliopolis n'est que la traduction du nom Pi-râ, Ville du Soleil, que les prêtres lui donnaient[2]. Son temple principal, le *Château du Prince*[3], s'élevait à peu près au milieu de l'enceinte et abritait, avec le dieu lui-même, les animaux dans lesquels il s'incarnait, le taureau Mnévis, et parfois le Phénix. Une légende ancienne voulait que cet oiseau merveilleux ne parût en Égypte qu'une fois en cinq siècles : il naît et vit au fond de l'Arabie lointaine, mais quand son père meurt, il enduit le cadavre d'une couche de myrrhe, l'apporte à tire-d'aile au temple d'Héliopolis et l'y ensevelit pieusement[5]. Râ était à l'origine et demeura toujours pour le peuple le soleil matériel, dont les feux semblent s'allumer à l'Orient chaque matin et s'éteindre le



LE SOLEIL JAILLISSANT DU LOTUS ÉPANOUI SOUS LA FORME D'HORUS ENFANT[4].

1. Lancret et Du Bois-Aimé, *Description d'Héliopolis*, dans la *Description de l'Égypte*, t. V, p. 66-67. La plus grande partie des murs et des débris d'édifices visibles à cette époque ont disparu aujourd'hui, depuis que la famille d'Ibrahim-Pacha, à qui le terrain appartient, l'a livré à la culture.

2. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 254.

3. *Hâit Sarou* (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 153, où l'auteur lit *Hât urâ* et traduit *Palais de l'Ancien*, *Palais du Vieux*, en quoi il est approuvé par Lefébure, *Sur le Cham et l'Adam Egyptien*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IX, p. 175-176). Ce nom avait été donné au temple du Soleil parce qu'il passait pour avoir servi de résidence à Râ pendant le séjour prolongé que le dieu avait fait sur la terre comme roi d'Égypte : cf. chapitre III, p. 160 sqq.

4. *Dessin de Faucher-Gudin.* Le lotus épanoui, flanqué de deux boutons l'un à droite, l'autre à gauche, est posé sur le signe ordinaire du bassin; celui-ci représente le Nou, l'abîme des eaux ténébreuses, d'où le lotus est sorti le matin de la création, et sur lequel il continue à fleurir de jour en jour.

5. Le Phénix n'est pas le *Bonou* (cf. p. 131, note 2), mais un oiseau fabuleux dérivé de l'épervier doré où s'incarnaient Haroëris et, après lui, les dieux soleils. Hérodote raconte, d'après ses guides héliopolitains (liv. II, lxxxiii), qu'il ressemblait à l'aigle pour la forme et pour la grandeur, ce qui aurait dû suffire pour écarter tout rapprochement avec le *Bonou*, qui est un héron ou un vanneau.

soir à l'Occident[1]. Les théologiens professaient à son égard des doctrines assez différentes. Les uns prétendaient que le disque était le corps du dieu qu'il revêt pour s'offrir à la vénération des fidèles. D'autres affirmaient qu'il en représentait plutôt l'âme active et radieuse. Beaucoup enfin le définissaient un des êtres — *khopriou* — une des manifestations du dieu, sans oser décider si



LA PLAINE ET LES MONTICULES D'HÉLIOPOLIS IL Y A CINQUANTE ANS[2].

c'était son corps ou son âme qu'il daignait révéler à nos yeux. Ame ou corps, on convenait qu'il avait existé dans le Nou avant la création[3]; comment expliquer alors qu'il eût séjourné au fond de l'Océan primordial sans le dessécher ou sans être étouffé par lui? Ici l'identification de Râ avec Horus et avec son œil droit intervenait fort à propos : le dieu n'avait eu qu'à fermer la paupière pour soustraire ses flammes au contact de l'eau[4]. On disait aussi qu'il tenait son disque emprisonné dans un bouton de lotus dont les pétales repliés l'avaient garanti[5]; la fleur s'était ouverte le matin du premier jour et le

1. E. de Rougé, *Études sur le Rituel funéraire des anciens Égyptiens*, p. 76.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'aquarelle publiée par* Lepsius, *Denkm.*, I, 56. La vue est prise du centre des ruines, au pied de l'obélisque d'Ousirtasen. Un ruisseau court au premier plan et traverse une mare bourbeuse; à droite et à gauche, des monceaux de décombres, alors assez hauts, mais qui ont été rasés en partie; au fond, la silhouette lointaine du Caire se dessine vers le sud-ouest.
3. *Livre des Morts*, chap. xvii, éd. Naville, t. I, pl. XXIII, l. 3 sqq.
4. C'est ce qu'indique suffisamment l'expression employée si souvent par les écrivains sacrés de l'Égypte ancienne pour marquer l'apparition du Soleil et son action première au moment de la création : « *Tu ouvres les deux yeux* et la terre est inondée de rayons de lumière. »
5. Mariette, *Dendérah*, t. I, pl. LV *a*; Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 764, n° 56.

dieu en avait jailli brusquement comme un enfant coiffé du disque solaire. De toute façon, la réflexion amenait les théologiens à distinguer deux époques et comme deux êtres dans la divinité suprême : un soleil pré-mondain, inerte au sein des eaux ténébreuses, puis notre soleil journalier, qui vit et qui répand la vie autour de lui[1].



HARMAKHOUÎTI-HARMAKHIS, DIEU GRAND[2].

Une partie de l'école conserva les termes et les images traditionnelles pour désigner ces Soleils. Elle laissa au premier la forme humaine et le titre de Râ, auquel on prêta le sens abstrait de créateur en le dérivant du verbe *râ*, qui signifie *donner*[3]. Elle réserva au second le corps d'un épervier et le nom d'Harmakhouîti, Horus dans les deux horizons, qui marquait nettement son rôle[4]. Elle résuma l'idée totale du soleil en un seul nom de Râ-Harmakhouîti, et en une seule image où la tête d'épervier d'Horus se greffait sur le torse humain de Râ. Le reste de l'école inventa des noms nouveaux pour les conceptions nouvelles. Elle appela créateur — *Toumou*, *Atoumou* — le soleil antérieur au monde[5], et *Khopri* — celui qui est — notre soleil terrestre. Toumou était un homme couronné et revêtu des insignes du

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 281 sqq., 356 sqq.

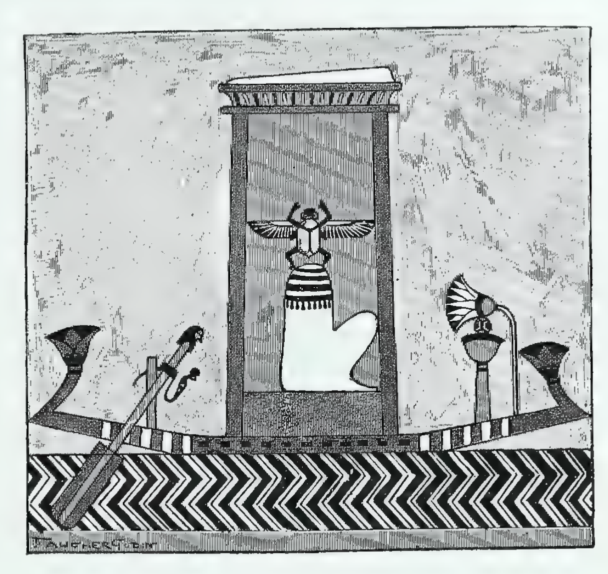
2. *Mur extérieur Nord de la salle hypostyle de Karnak; dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger.* Harmakhis donne les années et les fêtes au Pharaon Séti I[er] agenouillé devant lui et que lui présente la déesse à tête de lionne, Sokhît, qualifiée ici de magicienne, *Oûrît hikaou*.

3. Cette étymologie après coup a été acceptée par une partie au moins des théologiens égyptiens, comme le prouvent les jeux de mots perpétuels entre le nom *Râ* du Soleil et le verbe *râ*, *donner*, *faire*; cf., pour la valeur qu'il convient de lui attribuer, p. 88, note 1, de cette *Histoire*.

4. Harmakhouîti est Horus, le ciel dans les deux horizons, c'est-à-dire le ciel diurne et le ciel nocturne; quand l'Horus céleste se fut confondu avec Râ et devint le Soleil (cf. p. 100), il passa tout naturellement à l'état de Soleil dans les deux horizons, Soleil diurne et Soleil nocturne.

5. E. DE ROUGÉ, *Études sur le Rituel funéraire*, p. 76 : « Son nom peut se rapprocher de deux radicaux : *tem* est une négation; on peut y voir *l'inaccessible*, *l'inconnu* (comme à Thèbes, *Amoun* signifiant *mystère*). Atoum est en effet désigné comme « existant seul dans l'abîme », avant l'apparition de la lumière. C'est dans cette période obscure qu'*Atoum* fait le premier acte de la création, ce qui permet de rapprocher également son nom du copte TAMIO, *creare*. *Atoum* est aussi le prototype de l'homme (en copte TME, *homo*), qui devient « un *toum* » parfait après sa résurrection. » Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 231-232) préfère interpréter *Toumou* par *le Parfait*, *le Complet*. Les rapprochements philologiques de M. de Rougé ne sont plus admissibles; mais l'explication qu'il donne du nom répond si bien au rôle du personnage que je ne vois pas le moyen de la récuser.

pouvoir suprême, un véritable roi des dieux, majestueux et impassible comme les Pharaons qui se succédaient sur le trône d'Égypte; une allitération fortuite avec le nom — *khopirrou* — du scarabée valut à Khopri la figure d'un scarabée inclus au disque, d'un homme portant le scarabée sur la tête ou d'une momie ayant pour tête un scarabée. L'écart était si faible qu'il s'effaça entre les formes possibles du dieu : les noms s'unirent par deux, par trois, de toutes les façons imaginables, le scarabée de Khopri vint se poser sur la tête de Râ, le masque d'épervier passa des épaules d'Harmakhouîti à celles de Toumou. Les êtres complexes qui naquirent de ces combinaisons, Râ-Toumou, Atoumou-Râ, Râ-Toumou-Khopri, Râ-Harmakhouîti-Toumou, Toum-Harmakhouîti-Khopri, ne réalisèrent jamais une individualité nettement accusée. Ils furent le plus souvent de simples doublets du dieu féodal, des noms plutôt que des personnes; et, si on ne les prit pas toujours indifféremment l'un pour l'autre, du moins les distinctions qu'on établit entre eux portèrent sur des détails de fonctions et d'attributs. C'est ainsi qu'on s'avisa de matérialiser en chacun d'eux l'une des phases principales de la vie du soleil pendant le jour et pendant l'année. Râ symbolisa le soleil au printemps et avant son lever, Harmakhouîti le soleil qui préside à l'été et aux matinées, Atoumou le soleil d'automne et celui de l'après-midi, Khopri le soleil d'hiver et de la nuit[1]. Le peuple adopta le nom et les images nouvelles qu'on proposait à sa dévotion, mais en les subordonnant à son Râ bien-aimé. Râ ne cessa point d'être pour lui le dieu de la cité; Atoumou resta le dieu des théologiens qu'ils invoquèrent où le peuple préférait Râ. Anhouri encourut à Thinis et à Sébennytos la même destinée



KHOPRI, LE DIEU SCARABÉE, DANS SA BARQUE.

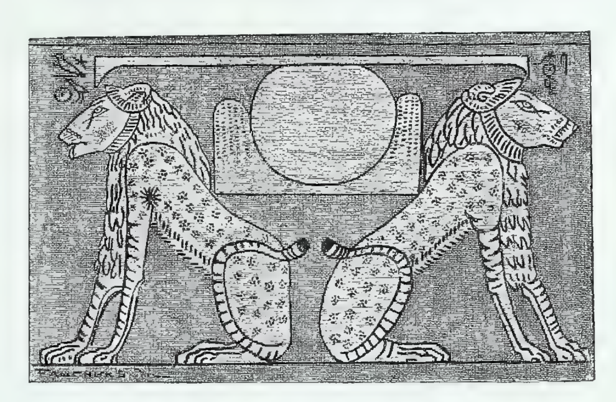
1. Tout ce qui se rapporte à ces combinaisons de théologiens a été étudié avec beaucoup de soin et une grande sagacité par Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 231-280), surtout d'après les inscriptions des temples construits à l'époque ptolémaïque et romaine. Malheureusement Brugsch a prêté à ces spéculations de sanctuaire une importance qu'elles n'obtinrent jamais dans la religion populaire.

que Râ dans Héliopolis. Identifié avec le Soleil, il entraîna Shou à sa suite : on avait jadis deux dieux jumeaux, Anhouri et Shou, incarnant le ciel et la terre, on n'eut bientôt plus qu'un seul dieu en deux personnes, Anhouri-Shou, dont une moitié, gardant le titre d'Anhouri, représenta, comme Atoumou, l'être primordial, et dont l'autre moitié, Shou, devint, ainsi que son nom l'indique, le soleil créateur, le dieu qui soulève (*shou*) le ciel[1].

C'est donc Toumou et non Râ que les prêtres héliopolitains placèrent au sommet de leur cosmogonie pour en être le moteur et l'ordonnateur suprême. Plusieurs versions circulaient parmi eux de la manière dont il passa de l'inertie à l'action, du personnage de Toumou à celui de Râ. La plus répandue enseignait qu'il cria soudain sur les eaux : « Viens à moi![2] », le lotus mystérieux déploya ausssitôt ses pétales et Râ parut au bord du calice épanoui sous les espèces d'un disque, d'un enfant nouveau-né, ou d'un épervier couronné du disque[3]. Ce n'était là probablement qu'un adoucissement d'une tradition plus sauvage : on affirmait au début que Râ lui-même avait dû séparer Sibou de Nouit, afin d'organiser le ciel et la terre. Mais on trouva sans doute qu'à le faire intervenir aussi brutalement on prêtait un rôle trop bas à la forme même inférieure de la divinité suzeraine : on emprunta Shou à la religion voisine d'Anhouri et on le chargea, comme à Sébennytos, de saisir le ciel, puis de l'élever à la hauteur de ses bras. La violence que Shou exerçait sur Nouit donna lieu de rattacher le dogme osirien de Mendès au dogme solaire de Sébennytos, et de compléter la tradition qui racontait la création de la terre par celle qui en expliquait la répartition en déserts et en contrées fertiles. Sibou, caché jusqu'alors sous le corps de sa compagne, apparut au soleil : Osiris et Sît, Isis et Nephthys naquirent aussitôt, et, tombant du sein maternel sur les membres de leur père, s'en partagèrent l'étendue. La doctrine héliopolitaine reconnaissait donc trois moments principaux dans la création de l'univers, le dédoublement du seigneur dieu et l'éclosion de la lumière, le soulèvement du ciel et la mise à nu de la terre, la naissance du Nil et l'aménagement du sol de l'Égypte, le tout exprimé par des manifestations de divinités successives[4]. Les dernières d'entre elles s'étaient constitué déjà une famille de père, de mère et d'enfants,

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 282, 356-357.
2. C'est à cause de cela que les Égyptiens donnaient au premier jour du monde le nom de *Jour de Viens-à-moi!* (E. de Rougé, *Études sur le Rituel funéraire des anciens Egyptiens*, p. 54-55); dans le texte du chapitre xvii du *Livre des Morts*, Toumou est remplacé par Osiris en ce rôle de créateur.
3. Voir p. 136 de cette *Histoire* la vignette qui montre le Soleil enfant jaillissant du lotus épanoui.
4. Sur la formation de l'Ennéade héliopolitaine, voir Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 244 sqq., 352 sqq. Brugsch a établi de façon toute différente la composition, la dérivation et l'histoire de cette Ennéade (*Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 183 sqq.).

selon les règles de l'humanité : on profita de leur exemple pour nouer des relations analogues entre les autres et pour les réunir savamment en une lignée unique. Comme Atoumou-Râ ne devait pas rencontrer d'égaux, on le laissa seul au premier rang et l'on décida que Shou serait son fils : il l'avait tiré de lui-même au premier jour, sans coopération féminine, par la simple intensité de sa force virile. Shou, rabaissé à la condition de dieu fils, engendra à son tour les deux divinités qu'il séparait, Sibou et Nouît. On ne lui avait point connu de compagne jusqu'alors, et il aurait pu, lui aussi, se procurer à lui seul sa propre postérité : on le maria, pour éviter de lui accorder une puissance de spontanéité génératrice égale à celle du démiurge, et l'on supposa que sa femme Tafnouît était sa sœur jumelle, née du même acte que lui. Cette déesse d'occasion ne s'anima jamais d'une vie pleine et demeura, à l'exemple de Nephthys, une entité théologique plutôt qu'une personne réelle. Les textes la dépeignent comme une pâle copie de son mari. Elle porte le ciel avec lui et avec lui reçoit chaque matin le soleil naissant, lorsqu'il se dégage de la montagne d'Orient; elle est lionne s'il est lion, femme s'il est homme, femme à tête de lionne s'il est homme à tête de lion; elle s'irrite quand il s'irrite, elle s'apaise quand il s'apaise, elle n'a point de sanctuaire où il ne soit adoré; bref, elle forme avec lui un être unique en deux corps, ou, pour employer l'expression égyptienne, « une seule âme en ses deux jumeaux[2] ».



LES DEUX LIONS JUMEAUX SHOU ET TAFNOUÎT[1].

On le voit, les Héliopolitains proclamaient que la création est l'œuvre du Soleil, Atoumou-Râ, et des quatre couples divins qu'il avait produits. C'était, au fond, une variante érudite de la vieille doctrine[3], où l'univers se composait

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une vignette du papyrus d'Ani, au British Museum*, publiée par Lepage-Renouf dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XI, 1889-1890, p. 26-28. L'un des deux lions, celui de droite, a pour légende *safou*, « hier », l'autre *douaou*, « ce matin ».

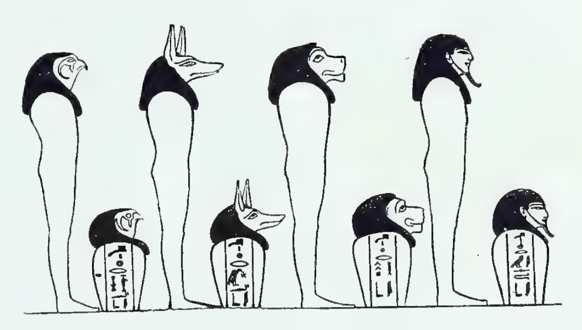
2. *Livre des Morts*, chap. xvii, l. 154 sqq. (éd. Naville, t. I, pl. XXIV). Sur le rôle de Tafnît ou Tafnouît à côté de Shou, voir Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 247-248, 357, et Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 571-575. Pour M. Lepage-Renouf (*Egyptian Mythology, particularly with reference to Mist and Cloud*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 206 sqq.), Shou et Tafnouît sont l'Aurore, plus exactement les deux Aurores, une Aurore mâle et une Aurore femelle.

3. Voir p. 86-87, 128-129 de cette *Histoire* quelques-unes des variantes antiques de cette doctrine.

d'un dieu du ciel, Horus, étayé de ses quatre enfants et de leurs quatre piliers : de fait, les quatre fils de la conception héliopolitaine, Shou et Sibou, Osiris et Sît, se substituèrent parfois aux quatre dieux antiques des maisons du monde. Cela dit, il faut remarquer des différences considérables entre les deux systèmes. Tout d'abord, les quatre dieux héliopolitains, au lieu d'être rangés sur la même ligne de temps et d'apparition comme les quatre enfants d'Horus, se déduisent l'un de l'autre et se succèdent par ordre de naissance. Ils n'ont pas cette nature uniforme de soutien qui les attache pour toujours à une fonction déterminée, mais chacun d'eux se sent doué des facultés et armé des pouvoirs spéciaux qui sont nécessaires à sa condition. Ils s'associent enfin à des déesses, dont l'adjonction porte à neuf le nombre total des êtres qui travaillèrent par des opérations diverses à l'organisation du grand tout. Aussi les appelait-on d'un nom commun, l'Ennéade, la Neuvaine des dieux — *paouît noutîrou*[1], — et le dieu qui marchait à leur tête, le dieu de l'Ennéade, — *Paouîti*. Mais, la création achevée, mille organes en assuraient la continuation et la durée, au jeu desquels les personnes de l'Ennéade n'avaient point le loisir de veiller elles-mêmes : elles réclamaient des auxiliaires pour présider à chacun des actes dont l'accomplissement semblait indispensable à la marche régulière des choses. Les théologiens d'Héliopolis choisirent dix-huit des innombrables divinités que les cultes féodaux de l'Égypte laissaient à leur disposition, et les distribuèrent en deux Ennéades secondaires, issues de l'Ennéade créatrice. La première des deux, qu'on appelait ordinairement la petite, reconnaissait pour chef Harsiésis, le propre fils d'Osiris Harsiésis était à l'origine un dieu de la terre, qui avait vengé son père assassiné et sa mère proscrite par Sît, c'est-à-dire rendu au Nil la plénitude et au Delta la fécondité. Incorporé aux religions solaires d'Héliopolis, on ne toucha pas à sa filiation qui établissait un lien naturel entre les deux

1. Le signe qui sert à écrire *paouît* fut confondu par les premiers égyptologues avec le signe *kh* et le mot lu *khet, autre* (Champollion, *Grammaire Égyptienne*, p. 292, 320, 331, 404, etc.). M. de Rougé, le premier, en détermina la prononciation phonétique : il « doit se lire *Paou* et désigne un ensemble de dieux » (Lettre de M. de Rougé, juin 1852, publiée dans F. Lajard, *Recherches sur le Cyprès Pyramidal* aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XX, 2e partie, p. 176). Brugsch démontra bientôt après (*Ueber die Hieroglyphe des Neumondes und ihre verschiedenen Bedeutungen*, dans la *Zeitschrift der Morg. G.*, t. X, p. 668 sqq.) que « l'ensemble de Dieux invoqué par M. E. de Rougé devait se composer de neuf dieux », d'une Ennéade. Cette explication ne fut d'abord admise ni par Lepsius (*Ueber die Götter der Vier Elemente bei den Ægypter*), ni par Mariette, qui avait avancé une interprétation mystique du mot dans son *Mémoire sur la mère d'Apis* (p. 25-36), ni par E. de Rougé (*Études sur le Rituel funéraire*, p. 43), ni par Chabas (*Une Inscription historique du règne de Séti Ier*, p. 37, et *Un Hymne à Osiris*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. XIV, p. 198-200). Le sens *Neuvaine, Ennéade*, ne fut adopté franchement que plus tard (Maspero, *Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre*, p. 94-95), surtout après la découverte des textes des Pyramides (Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 707 sqq.); c'est le seul qu'on reconnaisse aujourd'hui. Naturellement l'Ennéade égyptienne n'a de commun que le nom avec les Ennéades néo-platoniciennes.

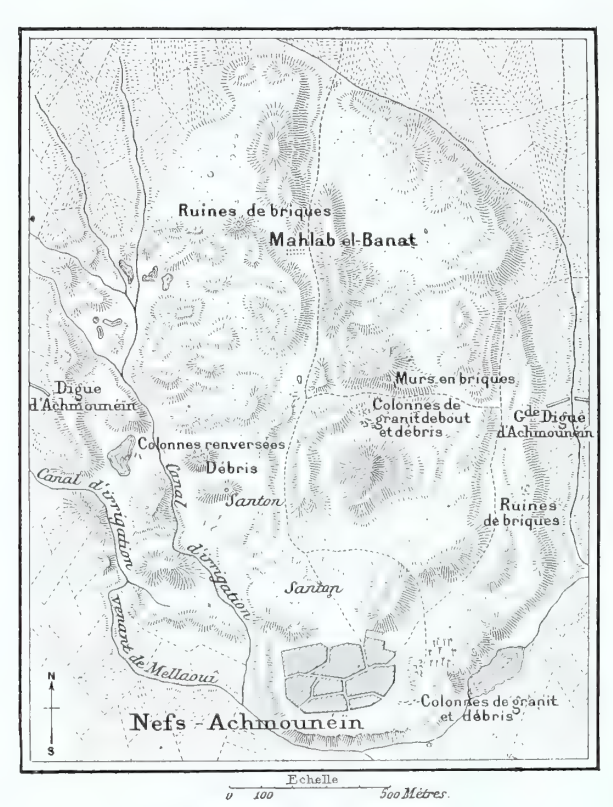
Ennéades, mais on adapta sa personne à celle du milieu nouveau dans lequel on le transportait : on l'identifia avec Râ par l'entremise de l'ancien Horus, Haroêris-Harmakhis, et la petite Ennéade débuta, comme la grande, par un dieu-Soleil. On ne poussa pas cependant l'assimilation jusqu'à investir le jeune Horus des mêmes pouvoirs que son ancêtre fictif : il fut le soleil de notre monde terrestre, le soleil journalier, tandis qu'Atoumou-Râ demeurait le soleil antérieur au monde, le soleil éternel. Nous connaissons mal les huit personnages qui lui succédaient et la liste en varie. On voit seulement qu'elle comprenait surtout les dieux qui gardent l'astre contre ses ennemis et qui l'aident à parcourir sa route accoutumée. Ainsi Harhoudîti, l'Horus d'Edfou, poursuit, la pique à la main, les hippopotames ou les serpents qui hantent les eaux célestes et menacent le dieu. Thot règle la marche de la barque lumineuse par ses incantations. Ouapouaîtou, le double chacal de Siout, la guide et au besoin la tire à la cordelle le long du ciel du Midi et du Nord. Il semble que la dernière Ennéade comptât parmi ses membres Anubis le chacal et les quatre génies funéraires, enfants d'Horus, Hâpi, Amsît, Tioumaoutf, Kabhsonouf; il semble aussi qu'elle eût pour métier de soigner et de défendre le soleil mort, le soleil de nuit, comme la seconde faisait le soleil vivant. Ses fonctions étaient tellement obscures et semblaient si insignifiantes au prix de celles que remplissaient les autres Ennéades que les théologiens ne se donnèrent point la peine de la représenter ni d'en énumérer les personnes : ils la nommaient en bloc après les deux autres, dans les formules où ils croyaient nécessaire de mettre en jeu toutes les forces créatrices et préservatrices de l'univers, mais c'était acquit de conscience et amour de l'exactitude plutôt que respect réel. Les trois Ennéades réunies mouvaient et perpétuaient le monde sous l'impulsion du maître d'Héliopolis : les dieux qu'elles n'avaient point recueillis dans leur sein étaient ou bien des ennemis qu'elles devaient combattre ou bien des serviteurs aux ordres de l'une d'elles[2].



LES QUATRE GÉNIES FUNÉRAIRES, AMSÎT, HÂPI, TIOUMAOUTF, KABHSONOUF [1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 221, pl. XLVIII.
2. Le peu qu'on sait sur les deux Ennéades secondaires d'Héliopolis a été rassemblé par MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 299 sqq., 353-354, 371-372.

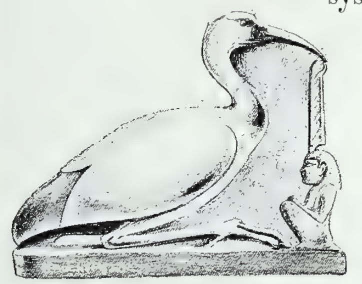
Le dogme de l'Ennéade héliopolitaine conquit une fortune prompte et durable. Il présentait un tableau de la création si clair et ordonné de façon si conforme à l'esprit des traditions que les collèges sacerdotaux l'adoptèrent l'un après l'autre, en le pliant aux exigences du patriotisme local. Ils placèrent chacun le dieu de leur cité en tête de l'Ennéade comme « dieu neuvainier », « dieu de la première fois », créateur du ciel et de la terre, souverain des hommes et maître de tout faire : de même qu'on voyait l'Ennéade d'Atoumou à Héliopolis, on vit celle d'Anhouri à Thinis et à Sébennytos, celle de Mînou à Coptos et à Panopolis, celle d'Haroêris à Edfou, celle de Sobkou à Ombos, plus tard celle de Phtah à Memphis et celle d'Amon à Thèbes[2]. Les nomes qui adoraient une déesse n'éprouvèrent aucun scrupule à lui prêter le rôle d'Atoumou et à lui attribuer la maternité spontanée de Shou et de Tafnouît : Nît émit et dirigea l'Ennéade de Sais, Isis celle de Bouto, Hâthor celle de Dendérah[3]. La plupart des collèges sacerdotaux n'allèrent pas plus loin que cette substitution. Pourvu que leur dieu prît rang de maître suprême, le reste leur importait peu et ils ne changeaient rien à la succession des autres agents créateurs : même les emplois inférieurs où la tradition héliopolitaine reléguait des puissances comme Osiris, Sibou, Sît, recon-



PLAN DES RUINES D'HERMOPOLIS MAGNA[1].

1. *Plan de Thuillier, d'après la Description de l'Égypte*, Ant., t. IV, pl. 50.
2. Les deux Ennéades de Phtah et d'Amon, ce dernier remplacé par Montou aux basses époques, sont celles dont on possède jusqu'à présent le plus grand nombre d'exemples (Lepsius, *Ueber den Ersten Ægyptischen Götterkreis*, pl. I-III; Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum*, p. 727-730).
3. Sur l'Ennéade d'Hâthor à Dendérah, voir Mariette, *Dendérah*, texte, p. 80 sqq. Le fait que Nît, Isis et en général toutes les déesses féodales étaient les maîtresses de l'Ennéade locale est prouvé par les épithètes qu'on leur donne, et qui les représentent comme ayant le pouvoir créateur, seules, par leur propre puissance, au même titre que le dieu-mâle, chef de l'Ennéade héliopolitaine.

nues et vénérées dans le pays entier, n'étaient pas pour déplaire à leur vanité. Seuls les théologiens d'Hermopolis se refusèrent à emprunter le système nouveau machinalement et de toutes pièces. Hermopolis avait été dès le début l'une des cités maîtresses de l'Égypte Moyenne. Isolée dans les terres à mi-chemin entre le Nil de l'Est et celui de l'Ouest, elle avait établi sur chacun des deux grands bras du fleuve un port et une douane, où tous les bateaux qui voulaient monter ou descendre le courant devaient acquitter un droit de péage avant de continuer leur route. Non seulement les blés et les produits naturels de la vallée et du Delta, mais les denrées que les caravanes soudanaises apportaient à Siout de l'Afrique lointaine contribuaient à remplir son trésor[2]. Son dieu Thot, ibis ou babouin, était de nature un dieu-lune qui mesurait le temps, comptait les jours, dénombrait les mois, enregistrait les années[3]. Or les divinités lunaires jouissent partout des pouvoirs les plus étendus : elles commandent aux forces mystérieuses de l'univers, elles connaissent les sons, les mots, les gestes qui les mettent en mouvement, et, non contentes d'en user pour elles-mêmes, elles enseignent à leurs adorateurs l'art de s'en servir. Thot ne faisait pas exception à cette loi. Il était le seigneur de la voix, le maître des paroles et des livres, le possesseur ou l'inventeur des écrits magiques auxquels rien ne résiste au ciel, sur la terre et dans l'Hadès[5]. Il avait découvert les incantations qui produisent et régissent les dieux, il en avait transcrit le texte et noté la mélopée,



THOT-IBIS[1].



THOT-CYNOCÉPHALE[4].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une figure de terre émaillée en ma possession, provenant de Coptos.* Le cou, les pattes, la queue sont en émail bleu, le reste est en émail vert. La petite figurine de femme accroupie sous le bec est celle de la déesse Maït, la Vérité, l'alliée de Thot. L'ibis était muni d'une bélière, aujourd'hui cassée, mais dont l'amorce se voit encore derrière sa tête.

2. Sur ces douanes d'Hermopolis, et sur la raison de leur établissement, voir Maspero, *Notes au jour le jour*, § 19, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 196-202.

3. Le nom de Thot, *Zehouti*, *Tehouti*, paraît signifier celui qui appartient à l'oiseau *Zehou*, *Tehou*, celui qui est l'ibis ou qui appartient à l'ibis divin (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 440).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une figurine de terre émaillée verte en ma possession, provenant de Coptos (époque saïte).*

5. Cf. dans le conte de Satni (Maspero, *Contes populaires de l'Ancienne Égypte*, 2e éd., p. 175) la description du « livre que Thot a écrit de sa propre main lui-même », et qui fait de son possesseur l'égal des dieux. « Les deux formules qui y sont tracées, si tu récites la première, tu charmeras le ciel, la terre, l'Hadès, les montagnes, les eaux ; tu connaîtras les oiseaux du ciel et les reptiles, tous

il les récitait avec la justesse d'intonation — *mâ khrôou* — qui les fait souveraines; tous les êtres, hommes ou dieux, à qui il les communiquait et dont il rendait la voix juste — *smâ khrôou* — devenaient comme lui les maîtres de l'univers[1]. La création n'avait pas été pour lui un effort musculaire auquel les autres dieux avaient dû de naître : il l'avait accomplie par la formule ou même par la voix seule, « la première fois » qu'il s'était éveillé dans le Nou. La parole articulée et la voix exerçaient en effet une puissance créatrice que rien ne dépassait : elles ne demeuraient pas immatérielles en sortant des lèvres vivantes, mais elles se prenaient pour ainsi dire en substances tangibles, en corps animés eux-mêmes de vie et de vertu créatrices, en dieux et en déesses qui vivaient ou qui créaient à leur tour. Déjà Toumou avait mis en branle les dieux ordonnateurs par une phrase très courte, le *Viens à moi* qu'il avait lancé à plein gosier le jour de la création et qui avait évoqué le Soleil hors du Lotus[2]. Thot avait ouvert les lèvres, et sa voix poussée au dehors s'était fait être, le son s'était figé en matière, les quatre dieux qui président aux quatre maisons du monde étaient tombés tout vifs de sa bouche sans tension corporelle et sans évocation parlée. La création par la voix simple dénote un raffinement de pensée presque aussi subtile que celui qui a substitué la création par la parole à la création par le geste. Le son est en effet à la parole ce que le coup de sifflet d'un officier de quart est au commandement par le porte-voix dans la manœuvre d'un navire : il simplifie la parole et la réduit comme à l'abstraction pure. Au début le créateur avait parlé le monde, plus tard il le sonna : il lui restait encore à le penser, mais c'est là une conception à laquelle les théologiens ne paraissent pas avoir songé[3]. On racontait à Hermopolis, et cette légende fut plus tard acceptée de tous, même des Héliopolitains, que la séparation de Nouît et de Sibou avait été opérée sur l'emplacement de la cité : Shou avait escaladé le tertre où l'on bâtit ensuite le temple féodal, pour mieux porter la déesse et pour soulever le ciel à la hauteur convenable[4]. La conception d'un conseil créateur

quant ils sont; tu verras les poissons de l'abîme, car une force divine les fera monter à la surface de l'eau. Si tu lis la seconde formule, encore que tu sois dans la tombe, tu reprendras la forme que tu avais sur terre; même tu verras le soleil se levant au ciel et son cycle de dieux, la lune en la forme qu'elle a lorsqu'elle paraît. »

1. Pour le sens de ces expressions, voir MASPERO, *Études de Mythologie*, t. I, p. 93-114.

2. Voir le récit de cet épisode mythologique à la page 140, et la vignette qui montre le Soleil enfant sortant du lotus épanoui, à la page 137 de cette *Histoire*.

3. La théorie de la création par la voix et par le son, ainsi que son influence sur le développement de l'Ennéade Hermopolitaine, ont été exposées pour la première fois par MASPERO, *Creation by the Voice and the Ennead of Hermopolis* (dans l'*Oriental Quarterly Review*, 2e sér., t. III, p. 365 sqq.), et bientôt après dans les *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 372 sqq.

4. *Livre des Morts* (éd. NAVILLE, pl. XXIII), ch. XVII, l. 3 sqq. Aussi d'autres textes affirment-ils que

de cinq dieux prévalut si bien à Hermopolis que la ville en reçut de toute antiquité le nom de *Maison des Cinq* : son temple s'appela la *Demeure des Cinq* jusqu'aux derniers jours de l'Égypte, et son prince, qui était par hérédité chef du sacerdoce de Thot, inscrivit au premier rang parmi ses titres officiels celui de *Grand de la maison des Cinq*[1].

Les quatre couples qui avaient assisté Atoumou s'identifièrent aux quatre dieux auxiliaires de Thot et modifièrent le conseil des Cinq en une Grande Ennéade Hermopolitaine, mais au prix d'étranges métamorphoses[2]. Si artificiellement qu'on les eût groupés autour d'Atoumou, ils avaient conservé tous une physionomie assez particulière pour qu'on ne fût pas tenté de les confondre l'un avec l'autre; du moment que l'univers à l'organisation duquel ils avaient collaboré résultait en dernière analyse d'opérations très diverses, qui exigeaient un déploiement considérable de force matérielle, il fallait bien que chacun d'eux gardât l'individualité nécessaire à produire les effets qu'on attendait de lui. Ils n'auraient pu exister et développer leur action s'ils ne s'étaient conformés aux conditions ordinaires de l'humanité : comme ils naissaient l'un de l'autre, ils devaient se doubler de déesses vivantes, aussi capables d'enfanter qu'eux-mêmes l'étaient d'engendrer. Au contraire, les quatre d'Hermopolis pratiquaient un seul moyen d'action, la voix : sortis de la bouche du maître, c'est par la bouche qu'ils avaient créé, c'est par la bouche qu'ils perpétuaient le monde. Ils auraient pu se passer de déesses, si le mariage ne leur avait été imposé par leur identification avec les dieux correspondants de l'Ennéade Héliopolitaine; du moins leurs femmes n'eurent-elles qu'une apparence de vie presque sans réalité. Puisqu'ils possédaient le procédé de Thot, ils prenaient sa figure et trônaient à ses côtés comme autant de singes. Les huit dieux d'Héliopolis, associés au maître d'Hermopolis, assumèrent le caractère et la forme des quatre dieux auxquels ils s'unissaient. On les représenta souvent comme huit babouins assemblés autour du babouin suprême[3], comme quatre paires de dieux et de déesses sans attributs et sans

le nome hermopolitain est celui « où la lumière commença quand ton père Râ se leva du lotus »; DÜMICHEN, *Geographische Inschriften*, t. I (III du *Recueil de Monuments*), pl. LV, l. 2-3; cf. pl. XCVI, l. 21.

1. E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 62; BRUGSCH, *Dictionnaire Géographique*, p. 962; au Papyrus Magique Harris (pl. III, l. 5-6, éd. CHABAS, p. 53), on les appelle « ces cinq dieux... qui ne sont ni au ciel ni sur terre, et que le soleil n'éclaire pas ». Sur la conception cosmogonique que ces titres hermopolitains supposent, voir MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 259-261, 381.

2. Les rapports des Huit avec l'Ennéade et avec le dieu Un ont été indiqués par Maspero (*Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre*, p. 94-95) ainsi que la formation et le caractère de l'Ennéade Hermopolitaine (*Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 257-261, 381-383).

3. W. GOLÉNICHEFF, *Die Metternichstele*, pl. I, où les singes adorent le disque solaire dans sa barque : cette scène est fréquente sur les hypocéphales qu'on trouve sous la tête des momies gréco-romaines.

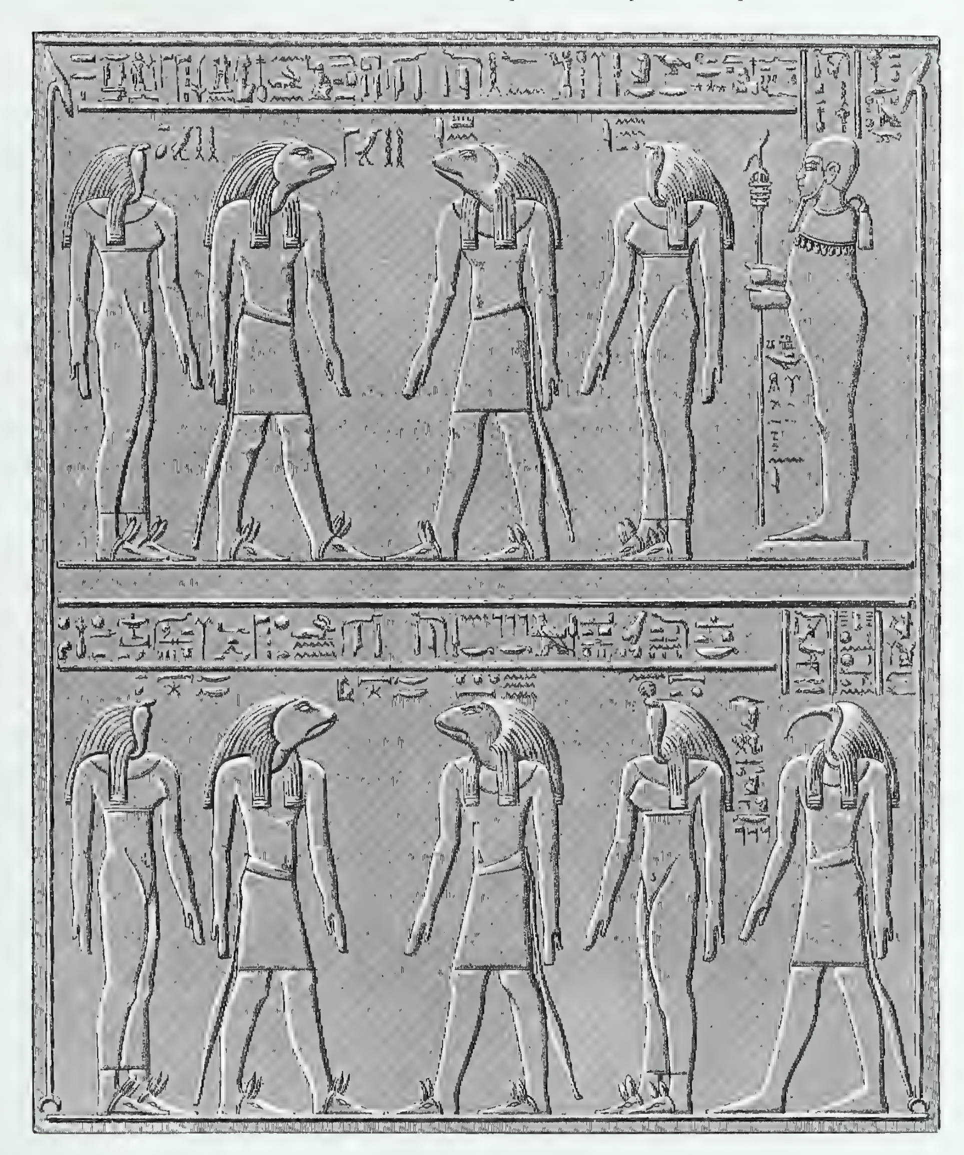
visage caractéristiques[1], enfin comme quatre couples de personnages à corps d'homme et à tête de grenouille pour les dieux, à corps de femme et à tête de serpent pour les déesses[2]. Ils chantent matin et soir, et les hymnes mystérieux dont ils saluent le lever et le coucher du soleil assurent la continuité de son cours. Leurs noms mêmes ne survécurent pas à leur métamorphose : on ne leur en donna plus qu'un par couple, dont la terminaison varie selon qu'on veut désigner le dieu ou la déesse, Nou et Nouît, Hehou et Hehît, Kakou et Kakît, Ninou et Ninît. La paire Nou-Nouît répond, autant qu'il est permis d'en juger, à Shou-Tafnouît, Hehou-Hehît à Sibou et à Nouît, Kakou-Kakît à Osiris et à Isis, Ninou-Ninît à Sît et à Nephthys. Aussi bien ne trouvait-on pas souvent l'occasion de les invoquer séparément : on les appelait les Huit, — *Khmounou*[3] — sans entrer dans le détail, et Hermopolis reçut à cause d'eux le nom de Khmounou, la Ville des Huit[4]. On leur retira par la suite le peu de vie individuelle que cette condition leur laissait encore, et on les fondit en un seul être dont les textes parlent comme de Khomninou, le dieu Huit. L'Ennéade de Thot en arriva donc d'étape en étape à ne plus contenir que deux termes, le dieu Un et le dieu Huit, la Monade et l'Ogdoade, encore le dernier n'existait-il guère qu'en théorie et s'absorbait-il le plus souvent dans la personne du premier. Les théologiens d'Hermopolis dégagèrent graduellement l'unité du dieu féodal de la multiplicité des dieux cosmogoniques[6].

AMON DE THÈBES[5].

Comme ils avaient fait la doctrine héliopolitaine, les collèges sacerdotaux

1. Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. XII.
2. Lepsius, *Denkm.*, IV, 66 *c*; Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. 70; Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. CXXX. On a discuté et l'on discute encore sur la valeur qu'il convient d'attacher à chacun d'eux. Lepsius, le premier, a essayé de montrer dans un mémoire spécial (*Ueber die Götter der Vier Elemente bei den Ægyptern*, 1856) qu'ils étaient les dieux des quatre éléments; Dümichen voit dans chacun des quatre couples la Matière primitive, l'Espace primitif, le Temps primitif, la Force primitive (*Geschichte Ægyptens*, p. 210 sqq.); Brugsch (*Religion und Mythologie*, p. 123 sqq.) préfère y reconnaître l'Eau primordiale, l'Éternité, l'Obscurité, l'Inertie primordiale.
3. Le nom a été lu pendant longtemps *Sesounou*, d'après Champollion : Brugsch en a découvert la véritable prononciation Khmounou (*Reise nach der Grossen Oase el-Khargeh*, p. 34; cf. *Ueber die Aussprache einiger Zahlwörter im Altägyptischen*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 145-147).
4. D'où son nom moderne El-Ashmounéin; cf. Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 749-751.
5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette de bronze en ma possession, trouvée à Thèbes.*
6. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 383 sqq., où cette façon d'envisager l'Ennéade hermopolitaine a été exposée pour la première fois.

adoptèrent pour la plupart celle d'Hermopolis : Amon, par exemple, présida indifféremment les huit babouins et les quatre couples indépendants de l'En-



L'OGDOADE HERMOPOLITAINE[1].

néade primitive[2]. Le procédé d'adaptation ne différait aucunement dans les deux cas et n'aurait point souffert de difficulté si les divinités auxquelles on l'appli-

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béato;* cf. Lepsius, *Denkm.*, IV, pl. 66, *c*. J'ai réuni dans cette vignette les deux extrémités d'un grand tableau de Philæ, où les *Huit*, partagés en deux groupes de quatre, assistent à l'adoration du roi. Selon un usage fréquent vers l'époque gréco-romaine, le sculpteur a donné aux pieds de ses dieux la forme d'une tête de chacal : c'est façon de rendre la métaphore où l'on compare un coureur au chacal qui rôde autour de l'Égypte

2. Amon préside à l'Ennéade Hermopolitaine dans un bas-relief de Philæ (Lepsius, *Denkm.*, IV,

quait n'avaient jamais eu de famille : il aurait suffi de changer dans chaque ville un nom, un seul, à la liste héliopolitaine, et le nombre de la Neuvaine serait demeuré neuf après comme avant l'opération. Mais depuis qu'elles étaient devenues triades, on ne pouvait plus les considérer de prime abord comme de simples unités capables de se combiner sans arrangement préalable avec les éléments de l'une ou l'autre des Ennéades : il fallait bon gré mal gré prendre avec elles les deux compagnons qu'elles s'étaient choisis, et, remplaçant le seul Thot ou le seul Atoumou par les trois patrons de chaque nome, changer en onzain la neuvaine traditionnelle. Heureusement la constitution de la triade se prêtait à tous les accommodements. Nous savons déjà que le père et le fils étaient, si l'on voulait, un seul et même personnage. Nous savons encore que l'un des deux parents dominait toujours l'autre de si haut qu'il l'annulait presque entièrement : tantôt la déesse disparaissait derrière son époux, tantôt le dieu n'existait que pour justifier la fécondité de la déesse et ne s'attribuait d'autre raison d'être que son emploi de mari[1]. On en vint assez vite à mêler deux personnages si étroitement unis et à les définir comme étant les deux faces, les deux aspects masculin et féminin d'un seul être. D'une part, le père était un avec le fils et de l'autre il était un avec la mère; la mère était donc une avec le fils comme avec le père, et les trois dieux de la triade se ramenaient à un dieu unique en trois personnes. Grâce à ce subterfuge, mettre une triade au sommet de l'Ennéade n'était plus qu'une façon détournée d'y mettre un seul dieu : les trois personnes n'y comptaient que pour un, et les onze noms additionnés n'accusaient au total que les neuf divinités canoniques. Telle Ennéade thébaine d'Amon-Mout-Khonsou, Shou, Tafnouit, Sibou, Nouît, Osiris, Isis, Sît, Nephthys, est, malgré son irrégularité apparente, aussi correcte que l'Ennéade-type. Isis se double des déesses de même nature qu'elle Hâthor, Selkît, Taninît et ne vaut qu'un encore. Enfin Osiris appelle son fils Horus, et celui-ci s'entoure de tous les dieux qui jouent comme lui dans une des triades le rôle de dieux-fils. Les théologiens avaient des procédés variés pour ramener les personnes de l'Ennéade au chiffre de neuf, quel que fût le nombre dont il leur plût la composer[2]. Les surnuméraires

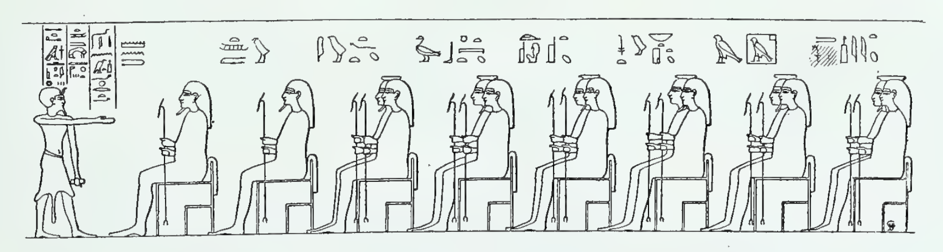
66 c); c'est à lui que les huit babouins adressent leurs hymnes au *Papyrus Magique Harris* (pl. III, l. 6 sqq., éd. Chabas, p. 60, 69), pour le prier de venir en aide aux magiciens.

1. Voir plus haut, p. 104-107 de cette *Histoire*, l'explication de ce fait.

2. De nombreux exemples de ces Ennéades irrégulières ont été réunis par Lepsius d'abord (*Ueber den Ersten Ægyptischen Götterkreis*, pl. I-IV), puis par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 724-730). L'explication qu'on en donne ici en a été proposée par Maspero (*Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 245-246) : la traduction la meilleure qu'on puisse donner alors de *paouit*, est le mot *cycle, cycle de dieux*, qui ne suppose aucun nombre fixe.

allaient par-dessus le marché, comme ces *ombres* des soupers romains qu'on amenait avec soi sans prévenir l'hôte, et dont la présence ne changeait rien à la quantité ou à l'ordonnance des convives officiels.

L'Ennéade d'Héliopolis, ainsi remaniée par tous les bouts, prit aisément son parti de ces caprices sacerdotaux, et profita des facultés que la triade lui offrait de s'élargir sans se déformer. Aussi bien la version qu'elle avait adoptée des origines de Shou-Tafnouît dut-elle paraître à la longue d'une barbarie par trop primitive. Si hardis que les Égyptiens de l'époque pharaonique fussent restés à l'habitude, il y avait dans l'acte d'émission spontanée par lequel Atoumou avait produit ses deux enfants jumeaux un excès de bru-



UNE ENNÉADE THÉBAINE IRRÉGULIÈRE, COMPOSÉE DE QUATORZE DIEUX ET DÉESSES[1].

talité au moins inutile à conserver, quand la mise du dieu en triade les autorisait à expliquer cette double naissance d'une façon conforme aux lois ordinaires de la vie. L'Atoumou solitaire du dogme plus ancien s'effaça devant l'Atoumou mari et père de famille. Il avait, à dire vrai, deux femmes, Iousâsît et Nebthotpît, mais d'une individualité si faible qu'on ne se donna pas la peine de choisir entre elles : elles passèrent l'une et l'autre pour être la mère de Shou et de Tafnouît. Cette combinaison, d'une ingéniosité puérile, eut les conséquences les plus graves pour l'histoire des religions égyptiennes. Dès l'instant qu'on transformait Shou en un dieu-fils de la triade héliopolitaine, on pouvait bien l'assimiler avec le dieu-fils de toutes les triades qui remplaçaient Toumou au sommet des Ennéades provinciales. On vit donc Horus fils d'Isis à Bouto, Arihosnofir fils de Nît à Saïs, Khnoumou fils d'Hâthor à Esnéh, s'identifier tour à tour avec Shou fils d'Atoumou et perdre leur individualité dans la sienne. C'était amener à délai plus ou moins long le rapprochement de toutes les triades et leur absorption l'une dans l'autre. A force de répéter que les dieux-fils de la triade étaient identiques à Shou au second rang de l'Ennéade, on en vint à penser qu'ils l'étaient

1. Cette Ennéade thébaine comprend, en plus de Montou qui double Atoumou, les quatre couples ordinaires, puis le fils d'Isis et d'Osiris, Horus et ses parèdres, Hâthor, Tanon et Anît.

encore, même dans la triade indépendante de l'Ennéade, en d'autres termes, que la troisième personne des familles divines était partout et toujours Shou sous un nom différent. Or, on avait fini par admettre dans les collèges sacerdotaux que Shou et Toumou, le père et le fils, sont un : tous les dieux-fils étaient donc identiques à Toumou, le père de Shou, et, comme ils se confondaient chacun avec leurs parents, on devait en conclure que ces parents eux-mêmes étaient identiques à Toumou. En raisonnant de la sorte, les Égyptiens s'acheminaient naturellement vers le concept de l'unité divine où les menait déjà la théorie de l'Ogdoade hermopolitaine. Ils y touchèrent en effet, et les monuments nous montrent d'assez bonne heure les théologiens occupés à réunir en un seul être les attributions que leurs ancêtres avaient dispersées sur mille êtres divers. Mais ce dieu vers lequel ils tendent n'a rien de commun avec le dieu de nos religions et de nos philosophies modernes. Il n'était pas, comme le nôtre est pour nous, Dieu tout court : il était Toumou, le dieu unique et solitaire — *noutir ouâou ouâîti* — à Héliopolis, Anhouri-Shou le dieu unique et solitaire à Sébennytos et à Thinis. L'unité d'Atoumou n'excluait pas celle d'Anhouri-Shou, mais chacun de ces dieux, unique dans son domaine, cessait de l'être dans le domaine de l'autre. L'esprit féodal, toujours vivace et jaloux, s'opposa à ce que le dogme entrevu dans les temples y triomphât des religions locales et s'étendît au pays entier. L'Égypte connut autant de dieux uniques qu'elle avait de grandes cités et même de temples importants : elle n'accepta jamais le dieu unique, Dieu.





L'Histoire légendaire de l'Egypte

Les dynasties divines : Râ, Shou, Osiris, Sit, Horus. Thot et l'invention des sciences et de l'écriture. - Ménès et les trois premières dynasties humaines.

Les Egyptiens se proclament le plus ancien des peuples : traditions sur la création de l'homme et des bêtes. - Les Ennéades héliopolitaines fournissent le cadre des dynasties divines. - Râ, premier roi d'Egypte et son histoire fabuleuse : il se laisse tromper et dépouiller par Isis, détruit les hommes révoltés, puis monte au ciel.

La légende de Shou et de Sibou. - Le règne d'Osiris Onnophris et d'Isis : ils civilisent l'Egypte et le monde. - Osiris, tué par Sit, est enseveli par Isis et vengé par Horus. - Les guerres de Typhon et d'Horus : pacification et partage de l'Egypte en deux moitiés pour chacun des deux dieux.

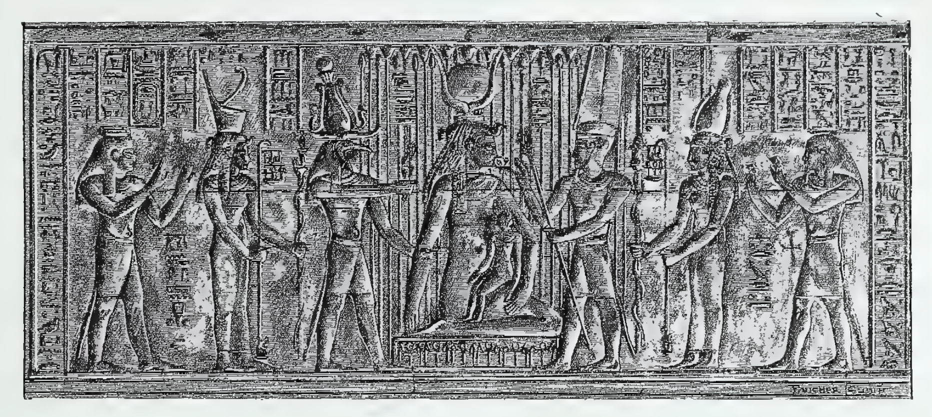
L'embaumement osirien : le royaume d'Osiris est ouvert aux Suivants d'Horus. - Le Livre des Morts. - Les pérégrinations de l'âme en quête des champs d'Ialou. - Le jugement de l'âme, la confession négative. - Les privilèges et les devoirs des âmes osiriennes. - Confusion des idées osiriennes et des idées solaires sur la condition

des morts : les morts dans la barque du Soleil. - La sortie pendant le jour. - Les campagnes d'Harmakhis contre Sit.

Thot, son rôle d'inventeur : il révèle aux hommes toutes les sciences. - L'astronomie, les tables stellaires ; l'année, ses divisions, ses imperfections : l'influence des astres et des jours sur les destinées humaines. - Les arts magiques : les conjurations, les amulettes. - La médecine : les esprits vitaux, les diagnostics, les remèdes. - L'écriture : idéographique, syllabique, alphabétique.

Conception traditionnelle de l'Histoire d'Egypte : Manéthon, les listes royales, les grandes divisions de l'histoire. - Incertitude des commencements : Ménès et la légende de Memphis. - Les trois premières dynasties humaines, deux thinites et la troisième memphite. - Caractère et origine des légendes qu'on en raconte ; la stèle de la famine. - Les premiers monuments : la pyramide à degrés de Saqqarah.





ISIS RÉFUGIÉE DANS LES MARAIS ALLAITE HORUS SOUS LA PROTECTION DES DIEUX [1].

CHAPITRE III

L'HISTOIRE LÉGENDAIRE DE L'ÉGYPTE

LES DYNASTIES DIVINES : RÂ, SHOU, OSIRIS, SÎT, HORUS.
THOT ET L'INVENTION DES SCIENCES ET DE L'ÉCRITURE. MÉNÈS ET LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES HUMAINES.



Comme la constitution du sol, la formation et la diffusion de l'Ennéade exigèrent des siècles d'efforts soutenus, dont les Égyptiens eux-mêmes ne savaient ni le nombre, ni l'histoire authentique. Qui les interrogeait sur le passé de leur race, ils se proclamaient les plus anciens des hommes, auprès de qui le reste ne paraissait qu'un ramassis d'enfants en bas âge, et ils éprouvaient pour les peuples qui repoussaient leurs prétentions l'indulgence mêlée de pitié des gens devant lesquels on révoque en doute une vérité connue de tout temps : ils s'étaient manifestés sur les bords du Nil avant même que le créateur eût achevé son œuvre, tant les dieux avaient hâte de les voir naître. Personne entre eux ne contestait la réalité

1. *Bas-relief de Philæ : dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béato* (Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XIX, 2). La lettrine, qui est également de Faucher-Gudin, montre un ichneumon, ou un rat de Pharaon, debout sur son train de derrière et les pattes levées en signe d'adoration. Cette représentation a été interprétée de manières diverses : j'y vois l'image d'un des animaux issus spontanément du limon, et qui rend grâces à Râ, au moment même de sa création. L'original est en bronze et se trouve au Musée de Gizéh (Mariette, *Album photographique*, pl. 5).

de ce droit d'aînesse qui ennoblissait la race entière, mais quand on leur demandait le nom de leur père divin, l'accord se rompait, et chacun faisait valoir les droits d'un personnage différent[1]. Phtah avait modelé l'humanité de ses propres mains[2]. Khnoumou l'avait façonnée sur le tour a potier[3]. Râ, apercevant la terre déserte et nue à son premier lever, l'avait inondée de ses rayons comme d'un flot de larmes : tout ce qui a vie, plantes, animaux, l'homme lui-même, avait jailli de ses prunelles pêle-mêle et s'était répandu à la surface du monde avec la lumière[4]. On présentait parfois les faits sous un aspect moins poétique. La boue du Nil, chauffée à outrance par les ardeurs du soleil, avait fermenté et enfanté sans germes les races des hommes et des animaux[5]; elle s'était comme pétrie elle-même en mille formes vivantes, puis sa puissance génératrice s'était affaiblie, presque épuisée. On rencontrait pourtant encore, sur les bords du fleuve, au plus fort de l'été, des bêtes de petite taille, dont l'état témoignait de ce qui s'était passé autrefois pour les espèces les plus grandes. Les unes semblaient déjà complètes et s'agitaient pour se dégager de la boue qui les oppressait; les autres, encore inachevées, remuaient faiblement la tête et les pattes de devant, tandis que le train de derrière finissait de s'articuler et de prendre forme dans sa matrice de terre[6]. Râ n'était pas

1. Hippys de Rhégium, fragm. 1, dans Müller-Didot, *Fragm. Hist. Gr.*, t. II, p. 13; Aristote, *Politique*, VII, 9, et *Météorol.*, I, 14; Diodore de Sicile, I, 10, 22, 50, etc. On connaît les paroles que Platon met dans la bouche d'un prêtre égyptien : « O Solon, Solon, vous autres Grecs, vous n'êtes toujours que des enfants, et il n'y a point de Grec qui soit vieux. Vous êtes tous jeunes par l'âme, car vous n'y avez pas la tradition antique, ni doctrine ancienne, ni enseignement blanchi par le temps (*Timée*, p. 22 *B*) ». D'autres peuples leur disputaient la primauté, les Phrygiens (Hérodote II, ii), les Mèdes ou, chez les Mèdes, la tribu des Mages (Aristote dans Diog. Laerce, pr. 6), les Éthiopiens (Diodore, III, 2), les Scythes (Justin, II, 1; Ammien Marcellin, XXXI, 15, 2); un cycle de légendes s'était formé à ce sujet, où l'on racontait les expériences instituées par Psamitik ou par d'autres souverains pour savoir qui avait raison des Égyptiens ou des étrangers (Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 43-46).

2. Phtah est représenté à Philæ (Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XXI, 1) et à Dendérah, entassant sur le tour à potier la quantité d'argile plastique d'où il va tirer un corps humain (Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, pl. CCCVIII), ce qu'on appelle assez improprement l'œuf du monde, et qui est en réalité la masse de terre d'où l'homme sortit au moment de la création.

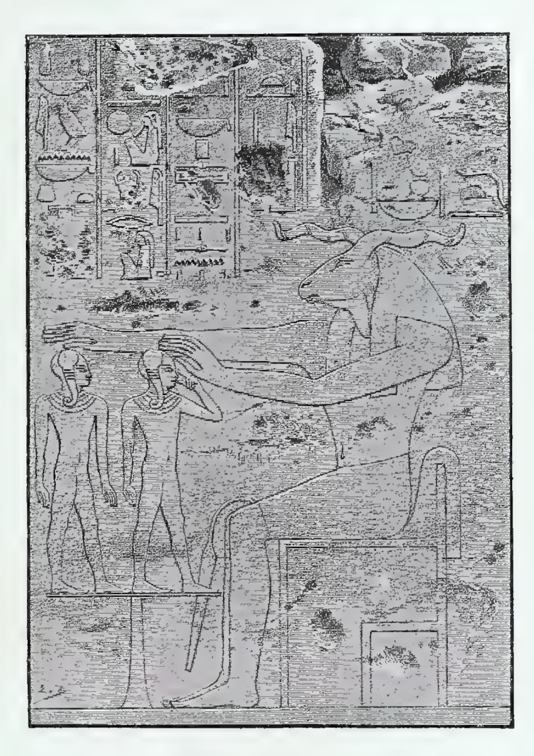
3. A Philæ, Khnoumou s'intitule « le potier façonneur des hommes, le modeleur des dieux » (Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. LXXIII, 1; Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XX, 1 : Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 752, n° 11). Il y pétrit les membres d'Osiris, le mari de l'Isis locale (Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XXII, 1), comme il fait à Erment le corps d'Harsamtaoui (Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XLVIII, 3), ou plutôt la figure de Ptolémée Césarion, fils de Jules César et de la célèbre Cléopâtre, identifié à Harsamtaoui.

4. A propos des substances qui sortent de l'œil de Râ, voir les observations de Birch, *Sur un Papyrus magique du Musée Britannique*, p. 3 (cf. *Revue Archéologique*, 2e série, 1863, t. VII), et de Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 91-92. Horus, ou son œil identifié avec le soleil, avait donné naissance par ses pleurs (*romit*) à tous les hommes, aux Égyptiens (*romitou*, *rotou*), aux Libyens, et aux Asiatiques, sauf aux Nègres; ceux-ci étaient sortis d'une autre partie de son corps par le même procédé qu'Atoumou employa pour créer Shou et Tafnouît (Lefébure, *les Quatre Races humaines au jugement dernier*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 44 sqq., et *Le Cham et l'Adam égyptien*, dans le même recueil, t. IV, 1887, p. 167 sqq.)

5. Diodore de Sicile, l. I, i, 10.

6. Pomponius Mela, *de Situ orbis*, I, 9. « Nilus glebis etiam infundit animas, ipsaque humo vitalia effingit : hoc eo manifestum est, quod, ubi sedavit diluvia, ac se sibi reddidit, per humentes campos

le seul dont les larmes fussent douées de vertu vivifiante. Toutes les divinités bienfaisantes ou funestes pouvaient donner l'être en pleurant[1], Sît comme Osiris ou comme Isis; l'œuvre de leurs yeux une fois tombée sur la terre y prospérait et s'y perpétuait aussi vigoureuse que celle des yeux de Râ. Le tempérament personnel du créateur n'était pas indifférent à la nature de la chose créée : le bien sortait nécessairement des dieux du bien, le mal des dieux du mal, et l'on expliquait par là ce mélange de choses excellentes et détestables qu'on signale partout dans l'univers. Sît et ses partisans étaient, volontairement ou non, la cause et l'origine de tout ce qui nuit : leurs yeux versaient chaque jour sur le monde les sucs qui empoisonnent les plantes, les influences malignes, le crime, la folie. Leur salive, l'écume qui découlait de leur bouche dans leurs accès de fureur, leur sueur, leur sang même, n'étaient pas moins à craindre : dès qu'une goutte en touchait le sol, elle germait et



KHNOUMOU MODÈLE L'HUMANITÉ SUR LE TOUR À POTIER[2].

quædam nondum perfecta animalia, sed tum primum accipientia spiritum, et ex parte jam formata, ex parte adhuc terra visuntur. » La même histoire est racontée, mais seulement à propos des rats, par Pline (*H. N.*, X, 58), par Diodore (I, I, 15), par Elien (*H. Anim.*, II, 56, VI, 40), par Macrobe (*Saturn.*, VII, 17, etc.), et par d'autres auteurs grecs ou latins. Ce prétendu phénomène rencontrait récemment encore en Europe un certain degré de créance, comme on peut s'en convaincre en lisant le curieux ouvrage de Marci Frederici Wendelini *archi-palatini*, *Admiranda Nili*, Francofurti, MDCXXIII, cap. XXI, p. 157-183. En Égypte, tous les fellahs tiennent la génération spontanée des rats pour article de foi : ils m'en ont parlé à Thèbes, à Dendérah, dans la plaine d'Abydos, et le major Brown l'a signalée récemment au Fayoum (B. H. Brown, *The Fayûm and Lake Mœris*, p. 26). La variante qu'il a recueillie de la bouche des notables est curieuse, car elle prétend expliquer pourquoi les rats, qui infestent les champs en bandes innombrables durant la saison sèche, en disparaissent subitement dès que l'inondation revient : nés de la boue et des eaux putrides de l'année précédente, ils retournent à la boue, et se fondent, pour ainsi dire, dès que l'eau nouvelle les touche.

1. Les larmes de Shou et de Tafnouît se changent en plantes qui portent l'encens (Birch, *Sur un papyrus magique du Musée Britannique*, p. 3); c'était surtout le jour de la mort d'Osiris que les dieux avaient versé leurs larmes fécondantes. Sur les effets produits par la sueur des dieux et par leur sang, voir Birch, *ibid.*, p. 3, 6, et Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre* p. 93.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Gayet*. La scène est empruntée aux tableaux du temple de Louxor, où l'on voit le dieu Khnoumou achevant de modeler le roi futur Amenôthés III et son double, figurés par deux enfants, coiffés de la tresse et parés du collier large : le premier porte le doigt à ses lèvres, tandis que le second a les deux bras ballants.

produisait je ne sais quoi de malfaisant, un serpent, un scorpion, un plant de belladone ou de jusquiame. Le soleil au contraire était tout bon, et les personnes ou les choses qu'il lançait dans la vie participaient infailliblement de sa bénignité. Le vin qui égaye l'homme, l'abeille qui travaille pour lui dans les fleurs et qui sécrète la cire et le miel[1], la chair et les herbes qui le nourrissent, les étoffes qui l'habillent, tout ce qu'il se fabrique d'utile à lui-même, non seulement émanait du soleil Œil d'Horus, mais encore n'était que l'Œil d'Horus sous des apparences diverses et se présentait sous son nom dans les sacrifices[2]. Les dévots en concluaient pour la plupart que les premiers Égyptiens, fils et troupeau de Râ, vinrent au monde heureux et parfaits[3]; leurs descendants déchurent par degrés de la félicité native à la condition actuelle. D'aucuns affirmaient au contraire que leurs ancêtres étaient nés autant de brutes dépourvues des arts les plus nécessaires à la douceur de l'existence : ils ignoraient jusqu'aux procédés du langage articulé et ne cessèrent de s'exprimer par des cris, comme les autres animaux, jusqu'au jour où Thot leur enseigna la parole et l'écriture.

Ces récits suffisaient à l'édification du peuple; ils offraient un maigre aliment à l'intelligence des lettrés. Ceux-ci ne bornaient pas leur ambition à posséder quelques renseignements incomplets et contradictoires sur les débuts de l'humanité : ils voulaient en connaître le développement suivi depuis la première heure, quel genre de vie leurs pères avaient mené, à quels chefs ils avaient obéi et les noms ou les aventures de ces chefs, pour quelle raison une partie des nations avait quitté les rives bénies du Nil et était allée s'établir sur la terre étrangère, par quelles étapes et en combien de temps ceux qui n'avaient pas émigré s'étaient élevés de la barbarie native au degré de civilisation dont témoignaient les monuments les plus anciens. Ils n'avaient aucun effort d'imagination à faire pour contenter leur curiosité : le vieux fond des traditions indigènes était assez riche, pourvu qu'ils prissent la peine de

1. Birch, *Sur un papyrus magique du Musée Britannique*, p. 3 : « Quand le Soleil pleure une seconde fois et laisse tomber de l'eau de ses yeux, elle se change en abeilles qui travaillent; elles travaillent dans les fleurs de toutes espèces, et il se produit du miel et de la cire au lieu de l'eau. » Ailleurs on supprime les abeilles, et le miel ou la cire coulent directement de l'Œil de Râ (Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 21, 22, 41, 97).

2. Brugsch est le premier, je crois, qui ait reconnu des espèces différentes de vins et d'étoffes dans les expressions où entre l'Œil d'Horus (*Dictionnaire Hiéroglyphique*, p. 103; cf. *Supplément*, p. 106-114); depuis lors, les textes des Pyramides ont confirmé amplement et généralisé sa découverte.

3. L'expression *troupeau du Soleil*, *troupeau de Râ*, est celle que le dieu Horus emploie au tombeau de Séti Ier pour désigner les hommes (Sharpe-Bonomi, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenephtah I, King of Egypt*, pl. VII, D, l. 1-2, 4). L'état de bonheur et de perfection dans lequel les premières générations de l'humanité vivaient résulte des expressions mêmes employées par les auteurs égyptiens : ceux-ci considéraient *le temps de Râ*, *le temps du dieu*, c'est-à-dire les siècles qui suivirent immédiatement la création, comme l'époque idéale depuis laquelle rien d'excellent n'avait paru sur la terre.

l'exploiter méthodiquement et d'en éliminer les éléments les plus disparates. Héliopolis se chargea de la mise en œuvre, comme elle avait déjà fait à propos des mythes qui touchent à la création, et les Ennéades lui prêtèrent un cadre tracé d'avance : elle changea les dieux qui les composaient en autant de rois, évalua à quelques jours près la longueur de leur règne, et leur compila une biographie de récits puisés aux sources populaires[1]. La division du dieu féodal en deux personnes fournissait une occasion admirable de rattacher l'histoire du monde à celle du chaos. On identifia Toumou avec Nou et on le relégua dans l'Océan primordial : on réserva Râ et on le proclama le premier des rois de la terre. Ce ne fut pas sans peine qu'il établit sa domination : les êtres hostiles à l'ordre et à la lumière, les *Enfants de la Défaite*, lui livrèrent de rudes batailles, et il ne réussit à organiser son royaume qu'après les avoir vaincus à Hermopolis et à Héliopolis même, dans un combat de nuit[2]. Le serpent Apôpi, percé de coups, tomba au fond de l'Océan, à l'heure précise où la nouvelle année commençait[3]. Les membres secondaires de la Grande Ennéade formèrent avec le Soleil une première dynastie, qui débutait à l'aube du premier jour et qui se terminait à l'avènement d'Horus, fils d'Isis. Les écoles de théologie locales accueillirent cette façon d'écrire l'histoire d'aussi bonne grâce qu'elles avaient fait le principe même de l'Ennéade. Les unes conservèrent le démiurge héliopolitain et s'empressèrent de l'associer au leur; les autres l'éliminèrent et lui substituèrent entièrement leur divinité féodale, Amon à Thèbes, Thot à Hermopolis, Phtah à Memphis, sans rien changer au reste de la dynastie[4]. Les dieux ne compromirent point

1. L'identité des premières dynasties divines avec les Ennéades héliopolitaines a été démontrée tout au long par Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 279-296.

2. Les *Enfants de la Défaite*, en égyptien *Mosou batashou* ou *Mosou batashît*, sont confondus souvent avec les partisans de Sît, ennemis d'Osiris. Ils en différaient au début et représentaient les êtres et les forces hostiles au Soleil, le dragon Apôpi à leur tête. Leur défaite à Hermopolis correspond au moment où Shou, soulevant le ciel sur le tertre sacré de cette ville (cf. p. 146), substitue l'ordre et la lumière au chaos et à l'obscurité : elle est mentionnée entre autres au chapitre XVII du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. XXIII, l. 3 sqq.), où E. de Rougé en a expliqué le sens pour la première fois (*Etudes sur le Rituel funéraire des Anciens Egyptiens*, p. 41-42). La bataille de nuit d'Héliopolis, à la fin de laquelle Râ se manifesta sous la forme d'un chat ou d'un lion et trancha la tête au grand serpent, est également rappelée au même chapitre du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. XXIV-XXV, l. 54-58; cf. E. de Rougé, *Études sur le Rituel funéraire*, p. 56-57).

3. Birch, *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character*, pl. XXIX, l. 8-9, et *Sur une Stèle hiératique*, dans Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 2e série, p. 334.

4. Sur Amon-Râ, et sur Montou, premier roi d'Égypte dans la tradition thébaine, voir Lepsius, *Ueber den ersten Ægyptischen Götterkreis*, p. 173-174, 180-183, 186. Thot est le chef de l'Ennéade hermopolitaine (voir ch. ii, p. 145 sqq. de cette *Histoire*), et les titres que lui attribuent les inscriptions où l'on constate sa suprématie (Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 445 sqq.) montrent bien qu'on le considérait aussi comme ayant été le premier roi. Un des Ptolémées disait de lui-même qu'il venait « comme la Majesté de Thot, parce qu'il était l'égal d'Atoumou, par conséquent l'égal de Khopri, par conséquent l'égal de Râ »; Atoumou-Khopri-Râ étant le premier roi terrestre, *la Majesté de Thot*, à laquelle le Ptolémée s'identifie en se comparant à ces trois formes du dieu Râ, est aussi le premier roi terrestre. Enfin, sur l'inscription de Phtah en tête des dynasties memphites, voir les observations

leur prestige à prendre corps et à descendre ici-bas. Comme ils étaient des hommes d'une nature plus fine, et que leurs qualités, même celle d'opérer des miracles, étaient les qualités humaines élevées au plus haut degré d'intensité, on n'estimait pas qu'ils eussent dérogé à veiller en personne sur l'enfance et sur la jeunesse des hommes primitifs. Les railleries qu'on se permit quelquefois à leur égard, le rôle débonnaire et même ridicule qu'on leur attribua dans certaines légendes ne prouvent ni que le zèle eût tiédi pour eux, ni qu'on les méprisât : ce sont là de ces licences que les croyants tolèrent d'autant plus facilement qu'ils respectent davantage les objets de leur foi. La condescendance des membres de l'Ennéade, loin de les rabaisser aux yeux des générations venues trop tard pour vivre familièrement avec eux, ajoutait à l'amour et à la vénération dont on les entourait.

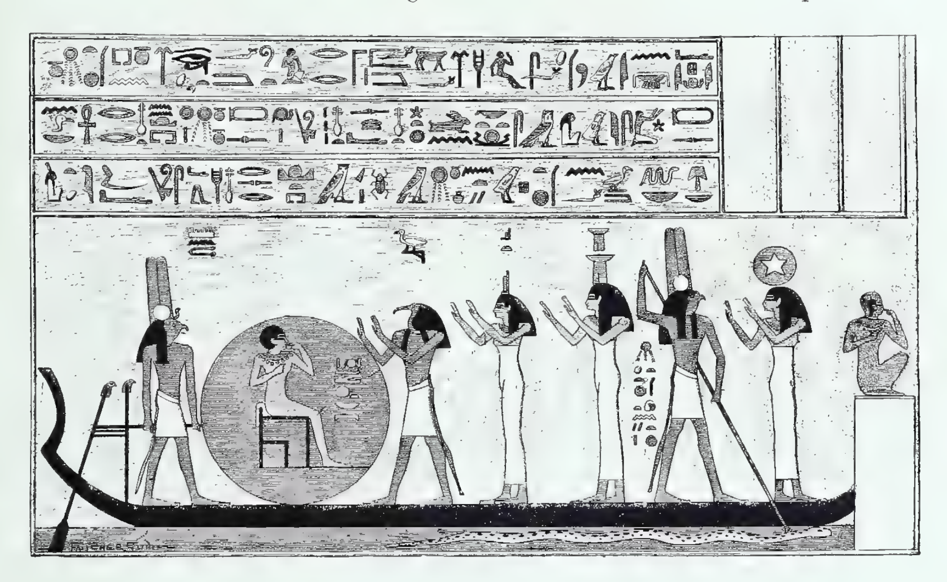
Rien ne le montre mieux que l'histoire de Râ. Son univers était l'ébauche du nôtre, car, Shou n'existant pas encore, Nouît continuait de reposer entre les bras de Sibou et le ciel ne faisait qu'un avec la terre[1]. Il y avait pourtant des plantes, des animaux, des hommes dans ce premier essai de monde, et l'Égypte s'y trouvait toute formée avec ses deux chaînes de montagnes, son Nil, ses cités, le peuple de ses nomes, ses nomes eux-mêmes. Le sol s'y montrait plus généreux que notre sol, les moissons y poussaient plus hautes et plus abondantes que nos moissons, et l'ouvrier ne peinait pas à les produire[2] : quand les Égyptiens de l'époque pharaonique voulaient marquer leur admiration pour une personne ou pour une chose, ils disaient qu'on n'avait jamais rien vu de pareil depuis le temps de Râ. C'est l'illusion commune à tous les peuples ; comme le présent n'apaise jamais la soif de bonheur qui les dévore, ils se rejettent vers le passé le plus lointain, pour y chercher un siècle où leurs ancêtres possédaient en réalité cette félicité souveraine dont ils ne connaissent que la conception idéale. Râ résidait à Héliopolis, et la

de Lepsius, *Ueber den ersten Ægyptischen Götterkreis*, p. 168-173, 184, 186, 188-190, et de Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 283 sqq.

1. Cette conception du monde égyptien primitif résulte clairement des termes même que l'auteur de *la Destruction des hommes* a employés. Nouît ne se lève pour former le ciel qu'au moment où Râ songe à terminer son règne, c'est-à-dire quand l'Égypte existait déjà depuis des siècles nombreux (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, IVe partie, pl. XVI, l. 28 sqq.). Le chapitre XVII du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. XXIII, l. 3-5) affirme de la royauté de Râ qu'elle commença *au temps où les soulèvements n'avaient pas eu lieu*, c'est-à-dire au temps où Shou n'avait pas encore séparé Nouît de Sibou et ne l'avait pas *soulevée* violemment au-dessus du corps de son mari (Naville, *Deux lignes du Livre des Morts*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 59, et la *Destruction des hommes par les Dieux*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 3).

2. Cet idéal est conforme à la peinture qu'on traçait des champs d'Ialou au chapitre CX du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. CXXI-CXXIII) ; le séjour des morts osiriens conservait, comme c'est le cas pour le paradis chez la plupart des peuples, les privilèges dont la terre avait joui pendant les premières années qui suivirent la création, c'est-à-dire sous le règne direct de Râ.

partie la plus ancienne du temple de cette ville, celle qu'on appelait le *Château du Prince — Hâît Sarou*, — passait pour avoir été son palais[1]. Sa cour se composait surtout de dieux et de déesses, visibles comme lui. Quelques hommes s'y mêlaient qui remplissaient de menus emplois auprès de sa personne, préparaient ses aliments, recevaient les offrandes de ses sujets, veillaient à l'entretien de son linge ou de sa maison : on disait que l'*oîrou-*



LE SOLEIL S'EMBARQUE À LA PREMIÈRE HEURE DU JOUR, POUR PARCOURIR L'ÉGYPTE[2].

maou, le grand prêtre de Râ, l'*hankistît*, sa grande prêtresse, et en général tous les servants du temple d'Héliopolis descendaient de cette première domesticité du dieu ou lui avaient succédé en ligne directe[3]. Il sortait le matin avec sa troupe divine, s'embarquait aux acclamations de la foule pour fournir sa course habituelle autour du monde et ne rentrait chez lui que douze heures plus tard, après journée faite[4]. Les provinces le voyaient arriver tour à tour,

1. Sur le *Château du Prince*, voir à la page 136 de cette *Histoire*. On l'appelle aussi couramment *Hâît âît*, le *Grand Château* (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 475-476), qui est le nom qu'on donnait aux résidences des rois ou des princes (Maspero, *Sur le sens des mots Nouît et Hâît*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1889-1890, t. XII, p. 253 sqq.).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un des tableaux figurés sur les architraves du pronaos, à Edfou* (Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. XXXVIII, n° 1).

3. Le récit de la *Destruction des hommes* cite, parmi les serviteurs humains du Pharaon Râ, un meunier et des broyeuses de grain pour préparer la bière (Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier*, IVe partie, pl. XV, l. 17-18). L'origine de l'*hankistît*, la prêtresse aux cheveux tressés, était reportée mythologiquement jusqu'au règne de Râ, dans un passage du chapitre CXV du *Livre des Morts* (édit. Lepsius, l. 5-6), assez obscur pour avoir échappé aux premiers interprètes (Goodwin, *On chapter 115 of the Book of the Dead*, dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 106 ; Lefébure, *le Chapitre CXV du Livre des Morts*, dans les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*, t. I, p. 161, 163, 165).

4. Cf. Pleyte-Rossi, *les Papyrus de Turin*, pl. CXXXII, l. 2, 5, où l'on raconte la sortie du dieu, *selon sa coutume de chaque jour*. L'auteur a simplement appliqué au Soleil Pharaon le protocole qui appartenait au Soleil astre, lorsqu'il se lève le matin pour faire le tour du monde et pour éclairer la journée.

et il séjournait une heure dans chacune d'elles, afin de régler en dernier ressort les affaires pendantes[1]. Il donnait audience aux petits comme aux grands, il apaisait leurs querelles et jugeait leurs procès, il accordait à qui l'avait mérité l'investiture de fiefs détachés du domaine royal et assignait ou confirmait à chaque famille le revenu dont elle avait besoin pour vivre, il compatissait aux souffrances de son peuple et s'ingéniait à les alléger de son mieux : il enseignait à tout venant les formules efficaces contre les reptiles et contre les animaux féroces, les charmes dont on chasse les esprits possesseurs et les recettes les meilleures pour prévenir les maladies. A force de largesses, il en vint à ne plus conserver qu'un seul de ses talismans, le nom que son père et sa mère lui avaient imposé au moment de sa naissance, qu'ils lui avaient révélé à lui seul et qu'il tenait caché au fond de sa poitrine, de peur qu'un sorcier s'en emparât et l'employât au succès de ses maléfices[2].

Cependant la vieillesse arrivait et les infirmités après elle : le corps de Râ se courbait, « la bouche lui grelottait, la bave lui ruisselait vers la terre, et la salive lui dégouttait sur le sol[3] ». Isis, jusqu'alors simple femme au service du Pharaon, conçut le projet de lui dérober son secret « afin de posséder le monde et de se faire déesse par le nom du dieu auguste[4] ». La violence n'aurait pas réussi : tout affaibli qu'il était par les ans, personne ne possédait assez de vigueur pour lutter contre lui avec succès. Mais Isis « était une femme savante en sa malice plus que des millions d'hommes, habile entre des millions de dieux, égale à des millions d'esprits et qui n'ignorait rien au ciel et sur la terre, non plus que Râ[5] ». Elle imagina un stratagème des plus ingénieux. Un homme ou un dieu frappé de maladie, on n'avait chance de le guérir que de connaître son nom véritable et d'en adjurer l'être méchant qui le tourmentait[6]. Isis résolut de lancer contre Râ un mal terrible dont elle lui cacherait la cause, puis de s'offrir à le soigner et de lui arracher par la souffrance le mot mystérieux indispensable au

1. Le Soleil mort continuait à agir de même dans le monde de la nuit, et l'emploi de son temps était calqué sur celui du temps des Pharaons (Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 44-45). De même pour le Soleil, roi d'Égypte, quand « il sort afin de voir ce qu'il a créé, et de parcourir les deux royaumes qu'il a faits » (Pleyte-Rossi, *les Papyrus de Turin*, pl. CXXXII, l. 12).

2. La légende du Soleil dépouillé de son cœur par Isis a été publiée en trois fragments par MM. Pleyte et Rossi (*les Papyrus hiératiques de Turin*, pl. XXXI, LXXVII, CXXXI-CXXXVIII), mais ils n'en soupçonnèrent pas la valeur. Le sens en fut reconnu pour la première fois par Lefébure (*Un chapitre de la Chronique solaire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 27-33), qui a traduit complètement le texte.

3. Pleyte-Rossi, *les Papyrus hiératiques de Turin*, pl. CXXXII, l. 2-3.

4. Pleyte-Rossi, *les Papyrus hiératiques de Turin*, pl. CXXXII, l. 1-2. J'ai déjà indiqué plus haut cette façon de vieillir des dieux, aux pages 110-111 de cette *Histoire*.

5. Pleyte-Rossi, *les Papyrus hiératiques de Turin*, pl. CXXXI, l. 14-pl. CXXXII, l. 1.

6. Sur la puissance des noms divins et sur l'intérêt que les magiciens avaient à les connaître exactement, cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 298 sqq.

succès de l'exorcisme. Elle ramassa la boue imprégnée de la bave divine, et en pétrit un serpent sacré qu'elle enfouit dans la poussière du chemin. Le dieu, mordu à l'improviste tandis qu'il partait pour sa ronde journalière, poussa un hurlement; « sa voix monta jusqu'au ciel et sa Neuvaine, « Qu'est-ce, qu'est-ce? » et ses dieux, « Quoi donc, quoi donc? » mais il ne trouva que leur répondre, tant ses lèvres claquaient, tant ses membres tremblaient, tant le venin prenait sur ses chairs, comme le Nil prend sur le terrain qu'il envahit[1] ». Il revint à lui pourtant et réussit à exprimer ce qu'il ressentait. « Quelque chose de douloureux m'a poinct : mon cœur le perçoit et pourtant mes deux yeux ne le voient; ma main ne l'a point ouvré, rien de ce que j'ai fabriqué ne sait ce que c'est, et pourtant je n'ai jamais goûté peine pareille et il n'y a douleur au-dessus.... Ce n'est point du feu, ce n'est point de l'eau, et pourtant mon cœur est en flammes, mes chairs tremblent, tous mes membres sont pleins de frissons nés de souffles magiques. Çà, qu'on m'amène les enfants des dieux aux paroles bienfaisantes, qui connaissent le pouvoir de leur bouche et dont la science atteint le ciel! » Ils vinrent, les enfants des dieux, un chacun d'eux avec ses grimoires. Elle vint Isis avec sa sorcellerie, la bouche pleine de souffles vivifiants, sa recette pour détruire la douleur, ses paroles qui versent la vie aux gosiers sans haleine, et elle dit : « Qu'est-ce, qu'est-ce, ô père-dieux? Serait-ce pas qu'un serpent produit la souffrance en toi, qu'un de tes enfants lève la tête contre toi? Certes il sera renversé par des incantations bienfaisantes et je le forcerai de battre en retraite à la vue de tes rayons[2]. » Le Soleil, apprenant la cause de ses tourments, s'épouvante et recommence à se lamenter de plus belle. « Moi donc, tandis que j'allais par les routes, voyageant à travers mon double pays d'Égypte et sur mes montagnes, afin de contempler ce que j'ai créé, j'ai été mordu d'un serpent que je ne voyais pas. Ce n'est point du feu, ce n'est point de l'eau, et pourtant j'ai froid plus que l'eau, je brûle plus que le feu, tous mes membres ruissellent de sueur, je tremble, mon œil n'est point ferme et je ne distingue plus le ciel, l'eau coule sur ma face comme en la saison d'été[3]. » Isis lui propose son remède et lui demande discrètement le nom ineffable, mais il devine la ruse et tente de se tirer d'affaire par l'énumération de ses titres. Il prend l'univers à témoin qu'il s'appelle « Khopri le matin, Râ au midi, Toumou le soir ». Le venin ne refluait pas, mais il marchait toujours et le

1. Pleyte-Rossi, *les Papyrus hiératiques de Turin*, pl. CXXXII, l. 6-8.
2. Id. *ibid.*, pl. CXXXII, l. 9-pl. CXXXIII, l. 3.
3. Id. *ibid.*, pl. CXXXIII, l. 3-5.

dieu grand n'était pas soulagé. Alors Isis dit à Râ : « Ton nom n'est pas énoncé dans ce que tu m'as récité! Dis-le-moi et le venin sortira, car l'individu vit qu'on charme en son propre nom. » Le venin ardait comme le feu, il était fort comme la brûlure de la flamme, aussi la Majesté de Râ dit : « J'accorde que tu fouilles en moi, ô mère Isis, et que mon nom passe de mon sein dans ton sein[1]. » Le nom tout-puissant se cachait véritablement dans le corps du dieu, et l'on ne pouvait l'en extraire que par une opération chirurgicale, analogue à celle que les cadavres subissent au début de la momification. Isis l'entreprit, la réussit, chassa le poison, se fit déesse par la vertu du nom. l'habileté d'une simple femme avait dépouillé Râ de son dernier talisman.

Le temps vint enfin où les hommes s'aperçurent de sa décrépitude[2]. Ils échangèrent des propos contre lui : « Voici, Sa Majesté vieillit, ses os sont d'argent, ses chairs sont d'or, ses cheveux sont de lapis-lazuli[3]. » Dès que Sa Majesté perçut les discours que les hommes tenaient, Sa Majesté dit à ceux qui étaient à sa suite : « Convoquez de ma part mon Œil divin, Shou, Tafnouît, Sibou, Nouît, les pères et les mères-dieu qui étaient avec moi quand j'étais dans le Nou, auprès du dieu Nou. Que chacun d'eux amène son cycle avec lui, puis, quand tu les auras amenés en cachette, tu viendras avec eux au grand château, afin qu'ils me prêtent leur avis et leur assentiment, arrivant du Nou en cet endroit où je me suis produit[4]. » Le conseil de famille se réunit donc, les ancêtres de Râ et sa postérité qui attendait encore dans le sein des eaux primordiales l'instant de se manifester, ses enfants Shou et Tafnouît, ses petits-enfants Sibou et Nouît. Ils se rangent sur les côtés du trône, et, prosternés, le front contre terre, selon l'étiquette, la délibération commence : « O Nou, dieu aîné en qui j'ai pris l'être, et vous, dieux-ancêtres, voici que les hommes émanés de mon œil ont tenu des propos contre moi.

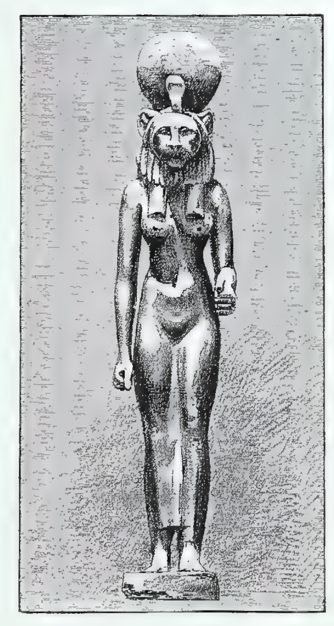
1. Pleyte-Rossi, *les Papyrus hiératiques de Turin*, pl. CXXXII, l. 10-12.

2. L'histoire des événements légendaires qui terminèrent le règne de Râ avait été gravée dans deux des tombes royales de Thèbes, dans celles de Séti Ier et de Ramsès III : on peut la rétablir encore aujourd'hui presque complète, malgré les nombreuses mutilations que les deux exemplaires ont subies. Elle fut découverte, traduite et commentée par Naville (*la Destruction des hommes par les Dieux*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 1-19, où sont reproduites les copies de Hay, exécutées au commencement de ce siècle, et *l'Inscription de la Destruction des hommes dans le tombeau de Ramsès III*, dans les *Transactions*, t. VIII, p. 412-420), puis publiée de nouveau par M. de Bergmann (*Hieroglyphische Inschriften*, pl. LXXV-LXXXII et p. 55-56), traduite entièrement par Brugsch (*die neue Weltordnung nach Vernichtung des sündigen Menschengeschlechts nach einer Altägyptischen Ueberlieferung*, 1881), en partie par Lauth (*Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 70-81) et par Lefébure (*Un chapitre de la chronique solaire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 32-33).

3. Naville, *la Destruction des hommes par les Dieux*, t. IV, pl. I, l. 2, et t. VIII, pl. I, l. 2. Cette façon de décrire la vieillesse du Soleil se rencontre mot pour mot dans d'autres textes, ainsi au papyrus géographique du Fayoum (Mariette, *les Papyrus hiératiques de Boulaq*, t. I, pl. II, n° vi. l. 2-3; cf. Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 72); voir p. 110-111 de cette *Histoire*.

4. Naville, *la Destruction des hommes par les Dieux*, t. IV, pl. I, l. 1-6, et t. VIII, pl. I, l. 1-6.

Dites-moi ce que vous feriez à cela, car je vous ai mandés avant de les massacrer, afin d'entendre ce que vous diriez à cela[1]. » Nou, qui a le droit de parler le premier, comme doyen d'âge, réclame la mise en jugement des coupables et leur condamnation selon les formes régulières. « Mon fils Râ, dieu plus grand que le dieu qui l'a fait, plus ancien que les dieux qui l'ont créé, siège en ta place, et la terreur sera grande quand ton Œil pèsera sur ceux qui complotent contre toi. » Mais Râ craint, non sans raison, qu'en voyant l'appareil solennel de la justice royale, les hommes se doutent du sort qui les attend et ne « se sauvent au désert, le cœur terrifié de ce que j'ai à leur dire ». Le désert était dès lors hostile aux divinités protectrices de l'Égypte et offrait un asile presque inviolable à leurs ennemis. Le conseil avoue que les appréhensions de Râ sont justifiées et se prononce pour une exécution sommaire; l'Œil divin servira de bourreau. « Fais-le marcher afin qu'il frappe ceux qui ont médité contre toi des projets funestes, car aucun Œil n'est plus redoutable que le tien alors qu'il charge en forme d'Hâthor. » L'Œil prend donc la figure d'Hâthor, fond sur les hommes à l'improviste, les massacre à grands coups de couteau par monts et par vaux. Au bout de quelques heures, Râ, qui veut châtier ses enfants, non les détruire, lui commande de cesser le carnage, mais la déesse a goûté le sang et refuse de lui obéir. « Par ta vie, répond-elle, quand je meurtris les hommes, mon cœur est en liesse; » c'est pour cela qu'on l'appela plus tard Sokhît, la meurtrière[3], et qu'on la représenta sous la forme d'une lionne sauvage. La tombée de la nuit arrêta sa course aux environs d'Héracléopolis : entre Héliopolis et cette ville elle n'avait cessé de piétiner dans le sang[4]. Tandis qu'elle sommeillait, Râ prit en hâte les mesures les plus propres à l'empêcher de recommencer le lendemain.



SOKHÎT À TÊTE DE LIONNE[2].

1. Naville, *la Destruction des hommes par les Dieux*, t. IV, pl. I, l. 8-10, et t. VIII, pl. I, l. 9-11.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une figurine en bronze d'époque saïte conservée au Musée de Gizéh* (Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 6).
3. *Sokhît* peut venir en effet du verbe *sokhou*, frapper, assommer d'un coup de bâton.
4. Le passage du papyrus du Fayoum que j'ai déjà cité contient une allusion à ce massacre, mais d'après une tradition différente de la nôtre : les hommes auraient résisté ouvertement au dieu et lui auraient livré une bataille rangée dans une localité voisine d'Héracléopolis Magna (Mariette, *les Papyrus Egyptiens du musée de Boulaq*, t. I, pl. II, n° vi, l. 1-6).

« Il dit : « Qu'on appelle de par moi des messagers agiles, rapides, qui filent comme le vent! » Quand on lui eut amené ces messagers sur le champ, la Majesté de ce dieu dit : « Qu'on coure à Éléphantine et qu'on m'apporte des mandragores en quantité[1]. » Dès qu'on lui eut apporté ces mandragores, la Majesté de ce dieu grand manda le meunier qui est dans Héliopolis, afin de les piler; les servantes ayant écrasé le grain pour la bière, on mit les mandragores avec le brassin et avec le sang des hommes, et l'on fabriqua du tout sept mille cruches de bière. » Râ examina lui-même ce breuvage alléchant et lui ayant reconnu les vertus qu'il en attendait : « C'est bien, dit-il, avec cela je sauverai les hommes de la déesse », puis, s'adressant aux gens de sa suite : « Chargez vos bras de ces cruches et les portez au lieu où elle a sabré les hommes ». Le roi Râ fit pointer l'aube au milieu de la nuit pour qu'on pût verser ce philtre à terre, et les champs en furent inondés à la hauteur de quatre palmes, selon qu'il plut aux âmes de Sa Majesté. La déesse vint donc au matin », afin de se remettre au carnage, « mais elle trouva tout inondé et son visage s'adoucit : quand elle eut bu, ce fut son cœur qui s'adoucit, elle s'en alla ivre, sans plus songer aux hommes ». On pouvait craindre que sa fureur lui revînt dès que les fumées de l'ivresse seraient dissipées; pour écarter ce danger, Râ institua un rite destiné, en partie à instruire les générations futures du châtiment qu'il avait infligé aux impies, en partie à consoler Sokhît de sa déconvenue. Il décréta qu'on « lui brasserait au jour de l'an autant de cruches de philtre qu'il y avait de prêtresses du soleil. Ce fut là l'origine de ces cruches de philtre que tous les hommes fabriquent en nombre égal à celui des prêtresses lors de la fête d'Hâthor, depuis ce premier jour[2]. »

La paix était rétablie, mais devait-elle durer longtemps, et les hommes, revenus de leur terreur, ne se reprendraient-ils pas bientôt à comploter contre le dieu? Râ d'ailleurs n'éprouvait plus que dégoût pour notre race. L'ingratitude de ses enfants l'avait blessé profondément; il prévoyait des révoltes nouvelles à mesure que sa faiblesse irait s'accusant davantage, et il lui répugnait d'avoir à ordonner de nouveaux massacres où l'humanité périrait entière. « Par ma vie, dit-il aux dieux qui l'escortaient, mon cœur est

1. Les mandragores d'Éléphantine servaient à fabriquer une boisson enivrante et soporifique qu'on employait en médecine (Ebers, *Papyrus Ebers*, pl. XXXIX, l. 10) ou en magie. Brugsch a réuni dans un article spécial les renseignements que les textes nous ont conservés sur les usages de cette plante (*die Alraune als altägyptische Zauberpflanze*, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 31-33) : on ne lui prêtait pas encore la forme humaine et l'espèce de vie que les sorciers occidentaux lui ont attribuée.

2. Naville, *la Destruction des hommes par les Dieux*, t. IV, pl. I-II, l. 1-27; t. VIII, pl. I-II, l. 1-34.

trop las pour que je reste avec les hommes et que je les sabre jusqu'au néant : annihiler n'est pas des dons que j'aime à faire. » Les dieux de se récrier dans leur surprise : « Ne souffle mot de tes lassitudes au moment où tu remportes la victoire à ton gré[1]. » Mais Râ ne se rend pas à leurs représentations; il veut quitter un royaume où l'on murmure contre lui, et, se tournant vers Nou : « Mes membres sont décrépits pour la première fois, je ne veux pas aller à un endroit où l'on puisse m'atteindre! » Lui procurer une retraite inaccessible n'était pas chose facile dans l'état d'imperfection où le premier effort du démiurge avait laissé l'univers; Nou n'avisa d'autre moyen de sortir d'embarras que de se remettre à l'œuvre et d'achever la création. La tradition antique avait imaginé la séparation du ciel et de la terre comme un acte de violence exercé par Shou sur Sibou et sur Nouît[2] : l'histoire présenta les faits d'une manière moins brutale. Shou y devint un fils vertueux qui consacrait son temps et ses forces à porter Nouît, pour rendre service à son père. Nouît se montrait de son côté la fille dévouée qu'il n'était point nécessaire de rudoyer afin de lui enseigner ses devoirs; elle consentait d'elle-même à quitter son mari et à mettre hors d'atteinte son aïeul bien-aimé. « La Majesté de Nou dit : « Fils Shou, agis pour ton père Râ selon ses commandements, et toi, « fille Nouît, place-le sur ton dos et tiens-le suspendu au-dessus de la terre! » Nouît dit : « Et comment cela, mon père Nou? » Ainsi parla Nouît, et elle fit ce que Nou lui ordonnait : elle se transforma en vache et plaça la majesté de Râ sur son dos. Quand ceux des hommes qui n'avaient pas été tués vinrent rendre grâce à Râ, voici qu'ils ne le trouvèrent plus dans son palais, mais une vache était debout, et ils l'aperçurent sur le dos de la vache. » Ils n'essayèrent pas de le détourner de sa résolution, tant ils le virent décidé au départ; du moins voulurent-ils lui donner une preuve de repentir qui leur assurât le pardon complet de leur crime. « Ils lui dirent : « Attends jusqu'à demain, ô Râ, « notre maître, et nous abattrons tes ennemis qui ont tenu des propos contre « toi. » Sa Majesté revint donc à son château, descendit de la vache, entra avec eux, et la terre fut plongée dans les ténèbres. Mais quand la terre s'éclaira au matin nouveau, les hommes sortirent avec leurs arcs et leurs flèches, et ils commencèrent à tirer contre les ennemis. Sur quoi, la Majesté de ce dieu leur dit : « Vos péchés vous sont remis, car le sacrifice exclut l'exécution du cou- « pable. » Et ce fut l'origine des sacrifices sanglants sur terre[3]. »

1. NAVILLE, *la Destruction des hommes par les Dieux*, t. IV, pl. II, l. 27-29; t. VIII, pl. II, l. 34-37.
2. Voir au chapitre II, p. 128-129, de cette *Histoire*, ce qui est dit de Nouît arrachée aux bras de Sibou.
3. NAVILLE, *la Destruction des hommes par les Dieux*, t. IV, pl. II, l. 27-36. De nombreuses lacunes

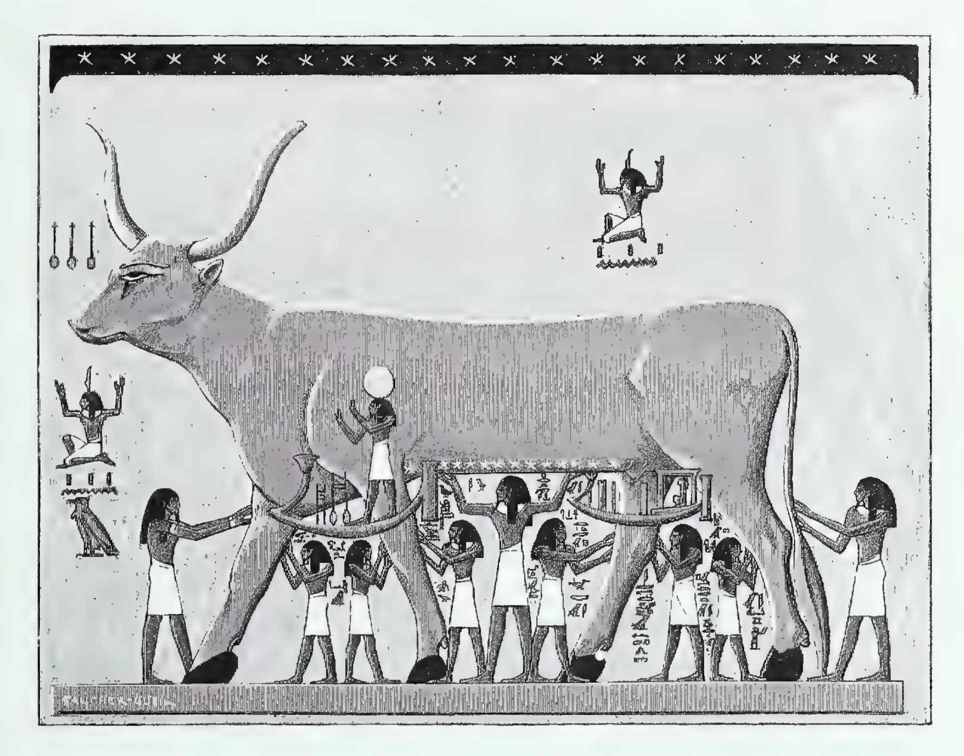
C'est ainsi qu'au moment de se séparer à jamais, le dieu et les hommes s'entendirent pour régler les rapports qu'ils entretiendraient à l'avenir. Les hommes offraient au dieu la vie de ceux qui l'avaient offensé. Le sacrifice humain apparaissait à leurs yeux comme le sacrifice obligatoire, l'unique qui pût racheter complètement les fautes commises contre la divinité; seul un homme était digne de laver dans son sang les péchés des hommes[1]. Le dieu accepta une première fois l'expiation telle qu'on la lui présentait, puis la répugnance qu'il éprouvait à tuer ses enfants l'emporta : il substitua la bête à l'homme et décida que le bœuf, la gazelle, les oiseaux feraient désormais la matière du sacrifice[2]. Ce point réglé, il remonta sur la vache. Celle-ci se leva, s'arc-bouta de ses quatre jambes comme d'autant de piliers : son ventre, allongé en plafond au-dessus de la terre, forma le ciel. Lui, cependant, s'occupait d'organiser le monde nouveau qu'il découvrait sur le dos; il le peuplait d'êtres nombreux, y choisissait deux cantons pour y établir sa résidence, le Champ des Souchets, — *Sokhît Jalou* — et le Champ du Repos — *Sokhît Hotpît*, — y suspendait les étoiles qui devaient éclairer les nuits. Le tout avec force jeux de mots destinés, selon l'usage oriental, à expliquer les noms que la légende assignait aux diverses régions du ciel. Il s'écriait, à la vue d'une plaine dont le site lui plaisait : « Le Champ repose au loin! » et c'était l'origine des Champs du Repos; il ajoutait : « J'y cueillerai des herbes », et le Champ des Souchets en prenait son nom. Tandis qu'il se livrait à ce passe-temps philologique, Nouît, transportée soudain à des hauteurs inaccoutumées, s'effarait et criait au secours : « Donne-moi, par grâce, des étais pour me soutenir! » Ce fut le commencement des dieux-étais. Ils vinrent s'in-

interrompent cette partie du texte et en rendent la lecture difficile dans les deux exemplaires que nous possédons : le sens général en est certain, à quelques nuances près qu'il est permis de négliger.

1. La légende, en voulant nous expliquer pourquoi il n'y avait plus de sacrifices humains chez les Égyptiens, nous fournit la preuve directe de leur existence aux temps primitifs (Naville, *la Destruction des hommes par les Dieux*, dans les *Transactions*, t. IV, p. 17-18). Beaucoup de faits confirment ce témoignage. Nous verrons qu'en déposant les *ouashbîti* dans les tombeaux on suppléait les esclaves mâles ou femelles qu'on égorgeait au début sur la tombe des riches et des princes, pour les aller servir dans l'autre monde (cf. p. 193 de cette *Histoire*) : encore à Thèbes, sous la XIX[e] dynastie, on trouve dans certains hypogées des tableaux qui peuvent faire croire qu'accidentellement au moins on envoyait des victimes humaines aux doubles de distinction (Maspero, *le Tombeau de Montouhikhopshouf*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. V, p. 452 sqq.). On continuait du reste à la même époque de mettre à mort devant les dieux l'élite des chefs ennemis pris à la guerre; dans plusieurs villes, ainsi à Eilithyia (*de Iside et Osiride*, § 73, édit. Parthey, p. 129-130) et à Héliopolis (Porphyre, *de Abstinentiâ*, II, 55, cf. Eusèbe, *Præpar. Evang.*, IV, 16), ou devant certains dieux comme Osiris (Diodore, I, 88) ou Kronos-Sibou (Sextus Empiricus, III, 24, 221), le sacrifice de l'homme se prolongea jusque vers l'époque romaine. On peut dire pourtant d'une manière générale qu'il était fort rare. Presque partout on avait remplacé les hommes par des gâteaux de forme particulière qu'on appelait πέμματα (Seleucus d'Alexandrie, dans Athénée, IV, p. 172), ou par des animaux.

2. On prétendait que les ennemis de Râ, d'Osiris et des autres dieux, les partisans d'Apôpi et de Sît, s'étaient réfugiés dans le corps de certains animaux : c'étaient donc en réalité des victimes humaines ou divines qu'on offrait, quand on égorgeait devant les autels les bêtes destinées au sacrifice.

staller chacun à côté de l'une des quatre jambes, qu'ils consolidèrent de leurs mains et près de laquelle ils ne cessèrent plus de monter la garde. Comme ils ne suffisaient pas encore à rassurer la bonne bête, « Râ dit : « Mon fils Shou, place-toi sous ma fille Nouît, et, veillant pour moi sur ces étais-ci et sur ces étais-là, qui vivent dans le crépuscule, maintiens-la au-dessus de ta tête



LA VACHE NOUÎT SOUTENUE AU-DESSUS DE LA TERRE PAR SHOU ET PAR LES DIEUX-ÉTAIS[1].

et sois son pasteur! » Shou obéit; Nouît se rasséréna, et le monde, muni du ciel qui lui avait manqué jusqu'alors, reçut enfin la forme harmonieuse que nous lui connaissons[2].

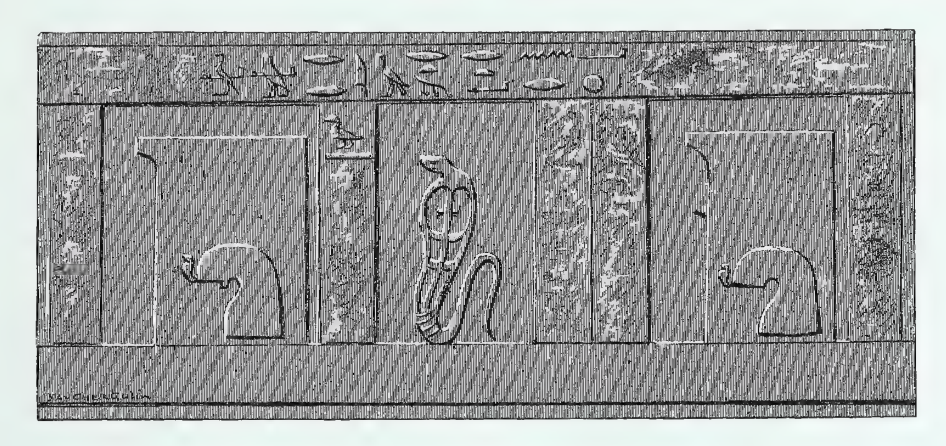
Les deux premiers successeurs de Râ, Shou et Sibou, n'acquirent pas une popularité aussi durable que celle de leur grand ancêtre : ils avaient pourtant leurs annales, dont les fragments sont parvenus jusqu'à nous[3]. Leur pouvoir s'étendait encore sur l'univers entier : « La Majesté de Shou était le roi excellent

1. *Dessin de Faucher-Gudin*; cf. Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. ccxli, 3; Lefébure, *le Tombeau de Séti Ier* (dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. II), IVe partie, pl. xvii.
2. Naville, *la Destruction des hommes par les Dieux*, dans les *Transactions*, t. IV, pl. II, l. 37 sqq.
3. Ils nous ont été conservés sur les parois d'un naos, qui fut élevé d'abord dans une ville du Delta Oriental, Aît-Nobsou, puis transporté plus tard, vers l'époque romaine, dans la bourgade de Rhinocoloura, aujourd'hui el-Arîsh. Ce naos, découvert et signalé par Guérin (*Judée*, t. II, p. 241) il y a plus de vingt ans, a été copié, publié et traduit par Griffith, *the Antiquities of Tell el-Yahûdîyeh*, pl. XXIII-XXV et p. 70-72; cf. Maspero dans la *Revue Critique*, 1891, t. I, p. 44-46.

du ciel, de la terre, de l'Hadès, de l'eau, des vents, de l'inondation, des deux chaînes de montagnes, de la mer, gouvernant d'une voix juste, selon tous les préceptes de son père Râ-Harmakhis[1]. » Seuls « les enfants du serpent Apôpi, les impies qui hantent les solitudes et le désert », méconnaissaient son autorité. Comme plus tard les Bédouins, ils débouchaient à l'improviste par les routes de l'isthme, montaient en Égypte sous le couvert de la nuit, tuaient et pillaient, puis regagnaient leurs repaires à la hâte avec le butin qu'ils avaient enlevé[2]. Râ avait fortifié contre eux la frontière orientale, entre les deux mers. Il avait entouré de murs les cités principales, les avait embellies de temples, y avait enfermé des talismans mystérieux qui valaient plus pour la défense qu'une garnison humaine : c'est ainsi qu'Aît-nobsou, vers la sortie de l'Ouady-Toumilât, possédait une des cannes du Soleil, l'uræus vivante de sa couronne dont l'haleine dévore tout ce qu'elle touche, enfin, une boucle de ses cheveux qui, lancée dans les eaux d'un lac, s'y transformait en crocodile à tête d'épervier, pour mettre l'envahisseur en pièces[3]. L'usage en était dangereux pour qui n'avait pas encore l'habitude de les manier, et pour les divinités elles-mêmes. Quand Shou, las de régner, remonta au ciel dans une tempête de neuf jours, Sibou, à peine intronisé, commença l'inspection des marches orientales, et se fit ouvrir la boîte où l'on gardait l'uræus de Râ. « Dès que la vipère vivante eut soufflé son haleine contre La Majesté de Sibou, ce fut un grand désastre, un grand, car ils succombèrent ceux qui étaient à la suite du dieu, et Sa Majesté elle-même fut brûlée en ce jour. Quand Sa Majesté eut couru au nord d'Aît-nobsou, poursuivie par le feu de cette uræus magique, voici qu'en arrivant aux prés du hennèh, comme sa brûlure n'était pas encore calmée, les dieux qui étaient derrière lui dirent : « O sire, qu'on prenne cette mèche de Râ qui est là, « quand Ta Majesté ira la voir elle et son mystère, et Sa Majesté sera guérie « dès qu'on l'aura posée sur toi. » La Majesté de Sibou se fit donc apporter la mèche talismanique à Piarît — cette mèche pour laquelle on a fabriqué ce grand reliquaire en pierre véritable qui est caché au lieu secret de

1. Griffith, *the Antiquities of Tell-el-Yahûdîyeh*, pl. XXIV, l. 1-2.
2. Id. *ibid.*, pl. XXIV, l. 24 sqq.
3. Les Égyptiens de toutes les époques n'étaient pas pour s'effrayer de ces merveilles : un des contes que nous possédons du second empire thébain nous parle d'un morceau de cire transformé en crocodile vivant quand on le jetait à l'eau, et capable de dévorer un homme (Erman, *die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. III-IV, p. 8; cf. Maspero, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 60-63). Les talismans protecteurs de l'Égypte contre les invasions barbares sont mentionnés par le Pseudo-Callisthènes (§ 1, édit. Müller, dans l'Arrien de la collection Didot) qui attribue l'invention de plusieurs d'entre eux au Pharaon Nectanébo; les historiens arabes en parlent souvent (*l'Égypte de Murtadi*, trad. Vattier, p. 26, 57, etc.; Maçoudi, *les Prairies d'Or*, trad. Barbier de Meynard, t. II, p. 414-417).

Piarît, dans le canton de la mèche divine du Seigneur Râ, — et, voici, ce feu s'en alla des membres de La Majesté de Sibou. Et, beaucoup d'années après cela, quand on reporta cette mèche, qui avait appartenu de la sorte au dieu Sibou, à Piarît dans Aît-nobsou, et qu'on la jeta dans le grand lac de Pîarit, dont le nom est *Aît-tostesou*, la demeure des vagues, afin de la purifier, voici que cette mèche devint un crocodile : elle s'envola à l'eau et devint Sobkou, le crocodile divin d'Aît-nobsou[1]. » C'est ainsi que, de génération en génération, les dieux de la dynastie solaire multipliaient les talismans et enrichissaient de reliques les sanctuaires de l'Égypte.



TROIS DES AMULETTES DIVINS CONSERVÉS, À L'ÉPOQUE ROMAINE, DANS LE TEMPLE D'AÎT-NOBSOU[2].

Vit-on jamais légendes plus plates et de fantaisie plus vieillotte? Elles ne sont pas écloses spontanément sur les lèvres d'un peuple; elles ont été composées à loisir par des prêtres désireux de rehausser l'antiquité de leur culte, et d'accroître à son profit la vénération des fidèles. On voulait, dans chaque cité, que le sanctuaire féodal eût été fondé le jour même de la création, que ses privilèges eussent été étendus ou confirmés au cours de la première dynastie divine, que son trésor renfermât, à l'appui de ces prétentions, des objets ayant appartenu aux plus anciens des rois-dieux[3]. De là ces contes où l'on dépeint de façon souvent ridicule le personnage du Pharaon bienfaiteur : si nous possédions l'ensemble des archives sacrées, nous y verrions mentionné, comme pièce authentique, plus d'un document aussi artificiel que la chronique d'Aît-nobsou. Le caractère et la forme des récits changent dès qu'on arrive

1. Griffith, *the Antiquities of Tell-el-Yahûdîyeh*, pl. XXV, l. 14-21.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Griffith, *the Antiquities of Tell-el-Yahûdîyeh*, pl. XXIII, 3. Les trois talismans représentés ici sont deux couronnes dans un naos et l'uræus brûlante.
3. Dendérah, par exemple, avait été fondée sous les dynasties divines, au temps des *Serviteurs d'Horus* (Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, p. 18-19 et pl. XV, l. 37-38).

aux derniers membres de l'Ennéade. Sans doute Osiris et Sît n'échappèrent pas sans blessures aux mains des théologiens, mais l'intervention sacerdotale, si elle gâta leur légende, ne la défigura pas complètement. On y remarque encore par endroits une sincérité de sentiments et une vivacité d'imagination, qu'on ne rencontre jamais dans les annales de Shou et de Sibou. C'est qu'en effet l'emploi de ces dieux les laisse étrangers, ou peu s'en faut, aux affaires courantes de l'univers. Shou est l'étai, Sibou l'assise brute du monde : tant que l'un continue à porter sans plier le poids du firmament, et que l'autre tolère sur son dos le piétinement des générations humaines, les dévots ne s'inquiètent pas plus d'eux qu'ils ne s'inquiètent eux-mêmes des dévots. Mais Osiris, sa vie se mêlait intimement à celle des Égyptiens et son acte le moindre influait sur leurs destinées d'un contre-coup immédiat. On suivait le mouvement de ses eaux, on notait les péripéties de ses luttes contre la sécheresse, on enregistrait ses défaillances de chaque année compensées chaque année par des retours offensifs et par la victoire passagère qu'il remportait sur Typhon, on étudiait minutieusement son tempérament et ses allures. S'il se gonfle presque à jour fixe et se répand sur la terre noire de la vallée, ce n'est point fonction machinale d'un être indifférent aux conséquences de ce qu'il fait : il agit après réflexion et dans la pleine conscience du service qu'il rend. Il sait qu'en répandant l'inondation, il empêche le triomphe du désert : il est la vie, il est le bon — *Onnofriou* — et Isis, associée à ses efforts, devient, comme lui, le type de la bonté parfaite. Dans le temps qu'il se développe pour le mieux, Sît se transforme pour le pis et gagne en méchanceté tout ce que son frère acquiert en pureté et en élévation morale. A mesure que sa personne se précise et se détache en traits plus nets, ce qu'elle recélait de mauvais s'accentue par contraste à ce qu'Osiris renferme de bon. Ce qui était d'abord lutte instinctive de deux êtres assez vaguement définis, du désert contre le Nil, de l'eau contre la sécheresse, se change en inimitié raisonnée et en volonté de détruire. Il n'y a plus conflit de deux éléments, mais guerre entre deux dieux, dont l'un travaille à donner la richesse quand l'autre s'efforce de l'anéantir, dont l'un est le bien et la vie quand l'autre incarne le mal et la mort.

Une légende fort ancienne plaçait la naissance d'Osiris et de ses frères dans les cinq jours additionnels qui terminent l'année[1]. On l'expliqua plus tard en

1. Ces cinq jours prenaient aux yeux des Égyptiens une importance particulière ; ils étaient autant de fêtes consacrées aux cultes des morts. Nous possédons encore, dans un papyrus hiératique de l'époque

contant que Nouît et Sibou avaient contracté mariage contre la volonté expresse de Râ et à son insu : lorsqu'il s'en aperçut, il entra dans une colère violente et jeta sur la déesse un charme qui devait empêcher sa délivrance en tel mois et en tel an que ce fût. Mais Thot eut pitié d'elle, et, jouant aux dames avec la lune, il lui gagna, en plusieurs parties, un soixante-douzième de ses feux, dont il composa cinq jours entiers : comme ils n'appartenaient pas au comput régulier, Nouît put y mettre au monde cinq enfants coup sur coup, Osiris, Haroêris, Sît, Isis et Nephthys[1]. Osiris était beau de visage, mais avec un teint mat et noir : sa taille dépassait cinq mètres[2]. Il naquit à Thèbes[3], le premier des jours additionnels, et une voix mystérieuse annonça aussitôt que le maître de tout — *nibou-r-zorou* — venait de paraître : des cris de joie accueillirent la bonne nouvelle, suivis de pleurs et de lamentations quand on sut les malheurs qui le menaçaient[4]. L'écho en arriva jusqu'à Râ dans sa résidence lointaine, et son cœur se réjouit, malgré la malédiction dont il avait chargé Nouît : il manda son arrière-petit-fils dans Xoïs, et il le reconnut sans hésiter comme héritier de son trône[5] Osiris épousa sa sœur Isis, et même, disait-on, au temps qu'ils reposaient encore, l'un et l'autre, dans le sein de leur mère[6] : lorsqu'il fut roi, il fit d'elle une reine active et l'associa à ses entreprises. Les Égyptiens restaient à demi sauvages : ils se dévoraient entre eux,

des Ramessides (I 346 de Leyde), un *Livre des cinq jours en sus de l'année*, qui a été traduit et commenté sommairement par Chabas (*le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, p. 101-107) : Osiris était né le premier jour, Haroêris le second, Sît le troisième, Isis le quatrième, Nephthys le cinquième. Les mentions éparses sur les monuments confirment l'ordre indiqué par le papyrus. Ainsi une inscription du grand prêtre Mankhopirrî de la XXI[e] dynastie rappelle qu'Isis était née le quatrième de ces jours, qui coïncidait avec la fête d'Amon au commencement de l'année (Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. I, pl. XXII, l. 9, et E. de Rougé, *Étude sur les monuments du massif de Karnak* dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 133). Une inscription du petit temple d'Apît à Thèbes (Lepsius, *Denkm.*, IV, 29) indique la naissance d'Osiris au premier jour épagomène.

1. Nous ne possédons de cette légende que l'interprétation hellénisée qui en a été donnée dans le *de Iside et Osiride* (édit. Leemans, § 12, p. 18-21), mais on ne saurait douter qu'elle ait été puisée à bonne source, comme la plupart des récits qui sont consignés dans ce curieux traité.

2. *De Iside et Osiride* (édit. Leemans, § 33, p. 57) : τὸν δὲ Ὄσιριν αὖ πάλιν μελάγχρουν γεγονέναι μυθολογοῦσιν. Osiris est en effet représenté souvent avec la face et les mains noires ou vertes, comme c'est l'usage pour les dieux des morts ; c'est probablement cette particularité qui a donné au peuple l'idée de son teint noir (Wilkinson, *Manners and Customs*, 2[e] édit., t. III, p. 81). La taille du dieu est fixée à sept coudées par le passage d'un papyrus magique du temps des Ramessides (Chabas, *le Papyrus magique Harris*, p. 116-117), et à huit coudées six palmes trois doigts par une phrase d'une inscription ptolémaïque (Dümichen, *Historische Inschriften*, t. II, pl. XXXV).

3. Lepsius, *Denkm.*, IV, 29 *b*, 53 *a* ; Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 865. Il est Mendésien à l'origine (voir p. 130 de cette *Histoire*) : son changement de patrie date de la grandeur thébaine.

4. Une variante de la légende racontait qu'un certain Pamylis, à Thèbes, étant allé puiser de l'eau, avait entendu une voix qui sortait du temple de Zeus, et qui lui ordonnait d'annoncer hautement à l'univers la naissance du grand roi, le bienfaisant Osiris. Il avait reçu l'enfant des mains de Kronos, l'avait élevé jusqu'à l'adolescence, et les Égyptiens lui avaient consacré la fête des Pamylies qui ressemble à celle des Phalléphories grecques (*de Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 12, p. 19-20).

5. *Papyrus 3079 du Louvre*, p. II, l. 18-20, dans Pierret, *Études Égyptologiques*, p. 33-34 ; cf. Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 627-628.

6. *De Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 12, p. 20-21. Haroêris, l'Apollon des Grecs, serait issu du mariage consommé avant la naissance des deux époux, tandis qu'ils étaient encore enfermés dans le sein

et s'ils vivaient, à l'occasion, des fruits de la terre, c'était au hasard et sans savoir les produire régulièrement. Osiris leur enseigna l'art de fabriquer les instruments de labour, la charrue et la houe, de façonner les champs et de les assoler, de récolter le blé et l'orge[1], de cultiver la vigne[2]. Isis les déshabitua de l'anthropophagie[3], les guérit par la médecine ou par la magie, unit les femmes aux hommes en unions légitimes[4], et leur montra la façon de moudre le grain entre deux pierres plates pour préparer le pain de la maison[5]; elle inventa le métier à tisser, de concert avec sa sœur Nephthys, et, la première, ourdit et blanchit la toile[6]. Le culte des dieux n'existait pas : Osiris l'institua, désigna les offrandes, régla l'ordre des cérémonies, composa le texte et la mélopée des liturgies[7]. Il bâtit des villes, les uns disaient Thèbes même[8], où les autres assuraient qu'il était né. Comme il avait été le modèle des rois justes et pacifiques, il voulut l'être également des conquérants dompteurs de peuples : il remit la régence à Isis et partit en guerre contre l'Asie avec Thot l'ibis et le chacal Anubis. C'est à peine s'il employa la violence et les armes. Il attaquait les hommes par la douceur et par la persuasion, les amollissait par des chants où les voix se mariaient aux instruments, et leur enseignait les mêmes arts qu'il avait révélés aux Égyptiens. Nul pays n'échappa à son action bienfaisante; il ne revint aux bords du Nil qu'après avoir parcouru et civilisé la terre d'un horizon à l'autre[9].

Sît-Typhon était roux de chevelure et blanc de peau, d'un caractère violent, sombre et jaloux[10]. Il aspirait secrètement à la couronne et la vigilance d'Isis

de leur mère Rhéa-Nouît (*de Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 12, p. 20-21 et § 54, p. 7) : c'était une manière de rattacher aux mythes osiriaques le personnage d'Haroêris, en le confondant avec son homonyme Harsiêsis, le fils d'Isis qui devint fils d'Osiris par le mariage de sa mère avec ce dieu.

1. Diodore (liv. I, § 14) lui attribue même la découverte de l'orge et du blé : c'est la conséquence de l'identification établie par les Grecs entre Isis et Déméter. D'après l'historien Léon de Pella (fragm. 3-4 dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 331) la déesse se tressa une couronne d'épis mûrs et la posa sur sa tête, un jour qu'elle offrait un sacrifice à ses parents.

2. *De Iside et Osiride* (édit. Leemans), § 13, p. 21; Diodore de Sicile, liv. I, § 14-15; ἐγὼ πορούς ἀνθρώποις ἀνέδειξα (Hymne trouvé dans l'île d'Ios, Kaibel, *Epigrammata Græca*, p. xxi). Osiris est l'inventeur de la charrue dans Avien, *Desc. Orbis*, 354, et dans Servius, *ad Georgicorum*, I, 19).

3. Ἐγὼ μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ Ὀσίρεως τὰς ἀνθρωποφαγίας ἔπαυον (Kaibel, *Epigrammata Græca*, p. xxi).

4. Ἐγὼ γυναῖκα καὶ ἄνδρα συνήγαγα (Hymne d'Ios, dans Kaibel, *Epigrammata Græca*, p. xxi).

5. Diodore de Sicile, liv. I, § 25; cf. les recettes médicales ou magiques qu'on lui attribue au *Papyrus Ebers*, pl. XLVII, l. 5-10, et sur la *Stèle de Metternich*, édit. Golenischeff, pl. IV, l. 4, V, l. 100, et p. 10-12

6. Cela résulte entre autres des passages du *Rituel de l'Embaumement* où l'on voit Isis et Nephthys, l'une filer le lin, l'autre tramer la toile (Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 35, 81).

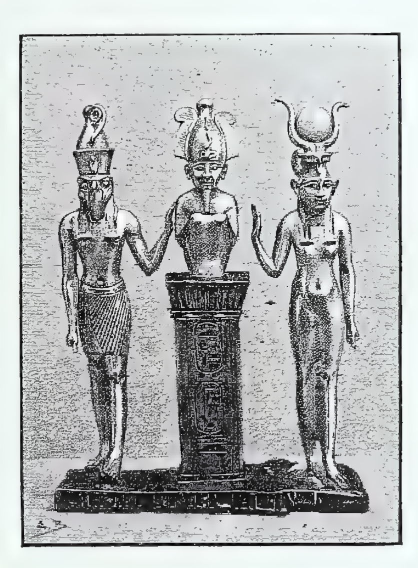
7. Les premiers temples furent élevés par Osiris et Isis (Diodore de Sicile, I, § 15) ainsi que les premières images des dieux : ἐγὼ ἀγάλματα ἱστᾶν ἐδίδαξα, ἐγὼ τεμένη θεῶν εἱδρυσάμην (Hymne d'Ios, dans Kaibel, *Epigrammata Græca*, p. xxi-xxii). Osiris inventa deux des espèces de flûte dont les Égyptiens se servaient dans les fêtes (Juba, fragm. 73, dans Müller-Didot, *Fragm. H. Græc.*, t. III, p. 481).

8. Baton, fragm. des *Persica* dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, p. 348.

9. Diodore de Sicile, I, § 17-20; *de Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 13, p. 21.

10. On comparait la couleur de son poil à celle d'un âne roux, et l'âne lui était consacré pour cette raison (*de Iside et Osiride*, § 22, 30, 31, édit. Leemans, p. 37, 51, 52). Sur son caractère violent et jaloux, voir l'appréciation de Diodore de Sicile, I, 21, et la peinture de Synésios dans le pam-

l'avait seule empêché de se révolter pendant l'absence de son frère[1]; les réjouissances qui signalèrent le retour à Memphis lui fournirent l'occasion de s'emparer du trône. Il invita Osiris à un banquet avec soixante-douze de ses officiers dont il s'était assuré l'appui, fabriqua une caisse en bois d'un travail curieux et donna l'ordre qu'on la lui apportât au milieu de la fête. Comme chacun en admirait la beauté, il dit d'un air enjoué qu'il la donnerait en cadeau à celui des convives qui la remplirait exactement. Tous l'essayèrent les uns après les autres, mais sans succès; dès qu'Osiris s'y fut couché, les conjurés en rabattirent le couvercle qu'ils clouèrent solidement, ils en bouchèrent les joints avec du plomb fondu, puis ils la jetèrent dans la branche Tanitique du Nil qui la charria à la mer[2]. La nouvelle du crime répandit partout la terreur. Les dieux amis d'Osiris redoutèrent le sort de leur maître et se cachèrent dans des corps d'animaux pour échapper à la méchanceté du nouveau roi[4]; Isis se coupa la chevelure, déchira ses vêtements et partit à la recherche du coffre. Elle le retrouva échoué près de l'embouchure du fleuve[5], à l'ombre d'un acacia gigantesque[6], le déposa dans un lieu détourné où personne ne



LA TRIADE OSIRIENNE, HORUS, OSIRIS, ISIS[3].

phlet intitulé *l'Égyptien* : on contait qu'il avait déchiré en naissant les entrailles de Rhéa-Nouît et qu'il s'était frayé un chemin à travers le flanc maternel (*de Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 12, p. 20).

1. *De Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 13, p. 21.

2. L'épisode du coffre où Sît enferma Osiris est mentionné d'une façon sommaire, mais parfaitement intelligible, dans une formule du *Grand Papyrus magique Harris* (édit. Chabas, p. 116-117).

3. *Dessin de Boudier, reproduisant le groupe en or du Musée du Louvre* (Pierret, *Catalogue de la Salle Historique de la Galerie Égyptienne du Musée du Louvre*, n° 24, p. 15-16). Le dessin est fait d'après une photographie ayant appartenu à M. de Witte, et antérieure à l'acquisition du monument par E. de Rougé, en 1871 : le petit pilier carré de lapis-lazuli sur lequel Osiris se tient accroupi est mal ajusté, et la légende du roi Osorkon, qui dédia cette triade, est placée sens dessus dessous.

4. *De Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 72, p. 126.

5. La légende de l'époque Saïte et Grecque ajoutait en cet endroit tout un chapitre, où elle racontait comment le coffre, entraîné à la mer, avait été jeté sur la côte de Phénicie, près de Byblos : l'acacia, devenu pour la circonstance une bruyère ou un genêt monstrueux, avait poussé autour de lui et l'avait enfermé dans son tronc (*de Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 15-17, p. 25-29). C'est une addition à la légende primitive qui a dû naître entre la XVIIIe et la XXe dynastie, au moment des grands rapports de l'Égypte avec les peuples d'Asie : on n'en a trouvé jusqu'à présent aucune trace sur les monuments égyptiens proprement dits, même sur les plus modernes.

6. Un bas-relief du petit temple de Taharkou, à Thèbes (Prisse d'Avennes, *Monuments de l'Égypte*, pl. XXX), montre un arbre croissant sur un tertre, dans l'intérieur duquel le nom d'Osiris est inscrit : la légende nous apprend que c'est l'*Acacia Nilotica du coffre*, sous lequel le cercueil divin avait été déposé par les eaux (Dévéria, *Sur un bas-relief égyptien relatif à des textes de Plutarque*, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1858, 3e série, t. V, p. 133-136).

pénétrait jamais ; elle se réfugia ensuite à Bouto, son domaine et sa ville d'origine, dont les marais la mirent à l'abri des entreprises de Typhon, comme aux siècles historiques ils protégèrent plus d'un Pharaon contre les attaques de ses ennemis. Elle y accoucha du jeune Horus, elle l'allaita et l'éleva en secret au milieu des roseaux, loin des embûches du malin[1]. Celui-ci cependant, chassant par un clair de lune, aperçut le coffre, l'ouvrit et, reconnaissant le cadavre, le découpa en quatorze morceaux qu'il dispersa au hasard. Isis reprit son douloureux pèlerinage : elle recouvra tous les lambeaux de chair à l'exception d'un seul que l'oxyrrhynque avait dévoré gloutonnement[2], les rajusta avec l'aide de sa sœur Nephthys, de son fils Horus, d'Anubis et de Thot, les embauma et changea cet amas de débris en une momie impérissable, capable de supporter éternellement l'âme d'un dieu. Dès qu'Horus parvint à sa majorité, il réunit les Égyptiens demeurés fidèles et en composa une armée[3]. Ses Suivants — *Shosouou Horou* — battirent les Conjurés de Sît — *Samiou Sît*, — ceux-ci durent se métamorphoser à leur tour en gazelles, en crocodiles, en serpents, qui restèrent impurs et typhoniens. Les deux chefs bataillaient depuis trois jours, sous forme d'hommes et d'hippopotames, quand Isis, inquiète sur l'issue du duel, résolut d'en finir. « Voici qu'elle fit descendre des fers sur eux et les laissa tomber sur Horus. Horus aussitôt prononça une prière à haute voix, disant : « Je suis ton fils Horus ! » Alors Isis s'adressa aux fers, disant : « Brisez-vous, détachez-vous de mon fils Horus ! » Elle fit descendre d'autres fers et les laissa tomber sur son frère Sît. Aussitôt il poussa un fort hurlement et des cris de douleur, et elle s'adressa aux fers et leur dit : « Brisez-vous ! » Oui, comme Sît la priait un grand nombre de fois disant : « Ne prendras-tu pas en pitié le frère de la mère de ton fils? » alors son cœur s'apitoya beaucoup et elle cria aux fers : « Brisez-vous, car il est mon frère

1. C'est l'Isis au milieu des roseaux qui est reproduite en tête de ce chapitre (p. 155), d'après un monument de Philæ. L'image de la déesse accroupie sur une natte a donné probablement naissance à la légende de l'île flottante de Khemmis, qu'Hécatée de Milet (fragm. 284, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 20) avait vue sur le lac de Bouto, et dont Hérodote (II, clvi) niait l'existence en dépit du témoignage d'Hécatée.

2. La légende était si bien établie sur ce point, que, dès la XIX[e] dynastie, elle fournissait des éléments à la littérature populaire : quand Bitiou, le héros du *Conte des deux Frères*, se mutila lui-même, pour échapper au soupçon d'adultère, il jeta à l'eau son membre sanglant, *que l'Oxyrhynque dévora* (Maspero, *les Contes populaires de l'antique Égypte*, 2[e] édit., p. 15).

3. On intercalait vers cet endroit, à l'époque grecque, un récit d'après lequel Osiris serait revenu du monde des morts pour armer son fils et pour l'exercer aux combats. Il lui aurait demandé lequel des animaux lui paraissait être le plus utile en temps de guerre, et Horus lui aurait désigné le cheval au lieu du lion : le lion n'a de valeur que pour l'être faible ou lâche en quête de secours, le cheval au contraire sert à la poursuite des ennemis et à leur anéantissement. Osiris jugea d'après cette réponse qu'Horus était préparé à tout affronter et lui permit d'entrer en campagne (*de Iside et Osiride*, édit. Leemans, § 19, p. 30-31). La mention du cheval prouve suffisamment l'origine relativement récente de cet épisode (cf. p. 32, note 2 de cette *Histoire*, la date de l'acclimatation du cheval).

aîné! » et les fers se détachèrent de lui, et les deux ennemis se retrouvèrent en présence, comme deux hommes qui ne veulent point s'entendre. » Horus, furieux de voir que sa mère lui enlevait sa proie, se retourna contre elle comme une panthère du Midi. Elle se sauva devant lui en ce jour où bataille fut livrée à Sît le violent, et il lui trancha la tête; mais Thot la transforma par ses enchantements et lui fit une tête de vache », qui l'identifia à sa compagne Hâthor[1]. La guerre se poursuivait avec des chances diverses lorsque les dieux prirent le parti d'évoquer les deux rivaux devant leur tribunal. D'après une tradition fort ancienne, ceux-ci choisirent pour arbitre de leur querelle le maître d'une cité voisine, Thot seigneur d'Hermopolis la petite[2]. Sît plaida le premier et soutint qu'Horus n'était pas le fils d'Osiris, mais un bâtard qu'Isis avait conçu après la mort de son mari : Horus prouva victorieusement la légitimité de sa naissance et Thot condamna Sît à restituer les uns disaient la totalité de l'héritage qu'il détenait indûment, les autres, une portion seulement. Les dieux ratifièrent le jugement et décernèrent à l'arbitre le titre d'*Ouapi-rahouhoui*, celui qui décide entre les deux compagnons. Une légende, d'origine plus récente, et qui se propagea quand le culte d'Osiris se fut répandu par l'Égypte entière, affirmait que la cause avait été retenue par Sibou, le père et l'aïeul des parties. Sibou s'était prononcé d'ailleurs dans le même sens que Thot et avait divisé le royaume en deux moitiés — *poshoui* : Sît conserva la vallée, des environs de Memphis à la première cataracte, tandis qu'Horus entrait en possession du Delta[4]. L'Égypte forma désormais deux royaumes distincts, dont l'un, celui du Nord, reconnut comme



ISIS-HÂTHOR
À TÊTE DE VACHE[3].

1. *Papyrus Sallier IV*, pl. II, l. 6 sqq.; Chabas, *le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année*, p. 28-30, 128. La même histoire au *de Iside et Osiride* (édit. Leemans), § 19, p. 32, cf. § 20.

2. La forme grecque de la tradition représente Thot comme ayant été l'avocat, non l'arbitre (*de Iside*, édit. Leemans, § 19, p. 32). Il résulte du titre même de *Ouapi-rahouhoui*, que Thot fut réellement le juge du différend. *Rahouhou* signifie au propre *camarade, compagnon, associé* (E. de Bergmann, *Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischen Alterthümer*, dans le *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 57, note 2, et Maspero, *Études Egyptiennes*, t. II, p. 82-83).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en bronze d'époque saïte, conservée au musée de Gizéh* (Mariette, *Album photographique du musée de Boulaq*, pl. 5, n° 167).

4. Cette légende a été découverte par Goodwin (*Upon an Inscription of the reign of Shabaka*, dans Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. I, p. 246-285) dans un texte du British Museum que Sharpe a publié (*Egyptian Inscriptions*, Ire série, pl. XXXVI-XXXVIII). L'exemplaire que nous en possédons date seulement du temps de Sabacon, mais un avertissement du scribe égyptien nous apprend que c'était une copie d'un monument très ancien. La réconciliation des deux ennemis est indiquée également dans le *de Iside et Osiride* (édit. Leemans), § 55, p. 98.

patron Horus, fils d'Isis, et dont l'autre, celui du Sud, se plaça sous la protection de Sît Noubîti, le dieu d'Ombos[1] : la moitié d'Horus et celle de Sît constituaient le domaine, l'héritage de Sibou, que les enfants du dieu n'avaient pas su garder intact, et que les Pharaons de race humaine réunirent plus tard entre leurs mains[2].

Les trois dieux qui avaient précédé Osiris sur le trône avaient cessé de régner, mais non de vivre : Râ s'était réfugié au ciel par dégoût de ses propres créatures, Shou avait disparu au milieu d'une tempête[3] et Sibou rentra pacifiquement dans son palais, son temps de terre accompli. Non que la mort n'existât point : elle était née au commencement avec le reste des êtres et des choses, mais sévissant sur les hommes et sur les bêtes, elle avait respecté les dieux. Osiris fut le premier d'entre eux qu'elle frappa et dont il fallut célébrer les funérailles : ce fut aussi le premier à qui la piété des siens se préoccupa de préparer une existence heureuse au delà du tombeau. Bien qu'il exerçât à Mendès la royauté des morts et des vivants, selon le droit de toutes les divinités féodales, sa souveraineté d'outre-vie ne lui épargnait pas plus qu'au vulgaire cette torpeur douloureuse où tout ce qui est mortel tombait après avoir rendu le dernier souffle. L'imagination populaire ne se résigna pas à le laisser éternellement dans cette condition misérable : à quoi lui aurait-il servi d'avoir pour femme Isis la grande Sorcière, le sage Horus pour enfant, deux maîtres en magie pour serviteurs, Thot l'ibis et le chacal Anubis, si leur habileté n'avait pas réussi à lui procurer une survie moins sombre et moins lamentable que celle de l'humanité? Anubis avait inventé la momification depuis longtemps déjà[4], et sa science mystérieuse assurait la persistance infinie de la chair, mais à quel prix! Elle substituait au corps palpitant, chaud, coloré, libre de ses mouvements et de ses fonctions, une masse immobile, glacée, noirâtre, sur laquelle le double s'appuyait encore pour durer machinalement, mais qu'il ne pouvait ni soulever ni conduire, dont le poids le paralysait et dont l'inertie le condamnait à végéter dans les

1. Une autre forme de la légende plaçait le jugement vers le 27 Athyr, et attribuait à Horus l'Égypte, à Sît la Nubie ou le *Doshirit*, le pays rouge (*Papyrus Sallier IV*, pl. IX, l. 4 sqq.). Elle doit dater du moment, vers la XVIIIe dynastie, où la piété ne permit plus aux dévots d'admettre que le meurtrier d'Osiris pût être le patron légitime d'une moitié du pays; on plaçait alors *la moitié* de Sît soit en Nubie, soit dans le désert à l'Ouest de l'Égypte qui était en effet son domaine de tout temps.

2. Sît et Horus, considérés comme dieux du Midi et du Nord, s'appellent parfois les deux Horus, et leurs royaumes les *deux moitiés des deux Horus*. Les exemples de ces locutions ont été réunis par Ed. Meyer, *Set-Typhon*, p. 31-40, où le sens n'en est pas indiqué assez clairement.

3. Griffith, *the Antiquities of Tell-el-Yahûdîyeh*, pl. XXV, l. 6-8. On remarquera ici la première mention connue de la tempête dont les éclats cachent aux hommes la disparition et l'apothéose des souverains montés vivants au ciel : cf., entre autres exemples, l'histoire de Romulus.

4. Voir ce qui est dit de l'embaumement d'Anubis au chapitre II, p. 112 sqq. de cette *Histoire*.

ténèbres, sans joie et presque sans conscience de lui-même. Thot, Isis et Horus s'appliquèrent à corriger pour Osiris ce que la pratique première de l'embaumement présentait de nuisible au bien-être et à la mobilité de ceux qui la subissaient. Ils ne supprimèrent pas les manipulations qu'Anubis avait



LA MOMIE OSIRIENNE PRÉPARÉE ET COUCHÉE SUR LE LIT FUNÉRAIRE PAR LE CHACAL ANUBIS[1].

instituées, mais ils leur infusèrent une force nouvelle par leurs opérations magiques : ils inscrivirent sur les bandelettes principales des figures et des formules préservatrices, ils garnirent les membres d'amulettes aux vertus assorties, ils tracèrent les scènes multiples de l'existence terrestre et de la vie d'outre-tombe sur les ais du cercueil et sur les parois de la chambre

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Rosellini, *Monumenti civili*, pl. CXXXIV, 2. Tandis qu'Anubis étend les deux mains pour allonger la momie sur son lit, l'âme plane au-dessus de la poitrine, et porte aux narines le sceptre et la voile gonflée, emblème de la respiration et de la vie nouvelle.

funéraire[1]. La chair une fois rendue indestructible, ils s'ingénièrent à lui restituer l'une après l'autre toutes les facultés dont leurs manœuvres venaient de la priver. Ils dressèrent la momie à l'entrée du caveau, placèrent à côté d'elle une statue qui représentait le vivant, et firent le simulacre de leur ouvrir la bouche, les yeux, les oreilles, de leur délier bras et jambes, de rendre le souffle à leurs gosiers et le battement à leur cœur : les incantations dont ils accompagnèrent chacun de ces actes furent si puissantes que le dieu parla et mangea, vit et entendit, se servit de ses membres aussi librement que s'il ne s'était jamais macéré dans les cuves de l'embaumeur[2]. Il aurait pu



LA MOMIE REÇUE PAR ANUBIS À LA PORTE DU TOMBEAU ET L'OUVERTURE DE LA BOUCHE[3].

reprendre sa place parmi les hommes, et diverses légendes prouvent qu'il se montra quelquefois à ses fidèles. Il préféra quitter leurs villes, comme ses ancêtres avaient fait avant lui, et se retirer dans un domaine qui lui appartînt en propre. Les cimetières des habitants de Busiris et de Mendès s'appelaient *Sokhît Ialou*, la prairie des Souchets, *Sokhît Hotpou*, la prairie du Repos[4]; ils se cachaient au milieu des marais, dans de petits archipels d'îlots sablonneux où les cadavres entassés reposaient à l'abri des inondations[5]. Ce fut le

1. Les incantations qui accompagnaient les opérations étaient décrites dans le *Rituel de l'Embaumement*, dont la fin seule nous est parvenue (MARIETTE, *Papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, t. I, pl. VI-XIV; DÉVÉRIA, *Catalogue des Manuscrits égyptiens qui sont conservés au Musée Égyptien du Louvre*, p. 168-169; MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 14-104).

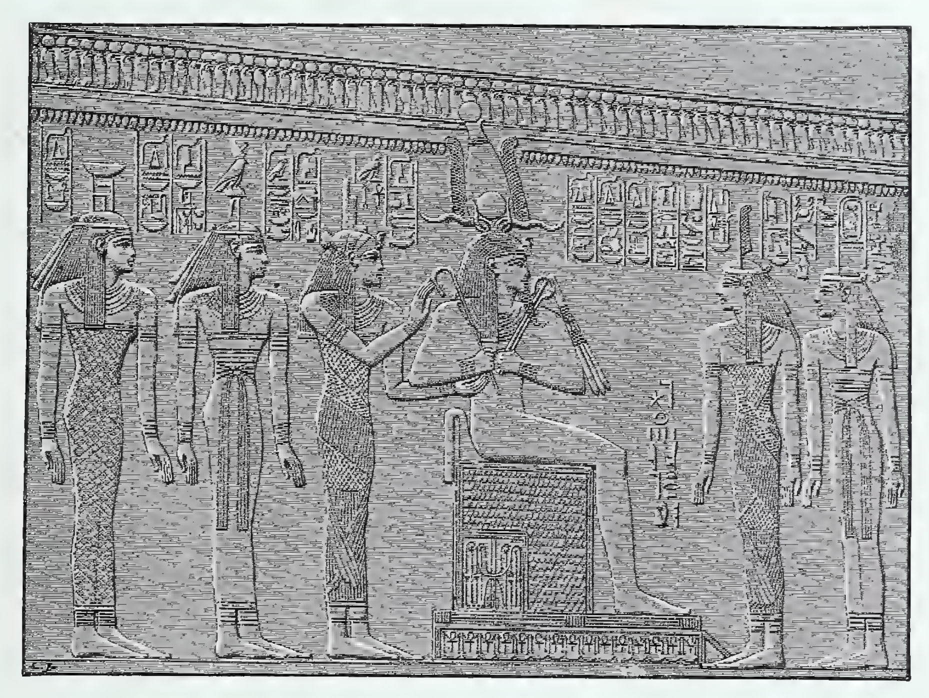
2. Le *Livre de l'ouverture de la bouche*, qui nous a conservé la description de ces cérémonies, a été publié, traduit et commenté par E. SCHIAPARELLI, *Il Libro dei Funerali dei Antichi Egiziani*. On en lit des extraits fort longs dans les pyramides de la V[e] et de la VI[e] dynastie, puis dans beaucoup de tombeaux memphites ou thébains, et surtout dans celui de Pétéménophis, qui date de la XXVI[e] dynastie (DÜMICHEN, *der Grabpalast des Patuamenap in der Thebanischen Nekropolis*, I-II). Une grande partie en a été étudiée par MASPERO, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 283 sqq.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture du tombeau de Roi dans la nécropole thébaine* (ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. CXXIX, n° 1; CHAMPOLLION, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. CLXXVIII; WILKINSON, *Manners and Customs*, 2[e] éd., t. III, pl. LXVIII).

4. LAUTH, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 53 sqq., qui le premier signala ce fait important pour l'histoire des doctrines égyptiennes; cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 61-62, et *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 175-176; MASPERO, *Etudes de Mythologie*, t. II, p. 12-16.

5. Sur la découverte de quelques-unes de ces nécropoles insulaires par les Arabes, voir un passage d'E. QUATREMÈRE, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Egypte*, t. I, p. 331-332.

premier royaume d'Osiris, mais qui se déplaça bientôt, quand l'on connut mieux la nature du pays où il se trouvait et la géographie des contrées environnantes. Il franchit les mers, s'arrêta peut-être sur la côte phénicienne, puis s'éleva au ciel, dans la voie Lactée, entre le Nord et l'Est, mais plus près du Nord que de l'Est[1]. Il n'était pas sombre et morne comme celui des autres



OSIRIS DANS L'HADÈS, ACCOMPAGNÉ D'ISIS, D'AMENTÎT ET DE NEPHTHYS, REÇOIT L'HOMMAGE DE LA VÉRITÉ[2].

dieux morts, Sokaris ou Khontamentît. Le soleil et la lune l'éclairaient[3], le vent du Nord y tempérait de son souffle régulier les ardeurs du jour, les moissons y poussaient vigoureuses et abondantes[4]. Des murs épais le fortifiaient contre les entreprises de Sît et des esprits malfaisants[5]; un palais construit à

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 336 sqq., et t. II, p. 15-16. C'est alors qu'on en attribua la possession à Râ, ainsi que nous l'avons vu à la p. 168 de cette *Histoire*.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Daniel Héron, prise en 1881, dans le temple de Séti Ier à Abydos.*

3. Les vignettes reproduites aux pages 192, 194 de cette *Histoire*, et qui sont empruntées au papyrus funéraire de Nebhopît à Turin, nous montrent les prés d'Ialou éclairés par le disque rayonnant du Soleil et par celui de la lune (Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. V).

4. La description en est donnée au chapitre cx du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. CXXI-CXXIII; cf. Lepsius, *Todtenbuch*, pl. XLI), ainsi qu'une sorte de carte pittoresque où les dispositions principales de l'archipel céleste sont figurées avec les noms des îles et des bras d'eau qui les séparent.

5. *Livre des Morts*, ch. cix (édit. Naville, t. I, pl. CXX, l. 7; cf. Lepsius, *Todtenbuch*, pl. XXXIX, ch. 109, l. 4). Lauth (*Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 56, 61) rapproche le nom des forteresses égyptiennes *Anbou*, Τεῖχος, qui est appliqué au mur d'Ialou, de celui de l'île d'Elbô, dans les marais de Bouto, où la légende courante à l'époque saïte plaçait la retraite de l'aveugle Anysis, pendant toute la durée de la domination éthiopienne, et dont nul après lui ne connut la position jusqu'au jour où le Pharaon Amyrtée s'y réfugia pour échapper aux généraux perses (Hérodote, II, cxl).

l'image des palais de Pharaon s'y élevait au milieu de jardins délicieux[1]. Osiris, entouré des siens, y menait une existence tranquille où tous les plaisirs de la vie terrestre s'offraient à lui tour à tour sans aucune de ses douleurs.

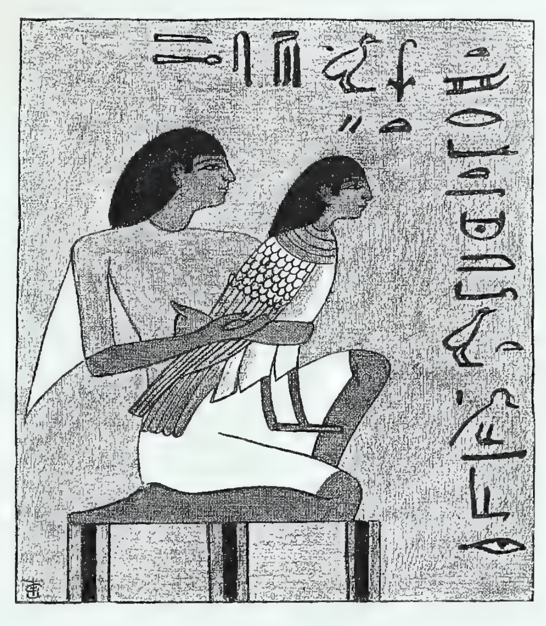
La même bonté qui lui avait valu son titre d'Onnophris[2] pendant qu'il séjournait ici-bas lui inspira le désir et le moyen d'ouvrir les portes de son paradis aux âmes de ses anciens sujets. Elles n'y entraient pas sans examen ni sans épreuves. Chacune d'elles devait justifier d'abord qu'elle avait appartenu en son vivant à un ami ou, comme disent les textes égyptiens, à un féal d'Osiris — *amakhou khir Osiri* — l'un de ceux qui avaient servi Horus dans son exil ou qui s'étaient ralliés sous sa bannière dès le premier jour des guerres typhoniennes. C'étaient les suivants d'Horus — *Shosouou Horou* — dont il est si souvent question dans la littérature de l'époque historique[3] : le maître, après les avoir comblés de ses faveurs pendant leurs années de vie, avait décidé de leur étendre après la mort les privilèges qu'il avait conférés à son père. Il convoqua autour de leur cadavre les dieux qui avaient travaillé avec lui à l'embaumement d'Osiris, Anubis et Thot, Isis et Nephthys, ses quatre enfants Hâpi, Qabhsonouf, Amsît et Tioumaoutf, auxquels il avait confié la garde du cœur et des viscères. Ils reprirent tous leur rôle de point en point, répétèrent les mêmes cérémonies, récitèrent les mêmes formules au même moment de l'opération, si bien que le mort devint sous leurs doigts un véritable Osiris à la voix juste et joignit désormais le nom du dieu à son propre nom : il avait été Sakhomka ou Menkaourî, il fut l'Osiris Sakhomka ou l'Osiris Menkaourî, juste de voix[5]. Horus et ses compagnons célébrèrent ensuite les rites consacrés à *l'Ouverture de la Bouche et des Yeux*, animèrent la statue



LE MORT ESCALADE LA PENTE DES MONTAGNES D'OCCIDENT[4].

1. La description des pylônes d'Ialou fait l'objet d'un chapitre spécial du *Livre des Morts*, le chapitre CXLV (édit. NAVILLE, t. I, pl. CLVI-CLIX; cf. LEPSIUS, *Todtenbuch*, pl. LXI-LXV).
2. Cf. p. 172 de cette *Histoire* l'explication du surnom d'Onnophris qu'on donnait à Osiris.
3. Cf. p. 176 de cette *Histoire*. Les *Suivants d'Horus*, c'est-à-dire ceux qui avaient suivi Horus pendant les guerres typhoniennes, étaient mentionnés dans le fragment du Canon Royal de Turin où l'auteur résumait la chronologie des temps divins (LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. III, fragm. 1, l. 9-10). Comme le règne de Râ, le temps où ils étaient censés avoir vécu formait pour les Égyptiens de l'époque classique le terme extrême au delà duquel l'histoire n'atteignait pas.
4. *Dessin de Faucher-Gudin d'après* NAVILLE, *das Ægyptische Todtenbuch*, t. I, pl. CXXVIII, Ai.
5. Sur la *voix juste* et sur l'importance qu'on lui attribuait en Égypte, cf. p. 145-146 de cette *Histoire*.

du mort, déposèrent la momie au tombeau où Anubis la reçut dans ses bras. Le double, rappelé à la vie et au mouvement, reprenait l'une après l'autre toutes les fonctions de l'être. Il allait, venait, assistait aux cérémonies du culte qu'on lui rendait dans son tombeau. On l'y voyait agréer les hommages de ses proches, serrant contre sa poitrine son âme, un gros oiseau à tête humaine dont les traits reproduisaient ceux de son visage; puis, une fois qu'on l'avait équipé des formules et des amulettes dont on avait muni son modèle Osiris[1], il partait à la recherche du *Champ des Souchets*. La route était longue, ardue, semée de périls auxquels il aurait succombé dès les premières étapes, si l'on ne s'était inquiété de les lui signaler par avance et de l'armer contre eux[2]. Un papyrus déposé avec la momie dans le cercueil contenait les indications topographiques et les mots de passe nécessaires pour qu'il ne s'égarât pas ou ne périt pas en chemin. Les plus sages en copiaient eux-mêmes ou en apprenaient par cœur les chapitres principaux, pendant la vie, afin de n'être pas pris au dépourvu par delà; ceux qui ne s'étaient pas avisés de cette précaution consultaient ou étudiaient après la mort l'exemplaire qu'on leur avait confié. Comme la plupart des Égyptiens ne savaient pas lire, un prêtre ou un parent du défunt, son fils de préférence, récitait les oraisons à l'oreille de la momie et les lui enseignait avant qu'on l'emportât au cimetière. Si le double observait à la lettre les prescriptions contenues dans ce *Livre des Morts*, il arrivait au but sans mécompte[4]. Il tournait le dos à la vallée en quittant sa tombe, escaladait, le



LA MOMIE DE SOUTIMOSOU SERRE SON ÂME ENTRE SES BRAS[3].

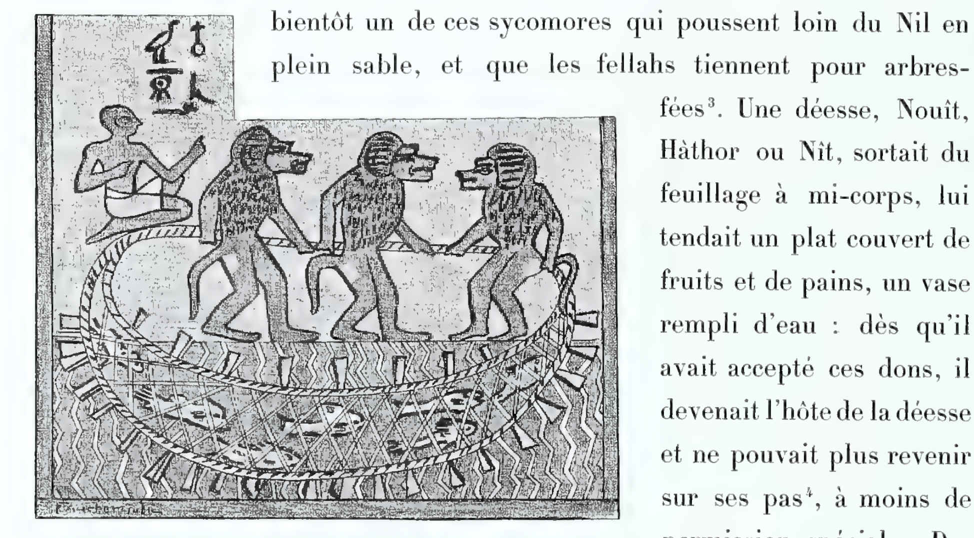
1. Ce soin qu'on prenait de l'équiper des amulettes et de l'instruire des formules lui valait les noms de *Khou âpirou*, « Mâne équipé », et de *Khou aqîrou*, « Mâne instruit », qu'on rencontre assez souvent dans les inscriptions des stèles funéraires (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 347, et *Rapport sur une Mission en Italie* dans le *Recueil*, t. III, p. 105-106).

2. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 362 sqq.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Guieysse-Lefébure, *le Papyrus de Soutimès*, pl. VIII. Le trait de l'original a été malheureusement rectifié et affaibli par le dessinateur.

4. Les manuscrits de cet ouvrage représentent environ les neuf dixièmes des papyrus découverts

bâton à la main, la montagne qui la borne à l'Occident, et s'enfonçait hardiment dans le désert[1], où quelque oiseau, même un insecte bienveillant, une mante religieuse, une sauterelle, un papillon, lui servait de guide[2]. Il y rencontrait bientôt un de ces sycomores qui poussent loin du Nil en plein sable, et que les fellahs tiennent pour arbres-fées[3]. Une déesse, Nouît, Hâthor ou Nît, sortait du feuillage à mi-corps, lui tendait un plat couvert de fruits et de pains, un vase rempli d'eau : dès qu'il avait accepté ces dons, il devenait l'hôte de la déesse et ne pouvait plus revenir sur ses pas[4], à moins de permission spéciale. Des pays d'épouvante s'étendaient au delà du sycomore, infestés de serpents et d'animaux féroces[6], sillonnés de torrents d'eau bouillante[7], entrecoupés d'étangs et de marais où



LES CYNOCÉPHALES TIRENT LE FILET OÙ LES ÂMES SE PRENNENT[5].

jusqu'à présent. Tous ne sont pas également développés : les exemplaires complets demeurent relativement assez rares, et la plupart de ceux qu'on trouve sur les momies ne contiennent que des extraits de longueur variable. Le livre lui-même avait été étudié par Champollion, qui l'appela le *Rituel funéraire*; Lepsius lui donna plus tard le nom plus vague de *Livre des Morts* qui tend à prévaloir. On l'a connu surtout par l'exemplaire hiéroglyphique de Turin, que Lepsius calqua et fit lithographier en 1841, sous le titre *Das Todtenbuch der Ægypter*. E. de Rougé avait commencé en 1865 la publication d'un exemplaire hiératique du Louvre, mais depuis 1886 on possède une édition critique des manuscrits de l'époque thébaine, établie avec le plus grand soin par E. Naville, *Das Ægyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie*, Berlin, 1886, 2 vol. in-folio de planches et un volume in-4° d'Introduction; cf. sur cette édition Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. I, p. 325-387.

1. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, . I, p. 345.

2. Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. 14, l. 41-42, Maspero, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 165, l. 468-469 et p. 178, l. 744. « Mon guide est la sirène, *var.*, mes guides sont les sirènes. » La sirène est ce petit oiseau vert, fréquent dans la plaine de Thèbes et bien connu des touristes, qui trotte devant les baudets en semblant indiquer le chemin aux voyageurs. Sur cette question de l'oiseau ou de l'insecte qui sert de guide aux âmes dans l'autre monde, voir Lepage-Renouf, *A Second Note* (dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 398 sqq.), et Lefébure, *Etude sur Abydos* (*Proceedings*, 1892-1893, t. XV, p. 135 sqq.).

3. Voir ce qui est dit de ces arbres-fées au chapitre II, p. 121-122 de cette *Histoire*.

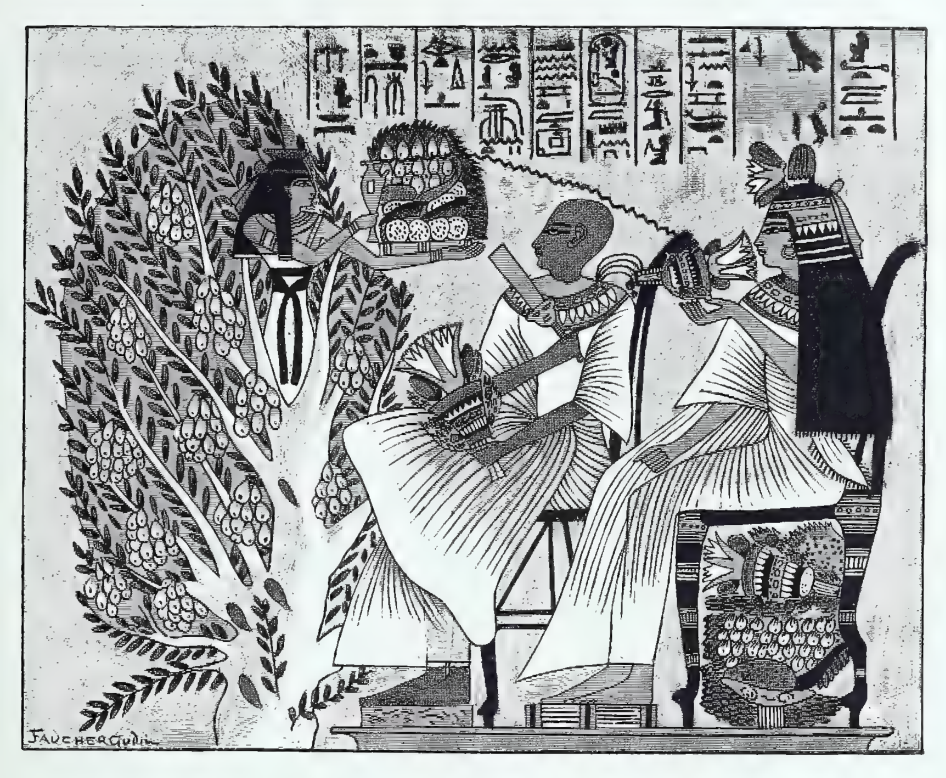
4. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 224-227. Ce n'est pas dans l'Égypte seule que le fait d'accepter les aliments présentés par le dieu des morts constitue une reconnaissance de suzeraineté et empêche l'âme humaine de revenir au monde des vivants : la même croyance se retrouve un peu partout, chez les modernes comme chez les anciens, et E. Tylor en a réuni de nombreux exemples dans *la Civilisation primitive* (édit. franç.), t. II, p. 62, 68, note 1.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le fac-similé de Dévèria* (E. de Rougé, *Etudes sur le Rituel Funéraire*, pl. IV, n° 4). Les âmes ignorantes que les cynocéphales pêchent ont ici la forme de poissons, tandis que l'âme de Nofiroubnou, instruite de la formule protectrice, conserve la figure humaine.

6. Les chapitres XXXI et XXXII du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. XLIV-XLV) protègent le mort contre les crocodiles; les chapitres XXXVI-XL (édit. Naville, t. I, pl. XLVI-LIV) lui servent à repousser toutes les espèces de reptiles, grandes et petites.

7. La vignette du chapitre LXIII B (édit. Naville, t. I, pl. LXXIV) nous montre le mort traversant

des singes gigantesques jetaient leurs filets[1]. Les âmes ignorantes ou mal préparées à la lutte n'avaient pas beau jeu à s'y engager imprudemment. Celles que la soif ou la faim ne terrassaient pas dès les premiers jours, une



LE MORT ET SA FEMME REÇOIVENT LE PAIN ET L'EAU D'OUTRE-TOMBE DEVANT LE SYCOMORE DE NOUÎT[2].

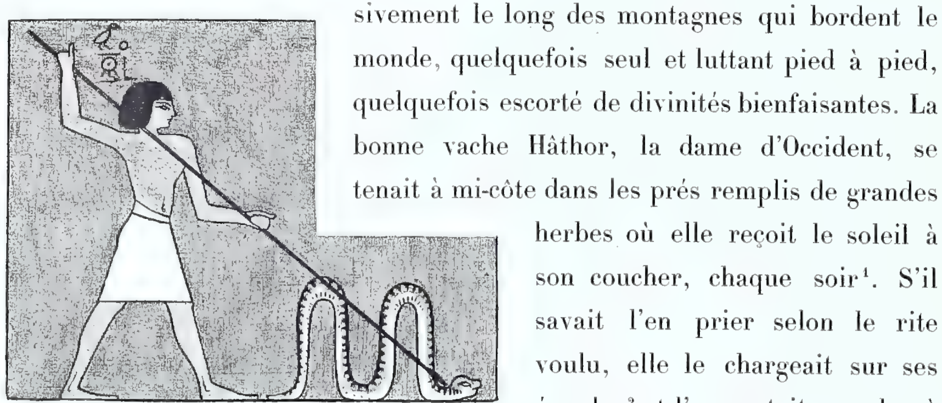
uræus les mordait ou une vipère à cornes dissimulée méchamment sous le sable, et elles périssaient dans les convulsions du poison; les crocodiles en saisissaient autant qu'ils pouvaient au gué des rivières; les cynocéphales les emmaillaient et les dévoraient pêle-mêle avec les poissons où se cachent les partisans de Typhon. Elles ne se tiraient saines et sauves d'une épreuve que pour tomber dans une autre, et elles succombaient infailliblement avant d'avoir fourni la moitié du voyage. Au contraire, le double équipé, instruit, armé de la voix juste, opposait à chacun de ses ennemis le phylactère et l'incantation qui le tenaient en échec. Dès qu'il voyait paraître l'un d'eux, il récitait

tranquillement une rivière d'eau bouillante qui lui monte au-dessus de la cheville. Au chapitre LXIII A (édit. NAVILLE, t. I, pl. LXXIII), il boit de l'eau chaude, sans se brûler ni la main ni la bouche.

1. Chapitre CLXIII (édit. NAVILLE, t. I, pl. CLXXVI-CLXXVIII; cf. E. DE ROUGÉ, *Études sur le Rituel Funéraire des Anciens Égyptiens*, p. 35, pl. IV-V). Les cynocéphales employés à cet office sont probablement ceux qui saluent le soleil à son coucher, quand il arrive, près d'Abydos, à l'entrée de la première heure de la nuit; cf. ce qui est dit de ces animaux aux p. 82-83, 103 de cette *Histoire*.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la planche coloriée de* ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. CXXXIV, 3.

le chapitre de son livre que la circonstance exigeait, il se proclamait hautement Râ, Toumou, Horus, Khopri, celui des dieux dont le nom et les qualités convenaient le mieux à repousser le danger présent, et les flammes s'écartaient à sa voix, les monstres fuyaient ou s'affaissaient paralysés, les génies les plus cruels rentraient leurs griffes ou baissaient leurs armes devant lui. Il obligeait les crocodiles à détourner la tête, il perçait les serpents de sa lance, il s'approvisionnait à volonté des vivres dont il avait besoin, et s'élevait progressivement le long des montagnes qui bordent le monde, quelquefois seul et luttant pied à pied, quelquefois escorté de divinités bienfaisantes. La bonne vache Hâthor, la dame d'Occident, se tenait à mi-côte dans les prés remplis de grandes herbes où elle reçoit le soleil à son coucher, chaque soir[1]. S'il savait l'en prier selon le rite voulu, elle le chargeait sur ses épaules[2] et l'emportait au galop à travers les contrées maudites : parvenu au nord, il s'arrêtait sur les bords d'un lac immense, le lac de Kha, et apercevait de loin la silhouette des îles bienheureuses. Une tradition, si vieille qu'on se la rappelait à peine vers le temps des Ramessides, contait que Thot l'Ibis l'attendait là et l'enlevait sur son aile[4]; une autre non moins antique, mais demeurée plus populaire, affirmait qu'un bac dessert régulièrement la terre ferme et les côtes du paradis[5]. Le dieu qui le manœuvre pose des questions aux morts, puis la barque elle-même continue de les examiner, avant de les admettre à son bord, car elle est fée. « Dis-moi mon nom », s'écriait le mat, et les voyageurs : « *Celui qui conduit la Grande déesse*



LE MORT PERCE UN SERPENT DE SA LANCE[3].

1. Voir les différentes vignettes du chapitre CLXXXVI du *Livre des Morts* que Naville a réunies à la fin de son édition (*das Ægyptische Todtenbuch*, t. I, pl. CCXII). La vache, tantôt est figurée entière, tantôt sort à mi-corps seulement des flancs arides de la montagne libyque.

2. Les cercueils à fond jaune des XX[e] et XXI[e] dynasties présentent assez fréquemment cette scène, dont Lanzone nous fournit un bon exemple (*Dizionario di Mitologia*, pl. CCCXXII, 2) d'après un cercueil de Leyden (cf. p. 187 de cette *Histoire*). Le plus souvent elle est sous les pieds du mort, à l'extrémité inférieure du cartonnage : la vache lancée au galop emporte la momie couchée sur son dos.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Naville, *das Ægyptische Todtenbuch*, t. I, pl. LIII, P *b*. Les serpents de diverses sortes étaient les plus nombreux des ennemis qui s'opposaient aux morts.

4. Elle est souvent mentionnée dans les textes des Pyramides; elle y a inspiré un des chapitres les moins clairs du recueil qui était gravé sur ces monuments (*Teti*, l. 185-200; cf. *Recueil de Travaux*, t. V, p. 22-23). Il semble que l'Ibis n'obtenait le passage qu'au prix d'une lutte contre Sît.

5. On la trouve, comme la précédente, employée fréquemment dans les Pyramides, ainsi dans trois formules où l'on invoque le dieu qui pilote le bac, en lui apprenant les raisons qu'il a de bien accueillir le mort (*Papi I*[er], l. 396-411; cf. *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 161-163).

sur son chemin est ton nom. » — « Dis-moi mon nom, répétaient les bras. — *L'Échine du Chacal Ouapouaîtou* est ton nom. » — « Dis-moi mon nom, continue le calcet. — *Le Cou d'Amsît* est ton nom. » — « Dis-moi mon nom. demande la voile. — Nouît est ton nom. » Toutes les parties de la coque et du gréement prenaient la parole à leur tour et interrogeaient le postulant : leur nom est d'ordinaire une phrase mystique par laquelle on les identifie avec une divinité complète ou avec les membres d'une divinité. Quand le double avait prouvé par la justesse de ses réponses qu'il avait le droit de passer, la barque consentait à le recevoir et à l'emmener vers l'autre rive[1].



LA BONNE VACHE HÂTHOR EMPORTE LE MORT ET SON ÂME[2].

Il y était accueilli par les dieux et par les déesses qui composaient la cour d'Osiris, par Anubis, par Hâthor la dame du cimetière, par Nît, par les deux Mâît qui présidaient à la justice et à la vérité, par les quatre enfants d'Horus tout raides dans leurs gaines de momie[3]. C'était comme une escorte d'honneur qui l'introduisait, lui et son guide ailé[4], dans une pièce immense soutenue de colonnes en bois peint, élégantes et légères. Osiris était assis au fond, sous un naos dont les portes ouvertes laissaient entrevoir, dans un demi-jour mystérieux, son étroit maillot de bandelettes blanches cravaté de rouge, sa face verte surmontée du haut diadème blanc flanqué de plumes, ses poings grêles, armés des emblèmes de sa puissance, le fléau et

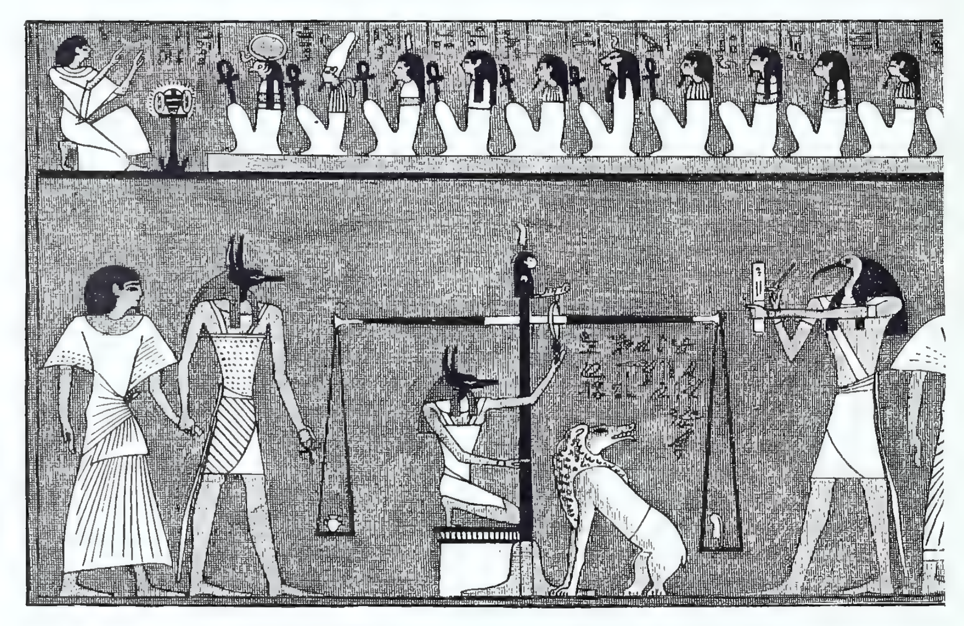
1. Le chapitre XCIX du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. CX-CXII) est consacré tout entier à *l'amenée du bac* et aux longs interrogatoires qu'elle comporte; cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 374-376.

2. *Dessin de Faucher-Gudin d'après le fac-similé en couleurs publié par* Leemans, *Monuments Égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyden*, III[e] partie, pl. XII.

3. Toutes les scènes qui précèdent et qui accompagnent le jugement des morts sont représentées fréquemment sur la paroi extérieure des cercueils de momie à vernis jaune, de la XX[e] à la XXVI[e] dynastie. Ces monuments abondent dans les musées, mais ils n'ont été jusqu'à présent ni publiés, ni étudiés comme ils le méritent. Celui auquel j'ai emprunté la description des tableaux et les légendes traduites en partie dans le texte vient de la collection Clot-Bey et appartient au Musée de Marseille; il a été signalé par Maspero, *Catalogue du Musée Égyptien de Marseille*, p. 36-39.

4. *Livre des Morts*, ch. LXXVI (édit. Naville, t. I, pl. LXXXVII, l. 1-2; cf. Lepsius, *Todtenbuch*, ch. 76, l. 1) : « J'entre au Palais du Prince, car l'Oiseau me conduit »; de même au chapitre CIV (édit. Naville, t. I, pl. CXVI, l. 4-5). Cf. Lepage-Renouf, *A Second Note* (dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, p. 399-400), et Lefébure, *Étude sur Abydos* (*id.*, t. XV, p. 143-144).

le crochet : Isis et Nephthys debout derrière son siège continuaient à veiller sur lui, la main levée, le sein nu, le corps droit dans leur fourreau de toile. Quarante-deux jurés, morts et ressuscités comme le maître, et choisis chacun dans une des villes de l'Égypte qui reconnaissaient son autorité, se tenaient accroupis à la gauche et à la droite, et attendaient silencieusement qu'on leur adressât la parole, immobiles sous leur linceul collant. L'âme s'avançait d'abord jusqu'au pied du trône, portant sur ses mains étendues l'image de son

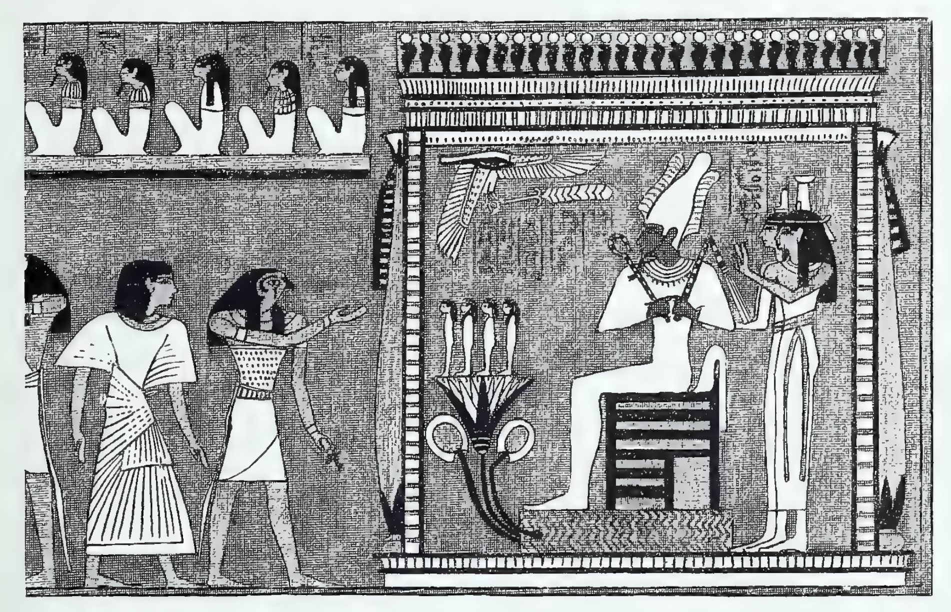


ANUBIS ET THOT PESENT LE COEUR DU MORT DANS LA BALANCE DE VÉRITÉ[1].

cœur ou de ses yeux, agents ou complices de ses fautes et de ses vertus : il *flairait la terre* humblement, puis se redressait, et, les mains placées en avant du visage, il récitait sa profession de foi[2]. « Salut à vous, maîtres de Vérité, salut à toi, dieu grand, maître de Vérité et de Justice! Je suis venu sous toi, mon maître, je suis amené pour voir tes beautés! Car je te connais, je connais ton nom, je connais le nom de tes quarante-deux divinités, qui sont avec toi dans la Salle des deux Vérités, vivant des débris des pêcheurs, se gorgeant de leur sang, en ce jour où l'on rend ses comptes devant Onnophris, le juste de voix. Ton nom à toi, c'est *le dieu dont les deux jumelles*

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* NAVILLE, *das Thebanische Todtenbuch*, t. I, pl. CXXXVI Ag.
2. C'est le chapitre CXXV du *Livre des Morts* (édit. NAVILLE, t. I, pl. CXXXIII-CXXXIX), si fameux depuis que Champollion le signala à l'attention des savants et l'interpréta (*Explication de la principale scène peinte des Papyrus Funéraires Égyptiens*, dans le *Bulletin Universel des Sciences et de l'Industrie*, VIIIe section, t. IV, p. 347-356). Une édition spéciale, avec traduction et commentaire philologique, en a été publiée par W. PLEYTE, *Étude sur le chapitre 125 du Rituel Funéraire*, Leyde, 1866.

sont les dames des deux Vérités : or, moi, je vous connais, seigneurs des deux Vérités, et je vous apporte la Vérité, j'ai détruit pour vous les péchés. — Je n'ai point commis d'iniquités contre les hommes! Je n'ai point opprimé les petites gens! Je n'ai pas opéré de détournements dans la nécropole! Je n'ai jamais imposé du travail à homme libre quelconque, en plus de celui qu'il faisait pour lui-même! Je n'ai point transgressé, je n'ai point faibli, je n'ai point défailli, je n'ai point accompli ce qui est abominable aux dieux! Je



LE MORT EST AMENÉ PAR HORUS, FILS D'ISIS, DEVANT LE NAOS DU JUGE OSIRIS.

n'ai pas fait maltraiter un esclave par son maître! Je n'ai affamé personne, je n'ai point fait pleurer, je n'ai pas assassiné, je n'ai point fait assassiner traîtreusement, et je n'ai commis de trahison envers personne! Je n'ai rien retranché aux provisions des temples! Je n'ai point gâté les pains de proposition des dieux! Je n'ai pas enlevé les gâteaux et le maillot des morts! Je n'ai point fait œuvre de chair dans l'enceinte sacrée des temples! Je n'ai pas juré! Je n'ai rien retranché aux redevances sacrées! Je n'ai pas tiré sur le peson de la balance! Je n'ai pas faussé le fléau de la balance! Je n'ai pas enlevé le lait de la bouche des nourrissons! Je n'ai point lacé les bestiaux sur leurs herbages! Je n'ai pas pris au filet les oiseaux des dieux! Je n'ai pas pêché les poissons de leurs étangs! Je n'ai pas repoussé l'eau en sa saison! Je n'ai pas coupé une rigole sur son passage! Je n'ai pas éteint le feu en son heure! Je n'ai pas fraudé la Neuvaine des dieux des morceaux

choisis des victimes! Je n'ai pas repoussé les bœufs des liens des dieux! Je n'ai point repoussé le dieu en sa sortie! — Je suis pur! Je suis pur! Je suis pur! Je suis pur! Pur comme est pur ce Grand Bonou d'Héracléopolis!... Il n'y a aucun crime contre moi en cette terre de la Double Vérité! Comme je connais le nom des dieux qui sont avec toi dans la Salle de la Double Vérité, sauve-moi d'eux! » Il se tournait ensuite vers les jurés et plaidait sa cause auprès d'eux. Ils étaient appelés chacun à connaître d'un péché particulier, et le mort les prenait à témoin par leur nom qu'il était innocent du péché qu'ils enregistraient. Sa requête terminée, il revenait au juge suprême et répétait, sous une forme parfois très mystique, les idées qu'il lui avait exposées dans la première partie de son discours. « Salut à vous, dieux qui êtes dans la Grande Salle de la Double Vérité, qui n'avez point le mensonge en votre sein, mais qui vivez de Vérité dans Aounou et en nourrissez votre cœur par-devant le Seigneur dieu qui habite en son disque solaire. Délivrez-moi du Typhon qui se nourrit d'entrailles, ô chefs, en ce jour du jugement suprême; — donnez au défunt de venir à vous, lui qui n'a point péché, qui n'a ni menti, ni fait le mal, qui n'a commis nul crime, qui n'a point rendu de faux témoignage, qui n'a rien fait contre lui-même, mais qui vit de vérité, se nourrit de vérité. Il a répandu partout la joie; ce qu'il a fait, les hommes en parlent et les dieux s'en réjouissent. Il s'est concilié le dieu par son amour; il a donné du pain à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtements au nu; il a donné une barque au naufragé, il a offert des sacrifices aux dieux, des repas funéraires aux mânes. Délivrez-le de lui-même, ne parlez point contre lui par-devant le Seigneur des Morts, car sa bouche est pure, et ses deux mains sont pures! » Cependant au centre de la Salle, les assesseurs s'occupaient de peser ses actions. La balance est fée, comme tous les objets qui appartiennent aux divinités, et le génie qui l'anime montre parfois sa tête, une tête humaine, mignonne et fine, au-dessus du pied droit qui forme son corps[1]. Tout en elle rappelle une origine surhumaine : un cynocéphale, emblème de Thot, perché sur le montant et veille au fléau; les cordes qui soutiennent les plateaux se composent de croix ansées et de *tats* alternés[2]. La Vérité s'accroupit sur l'un des plateaux; Thot, à tête d'Ibis, place le cœur sur l'autre, et toujours

1. L'âme des objets animés de la sorte est mentionnée et représentée assez souvent dans le *Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*; elle sort sa tête du corps matériel auquel elle est attachée, quand le Soleil passe devant elle, puis elle la rentre quand il a disparu, et son corps la résorbe, la *mange*, (cf. p. 83, note 4, de cette *Histoire*), comme dit énergiquement le texte égyptien (Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 104, 105, 106, 124, etc.).

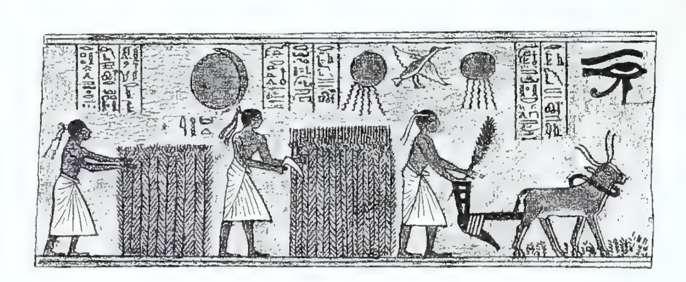
2. Voir la figure de l'amulette appelée *Tat* ou *Didou*, à la page 130 de cette *Histoire* (cf. p. 84, note 3).

miséricordieux appuie du côté de la Vérité pour faire pencher le jugement. Il constate que le cœur est léger de fautes, inscrit le résultat de l'opération sur une tablette en bois et prononce le verdict à haute voix. « Ce que dit Thot, seigneur des discours divins, greffier de la Grande Ennéade, à son père Osiris, maître de durée : « Voici le défunt dans cette Salle de la Double Vérité, et son cœur a été estimé à la balance en présence des grands génies, maîtres de l'Hadès, et il a été trouvé vrai, on n'a point découvert trace d'impureté terrestre dans son cœur; maintenant qu'il sort du tribunal juste de voix, son cœur lui est rendu, ainsi que ses yeux et l'enveloppe matérielle de son cœur, pour être remis en leur place chacun en son temps, son âme au ciel, son cœur à l'autre monde, comme c'est l'usage des *Suivants d'Horus*. Que désormais son corps soit aux mains d'Anubis qui préside aux tombeaux; qu'il ait des offrandes au cimetière en présence d'Onnophris; qu'il soit comme un de ces favoris qui marchent derrière toi; que son âme puisse s'établir en tout lieu qui lui plaît dans la nécropole de sa ville, à lui, dont la voix est juste par-devant la Grande Ennéade[1]. »

Tout n'est pas également beau dans cette *Confession négative* que les fidèles d'Osiris enseignaient à leurs morts. Les intérêts matériels du temple y tiennent trop de place, et c'y est un crime aussi abominable de tuer une oie sacrée ou de dérober un gâteau d'offrande que de calomnier un homme ou de l'assassiner. Mais pour quelques traces de mesquinerie sacerdotale qu'on y découvre, que de préceptes s'y rencontrent dont nulle préoccupation égoïste ne ternit la pureté. Toute notre morale s'y montre en germe, avec des raffinements de délicatesse que n'ont pas eus des peuples de civilisation plus complète et moins éloignés de nous. Le dieu n'y réserve pas sa tendresse aux heureux et aux puissants de ce monde, mais les faibles en obtiennent leur part : il veut qu'on les nourrisse, qu'on les habille, qu'on les exempte des tâches trop lourdes, qu'on ne les pressure point, qu'on leur épargne les larmes inutiles. Si ce n'est pas encore l'amour du prochain tel que nos religions le prêchent, c'est du moins la sollicitude ingénieuse qu'un bon seigneur doit à ses vassaux, et sa pitié s'étend jusqu'aux esclaves : non seulement il entend qu'on ne les maltraite pas soi-même, mais il défend qu'on les fasse maltraiter par leurs maîtres. Cette profession de foi, l'une des plus nobles que le vieux monde nous ait léguées, est d'origine fort ancienne. On en lit les morceaux épars sur les monuments des premières dynasties, et la

1. Maspero, *Catalogue du Musée Égyptien de Marseille*, p. 38.

façon dont les rédacteurs d'inscriptions en manient les idées nous prouve qu'on ne la considérait plus comme nouvelle : c'était dès lors un texte si bien connu et de si longue date, que les formules en circulaient naturellement dans toutes les bouches et avaient leur place marquée dans les épitaphes[1]. Fut-ce à Mendès qu'on le composa, dans la patrie du dieu, fut-ce à Héliopolis quand les théologiens de cette ville s'approprièrent le dieu de Mendès pour l'incorporer à leur Ennéade ? La conception en appartient certainement au sacerdoce d'Osiris, mais il ne dut se répandre en Égypte et y pénétrer partout qu'au moment où l'Ennéade héliopolitaine fut adoptée communément dans les cités. Sitôt jugé, le mort entrait en possession de ses droits d'âme pure. Il recevait là-haut du Maître Universel ce que les rois et les princes d'ici-bas distribuaient à leurs fidèles, des rations de vivres[3], une maison, des jardins, des champs, qu'il détenait aux conditions ordinaires de la loi égyptienne, l'impôt, le service militaire, la corvée[4]. Si les partisans de Sît attaquaient l'île, les doubles Osiriens accouraient en masse pour les repousser et se battaient bravement. Chacun d'eux versait aux magasins célestes la dîme des revenus que ses parents lui expédiaient à jour fixe par la voie des sacrifices, mais ce n'était là que la moindre partie des charges auxquelles les lois du pays l'assujettissaient. Elles ne souffraient pas qu'il s'amollît dans l'oisiveté, mais elles l'obligeaient à travailler comme au temps qu'il demeurait encore en Égypte[5] : il



LE LABOURAGE ET LA MOISSON DES MANES DANS LES CHAMPS D'IALOU[2].

1. Une des formules que l'on rencontre dans les tombeaux memphites dit, par exemple, que le mort a été l'ami de son père, le chéri de sa mère, qu'il a été doux pour tous ceux qui vivaient avec lui, gracieux à ses frères, aimé de ses serviteurs, et qu'il n'a jamais cherché mauvaise querelle à personne, bref qu'il a dit et fait le bien ici-bas (Lepsius, *Denkm.*, II, 43 *c, d*; cf. Pleyte, *Étude sur le chapitre 125 du Rituel funéraire*, p. 11-12; Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, § 21, dans les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*, t. II, p. 215-216).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la vignette du Papyrus funéraire de Nebhopit à Turin* (Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. V).

3. C'est la formule du temps des Pyramides : « Ton millier de bœufs, ton millier d'oies, du rôti et des viandes bouillies de la boucherie du dieu, du pain, une quantité des biens présentés dans la salle d'Osiris » (*Papi II*, l. 1348, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 150).

4. Sur cette assimilation des morts enrôlés sous un dieu aux vassaux de Pharaon, cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 44-46.

5. *Livre des Morts*, ch. CX (édit. Naville, t. I, pl. CXXI-CXXIII). La vignette de ce chapitre nous montre le mort vaquant à ses diverses occupations, dans l'archipel d'Ialou; on en connaît des variantes nombreuses, dont les plus curieuses sont peut-être celles du papyrus funéraire de Nebhopît à Turin, qui ont été publiées par Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, pl. V, et qui sont reproduites en partie sur la vignette de cette page 192, en partie à la page 194 de cette *Histoire*.

veillait à l'entretien des canaux et des digues, il façonnait la terre, il semait, il moissonnait, il rentrait le blé pour son seigneur et pour lui-même. Ces obligations posthumes, suite et continuation du devoir féodal, finirent cependant par sembler trop lourdes à ceux qui les subissaient, et les théologiens s'ingénièrent à en alléger le poids : ils autorisèrent les mânes à s'en remettre sur leurs serviteurs du soin de vaquer à tous les travaux manuels qu'ils auraient dû exécuter eux-mêmes. Un mort, si pauvre qu'il fût, arrivait rarement seul aux villes éternelles; il y amenait une suite proportionnée à sa condition et à sa fortune de dessus terre. C'étaient d'abord des doubles véritables, ceux des esclaves ou des vassaux qu'on égorgeait sur la tombe et qui partaient avec le double du maître pour le servir au delà comme ils avaient fait en deçà de la tombe[1]. On remplaça plus tard ce cortège de victimes par des escouades de statues et d'images auxquelles la magie prêtait une âme intelligente et active. Elles commencèrent par être de grande taille, si bien que les riches seuls ou les nobles pouvaient s'en procurer[2]. On les diminua peu à peu et on les réduisit à ne plus avoir que quelques centimètres de haut. Les unes étaient découpées dans l'albâtre, le granit, le diorite, le calcaire fin, ou pétries d'une argile de choix délicatement modelée; les autres ne présentaient presque plus l'aspect humain[4]. On les animait au moyen d'une formule, qu'on récitait sur elles au moment de la fabrication, puis qu'on traçait sur leurs jambes, et elles jouissaient toutes des mêmes facultés : quand le dieu chargé d'appeler les Osiriens à la corvée prononçait le nom du mort à qui elles appartenaient, elles se levaient et répondaient à sa place, d'où le terme de *Répondants* — *Ouashbîti* — par lequel on les désignait[5]. Équipées pour les travaux des champs, la houe au poing, le sac à



OUASHBÎTI[3].

1. Sur la persistance du sacrifice humain, réel ou simulé, jusque sous le second empire thébain, dans des cas exceptionnels, consulter MASPERO, *le Tombeau de Montouhikhopshouf*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. V, p. 452 sqq. Cf. p. 168, note 1, de cette *Histoire*.

2. Ce sont les broyeuses de grain, les pétrisseurs, les celleriers qu'on trouve parfois dans les tombes soignées de l'Ancien-Empire (MASPERO, *Guide du Visiteur au musée de Boulaq*, p. 215, 218, 219, 220); peut-être même les *statues de double* doivent-elles être rangées dans cette catégorie.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une statuette en calcaire peint provenant du tombeau de Sonnozmou à Thèbes; fin de la XXe dynastie.*

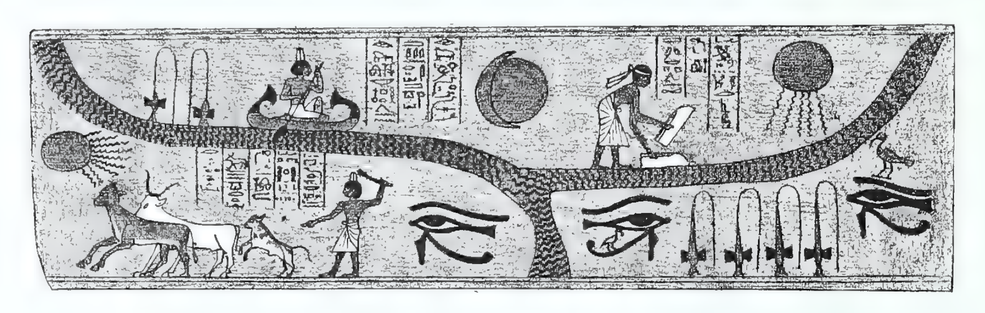
4. L'origine et la signification des *Ouashbîti* ou *Répondants* ont été indiquées déjà à plusieurs reprises par MASPERO, *Guide du Visiteur au musée de Boulaq*, p. 131-133, et *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. I, p. 355-356.

5. La formule magique destinée à donner la vie aux *Répondants* et à leur commander leur tâche dans l'autre monde forme le chapitre VI du *Livre des Morts* (édit. NAVILLE, t. I, pl. VIII). Elle a été

grain sur l'épaule, elles s'en allaient travailler dans l'endroit qu'on leur indiquait et fournissaient autant de jours de prestation qu'on en exigeait d'elles. Elles rachetaient par là jusqu'à un certain point les inégalités de condition que la mort même n'effaçait pas chez les féaux d'Osiris. On les vendait si bon marché que les plus pauvres se trouvaient toujours assez riches pour s'en acheter ou pour en donner quelques-unes à leurs parents : le fellah, l'artisan, l'esclave leur devaient de ne pas continuer aux îles bienheureuses leur routine de labeur et de fatigues incessantes. Tandis que les petits bonshommes de pierre ou d'émail peinaient, piochaient et semaient consciencieusement, leurs maîtres jouissaient en pleine paresse de toutes les félicités



LE MORT ET SA FEMME JOUENT AUX DAMES DANS LE KIOSQUE[1].



LE MORT SE PROMÈNE EN CANOT SUR LES CANAUX DES CHAMPS D'IALOU[2].

du paradis égyptien. Ils s'asseyaient mollement au bord de l'eau, à l'ombre toujours verte des grands arbres, et respiraient la brise fraîche du Nord. Ils

étudiée par CHABAS, *Observations sur le Chapitre VI du Rituel funéraire égyptien, à propos d'une statuette funéraire du musée de Langres* (Extrait des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, 1863) et surtout par V. LORET, *les Statuettes funéraires du musée de Boulaq*, dans le *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 89-117, t. V, p. 70-76.

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une vignette du Papyrus n° 4 de Dublin* (NAVILLE, *Das Ægyptische Todtenbuch*, t. I, pl. XXVII, Da). Le nom de *dames* n'est pas tout à fait exact; on trouvera la définition de ce jeu dans FALKENER, *Games Ancient and Oriental and how to play them*, p. 9-101.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le Papyrus de Nebhopit, à Turin* (LANZONE, *Dizionario di Mitologia Egizia*, pl. V). Ce dessin fait partie du même tableau que la vignette de la page 192.

pêchaient à la ligne au milieu des lotus, ils montaient en barque et se faisaient tirer à la cordelle par leurs serviteurs, ou parfois ils daignaient prendre eux-mêmes la pagaie et se promener lentement sur les canaux ; ils chassaient l'oiseau dans les fourrés, ou se retiraient sous leurs kiosques peints pour y lire des contes, pour y jouer aux dames, pour y retrouver leurs femmes toujours jeunes et toujours belles[1]. Ce n'est que la vie d'ici-bas, mais adoucie et dépouillée de toutes ses misères sous la règle et par la faveur d'Onnophris, le juste de voix.

Les dieux féodaux adoptèrent promptement ce mode nouveau d'existence. Leur forme morte, momifiée puis ranimée selon le mythe Osirien, se fit Osiris comme celle des gens du commun. Quelques-uns poussèrent l'assimilation si loin qu'ils absorbèrent le dieu de Mendès ou s'absorbèrent en lui : Phtah-Sokaris devint à Memphis Phtah-Sokar-Osiris, et Khontamentît à Thinis Osiris Khontamentît[3]. Le Soleil s'y prêta d'autant mieux que sa vie ressemble plus à celle de l'homme, et par suite à la vie d'Osiris qui se modèle sur

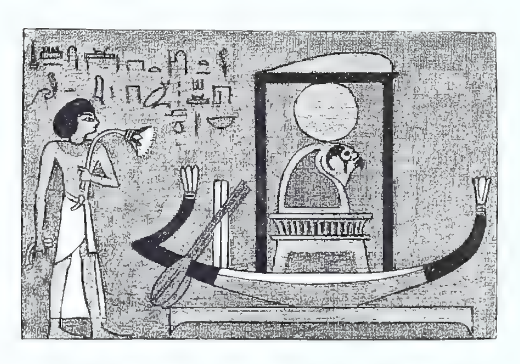
UN DES BATEAUX DE LA FLOTTE DU MORT EN ROUTE POUR ABYDOS[2].

1. Les exercices du corps, la chasse, la pêche, les promenades en barque, sont représentés dans les tombeaux thébains ; le jeu de dames est mentionné dans le titre du chapitre XVII du *Livre des Morts* (édit. NAVILLE, t. I, pl. XXIII, l. 2), et le kiosque des femmes est figuré au tombeau de Rakhmirî (VIREY, *le Tombeau de Rekhmara*, dans les *Mémoires de la mission du Caire*, t. V, pl. XXV). La lecture des contes est prouvée par la présence dans les tombeaux d'*ostraca* brisés, portant de longs fragments d'œuvres littéraires : on les mettait en pièces pour les tuer et pour envoyer leur double dans l'autre monde au double du mort (MASPERO, *les Premières Lignes des Mémoires de Sinouhit*, p. 1-2).

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey*. L'original provient des fouilles de M. de Morgan à Mêir et se trouve à Gizéh : le mort est assis dans la cabine, enveloppé du manteau. Ce bateau est le seul à ma connaissance qui ait conservé sa voilure antique (XI[e] ou XII[e] dynastie).

3. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 21-24.

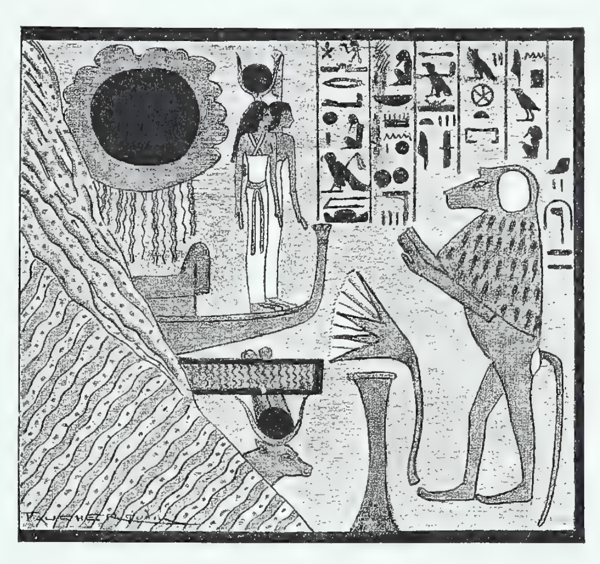
celle de l'homme. Il naît le matin, il vieillit à mesure que le jour décline, il s'éteint doucement le soir. Du moment qu'il entre au ciel jusqu'à celui qu'il en sort, il règne là-haut comme il régna ici-bas au début des temps; dès qu'il a quitté le ciel pour s'enfoncer dans l'Hadès, il n'est plus qu'un mort semblable aux autres, et qui subit comme eux l'embaumement d'Osiris. Les mêmes dangers qui menacent leur âme humaine menacent son âme; quand elle les a vaincus, non point par sa vertu propre, mais par la puissance des amulettes et des formules magiques, elle pénètre aux champs d'Ialou et devrait y séjourner éternellement sous l'autorité d'Onnophris. Elle n'en faisait rien pourtant, et l'on voyait le soleil reparaître à l'Orient, douze heures après qu'il s'était plongé dans les ténèbres de l'Occident. Est-ce chaque fois un astre nouveau, ou bien le même soleil éclaire-t-il tous les jours? Dans les deux cas le résultat ne différait point : le dieu sortait de la mort et rentrait dans la vie. Après avoir identifié la carrière du Soleil à celle de l'homme et Râ à Osiris pour une première journée et pour une première nuit, il était difficile de ne pas pousser les choses plus loin et de ne pas l'identifier pour tous les jours et pour toutes les nuits qui suivraient, c'est-à-dire de ne pas déclarer que l'homme et Osiris pouvaient, s'ils le voulaient, renaître le matin comme Râ et avec lui[2]. Si les Égyptiens avaient éprouvé une douceur réelle à quitter l'ombre du tombeau pour aller s'enfermer aux prés lumineux d'Ialou, de quelle joie ne devait-elle pas les remplir cette conception qui leur permettait de substituer le domaine entier du soleil à un petit archipel perdu dans un coin de l'univers? Le premier point pour eux était d'obtenir l'accès de la barque divine, et c'est à quoi pourvurent des pratiques et des prières de toute sorte, dont le texte, joint à celui qui renfermait déjà les formules osiriennes, assurait à qui les possédait la protection infatigable de Râ[3]. L'âme qui désirait s'en servir se rendait, au sortir de l'hypogée, à l'endroit précis où le dieu



LA BARQUE SOLAIRE SUR LAQUELLE LE MORT VA MONTER[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une vignette du Papyrus de Nebqadou, à Paris.*
2. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 24-27.
3. Les formules destinées à faire monter l'âme sur la barque solaire sont principalement les chapitres C-CII (édit. Naville, t. I, pl. CXIII-CXIV), CXXXIV-CXXXVI (édit. Naville, t. I, pl. CXLV-CXLIX) du

quittant notre terre s'enfonçait dans l'Hadès. C'était quelque part au voisinage immédiat d'Abydos, et l'on y parvenait par une gorge étroite percée dans la chaîne Libyque, par une *Fente* dont *la Bouche* s'ouvrait en vue du temple d'Osiris Khontamentît, un peu au Nord-Ouest de la ville[1]. Une petite flottille de bateaux, chargée de provisions, de mobilier et de statues, montée par des bandes d'amis ou de prêtres, et qu'on déposait dans le caveau le jour des funérailles, était censée transporter l'âme jusque-là[2]. Les incantations qu'on récitait sur elle pendant l'une des premières nuits de l'année, aux fêtes anniversaires des morts, la mettaient en branle[4]. L'insecte ou l'oiseau qui jadis servait de guide à l'âme voyageuse, se plaçait au gouvernail pour lui montrer la voie droite[5]; elle partait pour Abydos sous ses ordres, pénétrait mystérieusement par la *Fente* dans la mer Occidentale inaccessible aux vivants[6], et attendait



LA BARQUE SOLAIRE S'ENFONCE DANS LA MONTAGNE D'OCCIDENT[3].

Livre des Morts. Toutefois le mélange des conceptions solaires avec les osiriennes est déjà complet dans cet ouvrage, et beaucoup des chapitres destinés à d'autres usages contiennent des allusions nombreuses à l'embarquement des âmes à bord du bateau de Râ.

1. Pour la *Bouche de la Fente* et la façon dont les morts y arrivaient, on peut consulter Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, t. I, p. 14, etc., et *Études Egyptiennes*, t. I, p. 121 sqq.

2. Beaucoup de ces bateaux sont conservés dans les musées, et nous en possédons plusieurs au Louvre (*Salle Civile*, armoire K). Les seules flottilles dont on connaisse l'origine sont celle du musée de Berlin, qui vient de Thèbes (Passalacqua, *Catalogue*, p. 126-129, reproduite dans Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art Egyptien*) et celles du musée de Gizéh, qui ont été trouvées, l'une à Saqqarah (Maspero, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 209 et planche), l'autre à Méîr, au nord de Siout : elles appartiennent à la XI[e] et à la XII[e] dynastie.

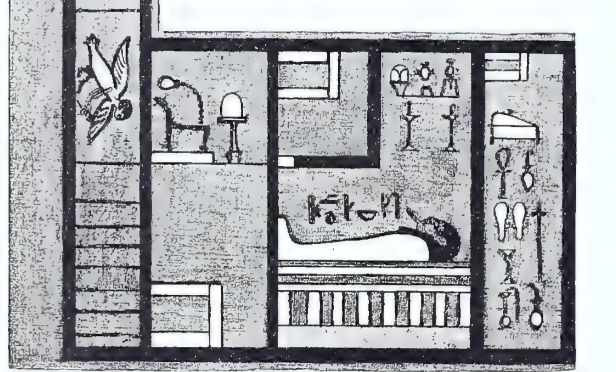
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie très petite, publiée dans le Catalogue de la Vente Minutoli* (*Catalog der Sammlungen von Müsterwerken der Industrie und Kunst zusammengebracht durch Hn. Freiherrn, Dr Alexander von Minutoli*, Köln, 1875).

4. Ces formules sont tracées sur les murs d'un tombeau de la XVIII[e] dynastie, celui de Nofirhotpou, à Thèbes; elles ont été publiées par Dümichen, *Kalendarische Inschriften*, pl. XXXV, l. 31-60 (cf. *Die Flotte einer Ægyptischen Königin*, pl. XXXI, p. 31-60) et par Bénédite, *le Tombeau de Néferhotpou*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. V, p. 516 sqq. et planche.

5. « Tu remontes comme la sauterelle d'Abydos, à qui il est fait place dans la barque d'Osiris et qui accompagne le dieu jusqu'au territoire de la Fente » (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1[re] série, pl. 105, l. 23-24; E. A. W. Budge, *Notes on Egyptian Stelæ, principally of the XVIIIth Dynasty*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 327; Lefébure, *Étude sur Abydos*, dans les *Proceedings* de la même Société, t. XV, p. 136-137). Le pilote des barques divines est d'ordinaire un homme à tête d'épervier, un Horus, probablement en souvenir de cet oiseau pilote.

6. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 123-130.

la venue quotidienne du Soleil mourant. Dès que la barque du dieu paraissait au dernier coude du Nil céleste, les cynocéphales qui gardaient les approches de la nuit se mettaient à danser et à gesticuler sur les berges, en entonnant leur hymne accoutumé. Les dieux d'Abydos mêlaient leurs cris de joie aux mélopées des babouins sacrés : la barque s'arrêtait un moment aux frontières du jour et les âmes instruites en profitaient pour se faire reconnaître et recevoir à bord[1]. Une fois admises, elles prenaient part à la manœuvre et aux batailles contre les dieux ennemis, mais elles n'avaient pas toutes le courage ou l'équipement nécessaires pour résister aux périls et aux terreurs du voyage. Beaucoup s'arrêtaient en route dans quelqu'une des régions qu'elles traversaient, le royaume de Khontamentît, celui de Sokaris, les îles où le bon Osiris les accueillait comme si elles lui fussent venues par le bac ou sur l'aile de Thot : elles y séjournaient en colonies, sous la suzeraineté des dieux locaux, riches et ne manquant de rien, mais condamnées à vivre dans les ténèbres, l'heure brève exceptée où la barque solaire passait au milieu d'eux et les éclairait de rayons[2]. Le moins grand nombre persévéraient et se sentaient l'audace d'accompagner l'astre jusqu'au bout : elles étaient dédommagées de leurs peines par le sort le plus brillant qu'âme égyptienne pût rêver. Renaissant avec le Soleil et se manifestant avec lui aux portes de l'Orient, elles s'assimilaient à lui et partageaient ses privilèges de ne vieillir et de ne s'éteindre que pour rajeunir sans cesse et pour se raviver d'un éclat



L'ÂME DESCEND LE PUITS FUNÉRAIRE POUR ALLER REJOINDRE LA MOMIE[3].

1. Le tableau de l'embarquement et du voyage de l'âme est composé avec les indications fournies par l'une des vignettes du chapitre XVI du *Livre des Morts* (édit. NAVILLE, t. I, pl. XXII) et avec le texte d'une formule fréquente à partir de la XI[e] et de la XII[e] dynastie (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 14-18, et *Études Égyptiennes*, t. I, p. 122-123).

2. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 44-45.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* DÉVÉRIA, *le Papyrus de Neb-Qed*, pl. I (cf. CHABAS, *Notice sur le Pirc-em-hrou*, dans les *Mémoires du Congrès des Orientalistes de Paris*, t. II, p. 14-50, pl. LVIII, et NAVILLE, *Das Ægyptische Todtenbuch*, t. I, pl. IV, *Pe*). La scène où l'âme contemple le masque

toujours nouveau. Elles débarquaient où il leur plaisait et revenaient à leur gré dans notre monde[1]. Si parfois l'envie les possédait de revoir ce qui subsistait de leur corps terrestre, l'épervier à tête humaine descendait à plein vol le long du puits, s'abattait sur le lit, et, les mains posées doucement à l'endroit où le cœur avait battu jadis, levait les yeux vers le masque immobile de sa momie. Ce n'était que pour un instant, car rien n'obligeait ces âmes



L'ÂME POSÉE AU BORD DU LIT FUNÉRAIRE, LES MAINS SUR LE CŒUR DE LA MOMIE[2].

parfaites à s'enfermer dans la tombe comme les doubles d'autrefois, par crainte de la lumière. Elles *sortaient pendant le jour*[3] et habitaient les lieux où elles avaient vécu, elles se promenaient dans leur jardin au bord de leur bassin d'eau courante, elles se perchaient comme autant d'oiseaux sur les branches des arbres qu'elles avaient plantés, ou prenaient le frais à l'ombre de leurs sycomores, elles mangeaient et buvaient à leur plaisir, elles voyageaient par monts et par vaux, elles remontaient sur la barque de Râ et en redescendaient, sans fatigue et sans dégoût de ce recommencer perpétuel[4]. Cette conception, qui se

de la momie est représentée souvent sur les exemplaires thébains du *Livre des Morts* (édit. NAVILLE, t. I, pl. CI, ch. LXXXIX); elle est le mieux rendue dans le petit monument du scribe Râ (MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 130-131, n° 1621) qui est reproduit sur cette page.

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 24-27.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey, reproduisant le cercueil en miniature du scribe Râ* (MASPERO, *Guide du Visiteur*, p. 130-131, n° 1621).

3. C'est le titre *Pirou-m-hrou*, de la première section du *Livre des Morts* et de plusieurs chapitres dans les autres sections (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 352-355). On l'a traduit, *sortir du jour*, *se manifester au jour*, *sortir comme le jour* : la traduction réelle *sortir pendant le jour* a été indiquée par Reinisch (*Die Ægyptischen Denkmäler in Miramar*, p. 44) et démontrée par Lefébure (*le Per-m-hrou, Étude sur la vie future chez les Égyptiens*, dans CHABAS, *Mélanges Egyptologiques*, 3e série, t. II, p. 218-241 ; cf. E. VON BERGMANN, *Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit*, p. 8, 31).

4. Cette peinture de la vie de l'âme qui *sort pendant le jour* est empruntée à la formule fréquente sur les stèles des XVIIIe-XXe dynasties, dont l'exemplaire le plus connu est notre stèle c 55 du Louvre

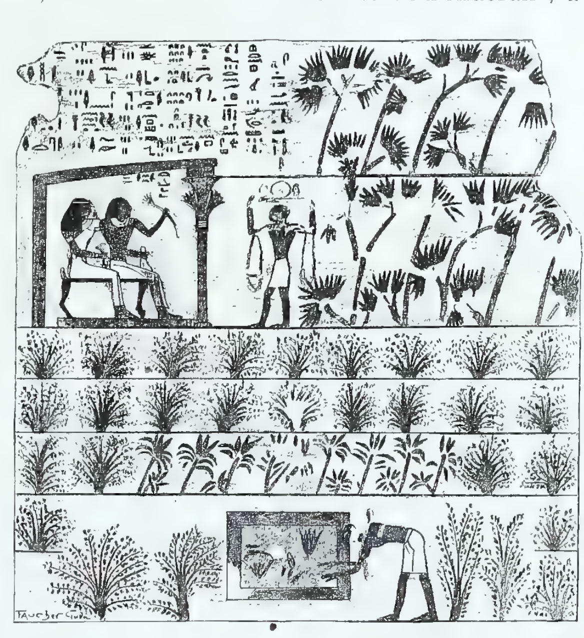
développa assez tard, ramenait les Égyptiens au point d'où ils étaient partis quand ils s'étaient engagés dans leurs spéculations sur l'autre vie : l'âme, après avoir quitté le lieu de son incarnation auquel elle s'était attachée tout d'abord, après s'être élevée au ciel et y avoir cherché vainement un abri qui lui convînt, abandonnait les refuges qu'elle avait rencontrés là-haut et se rabattait résolument sur notre terre. Du moins n'y retombait-elle que pour y mener au grand jour une vie paisible, heureuse, libre, avec la vallée entière pour paradis.

L'alliance toujours plus intime d'Osiris et de Râ mêla graduellement des mythes et des dogmes qui avaient été entièrement séparés au début. Les amis et les ennemis de chacun d'eux devinrent les amis et les ennemis de l'autre, et perdirent leur originalité native pour former des personnes mixtes où les éléments les plus contradictoires se combinaient, souvent sans réussir à se fondre. Les Horus célestes rejoignirent à tour de rôle Horus, fils d'Isis, et lui apportèrent leurs attributs comme ils lui empruntèrent les siens. Apôpi et les monstres qui guettaient Râ dans ses croisières sur l'Océan d'en haut, l'hippopotame, le crocodile, le porc sauvage, ne firent plus qu'un avec Sît et avec ses complices. Sît possédait encore sa moitié de l'Égypte, et son antique fraternité avec l'Horus du ciel ne s'était pas rompue, soit qu'ils n'eussent tous les deux qu'un même temple comme à Noubît, soit qu'ils fussent adorés solidairement dans deux nomes contigus, à Oxyrrhynchos, par exemple, et dans Héracléopolis-la-Grande. La répulsion qui s'attacha au meurtrier d'Osiris ne dissocia point partout les deux cultes : certaines cités s'obstinèrent à les pratiquer côte à côte jusqu'aux derniers temps du paganisme. C'était, après tout, se montrer fidèles aux plus vieilles traditions de la race, mais le gros des Égyptiens, qui ne les connaissait plus, imagina des raisons tirées de l'histoire des dynasties divines pour expliquer le fait. La sentence de Thot ou de Sibou n'avait pas mis fin aux entreprises de Sît : elles avaient recommencé dès qu'Horus avait quitté la terre et s'étaient poursuivies, avec des fortunes diverses, sous les rois-dieux de la seconde Ennéade[1]. Or, en l'an CCCLXIII

(Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites*, t. II, p. 90-93; cf. E. A. W. Budge, *Notes on Egyptian Stelæ, principally of the XVIIIth Dynasty*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 306-312).

1. La guerre d'Harmakhis et de Sît est racontée et illustrée tout au long sur les parois du sanctuaire dans le temple d'Edfou. Les inscriptions et les tableaux qui s'y rapportent ont été copiés, publiés et interprétés pour la première fois par E. Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus recueillis dans le temple d'Edfou*, pl. XII-XXXI, et p. 16-25; Brugsch en donna peu après, dans son mémoire sur *Die Sage von der geflügelten Sonnenscheibe nach altägyptischen Quellen* (*Aus den XIV Bande der Abhandlungen der K. Ges. der Wissenschaften zu Göttingen*, 1870), une traduction allemande et un commentaire dont il a rectifié beaucoup de points dans divers articles de son *Dictionnaire Géographique*. L'interprétation du texte adoptée ici a été proposée par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 321 sqq.

d'Harmakhis, les Typhoniens reprirent la campagne. Vaincus une première fois auprès d'Edfou, ils se retirèrent précipitamment vers le Nord, s'arrêtant pour offrir bataille dans toutes les localités où leurs partisans prédominaient, à Zatmît dans le nome Thébain[1], à Khaît-noutrît au Nord-Est de Dendérah[2], à Hibonou, dans la principauté de la Gazelle[3]. Plusieurs combats sanglants livrés entre Oxyrrhynchos et la Grande-Héracléopolis les rejetèrent définitivement hors de la vallée : ils se rallièrent une dernière fois dans les cantons orientaux du Delta, furent battus à Zalou[4], et, renonçant à tenter la chance des armes sur terre, s'embarquèrent au fond du golfe de Suez pour revenir aux déserts de Nubie, leur refuge habituel dans les mauvais jours. La mer était l'élément typhonien par excellence, et ils pouvaient s'y croire en sûreté : Horus les y suivit pourtant, les rejoignit près de Shas-hirît[6], les dispersa, et, de retour à Edfou, célébra sa victoire par des fêtes solennelles. A mesure qu'il s'était emparé des localités où Sît régnait en maître, il avait pris des mesures énergiques pour y établir l'autorité d'Osiris et du cycle solaire. Il y avait bâti partout un



L'ÂME SORT DANS SON JARDIN PENDANT LE JOUR[5].

1. Zatmît (Brugsch, *Dict. Géographique*, p. 1006) paraît avoir été située à quelque distance de Bayadîyéh, à l'endroit où la carte de la Commission d'Égypte marque les ruines d'un village moderne. Il y avait là une nécropole assez considérable; les marchands de Louxor s'y approvisionnent d'objets antiques, dont beaucoup remontent au premier empire thébain.

2. Khaît ou Khaîti-noutrît (Brugsch, *Dict. Géographique*, p. 269-273) me paraît être représentée aujourd'hui par l'un des bourgs qui forment la commune de Dendérah, celui de Noutah : Khaît ou serait tombé ou se serait confondu avec le terme administratif *nakhiét*, qui s'applique encore à l'une des parties du village, *Nakhiét-Noutah* (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 326).

3. Hibonou (Brugsch, *Dict. Géographique*, p. 490-491, 1252) est aujourd'hui Miniéh (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 14, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 506-507).

4. Zalou, Zarou (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 992-997) est la *Selle* des géographes classiques; cf. la Carte des nomes du Delta à la page 75 de cette *Histoire*.

5. *Dessin de Faucher-Gudin d'après le relevé du tombeau d'Anni par Boussac, membre de la mission française en Egypte* (1891). L'inscription qui est placée au-dessus du kiosque donne la liste des espèces d'arbres qui composaient le jardin d'Anni pendant sa vie.

6. Shas-hirît est le nom égyptien d'une des villes de Bérénice que les Ptolémées construisirent sur la mer Rouge (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 792-794, 1335-1336, et *Zeitschrift*, 1884, p. 96).

temple de lui-même à côté du sanctuaire des divinités typhoniennes, et il s'y était intronisé dans celle de ses formes qu'il avait dû revêtir pour triompher de ses ennemis. Métamorphosé en épervier au combat d'Hibonou, il s'était abattu sur l'échine de Sît, déguisé en hippopotame : on le figurait, dans sa chapelle d'Hibonou, comme un épervier posé sur le dos d'une gazelle, emblème du nome où le choc avait eu lieu[1]. Il s'était incarné près de Zalou dans un lion à tête humaine, couronné du triple diadème et dont les pattes étaient armées de griffes tranchantes comme des couteaux : c'était en la figure d'un lion qu'on l'adorait au temple de Zalóu[2]. La solidarité de Sît et de l'Horus céleste n'était donc pas un fait de religion primitive pour ces Égyptiens des époques récentes; c'était la conséquence et, pour ainsi dire, la sanction des hostilités anciennes entre les deux dieux. Horus avait agi envers son ennemi à la façon dont un Pharaon victorieux traitait les barbares soumis par ses armes : il s'était construit un château pour le tenir en échec, et ses prêtres formaient comme une garnison qui prévenait les révoltes du sacerdoce rival et de ses fidèles[3]. Les luttes des dieux se changèrent de la sorte en luttes humaines dont les épisodes ensanglantèrent l'Égypte plus d'une fois. Les haines se perpétuaient si fortes d'Osiriens à Typhoniens, que les nomes où la religion de Sît avait persisté devinrent odieux au reste de la population : on grattait l'image de leur maître sur les monuments[4], on effaçait leur nom des listes géographiques, on leur prodiguait les épithètes injurieuses, on poursuivait et l'on tuait leurs animaux sacrés pour faire œuvre pie. De là des rixes qui dégénéraient en véritables guerres civiles jusque sous les Romains[5].

1. Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus recueillis dans le temple d'Edfou*, pl. XIV, l. 11-13; cf. Brugsch, *Die Sage von der geflügelten Sonnenscheibe*, p. 17-18.

2. Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus recueillis dens le temple d'Edfou*, pl. XVIII, l. 1-3; Brugsch, *Die Sage von der geflügelten Sonnenscheibe*, p. 34-36.

3. Ces établissements, ces *Marches d'Horus* sur territoire typhonien, sont ce que les textes d'Edfou (Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*, pl. XVII, l. 10 sqq.) appellent des *Masnît*. Les soldats-prêtres d'Horus se nommaient, d'après une tradition ancienne, les *masnîtiou*, les forgerons (Maspero, *Études de Religion et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 313 sqq.); la *masnît* est au début l'endroit où ces forgerons travaillaient, *la forge*, par suite le sanctuaire de leur maître à Edfou, et par extension le sanctuaire de l'Horus Céleste dans toutes les villes d'Égypte où ce dieu possédait un culte analogue à celui d'Edfou. Brugsch a montré que ces *Masnît*, ces *forges* divines, étaient au nombre de quatre en Égypte (*Dictionnaire Géographique*, p. 298-306, 371-378, 1211-1212).

4. Séti I[er], dans sa tombe, remplaçait partout l'hiéroglyphe du dieu Sît qui forme son nom par celui d'Osiris : c'était, comme Champollion le remarquait déjà, pour ne pas blesser le dieu des morts par la vue de son ennemi, surtout peut-être par la contradiction qu'il y avait à qualifier d'Osiris un roi qui portait le nom de Sît, et à dire l'*Osiris Séti*. Le martelage du nom de Sît sur les monuments ne me parait pas être antérieur à l'époque persane : c'est le moment où, les maîtres du pays étant étrangers et de religions différentes, les divinités féodales cessèrent d'aspirer à la suprématie politique, et l'Égypte n'eut plus de religion commune que celle du dieu des Morts, Osiris.

5. Cf. la bataille que Juvénal décrit dans sa XV[e] satire, entre les gens de Dendérah et ceux d'une ville d'Ombi, qui n'est pas l'Ombos située entre Assouan et le Gebel-Silsiléh, mais Pa-noubît, la Pampanis des géographes romains, aujourd'hui Négadéh (Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 125-126).

UN ÉPISODE DES GUERRES D'HARMAKHIS ET DE SÎT.

Les Typhoniens ne s'en confirmèrent que davantage dans leur vénération pour le dieu maudit : le christianisme seul triompha de leur opiniâtre fidélité[1].

L'histoire du monde était donc pour l'Égypte l'histoire de la lutte engagée entre les féaux d'Osiris et les complices de Sît; lutte interminable où tantôt l'un, tantôt l'autre des partis rivaux, obtenait quelques avantages momentanés, sans jamais remporter la victoire définitive jusqu'à la consommation des âges. Les rois-dieux de la seconde et de la troisième Ennéade y consacrèrent la plupart des années de leur règne terrestre : on les modelait à l'image des grands Pharaons batailleurs qui, du xviiie au xiie siècle avant notre ère, étendirent leur domination depuis les plaines de l'Euphrate jusqu'aux marais de l'Éthiopie. Quelques souverains pacifiques se rencontraient çà et là dans cette lignée de conquérants, des savants et des législateurs, dont le plus illustre s'appelait Thot deux fois grand, le maître d'Hermopolis et de l'Ennéade hermopolitaine. Une légende d'origine récente faisait de lui le premier ministre d'Horus, fils d'Isis[2] : une tradition, plus ancienne encore, voulait qu'il eût été le second roi de la seconde dynastie, le successeur immédiat d'Horus-les-Dieux, et lui attribuait 3226 ans de règne[3]. Il avait porté sur le trône cet esprit ingénieux et cette puissance de création qui l'avaient signalé dès le temps où il n'était que simple dieu féodal. L'astronomie, la divination, la magie, la médecine, l'écriture, le dessin, toutes les sciences et tous les arts émanaient de lui comme de leur premier maître[4]. Il avait enseigné aux hommes la façon d'explorer le ciel avec méthode et d'observer ce qui s'y passait, les lentes révolutions du Soleil, les phases rapides de la lune, les mouvements entre-croisés des cinq planètes, la figure et les limites des constellations qui s'allumaient chaque soir dans les hauteurs du monde. La plupart d'entre elles

1. L'épisode des guerres d'Horus et de Sît a été dessiné par Faucher-Gudin, d'après un bas-relief du temple d'Edfou (Naville, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*, pl. XV). A droite, Har-Houditi, debout sur la barque solaire, perce de sa lance la tête d'un crocodile, partisan de Sît, plongé dans le fleuve; Harmâkhis, debout derrière lui, assiste à l'exécution. En face de ce couple divin, Horus le jeune tue un homme, autre partisan de Sît, dont Isis et Harhoudîti tiennent les chaînes : derrière lui, Isis et Thot amènent quatre autres captifs liés et prêts pour le sacrifice devant Harmakhis.

2. C'est le rôle qu'il joue dans les textes d'Edfou publiés par Naville, et qui est confirmé par divers passages où il est nommé le *Zaîti*, le *comte* d'Horus (cf. Bergmann, *Hieroglyphische Inschriften*, pl. LXXXI, l. 73-74); dans une autre tradition, que les Grecs ont connue, il est le ministre, le *comte* d'Osiris (cf. p. 174, et Dümichen, *Historische Inschriften*, t. II, pl. XXV), ou, selon Platon, de Thamous (*Phèdre*, édit. Didot, t. I, p. 733), selon Elien (*Varia Historia*, XII, 4; XIV, 34), de Sésostris.

3. *Papyrus Royal de Turin* dans Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. III, col. ii, 11, l. 5. Le roi Thot mentionné sur le coffret d'une reine de la XIe dynastie, aujourd'hui conservé au Musée de Berlin (n° 1175), ne serait pas, d'après M. Erman (*Historische Nachlese* dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 46-47), le dieu Thot, roi des dynasties divines, mais un prince des dynasties thébaines ou Héracléopolitaines (cf. Pietschmann, *Hermes Trismegistos*, p. 26, Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 65).

4. Les témoignages des auteurs grecs et romains à ce sujet se trouvent dans Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*, t. III, p. 159 sqq., et dans Pietschmann, *Hermes Trismegistos nach Ægyptischen, Griechischen und Orientalischen Ueberlieferungen*, p. 28 sqq. Thot est l'Hermès Trismégiste des Grecs.

ou demeuraient immobiles ou semblaient le demeurer et ne jamais sortir des espaces accessibles au regard humain; celles qui se tenaient rangées au bord extrême du firmament y accomplissaient des évolutions analogues à celles des planètes. Chaque année, à époques fixes, on les voyait s'abaisser derrière l'horizon, l'une à la suite de l'autre, disparaître, remonter après une éclipse plus ou moins longue, et regagner insensiblement leur place primitive. On en comptait trente-six, les trente-six décans auxquels on attribuait des pouvoirs mystérieux et dont Sothis était la reine, Sothis transformée en étoile d'Isis lorsque Orion-Sâhou était devenu l'astre d'Osiris[1]. Les nuits sont si claires et l'atmosphère est si limpide au pays d'Égypte, que le regard s'y enfonce à des profondeurs surprenantes et y perçoit nettement des points de lumière qui lui échappent dans nos climats brumeux. Les Égyptiens n'ont donc pas eu besoin d'instruments particuliers pour constater l'existence d'un assez grand nombre d'astres qui nous seraient invisibles sans le secours de nos télescopes; ils ont pu voir à l'œil nu les étoiles de la quatrième grandeur et les noter sur leurs catalogues[3]. Il leur fallait, à vrai dire, une longue préparation et une pratique ininterrompue pour affiner leur vue à toute l'acuité dont elle était capable; les collèges sacerdotaux se chargèrent fort tôt d'élever et d'entretenir des écoles d'astronomes. Il semble que les sanctuaires du Soleil aient possédé



UNE DES TABLES ASTRONOMIQUES DU TOMBEAU DE RAMSÈS IV[2].

1. Sur Orion et Sothis, voir p. 96-98 de cette *Histoire*. Les Décans, signalés par Champollion, ont été déterminés par Lepsius (*Einleitung zur Chronologie der Alten Ægypter*, p. 68-69) avec des erreurs que Goodwin (*Sur un horoscope grec contenant les noms de plusieurs Décans*, dans Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 2e série, p. 294-306) et Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 131 sqq.; cf. *Die Ægyptologie*, p. 339 sqq.) ont redressées au moyen de documents nouveaux.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la copie de* Lepsius, *Denkm.*, III, 227, 3.

3. Biot (*Sur un calendrier astronomique et astrologique trouvé à Thèbes en Égypte*, p. 15) affirme du moins que les étoiles de 3e-4e grandeur « sont les plus petites que l'on puisse observer à la vue simple ». Il me semble avoir constaté que plusieurs des fellahs et des Bédouins attachés au service des Antiquités percevaient des étoiles qu'on classe ordinairement parmi celles de la 5e grandeur.

les premiers observatoires qu'on établit sur les rives du Nil; les grands pontifes de Râ, seuls dignes, à en croire leur titre, de contempler l'astre face à face, s'occupèrent activement, dès les temps les plus anciens, à étudier la figure du ciel et à en dresser la carte[1]. Les prêtres des autres dieux suivirent promptement leur exemple : à l'époque historique, il n'y avait pas, d'un bout à l'autre de la vallée, temple qui ne possédât son personnel d'astronomes ou, comme on disait, ses *veilleurs de nuit*[2]. Ils montaient le soir sur les terrasses hautes qui recouvrent le naos ou sur la plate-forme étroite qui termine les pylônes, et, sondant sans cesse du regard l'abîme suspendu au-dessus d'eux, ils y suivaient la marche des constellations et enregistraient avec soin les moindres phénomènes qui s'y produisaient. Une partie de la carte du ciel est parvenue jusqu'à nous, telle que l'Égypte thébaine la connaissait entre le XVIIIe et le XIIe siècle avant notre ère : les décorateurs en ont gravé des extraits au plafond des temples et surtout dans les tombes royales[3]. Les Pharaons morts s'identifiaient à Osiris d'une façon plus intime que leurs sujets. Ils prenaient le rôle du dieu jusque dans ses moindres détails, sur terre, où, après avoir représenté l'Onnophris bienfaisant des âges primitifs, ils subissaient l'embaumement le plus minutieux et le plus complet de l'Osiris infernal; dans l'Hadès, où ils s'embarquaient aux côtés de l'Osiris-Soleil pour traverser la nuit et pour renaître vers le matin; au ciel, où ils brillaient avec Orion-Sâhou sous la garde de Sothis, et menaient, d'année en année, la procession des étoiles. Les cartes du firmament leur rappelaient cette partie

1. Je rappelle que les grands pontifes de Râ s'appelaient *Oirou-maouou*, « le Grand des vues », le chef de ceux qui voient le Soleil, le seul qui l'aperçoive face à face. Un d'eux s'intitule sur sa statue (MASPERO, *Rapport sur une mission en Italie*, dans le *Recueil de Travaux*, t. III, p. 126, § XI; cf. BRUGSCH, *Die Ægyptologie*, p. 320) : « le lecteur qui *connaît la figure du ciel*, le *Grand des vues* dans le *Château du Prince* (cf. p. 136, 160 de cette *Histoire*) d'Hermonthis ». Hermonthis, l'Aounou du Sud, était la contrepartie exacte d'Héliopolis, l'Aounou du Nord : elle possédait donc son *Château du Prince* où Montou, le Soleil méridional, avait résidé jadis pendant son séjour sur notre terre.

2. *Ourshou :* le mot s'applique aussi bien aux soldats qui veillent le jour sur les murs d'une forteresse (MASPERO, *le Papyrus de Berlin n° 1*, l. 18-19, dans les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*, t. III, p. 72). M. Birch avait cru retrouver au British Museum (*Inscriptions in the Hieratic and Demotic Characters*, pl. XIX, n° 5635 et p. 8) un catalogue d'observations faites à Thèbes par divers astronomes sur une constellation qui équivaudrait aux Hyades ou aux Pléiades (BIRCH, *Varia*, dans la *Zeitschrift*, 1868, p. 11-12) : il s'agit simplement dans ce texte des quantités d'eau servies régulièrement aux astronomes d'un temple thébain pour leurs usages domestiques.

3. Les principales représentations de la carte du ciel connues jusqu'à présent sont celles du Ramesséum sur la rive gauche du Nil à Thèbes, qui ont été étudiées par Biot (*Sur l'année vague des Égyptiens*, 1831, 118 sqq.), par G. Tomlinson (*On the Astronomical Ceiling of the Memnonium at Thebes*, dans les *Transactions of the R. Soc. of Literature*, t. III, pl. II, p. 484-499), par Lepsius (*Einleitung zur Chronologie*, p. 20-21) et en dernier lieu par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 87 sqq.); celles de Dendérah, qui ont été reproduites dans la *Description de l'Égypte* (*Ant.*, t. IV, pl. 20-21) et éclaircies par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 1 sqq.); celles de la tombe de Séti Ier, qui ont été éditées par Belzoni (*A Narrative of the Operations*, Suppl., III), par Rosellini (*Monumenti del Culto*, pl. 69), par Lepsius (*Denkmäler*, III, 137), par Lefébure (*le Tombeau de Séti Ier*, IVe partie, pl. XXXVI, dans les *Mémoires de la Mission Française du Caire*, t. II), puis étudiées en dernier lieu par Brugsch dans son *Thesaurus*, p. 64 sqq.

de leurs devoirs et la leur enseignaient au besoin : ils y voyaient les planètes et les décans défiler sur leurs bateaux, les constellations se succéder en longues théories. Des listes annexées leur disaient la position que les principaux astérismes occupent au ciel pour chaque mois, les levers, les culminations, les couchers[1]. Par malheur, les ouvriers chargés d'exécuter ces tableaux ou ne comprenaient pas grand'chose à ce qu'ils faisaient, ou ne se sont pas appliqués à reproduire exactement les originaux : ils ont omis plusieurs passages, transposé certains autres, et semé partout des erreurs qui nous empêchent de reporter sûrement les données anciennes sur les cartes modernes du firmament.

En dirigeant les yeux des hommes vers le champ des étoiles, Thot leur avait révélé du même coup l'art de mesurer le temps et la prescience de l'avenir. Comme il était le dieu-Lune par excellence, il veillait avec un soin jaloux sur l'Œil divin qu'Horus lui avait confié, et les trente jours qu'il employait à le conduire[2] par toutes les phases de sa vie nocturne comptaient pour un mois. Douze de ces mois formaient l'année, une année de trois cent soixante jours pendant laquelle la terre voyait s'ouvrir et se fermer progressivement le cercle des saisons. Le Nil montait, se répandait sur les champs, rentrait dans son lit; les travaux de la culture succédaient aux péripéties de l'inondation, les temps de la récolte à ceux des semailles : c'étaient dans l'année trois moments distincts, de durée presque égale. Thot en fit les trois saisons, celle des eaux *Shaît*, celle de la végétation *Pirouît*, celle de la moisson *Shômou*, dont chacune comprenait quatre mois numérotés de un à quatre, 1er, 2e, 3e, 4e mois de *Shaît*, 1er, 2e, 3e, 4e mois de *Pirouît*, 1er, 2e, 3e, 4e mois de *Shômou*. Les douze mois épuisés, une année nouvelle commençait, dont le lever de Sothis marquait la naissance, vers les premiers jours d'Août[3]. Le mois initial de l'année égyptienne coïncidait donc avec le huitième de la nôtre.

1. Ces tables, conservées aux tombeaux de Ramsès IV et de Ramsès IX, ont été signalées d'abord par Champollion (*Lettres écrites d'Égypte*, 2e édit., p. 239-241) et publiées par lui (*Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. CCLXXII *bis*-CCLXXII, *Texte*, t. II, p. 547-568), puis par Lepsius (*Denkm.*, III, 227-228 *bis*). Elles ont été étudiées par E. de Rougé et Biot (*Recherches de quelques dates absolues qui peuvent se conclure des dates vagues inscrites sur des monuments Égyptiens*, p. 35-83, et *Sur un calendrier astronomique et astrologique trouvé à Thèbes en Égypte dans les tombeaux de Rhamsès VI et de Rhamsès IX*), par Lepsius (*Einleitung zur Chronologie*, p. 110 sqq.), par Gensler (*Die Thebanischen Tafeln stündlicher Sternaufgänge*), par Lepage-Renouf (*Calender of Astronomical Observations in Royal Tombs of the XX Dynasty*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 400-421), par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 185-194), et en dernier lieu par Bilfinger (*Die Sterntafeln in den Ægyptischen Königsgräbern von Bibân el-Molûk*).

2. L'un des titres le plus fréquents de Thot-Lune est *An-ouzaît*, « Celui qui apporte, qui amène l'Œil fardé du Soleil » (E. de Bergmann, *Historische Inschriften*, pl. LII).

3. L'ordre et la nature des saisons, mal déterminés par Champollion dans son *Mémoire sur les signes employés par les anciens Égyptiens à la notation du temps*, ont été rétablis exactement par Brugsch (*Nouvelles Recherches sur la division de l'année chez les anciens Égyptiens*, p. 1-15, 61-62).

Thot l'avait pris sous son patronage et lui avait imposé son nom, puis il avait remis les autres aux mains d'autant de divinités qui les surveillaient : le troisième mois de Shaît appartenait de la sorte à la déesse Hâthor et s'appelait comme elle ; le quatrième mois de Pirouît dépendait de Ranouît ou Ramouît, dame des moissons, et dérivait d'elle son sobriquet de Pharmouti[1]. Les actes officiels ne cessèrent jamais de désigner les mois par le numéro d'ordre qui leur avait été attribué dans chaque saison, mais le peuple leur donnait de préférence le nom de leur dieu protecteur, et ces noms transcrits en grec, puis en arabe, servent encore aux habitants chrétiens de l'Égypte à côté des noms musulmans. Ce n'était pas assez d'ailleurs d'un patron par mois : chaque mois se subdivisa en trois décades auxquelles autant de décans présidèrent, et les jours eux-mêmes furent assignés à des génies chargés de les défendre. Nombre de fêtes étaient répandues à intervalles inégaux du commencement à la fin de l'année : fêtes au premier de l'an, fêtes au début des saisons, des mois, des décades ; fêtes des morts, fêtes des grands dieux, fêtes des dieux locaux. Tous les actes de la vie civile s'unissaient si étroitement à ceux de la vie religieuse qu'ils ne pouvaient s'accomplir sans sacrifices, ni fêtes : une fête célébrait la rupture des digues, une fête l'ouverture des canaux, une fête le moment de couper les javelles ou de rentrer le grain ; une récolte faite ou rentrée avant qu'une fête eût appelé sur elle la bénédiction des dieux eût été funeste et sacrilège. La première année de trois cent soixante jours, réglée sur les révolutions de la lune, n'avait pas suffi longtemps aux besoins du peuple égyptien : il s'en fallait de cinq jours un quart qu'elle correspondît à la durée de l'année solaire, et le retard qu'elle subissait, accru régulièrement de douze en douze mois, jetait un trouble si profond dans les relations des saisons calendriques avec les naturelles, qu'on dut y obvier promptement. On intercala chaque année, après le douzième mois et avant le premier jour de l'année suivante, cinq jours épagomènes, qu'on appela les *cinq jours en sus de l'année*[2]. La légende d'Osiris affirmait que Thot les avait créés pour permettre à Nouît d'accoucher

1. Pour les noms populaires des mois et pour leurs transcriptions coptes et arabes, voir Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 472 sqq., et *Die Ægyptologie*, p. 359-361 ; les fêtes égyptiennes sont énumérées et décrites dans ce dernier ouvrage p. 362 sqq.

2. La tendance paraît être maintenant chez la plupart des Égyptologues de révoquer en doute l'existence des cinq épagomènes sous l'Ancien Empire, et de fait on ne les y trouve mentionnés expressément nulle part : mais on sait que les cinq dieux du cycle osirien étaient nés pendant les épagomènes (cf. p. 172 de cette *Histoire*), et les allusions à la légende osirienne qu'on rencontre dans les Pyramides prouvent que ces jours étaient employés depuis longtemps au moment où les textes furent gravés. Comme la rédaction en remonte le plus souvent aux temps préhistoriques, il y a grand chance pour que l'invention des épagomènes soit antérieure aux premières dynasties thinites et memphites.

de tous ses enfants. Ils formaient, à la suite de la *grande année*, un *petit mois*[1], qui rendait moins considérable l'écart entre le comput solaire et le lunaire : il ne le supprima pas entièrement, et les six heures et quelques minutes dont les Égyptiens n'avaient pas su tenir compte devinrent progressivement l'origine de désordres nouveaux. C'était un jour complet qui venait s'ajouter tous les quatre ans aux trois cent soixante jours réglementaires, mais qu'on laissait perdre maladroitement. Le trouble qu'il jetait dans la vie du peuple, d'abord insignifiant, s'accrut à la longue et finit par rompre l'accord entre l'ordre du calendrier et celui des phénomènes naturels : au bout de cent vingt ans, l'année légale avait empiété d'un mois plein sur l'année réelle, et le 1er Thot précédait de trente jours le lever héliaque de Sothis, au lieu de coïncider avec lui, comme il aurait dû. Les astronomes de l'époque gréco-romaine, spéculant après coup sur l'histoire entière de leur patrie, découvrirent un procédé fort ingénieux en théorie d'obvier à ce désordre lamentable[2]. Si l'omission des six heures annuelles entraînait la perte d'un jour tous les quatre ans, le moment devait arriver, après trois cent soixante cinq fois quatre années, où le déficit atteindrait une année totale, et où, par conséquent, quatorze cent soixante années complètes équivaudraient exactement à quatorze cent soixante et une des années imparfaites. La concordance, détruite par la force des choses, se rétablissait donc d'elle-même après un peu plus de quatorze siècles et demi : le début de l'année civile se confondait avec le début de l'année astronomique, celui-ci avec le lever héliaque de Sirius et par suite avec la date officielle de l'inondation. Les Égyptiens des temps pharaoniques ne connurent jamais ce moyen si simple et surtout si pratique, grâce auquel des générations à la centaine se seraient consolées des ennuis sans fin que le déplacement régulier d'une année vague dans l'année fixe leur aurait causés, par la douceur de savoir qu'un jour luirait où quelqu'un de leurs descendants verrait, une fois dans sa vie, les deux années se superposer mathématiquement et les saisons reprendre leur place normale. Leur année était comme ces montres qui retardent chaque jour d'une quantité de minutes déterminée. Le possesseur ne s'amuse pas à calculer un cycle qui lui permette d'attendre l'instant où, de retard en retard, l'heure juste sera revenue : il tolère l'irrégularité tant que ses affaires

1. C'est le nom que les Coptes donnaient encore aux cinq jours épagomènes (Stern, *Koptische Grammatik*, p. 137 ; Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 479 sqq.).

2. Krall a montré que la période sothiaque a été imaginée et adaptée à l'histoire ancienne de l'Égypte sous les Antonins (Krall, *Studien zur Geschichte des Alten Ægyptens*, I, p. 76 sqq.).

n'en souffrent pas, mais dès qu'elles en ressentent l'incommodité, il ramène du doigt l'aiguille au point du cadran qui répond à l'heure exacte, et recommence l'opération chaque fois qu'il la juge nécessaire, sans règle précise. L'année égyptienne s'en allait de même en débandade à travers les saisons, retardant de plus en plus, jusqu'au jour où, le désaccord devenant trop considérable, le roi ou les prêtres donnaient à la machine un coup de pouce pour la remettre au point[1].

Les jours avaient d'ailleurs chacun leur vertu propre, que l'homme devait connaître s'il voulait profiter des avantages ou échapper aux périls qu'ils lui préparaient. On n'en comptait aucun parmi eux qui ne rappelât quelque incident des guerres divines et n'eût éclairé une bataille entre les partisans de Sît et ceux d'Osiris ou de Râ : le triomphe ou le désastre qu'ils avaient enregistré les avait comme imprégnés de bonheur ou de malheur, et ils en étaient demeurés à tout jamais bienfaisants ou funestes. C'était le 17 Athyr que Typhon avait attiré son frère auprès de lui et l'avait assassiné au milieu d'un banquet[2]. Chaque année, à pareil jour, la tragédie qui s'était accomplie autrefois dans le palais terrestre du dieu semblait se jouer de nouveau dans les profondeurs du ciel. Comme au même instant de la mort d'Osiris, la puissance du bien s'amoindrissait, la souveraineté du mal prévalait partout, la nature entière, abandonnée aux divinités des ténèbres, se retournait contre l'homme. Ce qu'il entreprenait ce jour-là échouait fatalement[3]. S'il sortait se promener au bord du fleuve, un crocodile l'assaillait comme le crocodile dépêché par Sît avait assailli Osiris[4]. S'il partait pour un voyage, c'était un adieu éternel qu'il disait à sa famille et à ses amis : la mort le fauchait en route[5]. Il devait s'enfermer chez soi pour échapper à la fatalité[6], attendre

1. Les questions relatives à l'année égyptienne, à ses divisions, à ses imperfections, ont suscité quantité de travaux très considérables, où beaucoup de science et d'ingéniosité a été dépensé souvent en pure perte : j'ai préféré ne dire sur ce sujet que ce qui me paraissait être le plus vraisemblable et le plus conforme à ce que nous savons du reste de la doctrine égyptienne. Le *Papyrus Anastasi IV* (pl. X, l. 1-5) nous a conservé la plainte d'un Égyptien du temps de Minéphtah ou de Séti II, sur le trouble que l'imperfection de l'année jetait dans la vie du peuple (MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 4, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 303-410).

2. La date du 17 Athyr, donnée par les Grecs (*De Iside et Osiride*, § 13, édit. PARTHEY, p. 21-23), est confirmée par plusieurs textes pharaoniques, tels que le *Papyrus Sallier IV*, pl. VIII, l. 4-6.

3. Le 12 Paophi, jour où l'un des serviteurs d'Osiris s'était rallié à Sît, « quoi que tu fasses en ce jour-là, il en sortira malheur en ce jour-là » (*Pap. Sallier IV*, pl. V, l. 1).

4. Le 22 Paophi, « ne te baigne en aucune eau ce jour-là : quiconque navigue sur le fleuve en ce jour sera mis en pièces par la langue du crocodile divin » (*Pap. Sallier IV*, pl. VI, l. 5-6).

5. Le 20 Méchir, « ne songe pas à partir en bateau » (*Pap. Sallier IV*, pl. XVII, l. 8). Le 24, « ne pars pas en ce jour pour descendre le fleuve; quiconque s'approche du fleuve en ce jour perd la vie » (*id.*, pl. XVIII, l. 1-2).

6. Le 4 de Paophi, « ne sors de ta maison d'aucun côté en ce jour » (*Pap. Sallier IV*, pl. IV, l. 3), non plus que le 5 (*id.*, pl. IV, l. 3-4); le 5 de Pakhons, « quiconque sort de sa maison en ce jour-là, les fièvres le gagnent et le tuent » (*id.*, pl. XXIII, l. 8-9).

dans l'inaction que les heures du danger se fussent usées une à une, et que le soleil du jour suivant eût mis le malin en déroute[1]. Il avait intérêt à connaître ces influences mauvaises, et qui les aurait connues toutes, si Thot ne les avait signalées et recueillies dans ses calendriers? L'un d'eux, dont de longs fragments nous sont parvenus, désignait de façon très brève la qualité de chaque jour, les dieux qui y prédominaient, le péril qu'ils apportaient ou la fortune qu'on pouvait espérer d'eux[2]. Le détail n'en est pas toujours intelligible pour nous, qui ignorons encore tant de points dans la vie d'Osiris : les Égyptiens savaient dès l'enfance ce dont il s'agissait et se guidaient sur ces indications sans trop se tromper. Les heures de la nuit étaient toutes néfastes[3]; celles du jour se divisaient en trois *saisons* de quatre heures, dont les unes se montraient clémentes, tandis que les autres restaient obstinément funestes[4]. « Le 4 Tybi : *Bon, bon, bon.* Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux. Quiconque naît en ce jour mourra le plus vieux des siens; il arrivera à un âge plus avancé que son père. — Le 5 Tybi : *hostile, hostile, hostile.* C'est le jour où la déesse Sokhît, maîtresse du double Palais blanc, brûla les chefs, lorsqu'ils suscitèrent des troubles, se produisirent et vinrent[5]. Offrandes de pain à Shou, Phtah, Thot; brûler de l'encens pour Râ et les dieux de sa suite, pour Phtah, Thot, Hou-Saou, en ce jour. Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux. — Le 6 Tybi : *bon, bon, bon.* Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux. — Le 7 Tybi : *hostile, hostile, hostile.* Ne t'unis pas à une femme en présence de l'Œil d'Horus. Le feu qui est dans ta maison, garde-toi de l'y laisser tomber. — Le 8 Tybi : *bon, bon,*

1. Le 20 Thot, il fallait n'exécuter aucun travail, ne pas tuer un bœuf, ne pas recevoir un étranger (*Papyrus Sallier IV*, pl. I, l. 2-3). Le 22, on ne devait pas manger de poissons, ni allumer une lampe à huile (*id.*, pl. I, l. 8-9). Le 23, « ne mets pas d'encens sur le feu, ne tue ni gros bétail, ni chèvres, ni canards; ne mange ni oie ni rien de ce qui a vécu » (*id.*, pl. I, l. 9, pl. II, l. 1). Le 26, « ne fais absolument rien, ce jour-là » (*id.*, pl. II, l. 6-7), et la même recommandation se retrouve le 7 Paophi (*id.*, pl. IV, l. 6), le 18 (*id.*, pl. V, l. 8), le 26 (*id.*, pl. VI, l. 9), le 27 (*id.*, pl. VI, l. 10), plus de trente fois dans ce qui reste du Calendrier Sallier. Le 30 Méchîr, défense de parler haut à personne (*id.*, pl. XVIII, l. 7-8).

2. C'est le *Papyrus Sallier IV* du British Museum, publié dans les *Select Papyri*, t. I, pl. CXLIV-CLXVIII. La valeur en avait été reconnue par Champollion (Salvolini, *Campagne de Ramsès le Grand*, p. 121, note 1), et l'analyse faite par E. de Rougé (*Mémoire sur quelques phénomènes célestes*, p. 35-39; cf. *Revue Archéologique*, 1re série, t. IX); il a été traduit entièrement par Chabas (*le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*).

3. Quelques nuits étaient plus néfastes que d'autres, et fournissaient prétexte à des recommandations particulières. Le 9 Thot, « ne sors pas la nuit » (*Pap. Sallier IV*, pl. III, l. 8), de même le 15 Khoiak (*id.*, pl. XI, l. 5), le 27 (*id.*, pl. XII, l. 6); le 5 Phaménôth, la quatrième heure de la nuit était seule dangereuse (*id.*, pl. XIX, l. 2).

4. Pour cette division du jour en trois saisons — *tori*, cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 30, note 2. Le lever et le coucher du Soleil avaient surtout leurs influences mauvaises dont il fallait se défier (*Papyrus Sallier IV*, pl. II, l. 4; pl. V, l. 5; pl. VI, l. 6; pl. XV, l. 2, 6; pl. XVII, l. 2-3; pl. XVIII, l. 6-7; pl. XIX, l. 4; pl. XXIII, l. 2-3).

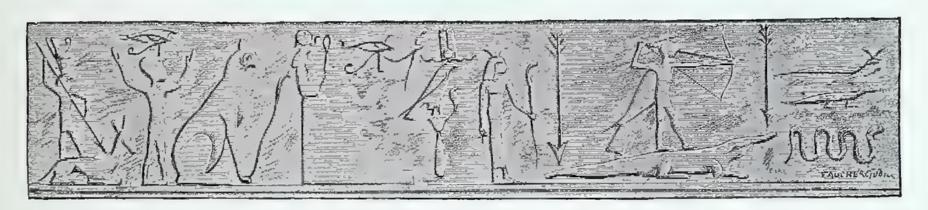
5. C'est une allusion à la révolte des hommes contre Râ, et à la vengeance que le dieu Pharaon en tira par le moyen de la déesse Sokhît; cf. ce qui est dit à la page 165 de cette *Histoire*.

bon. Quoi que tu voies de ton œil en ce jour, l'Ennéade des Dieux te l'accordera : le malade se rétablira. — Le 9 Tybi : *bon*, *bon*, *bon*. Les dieux crient de joie dans le midi, ce jour-là. Servir des offrandes de gâteaux de fête et de pains frais, qui réjouissent le cœur des dieux et des mânes. — Le 10 Tybi : *hostile*, *hostile*, *hostile*. Ne mets pas le feu aux herbes en ce jour : c'est le jour où le dieu Sap-hôou mit le feu au pays de Bouto[1]. — Le 11 Tybi : *hostile*, *hostile*, *hostile*. N'approche d'aucune flamme en ce jour, car Râ s'est placé dans la flamme pour frapper tous les ennemis, et quiconque s'approchera d'eux en ce jour ne se portera bien de toute sa vie. — Le 12 Tybi : *hostile*, *hostile*, *hostile*. Tâche de ne pas voir de rat en ce jour, ni de t'approcher d'aucun rat dans ta maison : c'est le jour où Sokhît rend des décrets en ce jour[2]. » Ici du moins un peu de vigilance ou de mémoire suffisait à mettre l'homme en garde contre les pronostics funestes : toute l'attention du monde ne lui servait point dans bien des cas, et la fatalité du jour l'atteignait sans qu'il fût libre de rien faire pour la conjurer. Nul ne peut à volonté reporter son heure de naître sur un moment favorable : il doit l'accepter comme elle se présente, et pourtant elle exerce une influence décisive sur le genre de sa mort. Selon qu'il entre dans ce monde le 4, le 5 ou le 6 Paophi, il meurt par les fièvres paludéennes, par l'amour ou par l'ivresse[3]. L'enfant du 23 périt sous la dent d'un crocodile[4]; celui du 27, un serpent le mord et le tue[5]. En revanche, les heureux dont l'anniversaire tombait le 9 ou le 29 vivaient jusqu'à l'extrême vieillesse et s'éteignaient doucement, respectés de tous[6].

Thot, qui avait indiqué le mal aux hommes, leur avait en même temps signalé le remède. Les arts magiques dont il était le dépositaire faisaient de lui le maître réel des autres dieux[7]. Il connaissait leurs noms mystiques, leurs faiblesses secrètes, le genre de péril qu'ils redoutaient le plus, les cérémonies qui les asservissaient à sa volonté, les prières auxquelles ils ne pouvaient point désobéir sous peine de malheur ou de mort. Sa science, transmise à ses serviteurs, leur assurait la même autorité qu'il exerçait sur eux au ciel, sur la terre ou dans les enfers. Les magiciens instruits à son école disposaient

1. L'épisode des guerres divines auquel ce passage se rapporte nous est inconnu jusqu'à présent.
2. *Papyrus Sallier IV*, pl. XIII, l. 3, pl. XIV, l. 3; cf. Maspero, *Études Egyptiennes*, t. I, p. 30-35, Chabas, *le Calendrier des jours fastes et néfastes*, p. 65-69. Les décrets de Sokhît sont ceux que la déesse rend pour détruire les hommes, comme elle l'avait fait à la fin du règne de Râ.
3. *Papyrus Sallier IV*, pl. IV, l. 3, p. 4-5, 6.
4. *Id.*, pl. VI, l. 6; c'était, dans le conte, un des sorts annoncés au *Prince prédestiné*.
5. *Id.*, pl. VII, l. 1.
6. *Id.*, pl. IV, l. 8; pl. VII, l. 1-2.
7. Sur le pouvoir magique de Thot, sur la *voix juste* dont il dispose, sur ses livres d'incantation, voir p. 145-146 de cette *Histoire*.

comme lui des mots et des sons qui, émis au moment favorable avec la *voix juste*, allaient évoquer les divinités les plus formidables jusque par delà les confins de l'univers : ils enchaînaient Osiris, Sît, Anubis, Thot lui-même, et les déchaînaient à leur gré, ils les lançaient, ils les rappelaient, ils les contraignaient à travailler et à combattre pour eux. L'étendue de leur puissance les exposait à des tentations redoutables : ils étaient entraînés souvent à se servir d'elle au détriment d'autrui, pour satisfaire leurs rancunes ou pour assouvir leurs appétits les plus grossiers. Beaucoup d'ailleurs trafiquaient de leur savoir et le louaient docilement à l'ignorant qui les payait. Lorsqu'on



LES DIEUX COMBATTANT POUR LE MAGICIEN QUI LES CONJURE[1].

leur demandait de tourmenter ou de supprimer un ennemi, ils avaient cent façons de l'investir brusquement et sans qu'il s'en doutât : ils le tourmentaient de songes terrifiants ou trompeurs[2], ils le harcelaient d'apparitions et de voix mystérieuses, ils le livraient en proie aux maladies, aux spectres errants qui se logeaient en lui et qui le rongeaient lentement[3]. Ils brisaient à distance la volonté des hommes; ils affolaient les femmes de désirs et les forçaient à fuir ce qu'elles avaient aimé, à aimer ce qu'elles détestaient auparavant[4]. Un peu du sang d'une personne, quelques rognures de ses ongles et de ses cheveux, un morceau du linge qu'elle avait porté et qui s'était comme imbibé d'elle au contact de sa chair, leur suffisaient pour composer des charmes irrésistibles. Ils en mêlaient des parcelles à la cire d'une poupée qu'ils modelaient et qu'ils habillaient à la ressemblance de leur victime, et dès lors tous les traitements qu'on infligeait à l'image, le modèle les ressentait aussitôt : il brûlait de fièvre quand on exposait son effigie au feu et souffrait comme

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le calque de* Golénischeff, *Die Metternich-Stele*, pl. III, XIV.

2. La plupart des livres magiques renferment des formules destinées à *envoyer des songes* : tels le *Papyrus 3229* du Louvre (Maspero, *Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre*, pl. I-VIII, et p. 113-123), le *Papyrus gnostique de Leyde* et les incantations en langue grecque qui l'accompagnent (Leemans, *Monuments Égyptiens*, t. I, pl. 1-14, et *Papyri Græci*, t. II, p. 16 sqq.).

3. Ainsi dans le texte hiéroglyphique (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1re sér., pl. XII, l. 15-16) cité pour la première fois par Chabas (*De quelques textes hiéroglyphiques relatifs aux esprits possesseurs*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Athénæum Français*, 1856, p. 44) : « Que mort ni morte n'entrent en lui, que l'ombre de nul mâne ne le hante. »

4. *Papyrus gnostique de Leyde*, p. XIV, l. 1 sqq. (dans Leemans, *Monuments Égyptiens du Musée de Leyde*, pl. VII); cf. Révillout, *les Arts Égyptiens* dans la *Revue Égyptologique*, t. I, p. 169-172.

d'une blessure quand on la perçait d'un couteau; les Pharaons eux-mêmes n'échappaient pas à l'envoûtement[1]. On opposait à ces manœuvres d'autres manœuvres du même genre, et la magie, invoquée à temps, détruisait souvent le mal que la magie avait commencé. Elle n'était pas, à dire vrai, souveraine contre le destin : l'homme né le 27 Paophi mourait d'une piqûre de serpent, quelque enchantement qu'il pratiquât pour se défendre. Mais si le jour de sa mort était fixé, du moins l'année qui renfermait ce jour ne l'était point, et le sorcier avait beau jeu procurer qu'elle n'arrivât trop tôt. Une formule récitée à propos, un bout de prière tracée sur un papyrus, une figurine qu'on gardait sur soi, le moindre amulette béni et consacré, jetait en déroute les serpents, instruments de la destinée. Ces stèles étranges où l'on voit un Horus à moitié nu, debout sur deux crocodiles et brandissant à poignées des bêtes fascinatrices, ou réputées telles, ce sont autant de talismans préservateurs : dressées à l'entrée d'une chambre ou d'une maison, elles en écartaient tous les animaux représentés et annulaient le mauvais sort. Sans doute la fatalité l'emportait à longue échéance, et le jour finissait par se lever où le serpent prédestiné, déjouant toute précaution, réussissait à exécuter la sentence. Au moins l'homme avait-il duré, peut-être jusqu'à l'entrée de la vieillesse, peut-être jusqu'à cet âge de cent dix ans que les plus sages parmi les Égyptiens souhaitaient d'atteindre, et que nul mortel, né de mère mortelle, ne devait dépasser[2]. Si les arts magiques suspendaient ainsi la loi du destin, combien n'étaient-ils pas plus efficaces lorsqu'ils combattaient les influences des divinités secondaires, le mauvais œil et les maléfices des hommes. Thot, qui était le maître des sortilèges, était aussi celui des exorcismes, et les crimes que les uns commettaient en son nom, c'était en son nom que d'autres les réparaient. Ils opposaient des génies plus forts aux génies malins, des amulettes protecteurs aux pernicieux, des pratiques vivifiantes aux manipulations mortelles, et ce n'était pas encore la partie la plus malaisée de leur tâche. Personne en effet, parmi ceux que leur intervention délivrait, ne se tirait indemne des épreuves qui l'avaient assailli. Les esprits possesseurs, en abandonnant leur victime, laissaient ordinairement derrière eux des traces de leur passage, dans le cerveau, dans le cœur, dans le poumon, dans les entrailles, dans le corps entier. Toutes les maladies qui désolent le genre humain n'étaient pas le fait d'en-

1. L'envoûtement fut pratiqué contre Ramsès III (Chabas, *le Papyrus Magique Harris*, p. 170, 172; Dévéria, *le Papyrus judiciaire de Turin*, p. 125-126, 131), et les pièces du procès criminel intenté aux magiciens parlent formellement des figures de cire et des philtres employés à cette occasion.

2. Sur l'âge de cent dix ans et sur sa mention dans les documents pharaoniques et coptes, voir le curieux mémoire de Goodwin dans Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 2e série, p. 231-237.

chanteurs acharnés contre leurs ennemis, mais on les attribuait toutes à la présence d'un être invisible, spectre ou démon, qui avait été introduit chez le patient par quelque opération surnaturelle ou s'y était glissé de lui-même par méchanceté ou par besoin, sans qu'on le lui ordonnât[1]. Il fallait, après avoir chassé l'intrus, rétablir la santé par des moyens nouveaux. L'étude des simples et des autres substances médicinales les fournissait sans peine : comme Thot s'était révélé aux hommes le premier sorcier, il s'institua pour eux le premier médecin et le premier chirurgien[2].



HORUS ENFANT SUR LES CROCODILES[3].

L'Égypte est de nature un pays fort sain, et les Égyptiens se vantaient d'être « les mieux portants de tous les mortels » ; ils ne s'en montraient que plus attentifs à soigner leur santé. « Chaque mois, trois jours de suite, ils provoquaient des évacuations au moyen de vomitifs et de clystères[4]. La médecine, chez eux, était partagée; les médecins s'occupaient chacun d'une seule espèce de maladie et non de plusieurs. Ils abondaient en tous lieux, les uns pour les yeux, les autres pour la tête,

1. Sur cette conception du mal et de la mort, voir ce qui est dit aux p. 111-112 de cette *Histoire*.
2. Les témoignages des auteurs classiques et des monuments égyptiens sur Thot médecin et chirurgien ont été recueillis en dernier lieu par Pietschmann, *Hermes Trismegistos*, p. 20 sqq., 43 sqq., 57.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une stèle d'Alexandrie au musée de Gizéh* (Mariette, *Monuments divers*, pl. 15 et *Texte*, p. 3-4). La raison pour laquelle tant de bêtes variées sont réunies sur cette stèle et sur les stèles de même nature a été indiquée par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 417-419 : elles passaient toutes pour posséder le mauvais œil et pour fasciner leur victime avant de la frapper.
4. Hérodote, II, lxxvii ; le témoignage d'Hérodote sur les potions et les clystères est confirmé par celui des Papyrus médicaux de l'Égypte (Chabas, *Mélanges Egyptologiques*, 1re série, p. 65 sqq.).

d'autres pour les dents, d'autres pour le ventre, d'autres pour les maux internes[1]. » La subdivision ne s'étendait pas aussi loin qu'Hérodote voulait bien le dire. On ne distinguait d'ordinaire qu'entre le médecin, sorti des écoles sacerdotales et complété par l'étude des livres comme par l'expérience de chaque jour, le rebouteur, attaché au culte de Sokhît et qui guérissait les fractures sous l'intercession de sa déesse, l'exorciste, qui prétendait agir par la seule vertu des amulettes et des paroles magiques[2]. Le médecin de carrière traitait les maladies en général; mais, comme chez nous, il y avait pour certaines affections des spécialistes que l'on consultait de préférence aux praticiens vulgaires. Si le nombre en était assez considérable pour attirer l'attention des étrangers, c'est que la constitution médicale du pays l'exigeait ainsi : où les ophtalmies et les affections des intestins sévissent avec énergie, on rencontre nécessairement beaucoup d'oculistes[3] et de docteurs ès maladies du ventre. Les plus instruits de ces gens connaissaient assez mal l'anatomie. Une crainte religieuse ne leur permettait pas plus qu'aux médecins chrétiens du Moyen Age, de tailler le cadavre identifié à la chair d'Osiris ou de le déchiqueter dans un but de pure science. On ne leur confiait pas les opérations de l'embaumement, qui auraient pu les instruire, et l'horreur pour quiconque rompait l'intégrité de la larve humaine montait si haut, que le paraschite chargé de pratiquer sur les morts les incisions nécessaires devenait l'objet de l'exécration universelle : dès qu'il avait terminé sa tâche, les assistants l'assaillaient à coups de pierres et l'auraient assommé sur place s'il ne s'était enfui à toutes jambes[4]. Aussi n'entretenaient-ils que des idées assez vagues sur ce qui se passe au dedans de notre corps. La vie était pour eux un peu de vent, un souffle que les veines charrient de membre en membre. « La tête comprend vingt-deux vaisseaux qui amènent les esprits en elle, et les envoient de là à toutes les parties. Il y a deux vaisseaux pour les seins, qui communiquent la chaleur jusqu'au fondement. Il y a deux vaisseaux pour les cuisses; il y a deux vaisseaux pour le cou[5]; il y a deux vais-

1. Hérodote, II, lxxxiv, et le commentaire de Wiedemann sur ces deux passages (*Herodots Zweites Buch*, p. 322 sqq., 344-345).
2. La division en trois catégories, indiquée par le *Papyrus Ebers*, pl. XCIX, l. 2-3, a été confirmée par un curieux passage d'un traité d'alchimie gréco-égyptienne (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 13, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 501-503).
3. Les maladies des yeux occupent un quart du *Papyrus Ebers* (Ebers, *Das Kapitel über die Augenkrankheiten*, dans les *Abh. der phil.-hist. Classe der Königl. Sächs. Gesells. der Wissenschaften*, t. XI, p. 199-336; cf. J. Hirschberg, *Ægypten, Geschichtliche Studien eines Augenarztes*, p. 31-71).
4. Diodore de Sicile, I, 91.
5. Ces deux vaisseaux, dont la mention manque aux Papyrus Ebers et de Berlin par suite d'une inadvertance du copiste, ont été rétablis dans le texte de l'énumération générale par H. Schæfer, *Beiträge zur Erklärung des Papyrus Ebers* (dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 35-37).

seaux pour les bras; il y a deux vaisseaux pour l'occiput; il y a deux vaisseaux pour le front; il y en a deux pour les yeux, deux pour les paupières, deux pour l'oreille droite, par lesquels entrent les souffles de la vie, deux pour l'oreille gauche, par lesquels les souffles de mort entrent également[1]. » Les souffles dont il est question à propos de l'oreille droite, sont « les bons souffles, les souffles délicieux du Nord », la brise de mer, qui tempère les ardeurs de l'été, et qui recrée les forces de l'homme, sans cesse amoindries par la chaleur et menacées d'épuisement. Ces esprits vitaux, s'insinuant par l'oreille et par le nez dans les veines et dans les artères, se mêlaient au sang qui les entraînait par le corps entier; ils portaient l'animal et le mouvaient pour ainsi dire. Le cœur, le marcheur perpétuel — *hâîti* —, les attirait et les répartissait à travers l'économie : on le réputait « le commencement de tous les membres », et quelque endroit du vivant que le médecin palpât, « la tête, la nuque, les mains, la poitrine, les deux bras, les jambes, sa main tombait sur le cœur » et il le sentait battre sous ses doigts[3]. Les vaisseaux se gonflaient, et travaillaient régulièrement par l'influence des bons souffles; ils s'échauffaient, s'obstruaient, se durcissaient, éclataient sous celle des mauvais, et il fallait que le médecin les débouchât, en calmât l'inflammation, leur rendît leur vigueur ou leur élasticité. Au moment de la mort, les esprits vitaux « se retiraient avec l'âme, le sang », privé d'air, « se coagulait, les veines et les artères se vidaient : l'animal périssait » faute de souffles[4].



UN MORT RECEVANT LES SOUFFLES DE VIE[2].

La plupart des maladies dont les anciens Égyptiens souffraient sont celles qui travaillent les Égyptiens modernes, les ophtalmies, les incommodités de

1. *Papyrus Ebers*, pl. XCIX, l. 1-C, l. 14; *Papyrus Médical de Berlin*, pl. XV, l. 5, pl. XVI, l. 3; cf. Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 1re sér., p. 63-64, Brugsch, *Recueil de Monuments Égyptiens dessinés sur les lieux*, t. II, p. 114-115.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Naville, *das Ægyptische Todtenbuch*, t. I, pl. LXIX. Le mort tient à la main la voile gonflée, symbole de l'air, et la porte vers ses narines pour y faire pénétrer le souffle qui doit remplir de nouveau ses artères et porter la vie dans ses membres.

3. *Papyrus Ebers*, pl. XCIX, l. 1-4.

4. *Pœmander*, § X, édit. Parthey, p. 75-76.

l'estomac[1], du ventre et de la vessie[2], les vers intestinaux[3], les varices, les ulcères aux jambes, le bouton du Nil[4], et enfin la « maladie divine mortelle », le *divinus morbus* des Latins, l'épilepsie[5]. L'anémie, qui ronge un quart au moins de la population actuelle[6], n'était pas moins répandue qu'aujourd'hui, s'il faut en juger le nombre des remèdes que les médecins employaient contre l'hématurie qui en est la cause principale. La fécondité des femmes entraînait un nombre d'incommodités ou d'affections locales qu'on s'efforçait de pallier sans toujours y réussir[7]. La science était d'ailleurs entièrement extérieure et ne s'attachait qu'aux accidents faciles à constater par la vue ou par le toucher : elle ne soupçonnait pas que les troubles manifestés sur deux points souvent très éloignés du corps peuvent n'être que les effets divers d'un seul mal, et elle classait comme formant autant de maladies distinctes les accidents que nous savons n'être que les symptômes d'une même maladie[8]. Elle s'entendait pourtant assez bien à saisir les caractères spécifiques des affections les plus communes, et les décrivait parfois d'une façon précise et pittoresque. « Le ventre est lourd, le creux de l'estomac douloureux ; le cœur brûle et bat à coups précipités. Le linge pèse sur le malade, et il n'en supporte pas beaucoup. Soifs nocturnes. Le goût de son cœur est bouleversé comme celui d'un homme qui a mangé de la gomme de sycomore. Chairs insensibles comme celles d'un homme qui se trouve mal. S'il s'accroupit pour satisfaire à ses besoins naturels, son fondement est lourd et il ne réussit pas à s'exonérer. Dis à cela : « C'est un dépôt d'humeurs dans le ventre qui rend malade le goût du cœur. J'agirai[9]. » C'est le début des fièvres

1. Désigné sous le nom de *ro-abou*. *Ro-abou* est d'ailleurs un terme général qui comprend, outre l'estomac, toutes les parties internes du corps avoisinant la région du diaphragme ; cf. Maspero dans la *Revue critique*, 1875, t. I, p. 237, Lüring, *Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Ægypter berichtenden Papyri*, p. 22-24, 70 sqq., Joachim, *Papyrus Ebers*, p. XVIII. Les recettes relatives à l'estomac sont conservées pour la plupart au *Papyrus Ebers*, pl. XXXVI-XLIV.

2. *Papyrus Ebers*, pl. II, XVI, XXIII, XXXVI, etc.

3. *Papyrus Ebers*, pl. XVI, l. 15, pl. XXIII, l. 1 ; cf. Lüring, *Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Ægypter berichtenden Papyri*, p. 16, Joachim, *Papyrus Ebers*, p. XVII-XVIII.

4. *Papyrus médical de Berlin*, pl. III, l. 5, l. 5, pl. VI, l. 6, pl. X, l. 3 sqq.

5. Brugsch, *Recueil de Monuments Egyptiens dessinés sur les lieux*, t. II, p. 109.

6. Griesinger, *Klinische und Anatomische Beobachtungen über die Krankheiten von Ægypten* dans l'*Archiv für physiologischen Heilkunde*, t. XIII, p. 556.

7. Sur les maladies des femmes, cf. *Papyrus Ebers*, pl. XCIII, XCVIII, etc. Une partie des recettes sont consacrées à résoudre un problème qui paraît avoir inquiété beaucoup les peuples anciens, connaître avant terme le sexe de l'enfant qu'une femme porte dans son sein (*Papyrus médical de Berlin*, verso, pl. I-II ; cf. Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 1re sér., p. 68-70, Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. II, p. 116-117) ; des formules analogues chez les écrivains de l'antiquité classique ou des temps modernes ont été citées par Lepage-Renouf, *Note on the Medical Papyrus of Berlin* (dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 123-125), par Erman, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 486, et par Lüring, *Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Ægypter berichtenden Papyri*, p. 139-141.

8. Cela est sensible surtout dans les chapitres qui ont trait aux maladies des yeux ; cf. à ce sujet les remarques de Maspero, dans la *Revue critique*, 1889, t. II, p. 365.

9. *Papyrus médical de Berlin*, pl. XIII, l. 3-6 ; cf. Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 1re sér., p. 60 ;

gastriques si fréquentes en Égypte, et un médecin moderne ne dresserait pas mieux son diagnostic : l'expression serait moins imagée, mais l'analyse des symptômes ne différerait pas de celle que le vieux praticien nous donne. Les médicaments préconisés comprennent à peu près tout ce qui, dans la nature, est susceptible de s'avaler sous une forme quelconque, solide, pâteuse ou liquide[1]. Les espèces végétales s'y comptent à la vingtaine, depuis les herbes les plus humbles jusqu'aux arbres les plus élevés, le sycomore, les palmiers, les acacias, le cèdre, dont la sciure et les copeaux passaient pour posséder des propriétés à la fois antiseptiques et lénitives. On remarque, parmi les substances minérales, le sel marin, l'alun[2], le nitre, le sulfate de cuivre, vingt sortes de pierres, entre lesquelles la *pierre memphite* se distinguait par ses vertus : appliquée sur des parties du corps lacérées ou malades, elle les rendait insensibles à la douleur et facilitait le succès des opérations chirurgicales. La chair vive, le cœur, le foie, le fiel, le sang frais ou desséché des animaux, le poil et la corne de cerf s'employaient couramment dans bien des cas où nous ne comprenons plus le motif qui les avait fait choisir de préférence à d'autres matières. Nombre de recettes déroutent par l'originalité et par la barbarie des ingrédients préconisés : « le lait d'une femme accouchée d'un garçon », la fiente d'un lion, la cervelle d'une tortue, un vieux bouquin bouilli dans l'huile[3]. Les médicaments qu'on fabriquait avec ces substances disparates étaient souvent fort compliqués. On croyait multiplier la vertu curative en multipliant les éléments de guérison : chaque matière agissait sur une région déterminée du corps, et, se séparant des autres après absorption, allait porter son action au point qu'elle influait. Pilules ou potions, cataplasmes ou onguents, tisanes ou clystères, le médecin disposait de tous les moyens dont nous nous servons pour introduire les

Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. II, p. 112-113. On trouvera toute une série de diagnostics exprimés avec beaucoup de netteté dans le traité des maladies de l'estomac du *Papyrus Ebers*, pl. XXXVI, l. 4, XLIV, l. 12 ; cf. Maspero dans la *Revue critique*, 1876, t. I, p. 235-237, Joachim, *Papyrus Ebers*, p. 39-53.

1. L'énumération et l'identification partielle des ingrédients qui entrent dans la composition des médicaments égyptiens ont été faites par Chabas (*Mélanges Égyptologiques*, 1re sér., p. 71-77, et l'*Égyptologie*, t. I, p. 186-187), par Brugsch (*Recueil de Monuments*, t. II, p. 105), par Stern dans le *Glossaire* qu'il a fait pour le *Papyrus Ebers*, et plus récemment par Lüring (*Die über die medecinischen Kenntnisse der alten Ægypter berichtenden Papyri*, p. 85-120, 143-170).

2. L'alun s'appelait *abenou*, *ôben*, en égyptien antique (Loret, *le Nom égyptien de l'Alun*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 199-200); pour les quantités considérables qu'on en recueillait, cf. Hérodote, II, CLXXX, et le commentaire de Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 610-611.

3. *Papyrus Ebers*, pl. LXXVIII, l. 22-LXIX, l. 1 : « *Pour faire aller un enfant constipé.* — Un vieux livre : bouillir dans l'huile, en appliquer la moitié sur le ventre, afin de provoquer l'évacuation. » Il ne faut pas oublier que, les livres étant écrits sur papyrus, le bouquin en question, une fois bouilli dans l'huile, devait avoir une vertu analogue à celle de nos cataplasmes de farine de lin. Si le médecin recommande de le prendre vieux, c'est pure économie; les Égyptiens de la classe bourgeoise avaient toujours chez eux des quantités de lettres, de cahiers ou d'autres paperasses sans valeur, dont ils étaient bien aises de se débarrasser graduellement, de façon aussi profitable.

remèdes dans l'organisme. Comme il avait prescrit le traitement, il le préparait et ne séparait pas son art de celui du pharmacien. Il dosait les ingrédients, les pilait ensemble ou séparément, les laissait macérer selon l'art, les bouillait, les réduisait par la cuisson, les filtrait au linge[1]. La graisse lui servait de véhicule ordinaire pour les onguents, et l'eau pure pour les potions, mais il ne dédaignait pas les autres liquides, le vin, la bière douce ou fermentée, le vinaigre, le lait, l'huile d'olive, l'huile de *ben* verte ou épurée[2], même l'urine de l'homme et des animaux : le tout, édulcoré de miel, se prenait chaud matin et soir[3]. Plus d'un de ces remèdes a fait son chemin dans le monde : les Grecs les empruntèrent aux Égyptiens, nous les avons pris dévotement aux Grecs, et nos contemporains avalent encore avec résignation bon nombre des mélanges abominables qui furent imaginés aux bords du Nil, longtemps avant la construction des Pyramides.

Thot avait enseigné l'arithmétique aux hommes; Thot leur avait dévoilé les mystères de la géométrie et de l'arpentage; Thot avait construit les instruments et promulgué les lois de la musique; Thot avait institué les arts du dessin et en avait codifié les règles immuables[4]. Tout ce que la vallée du Nil possédait d'utile et de beau, il s'en était fait l'inventeur ou le maître, et il avait mis le comble à ses bontés en établissant les principes de l'écriture, sans laquelle l'humanité aurait risqué d'oublier ses doctrines et de perdre l'avantage de ses découvertes[5]. On se demandait parfois si l'écriture, au lieu d'être un bienfait pour les Égyptiens, ne leur aurait pas nui plutôt. Une vieille légende contait qu'au moment où le dieu exposa sa découverte au roi Thamos, dont il était le ministre, celui-ci souleva aussitôt une objection. Les enfants et les jeunes gens, qui avaient été contraints jusqu'alors de travailler opiniâtrément pour apprendre et pour retenir ce qu'on leur enseignait, cesseraient de s'appliquer, maintenant qu'ils possédaient un moyen de tout emmagasiner sans peine, et ils n'exerceraient plus leur mémoire[6]. Que

1. Je ne connais encore aucune description des manipulations proprement pharmaceutiques; mais on se fait une idée de la minutie et du soin que les Égyptiens portaient à ces opérations par les recettes qui ont été conservées, à Edfou par exemple, pour la préparation des parfums consommés dans les temples (Dümichen, *Der Grabpalast des Patuamenemapt*, t. II, p. 13-32; Loret, *le Kyphi, parfum sacré des anciens Égyptiens*, extrait du *Journal Asiatique*, 8e série, t. X, p. 76-132).

2. Le moringa, qui fournit l'huile de *ben*, est le *Bikou* des textes égyptiens (Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des Anciens Egyptiens*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 103-106).

3. Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 1re série, p. 66-67, 78-79; Lüring, *Ueber die medicinischen Kentnisse der alten Ægypter berichtenden Papyri*, p. 165-170.

4. Pour ces différentes attributions de Thot voir les passages d'inscriptions égyptiennes et d'auteurs classiques qui ont été recueillis par Pietschmann, *Hermes Trismegistos*, p. 13 sqq., 39 sqq.

5. Sur Thot l'inventeur de l'écriture, cf. les textes égyptiens d'époque pharaonique et ptolémaïque cités par Brugsch, *Religion und Mythologie der Alten Ægypter*, p. 446.

6. Platon, *Phèdre*, § LIX, édit. Didot, t. I, p. 733.

Thamos eût raison ou non, la critique venait trop tard : « l'art ingénieux de peindre la parole et de parler aux yeux » demeura acquis pour toujours aux Égyptiens, et par eux à la meilleure partie de l'humanité. C'était un système fort complexe, où se trouvent réunis la plupart des procédés propres à fixer l'expression de la pensée, ceux qui se contentent de prendre les idées comme ceux qui essayent d'enregistrer les sons[1]. Il ne comportait guère à l'origine que des signes destinés à éveiller dans l'esprit du lecteur la pensée d'un objet par l'image plus ou moins fidèle de l'objet même, et à peindre le soleil par un disque centré ⊙, la lune par un croissant, le lion ou l'homme par un lion marchant ou par un petit personnage accroupi. Comme on n'arrivait à saisir de la sorte qu'un nombre fort restreint de concepts tous matériels, il fallut recourir presque aussitôt à des artifices variés qui suppléèrent à l'insuffisance des idéogrammes proprement dits. On donna la partie pour le tout, la prunelle ◉ au lieu de l'œil entier, la tête de bœuf au lieu du bœuf complet. On substitua la cause à l'effet, l'effet à la cause, l'instrument à l'œuvre accomplie, et le disque du soleil ⊙ signifia le jour, un brasier fumant le feu, le pinceau, l'encrier et la palette du scribe l'écriture ou les pièces écrites. On imagina de prendre tel ou tel objet qui offrait une ressemblance matérielle ou supposée avec l'idée à consigner, et les parties antérieures du lion marquèrent ainsi l'antériorité, la primauté, le commandement, la guêpe symbolisa la royauté, le têtard de grenouille compta pour les centaines de mille. On se hasarda enfin à procéder par énigmes, comme lorsqu'on dessinait la hache pour le dieu, ou la plume



THOT ENREGISTRE LES ANNÉES DE VIE DE RAMSÈS II[2].

1. La formation progressive du système hiéroglyphique et la nature des divers éléments dont il se compose ont été analysées très finement par Fr. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien parmi les peuples de l'Ancien Monde*, t. I, p. 1-52.

2. *Bas-relief du temple de Séti Ier à Abydos, dessin de Boudier d'après une photographie de Béato.* Le dieu marque de son calame, sur un des crans d'une longue pousse de palmier, le nombre de millions d'années que le règne du Pharaon sur cette terre doit durer selon le décret des dieux.

d'autruche pour la justice : le caractère n'avait alors que des liens fictifs avec le concept qui lui était attribué. Deux ou trois de ces symboles s'associaient souvent afin d'exprimer à plusieurs une idée qu'un seul d'entre eux aurait mal rendue : on apercevait une étoile à cinq branches placée sous un croissant de lune renversé, un veau courant devant le signe de l'eau et l'on comprenait le mois ou la soif. Tous ces artifices combinés ne fournissaient qu'un moyen fort incomplet d'arrêter et de transmettre la pensée. Quand on avait aligné bout à bout vingt ou trente de ces figures et les idées auxquelles elles prétendaient prêter un corps, on voyait devant soi le squelette d'une phrase, mais tout ce qui en forme le nerf et la chair avait disparu : l'accent manquait et la musique des mots, et les indices du genre ou du nombre, des flexions et de la personne, qui distinguent les différentes parties du discours et qui déterminent entre elles des rapports variables. D'ailleurs le lecteur était obligé, pour se comprendre lui-même et pour deviner l'intention des écrivains, de traduire les symboles qu'il déchiffrait par les mots attachés dans la langue parlée à l'expression de chacun d'eux. Chaque fois qu'il les rencontrait du regard, ils lui suggéraient en même temps que l'idée le mot de l'idée, partant une prononciation : à force de retrouver sous chacun d'eux trois ou quatre prononciations constantes, il oublia leur valeur purement idéographique et s'habitua à ne plus considérer en eux que des notations de son.

Le premier essai de phonétisme se fit par rébus, quand les signes séparés de leur sens primitif en vinrent à couvrir chacun plusieurs mots semblables à l'ouïe, mais divers de sens dans la langue parlée. Le même assemblage d'articulations *Naoufir*, *Nofir*, comportait en égyptien l'idée concrète du luth et l'idée abstraite de la beauté : le signe exprima du même coup le luth et la beauté. Le scarabée s'appelait *Khopirrou*, et *être* se disait *khopirou* : le scarabée signifia à la fois l'insecte et le verbe, puis en groupant plusieurs signes on détailla chacune des articulations auxquelles il répondait. Le crible *khaou*, la natte *pou*, *pi*, la bouche *ra*, *rou*, donnaient la formule *khaou-pi-rou*, qui équivalaient à l'expression *khopirou* du verbe *être* : réunis, ils pouvaient écrire le concept de l'*être* au moyen de trois rébus. Dans ce système, chaque syllabe d'un mot a le choix entre plusieurs signes sonnant exactement comme elle. Une moitié de ces *syllabiques* cache des syllabes ouvertes, l'autre des syllabes fermées, et l'usage des syllabiques de la première classe amena bientôt la création d'un véritable alphabet. La voyelle finale qu'ils comprenaient se détacha d'eux et ne laissa plus subsister

que l'autre partie, la consonne, c'est-à-dire *r* dans *rou*, *h* dans *ha*, *n* dans *ni*, *b* dans *bou*, si bien que *rou*, *ha*, *ni*, *bou*, devinrent *r*, *h*, *n* et *b*, sans plus. Le travail, accompli à la longue sur un certain nombre de syllabiques, fournit un alphabet assez considérable, dans lequel plusieurs lettres exprimaient chacune des vingt-deux principales articulations que les scribes jugèrent utile d'écrire. Les signes qu'on attribue à une même lettre sont des *égaux de son*, des *homophones* : , , sont homophones, comme et , parce que chacun d'eux sert indifféremment, dans le groupe auquel il appartient, à traduire aux yeux l'articulation *m* ou l'articulation *n*. Il semblait que les Égyptiens, parvenus à ce point, dussent être amenés presque immédiatement par la simple routine à rejeter les diverses sortes de caractères dont ils avaient usé tour à tour, pour ne plus conserver qu'un alphabet. Mais le génie d'invention réel dont ils avaient fait preuve les abandonna en cela comme en tout : s'ils eurent souvent le mérite de découvrir, ils surent rarement perfectionner leurs découvertes. Ils gardèrent les signes syllabiques et idéographiques du début, et se composèrent, avec le résidu de leurs notations successives, un système fort compliqué dans lequel les syllabes et les idéogrammes se mêlent aux lettres proprement dites. Il y a de tout dans une phrase, ou même dans un mot égyptien comme *maszirou*, l'oreille, ou *kherôou*, la voix : des syllabiques *mas*, *zir*, *rou*, *kher*, des lettres simples qui en complètent l'expression phonétique *s*, *ou*, *r*, enfin des idéogrammes, qui montre l'image de l'oreille à côté du mot qui l'écrit, qui prouve que les lettres couvrent un nom désignant une action de la bouche. Ce mélange avait ses avantages : il permettait aux Égyptiens de préciser par la vue de l'objet le sens des termes que les lettres seules risquaient parfois de ne pas expliquer suffisamment. Il exigeait un effort sérieux de mémoire et de longues années d'études : encore, bien des gens n'arrivaient-ils jamais à le posséder complètement. L'aspect pittoresque des phrases, où les figures d'hommes, d'animaux, de meubles, d'armes, d'outils, se rencontrent et se groupent en petits tableaux qui se suivent à la file, rendait l'écriture hiéroglyphique des plus propres à décorer les temples des dieux ou les palais des rois. Mêlée aux scènes d'adoration, de sacrifices, de batailles, de vie privée, elle encadre les groupes de personnages, les sépare, habille les espaces vides que le sculpteur et le peintre n'auraient su comment remplir : elle est l'écriture monumentale par excellence. Dans l'ordinaire de la vie, on la traçait aux encres noire ou rouge

sur des fragments de calcaire ou de poterie, sur des tablettes en bois revêtues de stuc, surtout sur les fibres du papyrus. La nécessité d'aller vite, et l'inhabileté des scribes en dénaturèrent bientôt l'apparence et les éléments : les caractères abrégés, superposés, liés l'un à l'autre par des traits parasites, ne conservèrent plus qu'une ressemblance lointaine avec les personnes ou avec les choses qu'ils avaient représentées à l'origine. On réservait cette écriture cursive, qu'on appelle assez inexactement l'hiératique, aux actes publics ou privés, à la correspondance administrative, à la propagation des œuvres littéraires, scientifiques et religieuses.

C'est ainsi que la tradition se plut à prêter aux dieux, et parmi eux, à Thot deux fois grand, l'invention de toutes les sciences et de tous les arts qui faisaient la gloire et la prospérité de l'Égypte. Il semblait, non seulement au vulgaire, mais aux plus sages du peuple, que les ancêtres, s'ils avaient été abandonnés à leurs seules forces, n'auraient jamais réussi à s'élever beaucoup au-dessus du niveau des bêtes. L'idée qu'une découverte utile au pays pût sortir d'un cerveau humain, puis, une fois produite au dehors, se répandre et se développer par l'effort des générations successives, leur paraissait impossible à admettre : ils pensaient que chaque art, que chaque métier avait été dès le début ce qu'il était de leur temps, et si quelque nouveauté se présentait qui fût de nature à leur montrer leur erreur, ils préféraient supposer une intervention divine plutôt que de se laisser détromper. L'écrit mystique, inséré au *Livre des Morts* comme chapitre soixante-quatrième, et auquel on attribua plus tard une importance décisive sur la vie future de l'homme, était, ils le savaient, assez postérieur au reste des formules dont se compose cet ouvrage : ils ne s'en refusèrent pas moins à le considérer comme étant d'origine terrestre. On l'avait rencontré un jour, sans qu'on sût d'où il venait, dans le sanctuaire d'Hermopolis, au pied de la statue de Thot, tracé en caractères bleus sur une plaque d'albâtre. C'était, assuraient les uns, sous le roi Housaphaîti de la Ière dynastie, ou plutôt, disaient les autres, sous le pieux Mykérinos : un prince en voyage, Hardidouf, l'avait aperçu et apporté au souverain comme un objet miraculeux[1]. De même, le livre de médecine où il est traité

1. Sur cette double origine du chapitre LXIV, voir Guieysse, *Rituel Funéraire Égyptien, chapitre 64e*, p. 10-12 et p. 58-59. J'ai indiqué ailleurs les raisons qui me font considérer cette mention comme la preuve d'une rédaction relativement moderne, contrairement à l'opinion généralement reçue qui veut y reconnaître un indice de la haute antiquité que les Égyptiens attribuaient à cet ouvrage (*Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. I, p. 367-369). Une tablette de pierre dure, la *plinthe Péroffsky*, qui porte le texte du chapitre et qui est aujourd'hui déposée au musée de l'Ermitage (Goléníscheff, *Ermitage Imperial. Inventaire de la Collection Egyptienne*, n° 1101, p. 169-170), est probablement un fac-similé de l'original découvert dans le temple de Thot.

des maladies des femmes n'était pas l'œuvre d'un praticien : il s'était révélé à Coptos, dans le temple d'Isis, au prêtre qui veillait de nuit devant le Saint des Saints. « Bien que la terre fût plongée dans les ténèbres, la lune brilla sur lui et l'enveloppa de lumière. On l'envoya, comme grande merveille, à la Sainteté du roi Khéops, le juste de voix[1]. » Les dieux avaient donc exercé le pouvoir direct jusqu'à ce que les hommes fussent policés entièrement, et leurs trois dynasties s'étaient distribué le travail de civilisation, chacune selon sa puissance. La première, qui se composait des divinités les plus vigoureuses, avait accompli le plus difficile en organisant solidement le monde; la seconde avait instruit les Égyptiens, et la troisième avait réglé dans ses mille détails la constitution religieuse du pays. Quand il ne resta plus rien à établir qui exigeât une force ou une intelligence surnaturelles, les dieux remontèrent au ciel et de simples mortels leur succédèrent sur le trône. Une tradition n'hésitait pas et plaçait le premier roi humain dont elle eût gardé la mémoire immédiatement après le dernier des dieux : celui-ci, en sortant du palais, avait remis la couronne à l'homme son héritier, et le changement de nature n'avait amené aucune interruption dans la série des souverains[2]. Une autre tradition ne voulait pas admettre que le contact eût été aussi intime. Elle intercalait une ou plusieurs lignées de Thébains ou de Thinites entre l'Ennéade et Ménès, mais si pâles, si fluides, d'un contour si indécis, qu'elle les appelait des Mânes et leur reconnaissait au plus une existence passive, comme de gens qui se seraient trouvés toujours morts, sans avoir eu la peine de traverser la vie[3]. Ménès avait été le premier en date des vivants véritables[4]. Après lui, les Égyptiens prétendaient posséder la liste ininterrompue des Pharaons qui avaient dominé sur la vallée du Nil. Dès la XVIIIe dynastie ils l'écrivaient sur papyrus, avec l'indication du nombre d'années que chaque prince était demeuré sur le trône ou qu'il avait vécu[5].

1. BIRCH, *Medical Papyrus with the name of Cheops*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 61-64.

2. Cette tradition est rapportée dans la Chronique de Scaliger (LAUTH, *Manetho und der Turiner Königsbuch*, p. 8-11; cf. p. 74 sqq.) et dans la plupart des auteurs anciens qui ont employé les extraits de Manéthon (MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540).

3. C'est la tradition indiquée dans la version arménienne d'Eusèbe, et qui provenait de Manéthon comme la précédente (MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 526, 528). Un seul de ces rois nous est connu, Bytis, où l'on doit retrouver peut-être le Bitiou d'un conte égyptien.

4. MANÉTHON (dans MÜLLER-DIDOT, *Fragm. Hist. Græc.*, t. II, p. 539) : Μετὰ νέκυας τοὺς ἡμιθέους πρώτη βασιλεία καταριθμεῖται βασιλέων ὀκτὼ, ὧν πρῶτος Μήνης Θεινίτης ἐβασίλευσεν ἔτη ξβ'. La plupart des témoignages classiques confirment la tradition que Manéthon avait recueillie dans les archives des temples de Memphis (HÉRODOTE, II, XCIX; DIODORE DE SICILE, I, 43, 45, 94; JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, VIII, 6, 2; ERATOSTHÈNES, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 540).

5. La seule de ces listes que nous possédions, le *Papyrus Royal de Turin*, fut achetée à Thèbes presque intacte par Drovetti vers 1818, et mutilée involontairement par lui pendant le transport. Les restes en furent acquis avec la collection par le gouvernement piémontais, en 1820, et déposés au Musée de Turin, où Champollion les vit et les signala dès 1824 (*Papyrus Égyptiens historiques du*

Ils en gravaient des extraits dans les temples ou même dans les tombeaux des particuliers, et trois de ces catalogues abrégés nous sont connus aujourd'hui, deux qui proviennent des temples de Séti I[er] et de Ramsès II à Abydos[1], un qui a été découvert à Saqqarah dans l'hypogée d'un haut personnage nommé Tounari[2]. Ils découpaient cette file interminable de personnages parfois problématiques en dynasties, selon des règles qui nous échappent et qui varièrent au cours des âges. Les Ramessides réunissaient dans une seule dynastie des noms qu'on partagea plus tard en cinq groupes sous les Lagides[3]. Manéthon de Sébennytos, qui écrivit du temps de Ptolémée II une histoire d'Égypte à l'usage des Grecs d'Alexandrie, avait adopté, nous ne savons d'après quelle autorité, une division en trente et une dynasties, de Ménès à la conquête macédonienne, et son système a prévalu, non certes qu'il fût excellent, mais aucun autre n'est descendu complet jusqu'à nous[4]. Toutes les familles qu'il inscrivit sur ses listes avaient gouverné à la suite[5]. Sans

Musée royal Égyptien, p. 7, Extrait du *Bulletin Férussac*, VII[e] section, 1824, n° 292). Seyffarth les assembla minutieusement et les remit dans l'état où ils sont aujourd'hui, puis Lepsius en donna un fac-similé en 1840 dans son *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. I-VI, mais sans en reproduire le verso; Champollion-Figeac édita en 1847, dans la *Revue Archéologique*, 1[re] série, t. VI, les calques pris par Champollion le Jeune avant le classement de Seyffarth; enfin Wilkinson publia le tout avec luxe en 1851 (*The Fragments of the Hieratic Papyrus at Turin*). Depuis lors le document a été l'objet de travaux incessants : E. de Rougé en a reconstitué de façon presque définitive les pages qui contiennent les six premières dynasties (*Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, pl. III) et Lauth moins certainement ce qui a trait aux huit dynasties suivantes (*Manetho und der Turiner Königspapyrus*, pl. IV-X).

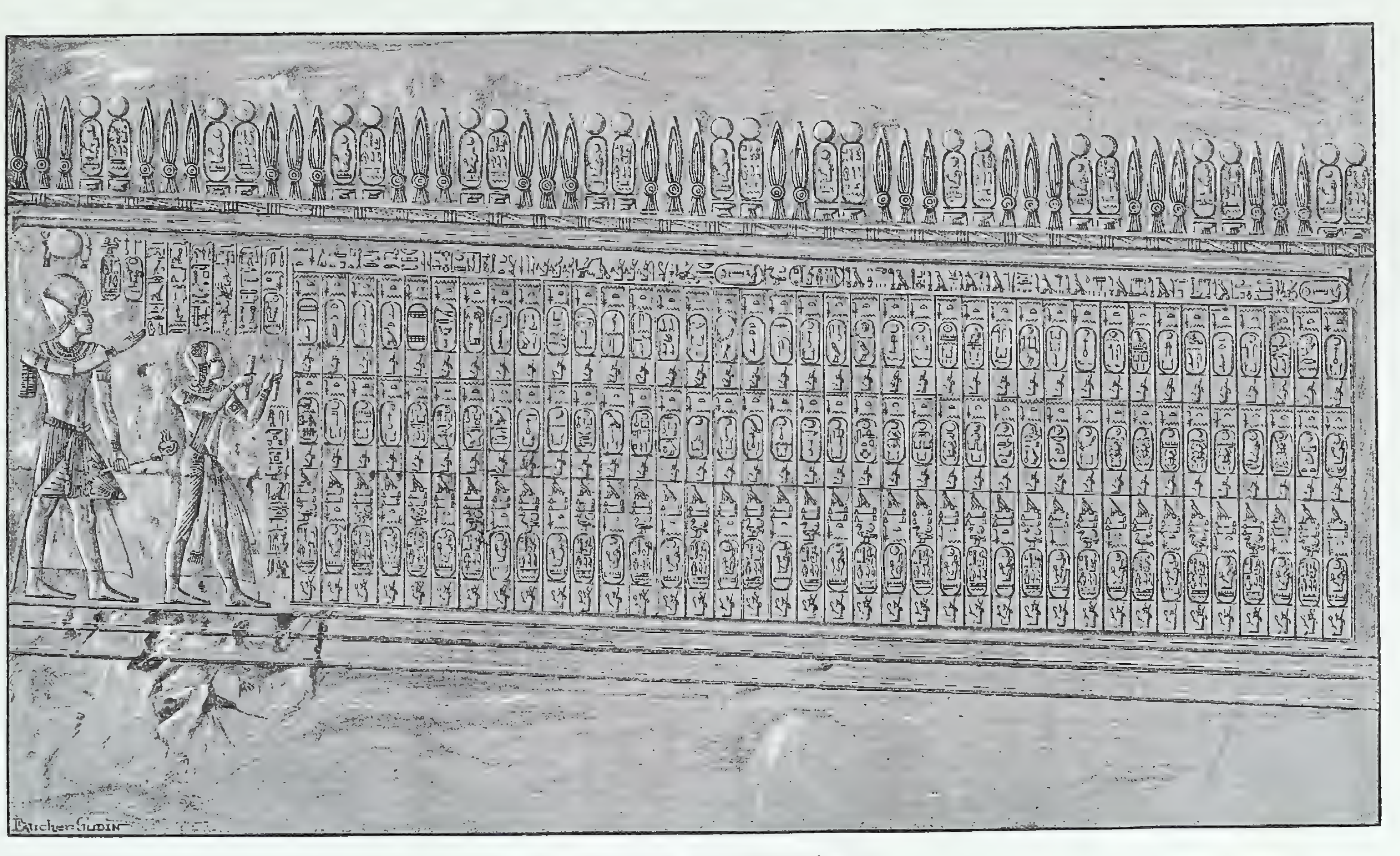
1. La première table d'Abydos, malheureusement incomplète, a été découverte dans le temple de Ramsès II par Bankes en 1818; la copie publiée par Caillaud (*Voyage à Méroé*, t. III, p. 305-307 et pl. LXXII, n° 2) et par Salt (*Essay on D[r] Young's and M. Champollion's Phonetic System of Hieroglyphics*, p. 1 sqq. et frontispice) servit de base aux premiers travaux de Champollion sur l'histoire d'Égypte (*Lettres à M. de Blacas*, 2[e] Lettre, p. 12 sqq. et pl. VI). L'original apporté en France par Mimaut (DUBOIS, *Description des antiquités Egyptiennes*, etc., p. 19-28) fut acquis par l'Angleterre et est conservé aujourd'hui au British Museum. La seconde table, qui est complète à quelques signes près, fut mise au jour par Mariette en 1864 dans ses fouilles d'Abydos, remarquée aussitôt et publiée par DÜMICHEN, *die Sethos Tafel von Abydos*, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 81-83. Le texte s'en trouve dans MARIETTE, *la Nouvelle Table d'Abydos* (*Revue Archéologique*, 2[e] s., t. XIII) et *Abydos*, t. I, pl. 43.

2. La table de Saqqarah, découverte en 1863, a été publiée par MARIETTE, *la Table de Saqqarah* (*Revue Archéologique*, 2[e] s., t. X, p. 169 sqq.) et reproduite dans les *Monuments Divers*, pl. 58.

3. Le Canon royal de Turin, qui date de l'époque des Ramessides, donne en effet les noms de ces premiers rois d'une seule venue, et n'arrête le compte qu'à Ounas : là, il récapitule la somme des années de règne et le nombre des Pharaons, ce qui indique la fin d'une dynastie (E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 15-16, 25). Des rubriques placées dans l'intervalle signalent les changements survenus à l'ordre de succession directe (*id.*, p. 160-161). La division du même groupe de souverains en cinq dynasties nous a été conservée par Manéthon (dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-554).

4. La restitution la meilleure du système de Manéthon est encore celle de LEPSIUS, *der Königsbuch der Alten Ægypter*, qu'il faut compléter et corriger d'après les mémoires de Lauth, de Lieblein, de Krall, d'Unger. Le défaut commun de tous ces travaux, remarquables à tant d'égards, est d'avoir considéré l'œuvre de Manéthon non pas comme représentant un système plus ou moins ingénieux sur l'histoire d'Égypte, mais comme nous fournissant le schème exact et authentique de cette histoire, dans lequel il fallait faire entrer, coûte que coûte, tous les noms royaux, toutes les dates, tous les événements que les monuments nous ont révélés et qu'ils nous révèlent chaque jour.

5. E. de Rougé a démontré victorieusement contre Bunsen, il y a près de cinquante ans, que toutes les dynasties de Manéthon ont été successives (*Examen de l'ouvrage de M. le Chevalier de Bunsen* dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, 1846-1847, t. XIII-XVI), et les monuments qu'on découvre en Égypte, d'année en année, n'ont fait que confirmer sa démonstration dans le détail.



LA TABLE ROYALE DU TEMPLE DE SETI Ier, À ABYDOS.
D'après une photographie de Béato.

doute, le pays se démembra souvent en une quinzaine au moins d'États indépendants dont chacun posséda ses rois propres pendant plusieurs générations, mais les annalistes avaient écarté dès le début ces lignées collatérales et ne voulaient connaître pour une même époque qu'une seule dynastie authentique dont les autres auraient été les vassales. Leur théorie de légitimité ne s'accordait pas toujours avec la réalité de l'histoire, et telle série de princes qu'ils avaient rejetée comme usurpatrice représentait en son temps l'unique famille qui possédât des droits réels à la couronne[1]. En Égypte, comme partout, les chroniqueurs officiels ont dû souvent accommoder le passé aux exigences du présent et remanier les annales au gré du parti qui l'emportait : ils ont dupé la postérité par ordre, et c'est grand hasard si nous réussissons à les prendre parfois en flagrant délit de faux et à restituer la vérité.

Tel que les abréviateurs nous l'ont transmis, le système de Manéthon a rendu et rend encore service à la science : s'il n'est pas l'histoire même de l'Égypte, il la représente assez fidèlement pour qu'on ne puisse le négliger quand on veut la comprendre et en rétablir la suite. Ses dynasties forment le cadre nécessaire dans lequel rentrent la plupart des événements et des révolutions dont les monuments nous ont conservé la trace. Au début, le centre de gravité du pays tombait vers l'extrémité nord de la vallée : le canton qui s'étend de l'entrée du Fayoum à la pointe du Delta, et plus tard la ville de Memphis, imposèrent leurs souverains au reste des nomes, servirent d'entrepôt au commerce et aux industries nationales, reçurent l'hommage et le tribut des peuples voisins. Vers la VIe dynastie, le centre de gravité se déplaça et tendit à remonter vers l'intérieur : il s'arrêta un moment à Héracléopolis (IXe et X^e^ dynasties), puis finit par se fixer à Thèbes (XIe dynastie). Dès ce moment Thèbes fut la grande cité et fournit ses maîtres à l'Égypte : sauf la XIVe dynastie Xoïte, toutes les familles qui s'assirent sur le trône furent Thébaines, de la XIe à la XXe. Quand les Pasteurs barbares de l'Asie envahirent l'Afrique, la Thébaïde devint le dernier refuge et le boulevard de la nationalité égyptienne : ses chefs luttèrent plusieurs siècles contre les conquérants, avant de délivrer le reste de la vallée. Ce fut une dynastie

1. Je n'en citerai que deux exemples frappants. Les listes royales du temps des Ramessides suppriment, à la fin de la XVIIIe dynastie, Amenôthès IV avec plusieurs de ses successeurs, et ils donnent la série Amenôthès III, Harmhabi, Ramsès Ier, sans lacune apparente : Manéthon au contraire remet en place les rois omis et conserve en partie au moins l'ordre réel entre Horos (Amenôthès III) et Armaïs (Harmhabi). D'autre part, la tradition officielle de la XXe dynastie établit, entre Ramsès II et Ramsès III, la série Mînéphtah, Séti II, Nakht-Séti; Manéthon au contraire connaît Amenémès, puis Thouôris, qui semblent bien répondre à l'Amenmésès et au Siphtah des monuments contemporains, mais il ignore, après Mînéphtah, Séti II et Nakht-Séti, le père de Ramsès III.

thébaine, la XVIII[e], qui ouvrit l'ère des conquêtes lointaines; mais, dès la XIX[e], un mouvement inverse à celui qui s'était produit vers la fin de la première période reporta peu à peu le centre de gravité vers le Nord du pays. A partir de la XXI[e] dynastie, Thèbes cessa de tenir le rang de capitale : Tanis, Bubaste, Mendès, Sébennytos, surtout Saïs, se disputèrent la suprématie, et la vie politique se concentra dans les régions maritimes. Ceux de l'intérieur, ruinés par les invasions éthiopiennes et assyriennes, perdirent leur influence et dépérirent progressivement; Thèbes s'appauvrit, se dépeupla, tomba en ruines et ne fut plus bientôt qu'un rendez-vous de dévots ou de curieux. L'histoire de l'Égypte se divise donc en trois périodes, dont chacune correspond à la suzeraineté d'une ville ou d'une principauté :

I. — Période Memphite, ce qu'on appelle ordinairement l'*Ancien Empire*, de la I[re] à la X[e] dynastie : les rois d'origine memphite dominent pendant la plus grande partie de cette époque sur l'Égypte entière.

II. — Période Thébaine, de la XI[e] à la XX[e] dynastie. Elle est séparée en deux parties par l'invasion des Pasteurs (XVI[e] dynastie) :

a. *Premier Empire Thébain* (*Moyen Empire*), XI[e]-XV[e] dynasties;
b. *Nouvel Empire Thébain*, depuis la XVII[e] jusqu'à la XX[e] dynastie.

III. — Période Saïte, de la XXI[e] à la XXXI[e] dynastie, coupée en deux tronçons inégaux par la conquête persane :

a. *La première période Saïte*, de la XXI[e] à la XXVI[e] dynastie ,
b. *La seconde période Saïte*, de la XXVIII[e] à la XXX[e] dynastie.

Les Memphites avaient créé le royaume. Les Thébains jetèrent l'Égypte au dehors et firent d'elle un État conquérant : pendant près de six siècles, elle domina sur le haut du Nil et sur l'Asie Occidentale. Sous les Saïtes, elle rentra peu à peu dans ses frontières naturelles, et, d'agressive devenue assaillie, se laissa écraser tour à tour par tous les peuples qu'elle avait opprimés[1].

Les monuments ne nous apprennent rien encore des événements qui la réunirent entre les mains d'un seul homme; on devine seulement que les principautés féodales s'assemblèrent peu à peu en deux groupes dont chacun composait un royaume à part. Héliopolis fut au Nord le foyer principal d'où la civilisation rayonna sur les plaines grasses et sur les marais du Delta. Ses

1. La division en Ancien, Moyen et Nouvel Empire, proposée par Lepsius, a le défaut de ne pas tenir compte de l'influence que le déplacement des dynasties exerça sur l'histoire du pays. Celle que j'adopte ici a été indiquée pour la première fois dans la *Revue critique*, 1873, t. I, p. 82-83.

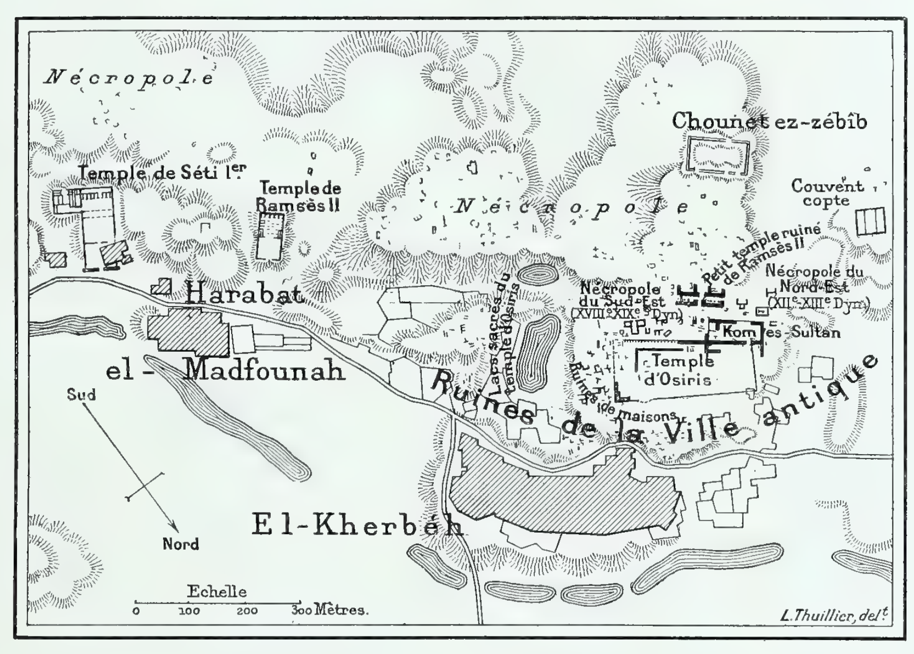
collèges de prêtres avaient recueilli, condensé, ordonné les mythes principaux des religions locales : l'Ennéade qu'elle conçut n'aurait pas obtenu le succès qu'il faut bien lui reconnaître, si ses princes n'avaient exercé pendant quelque temps au moins une suzeraineté réelle sur les plaines voisines[1]. C'est autour d'elle que le royaume de la Basse-Égypte s'organisa : tout y porte la trace évidente des théories héliopolitaines, le protocole des rois, leur descendance supposée de Râ, le culte passionné qu'ils rendent au Soleil. Le Delta, par sa forme courte et ramassée, était disposé merveilleusement pour subir une influence unique : la vallée proprement dite, étroite, tortueuse, allongée comme en lanière mince sur les deux rives du fleuve, ne se prêtait pas à une aussi complète uniformité. Elle composait, elle aussi, un seul royaume qui avait le jonc et le lotus pour emblèmes, mais d'une texture plus lâche, d'une religion moins systématique, sans cité assez bien placée pour servir de centre politique ou sacerdotal. Hermopolis possédait des écoles de théologiens qui jouèrent certainement un grand rôle dans la mise en œuvre des mythes ou des dogmes; mais la puissance de ses maîtres ne s'étendit jamais bien loin. Siout leur disputait l'hégémonie dans le Sud, Héracléopolis leur barrait le chemin du Nord : les trois cités se contrarièrent, se neutralisèrent l'une l'autre, et ne parvinrent jamais à jouir d'une autorité durable sur la Haute-Égypte. Chacun des deux royaumes avait ses avantages naturels et son système de gouvernement, qui lui laissaient une physionomie particulière, et qui firent de lui comme une personne distincte jusqu'aux derniers jours[2]. Celui du Sud était plus puissant, plus riche, plus peuplé, commandé, ce semble, par des chefs plus actifs et plus entreprenants. C'est à l'un d'eux, Mîni ou Ménès de Thinis, que la tradition attribuait l'honneur d'avoir fondu les deux Égyptes en un seul empire et d'avoir inauguré le règne des dynasties humaines. Thinis comptait à l'époque historique comme une des moindres parmi les cités égyptiennes. Elle végétait péniblement sur la rive gauche du Nil, sinon à la place même où Girgéh s'élève aujourd'hui, du moins à fort petite distance de cette ville[3]. La principauté du Reliquaire Osi-

1. Cf. ce qui est dit d'Héliopolis, de sa position et de ses ruines, aux p. 135-136 de cette *Histoire*.

2. Voir, sur ce point, les considérations que M. Erman a développées avec beaucoup de force dans son *Ægypten*, p. 32 sqq.; je crois pourtant, contrairement à l'opinion qu'il exprime (p. 128), que le royaume du Nord a reçu de très bonne heure une organisation politique aussi ferme et aussi complète que celle du royaume méridional (MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 244 sqq.).

3. L'emplacement de Thinis n'est pas encore connu de façon certaine. Il n'est ni au Kom-es-Sultân, ainsi que Mariette l'imaginait (*Notice des principaux Monuments*, 1864, p. 285), ni à El-Kherbéh, selon l'hypothèse d'A. Schmidt (*Die Griechischen Papyrus-Urkunden der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, p. 69-79). Brugsch a proposé de le fixer au village de Tinéh (*Geogr. Inschriften*, t. I, p. 207) près Berdis, suivi en cela par Dümichen (*Geschichte Ægyptens*, p. 154). La tendance actuelle est de le

rien, dont elle était la métropole, barrait la vallée d'une montagne à l'autre, et se développait à travers le désert jusque dans la Grande Oasis thébaine[1]. Elle adorait un dieu-ciel, Anhouri, ou plutôt un couple de dieux jumeaux, Anhouri-Shou, qui s'amalgama promptement avec les divinités solaires et devint une personnification belliqueuse de Râ. Anhouri-Shou s'associait,



PLAN DES RUINES D'ABYDOS, LEVÉ PAR MARIETTE EN 1865 ET EN 1875.

comme toutes les formes du Soleil, à une déesse lionne ou à tête de lionne, à une Sokhit, qui prenait pour la circonstance l'épithète de Mihît, la septentrionale[2]. Une partie des morts de la cité reposait de l'autre côté du Nil, auprès du village moderne de Méshéikh, au pied de la chaîne Arabique, dont les falaises abruptes rangent ici le fleuve d'assez près[3] : la nécropole prin-

reconnaître soit dans Girgéh même, soit dans un des bourgs voisins de Girgéh, Birbéh par exemple, où il y a des ruines antiques (MARIETTE-MASPERO, *Monuments divers*, texte, p. 26-27; SAYCE, *Gleanings from the land of Egypt*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 65); c'était l'opinion de Champollion et de Nestor Lhôte (*Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 72, *Lettres écrites d'Egypte*, p. 88, 125). Je rappelle que, dans un passage d'Hellanicos souvent cité (*fragm.* 150, édit. MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 66), Zoëga corrigeait la leçon Τίνδιον ὄνομα en Θῖν δὲ οἱ ὄνομα, qui nous rendrait une fois de plus le nom de Thinis : la mention de cette ville comme étant ἐπιποταμίη, *située sur le fleuve*, serait une preuve nouvelle pour l'identification avec Girgéh.

1. Dès la XIe dynastie, les seigneurs d'Abydos et de Thinis portent officiellement, en tête de leurs inscriptions, le titre de *maîtres de l'Oasis* (BRUGSCH, *Reise nach der Grossen Oase el-Khargeh*, p. 62).

2. Sur Anhouri-Shou, cf. ce qui est dit aux p. 99, 101, 140-141, de cette *Histoire*.

3. Je l'ai explorée après Mariette. Le principal des tombeaux de la XIXe dynastie qu'elle renferme a été publié en partie dans MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 78 et p. 26-27; plusieurs autres, qui remontent à la VIe dynastie, ont été signalés par Nestor Lhôte (*Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 71-72) et par Sayce (*Gleanings from the land of Egypt*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 62-65).

cipale était assez loin vers l'Ouest, auprès de la ville sainte d'Abydos. Il semble qu'Abydos ait été au début la capitale du pays, car le nome entier porte le même nom qu'elle et avait adopté pour ses armes l'image du Reliquaire où dormait le dieu : elle déchut très anciennement et céda son rang politique à Thinis, mais sans que son importance religieuse diminuât. Elle occupait une bande de terre étroite et longue entre les premières pentes de la montagne Libyque et le canal. Une forteresse en briques la défendait contre les incursions des Bédouins[1], et le temple du dieu des morts dressait tout à côté ses murailles nues. Anhouri, passé de vie à trépas, y recevait un culte sous le nom de Khontamentît, le Chef de la région Occidentale où les âmes pénètrent au sortir de notre terre[2]. Par quelle rencontre de doctrines ou par quelle combinaison politique, ce Soleil de nuit en vint-il à s'allier avec l'Osiris de Mendès, nul ne le sait, car la fusion remonte fort haut dans le passé; elle était un fait accompli depuis longtemps au moment où l'on rédigea les plus vieux livres sacrés. Osiris Khontamentît crût rapidement en popularité, et son temple attira chaque année des pèlerins plus nombreux. La grande Oasis avait passé au début pour une sorte de paradis mystérieux, où les morts allaient chercher le bonheur et la paix. On l'appelait Ouît, le Sépulcre; ce nom lui demeura après qu'elle fut devenue une province de l'Égypte vivante[3], le souvenir de son ancienne destination survécut dans l'esprit du peuple, et *la Fente*, la gorge de la montagne par laquelle les doubles s'acheminaient vers elle, ne cessa jamais d'être une des portes de l'autre monde. Les esprits y affluaient de tous les points de la vallée vers les fêtes du Nouvel An; ils y attendaient l'arrivée du Soleil mourant pour s'embarquer avec lui et pour pénétrer sans danger dans les domaines de Khontamentît[4]. Abydos fut dès avant l'histoire la seule ville et son dieu le seul dieu dont le culte, pratiqué de tous les Égyptiens, leur inspirait à tous une égale dévotion.

Cette sorte de conquête morale fit-elle croire plus tard à une conquête matérielle par les princes de Thinis et d'Abydos, ou bien un fonds d'histoire véritable se cache-t-il sous la tradition qui leur attribue l'établissement de la monarchie unique? C'est le Thinite Ménès que les annalistes thébains assi-

1. C'est le Kom-es-Sultân d'aujourd'hui, où Mariette espérait trouver le tombeau d'Osiris.
2. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 23-24.
3. Encore à l'époque persane, la tradition antique a son écho dans le nom d'*Iles des Bienheureux* (Hérodote, III, xxvi) qu'on donnait à la Grande Oasis. Un passage d'inscription nous montre les âmes se rendant à l'Oasis de Zoszes (Brugsch, *Reise nach der Grossen Oase*, p. 41, et *Dict. Geogr.*, p. 1002), qui est une partie de la Grande Oasis, et que l'on considérait ordinairement comme étant un séjour des morts (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 421-427).
4. Voir ce qui est dit à ce sujet aux p. 196-198 de cette *Histoire*.

gnaient comme ancêtre aux Pharaons glorieux de la XVIII[e] dynastie[1]; c'est lui encore que les chroniques Memphites où Manéthon puisait, inscrivirent en tête de leurs listes humaines, et l'Égypte entière l'a proclamé pendant de longs siècles son premier maître mortel. Certes, rien n'empêche qu'un chef de Thinis se soit appelé de ce nom, ni même qu'il ait accompli les exploits dont on lui fait honneur[2]; mais dès qu'on y regarde d'un peu près, ce qu'il paraissait présenter de réalité disparaît et sa personne se réduit à rien. « Ce Ménès, au dire des prêtres, entoura Memphis de digues. Jadis en effet le fleuve s'écoulait tout entier le long des collines sablonneuses, du côté de la Libye. Ménès, à cent stades au-dessus de Memphis, combla le grand coude qu'il décrivait vers le midi, mit l'ancien chenal à sec et obligea le fleuve à filer à égale distance des deux montagnes. Lors donc que ce Ménès, le premier qui fut roi, eut enclos de digues un terrain solide, il y fonda cette ville qu'on appelle Memphis maintenant encore, puis il creusa tout autour d'elle, au Nord et au couchant, un lac alimenté par le fleuve, car vers l'Orient c'est le Nil qui la délimite[3]. » L'histoire de Memphis telle qu'on peut la déduire des monuments, diffère assez de la tradition courante en Égypte au temps d'Hérodote[4]. Il paraît bien qu'au début l'emplacement où elle s'éleva plus tard était occupé par une petite forteresse, *le Mur Blanc* — *Ânbou-hazou*, — qui dépendait d'Héliopolis et dans laquelle Phtah possédait un sanctuaire. Après que le Mur Blanc se fut séparé de la principauté héliopolitaine pour former un nome à part, il assuma une certaine importance et fournit, dit-on, les dynasties qui succédèrent aux Thinites. Sa prospérité ne date toutefois que du moment où les souverains de la V[e] et de la VI[e] dynastie y fixèrent leur résidence : l'un d'eux, Papi I[er], y fonda pour lui, et pour son double après lui, une ville nouvelle qu'il nomma Minnofîrou, d'après son tombeau. Minnofîrou, qui est la prononciation correcte et l'origine de Memphis, signifiait probablement le bon asile, le port des Bons, le sépulcre où les morts heureux

1. Il figure sous Séti I[er] et sous Ramsès II en tête de la *Table d'Abydos*. Sous Ramsès II, on porte sa statue dans une procession, en avant des autres statues royales (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CXLIX ; Lepsius, *Denkm.*, III, 163). Enfin le *Papyrus royal* de Turin, qui a été écrit au temps de Ramsès II, ouvre avec son nom la série entière des Pharaons humains.

2. Il a été considéré comme personne historique par presque tous les égyptologues, depuis Champollion : Bunsen, *Ægyptens Stelle*, t. II, p. 38; Lepsius, *Königsbuch*, p. 19-20; E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 12 sqq. ; Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 41 sqq. ; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 163 sqq. : Ed. Meyer, *Geschichte Ægyptens*, p. 49 sqq. Krall avait montré le caractère artificiel des listes où il est cité (*Composition der Manethonischen Geschichtswerkes*, p. 16-18); Erman l'a traité le premier de personnage à demi-mythique (Erman, *Historische Nachlese* dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 46).

3. Hérodote, II, xcix. La digue dont on attribuait la fondation à Ménès est évidemment celle de Qoshéish, qui protège aujourd'hui la province de Gizéh et y règle l'inondation.

4. Elle a été démêlée avec beaucoup de sagacité par Erman, *Ægypten*, p. 240-244.

venaient reposer auprès d'Osiris[1]. Le peuple oublia promptement l'interprétation authentique, ou bien elle ne convint pas à son goût pour les contes romanesques. Il aime d'ordinaire à retrouver vers les commencements de l'histoire des personnages qui ont imposé leur nom aux pays ou aux cités qu'il connaît : si nulle tradition ne les lui fournit, il n'éprouve aucun scrupule à les inventer. Les Égyptiens de l'époque des Ptolémées, qui se réglaient dans leurs spéculations philologiques sur la prononciation usitée autour d'eux, attribuèrent comme patronne à la cité une princesse Memphis, fille de son fondateur le fabuleux Uchoreus[2]; ceux des âges antérieurs où le nom n'était point déformé crurent discerner dans Minnofîrou un *Mîni Nofir*, un *Ménès le bon*, qui aurait créé la capitale du Delta. Ménès le bon, dépouillé de son épithète, n'est autre que Ménès le premier roi de l'Égypte entière, et celui-ci doit son existence à un effort d'étymologie populaire[3]. La légende qui identifie l'établissement du royaume avec la construction de la ville dut naître dans un siècle où celle-ci était encore la résidence des rois et le siège du gouvernement, au plus tard vers la fin de la période Memphite : il fallait qu'elle fût déjà vieille sous les dynasties thébaines, pour qu'elles admissent sans hésitation l'authenticité des récits qui attribuaient à la cité du Nord une supériorité aussi notable sur leur propre patrie. Le personnage une fois créé et installé solidement à son poste, on n'eut point de peine à lui composer une histoire qui le présenta comme le type accompli et l'idéal du souverain. On le montra tour à tour architecte, guerrier, législateur : il avait fondé Memphis, il avait commencé le temple de Phtah[4], il avait écrit les lois et réglé le culte des dieux[5], plus particulièrement celui d'Hâpis[6], il avait conduit des expéditions contre les Libyens[7]. Quand il perdit son fils unique à la fleur de l'âge, le peuple improvisa un hymne de deuil pour le consoler, le *Manéros*, dont l'air et les paroles se transmettaient de génération en génération[8]. Il ne

1. La traduction des Grecs ὅρμος ἀγαθῶν répond exactement à l'ancienne orthographe *Min-nofirou*, qui est devenue *Min-nofir*, *Minnoufi*, le *Port du bon*, par chute de la terminaison plurielle, puis de *r* finale (*De Iside et Osiride*, § 20, édit. Parthey, p. 35). L'autre traduction, τάφος Ὀσίριδος, donnée par un auteur grec, suppose une décomposition de Memphis en Ma-Omphis, M-Omphis, où le nom Ounnofir d'Osiris a pris la forme très usée Ὄμφις : τὸ δ' ἕτερον ὄνομα τοῦ θεοῦ τὸν Ὄμφιν εὐεργέτην ὁ Ἑρμαῖός φησιν δηλοῦν ἑρμηνευόμενον (*De Iside et Osiride*, § 42, édit. Parthey, p. 74-75).

2. Diodore de Sicile, I, 50-51; la légende que cet historien a recueillie était d'origine thébaine, Uchoreus, le père de la déesse éponyme de Memphis, étant le fondateur de Thèbes.

3. Un monument (Erman, *Historische Nachlese*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 43-46) associe Mîni, nommé Minna ou Menna, Μηνᾶς, à Phtah et à Ramsès II : le héros éponyme devenait un dieu, et Mîni est traité ici comme Ousirtasen III l'était à Semnéh ou comme Amenôthès III l'était à Soleb.

4. Hérodote II, xcix; cf. Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 396-398.

5. Diodore de Sicile, I, 94; il n'aurait fait que promulguer les lois rédigées anciennement par Thot.

6. Élien, *Hist. Animalium*, XI, 10; dans Manéthon, Kakôou institue le culte d'Hâpis, cfr. p. 238.

7. Manéthon dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540.

8. Hérodote II, lxxix. Au *De Iside et Osiride*, § 17 (édit. Parthey, p. 28), l'origine du Manéros

dédaignait pas d'ailleurs le luxe de la table, car il inventa l'art de servir un dîner et la manière de le manger, couché sur un lit[1]. Un jour qu'il chassait, ses chiens, affolés on ne sait pourquoi, se jetèrent sur lui pour le dévorer. Il leur échappa à grand'peine et s'enfuit poursuivi par eux : arrivé au bord du lac Mœris et acculé à la grève, il allait périr quand un crocodile le chargea sur

FRAGMENT D'UN COLLIER DONT LES MÉDAILLONS PORTENT LE NOM DE MÉNÈS[2].

son dos et le transporta vers l'autre rive[3]. Dans sa reconnaissance, il édifia une ville nouvelle qu'il nomma Crocodilopolis et à laquelle il désigna pour dieu le crocodile même qui l'avait sauvé, puis il érigea dans le voisinage le fameux labyrinthe et une pyramide qui lui servit de tombeau[4]. D'autres traditions lui étaient moins favorables. Elles l'accusaient d'avoir excité la colère des dieux contre lui par des crimes épouvantables : un hippopotame, sorti du Nil, l'avait tué après un règne de soixante à soixante-deux ans[5]. Elles racontaient aussi que le Saïte Tafnakhti, après une expédition contre les Arabes, pendant laquelle il avait dû renoncer à la pompe et aux mollesses de la vie royale, l'avait maudit solennellement et avait inscrit les imprécations sur une stèle dressée à Thèbes dans le temple d'Amon[6]. Le bien l'emporta pourtant sur le mal dans le souvenir que l'Égypte conserva de son premier Pharaon.

est reportée jusqu'à Isis pleurant la mort d'Osiris. Les questions que ce chant soulève ont été débattues par deux égyptologues, Brugsch, *Die Adonisklage und das Linoslied*, 1852, et Lauth, *Ueber den Ægyptischen Maneros* (dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Münich, 1869, p. 163-194).

1. Diodore de Sicile, I, 45 ; cf. *de Iside et Osiride*, § 8 (édit. Parthey, p. 12-13).

2. *Dessin de Faucher-Gudin d'après* Prisse d'Avennes, *Monuments Egyptiens*, pl. XLVII, 2 et p. 8-9). Les feuilles d'or gravées au nom de Menès sont anciennes et remontent peut-être à la XXe dynastie : la monture est entièrement moderne, sauf les trois pendeloques oblongues en cornaline.

3. C'est un trait de la légende osirienne : on voit représenté à Philæ, dans le petit édifice des Antonins, un crocodile qui traverse le Nil portant sur son dos la momie du dieu. Le même trait se retrouve dans le conte d'Onous el-Oudjoud et de Ouard f'il-Ikmâm, où le crocodile mène le héros vers sa belle emprisonnée dans l'île de Philæ. Ebers, *l'Egypte*, trad. franç., t. II, p. 415-416, a montré comment cet épisode du conte arabe a dû être inspiré par le bas-relief de Philæ et par la scène qu'il représente : le temple s'appelle encore *Kasr*, et l'île *Gézirèt Onous el-Oudjoud*.

4. Diodore de Sicile, I, 89 ; plusieurs commentateurs ont voulu très gratuitement transférer cette légende au compte d'un roi de la XIIe dynastie, Amenemhâît III. Il n'y a aucun motif de douter que Diodore ou l'historien chez lequel il se renseignait n'ait transcrit exactement un roman dont Ménès était le héros (Unger, *Manetho*, p. 82, 130-131) : s'il s'y est mêlé des traditions relatives à d'autres rois, le fait n'a rien d'étonnant et répond à ce que nous savons de la composition des contes égyptiens.

5. Manéthon dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540. C'était, dans les romans populaires, une fin ordinaire aux criminels de toute sorte (Maspero, *les Contes populaires de l'Egypte ancienne*, 2e édit., p. 59-62) ; nous verrons un autre roi, le fondateur de la IXe dynastie, Akhthoès, périr comme Ménès sous la dent d'un hippopotame, après avoir commis des méfaits atroces.

6. *De Iside et Osiride*, § 8 (édit. Parthey, p. 12-13) ; Diodore, I, 45 ; Alexis dans Athénée, X, p. 418 *e*.

On l'adorait dans Memphis à côté de Phtah, et de Ramsès II; son nom figurait en tête des listes royales, et son culte se perpétua jusque sous les Ptolémées.

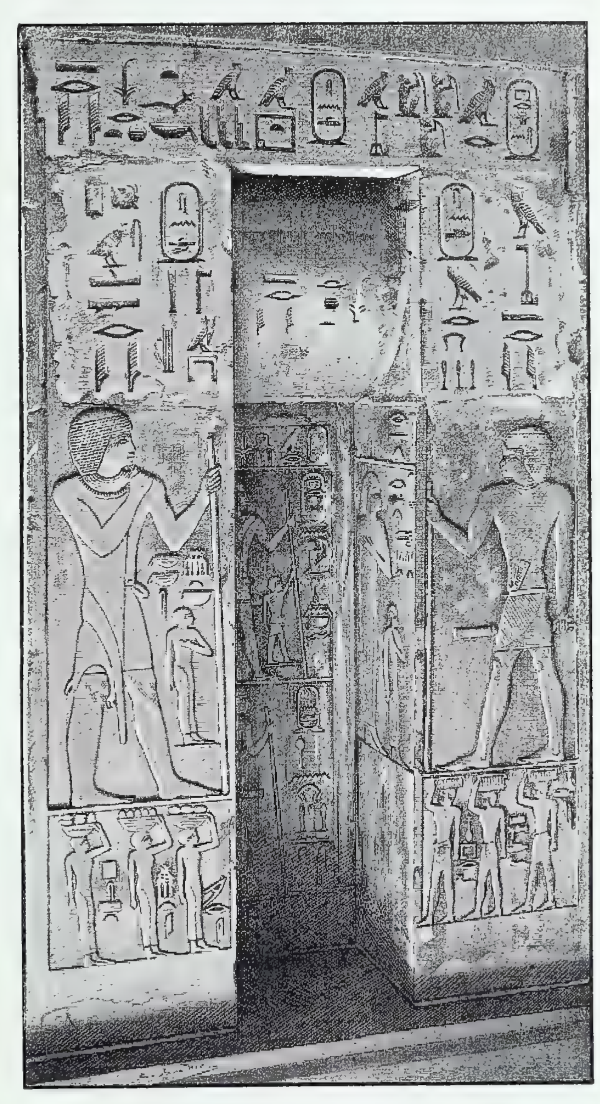
Ses premiers successeurs n'ont comme lui que l'apparence de la réalité. Les listes en fournissent, il est vrai, la série complète avec le chiffre des années qu'ils ont régné à un jour près, parfois avec la durée de leur vie[1], mais on se demande où les chroniqueurs s'étaient procuré tant d'informations précises. Ils étaient placés à l'égard de ces vieux rois dans la même position que nous : ils les connaissaient par une tradition d'époque postérieure, par un fragment de papyrus conservé accidentellement dans un temple, par la rencontre fortuite de quelque monument portant leur nom, et ils en étaient réduits comme nous à combiner les rares éléments qu'ils possédaient, ou à suppléer ceux qui leur manquaient par des conjectures, selon des modes souvent trop hardis. Rien n'empêche qu'ils aient recueilli vraiment dans les souvenirs du passé les noms des personnages dont ils ont composé les deux premières dynasties thinites. Ces noms présentent une forme âpre et brève, une signification rude et sauvage qui conviennent à l'époque de demi-barbarie dans laquelle on les relègue : Ati le lutteur, Teti le coureur, Qenqoni l'écraseur, semblent bien les maîtres qui convenaient à des peuples chez qui le premier devoir du chef était encore de mener les siens au combat et de frapper plus fort que personne au plus épais de la mêlée[2]. Les inscriptions nous fournissent la preuve que certains d'entre eux ont vécu et régné : Sondi, qu'on classe dans la II[e] dynastie, recevait un culte suivi vers la fin de la III[e][3]. Mais tous ceux qui le précèdent et tous ceux qui le suivent ont-ils existé comme lui? et s'ils ont existé, l'ordre et le lien qu'on établit entre eux sont-ils conformes à la réalité? Les listes diverses ne portent pas les mêmes noms aux

1. C'est ce qui se passe dans le *Canon Royal* de Turin, où les règnes et la vie de chaque souverain sont indiqués en années, en mois et en jours, dans la plupart des cas.

2. Les Égyptiens avaient coutume d'expliquer aux étrangers le nom de leurs rois, et le Canon d'Eratosthènes nous a conservé beaucoup de leurs traductions, dont un certain nombre, ainsi celle de Ménès par αἰώνιος, *le durable*, sont assez exactes. M. Krall (*Die Composition und die Schicksale des Manethonischen Geschichtswerkes*, p. 16-19) est, à ma connaissance, le seul égyptologue qui ait essayé de tirer du sens de ces noms quelques indications sur les procédés que les historiens nationaux de l'Égypte avaient employés pour rétablir les listes des premières dynasties.

3. Son prêtre Shiri nous est connu par une stèle en forme de porte du Musée de Gizéh (Mariette, *Notice des principaux monuments*, 1876, p. 296, n° 996; Maspero, *Guide du visiteur*, p. 31-32, 213, n° 993); le fils et le petit-fils de Shiri, Ankaf et Aasen, sont mentionnés sur un monument du Musée d'Aix (Gibert-Déveria, *le Musée d'Aix*, p. 7-8, n[os] 1-2; cf. Wiedemann, *On a monument of the First Dynasties*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IX, p. 180-181), avec le même sacerdoce que Shiri exerçait déjà. Une partie du monument de celui-ci est à Oxford (*Marmora Oxoniensia*, 2[e] partie, pl. I; Lepsius, *Auswahl*, pl. IX), une autre à Florence (Schiaparelli, *Museo Archeologico di Firenze*, p. 230-232). La notice de son tombeau se trouve dans Mariette, *les Mastabas*, p. 92 sqq. Un bronze saïte était censé représenter Sondi : il est passé de la collection Posno (*Catalogue*, Paris, 1883, n° 53, p. 14) au Musée de Berlin. Le culte de ce prince durait encore ou venait d'être rétabli sous les Ptolémées (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 31).

mêmes places; elles ajoutent certains Pharaons ou les suppriment sans raison appréciable pour nous. Où Manéthon inscrit Kenkénès et Ouénéphès, les tables du temps de Séti I[er] préfèrent Ati et Ata; il compte neuf princes à la II[e] dynastie, quand elles n'en veulent enregistrer que cinq[1]. Les monuments nous apprennent en effet que l'Égypte avait obéi jadis à des maîtres que ses annalistes ne savaient plus comment classer : par exemple, ils associent à Sondi un Pirsenou que les chroniques ont négligé de recueillir. Il faut donc prendre tout ce début de l'histoire pour ce qu'il est, pour un système inventé longtemps après coup, au moyen de combinaisons et d'artifices variés, qu'on doit accepter en partie, faute de rien avoir à lui substituer, mais sans lui accorder cette confiance excessive dont on l'a honoré jusqu'à présent. Les deux dynasties Thinites, cette lignée directe du fabuleux Ménès, n'offraient comme lui pour histoire qu'un tissu de contes romanesques et de légendes miraculeuses. Une grue



STELE EN FORME DE PORTE DU TOMBEAU DE SHIRI[2].

1. L'impossibilité de ramener les uns aux autres les noms des listes grecques et pharaoniques a été admise par la plupart des savants qui se sont occupés de ces matières, Mariette (*la Nouvelle Table d'Abydos*, p. 5 sqq.), E. de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 18 sqq.), Lieblein (*Recherches sur la Chronologie Égyptienne*, p. 12 sqq.), Wiedemann (*Ægyptische Geschichte*, p. 162-163, 166-167, etc.); la plupart d'entre eux expliquent les différences en supposant que, dans bien des cas, l'une des listes a conservé le cartouche-nom, l'autre le cartouche-prénom d'un même roi.

2. *Dessin de Boudier d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey, qui reproduit la stèle 1027 du Musée de Gizéh* (Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 31-32, 213).

à deux têtes, apparue dans la première année de Téti, fils de Ménès, avait présagé une longue prospérité à l'Égypte[1], mais sous Ouénéphès une famine[2], sous Sémempsès une peste terrible, avaient dépeuplé le pays[3] : les lois s'étaient relâchées, de grands crimes avaient été commis, des révoltes avaient éclaté. Un gouffre s'était ouvert près de Bubaste, pendant le règne de Boêthos, et avait englouti beaucoup de gens[4], puis le Nil avait roulé du miel quinze jours durant au temps de Népherchérès[5], et Sésôchris passait pour avoir eu la taille d'un géant[6]. Quelques détails sur les constructions royales se mêlaient à ces prodiges : Téti avait jeté les fondations du grand palais de Memphis[7], et Ouénéphès avait bâti les pyramides de Ko-komè, près de Saqqarah[8]. Plusieurs des vieux Pharaons avaient publié des livres de théologie ou rédigé des traités d'anatomie et de médecine[9]; plusieurs avaient rendu des lois qui duraient encore vers le commencement de l'ère chrétienne. L'un d'eux s'appelait Kakôou, le mâle des mâles ou le taureau des taureaux. On expliquait son nom en racontant qu'il s'était fort occupé des animaux sacrés; il avait proclamé dieux l'Hâpis de Memphis, le Mnévis d'Héliopolis et le bouc de Mendès[10]. Après lui, Binôthris avait conféré le droit de succession à toutes les femmes de sang royal[11]. L'avènement de la III[e] dynastie, Memphite à ce que dit Manéthon, ne changea rien d'abord au cours miraculeux de cette histoire. Les Libyens s'étaient révoltés contre Néchérophès, et les deux armées campaient en présence : une nuit le disque de la lune s'élargit démesurément, au grand effroi des rebelles, qui reconnurent dans ce phénomène un signe de la colère céleste et se soumirent sans combat[12]. Le successeur de Néchérophès, Tosorthros, perfectionna les hiéroglyphes et la taille des blocs de pierre : il composa comme Téti des livres de médecine, qui le firent identifier avec le

1. Apion, fragm. 11, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. III, p. 512. Élien (*Hist. Anim.*, XI, 40), qui nous a transmis ce fragment, nomme le fils de Ménès, Oinis, κατὰ τὸν Οἴνιδα, que Bunsen corrige en κατ' Ἀτώθιδα (*Ægyptens Stelle*, t. II, p. 46, note 15), sans raison.
2. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540.
3. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540.
4. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 542-543.
5. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 542-543. Jean d'Antioche, on ne sait d'après qui, plaçait ce miracle sous Binôthris (Müller-Didot, *op. l.*, t. IV, p. 539).
6. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 542-543.
7. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540.
8. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540.
9. Téti avait écrit des livres d'anatomie (Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540), et une recette pour faire croître les cheveux était attribuée à sa mère, la reine Shishît (*Papyrus Ebers*, pl. LXVI, l. 5). Tosorthros, de la III[e] dynastie, passait également pour avoir composé un traité de médecine (Manéthon, dans Müller-Didot, *op. l.*, t. II, p. 544).
10. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 542-543; cf. Krall, *Die Composition und Schicksale des Manethonischen Geschichtswerkes*, p. 4.
11. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 542-543.
12. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 544-545.

dieu guérisseur Imhotpou[1]. Les prêtres racontaient ces choses très gravement et les écrivains grecs les ont recueillies de leur bouche, avec le respect qu'ils accordaient à tout ce qui venait des sages Égyptiens.

Ce qu'on disait des rois humains n'est pas, comme on voit, beaucoup plus varié que ce qu'on rapportait des dieux. Légendes divines ou légendes royales, tout ce que nous connaissons procédait, non pas de l'imagination populaire, mais de la dogmatique sacerdotale : c'est au fond des sanctuaires qu'on l'a fabriqué après coup, dans une intention et avec des procédés que les monuments nous permettent parfois de prendre sur le fait[2]. Vers le milieu du IIIe siècle avant notre ère, les troupes grecques cantonnées à la frontière méridionale, dans les forts de la première cataracte, conçurent une vénération particulière pour l'Isis de Philæ. Leur dévotion gagna les officiers supérieurs qui venaient les inspecter, puis la population de la Thébaïde entière, et se répandit jusqu'à la cour des rois macédoniens : ceux-ci, entraînés par l'exemple, encouragèrent de leur mieux le mouvement qui emportait vers un sanctuaire commun et réunissait dans une même adoration les deux races sur lesquelles ils régnaient. Ils mirent



SATÎT PRÉSENTE A KHNOUMOU LE PHARAON AMENÔTHÈS III[3].

1. Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 544-545.
2. J'ai résumé, aux p. 169-171 de cette *Histoire*, ce que la chronique légendaire d'Aït-nobsou savait ou croyait savoir sur les bienfaits dont Râ, Shou, Sibou avaient comblé le sanctuaire de la cité pendant la durée de leur règne terrestre.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un des bas-reliefs du temple de Khnoumou, à Éléphantine* (*Description de l'Égypte, Antiquités*, t. I, pl. 36, 1). Ce bas-relief est aujourd'hui détruit.

bas l'édifice assez mesquin d'époque saïte dont Isis s'était contentée jusqu'alors, construisirent à grands frais le temple qui subsiste encore presque intact, et lui assignèrent en Nubie des biens considérables qui, joints aux dons des particuliers, firent de la déesse le propriétaire le plus riche de l'Égypte méridionale. Khnoumou et ses deux femmes, Anoukît et Satît, qui avaient été avant elle les suzerains incontestés de la cataracte, virent d'un œil jaloux la prospérité de leur voisine : les guerres civiles et les invasions des derniers siècles avaient ruiné leurs temples, et leur pauvreté contrastait péniblement avec la richesse de la nouvelle venue. Les prêtres résolurent de remontrer au roi Ptolémée leur triste situation, les services qu'ils avaient rendus et qu'ils rendaient encore à la terre d'Égypte, surtout la générosité des vieux Pharaons, dont la misère des temps avait seule obligé les Pharaons récents à se départir. Sans doute les pièces authentiques manquaient dans leurs archives à l'appui de leurs prétentions : ils gravèrent sur un rocher, dans l'île de Sehel, une longue inscription qu'ils attribuèrent à Zosiri, de la IIIe dynastie. Ce souverain avait laissé l'impression assez vague de quelqu'un de grand. Dès la XIIe dynastie, Ousirtasen III le réclamait pour « son père », pour son ancêtre, et lui érigeait une statue[1]; les prêtres savaient qu'en se plaçant sous son invocation ils avaient chance d'être écoutés.

ANOUKÎT.

L'inscription qu'ils fabriquèrent témoignait qu'en l'an XVIII de son règne, il avait expédié à Madir, sire d'Éléphantine, un message ainsi conçu: « Je suis accablé de douleur pour le trône même et pour ceux qui résident dans le palais, et mon cœur s'afflige et souffre grandement parce que le Nil n'est pas venu en mon temps, l'espace de huit années. Le blé est rare, les herbages manquent et il n'y a plus rien à manger; quand n'importe qui appelle ses voisins au secours, ils se hâtent de n'y pas aller. L'enfant pleure, le jeune homme s'agite, les vieillards leur cœur est désespéré, les jambes repliées, accroupis à terre, les mains croisées, les courtisans n'ont plus de ressources; les magasins qui jadis étaient bien garnis de richesses, l'air seul y entre aujourd'hui, et tout ce qui s'y trouvait a disparu. Aussi mon esprit, se reportant aux débuts du monde, songe à s'adresser au Sauveur qui fut ici où je suis pendant les siècles des dieux, à Thot-Ibis ce grand savant, à Imhotpou

1. La base mutilée en est conservée aujourd'hui dans le Musée Égyptien de Berlin (ERMAN, *Verzeichniss der Ægyptischen Altertümer und Gipsabgüsse*, p. 34, n° 94^d^).



LA PYRAMIDE À DEGRÉS DE SAQQARAH[1].

fils de Phtah Memphite. Quelle est la place où naît le Nil? Quel est le dieu ou quelle est la déesse qui s'y cache? Quelle est son image? » Le seigneur d'Éléphantine alla porter sa réponse en personne. Il décrivit au roi, qui l'ignorait évidemment, le site de l'île et les rochers de la cataracte, les phénomènes de l'inondation, les dieux qui y président et qui seuls pouvaient réparer le désastre souffert par l'Égypte. Zosiri se rendit au temple de la cité, offrit les sacrifices réglementaires; le dieu se dressa, ouvrit les yeux, palpita, s'écria à haute voix : « Je suis Khnoumou qui t'a créé! » lui promit le retour prochain des hautes eaux et la fin de la famine. Pharaon s'émut de la bienveillance que son père divin lui témoignait; il rendit aussitôt un décret par lequel il cédait au temple tous ses droits de suzeraineté sur les cantons du voisinage jusqu'à la distance de vingt milles. Désormais la population entière, cultivateurs ou vignerons, pêcheurs et chasseurs, payerait aux prêtres la dîme de ses revenus; on n'exploiterait les carrières qu'avec l'assentiment de Khnoumou et à la condition de verser une indemnité convenable dans ses caisses; enfin, les métaux et les bois précieux qui prendraient la voie d'eau afin de pénétrer en Égypte seraient soumis à des droits de péage pour le compte du temple[2]. Les conséquences que le clergé local prétendait déduire de ce récit romanesque furent-elles admises par les

1. *Dessin de Boudier, d'après la photographie de Dévèria (1864)*; au premier plan, le tombeau de Ti.
2. C'est l'inscription découverte par M. Wilbour, à Sehel en 1890, et publiée par Brugsch, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, et par Pleyte, *Schenkingsoorkonde van Sehéle uit het 18de Jaar van Koning Tosertasis* (extrait des Comptes rendus de l'Académie des Sciences d'Amsterdam, 3e série, t. VIII); cf. Maspero dans la *Revue Critique*, 1891, t. II, p. 149 sqq. La lecture réelle du nom royal a été indiquée presque aussitôt après la trouvaille, par Steindorff, dans la *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 111-112.

Ptolémées, et le dieu rentra-t-il en possession des domaines ou des redevances qu'on affirmait lui avoir appartenus? La stèle nous montre avec quelle aisance les scribes forgeaient les actes officiels dont les nécessités de la vie journalière leur révélaient le besoin ; elle nous apprend du même coup comment s'élabora cette chronique fabuleuse dont les écrivains classiques nous ont conservé les débris. Chacun des prodiges, chacun des faits que Manéthon rapporte, était extrait d'une pièce analogue à l'inscription supposée de Zosiri[1].

L'histoire réelle des premiers siècles échappe donc à nos recherches, et aucun document contemporain ne nous retrace les vicissitudes que l'Égypte traversa avant de se constituer en un royaume unique entre les mains d'un seul homme. Plusieurs noms avaient surnagé dans la mémoire du peuple comme ceux de princes puissants et illustres : on les avait réunis, classés, divisés en dynasties d'allure régulière, mais ce qu'ils recouvraient au juste, on l'ignorait, et les historiens en étaient réduits à recueillir des traditions apocryphes sur leur compte dans les archives sacrées. Pourtant les monuments de ces âges reculés n'ont pas dû disparaître entièrement : ils existent quelque part où nous ne songeons pas encore à porter la pioche, et le hasard des fouilles nous les rendra certainement un jour ou l'autre. Ceux que nous possédons en petit nombre ne remontent guère au delà de la IIIe dynastie : c'est l'hypogée de Shiri, prêtre de Sondi et de Pirsenou[2], c'est peut-être le tombeau de Khouîthotpou à Saqqarah[3], c'est le grand Sphinx de Gizéh, c'est une courte inscription des rochers de l'Ouadi-Maghârah, qui nous montre Zosiri, celui-là même de qui les prêtres de Khnoumou se réclamaient à l'époque grecque, exploitant les mines de turquoises ou de cuivre du Sinaï[4]; c'est enfin la pyramide à degrés où ce Pharaon reposa[5]. Elle présente une

1. La légende du gouffre ouvert à Bubastis devait se rattacher à des donations que le roi Boëthos aurait faites au temple de cette ville, pour réparer les pertes que la déesse avait subies à cette occasion ; celle de la peste et de la famine à quelque secours apporté par un dieu local, et dont Sémempsès et Ouénéphès auraient témoigné leur reconnaissance à la façon de Zosiri. La tradition des restaurations successives de Dendérah (Dümichen, *Baurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, pl. XVI, *a-b*, et p. 15, 18-19) nous rend compte des constructions attribuées à Téti Ier et à Tosorthros; enfin, les découvertes prétendues de livres sacrés, dont il a été question ailleurs (p. 224-225), montrent comment Manéthon a pu prêter à ses Pharaons la rédaction d'ouvrages de médecine ou de théologie.

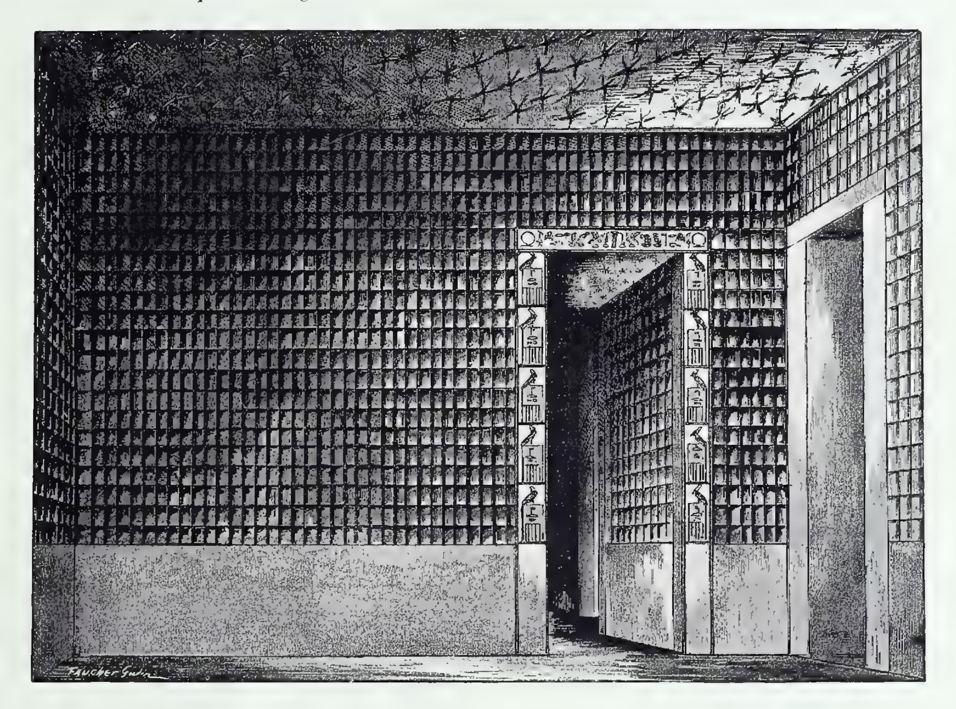
2. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 92-94, et les fragments indiqués plus haut, p. 236.

3. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 68-70. Mariette reporte la construction du tombeau de Khâbiousokari à la Ire dynastie (p. 73); je ne pense pas qu'on puisse la ramener au delà de la IIIe.

4. Ce texte, qui ne porte que le titre d'Horus du souverain, a été recueilli par Bénédite, il y a quatre ans; c'est la plus ancienne de toutes les inscriptions historiques de l'Égypte.

5. La stèle de Séhel a permis de constater que le protocole du roi enterré dans la pyramide à degrés est identique à celui du roi Zosiri : c'est donc Zosiri qui construisit ou qui aménagea le monument pour en faire son tombeau (Brugsch, *Der König Ihser*, dans la *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 110-111). La pyramide à degrés de Saqqarah a été ouverte en 1819, pour le compte du général prussien de Minutoli, qui a donné le premier une description sommaire de l'intérieur, avec les plans et les dessins à l'appui (*Reise zum Tempel des Jupiter Ammon*, p. 295-299, et Atlas, pl. XXVI-XXVIII).

masse rectangulaire, orientée inexactement avec un écart de 4° 35′ sur le Nord vrai, allongée de l'Est à l'Ouest par 120 m. 60 et 107 m. 30 de côté, haute de 59 m. 68. Elle se compose de six cubes à pans inclinés, en retraite l'un sur l'autre de 2 mètres environ : le plus rapproché du sol mesure 11 m. 48 d'élévation, le plus éloigné 8 m. 89. Elle a été construite entièrement avec le

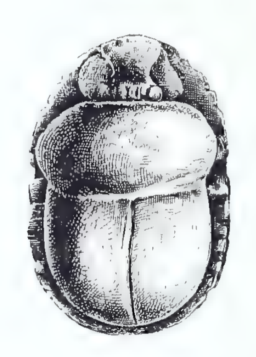


UNE DES CHAMBRES DE LA PYRAMIDE À DEGRÉS, AVEC SON REVÊTEMENT EN PLAQUES DE TERRE ÉMAILLÉE[1].

calcaire de la montagne environnante. Les blocs sont petits, mal taillés, les lits d'assise concaves, pour résister plus sûrement à la poussée des matériaux et aux secousses des tremblements de terre. Quand on explore les brèches de la maçonnerie, on reconnaît que la face extérieure des gradins est comme habillée de deux enveloppes, dont chacune possède son parement régulier. Le corps en est plein, et les chambres s'enfoncent dans le roc au-des-

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis coloré de Segato.* M. Stern (*Die Randbemerkungen zu den manethonischen Königscanon*, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 90, note 1) attribue la décoration en faïence à la XXVI[e] dynastie, en quoi il est approuvé par Borchardt, *die Thür aus der Stufenpyramide bei Sakkara* (dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 83-87). Les briques émaillées jaunes et vertes qui portent le cartouche de Papi I[er] montrent que les Égyptiens des dynasties memphites employaient déjà les revêtements d'émail : on peut donc penser que, si les plaques du caveau de Zosiri sont vraiment d'époque saïte, elles ont remplacé une décoration du même genre, qui remontait au temps même de la construction, et dont une partie subsiste peut-être encore mêlée aux carreaux de date plus récente. La chambre a été dessinée et reproduite en noir par Minutoli (*Reise zum Tempel des Jupiter Ammon*, pl. XXVIII), en couleur par Segato dans Valeriani, *Nuova Illustrazione istorico-monumentale del Basso e dell' Alto Egitto*, pl. C; cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art*, t. I, p. 823-824.

sous de la pyramide. Elles ont été agrandies, restaurées, remaniées souvent au cours des siècles, et les couloirs qui y conduisent forment un véritable dédale au milieu duquel il est périlleux de s'aventurer sans guide : portique à colonnes, galeries, salles, tout aboutit à une sorte de puits fort large, au fond duquel l'architecte avait pratiqué une cachette, destinée sans doute à contenir les objets les plus précieux du mobilier funéraire. Le caveau avait gardé jusqu'au commencement du siècle sa parure de faïence antique. Il était émaillé aux trois quarts de plaques vertes, oblongues, légèrement convexes au dehors, mais plates à la face interne : une saillie carrée, percée d'un trou, servait à les assembler par derrière, sur une seule ligne horizontale, au moyen de tiges flexibles en bois. Les trois bandes qui encadraient l'une des portes sont historiées aux titres du Pharaon : les hiéroglyphes s'enlèvent en bleu, en rouge, en vert, en jaune, sur un ton chamoisé. Les villes, les palais, les temples, tous les édifices que les princes et les rois avaient construits pour rendre aux générations futures le témoignage de leur puissance ou de leur piété, ont disparu au cours des âges sous les pieds et aux fanfares triomphales de vingt invasions : seule la pyramide a survécu et le plus ancien des monuments historiques de l'Égypte est un tombeau.





La Constitution politique de l'Egypte

Le roi, la reine et les princes royaux. - L'administration pharaonique.
La féodalité et le clergé égyptiens, les soldats.
La bourgeoisie des villes et le peuple des campagnes.

Les cimetières de Gizéh et de Saqqarah : le grand Sphinx; les mastabas, leur chapelle et sa décoration, les statues du double, le caveau funéraire. - Importance des tableaux et des textes tracés dans les mastabas pour l'histoire des dynasties Memphites.

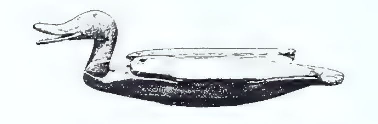
Le roi et la famille royale. - Double nature et titres du souverain : ses noms d'Horus et la formation progressive du protocole pharaonique. - L'étiquette royale est un véritable culte divin; insignes et statues prophétiques de Pharaon, il sert d'intermédiaire entre les dieux et ses sujets. - Pharaon dans sa famille; ses divertissements, ses occupations, ses ennuis. - Le harem : les femmes, la reine, son origine, son rôle auprès du roi. - Les enfants : leur place dans l'Etat; leurs compétitions pendant la vieillesse du père et à sa mort; la succession au trône et les révolutions qui l'accompagnent.

La cité royale : le Château et sa population. - La domesticité et ses chefs ; les bouffons, les nains, les magiciens de Pharaon. - Le domaine et les esclaves royaux, le trésor et les hôtels qui en assurent le service : les logis et les places pour la rentrée de l'impôt. - Le scribe, son éducation, ses chances de fortune : la carrière d'Amten, ses charges successives, sa fortune personnelle à la fin de sa vie.

La féodalité égyptienne : la condition des seigneurs, leurs droits, leurs plaisirs, leurs obligations envers le souverain. - Influence des dieux : les donations aux temples et les biens de mainmorte ; le clergé, sa hiérarchie et son recrutement. - Les soldats : les mercenaires étrangers ; la milice indigène, ses privilèges, son éducation.

Le peuple des villes. - Les esclaves, les hommes sans maître. - Les employés et les artisans ; les corporations : les misères des gens de métier. - L'aspect des villes : les maisons, le mobilier ; la femme dans la famille. - Les fêtes, les marchés périodiques, les bazars : le commerce par échange, la pesée des métaux précieux.

Le peuple des campagnes. - Les villages ; les serfs, les paysans libres. - Les domaines ruraux ; le cadastre, l'impôt ; la bastonnade, les corvées. - L'organisation de la justice, les rapports du paysan avec ses seigneurs ; sa misère, sa résignation et sa gaieté native, son imprévoyance, son indifférence aux révolutions politiques.





LE GRAND SPHINX ET LES PYRAMIDES DE GIZÉH, VUS AU SOLEIL COUCHANT[1].

CHAPITRE IV

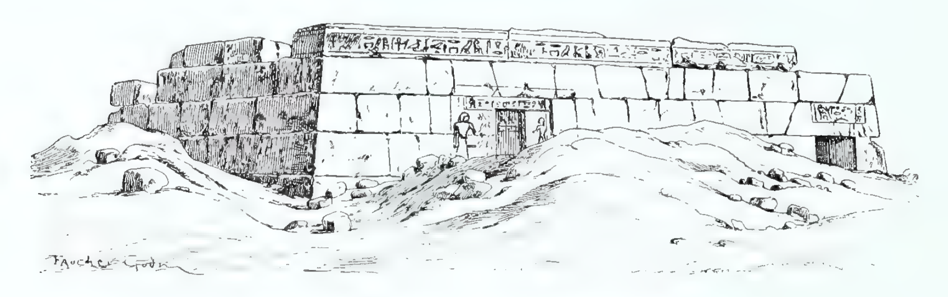
LA CONSTITUTION POLITIQUE DE L'ÉGYPTE

LE ROI, LA REINE ET LES PRINCES ROYAUX. — L'ADMINISTRATION PHARAONIQUE.
LA FÉODALITÉ ET LE CLERGÉ ÉGYPTIENS, LES SOLDATS.
LA BOURGEOISIE DES VILLES ET LE PEUPLE DES CAMPAGNES.

Le prolongement de la chaîne Libyque forme, entre le Fayoum et la pointe du Delta, un vaste plateau légèrement ondulé, qui court parallèlement au Nil sur une longueur de près de trente lieues. Le grand Sphinx Harmakhis en gardait l'extrémité septentrionale depuis le temps des Suivants d'Horus. Taillé en plein roc, au bord extrême de la montagne, on dirait qu'il hausse la tête pour être le premier à découvrir par-dessus la vallée le lever de son père le Soleil. Son corps effrité ne retient plus du lion que la coupe générale. Le bas de la coiffure est tombé et le cou semble trop faible pour supporter le poids du crâne. Des mamelouks fanatiques lui ont mutilé le nez et la barbe à coups de canon; la teinte rouge qui avivait les traits s'est effacée presque partout. Et pourtant, l'ensemble garde jusque dans sa détresse une

1. *Dessin de Boudier, d'après la Description de l'Égypte*, A., t. V, pl. 7. La lettrine, qui est également de Boudier, représente un homme se lamentant sur un mort, dans l'attitude que les pleureurs

expression souveraine de force et de dignité. Les yeux regardent au loin devant eux avec une intensité de pensée profonde, la bouche sourit encore, la face entière respire le calme et la puissance. L'art qui a conçu et modelé dans la montagne cette statue prodigieuse était un art complet, maître de lui-même, sûr de ses effets. Combien de siècles ne lui a-t-il pas fallu pour arriver à ce degré de maturité et de perfection! On construisit plus tard à côté du dieu une chapelle d'albâtre et de granit rose; des temples s'élevèrent çà et là dans les endroits les plus accessibles, et groupèrent autour d'eux les tombes de tout



LE MASTABA DE KHOMTINI DANS LA NÉCROPOLE DE GIZEH[1].

le pays. On enfouissait les gens du commun sous le sable, à un mètre à peine de profondeur, nus à l'habitude et sans cercueils. D'autres, qui appartenaient à une classe plus relevée, reposent dans de pauvres chambres rectangulaires, bâties sommairement en briques jaunes et surmontées d'un plafond en voûte ogivale. Aucun ornement, aucun objet précieux n'égayait le mort dans son misérable gîte; mais des vases en poterie grossière contenaient les provisions qu'on lui laissait pour le nourrir pendant la durée de sa deuxième existence[2].

Quelques-uns parmi les plus riches se creusaient leur sépulture dans une des parois de la montagne; la plupart préféraient se préparer un tombeau isolé, un *mastaba*[3], comprenant une chapelle extérieure, un puits et des caveaux

et pleureuses de profession prenaient pendant les funérailles; le poing droit fermé pose à terre, tandis que la main gauche répand sur les cheveux la poussière qu'elle vient de ramasser. Cette statue provient du musée de Gizéh (Mariette, *Album photographique du musée de Boulaq*, pl. 20).

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de Lepsius* (*Denkm.*, II, 26). La pierre d'angle, au sommet du mastaba, à l'extrémité gauche de la bande d'hiéroglyphes, avait été descellée et jetée sur le sol par quelque fouilleur; le dessinateur l'a remise à sa place primitive.

2. Mariette, *Sur les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah*, p. 2-3 (Rev. Arch., 2e sér., t. XIX, p. 8-9), et *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 17-18.

3. « On appelle en arabe *mastabah*, pl. *masatib*, la banquette ou l'estrade construite en pierre, qu'on voit dans les rues des villes égyptiennes en avant de chaque boutique. On étend un tapis sur le *mastaba* et le client s'y assied pour traiter des affaires, le plus souvent à côté du marchand. Il existe, dans la nécropole de Saqqarah, un temple qui a, dans ses proportions gigantesques, la forme d'un *mastaba*. Les habitants du voisinage le nomment *Mastabat-el-Farâoun*, le Siège de Pharaon, croyant qu'autrefois un Pharaon s'y asseyait pour rendre la justice. Or les tombes memphites de l'Ancien Empire qui couvrent en si grand nombre le plateau de Saqqarah sont toutes construites dans des proportions plus ou moins réduites sur le type du *Mastabat-el-Farâoun*. De là le nom de Mastabas

souterrains. Les chapelles semblent de loin une pyramide tronquée, dont les dimensions varient selon la fortune ou le caprice du maître : on en connaît qui mesurent dix ou douze mètres d'élévation, cinquante mètres de façade, vingt-cinq mètres de profondeur, tandis que d'autres n'atteignent pas trois mètres de haut sur cinq mètres de large[1]. Les murs s'inclinent symétriques et sont lisses le plus souvent; quelquefois cependant leurs assises s'étagent en



LE GRAND SPHINX DE GIZÉH À MOITIÉ DÉBLAYÉ, ET LA PYRAMIDE DE KHÉPHRÈN[2].

retraite l'une sur l'autre et forment presque gradin. Les mastabas en briques étaient cimentés soigneusement à l'extérieur et les lits reliés en dedans par du sable fin coulé dans les interstices. Au contraire, les mastabas en pierre n'offrent de régulier que l'appareil de leurs parements ; neuf fois sur dix, le noyau se compose de moellons équarris rudement, et de gravats noyés dans de la boue desséchée ou même jetés au hasard sans mortier d'aucune sorte. La masse en devait être orientée canoniquement, les quatre faces aux quatre points cardinaux, le plus grand axe dirigé du Nord au Sud ; mais les maçons

que, dès le commencement, dans la nécropole de Saqqarah, nous avons donné à ce genre de tombeaux. » (MARIETTE, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 22-23.)

1. Le mastaba de Sabou a cinquante-trois (53 m. 58) mètres de long sur environ vingt-six (26 m. 75) de large, encore deux de ses faces sont-elles dépourvues de revêtement (MARIETTE, *les Mastabas*, p. 143); celui de Rânimâît mesure cinquante-deux mètres (52 m. 20) sur vingt-cinq (25 m. 50) à la face Sud et trente (30 m. 50) à la face Nord (*id.*, p. 222). En revanche le mastaba de Papou ne compte que six mètres (5 m. 90) sur huit (8 m. 10) de longueur (*id.*, p. 391) et celui de Khâbiouphtah (*id.*, p. 294) douze mètres (12 m. 90) sur six (6 m. 60).

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey, prise au cours des fouilles entreprises en 1886, avec le produit d'une souscription publique ouverte par le Journal des Débats.*

ne se préoccupaient guère de pointer le Nord juste, et l'orientation est défectueuse à l'ordinaire[1]. Les portes regardent le Levant, quelquefois le Septentrion ou le Midi, jamais le Couchant. L'une d'elles n'est qu'un simulacre, une niche étroite, haute, ménagée dans la face Est et décorée de rainures qui encadrent une baie murée soigneusement : elle appartenait au mort et l'on croyait que l'ombre y entrait et en sortait à son gré. Celle des vivants, qu'un portique précède quelquefois, se distingue presque toujours par une simplicité extrême. Un tambour cylindrique ou une dalle plate la couronnent, qui portent tantôt le seul nom du défunt, tantôt ses titres et sa filiation, tantôt une prière en sa faveur et l'énumération des jours auxquels il entend recevoir le culte dû aux ancêtres. On y invoque pour lui, en termes presque invariables dans leur précision, le *Dieu Grand*, l'Osiris de Mendès, ou bien « Anubis, résidant au palais divin[3], pour qu'une sépulture soit donnée dans l'Amentît, la contrée de l'Ouest, la très grande et la très bonne, au féal du Dieu Grand, pour qu'il marche sur les voies où il est bon de marcher, le féal du Dieu Grand ; pour qu'il ait des liturgies en pains, gâteaux et liqueurs, à la fête du commencement de l'année, à la fête de Thot, au premier jour de l'an, à la fête d'Ouagaît[4], à la grande fête du feu, à la procession du dieu Mînou, à la fête des offrandes, aux fêtes du mois et du demi-mois, et chaque jour[5] ».



TÉTINIÔNKHOU, ASSIS DEVANT LE REPAS FUNÉRAIRE[2].

1. Ainsi l'axe du tombeau de Pirsenou est de 17° à l'est du nord magnétique (Mariette, *les Mastabas*, p. 299). Dans quelques cas l'écart n'est que de 1° ou 2°; le plus souvent, il est de 6°, 7°, 8° ou 9°, comme on s'en assurera aisément en parcourant l'ouvrage de Mariette.

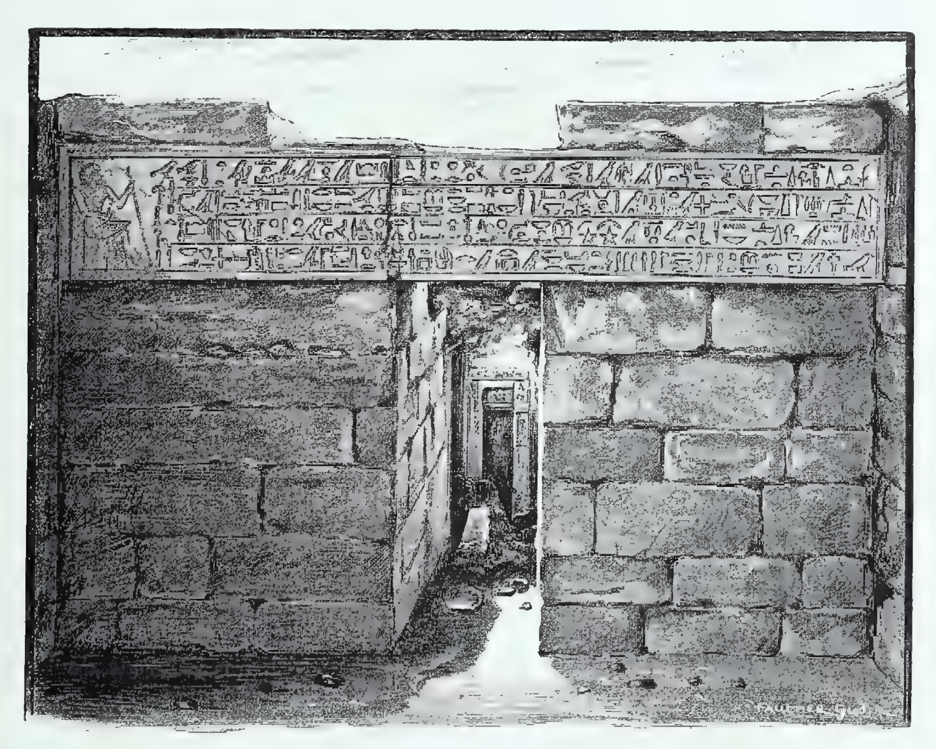
2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie du monument original, qui est conservé au musée de Liverpool*; cf. Gatty, *Catalogue of the Mayer Collection; I. Egyptian Antiquities*, n° 294, p. 45.

3. Le *palais divin* est le palais d'Osiris. Anubis y servait d'huissier et l'on jugeait sa protection nécessaire à qui voulait être admis en présence du *Dieu Grand* (cf. p. 187 sqq. de cette *Histoire*).

4. L'Ouagaît était la fête des morts, célébrée dans les premiers jours de l'année, le 18 Thot.

5. Mariette, *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée*

La chapelle est petite en général, et se perd presque dans la masse de l'édifice[1]. Elle ne comporte guère à l'ordinaire qu'une seule chambre oblongue, où l'on accède par un corridor assez court[2]. Au fond et encastrée dans la paroi



LA FAÇADE ET LA STÈLE DU TOMBEAU DE PHTAHSPHOSISOU À SAQQARAH[3].

ouest[4], se dresse une stèle quadrangulaire de proportions colossales, au pied de laquelle on rencontre une table d'offrandes en albâtre, en granit, en calcaire, posée à plat sur le sol, et quelquefois deux petits obélisques ou deux

d'Antiquités Égyptiennes, 1864, p. 20-22; *Sur les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah*, p. 3-8 (Rev. Arch., 2e sér., XIX, p. 9-14); *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 21-33. Pour une description plus complète et plus technique des Mastabas de l'époque memphite, voir Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 169-178, et Maspero, *Archéologie Égyptienne*, p. 109-113.

1. Ainsi la chapelle du mastaba de Sabou n'a que 4 m. 35 de long sur environ 1 mètre de large (Mariette, *les Mastabas*, p. 143), celle du tombeau de Phtahshopsisou, 3 m. 15 sur 1 m. 10 (*id.*, p. 131).

2. Le mastaba de Tinti a quatre chambres (Mariette, *les Mastabas*, p. 149), comme aussi celui d'Assi-ônkhou (*id.*, p. 190), mais ce sont des exceptions, ainsi qu'on s'en assurera en feuilletant l'ouvrage de Mariette. La plupart des mastabas à plusieurs chambres sont d'anciens mastabas à une seule chambre qu'on a remaniés ou agrandis postérieurement : ainsi le mastaba de Shopsi (*id.*, p. 206), celui d'Ankhaftouka (*id.*, p. 304). Quelques-uns pourtant ont été construits du premier jet avec toutes leurs pièces, celui de Râônkhoumâi avec six chambres et plusieurs niches (*id.*, p. 280), celui de Khâbiouphtah avec trois chambres, des niches et un portail décoré de deux piliers (*id.*, p. 294), celui de Ti avec deux chambres, une cour bordée de piliers, un portail, de longs couloirs sculptés (*id.*, p. 332-333), celui de Phtahhotpou avec sept chambres et des niches (*id.*, p. 351).

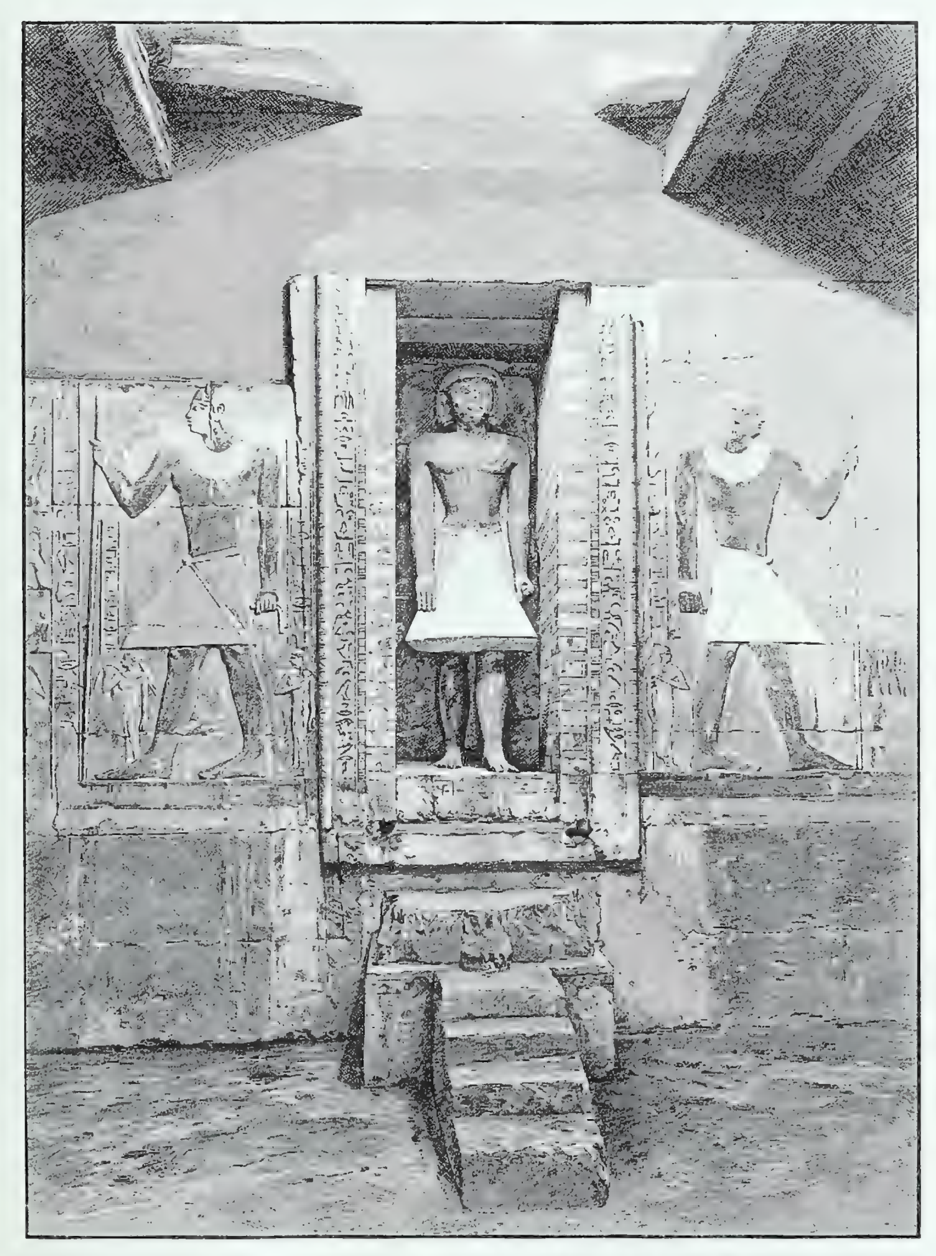
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie de* Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. 2.

4. Mariette, *Sur les tombes de l'Ancien Empire*, p. 8; *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 35-36, où il faut lire *Ouest*, au lieu de *Est* que porte le texte publié. La règle n'est pas aussi absolue que Mariette le pensait, et j'ai relevé quelques exemples de stèles tournées vers le Nord ou vers le Sud.

autels évidés au sommet pour recevoir les dons dont il est parlé dans l'inscription extérieure. L'aspect général est celui d'une porte un peu étroite, un peu basse, dont la baie ne serait point praticable[1]. La niche qu'elle forme reste presque toujours vide : quelquefois pourtant la piété des parents l'a remplie, et la statue du mort s'y encadre. Debout, le buste bien effacé, tête haute, face souriante, elle s'avance comme pour amener le double, du réduit ténébreux où l'embaumement le confine, aux plaines lumineuses qu'il habita librement pendant sa vie terrestre : encore un pas, et franchissant le seuil, il va descendre le petit escalier qui aboutit à la salle publique. Aux jours de fête et d'offrande, quand le prêtre et la famille présentaient le banquet rituel, cette grande figure peinte et lancée en avant s'animait tout entière à la lueur tremblante des torches ou des lampes fumeuses : c'était l'ancêtre lui-même qui semblait saillir de la muraille et apparaître mystérieusement au milieu des siens pour demander leur hommage. L'inscription du linteau répète une fois de plus son nom et son rang. Les bas-reliefs taillés sur les montants représentent son portrait fidèle et celui des personnes de sa famille. La petite scène du fond nous le montre assis tranquillement devant sa table, et même on a pris soin de graver à côté de lui le menu de son repas, depuis l'instant où on lui apporte à laver jusqu'à celui où, toutes les ressources de l'art culinaire étant épuisées, il ne lui reste plus qu'à regagner son logis, satisfait et béat. La stèle symbolisait en effet pour les visiteurs la porte qui conduit aux appartements privés du défunt : si on la clôt à tout jamais, c'est que nul vivant n'en doit franchir le seuil. L'inscription qui la couvre n'est pas seulement une épitaphe destinée à enseigner aux générations futures que tel ou telle reposaient là. Elle perpétue le nom et la généalogie de l'individu et lui établit un état civil, faute duquel il n'aurait pas conservé de personnalité dans le monde au delà; un mort anonyme, de même qu'un vivant anonyme, était comme s'il n'existait pas. Là toutefois ne s'arrêtaient point les vertus de la stèle : la prière et les images qu'on retraçait sur elle assuraient comme autant de talismans la subsistance de l'ancêtre dont elles rappelaient le souvenir. Elles obligeaient le dieu qu'on y implore, Osiris ou le chacal Anubis, à servir d'intermédiaire entre les survivants et celui qu'ils avaient perdu : elles lui accordaient la jouissance du sacrifice à la condition qu'il

1. La stèle de Shiri, prêtre des Pharaons Sondi et Pirsenou, et l'un des plus anciens monuments connus, fournit un bon exemple de ces stèles en forme de porte; cf. p. 237 de cette *Histoire*, et Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 31-32, où la stèle de Khâbiousokari est reproduite, et où la signification des stèles de ce type a été indiquée pour la première fois.

prélevât la part de l'homme sur les bonnes choses qu'on prodigue à la divinité et dont elle vit. Grâce à lui, l'âme ou plutôt le double du pain, des



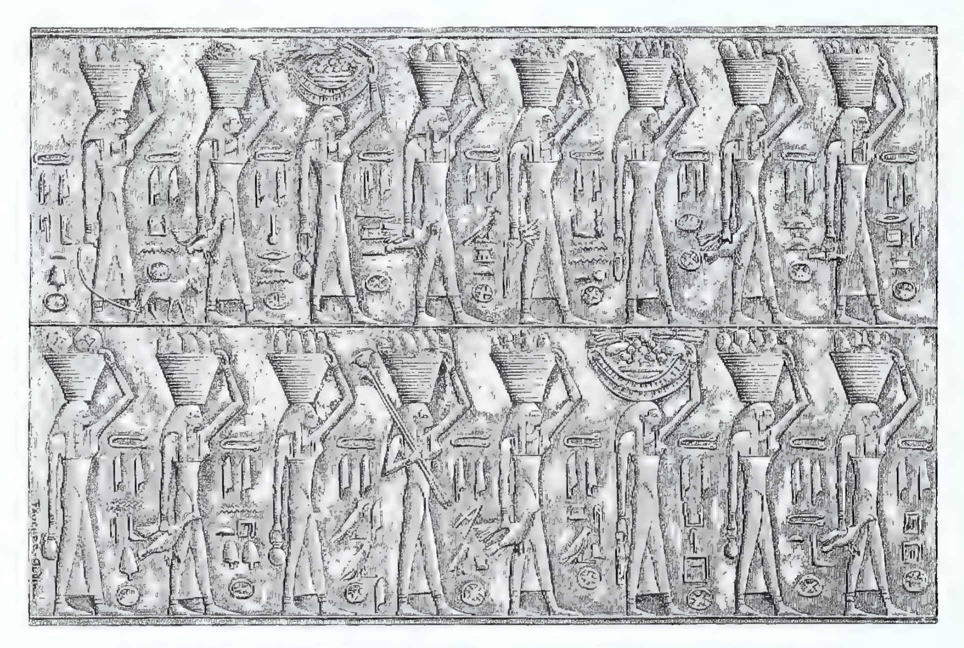
LA STÈLE EN FORME DE PORTE ET LA STATUE DU TOMBEAU DE MIRROUKA[1].

boissons, de la viande, émigrait dans l'autre monde et y réjouissait le double humain. Et cette offrande n'avait pas besoin d'être réelle pour devenir

1. *Dessin de Boudier, d'après la photographie de M. de Morgan prise au tombeau de Mirrouka.*

effective : le premier venu, répétant à haute voix la formule et le nom inscrits sur la pierre, procurait par cela seul à l'inconnu qu'il évoquait la possession immédiate de tous les objets dont il récitait l'énumération[1].

La stèle constitue la partie essentielle de la chapelle et du tombeau. Dans bien des cas elle est gravée seule, car elle suffit seule à entretenir l'identité du mort et à continuer sa survie; mais souvent les parois de la chambre et du



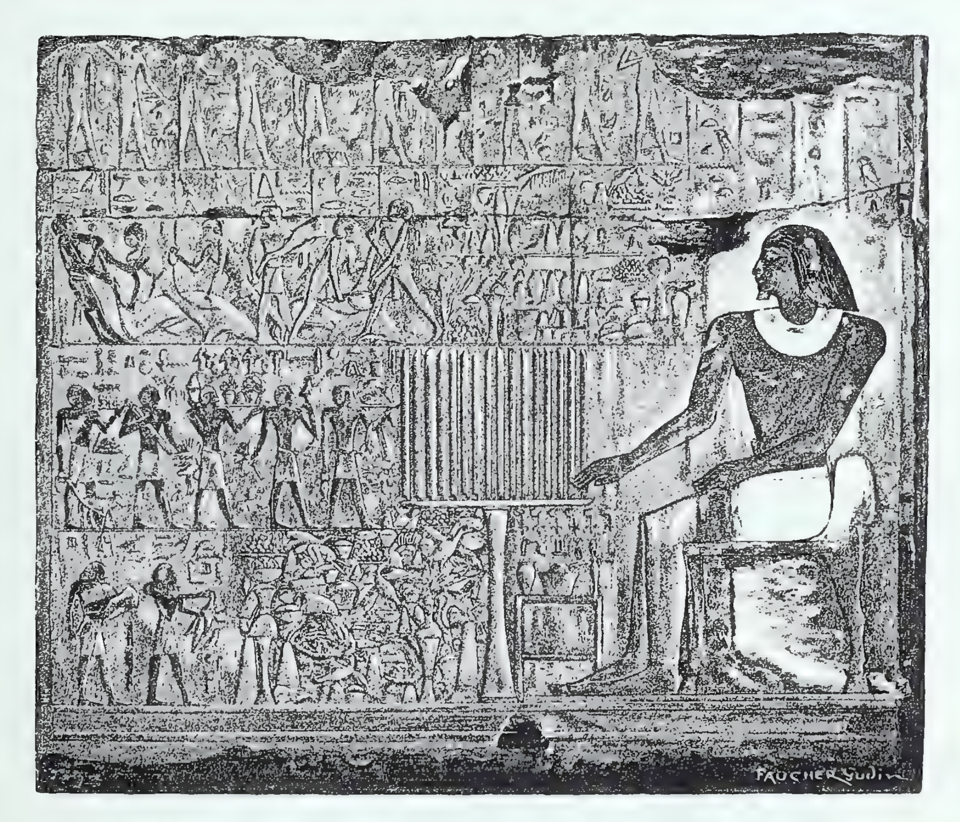
LES DOMAINES DU SEIGNEUR TI LUI APPORTENT PROCESSIONNELLEMENT LEUR OFFRANDE[2].

couloir ne restaient pas nues. Toutes les fois que le temps le permettait ou la fortune du maître, on les recouvrait de tableaux où les idées exprimées sommairement par l'inscription et par les figures de la stèle se développaient en scènes et en discours. L'agrément de l'œil ou la fantaisie du moment ne guidaient nullement les artistes dans le choix des motifs : dessins et paroles, tout ce qu'ils composaient avait une intention magique. Chaque particulier qui se bâtissait une *maison éternelle*, ou bien y attachait un personnel de prêtres du double, d'inspecteurs, de scribes, d'esclaves, ou bien passait un contrat avec les prêtres d'un temple voisin, qui devaient la desservir à jamais : des terres, prises sur son patrimoine et qui devenaient les *domaines*

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 1-34, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, p. 31 sqq., et *Archéologie Égyptienne*, p. 155 sqq.

2. *Dessin de Faucher-Gudin d'après un estampage pris au tombeau de Ti.* Les domaines sont figurés sous la forme de femmes. Leurs noms sont écrits devant chacune des figures, avec le nom du propriétaire, le *nabéca de Ti*, *les deux sycomores de Ti*, le *Vin de Ti*; cf. p. 329 de cette *Histoire*.

de la maison éternelle, les rétribuaient de leurs peines et leur fournissaient les viandes, les légumes, les fruits, les liqueurs, le linge, les ustensiles du sacrifice[1]. En principe, ces *liturgies* se perpétuaient d'année en année jusqu'à la consommation des siècles; en réalité, on délaissait la plupart des morts



LE SEIGNEUR TI ASSISTE EN IMAGE AUX PRÉLIMINAIRES DU SACRIFICE ET DE L'OFFRANDE[2].

d'autrefois au profit des morts plus récents, après trois ou quatre générations. Le donateur avait beau multiplier les imprécations et les menaces contre les prêtres qui négligeraient leur office ou contre les usurpateurs du bien funéraire[3], le moment arrivait tôt ou tard où le double, abandonné de tous, risquait de s'éteindre faute d'aliments. Pour obtenir que l'offrande promise et déposée matériellement le jour des funérailles persistât à travers les âges, on

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 53-75, où un contrat de ce genre, passé entre un prince de Siout et les prêtres du dieu Ouapouaîtou, est expliqué tout au long; cf. MARIETTE, *les Mastabas*, p. 313; E. et J. DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, pl. I.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie de* DÜMICHEN, *Resultate*, t. I, pl. 13.
3. Le texte mutilé du tombeau de Sonouiônkhou offre un exemple de ces menaces pour l'époque qui nous occupe (MARIETTE, *les Mastabas*, p. 313; cf. E. et J. DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, pl. I). On trouve aussi des formules plus courtes, aux tombeaux de Hotpouhikhouît (MARIETTE, *les Mastabas*, p. 342), de Khonou (*id.*, p. 185) et de Ninki (PIEHL, *Inscriptions provenant d'un Mastaba de la VI*e *dynastie*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIII, p. 121-126).

imagina non seulement de la retracer sur la chapelle, mais d'y joindre l'image des domaines qui la produisaient et des manœuvres qui concouraient à la préparer. D'un côté, c'est le labourage, le semage, la récolte, la rentrée des blés, l'emmagasinement des grains, l'empâtement des volailles, la menée des troupeaux. Un peu plus loin, des ouvriers de toute sorte exécutent chacun les travaux de son métier : des cordonniers jouent de l'alêne, des verriers soufflent dans leur canne, des fondeurs surveillent leur creuset; des charpentiers abattent des arbres et construisent une barque; des femmes tissent ou filent en bande sous l'œil d'un contremaître renfrogné, qui paraît peu enclin à souffrir longtemps leur babil. Le double avait-il faim de viande? Il choisissait sur la muraille la bête qui lui plaisait, chèvre, bœuf ou gazelle, la suivait du moment de sa naissance au pâturage, à la boucherie, à la cuisine et se rassasiait des morceaux. Il se voyait allant à la chasse en peinture, et il allait à la chasse; mangeant et buvant avec sa femme, et il mangeait et buvait avec sa femme; le labourage, la moisson, la grangée des parois, se faisaient pour lui labourage, moisson et grangée réels. Après tout, ce monde d'hommes et de choses plaquées sur le mur s'animait de la même existence que le double dont il dépendait : la peinture d'un repas ou d'un esclave était bien ce qui convenait à l'ombre d'un convive et d'un maître[1].

Aujourd'hui encore, lorsqu'on pénètre dans une de ces chapelles parées, on n'éprouve presque pas l'impression de la mort : on se croirait plutôt dans quelque maison de vieux style où le seigneur va revenir d'un instant à l'autre. On l'aperçoit partout le long des murs, escorté de ses serviteurs et entouré de ce qui faisait la joie de sa vie terrestre. Une ou deux de ses statues se dressent au fond de la chambre, toujours prêtes à subir l'*Ouverture de la Bouche* et à recevoir l'offrande[2]. Si elles disparaissaient par accident, d'autres sont là qui les suppléeraient, dans une chambrette ménagée au cœur de la maçonnerie[3]. Elle ne communique pas ordinairement avec l'extérieur; quelquefois pourtant elle se relie à la chapelle par une sorte de conduit si resserré qu'on a peine à y glisser la main. Qui venait y murmurer des prières et brûler des parfums à l'orifice, le mort les accueillait en personne. Les statues ne sont pas en effet des simulacres privés de sentiment. Comme on enchaînait le double d'un dieu à une idole pour la transformer en un être prophétique capable de

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 1-34; cf. *Études Égyptiennes*, t. I, p. 193-194, *Guide du Visiteur*, p. 205-207, *Archéologie Égyptienne*, p. 117-120.
2. Cf. ce qui est dit à la p. 180 de cette *Histoire*, à propos de l'*Ouverture de la Bouche*.
3. C'est le *serdab*, le *couloir* des fouilleurs arabes; cf. MARIETTE, *Notice des principaux monuments*, 1864, p. 23-24; *Sur les tombes de l'Ancien Empire*, p. 8-9; *les Mastabas*, p. 41-42.

mouvement et de parole au fond des temples[1], lorsqu'on attachait celui d'un homme à l'effigie en pierre, en métal ou en bois du corps qui l'avait porté pendant l'existence terrestre, c'était une véritable personne vivante que l'on créait et que l'on introduisait dans le tombeau. On en était convaincu si fort que la croyance n'en a pas disparu de nos jours, malgré deux changements de religion. Le double hante encore les images auxquelles on l'associa dans le passé. Comme jadis, il frappe de folie ou de mort quiconque ose troubler son repos, et l'on ne se préserve de lui qu'en défigurant les statues intactes que l'hypogée renferme au moment de la découverte : on l'affaiblit ou on le tue en mutilant ses supports[2]. Les statues donnaient de leur modèle une idée plus exacte que le cadavre déformé par le travail des embaumeurs : d'ailleurs on les détruisait moins facilement et rien n'empêchait qu'on en fabriquât la quantité qu'on voulait. De là le nombre vraiment étonnant qu'on en cachait quelquefois dans une même tombe[3] : on multipliait les soutiens, les corps impérissables du double afin de lui assurer une presque immortalité, et le soin qu'on prenait de les emprisonner dans une retraite bien close augmentait leur sécurité[4]. On ne négligeait pourtant aucune des précautions qui pouvaient soustraire la momie à l'anéantissement. Le puits par lequel on arrive à elle s'arrête après 12 ou 15 mètres en moyenne, mais descend quelquefois jusqu'à 30 mètres et plus de profondeur. Un couloir, si bas qu'on doit y marcher courbé, le prolonge horizontalement et mène à la chambre funéraire proprement dite, creusée dans le roc vif et dépourvue d'ornements : le sarcophage, en calcaire fin, en granit rose ou en basalte noir, ne porte pas toujours le nom et les titres du défunt. Les servants y déposaient le corps, jetaient à côté, sur la poussière, les quartiers du bœuf qu'on venait d'égorger dans la chapelle, les flacons à parfums, les grands vases en poterie rouge remplis d'eau bourbeuse ; puis ils muraient l'entrée du couloir et comblaient le puits d'éclats de pierre entremêlés de terre et de gravats. Le tout, largement

1. Voir ce qui a été dit au sujet de ces statues prophétiques, aux pages 119-120 de cette *Histoire*.
2. Les légendes qui ont cours encore sur les pyramides de Gizéh fournissent quelques bons exemples de ce genre de superstition. « Le garde de la pyramide orientale étoit une idole... qui avoit les deux yeux ouverts et étoit assise sur un trône, ayant auprès d'elle comme une hallebarde, sur laquelle quand quelqu'un jetoit sa vue, il entendoit de ce côté un bruit épouvantable, qui lui faisoit presque faillir le cœur, et celui qui avoit entendu ce bruit en mouroit. Il y avoit un esprit commis pour servir ce garde, lequel esprit ne partoit point de devant lui. » La garde des deux autres pyramides étoit également confiée à une statue aidée d'un esprit (*l'Égypte de Mourtadi, fils du Gaphiphe*, de la traduction de M. Pierre Vattier, Paris, MDCLXVI, p. 46-61). J'ai réuni un certain nombre de récits analogues à celui de Mourtadi dans les *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. I, p. 77 sqq.
3. On en a trouvé dix-huit ou dix-neuf dans le serdab du seul Râhotpou, à Saqqarah (Mariette, *Notice des principaux Monuments*, 1864, p. 62, 182, 202 ; *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 157).
4. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 7-9, 47-49, etc.

arrosé d'eau, se durcissait promptement en un ciment compact dont la masse protégeait le caveau et son maître contre les profanations[1].

Ces tombes, sans cesse accrues en nombre pendant des siècles, finirent par former sur le plateau comme une chaîne ininterrompue de villes funéraires. A Gizéh, elles suivent un plan symétrique et s'alignent en bon ordre le long de véritables rues[2]; à Saqqarah, elles s'éparpillent à la surface du sol, clairsemées dans certains endroits, entassées pêle-mêle dans certains autres[3]. Partout elles étalent la même abondance d'inscriptions, de statues, de tableaux peints ou sculptés, dont chacun nous apprend quelque trait des coutumes ou quelque détail de la civilisation contemporaine. L'Égypte des dynasties memphites renaît peu à peu du sein de ces nécropoles et reparaît au grand jour de l'histoire Nobles et fellahs, soldats et prêtres, scribes et gens de métiers, le peuple entier nous revient, chacun avec ses mœurs, son costume, son train journalier d'occupations et de plaisirs; c'est un tableau complet dont le dessin et la couleur, un peu frustes et un peu ternis par endroits, se laissent restaurer presque à coup sûr sans trop de difficulté. Le roi se détache en vigueur au premier plan et domine tout de sa haute taille. Il dépasse si fort ce qui l'environne qu'on se demande, à le voir, si l'on doit le considérer comme un homme ou comme un dieu. Et, de fait, il est dieu pour ses sujets : ils l'appellent *le dieu bon*, *le dieu grand*, et ils l'unissent à Râ par l'intermédiaire des souverains qui ont succédé aux dieux sur le trône des deux mondes. Son père était *fils de Râ* avant lui, et le père de son père et le père de celui-là et tous ses ancêtres, jusqu'au moment où de *fils de Râ* en *fils de Râ* on atteignait enfin Râ lui-même. Parfois un aventurier, sorti on ne sait d'où, s'intercale subitement dans la série, et l'on pourrait croire qu'il interrompt le développement de la lignée solaire, mais, en y regardant bien, on arrive toujours à découvrir soit que l'intrus se rattachait au dieu par une généalogie qu'on ne lui soupçonnait pas, soit même qu'il lui tenait de plus près que ses prédécesseurs : Râ, descendu sur la terre en cachette, l'avait engendré d'une mortelle pour rajeunir sa race[4]. A mettre les choses au pis, un

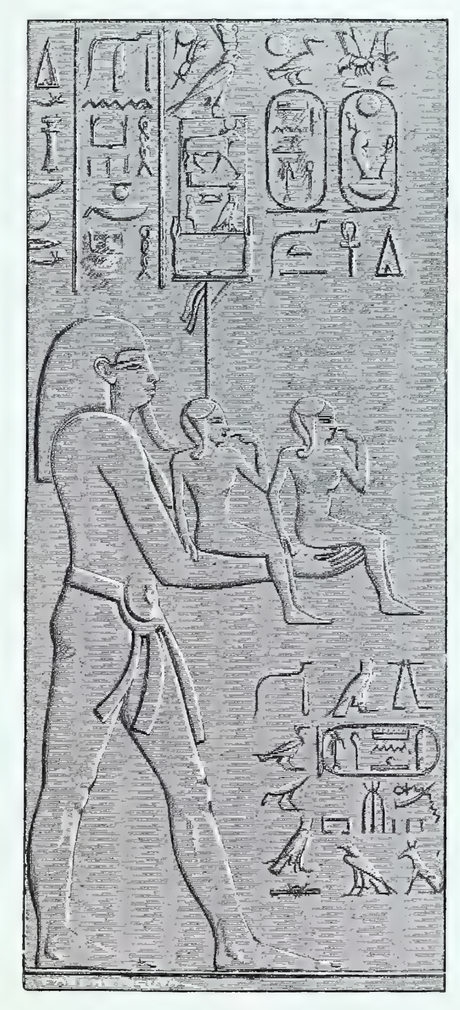
1. Mariette, *Notice des principaux monuments Égyptiens*, 1864, p. 31-32; *Sur les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah*, p. 9-11; *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 42-46.

2. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides* dans la *Description de l'Egypte*, t. V, p. 619-620; Mariette, *Sur les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah*, p. 4.

3. Mariette, *Sur les tombes de l'Ancien Empire*, p. 6, et *les Mastabas*, p. 29. La nécropole de Saqqarah se compose en réalité d'une vingtaine de cimetières, groupés autour des pyramides royales ou dans les intervalles qui les séparent, et dont chacun avait sa clientèle et son régime particulier.

4. Une légende, que le *Papyrus Westcar* (édit. Erman, pl. IX, l. 5-11, pl. X, l. 5 sqq.) nous a conservée, prétendait que les trois premiers rois de la Ve dynastie, Ousirkaf, Sahourî et Kakiou, étaient nés de Râ, seigneur de Sakhibou et de Rouditdidit, femme d'un prêtre attaché au temple de cette ville.

mariage avec quelque princesse ramenait bientôt au droit sinon l'usurpateur lui-même, du moins ses descendants, et renouait solidement la chaîne[1]. Les Pharaons sont donc la chair du Soleil, les uns de par leur père, les autres du chef de leur mère, et leur âme a une origine surnaturelle, comme leur corps : elle est un double détaché de l'Horus qui succéda à Osiris et qui régna le premier sur l'Égypte seule. Ce double divin s'insinue dans l'enfant royal à la naissance, de la façon dont le double ordinaire s'incarne au commun des mortels. Il s'ignore toujours et sommeille pour ainsi dire chez les princes que leur destinée n'appelle pas à régner : il s'éveille lors de l'avènement et prend pleine connaissance de soi-même chez ceux qui montent sur le trône. Du jour de leur élévation à celui de leur mort et au delà, ce qu'ils avaient conservé d'humanité native s'efface complètement; ils ne sont plus que le fils de Râ, l'Horus vivant sur terre et qui renouvelle les bienfaits d'Horus, fils d'Isis, pendant son passage ici-bas[2]. Leur nature mixte se révèle tout d'abord dans la forme et dans l'agencement de leurs noms. Le choix d'un nom n'était pas chose indifférente chez les Orientaux; non seulement il en fallait un ou plusieurs pour les hommes et pour les bêtes, mais les objets inanimés eux-mêmes en exigeaient, et l'on peut dire que rien ni per-



LA NAISSANCE D'UN ROI ET DE SON DOUBLE[3].

1. D'après la loi qu'on attribuait à Binothris de la IIe dynastie; cf. p. 238 de cette *Histoire*.

2. Les expressions du pouvoir royal au temps de l'Ancien Empire ont été analysées pour la première fois par E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 32-33, puis par ERMAN, *Ægypten und Ægyptisches Leben*, p. 89-91. L'explication que j'en donne ici a été proposée déjà dans le petit mémoire *Sur les quatre noms officiels des rois d'Égypte* (*Études Égyptiennes*, t. II, p. 273-288) et dans les *Lectures Historiques*, p. 42-45.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Gayet*. Le roi est Amenôthès III, dont la conception et la naissance sont représentées au temple de Louxor, avec le même luxe de détails que s'il s'agissait d'un fils du dieu Amon et de la déesse Mout; cf. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCXXXIX, 2-CCCXLI, ROSELLINI, *Monumenti Storici*, pl. 38-41; LEPSIUS, *Denkm.*, III, 74-75,

sonne au monde n'arrivait à l'existence complète avant d'avoir reçu le sien. Les noms les plus anciens n'étaient souvent qu'un mot assez court et désignaient une qualité physique ou morale, Titi le coureur, Mîni le durable, Qonqeni l'écraseur, Sondi le redoutable, Ouznasìt la langue fleurie. Ils consistaient aussi en une courte sentence par laquelle l'enfant royal confessait sa foi en la puissance des dieux et sa participation aux actes de la vie du Soleil, *Khâfrì* son lever est Râ, *Menkaouhorou* les doubles d'Horus durent, *Ousirkerì* le double de Râ est omnipotent; parfois la phrase s'abrège et sous-entend le dieu, *Ousirkaf* SON double est omnipotent, *Snofroui* IL m'a rendu bon, *Khoufoui* IL m'a protégé, pour *Ousirkerì*, *Ptahsnofroui*[1], *Khnoumkhoufoui* avec suppression de Râ, de Phtah et de Khnoumou[2]. Le nom, dès qu'il s'est emparé de son homme à l'entrée dans la vie, ne le quitte plus ici-bas, ni par delà : le prince qu'on avait appelé Ounas ou Assi au sortir du sein de sa mère reste Ounas et Assi même après sa mort, tant que sa momie subsiste et que son double ne s'anéantit pas. Or l'usage des Égyptiens est tel. Veulent-ils montrer qu'une personne ou qu'une chose se trouvent en un lieu déterminé, ils en écrivent le nom dans le caractère qui désigne ce lieu, Téti par exemple dans l'hiéroglyphe du château qui appartient à Téti. Lors donc qu'un fils de roi devient roi à son tour, ils impliquent son nom usuel dans le long cadre à base plate que nous nommons cartouche, et dont la partie elliptique est comme un plan du monde, l'image des régions que Râ entoure dans sa course et sur lesquelles Pharaon exerce son empire en tant que fils de Râ. Quand Téti ou Snofroui, précédés du groupe qui rappelle leur filiation solaire, ont pris place dans le cartouche, , on ajoute en tête les mots qui expriment chacun la suzeraineté sur une moitié de l'Égypte, le Sud et le Nord, et le tout désigne exactement la personne visible du Pharaon pendant son séjour parmi les mortels. Mais ce premier nom, choisi pour l'enfant, ne couvre pas l'homme entier : il laisse sans qualification appropriée le double d'Horus qui se révélait dans le prince au moment de l'avènement. On impose donc à ce double un titre particulier que l'on construit toujours sur un modèle uniforme, en tête l'image de l'épervier-dieu qui voulut léguer à ses descendants une

1. Le nom Phtahsnofroui se rencontre plusieurs fois sur les stèles d'Abydos (LIEBLEIN, *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques*, n[os] 132 et 726, p. 40 et 241, MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. XXVII *a*, et *Catalogue général des monuments d'Abydos*, pl. CLXXVI, n° 660) : le nom Râsnofroui, qu'on serait tenté de rétablir en cet endroit, n'a pas encore été retrouvé sur les monuments des anciennes dynasties.

2. Cf., pour la restitution de ce nom et de quelques autres noms royaux de la même époque, MAX MÜLLER, *Bemerkung über einige Königsnamen*, dans le *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 176-177.

parcelle de son âme, puis une épithète simple ou composée, spécifiant celle des qualités d'Horus que le Pharaon souhaitait le plus posséder, *Horou nîb-mâît* l'Horus maître de Vérité, *Horou miri-tooui* l'Horus ami des deux terres, *Horou nîb-khâouou* l'Horus maître des levers, *Horou mazîti* l'Horus qui écrase les ennemis. La partie variable de ces termes s'inscrit d'ordinaire dans un rectangle oblong, terminé à la partie inférieure par un ensemble de lignes qui représentent en abrégé une façade monumentale, au milieu de laquelle on distingue quelquefois une porte fermée au verrou : c'est l'image de la chapelle où le double ira reposer un jour, et la porte close est la porte du tombeau[1]. La partie commune, la figure du dieu, se place en dehors, quelquefois à côté du rectangle, quelquefois sur le rectangle même : l'épervier est en effet libre par nature et ne saurait demeurer emprisonné nulle part contre sa volonté.



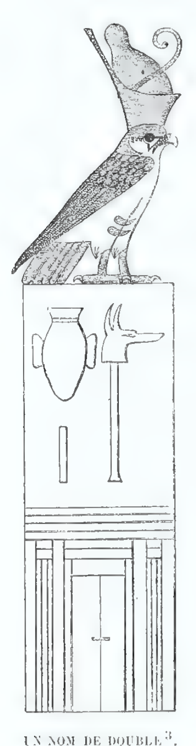
LE ROI ADULTE S'AVANCE SUIVI DE SON DOUBLE[2].

Ce protocole naïf ne suffit pas à contenter le besoin de précision qui fait le fond du caractère égyptien. A montrer le double dans l'hypogée, on laissait

1. C'est ce qu'on appelle ordinairement le *nom de bannière*; on a cru longtemps en effet que le signe représente une pièce d'étoffe, garnie de broderies ou de franges par en bas, et portant sur la nappe même un titre de roi. Wilkinson avait eu l'idée que ce *titre carré*, comme il l'appelait, figurait une maison (*Extract from several Hieroglyphical Subjects*, p. 7, n. 14). Le véritable sens de l'expression a été établi par M. Flinders Petrie (*Tanis*, 1st part, p. 5, n., et *A Season in Egypt*, 1887, p. 21-22, et pl. XX) et par moi (*Revue Critique*, 1888, t. II, p. 118-120, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 274-275).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* ARUNDALE-BONOMI-BIRCH, *Gallery of Antiquities from the British Museum*, pl. 31. Le roi ainsi représenté est Thoutmosis II de la XVIIIe dynastie; la haste, surmontée d'un masque d'homme, que le double tient à la main, rappelle probablement les victimes humaines qu'on sacrifiait jadis au moment des funérailles d'un chef (LEFÉBURE, *Rites Égyptiens*, p. 5-6).

de côté le moment de son existence pendant lequel il présidait aux destinées mondaines du souverain pour les rendre semblables à celles de l'Horus dont il procédait. On le tira donc de son caveau anticipé, on substitua à l'épervier ordinaire un des groupes qui symbolisaient la suzeraineté sur les deux terres du Nil, l'uræus lovée du Nord et le vautour du Sud, , puis on ajouta en finale un second épervier, l'épervier doré , l'épervier triomphant qui avait délivré l'Égypte de Typhon[1]. L'âme de Snofroui qui s'appelle l'*Horus maître de la Vérité* comme double survivant, s'intitule comme double vivant *le Seigneur du Vautour et de l'Uræus maître de la Vérité et Horus triomphant*[2]. D'autre part le prince royal, lorsqu'il ceignait le diadème, recevait de son avancement au rang suprême un surcroît de dignité tel que son seul nom de naissance, même entouré du cartouche, même rehaussé d'épithètes éclatantes, ne parvenait plus à le couvrir. On voulut marquer d'un terme nouveau cette exaltation de sa personne. Comme il est la chair vivante du soleil, son surnom fait toujours allusion à quelque point de ses relations avec son père, et proclame l'amour qu'il ressent pour celui-ci *Mirirî*, ou que celui-ci ressent pour lui *Mirnirî*, la stabilité des doubles de Râ *Tatkerî*, leur bonté *Nofirkerî*, ou l'une de leurs vertus souveraines. Plusieurs Pharaons de la IV[e] dynastie s'en parent déjà, mais ceux de la VI[e] furent les premiers à l'incorporer régulièrement au protocole royal. On hésita d'abord sur la place qu'on devait lui attribuer, et on le mit tantôt derrière le nom de naissance *Papi Nofirkerî*, tantôt devant *Nofirkerî Papi*[4]. On se décida enfin à l'établir en tête,



UN NOM DE DOUBLE[3].

1. Le sens de ce groupe qu'on a traduit longtemps par *l'épervier d'or, l'épervier étincelant*, a été déterminé pour la première fois avec certitude par Brugsch, d'après un passage d'une inscription démotique de Philæ (Brugsch, *Uebereinstimmung einer hieroglyphischen Inschrift von Philæ, mit dem griechischen und demotischen Anfangs-Texte des Dekretes von Rosette*, p. 13-14). Adoptée par E. de Rougé (*Etude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque Impériale*, p. 21-22), l'interprétation de Brugsch a prévalu depuis dans toute l'école (Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 202), bien qu'on emploie souvent encore par habitude la traduction littérale des signes, *l'Horus d'or*.

2. La lecture du groupe n'est pas encore fixée avec certitude (cf. Erman, *Der Königstitel* dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 57-58, et Piehl, *Notes de Philologie Égyptienne*, § 49, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIII, 1890-1891, p. 569). La transcription littérale serait *Maitre du Vautour et de l'Uræus*; le sens est *maître des couronnes*, par suite *maître des pays du Nord et du Midi* (Brugsch, *Uebereinstimmung einer hieroglyphischen Inschrift von Philæ*, p. 10-11).

3. Le nom de double représenté dans la vignette est celui du Pharaon Khéphrên, le constructeur de la seconde des grandes Pyramides : il se lit *Horou ousir-hâiti*, l'Horus puissant par le cœur.

4. On trouvera de bons exemples de cette indécision dans les textes de la pyramide de Papi II, où le cartouche prénom est placé une fois en tête du cartouche nom (*Recueil de Travaux*, t. XII, p. 56) et presque partout ailleurs après ce même cartouche (*id.*, p. 56, 58, 59, 60, etc.).

précédé du groupe [hieroglyphs] *roi de la Haute et de la Basse Égypte*, qui rend dans toute son étendue le pouvoir accordé par les dieux au seul Pharaon; l'autre vint ensuite, accompagné des mots [hieroglyphs] *fils du Soleil*. On inscrivit, en avant ou au-dessus de ces deux noms solaires qui s'appliquaient exclusivement au corps visible et vivant du maître, les deux noms d'épervier qui appartenaient surtout à l'âme, d'abord celui du double au tombeau et ensuite celui du double encore incarné. Quatre termes paraissaient nécessaires aux Égyptiens pour définir exactement chaque Pharaon dans le temps et dans l'éternité.



LA DÉESSE ALLAITE LE ROI POUR L'ADOPTER[2].

Il avait fallu de longs siècles avant que l'analyse subtile de la personne royale et la gradation savante de formules qui lui correspond transformât le chef de nome, devenu par la conquête suzerain des autres chefs et roi de l'Égypte entière, en un dieu vivant ici-bas, fils tout-puissant et successeur des dieux; mais le concept divin de la royauté, une fois implanté dans les esprits, produisit rapidement toutes ses conséquences. Du moment que Pharaon est dieu sur terre, les dieux du ciel sont ses pères ou ses frères[1], les déesses le reconnaissent pour fils, et, selon le cérémonial imposé par la coutume en pareil cas, consacrent l'adoption en lui présentant le sein afin de l'allaiter, comme elles auraient fait à leur propre enfant[3]. Les simples mortels ne parlent de lui qu'à mots couverts, en le désignant par quelque périphrase : Pharaon, *Piroui âoui*, le Double-Palais, *Prouîti*, la Sublime Porte[4], Sa Majesté[5], le Soleil des deux terres, l'Horus maître du

1. La formule *ses pères les dieux* ou *ses frères les dieux* est appliquée couramment au Pharaon dans les textes de toutes les époques.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger*. L'original se trouve au grand spéos de Silsilis. Le roi représenté est ici Harmhabi de la XVIII[e] dynastie; cf. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CIX, n° 3, ROSELLINI, *Monumenti Storici*, pl. XLIV, 5, LEPSIUS, *Denkm.*, III, 121 *b*.

3. L'explication de la scène fréquente, dans laquelle on voit une déesse de taille surhumaine donner le sein à un roi couronné ou casqué debout devant elle, a été fournie pour la première fois par MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 23, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, 1891-1892, p. 308-312. On trouve chez d'autres peuples anciens et modernes des exemples caractéristiques de ce mode d'adoption par l'allaitement réel ou fictif de la personne adoptée.

4. Le sens du mot Pharaon et son étymologie ont été découverts par E. DE ROUGÉ, *Note sur le mot Pharaon*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Athénæum Français*, 1856, p. 66-68; M. Lepage-Renouf en a proposé une explication dérivée de l'hébreu (*the Name of Pharaoh* dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XV, 1892-1893, p. 421-422). La valeur du titre Rouîti, Prouîti, a été déterminéee, autant qu'il m'en souvient, par CHABAS, *le Voyage d'un Egyptien*, p. 305.

5. La locution *Honouf* est traduite par les mêmes auteurs tantôt *Sa Majesté*, tantôt *Sa Sainteté*. La

palais[1], ou, moins cérémonieusement, par le pronom indéterminé *On*[2]. La plupart de ces expressions ne vont jamais sans un souhait *Vie, santé, force*, qu'on lui adresse et dont on écrit les signes initiaux derrière tous ses titres[3]. Il l'accepte gracieusement et même jure volontiers par sa propre vie ou par la faveur de Râ[4], mais il défend à ses sujets de l'imiter[5]; c'est pour eux un péché punissable en ce monde et dans l'autre[6] que d'en attester la personne du souverain, sauf les cas où quelque magistrat leur défère le serment judiciaire[7]. On l'aborde d'ailleurs comme on aborde un dieu, les yeux bas, la tête ou l'échine pliée, on *flaire le sol* devant lui[8], on se voile la face des deux mains pour la protéger contre l'éclat de son regard, on psalmodie une formule d'adoration dévote avant de lui soumettre une requête. Personne n'échappe à cette obligation; ses ministres eux-mêmes et les grands du royaume ne peuvent délibérer avec lui sur les affaires de l'État, qu'ils n'ouvrent la séance par une sorte de service solennel en son honneur et ne lui récitent longuement l'éloge de sa divinité[10]. Ce n'est pas qu'on l'exalte ouvertement au-dessus des autres dieux, mais enfin ceux-ci sont plusieurs à se partager le ciel, tandis qu'à lui seul il domine sur *tout le circuit du Soleil* et tient la terre entière, les montagnes et les plaines, renversée sous ses sandales. Sans doute on rencontre par le monde des peuples qui ne lui obéissent pas, mais ce

SCEPTRE À TÊTE DE COUCOUPHA[9].

justification du sens *Sa Majesté*, proposé tout d'abord par Champollion et adopté généralement après lui, a été donnée en dernier lieu par E. de Rougé (*Chrestomathie Égyptienne*, t. II, § 189, p. 60).

1. Erman, *Ægypten und Ægyptisches Leben*, p. 92, où l'on trouvera réunies un certain nombre de ces façons indirectes de désigner le roi dans les actes officiels et dans le langage familier.

2. Cette manière indéterminée de parler du souverain, que nous avons rencontrée jusqu'à présent dans les seuls textes du Nouvel Empire Thébain, a été signalée pour la première fois par Maspero, *le Conte des deux Frères*, dans la *Revue des Cours Littéraires*, t. VII, p. 783, n. 2.

3. C'est le groupe ☥ 𓍑 𓋴 *ônkhou, ouzai, sonbou*, qu'on abrège ordinairement en français par *v. s. f.*

4. Ainsi dans l'inscription de Piônkhi Miamoun, l. 24, 65; cf. l. 110.

5. Chabas, *Hebræo-Ægyptiaca*, § III. *Interdiction des Jurements*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, p. 177-182.

6. Dans la *Confession Négative*, le mort déclare qu'il n'a point prononcé de malédiction contre le roi (*Livre des Morts*, ch. CXXV, édit. Naville, t. II, p. 306).

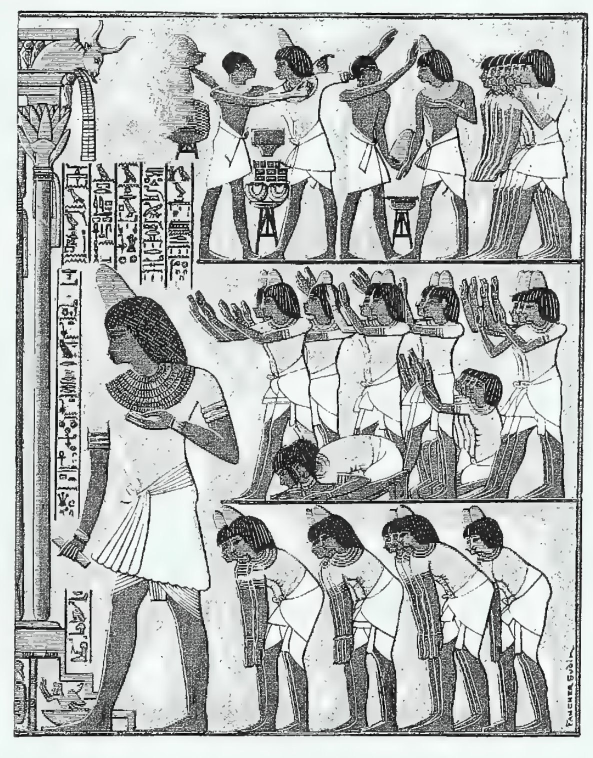
7. Sur le serment judiciaire et sur la forme qu'on lui donnait, cf. W. Spiegelberg, *Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreiches der Dynastien XVIII-XXI*, p. 71-81.

8. C'est la traduction littérale du groupe *sonou-to*, qui est employé d'ordinaire pour exprimer la prostration du fidèle devant le dieu ou le roi, le *proscynème* des textes d'époque grecque.

9. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la gravure de* Prisse d'Avennes, *Recherches sur les légendes royales et l'époque du règne de Schai ou Scherai*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. II, p. 467. L'original est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à laquelle il avait été donné par Prisse d'Avennes. Il est en terre vernissée, d'un travail très fin et très soigné.

10. La mode en fut de tout temps, mais les meilleurs exemples s'en trouvent sur les monuments du Nouvel Empire thébain. Je renverrai surtout au début de la *Stèle des Mines d'or* (Prisse d'Avennes, *Monuments Égyptiens*, pl. XXI, et Chabas, *les Inscriptions des Mines d'or*, p. 13 sqq.).

sont des rebelles, des partisans de Sît, des *Enfants de la Ruine*[1], que le châtiment atteindra tôt ou tard. En attendant que son droit fictif d'empire universel se change en réalité, il unit au costume fort simple des vieux chefs le jupon court ou long, la queue de chacal, les sandales recourbées, les insignes des dieux suprêmes, la croix de vie, le crochet, le fouet, le sceptre à tête de gerboise ou de lévrier que nous nommons mal à propos sceptre à tête de coucoupha[2]. Il ceint leurs diadèmes multicolores, les bonnets chargés de plumes, la couronne blanche et la couronne rouge, isolées ou emboîtées l'une dans l'autre pour former le pschent. La vipère, l'uræus en métal ou en bois doré qui se redresse sur son front, est imprégnée d'une vie mystérieuse qui fait d'elle l'instrument des colères et l'exécutrice des desseins secrets. On prétend qu'elle vomit des flammes et détruit dans les batailles quiconque ose courir sus à son maître. Les vertus surnaturelles qu'elle communique aux couronnes les changent en fées auxquelles personne ne résiste[4]. Enfin Pharaon a des temples où sa statue, animée d'un



POSTURES DIVERSES POUR SE PRESENTER DEVANT LE ROI[3].

1. On trouvera, à la p. 159, note 2 de cette *Histoire*, l'explication de cette locution, *Mosou Batashîl*, qu'on traduit d'ordinaire par *les Enfants de la Rébellion*.

2. Cette identification, indiquée par Champollion (*Dictionnaire hiéroglyphique*, nos 384, 385), est admise encore par habitude dans presque tous les ouvrages d'Égyptologie. Mais on sait par les témoignages anciens que le coucoupha était un oiseau, peut-être une huppe (Leemans, *Horapollinis Niloi Hieroglyphica*, p. 279-281); au contraire, le sceptre des dieux est surmonté d'une tête de quadrupède au fin museau et aux longues oreilles couchées en arrière, de l'espèce du lévrier, du chacal ou de la gerboise (Prisse d'Avennes, *Recherches sur les légendes royales et sur l'époque du règne de Schai ou Scheraï*, dans la *Revue Archéologique*, 1re sér., t. II, 1845, p. 466 sqq.).

3. *Dessin de Faucher-Gudin d'après une photographie d'Insinger;* cf. Lepsius, *Denkm.*, III. Le tableau représente Khâmhâît qui amène les chefs des greniers à Toutânkhamon, de la XVIIIe dynastie.

4. La vie mystérieuse dont l'uræus des couronnes royales est animée a été signalée pour la première fois par E. de Rougé, *Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III découverts à Thèbes par M. Mariette*, p. 15. Sur les couronnes-fées, voir Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 134 où l'on trouvera leur description et l'explication succincte de leur rôle magique.

de ses doubles, trône, reçoit un culte, prophétise, remplit toutes les fonctions de la divinité, d'abord tandis qu'il vit, puis après sa mort, dès qu'il est allé rejoindre au tombeau les dieux ses ancêtres, qui ont existé avant lui et qui reposent immuables au plus profond de leurs pyramides[1].

Homme par le corps, dieu par l'âme et par les attributs, Pharaon doit à sa double nature de servir d'intermédiaire constant entre le ciel et la terre. Il a seul qualité pour transmettre les prières de l'humanité à ses pères et à ses frères les dieux. De même que le chef de famille est dans sa famille le prêtre par excellence auprès des dieux de la famille, de même que le chef de nome est dans son nome le prêtre par excellence auprès des dieux du nome, Pharaon est le prêtre par excellence auprès des dieux de l'Égypte entière qui sont ses dieux à lui. Il escorte leur image dans les processions solennelles, leur verse le vin et le lait mystique, récite les formules devant eux, saisit au lasso le taureau victime et l'abat selon le rite consacré par la tradition antique. Les particuliers recourent à son intercession quand ils implorent une grâce d'en haut; cependant comme tous les sacrifices ne peuvent passer réellement par ses mains, le célébrant proclame au début de chaque cérémonie que c'est le roi qui donne l'offrande — *Soutni di hotpou* — lui et nul autre, à Osiris, à Phtah, à Râ-Harmakhis pour qu'ils accordent au fidèle qui les supplie l'objet de ses vœux, et, la déclaration tenant lieu du fait, c'est bien le roi qui officie chaque fois pour son sujet. Il entretient donc des rapports journaliers avec les dieux, et ceux-ci de leur côté ne négligent aucune occasion de correspondre avec lui. Ils lui apparaissent en songe pour lui prédire sa destinée, pour lui commander la restauration d'un monument qui menace ruine, pour lui conseiller de partir en guerre, pour lui défendre de s'aventurer dans la mêlée[2]. Le rêve prophétique n'est pas pourtant le

1. Cette façon de désigner les rois morts se rencontre déjà dans le *Chant du Harpiste*, que les Égyptiens de l'époque Ramesside attribuaient à un auteur de la XIe dynastie (Maspero, *Etudes Egyptiennes*, t. I, p. 178 sqq.). Le premier exemple connu d'un temple élevé par un roi égyptien à son double est d'Amenôthès III, à Soleb, en Nubie, mais je ne pense pas comme M. Ed. Meyer (*Geschichte des Altherthums*, t. I, p. 268-269, et *Geschichte des alten Ægyptens*, p. 251-252) ou M. Erman (*Ægypten*, p. 93) que ce soit là le commencement, et que cette pratique ait été essayée en Nubie avant de s'acclimater sur le sol égyptien. On connaît pour l'Ancien Empire plus d'un fonctionnaire qui s'intitule, tantôt du vivant de son maître, tantôt peu après sa mort, *Prophète de l'Horus qui vit dans le palais* (Mariette, *les Mastabas*, p. 228, tombeau de Kaï) ou *Prophète de Khéops* (*Id.*, *ibid.*, p. 88-89, tombeau de Tinti), *Prophète de Sondi* (*Id.*, *ibid*, p. 92-93, tombeau de Shiri), *Prophète de Khéops, de Mykérinos, d'Ousirkaf* (*Id.*, *ibid.*, p. 198-200, tombeau de Tapoumânkhi), ou d'autres souverains.

2. Les textes nous font connaître entre autres le rêve où Thoutmosis IV, encore prince royal, reçut de Phrâ-Harmakhis l'ordre de déblayer le grand Sphinx (Vyse, *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh*, t. III, pl. et p. 114; Lepsius, *Denkm.*, III, 63), celui où Phtah défend à Minéphtah de prendre part à la bataille contre les peuples de la mer (E. de Rougé, *Extrait d'un mémoire sur les attaques*, p. 9), celui par lequel Tonouatamon, roi de Napata, se décide à entreprendre la conquête de l'Égypte (Mariette, *Mon. divers*, pl. VII; Maspero, *Essai sur la stèle du Songe* dans la *Revue*

procédé qu'ils préfèrent : ils emploient ordinairement comme interprètes de leur pensée les prêtres et les statues des temples. Le roi pénètre dans la chapelle où la statue est enfermée, accomplit autour d'elle les rites de l'évocation et l'interroge sur le point qui le préoccupe. Le prêtre répond sous l'inspiration directe d'en haut et le dialogue engagé par sa bouche peut durer longuement : les discours interminables qui couvrent les murs des temples thébains nous apprennent ce que Pharaon disait en pareil cas et de quel ton emphatique les dieux lui parlaient en retour[1]. Quelquefois les statues animées élevaient la voix dans l'ombre du sanctuaire et dictaient elles-mêmes leur volonté; plus souvent elles se contentaient de l'indiquer d'un geste. Quand on les consultait sur un sujet déterminé, si rien ne bougeait en elles, c'était leur façon de témoigner leur improbation; si au contraire elles inclinaient fortement la tête une fois, deux fois, l'affaire était bonne et elles l'approuvaient[2]. Rien ne se faisait dans l'État qu'on ne leur eût demandé leur avis et qu'elles ne l'eussent donné d'une manière ou d'une autre.

Les monuments, qui mettent en pleine lumière le caractère surhumain des Pharaons en général, ne nous apprennent que peu de chose sur le tempérament de chacun d'eux en particulier et sur le tous les jours de leur vie. Quand par hasard nous entrons un moment dans l'intimité du souverain, il s'y révèle moins divin et moins majestueux que nous ne serions portés à le croire si nous nous en laissions imposer par sa mine impassible et par l'appareil qui l'entoure en public. Non que sa grandeur l'abandonne jamais tout entière; même chez lui, dans sa chambre ou dans son jardin, pendant les heures où il ne se sent pas en représentation, les plus haut placés de ceux qui l'approchent ne doivent jamais oublier qu'il est Dieu. Il se montre bon père, mari débonnaire[3], joue volontiers avec ses femmes et leur caresse la joue d'un geste familier tandis qu'elles lui tendent une fleur et poussent le pion sur le damier. Il s'intéresse aux gens qui le servent, les autorise à prendre certaines libertés avec l'étiquette, quand il est content d'eux[4], et témoigne de l'indul-

archéologique, 2e sér., t. XVII, p. 321-332, cf. *Records of the Past*, t. IV, p. 83). Nous connaissions déjà par Hérodote les songes de Sabacon (II, CXXXIX) et du grand prêtre Séthos (II, CXLI).

1. A Déir el-Baharî, la reine Hâtshopsîtou perçoit la voix d'Amon lui-même au fond du sanctuaire, c'est-à-dire la voix du prêtre qui recevait en présence de la statue l'inspiration directe et la parole d'Amon (MARIETTE, *Deir el-Baharî*, pl. X, l. 2, DÜMICHEN, *Historische Inschriften*, t. II, pl. XX, l. 4-6).

2. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 81 sqq.

3. Comme exemple littéraire de ce qu'était la conduite d'un roi dans sa famille, on peut citer le personnage du roi Minibphtah, dans le conte de Satni-Khâmoîs (MASPERO, *les Contes populaires de l'Egypte Ancienne*, 2e éd., p. 165 sqq.). Les tableaux des tombes de Tell-Amarna nous montrent l'intimité dans laquelle le roi Khouniaton vivait avec sa femme et avec ses filles, grandes et petites (LEPSIUS, *Denkm.*, III, pl. 99 *b*, où la reine tient le roi embrassé par le milieu du corps, 104, 108, etc.).

4. Le Pharaon Shopsiskaf dispense son gendre Shopsisphtah de *flairer la terre* devant lui (E. DE ROUGÉ,

gence pour leurs petits travers; s'ils reviennent de l'étranger, un peu alourdis par un long exil loin de la cour, il se répand en plaisanteries sur leur embarras et sur leur costume démodé, plaisanteries de roi qui jettent l'assistance en liesse par devoir hiérarchique, mais dont le sel s'évapore aisément et qu'on ne comprend plus hors du palais[1]. Il aime à rire, il aime à boire, et, si l'on en croit les mauvaises langues, il s'enivre parfois à en oublier le soin des affaires[2]. La chasse ne lui est pas toujours un plaisir, du moins la chasse au désert où les lions marquent une tendance fâcheuse à ne pas respecter la divinité du prince plus que l'humanité des sujets; mais, comme les chefs d'autrefois, il doit aux siens de détruire les bêtes sauvages et c'est à la centaine qu'il finit par compter ses victimes, pour peu que son règne se prolonge[3]. La guerre l'occupe une partie de son temps, guerre contre les Libyens à l'est dans la région des Oasis, guerre contre les Nubiens dans la vallée au sud d'Assouân, guerre contre les Bédouins sur le front de l'isthme et dans la péninsule sinaïtique, souvent aussi guerre civile contre un baron ambitieux ou contre quelque membre turbulent de sa propre famille. Il voyage fréquemment du midi au nord et du nord au midi, laissant partout où il peut les traces matérielles de son séjour, sur les rochers d'Éléphantine et de la première cataracte[4], sur ceux de Silsilis ou d'El-Kab, et il apparaît à ses féaux comme Toumou lui-même, qui se lève au milieu d'eux afin de réprimer l'injustice et le désordre[5]. Il répare les monuments ou les agrandit, règle équitablement la répartition de l'impôt et des charges, arrange ou tranche les procès des villes entre elles pour la propriété des eaux et pour la possession de certains territoires, distribue à ses fidèles les fiefs devenus vacants, leur accorde des pensions à toucher sur les revenus du fisc royal[6]. Il rentre enfin à Memphis ou dans l'une de ses résidences habituelles, et de nouvelles corvées l'y attendent. Il donne chaque jour audience à tous les gens,

Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, p. 68; MARIETTE, *les Mastabas*, p. 112-113), et Papi I[er] accorde à Ouni le droit de garder ses sandales dans le palais (E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments*, p. 128; MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. XLIV-XLV, l. 23; ERMAN, *Commentar zur Inschrift des Una*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 20, laisse le passage inexpliqué).

1. Voir dans *les Aventures de Sinouhit* (MASPERO, *les Contes populaires de l'Egypte ancienne*, p. 124-125) le récit de l'audience accordée par Amenemhâit II au héros qui revient d'un long exil en Asie.

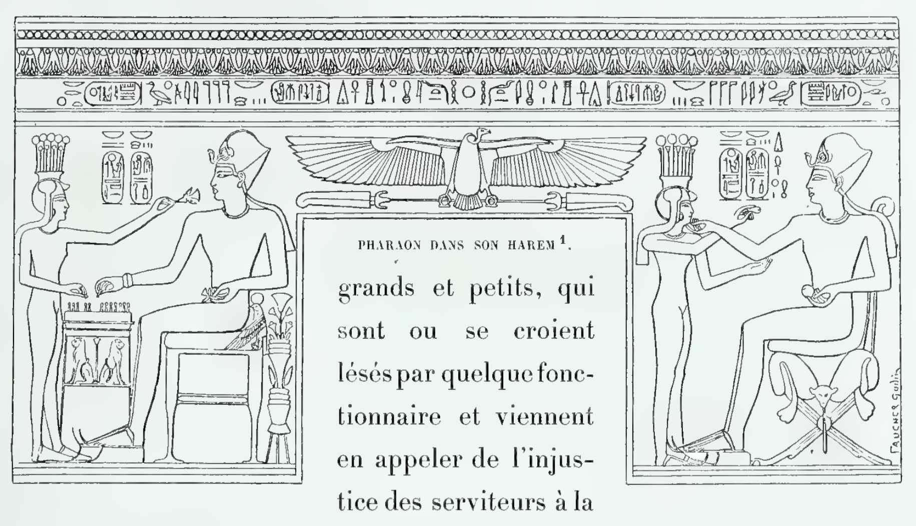
2. Ainsi Amasis, dans un conte de l'époque grecque (MASPERO, *les Contes populaires*, 2[e] éd., p. 299-308).

3. Amenôthès III avait tué jusqu'à cent deux lions dans les dix premières années de son règne (*Scarabée 580 du Louvre* dans PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du Louvre*, t. I, p. 87-88).

4. Traces du passage de Mirnirî à Assouan dans PETRIE, *A Season in Egypt*, pl. XIII, n° 338, et dans SAYCE, *Gleanings from the Land of Egypt* (dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 147), de Papi I[er] à El-Kab dans STERN, *Die Cultusstätte der Lucina*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 67-68.

5. Ce sont les expressions même qu'emploie la *Grande inscription de Beni-Hassan*, l. 36-46.

6. Ces détails, qu'on ne trouve pas réunis sur les monuments historiques, nous sont fournis par le tableau que *le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'autre monde* trace de la course du Soleil à travers le domaine des heures de la nuit : le dieu y est décrit comme un Pharaon qui parcourt son royaume, et



PHARAON DANS SON HAREM[1].

grands et petits, qui sont ou se croient lésés par quelque fonctionnaire et viennent en appeler de l'injustice des serviteurs à la justice du maître. La cause entendue, s'il sort du palais pour monter en barque ou pour se rendre au temple, il n'est pas quitte, mais les placets et les suppliques l'assaillent au passage[2]. Je ne parle ici ni de l'expédition des affaires courantes, ni des sacrifices journaliers, ni des grandes cérémonies qui exigeaient sa présence, ni des réceptions de nobles ou d'envoyés étrangers. On pense peut-être qu'au milieu de tant d'occupations il n'a pas le temps de s'ennuyer. Il est pourtant en proie à cet ennui profond que la plupart des monarques orientaux ressentent si cruellement et que les tracas ou les plaisirs ordinaires de la vie ne peuvent plus dissiper. Comme les sultans des *Mille et une Nuits*, les Pharaons se font raconter des histoires merveilleuses ou assemblent leurs conseillers pour leur demander un moyen de se distraire : l'un d'eux y réussit quelquefois, comme celui qui réveilla l'intérêt de Snofroui en lui conseillant pour ses promenades en barques un équipage de jeunes filles à peine voilées d'un réseau à larges mailles. Tous ses divertissements ne sont pas aussi badins. Les Égyptiens n'avaient pas le caractère cruel par nature, et l'histoire ou la légende ne nous ont gardé le souvenir que d'un très petit nombre de Pharaons sanguinaires ; mais la vie d'un simple mortel comptait si peu à leurs yeux, qu'ils n'hésitaient jamais à la sacrifier, fût-ce pour un caprice. Dès qu'un sorcier se vante devant Khéops de savoir ressusciter un mort, Khéops lui propose de tenter l'expérience sur un prisonnier

tout ce qu'il fait pour les morts, ses féaux, est identique à ce que le Pharaon faisait en faveur des vivants, ses sujets (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 44-45).

1. *Dessin de Faucher-Gudin* (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CXCIX-CC, CCI, 2-3 ; Rosellini, *Monumenti Storici*, pl. CXXIII, n°s 1-2 ; Lepsius, *Denkm.*, III, 208 *a-d*).

2. Voir, au *Papyrus de Berlin n° 2*, les suppliques dont un paysan accable le grand intendant Mirouïtensi et le roi Nibkaniri de la IXe ou X^{e} dynastie (Maspero, *les Contes populaires*, 2e éd., p. 43, sqq.)

auquel on coupera le cou[1]. La colère de Pharaon s'allumait vite, et une fois embrasée c'était un feu qui dévorait tout ; les Égyptiens disaient, pour en dépeindre l'intensité, que *Sa Majesté devenait furieuse comme une panthère*[2]. La bête féroce perçait souvent en lui sous l'homme à demi civilisé.

La famille royale était fort nombreuse. Les femmes se recrutaient surtout chez les hauts fonctionnaires de la cour et chez les grands seigneurs féodaux[3] ; mais on rencontrait aussi parmi elles beaucoup d'étrangères, filles ou sœurs des petits roitelets libyques, nubiens ou asiatiques : elles venaient aux bras de Pharaon comme otages et garantissaient la soumission de leur peuple. Toutes ne jouissaient pas d'un traitement identique ni d'une considération pareille, et leur condition première réglait leur état dans le harem, à moins que le caprice amoureux du maître n'en décidât autrement. La plupart demeuraient simples concubines leur vie durant, d'autres s'élevaient au rang d'*épouses royales*, une au moins recevait le titre et les privilèges de *grande épouse* ou de reine[4]. C'était rarement une étrangère, presque toujours une princesse née dans la pourpre, une fille de Râ, autant que possible une sœur du Pharaon, qui, héritant au même degré et dans des proportions égales la chair et le sang du Soleil, avait plus que personne au monde qualité pour partager la couche et le trône de son frère[5]. Elle possédait sa maison particulière, son train de serviteurs et d'employés aussi considérable que celui du roi ; tandis qu'on séquestrait à peu près les femmes secondaires dans les parties du palais qui leur étaient assignées, elle entrait ou sortait librement, se montrait en public avec ou sans son mari. Le protocole par lequel on la qualifiait dans les actes officiels reconnaît solennellement en elle la suivante de l'Horus vivant, l'associée au Seigneur du Vautour et de l'Uræus, la très douce, la très louable, celle qui voit son Horus ou l'Horus et le Sît face à face[6]. Son union avec le roi-dieu la fait déesse et lui impose

1. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. VIII, l. 12, et p. 10-11 ; Maspero, *les Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e édit., p. 42-44 et 73. Cf. p. 282 de cette *Histoire*.

2. Ainsi dans l'inscription de Piônkhi-Miamoun (l. 23 et 93, éd. E. de Rougé, p. 20, 52) ; au *Conte des deux Frères*, le héros, qui est une sorte de dieu déguisé en paysan, devient lui aussi *furieux*, et l'auteur ajoute *comme une panthère du midi* (Maspero, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 10).

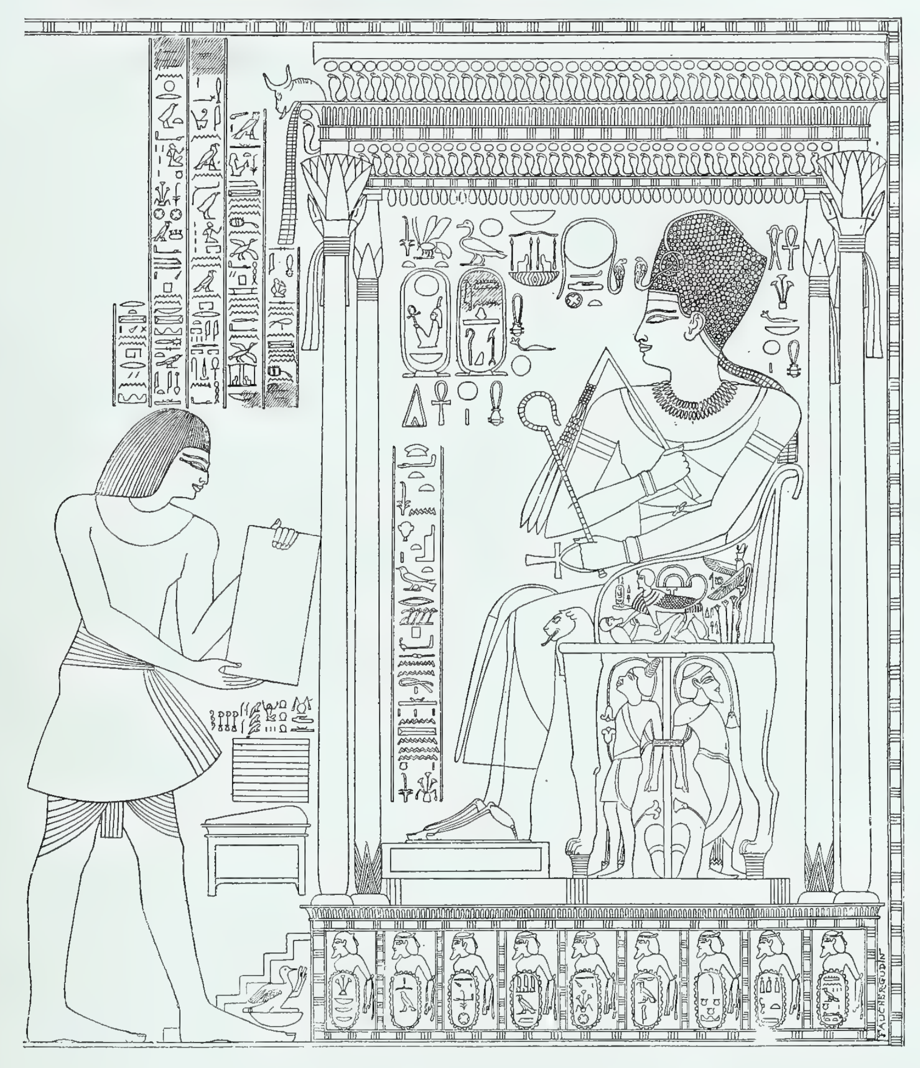
3. La reine Miririônkhnas, femme de Papi Ier, avait pour père un personnage attaché à la cour et nommé Khoui, pour mère une princesse Nîbît (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 130 sqq., cf. E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte*, pl. CLIII).

4. La première *Grande épouse du roi* qui nous soit connue a été mentionnée par Ouni : c'est la reine Amîtsi, femme de Mirirî-Papi Ier de la VIe dynastie (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 121 ; cf. Erman, *Commentar zur Inschrift des Una*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 10-11).

5. Il semble bien que la reine Mirisônkhou (Mariette, *les Mastabas*, p. 183 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 14, 26), femme de Khéphrên, fût la fille de Khéops et, par conséquent, la sœur de son mari (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 61-62).

6. Le protocole des reines de cette époque a été établi pour la première fois par E. de Rougé *Recherches sur les monuments*, p. 44-45, 57-61, 130), au moyen des inscriptions de la reine Mirtîttefsi

l'obligation d'accomplir pour lui toutes les fonctions dont les déesses doivent s'acquitter à côté des dieux. Elles étaient importantes et variées. La femme passait en effet pour réunir plus complètement que l'homme les qualités



PHARAON REÇOIT EN AUDIENCE SOLENNELLE L'UN DE SES MINISTRES[1].

nécessaires à l'exercice de la magie légitime ou non : ses yeux voyaient, ses oreilles entendaient où les yeux et les oreilles de l'homme ne voyaient et n'entendaient rien, sa voix plus flexible et plus perçante portait à des

(E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte*, pl. LXII), de la reine Mirisônkhou (Mariette, *les Mastabas*, p. 183, Lepsius, *Denkm.*, II, 14), de la reine Khouît (Mariette, *les Mastabas*, p. 207-208), d'une reine au nom incertain encore (Mariette, *les Mastabas*, p. 225), et de la reine Miriiônkhnas (E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte*, pl. CLIII).

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Lepsius, *Denkm.*, III, 77. Le roi est Amenôthès III (XVIII[e] dynastie).

distances plus grandes, elle était par nature maîtresse en l'art d'appeler ou d'éloigner les invisibles. Tandis que Pharaon sacrifie, la reine le protège par ses incantations contre les dieux malins, intéressés à détourner des choses saintes l'attention du célébrant : elle les met en fuite au bruit de la prière et du sistre[1], elle verse les libations, elle présente les parfums et les fleurs. Elle marche derrière l'époux dans les processions, donne audience avec lui, gouverne pour lui pendant qu'il guerroie au dehors ou qu'il parcourt son royaume : telle Isis, au temps où son frère Osiris conquérait le monde[2]. Le veuvage ne la disqualifiait pas toujours entièrement. Si elle appartenait à la race solaire et que le souverain nouveau fût mineur, elle exerçait la régence par droit héréditaire et retenait l'autorité quelques années encore[3]. Il pouvait arriver d'ailleurs qu'elle n'eût point de postérité ou que l'enfant d'une autre femme héritât la couronne. Rien alors dans les lois ni dans les coutumes n'empêchait une veuve jeune et belle de reprendre au lit du fils la place qu'elle avait obtenue au lit du père, et de recouvrer son rang de reine par un mariage avec le successeur de son époux défunt : c'est ainsi qu'aux premiers temps de la IVe dynastie la princesse Mirtîttefsi se perpétua successivement dans les bonnes grâces de Snofroui et de Khéops[4]. Le cas ne se présentait pas souvent et une reine descendue du trône conservait peu de chances d'y remonter. Ses titres, ses emplois, sa suprématie sur le reste de la famille, passaient à une rivale plus jeune : jadis compagne active du roi, elle n'était plus que l'épouse nominale du dieu[5], et son rôle se terminait le jour où le dieu dont elle était la déesse, quittant son corps, s'envolait au ciel pour rejoindre son père le Soleil dans les profondeurs de l'horizon[6].

1. Les vertus magiques du sistre sont signalées par l'auteur du *De Iside et Osiride*, § 63 (édit. Parthey, p. 111-112); on les trouve indiquées fréquemment dans les inscriptions de Dendérah.

2. Le rôle de la reine à côté du roi a été parfaitement défini par les premiers Égyptologues. On trouvera, dans *l'Egypte ancienne* de Champollion-Figeac (p. 56 sqq.), l'exposition des idées de Champollion le Jeune à ce sujet; sur le rôle d'Isis, régente de l'Égypte, cf. p. 173-175 de cette *Histoire*.

3. L'exemple le plus connu de ces règnes de femmes est celui que la minorité de Thoutmosis III nous fournit, vers le milieu de la XVIIIe dynastie. La reine Touaou paraît avoir également exercé la régence pour son fils Ramsès II, durant les premières guerres de celui-ci en Syrie (Lepsius, *Notice sur deux statues égyptiennes représentant l'une la mère du roi Ramsès-Sésostris, l'autre le roi Amasis*, Extr. du volume IX des *Annales de l'Institut de Correspondance archéologique*, p. 5 sqq.).

4. M. de Rougé a été le premier à mettre ce fait en lumière dans ses *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 36-38. Mirtîttefsi vécut aussi dans le harem de Khéphrên, mais le titre qui la rattache à ce roi — *Amakhît*, la féale — prouve qu'elle n'y figurait plus en qualité d'épouse active : elle était probablement alors, comme M. de Rougé l'a dit, trop avancée en âge pour demeurer la favorite d'un troisième Pharaon.

5. Le titre d'*épouse divine* n'est connu jusqu'à présent qu'à partir de la XVIIIe dynastie. Il s'appliquait à la femme du roi vivant et lui restait après la mort de celui-ci; le dieu auquel il faisait allusion n'était autre que le roi lui-même. Cf. Erman, dans le mémoire de Schweinfurth, *Alte Baureste und Hieroglyphische Inschriften im Uadi Gasûs*, p. 17 sqq. (Académie des sciences de Berlin, *Philol.-Hist. Abhandlungen nicht zur Akademie gehör. Gelehrter*, 1885, t. II).

6. Ce sont les expressions même dont se servent les textes égyptiens pour parler de la mort des

Les enfants pullulaient dans le palais comme dans les maisons des simples particuliers : quand même il en périssait beaucoup en bas âge, on les comptait encore à la dizaine, parfois à la centaine, et plus d'un Pharaon dut être embarrassé de s'en rappeler clairement le nombre et les noms[1]. L'origine et la qualité de leurs mères influaient grandement sur leur condition. Sans doute le sang divin qui leur venait d'un père commun les élevait tous au-dessus du vulgaire, mais ceux d'entre eux qui se rattachaient à la lignée solaire par le côté maternel primaient les autres de beaucoup : tant que l'un de ceux-là subsistait, aucun de ses frères moins bien nés ne pouvait aspirer à la royauté[2]. Les princesses que le mariage ne faisait pas reines, on les donnait fort jeunes à quelque parent bien pourvu[4], ou à quelque courtisan de haut parage que Pharaon voulait honorer[5]; elles exerçaient des sacerdoces de déesses, Nît ou Hâthor[6], et empor-



LA REINE BAT LE SISTRE, TANDIS QUE LE ROI OFFRE LE SACRIFICE[3].

rois; cf. MASPERO, *les Premières Lignes des Mémoires de Sinouhît*, p. 3, 10 (*Mémoires de l'Institut Égyptien*, t. II), pour la mort d'Amenemhâît Ier, et EBERS, *Thaten und Zeit Tutmes III*, dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 7, pour celle de Thoutmosis III.

1. C'était probablement le cas pour le Pharaon Ramsès II, à qui nous connaissons plus de cent cinquante enfants, garçons et filles, et qui en avait certainement d'autres encore que nous ignorons.

2. La preuve du fait nous est fournie, pour la XVIIIe dynastie, par l'histoire des successeurs immédiats de Thoutmosis Ier, les Pharaons Thoutmosis II, Thoutmosis III, la reine Hâtshopsîtou, la reine Moutnofrît, et la dame Isis, concubine de Thoutmosis II et mère de Thoutmosis III.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief du temple d'Ibsamboul* : Nofrîtari (cf. LEPSIUS, *Denkm.*, III, 189 *b*) agite derrière Ramsès II les deux sistres à tête d'Hâthor.

4. Ainsi la princesse Sîtmosou à son frère Safkhîtâbouihotpou (LEPSIUS, *Denkm.*, II, pl. XXIV; cf. E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments*, p. 44), mais l'exemple n'est pas entièrement certain.

5. La princesse Khâmâît, fille aînée du Pharaon Shopsiskaf, fut donnée de la sorte en mariage au seigneur Shopsisphtah (E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 67), et la princesse Khontkaous à Snozmouhît, surnommé Mihi (*id.*, p. 103-104).

6. Pour n'en citer qu'un exemple entre beaucoup, la princesse Hotpouhirîsît était prophétesse d'Hâthor et de Nît (MARIETTE, *les Mastabas*, p. 90; E. et J. DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. LXIV).

taient dans leur ménage des titres qu'elles transmettaient à leurs enfants avec ce qu'elles possédaient de droits à la couronne[1]. Les plus favorisés parmi les princes, épousant une riche héritière de fiefs, allaient s'installer sur son domaine et y plantaient souche de seigneurs féodaux. La plupart demeuraient à la cour au service de leur père d'abord, de leurs frères ensuite ou de leurs neveux : on leur confiait les fonctions les plus délicates et les mieux rétribuées de l'administration, la surveillance des travaux publics, les sacerdoces importants[2], la direction des armées[3]. Ce ne devait pas toujours être chose aisée que de mener en paix cette multitude de parents et d'alliés, reines du présent et du passé, sœurs, concubines, oncles, frères, cousins, neveux, fils et petits-fils de rois qui emplissaient le harem et le palais. Les femmes se disputaient l'affection du maître pour elles et pour leur progéniture. Les enfants se jalousaient et n'avaient souvent de lien qu'une haine commune contre celui d'entre eux que le hasard de la naissance appelait à leur commander. Pharaon maintenait l'ordre parmi les siens, tant qu'il se sentait dans la vigueur de l'âge et de la volonté ; quand les années commençaient à s'accumuler et que l'affaiblissement de ses forces laissait présager un changement prochain de règne, les compétitions se déclaraient plus ouvertes et les intrigues se nouaient plus serrées autour de lui ou de ses héritiers directs. Il essayait bien quelquefois d'en prévenir l'éclat et les conséquences funestes en associant solennellement au pouvoir celui de ses fils qu'il avait choisi pour lui succéder : l'Égypte obéissait alors à deux maîtres, dont le plus jeune vaquait surtout aux affaires actives de la royauté, courses à travers le pays, conduite des guerres, chasses aux bêtes sauvages, administration de la justice, tandis que l'autre s'enfermait de préférence dans le rôle d'inspirateur ou de conseiller bénévole[4]. Encore cette précaution ne suffisait-elle pas à empêcher les malheurs. Les femmes du sérail, encouragées par leurs parents ou par leurs amis du dehors, complotaient sourdement la mort du souverain gênant[5].

1. Nibît, mariée à Khoui, transmet ses droits à sa fille Miririônkhnas; celle-ci aurait été la véritable héritière du trône au début de la VI[e] dynastie (E. de Rougé, *Recherches*, p. 132, n. 1).

2. Mirabou, fils de Khéops, est *chef de tous les travaux du roi* (Lepsius, *Denkm.*, II, 18 sqq.); Mînou-An est grand prêtre de Thot Hermopolitain (Lepsius, *Denkm.*, II, 24; cf. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 62); Khâfkhoufoui était prophète d'Hâpi et de l'Horus qui lève le bras (E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. LXI).

3. Le prince Amoni (Amenemhâît II), fils d'Ousirtasen I[er], commandait une armée qui faisait campagne en Éthiopie (Champollion, *Monuments de l'Égypte*, t. II, p. 42, et pl. CCCXV; Lepsius, *Denkm.*, II, 132).

4. Le fait est connu, depuis Lepsius (Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, t. II, p. 288 sqq.; cf. E. de Rougé, *Examen de l'ouvrage de M. le chevalier de Bunsen*, 2[e] art., p. 45 sqq.) pour les quatre premiers Pharaons de la XII[e] dynastie. Un passage des *Mémoires de Sinoukît* (Maspero, *les Contes populaires*, 2[e] édit., p. 101-104) peint fort exactement les rapports et le rôle des deux rois.

5. Le morceau de l'inscription d'Ouni où il est question d'un procès intenté à la reine Amitsi (Erman,

Les princes, à qui la décision paternelle enlevait tout espoir légitime de régner, avaient beau dissimuler leur mécontentement : on les arrêtait au premier soupçon d'infidélité, et on les massacrait en masse ou en détail; ils n'avaient de chances d'échapper aux exécutions sommaires qu'une révolte[1] ou la fuite chez quelque tribu indépendante de la Libye ou du désert Sinaïtique[2]. Si nous connaissions par le menu l'histoire intérieure de l'Égypte, elle nous apparaîtrait aussi tourmentée et aussi sanglante que celle des autres empires orientaux : les intrigues de harem, les conspirations de palais, le meurtre des infants, les déchirements et les rébellions de la famille royale y formaient l'accompagnement presque inévitable de tout avènement.

La dynastie tirait son origine du Mur-Blanc, mais les Pharaons ne séjournaient guère dans cette ville, et il serait inexact de dire qu'ils la considéraient comme une capitale; ils se choisissaient chacun dans le nome Memphite ou dans le nome Létopolite, entre la bouche du Fayoum et la pointe du Delta, une résidence à soi où ils vivaient avec leur cour et d'où ils gouvernaient l'Égypte[3]. Ce n'était pas un simple palais qu'il fallait à tant de monde, mais une cité entière. Un mur en briques, couronné de créneaux, l'enveloppait d'une enceinte carrée ou rectangulaire, assez épaisse et assez élevée non seulement pour braver une insurrection populaire ou les coups de main des Bédouins en maraude, mais pour résister longtemps aux opérations d'un siège régulier. A l'extrémité d'un des fronts, une seule baie étroite et haute, close d'une porte en bois consolidée de pentures en bronze et surmontée d'un rang d'ornements en métal pointu; puis un long couloir, pris et comme étranglé entre le mur extérieur et un mur de refend aussi fort que lui; puis au bout, dans l'angle, une seconde porte qui annonce parfois un second couloir, mais qui ouvre plus souvent sur une large cour où les bâtiments d'habitation s'entassaient un peu pêle-mêle : l'assaillant courait le risque d'être écrasé en chemin, avant de pénétrer au cœur de la place[4]. Le logis royal s'y reconnais-

Commentar zur Inschrift des Una, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 10-12) se rapporte probablement à quelque conspiration de femmes. La cause célèbre, dont un papyrus de Turin nous a conservé plusieurs pièces (Th. Dévéria, *le Papyrus judiciaire de Turin*, extrait du *Journal Asiatique*, 1866-1868), fait connaître avec quelques détails la conspiration ourdie dans le harem contre Ramsès III.

1. Un passage des *Instructions d'Amenemhâit* (*Pap. Sallier II*, pl. I, l. 9 sqq.) dépeint en termes obscurs l'attaque du palais par des conspirateurs et les guerres qui suivirent leur entreprise.

2. C'est le cas de Sinouhît, fuyant de Libye en Idumée, à la mort d'Amenemhâit Ier (Maspero, *les Premières Lignes des Mémoires de Sinouhît*, p. 17-18, et *les Contes populaires*, 2e édit., p. 97 sqq.).

3. M. Erman a le premier mis en lumière ce point important de la plus ancienne histoire d'Égypte (Erman, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 243-244; cf. Ed. Meyer, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 56-57, et les objections de Wiedemann, *The Age of Memphis*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. IX, 1886-1887, p. 184-190).

4. Il ne nous reste aucun plan ni aucun dessin exact des palais de l'Ancien Empire, mais M. Erman a fait observer avec raison que les signes qu'on trouve dans les inscriptions contemporaines en don-

sait tout d'abord à ses galeries en saillie sur la façade, d'où Pharaon assistait comme d'une tribune aux évolutions de sa garde et au défilé solennel des envoyés étrangers, des seigneurs égyptiens en audience, des fonctionnaires qu'il voulait récompenser de leurs services. Ils arrivaient du fond de la cour, s'arrêtaient au pied de l'édifice, et là, se prosternant, se redressant, courbant la tête, agitant les bras, tordant et retordant les mains sur un rythme tour à tour rapide et lent, ils adoraient le maître, lui chantaient son panégyrique, puis recevaient les colliers ou les bijoux en or qu'il leur envoyait par ses chambellans ou qu'il daignait leur jeter lui-même[1]. Nous entrevoyons à peine quelques détails de l'agencement intérieur : on trouve pourtant la mention de grandes salles, « semblables à la salle d'Atoumou dans le ciel », où le roi venait pour traiter les affaires en conseil, pour rendre la justice et quelquefois aussi pour présider à des banquets solennels. Des colonnes élancées, taillées dans des bois précieux et peintes de couleurs vives, les supportaient en longues rangées; on y accédait par des portes lamées d'or et d'argent, incrustées de malachite ou de lapis-lazuli[2]. Les appartements privés, l'*âkhonouîti*, en étaient séparés rigoureusement, mais ils communiquaient avec l'hôtel de la reine et avec le harem des femmes secondaires[3]. Les *Enfants royaux* habitaient un quartier particulier aux ordres de leurs gouverneurs; ils y avaient leurs maisons et leur train de serviteurs, proportionné à leur rang, à leur âge, à la fortune de leur famille maternelle[4]. Les nobles attachés à la cour

nent une figure d'ensemble (Erman, *Ægypten*, p. 106-107). Les portes qui mènent de l'une des heures de la nuit à l'autre, dans le *Livre de l'autre monde*, nous montrent le double couloir précédant la cour (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, 166-168). Le signe fait connaître le nom ouôskhît, littér. *la large*, de la cour où débouchait le couloir, et au fond de laquelle se trouvaient le palais et le tribunal royal, ou, dans l'autre monde, le tribunal d'Osiris, la *cour* de la double Vérité.

1. Le cérémonial de ces réceptions n'est pas représenté sur les monuments que l'on connaît actuellement, avant la XVIII[e] dynastie; on le voit dans Lepsius, *Denkm.*, III, 76, sous Amenôthès III, et 103-105, sous Amenôthès IV, dans Dümichen, *Hist. Inst.*, t. II, pl. LX, *e*, sous Harmhabi. Il est décrit pour la XII[e] dynastie par les *Mémoires de Sinouhît* (Maspero, *les Contes populaires*, 2[e] édit., p. 123-127); je suis porté à croire que les *Amis d'or* mentionnés dans l'inscription d'Ouni (l. 17) sont ceux des *Amis du roi* qui avaient reçu le collier et les bijoux d'or dans une de ces audiences solennelles.

2. C'est la description du palais bâti par Ramsès III à Amon (*Papyrus Harris n° 4*, pl. IV, l. 11-12). Ramsès II était dans une de ces salles, assis sur le trône d'or, quand il délibéra avec ses conseillers de construire une citerne dans le désert, pour les mineurs qui se rendaient aux mines d'or d'Akîti (Prisse, *Monuments*, pl. XXI, l. 8). La salle où le roi, sortant de ses appartements, s'arrêtait pour prendre son costume de cérémonie et recevoir l'hommage de ses ministres, me paraît s'être appelée dans l'Ancien Empire *Pi-daît*, la *Maison de l'adoration* (Mariette, *les Mastabas*, p. 270-271, 307-308, etc.), la maison où l'on adorait le roi, comme, dans les temples de l'époque Ptolémaïque, celle où la statue du dieu, quittant le sanctuaire, était habillée et adorée par ses fidèles. Sinouhît, à la XII[e] dynastie, est reçu en audience dans la *Salle de Vermeil* (Maspero, *les Contes populaires*, 2[e] édit., p. 123).

3. Les *souhît* ou *kiosques* faisaient partie de ces appartements du harem. Le tombeau de Rakhmirî nous montre un de ces *kiosques des femmes* à la XVIII[e] dynastie (Virey, *le Tombeau de Rekhmarâ*, pl. XXXV, dans les *Mémoires de la mission française*, t. V); d'autres tableaux d'époques différentes représentent les morts y jouant aux dames (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 220 sqq.).

4. Shopsiskafânkhou (Lepsius, *Denkm.*, II, 50) était *Gouverneur des maisons des Enfants royaux* sous Nofiririkerî de la V[e] dynastie (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 73). Sinouhît reçoit

et la domesticité logeaient au palais même, mais les bureaux des administrations diverses, les magasins où elles entassaient leurs provisions, les demeures de leurs employés, formaient au dehors des quartiers entiers, groupés autour de cours étroites et communiquant entre eux par des réseaux de passages couverts et de ruelles. Le tout était construit en bois, en briques, rarement en moellons de petit appareil, mal établi, peu solide. Les vieux Pharaons n'aimaient pas plus que les sultans d'autrefois à s'installer dans les lieux où leur prédécesseur avait habité puis était mort. Chacun d'eux voulait posséder un chez-soi à sa guise, qui ne fût pas hanté par le souvenir et peut-être par le double d'un autre souverain[1]. Les châteaux royaux, édifiés rapidement, rapidement peuplés, se vidaient et s'écroulaient non moins rapidement : ils vieillissaient avec le fondateur ou plus vite que lui, et sa disparition presque toujours consommait leur ruine. On en voyait partout, dans le voisinage de Memphis, que leurs maîtres de quelques années avaient bâtis pour l'éternité, mais leur éternité n'avait pas duré plus que leurs maîtres[2].

Rien de plus varié que la population de ces cités éphémères au moment de leur splendeur. Ce sont d'abord les gens qui entourent immédiatement Pharaon[3], le service de son palais et de son harem dont les monuments nous révèlent la hiérarchie très complexe[4]. Sa personne se subdivise comme en départements fort petits dont chacun exige ses gens et ses chefs attitrés. Sa toilette à elle seule met en branle vingt corps de métier différents. Il y a les barbiers royaux qui lui rasent la tête et le menton par privilège; les coiffeurs qui lui fabri-

une « *Maison de Fils Royal*, où il y avait des richesses, un pavillon pour prendre le frais, des ornements dignes d'un dieu et des mandats sur le trésor, de l'argent, des vêtements en étoffes royales, des gommes et des parfums royaux tels que les Infants aiment en avoir dans toute maison, enfin toute espèce d'artisans par troupes » (MASPERO, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 127). Pour d'autres *Gouverneurs des maisons des Enfants Royaux* voir MARIETTE, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 250, 259.

1. ERMAN, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 242-244.

2. Le chant du harpiste de la tombe du roi Antouf fait allusion à ces palais ruinés : « Les dieux [rois] qui ont été jadis et qui reposent dans leurs tombes, momies et mânes ensevelis de même dans leurs pyramides, quand on construit des châteaux ils n'y ont plus leurs places; voilà ce qu'on fait d'eux! J'ai entendu les éloges poétiques d'Imhotpou et de Hardidif qu'on chante en des chants, et vois pourtant où sont aujourd'hui leurs places; leurs murs sont détruits, leurs places ne sont plus, comme s'ils n'avaient jamais existé! » (MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 179-180).

3. On les appelle d'un terme général les *Shonitiou*, les *gens du cercle*, et les *Qonbitiou*, les *gens du coin*. Ces mots se retrouvent dans les inscriptions religieuses appliqués au personnel des temples et marquent l'entourage, la cour de chaque dieu; ils désignent les notables d'une ville ou d'un bourg, les *méshéikh*, qui jouissent du droit de surveiller l'administration locale et de rendre la justice.

4. Les scribes égyptiens avaient essayé d'établir la liste hiérarchique de ces emplois. Nous possédons aujourd'hui les restes de deux listes de ce genre. L'une, conservée au *Papyrus Hood* du British Museum, a été publiée et traduite dans MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 1-66 (cf. BRUGSCH, *Die Ægyptologie*, p. 211-227); un second exemplaire plus complet a été découvert en 1890, et se trouve entre les mains de M. Golénischeff. L'autre liste, déposée également au British Museum, a été publiée par M. Petrie dans les Mémoires de l'*Egypt Exploration Fund* (*Two Hieroglyphic Papyri from Tanis*, p. 21 sqq.); dans celle-ci, les noms et titres sont mêlés à beaucoup de matières diverses. On peut joindre à ces deux ouvrages des énumérations de professions ou de métiers qui se trouvent accidentellement sur les monuments et qui ont été commentées par Brugsch (*Die Ægyptologie*, p. 228 sqq.).

quent ses perruques noires ou bleues, les frisent, les posent, y adaptent les diadèmes[1]; les valets de la main qui lui rognent et lui polissent les ongles[2]; les parfumeurs qui préparent les huiles et les pâtes odorantes avec lesquelles on lui frotte le corps, le kohol dont on lui noircit le tour des paupières, les fards qu'on lui étale sur les lèvres et sur les joues[3]. Un bataillon complet campe dans la garde-robe, cordonniers[4], ceinturiers, tailleurs, les uns veillant aux étoffes en pièce, les autres présidant au linge de corps, d'autres encore conservant les habits, jupons longs ou courts, transparents ou opaques, serrés aux cuisses ou évasés largement, manteaux drapés, pelisses flottantes[5]. Les lavandiers exercent à côté d'eux leur métier, si important chez un peuple qui a la passion du blanc et aux yeux de qui la malpropreté du vêtement entraîne l'impureté religieuse : ils vont rincer chaque jour à la rivière, comme les fellahs d'aujourd'hui, empèsent, lissent, tuyautent sans relâche afin de suffire aux besoins incessants de Pharaon et des siens[6]. La tâche des préposés aux bijoux n'est pas mince si l'on songe à la variété prodigieuse de colliers, de bracelets, de bagues, de pendants d'oreille, de sceptres historiés que le costume de cérémonie comporte selon les moments ou les circonstances. Le service des couronnes touche presque au sacerdoce : l'uræus qui les orne toutes n'est-elle pas une déesse vivante? La reine ne réclame pas moins de chambrières, et la même profusion de charges se retrouve chez les autres dames du sérail Des troupes de musiciennes, de chanteuses, de danseurs, d'almées pourvoient aux heures d'ennui, comme aussi des bouffons et des nains[7]. Les grands

1. Manofir était *inspecteur des fabricants de cheveux du roi* Tatkerî de la V[e] dynastie (Mariette, *les Mastabas*, p. 446-447), et Phtahnimâît remplissait le même office sous Nofiririkerî (*id.*, *ibid.*, p. 250). Khâfrîônkhou était *directeur des fabricants de cheveux du roi* sous un des Pharaons de la IV[e] dynastie (E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte*, p. LX).

2. Râânkhoumâi était *directeur de ceux qui font les ongles du roi* sous un Pharaon de la V[e] dynastie (Mariette, *les Mastabas*, p. 283-284); Khâbiouphtah cumulait cette fonction avec celle de *directeur des fabricants de cheveux* sous Sahourî et sous Nofiririkerî de la V[e] dynastie (*id.*, *ibid.*, p. 295).

3. Mihtinofir était inspecteur pour Pharaon et *directeur des huiles parfumées du roi et de la reine* (Mariette, *les Mastabas*, p. 298), ainsi que Phtahnofiriritou (*id.*, *ibid.*, p. 322); ces deux personnages exerçaient aussi des fonctions importantes dans la lingerie du roi.

4. Les *cordonniers royaux* sont mentionnés au *Papyrus Hood* (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 11); les stèles d'Abydos en signalent encore plusieurs au temps des Ramessides.

5. Khonou était *directeur des étoffes du roi* (Mariette, *les Mastabas*, p. 185), comme aussi Ankhaftouka (*id.*, *ibid.*, p. 307-308, cf. E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. LXXXIII); Sakhemphtah était *directeur du linge blanc* (Mariette, *les Mastabas*, p. 252), ainsi que Tapoumônkhou (*id.*, *ibid.*, p. 198) et les deux personnages Mihtinofir et Phtahnofiriritou, mentionnés plus haut à la note 3. Au début de la XII[e] dynastie, on trouve Hâpizaoufi de Siout installé *primat de tous les habits du roi* (E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. CCLXXXIII), c'est-à-dire grand maître de la garde-robe, et ce titre revient assez fréquemment dans le protocole des princes d'Hermopolis.

6. Les *blanchisseurs royaux* et leurs chefs sont cités au *Conte des deux frères*, sous la XIX[e] dynastie, ainsi que leurs lavoirs au bord du Nil (Maspero, *les Contes populaires*, 2[e] éd., p. 2).

7. La dame Râhonem était *directrice des joueuses de tambourin et des chanteuses* (Mariette, *les Mastabas*, p. 138 sqq.); Snofrouinofir (E. et J. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Egypte*, pl. III-IV) et Râmiriphtah (Mariette, *les Mastabas*, p. 154-155) étaient chefs des musiciens et préposés aux divertissements du roi.

seigneurs égyptiens manifestaient un goût singulier pour ces malheureuses créatures, et se plaisaient à en rassembler de toutes les laideurs et de toutes les difformités. On les figurait souvent dans les tombeaux, à côté du maître, avec le chien favori, avec une gazelle, avec une guenon qu'elles tiennent en



CHANTEURS, JOUEURS DE FLÛTE ET DE HARPE, CHANTEUSES ET DANSEUSES, AU TOMBEAU DE TI[1].

laisse ou qu'elles querellent[2]. Pharaon prenait quelquefois ses nains en amitié vive et leur confiait des charges dans sa maison : l'un d'eux, Khnoumhotpou, mourut chef de la lingerie. Le personnel de bouche dépassait les autres par le nombre. Il n'en pouvait être autrement si l'on songe que le maître devait le vivre non seulement à ses serviteurs réguliers[3], mais encore à tous ceux de ses

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un estampage pris en 1878 par Mariette, à Saqqarah.*

2. Une naine figure parmi des chanteuses dans Lepsius, *Denkm.*, II, 36, d'autres aux tombeaux de Khnoumhotpou et d'Amenemhâît à Béni-Hassan (Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. CCCXCVII, 4, Newberry, *Beni Hasan*, t. I, pl. XII) avec plusieurs nains de type différent (*id.*, pl. CCCLXXXI *bis*, 3).

3. Même après la mort, ils étaient inscrits sur les rôles du palais et continuaient à toucher leurs vivres de chaque jour, comme offrandes funéraires (Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. VII, E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. III, Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 279, 414).

employés et de ses sujets qu'une affaire attirait à la résidence[1] : même les pauvres diables qui venaient se plaindre à lui de quelque avanie plus ou moins imaginaire se nourrissaient à ses frais en attendant justice[2]. Maîtres-queux, sommeliers, pannetiers, bouchers, pâtissiers, pourvoyeurs de poisson, de gibier ou de fruits, on n'en finirait pas si l'on voulait les recenser tous l'un après l'autre. Les boulangers qui enfournaient le pain ordinaire ne se confondaient pas avec ceux qui brassaient les biscuits. Les cuiseurs des soufflés et ceux des pelotes avaient la préséance sur les galetiers, et les fabricants de confitures fines sur les simples confiseurs de dattes[3]. Si bas qu'on descendît sur l'échelle, c'était un honneur à s'enorgueillir toute la vie et à se vanter après la mort au cours d'une épitaphe, que d'occuper un poste dans la domesticité royale.

LE NAIN KHNOUMHOTPOU, CHEF DE LA LINGERIE[5].

Les chefs à qui cette armée de serviteurs obéissait sortaient quelquefois du rang[4] : le maître les avait remarqués un jour dans la foule et les avait tirés de leur humilité pour les élever, les uns lentement et par degrés, les autres sans transition et d'un seul coup, aux premiers grades dans l'État. Cependant, beaucoup parmi eux appartenaient à de vieilles maisons, fils d'anciens fonctionnaires attachés au palais par une longue tradition de famille, membres de la noblesse provinciale, descendants éloignés des princes ou des princesses royales de jadis, apparentés de plus ou moins près au souverain régnant[6]. On les lui avait procurés pour compagnons de son éducation et de ses jeux, quand il végétait encore dans la *Maison des Enfants*; grandi avec

1. Cf. à ce sujet le *Conte de Khoufoui* (MASPERO, *les Contes populaires*, 2e éd., p. 76) et celui de Sinouhît (*id.*, p. 128). Le registre d'une reine de la XIe dynastie (MARIETTE, *Papyrus du Musée de Boulaq*, t. II, pl. XIV-LV) énumère des dépenses de ce genre (L. BORCHARDT, *Ein Rechnungsbuch des Königlichen Hofes*, dans la *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 68 sqq.). Sabou reçut le droit de se ravitailler aux frais du roi pendant ses voyages (E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments*, p. 112-113).

2. Ainsi le paysan dont l'histoire nous est contée au *Papyrus de Berlin n° 2* (MASPERO, *les Contes populaires*, 2e éd., p. 48) : le roi lui fait allouer un pain et deux pots de bière par jour.

3. Voir la liste de ces personnages, par ordre hiérarchique, à la deuxième page du *Papyrus Hood* (MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 10-11, 61-63; cf. BRUGSCH, *Die Ægyptologie*, p. 219-221).

4. M. de Rougé a cru remarquer que tel était le cas pour Ti, dont le tombeau est célèbre aujourd'hui (*Recherches sur les monuments*, p. 96), et pour Snozmouhît, surnommé Mihi (*id.*, p. 103-104).

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie d'Émile Brugsch-Bey*; l'orignal est à Gizéh.

6. C'étaient ceux-là qui formaient, je crois, la classe des *rokhou souton*, si souvent mentionnée sur les monuments. On voit ordinairement dans ce titre la marque d'une parenté avec la famille royale

eux, il les conservait autour de lui comme *Amis uniques* et comme conseillers[1]. Il les comblait de titres et de charges à la douzaine selon la confiance qu'il se sentait en leur capacité, ou selon le degré de fidélité qu'il leur supposait. Quelques-uns parmi les plus favorisés se disaient *Maîtres du secret de la maison royale*; ils connaissaient tous les recoins du château, tous les mots d'ordre qu'on devait donner pour passer d'une partie dans l'autre, l'emplacement des trésors et les moyens de s'y introduire[2]. Plusieurs étaient *Maîtres du secret de toutes les paroles royales*, et commandaient à la Grande Cour du palais, ce qui leur conférait le pouvoir d'écarter qui bon leur semblait de la personne du souverain[3]. Le soin incombait à d'autres de régler les divertissements : ils réjouissaient le cœur de Sa Majesté par des chants délicieux[4], tandis que les Chefs des matelots et des soldats veillaient à sa sûreté[5]. Ils joignaient souvent aux emplois effectifs des privilèges honorifiques auxquels ils tenaient beaucoup, le droit de garder leurs sandales dans le palais[6], quand la foule des courtisans n'y entrait que déchaux, celui de baiser les genoux et non les pieds du *Dieu bon*[7], celui de revêtir la peau de panthère[8]. Tels étaient médecins du roi[9], tels autres chapelains ou hommes au rouleau, — *khri-habi*. Ceux-ci ne se contentaient pas de guider Pharaon dans le dédale des rites, ni de lui souffler les formules nécessaires à l'efficacité des sacrifices; on les proclamait les *maîtres des secrets du ciel*, ceux qui voient ce qu'il y a au firmament, sur la terre et dans l'Hadès, ceux qui savent toutes les recettes des devins, des prophètes ou des magiciens[10]. Le régime des saisons et des astres

(Erman, *Ægypten*, p. 118). M. de Rougé a montré depuis longtemps qu'il n'en était rien (*Recherches*, p. 90) et que des fonctionnaires pouvaient le porter sans être alliés par le sang aux Pharaons. Il me paraît désigner la classe des courtisans que le roi daignait *connaître* (*rokhou*) directement, sans l'intermédiaire d'un chambellan, les *Connus du roi*; les autres n'étaient que ses *Amis, Samirou*.

1. C'était le cas de Shopsisouphtah (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 66) et de Khontemsété (Erman, *Ægypten*, p. 118). Sous un roi de la X[e] dynastie, Khîti, prince de Siout, rappelait avec orgueil qu'il avait été élevé au palais et avait appris à nager avec les enfants du roi (Mariette, *Monuments divers*, pl. LXIX *d*, E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. CCLXXXIX, Griffith, *the Inscription of Siût and Dêr Rifeh*, pl. XV, l. 23). Cf. Lefébure, *Sur différents mots et noms Egyptiens*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1890-1891, p. 466-468.

2. Api (Mariette, *les Mastabas*, p. 96), et beaucoup d'autres. Le titre est rendu trop littéralement et de façon trop étroite par *Secrétaire royal*, depuis E. de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 69).

3. Ainsi Ousirnoutir (Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 173-174), Ankhoumâka (*id.*, p. 217-218); Kai cumulait avec ce titre celui de *directeur de l'Arsenal* (*id.*, p. 228-229).

4. Râmiriphtah (Mariette, *les Mastabas*, p. 154-155), Rânikaou (*id.*, p. 313), Snofrouinofir (*id.*, p. 395-398), que j'ai déjà eu l'occasion de citer avec la dame Râhonem, à la page 278, note 7.

5. Le prince Assiônkhou a un commandement dans l'infanterie et dans la flottille du Nil (Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 191); de même Ji (*id.*, p. 162) et Kamtininît (*id.* p. 188).

6. C'est la faveur qu'Ouni obtint du Pharaon Miririri-Papi I[er], selon E. de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 128), dont l'interprétation me paraît être excellente.

7. Shopsisouphtah reçut cette faveur (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 68).

8. Tel est le sens que j'attribue au titre assez rare *Oirou bousit*, *Grand de la peau de panthère*, que portent, entre autres, Zaoufiou (Mariette, *les Mastabas*, p. 252-254) et Râkapou (*id.*, p. 275, 278).

9. Api (Mariette, *les Mastabas*, p. 96) et Sokhîtniônkhou (*id.*, p. 202-205) sont médecins de Pharaon.

10. La forme la plus complète de leur titre que j'ai trouvée jusqu'à présent dans l'Ancien Empire est au

n'avait plus de mystère pour eux, ni les mois, ni les jours et les heures favorables aux entreprises de la vie courante ou au commencement d'une expédition, ni les temps durant lesquels il fallait éviter de rien faire. Ils s'inspiraient des grimoires écrits par Thot, et qui leur enseignaient l'art d'interpréter les songes ou de guérir les maladies, d'évoquer les dieux et de les obliger à travailler pour eux, d'arrêter ou de précipiter la marche du Soleil sur l'Océan céleste[1]. On en citait qui séparaient les eaux à volonté et les ramenaient à leur place naturelle rien qu'avec une courte formule[2]. Une image d'homme ou d'animal, fabriquée par eux avec une cire enchantée, s'animait à leur voix et devenait l'instrument irrésistible de leurs vengeances[3]. Les contes populaires nous les montrent à l'œuvre. « Est-il vrai, dit Khéops à l'un d'eux, que tu saches rattacher une tête coupée ? » Comme il en convient, Pharaon veut sur-le-champ éprouver sa puissance : « Qu'on m'amène un prisonnier de ceux qui sont en prison, et qu'on l'abatte ! » Il se récrie à cette proposition : « Non, non, pas d'homme, Sire mon maître ; n'ordonne pas qu'on commette ce péché ; rien qu'un bel animal ! » On lui apporta une oie « à qui l'on trancha la tête, et l'oie fut posée à main droite de la salle et la tête de l'oie à main gauche de la salle : il récita ce qu'il récita de son grimoire, l'oie se mit à sautiller, la tête fit de même, et quand l'une eut rejoint l'autre, l'oie commença à glousser. On apporta un pélican : autant lui en advint. Sa Majesté fit amener un taureau, dont on jeta la tête à terre : le sorcier récita ce qu'il récita de son grimoire, le taureau se releva aussitôt et il lui rattacha ce qui était tombé à terre[4]. » Les grands eux-mêmes daignaient s'initier aux sciences surnaturelles et recevaient l'investiture de ces pouvoirs redoutables Un prince magicien ne jouirait plus chez nous que d'une estime médiocre : en Égypte, la sorcellerie ne paraissait pas incompatible avec la royauté, et les magiciens de Pharaon prirent souvent Pharaon pour élève[5].

tombeau de Tenti (MARIETTE, *les Mastabas*, p. 149) : ce personnage est *homme au rouleau en chef*..., *supérieur des secrets du ciel qui voit le secret du ciel*. Cf. p. 127 de cette *Histoire*.

1. Voir au *Conte de Satni-Khâmoîs* (MASPERO, *les Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e éd., p. 175) la description des vertus attribuées à un des livres de Thot.

2. L'*homme au rouleau* Zazamônkh, dans le *Conte de Khoufoui* (MASPERO, *les Contes populaires de l'Egypte Ancienne*, 2e édit., p. 67), opère ce prodige, pour permettre à une femme montée sur la barque royale de retrouver un bijou qu'elle avait laissé par mégarde tomber au fond d'un lac.

3. L'*homme au rouleau* Oubaou-Anir, dans le *Conte de Khoufoui* (MASPERO, *les Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e édit., p. 60-63), modèle et rend vivant un crocodile qui entraîne l'amant de sa femme au fond des eaux. Dans le *Conte de Satni Khâmoîs* (*id.*, p. 180-181), Satni fabrique de même une barque et son équipage qu'il anime et qu'il envoie à la recherche du livre magique de Thot.

4. ERMAN, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. VIII, l. 12-26 ; cf. MASPERO, *Contes populaires*, p. 73.

5. On sait la réputation de magiciens dont les Pharaons Néchepso et Nectanébo jouirent jusque chez les peuples classiques de l'antiquité. Les écrivains arabes ont recueilli encore nombre de traditions sur les prestiges que les sorciers de l'Égypte savaient opérer : j'en citerai pour exemple la description

Telle était la maison du roi, les gens attachés à son corps et à la personne des siens. Sa cité abritait un nombre plus considérable encore d'officiers et de fonctionnaires chargés de gérer sa fortune, c'est-à-dire d'administrer ce qu'il possédait de l'Égypte[1]. On admettait toujours en principe que le sol entier lui appartient, mais ses prédécesseurs et lui en avaient distrait tant de parcelles au profit de leurs favoris ou des seigneurs héréditaires qu'une moitié du territoire échappait à son autorité immédiate. Il gouvernait en propre la plupart des nomes du Delta[2] : au delà du Fayoum, il ne détenait plus que des enclaves perdues au milieu des principautés féodales et souvent éloignées l'une de l'autre. L'étendue du domaine variait de dynastie à dynastie et même de règne à règne : si elle décroissait quelquefois à la suite de concessions trop souvent répétées[3], d'ordinaire elle compensait largement ses pertes par la confiscation de certains fiefs ou leur retour à la couronne. Elle demeurait assez considérable pour que le souverain n'en exploitât que la moindre portion au moyen des *Esclaves royaux*[4], et fût obligé de confier le reste à des fonctionnaires d'ordres divers : dans le premier cas, il se réservait tous les bénéfices mais aussi tous les tracas et toutes les charges, dans le second cas il touchait sans risques une redevance annuelle dont on fixait la quotité sur place, selon les ressources du canton. Qui veut comprendre la manière dont marchait le gouvernement de l'Égypte, il doit n'oublier jamais que le monde ignorait encore l'usage de la monnaie, et que l'or, l'argent, le cuivre, pour abondants qu'on les suppose, constituaient de simples objets d'échange, comme les produits les plus vulgaires du sol égyptien. Pharaon n'était donc pas, ce que l'État est chez nous, un argentier qui calcule l'ensemble de ses recettes et de ses dépenses au cours du comptant, encaisse ses revenus en espèces

que Makrîzî fait d'une de leurs réunions, probablement d'après quelque historien antérieur (Malan, *A Short Story of the Copts and of their Church*, p. 13-14).

1. On les distinguait souvent de leurs collègues provinciaux ou seigneuriaux en joignant à leurs titres le terme *khonou*, qui désigne de manière générale la résidence royale. Ils formaient ce que nous appellerions aujourd'hui le personnel des ministères et pouvaient être délégués dans les provinces ou auprès des princes féodaux, au moins pour un temps, sans perdre pour cela leurs titres de fonctionnaires du *khonou*, de l'administration centrale.

2. Cela paraît résulter du moins de l'absence presque complète de titres féodaux sur les plus anciens monuments du Delta. M. Erman, que ce fait avait frappé, l'attribuait à une différence de civilisation entre les deux moitiés de l'Égypte (*Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 128, cf. Ed. Meyer, *Geschichte Ægyptens*, p. 46); je l'attribue à la différence de régime. Les titres féodaux prédominent naturellement dans le Sud, les titres de l'administration royale dans le Nord.

3. On trouve à différentes époques des personnages qui se disent maîtres de domaines ou de châteaux *nouveaux*, Pahournofir sous la III[e] dynastie (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 259), plusieurs princes d'Hermopolis sous la VI[e] et la VII[e] (Lepsius, *Denkm.*, II, 112 *b*, *c*), Khnoumhotpou aux débuts de la XII[e] (*Grande Inscription de Béni-Hassan*, l. 69). Nous aurons occasion de constater, à propos de ce dernier, comment un grand fief nouveau se formait et avec quelle rapidité.

4. Lepsius, *Denkm.*, II, 107, où l'on rencontre les *Esclaves royaux* faisant la moisson, de concert avec les serfs attachés au tombeau de Khounas, prince de la Gazelle, sous un roi de la VI[e] dynastie.

sonnantes de petit volume et règle de même tous ses débours. Son fisc s'établissait en nature, et c'est en nature qu'il indemnisait ses serviteurs de leurs peines : bestiaux, céréales, boissons fermentées, huiles, étoffes, métaux vils ou métaux précieux, « tout ce que le ciel donne, tout ce que la terre crée, tout ce que le Nil apporte de ses sources mystérieuses[1] », était la monnaie dont ses sujets lui payaient leurs contributions et qu'il repassait à ses féaux en guise de traitements. Une chambre de quelques pieds carrés, et au besoin un coffre-fort, contiendrait à l'aise le revenu total d'un de nos empires modernes : la plus démesurée de nos halles n'aurait pas toujours suffi à loger la masse d'objets disparates qui représentait les rentrées d'une seule province de l'Égypte. La substance de l'impôt prenant toutes les formes, il fallait pour la recevoir une variété inexprimable d'agents spéciaux et de locaux appropriés, des bouviers et des étables pour les bœufs, des boisseleurs et des greniers pour le grain, des sommeliers et des celliers pour le vin, pour la bière, pour les huiles. Et la taxe levée, en attendant qu'on la dépensât, on ne lui conservait sa valeur qu'au prix de soins incessants où vingt classes de commis et d'ouvriers collaboraient de leur métier au service de la trésorerie. Selon qu'il s'agissait de bœufs, ou de blés, ou d'étoffes, on menait l'impôt aux prés, parfois à la boucherie et chez le corroyeur quand une épizootie menaçait de l'anéantir, on le blutait, on le réduisait en farine, on en façonnait du pain et de la pâtisserie, on le blanchissait, on le repassait, on le pliait, on le débitait à l'habit ou à la pièce. Le trésor royal tenait à la fois de la ferme, de l'entrepôt et de l'usine.

Chacun des services qui l'alimentaient occupait dans l'enceinte de la cité un édifice ou un ensemble d'édifices qu'on appelait sa *maison*, nous dirions son hôtel[2]. Il y avait l'*Hôtel Blanc*, où l'on serrait les étoffes, les bijoux, parfois le vin[3], l'*Hôtel des Bœufs*[4], l'*Hôtel de l'Or*[5], l'*Hôtel des Fruits conservés*[6], l'*Hôtel des Grains*[7], l'*Hôtel des Liqueurs*[8], dix autres hôtels dont

1. C'est la formule la plus ordinaire de l'offrande sur les stèles funéraires, celle qui résume le plus complètement la nature de l'impôt payé par les vivants aux dieux et par suite celle de l'impôt qu'ils payaient aux rois : ici comme ailleurs, le domaine des dieux se modèle sur celui des Pharaons.

2. Pirou, Pi : c'est le même emploi que celui de *Dâr*, usité chez les khalifes fatimites et chez les sultans mamelouks de l'Égypte au Moyen Age. Les Dars succédèrent sans interruption aux Pi et aux Aît que nous rencontrerons bientôt (Maspero, *Études Egyptiennes*, t. II, p. 126 sqq.).

3. Pi-hazou, dans Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 249-250. Il tirait son nom de la couleur blanche dont on l'enduisait à l'extérieur, comme on fait la plupart des bâtiments publics de l'Égypte moderne.

4. C'est le Pi-eheou, qu'on rencontre surtout à partir de la XIIe et de la XIIIe dynastie.

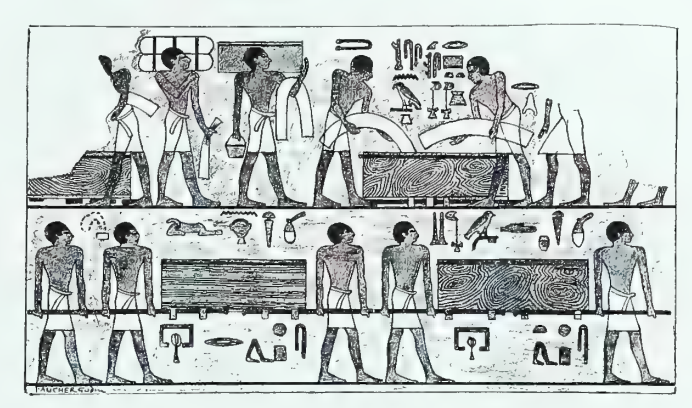
5. Pi-noubou, dans E. de Rougé, *Recherches*, p. 104; cf. Mariette, *les Mastabas*, p. 254, 355, 502, etc.

6. Pi-ashdou, connu par Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. VII; cf. E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Egypte*, pl. III; Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 279, 414.

7. Pa-habou, Brugsch, *Dictionnaire Hiéroglyphique et Démotique, Supplément*, p. 749-750, s. v. *Ari*.

8. Pi-arpou? *l'Hôtel du Vin*, cité peut-être dans Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 306.

nous ne comprenons pas toujours la destination[1]. On entassait par milliers dans l'*Hôtel des Armes*[2] les casse-tête, les massues, les piques, les poignards, les arcs, les paquets de flèches que Pharaon distribuait aux recrues chaque fois qu'une guerre l'obligeait à convoquer son armée, et qu'il leur retirait après la campagne[3]. Les hôtels se subdivisaient à leur tour en *chambres* ou *logis*[4] réservés chacun à une catégorie d'objets. On comptait je ne sais combien de *logis* dans la dépendance de l'*Hôtel des Approvisionnements*, Logis des Viandes de boucherie, Logis des Fruits, Logis des Bières, Logis du Pain, Logis du Vin, où l'on accumulait de chaque denrée ce qui était nécessaire à la nourriture de la cour entière pendant quelques jours, au plus pendant quelques semaines. Elles y arrivaient chacune de magasins plus grands, les vins de leurs entrepôts[6], les bœufs de leurs étables[7], les blés de leurs greniers[8]. Ces derniers étaient de vastes réceptacles en briques, ronds, terminés en coupoles, accotés par dix et plus, mais sans communication de l'un à l'autre. On n'y voyait que deux ouvertures, une au sommet par laquelle on introduisait le grain, une au niveau du sol par laquelle on le retirait : un écriteau affiché au dehors, souvent sur le volet même qui fermait la chambre, annonçait l'espèce et



LA MISE EN CAISSE DU LINGE ET SON TRANSPORT À L'HÔTEL BLANC[5].

1. Ainsi le Pi-Âzou? (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 258-259), peut-être l'entrepôt des graisses.
2. Pi-ahouou, la *Khaznat ed-darak* des khalifes égyptiens (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 91, 101, 104; Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 217-218, 228, 259, 296, etc.).
3. On voit à Médinét-Habou la distribution des armes, faite aux soldats de Ramsès III (Champollion, *Monuments*, pl. CCXVIII, Rosellini, *Mon. Reali*, pl. CXXV); la même opération paraît être impliquée par un passage de l'inscription d'Ouni qui raconte la levée d'une armée sous la VI[e] dynastie.
4. Aît, âî. M. Lefébure a réuni beaucoup de passages où ces logis sont mentionnés, dans ses notes *Sur différents mots et noms Égyptiens* (*Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1890-1891, p. 447 sqq.). Dans bien des cas qu'il cite, et où il reconnaît une fonction d'état, je crois reconnaître un métier : beaucoup d'Ari âît-afou, *Gens du logis des viandes*, seraient des bouchers, beaucoup d'Ari âît-hiqîtou, *Gens du logis de la bière*, seraient des cabaretiers, travaillant pour leur compte dans la ville d'Abydos, et non des employés attachés au fisc de Pharaon ou du Sire de Thinis.
5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la chromolithographie de* Lepsius, *Denkm.*, II, 96.
6. Asoui, mot qui s'applique à des entrepôts, ordinairement voûtés et accolés deux à deux, où l'on emmagasinait des denrées très diverses (Mariette, *les Mastabas*, p. 125, 223, 230, 243, etc.).
7. Le terme Ahou, qui s'appliqua plus tard aux chevaux comme aux bœufs, ne s'est pas rencontré encore, à ma connaissance, sur les monuments de l'Ancien Empire.
8. Shonouîti, qui est passé dans le langage des Français d'Orient, sous la forme *chounéh*, par l'intermédiaire de l'arabe. Pour la représentation des greniers à grains et à fruits de l'époque memphite, cf. Maspero, *Quatre Années de fouilles* (dans les *Mémoires de la Mission Française*, t. I, pl. III).

la quantité des céréales. La garde et la gestion étaient confiées à des troupes de portiers, de magasiniers, de comptables, de *primats* qui commandaient les manœuvres[1], d'archivistes, de directeurs[2]. Les plus nobles se disputaient l'administration des Hôtels, et les fils de rois eux-mêmes n'estimaient pas déroger à s'intituler *Directeurs des Greniers* ou *Directeurs de l'Hôtel des Armes*. Aucune loi n'interdisait le cumul et plus d'un se vante encore dans son tombeau d'avoir réuni entre ses mains cinq ou six emplois[3]. Comme toutes les dépendances de la



LE JAUGEAGE DES BLÉS ET LE DÉPÔT DANS LES GRENIERS.[4]

royauté, les hôtels participaient de la dualité qui caractérisait la personne de Pharaon : on disait, en parlant d'eux, l'Hôtel ou le double Hôtel Blanc, l'Hôtel ou le double Hôtel de l'Or, le double Entrepôt, le double Grenier. Les grosses villes possédaient, ainsi que la capitale, leurs doubles Hôtels et leurs Logis où les produits du voisinage affluaient, mais où le service n'exigeait pas toujours une installation complète ; on y rencontrait des *places*[5] dans lesquelles les recettes ne séjournaient qu'en passant. Une partie de l'impôt provincial, la plus facile à conserver, était expédiée en barque à la résidence[6] et grossissait le trésor central : le reste, on le dépensait sur les lieux pour le traitement des employés et pour les besoins du gouvernement.

1. KhorpoToU, le mot *primat* est la traduction littérale du terme égyptien ; sur le genre spécial de fonctions qu'il indique, cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 181-182.

2. Mirou se traduit assez exactement *Directeur* (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 181-182).

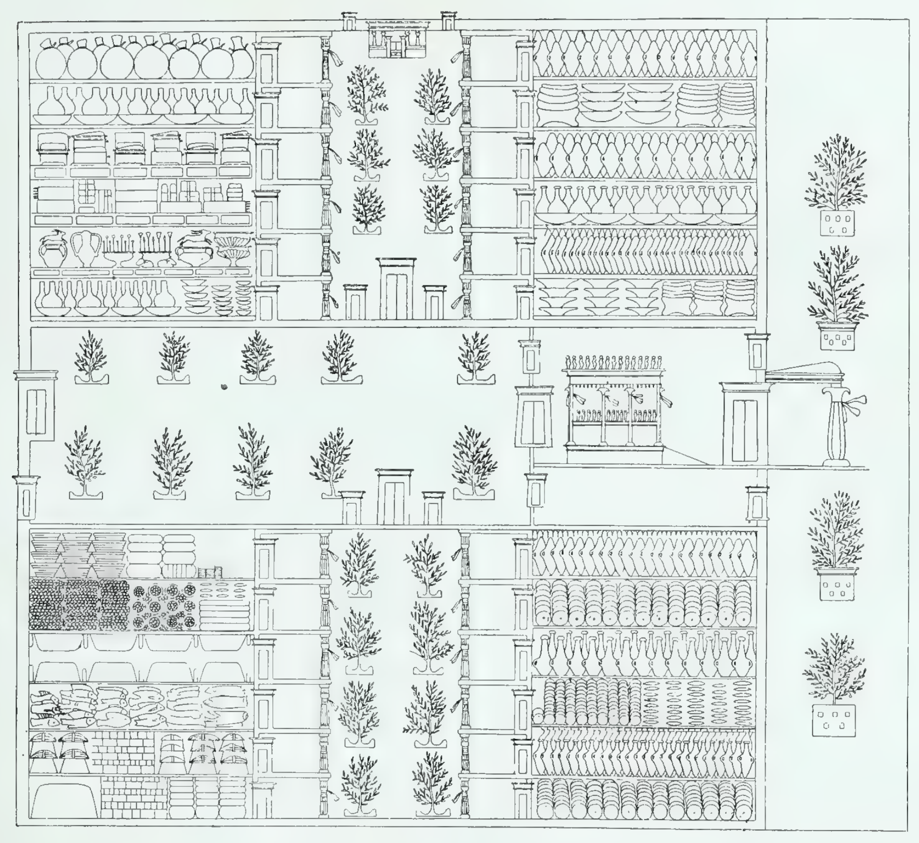
3. Pour n'en citer qu'un exemple, Kai joint à la direction de la Grande Cour du Palais celle du double grenier, celle de la double maison blanche, celle des six grands magasins, et celle de trois entrepôts différents (Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 125).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une scène de la tombe d'Amoni à Beni-Hassan*; cf. Rosellini, *Monumenti Civili*, pl. xxxiv, 2, Newberry, *Beni Hasan*, t. I, pl. XIII. A droite, près de la porte, le tas de grains où le boisseleur puise, pour remplir la couffe que l'un des porteurs tient ouverte. Au centre, une procession d'esclaves monte l'escalier qui mène au-dessus des greniers ; l'un d'eux décharge sa couffe dans l'orifice du haut, devant le surveillant. Les inscriptions tracées à l'encre sur la muraille extérieure des réceptacles déjà pleins déclarent le nombre de mesures que chacun d'eux contient.

5. Isitou, *places*, faute d'un mot meilleur (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 128 sqq.).

6. Les barques employées à cet usage formaient une flottille, et leurs chefs constituaient un corps régulièrement organisé de *convoyeurs* qu'on voit souvent représentés sur les monuments du Nouvel Empire, apportant l'impôt à la résidence du roi ou du prince dont ils dépendent. Il y en a un bon exemple au tombeau de Pihiri, à El-Kab (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. cxli ; Rosellini, *Monumenti Civili*, pl. cx, 1-2 ; Lepsius, *Denkm.*, III, 11 *a*).

La même hiérarchie présidait aux services de la province, et les inscriptions nous y signalent le même personnel que dans la cité royale. Tous les fonctionnaires se contrôlaient du haut en bas de l'échelle et répondaient solidairement du dépôt. Une irrégularité dans les écritures entraînait la bastonnade;



PLAN D'UN HÔTEL D'APPROVISIONNEMENTS PRINCIERS [1].

on punissait les concussionnaires d'emprisonnement, de mutilation, ou de mort, selon la gravité des cas. Ceux que la maladie ou la vieillesse mettaient hors d'état de travailler touchaient une retraite jusqu'à la fin de leurs jours[2].

L'écrivain[3] ou, comme nous disons, le scribe est le ressort qui meut la

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Lepsius, *Denkm.*, III, 95. Il est emprunté à l'un des tombeaux de Tell-Amarna. L'hôtel se compose de quatre corps de bâtiments, isolés par deux avenues plantées d'arbres, se coupant en croix. Derrière la porte d'entrée s'élève, dans une petite cour, un kiosque où le maître se tenait pour recevoir les approvisionnements ou pour en surveiller la distribution; les deux bras de la croix sont bordés de portiques sous lesquels s'ouvrent les *chambres* (*âit*) aux provisions, remplies de jarres de vin, de coffrets à linge, de poissons séchés, et d'autres objets.

2. Voir un exemple d'un employé pensionné pour infirmités au *Papyrus Anastasi n° IV* sous la XIX[e] dynastie (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 8, dans les *Proceedings*, 1890-1891, p. 423-426).

3. Sashai est le titre courant du scribe ordinaire, Ânou paraît être réservé au scribe de haut rang, du moins sous l'empire Memphite, selon la remarque de E. de Rougé (*Cours du Collège de France*, 1869); plus tard la distinction s'affaiblit, et le mot *ânou* disparut devant *sakhou*, *sakh*, dérivé de *sashai*.

machine entière. On le rencontre à tous les degrés de la hiérarchie : un petit employé aux bœufs, un commis au *double Hôtel Blanc*, déguenillés, vulgaires, mal payés sont scribes comme le seigneur, le prêtre ou le fils de roi[1]. Aussi le titre de scribe ne vaut rien par lui-même, et ne désigne point nécessairement, comme on se plaît l'imaginer, un docteur sorti d'une école de haute culture ou un homme du monde instruit aux sciences et à la littérature de son temps[2] : était scribe qui savait lire, écrire, chiffrer, manier tant bien que mal le formulaire administratif, appliquer couramment les règles élémentaires de la comptabilité. Il n'y avait aucune école publique où l'on préparât le scribe à son métier futur ; mais, dès qu'un enfant avait acquis les premiers rudiments des lettres auprès de quelque vieux pédagogue, son père l'emmenait avec lui au bureau ou le confiait à un ami qui voulait bien se charger de son éducation. L'apprenti observait ce qui se passait autour de lui, imitait la façon de procéder des employés, copiait entre temps de vieilles paperasses, lettres, comptes, suppliques en langage fleuri, rapports, compliments à l'adresse des supérieurs ou de Pharaon, que son patron examinait et corrigeait, indiquant à la marge les lettres ou les mots mal tracés, retouchant le style, redressant les formules altérées ou les complétant[3]. Dès qu'il pouvait aligner sans broncher une certaine quantité de phrases et de calculs, on lui laissait le soin de rédiger des billets ou de surveiller seul des opérations de trésorerie dont on augmentait graduellement le nombre et la difficulté : quand on jugeait qu'il possédait suffisamment la routine des affaires courantes, on déclarait son éducation terminée, et on lui ménageait une place soit dans l'endroit même où il avait commencé son stage, soit dans un bureau voisin[4]. Le jeune homme ainsi dressé

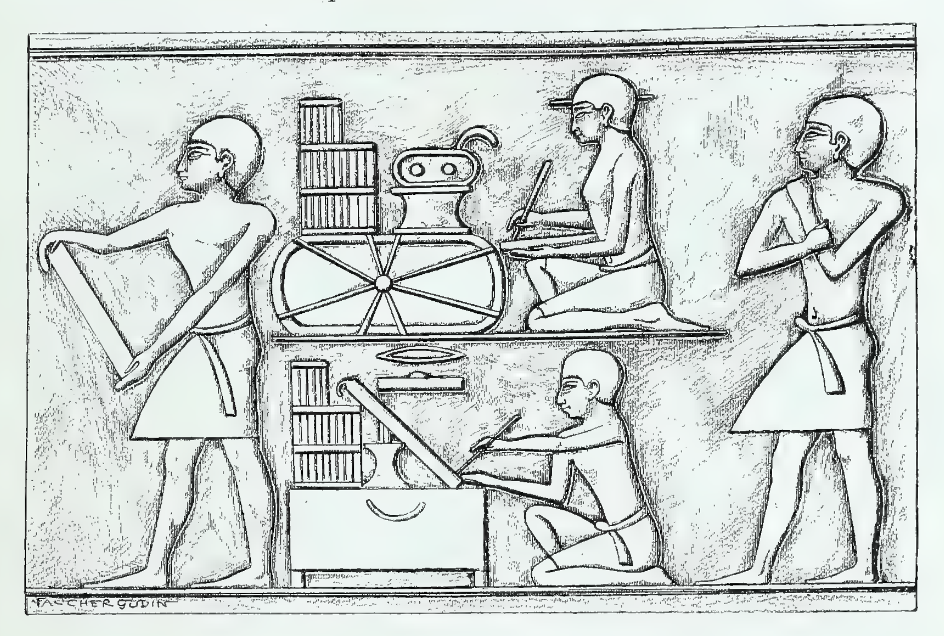
1. Les trois fils de Khâfrîonkhou, petits-fils de roi, sont figurés devant leur père, dans l'exercice de leurs fonctions de scribe, la tablette à la main gauche, le calame derrière l'oreille (Lepsius, *Denkm.*, II, 11) : de même le fils aîné d'Ankhaftouka, *ami, commandant le palais* sous les premiers rois de la Ve dynastie (Mariette, *les Mastabas*, p. 305-309); de même le frère de Tapoumônkhou (*id.*, p. 193) et plusieurs des fils de Sakhemphtah (*id.*, p. 253), vers la même époque.

2. C'est le type qu'on trouve représenté le plus souvent dans les ouvrages modernes sur l'Égypte, dans les romans de G. Ebers, par exemple, ainsi le Pentaur et le Nefersekhet d'*Uarda* ; c'est aussi celui que l'on conçoit le plus aisément d'après les papyrus littéraires de la XIXe et de la XXe dynastie, où la profession du scribe est exaltée au détriment des autres métiers (cf. l'éloge du scribe dans le *Papyrus Anastasi n° I*, pl. I-XIII ; Chabas, *le Voyage d'un Egyptien*, p. 31-47).

3. Nous possédons encore pour la XIXe et la XXe dynastie des cahiers d'écoliers, ainsi le *Papyrus Anastasi n° IV* et le *Papyrus Anastasi n° V*, où l'on rencontre pêle-mêle des pièces de tout style et de toute nature, des lettres d'affaire, des demandes de congé, des compliments poétiques à l'adresse d'un chef, probablement un recueil d'exercices compilé par quelque professeur et que ses élèves copiaient pour achever leur éducation de scribe : les corrections du maître sont tracées rapidement en haut et en bas des pages, d'une main habile et ferme, très différente de celle de l'écolier, bien que celle-ci soit ordinairement plus facile à lire pour nous (*Select Papyri*, t. I, pl. LXXXIII-CXXI).

4. C'est ce qui paraît résulter de toutes les biographies de scribes que nous connaissons, de celle d'Amten, par exemple ; c'est du reste ce qui se passait par l'Égypte entière jusque dans ces derniers temps, et ce qui s'y passe encore probablement, dans les parties où l'influence des mœurs européennes ne se fait pas encore sentir trop vivement (Maspero, *Études Egyptiennes*, t. II, p. 123-126).

finissait généralement par succéder à son père ou à son protecteur : on rencontrait dans la plupart des administrations de véritables dynasties au petit pied, dont les membres héritaient pendant plusieurs siècles une même place d'écrivain[1]. La situation était mince et le traitement médiocre, mais on avait le nécessaire assuré, on était exempt des corvées et de la milice, on exerçait une autorité telle quelle sur le monde étroit où l'on vivait : c'en était



LE PERSONNEL D'UN BUREAU D'ADMINISTRATION SOUS LES DYNASTIES MEMPHITES[2].

assez pour qu'on s'estimât heureux et, somme toute, pour qu'on le fût. « Il n'est que d'être scribe », disait le sage ; « le scribe prime tout[3] ». Quelquefois cependant l'un de ces satisfaits, plus intelligent ou plus ambitieux que les autres, parvenait à se dégager de la médiocrité commune : sa belle écriture, l'heureux choix de ses locutions, son activité, son obligeance, son honnêteté, — peut-être aussi sa malhonnêteté discrète, — attiraient sur lui l'attention de ses supérieurs et lui valaient de l'avancement. On vit souvent le fils d'un

1. On pourra le constater aisément en feuilletant l'ouvrage de MARIETTE, *Catalogue général des Monuments d'Abydos*. Le nombre des exemples serait plus grand encore si Mariette, craignant de trop grossir son livre, n'avait, dans bien des cas, supprimé les titres et la fonction de la plupart des personnages qui sont mentionnés à la dizaine sur les stèles votives du Musée de Gizéh.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un tableau de la tombe de Khounas* (cf. ROSELLINI, *Monumenti Civili*, pl. XXXV, 4 ; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 107). Deux scribes écrivent sur une planchette. Devant celui du registre supérieur, on voit une palette à deux godets placée sur le vase qui sert d'encrier, et un paquet de planchettes liées, le tout sur un ballot d'archives. Le scribe du second registre appuie sa planchette contre l'encrier, et tient devant lui le coffre aux archives. Derrière eux un *nakht-khrôou* annonce la remise de la planchette chargée de chiffres que le troisième scribe présente au maître.

3. C'est comme le refrain qui revient inévitable dans tous les exercices de style imposés aux écoliers du Nouvel Empire (MASPERO, *Du Genre Epistolaire*, p. 28, 35, 38-40, 49-50, 66, 72, etc.).

paysan ou d'un pauvre hère, qui avait débuté par enregistrer du pain et des légumes dans un bureau de province, couronner une carrière longue et bien menée par une sorte de vice-royauté sur la moitié de l'Égypte. Ses greniers regorgeaient de blé, ses magasins se remplissaient constamment d'or, d'étoffes fines et de vases précieux, son étable « multipliait les dos » de ses bœufs[1]; et les fils de ses premiers protecteurs, devenus ses protégés à leur tour, ne se hasardaient plus à l'aborder que la tête basse et le genou plié.

C'était sans doute un parvenu de ce genre que cet Amten dont le tombeau a



LE CRIEUR ANNONCE L'ARRIVÉE DE CINQ GREFFIERS DU TEMPLE DU ROI OUSIRNIRÎ, DE LA Ve DYNASTIE[2].

été transporté à Berlin par Lepsius, puis remonté pièce à pièce dans le Musée[3]. Il était né vers la fin du cinquième millénaire avant notre ère, sous un des derniers rois de la IIIe dynastie, et il prolongea son existence jusque sous le premier roi de la IVe, Snofroui. Il tirait probablement son origine du nome du Taureau, sinon de Xoïs même, au cœur du Delta. Son père, le scribe Anoupoumônkhou, possédait outre sa charge plusieurs domaines fonciers de bon rapport; mais sa mère Nibsonît, une simple concubine à ce qu'il semble, ne jouissait d'aucune fortune personnelle et aurait été incapable de fournir seule à l'éducation de l'enfant. Anoupoumônkhou le prit entièrement à ses frais, « lui donnant tout ce qui était nécessaire à la vie, alors qu'il n'avait encore ni blé, ni orge, ni traitement, ni maison, ni domestiques mâles ou femelles, ni troupeaux d'ânes, de porcs et de bœufs[4] ». Dès qu'il le trouva en état de se subvenir à lui-même,

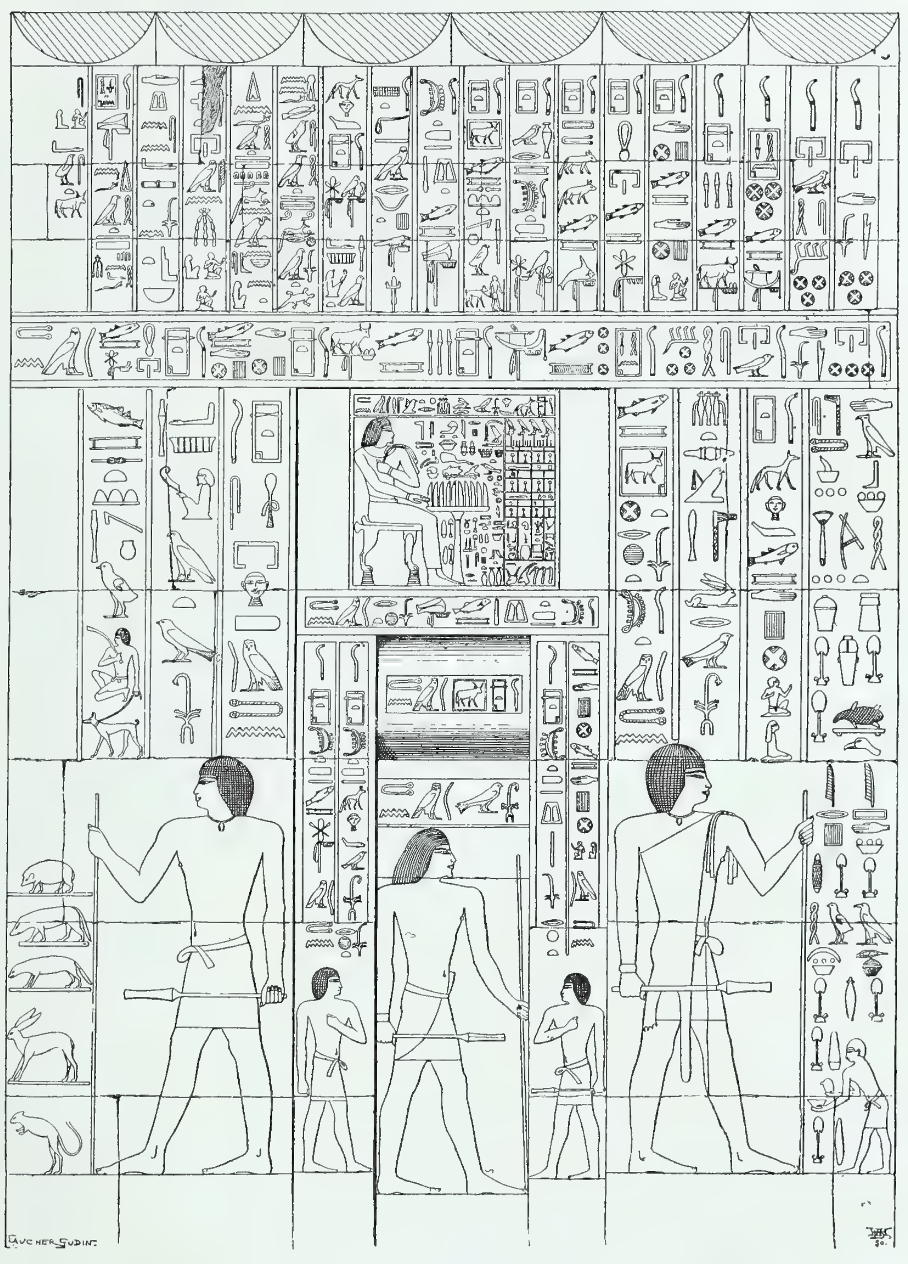
1. L'expression est empruntée à l'une des lettres du *Papyrus Anastasi n° IV*, pl. IX, l. 1.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un tableau du tombeau de Shopsisourî* (Lepsius, *Denkm.*, II, 63). Le *nakht-khrôou*, le crieur, est à la gauche du spectateur : quatre greffiers du temple funéraire d'Ousirnirî s'avancent en rampant vers le maître, le cinquième vient de se lever et se tient à demi courbé, tandis qu'un huissier l'introduit et lui transmet l'ordre de rendre ses comptes.

3. Il est publié dans Lepsius, *Denkm.*, II, 4-7. Les textes en avaient été analysés plus ou moins sommairement par E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 39-40, par Birch dans Bunsen, *Egypt's place*, t. V, p. 723-724, par Pierret, *Explication des Monuments de l'Egypte*, p. 9-11, par Erman, *Ægypten*, p. 126-128; ils ont été traduits et commentés par Maspero, *la Carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens*, dans les *Études Égyptiennes*, t. II, p. 113-272. C'est à ce dernier mémoire que j'ai emprunté brièvement les principaux traits de la biographie d'Amten.

4. Lepsius, *Denkm.*, II, 5, l. 1; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 120 sqq.

il lui obtint dans le nome natal un premier poste de scribe attaché à l'une des



LA STÈLE FUNÉRAIRE DU TOMBEAU D'AMTEN [1].

Places qui dépendaient de l'administration des subsistances. Le jeune homme recevait pour Pharaon, enregistrait, distribuait la viande, les gâteaux, les

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Lepsius, *Denkm.*, II, 3. Amten est représenté debout dans la baie et sur les montants de la fausse porte, ainsi qu'à droite et à gauche sur la muraille, le casse-tête et la

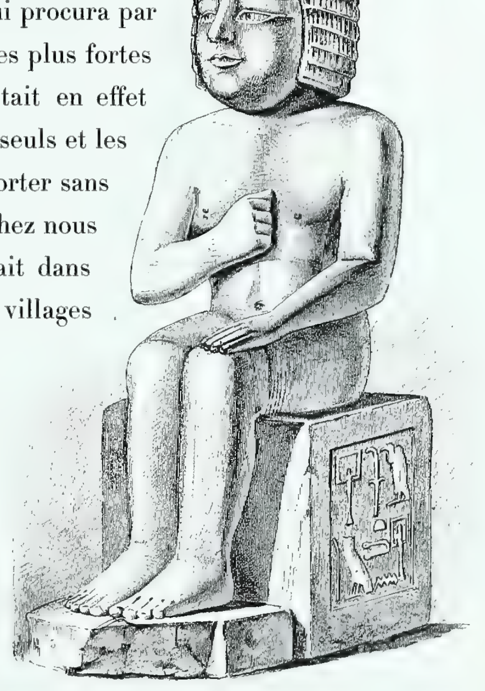
fruits et les légumes frais de l'impôt, sous sa responsabilité personnelle, sauf à en rendre compte au *Directeur d'hôtel* le plus voisin. Il ne nous apprend pas combien de temps il demeura occupé de la sorte ; nous voyons seulement qu'il s'éleva successivement à des fonctions de nature analogue, mais de plus en plus importantes. Les bureaux de province comprenaient un petit nombre d'employés toujours les mêmes : un chef ayant ordinairement la qualité de *Directeur d'hôtel*, quelques scribes chargés des écritures et dont un ou deux joignaient à leur besogne ordinaire celle d'archivistes, des huissiers payés afin d'introduire les administrés et au besoin de les bâtonner sommairement sur l'ordre du *Directeur*, enfin des *forts de voix*, des crieurs, qui surveillaient les opérations d'entrée ou de sortie et qui en proclamaient le résultat aux scribes, pour qu'ils le notassent aussitôt[1]. Un crieur vigilant et honnête était un homme précieux. Il obligeait le contribuable non seulement à servir exactement le nombre de mesures inscrit à sa cote, mais encore à livrer chaque fois pleine mesure ; au contraire, un crieur malhonnête pouvait aisément favoriser la fraude, sauf à en partager le bénéfice. Amtem fut à la fois *crieur* et *taxateur des colons* auprès de l'administrateur civil du nome de Xoïs : il annonçait le nom des paysans et les versements qu'ils faisaient, puis évaluait la part qu'ils devaient acquitter de l'impôt local, chacun selon sa fortune. Il se distingua si fort dans ces fonctions délicates que l'administrateur civil de Xoïs le prit à sa suite : il passa *Chef des huissiers*, puis *Maître-crieur*, puis fut nommé *Directeur de tout le lin du roi* pour le nome Xoïte, ce qui l'obligeait à surveiller la culture, la récolte, la préparation générale du lin que l'on fabriquait sur les domaines propres du Pharaon. C'était l'une des charges les plus hautes qu'il y eût dans l'administration provinciale et Amten put s'estimer heureux le jour qu'il en fut investi.

A partir de ce moment, sa carrière s'agrandit et il y marcha vite. Il s'était jusqu'alors enfermé dans les bureaux : il en sortit pour exercer des fonctions plus actives. Les Pharaons, fort jaloux de leur autorité, évitaient ordinairement de placer à la tête des nomes de leur domaine un seul chef qui

grande canne à la main : à droite, un serviteur lui sert le banquet funèbre ; à gauche, une gerboise, un lièvre, un hérisson, une belette, et un quadrupède indécis figurent les animaux qu'il poursuivait dans le désert de Libye, en sa qualité de Grand Veneur. Dans le registre du haut, il est assis et reçoit une fois de plus le repas funéraire. La longue inscription en colonnes courtes, qui occupe la partie supérieure de la paroi, énumère ses titres principaux, ses domaines dans le Delta, et mentionne une partie des récompenses que le souverain lui avait conférées au cours de sa longue carrière.

1. Sur ces crieurs — en égyptien *nakht-khrôou*, — voir Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 135, 139. On trouvera des bureaux figurés dans le tombeau de Shopsisourî à Saqqarah (Lepsius, *Denkm.*, II, 62, 63, 64), dans le tombeau de Phtahhotpou (*id.*, pl. 103 *a*) et dans plusieurs autres (*id.*, pl. 71 *a*, 74, etc.) ; cf. un bureau d'administration de la Gazelle, sous la VI[e] dynastie, p. 289 de cette *Histoire*.

eût trop ressemblé à un prince : ils préféraient avoir dans chaque endroit des administrateurs civils, des Régents de ville ou de canton, des commandants militaires qui se jalousaient, se surveillaient, s'équilibraient l'un l'autre, et ne demeuraient pas assez longtemps en place pour devenir dangereux. Amten fut successivement tout cela dans la plupart des nomes situés au centre ou à l'occident du Delta : on l'appela pour ses débuts à la régence du village de Pidosou, poste insignifiant en soi, mais qui lui valut le droit à la canne et lui procura par conséquent une des jouissances de vanité les plus fortes qu'il y eût pour un Égyptien[1]. La canne était en effet l'insigne du commandement que les nobles seuls et les employés assimilés aux nobles pouvaient porter sans contrevenir à l'usage : la prendre, comme chez nous l'épée, c'était montrer à tous qu'on entrait dans une classe privilégiée. Une fois anobli, les villages s'adjoignirent rapidement aux villages, puis les villes aux villes, même les cités importantes comme Bouto, enfin les nomes du Harpon, du Taureau, du Silure, la moitié occidentale du nome Saïte, le nome de la Cuisse, une partie du Fayoum. La moitié occidentale du nome Saïte, où il séjourna longtemps, correspondait à ce qu'on appela plus tard le nome de Libye. Elle s'étendait presque de la pointe du Delta à la mer et confinait d'un côté à la branche Canopique du Nil, de l'autre à la chaîne Libyque ; une partie du désert et des Oasis tombait sous sa dépendance. Elle comptait parmi sa population des chasseurs nomades enrégimentés, comme c'était le cas dans la plupart des cités de la Haute-Égypte, et assujettis à payer leur tribut en gibier mort ou vivant. Amten se transforma en Grand Veneur, battit la montagne avec ses hommes et devint du même coup un personnage des plus importants pour la défense du pays. Les Pharaons avaient installé des postes fortifiés et parfois construit des murailles sur les points où les routes débouchent dans la vallée, à Syène, à Coptos, à l'entrée



STATUE D'AMTEN, TIRÉE DE SON TOMBEAU[2].

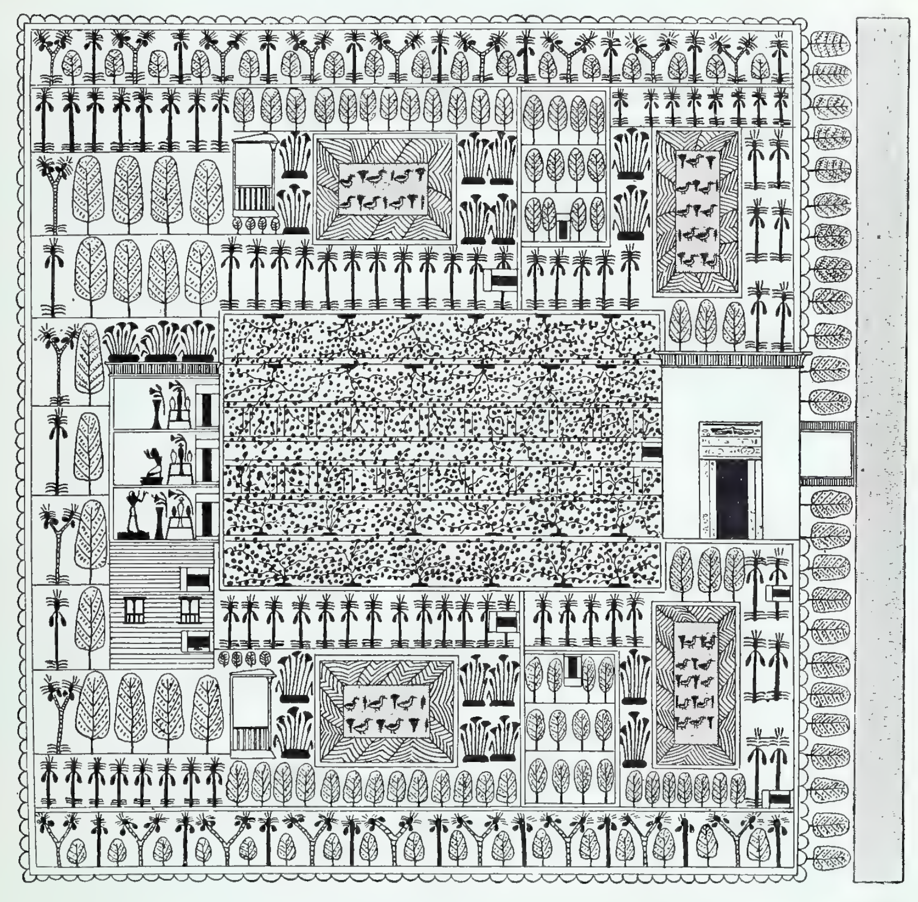
1. MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 165-166.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* LEPSIUS, *Denkm.*, II, 120 *a* : l'original est au Musée de Berlin.

de l'Ouady-Toumilât. Amten, proclamé *Primat de la porte Occidentale*, c'est-à-dire gouverneur de la marche Libyenne, se chargea de protéger la frontière contre les Bédouins qui erraient au delà du lac Maréotis. Ses devoirs de Grand Veneur l'avaient préparé on ne peut mieux à remplir cette tâche difficile. Ils l'obligeaient à courir sans cesse la montagne, à en explorer les ravins et les gorges, à connaître les routes jalonnées de puits que les pillards devaient suivre pendant leurs incursions, les sentiers et les passes par lesquelles ils pouvaient descendre dans la plaine du Delta; à forcer le gibier, il apprit tout ce qui lui était nécessaire pour repousser l'ennemi[1]. Tant de pouvoirs réunis entre ses mains faisaient de lui le seigneur le plus considérable qu'il y eût dans ce coin de l'Égypte. Quand la vieillesse ne lui permit plus de mener la vie active, il accepta en guise de retraite le gouvernement du nome de la Cuisse : autorité civile, commandement des troupes, sacerdoces locaux, distinctions honorifiques, il ne lui manqua pour être l'égal des nobles d'ancienne race que la faculté de transmettre librement à ses enfants ses villes et ses charges.

Sa fortune personnelle ne montait pas aussi haut qu'on serait tenté de le croire. Il avait hérité de son père un seul domaine[2], et en avait acquis douze autres dans les cantons du Delta où le progrès de sa carrière l'avait entraîné, dans le nome Saïte, dans le Xoïte, dans le Létopolite[3]. On lui conféra plus tard en récompense de ses services deux cents parcelles de terre cultivée, avec de nombreux paysans, hommes et femmes, et une rente de cent pains par jour, prélevée sur le fisc funéraire de la reine Hâpounimâît[4]. Il profita de cette aubaine pour doter convenablement sa famille. Son fils unique était déjà pourvu, grâce à la munificence de Pharaon ; il avait débuté dans la carrière administrative par le même poste de scribe adjoint à une *Place d'approvisionnements* que son père avait tenu, et il avait reçu en apanage, par lettres royaux, quatre parcelles de terre à blé avec leur population et leur matériel[5]. Amten donna douze parcelles à ses autres enfants et cinquante à sa mère Nibsonît, grâce auxquelles la bonne dame vécut largement ses années de vieillesse en ce monde et se constitua son culte au tombeau[6]. Il bâtit sur ce qui restait de terrain une villa superbe dont il nous a complaisamment

1. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 177-181, 188-191.
2. Lepsius, *Denkm.*, II, 7 *a*, l. 5; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 238-241.
3. Lepsius, *Denkm.*, II, 6, l. 4; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 217-219.
4. Lepsius, *Denkm.*, II, 6, l. 5-6; cf. Maspero, *Etudes Egyptiennes*, t. II, p. 220-226. La reine Hâpounimâît paraît avoir été la mère de Snofroui, le premier Pharaon de la IV[e] dynastie de Manéthon.
5. Lepsius, *Denkm.*, II, 6, l. 2; cf. Maspero, *Études Egyptiennes*, t. II, p. 213-217.
6. Lepsius, *Denkm.*, II, 3, l. 13-18; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 226-230. La superficie de ces parcelles est donnée, mais l'interprétation des mesures prête encore à la discussion.

laissé la description. L'enceinte formait un carré de cent cinq mètres de côté et enfermait par conséquent une superficie de onze mille mètres carrés. La maison d'habitation, bien bâtie, bien garnie des choses nécessaires à l'existence, était entourée d'arbres d'apparat et de rapport, palmiers ordinaires,



PLAN CAVALIER D'UNE VILLA APPARTENANT À UN GRAND SEIGNEUR ÉGYPTIEN[1].

figuiers, nabécas, acacias; plusieurs bassins, proprement encadrés de verdure, y offraient asile aux oiseaux d'eau, des treilles couraient en avant de la maison, selon l'usage, et deux boisselées de terre, plantées en vignes de rapport, lui fournissaient grand vin chaque année[2]. C'est là sans doute qu'il termina ses jours dans la paix et le repos de son âme. Aucune pyramide ne couronnait encore le plateau où le Sphinx veillait depuis des siècles, mais

1. Ce plan est tiré d'une tombe thébaine de la XVIII[e] dynastie (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. cclxi, Rosellini, *Monumenti storici*, pl. lxix, Wilkinson, *Manners and Customs*, 2[e] éd., t. I, p. 877), mais il répond exactement à la description qu'Amten nous a laissée de sa villa.
2. Lepsius, *Denkm.*, II, 7 *b*; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 230-238.

des mastabas en belle pierre blanche s'élevaient çà et là au milieu des sables : celui où sa momie alla s'enfermer était situé non loin du village moderne d'Abousîr, à la limite du nome de la Cuisse et presque en vue du château dans lequel sa vieillesse s'était écoulée[1].

Le nombre en devait être considérable de ces personnages qui, sortis de leur condition obscure, se haussaient en quelques années au faîte des honneurs et mouraient gouverneurs de province ou ministres de Pharaon. Leurs descendants suivaient la carrière paternelle jusqu'au jour où la faveur royale et un mariage avantageux leur assuraient la possession d'un fief héréditaire et transformaient en baron féodal le fils ou le petit-fils du scribe enrichi. C'est chez les gens de cette classe et parmi les enfants des souverains que la noblesse se recrutait le plus souvent. Affaiblie et très réduite dans le Delta, où l'autorité du Pharaon s'exerçait directe presque partout, elle relevait la tête dans la Moyenne-Égypte et devenait de plus en plus forte à mesure qu'on s'enfonçait vers le Sud. Elle détenait les principautés de la Gazelle[2], du Lièvre[3], du Mont-Serpent[4], d'Akhmîm[5], de Thinis[6], de Kasr-es-Sayad[7], d'El-Kab[8], d'Assouân[9], et sans doute d'autres encore dont nous retrouverons un jour les monuments. Elle reconnaissait sans difficulté la fiction d'après laquelle Pharaon se proclamait le maître absolu du sol et ne concédait à ses sujets que l'usufruit de leurs fiefs; mais, le principe admis, chacun des barons se proclamait souverain sur son domaine et y exerçait en petit la plénitude

1. La situation du Château seigneurial d'Amten n'est indiquée nulle part dans les inscriptions. L'habitude qu'avaient les Égyptiens de construire leur tombe aussi près que possible de l'endroit où ils résidaient me porte à considérer comme presque certain que nous devons en chercher l'emplacement dans la plaine Memphite, au voisinage du bourg d'Abousîr, mais vers le Nord, de manière à demeurer sur le territoire du nome Létopolite, où Amten gouvernait au nom du roi.

2. Tombeau de Khounas, prince de la Gazelle, à Zaouiét-el-Maiètîn (Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. II, p. 441-454; Lepsius, *Denkm.*, II, 105-106); on trouve dans la même localité et à Shéîkh-Saîd les tombeaux à moitié détruits d'autres princes de ce même nome, contemporains pour la plupart des VI[e] et VIII[e] dynasties (Lepsius, *Denkm.*, II, 110-111).

3. Tombeaux des princes du Lièvre à Shéîkh-Saîd et à Bershéh (Lepsius, *Denkm.*, II, 112-113).

4. Tombeau de Zâou I[er], prince de Thinis et du Mont-Serpent, dans Sayce, *Gleanings from the Land of Egypt* (*Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 65-67); cf., pour l'interprétation du texte publié par Sayce, Maspero, *Sur l'inscription de Zâou*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 68-71.

5. Tombeaux des princes d'Akhmîm dans Mariette, *Monuments divers*, pl. XXI *b*, p. 6 du Texte, et dans E. Schiaparelli, *Chemmis-Achmîm e la sua antica necropoli* (dans les *Etudes Archéologiques dédiées à M. le D[r] C. Leemans*, p. 85-88).

6. Tombeaux des princes de Thinis à Méshéikh, en face de Girgéh (Sayce, *Gleanings from the Land of Egypt*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 63-64; Nestor Lhôte, dans le *Recueil*, t. XIII, p. 71-72); on en trouve d'autres beaucoup plus au Nord, vers Beni-Mohammed-el-Koufour (Sayce, *ibid.*, p. 67).

7. Tombeaux des princes de Kasr-es-Sayad, copiés en partie par Nestor Lhôte, publiés incomplètement dans Lepsius, *Denkm.*, II, 113-114, et dans Villiers-Stuart, *Nile Gleanings*, p. 305-307, pl. XXXVI-XXXVIII.

8. Plusieurs princes d'El-Kab sont mentionnés dans les *graffiti* recueillis et publiés par L. Stern, *die Cultusstätte der Lucina*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 65 sqq.

9. Les tombeaux des princes d'Assouân, déblayés de 1886 à 1892, ont été publiés par U. Bouriant (*les Tombeaux d'Assouân*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 182 sqq.) et par Budge (*Excavations made at Aswân*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, 1887-1888, p. 4 sqq.).

du pouvoir royal. Tout lui appartenait dans les limites de cet État minuscule, les bois, les canaux, les champs, les sables même[1] : comme Pharaon, il en exploitait une partie et répartissait le reste à ferme, parfois à fief, entre ceux de ses serviteurs qui lui inspiraient le plus de confiance ou d'amitié. Il était prêtre ainsi que Pharaon et revêtu comme lui du sacerdoce de tous les dieux,

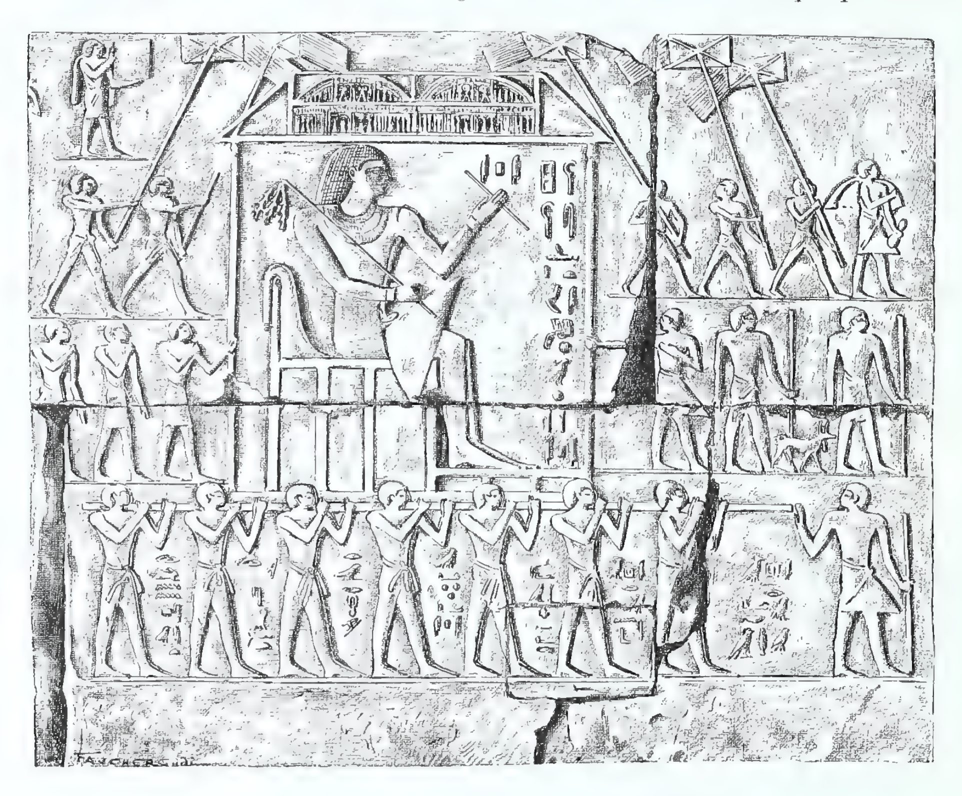


LA CHASSE AU BOUMÉRANG ET LA PÊCHE AU DOUBLE HARPON DANS UN MARAIS OU SUR UN ÉTANG[2].

non pas cependant de tous ceux de l'Égypte, mais de tous ceux du nome. Il rendait la justice au civil et au criminel, recevait les plaintes de ses vassaux et de ses serfs à la porte de son palais et en décidait sans appel. Il entretenait une flotte et levait sur ses domaines une armée en miniature dont il était le général en chef par devoir héréditaire. Il habitait un château fortifié quelquefois dans la capitale même de la principauté, quelquefois dans le

1. *Grande Inscription de Béni-Hassan*, l. 46-53. L'étendue du pouvoir féodal et l'organisation des nomes ont été définies pour la première fois par MASPERO, *la Grande Inscription de Béni-Hassan* (*Recueil*, t. I, p. 179-181 ; cf. ERMAN, *Ægypten*, p. 135 sqq., ED. MEYER, *Geschichte Ægyptens*, p. 156 sqq.).
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Gayet* ; cf. MASPERO, *le Tombeau de Nakhti*, dans les *Mémoires publiés par les Membres de la Mission française du Caire*, t. V, p. 480.

voisinage, et qui reproduisait en moins grand les dispositions de la cité royale[1]. On y voyait, à côté des salles de réception, un harem où la femme légitime, souvent une princesse du sang solaire, jouait à la reine, entourée de concubines, de danseuses et d'esclaves. Les hôtels des différentes administrations se pressaient dans l'enceinte avec leurs directeurs, leurs régents, leurs scribes de toute classe, leurs gardiens, leurs manœuvres qui portaient



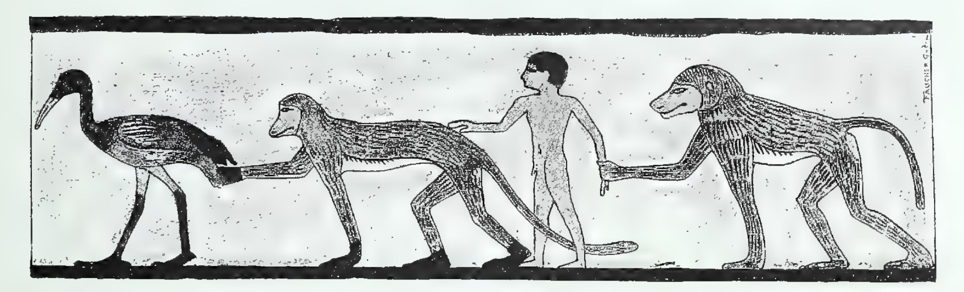
LE PRINCE API INSPECTE SON DOMAINE FUNÉRAIRE EN PALANQUIN[2].

les mêmes titres que les employés correspondants des administrations d'État : l'Hôtel Blanc, l'Hôtel de l'Or, le Grenier, étaient parfois chez eux comme chez Pharaon le double Hôtel Blanc, le double Hôtel de l'Or, le double Grenier. Les plaisirs ne différaient point à la cour du suzerain ou à celle de son vassal : la chasse au désert, la chasse au marais, la pêche, l'inspection des travaux agricoles, les exercices militaires, puis les jeux, les chants, la danse, sans doute aussi les longues histoires et les séances de magie, jusqu'aux

1. MASPERO, *Sur le sens des mots Nouît et Hâît*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XII, 1889-1890, p. 252 sqq.

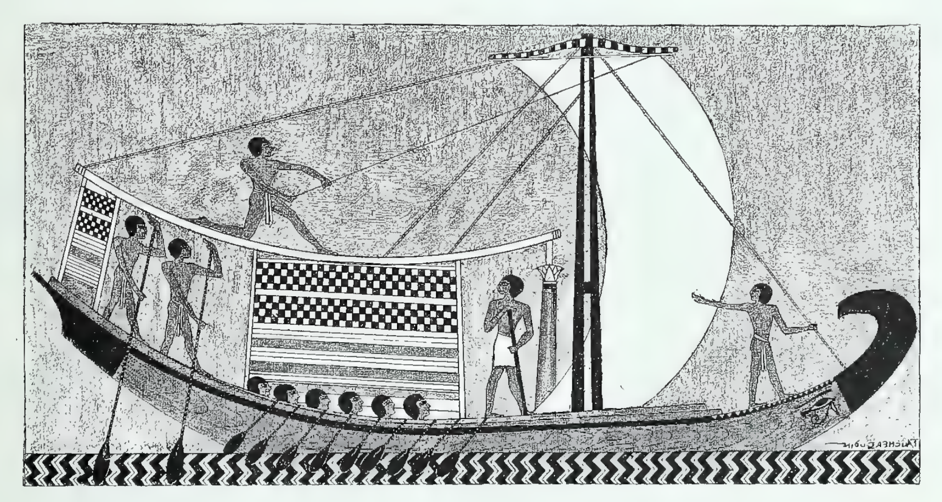
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey*. Le tombeau d'Api a été découvert en 1884 à Saqqarah. Il avait été démoli dans l'antiquité et une tombe nouvelle rebâtie vers la XII[e] dynastie sur les décombres; ce qui en reste est déposé aujourd'hui au Musée de Gizéh.

contorsions des bouffons attitrés et aux grimaces des nains[1]. Le prince se divertissait à voir l'un de ses chétifs favoris lui amener par la patte un cynocéphale plus grand que lui, ou un pavian facétieux tirer sournoisement



UN NAIN JOUANT AVEC DES CYNOCÉPHALES ET AVEC UN IBIS APPRIVOISÉ[1].

la queue à un grave ibis apprivoisé. Il procédait par intervalles à l'inspection de ses domaines, sur une sorte de fauteuil porté par deux ânes accouplés, voire dans un palanquin manœuvré par une trentaine d'hommes, au vent des



EN BATEAU SUR LE NIL.

grands chasse-mouches; ou bien il remontait le Nil et les canaux sur sa belle barque peinte. La vie des barons égyptiens peut se définir en tout la réduction exacte de la vie des Pharaons[2].

L'hérédité en ligne directe ou indirecte était de règle, mais à chaque changement qui survenait, il fallait que le seigneur nouveau reçût par lettre ou en

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la chromolithographie de* Flinders Petrie, *Medûm*, pl. xxiv.
2. Le tableau le plus complet de cette vie féodale nous est fourni par les tombes de Beni-Hassan, qui sont des derniers temps de la XI[e] et des premiers temps de la XII[e] dynastie (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t, II, p. 334-436; Lepsius, *Denkm.*, II, 123 sqq.). Tous les traits qui le composent se retrouvent isolément sur les monuments de l'époque Memphite.

personne l'investiture du souverain[1]. Les devoirs que la féodalité comportait ne semblent pas avoir pesé bien lourd. C'était en première ligne la nécessité de payer régulièrement un tribut proportionné à l'étendue et à la richesse du fief. C'était ensuite la milice : le vassal s'engageait à fournir sur première réquisition un nombre déterminé d'hommes armés qu'il conduisait lui-même, à moins qu'il n'eût une excuse sérieuse à présenter, la maladie ou l'incapacité sénile[2]. Le service de cour n'était peut-être pas obligatoire : pourtant nous rencontrons beaucoup de nobles autour de Pharaon, et, d'autre part, plusieurs des princes dont nous connaissons la vie revêtaient des charges qui paraissent avoir exigé leur présence au moins temporaire auprès du maître, par exemple la direction de la garde-robe[3]. Le roi en voyage, ils étaient astreints à l'héberger lui et sa suite, puis à l'escorter jusqu'aux frontières de leur domaine[4]. Il profitait souvent de sa visite pour emmener un de leurs fils qu'il élevait avec les siens : ils appréciaient fort l'honneur qu'il leur faisait, et lui se procurait à bon compte des otages qui garantissaient leur fidélité[5]. Ceux de ces jeunes gens qui revenaient au foyer paternel leur éducation terminée se montraient ordinairement tout dévoués à la dynastie. Ils ramenaient assez souvent quelque fille née dans la pourpre, qui avait consenti à partager leur petite souveraineté cantonale[6], tandis qu'une ou plusieurs de leurs sœurs émigraient en échange au harem de Pharaon. Les mariages faisaient et défaisaient tour à tour la fortune des grandes maisons féodales[7]. Princesse ou non, chaque femme recevait en dot son morceau de territoire et accroissait d'autant le petit État de son mari; mais ce qu'elle avait apporté, ses filles pouvaient le remporter quelques années plus tard et en enrichir d'autres maisons. Le fief résistait rarement à ces démembrements : il s'en allait pièce à pièce et disparaissait

1. C'est le cas par exemple pour les princes de la Gazelle, ainsi qu'il résulte de divers passages de la *Grande Inscription de Beni-Hassan*, l. 13-24, 24-36, 54-62, 71-79.

2. Le prince Amoni, de la Gazelle, conduit de la sorte en Éthiopie un corps de 400 hommes et un autre de 600, levés sur sa principauté; la première fois qu'il servit dans l'armée royale, ce fut en remplacement de son père trop vieux (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil*, t. I, p. 171-173). De même, sous la XVIII[e] dynastie, Ahmosis d'El-Kab commande la barque de guerre *le Veau* à la place de son père (Lepsius, *Denkm.*, III, 12 *a*, l. 5-6). L'inscription d'Ouni nous fournit, dès la VI[e] dynastie, l'exemple d'une levée en masse des contingents féodaux (l. 14 sqq.).

3. Ainsi Thothotpou, prince du Lièvre, sous la XII[e] dynastie (Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 135), et Papinakhti, seigneur d'Abydos, vers la fin de la VI[e] (Mariette, *Catalogue général*, p. 191, n° 531).

4. L'indication de ce fait nous est fournie par les textes relatifs à la course du Soleil mort dans l'Hadès (Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 44-45).

5. Le prince de Siout, Khìti I[er], fut pris tout petit et élevé avec les *enfants royaux*, auprès d'un Pharaon Héracléopolitain de la X[e] dynastie (Maspero, dans la *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 414-415).

6. Le prince Zaouti de Kasr-es-Sayad avait épousé une princesse de la famille des Papi (Villiers Stuart, *Nile Gleanings*, pl. XXXVIII); aussi un prince de Girgéh (Nestor Lhôte dans le *Recueil*, t. XIII, p. 72).

7. L'histoire de la Gazelle nous donne un exemple frappant de l'agrandissement rapide d'une principauté par les mariages (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil*, t. I, p. 170 sqq.); j'aurai occasion de la raconter en détail au chapitre VI de cette *Histoire*.

au bout de trois ou quatre générations. Quelquefois pourtant il gagnait plus qu'il ne perdait à ce jeu du mariage, et s'arrondissait jusqu'à déborder sur les nomes voisins ou à les absorber complètement. Il y avait toujours, au cours de chaque règne, plusieurs grandes principautés formées ou en voie de formation, dont les chefs tenaient presque entre leurs mains les destinées du pays. Pharaon lui-même était contraint de les ménager et achetait leur fidélité par des concessions augmentées et renouvelées sans cesse. Rien ne contentait leur ambition : quand ils étaient comblés de faveurs et n'osaient plus rien mendier pour eux, ils réclamaient effrontément pour ceux de leurs enfants qu'ils estimaient mal pourvus. Leur fils aîné « ne connaissait point les hautes faveurs de par le roi! D'autres princes étaient conseillers intimes, amis uniques, au premier rang parmi les amis! » lui n'était rien de tout cela[1]. Pharaon se gardait bien de rejeter une supplique si modestement présentée : il s'empressait de prodiguer au fils des places, des titres, des terres, au besoin de lui chercher une femme qui lui donnât avec sa main un fief égal à celui de son père. La plupart de ces grands vassaux aspiraient secrètement à la couronne : il était rare qu'ils ne s'y crussent pas quelque droit du fait de leur mère ou d'une de leurs aïeules. Ils auraient eu facilement raison de la royauté s'ils s'étaient entendus contre elle, mais ils s'enviaient mutuellement et n'auraient rien gagné pour la plupart à renverser une dynastie qui les comblait : dès que l'un d'eux se révoltait, le reste s'armait afin de défendre Pharaon, conduisait ses guerres, livrait ses batailles[2]. Si leur ambition et leur avidité tourmentaient parfois le suzerain, du moins leur puissance était à son service et leur fidélité intéressée parvenait souvent à retarder la chute de sa maison.

Deux choses avant tout leur étaient nécessaires, et à Pharaon, pour soutenir leur autorité ou pour l'agrandir, la protection des dieux, puis une organisation militaire qui leur permît de mobiliser au premier signal la totalité de leurs forces. Le monde d'en haut était l'image fidèle du nôtre ; il avait ses empires et sa féodalité dont la distribution répondait à celle des empires et de la féodalité terrestres[3]. Les dieux qui l'habitaient vivaient de ce que les mortels voulaient bien leur allouer, et les ressources de chacun d'eux, par

1. *La Grande Inscription de Beni-Hassan*, l. 148-160. Ce sont les propres paroles que Khnoumhotpou, sire de la Gazelle, emploie afin d'obtenir un emploi ou un domaine pour le compte de son fils Nakhti; on voit, par la suite du récit, qu'Ousirtasen II exauça aussitôt sa requête.

2. Ainsi firent le prince de Siout, Tefabi, et ses successeurs immédiats, pour les Pharaons de la Xe dynastie héracléopolitaine contre les premiers Pharaons thébains de la famille des Antouf (Maspero, dans la *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 415-419). Il semble au contraire que la famille voisine de Khnoumhotpou, dans le nome de la Gazelle, prit parti pour les Thébains et leur dut sa grandeur.

3. Cf., p. 98 de cette *Histoire*, ce qui est dit de cette féodalité divine, de sa nature et de son origine.

suite sa force, dépendaient de la richesse et du nombre de ses adorateurs; rien n'arrivait chez les uns qui n'eût son contre-coup immédiat chez les autres. Les dieux disposaient de la joie, de la santé, de la vigueur[1]; qui les payait largement d'offrandes et de fondations pieuses, ils lui confiaient leurs propres armes et lui inspiraient la force qu'il fallait pour battre l'ennemi[2]. Ils descendaient eux-mêmes dans la mêlée, et tout choc d'armées se compliquait d'une lutte invisible entre les immortels[3]. Le parti qui l'emportait, ses dieux triomphaient avec lui et recevaient la dîme du butin pour prix de leur aide; les dieux des vaincus s'affaiblissaient d'autant, leurs prêtres et leurs statues tombaient en esclavage et la destruction de leur peuple entraînait leur propre destruction. Chacun dans l'Égypte, de Pharaon au dernier de ses vassaux, avait donc un intérêt pressant à entretenir la bienveillance des dieux et leur pouvoir, de sorte que leur protection pût s'exercer efficacement à l'heure du danger. On s'ingéniait à embellir leurs temples d'obélisques, de colosses, d'autels, de bas-reliefs, on y ajoutait des bâtiments nouveaux, on y réparait ou l'on reconstruisait entièrement les portions qui menaçaient ruine, on y apportait journellement des dons de toute espèce, des animaux que l'on sacrifiait sur place, du pain, des fleurs, des fruits, des liqueurs, et aussi des parfums, des étoffes, des vases, des bijoux, des briques ou des barres d'or, d'argent, de lapis-lazuli qu'on entassait dans le trésor, au fond des cryptes[4]. Un personnage de haut rang désirait-il perpétuer le souvenir de ses dignités ou de ses services, et procurer en même temps à son double le bénéfice de prières et de sacrifices sans fin, il déposait par privilège[5] sa statue ou une stèle votive dans l'endroit du temple réservé à cet usage, une cour, une chambre, un couloir de ronde à Karnak[6], l'escalier d'Osiris qui montait aux

1. Je rappelle ici pour mémoire les bas-reliefs et les stèles innombrables où l'on voit un roi faisant offrande à un dieu qui lui répond par quelque formule : « Je te donne la santé et la force; — Je te donne la joie et la vie pour des millions d'années. »

2. Voir par exemple à Médinet-Habou, Amon et d'autres dieux remettant à Ramsès III le grand sabre recourbé, la *khopshou* (Dümichen, *Historische Inschriften*, t. I, pl. VII, XI-XII, XIII, XVI-XVII).

3. Dans le *Poème de Pentaouirît*, Amon vient d'Hermonthis en Thébaïde à Qodshou au cœur de la Syrie, pour secourir Ramsès II pendant la bataille, et pour le tirer du péril où l'abandon des siens l'a plongé (E. et J. de Rougé, *le Poème de Pentaour*, dans la *Revue Egyptologique*, t. V, p. 158-159).

4. Voir dans le *Poème de Pentaouirît* (E. et J. de Rougé, dans la *Revue Égyptologique*, t. V, p. 15 sqq.) les raisons pour lesquelles Ramsès II réclame impérieusement le secours d'Amon : « Ne t'ai-je pas fait des offrandes nombreuses? J'ai rempli ton temple de mes prisonniers. Je t'ai bâti un temple éternel et je t'ai prodigué tous mes biens pour le doter, je te présente le monde entier pour approvisionner ton domaine.... J'ai construit pour toi des pylônes entiers en pierre, et j'ai dressé moi-même les mâts qui les ornent; je t'ai apporté des obélisques d'Eléphantine. »

5. La plupart des statues votives étaient déposées dans un temple *par faveur spéciale d'un roi*, — em hosîtou nte khîr souton, — pour récompenser des services rendus (Mariette, *Catalogue des principaux monuments du Musée de Boulaq*, 1864, p. 65, et *Karnak*, texte, p. 42 sqq.). Quelques stèles seulement portent cette mention (Mariette, *Catalogue des principaux monuments*, 1864, p. 65); il n'y avait pas besoin d'une autorisation du roi pour consacrer une stèle dans un temple.

6. C'est dans le chemin de ronde du temple en calcaire bâti par les rois de la XII[e] dynastie, et

terrasses dans le sanctuaire d'Abydos[1], puis il scellait avec les prêtres un contrat en forme par lequel ceux-ci s'engageaient à célébrer l'office en son nom devant ce monument commémoratif, un nombre invariable de fois dans l'année, aux jours fixés par l'usage universel ou par la coutume locale[2]. Il leur attribuait à cet effet des rentes en nature, hypothéquées sur ses domaines patrimoniaux, ou parfois, s'il était grand seigneur, sur les revenus de son fief[3], une mesure déterminée de pains et de liqueurs pour chacun des officiants, un quartier de la victime, un vêtement, souvent aussi des terres avec leurs bestiaux, leurs serfs, leurs édifices construits, leurs instruments d'exploitation, leurs produits, les servitudes dont elles étaient grevées. Ces donations au dieu — *noutir hotpouou* — étaient régies, ce semble, par des conventions analogues à celles qui gouvernent les biens de mainmorte de l'Égypte moderne; jointes au temporel primitif du temple, elles formaient dans chaque nome un domaine considérable sans cesse élargi de dotations nouvelles. Les dieux n'avaient point de filles qu'il fallût pourvoir ni de fils entre qui diviser leur héritage; tout ce qui leur échéait leur restait à jamais, et des imprécations insérées dans les contrats menaçaient de peines terribles en ce monde et ailleurs quiconque leur en déroberait la moindre parcelle[4]. Elles n'empêchaient pas toujours les barons ou le roi de porter la main sur les revenus des temples : sinon l'Égypte serait promptement devenue terre sacerdotale d'une frontière à l'autre. Même réduit par des usurpations périodiques, le domaine des dieux couvrait en tout temps un tiers environ du territoire[5].

L'administration n'en appartenait pas à un corps de pontifes unique, le

entièrement détruit aujourd'hui, qu'ont été découvertes presque toutes les statues votives de Karnak (Mariette, *Karnak*, texte, p. 42 sqq.). Quelques-unes reposent encore sur la banquette de pierre où elles avaient été dressées par les prêtres du dieu au moment de la consécration.

1. La plupart des stèles recueillies dans le temple d'Osiris à Abydos étaient censées provenir de *l'escalier du dieu grand*. Sur cet escalier, sur le tombeau d'Osiris auquel il conduisait, et sur les recherches infructueuses que Mariette avait entreprises pour le retrouver, voir les observations de Maspero, dans la *Revue Critique*, 1881, t. I, p. 83, et *Études Égyptiennes*, t. I, p. 128-129.

2. La grande inscription de Siout traduite par Maspero (*Etudes de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 53-75) et par Erman (*Zehn Verträge aus dem mittleren Reich*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 159-184) nous a conservé en entier un de ces contrats entre un prince et le sacerdoce d'Ouapouaîtou.

3. Cela résulte des passages de l'inscription de Siout (l. 24, 28, 41, 43, 53) où Hâpizaoufi distingue entre les revenus qu'il attribue aux prêtres *sur la maison de son père*, c'est-à-dire sur son bien patrimonial, et ceux qu'il concède *sur la maison du prince* ou sur le domaine princier.

4. La stèle de fondation du temple de Déîr-el-Médinéh est à moitié remplie d'imprécations de ce genre (S. Birch, *Sur une Stèle hiératique*, dans les *Mélanges Egyptologiques* de Chabas, 2e sér., p. 324-343, et *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character*, pl. XXIX). Nous possédons pour l'Ancien Empire deux fragments d'inscriptions analogues, trop mutilés pour qu'on puisse les traduire (Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 318; E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. I).

5. La tradition rapportée par Diodore (I, § 21) disait que la déesse Isis avait attribué aux prêtres le tiers du pays : l'Egypte entière aurait été divisée en trois parts égales, dont la première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois et la troisième aux guerriers (*Id.*, § 73). Quand on lit, au *Grand Papyrus Harris*, l'énumération des biens que le seul temple d'Amon Thébain possédait par toute l'Égypte sous Ramsès III, on se persuade bien vite que la tradition d'époque grecque n'a rien exagéré.

même pour l'Égypte entière et recruté ou commandé partout de la même façon. Il y avait autant de clergés que de temples, et chaque temple conservait sa constitution indépendante où le clergé des temples voisins n'avait rien à voir : le seul maître qu'il avouât était le seigneur du territoire sur lequel on l'avait bâti, Pharaon ou l'un de ses nobles. La tradition qui faisait de Pharaon le chef des religions égyptiennes prévalait toujours, mais Pharaon planait trop haut au-dessus de notre monde pour s'enfermer dans les fonctions d'une prêtrise particulière[1] : il officiait devant tous les dieux sans être spécialement le ministre d'aucun, et n'usait de sa suprématie qu'afin de nommer aux sacerdoces importants de son domaine[2]. Il réservait la grand-maîtrise de Pthah Memphite et celle de Râ Héliopolitain, richement dotées l'une et l'autre, parfois à des princes de sa famille, plus souvent à ses serviteurs les plus fidèles[3] : ils étaient les instruments dociles de ses volontés par lesquels il exerçait l'influence des dieux et disposait de leur fortune sans avoir l'ennui de l'administrer. Les seigneurs féodaux, moins éloignés de l'homme que Pharaon, ne dédaignaient pas de joindre, au gouvernement général des cultes qu'on pratiquait sur leurs terres, le sacerdoce des temples qui relevaient d'eux. Les princes de la Gazelle s'intitulaient, par exemple, *Directeur des prophètes de tous les dieux*, mais étaient sans faute prophètes d'Horus, prophètes de Khnoumou maître de Haoîrît, prophètes de Pakhît régente de Speos-Artemidos[4]. Ils complétaient leur pouvoir civil et militaire par la suzeraineté religieuse, et leur budget ordinaire par une portion au moins des revenus que les biens de mainmorte fournissaient annuellement. Les autres fonctions pontificales occupaient sous eux

1. Il n'y a d'exception à cette règle que les rois thébains de la XXI[e] dynastie; encore l'exception est-elle plus apparente que réelle. Ces rois, en effet, Hrihor et Pinozmou, avaient commencé par être grands prêtres d'Amon avant de monter sur le trône : ce sont des pontifes qui deviennent Pharaons et non des Pharaons qui se font pontifes. Peut-être faut-il placer dans la même catégorie Smonkhkarî de la XIV[e] dynastie, si son nom de Mîr-mâshâou est bien, comme Brugsch l'assure (*Geschichte Ægypten's*, p. 181 sqq; cf. Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 267), identique au titre du grand prêtre d'Osiris à Mendès, et prouve qu'il fut pontife d'Osiris dans cette ville, avant de devenir roi.

2. Entre autres exemples, nous avons celui du roi de la XXI[e] dynastie Tanite, qui nomma Mankhopirrî grand prêtre d'Amon Thébain (Brugsch, *Recueil de monuments*, t. I, pl. XXII, stèle aujourd'hui conservée au Louvre), et celui du dernier roi de cette même dynastie, Psousennès II, qui conféra la même charge au prince Aoupouti, fils de Sheshonqou (Maspero, *les Momies royales de Déir-el-Baharî* dans les *Mémoires de la mission du Caire*, t. I, p. 730 sqq.). Le droit de nomination du roi se conciliait fort bien avec l'hérédité des charges sacerdotales dans une même famille, comme nous aurons occasion de le constater par la suite.

3. Une liste, encore très incomplète, des grands prêtres de Phtah à Memphis, a été dressée par M. E. Schiaparelli, dans son *Catalogue* du Musée Égyptien de Florence (p. 201-203). L'un d'eux, Shopsisouphtah I[er], avait épousé la fille aînée du Pharaon Shopsiskaf de la IV[e] dynastie (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 67-71) : l'un des fils préférés de Ramsès II, Khamoîsît, fut également grand prêtre de Phtah Memphite, pendant la majeure partie du règne de son père.

4. Voir leurs titres réunis dans Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan* (*Recueil de Travaux*, t. I, p. 179-180); on trouvera de même les titres sacerdotaux dont les princes et les princesses de Thèbes étaient revêtus, sous la XX[e] dynastie, dans Maspero, *les Momies royales de Déir-el-Baharî*.

un clergé de carrière dont la hiérarchie variait selon les divinités et selon les provinces[1]. Bien qu'il y eût entre le simple prêtre et le prophète en premier quantité d'échelons que la plupart ne franchissaient jamais, les temples attiraient beaucoup de gens d'origine diverse qui, une fois établis dans la place, non seulement n'en sortaient plus, mais n'avaient de cesse qu'ils n'y eussent introduit leur famille. Les emplois qu'ils remplissaient n'étaient point nécessairement héréditaires, mais leurs enfants, nés et grandis à l'ombre du sanctuaire, les recueillaient presque toujours après eux, et les familles, se perpétuant dans une même place pendant des générations, finissaient par s'ériger en une sorte de noblesse sacrée[2]. Les sacrifices leur garantissaient le manger et le boire journalier; le temple les logeait dans ses dépendances et leur allouait sur ses revenus un traitement proportionné à leur situation. Ils vivaient exempts des impôts ordinaires, exempts du service militaire, exempts des corvées : rien d'étonnant si ceux mêmes qui ne pouvaient s'inscrire parmi eux tâchaient de participer à quelques-uns au moins de leurs avantages. Les serviteurs, les artisans, les employés qui se pressaient autour d'eux et qui formaient la corporation du temple[3], les scribes attachés à l'administration des domaines et à la perception des offrandes, partageaient les immunités du sacerdoce, sinon en droit, du moins en fait : c'était toute une société religieuse juxtaposée, mais non mêlée à la société civile, et dispensée de la plupart des charges qui pesaient sur elle si lourdement[4].

Il s'en fallait que les soldats possédassent la richesse et l'influence du clergé. La milice n'était pas en Égypte le devoir de tous, mais la profession et le privilège d'une classe spéciale dont on connaît peu l'origine[5]. Peut-être ne

1. Nous ne connaissons en fait de hiérarchie que celle du temple d'Amon Thébain, à Karnak, grâce à l'inscription où Bokounikhonsou nous a raconté les progrès de sa carrière sous Séti Ier et sous Ramsès II, du rang de Prêtre à celui de *Premier Prophète*, c'est-à-dire de Grand-Prêtre d'Amon (Th. Dévéria, *le Monument biographique de Bakenkhonsou*, p. 12-14; cf. A. Baillet, *De l'Élection du Grand Prêtre d'Ammon à Thèbes*, dans la *Revue Archéologique*, 2e sér., 1862, t. III).

2. Nous possédons les cercueils des prêtres de Montou Thébain pendant près de trente générations, de la XXVe dynastie au temps des Ptolémées. Les inscriptions nous révèlent leurs généalogies ainsi que leurs alliances, et nous montrent qu'ils appartiennent presque tous à deux ou trois familles principales qui se mariaient entre elles ou qui prenaient femme chez les prêtres d'Amon.

3. Ce sont les *Qonbîtiou* nommés si souvent dans la grande inscription de Siout (Maspero, *Egyptian Documents*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VII, p. 14); nous avons vu plus haut des *Qonbîtiou* à côté des rois (p. 277, note 3).

4. On sait quelle était l'organisation des temples à l'époque Ptolémaïque, et on en trouvera les traits principaux exposés sommairement dans Lumbroso, *Économie politique de l'Égypte sous les Lagides*, p. 270-274. L'étude des renseignements isolés que les monuments d'époque antérieure nous fournissent montre qu'elle était identique à peu près à l'organisation des temples pharaoniques : elle offrait seulement plus de régularité et de fixité dans la disposition des classes de prêtres.

5. Cette classe s'appelait dans l'Égypte antique *Monfîtou* (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 35-36; cf. Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 232-233) : les historiens grecs la désignent ordinairement, depuis Hérodote, par le terme de μάχιμοι (Hérodote, II, clxiv, clxviii; Diodore de Sicile, I, 28, 73-74; cf. *Papyrus n° LXIII du Louvre*, dans Letronne, *les Papyrus Grecs du Louvre*, p. 360 sqq.).

comprenait-elle au début que les descendants de la race conquérante : aux temps historiques, on ne la tenait pas fermée, mais elle se recrutait un peu partout chez les fellahs[1], chez les Bédouins du voisinage, chez les Nègres[2], chez les Nubiens[3], même chez les prisonniers de guerre ou les aventuriers venus d'au delà les mers[4]. Ce ramassis de mamelouks étrangers composait d'ordinaire la garde du roi ou de ses barons, le noyau permanent autour duquel ils ralliaient en cas de guerre leurs levées de troupes indigènes. Les soldats égyptiens recevaient chacun du chef auquel ils s'étaient attachés un fief destiné à les nourrir eux et leur famille. On estimait au ve siècle avant notre ère que douze aroures de terre labourable leur suffisaient amplement[5], et la tradition attribuait au fabuleux Sésostris la loi qui avait fixé leur dotation à ce taux[6]. Ils ne payaient aucune taxe, et on les dispensait de la corvée durant le temps qu'ils passaient hors de chez eux en service actif; à cela près, ils encouraient les mêmes charges que le reste de la population. Beaucoup d'entre eux n'avaient rien en dehors de leur fonds et y menaient la vie précaire du fellah, cultivant, moissonnant, tirant l'eau et paissant leurs bêtes dans l'intervalle de deux appels[7]. D'autres jouissaient d'une fortune indépendante; ils affermaient le fief à prix modéré, et ce qu'ils en tiraient leur arrivait en surcroît du revenu patrimonial[8]. Comme ils auraient pu oublier les conditions auxquelles ils tenaient ce domaine militaire et s'en considérer les maîtres

1. Cela résulte, entre autres, des lettres réelles ou supposées dans lesquelles le maître-écrivain détourne son élève du métier militaire (MASPERO, *Du Genre Epistolaire*, p. 40-44; cf. ERMAN, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 721-722) pour lui recommander celui de scribe.

2. Ouni, sous Papi Ier, recrute son armée parmi les gens de l'Égypte entière depuis Éléphantine jusqu'à Létopolis à l'entrée du Delta et jusqu'à la Méditerranée, parmi les Bédouins de la Libye et de l'Isthme, enfin parmi six peuplades nègres de la Nubie (*Inscription d'Ouni*, l. 14-19).

3. La tribu nubienne des Màzaiou, plus tard la libyenne des Màshaouasha, fournirent des troupes aux rois et aux princes égyptiens pendant des siècles : les Màzaiou étaient si bien inféodés aux armées égyptiennes, que leur nom est devenu en copte synonyme de *soldat*, sous la forme Matoï.

4. Nous rencontrerons plus tard sous Ramsès II des Shardanes de la garde royale (E. DE ROUGÉ, *Extrait d'un mémoire sur les attaques*, p. 5); plus tard encore les Ioniens, les Cariens et les mercenaires grecs joueront un rôle décisif dans l'histoire des dynasties saïtes

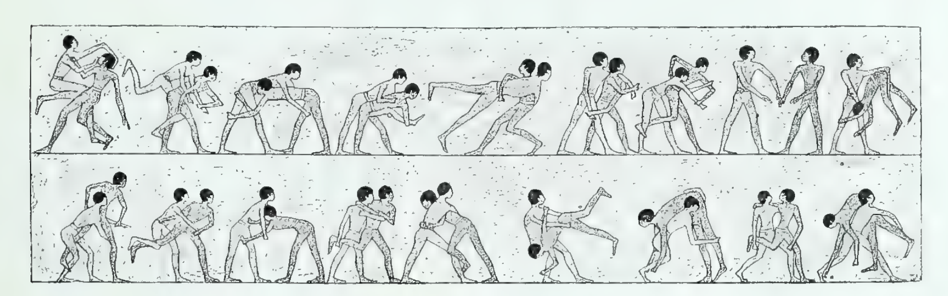
5. HÉRODOTE, II, CLXVIII. L'aroure valant 27,82 ares, le fief militaire comprenait $27{,}82 \times 12 = 333{,}84$. Les *tchifliks* que Mohammed-Ali créa, afin de mettre en culture les cantons abandonnés, attribuaient à chaque ouvrier qui se présenta pour en réclamer, une parcelle de terre variant de un à trois feddans, de 4200,83 mc. à 12602,49 mc., suivant la nature du sol et les besoins de leur famille (CHÉLU, *le Nil, le Soudan, l'Egypte*, p. 210). Les fiefs militaires de l'antiquité étaient presque triples, par l'étendue, de ces *abadièhs* reconnues suffisantes, dans l'Égypte moderne, pour nourrir toute une famille de paysans : ils devaient donc assurer non pas seulement la vie, mais l'aisance à leurs propriétaires.

6. DIODORE DE SICILE, I, 54, 73, 93; cf. ARISTOTE, *Polit.*, VII, 9. Aucun monument égyptien ne lui attribue semblable institution : le passage du *Poème de Pentaouîrit*, qui a été invoqué à ce sujet (REVILLOUT, *la Caste Militaire organisée par Ramsès II d'après Diodore de Sicile et le Poème de Pentaour*, dans la *Revue Egyptologique*, t. III, p. 101-104), ne dit rien de pareil. Il fait seulement une allusion générale aux faveurs dont le roi a comblé ses généraux et ses soldats.

7. Cela résulte des termes mêmes qui sont employés dans le *Papyrus n° 63* du Louvre, et des recommandations que les ministres des Ptolémées adressaient aux administrateurs royaux au sujet des soldats tombés dans la misère.

8. Diodore de Sicile dit en effet (I, LXXIV) que « les agriculteurs passaient leur vie à cultiver les terres qui leur sont affermées à prix modéré par le roi, par les prêtres et *par les guerriers* ».

absolus, on s'inquiétait de ne pas les laisser toujours à la même place : Hérodote assure qu'on leur retirait leur lot chaque année pour leur en attribuer un autre d'étendue égale[1]. Je ne sais si l'on appliqua de tout temps cette loi de roulement perpétuel : de toute façon, elle n'empêcha pas les soldats de constituer à la longue une sorte d'aristocratie avec laquelle les rois et les barons de haut rang furent souvent obligés de compter. On les emmatriculait sur des registres spéciaux avec l'indication du fief qui leur avait été assigné



QUELQUES-UNS DES EXERCICES GYMNASTIQUES DE LA CLASSE MILITAIRE[2].

temporairement. Un *scribe des miliciens* dirigeait cette comptabilité dans chaque nome royal ou dans chaque principauté. Il présidait à la répartition des terres, à l'enregistrement des privilèges, et cumulait parfois sur ses fonctions administratives le commandement en campagne du contingent fourni par le district dont il avait la charge : il s'associait alors un *lieutenant* qui, selon l'occasion, le suppléait dans les bureaux ou aux champs de bataille[3]. La milice n'était pas héréditaire, mais les avantages, si minces qu'ils nous paraissent, en semblaient si considérables aux yeux des fellahs, que la plupart de ceux qui s'y étaient engagés y enrôlaient également leurs enfants. Emmenés tout petits à la caserne, on leur enseignait non seulement le maniement de l'arc, de la hache, de la masse, de la lance, du bouclier, mais encore les exercices qui assouplissent le corps et le préparent aux évolutions du combat, la marche en troupe, la course, le saut, la lutte au poing ou à main plate[4]. Ils se préparaient au combat par une véritable danse de sauvages, pirouettant, bon-

1. HÉRODOTE, II, CLXVIII; cf. WIEDEMANN, *Herodots Zweites Buch*, p. 578-580.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une scène du tombeau d'Amoni-Amenemhâit à Beni-Hassan* (cf. NEWBERRY, *Beni-Hassan*, t. I, pl. XVI).

3. Cette organisation a été définie pour la première fois par G. MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 34 sqq. Si le nom des gens soumis à la milice était *Monfitou*, puis *aouou*, on appelait les soldats réunis en corps, les hommes en service actif, *mâshâou*, les *marcheurs*, les piétons.

4. Voir au sujet de l'éducation militaire le curieux passage des *Papyrus Anastasi III* (pl. V, l. 5, pl. VI) et *Anastasi IV* (pl. IX, l. 4 sqq.), traduits dans MASPERO, *du Genre Epistolaire*, p. 40-44; cf. ERMAN, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 721-722. Les exercices sont représentés dans plusieurs tombes de Beni-Hassan (CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCLXIV sqq., et *Texte*, t. II, p. 348 sqq.; ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. CXI sqq.).

dissant, brandissant en l'air leur arc et leurs paquets de flèches. L'apprentissage terminé, on les incorporait dans les bandes locales et on les investissait de leurs droits. Quand on avait besoin d'eux, on appelait tout ou partie de la classe, on leur distribuait les armes conservées à l'arsenal et on les expédiait en bateau sur le lieu de l'action. L'Égyptien n'était pas belliqueux de tempérament : s'il se faisait soldat, c'était par intérêt plus que par vocation[1].

Prêtres et guerriers, la puissance de Pharaon et de ses barons reposait tout entière sur ces deux classes : le reste, bourgeois ou campagnards, n'était entre leurs mains qu'une matière inerte, taillable et corvéable à merci. Les esclaves n'y comptaient probablement que pour peu de chose : le gros consistait de familles libres, dont chacune disposait d'elle-même et de ses biens. Il n'y avait fellah ni citadin chez le roi ou chez les grands seigneurs qui ne pût à son gré quitter son travail et son village, passer du domaine sur lequel il était né dans un domaine différent, voyager d'un bout du pays à l'autre comme font les Égyptiens d'aujourd'hui[2]. Son absence n'entraînait ni perte de ses biens, ni poursuite contre ceux des siens qu'il laissait derrière lui, et lui-même n'avait de châtiment à redouter que s'il sortait sans autorisation de la vallée du Nil pour séjourner quelque temps à l'étranger[3]. Mais cette indépendance et cette mobilité, si elles étaient conformes aux lois et aux usages, présentaient des inconvénients auxquels on se dérobait difficilement dans la pratique de la vie. Chacun en Égypte, le roi excepté, avait besoin pour prospérer de s'appuyer sur quelqu'un de plus puissant qu'il appelait son maître. Le seigneur féodal se vantait de reconnaître Pharaon pour maître et lui-même

1. Sur le caractère peu belliqueux des Égyptiens, cf. ce que dit le géographe Strabon, l. XVII, § 53, p. 819; Diodore de Sicile, I, lxxiii, affirme expressément qu'on donnait des fiefs aux guerriers « afin que la possession de ces fonds de terre les rendît plus zélés à s'exposer pour leur pays ».

2. Dans les *Instructions de Khîti, fils de Douaouf, à son fils Papi* (Maspero, *du Style épistolaire*, p. 48 sqq.; Lauth, *Die altägyptische Hochschule zu Chennu*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Münich, 1872, I, p. 37 sqq.), le scribe nous montre les gens de métier sans cesse en mouvement, d'abord le batelier (§ VII), puis le laboureur (§ XII), le fabricant d'armes (§ XIV), le courrier (§ XV). Je rappelle pour mémoire ces prêtres vagabonds d'Isis ou d'Osiris qui, au IIe siècle de notre ère, promenaient leurs naos portatifs et leurs oracles à bon marché à travers les provinces de l'empire romain, et dont on retrouve les traces jusqu'au fond de l'île de Bretagne.

3. Le traité entre Ramsès et le prince de Khiti contient une clause formelle d'extradition au sujet des Égyptiens ou des Hittites qui auraient quitté leur pays, bien entendu sans l'autorisation du souverain (E. de Rougé, *Traité entre Ramsès II et le prince de Khet*, dans la *Revue Archéologique*, 2e sér., t. IV, p. 268, et dans Egger, *Études sur les traités publics*, p. 243-252; Chabas, *le Voyage d'un Égyptien*, p. 332 sqq.). Les deux parties contractantes stipulent expressément que les individus extradés de part et d'autre ne pourront être punis pour le fait d'émigration, que leurs biens ne seront pas confisqués ni leur famille rendue responsable de leur fuite (l. 22-36 dans l'édition de Bouriant, *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 156-158, et t. XIV, p. 68-69); il résulte de cette clause qu'en temps ordinaire l'émigration non autorisée entraînait un châtiment corporel et la confiscation des biens pour le coupable, ainsi que des peines variées pour la famille. La façon dont Sinouhît s'excuse de sa fuite, le pardon qu'il en demande avant de rentrer en Égypte (Maspero, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 109 sqq.), les termes même de la lettre par laquelle le roi le rappelle et l'assure de l'impunité, montrent que les lois contre l'émigration étaient en pleine vigueur sous la XIIe dynastie.

était le maître pour le soldat ou pour le prêtre de ses petits États[1]; du haut en bas de l'échelle, tout homme libre avouait un maître qui lui garantissait justice et protection en échange de son obéissance et de sa féauté. Le jour où l'Égyptien prétendait se dérober à cette sujétion, c'en était fait du repos de sa vie : il devenait l'homme sans maître, partant sans défenseur attitré[2]. Le premier venu pouvait l'arrêter au passage, lui voler ses bêtes, ses marchandises, son bien, sous le prétexte le plus futile, et, presque certain de



LA DANSE DE GUERRE EXÉCUTÉE PAR LES SOLDATS ÉGYPTIENS AVANT LA BATAILLE[3].

l'impunité, le battait encore s'il s'avisait de protester. Le malheureux n'avait de ressource que d'aller s'asseoir à la porte du palais, d'attendre que le seigneur ou le roi parût et de lui crier justice. Souvent repoussé, quand par hasard son humble supplique était accueillie, ce n'était pour lui que le début d'ennuis nouveaux. Son droit fût-il évident, sa condition d'homme sans domicile et sans maître inspirait une méfiance tenace à ses juges et retardait l'heure de la réparation à son égard. Il avait beau les poursuivre de ses plaintes et de ses éloges, célébrer leurs vertus sur tous les tons : « Tu es le père du misérable, le mari de la veuve, le frère de l'orphelin, le vêtement de qui n'a plus de mère : accorde que j'aie lieu de proclamer ton nom comme une loi par tout le pays. Bon seigneur, guide sans caprice, grand sans petitesse, toi qui anéantis la fausseté et fais être la vérité, viens à la parole de ma bouche : je parle, écoute et fais justice. O généreux, le généreux des généreux,

1. Les expressions qui témoignent de ce fait sont très nombreuses, MIRI NÎBOUF, celui qui aime son maître, ÂQOU HÂÎTI NI NÎBOUF, celui qui entre au cœur de son maître, etc. Elles reviennent si souvent dans les textes pour des personnages de tout rang, qu'on n'avait pas cru devoir leur attacher quelque importance. L'insistance avec laquelle le mot *NIB*, *maître*, y est répété, montre qu'il faut revenir sur cette impression et donner à ces locutions leur valeur pleine.

2. Le terme d'*homme sans maître* se trouve plusieurs fois dans le *Papyrus de Berlin n° II*. Le paysan qui est le héros du conte dit, par exemple, du seigneur Mirouitensi qu'il est « le gouvernail du ciel, le guide de la terre, la balance qui porte les offrandes, l'étai des murailles chancelantes, le soutien de ce qui tombe, *le grand maître qui prend quiconque est sans maître*, pour lui prodiguer les biens de ta maison, une cruche de bière et trois pains », chaque jour (l. 90-95).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le tombeau de Khîti à Beni-Hassan* (CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. CCCLXIV, 2, ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. CXVII, 2). Ce sont les soldats du nome de la Gazelle.

détruis ce qui cause ma douleur; me voici, relève-moi; juge-moi, car me voici devant toi suppliant[1]. » S'il était beau parleur et que le juge fût en humeur d'écouter, on l'entendait avec plaisir, mais son affaire n'avançait pas et les retards calculés de son adversaire consommaient sa ruine. Sans doute la loi religieuse imposait l'équité aux dévots d'Osiris et réprouvait le moindre déni de justice comme un péché des plus graves, même chez le grand seigneur, même chez le roi[2]; mais le moyen de se montrer impartial du tout, quand on était le protecteur en titre, le *maître* de l'inculpé, et que le plaignant était un vagabond sans attaches à personne, un *homme sans maître*[3] !

Le peuple des villes renfermait beaucoup de privilégiés, outre les soldats, les prêtres ou les gens engagés au service des temples. Les employés des administrations royales ou féodales, depuis les *Directeurs d'hôtel* jusqu'aux scribes les plus humbles, s'ils n'échappaient pas entièrement aux corvées, du moins n'en supportaient qu'une part assez petite[4]. Ils formaient une bourgeoisie à plusieurs étages, jouissant de revenus assurés, occupée régulièrement, modérément instruite, très contente d'elle-même, et toujours prête à proclamer bien haut sa supériorité sur quiconque était obligé pour vivre à travailler de ses mains. Chaque sorte d'artisans reconnaissait un ou plusieurs chefs, les cordonniers des maîtres cordonniers, les maçons des maîtres maçons, les forgerons des maîtres forgerons qui veillaient sur leurs intérêts et les représentaient auprès des autorités locales[5]. On disait même, chez les Grecs, que les voleurs étaient réunis en corporation, comme les autres, et entretenaient des supérieurs accrédités auprès de la police pour débattre les questions assez délicates que la pratique du métier soulevait. Quand les associés avaient dérobé quelque objet de prix, c'est à lui que le volé s'adressait afin de rentrer en possession :

1. Maspero, *les Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2ᵉ éd., p. 46.

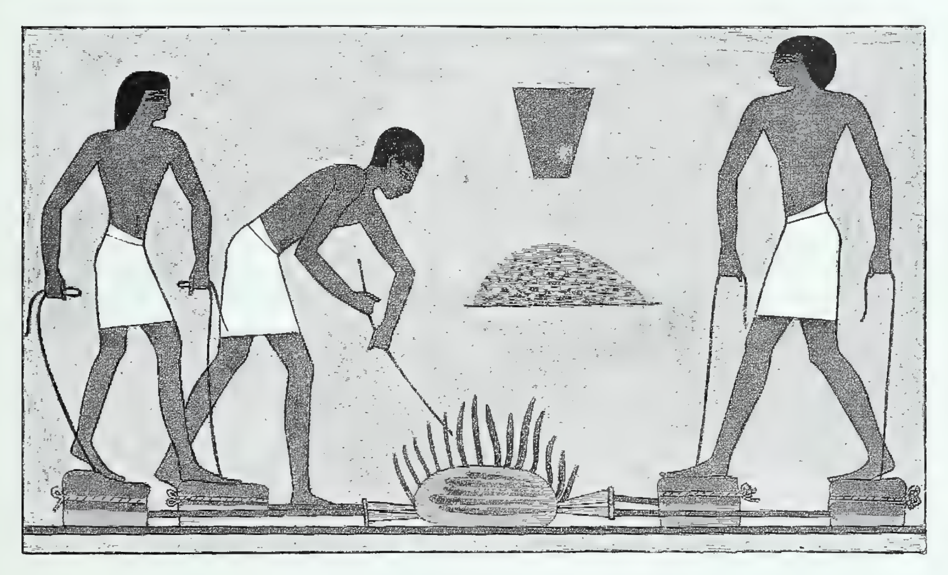
2. Voir à ce sujet la *Confession négative* du chapitre cxxv du *Livre des Morts*, dont la traduction complète est donnée aux p. 188-191 de cette *Histoire*.

3. Tout ce tableau est emprunté à l'*Histoire du paysan* que le *Papyrus de Berlin n° II* nous a conservée (Chabas, *les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 5 sqq.; Goodwin, dans Chabas, *Mélanges Égyptologiques*, 2ᵉ série, p. 249 sqq., Maspero, *les Contes populaires*, 2ᵉ éd., p. 33 sqq.). L'auteur égyptien a placé son récit sous un roi des dynasties héracléopolitaines, la IXᵉ et la Xᵉ; mais ce qui est vrai de son époque est vrai de l'Ancien Empire, comme on s'en convainc aisément en rapprochant ce qu'il dit des renseignements épars sur les peintures des tombeaux memphites.

4. C'est ce qu'on peut conclure du témoignage indirect des lettres : l'auteur en énumérant les charges des professions diverses implique par contraste que le scribe, c'est-à-dire l'employé en général, ne les porte pas ou les porte moins lourdement que les autres. Le début et la fin des Instructions de Khîti suffiraient seuls à nous apprendre les avantages que la bourgeoisie sous la XIIᵉ dynastie croyait pouvoir tirer de la carrière de scribe (Maspero, *du Genre épistolaire*, p. 49-50, 66 sqq.).

5. Les stèles d'Abydos sont fort utiles à qui veut étudier la population d'une petite ville. Elles nous font connaître les chefs de toute sorte de métiers : le chef-maçon Didiou (Mariette, *Catalogue général*, p. 129, nᵒˢ 593 et 339, n° 947), le maître-maçon Aa (*id.*, p. 161, n° 640), le maître-cordonnier Kahikhonti (Bouriant, *Petits Monuments et petits textes*, dans le *Recueil*, t. VII, p. 127, n° 19), les chefs-forgerons Ousirtasen Ouâti, Hotpou, Hotpourekhsou (Mariette, *Catalogue général*, p. 287, n° 856), etc.

il en fixait la rançon et le rendait sans faute contre versement de la valeur convenue[1]. La plupart des ouvriers qui composaient un corps d'état logeaient ou du moins avaient leurs échoppes dans un même quartier ou dans une même rue, sous la haute direction de leur chef[2]. Ils payaient, outre la capitation et l'impôt sur les maisons[3], une taxe spéciale, un droit de patente qu'ils acquit-



DEUX FORGERONS MANOEUVRENT LES SOUFFLETS[4].

taient en produits de leur commerce ou de leur industrie[5]. Leur condition était assez dure, si nous devons en croire le tableau que les écrivains anciens nous ont laissé : « Je n'ai jamais vu forgeron en ambassade — ni fondeur en mission, — mais ce que j'ai vu, c'est l'ouvrier en métal à ses travaux, — à la gueule du four de sa forge, — les doigts rugueux comme crocodiles — et puant plus que frai de poisson. — L'artisan de toute sorte qui manie le

1. Diodore de Sicile, l. I, lxxx; cf. Aulu-Gelle, l. XI, ch. xviii, § 16, d'après le témoignage du jurisconsulte Ariston, *haudquaquam indocti viri*. D'après de Pauw, *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et sur les Chinois* (Berlin, 1734), t. II, 4e part., p. 93 sqq., le règlement concernant le vol et les voleurs ne serait qu'une convention passée avec les Bédouins pour obtenir d'eux, moyennant rançon, la restitution des objets qu'ils avaient enlevés au cours de leurs razzias.

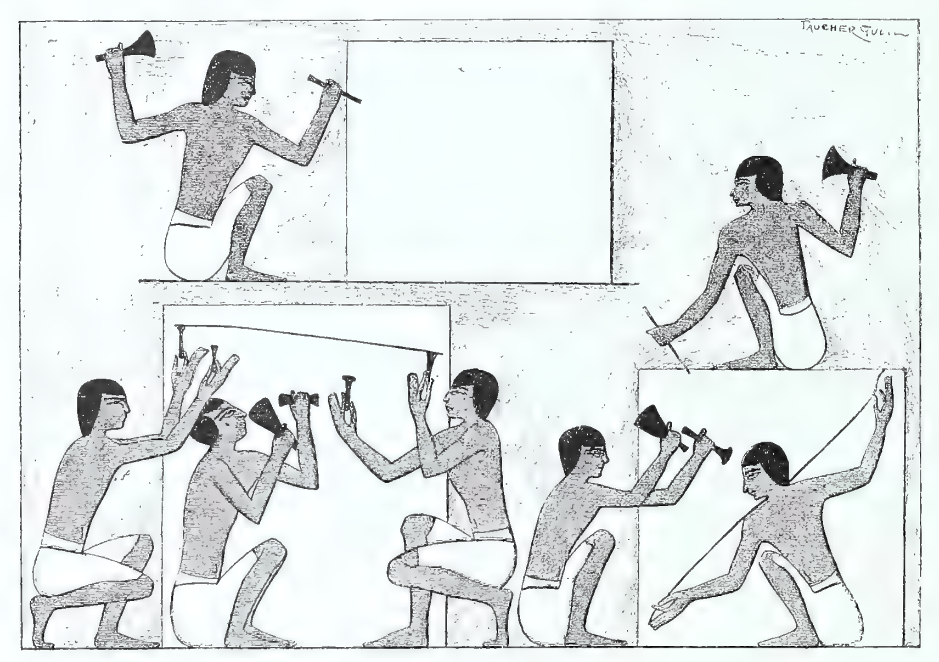
2. A. Baillet, *Divisions et Administration d'une Ville Égyptienne*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 34-36.

3. Ces deux impôts sont mentionnés expressément sous Amenôthès III (Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 297-299). Il y est fait allusion dans plusieurs inscriptions du Moyen Empire.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Rosellini, *Monumenti civili*, pl. 2 *a*; cf. Virey, *le Tombeau de Rekhmarâ*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. V, pl. XIII, XIV.

5. Les registres, en grande partie inédits, que renferment les musées de l'Europe, nous montrent en effet les pêcheurs payant en poissons, les jardiniers en fleurs et en légumes, etc., les impôts ou les redevances qu'ils devaient aux seigneurs. Pour l'époque grecque, voir ce que dit Lumbroso, *Économie politique de l'Égypte*, p. 297 sqq. Dans la grande inscription d'Abydos (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. VIII, l. 88), les tisserands attachés au temple de Séti Ier acquittent leurs impositions en étoffes.

ciseau — ne se donne pas autant de mouvement que celui qui manie la houe[1]; — mais ses champs à lui c'est le bois, son affaire c'est le métal, — et la nuit, quand l'autre est libre, — lui, il fait œuvre de ses mains par-dessus ce qu'il a déjà fait, — car, la nuit, il travaille chez lui à la lampe. — Le tailleur de pierre qui cherche de la besogne en toute espèce de pierre durable, — quand il a fini par gagner quelque chose — et que ses deux bras sont usés, il s'arrête;



TAILLEURS DE PIERRE ACHEVANT DE PARER DES BLOCS DE CALCAIRE[2].

— mais, s'il demeure assis au lever du soleil, — on lui lie les jambes au dos[3]. — Le barbier qui rase jusqu'au soir, — quand il se met à manger, c'est sur le pouce[4], — tout en courant de ruelle en ruelle pour chercher ses pratiques; — s'il est brave [à l'œuvre], ses deux bras remplissent son ventre — de même que l'abeille mange selon son labeur. — Te dirai-je le maçon — combien le mal le goûte? — Exposé à tous les vents, — tandis qu'il bâtit sans vêtement qu'une ceinture — et que le bouquet de lotus [qu'on attache] aux maisons

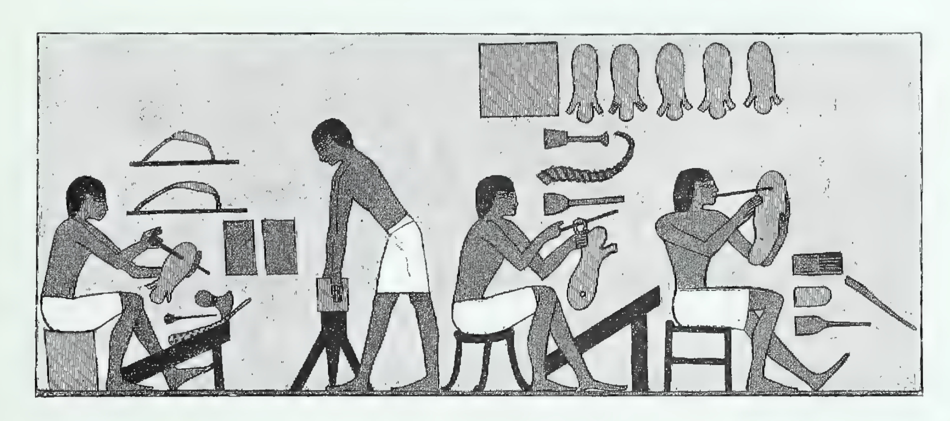
1. La traduction mot pour mot donnerait : « L'artisan de toute sorte qui manie le ciseau, il est plus immobile que celui qui manie la houe. » Ici et dans plusieurs passages du même petit poème satirique, j'ai dû parfois paraphraser le texte pour le rendre intelligible au lecteur moderne.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. XLVIII, 2.

3. C'est une allusion à la façon cruelle dont les Égyptiens liaient leurs prisonniers comme en paquet, les jambes repliées le long du dos et attachées aux bras. La journée de travail commençait alors comme aujourd'hui au lever du soleil, et se prolongeait jusqu'au coucher, avec une courte interruption d'une heure ou deux vers le midi pour le repas et pour la sieste des ouvriers.

4. Litt. *il se met sur le coude*. L'image me paraît être tirée de la pratique même du métier : le barbier tient toujours le coude levé pour raser et ne le rabat qu'au moment où il mange.

[terminées] — est encore loin de sa portée[1], — ses deux bras s'usent au travail; ses provisions sont pêle-mêle avec toutes ses ordures, — il se mange lui-même, car il n'a de pains que ses doigts, — et il se lasse tout à la fois. — Il s'épuise beaucoup et fort, — car il y a [sans cesse] un bloc [à traîner] dans cet édifice-ci ou dans celui-là, — un bloc de dix coudées sur six, — il y a [sans cesse] un bloc [à traîner] dans ce mois-ci ou dans celui-là [jusqu'aux] mâts [où l'on attache] les lotus des maisons [terminées]. — Quand le travail



UN ATELIER DE CORDONNIERS FABRIQUANT DES SANDALES[2].

est tout achevé, — s'il a du pain, il retourne à la maison, — et ses enfants ont été roués de coups [pendant son absence][3]. — Le tisserand dans les maisons, — il y est mal plus que femme; — accroupi les genoux à l'estomac, — il ne respire pas. — Si, pendant le jour, il ralentit le tissage, — il est lié comme les lotus de l'étang; — et c'est en donnant du pain aux gardiens des portes, que celui-ci lui permet de voir la lumière[4]. — Le teinturier, ses doigts puent — et leur odeur est celle du frai de poisson; — ses deux yeux sont battus de fatigue, — sa main n'arrête pas, — et, comme il passe son temps à tailler des loques — il a les vêtements en horreur[5]. — Le cordonnier est très malheureux; — il geint éternellement, — sa santé est la santé du poisson qui fraie, — et

1. Le passage est traduit par conjecture. Je suppose que les maçons égyptiens avaient un usage analogue à celui des nôtres et attachaient un bouquet de lotus au plus haut de l'édifice qu'ils venaient de terminer : c'est là toutefois une conjecture que rien n'est venu confirmer encore.

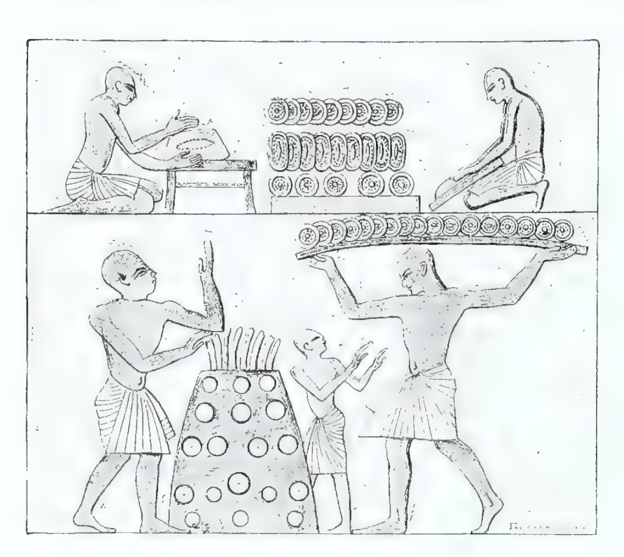
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. clxvi, 3; cf. Rosellini, *Monumenti civili*, pl. LXIV, 1; Virey, *le Tombeau de Rekhmarâ*, dans les *Mémoires publiés par les Membres de la Mission du Caire*, t. V, pl. XIII, XV. Ce tableau est de la XVIIIe dynastie, mais les sandales qui y sont figurées ne diffèrent point de celles qu'on voit sur les monuments plus anciens.

3. *Papyrus Sallier n° II*, pl. IV, l. 6, pl. V, l. 5; cf. Maspero, *du Genre Épistolaire chez les Anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, p. 50-51; Lauth, *Die altägyptische Hochschule zu Chennu*, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences de Münich, 1872, t. I, p. 37 sqq.

4. *Papyrus Sallier n° II*, pl. VI, l. 1-5; cf. Maspero, *du Genre Épistolaire*, p. 53-55, et Chabas *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie égyptienne*, p. 144-145.

5. *Papyrus Sallier n° II*, pl. VII, l. 2-3.

il ronge les cuirs[1]. — Le boulanger pétrit, — met les pains au feu; — tandis que sa tête est dans l'intérieur du four, — son fils le tient par les jambes; — s'il échappe aux mains de son fils, — il tombe là dans les flammes[2]. » Ce sont là misères inhérentes aux métiers mêmes : la levée de l'impôt ajoutait au catalogue une longue séquelle d'avanies et de vexations qui se renouvelaient plusieurs fois par an à des intervalles réguliers. Aujourd'hui encore le fellah ne paye ses contributions que contraint et forcé, mais son obstination à ne s'acquitter que sous le bâton était célèbre dès l'antiquité : celui qui lâchait son dû avant d'avoir été roué de coups était accablé d'injures par sa famille et raillé sans merci par ses voisins[4]. Chaque échéance tombait sur les cités comme une crise violente qui secouait la population entière. Ce n'était pendant plusieurs jours que protestations, menaces, bastonnades, cris de douleur des contribuables, lamentations suraiguës de femmes et d'enfants. L'opération terminée, le calme renaissait et le bon peuple, pansant ses blessures, reprenait son train de vie familier jusqu'à l'échéance prochaine.


LE BOULANGER FAÇONNE ET MET SES PAINS AU FOUR[3].

Les villes d'alors présentaient à peu près l'aspect étouffé et mystérieux de celles d'aujourd'hui[5]. Elles se groupaient autour d'un ou de plusieurs temples, environnés chacun de son enceinte rectangulaire en briques, percée de portes monumentales : les dieux y habitaient de véritables châteaux, ou, si le mot

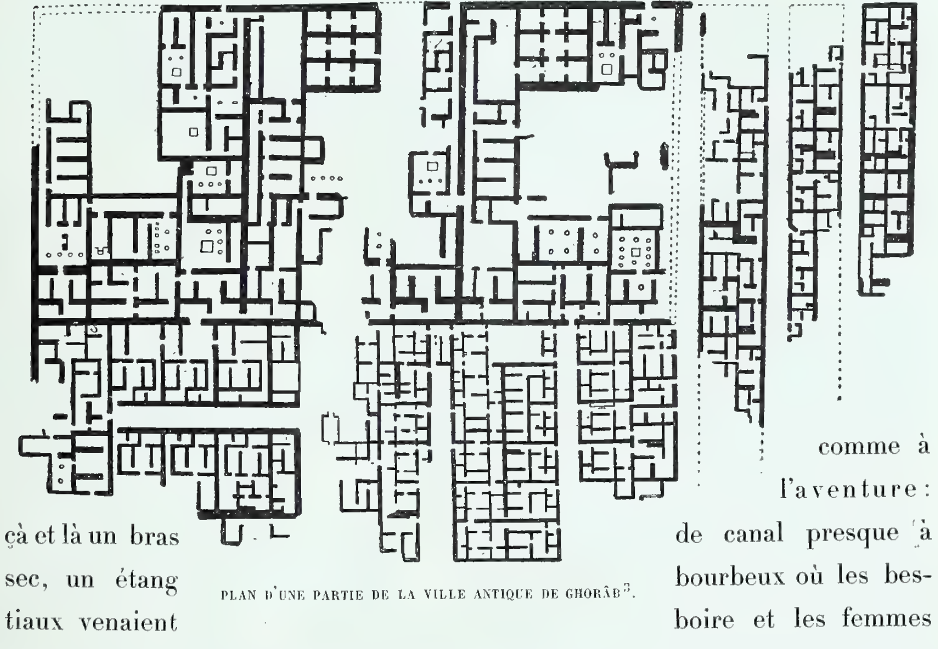
1. *Papyrus Sallier n° II*, pl. VII, l. 9, pl. VIII, l. 2.
2. *Papyrus Anastasi n° II*, pl. VII, l. 3-5, avec un duplicata du même passage dans le *Papyrus Sallier n° I*, pl. VII, l. 7-9; cf. MASPERO, *du Genre Epistolaire chez les Anciens Égyptiens*, p. 35.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le tableau peint dans l'une des petites antichambres du tombeau de Ramsès III, au Bab-el-Molouk* (ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. LXXXVI, 8).
4. AMMIEN MARCELLIN, l. XXII, ch. XVI, § 23 : « Erubescit apud eos, si quis non infitiando tributa, plurimas in corpore vibices ostendat »; cf. ÉLIEN, *Var. Hist.*, VII, 18. Pour les temps modernes, lire le curieux récit de WILKINSON, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 306-307.
5. J'ai eu l'occasion d'opérer des sondages ou des fouilles sur divers emplacements de villes ou de villages très antiques, à Thèbes, à Abydos, à Mataniah, et je donne ici le résumé de mes observations. M. Petrie a mis au jour et exploré régulièrement plusieurs cités de la XIIe dynastie, situées à l'entrée du Fayoum. J'ai emprunté beaucoup des traits de mes descriptions aux différents ouvrages qu'il a publiés sur la matière, *Kahun, Gurob and Hawara*, 1890, et *Illahun, Kahun and Gurob*, 1891.

paraît trop ambitieux, des réduits où la population pouvait se réfugier en cas d'attaque soudaine et se mettre à l'abri[1]. Celles qu'un roi ou un prince construisaient d'un seul coup offraient un plan à peu près régulier, des rues assez larges, dallées, se coupant à angle droit, bordées d'édifices bien alignés. Les cités d'origine antique, accrues au hasard



UNE MAISON DE GRAND SEIGNEUR ÉGYPTIEN[2].

des siècles, ne leur ressemblaient guère. Un lacis de ruelles et d'impasses étroites, sombres, humides, mal tracées, se déroulait à travers les maisons comme à l'aventure : çà et là un bras de canal presque à sec, un étang bourbeux où les bestiaux venaient boire et les femmes puiser l'eau du ménage, puis une place irrégulière ombragée d'acacias ou de sycomores où les paysans de la banlieue tenaient le marché deux ou



PLAN D'UNE PARTIE DE LA VILLE ANTIQUE DE GHORÂB[3].

1. Pour la description des châteaux où résidaient les princes et les gouverneurs des nomes, cf. MASPERO, *Sur le sens des mots Nouît et Hâît*, p. 13 sqq. (extrait des *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1889-1890); pour celle des maisons, voir l'*Archéologie Égyptienne*, p. 13-14.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'aquarelle de* BOUSSAC, *le Tombeau d'Anna*, dans les *Mémoires de la Mission Française*. La maison était située à Thèbes et appartient à la XVIII[e] dynastie. Les restes des maisons mises au jour par Mariette à Abydos, et qui lui servirent à rétablir une maison égyptienne, lors de l'Exposition universelle en 1877, sont du même type, et remontent jusqu'à la XII[e] dynastie. On peut donc admettre que le tableau du tombeau d'Anna reproduit, à quelques détails près, l'image d'une habitation seigneuriale de toutes les époques. A côté du corps de logis principal, on voit deux greniers à blé arrondis par le haut, et un grand magasin de provisions.

3. *D'après le plan relevé et publié par M.* FLINDERS PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XIV.

trois fois le mois, à jours fixes, puis des terrains vagues encombrés d'ordures et de débris que les chiens du voisinage disputaient aux éperviers et aux vautours. Le château du prince ou du gouverneur royal, les hôtels des riches particuliers, couvraient une surface assez considérable, et opposaient d'ordinaire à la rue de longs murs nus, crénelés comme ceux d'une forteresse; le seul ornement qu'on y tolérât consistait en rainures prismatiques, surmontées chacune de deux fleurs de lotus épanouies entre-croisant leurs tiges. La vie domestique s'y tenait cachée et comme repliée sur elle-même; on sacrifiait le plaisir de voir les passants à l'avantage de n'être pas aperçu du dehors. La porte seule annonçait quelquefois l'importance du personnage qui se dissimulait derrière l'enceinte. Elle était précédée d'un perron de deux ou trois marches ou d'un portique à colonnes, orné de statues, qui lui prêtait l'aspect monumental[2]. Les maisons bourgeoises étaient construites en briques et assez petites; elles contenaient pourtant une demi-douzaine de chambres, les unes voûtées, les autres recouvertes d'un toit plat, et communiquant entre elles par des portes le plus souvent cintrées. Quelques-unes atteignaient deux et trois étages; toutes possédaient une terrasse où les Égyptiennes d'autrefois passaient le meilleur de leur temps, comme celles de nos jours, vaquant aux soins du ménage ou bavardant avec les voisines, par-dessus les murs d'appui et les ruelles. Le foyer se creusait dans le sol, d'ordinaire contre une des parois, et la fumée s'en échappait par un trou ménagé au plafond; on l'alimentait de branchages, de charbon de bois, de mottes pétries avec la fiente des



STÈLE DE SITOU SIMULANT UNE FAÇADE DE MAISON[1].

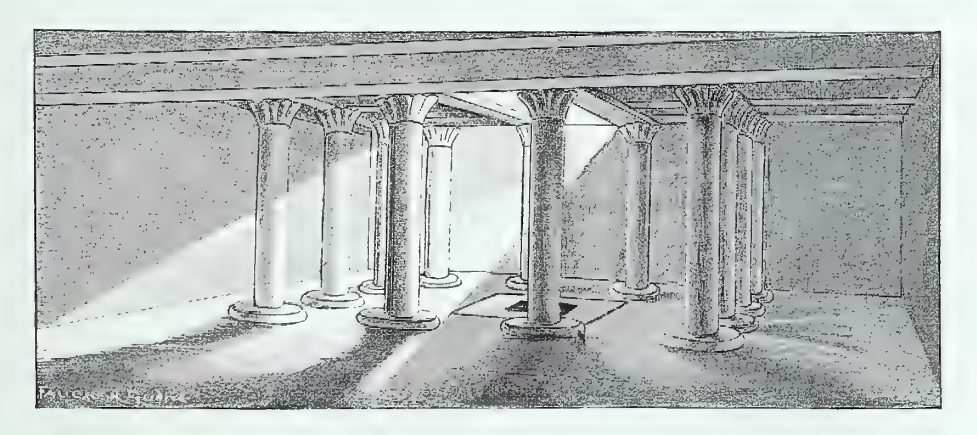
1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.* Le monument est la stèle de Sitou (IVe dynastie), au Musée de Gizéh (MASPERO, *Guide du Visiteur*, p. 33, 208, 114, n° 1043).

ânes et des bœufs. On rencontrait, chez les riches, des salles d'apparat éclairées au centre par une baie carrée, et soutenues par des rangées de



UNE RUE PRISE AU HASARD DANS LA PARTIE HAUTE DE SIOUT MODERNE[1].

colonnes en bois; le fût, taillé à huit pans, mesurait environ vingt-cinq centimètres de diamètre et s'enracinait dans une base en pierre, plate et ronde.



UNE SALLE À COLONNES, DANS UNE DES MAISONS DE LA XIIe DYNASTIE, À GHORÂB[2].

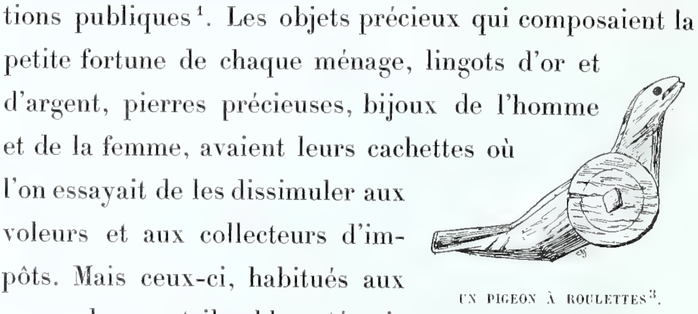
La famille s'entassait dans une ou deux pièces en hiver, et dormait sur le toit, au plein air, pendant l'été, en dépit des maux de ventre et d'yeux; le reste du logis servait d'étables et de magasins. Les greniers s'accouplaient souvent

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey, prise en 1884.*
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Fl. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XVI, 3.

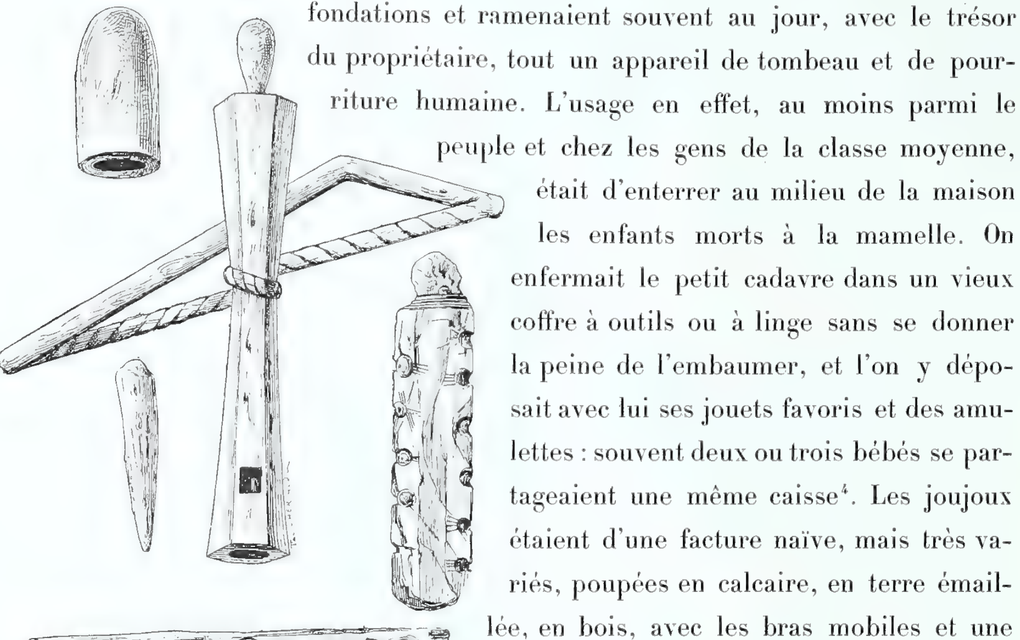
par deux ; on les bâtissait en briques, soigneusement crépis de limon à l'intérieur, et ils affectaient la forme d'un cône allongé comme ceux des administrations publiques[1]. Les objets précieux qui composaient la petite fortune de chaque ménage, lingots d'or et d'argent, pierres précieuses, bijoux de l'homme et de la femme, avaient leurs cachettes où l'on essayait de les dissimuler aux voleurs et aux collecteurs d'impôts. Mais ceux-ci, habitués aux ruses des contribuables, témoignaient d'un flair particulier pour dépister le magot : ils sondaient les murs, soulevaient et perçaient les toitures, défonçaient le sol jusqu'en dessous des fondations et ramenaient souvent au jour, avec le trésor du propriétaire, tout un appareil de tombeau et de pourriture humaine. L'usage en effet, au moins parmi le peuple et chez les gens de la classe moyenne, était d'enterrer au milieu de la maison les enfants morts à la mamelle. On enfermait le petit cadavre dans un vieux coffre à outils ou à linge sans se donner la peine de l'embaumer, et l'on y déposait avec lui ses jouets favoris et des amulettes : souvent deux ou trois bébés se partageaient une même caisse[4]. Les joujoux étaient d'une facture naïve, mais très variés, poupées en calcaire, en terre émaillée, en bois, avec les bras mobiles et une perruque en faux cheveux, porcs, crocodiles, canards et pigeons à roulettes, bateaux de terre cuite, ménages en miniature, balles en peau rembourrées de foin, billes, callots : si étrange que cela paraisse, il faut nous figurer les marmots



CHEVET EN BOIS[2].



UN PIGEON À ROULETTES[3].



APPAREIL À FAIRE LE FEU[5].

1. FLINDERS PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 23-24, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 6-8. On voit deux de ces greniers jumeaux, à droite de la maison d'Anna, dans la vignette de la page 315.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un chevet en bois provenant de Gébéléin, en ma possession* (*XI*[e] *dynastie*) : d'ordinaire le pied du chevet est massif et taillé dans un seul morceau de bois.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* FL. PETRIE, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, pl. XIII, 21. L'original, en bois grossier, est déposé aujourd'hui dans l'Ashmolean Museum, à Oxford.
4. FLINDERS PETRIE, *Kahun, Gurob and Illahun*, p. 24.
5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis publié dans l'ouvrage de* FLINDERS PETRIE, *Illahun*,

égyptiens jetant le cochonnet comme les nôtres, ou fouettant hardiment leur sabot le long des rues, sans respect pour les jambes des passants[1].

On décorait les chambres plus que sommairement. Le crépi de boue conservait d'ordinaire sa teinte grise; quelquefois pourtant on le blanchissait à la chaux, on le barbouillait de rouge et de jaune, et l'on y représentait des jarres, des provisions, des scènes d'intérieur, des façades de maison[2]. Pas de lits



PEINTURES MURALES DANS LES RUINES D'UNE MAISON ANTIQUE, À KAHOUN[3].

montés, mais des cadres bas, comme les *angarebs* des Nubiens actuels, ou des nattes qu'on roulait pendant le jour, et sur lesquelles on s'étendait tout habillé pendant la nuit, la tête appuyée au chevet de terre cuite, de calcaire ou de bois; un ou deux sièges en pierre rudement taillés, des chaises ou des tabourets à pieds de lion, des boîtes et des coffres de grandeur diverse pour le linge et pour les outils[4], des pots à kohol ou à parfums en albâtre ou en faïence vernissée[5], enfin les bâtons à feu, l'archet qui les mettait en mouvement[6], et quelque vaisselle en argile ou en bronze de façon gros-

Kahun and Gurob, pl. VII. Au centre l'archet, à gauche en haut la noix, et en bas le bâtonnet, qu'on adaptait aux deux extrémités de la tige; enfin, en bas et à droite deux pièces de bois, portant les trous ronds aux bords carbonisés que le roulement du bâtonnet produit au moment où le feu prend.

1. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Illahun*, p. 24, 30, 31, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 11, 12.

2. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Illahun*, p. 24, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 7 et pl. XVI, 4-5-6. La façade de la maison est représentée au registre du bas, l'intérieur à celui du haut.

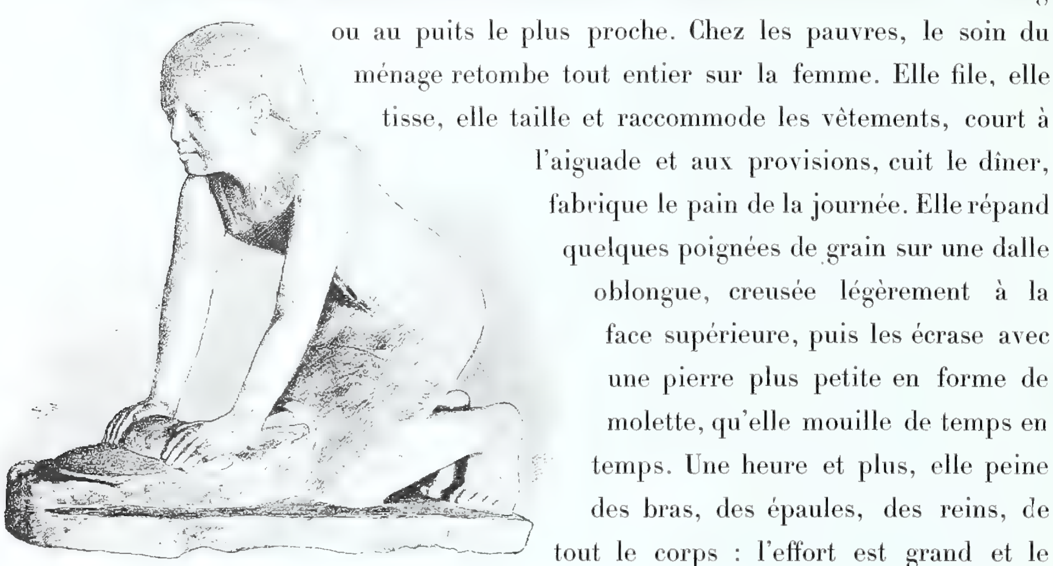
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le fac-similé de* Fl. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XVI, 6.

4. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 24, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 8-11, 12-13.

5. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 29-30.

6. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 29, pl. IX *b*, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 12, pl. VII, 24, 25, 26. J'ai trouvé plusieurs de ces appareils à Thèbes dans les ruines de la ville antique.

sière[1]. L'homme ne rentrait guère à la maison que pour manger et pour dormir; ses devoirs d'employé ou son métier d'artisan l'obligeait la plupart du temps à travailler au dehors. Les familles de la bourgeoisie moyenne possédaient presque toujours un ou deux esclaves achetés ou nés dans la maison, qui exécutaient les ouvrages les plus pénibles; ils soignaient les bêtes, ils surveillaient les enfants, ils cuisinaient, ils allaient chercher l'eau à l'étang ou au puits le plus proche. Chez les pauvres, le soin du ménage retombe tout entier sur la femme. Elle file, elle tisse, elle taille et raccommode les vêtements, court à l'aiguade et aux provisions, cuit le dîner, fabrique le pain de la journée. Elle répand quelques poignées de grain sur une dalle oblongue, creusée légèrement à la face supérieure, puis les écrase avec une pierre plus petite en forme de molette, qu'elle mouille de temps en temps. Une heure et plus, elle peine des bras, des épaules, des reins, de tout le corps : l'effort est grand et le résultat médiocre. La farine, ramenée à plusieurs reprises sur le mortier rustique, est lourde, inégale, mélangée de son et de grains entiers qui ont échappé au pilon, souillée de poussière et d'éclats de pierre. Elle la pétrit avec un peu d'eau, y incorpore en guise de levain un morceau de pâte rassise de la veille, et en façonne des galettes rondes, épaisses comme le pouce, larges d'environ dix centimètres, qu'elle étale sur un caillou plat et qu'elle recouvre de cendre chaude. Le pain, mal levé, souvent mal cuit, emprunte, au combustible animal sous lequel il est resté enterré, un fumet particulier et un goût sur auquel les étrangers ne s'accoutument pas sans peine. Les impuretés qu'il contient triomphent à la longue de la denture la plus solide : on le broie plus qu'on ne le mâche, et il n'est pas rare de rencontrer des vieillards dont les dents se sont usées graduellement jusqu'au ras des gencives, comme celles d'un âne ou d'un bœuf hors d'âge[3].



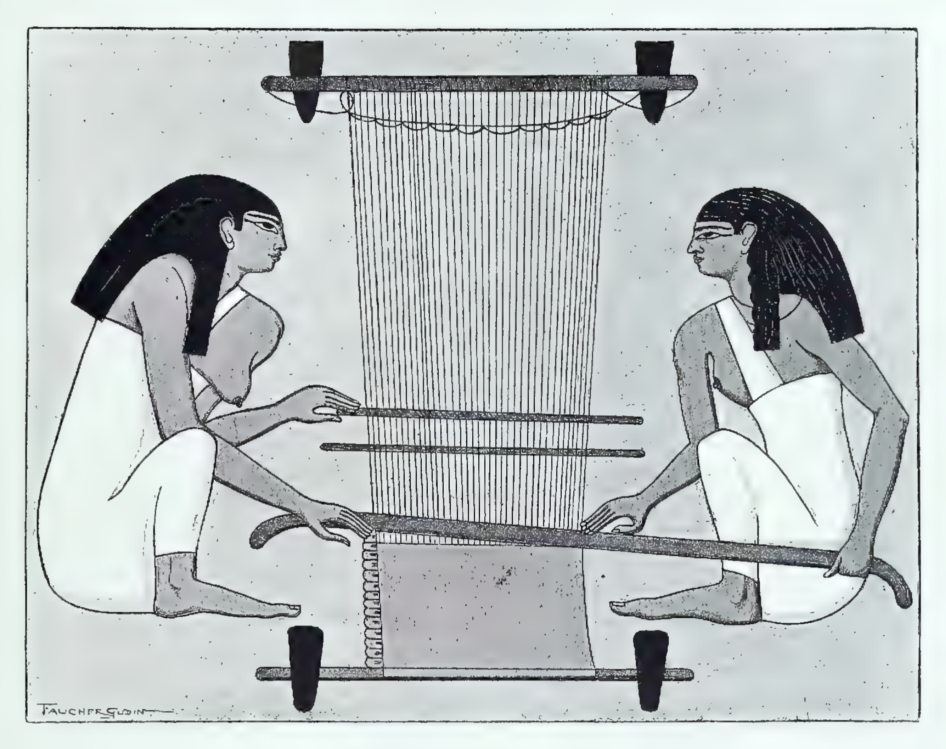
FEMME BROYANT LE GRAIN[2].

1. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 24-26, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 8-11, 12-13. La vaisselle de terre est beaucoup plus fréquente que celle de bronze.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béchard* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 20; Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 220, n[os] 1012-1013).

3. La description de la femme broyant et pétrissant est faite d'après les statues du Musée de Gizéh Mariette, *Notice des principaux monuments*, 1864, p. 202, n[os] 30-35, et *Album photographique du*

Le mouvement et l'animation ne manquaient pas à certaines heures du jour, le matin surtout, dans les marchés ou au voisinage des temples et des hôtels d'administration : partout ailleurs la circulation était rare, la rue silencieuse, la cité morne et comme endormie. Elle ne s'éveillait complètement que trois ou quatre fois l'année, au temps des panégyries solennelles « du ciel et



DEUX FEMMES FABRIQUENT LA TOILE AU MÉTIER HORIZONTAL[1].

de la terre » : alors ses maisons s'ouvraient et versaient leur population au dehors, le tumulte de la vie emplissait les places et les carrefours. C'était d'abord le jour de l'an, et, bientôt après, la fête des morts, l'*Ouagaît*. La nuit du 17 Thot, les prêtres allumaient devant les statues, dans les sanctuaires et dans les chapelles funèbres, le feu dont les dieux et les doubles devaient se servir pendant les douze mois suivants. Presque au même instant, le pays entier

Musée de Boulaq, pl. 20 ; Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 220, nos 1012-1013). Tous les musées d'Europe possèdent des échantillons nombreux du pain dont je parle (Champollion, *Notice descriptive des monuments du Musée Égyptien*, 1827, p. 97), et l'effet qu'il produit à la longue sur les dents des personnes qui s'en nourrissent a été observé directement sur les momies des plus hauts personnages (Maspero, *les Momies royales de Déir el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission Française*, t. I, p. 581).

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un tableau de la tombe de Khnoumhotpou à Beni-Hassan* (cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCLXXXI *bis*, 4 ; Rosellini, *Monumenti civili*, pl. XLI, 6 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). C'est le métier qui avait été reconstruit en 1889 pour l'Exposition universelle, et qui est déposé aujourd'hui dans les galeries du Trocadéro.

s'illuminait d'un bout à l'autre : il n'y avait famille si pauvre qui ne plaçât devant sa porte la lampe neuve où brûlait une huile saturée de sel, et qui ne veillât jusqu'à l'aube en repas et en conversations[1]. Les fêtes des dieux vivants attiraient une foule considérable, et non seulement des nomes les plus proches : on y venait de fort loin, par caravanes ou sur des bateaux chargés de marchandises, car le sentiment religieux n'en excluait pas l'intérêt commercial, et le pèlerinage s'y terminait en foire. Ce n'étaient durant plusieurs jours que prières, sacrifices, processions où les fidèles, vêtus de blanc et la palme à la main, escortaient les prêtres en chantant des hymnes. « Les dieux du ciel en poussent des *Ah! ah!* de contentement, les habitants de la terre sont pleins d'allégresse, les Hâthors battent leur tambourin, les hautes dames agitent leurs fouets mystiques, tous ceux qui se trouvent dans la ville sont ivres de vin et couronnés de fleurs, les artisans de la cité se promènent en joie, la tête parfumée d'huiles odorantes, tous les petits jubilent en l'honneur de la déesse, du lever du soleil à son coucher[2]. » Les nuits étaient aussi bruyantes que les jours : on rachetait vaillamment en quelques heures de longs mois de torpeur et de vie rangée. Le dieu rentré au temple et les pèlerins partis, la routine reprenait ses droits et se traînait sans diversion que le marché de chaque semaine. Ce jour-là, de grand matin, les paysans arrivaient des campagnes environnantes en files interminables et s'installaient sur quelque place réservée à leur usage de temps immémorial. Les moutons, les oies, les chèvres, les bœufs aux larges cornes se groupaient au centre en attendant l'acheteur. Les maraîchers, les pêcheurs, les chasseurs d'oiseaux et de gazelles, les potiers, les petits artisans, s'accroupissaient sur les bas côtés et le long des maisons, et présentaient à la curiosité des pratiques leurs marchandises entassées dans des couffes en joncs ou empilées sur des guéridons bas, légumes et fruits, pains ou gâteaux cuits de la nuit, viande crue ou accommodée de façon diverse, des étoffes, des parfums, des bijoux, tout le nécessaire et tout le superflu de la vie journalière. L'occasion s'offrait favorable aux ouvriers comme aux bourgeois de s'approvisionner à meilleur compte que dans les boutiques ouvertes à demeure, et ils en profitaient selon leurs moyens.

1. La nuit du 17 Thot — qui serait pour nous la nuit du 16 au 17 — était, comme on le voit d'après la Grande Inscription de Siout (l. 36 sqq.), désignée pour la cérémonie d'*Allumer le feu* devant les statues des morts ou des dieux. Comme à la *Fête des Lampes* dont parle Hérodote (II, LXII), l'office religieux était accompagné d'une illumination générale qui durait toute la nuit; elle devait avoir pour objet de faciliter aux âmes des morts la visite qu'elles étaient censées faire alors à la maison de famille.

2. Dümichen, *Dendera*, pl. XXXVIII, l. 15-19. C'est ce que l'on appelait assez crûment à Dendérah *la Fête de l'Ivresse*. Ce que nous savons des époques plus anciennes nous autorise à généraliser cette description et à l'appliquer à toutes les fêtes des villes autres que Dendérah, comme je l'ai fait ici.

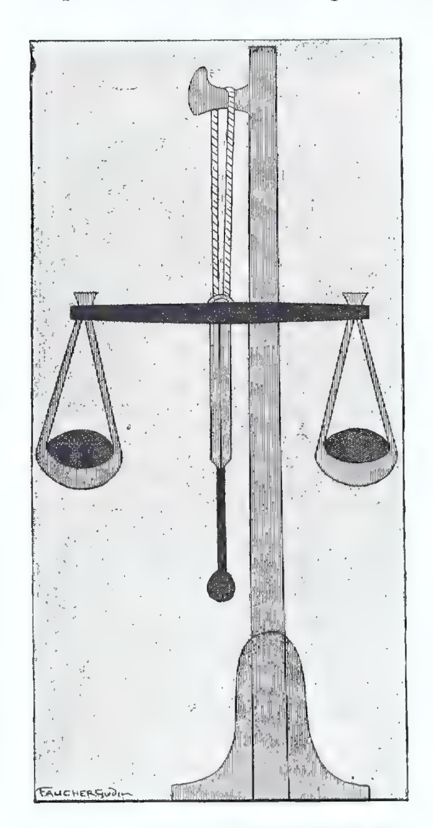
Le trafic se faisait surtout par échange[1]. Les acheteurs apportaient avec eux quelque produit de leur travail, un outil neuf, des souliers, une natte, des pots d'onguent ou de liqueur, souvent aussi des rangs de cauries et une petite boîte pleine d'anneaux en cuivre, en argent, même en or, du poids d'un *tabnou*, qu'ils se proposaient de troquer contre ce dont ils avaient besoin[2]. Quand il s'agissait d'un animal de forte taille ou d'objets d'une valeur considérable, les débats duraient âpres et tumultueux : il fallait tomber d'accord non seulement sur la quotité, mais sur la composition du prix, et dresser, en guise de facture, un véritable inventaire où des lits, des cannes, du miel, de l'huile, des pioches, des pièces d'habillement, figurent comme équivalents d'un taureau ou d'une ânesse[3]. Le petit commerce de détail n'exigeait pas autant de calculs, ni aussi compliqués. Deux bourgeois se sont arrêtés au même instant devant un fellah qui expose des oignons et du blé dans un panier. Le premier paraît ne posséder d'autres fonds de roulement que deux colliers en perles de verre ou de terre émaillée multicolore; le second brandit un éventail arrondi à manche de bois et un de ces ventilateurs triangulaires dont les cuisiniers se servent pour attiser le feu. « Voici un beau collier qui vous agréera, s'écrie l'un, c'est juste ce qu'il vous faut »; et l'autre : « Voici un éventail et un ventilateur ». Cependant le fellah ne se laisse nullement déconcerter par ce double assaut, et, procédant avec méthode, saisit un des colliers afin de l'examiner à loisir : « Donne voir, que je fasse le prix ». L'un demande trop, l'autre offre trop peu : de concession en concession, ils finiront par s'accorder et par trouver le nombre d'oignons ou la mesure de grain qui répond exactement à la valeur du collier ou de l'éventail. Plus loin, le client veut acquérir du parfum contre une paire de sandales et vante son bien en conscience : « Voici, dit-il, une paire de souliers solides ». Mais le marchand ne songe pas à se chausser

1. Les scènes de bazar ici décrites sont empruntées à une tombe de Saqqarah (Lepsius, *Denkm.*, II, 96). Signalées en 1876 à mon cours du Collège de France, et reproduites parmi les tableaux de mœurs égyptiennes que Mariette rassembla à l'Exposition universelle de 1878 (Mariette, *la Galerie de l'Égypte ancienne à l'Exposition rétrospective du Trocadéro*, p. 41), je les publiai, vers le même temps, dans la *Gazette Archéologique*, 1880, p. 97 sqq. M. Chabas y avait reconnu de son côté des scènes de bazar (*Recherches sur les Poids, Mesures et Monnaies des Anciens Egyptiens*, p. 15-16), mais sans en comprendre entièrement le mouvement et la composition.

2. Le nom lu *outnou*, *ten*, depuis les travaux de Chabas doit se lire *tabnou* (W. Spiegelberg, *Die Lesung des Gewichtes tabnou*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 145-146). Les recherches de M. Chabas (*Note sur un Poids égyptien de la collection de M. Harris d'Alexandrie*, dans la *Revue Archéologique*, 1861, 2e sér., t. III, p. 12 sqq.; *Détermination métrique de deux Mesures égyptiennes de capacité*, 1857; *Recherches sur les Poids, Mesures et Monnaies des Anciens Égyptiens*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Savants étrangers*, t. XXVII) ont établi que le tabnou avait un poids moyen variant entre 91 et 92 grammes; elles ont été confirmées par les pesées de M. Flinders Petrie, à quelques menues différences près.

3. On trouvera plusieurs factures de ce genre traduites dans Chabas, *Recherches sur les Poids, Mesures et Monnaies des Anciens Egyptiens*, p. 17 sqq. Elles sont toutes de la XXe dynastie et appartiennent au British Museum (S. Birch, *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character*, pl. XVI,

en ce moment, et réclame un rang de cauries pour ses petits pots : « Voici qui est délicieux quand on en répand quelques gouttes », explique-t-il d'un air persuasif. Une femme pousse sous le nez d'un personnage accroupi deux jarres qui contiennent probablement quelque onguent de sa façon : « Voici qui fleure assez bon pour t'affriander. » Derrière ce groupe, deux hommes débattent les agréments relatifs d'un bracelet et d'un paquet d'hameçons; une femme, coffret en main, discute avec un marchand de colliers; une autre essaye d'obtenir un rabais sur le prix d'un poisson qu'on pare devant elle. L'échange contre métal nécessite deux ou trois opérations de plus que le troc ordinaire. Les anneaux ou les lamelles pliées qui représentent le *tabnou* et ses multiples[1] ne contiennent pas toujours la quantité d'or ou d'argent réglementaire et sont souvent trop légers. Il faut les peser à chaque transaction nouvelle pour en estimer la valeur réelle, et les parties intéressées ne manquent guère si belle occasion de se disputer chaudement : quand elles ont bien crié, un quart d'heure durant, que la balance marche mal, que la pesée a été faite négligemment, qu'on devrait la recommencer, elles s'entendent de guerre lasse, puis elles s'en vont à peu près satisfaites l'une de l'autre[3]. Il arrive



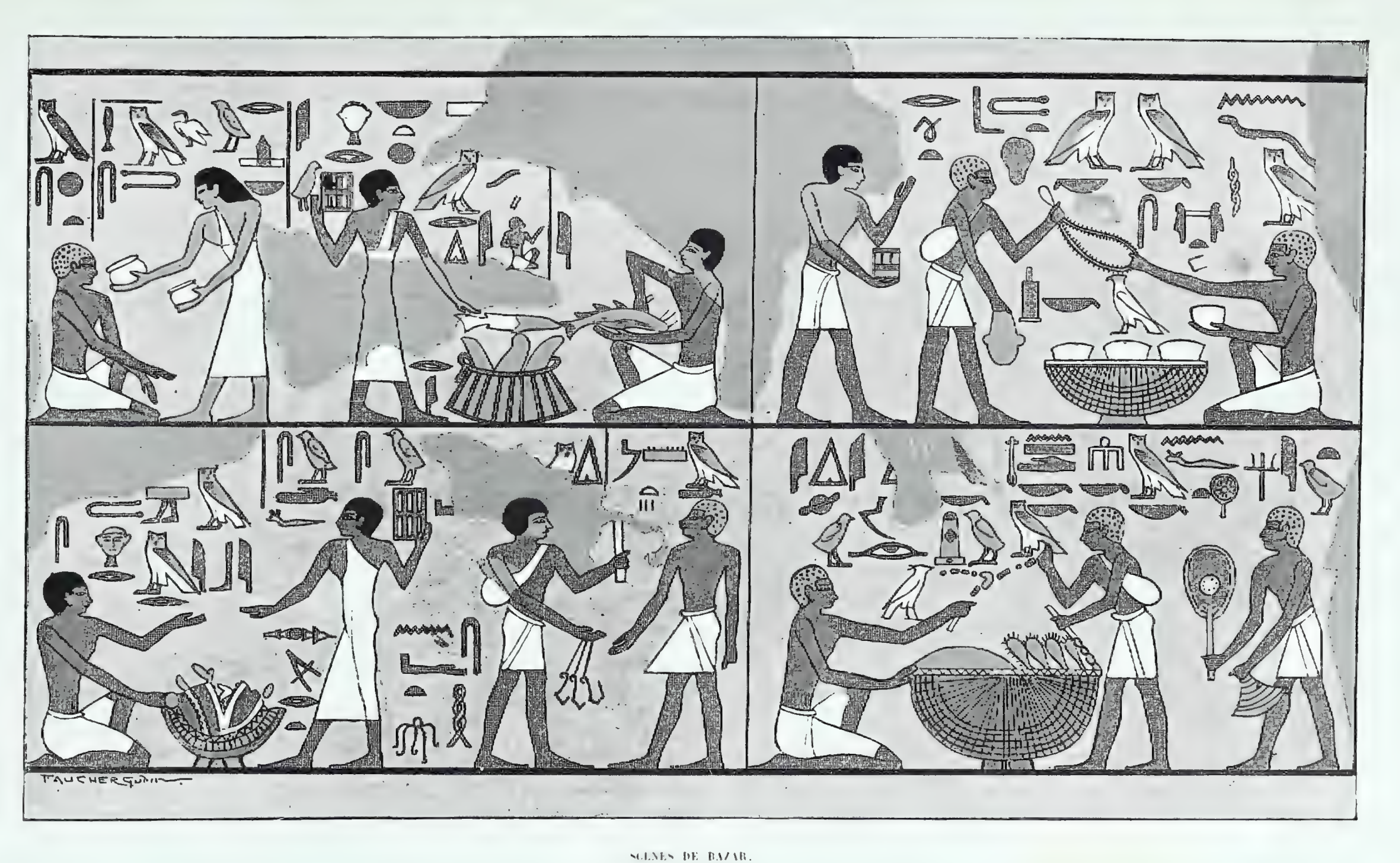
UNE DES FORMES DE LA BALANCE ÉGYPTIENNE[2].

n[os] 5633, 5636). La facture du taureau (S. BIRCH, *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character*, pl. XV, n° 5649) a été traduite et commentée par M. Chabas dans ses *Mélanges Égyptologiques*, 3[e] sér., t. I, p. 217 sqq. La facture de l'ânesse est conservée sur l'ostracon 6241 de Berlin; elle a été signalée par ERMAN, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 657-658.

1. Les anneaux d'or du Musée de Leyde (LEEMANS, *Monuments Égyptiens*, t. II, pl. XLI, n° 296), qui sont des anneaux d'échange (BRANDIS, *Das Münz- Mass- und Gewichtswesen in Vorder-Asien*, p. 82), sont taillés sur le type chaldéo-babylonien et appartiennent au système asiatique (FR. LENORMANT, *la Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 103-104). Il faut peut-être en conclure avec Fr. Lenormant (*op. l.*, p. 104-105) que le seul type national du métal d'échange en Égypte était le fil ou la lamelle de cuivre repliée, qui sert toujours à écrire le nom du *tabnou* dans les hiéroglyphes.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un croquis de* ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. LII, 1. Sur la construction de la balance égyptienne et sur l'agencement des diverses parties qui la composent, voir les observations de FL. PETRIE, *A Season in Egypt*, p. 42, et les dessins qu'il a réunis pl. XX du même ouvrage.

3. La pesée des anneaux est souvent représentée sur les monuments à partir de la XVIII[e] dynastie (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 10 *a*, 39 *a*, *d*, etc.). Je n'en connais encore aucun exemple sur les bas-reliefs de l'Ancien Empire. Les pesées fausses sont visées dans l'article de la *Confession négative*, où le mort déclare qu'il n'a point faussé le fléau de la balance (cf. p. 189 de cette *Histoire*).



SCÈNES DE BAZAR.

Dessin de Faucher-Gudin, d'après la chromolithographie de Lepsius, *Denkm.*, II, 96.

parfois qu'un individu trop intelligent ou trop peu scrupuleux falsifie les anneaux et mêle aux métaux précieux autant de métal vil qu'ils peuvent en supporter sans trahir la fraude. L'honnête marchand qui pense recevoir en payement d'un objet, disons huit *tabnou* d'or fin, et à qui l'on passe habilement huit *tabnou* d'un alliage ayant les apparences de l'or mais contenant un tiers d'argent, perd du même coup, sans s'en douter, presque un tiers de sa marchandise. La crainte du faux contribua longtemps à restreindre l'emploi des *tabnou* parmi le peuple, et maintint sur les marchés la vente et l'achat par échange de produits naturels ou d'objets fabriqués à la main.

La population rurale de l'Égypte ne vit guère dans des fermes isolées et clair-semées sur le sol : elle se concentre presque entière dans des hameaux et dans des villages assez étendus, divisés en quartiers qu'un espace considérable sépare quelquefois[1]. Il en était de même autrefois et qui veut se figurer un bourg ancien n'a qu'à visiter l'un quelconque des bourgs modernes qui s'échelonnent le long de la vallée : une demi-douzaine de maisons assez bien construites, où logent les gens les plus considérés de l'endroit, un amas de chaumières en briques ou en pisé, si basses qu'un homme debout y touche presque le toit de sa tête, des cours encombrées de bâtisses en terre rondes et hautes où l'on serre précieusement le blé et la dourah du ménage, et partout des pigeons, des canards, des oies, des troupeaux pêle-mêle avec la famille. La plus grande partie des paysans étaient de condition inférieure, mais sans subir partout le même degré de servitude. Les esclaves proprement dits venaient de l'étranger ; on les avait achetés aux marchands du dehors, ou ils avaient été saisis dans une razzia et avaient perdu leur liberté par le sort des armes[2]. Le maître les déplaçait, les vendait, usait d'eux à son gré, les poursuivait s'ils réussissaient à s'enfuir, et exerçait le droit de les reprendre partout où on lui signalait leur présence. Ils travaillaient pour lui aux ordres de ses intendants, sans salaire régulier et sans espoir de recouvrer la liberté[3].

1. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 164, 172.

2. La première mention de ces prisonniers de guerre ramenés en Égypte se rencontre dans la biographie d'Ouni (l. 26-27). La manière dont on les répartissait entre les chefs et les soldats est indiquée dans plusieurs inscriptions du Nouvel Empire, dans celle d'Ahmès Pennekhabit (Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. XIV *a*, l. 5, 7, 10; cf. Prisse d'Avennes, *Monuments de l'Égypte*, pl. IX, et surtout Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 77-78, où un texte plus complet est donné), dans celle d'Ahmosis si-Abina (Lepsius, *Denkm.*, III, 12, où l'une des inscriptions contient une liste d'esclaves, quelques-uns étrangers), dans celle d'Amenemhabi (Ebers, *Zeit und Thaten Tutmes III*, dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 1-9 et 63 sqq.). On peut juger du nombre d'esclaves que l'Égypte renfermait par ce fait que Ramsès III en donna 113 433 aux seuls temples, pendant une trentaine d'années (Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 264-265, Erman, *Ægypten*, p. 406). Les *Directeurs des esclaves royaux* occupaient un rang élevé à la cour des Pharaons de toutes les époques (Maspero, *Etudes Egyptiennes*, t. II, p. 8, 39.

3. Une scène reproduite par Lepsius (*Denkm.*, II, 107) nous montre, vers la VI[e] dynastie, la moisson

Beaucoup se choisissaient des concubines de leur classe ou se mariaient dans le pays et faisaient souche : au bout de quelques générations, leurs descendants, assimilés aux indigènes, n'étaient plus que de véritables serfs attachés à la glèbe et qu'on cédait ou qu'on échangeait avec elle[1]. Les proprié-



UNE PARTIE DU VILLAGE MODERNE DE KARNAK, À L'OUEST DU TEMPLE D'APÎT[2].

taires, seigneurs, rois ou dieux, logeaient ce monde soit dans des dépôts attenant à leur résidence[3], soit dans des villages qu'ils fondaient exprès et où tout leur appartenait, cabanes et peuple. La condition des cultivateurs libres devait rappeler par bien des côtés celle du fellah moderne. Certains ne possédaient d'autre bien qu'une cahute en boue juste assez large pour eux

faite par les *esclaves royaux*, de concert avec les tenanciers du mort (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 86). Un des petits princes battus par l'Éthiopien Piônkhi Miamoun se proclame « un des *esclaves royaux* qui payent une redevance en nature au trésor royal » (E. de Rougé, *la Stèle du roi éthiopien Piânkhi-Meriamen*, p. 31, l. 8). Amten parle à plusieurs reprises d'esclaves de ce genre, *soutiou* (Maspero, *Études Egyptiennes*, t. II, p. 168, l. 13, p. 211, l. 4).

1. C'est la condition des serfs, *mirîtiou*, dans les textes de toutes les époques. Ils sont énumérés entre les champs et les bestiaux dépendant d'un temple ou d'un seigneur. Ramsès II concède au temple d'Abydos « un apanage en terres cultivées, en serfs (*mirîtiou*), en bestiaux » (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. VII, l. 72). Le scribe Anna voit dans son tombeau « les étables des taureaux, des bœufs, des veaux, des vaches nourrices, ainsi que les serfs de la mainmorte d'Amon » (Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. I, pl. XXXVI, 2, l. 1-2). Ptolémée Ier rend au temple de Bouto « les domaines, les bourgs, les serfs, les labours, les eaux, les bestiaux, les oies, les troupeaux, toutes les choses » que Xerxès avait enlevées à Khabbisha (Mariette, *Monuments divers*, pl. XIII, l. 13-14). L'expression avait passé dans la langue pour rendre l'état des peuples soumis : « Je fais, disait Thoutmosis III, que l'Égypte soit une suzeraine, *hirît*, à qui toute la terre est serve, *miritou* » (Brugsch, *Dict. Hiér.*, p. 672-673).

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béato, prise en* 1886.

3. Les *ârrîtou*, si souvent nommés dans les textes, et les *pi-habou* servaient d'*ergastules* et renfermaient, entre autres personnes, les esclaves des rois et des dieux (Brugsch, *Dict. Hiér.*, p. 749-750; cf. Maspero, *Etudes Egyptiennes*, t. II, p. 29-30, et les *Hypogées royaux de Thèbes*, p. 26).

et pour leur femme, et s'engageaient au jour ou à l'année comme valets de ferme[1]. D'autres s'enhardissaient à louer les terres du seigneur ou d'un soldat voisin[2]. Les plus heureux acquéraient des domaines dont ils étaient censés n'avoir que l'usufruit, la propriété absolue restant toujours entre les mains de Pharaon d'abord, puis des feudataires laïques ou religieux qui la tenaient de Pharaon : ils pouvaient d'ailleurs les léguer, les donner, les vendre, en acheter de nouveaux sans opposition[3]. Ils payaient, outre la taxe personnelle, un impôt foncier proportionné à l'étendue de leur fonds et à la qualité des terres qui le composaient[4]. Ce n'est pas sans raison que l'antiquité entière attribua l'invention de la géométrie aux Égyptiens[5]. Les empiétements perpétuels du Nil et ses déplacements, la facilité avec laquelle il efface les marques des champs et modifie en une saison d'été la physionomie d'un canton les avaient obligés de bonne heure à mesurer d'une précision rigoureuse le sol qui les nourrissait[6]. Ils soumettaient le territoire de chaque ville et de chaque nome à des opérations répétées d'arpentage qui, recueillies et coordonnées par l'administration royale, permettaient à Pharaon de connaître exactement la superficie de ses États. L'unité dont ils se servaient était l'aroure, c'est-à-dire un carré de cent coudées de côté comprenant en chiffres ronds vingt-huit ares. Un personnel considérable de scribes et d'arpenteurs s'occupait sans cesse à vérifier ou à renouveler les mesures anciennes et à noter les changements sur les registres de l'État[7]. Chaque propriété était limitée par une ligne de stèles

1. Ils sont mentionnés au *Papyrus Sallier n° II*, p. V, l. 7-9; cf. Maspero, *le Genre Épistolaire*, p. 52.

2. Diodore, I, 74. Sur le bail des terres royales ou autres à l'époque ptolémaïque, voir ce que dit Lumbroso, *Recherches sur l'Économie politique de l'Égypte*, p. 94-95.

3. Amten avait hérité un domaine de son père (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 238-239). Il donna cinquante aroures à sa mère (*id.*, p. 228-230) et d'autres terres à ses enfants (cf. p. 294 de cette *Histoire*). C'est de ces propriétaires qu'Amoni, prince de Mihît, parlait quand il disait que « les *maîtres de champs* devenaient *maîtres de toute espèce de biens* », devenaient riches grâce à sa bonne administration (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil*, t. I, p. 174).

4. La capitation, l'impôt foncier, l'impôt sur les maisons du temps des Ptolémées, existaient déjà sous les Pharaons indigènes. Brugsch (*Die Ægyptologie*, p. 297-299) a montré que ces taxes sont mentionnées dans une inscription du temps d'Amenôthès III (Mariette, *Karnak*, pl. XXXVII, l. 31).

5. Hérodote, II, cix; d'après Platon (*Phèdre*, § LIX, éd. Didot, t. I, p. 733), Thot aurait été l'inventeur de la géométrie; Jamblique (*Vie de Pythagore*, § 29) fait remonter la découverte au temps des dieux.

6. Servius, *Ad Virgilii Eclog. III*, 41 : « inventa enim hæc ars est tempore quo Nilus, plus æquo crescens, confudit terminos possessionum, ad quos innovandos adhibiti sunt philosophi, qui lineis diviserunt agros : inde geometria dicitur ».

7. Une série d'inscriptions d'Edfou, publiée et interprétée par Lepsius (*Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu, Apollinopolis Magna, in welcher der Besitz dieses Tempels an Ländercien unter der Regierung Ptolemæus VI Alexander I verzeichnet ist*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, 1855, p. 69 sqq.) et récemment par Brugsch (*Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, III, p. 531-607), nous montre ce que devaient être ces registres du cadastre. On trouvera quelques renseignements sur l'organisation du service et sur le personnel dans le *Thesaurus* de Brugsch p. 592 sqq.. On voit par les termes mêmes de la grande inscription de Beni-Hassan (l. 13-58, 131-148) que le cadastre existait dès la plus haute antiquité : on s'y réfère à des opérations antérieures. On trouve une scène d'arpentage au tombeau de Zosirkerisonbou à Thèbes, sous la XVIII[e] dynastie. Deux personnages mesurent un champ de blé au moyen d'une corde; un troisième enregistre le résultat du travail (Scheil, *le Tombeau de Raserkasenb*, dans les *Mémoires de la Mission Française*, t. V).

qui portaient souvent le nom du possesseur actuel et la date du dernier bornage[1]. Sitôt constituée, elle recevait un nom qui faisait d'elle comme une personne vivante et indépendante[2]. Il marquait parfois la nature du sol, sa situation ou quelqu'un des accidents qui le rendaient remarquable, le *Lac du Sud*[3], le *Pré Oriental*[4], l'*Ile Verte*[5], la *Mare aux Pêcheurs*[6], la *Saussaie*, le *Vignoble*[7], la *Treille*[8], le *Sycomore*[9]; souvent aussi il rappelait le premier maître ou le Pharaon sous lequel il avait été créé, la *Nourrice-Phtahhotpou*[10], la *Verdure-Khéops*[11], le *Pré-Didifrî*[12], l'*Abondance-Sahourî*[13], *Khâfrî-Grand-parmi-les-Doubles*[14]. Une fois donné, il persistait durant des siècles, sans que ni les ventes, ni les partages, ni les révolutions, ni les changements de dynasties pussent le faire oublier[15]. Le service du cadastre l'inscrivait sur ses livres en même temps que le nom du propriétaire, celui des propriétaires limitrophes, la contenance et la nature du terroir. On



UNE STELE-LIMITE[16].

1. La grande inscription de Béni-Hassan nous parle des stèles qui bornaient la principauté de la Gazelle au Nord et au Sud (l. 21-24, 32-33, 47-49) et de celles qui jalonnaient dans la plaine la limite septentrionale du nome du Chacal (l. 139); nous en possédons trois encore au moyen desquelles Amenôthès IV indiqua les points extrêmes du territoire de sa ville nouvelle Khoutniaton (Prisse d'Avennes, *Monuments de l'Egypte*, pl. XIII-XV; Lepsius, *Denkm.*, III, 91 *a*, 119 *b*; Daressy, *Tombeaux et stèles-limites de Hagi-Kandil*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 36-62). Outre la stèle ci-dessus, on en connaît deux de la XII[e] dynastie qui limitaient une propriété particulière, et qui sont reproduites l'une à la planche 106, l'autre dans le *Texte* des *Monuments divers*, p. 30, puis celle de Bouhani sous Thoutmosis IV (Crum, *Stelæ from Wady Halfa*, dans les *Proceedings*, t. XVI, 1893-1894, p. 18-19).

2. Pour la constitution de ces domaines, voir Maspero, *Sur le sens des mots Nouit et Hâit*, p. 2 sqq. (extrait des *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1889-1890, t. XII, p. 236 sqq.).

3. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 317, sous Ousirkaf, au tombeau de Sannouônkhou.

4. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 300, sous Sahourî, au tombeau de Pirsenou.

5. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 474, sous Ousirkaf, au tombeau de Sannouônkhou.

6. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 317, au tombeau de Nofirmâît à Méîdoum, sous Snofroui, vers la fin de la III[e] et vers le commencement de la IV[e] dynastie Memphite.

7. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 181, 186, aux tombeaux de Kamrî et de Khonou.

8. Lepsius, *Denkm.*, II, 61, au tombeau de Shopsisourî.

9. Lepsius, *Denkm.*, II, 46, 47; Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 186, 276, 325.

10. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 353, sous Assi, au tombeau de Ptahhotpou.

11. Lepsius, *Denkm.*, II, 23, sous Khéphrên, au tombeau de Safkhîtâbouihotpou.

12. Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 300, sous Sahourî, dans le tombeau de Pirsenou.

13. Lepsius, *Denkm.*, II, 80; Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 306.

14. Lepsius, *Denkm.*, II, 12, au tombeau de Niboumkhouît sous Khéphrên.

15. Maspero, *Sur le sens des mots Nouît et Hâît*, p. 11-12 (dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique de Londres, t. XII, 1889-1890, p. 246-247), d'où cette nomenclature est tirée.

16. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie de* Mariette, *Monuments divers*, pl. 47 *a*. La stèle marquait la limite du domaine donné à un prêtre d'Amon-Thébain par le Pharaon Thoutmosis IV de la XVIII[e] dynastie : l'original est déposé aujourd'hui au Musée de Gizéh.

notait, à quelques coudées près, ce qu'il renfermait de sables, de marais ou d'étangs, de canaux, de bouquets de palmiers, de jardins ou de vergers, de vignobles, de terre à blé[1]. Celle-ci à son tour se partageait en plusieurs classes, selon qu'elle était inondée régulièrement ou qu'elle était placée au-dessus des plus hautes eaux, partant soumise à un régime plus ou moins coûteux d'irrigation artificielle. C'étaient autant de données dont les scribes se prévalaient pour asseoir solidement l'impôt foncier.

Tout porte à croire qu'il représentait la dîme du produit brut, mais celui-ci ne restait pas constant[2]. Il dépendait de la crue annuelle et en suivait le mouvement avec une fidélité presque mathématique : trop d'eau ou pas assez, il diminuait aussitôt et pouvait même se réduire à rien dans les cas extrêmes. Le roi dans sa capitale, les seigneurs dans leurs fiefs avaient établi des nilomètres où, pendant les semaines critiques, on relevait chaque jour la hauteur du flot montant ou descendant. Des messagers en répandaient la nouvelle par le pays : le peuple, instruit régulièrement de ce qui se passait, savait bientôt à quoi s'en tenir sur les chances de l'année et pouvait calculer ce qu'il aurait à payer, à peu de chose près[3]. En théorie, la perception de l'impôt s'établissait sur la quantité réelle de terres couvertes, et le rendement en variait sans cesse. Dans la pratique, on prenait pour le régler la moyenne des années précédentes et l'on en déduisait un chiffre fixe dont on ne s'écartait que dans des circonstances extraordinaires[4]. Il fallait que l'année fût bien mauvaise pour qu'on se décidât à baisser la cote : l'État ancien ne répugnait pas moins que l'État moderne à retrancher quoi que ce fût de sa fortune[5]. Le payement était exigible en blé, en dourah, en fèves, en productions des champs, qu'on entas-

1. Voir dans la grande inscription de Béni-Hassan le passage où sont énumérées tout au long, comme dans une pièce juridique, les parties constitutives de la principauté de la Gazelle, « ses eaux, ses champs, ses arbres, ses sables, du fleuve à la montagne de l'Ouest » (l. 46-53).

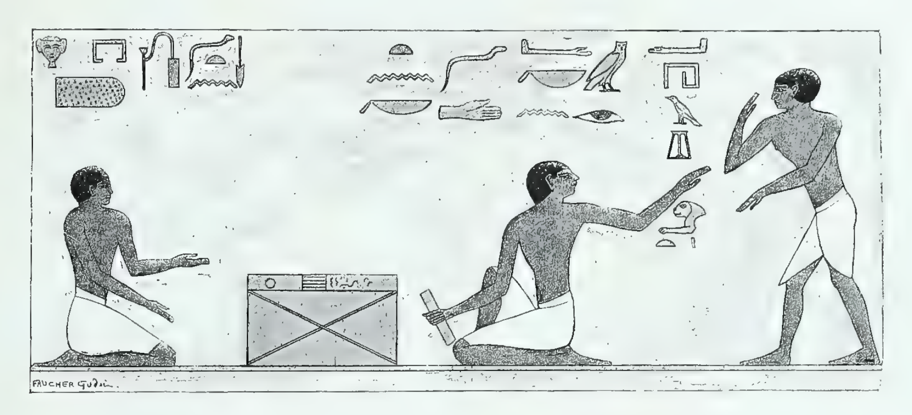
2. L'impôt du dixième est indiqué sur l'inscription de Philæ (LEPSIUS, *Denkm.*, IV, 27 *b*) pour l'époque des Ptolémées (BRUGSCH, *Die Ægyptologie*, p. 266-267), et tout semble prouver qu'il existait déjà sous les plus anciens Pharaons (LUMBROSO, *Recherches sur l'Économie politique*, p. 288 sqq.).

3. DIODORE DE SICILE, I, 36 ; STRABON, l. XVII, p. 817, qui cite les deux nilomètres de Memphis et d'Éléphantine ; HÉLIODORE, *Æthiopica*, l. IX, parle du nilomètre qui avait été décrit par Strabon, mais qu'il place à Syène. Sur les nilomètres, cf. GIRARD, *Mémoire sur le Nilomètre de l'île d'Eléphantine et les Mesures égyptiennes* (dans la *Description de l'Égypte*, t. II, p. 1-96), et MARCEL, *Mémoire sur le Meqyas de l'île de Roudah* (dans la *Description de l'Egypte*, t. XIV, p. 1-135, 387-582). Chaque temple avait son puits qui lui tenait lieu de nilomètre ; le puits du temple d'Edfou servait à cet usage.

4. Le fait nous est connu pour l'époque romaine par un passage de l'édit de Tibère Alexandre (l. 55-56). La pratique en était si naturelle que je n'hésite pas à la faire remonter jusqu'au temps de l'Ancien Empire : sans cesse condamnée, comme étant de mauvaise administration, elle devait renaître sans cesse. A Béni-Hassan, le nomarque Amoni se vante (l. 21), « lorsqu'il y avait eu des Nils abondants et que les propriétaires de blé et d'orge s'enrichissaient, de ne pas avoir augmenté les cotes de contribution du sol », ce qui semble bien prouver que, pour son compte, il avait attribué à la taxe sur les terres un chiffre fixe qui devait répondre à la moyenne des années bonnes ou mauvaises.

5. Les deux décrets de Rosette (l. 12-13, 28-29) et de Canope (l. 13-17) font pourtant mention de remises accordées par les rois Ptolémées à la suite d'une crue insuffisante du Nil.

sait dans les entrepôts du canton[1]. Il semble qu'un prélèvement du dixième ne grévât pas trop lourdement l'ensemble de la récolte et que le plus misérable fellah dût être en position de se libérer sans gêne. Il n'en était rien pourtant, et les mêmes écrivains qui nous ont tracé un tableau lamentable de l'ouvrier des villes et de sa condition, nous peignent de couleurs plus sombres encore les maux qui accablaient le campagnard. « Ne te rappelles-tu pas le portrait du fermier, quand on lève la dîme des grains? Les vers ont emporté



LA LEVÉE DE L'IMPÔT : LE CONTRIBUABLE AU BUREAU DU SCRIBE[2].

moitié du blé, et les hippopotames ont mangé le surplus, il y a force rats aux champs, les sauterelles s'y abattent, les bestiaux dévorent, les oisillons pillent, et, si le fermier perd un moment de vue le reste qui est sur le sol, les voleurs l'achèvent[3]; cependant les attaches qui maintiennent le fer et la houe sont usées, et l'attelage est mort à tirer la charrue. C'est alors que le scribe débarque au port pour lever la dîme, et voilà les gardiens des portes du grenier avec des gourdins et les nègres avec des nervures de palmier qui vont criant : « Ça, le blé! » Il n'y en a point, et ils jettent le cultivateur à terre tout de son long; lié, traîné au canal, ils l'y ruent la tête la première[4], et sa femme est liée

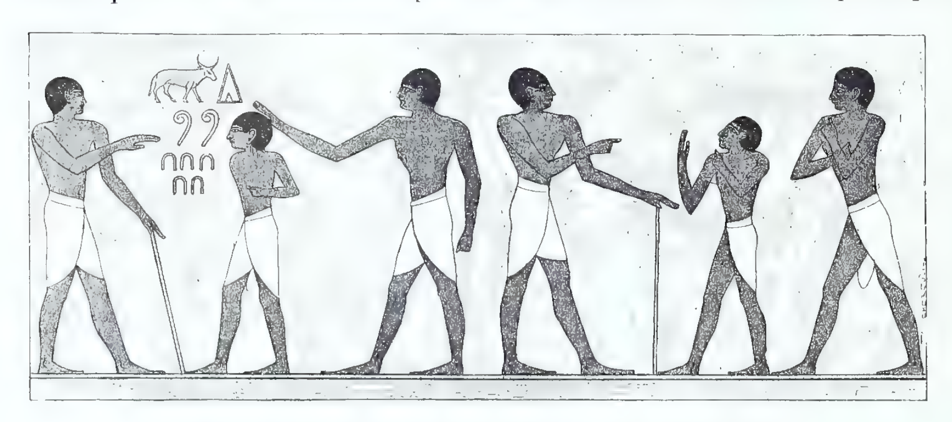
1. L'inscription de Rosette nous montre l'impôt payé en blé, en toile ou en vin (l. 11, 14-15, 28-31), même au temps des Ptolémées, quand l'usage de la monnaie s'était répandu en Égypte. Voir dans Wilcken (*Die Griechischen Ostraka*, dans les *Jahrbuch des Vereins von Altertumsfreunde in Rheinland*, t. LXXXVI, p. 240-245) des quittances d'époque romaine, où l'impôt est payé en blé et en orge.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un tableau de Beni-Hassan* (cf. Champollion, *Monuments*, pl. CCCXC, 4-CCCXCI, 1; Rosellini, *Monumenti civili*, pl. CXXIV, a). Ce tableau et les suivants représentent un recensement dans la principauté de la Gazelle, sous la XII[e] dynastie, aussi bien qu'une levée d'impôt.

3. Le trait de mœurs signalé ici s'est perpétué jusqu'à nos jours. Pendant toute une partie de l'année, les fellahs vont passer la nuit dans leurs champs; s'ils n'y veillaient point, les voisins n'hésiteraient pas à venir couper leurs blés avant la récolte ou arracher leurs légumes encore verts.

4. Le même genre de torture est signalé dans le décret d'Harmhabi (*Recueil de Travaux*, t. VI, p. 44, l. 26) où l'on représente les soldats indisciplinés, « courant de maison en maison, distribuant les coups de bâton, plongeant les fellahs dans l'eau la tête en bas, et ne leur laissant point la peau intacte » (Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 87). C'est un procédé qui était récemment encore employé en Égypte pour arracher de l'argent aux contribuables que les coups de bâton laissaient insensibles.

avec lui, ses enfants sont enchaînés; cependant les voisins le laissent et s'enfuient pour sauver leur grain[1]. » On serait tenté de déclarer que l'esquisse est poussée trop au noir pour être juste, si l'on ne savait d'ailleurs les façons très brutales de remplir les caisses que l'Égypte a conservées jusqu'à nos jours[2]. Comme à la ville, le bâton facilitait les opérations du fisc dans les campagnes : il ouvrait tôt les greniers du riche, révélait aux pauvres des ressources qu'ils ne se connaissaient pas, et ceux-là seuls ne lui cédaient point qui



LA LEVÉE DE L'IMPÔT : LE CONTRIBUABLE ENTRE LES MAINS DES CHAOUICHES[3].

vraiment n'avaient rien à donner. Les insolvables n'en étaient pas quittes pour avoir été assommés plus qu'à moitié : la prison les réclamait eux et leur famille, et ils soldaient en travaux forcés le compte qu'ils n'avaient point payé en denrées courantes[4]. La perception se terminait d'ordinaire par une revision rapide du cadastre. Le scribe constatait une fois de plus les dimensions et les qualités des domaines afin de déterminer à nouveau la quotité de l'impôt dont ils seraient chargés. Il arrivait souvent en effet qu'un caprice du Nil ensevelissait sous une couche de gravier ou transformait en marais un terrain fertile encore l'année précédente. Les propriétaires maltraités de la sorte étaient régulièrement dégrevés d'autant; quant aux fermiers, on ne diminuait point leurs impositions, mais on leur attribuait sur le domaine royal ou seigneurial une étendue égale à ce qu'ils avaient perdu et l'on reconstituait leur bien dans son intégrité[5].

1. *Papyrus Sallier n° I*, pl. VI, l. 2-8, *Papyrus Anastasi V*, pl. XV, l. 8, XVII, l. 2; cf. Goodwin-Chabas, *Sur les Papyrus hiératiques* (2e article), p. 10-19; Maspero, *Du Genre Epistolaire chez les Anciens Égyptiens*, p. 38-40; Erman, *Ægypten*, p. 590-591; Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 86.

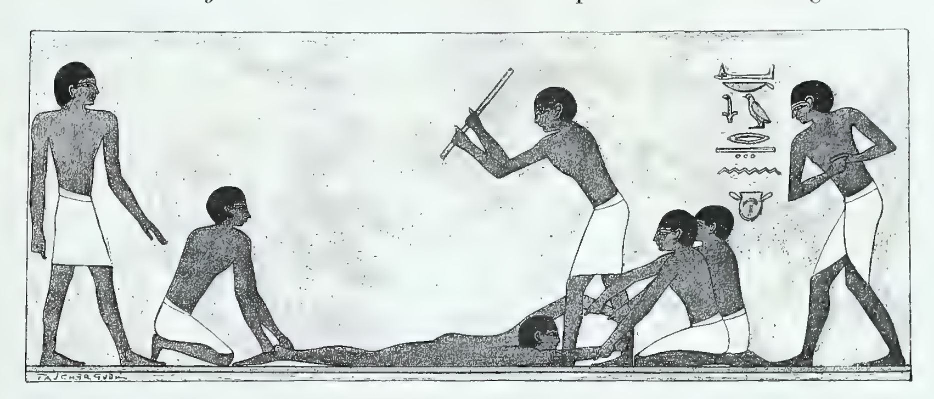
2. Voir le tableau fidèle, malgré son apparence romanesque, que trace d'une perception d'impôts en Égypte, il y a quarante ans, sous Abbas-Pacha, Charles-Edmond, *Zéphyrin Cazavan en Egypte*, p. 395 sqq.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un tableau du tombeau de Khîti à Beni-Hassan* (cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. CCCXC, 4; Rosellini, *Monumenti civili*, pl. CXXIV, b).

4. Cela résulte du passage du *Papyrus Sallier n° I*, cité plus haut, où l'on voit le contribuable lié, traîné au nettoyage des canaux, et sa famille entière enchaînée avec lui, femmes et enfants.

5. Hérodote, II, cix, qui attribue l'organisation de ce régime à l'inévitable Sésostris de la légende.

Ce que la collecte de l'impôt avait commencé, les corvées l'achevaient presque toujours. Pour nombreux que fussent les esclaves royaux et seigneuriaux, ils n'auraient pas suffi à mettre en rapport toutes les terres domaniales, et une partie de l'Égypte serait restée en jachère perpétuelle, si on ne leur avait adjoint des auxiliaires de condition libre. On la divisait en portions de dimensions égales qu'on distribuait entre les habitants des bourgs voisins par les soins d'un *Régent* nommé à cet effet[1]. On dispensait du service agricole les



LA LEVÉE DE L'IMPÔT : LA BASTONNADE[2].

indigents, les soldats au corps et leur famille, certains employés des administrations publiques, les domestiques des temples[3]; les autres campagnards y étaient assujettis sans exception, et on leur adjugeait une ou plusieurs parcelles, chacun selon ses forces[4]. Des ordres lancés à époque fixe les convoquaient eux, leurs gens, leurs bêtes de somme, pour labourer, pour semer, pour monter la garde dans les champs tant que la moisson était encore sur pied, pour faire et pour rentrer la récolte, le tout à leurs frais et au détriment de leurs propres intérêts[5]. On leur réservait en guise d'indemnité un petit nombre de

1. Ces lots sont les AHOUÎT mentionnés si souvent dans les textes, et les gens qui étaient réquisitionnés pour les mettre en valeur sont les AHOUÎTIOU, nom qui s'applique par extension aux fermiers non propriétaires. Les *régents* — HIQOU AHOUÎTIOU — sont fréquemment cités sur les monuments de l'Ancien Empire, et Amten, dont j'ai raconté l'histoire (cf. p. 290-296 de cette *Histoire*), fut *régent* ou, pour parler le langage à peu près équivalent de l'Égypte arabe, *moultezîm*, de terres royales cultivées par la corvée (MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 173-177).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un tableau du tombeau de Khîti à Beni-Hassan* (cf. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte*, pl. CCCXC, 4; ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. CXXIV, A-B).

3. Que les scribes, c'est-à-dire les employés de l'administration royale ou princière, fussent exempts de la corvée, c'est ce qui ressort de l'opposition que les épistoliers des *Papyrus Sallier* et *Anastasi* instituent entre eux et les paysans ou les gens des autres métiers qui y étaient soumis. La circulaire de Dorion nous fait connaître les catégories de soldats exemptées temporairement ou à tout jamais sous les rois grecs (LUMBROSO, *Del Papiro Greco LXIII del Louvre sulla Seminatura delle terre regie in Egitto*, p. 10 sqq. Extrait des *Atti* de l'Académie des Sciences de Turin, t. V, 1869).

4. Plusieurs fragments des papyrus de Turin renferment des *memorandums* de corvées exécutées pour les temples, et des séries de gens soumis à ces corvées. Une liste très complète se trouve dans un Papyrus de la XX[e] dynastie, traduit par CHABAS, *Mélanges Égyptologiques*, 3[e] sér., t. II, p. 131-137.

5. Tous ces détails sont réglés à l'époque ptolémaïque dans la lettre à Dorion, laquelle se réfère à

lots qu'on laissait incultes à leur intention[1] : ils y envoyaient leurs troupeaux au retrait de l'inondation, car les pâturages y étaient si gras que les brebis y rendaient double portée et double tonte[2]. C'était encore une apparence de salaire : la corvée d'irrigation ne leur apportait aucune compensation. Les digues qui séparent les bassins, les canaux de distribution et d'arrosage qui les sillonnent exigent un entretien perpétuel : il faut chaque année consolider les uns, creuser et nettoyer les autres. Les hommes qu'on y emploie passent parfois des journées entières les pieds dans l'eau, ramassant la boue à deux mains pour en emplir des couffes de feuilles tressées que les garçons et les fillettes enlèvent sur la tête et emportent au sommet de la berge : la matière à demi liquide filtre à travers le tissu du panier, se répand sur leur visage et couvre promptement leur corps d'un enduit noir et luisant, horrible à voir. Les shéikhs président, activent le curage à force injures et coups de bâton[3] : quand les équipes ont peiné tout le jour, sans interruption qu'une sieste de deux heures vers le midi pour manger une maigre pitance, les malheureux qui les composent couchent sur place, en plein air, serrés les uns contre les autres et mal défendus par leurs haillons contre la froideur des nuits. La tâche était si rude qu'on y condamnait les malfaiteurs, les insolvables, les prisonniers de guerre; elle usait tant de bras que les paysans libres n'y échappaient presque jamais[4]. Rentrés chez eux, ils étaient quittes jusqu'à l'année prochaine des corvées périodiques et fondamentales, mais plus d'une corvée irrégulière venait les surprendre au milieu de leurs travaux et les forçait à tout abandonner pour courir aux affaires du seigneur ou du roi. Voulait-on bâtir une chambre nouvelle au temple de la localité, manquait-on de matériaux afin de consolider ou de refaire un pan de mur miné par les eaux, ordre aux ingénieurs d'aller chercher une quantité déterminée de calcaire ou de grès, ordre aux paysans de s'assembler dans la carrière la plus voisine, d'en extraire les blocs, au besoin

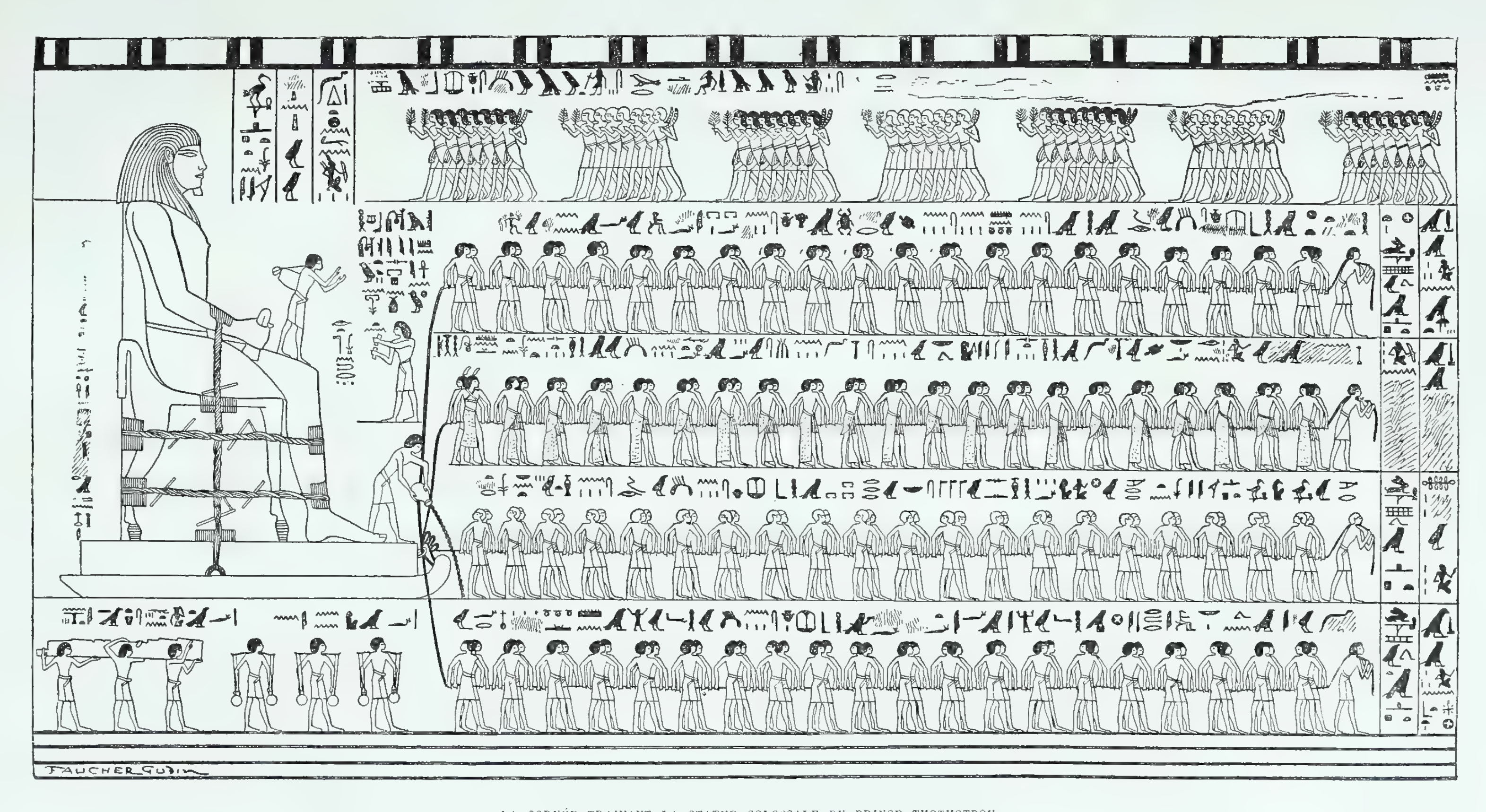
un édit royal. Ainsi que M. Lumbroso l'a fort bien dit (*op. l.*, p. 4 sqq., et *Recherches sur l'Économie politique*, p. 75 sqq.), les Ptolémées ne faisaient que suivre exactement les errements de l'ancienne administration indigène. On trouve en effet des allusions fréquentes à la corvée des hommes et des bêtes dans les inscriptions du Moyen Empire, à Béni-Hassan ou à Siout; beaucoup de tableaux des tombes Memphites montrent la corvée en œuvre dans les champs des grands propriétaires ou du roi.

1. *Papyrus B du Louvre*, l. 170-172, où je suis l'explication du passage proposée par M. Lumbroso (*Il papiro LXIII del Louvre*, p. 18 *a*, et *Recherches sur l'Économie politique*, p. 93).

2. Diodore de Sicile, I, 36.

3. Les corvées de l'époque ptolémaïque étaient dirigées par les vieillards, οἱ πρεσβύτεροι (*Papyrus 66 du Louvre*, l. 21), c'est-à-dire par des shéikhs, et par les *roudouou*, c'est-à-dire par les *nazir*, ainsi que par les *âa asitiou* ou *réis* des travaux (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 44-45). Les *chaouiches* de nos jours sont les *rabdophores* ou *rhabdistes* de l'époque grecque (*Papyrus 66 du Louvre*, l. 19; Schow, *Charta papyracea*, § 4, l. 11-12), chargés de stimuler les ouvriers à coups de bâton.

4. Dans le papyrus publié par Schow, on remarque, à côté d'esclaves, des paysans (l. 7, l. 15, 11, l. 18), des bouviers et des bergers (3, l. 16, 5, l. 1-2), des âniers (2, l. 16) et des ouvriers de divers métiers, potiers (6, l. 21-22), fabricants de nattes (11, l. 8), foulons (7, l. 26), maçons (10, l. 4), barbiers (3, l. 26).



LA CORVÉE TRAINANT LA STATUE COLOSSALE DU PRINCE THOTHOTPOU.

Dessin de Faucher-Gudin, d'après WILKINSOM, *A popular Account of the Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, t. II. Frontispice.

de les embarquer et de les convoyer à destination[1]. Ou bien le prince s'était fait tailler une statue gigantesque et réquisitionnait quelques centaines d'hommes qui la halaient jusqu'à l'endroit où il désirait la dresser[2]. L'opération se terminait par une fête, sans doute aussi par une distribution de vivres et de liqueurs : les pauvres diables qu'on avait ramassés afin de l'exécuter ne devaient pas trouver toujours qu'une journée d'ivresse et de réjouissances les payât suffisamment du temps précieux qu'ils avaient perdu.

Toutes ces corvées étaient-elles également légitimes? Certaines ne l'eussent pas été que le paysan sur lequel elles tombaient n'aurait trouvé aucun moyen de s'en défendre ou d'exiger une réparation judiciaire pour le dommage qu'elles lui causaient. La justice, en Égypte et dans tout le monde oriental, émane nécessairement de l'autorité politique, et n'est qu'une branche de l'administration confondue avec les autres dans les mains du maître et de ses délégués[3]. Il n'y avait nulle part des magistrats de carrière, des hommes élevés à l'étude des lois et chargés d'en assurer l'observance en dehors de tout autre métier, mais les mêmes qui commandaient les armées, qui offraient les sacrifices, qui répartissaient et encaissaient l'impôt, examinaient les procès des simples citoyens ou tranchaient les différends qui s'élevaient entre ceux-ci et les représentants du seigneur ou de Pharaon. Dans chaque ville et dans chaque village, tous ceux qui exerçaient par naissance ou par faveur le droit de gouverner étaient investis par le fait du droit de juger. Ils siégeaient un certain nombre de jours dans le mois, à la porte de la ville ou de l'édifice qui leur servait de résidence, et quiconque dans le pays ou dans la localité possédait un titre, un emploi, une fortune, le haut sacerdoce des temples, les scribes gradés ou vieillis dans les affaires, les commandants de la milice et de la gendarmerie, les chefs de quartiers ou de corporations, les *qonbîtiou*, les *gens de l'angle*, pouvaient prendre place à côté d'eux, si bon leur semblait, et expédier avec eux les affaires courantes[4]. La police était faite le

1. C'est ainsi que procède le roi Smendès de la XXI[e] dynastie pour faire reconstruire promptement et à peu de frais une portion du temple de Karnak, minée par les eaux et menaçant ruine (G. Daressy, *les Carrières de Gébéléin et le roi Smendès*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 133-138, et Maspero, *A Stele of King Smendes*, dans les *Records of the Past*, 2[nd] Series, t. V, p. 17-24).

2. Ainsi dans le tombeau de Thothotpou à Bershéh (Wilkinson, *A Popular Account of the Ancient Egyptians*, 1854, frontispice du t. II, et dans G. Rawlinson, *Herodotus*, t. II, p. 151 ; Lepsius, *Denkm.*, II, pl. CXXXIV, cf. Chabas, *Mélanges Egyptologiques*, III[e] série, t. II, p. 103-119 ; Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 55-61 ; Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 293-294).

3. Sur la valeur réelle de certaines fonctions comme celle de *Sotmou âoushou ni isit mâït*, et de *Sabou*, où l'on voulait reconnaître des emplois judiciaires, cf. Maspero, *Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique, sur une Mission en Italie*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 159-166, et *Études Égyptiennes*, t. II, p. 143-148 ; cf. Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 301 sqq., W. Spiegelberg, *Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreiches*, p. 60-63.

4. Le nom de ces personnages, lu *taît, taitou*, au début, un peu à l'aventure, a été déchiffré

plus souvent par des étrangers, par des nègres ou par des Bédouins appartenant à la tribu nubienne des Mâzaiou. Les plaideurs comparaissaient à l'audience et attendaient sous la surveillance de ces gens que leur tour fût venu de parler : la plupart des questions se tranchaient en quelques instants, par un arrêt sans appel, les causes les plus graves donnaient seules lieu à une instruction et à des débats prolongés. Tout se passait d'ailleurs devant ce jury patriarcal de la même façon que devant nos tribunaux, si ce n'est que le bâton inévitable facilitait la recherche de la vérité et coupait court aux discussions : les dépositions des témoins, les discours des deux parties, l'examen des pièces, n'allaient jamais sans prestations de serments nombreux sur la vie du roi et sur la faveur des dieux, où la vérité subissait les assauts les plus rudes[1]. Les peines variaient beaucoup, la bastonnade, la prison, l'amende, les jours de corvée supplémentaires, et, pour les délits graves, les travaux forcés dans les mines d'Éthiopie[2], la perte du nez et des oreilles[3], la mort enfin par la strangulation, par la décollation[4], par le pal[5], par le bûcher[6]. Les criminels de haut rang obtenaient l'autorisation d'exécuter sur eux-mêmes la sentence portée et de remplacer par le suicide la honte d'un supplice public[7]. Devant des tribunaux ainsi constitués, le fellah qui venait réclamer contre les exactions dont il était victime comptait fort peu de chances d'être écouté : le scribe qui l'avait pressuré ou lui avait imposé des corvées nouvelles ne figurait-il pas de droit parmi les juges auxquels il s'adressait? Rien ne l'empêchait d'en appeler à son seigneur féodal, et de celui-ci à Pharaon, mais cet appel n'était pour lui qu'un leurre. Lorsqu'il avait quitté son village et remis sa requête[8], les délais continuaient à courir avant qu'une solution

exactement par Griffith, *The Qnbt* (dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, 1890-1891, p. 140), dont les conclusions ont été renforcées par Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 13 sqq. Leur nom de *Gens de l'Angle* implique une métaphore analogue à celle qui a fait donner aux notables des bourgs égyptiens le titre d'*Omdah*, les *colonnes* de l'administration.

1. Sur le serment judiciaire, voir W. Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 71 sqq.

2. Cf. les exemples recueillis par W. Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 69-71, 75, 76, et qui confirment les dires d'Agatharchide (*de Mari Erythræo*, § 24-29, dans Müller-Didot, *Fragm. Geogr. Græc.*, t. I, p. 124-129) et de Diodore de Sicile (III, 12-14) sur les mines d'or de l'Éthiopie.

3. Diodore de Sicile, I, 60, 78 (cf. Hérodote, II, ccxii); Dévéria, *le Papyrus judiciaire de Turin*, p. 64-65, 116-121; Maspero, *Une enquête judiciaire*, p. 86; W. Spiegelberg, *Studien*, p. 67-68.

4. Le seul exemple connu d'une pendaison est celui du grand panetier de Pharaon, dans la *Genèse*, XL, 19, 22, XLI, 13, mais on voit dans un tombeau de Thèbes deux victimes humaines exécutées par strangulation (Maspero, *le Tombeau de Montouhikhopshouf*, dans les *Mémoires de la Mission Française*, t. V, p. 452 sqq.). L'enfer égyptien contient des hommes décapités (*Description de l'Égypte*, Ant., t. II, pl. LXXXVI), et la mention du billot sur lequel on coupait les têtes des damnés est fréquente dans les textes.

5. D'après une conjecture d'Erman (*Beiträge zur Kenntniss des ägyptischen Gerichtsverfahren*, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 83, note 1; cf. les objections de W. Spiegelberg, *Studien*, p. 76-78, 125-126).

6. Pour la femme adultère (Maspero, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 63; cf. Hérodote, II, cxi).

7. Le Papyrus de Turin parle de ces suicides (W. Spiegelberg, *Studien*, p. 67, 121, Erman, *Beiträge zur Kenntniss des ägyptischen Gerichtsverfahrens*, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 77, note 1).

8. Comme le paysan dont l'histoire nous est contée au *Papyrus de Berlin n° II* (Maspero, *les Contes*

intervînt, et pour peu que la partie adverse fût bien en cour ou fît agir des influences, la décision souveraine confirmait, quand elle ne l'aggravait pas, la sentence des premiers juges. Cependant le bien restait inculte, la femme et les enfants criaient la misère, les dernières ressources de la famille s'usaient en démarches et en délais : mieux valait en prendre son parti tout d'abord, et se résigner à subir sans regimber le sort qu'on ne pouvait éviter.

Impôts, réquisitions, corvées, les fellahs se tiraient encore d'affaire lorsque le supérieur dont ils dépendaient se montrait bon maître et n'ajoutait point ses exigences et ses caprices personnels aux exigences et aux caprices de l'État. Les inscriptions que les princes ont consacrées à leur propre gloire sont autant de panégyriques enthousiastes, où il n'est question que de leur honnêteté et de leur bonté envers les petits et les humbles. Chacun d'eux se proclamait sans faute « le bâton d'appui des vieillards, la nourrice des enfants, l'avocat des misérables, l'asile qui réchauffait ceux qui souffraient du froid dans Thèbes, le pain des affligés qui jamais ne fit défaut à la ville du midi[1] ». Leur sollicitude s'étendait sur tous et sur tout : « Il n'y a pas d'enfant mineur que j'aie endeuillé; il n'y a veuve que j'aie dépouillée; il n'y a cultivateur que j'aie chassé; il n'y a chef d'ouvriers à qui j'aie pris ses gens pour les travaux publics; il n'y a eu ni misérables en mon lieu, ni affamés en mon temps. S'il survenait des années de disette, comme j'avais labouré toutes les terres du nome de la Gazelle jusqu'à ses frontières Nord et Sud, faisant vivre ses habitants, naître ses provisions, il ne s'y trouvait point d'affamés, car je donnais à la veuve comme à la femme en pouvoir de mari, et je n'établissais aucune distinction entre le grand et le petit en tout ce que je donnais. Si au contraire les Nils étaient forts, les maîtres de terres devenaient riches en toutes choses, car je n'élevais pas la cote de l'impôt sur les champs[2]. » Les canaux attiraient toute son attention : il les curait, les agrandissait, en creusait de nouveaux qui portaient la fécondité et l'aisance jusque dans les recoins les plus éloignés de son domaine. Ses serfs avaient toujours de l'eau propre à leur porte et ne se contentaient plus de la dourah commune; ils mangeaient du pain de froment chaque jour[3]. Sa vigilance et sa sévérité étaient telles que les brigands n'osaient plus paraître à portée de sa

populaires de l'Égypte ancienne, 2e éd., p. 43 sqq.); voir ce qui est dit des *hommes sans maître*, p. 309-310 de cette *Histoire*.

1. *Stèle C 1 du Louvre*, publiée par Maspero, *Un Gouverneur de Thèbes sous la XIIe dynastie*, dans les *Mémoires du Congrès International des Orientalistes de Paris*, t. II, p. 53-55.

2. Maspero, *la Grande Inscription de Béni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 173-174.

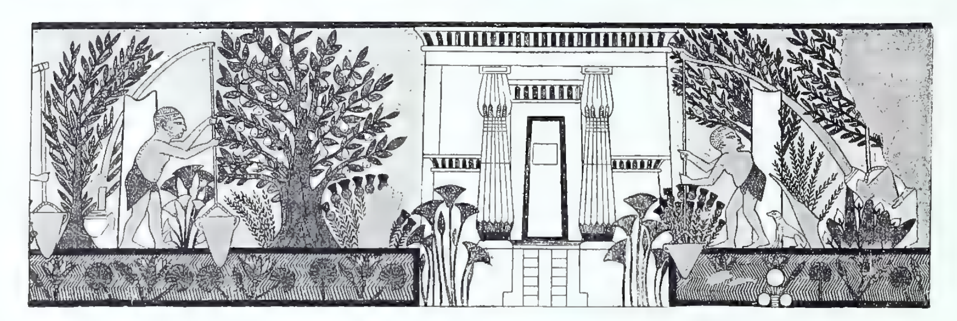
3. Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XV, l. 3-7; cf. Maspero, *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 414-415.

main et que ses soldats gardaient une stricte discipline : « Venue la nuit, quiconque couchait sur le chemin me bénissait, et était [en sécurité] comme un homme dans sa propre maison; l'effroi de ma police le protégeait, les bestiaux restaient aux champs comme à l'étable; le voleur était comme l'abomination du dieu et il ne se ruait plus sur le vassal, si bien que celui-ci ne se plaignait plus, mais versait exactement la redevance de son domaine, par amour » pour le maître qui lui créait ces loisirs[1]. On pourrait continuer longtemps sur ce thème, et les rédacteurs d'épitaphes le variaient avec une habileté et une souplesse d'imagination remarquables. L'ardeur même qu'ils déploient à décrire les vertus du seigneur montre combien la condition des sujets était précaire. Rien n'empêchait le mauvais prince ou l'officier prévaricateur de ruiner et de maltraiter à sa guise le peuple auquel il commandait. Un ordre de lui, et les corvées s'abattaient sur les propriétaires d'un bourg, leur enlevaient leurs esclaves, les obligeaient à laisser leur fonds inculte; dès qu'ils se déclaraient impuissants à s'acquitter de leurs contributions, la prison s'ouvrait pour eux et pour leurs familles. Une digue coupée, une rigole détournée privaient d'eau un canton[2] : la ruine venait prompte et inévitable pour les malheureux qui l'habitaient, et leurs biens, confisqués par le fisc en réglement de l'impôt, passaient à vil prix aux mains du scribe ou de l'administrateur malhonnête. Deux ou trois années de négligence suffisaient presque à détruire un réseau d'irrigation : les canaux s'envasaient, les levées s'écroulaient, la crue ou ne montait plus sur les terres, ou s'y répandait trop tôt et y séjournait trop longtemps. La famine suivait bientôt avec son cortège de maladies[3] : hommes et bêtes mouraient à la centaine, et ce n'était pas trop du labeur de toute une génération pour rendre au pays sa prospérité.

Le sort du fellah ancien était donc aussi dur que celui du fellah moderne. Il en sentait lui-même l'amertume et s'en plaignait à l'occasion, ou les scribes s'en plaignaient pour lui lorsqu'ils opposaient d'une joie égoïste leur métier au sien. Il devait peiner l'année entière, labourer, semer, tirer la *shadouf* du soir au matin pendant des semaines, courir à la corvée dès la première réquisition, payer un impôt lourd et cruel, tout cela sans être assuré au moins de jouir en paix de ce qu'on lui laissait ou d'en faire profiter sa femme et ses

1. Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. 11, l. 7-12; cf. Maspero, *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 417.
2. Couper ou détourner *un bras d'eau* était un des péchés prévus dans la *Confession négative* du chapitre cxxv du *Livre des Morts* (édit. Naville, t. I, pl. CXXXIII, l. 19); cf. p. 189 de cette *Histoire*.
3. Mentions de famines sur les monuments égyptiens : à Béni-Hassan (Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil*, t. I, p. 174), à El-Kab (Brugsch, *Ægyptische Geschichte*, p. 246), à Éléphantine (Brugsch, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 131 sqq.).

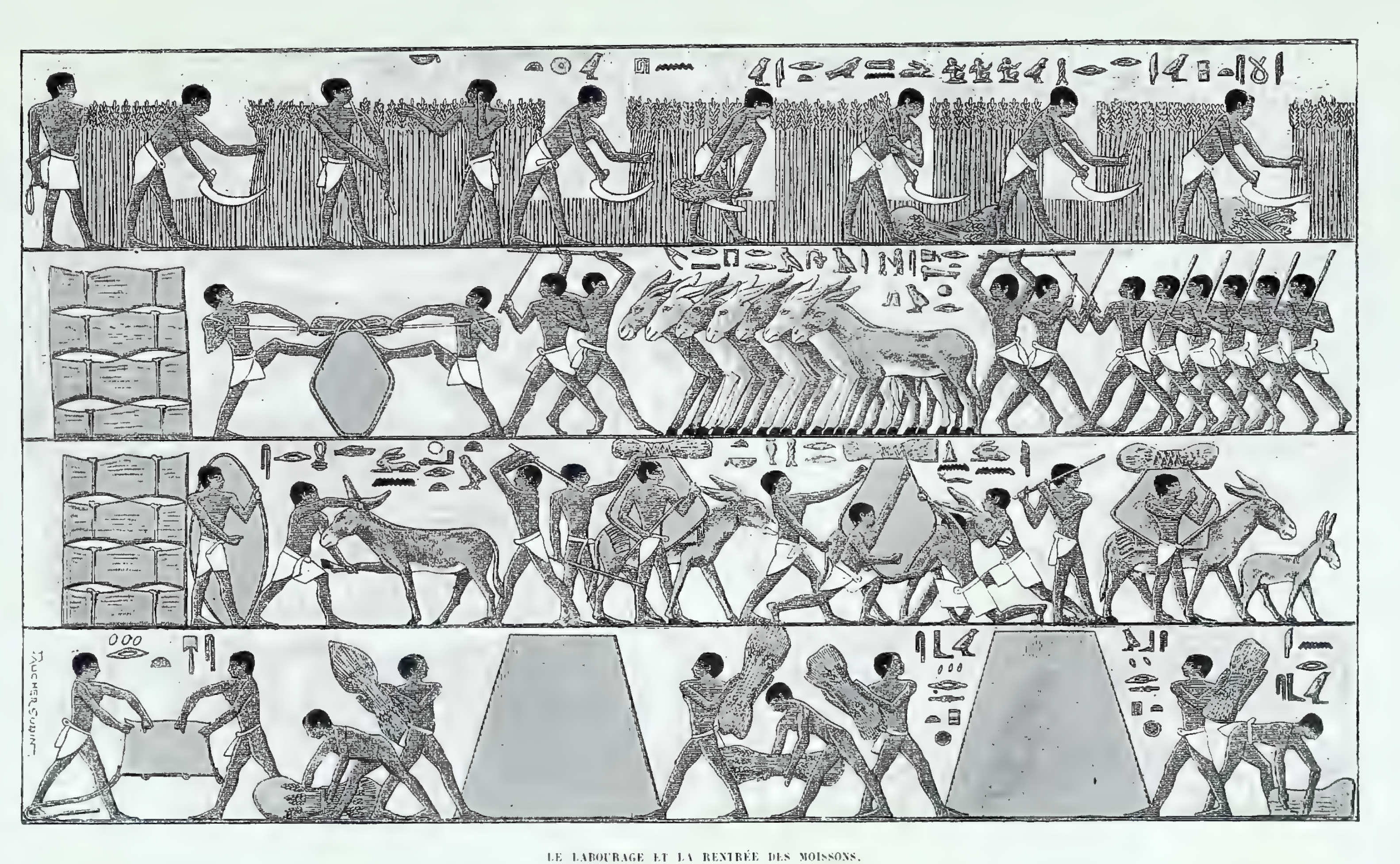
enfants. Telle était pourtant l'élasticité de son tempérament que sa misère ne réussissait pas à l'attrister : les monuments où sa vie est représentée en tableaux minutieux nous le montrent animé d'une gaieté inépuisable. Les mois d'été sont finis, la terre se découvre, le fleuve rentre dans son lit, voici le temps de faire les semailles : le paysan a pris son attelage avec lui, ses outils, et s'en est allé aux champs[1]. Dans plus d'un endroit, le sol amolli par l'eau n'offre pas de résistance, et la pioche le retourne aisément; ailleurs il est dur encore et ne cède qu'à la charrue. Tandis qu'un des valets, presque plié en deux, pèse de toutes ses forces sur les oreilles pour bien



DEUX FELLAHS TIRENT LA SHADOUF DANS UN JARDIN[2].

enfoncer le soc, son camarade dirige les bœufs et les excite par ses chants : ce sont deux ou trois phrases fort brèves, soutenues d'une mélopée toujours la même, et scandées à coups de bâton sur les reins de la bête la plus proche[3]. De temps à autre, il se détourne vers son compagnon et l'encourage : « Appuie bien ! » — « Tiens ferme ! » Le semeur arrive à la suite qui jette le grain à la volée dans le sillon : un troupeau de moutons ou de chèvres clôt la marche et, piétinant la glèbe, enterre la semence. Les bergers claquent leur fouet et répètent à plein gosier quelque chanson rustique, une complainte à l'adresse du fellah que la corvée a saisi et qui nettoie le canal. « Le piocheur est dans l'eau avec les poissons, — il cause au silure, échange des saluts avec l'oxyrhynque : — Occident ! votre piocheur est un piocheur d'Occident ![4] » Tout se

1. Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 58 sqq.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie* (cf. Scheil, *le Tombeau de Zozirkerisonbou*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. V).
3. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 74-78; cf. la vignette à la p. 192 de cette *Histoire*.
4. Le texte de ce couplet est dans Brugsch, *Die Ægyptische Gräberwelt*, pl. I, 35-36; la traduction dans Brugsch, *Dict. Hiér.*, p. 59, dans Erman, *Ægypten*, p. 515, et dans Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 73-74. Le silure est le poisson électrique du Nil (*Description de l'Égypte*, t. XXIV, p. 299 sqq.). Le texte explique ironiquement que le piocheur, plongé à mi-corps dans l'eau pour curer les canaux ou réparer la berge enlevée par l'inondation, est exposé chaque instant à saluer, c'est-à-dire à rencontrer un silure ou un oxyrrhynque prêt à l'attaquer : il est voué à la mort, et c'est ce que le couplet exprime par les mots « Occident ! votre piocheur est un piocheur d'Occident ! » L'Occident est la région des tombeaux vers laquelle le piocheur est acheminé déjà par son métier.



LE LABOURAGE ET LA RENTRÉE DES MOISSONS.

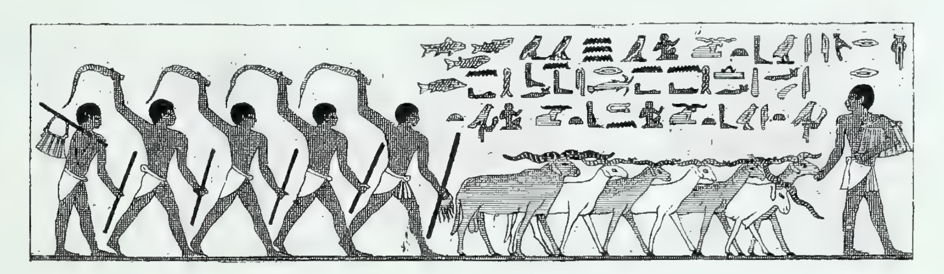
Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie de Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. X.

passe sous l'œil vigilant du maître : dès que la surveillance se relâche, le travail se ralentit, les querelles éclatent, l'instinct de paresse et de vol reprend le dessus. Deux hommes ont dételé leur charrue. L'un d'eux trait rapidement une des vaches, l'autre tient la bête et attend son tour impatiemment : « Fais vite, tandis que le fermier n'y est pas. » Ils risquent la bastonnade pour une potée de lait[1]. Les semaines s'écoulent, les blés ont mûri, la moisson commence. Les fellahs, armés d'une faucille courte, coupent ou plutôt scient les tiges, javelle à javelle. Cependant qu'ils avancent en ligne, un flûtiste leur joue ses airs les plus entraînants, un chanteur donne de la voix et rythme les mouvements en frappant dans ses mains, le contremaître leur jette par intervalles quelques mots d'exhortation : « Quel est le gars parmi vous qui, ayant fini en saison, pourra dire : « C'est moi qui vous le dis, à toi et aux « camarades, vous n'êtes tous que des fainéants! » — « Qui de vous pourra dire : « Un gars ardent à la besogne, c'est moi![2] » Un domestique circule dans les rangs avec une longue jarre à bière et la tend à qui veut. « N'est-ce pas que c'est bon ! » dit-il, et le buveur lui répond poliment : « Vrai, la bière du maître est meilleure qu'une galette de dourah![3] » Les gerbes liées, quand on les rentrait, c'étaient chansons nouvelles à l'adresse des ânes qui les emportaient : « On lie qui s'écarte du rang, on bat qui se roule à terre, — « Hue donc! » Et le baudet trottait sous la menace[4]. Lors même que la scène devient tragique et représente une bastonnade, le sculpteur, s'inspirant de l'humeur railleuse des gens parmi lesquels il vit, trouve moyen d'y mêler un peu de comédie. Un paysan condamné sommairement pour quelque méfait gît à plat ventre, les reins au vent : deux amis lui tirent les bras, deux les jambes pour l'ajuster en posture convenable. Sa femme ou son fils intercèdent en sa faveur auprès du bourreau : « Frappe par terre, de grâce! » Et de fait, la bastonnade était d'ordinaire un simulacre de châtiment plutôt qu'un châtiment réel : les coups, assenés avec un air de férocité, s'égaraient sur le sol[5]. Le coupable hurlait fort, mais en était quitte pour des meurtrissures.

Un écrivain arabe du moyen âge remarquait, non sans ironie, que les

1. La scène est représentée au tombeau de Ti (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 78-80).
2. Le texte dans Brugsch, *Die Ægyptische Gräberwelt*, pl. V, 165-168, et dans Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. X, et p. 14-15 : l'interprétation dans Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 81-84.
3. Lepsius, *Denkm.*, II, 9; Mariette, *les Mastabas*, p. 347 ; Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 84-85.
4. Brugsch, *Die Ægyptische Gräberwelt*, pl. V, 162 ; Dümichen, *Die Resultate*, t. I, pl. X; Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 87-90. La chanson se lit au-dessus du troupeau d'ânes.
5. La scène se trouve dans le tombeau de Baoukît à Béni-Hassan (Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXI, 1, et *Texte*, t. II, p. 371-373 ; Rosellini, *Monumenti civili*, pl. CXXII, B, et *Texte*, t. III, p. 274-273 ; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 305).

Égyptiens étaient peut-être le seul peuple au monde qui n'amassât pas de provisions, mais où chacun allât au marché chaque matin acheter la pitance de la famille[1]. La même imprévoyance qu'il déplore chez ceux de son temps, ils l'avaient héritée de leurs ancêtres les plus lointains. Ouvriers, fellahs, employés, petits bourgeois, on vivait sans cesse de la main à la bouche dans l'Égypte des Pharaons. Les jours de prêt étaient un peu partout jours de fête et de grosse mangeaille : on n'y ménageait ni le grain du fisc, ni l'huile, ni la bière, et les repas copieux continuaient sans économie aussi longtemps qu'il restait quelque chose du traitement touché Comme il

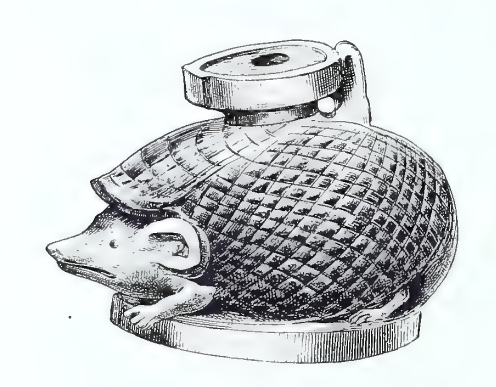


LE TROUPEAU DE CHÈVRES ET LA CHANSON DU CHEVRIER[2].

s'épuisait presque de règle avant le retour de la date fixée pour une distribution nouvelle, la pénurie succédait à l'ampleur exagérée des subsistances, et une partie de la population criait littéralement la faim pendant plusieurs jours. L'alternance à peu près constante de l'abondance et de la disette exerçait son contre-coup sur la marche du travail : il n'y avait guère d'ateliers ou d'exploitation seigneuriale où l'on ne chômât tous les mois pour cause d'inanition, et il fallait venir en aide aux affamés si l'on voulait éviter des séditions populaires[3]. Peut-être l'imprévoyance était-elle, comme la gaieté, un des traits innés du caractère national : elle fut certainement entretenue et développée par le régime que l'Égypte s'imposa dès avant l'histoire. Quelle raison l'homme du commun avait-il de calculer ses ressources et de ménager l'avenir quand il savait que ses femmes, ses enfants, ses bestiaux, ses biens, tout ce qui lui appartenait et lui-même pouvait être enlevé d'un moment à l'autre, sans qu'il eût le droit ou la force de s'y opposer? Il naissait, vivait, mourait dans la main d'un maître. Les terres ou les maisons que son père lui avait léguées, le maître

1. Dans Makrizi, *Hittat*, t. I, p. 49-50, éd. de Boulaq.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.* La scène est prise au tombeau de Ti; cf. Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 81-84.
3. Nous n'avons de documents sur ce sujet que pour l'époque des Ramessides : j'aurai à raconter plus tard l'histoire de ces chômages et des grèves qui en étaient l'accompagnement.

souffrait qu'il en eût l'usage. Celles qu'il se procurait par son labeur, il les ajoutait au domaine du maître. S'il se mariait et qu'il eût des fils, c'était les hommes du maître qu'il mettait au monde. Tout cela, dont il jouissait aujourd'hui, le maître le lui laisserait-il demain? La vie même de l'autre monde ne lui offrait pas plus d'assurance et de liberté : il n'y entrait qu'à la suite du maître et pour le servir, il y subsistait par tolérance comme il avait fait sur notre terre, et il n'y trouvait un peu de liberté et de repos que s'il se munissait abondamment de *répondants* et de statuettes ensorcelées. Il concentrait donc son esprit et ses forces sur le moment présent pour en profiter comme de la seule chose qui lui appartînt à peu près : le futur, il s'en remettait au maître du soin de le prévoir et d'y fournir. A dire vrai, le maître changeait souvent, tantôt le seigneur d'une ville, tantôt celui d'une autre, un Pharaon des dynasties memphites ou thébaines, un étranger installé par aventure sur le trône d'Horus. La condition du peuple ne changeait jamais; le poids qui l'écrasait ne s'allégeait point, et, quelle que fût la main qui tînt le bâton, le bâton retombait toujours aussi lourd sur son dos.





L'Empire Memphite

Les rois constructeurs de Pyramides : Khéops, Khéphrèn, Mykérinos.
La littérature et l'art memphites.
Extension de l'Egypte vers le sud et conquête de la Nubie
par les Pharaons.

Snofroui. - Le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, sa constitution physique, ses habitants, leurs incursions en Egypte et leurs rapports avec les Egyptiens. - La presqu'île du Sinai : les mines de turquoises et de cuivre, les établissements miniers des Pharaons. - Les deux tombeaux de Snofroui : la pyramide et les mastabas de Méïdoum, les statues de Râhotpou et de sa femme Nofrît.

Khéops, Khéphrèn et Mykérinos. - La grande Pyramide : sa construction, ses dispositions intérieures. - Les Pyramides de Khéphrèn et de Mykérinos ; leur violation. - Légende des rois constructeurs de Pyramides : l'impiété de Khéops et de Khéphrèn, la piété de Mykérinos ; la pyramide en briques d'Asychis. - Les matériaux employés à la bâtiße, les carrières de Tourah ; les plans, le culte du double royal, les légendes arabes sur les génies gardiens des Pyramides.

Les rois de la cinquième dynastie : Ousirkaf, Sahouri, Kakiou et le roman de leur avènement. - Les relations du Delta avec les peuples du Nord : la marine et le commerce maritime des Egyptiens. - La Nubie et ses tribus : les Ouaouaiou et les Mâzaiou, le Pouanit, les nains et le Danga. - La littérature égyptienne : les Proverbes de Phtahhotpou. - Les arts : l'architecture, la statuaire et ses œuvres principales, les bas-reliefs, la peinture, l'art industriel.

Le développement de la féodalité égyptienne et l'avènement de la sixième dynastie : Ati, Imhotpou, Téti. - Papi Ier et son ministre Ouni : l'affaire de la reine Amitsi, les guerres contre les Hirou-Shâitou et contre le pays de Tiba. - Métésouphis Ier et le second Papi : les progrès de la puissance égyptienne en Nubie. - Les sires d'Eléphantine : Hirkhouf, Papinakhiti : leurs explorations préparent les voies à la conquête, l'occupation des Oasis. - Les pyramides de Saqqarah : le second Métésouphis, Nitokris et sa légende. Prépondérance des seigneurs féodaux et chute des dynasties memphites.



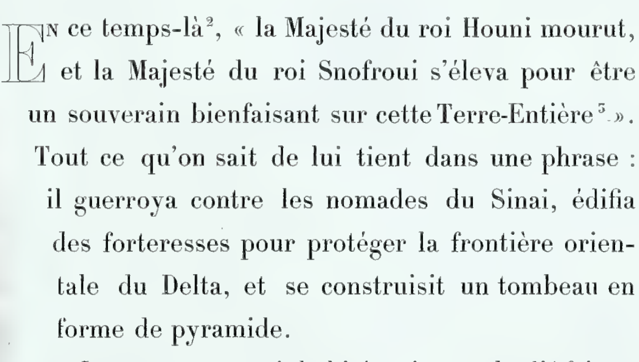


LA PYRAMIDE DE SNOFROUI À MÉÎDOUM[1].

CHAPITRE V

L'EMPIRE MEMPHITE

LES ROIS CONSTRUCTEURS DE PYRAMIDES : KHÉOPS, KHÉPHRÈN, MYKÉRINOS.
LA LITTÉRATURE ET L'ART MEMPHITES.
EXTENSION DE L'ÉGYPTE VERS LE SUD ET CONQUÊTE DE LA NUBIE PAR LES PHARAONS.



En ce temps-là[2], « la Majesté du roi Houni mourut, et la Majesté du roi Snofroui s'éleva pour être un souverain bienfaisant sur cette Terre-Entière[3] ». Tout ce qu'on sait de lui tient dans une phrase : il guerroya contre les nomades du Sinai, édifia des forteresses pour protéger la frontière orientale du Delta, et se construisit un tombeau en forme de pyramide.

Le pays presque inhabité qui rattache l'Afrique à l'Asie s'appuie vers le midi sur deux chaînes de montagnes raccordées à angle droit, et dont l'ensemble forme ce qu'on appelle le Gebel et-Tîh. C'est un plateau incliné doucement du sud au nord, nu, noir, semé de galets et de

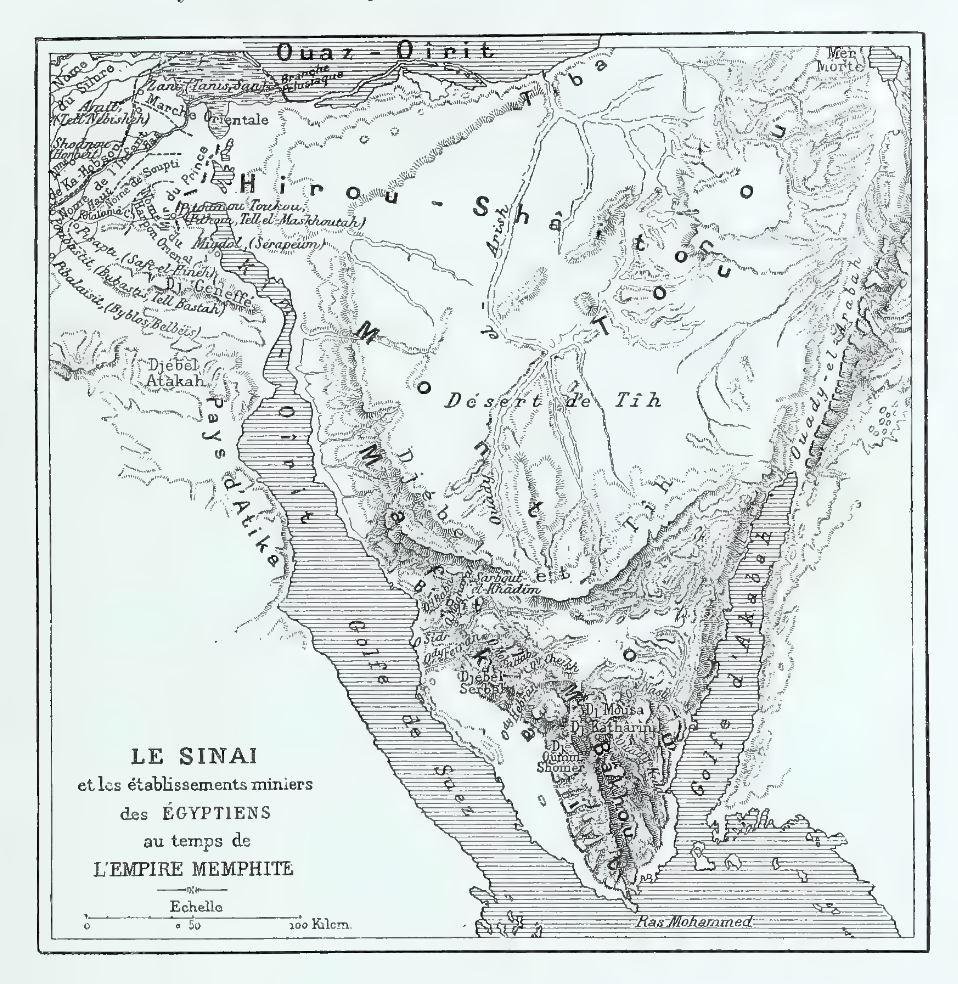
1. *Dessin de Boudier, d'après la chromolithographie de* Lepsius, *Denkm.*, I, pl. 45. La lettrine, qui est également de Boudier, représente Râhotpou, l'un des personnages de Méîdoum dont il sera question bientôt (cf. p. 363 de cette *Histoire*); elle a été dessinée d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.
2. Vers 4100 av. J.-C., avec une erreur possible de plusieurs siècles en plus ou en moins.
3. *Papyrus Prisse*, pl. II, l. 7-8 (éd. Virey, p. 24). Les restes du Canon royal de Turin semblent donner à Houni et à Snofroui des règnes égaux de vingt-quatre ans (E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 154, note 2).

roches siliceuses, hérissé de longues collines crayeuses, basses et rudes, entrecoupé d'Ouadys dont le plus large, celui d'El-Arîsh, débouche dans la Méditerranée à mi-chemin entre Péluse et Gaza, après avoir rallié tous les autres[1]. Les averses n'y sont pas rares en hiver et au printemps, mais le peu d'humidité qu'elles fournissent s'évapore promptement et nourrit à peine quelque maigre végétation au fond des vallées. Parfois, après des mois de sécheresse absolue, un orage éclate dans les parties hautes du désert[2]. Le vent se lève soudain et souffle en bourrasque, des nuages épais venus on ne sait d'où crèvent aux grondements incessants du tonnerre, il semble que le ciel fonde et s'écroule sur les montagnes. Quelques minutes, et par tous les ravins, par tous les goulets, par les moindres crevasses, des jets d'une eau trouble s'échappent, qui dévalant aux bas-fonds s'y rassemblent en bouillonnant et commencent à courir au fil de la pente : quelques minutes encore, et d'un versant à l'autre ce n'est plus qu'un fleuve profond, animé d'une vélocité formidable et d'une force irrésistible. Au bout de huit ou dix heures, l'air s'éclaircit, le vent tombe, la pluie s'arrête, la rivière improvisée baisse et s'épuise faute d'aliment nouveau, l'inondation finit presque aussi vite qu'elle avait commencé : il n'en reste bientôt plus que des flaques éparses dans les creux, ou çà et là de minces ruisseaux desséchés rapidement. Cependant le flot emporté par la vitesse acquise continue de descendre vers la mer : partout les flancs dévastés des collines, leurs pieds affouillés et rongés, les masses de galets accumulés aux tournants, les longues traînées de roches et de sable jalonnent sa route et témoignent de sa puissance. Les indigènes, rendus prudents par l'expérience, évitent de séjourner dans les endroits où il a passé une fois. Le ciel a beau être clair et le soleil briller sur leurs têtes, ils craignent toujours qu'au moment même où le danger paraît les menacer le moins, le torrent, né à quelque vingt lieues de là, ne précipite déjà son élan pour les surprendre. Et de fait, il arrive si brusque et si rapace que rien ne lui échappe de ce qui s'attarde sur son chemin : hommes et bêtes, avant qu'on

1. La connaissance du Sinai et des pays voisins est due aux travaux de la commission anglaise, *Ordnance Survey of the Peninsula of Sinai*, 3 vol. in-fol. de photographies, 1 vol. de cartes et plans, 1 vol. de texte. Elle a été vulgarisée par E. H. Palmer, *The Desert of the Exodus*, 2 vol. in-8, 1871, et par H. Sp. Palmer, *Sinai, from the IVth Egyptian Dynasty to the present day*, in-18, 1878.

2. M. Holland décrit, dans le chapitre viii de l'*Account of the Survey*, p. 226-228, la bourrasque ou *Séil* du 3 décembre 1867, qui noya trente personnes, détruisit des troupeaux de chameaux, d'ânes, de moutons et de chèvres, et balaya dans l'Ouady Féirân mille palmiers ainsi qu'un bois de tamarisques long de trois kilomètres. Quelques gouttes de pluie tombèrent vers 4 heures 30 de l'après-midi, mais l'orage n'éclata qu'à 5 heures; il battait son plein à 5 heures 15, et il était terminé à 9 heures 30. Le torrent, qui mesurait à 8 heures du soir une profondeur de 3 mètres et une largeur de 300 mètres environ, n'était plus le lendemain matin à 6 heures qu'un filet d'eau insignifiant.

ait eu le temps de fuir, souvent même avant qu'on ait pressenti son approche, il a tout balayé, il a tout broyé sans pitié. Les Égyptiens avaient appliqué à



LE SINAI
et les établissements miniers
des ÉGYPTIENS
au temps de
L'EMPIRE MEMPHITE

la contrée entière l'épithète caractéristique de To-Shouît, la terre du Vide, la terre de l'Aridité[1]. Ils y distinguaient des cantons divers, le Tonou supérieur[2] et

1. DÜMICHEN, *Historische Inschriften*, t. II, pl. IX *b*; E. et J. DE ROUGÉ, *Inscriptions et Notices recueillies à Edfou*, pl. CXV, 7; cf. BRUGSCH, *Ein Geographisches Unicum*, dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 28-29, et *Die Altägyptische Völkertafel*, dans les *Abhandlungen des IVtes Orientalisten-Congresses, Afrikanische Sektion*, p. 75. Ce texte, qui avait été déjà interprété par J. de Rougé (*Textes géographiques du temple d'Edfou*, p. 15-16), identifie les *Barbares du pays de Shouî* avec les *Shaousou*, les Bédouins du désert entre la Syrie et l'Égypte. La glose, *ils vivent de l'eau du Nil et des ruisseaux*, montre qu'on les étendait jusqu'aux frontières mêmes de l'Égypte. Le *To-Shouît* du tombeau de Khnoumhotpou (CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCLXII; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 138; NEWBERRY, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XXXVIII, 2) est identique au pays de ces *Barbares* : c'est, comme l'a traduit Max Müller (*Asien und Europa nach Altägyptischen Denkmälern*, p. 16), *le pays sec*, le désert.

2. Le Tonou *supérieur* est seul mentionné au *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 31, avec le Tonou en généra (l. 100, 109, 129, etc.). Chabas (*les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 87) plaçait ce pays au delà de l'Édom, dans la Judée ou dans les contrées situées à l'est de la mer Morte : il crut plus tard qu'on pouvait y arriver par mer, ce qui le portait à y reconnaître la partie maritime de la Palestine (*Études sur l'Antiquité historique*, 2e éd., p. 100, 102). M. Max Müller (*Asien und Europa*, p. 47) estime que

inférieur, Aïa[1], Kadouma[2] : ils nommaient les habitants Hirou-Shâîtou, les seigneurs des Sables, Nomiou-Shâîtou, les Coureurs des Sables[3], et ils les rattachaient aux Âmou, c'est-à-dire à la race que nous qualifions de Sémitique[4]. Le type de ces barbares rappelle, en effet, celui des Sémites, tête forte, nez aquilin, front fuyant, barbe longue, chevelure épaisse et souvent frisée[5]. Ils marchaient pieds nus, et les monuments les montrent ceints du jupon court, mais ils s'enveloppaient aussi de l'abaye. Ils portaient les armes ordinaires des Égyptiens, l'arc, la lance, le casse-tête, le couteau, la hache de guerre, le bouclier[6]. Ils possédaient de grands troupeaux de chèvres ou de moutons[7], mais ils ne connaissaient ni le cheval, ni le chameau, non plus que leurs voisins d'Afrique. Ils vivaient surtout du lait de leurs bestiaux et de la récolte de leurs dattiers. Une partie d'entre eux cultivait la terre : groupés autour des sources et des puits, ils entretenaient, à force de travail et d'industrie, des champs d'étendue médiocre mais fertiles, des vergers assez riches, des bouquets de palmiers, des figuiers, des oliviers, des vignes[8]. Ils en tiraient malgré tout des ressources insuffisantes, et leur condition serait restée précaire s'ils n'avaient pu compléter leur approvisionnement en Égypte ou dans la Syrie méridionale. Ils échangeaient sur les marchés de la frontière le miel, la laine, les gommes, la manne, un peu de charbon de bois, contre les produits des manufactures locales, surtout contre le blé ou les céréales qui leur

Tonou est une faute de scribe pour Rotenou, et se déclare comme Chabas pour la Palestine. Le Tonou me paraît être le territoire qui appartint par la suite à la tribu de Siméon, jusqu'à l'Arabah et au cours moyen de l'Ouady Arîsh (*les Contes populaires de l'Egypte Ancienne*, 2ᵉ éd., p. 94).

1. *Papyrus de Berlin nº 1*, l. 81, où l'on trouve la description du pays; cf. p. 471 de cette *Histoire*.

2. Ce nom avait été lu *Adimâ, Adoumâ*, et assimilé à celui d'Édom par Chabas (*les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 40, 75), identification que tous les égyptologues avaient adoptée. MM. Ed. Meyer (*Geschichte Ægyptens*, p. 182, note 3) et Erman (*Ægypten und Ægyptisches Leben im Altertum*, p. 495), suivis par M. Max Müller (*Asien und Europa*, p. 46-47), le lisent *Kadoumâ*, soit l'hébreu *Kedem*; M. Max Müller place ce pays de Kadouma-Kedem au sud-est ou à l'est de la mer Morte.

3. Les *Hirou-Shâîtou* ont été signalés pour la première fois par Birch (*On a new historical Tablet of the reign of Thothmes III*, p. 9-10, extrait de l'*Archæologia*, t. XXXVIII) comme étant probablement les habitants du désert. Ce sens, adopté et élargi par E. de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 122-127) et par Chabas (*Etudes sur l'Antiquité historique*, 2ᵉ édit., p. 114-119), est admis aujourd'hui par tous les égyptologues. La variante *Nomiou-Shâîtou* ne se rencontre à ma connaissance que dans le *Papyrus de Berlin nº 1*, l. 73, et chez Mariette, *Karnak*, pl. XXXVII, l. 33 (cf. E. et J. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Egypte*, pl. XXVI, l. 14), dans un texte du second Empire Thébain.

4. L'*Inscription de Papinakhiti*, dont il sera question plus loin, p. 434-435 de cette *Histoire*, à propos des voyages entrepris par les princes d'Éléphantine, dit que les Hirou-Shâîtou étaient des Âmou.

5. Les portraits des Monitou, dans Lepsius, *Denkm.*, II, 39 *a*, 116 *a*, 152 *a* (cf. p. 351 de cette *Histoire*), donnent l'idée de ce qu'étaient les Hirou-Shâîtou, avec lesquels on les confond souvent.

6. On lit au *Papyrus de Berlin nº 1*, l. 127-129, 134-135 (Maspero, *les Contes populaires*, 2ᵉ édit., p. 108), la description d'un *brave de Tonou* armé en guerre (cf. p. 472 de cette *Histoire*).

7. *Papyrus de Berlin nº 1*, l. 112, 117-128, où le héros joint des chats à l'énumération de ses bestiaux, probablement des chats apprivoisés qu'on apportait d'Égypte dans les pays d'Asie.

8. Cf. la description d'Aïa au *Papyrus de Berlin nº 1*, l. 79-92 (Maspero, *les Contes populaires*, 2ᵉ édit., p. 104-108; cf. p. 471 de cette *Histoire*). Le récit qu'Ouni fait de ses campagnes contre les Hirou-Shâîtou, sous Papi Iᵉʳ (l. 23 sqq.; cf. p. 419-421), confirme le tableau que Sinouhît trace du pays, et montre que les conditions n'en avaient point changé entre les dynasties memphites et la XIIᵉ dynastie.

manquaient[1]. La vue des richesses accumulées dans la plaine orientale, de Tanis à Bubaste, surexcitait leurs instincts pillards et soulevait en eux des convoitises inextinguibles : les annales égyptiennes mentionnaient leurs incursions dès avant l'histoire, et prétendaient que les dieux eux-mêmes avaient dû se prémunir contre elles. Le golfe de Suez et le rempart montagneux du Gebel Géneffé au sud, les marais de Péluse au nord, couvraient le front du Delta presque en entier; mais l'Ouady Toumilât menait les envahisseurs droit au cœur du pays. Les Pharaons des dynasties divines[2], puis ceux des dynasties humaines, avaient barré cette brèche naturelle, les uns disent d'une muraille continue, les autres d'une rangée de postes qui s'appuyaient sur le golfe[3]. Snofroui restaura ou fonda plusieurs châteaux qui perpétuaient son nom dans ces parages longtemps après sa mort[5]. Ils avaient la forme carrée ou rectangulaire des citadelles dont on voit les ruines aux bords



UN BARBARE MONÎTI DU SINAI[4].

1. Ce sont, à peu de chose près, les produits que les Bédouins de ces parages apportaient encore régulièrement sur les marchés d'Égypte au commencement de notre siècle (J. M. J. COUTELLE, *Observations sur la topographie de la presqu'île du Sinai*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XVI, p. 185-187).

2. Voir p. 170 de cette *Histoire* ce qui est dit des forts construits par le dieu Râ, à l'Orient du Delta.

3. L'existence du mur ou de la ligne de postes est fort ancienne, car le nom de Kîm-Oîrît est déjà suivi de l'hiéroglyphe de la muraille (*Papi Ier*, l. 27; *Mirniri*, l. 38; *Teti*, l. 274), ou de celui de l'enceinte fortifiée (*Mirniri*, l. 142) dans les textes des Pyramides. L'expression Kîm-Oîrît, *la très Noire*, s'applique à la partie septentrionale de la mer Rouge, par parallélisme avec Ouaz-Oîrît, Ouazît-Oîrît, *la très Verte*, la Méditerranée (ERMAN, *Zur Erklärung der Pyramidentexte*, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 44-45; cf. MAX MÜLLER, *Asien und Europa nach Altägyptischen Denkmälern*, p. 40 sqq.); une ville, bâtie probablement à peu de distance du bourg actuel de Maghfâr, avait pris le nom du golfe sur lequel elle était située, et s'appelait également Kîm-Oîrît.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Petrie.* L'original est de l'époque de Nectanébo et se trouve à Karnak; je l'ai reproduit de préférence aux figures du temps de l'Ancien Empire, qui sont moins bien conservées, et dont il n'est que la reproduction traditionnelle.

5. *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 16-17 (cf. CHABAS, *les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 38-39), et *Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg*, cité et analysé par Golénischeff dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 110; *Inscription d'Ouni*, l. 21. Dans ce dernier texte, Snofroui est désigné seulement par son nom d'Horus, *Horou nib mâit* (cf. SETHE, *Ein neuer Horusname*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 62).

du Nil : les sentinelles, debout nuit et jour derrière les créneaux, scrutaient le désert du regard, prêtes à donner l'alarme au moindre mouvement suspect. Les maraudeurs profitaient de tous les accidents de terrain pour s'approcher inaperçus, et réussissaient souvent à forcer le cordon[1] : ils se dispersaient dans la campagne, surprenaient un ou deux villages, entraînaient quelques femmes et quelques enfants, s'emparaient des troupeaux, et, sans pousser plus loin l'aventure, se dépêchaient de regagner leurs solitudes avant que le



DEUX TOURS DE RETRAITE DES HIROU SHÂÎTOU, DANS L'OUADY BÎAR[2].

bruit de leurs exploits se fût trop répandu. Dès que leurs courses se multipliaient, le commandant de la Marche Orientale ou Pharaon lui-même se mettait à la tête d'une petite armée et entreprenait contre eux une campagne de représailles. Ils n'attendaient pas le choc de pied ferme, mais ils se réfugiaient dans des abris préparés à l'avance sur certains points de leur territoire. Ils érigeaient çà et là, sur la crête de quelque colline escarpée, ou vers le confluent de plusieurs Ouadys, des tours en pierre sèche, groupées en nombre inégal, par trois, par dix, par trente, arrondies au sommet comme autant de ruches : ils s'y entassaient tant bien que mal et s'y défendaient désespérément, dans l'espoir que le manque d'eau ou de vivres forcerait l'assaillant à se retirer bientôt[3]. Ailleurs, ils possédaient des douars fortifiés où

1. On lit dans le *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 16 sqq. (MASPERO, *les Contes populaires*, 2ᵉ éd., p. 99), la description d'un de ces forts, et la façon dont Sinouhit dérobe sa marche aux veilleurs : il reste tapi dans les buissons du voisinage pendant tout le jour et ne reprend son chemin qu'à la nuit close.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la vignette de* E. H. PALMER, *the Desert of the Exodus*, *p. 317*.
3. Les membres de la commission anglaise n'hésitent pas à faire remonter ces tours jusqu'à la plus

non seulement leurs familles, mais leurs troupeaux pouvaient trouver un abri : une enceinte ovale ou ronde en grosses pierres brutes, basse, couronnée d'un rempart épais d'arbustes épineux et de branches d'acacia entrelacées, puis des rangées de tentes ou de huttes, puis, au milieu, un espace vide pour le bétail[1]. Ces forteresses primitives suffisaient à tenir des nomades en respect : elles n'occupaient pas longtemps les troupes régulières. Les Égyptiens les enlevaient d'assaut, les bouleversaient, tranchaient les arbres fruitiers, brûlaient les récoltes, se repliaient en paix après avoir tout détruit sur leur



VUE SUR L'OASIS DE L'OUADY FÉÎRÂN DANS LA PÉNINSULE DU SINAI[2].

passage, et chacune de leurs campagnes, qui durait quelques jours à peine, assurait la tranquillité de la frontière pour quelques années[3].

Au sud du Gebel et-Tìh, et coupé presque entièrement de lui par un fossé d'Ouadys, un massif triangulaire de montagnes, le Sinai, s'enfonce dans la mer Rouge comme la pointe d'une lance, et refoule les eaux à droite et à gauche, en deux golfes étroits, celui d'Akabah et celui de Suez. Le Djebel Katherîn se dresse au centre et domine la péninsule. Un chaînon sinueux s'en détache, qui aboutit au Djebel Serbâl à quelque distance au nord-ouest; un autre se dirige vers le sud, et, après avoir presque atteint au Djebel Oumm-Shomer la hauteur du Djebel Katherîn, s'abaisse par degrés et plonge en mer

haute antiquité (E. H. Palmer, *The Desert of the Exodus*, p. 309 sqq., 316 sqq.; *Account of the Survey*, p. 66, 194-195, et pl. IX, 1) : les Bédouins les nomment *namoûs*, plur. *naouamís*, maisons des moustiques, et racontent que les Enfants d'Israël les construisirent afin de se mettre à l'abri des moustiques pendant la nuit, du temps de l'Exode. La ressemblance de ces édifices avec les *talayót* des îles Baléares et avec les maisons écossaises en forme de ruche a frappé tous les voyageurs.

1. E. H. Palmer, *The Desert of the Exodus*, p. 320-322; Maspero, *Notes au jour le jour*, § 30, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XIV, 1891-1892, p. 326-327.

2. *Dessin de Boudier, d'après l'aquarelle publiée par* Lepsius, *Denkm.*, *I*, *7*, *n° 2*.

3. L'inscription d'Ouni (l. 22-32) nous fournit le type immuable des campagnes égyptiennes contre les Hirou-Shâîtou : on pourrait l'illustrer au moyen des tableaux de Karnak qui représentent la

au Ras-Mohammed. Un système compliqué de gorges et de vallées sillonne le pays, et l'emprisonne comme d'un réseau de mailles inégales, Ouady Nasb, Ouady Kidd, Ouady Hebrân, Ouady Baba : l'Ouady Féîrân contient l'Oasis la plus fertile de la contrée. Un ruisseau qui ne tarit jamais l'arrose pendant près de trois ou quatre kilomètres : un véritable bois de palmiers en égaie les deux rives, un peu grêle, un peu clair, mais entremêlé à des acacias, à des tamaris, à quelques napécas, à des caroubiers, à des saules. Des oiseaux chantent dans les branches, des moutons vont paissant par les champs, des huttes s'espacent entre les arbres. Les vallées et les plaines, même par endroits le penchant des collines, sont semés parcimonieusement de ces herbes aromatiques et fines qui recherchent les terrains pierreux. Leur vie est une lutte perpétuelle contre le soleil : brûlées, séchées, mortes à ce qu'il semble, et si friables qu'elles s'émiettent sous les doigts quand on essaie de les cueillir, les pluies du printemps les raniment d'année en année et leur rendent presque à vue d'œil quelques jours de jeunesse verte et parfumée. Les sommets restent toujours nus, et nulle végétation n'adoucit la rigidité de leurs lignes ou la vivacité de leurs teintes. Le noyau de la péninsule est comme sculpté dans un bloc de granit, où le blanc, le rose, le brun, le noir dominent selon les quantités de feldspath, de quartz ou d'oxydes de fer que les roches recèlent. Vers le nord, les masses de grès qui se relient au Gebel et-Tîh se nuancent de tous les rouges et de tous les gris possibles, depuis le gris lilas tendre jusqu'au pourpre sombre. Les tons, posés crûment l'un à côté de l'autre, n'ont pourtant rien de heurté, ni de blessant à l'œil : le soleil les enveloppe et les fond dans sa lumière. Comme le désert à l'Est de l'Égypte, le Sinai est battu par intervalles d'orages terribles qui dénudent ses montagnes et changent ses Ouadys en autant de torrents éphémères. Les Monîtou qui le fréquentaient à l'aube des temps historiques ne différaient pas des *Maîtres des Sables*[1] : même type, même costume, même armement, mêmes instincts nomades, et, dans les endroits où le sol s'y prêtait, mêmes essais de culture sommaire. Ils adoraient un dieu et une déesse que les Égyptiens identifièrent avec Horus et avec Hâthor ; l'un paraît avoir représenté la lumière, peut-être le soleil, l'autre le ciel[2]. Ils avaient découvert de bonne heure, au flanc des

grande razzia dirigée par Séti Ier sur le territoire des Shaousous et de leurs congénères, entre la frontière d'Égypte et la ville d'Hébron (Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. CCLXXXIX-CCCII ; Rosellini, *Monumenti Reali*, pl. XLVI-LXI ; Lepsius, *Denkm.*, III, 126-127).

1. Sur les Monitou, cf. Max Müller, *Asien und Europa nach Altägyptischen Denkmälern*, p. 17-24.

2. Ce sont les divinités invoquées de préférence dans les proscynèmes des officiers et des mineurs égyptiens qui séjournaient au voisinage des mines de Mafkaît (Lepsius, *Denkm.*, II, 137).

collines, des veines abondantes de minerais métalliques et des gisements de pierres précieuses : ils apprirent à en extraire du fer, des oxydes de cuivre et de manganèse, des turquoises qu'ils exportèrent dans le Delta. La renommée de leurs richesses répandue aux bords du Nil suscita la convoitise des Pharaons : des expéditions partirent de différents points de la vallée, s'abattirent sur la péninsule et s'établirent de vive force au milieu des cantons qui possédaient des mines[1]. Ceux-ci étaient situés au nord-ouest, entre le rameau occidental du Gebel et-Tîh et le golfe de Suez, dans la région des grès. L'ensemble s'en appelait Mafkaît, le pays des Turquoises, ce qui valut à l'Hâthor locale l'épithète de dame du Mafkaît. Le district le plus anciennement exploré, celui auquel les Égyptiens s'attaquèrent d'abord, était séparé de la côte par une plaine étroite et par une seule rangée de hauteurs : le transport au rivage des produits de l'exploitation s'exécutait sans peine en quelques heures. Les ouvriers de Pharaon parlaient de ces parages comme de Baît, la Mine par excellence, ou de Bibît, la contrée des Grottes, à cause des galeries nombreuses que leurs prédécesseurs y avaient creusées : le nom d'Ouady Magharah, Vallée de la Caverne, par lequel on désigne le site aujourd'hui, traduit simplement en arabe le vieux terme égyptien[2].

Les Monîtou n'acceptèrent point sans lutte cette usurpation de leurs droits : les Égyptiens qui vinrent travailler chez eux durent acheter leur tolérance par un tribut, ou se tenir prêts à repousser leurs assauts par la force des armes. Zosiri s'était déjà préoccupé d'assurer l'industrie des chercheurs de turquoises[3]; Snofroui n'est donc pas le premier des Pharaons qui soit passé par là, mais nul de ses prédécesseurs n'a laissé autant de traces que lui dans ce coin perdu de l'empire. On voit encore, au versant nord-ouest de l'Ouady Magharah, le bas-relief qu'un de ses lieutenants y grava en mémoire d'un succès remporté sur les Monîtou. Un shéîkh Bédouin, renversé à genoux, demande l'aman d'un geste suppliant; mais déjà Pharaon l'a empoigné par sa longue chevelure et lui brandit sa massue de pierre blanche au-dessus de la tête, pour l'assommer d'un seul coup[4]. Les ouvriers, partie recrutés dans le

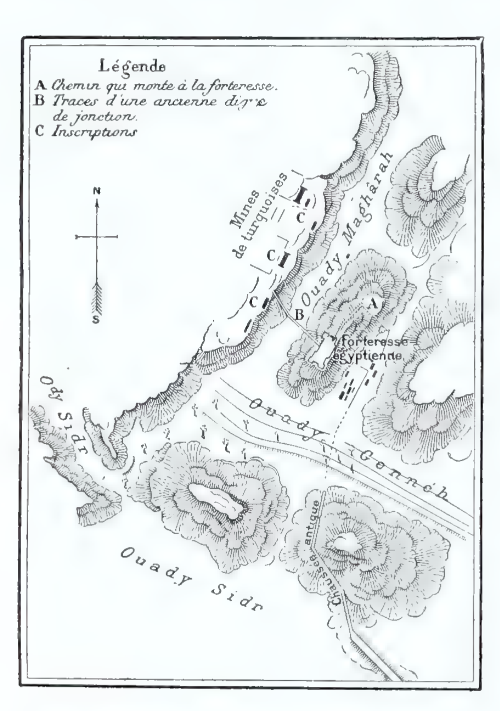
1. L'histoire des établissements égyptiens au Sinai a été élucidée par G. Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, et par Brugsch, *Wanderung nach der Türkis-Minen*; on trouvera la plupart des inscriptions traduites sommairement par Birch dans le chapitre septième de l'*Account of the Survey*, p. 168 sqq.

2. La forme même du nom égyptien paraît être demeurée attachée à l'un des Ouadys secondaires qui rejoignent les mines de l'Ouady Magharah à celles du Sarbout el-Khadîm, l'Ouady Babah (Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 130, 535; Brugsch, *Wanderung nach der Türkis-Minen und der Sinai-Halbinsel*, p. 81-82). Les Bédouins appliquent ordinairement à l'Ouady Magharah le nom de l'Ouady Gennéh ou Ouady Ignéh (E. H. Palmer, *The Desert of the Exodus*, p. 195).

3. Bénédite, *Le nom d'épervier du roi Sozir*, dans le *Recueil*, t. XVI, p. 104; cf. plus haut, p. 242.

4. Léon de Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée*, pl. 5, n° 3; Lottin de Laval, *Voyage dans la Pénin-*

pays même, partie envoyés des bords du Nil, vivaient retranchés sur un morne isolé, taillé à pic, à la rencontre de l'Ouady Gennéh et de l'Ouady Magharah[1]. Un sentier, pratiqué en lacet dans la pente la moins rude, aboutit, quinze mètres environ en contre-bas du sommet, à l'extrémité d'un petit plateau légèrement incliné qui porte les ruines d'un gros village : c'est le Haut-Castel des inscriptions antiques — Hâît-Qaît[2]. Il compte encore deux cents maisons, les unes rondes, les autres rectangulaires, construites en blocs de grès non cimentés, à peine aussi grandes que les cabanes des fellahs et recouvertes jadis d'un toit plat en clayonnage et en argile battue. On y pénètre moins par une porte que par une fente étroite où un gros homme aurait peine à se glisser ; elles n'ont qu'une seule chambre, sauf celle d'un chef de travaux qui en contient deux. Une banquette en pierre brute, haute de soixante-dix à quatre-vingts centimètres, entoure la plate-forme : un fourré de branches épineuses complétait probablement l'appareil, comme aux douars du désert. La position était très forte et facile à défendre. Des guetteurs, disséminés sur les cimes voisines, surveillaient au loin la plaine et les défilés de la montagne. Sitôt qu'ils avaient signalé par leurs cris l'approche d'une bande, les ouvriers désertaient la mine et se réfugiaient dans leur donjon ; une poignée d'hommes résolus y pouvait tenir avec succès, aussi longtemps que la faim et la soif ne se mettaient point de la partie. Comme les sources et les puits ordinaires n'auraient pas pourvu à la consom-



LES ÉTABLISSEMENTS MINIERS DE L'OUADY MAGHARAH[3].

sule Arabique et l'Égypte moyenne, Ins. hiér., pl. 1, n° 1 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 5 ; Birch, dans l'*Account of the Survey*, p. 171.

1. La description des ruines égyptiennes et des mines de turquoises qui les avoisinent est empruntée à un article de J. Keast Lord, *The Peninsula of Sinai* (dans les *Leisure Hours*, 1870), dont M. Chabas s'est servi déjà fort heureusement dans ses *Recherches sur l'Antiquité historique*, 2e édit., p. 348-363 ; on en retrouve l'analogue dans l'*Account of the Survey*, p. 222-224.

2. Brugsch, *Religion und Mythologie der Alten Ægypter*, p. 567-568 ; Hâît-Qaît est mentionnée encore au milieu de l'époque ptolémaïque, dans Dümichen, *Geographische Inschriften*, t. III, pl. LI.

3. *Plan dressé par Thuillier, d'après le croquis de* Brugsch, *Wanderung nach den Türkis-Minen*, p. 70.

mation de la colonie, on avait transformé le fond de la vallée en un lac artificiel. Un barrage jeté en travers empêchait les eaux de s'écouler; le réservoir se remplissait plus ou moins abondamment selon la saison, mais il ne se vidait jamais, et plusieurs espèces de coquillages y prospéraient, entre autres une espèce de grosse moule dont les habitants se nourrissaient communément. Des dattes, du lait, de l'huile, un pain grossier, quelques légumes et de temps en temps une volaille ou un quartier de viande : la pitance était misérable



LE HAUT-CASTEL DES MINEURS, — HÂÎT-QAÎT, — À LA RENCONTRE DE L'OUADY GENNÉH ET DE L'OUADY MAGHARAH[1].

et il en allait du reste à l'avenant. On n'a retrouvé dans le village que des outils en silex : couteaux, grattoirs, scies, marteaux, pointes de lance, têtes de flèche. Un petit nombre de vases apportés d'Égypte se distinguaient par la finesse de la matière et par la pureté du galbe; mais la poterie d'usage courant était fabriquée sur place d'une terre grossière, sans soin ni souci de la beauté. En fait de bijoux, des perles en verroterie ou en émail bleu, et des cauries enfilées en colliers. Aux mines comme à la maison, les ouvriers n'employaient que des instruments en pierre, emmanchés de bois ou d'osier tressé, ciseaux ou marteaux, plus que suffisants pour entamer le grès jaunâtre, à gros grains très friables, au milieu duquel ils travaillaient[2]. Les galeries cheminent droit dans la montagne, basses, mais larges, et étayées de loin en loin par quelques piliers réservés sur la masse. Elles conduisent à des salles de largeur

1. *Dessin de Boudier, d'après la photographie publiée dans l'Ordnance Survey of the Peninsula of Sinai, Photographs, t. II, pl.* 59-60.

2. E. H. Palmer croit pourtant avoir reconnu que le travail dans les galeries de mines s'exécutait uniquement au moyen de ciseaux et d'outils en bronze : les instruments en silex taillé auraient servi tout au plus à sculpter les tableaux répandus sur les rochers (*The Desert of the Exodus*, p. 197).

variable, d'où elles ressortent à la poursuite des minerais précieux. La turquoise scintille partout, au plafond et sur les parois : les mineurs, profitant des moindres fissures, cernaient, puis détachaient les blocs à grands coups, les réduisaient en menus fragments qu'ils broyaient et tamisaient soigneusement, de manière à ne perdre aucune parcelle de la gemme. Les oxydes de cuivre et de manganèse, qu'ils rencontraient en quantité médiocre là et dans d'autres localités, servaient à fabriquer ces beaux émaux bleus de nuances variées que les Égyptiens aimaient si fort. Les quelques centaines d'hommes dont se composait la population permanente pourvoyaient aux exigences journalières de l'industrie et du commerce. Des inspecteurs royaux venaient de temps en temps examiner leur condition, ranimer leur zèle et recueillir le produit de leur labeur. Lorsque Pharaon avait besoin d'une quantité de minerais ou de turquoises plus considérable qu'à l'ordinaire, il dépêchait un de ses officiers en mission avec une troupe choisie de carriers, de maîtres mineurs, de dresseurs de pierres. C'étaient parfois deux ou trois mille hommes qui fondaient soudain sur la péninsule et qui y séjournaient un ou deux mois : l'exploitation marchait bon train, et l'on profitait de l'occasion pour extraire et pour transporter en Égypte de beaux blocs de diorite, de serpentine, de granit, d'où l'on tirait ensuite des sarcophages ou des statues. Des stèles gravées en évidence sur les flancs de la montagne énuméraient les noms des principaux chefs, les différents corps de métiers qui avaient participé à la campagne, le nom du souverain qui l'avait ordonnée, et souvent l'année de son règne.

Ce n'est pas un tombeau seulement, c'est deux tombeaux que Snofroui se fit bâtir[1]. Il les appela *Khâ*, le *Lever*, l'endroit où le Pharaon mort, identifié au Soleil, se lève sur le monde à jamais. L'un d'eux est probablement situé vers Dahshour; l'autre, le *Khâ rîsî*, le *Lever Méridional*, paraît être identique avec le monument de Méîdoum. Comme le mastaba, la pyramide[2] représente

1. Il est question de ces tombeaux dans un certain nombre d'inscriptions (Maspero, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 190) : le nom en est déterminé à plusieurs reprises par deux pyramides, et dans un cas au moins, à Dahshour, la *pyramide Khâ méridionale* est mentionnée. Il en aura été pour Snofroui ce qui en fut pour le Pharaon Ai, vers la fin de la XVIII[e] dynastie : après s'être préparé un tombeau dans le site de Dahshour, il aura renoncé à l'occuper par suite d'un changement de résidence, et s'en sera construit un second à Méîdoum.

2. Aucune des étymologies proposées pour le mot *pyramide* n'est satisfaisante : la moins aventurée est celle de Cantor-Eisenlohr (Eisenlohr, *Des Mesures égyptiennes*, dans les *Transactions of the International Congress of Orientalists*, 1874, p. 288, et *Ein Mathematisches Handbuch der Alten Ægypter*, p. 116), d'après laquelle *pyramide* serait la forme grecque, πυραμίς, du terme composé *piri-m-ouisi*, qui, dans la langue mathématique égyptienne, sert à désigner la *saillie en tranchant*, l'arête de la pyramide (L. Rodet, *Sur un Manuel du Calculateur découvert dans un papyrus égyptien*, p. 8; extr. du *Bulletin de la Société mathématique de France*, 1878, t. VI, p. 146), ou sa hauteur (E. Révillout, *Note sur l'équerre égyptienne et son emploi, d'après le Papyrus Mathématique*, dans la *Revue Égyptologique*, t. II, p. 309; L. Borchardt, *Die Böschungen der Pyramiden*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 14).

un tumulus à quatre faces, dont on a remplacé la terre par une structure de pierre ou de brique[1]. Elle signale l'endroit où repose un prince, un chef, un personnage de rang dans son clan ou dans sa cité; on l'asseyait sur une base plus ou moins large, on la montait plus ou moins haut, selon la fortune du mort ou de sa famille[2]. La mode n'en vint qu'assez tard, aux environs de Memphis, et les Pharaons des dynasties primitives furent enterrés dans des hypogées ou dans des mastabas, comme leurs sujets. Zosiri seul ferait une exception, si, comme il est probable, la pyramide à degrés de Saqqarah lui servit de tombeau[3]. On ne sait pour quel motif Snofroui choisit le site de Méîdoum : peut-être résidait-il dans cette ville d'Héracléopolis qui fut souvent par la suite le séjour favori des souverains, peut-être s'était-il improvisé une cité dans la plaine, entre el-Ouastah et Kafr el-Ayat. Sa pyramide se compose aujourd'hui de trois gros dés inégaux, à pans légèrement inclinés, et qui s'étagent en retraite l'un sur l'autre. On en comptait cinq il y a quelques siècles[5], et sept au moins dans l'antiquité, avant que la ruine eût commencé[6]. Chacun d'eux marquait un accroissement progressif de la masse totale et avait ses parements polis, qu'on retrouve encore maintenant l'un derrière l'autre; un revêtement de gros blocs, dont plusieurs assises subsistent encore vers la base, recouvrait l'ensemble sous un seul angle de la tête aux pieds, et le ramenait au type de la pyramide classique. Le couloir s'ouvre au milieu de la face nord, à dix-huit mètres au-dessus du sol[7] :

LA PYRAMIDE DE MÉÎDOUM[4].

1. Barry de Merval, *Études sur l'Architecture égyptienne*, p. 122 sqq.; Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 200 sqq.; Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 125.

2. Les pyramides en briques d'Abydos ont été toutes construites pour de simples particuliers (Mariette, *Abydos*, t. II, p. 38-39, 42-44); le mot *mirit*, qui sert à désigner la pyramide dans les textes, s'applique d'ailleurs aux tombeaux des nobles ou du peuple aussi bien qu'à ceux des rois.

3. On n'admet pas facilement qu'une pyramide de grandes dimensions ait disparu sans laisser aucune trace, quand on a vu la masse énorme de matériaux qui marque encore le site de celles qui sont le plus endommagées; d'ailleurs, les inscriptions ne mettent en rapport avec une pyramide aucun des prédécesseurs de Snofroui, si ce n'est Zosiri (cf. p. 242-244 de cette *Histoire*). La pyramide à degrés de Saqqarah, qui est attribuée à ce dernier, appartient au même type que celle de Méîdoum : de même la pyramide de Rîgah, dont le titulaire est inconnu. En admettant que cette dernière ait servi de tombeau à un Pharaon intermédiaire entre Zosiri et Snofroui, tel que Houni, l'usage des pyramides ne serait encore qu'une exception pour les souverains antérieurs à la IVe dynastie.

4. *Dessin de Faucher-Gudin d'après les relevés de* Fl. Petrie, *Medum*, pl. II.

5. Makrîzî, *Description de l'Égypte et du Caire*, éd. de Boulaq, t. I, p. 116 : « Il y a une autre pyramide nommée *Pyramide de Méidoun*, qui est comme une montagne et qui a cinq étages »; il cite comme autorité à l'appui de son dire le shéîkh Abou-Mohammed Abdallah, fils d'Abderrahîm el-Qaisi.

6. W. Fl. Petrie, *Medum*, p. 5 sqq., où les témoignages des écrivains sont indiqués brièvement.

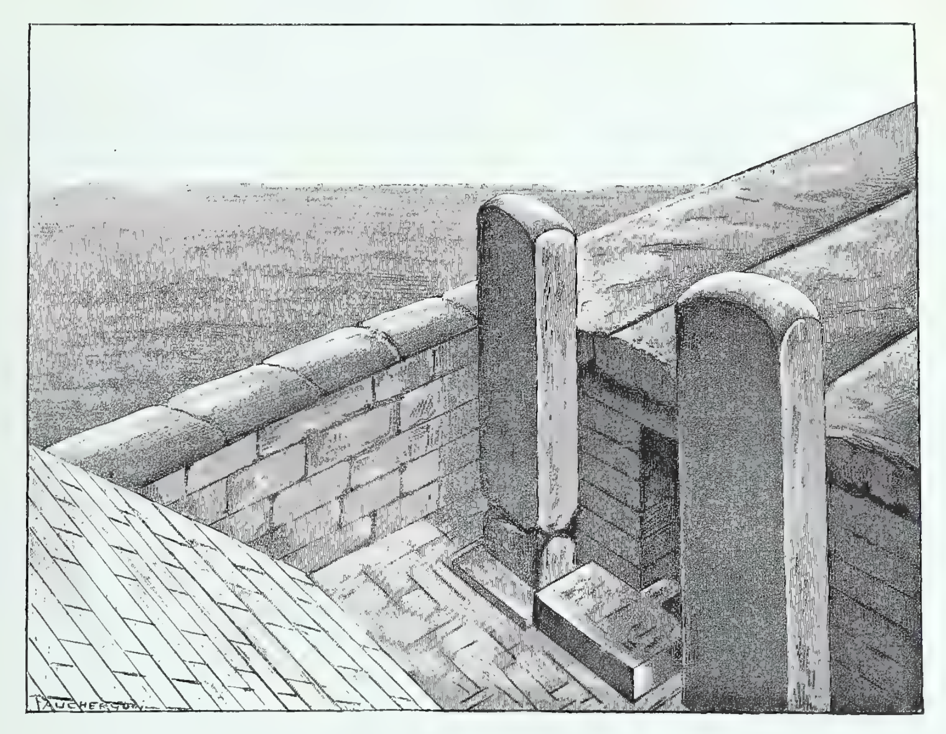
7. La pyramide de Méîdoum fut ouverte en 1882 par Maspero (*Études de Mythologie et d'Archéologie*, t. I, p. 149-150; cf. *Archéologie égyptienne*, p. 138). Elle a été explorée de nouveau, neuf ans plus tard, par M. Petrie, qui en a mesuré les dimensions avec une exactitude scrupuleuse (*Medum*, p. 10-11).

il a un mètre et demi de section, et plonge en pleine maçonnerie par une pente assez raide. A soixante mètres de profondeur, il se redresse sans s'élargir, court de plain-pied l'espace de douze mètres, à travers deux chambres étroites et basses, puis il se coude, remonte perpendiculairement et débouche au ras du caveau. Celui-ci est creusé dans la montagne, petit, grossier, dénué d'ornement : le plafond simule trois fortes assises horizontales, qui gagnent en encorbellement l'une sur l'autre et qui donnent l'illusion d'une sorte d'ogive très aiguë. Snofroui dormit là pendant des siècles, puis des voleurs se frayèrent un chemin jusqu'à lui, dépouillèrent et brisèrent sa momie, éparpillèrent les débris de son cercueil sur le sol, enlevèrent son sarcophage en pierre; l'appareil de poutres et de cordes dont ils usèrent pour le descendre pendait en place au-dessus de l'orifice du puits, il y a dix ans. La violation date de loin, car, dès la XXe dynastie, les curieux pénétraient dans le couloir : deux scribes ont griffonné leurs noms à l'encre sur le revers du cadre où le bloc de fermeture s'enchâssait à l'origine[1]. La chapelle funéraire s'élevait un peu en avant de la face Est : elle comprend deux salles de petites dimensions, aux parois nues, une cour dont les murs s'épaulent à la pyramide, et, dans la cour, vis-à-vis la porte, une lourde table d'offrandes flanquée de deux grandes stèles sans inscription, comme si la mort du souverain avait arrêté la décoration avant le terme prévu par les architectes. On y accédait encore à volonté pendant la XVIIIe dynastie, et l'on y venait rendre hommage à la mémoire de Snofroui ou de sa femme Mirisônkhou. Les visiteurs y consignaient à l'encre, sur la muraille, des impressions enthousiastes mais sans variété : ils comparaient le « Château de Snofroui » au firmament, « quand le soleil s'y lève; le ciel y pleut l'encens et verse les parfums sur le toit[2] ». Ramsès II, qui ne respectait guère les œuvres de ses prédécesseurs, démolit une partie de la pyramide pour se procurer à bon marché les matériaux nécessaires aux édifices qu'il restaurait dans Héracléopolis. Ses ouvriers rejetèrent les déchets de pierre et de mortier au bas de l'endroit où ils travaillaient, sans se préoccuper de ce qui s'y trouvait; la cour s'engrava, le sable apporté par le vent envahit graduellement les chambres, la chapelle disparut et demeura ensevelie pendant plus de trois mille ans[3].

Les officiers de Snofroui, ses serviteurs, la plèbe de sa ville avaient voulu

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. I, p. 149.
2. W. Fl. Petrie, *Medum*, pl. XXXIII, l. 8-10, et p. 40.
3. Elle a été découverte par M. Petrie, *Medum*, p. 8-10, pl. IV, et *Ten Years' Digging in Egypt*, p. 140-141; M. Petrie l'a remblayée en quittant les lieux pour la sauver des Arabes et des touristes.

reposer auprès de lui, selon l'usage, et lui faire une cour dans l'autre monde comme dans celui-ci. La domesticité occupe des fosses grossières, souvent à même le sol, sans cercueils ni sarcophages. Le cadavre n'y est pas étendu sur le dos tout de son long, dans l'attitude du repos ; il gît le plus souvent sur le flanc gauche, la tête au nord, la face à l'est, les jambes pliées, le bras



LA COUR ET LES DEUX STÈLES DE LA CHAPELLE ATTENANT À LA PYRAMIDE DE MÉÎDOUM[1].

droit ramené contre la poitrine, le bras gauche appliqué au ras du buste et des jambes[2]. Peut-être les gens qu'on enterrait dans une posture si différente de celles que nous connaissons aux momies ordinaires appartenaient-ils à une race étrangère, qui avait conservé jusqu'après la mort quelques-unes des coutumes de son pays d'origine. Les Pharaons peuplaient souvent leurs cités royales avec des prisonniers de guerre relevés sur les champs de bataille ou ramassés dans une course à travers les contrées ennemies : Snofroui a pu emplir la sienne de Libyens ou de Monîtou captifs[3]. Le corps descendu, les

1. *Dessin de Faucher-Gudin d'après le croquis de* Fl. Petrie, *Ten Years' Digging in Egypt, p. 141.*

2. W. Fl. Petrie, *Medum*, p. 21-22. Plusieurs de ces momies étaient mutilées, une jambe manquant à l'une, un bras ou une main à l'autre; c'étaient peut-être des ouvriers tombés victimes d'un accident pendant la construction de la pyramide. Dans la plupart des cas, les parties détachées avaient été déposées soigneusement avec le corps, bien certainement afin que le double les retrouvât dans l'autre monde et pût s'y compléter à volonté pour les besoins de son existence nouvelle.

3. Petrie pense que les gens enterrés dans la posture contractée appartiennent à la race aborigène

parents qui avaient conduit le deuil entassaient dans un trou voisin le mobilier funéraire, des outils en silex, des aiguilles en cuivre, une vaisselle de poupée en terre rude et mal cuite, du pain, des dattes et des provisions de bouche dans des plats empaquetés de toile[1]. Les nobles ont rangé leurs mastabas sur une seule ligne au nord de la pyramide; ce sont des masses de forte taille et de belle apparence, mais vides pour la plupart et inachevées[2]. Snofroui disparu, Khéops, qui lui succéda, abandonna la place, et les courtisans, renonçant à leurs tombes, allèrent s'en construire d'autres autour de celle de leur maître nouveau. On ne rencontre guère à Méîdoum d'hypogées finis et habités que ceux des personnages morts avant Pharaon ou peu de temps après lui[3]. La momie de Rânofir, l'un d'eux, nous montre combien les Égyptiens avaient poussé loin l'art de l'embaumeur dès cette époque. Le corps en est bien conservé, mais très réduit ; on l'avait habillé d'une étoffe mince, puis enduit d'une couche de résine qu'un sculpteur habile avait façonnée en une image ressemblante du défunt, puis roulé dans trois ou quatre tours d'une sorte de gaze ténue et presque transparente[4]. La plus importante des tombes, qui appartenait au prince Nofirmâît et à sa femme Atiti, est décorée de bas-reliefs d'une facture particulière : les figures se découpent en silhouette dans le calcaire, et le creux en est comblé d'une mosaïque de pâtes teintées qui accusent le modelé et la couleur des parties[5]. Partout ailleurs on a employé les procédés ordinaires de la sculpture, le bas-relief rehaussé de couleurs éclatantes, d'un style très naïf et très fin : les figures d'hommes et d'animaux y prennent une vivacité d'allures qui étonne, et les objets, même les hiéroglyphes, sont rendus avec une minutie qui ne laisse échapper aucun détail[6]. Les statues de Râhotpou et de la dame Nofrît, découvertes dans un mastaba à demi ruiné, ont eu la bonne fortune d'arriver jusqu'à nous sans éprouver le moindre dommage, presque sans rien perdre de leur fraîcheur primitive[7] : on

de la vallée, réduite en vasselage par une race qui serait venue d'Asie et qui aurait établi le royaume d'Égypte : celle-ci serait représentée par les momies de posture allongée (*Medum*, p. 21).

1. W. Fl. Petrie, *Medum*, p. 18, 20-21, pl. XIX-XXI.

2. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. I, p. 173.

3. Ces mastabas ont été explorés pour la première fois et décrits par Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 468-482, et *Monuments divers*, pl. XVII-XIX; cf. Villiers-Stuart, *Nile Gleanings*, et p. 27-39, *Egypt after the War*, p. 469-472. Ils ont été fouillés de nouveau par W. Fl. Petrie, *Medum*, 1892, qui a reproduit soigneusement en couleurs les fragments de la décoration les plus intéressants.

4. W. Fl. Petrie, *Medum*, p. 17-18. M. Petrie a donné cette momie, la plus ancienne peut-être de celles qui existent encore, au musée anatomique du *Royal College of Surgeons* de Londres.

5. L'analyse chimique et l'étude technique de ces pâtes colorées ont été faites d'une manière aussi complète que possible par M. Spurrell pour W. Fl. Petrie, *Medum*, p. 28-29.

6. M. Petrie a consacré une étude des plus curieuses aux hiéroglyphes de ces hypogées, et en a reproduit bon nombre sur les planches en couleur qui accompagnent son mémoire (*Medum*, p. 29-33).

7. Voir la tête de Râhotpou à la p. 347 de cette *Histoire*, où elle sert de lettrine au présent chapitre.



les voit dans les galeries de Gizéh telles qu'elles sortirent des mains de l'ouvrier[1]. Râhotpou était fils d'un roi, de Snofroui peut-être; malgré sa haute origine, je lui trouve quelque chose d'humble et d'effacé dans la physionomie. Nofrît, au contraire, a grande mine; je ne sais quoi d'impérieux et de résolu est répandu sur toute sa personne, que le sculpteur a exprimé fort habilement. Elle est moulée dans une robe ouverte en pointe sur la poitrine; les épaules, le sein, le ventre, les cuisses se dessinent sous l'étoffe avec une chasteté et une grâce délicate, qu'on ne sent pas toujours dans des œuvres plus modernes. La perruque, serrée au front par un bandeau richement brodé, encadre de ses masses un peu lourdes la figure ferme et grassouillette; l'œil vit, les narines respirent, la bouche sourit et va parler. L'art de l'Égypte a été parfois inspiré aussi bien, il ne l'a jamais été mieux que le jour où il produisit la statue de Nofrît.



NOFRÎT, DAME DE MÉÎDOUM[2].

Le culte de Snofroui se perpétua de siècle en siècle. Il traversa, après la chute de l'empire Memphite, ses périodes d'intermittence pendant lesquelles il cessa d'être célébré ou ne le fut qu'irrégulièrement : il reparut une dernière fois sous les Ptolémées[3], avant de s'éteindre à tout jamais. Snofroui fut donc probablement un des rois les plus populaires du bon vieux temps, mais son renom, si brillant qu'il demeurât chez les Égyptiens, s'efface pour nous devant celui des Pharaons qui lui succédèrent immédiatement, Khéops, Khéphrèn et Mykérinos. Non qu'au fond nous connaissions mieux leur histoire. Ce que nous savons d'eux se compose de deux ou trois séries de faits, toujours les mêmes, que les monuments nous enseignent sur les Pharaons contemporains. Khnoumou-Khoufoui[4],

1. La découverte de ces statues a été racontée par Daninos-Pacha, *Lettre à M. G. Maspero*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 69-73. Elles sont reproduites dans Mariette, *Monuments divers*, pl. 20.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.* La tête de la statue de Nofrît est reproduite en couleur et de grandes dimensions sur la planche 2 de cette *Histoire*.

3. On a la preuve que son culte a été observé sous la Ve dynastie (Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 198; cf. peut-être Lepsius, *Denkm.*, II, 152), plus tard sous la XIIe (Mariette, *Catalogue général des monuments d'Abydos*, p. 588), et en dernier lieu sous les Ptolémées (Louvre, D 13, et Leemans, *Lettre à M. François Salvolini*, p. 141, pl. XXVIII, n° 284).

4. La présence des deux cartouches Khoufoui et Khnoumou-Khoufoui sur les mêmes monuments a

qu'on appelait, par abréviation, Khoufoui, le Khéops des Grecs[1], était probablement le fils de Snofroui[2]. Il régna vingt-trois ans[3] et défendit victorieusement les mines du Sinai contre les Bédouins : on le voit encore sur les murailles rocheuses de l'Ouady Magharah, qui sacrifie des prisonniers asiatiques, ici devant Anubis le chacal, là devant Thot, à la tête d'ibis[4]. Les dieux profitèrent de son activité et de sa richesse : il restaura le temple d'Hâthor à Dendérah[5], embellit celui de Bubastis[6], construisit un sanctuaire en pierre à l'Isis du Sphinx et y consacra les statues en or, en argent, en bronze, en bois d'Horus, de Nephthys, de Selkît, de Phtah, de Sokhît, d'Osiris, de Thot, d'Hâpis. Cent autres Pharaons en firent autant ou plus, à qui personne ne songeait un siècle après leur mort, et Khéops se serait perdu dans la même indifférence s'il n'avait forcé l'attention constante de la postérité par l'immensité de son tombeau[8]. Les Égyptiens de l'époque thébaine en étaient réduits à juger leurs ancêtres des dynasties memphites comme nous le

STATUE EN ALBÂTRE DE KHÉOPS[7].

embarrassé les égyptologues : la plupart ont voulu y reconnaître deux rois différents, dont le second serait, selon M. Robiou, celui-là même qui aurait porté le prénom de Dadoufrî (*le Souphis II de Manéthon* dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 138-139). Khnoumou-Khoufoui signifie *le dieu Khnoumou me protège* (Max Müller, *Bemerkung über einige Königsnamen*, dans le *Recueil*, t. IX, p. 176).

1. Khéops est la forme usuelle, empruntée au récit d'Hérodote (II, cxxiv); Diodore écrit Khembès ou Khemmès (I, 63), Eratosthènes Saôphis, et Manéthon Souphis (édit. Unger, p. 90, 93).

2. Le conte du Papyrus Westcar parle de Snofroui comme *père* de Khoufoui (Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. IV, l. 19, pl. VI, l. 16), mais c'est un titre d'honneur qui ne prouve rien. Les quelques documents qu'on a de cette époque donnent l'impression que Khéops était le fils de Snofroui, et, malgré l'hésitation de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 37-38), cette filiation est adoptée par la plupart des historiens modernes (Ed. Meyer, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 104).

3. C'est le chiffre fourni par le fragment du *Papyrus de Turin*, selon l'arrangement qui a été proposé par E. de Rougé (*Recherches sur les monuments*, p. 154, note 2), et qui me paraît indiscutable.

4. Laborde, *Voyage de l'Arabie*, pl. 5, n° 2; Lepsius, *Denkm.*, II, 2 *b*, *c*; Lottin de Laval, *Voyage dans la péninsule Arabique*, Ins. hiér., pl. 1, n° 2, pl. 2, n° 1; *Ordnance Survey*, *Photographs*, t. III, pl. 5, et *Account of the Survey*, p. 172. La scène qui accompagnait *b* est détruite entièrement.

5. Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, p. 15 sqq., pl. XVI *a-b*; Chabas, *Sur l'antiquité de Dendéra*, dans la *Zeitschrift*, 1845, p. 91 sqq.; Mariette, *Dendérah*, t. III, pl. LXXVIII *k*, et Texte, p. 55-56. Petrie a trouvé, en 1894, à Coptos, des fragments d'édifices au nom de Khéops.

6. Naville, *Bubastis*, I, p. 3, 5-6, 10, pl. VIII, XXXII *a*.

7. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* ; cf. Grébaut, *le Musée Egyptien*, pl. XII. La statue ne porte aucun cartouche, et ce sont des considérations purement artistiques qui me l'ont fait attribuer à Khéops (*Revue Critique*, 1890, t. II, p. 416-417); peut-être représente-t-elle aussi bien Dadoufrî, le successeur de Khéops, ou Shopsiskaf, celui de Mykérinos.

8. Tous les détails relatifs à l'Isis du Sphinx nous sont fournis par une stèle de la fille de Khéops,

faisons nous-mêmes, moins sur le témoignage positif de leurs actes que sur la taille et sur le nombre de leurs monuments : ils mesurèrent la grandeur de Khéops aux dimensions de sa pyramide, et, tous les peuples suivant cet exemple, le nom de Khéops est demeuré l'un des trois ou quatre noms d'au-



LES BAS-RELIEFS TRIOMPHAUX DE KHÉOPS, SUR LES ROCHERS DE L'OUADY MAGHARAH[1].

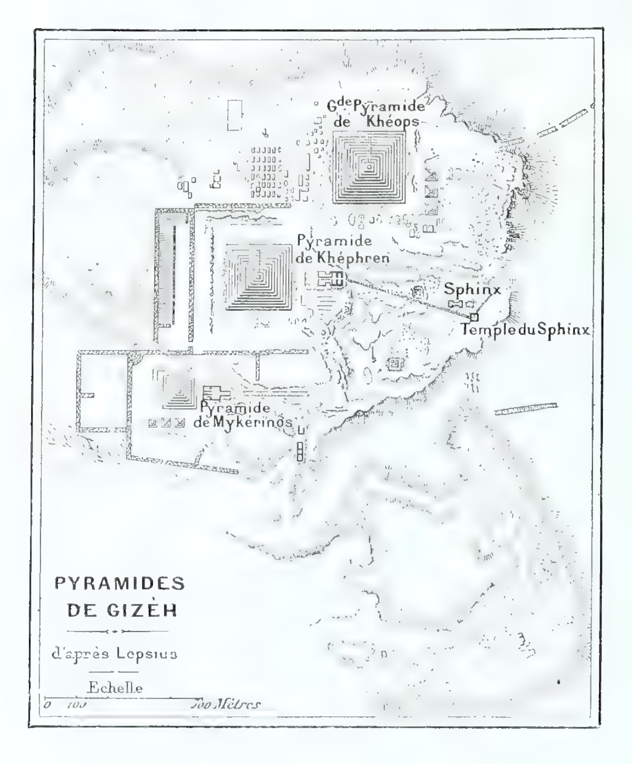
trefois qui sonnent familiers à nos oreilles. Les collines de Gizéh se terminaient alors en un plateau nu, balayé par le vent. Quelques mastabas isolés s'y espaçaient, semblables à ceux qui couronnent encore de leurs ruines la montagne de Dahshour[2]. Le Sphinx, déjà enseveli jusqu'aux épaules, dressait sa tête à

découverte dans le petit temple de la XXIe dynastie, situé à l'ouest de la Grande Pyramide (MARIETTE, *le Sérapéum de Memphis*, éd. MASPERO, t. I, p. 99-100), et conservée au musée de Gizéh (MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 53). Elle n'a pas été fabriquée de toutes pièces sous la XXIe dynastie, comme l'a dit M. Flinders Petrie (*Pyramids of Gizeh*, p. 49, 65 sqq.), mais l'inscription à peine lisible gravée sur le plat de la plinthe indique qu'elle a été refaite par un roi d'époque saïte, peut-être par Sabacon, afin de remplacer une stèle antique de même teneur, qui tombait en poussière (E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments*, p. 46 sqq.; MASPERO, *Guide du Visiteur*, p. 207-208).

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie publiée dans l'Ordnance Survey, Photographs, t. III, pl. 5.* A gauche, le Pharaon, debout, assomme un Monìti, devant le dieu Thot à tête d'ibis; sur la droite, la scène est détruite et l'on n'aperçoit plus que les titres royaux, sans figures.

2. Personne n'a remarqué, je crois, que plusieurs des mastabas construits sous Khéops, autour de la pyramide, contiennent dans la maçonnerie des pierres provenant d'édifices antérieurs. Celles que j'ai vues portaient des sculptures de même style que les beaux mastabas de Dahshour (MASPERO, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 149 sqq.).

mi-côte du versant oriental, vers le Sud[1]; le temple d'Osiris, maître de la nécropole, disparaissait presque entièrement sous le sable, à côté de lui[2], et, par derrière, de vieux hypogées délaissés s'ouvraient dans le roc[3]. Khéops choisit au rebord septentrional du plateau un site d'où la vue s'étendait à la fois sur la cité du Mur Blanc et sur la ville sainte d'Héliopolis[4]. On dégrossit rudement et on engloba dans la maçonnerie un petit tertre qui le dominait : on aplanit le reste pour y étaler le premier lit de pierres. La pyramide avait une hauteur de cent quarante-cinq mètres et une base de deux cent trente-trois, que l'injure du temps a rabattues respectivement à cent trente-sept et à deux cent vingt-sept mètres. Elle retint jusqu'à la conquête arabe son parement patiné, coloré par l'âge, et si subtilement agencé qu'on aurait dit un seul bloc du



1. La stèle du Sphinx porte, à la ligne 13, le cartouche de Khéphrèn au milieu d'une lacune (Vyze-Perring, *Appendix to Operations carried on at the Pyramids of Gizeh*, t. III, pl. B, en face la page 115; Lepsius, *Denkm.*, III, 63; Young, *Hieroglyphics*, pl. LXXX). Il y avait là, je crois, l'indication d'un déblaiement du Sphinx, opéré sous ce prince, par suite, la preuve à peu près certaine que le Sphinx était ensablé déjà au temps de Khéops et de ses prédécesseurs.

2. Mariette identifie le temple qu'il découvrit au sud du Sphinx avec le temple d'Osiris, maître de la nécropole, qui est mentionné dans l'inscription de la fille de Khéops (*le Sérapéum de Memphis*, édit. Maspero, t. I, p. 99-100). Ce temple est placé de telle façon qu'il s'ensable nécessairement en même temps que le Sphinx : je crois donc que la restauration faite par Khéops, d'après l'inscription, n'était qu'un simple déblaiement, analogue à celui par lequel Khéphrèn parvint à dégager le Sphinx.

3. Ces hypogées, dont plusieurs sont figurés dans Mariette (*les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 543 sqq.), ne sont pas décorés pour la plupart. L'examen attentif auquel je les ai soumis en 1885-1886 me porte à croire que beaucoup d'entre eux doivent être à peu près contemporains du Sphinx, c'est-à-dire qu'ils ont été creusés et occupés assez longtemps avant l'époque de la IV[e] dynastie.

4. Les pyramides ont inspiré toute une littérature dont je n'ai pas à dresser ici la bibliographie. Elles ont été depuis le commencement du siècle étudiées par Grobert (*Description des Pyramides de Ghizé, de la ville du Caire et de ses environs*, 1801), par Jomard (*Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. V, p. 592-657), par Belzoni (*Narrative of the Operations and Recent Discoveries within the Pyramids*, etc., 1820, p. 255-282), par Vyze et Perring (*The Pyramids of Gizeh*, 1839-1842, et *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837*, 1840-1842), par Piazzi Smyth (*Life and Work at the Great Pyramid*, 1867), et enfin par Petrie (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, 1883), qui n'a plus laissé grand chose à faire à ses successeurs.

pied au sommet[1]. Le travail de revêtement avait commencé par le haut : la pointe fut établie en position la première, puis les assises se recouvrirent de proche en proche jusqu'à ce qu'on eût gagné le bas[2].

A l'intérieur tout avait été calculé de manière à cacher le gîte exact du sar-



KHOUÎT, LA GRANDE PYRAMIDE DE GIZEH, LE SPHINX ET LE TEMPLE DU SPHINX[3].

cophage, et à décourager les fouilleurs que le hasard ou leur persévérance auraient mis sur la bonne voie. Le premier point était pour eux de découvrir l'entrée sous l'épaisseur du calcaire. Elle se cachait à peu près au milieu de la face Nord, mais au niveau de la dix-huitième assise, à quarante-cinq pieds environ au-dessus du sol. Une dalle mobile, roulant sur un pivot de pierre, la

1. Les blocs encore subsistants sont en calcaire blanc (Vyse, *Operations*, t. I, p. 261-262; Petrie, *The Pyramids*, p. 29-30). Letronne, après avoir admis dans sa jeunesse (*Recherches sur Dicuil*, p. 107), sur l'autorité d'un fragment attribué à Philon de Byzance, que le revêtement était formé de zones polychromes en granit, en brèche verte et en diverses espèces de pierre, renonça à cette opinion sur le témoignage de Vyse (*Sur le revêtement des Pyramides de Gizéh*, dans les *Œuvres choisies*, 1re série, t. I, p. 438-439). Perrot et Chipiez (*Histoire de l'Art*, t. I, p. 230-232) l'ont reprise avec hésitation.

2. Hérodote, II, cxxv. Le mot pointe ne doit pas être pris au pied de la lettre. La grande pyramide se terminait comme sa voisine (Vyse, *Operations*, t. II, p. 117) par une plate-forme d'environ neuf pieds anglais, moins de trois mètres de côté (six coudées, d'après Diodore de Sicile, I, 63), qui s'est élargie progressivement, surtout depuis la destruction du revêtement. Le sommet, vu d'en bas, devait donner la sensation d'une pointe aiguë. « Eu égard à la grandeur du monument, une plate-forme de trois mètres était une extrémité plus pointue même que celle qui termine les obélisques. » (Letronne, *Sur le revêtement des Pyramides*, dans les *Œuvres choisies*, 1re série, t. I, p. 427.)

3. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey*. Le temple du Sphinx est au premier plan, enveloppé de sable jusqu'à la crête des murs. La seconde des petites pyramides au pied de la grande est celle dont on attribue la construction à Honîtsonou, la fille de Khéops, et sur laquelle les drogmans de l'époque saïte racontaient à Hérodote de si étranges histoires (II, cxxiv-cxxv).

dissimulait si bien aux yeux, qu'à part les prêtres et les gardiens, personne ne savait comment la deviner parmi ses voisines. Quand on l'avait basculée, un canal apparaissait béant[1]. Il est haut de 1 m. 06, large de 1 m. 22, et fuit en plan incliné l'espace de 97 mètres, partie dans la maçonnerie, partie dans la roche vive ; il traverse une chambre inachevée et se termine en cul-de-sac 18 mètres plus loin. Les blocs s'ajustent avec tant de précision et présentent une surface si bien polie qu'on en distingue malaisément les joints.

LA DALLE MOBILE
A L'ENTRÉE DE LA GRANDE PYRAMIDE[2].

Le corridor qui mène à la chambre funéraire se raccorde au plafond du couloir descendant, sous un angle de 120 degrés, à 19 mètres de la porte. Il remonte pendant 33 mètres, puis il débouche sur un large palier et s'y divise en deux branches. L'une s'enfonce droit vers le centre et se perd dans une chambre en granit recouverte d'une voûte en dos d'âne, qu'on appelle sans raison *Chambre de la Reine*. L'autre continue à s'élever, mais elle change de forme et d'aspect. C'est maintenant une galerie longue de 45 mètres, haute de 3 m. 50, bâtie en belle pierre du Mokattam. Les assises infé-

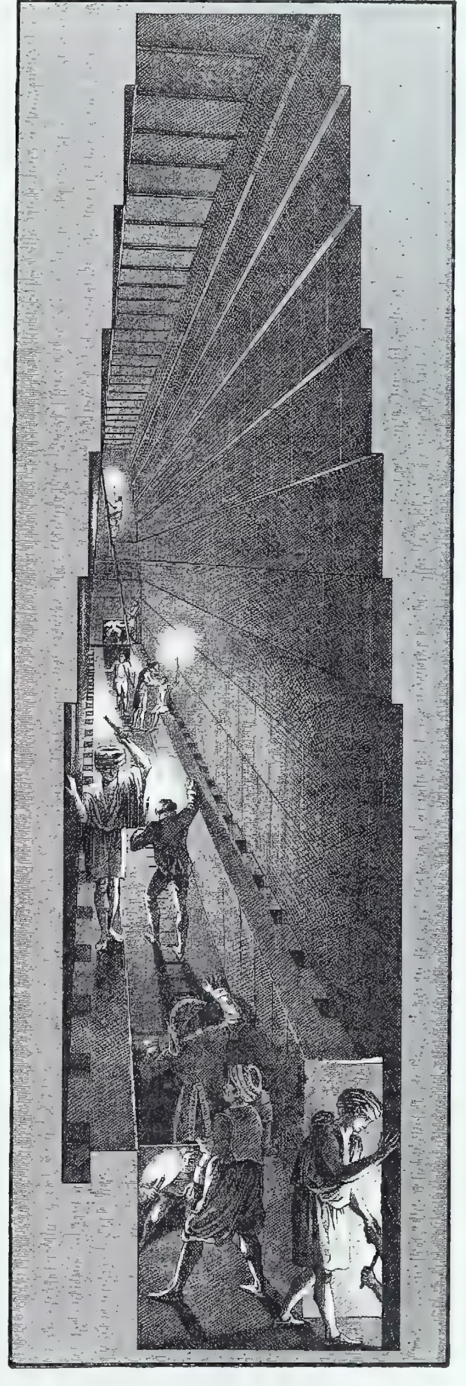
L'INTÉRIEUR
DE LA GRANDE PYRAMIDE[3].

1. Strabon dit formellement que, de son temps, les parties souterraines de la Grande Pyramide étaient accessibles : « Elle a sur ses côtés, et à une élévation médiocre, une pierre qui peut s'ôter, λίθον ἐξαιρέσιμον. Lorsqu'on l'a soulevée, on voit un conduit tortueux qui mène au tombeau » (l. XVII, p. 808). On ne s'est pas rendu compte de ce que Strabon voulait dire (Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. IX, p. 444), jusqu'au jour où M. Petrie a montré que l'on voyait encore, à l'entrée de l'une des pyramides de Dahshour, des dispositions qui prouvaient l'existence d'une dalle mobile, montée sur pivot pour servir de porte (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 145-146) : c'est une fermeture de même genre que Strabon a décrite, soit après l'avoir vue lui-même, soit d'après le témoignage de ses guides, et que M. Petrie a rétablie avec beaucoup de vraisemblance à l'entrée de la Grande Pyramide (*Op. l.*, p. 167-169 et pl. XI).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, pl. XI.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, pl. IX. A est le couloir descendant, B la chambre inachevée et C le couloir horizontal percé dans le roc. D est le boyau irrégulier qui fait communiquer la chambre B avec le palier de séparation et avec le couloir FG qui conduit à la chambre de la Reine. E est le couloir ascendant, H la galerie haute, I et J la chambre des herses, K le caveau funéraire, L marque les pièces de décharge; enfin *a*, *a* sont les évents qui servaient à l'aération des chambres pendant la construction, et par lesquels on fit couler des libations à certains jours de fête en l'honneur de Khéops. Le dessinateur a essayé de rendre par l'irrégularité des lignes l'épaisseur inégale des assises dont la maçonnerie se compose : le parement qui manque aujourd'hui a été rétabli, et la ligne brisée qu'on remarque derrière lui indique l'extrémité visible des assises qui forment actuellement la face septentrionale de la pyramide.

rieures s'appuient d'aplomb l'une sur l'autre, les suivantes ressautent en encorbellement, et les deux dernières ne s'écartent plus au plafond qu'à l'intervalle de 0 m. 60. Le petit passage horizontal, qui sépare le palier supérieur et la chambre même du sarcophage, offre des dispositions mal expliquées. Il est coupé presque à moitié par une sorte de vestibule surbaissé, dont les parois se rayent à intervalles égaux de quatre coulisses longitudinales. La première maintient encore une belle dalle en granit qui semble suspendue à 1 m. 11 au-dessus du sol, et les trois autres furent destinées probablement à recevoir des plaques semblables : c'était en tout quatre herses interposées entre le monde extérieur et le caveau[1]. Celui-ci est une sorte de boîte rectangulaire, toute en granit, à toit plat, haute de 5 m 81, longue de 0 m. 43, large de 5 m. 20; on n'y voit ni figures, ni hiéroglyphes, rien qu'un sarcophage en granit, mutilé et sans couvercle. Telles étaient les précautions prises contre les hommes : l'événement en démontra l'efficacité, car la pyramide garda son dépôt intact plus de quatre



LA GALERIE ASCENDANTE DE LA GRANDE PYRAMIDE[2].

1. Cela me paraît résulter des dispositions analogues que j'ai rencontrées dans les pyramides de Saqqarah. M. Petrie se refuse à reconnaître en cet endroit la chambre des herses (cf. les annotations qu'il a jointes à la traduction anglaise de mon *Archéologie égyptienne*, p. 327, note 27), mais il avoue que la disposition des rainures et de la dalle demeure une énigme pour lui. Peut-être se borna-t-on à mettre en place une seule des quatre herses projetées, celle même qui subsiste.

2. *Fac-similé, par Boudier, du dessin publié dans la Description de l'Égypte, Ant., t. V, pl. XIII, 2.*

mille ans[1]. Mais le poids même des matériaux était un danger des plus sérieux pour elle. On empêcha le caveau de plier sous le faix des 100 mètres de calcaire qui le surmontaient, en ménageant au-dessus de lui cinq pièces de décharge basses et superposées exactement. La dernière s'abrite sous un toit pointu, qui consiste en énormes blocs accotés l'un à l'autre par le sommet : cet artifice rejeta la pression centrale presque entière sur les faces latérales. Bien qu'un tremblement de terre ait disloqué partiellement la masse, aucune des pierres qui habillent la chambre du roi ne s'est écrasée, aucune n'a cédé d'une ligne, depuis le jour où les ouvriers l'ont scellée en sa place.

La Grande Pyramide s'appelait *Khouît*, l'horizon où Khoufoui devait aller s'engloutir, comme le Soleil son père fait chaque soir à l'horizon d'Occident[2]. Elle ne renferme que les appartements du mort, sans un mot d'inscription, et l'on ne saurait pas à qui elle appartint, si, pendant la bâtisse, les maçons n'avaient barbouillé çà et là, à la peinture rouge, le nom du souverain et les dates de son règne au milieu de leurs marques personnelles[3]. On célébrait le culte dans un temple jadis construit un peu en avant de la façade Est, mais dont il ne subsiste plus qu'un amas de décombres[4]. Pharaon n'avait pas besoin d'attendre qu'il fût momie pour devenir dieu : on inaugurait sa religion dès son avènement, et beaucoup des personnages qui composaient sa cour s'attachaient à son double longtemps avant que son double se désincarnât[5]. Ils le servirent fidèlement pendant leur vie, puis vinrent reposer à son ombre dans les petites pyramides et dans les mastabas qui se pressaient autour de lui[6]. De Dadoufrî, son premier successeur, nous croyons pouvoir dire qu'il régna huit ans[7];

1. M. Petrie (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 158, 217) pense que les pyramides de Gizéh furent violées et les momies qu'elles renfermaient détruites pendant les longues guerres civiles qui séparent la VIe de la XIIe dynastie. Si le fait était vrai, il faudrait admettre que les rois d'une des dynasties suivantes firent remettre les choses en état, car les ouvriers du calife Al-Mamoun tirèrent de la chambre sépulcrale de *l'Horizon* « une pierre creusée, dans laquelle était une statue en pierre « de forme humaine, renfermant un homme qui avait sur la poitrine un pectoral d'or enrichi de pier- « reries, et une épée d'un prix inestimable, et sur la tête une escarboucle de la grosseur d'un œuf, « brillant comme le soleil, avec des caractères que nul homme ne peut lire ». Tous les auteurs arabes, dont Jomard a réuni des passages, racontent en gros la même chose (*Description générale de Memphes et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. IX, p. 454 sqq.) : on reconnaît aisément dans cette description la cuve encore en place, une gaine en pierre, de forme humaine, et la momie de Khéops chargée de bijoux et d'armes, comme le corps de la reine Ahhotpou Ire.

2. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 42.

3. Les ouvriers traçaient souvent sur les pierres les cartouches du Pharaon sous le règne duquel on les avait extraites de la carrière, avec la date exacte de l'extraction : les blocs écrits de la pyramide de Khéops portent entre autres une date de l'an XVI (Lepsius, *Denkm.*, II, 1 *g*).

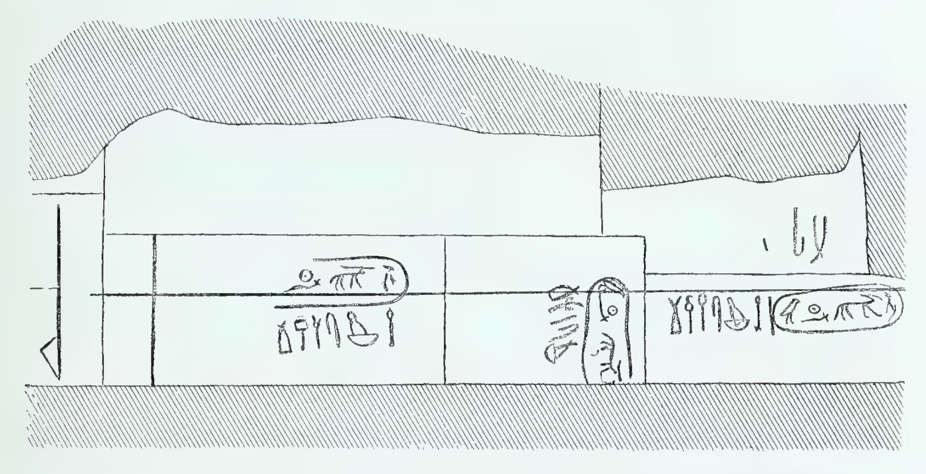
4. M. Petrie pense que le dallage en blocs de basalte qu'on voit au pied de la façade orientale de la pyramide appartenait au temple funéraire (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 134-135).

5. Ainsi Khomtini (Lepsius, *Denkm.*, II, 26), le prince Mirabou (*id.*, 22 *c*), Khoufoui-ka-iriou (Lepsius, *Denkm.*, II, 17 *d*; cf. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut rapporter aux six premières dynasties*, p. 50), qui était surintendant de tout le district sur lequel s'élevait la pyramide.

6. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 41.

7. D'après l'arrangement proposé par E. de Rougé (*Recherches sur les monuments* p. 156, note 2)

mais Khéphrèn, celui de ses fils qui exerça ensuite la royauté[1], érigea comme lui des temples[2] et une pyramide gigantesque. Il l'établit à quelque 120 mètres au sud-ouest de celle de son père[3] et la nomma *Ouîrou*[4], la Grande. Elle est pourtant plus petite que sa voisine et ne mesure que 135 mètres de haut[5]; mais, à distance, la différence s'efface, si bien que beaucoup de voyageurs anciens et modernes attribuent une égale élévation aux deux sœurs.



LE NOM DE KHÉOPS TRACÉ EN COULEUR ROUGE SUR PLUSIEURS BLOCS DE LA GRANDE PYRAMIDE[6].

Le revêtement, dont un quart environ subsiste à partir du sommet, est un calcaire nummulitique, compact, dur, plus homogène que celui des assises, diapré et comme rouillé çà et là de larges plaques d'un lichen rougeâtre, mais gris aux endroits restés libres, et glacé d'un poli mat qui, de loin, le fait reluire au soleil[7]. Des murs épais en pierre brute encadrent le monument de

pour les fragments du canon de Turin. E. de Rougé lit le nom *Râ-tot-ef* et propose de l'identifier avec le Ratoïsès des listes de Manéthon, que les copistes auraient déplacé par erreur (*Ibid.*, p. 52-54). Cette combinaison a été acceptée en général (Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 186) : l'analogie nous oblige à lire Dadoufrî comme Khâfrî, Menkaourî, ce qui fait tomber l'identification. Le culte de Dadoufrî fut renouvelé vers l'époque saïte, à côté de celui de Khéops et de Khéphrèn (E. de Rougé, *Recherches*, p. 53), d'après quelque tradition qui rattachait son règne à celui de ces deux rois.

1. Le Papyrus Westcar (Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, p. 18) considère Khâfrî comme étant le fils de Khoufoui, ce qui coïncide avec les renseignements que Diodore de Sicile (I, 64) nous a transmis à cet égard. La forme que cet historien attribue, je ne sais d'après quelle autorité, au nom du souverain, Khabryiês, est plus rapprochée de l'original que le Khéphrèn d'Hérodote.

2. Naville a trouvé à Bubastis des fragments, plusieurs fois réemployés au cours des siècles, d'un vieux temple construit ou réparé par Khéphrèn (*Bubastis*, I, pl. XXXII *b*, p. 3, 5-6).

3. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description*, t. V, p. 638.

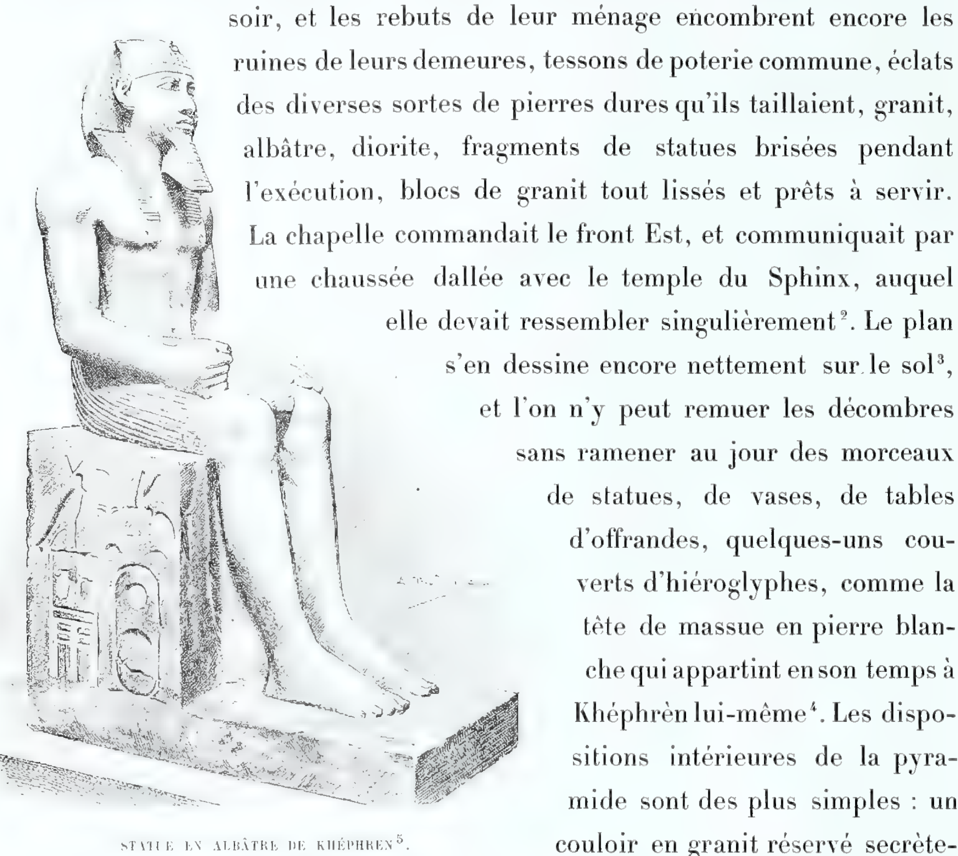
4. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 56.

5. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description*, t. V, p. 642.

6. *Fac-similé par Faucher-Gudin des calques publiés dans* Lepsius, *Denkm.*, *II*, *1 c*.

7. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description*, t. V, p. 639-640, 644-646. Jomard avait pensé que la partie inférieure du revêtement était en granit rouge (p. 640), et sa conjecture a été confirmée par les recherches de Vyse, qui mirent au jour deux assises encore en place (*Operations*, t. I, p. 261-262; cf. Flinders Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizéh*, p. 96).

trois côtés, et l'on aperçoit derrière la façade ouest, dans une enceinte oblongue, une file de galeries bâties sommairement en calcaire et en boue du Nil[1]. C'est là que les manœuvres employés aux travaux venaient s'entasser chaque soir, et les rebuts de leur ménage encombrent encore les ruines de leurs demeures, tessons de poterie commune, éclats des diverses sortes de pierres dures qu'ils taillaient, granit, albâtre, diorite, fragments de statues brisées pendant l'exécution, blocs de granit tout lissés et prêts à servir. La chapelle commandait le front Est, et communiquait par une chaussée dallée avec le temple du Sphinx, auquel elle devait ressembler singulièrement[2]. Le plan s'en dessine encore nettement sur le sol[3], et l'on n'y peut remuer les décombres sans ramener au jour des morceaux de statues, de vases, de tables d'offrandes, quelques-uns couverts d'hiéroglyphes, comme la tête de massue en pierre blanche qui appartint en son temps à Khéphrèn lui-même[4]. Les dispositions intérieures de la pyramide sont des plus simples : un couloir en granit réservé secrètement dans la face Nord, incliné selon un angle de 25 degrés, puis horizontal et clos d'une herse en granit au point qui marque son changement de direction ; un second couloir, qui commence au dehors, à quelques mètres en avant du parement, et qui va rejoindre le premier



STATUE EN ALBÂTRE DE KHÉPHREN[5].

1. Ces galeries avaient été examinées assez superficiellement par les explorateurs antérieurs ; elles ont été déblayées en partie par M. Petrie, qui, le premier, en a reconnu l'usage et en a fouillé les décombres avec un soin minutieux (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 101-103).

2. La liaison du temple du Sphinx avec celui de la seconde pyramide a été découverte en décembre 1880, pendant les dernières fouilles de Mariette. Je dois dire que toute la partie de l'édifice dans laquelle la route débouche porte les traces d'un travail hâtif, exécuté longtemps après la construction du reste de l'édifice ; peut-être l'état actuel des lieux ne remonte-t-il qu'à l'époque des Antonins, au temps où le Sphinx fut déblayé pour la dernière fois dans les temps anciens.

3. Le temple était en assez bonne condition à la fin du XVII[e] siècle, comme il résulte de la description d'un contemporain (LE MASCRIER et DE MAILLET, *Description de l'Égypte*, 1735, I[re] partie, p. 223).

4. FL. PETRIE, *Ten Years' Digging in Egypt*, p. 22, 23. Je l'ai complétée et j'ai fait reproduire la restitution de l'ensemble en cul-de-lampe, à la p. 442 de cette *Histoire*.

5. *Dessin de Boudier, d'après la photographie d'Émile Brugsch-Bey* (cf. GRÉBAUT, *le Musée Égyptien*, pl. VIII). Voir à la page 379 de cette *Histoire* le dessin fort exact de la mieux conservée des statues en diorite que le Musée de Gizéh possède actuellement de ce Pharaon.



LA PYRAMIDE DE KHEPHREN, VUE DU SUD-EST.
Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béato.

après avoir traversé une cellule inachevée; enfin une chambre creusée dans le roc, mais surmontée d'un toit pointu en poutres de calcaire fin. Le sarcophage était de granit, et ne portait ni nom de roi, ni représentation de dieu, non plus que celui de Khéops. Le couvercle s'adaptait si solidement à la cuve, que les Arabes ne parvinrent jamais à l'en détacher quand ils violèrent le tombeau en l'année 1200 de notre ère : ils durent défoncer l'un des côtés à coups de marteau pour arriver au cercueil et pour en retirer la momie du Pharaon[1]. Celui des fils de Khéphrèn qui lui succéda, Menkaourî (Mykérinos), ne pouvait guère songer à faire mieux que son père et que son aïeul[2]; sa pyramide, la *Suprême — Hirou*[3], — atteint à peine 66 mètres d'élévation et le cède à plusieurs de celles que l'on édifia plus tard[4]. On l'habilla de syénite au quart de sa hauteur, puis de calcaire jusqu'au sommet[5] : faute de temps sans doute, on n'acheva pas de dresser le granit, mais le calcaire reçut tout le poli qu'il était susceptible de prendre[6]. L'enceinte court rejoindre au Nord celle de la seconde pyramide et se confond avec elle[8]. Le temple se reliait à la plaine par une

STATUE EN DIORITE DE MENKAOURÎ.[7]

1. La seconde pyramide fut ouverte aux Européens en 1816, par Belzoni (*Narrative of the Operations and Recent Discoveries in Egypt and Nubia*, p. 255 sqq.). La date exacte de l'entrée des Arabes nous est fournie par une inscription tracée à l'encre sur un des murs de la chambre du Sarcophage : « Maître Mohammed Ahmed, le carrier, a ouvert; Maître Othman fut présent, ainsi que le roi Ali Mohammed au début et à la fermeture ». Le roi Ali Mohammed est le fils et successeur de Saladin.

2. La tradition classique fait de Mykérinos le fils de Khéops (Hérodote, II, cxxix; Diodore, I, 63). La tradition égyptienne le donne pour fils à Khéphrèn, ainsi qu'il résulte d'un passage du Papyrus Westcar (Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, I, pl. IX, l. 14, p. 19), où un magicien prophétise qu'après Khéops son fils régnera encore (Khâfrì), puis le fils de celui-ci (Menkaourî), puis un prince d'une autre famille.

3. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 64. Une inscription, malheureusement fort mutilée, du tombeau de Tabhouni (Lepsius, *Denkm.*, II, 37 *b*), racontait la construction de la pyramide et le transport du sarcophage.

4. M. Petrie évalue la hauteur exacte de la pyramide à 2564 ± 15 ou $2580,8 \pm 2$ pouces anglais, c'est-à-dire, en chiffres ronds, à 65 mètres ou à 66 mètres et demi (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 112).

5. D'après Hérodote (II, cxxxiv), le revêtement de granit montait jusqu'à moitié de la hauteur; d'après Diodore (I, 63), il n'allait que jusqu'à la quinzième assise. M. Petrie a reconnu qu'il y avait réellement seize assises basses de granit rouge (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 113).

6. Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 79-80.

7. *Dessin de Boudier, d'après la photographie d'Émile Brugsch-Bey*; cette statue, conservée dans les salles de Gizéh, a déjà été publiée en photographie par Grébaut, *le Musée Egyptien*, pl. IX.

8. Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 101-114.

longue chaussée presque droite, qui cheminait en contre-haut du sol environnant pendant la meilleure partie de son parcours[1]. Il était en assez bon état durant les premières années du XVIII[e] siècle[2], et ce qui a survécu aux dévastations des Mamelouks témoigne du scrupule minutieux et de l'art raffiné qui avaient présidé à la construction. On rencontrait d'abord, en venant de la plaine, une halte immense de 31 mètres sur 14, puis on entrait dans une large cour qui avait deux issues sur les côtés : on ne distingue plus au delà que les arrasements de cinq salles dont la centrale, placée sur le prolongement du vestibule, s'arrête à 13 mètres environ de la pyramide et répond juste au milieu de la face orientale. Le corps même de l'édifice constitue un rectangle de 56 mètres de longueur sur 54 de largeur environ. Les murs comportaient tous, comme au temple du Sphinx, un noyau de calcaire de 2 m. 40 d'épaisseur, dont les blocs s'ajustaient avec tant d'artifice qu'on est tenté de croire le tout entaillé d'une seule pièce dans le roc. Ils se cachaient sous un placage de granit et d'albâtre, dont les débris ne conservent la trace ni d'un tableau ni d'une légende hiéroglyphique[3] : le fondateur avait inscrit son nom sur les statues qui recevaient pour lui l'offrande, et aussi sur le pan nord de la pyramide, où on le montrait encore aux curieux vers le premier siècle avant notre ère[4]. L'aménagement intérieur est assez compliqué et témoigne des changements survenus au cours des travaux[5]. Le noyau primitif ne comptait probablement que 55 mètres de largeur à la base et 47 mètres de hauteur verticale. Il comprenait un passage en pente, percé dans la montagne même, et une cellule oblongue, basse, sans ornement[6]. On avait déjà terminé le gros œuvre, mais le revêtement manquait encore, lorsqu'on se décida à

1. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. V, p. 653-655. Cette chaussée ne doit pas être mise en rapport, comme on le fait trop souvent, avec la chaussée qu'on aperçoit à quelque distance à l'est dans la plaine : cette dernière allait à des carrières de calcaire situées dans la montagne, au sud du plateau qui porte les pyramides, et qui furent exploitées dès une haute antiquité (Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 115-116).

2. Benoît de Maillet avait visité ce temple entre 1692 et 1708. « Il est à peu près de figure quarrée. « On trouve dans son intérieur quatre piliers, qui sans doute soutenoient une voûte, dont l'autel de « l'idole étoit couvert, et on tournoit autour de ces piliers comme par une espèce de collatéral. Ces « pierres étoient revêtues de marbre granite. J'en ai trouvé encore quelques morceaux entiers, qui y « étoient collés par des mastics. Je ne doute point que l'extérieur du temple ne fût également revêtu « de ce marbre, comme le dedans » (Le Mascrier, *Description de l'Égypte*, 1735, p. 223-224.) Fourmont n'a pas hésité à copier ce passage presque mot pour mot, dans sa *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis*, 1755, p. 259-261.

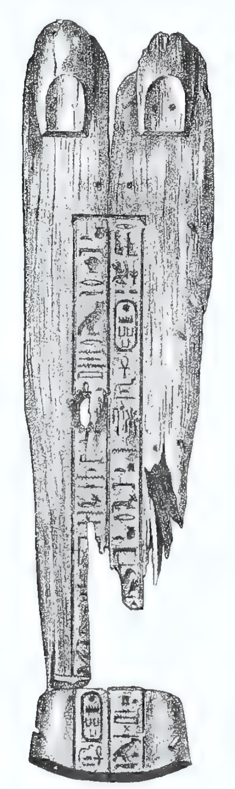
3. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. V, p. 652-653 ; Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 115.

4. Diodore de Sicile, I, 63. Le nom, ou l'inscription qui contenait le nom, devait être tracé, non pas au-dessus de l'entrée même, qui n'a jamais été décorée, mais sur l'une des assises aujourd'hui disparues du revêtement en calcaire (Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 117).

5. La troisième pyramide a été ouverte par le colonel Howard Vyse en 1837 et décrite longuement par lui (*Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II, p. 69-95).

6. Vyse, *Operations*, t. II, p. 119-124 ; Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, t. II, p. 171-172.

modifier les proportions de l'ensemble. Mykérinos n'était pas, ce semble, le fils aîné et l'héritier désigné de Khéphrèn[1] : il se préparait une pyramide de prince, semblable à celles qui accompagnent l'Horizon, quand la mort de son frère et de son père l'appela au trône. Ce qui suffisait à l'infant ne convenait plus au Pharaon : on agrandit la masse à ses dimensions actuelles, et l'on y pratiqua un second couloir incliné, au bas duquel un vestibule pannelé de granit livre accès à une sorte d'antichambre[2]. Celle-ci communique par un corridor horizontal avec le premier caveau, qu'on approfondit pour la circonstance : on remblaya tant bien que mal l'ancienne entrée désormais inutile[3]. Mykérinos ne reposait pas à cet étage supérieur des souterrains : un chenal étroit dissimulé sous le dallage de la seconde pièce descendait dans un réduit mystérieux, doublé de granit et recouvert d'un toit arrondi en voûte[4]. Le sarcophage était un seul bloc de basalte bleu noir, poli et sculpté en forme de maison, avec une façade percée de trois portes et de trois fenêtres à claire-voie, encadrée d'un tore, surmontée de la corniche saillante à laquelle les temples nous ont accoutumés[5]. Le cercueil en bois de cèdre avait la tête humaine et le corps en gaine : il n'était ni peint, ni doré, mais une inscription en deux colonnes, incisée sur le devant, contient le nom du Pharaon et une prière à son intention : « Osiris, roi des deux Égyptes, Menkaourî, vivant



LE CERCUEIL DE MYKERINOS[6].

1. Cela paraît résulter de l'ordre dans lequel les princes royaux prennent la parole au *Papyrus Westcar* : Mykérinos est introduit après un certain Bioufrî, qui semble être son frère aîné (Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, p. 9, 18; Maspero, *les Contes populaires*, 2e éd., p. 64).

2. Vyse (*Operations*, t. II, p. 81, note 8) y découvrit les fragments d'un sarcophage en granit, peut-être celui de la reine : les légendes qu'Hérodote (II, cxxxiv-cxxxv), et plusieurs auteurs grecs après lui, racontent à cet égard montrent bien qu'une tradition ancienne admettait l'existence d'une momie de femme dans la troisième pyramide, à côté de la momie du fondateur Mykérinos.

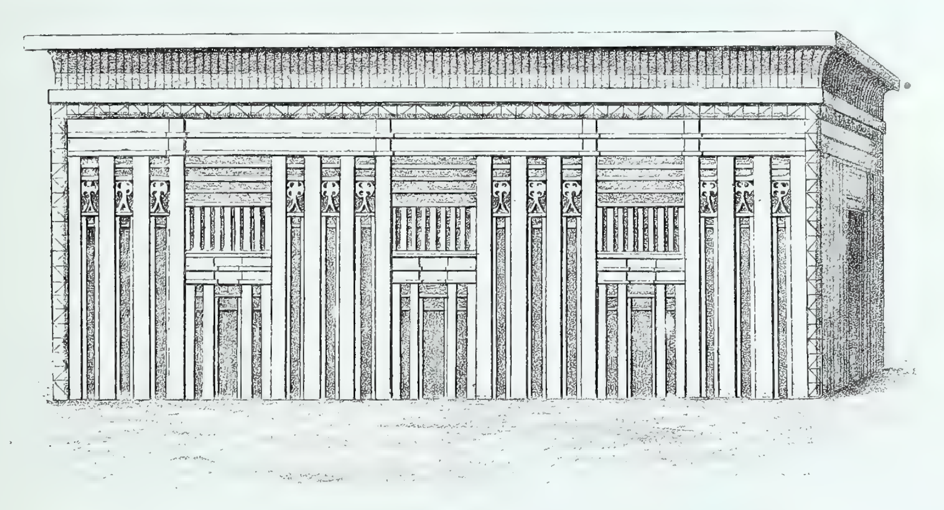
3. Vyse a remarqué, à des détails de construction (*Operations*, t. II, p. 79-80), que le couloir aujourd'hui remblayé est le seul qu'on ait pratiqué du dehors au dedans : tous les autres ont été pratiqués du dedans au dehors, par conséquent à une époque où ce couloir, étant la seule voie qu'on possédât pour pénétrer à l'intérieur du monument, n'avait pas encore reçu ses dimensions actuelles.

4. On y découvrit encore en place deux des crampons de métal qui attachaient les dalles de granit l'une à l'autre (Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II, p. 82).

5. Il a sombré sur la côte d'Espagne, avec le vaisseau qui l'amenait en Angleterre (Vyse, *Operations*, t. II, p. 84, note 3). Il n'en reste plus que le dessin exécuté au moment de la découverte et publié par Vyse (*Operations*, t. II, planches qui font face aux pages 83-84). M. Borchardt a tenté de démontrer qu'il avait été retravaillé sous la XXVIe dynastie saïte (*Zur Baugeschichte der dritten Pyramide bei Giseh*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 100), ainsi que le cercueil en bois du souverain.

6. *Dessin de Faucher-Gudin*. Le cercueil est au British Museum (Birch, *A Guide to the First and Second Egyptian Rooms*, 1874, p. 55, n° 6647). Il a été publié par Vyse (*Operations*, t. II, planche qui lui fait face à la page 94), par Birch-Lenormant (*Éclaircissements sur le cercueil du roi Memphite*

éternellement, enfanté par le ciel, conçu par Nouît, chair de Sibou, ta mère Nouît s'est étendue sur toi en son nom de *Mystère du Ciel* et elle a accordé que tu sois un dieu et que tu repousses tes ennemis, ô roi des deux Égyptes Menkaourî, vivant éternellement. » Les Arabes éventrèrent la momie, pour voir si elle ne renfermait pas quelque bijou précieux, et n'y découvrirent que des feuilles d'or, probablement un masque ou un pectoral chargé d'hiéroglyphes[1]. Lorsque Vyse rouvrit le caveau en 1837, les ossements



LE SARCOPHAGE EN GRANIT ROSE DE MYKÉRINOS[2].

gisaient dispersés au hasard dans la poussière, pêle-mêle avec des amas de chiffons salis et de bandelettes en laine jaunâtre[3].

Le culte des trois grands rois constructeurs de pyramides durait encore à Memphis au temps des Grecs et des Romains[4]. On conservait même, dans les dépendances du temple de Phtah, leurs statues en granit, en calcaire, en albâtre, où les visiteurs pouvaient les contempler comme vivants[5]. Celles de Khéphrèn nous le montrent à différents âges, jeune ou mûr, ou déjà touché

Mycérinus, 1839) et par Lepsius (*Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. VII). M. Sethe a repris récemment une ancienne hypothèse, d'après laquelle on l'aurait refait à l'époque saïte, et il a joint aux considérations archéologiques seules invoquées jusqu'alors des faits philologiques nouveaux (K. Sethe, *Das Alter des Londoner Sargdeckels des Königs Mencheres*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 94-98).

1. Edrisi, dans Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II, p. 71, note 7.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la chromolithographie de* Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art Égyptien*. Cf. Howard-Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II, planche qui fait face à la page 84; Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 509.

3. Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II, p. 73-74.

4. Le dernier monument égyptien qui en constate l'existence est une stèle du Sérapéum (n° 2857) au nom de Psamitik-monkhou, prophète de Khéops, de Dadoufrî et de Khéphrèn : elle a été signalée en premier lieu par E. de Rougé (*Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 53; cf. Pierret, *Catalogue de la Salle historique*, p. 73, n° 314).

5. M. Grébaut a enrichi le Musée de Gizéh, en 1888, des statues de Khéphrèn, de Mykérinos, de

par la vieillesse[1]. Elles sont taillées pour la plupart dans une brèche de diorite verte, traversée irrégulièrement de longues veines jaunâtres, et d'une telle dureté qu'on se demande quel outil a bien pu l'entamer. Pharaon est assis carrément sur son trône royal, les mains aux cuisses, le buste ferme et droit, le chef haut, le regard assuré : un épervier, perché au dossier du siège, enveloppe la tête de ses ailes, image du dieu Horus qui protège son fils. Le modelé du torse et des jambes, la fierté de la pose, la vigueur de l'expression, font de la plus grande de ces statues une œuvre unique, comparable à ce que l'antiquité entière a produit de plus beau. Les cartouches qui nous apprennent le nom auraient été martelés et les insignes du rang détruits, que nous devinerions encore le Pharaon à sa mine : tout en lui trahit l'homme habitué dès le berceau à se sentir investi d'une autorité sans limite. Mykérinos se révèle à nous moins impassible et moins hautain[2] : il semble ne pas s'éloigner de l'humanité autant que son prédécesseur, et l'aspect avenant de sa physionomie s'accorde assez curieusement avec ce que la légende raconte de sa bonhomie et de sa piété. Les Égyptiens des dynasties thébaines, comparant les deux grandes pyramides à la troisième, imaginèrent que la disproportion qu'ils remarquaient entre leur taille répondait à un contraste de caractère entre les souverains qui les habitaient. Accoutumés qu'ils étaient d'enfance aux constructions gigantesques, ils n'éprouvaient pas devant *l'Horizon* et devant *la Grande* l'impression d'écrasement et d'effroi que les modernes ressentent. Ils n'en étaient que plus aptes à comprendre quelle somme de labeur et d'efforts il fallut dépenser pour les finir de la base au sommet. Elle leur parut dépasser l'extrême des corvées qu'un maître juste avait le droit d'imposer à ses sujets, et la réputation de Khéops ou de Khéphrèn en souffrit grandement. On les accusa de sacrilège, de cruauté, de débauches; on prétendit qu'ils avaient suspendu la vie entière de leurs peuples pendant un siècle et plus afin de s'ériger leurs tombeaux. « Khéops commença par fermer

Menkaouhorou, d'Ousirnirî, plus une statue sans nom que je crois être celle de Khéops (cf. p. 364 de cette *Histoire*), découvertes par les fellahs dans le temple de Phtah (Maspero, *Revue critique*, 1890, t. II, p. 416-417). Quelques égyptologues, trompés par l'épithète *aimé d'Hâpi* qui est accolée sur l'une d'elles au nom du Pharaon Mykérinos, ont cru qu'elles provenaient d'une des nécropoles de Saqqarah, peut-être du Sérapéum encore inconnu des dynasties memphites. Ces monuments ont été reproduits en photolithographie dans Grébaut, *le Musée égyptien*, I, pl. VIII-XIV.

1. Elles ont été découvertes en 1860 par Mariette, dans le temple du Sphinx, au fond d'un puits où elles avaient été précipitées à une époque inconnue (Mariette, *Lettre à M. le vicomte de Rougé*, p. 7-8); plusieurs d'entre elles s'étaient brisées dans la chute. Elles sont conservées aujourd'hui au Musée de Gizéh : la première reproduction exacte qui en ait été publiée se trouve dans Rougé-Banville, *Album photographique de la Mission de M. de Rougé*, n[os] 91-92, et dans E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, pl. IV-V.

2. Grébaut, *le Musée égyptien*, I, pl. IX; voir la statue reproduite à la p. 374 de cette *Histoire*.

les temples[1] et par prohiber qu'on offrît des sacrifices; puis il contraignit tous les Égyptiens à travailler pour lui. Aux uns, il assigna la tâche de traîner les blocs des carrières de la chaîne Arabique jusqu'au Nil : les blocs une fois passés en barque, il prescrivit aux autres de les amener jusqu'à la chaîne Libyque. Ils travaillaient par cent mille hommes qu'on relevait chaque trimestre[2]. Le temps que le peuple pâtit se répartit de la sorte : dix années pour construire la chaussée sur laquelle on tirait les blocs, œuvre, à mon sembler, de fort peu inférieure à la pyramide, car sa longueur est de cinq stades, sa largeur de dix orgyies et sa plus grande hauteur de huit, le tout en pierres de taille et couvert de figures[3]. On consuma donc dix années à construire cette chaussée et les chambres souterraines creusées dans la colline. — Quant à la pyramide elle-même, on employa vingt ans à la faire. — Des caractères égyptiens gravés sur elle marquent la valeur des sommes payées en raves, oignons et aulx pour les ouvriers obligés aux travaux; si j'ai bon souvenir, l'interprète qui me déchiffrait l'inscription me dit que le total montait à seize cents talents d'argent. S'il en est ainsi,



STATUE EN DIORITE DE KHÉPHREN, À GIZEH[4].

1. Déjà dans le Conte du Papyrus Westcar, il semble que Khéops donnât l'ordre de fermer un temple au moins, celui du dieu Râ à Sakhibou (Maspero, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 86).

2. M. Petrie (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 209-211) pense que ce détail repose sur une tradition authentique. L'inondation, dit-il, dure trois mois, durant lesquels le gros de la population n'a rien à faire : c'est pendant ces trois mois que Khéops levait les cent mille hommes qu'il employait à charrier la pierre. L'explication est très ingénieuse, mais elle n'est point supportée par le texte : Hérodote ne raconte point qu'on appelait à la corvée cent mille hommes par an pour trois mois, mais que de trois mois en trois mois, soit quatre fois par an, des corps de cent mille hommes chacun se relayaient au travail. Les chiffres qu'il donne sont de véritables chiffres de légende, dont il faut laisser la responsabilité à l'imagination populaire (Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 465).

3. Diodore de Sicile (I, 63) déclarait déjà qu'on ne voyait plus les levées de son temps. Les restes de l'une d'elles paraissent avoir été découverts et relevés par Vyse (*Operations*, t. I, p. 167).

4. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 26; Rougé-Banville, *Album photographique de la mission de M. de Rougé*, nos 91, 92). C'est la plus complète des statues trouvées par Mariette dans le temple du Sphinx.

combien doit-on avoir dépensé en fer pour les outils, en vivres et en vêtements pour les ouvriers[1]? » Les ressources entières du trésor royal n'avaient pas suffi à tant de nécessités : une tradition représentait Khéops à bout de ressources et vendant sa fille à tout venant, afin de se procurer de l'argent[2]. Une autre légende, moins irrespectueuse de la dignité royale et de l'autorité paternelle, assurait qu'il s'était repenti sur ses vieux jours et qu'il avait écrit un livre sacré fort estimé des dévots[3]. Khéphrèn l'avait imité et partageait avec lui la haine de la postérité[4]. On évitait de prononcer le nom de ces maudits, on attribuait leur œuvre à un berger Philitis qui paissait jadis ses troupeaux dans la montagne[5], et ceux même qui ne leur refusaient point la gloire telle quelle de s'être bâti les sépulcres les plus vastes du monde, racontaient qu'ils n'avaient pas eu la satisfaction de s'y coucher après la mort. Le peuple, exaspéré de la tyrannie qu'ils avaient exercée sur lui, avait juré d'arracher leurs cadavres à ces monuments et de les mettre en pièces : on dut les enterrer dans des cachettes si bien choisies que personne n'a réussi à les découvrir[6].

Comme ses deux aînées, *la Suprême* eut son histoire anecdotique où l'imagination des Égyptiens s'accorda libre carrière. On savait que le plan en avait été remanié au cours des travaux, qu'elle contenait deux chambres funéraires, deux sarcophages, deux momies : on supposa que les modifications se rapportaient à deux règnes distincts, que Mykérinos avait laissé sa tombe inachevée, et qu'une femme l'avait terminée par la suite des temps, selon les uns Nitokris la dernière reine de la VI[e] dynastie[7], selon les autres Rhodopis l'Ionienne qui

1. Hérodote, II, cxxiv-cxxv. Les inscriptions qu'on lisait sur les pyramides étaient des graffiti de visiteurs, quelques-uns fort soignés (Letronne, *Sur le revêtement des pyramides de Gizéh, sur les sculptures hiéroglyphiques qui les décoraient et sur les inscriptions grecques et latines que les voyageurs y avaient gravées*, dans les *Œuvres choisies*, 1[re] série, t. I, p. 441-452). Les chiffres qu'on montra à Hérodote représentaient, d'après le drogman, la valeur des sommes dépensées en légumes pour les ouvriers; on doit y reconnaître probablement les chiffres des *milliers* qui, dans beaucoup de proscynèmes, servent à marquer les quantités de choses diverses présentées à un dieu pour qu'il les transmette à un mort (Maspero, *Nouveau Fragment d'un Commentaire sur le livre II d'Hérodote*, dans l'*Annuaire de la Société pour l'encouragement des études grecques en France*, 1875, p. 16 sqq.).

2. Hérodote, II, cxxvi. Elle avait profité de son gain pour se construire une pyramide dans le voisinage de la grande, celle des trois petites qui se trouve au milieu des deux autres : il paraît bien, en effet, que cette pyramide renfermait la momie d'une fille de Khéops, Honitsonou.

3. Manéthon, édit. Unger, p. 91. L'attribution d'un livre à Khéops, ou plutôt le récit de la découverte d'un *Livre sacré* sous Khéops, n'a rien que de très naturel dans les idées égyptiennes. Le British Museum possède un traité de médecine qui fut ainsi découvert sous ce roi, dans un temple de Coptos (Birch, *Medical Papyrus with the name of Cheops*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 61-64; cf. p. 224-225 de cette *Histoire*). Il y a, parmi les livres d'alchimie publiés par M. Berthelot (*Collection des anciens alchimistes grecs*, t. I, p. 211-214), deux petits traités attribués à Sophé, soit Souphis ou Khéops; ils sont du même genre que le livre mentionné par Manéthon et que le Syncelle dit avoir acheté en Égypte.

4. Hérodote, II, cxxvii.

5. Hérodote, II, cxxviii; cf. Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 477-478 : divers savants ont voulu voir dans ce nom de Philitis le berger un souvenir des Hyksos, ce qui n'a rien de vraisemblable.

6. Diodore de Sicile, I, 64.

7. Manéthon, édit. Unger, p. 102, affirme que Nitokris bâtit la troisième pyramide : l'explication de son dire a été donnée par Lepsius dans l'ouvrage de Bunsen (*Ægyptens Stelle*, t. II, p. 172, 230-238).

fut la maîtresse de Psammétique Ier ou d'Amasis[1]. La beauté et la richesse du revêtement en granit éblouissaient tous les yeux, et engageaient beaucoup de visiteurs à préférer la moindre des pyramides à ses deux grandes sœurs; on excusait sa petitesse par un retour du premier fondateur à la modération et à la piété qui doivent caractériser le bon roi. « Les actions de son père ne lui furent pas agréables : il rouvrit les temples et renvoya aux cérémonies religieuses et aux affaires le peuple réduit à l'extrême misère; enfin il rendit la justice plus équitablement que tous les autres rois. Là-dessus on le loue par avant ceux qui ont jamais régné sur l'Égypte; car, non seulement il faisait bonne justice, mais qui se plaignait de l'arrêt il le gratifiait de quelque présent pour apaiser sa colère[2]. » Un point cependant inquiétait beaucoup d'esprits dans ce pays où l'on croyait aux vertus mystiques des nombres : pour que les lois de l'arithmétique céleste eussent été observées dans la construction des pyramides, il en eût fallu trois de même taille. L'anomalie d'une troisième inégale aux deux autres s'expliquait seulement si l'on supposait que Mykérinos, rompant avec les habitudes paternelles, avait enfreint, par ignorance, un arrêt du destin, ce dont il fut puni impitoyablement. Il perdit d'abord sa fille unique, et peu de temps après connut par un oracle qu'il n'avait plus que six ans à demeurer sur terre. Il enferma le cadavre de son enfant dans une génisse de bois creux, qu'il envoya à Sais et à qui l'on accorda les honneurs divins[3]. « Il manda ensuite ses reproches au dieu, se plaignant que son père et son oncle, après avoir clos les temples, oublié les dieux, opprimé les hommes, eussent vécu longuement, tandis que lui, si

1. Zoega (*De Origine et Usu Obeliscorum*, p. 390, note 22) avait déjà reconnu que la Rhodopis des Grecs n'est autre que la Nitokris de Manéthon, et son opinion a été acceptée et développée par Bunsen (*Ægyptens Stelle*, p. 237-238). La légende de Rhodopis a été complétée par l'addition du caractère de courtisane au personnage de l'ancienne reine égyptienne; ce trait assez répugnant paraît être emprunté au même ordre de légendes qui s'était attaché à la fille de Khéops ou à sa pyramide. Le récit ainsi développé s'est confondu également avec un autre conte populaire, où se retrouvait l'épisode de la pantoufle si bien connu par notre histoire de Cendrillon (Lauth, *Königin Nitokris-Rhodopis und Aschenbrödel's Urbild*, dans la *Deutsche Revue*, juillet 1879). Hérodote allie Rhodopis à son Amasis (II, cxxxiv), Elien (*Variæ hist.*, XIII, 32) au roi Psammétique de la XXVIe dynastie.

2. Hérodote, II, cxxix; cf. Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 478 sqq.

3. Hérodote, II, cxxix-cxxxiii. La façon dont Hérodote décrit la vache qu'on lui montra dans le temple de Sais prouve qu'il s'agit ici de Nît en forme animale, Mìhìt-ouìrìt, la grande génisse céleste qui a enfanté le soleil. Comment le peuple avait-il rattaché à cette statue la légende d'une fille de Mykérinos, c'est ce qu'on ne peut guère comprendre aujourd'hui. L'idée d'une momie ou d'un cadavre confiné dans une statue en guise de cercueil était familière aux Égyptiens : deux des reines enterrées à Déir el-Baharì, Nofrìtari et Ahhotpou II, se trouvaient comme perdues au fond d'immenses colosses osiriens en bois et en étoffe stuquée (Maspero, *la Trouvaille de Déir el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 535, 544 et pl. V). La tradition égyptienne admettait que le corps des dieux reposait sur la terre (*De Iside et Osiride*, § 22, p. 36, édit. Parthey; cf. p. 111 de cette *Histoire*). La vache Mìhìt-ouìrìt pouvait donc être enfermée corporellement dans un sarcophage en forme de génisse, comme la gazelle momifiée de Déir el-Baharì est enfermée dans un sarcophage en forme de gazelle (Maspero, *la Trouvaille de Deir el-Bahari*, pl. XXI, B); peut-être même la statue qu'on montra à Hérodote contenait-elle réellement ce qu'on pensait être une momie de la déesse.

dévot, allait périr si vite. L'oracle lui répondit que pour cela même ses jours étaient abrégés, car il n'avait pas fait ce qu'il fallait faire. L'Égypte aurait dû souffrir cent cinquante ans, et les deux rois ses prédécesseurs l'avaient su, au contraire de lui. A cette réponse, Mykérinos, se sentant condamné, fabriqua nombre de lampes, les alluma chaque soir, à la nuit, se mit à boire et à se donner du bon temps, sans jamais cesser, nuit et jour, errant sur les étangs et dans les bois, partout où il pensait trouver occasion de plaisir. Il avait machiné cela afin de convaincre l'oracle de faux, et de vivre douze ans, les nuits comptant comme les jours[1]. » La légende plaçait après lui un dernier constructeur de pyramides, mais d'un genre un peu différent, Asychis ou Sasychis. Celui-ci préféra la brique, sauf en un point, où il enchâssa une pierre qui portait l'inscription suivante : « Ne me méprise pas à cause des pyramides de pierre; je l'emporte sur elles autant que Jupiter sur les autres dieux. Car, plongeant une pièce de bois dans un marais et réunissant ce qui s'y attachait d'argile, on a moulé la brique dont j'ai été construite[2]. » Asychis par ses vertus aidait Mykérinos à contre-balancer l'impression fâcheuse que Khéops et Khéphrèn laissaient derrière eux. Il s'était montré l'un des meilleurs parmi les cinq législateurs de l'Égypte. Il avait réglé minutieusement les cérémonies du culte. Il avait inventé la géométrie et l'art d'observer les astres[3]. Il avait promulgué une loi sur le prêt, par laquelle il autorisait les particuliers à livrer en gage la momie de leur père, avec faculté au créancier de traiter comme sienne la sépulture du débiteur : tant que la dette n'était pas acquittée, celui-ci ne pouvait obtenir asile pour lui ou pour quelqu'un des siens, ni dans la tombe paternelle, ni dans une autre tombe[4].

L'histoire ignore et ce judicieux souverain, et bien d'autres Pharaons du même type, que les drogmans d'époque grecque signalaient résolument à l'attention respectueuse des voyageurs. Elle constate seulement que l'exemple donné par Khéops, Khéphrèn et Mykérinos ne se perdit point par la suite. Du commencement de la IV[e] à la fin de la XIV[e] dynastie, pendant plus de quinze cents ans, la construction des Pyramides fut une opération d'état courante, prévue par l'administration, assurée par des services spéciaux[5]. Non seulement

1. Hérodote, II, cxxxiii.
2. Hérodote, II, cxxxvi.
3. Diodore, I, 94. Il semble assez vraisemblable que Diodore eut connaissance, par quelque écrivain alexandrin aujourd'hui perdu, de traditions relatives aux travaux législatifs de Shashanqou I[er], de la XXII[e] dynastie, mais où le nom du roi, transcrit ordinairement Sésonkhis, avait été transformé en Sasykhis par un drogman (Wilkinson, dans G. Rawlinson, *Herodotus*, t. II, p. 182, note 7).
4. Hérodote, II, cxxxvi.
5. Sur la construction des Pyramides en général, cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 195-

les Pharaons s'en bâtissaient pour eux-mêmes, mais les princes et les princesses de leur famille s'érigeaient les leurs, chacun selon ses moyens : trois de ces mausolées secondaires sont rangés sur la face orientale de *l'Horizon*, trois sur la face méridionale de *la Suprême*, et partout, près d'Abousîr, à Saqqarah, à Dahshour, dans le Fayoum, la plupart des pyramides royales rallient autour d'elles un cortège plus ou moins nombreux de pyramides princières, souvent ruinées hors de toute figure et de toute proportion[1]. On apportait les matériaux de la montagne Arabique. L'éperon qui poussait droit vers le Nil jusqu'au village de Troiou n'est qu'un bloc de calcaire d'une finesse et d'une blancheur sans égales[2]. Les Égyptiens l'attaquèrent dès les temps les plus anciens; à force de le couper en tout sens, ils en ravalèrent la pointe au ras du sol sur une épaisseur de plusieurs centaines de mètres. L'aspect de ces carrières est aussi étonnant peut-être que celui des monuments qui en sortirent. L'extraction s'y pratiquait avec une habileté et avec une régularité qui dénotent une expérience séculaire. Les galeries épuisent les filons les plus fins et les plus blancs sans en rien laisser perdre, et les chambres sont d'une étendue presque effrayante ; on dressait les parois, on parachevait les piliers et le toit, on calibrait régulièrement les couloirs et les portes comme s'il se fût agi d'un temple souterrain et non d'une simple exploitation de matériaux[3]. Des graffiti tracés rapidement aux encres noire et rouge conservaient le nom des ouvriers, des contremaîtres ou des ingénieurs qui avaient travaillé là à des époques déterminées, des calculs de paye ou de rations, des épures de pièces intéressantes, chapiteaux ou fûts de colonne, qu'on dégrossissait sur place pour en alléger le poids. Çà et là de vraies stèles officielles, réservées en bonne place, rappelaient qu'après une longue interruption, tel ou tel souverain illustre avait recommencé l'excavation et ouvert des chambres nouvelles[4]. L'albâtre se rencontrait non loin de là, dans l'Ouady

246; Petrie, *The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 162-172; Maspero, *Archéologie Égyptienne*, p. 126-128.

1. On trouvera déjà la description de la plupart de ces pyramides dans l'ouvrage de Vyse-Perring, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II. Les petites pyramides du Fayoum ont été déblayées tout récemment par Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 4-5.

2. Troiou est la Troja des écrivains classiques (Brugsch, *Das Ægyptische Troja*, dans la *Zeitschrift*, 1867, p. 89-93), que d'Anville (*Mémoires sur l'Égypte Ancienne et Moderne*, p. 175) avait identifiée déjà au bourg moderne de Tourah; cf. la carte du Delta, à la page 75 de cette *Histoire*.

3. La description des carrières de Tourah, telles qu'on les voyait au commencement du siècle, a été faite trop brièvement par Jomard (*Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. V, p. 672-674), puis plus complètement par Perring (Vyse, *Operations*, t. III, p. 90 sqq.). Depuis une trentaine d'années, les maçons du Caire ont détruit la plupart des restes d'antiquités qui se trouvaient dans ces parages, et ont changé complètement l'aspect des lieux.

4. Stèles d'Amenemhâit III de la XII[e] dynastie (Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. III, planche en face la page 94; Lepsius, *Denkm.*, II, 143 *i*), d'Ahmosis I[er] (Vyse, *Operations*,

Gerraouî, et de très vieux Pharaons avaient établi une véritable colonie en plein désert pour le débiter en morceaux et pour l'emporter : un barrage puissant, jeté en travers de la vallée, emmagasinait l'eau des pluies pendant l'hiver ou le printemps, et formait un étang où les ouvriers trouvaient constamment de quoi s'abreuver[1]. Khéops et ses successeurs tirèrent leur albâtre de Hâtnoubou[2], au voisinage d'Hermopolis, leur granit de Syène, le diorite et les autres roches dures dont ils aimaient à fabriquer leurs sarcophages des vallées volcaniques qui séparent le Nil et la mer Rouge, surtout de l'Ouady Hammamât. Comme c'étaient les seuls matériaux dont la quantité ne fût pas réglée à l'avance et qu'il fallût aller chercher au loin, chaque roi dépêchait les principaux personnages de sa cour en mission aux carrières de la Haute-Égypte, et la célérité avec laquelle ils ramenaient la pierre constituait un titre éminent à la faveur du maître. Si le gros œuvre était en briques, on moulait la brique sur place, avec la terre ramassée dans la plaine au pied de la colline. S'il était en calcaire, les parties du plateau les plus voisines fournissaient à profusion le moellon. On consacrait d'ordinaire à la construction des chambres et au revêtement le granit rose d'Éléphantine et le calcaire de Troiou, qu'on n'avait même pas la peine de se procurer spécialement pour la circonstance. La cité du Mur-Blanc entretenait à portée ses entrepôts toujours pleins, où l'on puisait sans relâche pour les édifices publics, et par conséquent pour la tombe royale. Les blocs, choisis dans ces réserves et convoyés en barque jusque sous la montagne, montaient à la force des bœufs vers l'emplacement désigné par l'architecte, sur des chaussées inclinées doucement[3].

La disposition intérieure, la longueur des couloirs, la hauteur, varient grandement : la moindre des pyramides n'atteint pas dix mètres. Comme on conçoit malaisément quels motifs déterminèrent les Pharaons à choisir des dimensions différentes, on a pensé que la masse de chacune d'elles s'accroissait en proportion directe du temps dépensé à la bâtir, c'est-à-dire de la durée de chaque règne. Dès qu'un prince s'asseyait sur le trône, il aurait

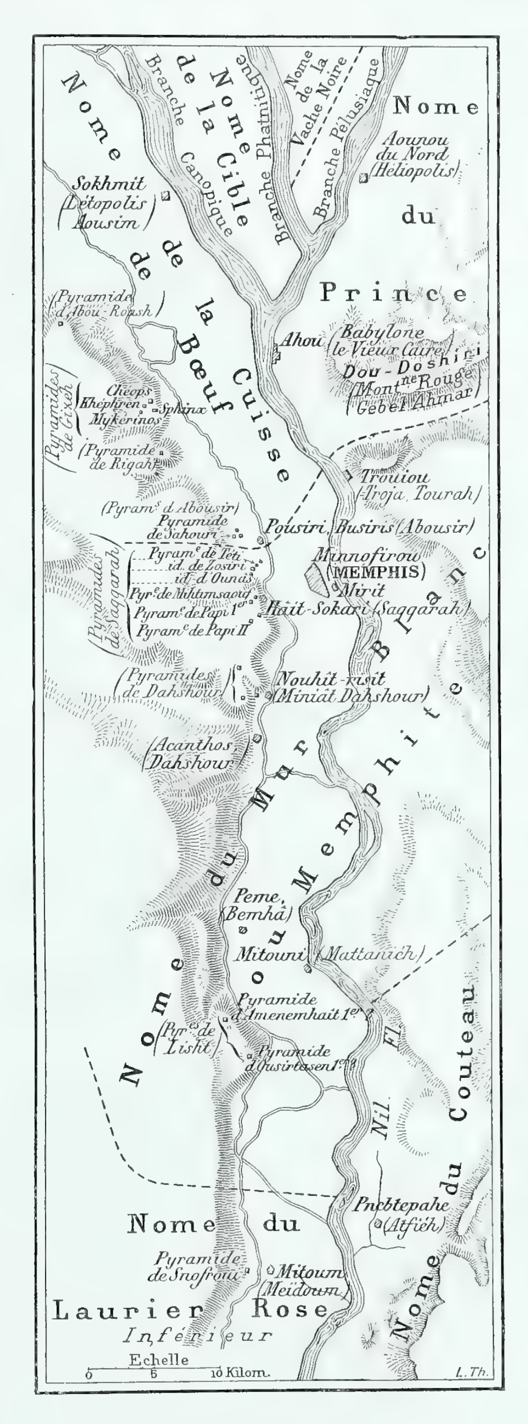
t. III, p. 94; Lepsius, *Denkm.*, III, 3 *a-b*), de Âkhopîrourî (Vyse, *Operations*, t. III, p. 95) et d'Amenôthés III (Vyse, *Operations*, t. III, p. 96; Lepsius, *Denkm.*, III, 71 *a-b*) de la XVIII[e], enfin de Nectanébo II de la XXX[e] (Vyse, *Operations*, t. III, p. 99; Brugsch, *Reiseberichte*, p. 46 sqq.).

1. Schweinfurth, *Sur une ancienne digue de pierre aux environs d'Hélouan*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 2[e] série, t. VI, p. 139-145. M. Schweinfurth pense que l'albâtre employé dans le temple du Sphinx provient très probablement de ces carrières de l'Ouady Gerraouî.

2. Les carrières de Hâtnoubou ont été découvertes en 1891 par M. Newberry (*Egypt Exploration Fund*, *Report of the Fifth Ordinary General Meeting*, *1890-1891*, p. 27-28; cf. G. Willoughby-Frazer, *Hat-nub*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XVI, 1893-1894, p. 73-82).

3. Une des stèles de Tourah nous montre un bloc de calcaire posé sur un traîneau que tirent six grands bœufs (Vyse, *Operations*, t. III, planche en face de la page 99; Lepsius, *Denkm.*, III, 3 *a*).

commencé par s'ébaucher en hâte une pyramide assez vaste pour contenir les éléments essentiels du tombeau ; puis, d'année en année, on aurait ajouté des couches nouvelles au noyau primitif, jusqu'au jour où la mort du maître arrêtait à jamais la poussée du monument[1]. Les faits ne justifient pas cette hypothèse : telle petite pyramide de Saqqarah appartient à un Pharaon qui régna trente ans[2], quand *l'Horizon* de Gizéh est l'œuvre de Khéops qui gouverna vingt-trois années seulement. Le plan de chaque pyramide était réglé d'ordinaire une fois pour toutes par l'architecte, selon les instructions qu'il avait reçues et les ressources qu'on lui accordait. Une fois mise en train, l'exécution s'en poursuivait jusqu'à complet achèvement des travaux, sans se développer ni se restreindre, à moins d'accidents imprévus. Les



LE NOME MEMPHITE ET L'EMPLACEMENT DES PYRAMIDES DE L'ANCIEN EMPIRE.

1. C'est la théorie formulée par Lepsius (*Ueber den Bau der Pyramiden*, dans les *Berliner Monatsberichte*, 1843, p. 177-203) d'après ses recherches et les travaux d'Erbkam, adoptée et défendue encore par la plupart des Égyptologues (Ebers, *Cicerone durch das Alte und Neue Ægypten*, t. I, p. 133-134 ; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 181-182). Elle a été fortement combattue par Perrot-Chipiez (*Histoire de l'art*, t. I, p. 214-221) et par Petrie (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 163-166), puis elle a été reprise, avec des amendements, par Borchardt (*Lepsius's Theorie des Pyramidenbaues*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 102-106), dont les conclusions ont été adoptées par Ed. Meyer (*Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 106 sqq.). Les sondages que j'ai eu l'occasion d'exercer dans les pyramides de Saqqarah, d'Abousîr, de Dahshour, de Rîgah et de Lisht, m'ont montré qu'elle ne pouvait s'appliquer à aucun de ces monuments.

2. Telle est la pyramide en calcaire blanc d'Ounas, dont les dimensions sont des plus exiguës.

pyramides devaient présenter les faces aux quatre points cardinaux, comme les mastabas; mais, soit maladresse, soit négligence, la plupart ne sont pas orientées fort exactement, et plusieurs s'écartent sensiblement du nord vrai. La grande pyramide de Saqqarah ne décrit pas à la base un carré parfait, mais un rectangle allongé de l'est à l'ouest : elle est à degrés, c'est-à-dire qu'elle se compose de six cubes à pans inclinés, d'inégale hauteur et en retraite l'un sur l'autre de deux mètres environ[1]. La plus haute des pyramides en pierre de Dahshour se penche de 54° 41′ sur l'horizon à la partie inférieure, mais à mi-hauteur l'angle se resserre brusquement et se réduit à 42° 59′; on dirait un mastaba surchargé d'une mansarde gigantesque[2]. Tous ces monuments avaient leur mur d'enceinte, leur chapelle, leur collège sacerdotal qui y célébra longtemps les offices sacramentels en l'honneur du prince défunt, leurs biens de mainmorte administrés par le chef des *prêtres de double*; tous recevaient un nom, *la Fraîche, la Belle, la Divine en ses places*[3], qui leur conférait une personnalité et comme une âme vivante. Ils formaient à l'ouest du Mur-Blanc une longue chaîne dentelée, dont les extrémités se perdaient au sud comme au nord dans les lointains de l'horizon : Pharaon les apercevait des terrasses de son palais, du jardin de ses villas, de tous les points de la plaine où il promenait sa résidence, entre Héliopolis et Méîdoum, comme un mémento constant du sort qui l'attendait en dépit de sa divinité. Le peuple étonné et inspiré par leur nombre, par la diversité de leur taille et de leur apparence, racontait de la plupart d'entre elles des histoires où le surnaturel jouait un rôle prépondérant. Il savait évaluer à quelques onces près les monceaux d'or et d'argent, les bijoux, les pierres précieuses qui décoraient les momies royales ou qui encombraient les chambres funéraires; il n'ignorait aucune des précautions que les architectes avaient prises pour mettre ces richesses à l'abri des voleurs, et ne doutait pas que la magie n'y eût joint la sauvegarde plus efficace des talismans et des génies. Il n'admettait pyramide si mesquine qu'elle n'abritât ses défenseurs mystérieux attachés à quelque amulette, le plus souvent une statue animée par le double du fondateur[4]. Les Arabes d'aujourd'hui les connaissent encore et les craignent par tradition. La grande pyramide recélait une image noire et blanche, assise sur un trône

1. Voir p. 242-244 de cette *Histoire* la description plus complète et la figure de cette pyramide.
2. Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. III, p. 65-70.
3. *La fraîche*, Qobhou, était la pyramide de Shopsiskaf, dernier roi de la IVe dynastie (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 74), *la Belle*, Nofir, celle de Dadkerî Assi (*id.*, p. 100), et la *Divine en ses places*, Noutir Isouîtou (*id.*, p. 99), celle de Menkaouhorou, qui appartiennent à la Ve dynastie.
4. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 77 sqq.

et munie du sceptre des rois : qui la regardait, « il entendoit de ce costé vn bruit espouuantable, qui luy faisoit presque faillir le cœur, et celuy qui auoit entendu ce bruit, en mouroit ». Une idole de granit rose veillait sur la pyramide de Khéphrèn, debout, le sceptre à la main et l'uræus au front, « lequel serpent se iettoit sur ceux qui en approchoient, se rouloit autour de leur col et les faisoit mourir[1] ». Un sorcier avait armé ces protecteurs des Pharaons passés, mais un autre aussi puissant pouvait endormir leur vigilance ou annuler leur force, sinon pour toujours, au moins le temps nécessaire à dépister le trésor et à détrousser la momie. La cupidité des fellahs, surexcitée par les récits même qu'ils entendaient, l'emporta chez eux sur la terreur, et les encouragea à se risquer dans ces tombeaux si bien gardés : combien de pyramides étaient déjà vides au début du second empire thébain[2] !

La quatrième dynastie s'éteignit avec Shopsiskaf, successeur et probablement fils de Mykérinos[3]. Les savants du siècle de Ramsès II considéraient la famille qui la remplaça comme n'étant qu'une branche secondaire de la lignée de Snofroui, amenée au pouvoir par le simple jeu des lois qui régissaient l'hérédité[4]. Et de fait, rien dans les monuments contemporains n'annonce que le changement se soit accompli violemment, au milieu des guerres civiles, ou à la suite d'une révolution de palais : la construction et la décoration des tombes continuent sans interruption et sans hâte, les gendres de Shopsiskaf et de Mykérinos, leurs filles, leurs petits-enfants conservent sous les rois nouveaux la même faveur, les mêmes biens, les mêmes dignités dont ils jouissaient auparavant[5]. On racontait pourtant autour des Ptolémées que la cin-

1. *Les Merveilles de l'Égypte de Mourtadi*, de la traduction de M. Pierre Vattier, p. 46-48.

2. Ainsi la pyramide de Méidoum ; cf. ce qui est dit sur ce sujet à la page 360 de cette *Histoire*.

3. La série des rois à partir de Mykérinos a été établie pour la première fois de manière certaine par E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 66-84. Les résultats auxquels M. de Rougé était arrivé ont été admis depuis par tous les égyptologues (Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 84 sqq. ; Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 129 sqq. ; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 193-197 ; Ed. Meyer, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 129 sqq.) Voici d'ailleurs le tableau de la IVe dynastie reconstitué autant que possible, avec les dates approximatives :

D'après le canon de Turin et les monuments.		D'après Manéthon.	
		Soris	29
Snofroui (4100-4076 ?)	24	Souphis Ier	63
Khoufoui (4075-4052 ?)	23	Souphis II	66
Dadoufrî (4051-4043 ?)	8	Menkhérès	63
Khâfrî (4042-?)	?	Ratoisès	25
Menkaourî	?	Bikhérès	22
Shopsiskaf	?	Sebercherès	7
		Tamphthis	9

4. Les fragments du Papyrus Royal de Turin ne présentent en effet aucune séparation entre les rois que Manéthon attribue à la IVe dynastie et ceux qu'il classe dans la Ve, ce qui semble bien indiquer que l'annaliste égyptien les considérait tous comme appartenant à une même famille Pharaonique.

5. L'exemple le plus frappant est celui de Sakhemkarî, fils de Khéphrèn, mort au plus tôt sous le Pharaon Sahourî (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 77-78 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 42).

quième dynastie ne se reliait pas à la quatrième; on la tenait pour étrangère à Memphis, et l'on affirmait qu'elle venait d'Éléphantine[1]. La tradition était fort ancienne, et on en sent déjà l'influence dans un conte populaire, qui avait cours à Thèbes dès les premiers temps du Nouvel Empire[2]. Khéops, cherchant les livres mystérieux de Thot pour en transcrire le texte dans sa chambre funéraire[3], avait demandé au magicien Didi de vouloir bien les lui procurer, mais celui-ci avait récusé la tâche périlleuse qu'on lui imposait : « Sire, mon maître, ce n'est point moi qui te les apporterai ». Sa Majesté dit : « Qui donc me les apportera? » Didi lui dit : « C'est l'aîné des trois enfants qui sont dans le sein de Rouditdidit qui te les apportera ». Sa Majesté dit : « Par l'amour de Râ! qu'est-ce que tu me contes là, et qui est-elle la Rouditdidit? » Didi lui dit : « C'est la femme d'un prêtre de Râ, seigneur de Sakhîbou. Elle porte en son sein trois enfants de Râ, seigneur de Sakhîbou, et le dieu lui a promis qu'ils rempliraient cette fonction bienfaisante dans cette Terre Entière[4], et que l'aîné d'entre eux serait grand pontife à Héliopolis. » Sa Majesté, son cœur en fut troublé, mais Didi lui dit : « Qu'est-ce que ces pensers, Sire, mon maître? Est-ce à cause de ces trois enfants? Alors je te dis : Ton fils, son fils, puis l'un de ceux-là[5]? » Le bon roi Khéops essaya sans doute de mettre la main sur ce trio menaçant, au moment de la naissance; mais Râ le prévint et sauva sa progéniture. Quand le temps de l'accouchement approcha, la Majesté de Râ, seigneur de Sakhîbou, adressa la parole à Isis, à Nephthys, à Maskhonît[6], à Hiqît[7], à Khnoumou : « Allons, hâtez-vous de courir délivrer la

1. Telle est la tradition admise par Manéthon (édit. Unger, p. 96-97). Lepsius pense qu'il y a eu chez les copistes de Manéthon une distraction qui a fait passer la mention d'origine de la VI[e] dynastie à la V[e] : ce serait la VI[e] dynastie qui aurait été Éléphantite (*Königsbuch der Alten Ægypter*, p. 20-21). Je crois que le mieux est de respecter le texte de Manéthon jusqu'à nouvel ordre, et d'admettre qu'il a connu une tradition d'après laquelle la V[e] dynastie passait pour être originaire d'Éléphantine.

2. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, pl. IX sqq., p. 11-13; Maspero, *les Contes populaires de l'Egypte Ancienne*, 2[e] édit., p. 73-86.

3. La grande pyramide est muette, mais on trouve dans d'autres pyramides des inscriptions qui comptent des centaines de lignes. L'auteur du Conte, qui savait combien certains rois de la VI[e] dynastie avaient travaillé pour graver dans leur tombe des extraits des Livres sacrés, imaginait sans doute que son Khéops avait voulu en faire autant, mais n'avait pas réussi à se procurer les textes en question, probablement à cause de son impiété légendaire. C'était une manière comme une autre d'expliquer pourquoi il n'y avait aucune inscription religieuse ou funéraire dans la Grande Pyramide.

4. Ce genre de circonlocution est employé à plusieurs reprises dans les vieux textes pour désigner la royauté. Il était contraire à l'étiquette de désigner directement, dans le langage courant, Pharaon et ce qui touche à ses fonctions ou à sa famille. Cf. p. 263-264 de cette *Histoire*.

5. Cette phrase est rédigée en style d'oracle, comme il convient à une réponse de magicien. Elle paraît être destinée à rassurer le roi, en lui affirmant que l'avènement des trois fils de Râ ne sera pas immédiat : son fils, puis un fils de son fils lui succéderont avant que les destinées s'accomplissent, et qu'un des enfants divins monte sur le trône à son tour. L'auteur du roman ne tient compte ni de Dadoufrî, ni de Shopsiskaf, dont les règnes étaient probablement fort peu connus de son temps.

6. Sur Maskhonît, et sur le rôle qu'elle joue auprès des nouveau-nés, voir p. 81-82 de cette *Histoire*.

7. Hiqît est la déesse grenouille ou à tête de grenouille (Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, p. 852-855), une des sages-femmes qui assistaient à la naissance du Soleil chaque matin. Sa présence est donc naturelle auprès de l'épousée qui va mettre au monde les fils royaux du Soleil.

Rouditdidit de ces trois enfants qu'elle porte en son sein pour remplir cette fonction bienfaisante dans cette Terre Entière, et ils vous bâtiront vos temples, ils fourniront vos autels d'offrandes, ils approvisionneront vos tables à libations, ils augmenteront vos biens de mainmorte. » Les déesses se déguisèrent en danseuses et en musiciennes ambulantes; Khnoumou s'institua le domestique de cette bande d'almées, chargea le sac aux provisions, et tous ensemble allèrent frapper à la porte de la maison où Rouditdidit attendait son heure. Le mari terrestre Râousir, inconscient de l'honneur que les dieux lui réservaient, les introduisit auprès de sa femme, et aussitôt trois enfants mâles naquirent l'un après l'autre. Isis les nomma, Maskhonît leur prédit fortune et royauté, Khnoumou leur infusa la vigueur et la santé dans les membres : l'aîné s'appela Ousirkaf, le second Sahourî, le troisième Kakiou. Raousîr voulut s'acquitter envers ces inconnus et leur proposa du blé, comme s'ils eussent été de simples mortels; ils l'avaient accepté sans vergogne et remontaient déjà au firmament, quand Isis les ramena au sentiment de leur dignité et leur ordonna d'emmagasiner leurs honoraires dans une des chambres de la maison, où les prodiges les plus étranges ne cessèrent désormais de se manifester. Chaque fois qu'on y pénétrait, on y entendait une rumeur de chants, de musique, de danse, d'acclamations semblables à celles dont on accueille un roi, présage certain de la destinée qui attendait les nouveau-nés. Le manuscrit est mutilé et nous ne savons comment la prédiction s'accomplit. Si l'on pouvait se fier au roman, les trois premiers princes de la Ve dynastie étaient frères et d'origine sacerdotale, mais l'expérience des récits analogues ne nous encourage guère à prendre celui-ci au sérieux : n'affirmaient-ils pas que Khéops et Khéphrèn étaient frères aussi? La cinquième dynastie se montra en toute chose la suite et le complément de la quatrième[1]. Elle compta neuf Pharaons après les trois que la tradition faisait fils du Dieu Râ lui-même et

1. Voici la liste des Pharaons connus de la Ve dynastie, restituée autant que possible avec les dates très approximatives de leur règne :

D'après le Canon de Turin et les monuments.		D'après Manéthon.	
Ousirkaf (3990-3962?)	28	Ouserkhérès	28
Sahourî (3961-3957?)	4	Séphrès	13
Kakiou (3956-3954?)	2		
Nofiririkerî (3953-3946)	7		
Sen. . . . (3945-3933?)	12	Nepherkhérès	20
Shopsiskerî (3932-3922?)	?	Sisirès	7
Akaouhorou (3921-3914?)	7	Khérès	20
. . . .	?		
Ousirnirî Ânou (3900-3875?)	25	Rathourès	44
Menkaouhorou (3874-3866?)	8	Menkhérès	9
Dadkerî Assi (3865-3837?)	28	Tankhérès	44
Ounas (3834-3804?)	30	Obnos	33

de Rouditdidit. Ils régnèrent un siècle et demi ; la plupart d'entre eux nous ont légué des monuments, et les quatre derniers au moins, Ousirnirî Ânou, Menkaouhorou, Dadkerî Assi, Ounas, paraissent avoir exercé glorieusement leur autorité. Ils bâtirent tous des pyramides[1], ils réparèrent les temples, ils fondèrent des villes[2]. Les Bédouins du Sinai leur donnèrent fort à faire. Sahourî réduisit ces nomades à la raison et consacra la mémoire de ses victoires par une stèle gravée sur une des parois de l'Ouady Magharah ; Ânou remporta sur eux quelques succès, et Assi les repoussa en l'an IV de son règne[3]. Somme toute, ils maintinrent l'Égypte au rang de prospérité et de splendeur où leurs prédécesseurs l'avaient élevée.



STATUE EN GRANIT ROSE DU PHARAON ÂNOU AU MUSÉE DE GIZEH[4].

Ils l'agrandirent même sur un point. Elle ne vivait pas tellement isolée du

1. On admet assez généralement, mais sans preuves décisives, que les pyramides d'Abousîr ont servi de tombeaux à des Pharaons de la Ve dynastie, l'une à Sahourî (Vyse, *Operations carried*, t. III, en face la p. 14 et p. 35-36 ; cf. Lepsius, *Denkm.*, II, 39 *g*), l'autre à Ousirnirî Ânou (Vyse, *Operations*, t. III, planche en face la p. 17 et p. 24 sqq. ; J. de Morgan, *Découverte du Mastaba de Ptah-Chepsès dans la nécropole d'Abousir*, dans la *Revue Archéologique*, IIIe Série, 1894, t. XXIV, p. 33 ; cf. Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. VII), bien que Wiedemann attribue pour tombeau à ce roi la pyramide à mansarde de Dahshour. J'ai cru reconnaître que l'une des pyramides de Saqqarah avait été construite par Assi ; la pyramide d'Ounas a été ouverte en 1881 et publiée par Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 150 sqq., et *Recueil de Travaux*, t. IV et V. Le nom de la plupart des pyramides nous est connu par les monuments : celle d'Ousirkaf s'appelait *Ouâb-isitou* (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 80) ; celle de Sahourî *Khâbi* (*id.*, p. 81) ; celle de Nofirirkerî, *Bi* (*id.*, p. 85) ; celle d'Ânou, *Min-isouitou* (*id.*, p. 89) ; celle de Menkaouhor, *Noutir-isoutîtou* (*id.*, p. 99) ; celle d'Assi, *Noutir* (*id.*, p. 100) ; celle d'Ounas, *Nofir-isoutîtou* (*id.*, p. 103).

2. Ainsi Pa-Sahourî (Dümichen, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 61), près d'Esnéh, fut construite par Sahourî (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 93) : sans que les habitants s'en doutent, le nom moderne du village de Sahoura conserve encore sur place le nom du vieux Pharaon.

3. Stèles de Sahourî (Laborde, *Voyage de l'Arabie*, pl. 5, n° 3 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 39 *a* ; Lottin de Laval, *Voyage dans la péninsule Arabique*, Ins. hiér., pl. 2, n° 2 ; *Account of the Survey*, p. 172), d'Ousirnirî Ânou (Lepsius, II, 152 *a* ; *Account of the Survey*, p. 172), de Dadkerî Assi (Lepsius, *Denkm.*, II, pl. XXXIX *d* ; Birch, *Varia*, dans la *Zeitschrift*, 1869, p. 29, et *Account of the Survey*, p. 172 ; Ebers, *Durch Gosen zum Sinai*, p. 536), de Menkaouhorou, avec la date de l'an IV du règne (Lepsius, *Denkm.*, II, 39 *e* ; *Account of the Survey*, p. 172) ; elles se trouvent toutes éparses dans l'Ouady Magharah, et commémorent de petites victoires remportées sur les Bédouins du voisinage.

4. *Dessin de Boudier, d'après la photographie d'Émile Brugsch* (cf. Grébaut, *le Musée Égyptien*, pl. X).



LE BAS-RELIEF TRIOMPHAL DU PHARAON SAHOURÎ, SUR LES ROCHERS DE L'OUADY MAGHARAH[1].

reste du monde que ses habitants ne connussent, par expérience propre ou par ouï-dire, une partie au moins des peuples qui résidaient hors de l'Afrique, vers le nord et vers l'est. Ils savaient qu'au delà de la *Très-Verte*, presque au pied des montagnes derrière lesquelles le Soleil voyageait la nuit durant, des îles[2] ou des contrées fertiles s'étendaient et des nations sans nombre, les unes barbares ou demi-barbares, d'autres civilisées comme ils l'étaient eux-mêmes. Les noms qu'elles se donnaient, ils ne s'en souciaient guère, mais ils les appelaient toutes d'une épithète commune, les Gens d'au delà les mers, *Haoui-nîbou*[3].

1. *Dessin de Boudier, d'après l'aquarelle publiée dans* Lepsius, *Denkm., I, pl. 8, n° 2.*

2. Les *îles de la Très-Verte* sont mentionnées sous la XIIe dynastie, au *Papyrus de Berlin n° I* (l. 211), dans une formule toute faite, qui a été rédigée certainement longtemps avant cette époque, et qui paraît remonter sous sa forme première jusqu'aux temps de l'Ancien Empire.

3. Ce nom a été signalé pour la première fois par Champollion et par Rosellini (*Monumenti Storici*, t. III, p. I, p. 421-426), qui en firent l'application aux Grecs dans les textes d'époque Ptolémaïque, et qui le lurent *Jounan, Jouni*, ce qui leur permit de l'identifier avec le Javan de la Bible et les Ioniens d'Asie Mineure, même sur les monuments de Thoutmosis IV et de Séti Ier. Birch (*Gallery of Antiquities*, p. 89) y reconnut le premier *tous les peuples du Nord*, et bientôt E. de Rougé (*Essai sur l'Inscription du tombeau d'Ahmès*, p. 43-44) en interpréta les deux variantes par *les Septentrionaux tous*, quand il s'applique aux peuples grecs, et par *les Septentrionaux Seigneurs*, quand il s'applique aux rois grecs. A l'instigation d'Ernest Curtius (*Die Joner vor der Jonischen Wanderung*, p. 10-11, 48), Lepsius, reprenant l'hypothèse des premiers égyptologues, essaya de montrer qu'il désignait non plus les Grecs en général, mais les Ioniens d'Asie Mineure, et qu'il était une transcription aventureuse du mot Ἰαόνες (*Ueber den Namen der Ioner auf den Ægyptischen Denkmälern*, dans les *Monatsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1855, p. 497 sqq.), mais Brugsch (*Geogr. Inschriften*, t. III, p. 47) le définit « une qualification générale de tous les peuples et de toutes les tribus qui habitent les grandes et petites îles de l'*Ouaz-our*, c'est-à-dire de la Méditerranée orientale ». La traduction actuellement admise, *les Gens de derrière*, paraît avoir été proposée par Chabas (*les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 66, note 1), qui, le premier aussi, n'hésita pas à déclarer que « dès le temps de l'Ancien Empire, les Égyptiens avaient poussé fort loin leurs expéditions, et connaissaient certainement une partie considérable des côtes de la Méditerranée. Ils avaient lié... avec les Hanebu, dans lesquels étaient compris les Européens,... un commerce assez intime » (*Id.*, p. 58). Les formules des Pyramides montrent la justesse de cette observation : la façon dont ils parlent des Haoui-nîbou prouve que l'existence de ces peuples était déjà connue de longue date au temps où les textes furent rédigés (*Teti*, l. 274-275; *Papi I*, l. 27-28, 122; *Mirnirî*, l. 38, 91, 142). M. Max Müller (*Asien und Europa*, p. 30-31) paraît incliner à penser qu'au début les Haoui-nîbou étaient les peuplades à demi sauvages qui habitaient les marais du Delta d'Égypte sur les rives de la Méditerranée.

Partaient-ils en personne pour recueillir les richesses qu'elles leur proposaient en échange des produits du Nil, les Égyptiens n'étaient pas le peuple immobile et casanier qu'on se figure[1]. Ils sortaient volontiers de leurs villes, à la poursuite de la fortune ou des aventures, et la mer ne leur inspirait ni crainte, ni horreur religieuse. Les navires qu'ils y lançaient étaient construits sur le modèle des bateaux du Nil, ou n'en différaient que par des détails inappréciables aujourd'hui. Une coque établie sur quille ronde, étroite, amincie aux deux bouts, pontée d'une extrémité à l'autre, basse à l'avant, très relevée à l'arrière et chargée d'une longue cabine couverte; un gouvernail consistant en une ou deux grandes rames épaisses, supportées par un pieu fourchu et confiées chacune à un timonier; un mât unique, parfois taillé d'une seule pièce, parfois formé par l'assemblage de deux mâtereaux plantés à quelque distance l'un de l'autre, mais réunis au sommet par de fortes ligatures et consolidés dans l'intervalle par des traverses simulant échelle; une voile unique, tendue tantôt sur une vergue, tantôt sur deux; un équipage d'une cinquantaine d'hommes entre rameurs, gabiers, pilotes et passagers. Tels étaient les vaisseaux de course ou de plaisance; les navires de commerce leur ressemblaient, mais avec des façons plus lourdes, plus de hauteur sur l'eau, un tonnage plus considérable. Ils n'avaient point de cale; les marchandises restaient entassées sur le pont et n'y laissaient que bien juste la place nécessaire à la manœuvre[2]. Ils n'en réussissaient pas moins à fournir de longues traversées ou à transporter des troupes en territoire ennemi, des bouches du Nil aux côtes méridionales de la Syrie[3]. Rien, si ce n'est un vieux préjugé, ne nous empêche d'admettre que les Égyptiens des temps memphites allaient par mer aux villes d'Asie et chez les Haoui-nîbou. Une partie au moins du bois[4] nécessaire aux constructions et à la menuiserie civile ou funé-

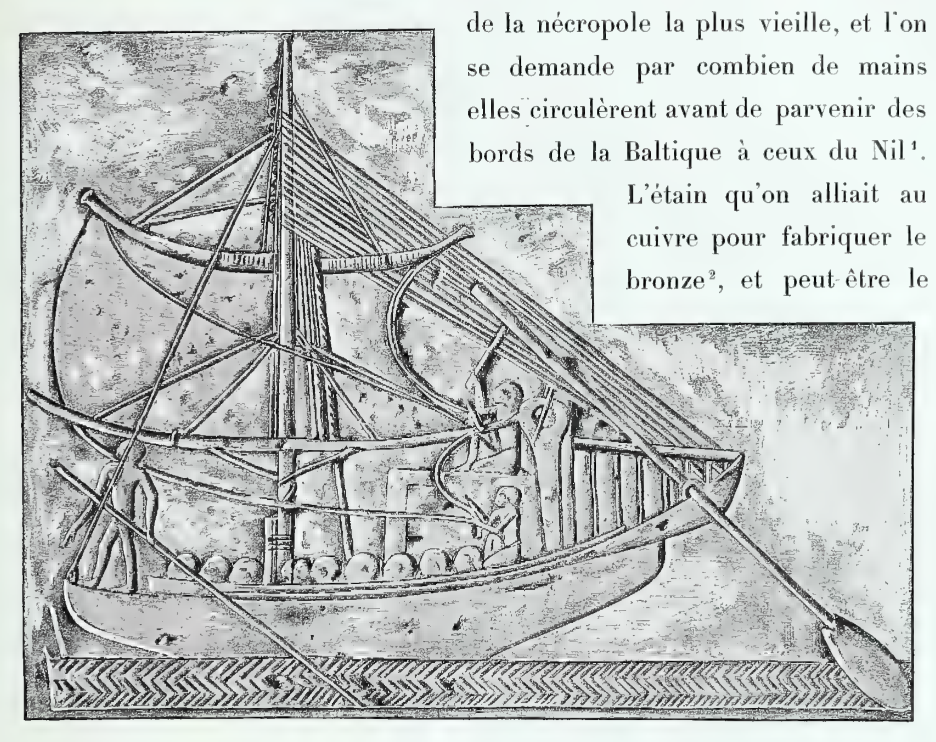
1. On peut consulter, sur ce côté remuant et aventureux du caractère égyptien, méconnu par les historiens modernes, Maspero, *les Contes populaires de l'Ancienne Egypte*, 2e édit., p. LXXXIII sqq.

2. Voir les figures de navires reproduites dans Dümichen, *Die Flotte einer Ægyptischen Königin*, pl. XXV-XXX, et *Historische Inschriften*, t. II, pl. XI-XI. La marine égyptienne a été étudiée en général par B. Glaser, *Ueber das Seewesen der Alten Ægypter*, p. 1-27 (dans Dümichen, *Resultate*, t. I), et, sous la XVIIIe dynastie, par Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens sur la mer Erythrée* (dans la *Revue historique*, 1879) : ce sont les résultats de ce dernier travail qui sont consignés ici, avec quelques modifications qui m'ont été suggérées par une étude nouvelle des représentations de navires égyptiens.

3. Sous Papi Ier, Ouni transporte ainsi par mer le corps de troupes destiné à agir contre les Hirou-Shâîtou (*Inscription d'Ouni*, l. 29-30; cf. p. 421 de cette *Histoire*).

4. Le bois de cèdre devait être importé couramment en Égypte. Il est nommé dans les Pyramides (*Ounas*, l. 569-585; *Papi I*, l. 669; *Mirniri*, l. 779); on voit au tombeau de Ti, et sur d'autres tombes de Saqqarah ou de Gizéh, des ouvriers qui en fabriquent des meubles (Brugsch, *Die Ægyptische Gräberwelt*, t. III, n° 124; Loret, *la Flore pharaonique d'après les documents hiéroglyphiques*, n° 52, p. 41-42). Des éclats de bois provenant de cercueils de la VIe dynastie, brisés dans l'antiquité et trouvés dans plusieurs mastabas à Saqqarah, ont été attribués les uns au cèdre du Liban, les autres à une espèce de sapin qui croît aujourd'hui encore en Cilicie et dans le nord de la Syrie.

bre, sapin, cyprès, cèdres, ils le tiraient des forêts du Liban ou de l'Amanos. On trouve encore des perles d'ambre près d'Abydos, dans les tombes de la nécropole la plus vieille, et l'on se demande par combien de mains elles circulèrent avant de parvenir des bords de la Baltique à ceux du Nil[1]. L'étain qu'on alliait au cuivre pour fabriquer le bronze[2], et peut-être le



UN NAVIRE DE COURSE ÉGYPTIEN MARCHANT À LA VOILE[3].

bronze lui-même, prenaient sans doute les mêmes voies que l'ambre[4]. Les tribus de race inconnue qui peuplaient alors les côtes de la mer Egée, les recevaient en dernier lieu et les transmettaient soit directement aux Égyptiens, soit à des intermédiaires asiatiques qui les transportaient en Égypte. L'Asie Mineure avait d'ailleurs ses richesses en métaux comme en bois, son cuivre, son plomb, son fer que certaines nations de mineurs et de forgerons exploi-

1. J'ai ramassé dans les tombes de la VI[e] dynastie, au Kom-es-Sultan, et dans la partie de la nécropole d'Abydos où se trouvent les tombes des XI[e] et XII[e] dynasties, quantité de perles en ambre, fort petites pour la plupart. Mariette, qui en avait trouvé un certain nombre au même endroit, et qui les avait déposées au Musée de Boulaq, les avait prises pour des perles de verre jaune ou brun, décomposées. Les propriétés électriques qu'elles conservaient encore ont prouvé l'identité de la matière.

2. Je rappelle que l'analyse de quelques objets découverts à Méidoum par M. Petrie a prouvé qu'ils étaient fabriqués en bronze, renfermant 9,1 pour 100 d'étain (J.-H. Gladstone, *On metallic Copper, Tin and Antimony from Ancient Egypt*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1892, t. XIV, p. 223-226) : on employait donc dès la IV[e] dynastie le bronze à côté du cuivre pur.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* : le tableau est emprunté à une des parois du tombeau d'Api, découvert à Saqqarah et aujourd'hui conservé au Musée de Gizéh (VI[e] dynastie). L'homme debout sur la proue est le pilote d'avant, chargé de sonder le chenal et d'indiquer la direction au pilote d'arrière, qui manœuvre les rames-gouvernail.

4. Salomon Reinach, *l'Étain celtique*, dans l'*Anthropologie*, 1892, p. 280, note 5 (cf. *the Babylonian and Oriental Record*, t. VI, p. 139, note 1), et *le Mirage oriental* (extrait de l'*Anthropologie*, 1891, p. 29 sqq.), où sont exprimées des idées analogues à celles que j'expose dans le texte de cette *Histoire*.

tèrent de toute antiquité. Les caravanes faisaient la navette entre l'Égypte et les contrées de civilisation chaldéenne, à travers la Syrie et la Mésopotamie, peut-être même par la voie plus courte du désert jusqu'à Ourou et jusqu'à Babylone. Les relations de peuple à peuple étaient fréquentes dès lors et très fructueuses, mais on les sent et on en devine l'importance plus qu'on ne les saisit sur le fait ou qu'on n'en constate les résultats positifs. Elles demeuraient encore pacifiques, et, le Sinai excepté, Pharaon ne songeait pas à quitter sa vallée pour s'en aller au loin piller ou subjuguer les pays d'où lui arrivaient tant de richesses. Le désert et la mer qui protégeaient l'Égypte contre la convoitise des Asiatiques au nord et à l'est, protégeaient aussi efficacement les Asiatiques contre les convoitises de l'Égypte.

Vers le midi au contraire, le Nil offrait une voie toute tracée à qui voulait pénétrer au cœur de l'Afrique. Les Égyptiens n'avaient possédé au début que l'extrémité septentrionale de la vallée, de la mer au défilé de Silsiléh, puis ils s'étaient avancés à la première cataracte, et Syène avait marqué pendant quelque temps la limite extrême de leur empire[1]. A quelle époque avaient-ils franchi cette seconde frontière et repris leur marche vers le sud, comme pour remonter au berceau de leur race? Ils avaient gagné de proche en proche jusqu'au grand coude que le fleuve décrit près du village actuel de Korosko[2], mais le territoire conquis de la sorte n'avait pas encore sous la V[e] dynastie de nom, ni d'organisation particulière : il se rattachait à la baronnie d'Éléphantine et mouvait directement de ses princes. Ceux des indigènes qui habitaient la berge même paraissent n'avoir pas opposé une résistance opiniâtre aux envahisseurs : les peuplades du désert se montrèrent plus difficiles à réduire. Le Nil les séparait en deux masses distinctes. A droite, la confédération des Ouaouaiou s'étendait dans la direction de la mer Rouge, des parages d'Ombos à ceux de Korosko, dans les vallées que les Ababdéhs occupent aujourd'hui[3]; elle confinait vers le sud aux tribus des Mâzaiou, de qui nos Mâazéh contemporains descendent probablement[4]. Les Amamiou campaient sur la rive gauche en face

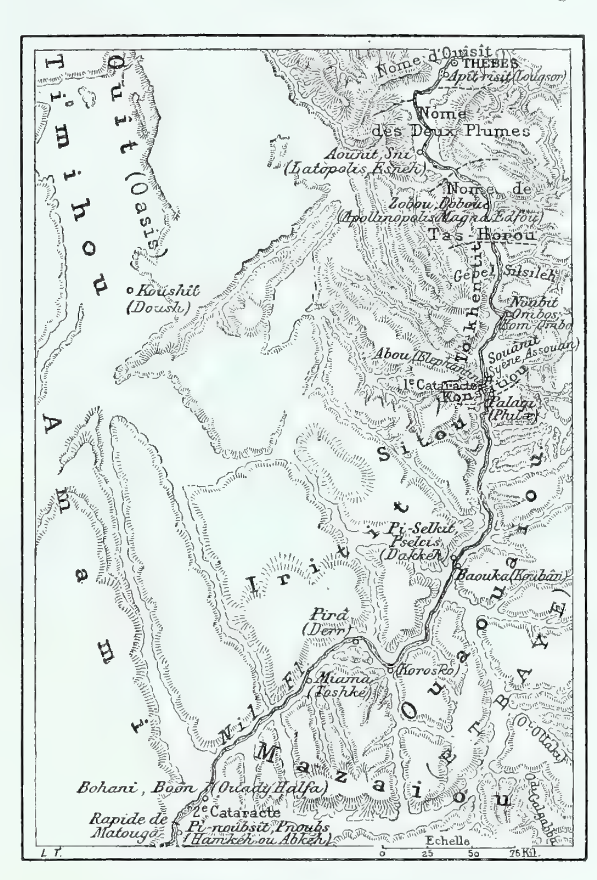
1. Voir p. 44-45, 74 de cette *Histoire* ce qui est dit des frontières primitives de l'Égypte au Sud.

2. Cela semble résulter d'un passage de l'inscription d'Ouni. Ce ministre lève des troupes et demande des bois de construction chez des tribus du désert dont les territoires se touchent vers ce point de la vallée : la façon dont les réquisitions s'opèrent (l. 15-15, 18, 45-47) montre qu'il s'agissait là non pas d'une exigence nouvelle, mais d'une opération familière, par suite que les peuples énumérés étaient liés par des traités réguliers avec les Égyptiens, depuis quelque temps au moins.

3. La position des Ouaouaiou a été déterminée exactement par Brugsch (*Die Negerstämme der Una Inschrift*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 31). Leur nom a été assimilé par les Égyptiens à la racine *ouaoua, crier, piailler*, et a été compris les *criailleurs*, les *piailleurs*, plus tard les gens qui crient, qui conspirent contre Horus le jeune, et qui soutiennent Sît, le meurtrier d'Osiris.

4. Les Mâzaiou, d'après les renseignements que fournissent les inscriptions d'Ouni et de Hirkhouf, confinent au Nord avec les Ouaouaiou. Ils sont mis en rapport avec le Pouanît, et c'est leur pays

des Mâazéh, et la contrée d'Iritît faisait vis-à-vis au territoire des Ouaouaiou[1]. Aucun de ces peuples barbares n'était sujet de l'Égypte, mais ils reconnaissaient tous sa suzeraineté, une suzeraineté de nature assez douteuse, analogue à celle que les khédives exercent de nos jours sur leurs descendants. Le désert ne leur fournit point de quoi vivre : les pâturages amaigris de leurs Ouadys nourrissent quelques troupeaux de moutons, des bœufs en petite quantité, des ânes, mais les cultures qu'ils essayent au voisinage des sources ne leur rendent que des récoltes insignifiantes de légumes ou de dourah[2]. Ils mourraient littéralement de faim s'ils ne pouvaient venir se ravitailler aux bords du Nil. D'autre part, la tentation est forte pour eux de tomber à l'improviste sur les villages ou sur



LA NUBIE AUX TEMPS DE L'EMPIRE MEMPHITE.

les habitations isolées à la lisière des terres fertiles, et d'en enlever les bestiaux, les grains, les esclaves hommes ou femmes ; car ils auraient presque toujours le temps de regagner la montagne avec leur butin et de s'y mettre a l'abri des poursuites, avant que la nouvelle n'en parvînt au poste de gendar-

que le Soleil rencontre dans sa course à côté de cette région (Brugsch, *Die Negerstämme der Una Inschrift*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 35) ; ils touchaient au littoral de la mer Rouge comme les Ouaouaiou (Brugsch, *Die Æltägyptische Völkertafel*, dans les *Abhandlungen des 5ten Internationalen Orientalisten-Congresses*, t. II, p. 61), et peut-être la ville de Massaouah conserve-t-elle leur nom.

1. Sur la position de ces peuples, voir Maspero, *Sur le pays de Sitou*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 104. Les Ouaouaiou, les Mâzaiou, les gens de l'Amamît et de l'Iritît avaient fini par former dans l'esprit des Égyptiens un ensemble indécomposable, qu'on appelait sous la XIIe dynastie *les quatre peuples étrangers* (*Inscription d'Amoni-Amenemhâît à Beni-Hassan*, l. 2).

2. Le récit d'une razzia d'Ousirtasen III décrit ces contrées (Lepsius, *Denkm.*, II, 126 *h*, l. 14-16) : « Je pris leurs femmes, j'emmenai leurs serfs, sortant vers leurs puits, chassant leurs bœufs, gâtant leurs moissons et y mettant le feu ». Un des princes du peuple d'Amami donne des ânes à Hirkhouf pour sa caravane (Schiaparelli, *Una tomba Egiziana inedita della VIa dinastia*, p. 23).

merie le plus proche. Des traités conclus avec les maîtres du pays les autorisent à descendre dans la plaine, pour y échanger pacifiquement contre du blé et de la dourah le bois d'acacia de leurs forêts, le charbon qu'ils en fabriquent, des gommes, du gibier, des peaux de bête, l'or et les pierres précieuses qu'ils extraient de leurs mines : ils s'engagent en revanche à ne commettre aucun acte de brigandage et à faire la police du désert moyennant une solde. Il en était déjà ainsi dans les temps anciens[1]. Les tribus se louaient à Pharaon. Elles lui apportaient des poutres de *sont* à la première réquisition, quand il avait besoin de matériaux pour se construire une flotte au delà de la première cataracte[2]. Elles lui prêtaient des bandes tout équipées, lorsqu'une campagne contre les Libyens ou contre les Asiatiques le forçait à recruter ses armées[3] : les Mâzaiou entraient si nombreux au service de l'Égypte que leur nom servit à désigner les soldats d'une manière générale, comme on donne au Caire celui de Berbérins aux portiers et aux veilleurs de nuit[4]. Parfois le naturel prévalait chez ces gens sur le respect de la foi jurée, et ils se laissaient entraîner à piller les cantons qu'ils étaient convenus de défendre : les colons de Nubie avaient souvent à se plaindre de leurs exactions. Quand elles dépassaient par trop la mesure et qu'il devenait impossible de fermer les yeux plus longtemps, on expédiait contre eux des troupes légères qui les contraignaient promptement à la raison. C'étaient, comme au Sinaï, des victoires faciles. On recouvrait en une fois ce que les Ouaouaiou avaient volé en dix de troupeaux et de fellahs, et le général heureux perpétuait le souvenir de ses exploits, en gravant au retour le nom de Pharaon sur quelque rocher de Syène ou d'Éléphantine : nous pouvons soupçonner ainsi qu'Ousirkaf, Nofiririkerî et Ounas soutinrent des guerres en Nubie[5]. Leurs armées ne devaient jamais dépasser la seconde cataracte, si même elles l'atteignirent : plus loin vers le sud, on ne connaissait le pays que par le témoignage des indigènes ou des rares marchands qui y avaient pénétré. Au delà des Mâzaiou, toujours entre le Nil et la mer Rouge, on rencontrait la contrée de Pouanît, riche en ivoire et en ébène, en or et en métaux, en gommes et en résines odorantes[6] :

1. Voir à ce sujet Du Boys-Aymé, *Mémoire sur les Tribus arabes des déserts de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XII, p. 330-332, et *Mémoire sur la ville de Qocéyr*, dans la *Description de l'Egypte*, t. XI, p. 389-390.

2. *Inscription d'Ouni*, l. 46-47. Sur l'acacia *sont*, voir à la page 30, note 4, de cette *Histoire*.

3. *Inscription d'Ouni*, l. 15-16, 18, où les opérations du recrutement sont indiquées; cf. p. 419-420.

4. Le mot *Mati*, *Matoi*, qui en copte signifie simplement *soldat*, est une forme dérivée régulièrement du nom de la tribu *Mazaï*, au pluriel *Mâzaiou* (Brugsch, *Dictionnaire Hiéroglyphique*, p. 631).

5. Proscynèmes d'Ousirkaf (Mariette, *Monuments divers*, pl. LIV *e*), de Nofiririkerî (*Id.*, pl. LIV *f*) et d'Ounas (Petrie, *A Season in Egypt*, p. 7 et pl. XII, n° 212) dans l'île d'Éléphantine.

6. Le Pouanît était le pays situé entre le Nil et la mer Rouge (Krall, *Das Land Punt*, dans les

quand un Égyptien plus hardi que les autres se hasardait à l'aborder lui-même, il avait le choix entre les routes de terre et celles de mer. La navigation de la mer Rouge était en effet plus active qu'on ne le pense généralement, et le même genre de navires sur lesquels les Égyptiens cabotaient le long de la Méditerranée les voiturait en suivant la côte d'Afrique jusque vers le détroit de Bab-el-Mandeb[1]. Ils préféraient cependant s'y rendre par terre, et ils en revenaient avec des caravanes de baudets et d'esclaves chargés pesamment[2]. Tout ce qui se trouvait derrière Pouanît était réputé région fabuleuse, une sorte de marche intermédiaire entre le monde des hommes et celui des dieux, *Ile de Double*, *Terre des Mânes*, où les vivants coudoyaient les âmes des morts. Les Dangas y habitaient, des peuplades de nains à demi sauvages, dont la figure grotesque et les gestes désordonnés rappelaient aux Égyptiens le dieu Bîsou[4]. Les hasards de la guerre ou du commerce en jetaient quelques-uns de temps en temps au Pouanît ou chez les Amamiou : le marchand qui réussissait à les acquérir et à les convoyer en Égypte, sa fortune était faite. Pharaon recherchait les Dangas, et voulait en posséder à tout prix, parmi les nains dont il aimait s'entourer : nul ne savait danser comme eux la danse du dieu, celle à laquelle Bîsou se



TÊTE D'UN HABITANT DU POUANÎT[3].

Sitzungsberichte de l'Académie des Sciences de Vienne, t. CXXI, p. 75), à la hauteur de Saouakîn et de Berber, jusqu'au pied des montagnes d'Abyssinie ; le nom s'en étendit plus tard à toute la côte de la mer Rouge et du pays des Somalis, peut-être même à une partie de l'Arabie. A la XII[e] dynastie, on comptait de *l'île de Double*, c'est-à-dire d'une contrée fabuleuse située derrière le Pouanît, jusqu'en Égypte, deux mois seulement de navigation (MASPERO, *Contes populaires*, 2[e] édit., p. 144, 145).

1. Cf. la traversée exécutée par Papinakhîti sur la mer Rouge, aux pages 433-434 de cette *Histoire*.

2. Ainsi les expéditions de Hirkhouf en Amami et en Iritît, sous la VI[e] dynastie (SCHIAPARELLI, *Una Tomba Egiziana inedita*, p. 18 sqq.), et celle de Biourdidi en Pouanît sous la V[e] (*Id.*, *ibid.*, p. 20, 22). C'est sans doute du Pouanît que venait le *Nahsi* — le *Noir* — représenté dans un tombeau (LEPSIUS, *Denkm.*, II, 23).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Flinders Petrie*. Ce type est emprunté au bas-relief par lequel le Pharaon Harmhabi de la XVIII[e] dynastie consacra à Karnak le souvenir de ses succès sur les peuples du Midi de l'Égypte (MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 88, et p. 27).

4. Le rôle du *Danga* a été mis en lumière pour la première fois par SCHIAPARELLI, *Una Tomba Egiziana inedita della VI[a] dinastia*, p. 30 sqq. ; cf. ERMAN dans la *Zeitschrift d. D. Morgenl. Gesell.*, t. XLVI, p. 579, et MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 429 sqq.

livrait avec passion dans ses moments de bonne humeur. Assi en possédait un vers la fin de son règne, qu'un certain Biourdidi avait acheté au Pouanît[1]. Était-ce vraiment le premier qu'on eût vu à la cour, ou d'autres l'avaient-ils précédé dans les bonnes grâces de Pharaon? Sa sauvagerie, son agilité, ses postures bizarres frappèrent vivement l'imagination des contemporains, et son souvenir se perpétuait dans l'esprit de tous près d'un siècle plus tard.

Un grand fonctionnaire né sous Shopsiskaf, et qui vécut très âgé jusqu'au règne de Nofirirkerî, s'attribue dans son tombeau le titre de *Scribe de la Maison des Livres*[2]. Cette simple indication insérée incidemment entre la mention de deux charges plus hautes suffirait, à défaut d'autres, pour nous montrer le développement extraordinaire que la civilisation égyptienne avait pris dès lors. Sans doute, la *Maison des Livres* était avant tout un dépôt de pièces officielles, où l'on conservait les registres du cadastre et de l'impôt, la correspondance échangée entre la cour et les gouverneurs de province ou les seigneurs féodaux, les minutes des actes de donation passés en faveur des temples ou des particuliers, les paperasses de toute sorte qu'exige la conduite régulière d'un État. Mais elle contenait aussi des œuvres littéraires, dont beaucoup étaient déjà vieilles dans ces temps si vieux pour nous, des prières écrites sous les premières dynasties, des poésies dévotes antérieures au personnage nébuleux qu'on appelait Mînì, des hymnes aux dieux de lumière, des formules de magie noire, des recueils artificiels d'opuscules mystiques tels que le *Livre des Morts*[3] et le *Rituel du tombeau*[4]; des traités scientifiques sur la médecine, sur la géométrie, sur les mathématiques, sur l'astronomie[5]; des manuels de morale pratique, des romans enfin ou ces récits merveilleux qui ont précédé le roman chez les Orientaux[6]. Tout cela, si nous l'avions, formerait « une bibliothèque qui serait bien plus précieuse pour nous que celle d'Alexandrie »; par malheur nous n'avons pu rassembler jusqu'à présent que

1. Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita della VIª dinastia*, p. 20, 22.
2. Lepsius, *Denkm.*, II, 50; cf. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 73-74.
3. Le *Livre des Morts* devait exister dès les temps préhistoriques, sauf certains chapitres dont on indiquait l'origine relativement moderne, en plaçant la rédaction sous les rois des premières dynasties humaines (Maspero, *Études sur la Mythologie et l'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 367-369).
4. C'est le nom sous lequel je désigne le recueil des textes qui sont gravés dans les chambres des pyramides royales de la Vᵉ et de la VIᵉ dynastie, en attendant qu'on en découvre le titre égyptien.
5. Cf., p. 238-239 de cette *Histoire*, les mentions d'ouvrages attribués par la légende aux rois des premières dynasties humaines, les livres anatomiques d'Athothis (Manéthon, édit. Unger, p. 78), le livre de Housapaîti, inséré au *Livre des Morts* sous le titre de Chapitre LXIV (Lepsius, *Todtenbuch*, Préface, p. 11; Goodwin, *On a text of the Book of the Dead, belonging to the Old Kingdom*, dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 55-56), puis le livre de Khéops (Manéthon, édit. Unger, p. 91; Berthelot, *Collection des Anciens Alchimistes grecs*, t. I, p. 211-214; cf. p. 380, note 4 de cette *Histoire*).
6. Un fragment de conte, conservé par le Papyrus de Berlin nº III (Lepsius, *Denkm.*, VI, 112, l. 156-194), remonte peut-être jusqu'à l'Ancien Empire (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 73-80).

des restes insignifiants de tant de richesses[1]. Nous avons recueilli çà et là dans les hypogées quelques fragments de chansons populaires[2]. Les pyramides nous ont rendu un rituel presque intact en l'honneur des morts : on y trouve beaucoup de verbiage, beaucoup de platitudes pieuses, beaucoup d'allusions obscures aux choses de l'autre monde, et, dans ce fatras, quelques morceaux pleins de mouvement et d'énergie sauvage, où l'inspiration poétique et l'émotion religieuse se devinent encore à travers les expressions mythologiques. Nous lisons dans un papyrus de Berlin la fin d'un dialogue philosophique entre un Égyptien et son âme, où celle-ci s'applique à démontrer que la mort n'a rien d'effrayant pour l'homme. « Je me dis chaque jour : Tel le retour à la santé du malade, qui sort pour aller à la cour après son tourment, telle la mort. — Je me dis chaque jour : Comme respirer l'odeur d'un parfum, comme s'asseoir à l'abri d'un rideau tendu, ce jour-là, telle la mort. — Je me dis chaque jour : Comme respirer l'odeur d'un parterre de fleurs, comme s'asseoir sur la berge du Pays d'Ivresse, telle la mort. — Je me dis chaque jour : Comme la route que parcourt un flot d'inondation, comme un homme qui va en soldat à qui nul ne résiste, telle la mort. — Je me dis chaque jour : Comme un rassérénement du ciel, comme un homme parti pour chasser au filet et qui se trouverait soudain dans un canton qu'il ignore, telle la mort[3]. » Un autre papyrus, donné par Prisse d'Avennes à la Bibliothèque Nationale de Paris, renferme le seul ouvrage complet qui nous soit parvenu de cette sagesse primitive[4]. Il fut transcrit sans doute avant la XVIII[e] dynastie et contenait les œuvres de deux auteurs classiques, dont l'un passait pour avoir vécu sous la III[e] et l'autre sous la V[e] : ce n'est donc pas sans raison qu'on l'a nommé *le plus ancien Livre du monde*. Les premiers feuillets manquent et la partie conservée débute par la fin d'un traité de morale attribué à Qaqimni, contemporain de Houni. Venait ensuite un ouvrage aujourd'hui perdu : un des posses-

1. E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 73.
2. MASPERO, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 73-74, 81-85, 89; cf. p. 339-341 de cette *Histoire*.
3. LEPSIUS, *Denkm.*, VI, 112, l. 130-140. La traduction insérée dans le texte n'est pas littérale : c'est une paraphrase destinée à rendre intelligible le langage trop concis pour nous de l'auteur égyptien.
4. Il a été publié, à Paris, en 1847 par PRISSE D'AVENNES, *Fac-similé d'un Papyrus égyptien en caractères hiératiques trouvé à Thèbes*, puis analysé par CHABAS, *Le plus ancien Livre du monde, Étude sur le Papyrus Prisse* (dans la *Revue Archéologique*, 1[re] série, t. XIV, p. 1-25). Il a été traduit en anglais par HEATH, *A Record of the Patriarchal Age or the Proverbs of Aphobis*, en allemand par M. LAUTH, *I. Der Autor Kadjimna vor 5400 Jahren*; *II. Ueber Chufu's Bau und Buch*; *III. Der Prinz Ptahhotep ueber das Alter, de Senectute* (dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Münich, 1869, t. II, p. 530-579; 1870, t. I, p. 245-274, et t. II, *Beilage*, p. 1-140), en français par VIREY, *Études sur le Papyrus Prisse : le Livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-hotep*. Récemment M. Griffith a découvert au British Museum les fragments d'un second manuscrit, plus récent comme écriture, et qui contient de nombreux débris des préceptes de Phtahhotpou (*Notes on Egyptian Texts of the Middle Kingdom*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 72-76, 145-147).

seurs antiques du papyrus l'avait effacé afin de lui substituer un autre morceau qui n'a jamais été recopié. Les quinze dernières pages sont remplies par une sorte de pamphlet déjà célèbre dans la science sous le nom d'*Instructions de Phtahhotpou*.

Ce Phtahhotpou, fils de roi, florissait sous Menkaouhorou et sous Assi : nous avons encore son tombeau dans la nécropole de Saqqarah[1]. C'était un personnage assez célèbre pour qu'on pût lui attribuer, sans choquer les vraisemblances, la rédaction d'un recueil de Maximes politiques et morales qui témoignaient d'une connaissance approfondie des hommes et des cours. On supposa qu'il s'était présenté au Pharaon Assi, sur le déclin de ses ans, lui avait remontré l'état piteux où la vieillesse l'avait réduit, et lui avait demandé l'autorisation de faire profiter la postérité des trésors de sagesse qu'il avait amassés durant sa longue carrière. « Le nomarque Phtahhotpou dit : « Sire, mon maître, quand l'âge est là et que la vieillesse arrive, la débilité vient et la seconde enfance sur laquelle une misère s'abat chaque jour; les yeux se rapetissent, les oreilles s'étrécissent, la force s'use sans que le cœur cesse de battre, la bouche se tait et ne parle plus, le cœur s'obscurcit et ne se rappelle plus hier, les os s'endolorissent, tout ce qui était bon devient mauvais, le goût s'en va entièrement; la vieillesse rend un homme misérable en toute chose, car sa narine s'obstrue et ne respire plus qu'il se lève ou s'asseye. Si l'humble serviteur qui est devant toi reçoit l'ordre de tenir le discours qui convient à un vieillard, alors je te dirai le langage de ceux qui connaissent l'histoire du passé, de ceux qui ont entendu les dieux, car si tu agis comme eux, le mécontentement sera détruit parmi les hommes, et les deux terres travailleront pour toi! » — La majesté de ce dieu[2] dit : « Instruis-moi au langage d'autrefois, car il fera merveille pour les enfants des nobles; quiconque entre et l'entend, ce qu'il dit pondère exactement le cœur et n'engendre pas la satiété[3]. » Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette œuvre une grande profondeur de conception. Les analyses savantes, les discussions raffinées, les abstractions métaphysiques n'étaient pas de mode à l'époque de Phtahhotpou. On négligeait les idées spéculatives pour les faits positifs : on observait l'homme, ses passions, ses habitudes, ses tentations, ses défaillances, non pas afin de construire un

1. Il se dit lui-même fils de roi (pl. V, l. 6-7); il adresse son ouvrage à Assi (pl. IV, l. 1), et le nom de Menkaouhorou se rencontre dans son tombeau (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 99; Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. VIII-XV; E. Mariette, *les Mastabas*, p. 350-356).
2. C'est Assi que le texte désigne de la sorte, selon l'étiquette usuelle; cf. p. 258 de cette *Histoire*.
3. *Papyrus Prisse*, pl. IV, l. 2, pl. V, l. 6; cf. Virey, *Études sur le Papyrus Prisse*, p. 27-32.

système à ses dépens, mais dans l'espoir de réformer ce que sa nature a d'imparfait, et de lui montrer le chemin de la fortune. Aussi Phtahhotpou ne se met-il pas en frais d'invention et de déductions. Il note les réflexions qui lui viennent à l'esprit, telles qu'elles lui viennent, sans les grouper et sans en tirer la moindre conclusion d'ensemble. La science est utile pour arriver à une bonne place; il recommande la science[1]. La douceur envers les subalternes est bien vue et de bonne éducation; il fait l'éloge de la douceur[2]. Il entremêle le tout de conseils sur la conduite à tenir dans les diverses circonstances de la vie, quand on est introduit en présence d'un homme impérieux et colère[3], quand on va dans le monde, quand on dîne chez un grand[4], quand on se marie. « Si tu es sage, tu monteras ta maison et tu aimeras ta femme chez elle, tu empliras son ventre de nourriture, tu habilleras son dos; tout ce qui enveloppe ses membres, ses parfums, est la joie de sa vie, tant que tu seras là, elle est un champ qui profite à son maître[5]. » Analyser en détail un tel ouvrage est impossible; le traduire entièrement, plus impossible encore. La nature du sujet, l'étrangeté de certains préceptes, la tournure du style, tout concourt à dérouter le lecteur et à l'égarer dans ses interprétations. Dès les temps les plus reculés, la morale a été considérée comme une matière saine et louable en elle-même, mais tellement rebattue qu'on ne peut la rajeunir que par la forme. Phtahhotpou a subi les nécessités du genre qu'il avait choisi. D'autres avaient exprimé déjà les vérités qu'il avait à dire : il dut chercher des formules imprévues et piquantes pour réveiller l'attention du lecteur. Dans certains cas, il a donné tant de subtilité à sa pensée que le sens de la phrase nous échappe sous le cliquetis des mots.

L'art des dynasties Memphites a souffert des siècles autant que la littérature, mais ici du moins les fragments sont nombreux et accessibles à tous. Ces vieux rois bâtissaient dans leurs cités, et, sans parler de la chapelle du Sphinx, les débris qui restent de leurs temples[6] nous révèlent des chambres de granit, d'albâtre et de calcaire, les unes nues, les autres revêtues de tableaux religieux comme aux époques plus récentes. Battus

1. *Papyrus Prisse*, pl. XV, l. 8; pl. XVI, l. 1; cf. VIREY, *Études sur le Papyrus Prisse*, p. 91-95.
2. *Idem*, pl. VI, l. 3; p. 10; pl. VII, l. 5-7; cf. VIREY, *op. l.*, p. 59-41, 45-47.
3. *Idem*, pl. V, l. 10; pl. VI, l. 3; pl. VIII, l. 7-9, etc.; cf. VIREY, *op. l.*, p. 35-38, 47-49.
4. *Idem*, pl. VI, l. II; pl. VII, l. 3; pl. XIV, l. 6; cf. VIREY, *op. l.*, p. 41-44, 85-87. Voir également pl. I, l. 3 sqq., et VIREY, *op. l.*, p. 16 sqq.
5. *Idem*, pl. X, l. 8-10; cf. VIREY, *op. l.*, p. 67-68.
6. J'ai découvert dans la maçonnerie d'une des pyramides de Licht les restes d'un temple bâti par Khéphrèn (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 148-149), et Naville a signalé à Bubastis les fragments d'un autre temple décoré par le même roi et par Khéops, son prédécesseur (NAVILLE, *Bubastis*, pl. XXXII, *a-b*, p. 3, 5-6, 10).

en brèche par les invasions ou par les guerres civiles, retouchés, agrandis, restaurés vingt fois d'âge en âge, leurs monuments publics ont péri tous, ou peu s'en faut; mais les tombeaux subsistent et font foi de l'habileté constante avec laquelle les architectes devisaient un plan et l'exécutaient[1]. Beaucoup des mastabas qui s'échelonnent de Gizéh à Méîdoum ont été édifiés à la hâte, sans soin, par des gens pressés d'en finir ou qui visaient à l'économie; on y rencontre toutes les négligences et toutes les imperfections, toutes les ruses de métier qu'un entrepreneur hâtif et peu scrupuleux se permettait alors comme aujourd'hui, afin d'abaisser le prix de revient et de contenter l'esprit de parcimonie naturel à ses clients sans trop diminuer ses gains[2]. Où le maître-maçon n'a pas été gêné par l'obligation de travailler vite ou à bon marché, il a agi en conscience, et le choix des matériaux, la régularité des lits, l'homogénéité de la construction ne laissent rien à souhaiter; les blocs s'ajustent avec tant de précision que les joints en disparaissent, et le mortier a été répandu entre eux d'une main si exercée qu'il y forme partout une couche égale d'épaisseur presque inappréciable[3]. La masse longue, basse, plate, que le tombeau terminé présente à l'œil, manque de grâce, mais on y perçoit le caractère de force et d'indestructibilité qui convient à une *maison éternelle*. La façade n'était pas dépourvue d'ailleurs d'une certaine élégance sévère : les jeux d'ombre que les stèles, les niches, la baie profonde des portes y distribuent d'espace en espace, en varient l'aspect pendant le jour sans diminuer l'impression qu'elles donnent de la grandeur et d'une sérénité que rien ne trouble. Les pyramides elles-mêmes ne sont point, comme on pourrait le croire, la réalisation brutale et irréfléchie d'une figure mathématique grossie démesurément. L'architecte qui chiffra les devis pour celle de Khéops dut peser longtemps la valeur relative des éléments que le problème à résoudre comportait, la hauteur verticale du sommet, la longueur des côtés au ras de terre, l'ouverture des angles montants, l'inclinaison des arètes et des faces latérales, avant de découvrir les proportions particulières et l'agencement de lignes qui font de son monument une œuvre d'art véri-

1. Voir l'étude de MM. Perrot et Chipiez sur les mastabas (*Histoire de l'Art*, t. I, p. 168-194).

2. La similitude des procédés techniques, des matériaux, de la décoration, me paraît prouver qu'à Memphis, sous l'Ancien Empire, comme à Thèbes, pendant le nouveau, la plupart des tombeaux ont été construits par un petit nombre d'entrepreneurs ou de corporations, prêtres ou laïques.

3. Parlant de la grande pyramide et de son revêtement, M. Petrie dit : « Though the stones were brought as close as $\frac{1}{500}$ inch, or, in fact, into contact, and the mean opening of the joint was but $\frac{1}{50}$ inch, yet the builders managed to fill the joint with cement, despite the great area of it, and the weight of the stone to be moved — some 16 tons. To merely place such stones in exact contact at the sides would be careful work; but to do so with cement in the joint seems almost impossible. » (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 44.)

table, et non pas un simple entassement de pierres régularisé chèrement[1]. Les sentiments qu'il a voulu éveiller, tous ceux qui sont venus après lui les ont éprouvés en face des pyramides. On dirait de très loin des cimes de montagnes qui rompent la monotonie de l'horizon libyque ; puis elles décroissent à mesure qu'on les approche, et paraissent n'être plus que des accidents de terrain peu importants à la surface du plateau. On ne devine combien elles sont énormes qu'en s'arrêtant à leurs pieds. Les assises de la base semblent alors fuir sans fin à droite et à gauche, le sommet se dérober dans le ciel hors la portée du regard humain. « L'effet est dans la grandeur et la simplicité des formes, dans le contraste et la disproportion entre la stature de l'homme et l'immensité de l'ouvrage qui est sorti de sa main : l'œil ne peut le saisir, la pensée même a de la peine à l'embrasser. On voit, on touche des centaines d'assises de deux cents pieds cubes et du poids de trente millions, des milliers d'autres qui ne leur cèdent guère, et l'on cherche à comprendre quelle force a remué, charrié, élevé un si grand nombre de pierres colossales, combien d'hommes y ont travaillé, quel temps il leur a fallu, quels engins leur ont servi ; et moins on peut s'expliquer toutes ces choses, plus on admire la puissance qui se jouait avec de tels obstacles[2]. »

Nous ne connaissons aucun des artistes qui ont conçu ces œuvres prodigieuses. Les inscriptions nous parlent en détail des princes, des barons et des scribes qui présidaient à tous les travaux du souverain, mais elles ont dédaigné d'enregistrer un seul nom d'architecte[3]. C'étaient des gens de petite extraction, vivant sous le bâton, durement, et leurs aides ordinaires, les dessinateurs, les peintres, les sculpteurs, n'étaient pas mieux partagés qu'eux ; on les considérait comme des manœuvres de même ordre que les cordonniers ou les charpen-

1. Cf. l'article de Borchardt, *Wie wurden die Böschungen der Pyramiden bestimmt?* (dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 9-17), dans lequel l'auteur, un architecte de profession en même temps qu'un égyptologue, interprète les théories et les problèmes du *Papyrus mathématique Rhind* (Eisenlohr, *Ein Mathematisches Handbuch der Alten Ægypten*, pl. XVIII, p. 116-131) d'une façon nouvelle, rapproche le résultat de ses calculs des faits que fournissent les mesures de quelques pyramides encore debout, et montre, par l'examen des épures découvertes à Méidoum (Petrie, *Medum*, p. 12-13 et pl. 8 ; cf. Griffith, *Medum*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, 1891-1892, p. 486), sur le mur d'angle d'un mastaba, que les entrepreneurs égyptiens d'époque memphite appliquaient déjà les règles et les procédés dont nous trouvons l'exposé au Papyrus d'époque thébaine.

2. Jomard, *Description générale de Memphis et des Pyramides*, dans la *Description de l'Égypte*, t. V, p. 597-598.

3. Le titre *mir kaoutou nibou níti souton*, très fréquent sous l'Ancien Empire, ne désigne pas les architectes, comme plusieurs égyptologues l'ont cru : il signifie *directeur de tous les travaux du roi*, et s'applique aux irrigations, aux digues et canaux, aux mines et carrières, à toutes les branches de la profession d'ingénieur aussi bien qu'à celles du métier d'architecte. Les *directeurs de tous les travaux du roi* étaient les hauts personnages chargés par Pharaon de prendre les mesures nécessaires pour faire bâtir les temples, pour curer les canaux, pour extraire la pierre et les minerais ; ils étaient des administrateurs et non pas des gens de métier ayant les connaissances techniques de l'architecte ou de l'ingénieur. Cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 627-630.

tiers du voisinage. La plupart d'entre eux n'étaient en effet que des praticiens plus ou moins habiles, habitués à camper une statue sur ses pieds ou à découper un bas-relief, selon des règles immuables qu'ils se transmettaient de génération en génération sans y rien changer : on en trouvait pourtant qui manifestaient un véritable génie pour leur art, et qui, s'élevant au-dessus de la médiocrité générale, produisaient des chefs-d'œuvre. Leur outillage était fort simple, des pointes en fer emmanchées de bois, des maillets en bois, des martelines, un violon pour forer des trous[1]. Le sycomore ou l'acacia leur fournissait une matière d'un grain délicat et d'une texture souple, dont ils tiraient le meilleur parti : l'art égyptien ne nous a légué rien qui surpasse, pour la pureté de la ligne et pour la délicatesse du modelé, les panneaux du tombeau de Hosi[2], avec leurs portraits d'hommes assis ou debout et leurs hiéroglyphes ciselés vigoureusement dans le champ du tableau. Toutefois la flore d'Égypte possède peu d'arbres dont la fibre prête au travail de la sculpture, et ceux mêmes qui s'y plieraient n'ont que des troncs trop minces et trop courts pour qu'il soit possible

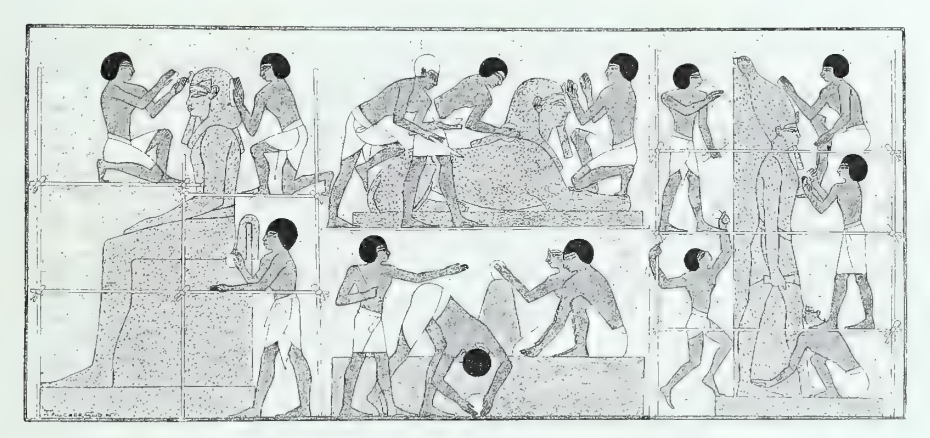


UN DES PANNEAUX EN BOIS DE HOSI, AU MUSÉE DE GIZÉH[3].

d'en extraire de grandes pièces. Le sculpteur s'adressait de préférence au calcaire blanc et tendre de Tourah. Il dégageait rapidement de la masse la forme générale de sa figure, en limitait les contours au moyen de tailles menées parallèlement de haut en bas, puis abattait les angles saillants des tailles et les fondait de manière à préciser le modelé. Cette façon de procéder régulière et continue ne convenait pas aux roches dures : on les abordait à la pointe, mais dès qu'à force de patience on avait poussé l'ébauche au point voulu, on ne se fiait plus aux outils de métal pour l'achever. On écrasait avec des haches de pierre les aspérités qui la hérissaient, et l'on polissait vigoureusement pour

1. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 753-764; Maspero, *l'Archéologie Égyptienne*, p. 188-195.
2. Mariette, *Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 294-292, nos 989-994; Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 213-214, nos 1037-1039. Ils sont publiés dans Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 12, et dans Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 640-645.
3. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 12). L'original est conservé aujourd'hui au Musée de Gizéh.

effacer les cicatrices que les divers instruments avaient pu laisser sur l'épiderme. Les statues n'offraient pas la diversité de gestes, d'expressions et d'attitudes que nous recherchons aujourd'hui. Aussi bien étaient-elles avant tout les accessoires d'un temple ou d'un tombeau, et leur apparence se ressentait des idées particulières qu'on se faisait sur leur nature. On ne songeait pas à réaliser en elles un type idéal de beauté masculine ou féminine : elles étaient les supports qu'on fabriquait pour perpétuer l'existence du modèle. On



UN ATELIER DE SCULPTEURS ET DE PEINTRES ÉGYPTIENS AU TRAVAIL [1].

voulait que le double pût s'adapter aisément à son image, et il fallait pour cela que l'homme de pierre imitât, au moins sommairement, les proportions ou les singularités de l'homme de chair auquel on le dédiait. La tête devait être le portrait fidèle de l'individu : il suffisait que le corps fût pour ainsi dire un corps moyen, qui le montrât au meilleur de son développement et dans la plénitude de ses fonctions physiques. Les hommes s'immobilisaient à la force de l'âge, les femmes gardaient toujours le sein ferme et les hanches grêles de la jeune fille, mais un nain conservait sa laideur native, et son salut dans l'autre monde exigeait qu'il en fût ainsi [2]. Si on lui avait restitué la stature normale, le double, habitué ici-bas à la difformité de ses membres, n'aurait pu s'accommoder à cet appui régulier et ne se serait plus trouvé dans les conditions nécessaires pour reprendre le courant de sa vie. La pose se règle sur la condition sociale du personnage. Le roi, le noble, le maître sont

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la chromolithographie de* PRISSE D'AVENNES, *Histoire de l'Art Égyptien*. L'original se trouve au tombeau de Rakhmirî, qui vivait à Thèbes sous la XVIII[e] dynastie (cf. VIREY, *le Tombeau de Rekhmarâ*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. V, pl. XIII, XVII-XVIII). Les procédés qu'on y pratique ne diffèrent point de ceux que les sculpteurs et les peintres de l'époque Memphite employaient plus de deux mille ans auparavant.

2. Cf. à la page 280 de cette *Histoire* la statue en calcaire peint du nain Khnoumhotpou.

toujours debout ou assis : debout ou assis, ils reçoivent l'hommage de leurs vassaux ou de leur famille. La femme partage le siège de son mari, se tient droite à côté de lui ou s'accroupit à ses pieds comme elle faisait ici-bas. Le fils revêt le costume de l'enfance, si la statue a été commandée tandis qu'il était enfant : on lui prête le geste et l'attribut de sa charge, s'il est à l'âge d'homme. Les esclaves broient le grain[1], les cellériers poissent l'amphore, les boulangers brassent la pâte, les pleureurs se désolent et s'arrachent les cheveux[2]. La hiérarchie suivait les Égyptiens dans le temple ou dans la tombe, partout où leurs statues allaient, et privait le sculpteur qui les représentait de presque toute sa liberté. On lui concédait de varier le détail et de disposer les accessoires à son gré ; il n'aurait pu rien changer à l'attitude et à la ressemblance générale sans compromettre la destination de son œuvre[3].



CELLÉRIER POISSANT UNE JARRE[4].

C'est à la centaine que l'on compte aujourd'hui les statues de l'époque Memphite. Quelques-unes sont d'un style lourd et barbare qui les a fait prendre pour des monuments primitifs : telles, au Louvre, les statues de Sapi et de sa femme qu'on a placées au début de la IIIe dynastie ou plus haut encore[5]. On trouve assez souvent dans les tombeaux de la Ve et de la VIe dynastie des groupes d'apparence identique, qui seraient à ce compte plus vieux même que celui de Sapi : ils sortaient d'un mauvais atelier et leur archaïsme prétendu n'est que la gaucherie d'un imagier ignorant. Le reste ne se distingue pour la plupart ni par des défauts choquants ni par des qua-

1. Voir p. 320 de cette *Histoire* la figure de l'une des broyeuses de grain du Musée de Gizéh, et p. 346, en cul-de-lampe, la tête et le buste de la broyeuse de grain conservée au Musée de Florence (cf. SCHIAPARELLI, *Museo Archeologico di Firenze*, *Antichità Egizie*, p. 189, n° 1494).

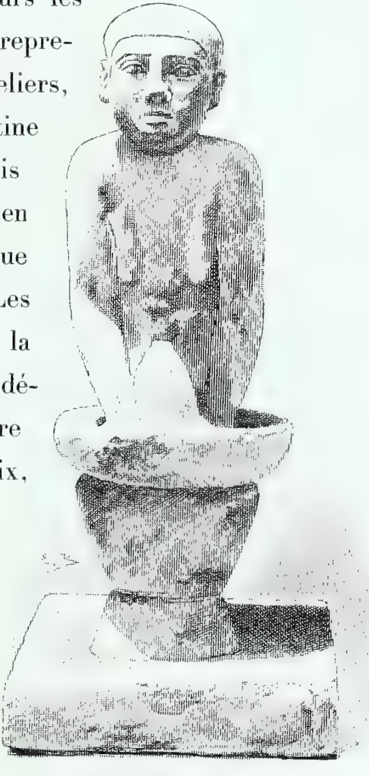
2. Cf. p. 247 de cette *Histoire*, en lettrine au début du chapitre IV, le pleureur du Musée de Gizéh.

3. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 631-636 ; MASPERO, *Tête de scribe égyptien*, et *Pehournowri*, dans le premier volume de RAYET, *Monuments de l'Art antique*, et *Archéologie Egyptienne*, p. 203-206 ; ERMAN, *Ægypten*, p. 545 sqq. L'admirable *Tête de scribe égyptien* que le Musée du Louvre possède est reproduite à la p. 345 de cette *Histoire*, comme en-tête du présent chapitre.

4. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Emile Brugsch-Bey* (cf. MARIETTE, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 20). L'original est conservé aujourd'hui au Musée de Gizéh.

5. E. DE ROUGÉ, *Notice sommaire des Monuments Égyptiens*, p. 50 ; PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 636-638. Cette opinion a été combattue par MASPERO, *Archéologie Égyptienne*, p. 200. Le jugement de M. de Rougé est accepté encore par la plupart des historiens et des critiques d'art.

lités éminentes : c'est une cohue d'honnêtes bonshommes sans caractère personnel et sans prétentions à l'originalité. Ils se divisent aisément en cinq ou six séries, dont chacune a sa facture uniforme, et paraît avoir été exécutée d'après un petit nombre de poncifs toujours les mêmes; les statuaires qui travaillaient pour les entrepreneurs de mastabas se répartissaient en très peu d'ateliers, qui observaient tout le long des dynasties une routine traditionnelle. Ils n'attendaient pas la commande, mais comme nos marbriers de cimetière, ils tenaient en magasin un assortiment raisonnable de figures presque achevées où le client venait se fournir à son gré. Les mains, les pieds, le buste n'avaient pas encore la couleur et le poli final, mais la tête était à peine dégrossie et l'habit seulement réservé; quand le maître futur du tombeau ou sa famille avaient fait leur choix, quelques heures de travail suffisaient pour transformer la maquette impersonnelle en un portrait tel quel du défunt qu'on voulait honorer, et pour lui arranger son jupon à la mode nouvelle[1]. Si pourtant les parents ou le souverain[2], mécontents de ces icones banales, réclamaient pour le double de celui qu'ils avaient perdu un corps d'allure moins conventionnelle, ils en trouvaient toujours parmi les praticiens qui étaient capables de comprendre leurs intentions et d'atteindre à la vérité vivante des membres ou du visage. On connaît aujourd'hui une vingtaine peut-être de statues de cette époque, éparses dans les musées, et qui sont d'un art consommé, les Khéphrèn, le Khéops, l'Ànou, la Nofrît, le Râhotpou dont j'ai parlé déjà[4], le *Shéîkh-el-Beled* et sa femme, le *Scribe accroupi* du Louvre et celui de Gizéh, le *Scribe agenouillé*. Kaâpîrou, le *Shéîkh-el-Beled*, était probablement un des chefs de corvée qui bâtirent la grande



BOULANGER BRASSANT LA PÂTE[3].

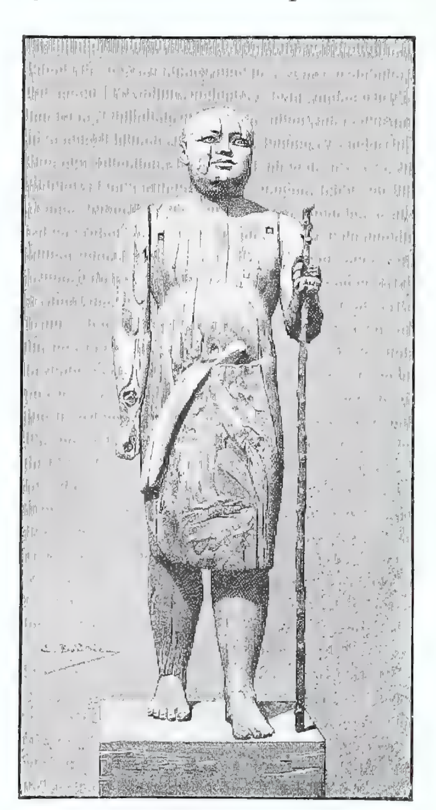
1. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 308-309, *l'Archéologie Égyptienne*, p. 194; cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 635.

2. Il ne faut pas oublier que les statues étaient souvent, comme le tombeau lui-même, données par le souverain à l'homme qu'il voulait récompenser de ses services. Elles portaient alors la formule *Par la faveur de par le roi...* dont j'ai parlé plus haut; cf. p. 302, note 5, de cette *Histoire*.

3. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béchard* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 20). L'original est conservé actuellement au Musée de Gizéh (cf. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 220, n° 1015).

4. Cf. pour le Khéphrèn la p. 379 de cette *Histoire*, pour le Khéops la p. 364, pour l'Ànou la p. 390, pour la Nofrît la p. 356 et la planche 2; la tête de Râhotpou sert de lettrine à ce chapitre, p. 3.

pyramide[1]. On dirait qu'il marche droit sur le spectateur, le bâton d'acacia à la main. Lourd, trapu, déjà épaissi et chargé de chair, il a l'encolure d'un taureau et une physionomie commune, qui ne manque pas d'énergie dans sa vulgarité. L'œil large, bien ouvert, prend une vivacité presque inquiétante grâce à un artifice du sculpteur. On a évidé l'orbite qui l'enchâsse, et incrusté dans le creux un assemblage d'émail blanc et noir; une monture en bronze cerne le contour des paupières, tandis qu'un petit clou d'argent, fiché au fond de la prunelle, réfléchit la lumière et simule l'éclair d'un regard animé. La statue est de petite taille, en bois, et l'on incline peut-être à penser que la souplesse relative de la matière compte pour quelque chose dans la hardiesse de l'exécution : le *Scribe accroupi* du Louvre est en calcaire et le sculpteur ne l'a pas composé moins librement. On reconnaît en lui un de ces employés de rang moyen, un



LE SHEÎKH-EL-BELED DU MUSÉE DE GIZÉH[2].



LE SCRIBE AGENOUILLÉ DU MUSÉE DE GIZÉH[3].

1. Il a été découvert par Mariette à Saqqarah. « La tête, le torse, les bras, le bâton même étaient intacts; mais le socle et les jambes étaient irrémédiablement pourris, et la statue ne se tenait debout que par le sable qui la pressait de toutes parts. » (Mariette, *les Mastabas*, p. 129.) Le bâton s'est cassé depuis et a été remplacé par un bâton plus récent d'apparence semblable. Pour dresser son personnage debout, Mariette dut lui rajouter des pieds, auxquels il laissa la couleur du bois nouveau. Par un hasard singulier, Kaâpirou était le portrait exact d'un des *Shéikh-el-Beled* ou maires du village de Saqqarah : les ouvriers arabes, toujours prompts à saisir les ressemblances, l'appelèrent aussitôt le *Shéikh-el-Beled*, et le nom lui en est demeuré (Mariette, *Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 194, n° 492, et *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 18-19; Rougé-Banville, *Album de la Mission photographique de M. de Rougé*, n°s 95-96). Cf. pl. 3. — IVe dynastie.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 18). La tête de cette admirable statue est reproduite en grandes dimensions sur la planche I de cette *Histoire*, en guise de frontispice.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 20; Maspero, dans O. Rayet, *les Monuments de l'Art Antique*, t. I).



HACHETTE & C

Le Scribe Accroupi

peu flasques, un peu pesants, qui encombrent les cours orientales : les jambes repliées et posées à plat sur le socle, la main armée du calame et déjà en place à la droite du feuillet de papyrus déroulé, il attend, à six mille ans d'intervalle, que Pharaon ou le vizir daigne reprendre la dictée interrompue[1]. Son confrère de Gizéh n'étonne pas moins par sa vigueur et par son assurance ; mais, plus jeune, il étale un buste plein, ferme, lisse, tandis que l'autre est sillonné de plis profonds et aggravé de graisse molle. Le *Scribe agenouillé* garde dans sa pose et sur son visage le cachet d'incertitude résignée et de douceur moutonne que l'habitude d'une vie entière écoulée sous la menace du bâton imprime aux fonctionnaires de condition moyenne[2]. Rânofir, au contraire, est un noble seigneur qui regarde ses vassaux défiler devant lui ; il a le port superbe, la tête dédaigneuse, l'air d'indifférence hautaine, qui convient au favori de Pharaon, titulaire de sinécures généreusement rétribuées et maître de vingt

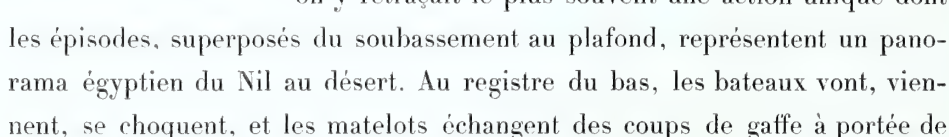
LE SCRIBE ACCROUPI DU MUSÉE DE GIZÉH[3].

1. Découvert par Mariette, pendant les fouilles du Sérapéum, et publié dans le *Choix de Monuments et de Dessins du Sérapéum de Memphis*, pl. X (Rougé-Banville, *Album photographique de la Mission*, nos 106-107; Maspero dans les *Monuments de l'Art Antique* d'O. Rayet, t. I). Il provient du tombeau de Sakhemka et représente ce personnage (E. de Rougé, *Notice sommaire*, 1855, p. 66). — Ve dynastie.

2. Découvert par Mariette à Saqqarah (*Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 235, n° 769), reproduit par Mariette lui-même, dans l'*Album photographique*, pl. 20, puis par Perrot-Chipiez (*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 657, n° 440) et par Maspero, dans O. Rayet, *les Monuments de l'Art Antique*, t. I, et dans l'*Archéologie Egyptienne*, p. 211-212 et fig. 186). — Ve dynastie.

3. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Emile Brugsch-Bey.* Ce scribe a été découvert à

domaines[1]. La même fierté d'attitude signale le directeur des grains Nofir : rarement statue moindre donna aussi pleine la sensation de la force et de l'énergie[2]. On rencontre à l'occasion, parmi ces gens court vêtus, un personnage caché et comme étouffé sous une immense abaye[3], ou un homme nu, un paysan qui semble se rendre au marché, le sac à l'épaule gauche et hanchant légèrement sous le poids, les sandales à la main droite, de peur de les user trop vite en les chaussant[4]. Partout les traits distinctifs du rang et de l'individu sont observés et rendus avec une conscience scrupuleuse : rien n'est omis, rien n'est atténué de ce qui caractérise la personnalité du modèle. D'idéal, il n'en faut point exiger, mais une fidélité intelligente, brutale quelquefois. On a pu concevoir le portrait différemment à d'autres époques et chez d'autres peuples, on ne l'a jamais mieux traité[5].



PAYSAN ALLANT AU MARCHÉ[6].

La décoration des hypogées mettait en branle des escouades de dessinateurs, de sculpteurs et de peintres qui y multipliaient les scènes de la vie courante, indispensables au bien-être ou à l'agrément du double. Les murailles ne recevaient parfois que des tableaux isolés dont chacun contient une opération indépendante ; on y retraçait le plus souvent une action unique dont les épisodes, superposés du soubassement au plafond, représentent un panorama égyptien du Nil au désert. Au registre du bas, les bateaux vont, viennent, se choquent, et les matelots échangent des coups de gaffe à portée de

Saqqarah par M. de Morgan, au commencement de 1893, publié par MASPERO, *le Nouveau Scribe du Musée de Gizéh*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 3[e] série, t. IX, p. 265-270, et, avec une planche en couleur rouge, dans le recueil de la *Fondation Piot, Monuments et Mémoires*, t. I, pl. 1 et p. 1-6.

1. Découvert à Saqqarah par Mariette (*Lettre à M. le vicomte de Rougé*, p. 11 ; *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 121-123, *Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 216, n° 582) : le modèle vivait dans la première moitié de la IV[e] dynastie. Il a été reproduit dans PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 10, fig. 6, p. 655, n° 436, et, plus haut, p. 47 de cette *Histoire*.

2. MARIETTE, *Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 187, n° 458 ; MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 244, n° 4454. Il a été reproduit par PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 628, d'après un dessin de Bourgoin. — V[e] dynastie.

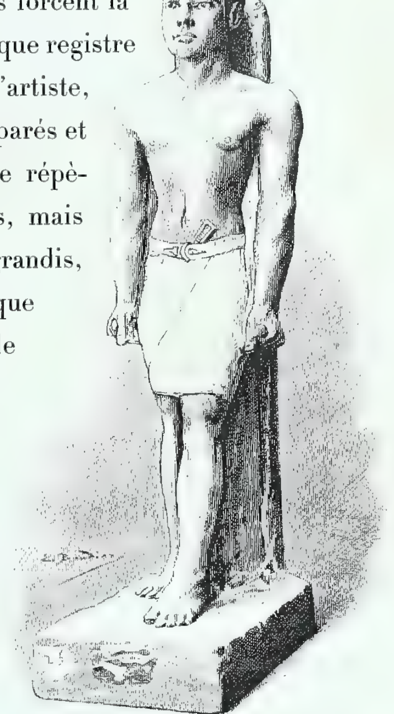
3. Découvert à Saqqarah par Mariette (*Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 235-236, n° 770), reproduit par lui (*Album photographique*, pl. 20) et par PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 657, n° 439. Cf., p. 55 de cette *Histoire*, un dessin de cette curieuse figure. — IV[e] dynastie.

4. Découverte à Saqqarah par Mariette (*Notice des principaux Monuments*, 1876, p. 236, n° 771), reproduite dans PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 73, n° 47, p. 660-661, n° 445, où les sandales ont été méconnues et prises pour un bouquet de fleurs. — V[e] dynastie.

5. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 655 sqq. ; MASPERO, *l'Archéologie Égyptienne*, p. 206-214.

6. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béchard* (cf. MARIETTE, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 20). L'original est conservé actuellement au Musée de Gizéh. — V[e] dynastie.

l'hippopotame et des crocodiles. Dans ceux du dessus, une bande d'esclaves chasse les oiseaux au milieu des fourrés qui avoisinent le fleuve : on fabrique des canots, on tresse la corde, on pare et on sale des poissons. Sous la corniche, enfin, des chasseurs et des chiens forcent la gazelle à travers les plaines ondulées du désert. Chaque registre répond à l'un des éléments du paysage : seulement l'artiste, au lieu d'assembler les plans en perspective, les a séparés et détaillés au-dessus l'un de l'autre[1]. Les groupes se répètent de tombeau en tombeau, toujours les mêmes, mais tantôt réduits à deux ou à trois personnages, tantôt agrandis, étalés, encombrés de figures et de légendes. Chaque chef décorateur possédait ses cahiers de motifs et de textes, qu'il combinait de façon différente, resserrait, dédoublait, espaçait largement, selon le crédit qu'on lui ouvrait pour son travail ou suivant la surface à couvrir. Les mêmes hommes, les mêmes animaux, les mêmes accidents de terrain, les mêmes accessoires reparaissent partout : c'est de l'art industriel et mécanique au premier chef. Pourtant l'ensemble est harmonieux, agréable à l'œil, instructif. Le dessin y a, comme la composition, ses conventions fort distinctes des nôtres. Homme ou bête, le sujet présente invariablement une silhouette découpée sèchement au pinceau ou à la pointe sur le fond environnant; mais les animaux sont pris au vif, avec l'allure, le geste, la flexion des membres particulière à l'espèce. La marche lente et mesurée du bœuf, le pas court, l'oreille méditative, la bouche ironique de l'âne, la force calme du lion au repos, la grimace des singes, la grâce un peu frêle de la gazelle et de l'antilope sont saisies avec un bonheur constant de ligne et d'expression. L'homme est moins parfait : qui ne connaît ces étranges personnages où la tête, munie d'un œil de face, s'emmanche de profil sur un buste de face, qui surmonte un tronc de trois quarts étayé sur des jambes de profil? Ce sont de véritables monstres



NOFIR, LE DIRECTEUR DES GRAINS[2].

1. Maspero, *les Peintures des Tombeaux égyptiens et la Mosaïque de Palestrine* (extrait des *Mélanges publiés par la Section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation*, p. 45-47, et de la *Gazette Archéologique*, 1879, p. 1-3), *l'Archéologie Égyptienne*, p. 182-185.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.* Le monument original est conservé actuellement au Musée de Gizéh. — V^e dynastie.

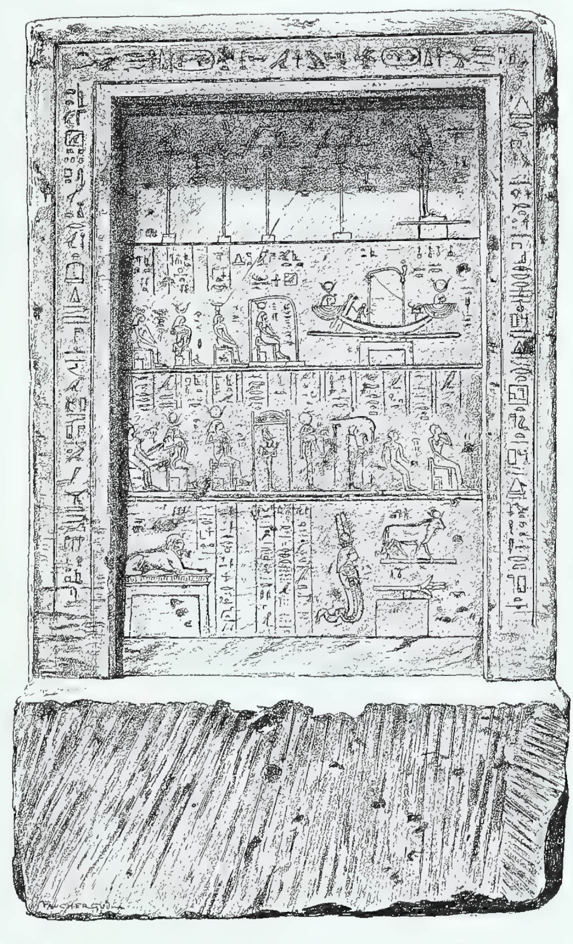
pour le chirurgien, et pourtant ils ne paraissent ni monstrueux, ni risibles. Les membres défectueux s'allient aux corrects avec tant d'adresse qu'on les dirait soudés comme naturellement; les lignes exactes et les fictives se suivent et s'agencent si ingénieusement qu'elles semblent se déduire nécessairement les unes des autres. Les acteurs de ces scènes sont bâtis de façon si paradoxale qu'ils ne pourraient pas vivre dans notre monde; ils n'en vivent pas moins en dépit des lois ordinaires de la physiologie, et qui veut se donner la peine de les regarder sans préjugé, leur étrangeté leur ajoute un charme que n'ont pas des œuvres plus conformes à la nature[1]. Une couche de couleur répandue sur le tout les rehausse et les complète. Elle n'est jamais ni entièrement vraie, ni entièrement fausse. Elle se rapproche de la réalité autant que possible, mais sans prétendre à la copier servilement; l'eau est toujours d'un bleu uni ou rayé de zigzags noirs, tous les hommes ont le nu brun, toutes les femmes l'ont jaune clair. On enseignait dans les ateliers la nuance qui convenait à chaque être et à chaque objet, et la recette, une fois composée, se perpétuait sans changement. L'effet produit par ce coloris factice n'est pourtant ni discordant, ni criard. Les tons les plus vifs s'y juxtaposent avec une hardiesse extrême, mais avec la pleine connaissance des relations qui s'établissent entre eux et des phénomènes qui résultent de ces relations. Ils ne se heurtent, ne s'exagèrent, ni ne s'éteignent; ils se font valoir mutuellement et donnent naissance par le rapprochement à des demi-tons qui les accordent[3]. Les chapelles funéraires, quand leur décoration a été terminée et nous est parvenue intacte, semblent des chambres tendues de belles tapisseries lumineuses et divertissantes, où le repos devait être doux, pendant la chaleur du jour, à l'âme qui les habitait et aux amis qui venaient s'entretenir avec leurs morts.


BAS-RELIEF SUR IVOIRE[2].

L'ornementation des palais et des maisons n'était pas moins riche que celle des hypogées, mais elle a été si complètement détruite que nous aurions peine à imaginer le mobilier des vivants si nous ne le voyions figuré fréquemment chez les doubles. Les grands fauteuils, les pliants, les tabourets, les lits

1. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 741 sqq.; Maspero, *l'Archéologie Égyptienne*, p. 168-172; Erman, *Ægypten und das Ægyptische Leben im Altertum*, p. 530 sqq.
2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Bouriant*. L'original est chez un particulier.
3. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 781-792; Maspero, *l'Archéologie Égyptienne*, p. 197-199.

en bois sculpté, peint et incrusté, les vases en pierre dure[1], en métal ou en terre émaillée, les colliers, les bracelets, les bijoux étalés sur les murs, même la poterie commune dont on retrouve les débris au voisinage des Pyramides, sont en général d'une élégance et d'une légèreté qui font honneur à la main et au goût des artisans. Les carrés d'ivoire dont ils plaquaient leurs coffres à linge et leurs boîtes à bijoux portaient souvent de véritables bas-reliefs en miniature, d'une facture aussi large et d'une exécution aussi savante que les plus beaux tableaux des hypogées : c'étaient encore des scènes de la vie privée, des danses, des processions de porteurs d'offrandes et d'animaux[2]. On voudrait posséder quelques-unes de ces statues en cuivre et en or que le Pharaon Khéops consacrait à Isis en l'honneur de sa fille; l'image seule en subsiste sur une stèle, et les morceaux de sceptre ou d'ustensiles qui sont arrivés trop rares jusqu'à nous n'ont malheureusement aucune valeur



STÈLE DE LA FILLE DE KHÉOPS[3].

1. L'étude des vases en albâtre et en diorite trouvés auprès des Pyramides de Gizéh a fourni des observations fort ingénieuses à Petrie (*The Pyramids and Temples of Gizeh*, p. 173 sqq.) sur la façon dont les Égyptiens travaillaient la pierre dure. Les flacons de toilette ou de sacrifice en pierre sont assez fréquents dans nos musées : je signalerai au Louvre ceux qui portent les cartouches de Dadkerì Assi (n° 343), de Papi Ier (nos 351-354) et de Papi II (nos 346-348), fils de Papi Ier (Pierret, *Catalogue de la Salle Historique*, p. 84-86), non qu'ils comptent parmi les plus fins, mais parce que les cartouches qu'ils donnent assurent la date de la fabrication. Ils proviennent des pyramides de ces souverains, ouvertes par les Arabes au commencement de notre siècle : le vase de la VIe dynastie, qui est au Musée de Florence, a été rapporté d'Abydos (Rosellini, *Monuments Storici*, t. III, pte 1a, p. 5).

2. M. Grébaut acheta aux grandes Pyramides, en 1887, une série de ces ivoires sculptés de l'Ancien Empire qui sont déposés au Musée de Gizéh. D'autres, qui proviennent de la même trouvaille, sont dispersés dans des collections particulières : l'un d'eux est reproduit p. 412 de cette *Histoire*.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béchard* (cf. Mariette, *Album photographique du Musée de Boulaq*, pl. 27, et *Monuments divers*, pl. 53 et p. 17).

artistique[1]. Le goût des jolies choses était général, au moins chez les hautes classes, non seulement aux alentours du souverain, mais dans les cantons les plus éloignés de l'Égypte. Comme les courtisans qui fréquentaient le palais, les seigneurs de province se piquaient de réunir auprès d'eux dans l'autre monde tout ce que la science de l'architecte, du sculpteur et du peintre pouvait concevoir et accomplir de plus délicat. Leurs châteaux n'existent plus comme leurs temples, mais on rencontre encore çà et là, au flanc des collines, les hypogées qu'ils se préparèrent pour rivaliser de piété et de magnificence avec les gens de cour ou avec les membres de la maison régnante. Ils ont fait de la vallée une vaste galerie funéraire, où l'horizon, de quelque côté qu'on se tourne, est toujours borné par une rangée de tombeaux historiques. C'est grâce à leurs syringes que nous commençons à connaître les princes de la Gazelle et du Lièvre[2], ceux du Mont-Serpent[3], d'Akhmîm[4], de Thinis[5], de Kasr-es-Sayad[6], d'Assouân[7], tous les rejetons de cette féodalité qui avait précédé la royauté aux bords du Nil et dont la royauté ne se débarrassa jamais entièrement. Les Pharaons de la IVe dynastie l'avaient tenue de si court, qu'à peine signale-t-on sous leur règne quelques preuves de l'existence des grands barons : c'est dans la domesticité et dans la famille même du souverain que les chefs de l'administration pharaonique se recrutaient, non parmi les possesseurs de fiefs. Il semble que ces derniers rentrèrent en faveur sous les rois de la Ve dynastie, et qu'ils reprirent le dessus peu à peu : on les trouve de plus en plus nombreux autour d'Ânou, de Menkaouhorou, d'Assi.

1. Ainsi les deux vases en bronze au nom d'Ouni, qui vivait sous la VIe dynastie (Pierret, *Catalogue de la Salle Historique*, p. 85, n° 350), et les bouts de sceptre de Papi Ier qui sont conservés au British Museum (Leemans, *Monuments Égyptiens portant des Légendes Royales*, pl. XXX, n° 302; Arundale-Bonomi-Birch, *Gallery of Egyptian Antiquities*, pl. 30, n° 144, et p. 72; Prisse d'Avennes, *Notice sur les Antiquités Égyptiennes du Musée Britannique*, p. 23; cf. *Revue Archéologique*, 1re série, t. III, p. 713). L'un de ces derniers, analysé par Berthelot (*Annales de Chimie et de Physique*, série 6e, t. XII, p. 129), ne lui a donné que du cuivre, sans traces d'étain; des outils, trouvés par M. Petrie dans ses fouilles de Méidoum, sont au contraire fabriqués avec du bronze véritable, composé de la même manière que le nôtre (J. H. Gladstone, *On metallic Copper, Tin and Antimony, from Ancient Egypt*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, p. 225).

2. Dans les tombeaux de Kom-el-Ahmar, de Zaouiêt-el-Maiétin et de Shéikh-Saïd (*Description de l'Égypte*, t. IV, p. 355-360, et A. T. V., pl. LXVIII; Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. II, p. 441-455; Lepsius, *Denkm.*, II, 105-113).

3. A Bené-Mohammed-el-Koufour, sur la rive droite du Nil (Sayce, *Gleanings from the Land of Egypt*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 65-67, et les observations de Maspero, *ibid.*, p. 68-71).

4. Mariette, *Monuments divers*, pl. XXI *b* et *Texte*, p. 6; Schiaparelli, *Chemmis-Achmim e la sua antica Necropoli*, dans les *Études archéologiques, historiques et linguistiques, dédiées à M. le Dr C. Leemans*, p. 85-88. Quelques fragments des sculptures provenant de ces tombeaux sont d'un style très fin.

5. A Bené-Mohammed-el-Koufour (Sayce, *Gleanings* dans le *Recueil*, t. XIII, p. 67), et plus au Sud, à Negadîyéh, en face de Girgéh (*id.*, p. 63-64, et Nestor Lhôte dans le *Recueil*, t. XIII, p. 71-72).

6. Lepsius, *Denkm.*, II, 113 *g*, 114; Prisse d'Avennes, *Lettre à M. Champollion-Figeac*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. I, p. 731-733; Nestor Lhôte, *Papiers inédits*, t. III, à la Bibliothèque.

7. Budge, *Excavations made at Asuân*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. X, p. 4-40; Bouriant, *les Tombeaux d'Assouân*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 181-198.

Ounas, qui fut le dernier souverain de race Éléphantite, mourut-il sans postérité? ses enfants furent-ils écartés du trône par la force? Les Annales Égyptiennes du temps des Ramessides arrêtaient avec lui la descendance directe de Ménès : une lignée nouvelle commençait au delà, Memphite d'origine[1]. Il est à peu près certain que la transmission du pouvoir ne s'opéra pas sans trouble, et que plusieurs prétendants se disputèrent la couronne[2]. L'un d'eux, Imhotpou, dont la légitimité fut toujours contestée, a laissé quelques traces à peine de son passage au pouvoir[3], mais Ati s'établit solidement pendant une année au moins[4]; il poussa activement la construction de sa pyramide et envoya chercher dans la vallée de Hammamât la pierre de son sarcophage. On ne sait quelle révolution ou quelle mort soudaine l'empêcha de rien achever : le *Mastabat el-Faraoun* de Saqqarah, où il espérait reposer, ne dépassa jamais la hauteur que nous lui connaissons encore[6]. Il fut inscrit pourtant sur certaines listes



LE PHARAON MENKAOUHOROU[5].

1. Ed. Meyer, *Geschichte der Alten Ægyptens*, p. 132-133.

2. Le Canon Royal de Turin (Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. IV, col. IV-VI, fragm. 34, 59) intercale, après Ounas, un résumé des règnes et des années écoulées depuis Ménès.

3. Les monuments nous donnent la preuve que les contemporains considérèrent ces souverains éphémères comme autant de prétendants illégitimes. Phtahspopsîsou II et son fils Sabou-Abibi, qui exercèrent de grandes charges à la cour, ne mentionnent qu'Ounas et Téti III (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 108-114); Ouni, qui débuta sous Téti III, ne mentionne après ce roi que Papi I[er] et Mihtimsaouf I[er] (*ib.*, p. 117-118, 135 sqq.). La succession officielle était donc, à l'époque même, réglée de la façon que la table de Saqqarah enregistra plus tard, Ounas, Téti III, Papi I[er], Mihtimsaouf I[er], et qu'on retrouve au Canon royal de Turin (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 440-442), sans intercalation d'autre roi (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 148 sqq.).

4. Brugsch, dans son *Histoire d'Egypte*, p. 44, 45, avait identifié ce roi avec le premier Métésouphis de Manéthon; E. de Rougé préfère le rejeter après la VI[e] dynastie, dans l'une des deux dernières éries Memphites (*Recherches sur les Monuments*, p. 149, 152), et son opinion a été adoptée par Wiedemann (*Ægyptische Geschichte*, p. 220). La place que l'inscription occupe parmi celles de Hammamât (Lepsius, *Denkm.*, II, 115 *h*; cf. Maspero, *les Monuments Égyptiens de la Vallée de Hammamât*, dans la *Revue Orientale et Américaine*, 1877, p. 328-329) m'a décidé à le ranger sur les confins de la V[e] et de la VI[e] dynastie : c'est ce qu'a fait aussi Ed. Meyer (*Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 132-133).

5. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Faucher-Gudin.* L'original, qui provient des fouilles de Mariette au Sérapéum, est déposé au Louvre (E. de Rougé, *Notice sommaire des Monuments Égyptiens*, 1855, p. 51, B 48, et *Album photographique de la Mission de M. de Rougé*, n° 102). C'est une œuvre du temps de Séti I[er], et non pas un morceau contemporain de Menkaouhorou lui-même.

6. Ati n'est connu que par une inscription de Hammamât, datée de l'an I[er] de son règne (Lepsius, *Denkm.*, II, 115 *f*; cf. Maspero, *les Monuments Egyptiens de la Vallée de Hammamât*, dans la *Revue*

officielles[1], et la tradition de l'époque grecque voulait qu'il eût péri assassiné par ses gardes[2]. Téti III est le fondateur réel de la VI[e] dynastie[3], celui que les historiens présentaient comme ayant été le successeur immédiat d'Ounas[4]. Il vécut assez longtemps pour bâtir à Saqqarah une pyramide dont les chambres intérieures sont couvertes d'inscriptions[5], et son fils lui succéda sans opposition[6]. Papi I[er] régna vingt années au moins[7], il déploya son activité dans tous les coins de l'empire, dans les nomes du Said ou dans ceux du Delta, et son autorité franchit les frontières où celle de ses prédécesseurs immédiats était restée enfermée. Il possédait assez de territoire au sud d'Éléphantine pour considérer la Nubie comme un royaume nouveau à côté de ceux qui constituaient l'Égypte primitive; aussi le voit-on s'intituler dans son protocole *le triple Horus d'or*, le triple Horus vainqueur, Horus pour le Delta, Horus pour le Said, Horus pour la Nubie[8]. Les tribus du désert lui fournissaient, selon l'usage, des recrues dont il avait d'autant plus besoin que les Bédouins du Sinai remuaient fort et même devenaient dangereux. Papi, secondé par Ouni son premier ministre, engagea contre eux une série de campagnes offen-

Orientale et Américaine, 1877, p. 329-330). Il a été identifié par Brugsch (*Histoire d'Égypte*, p. 44-45) avec l'Othoès de Manéthon, et cette identification a été adoptée généralement (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 108-109, 148-149; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 207; Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 149 sqq.; Ed. Meyer, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 132-133). M. de Rougé (*Recherches*, p. 146) est porté à lui attribuer pour prénom le cartouche Ousirkerî qui est placé par la Table d'Abydos entre ceux de Téti III et de Papi I[er]; Mariette (*la Table d'Abydos*, p. 15) préfère reconnaître dans Ousirkerî le nom d'un Pharaon indépendant, de règne éphémère. Plusieurs blocs du Mastabat-el-Faraoun de Saqqarah portent le cartouche d'Ounas, et cette particularité avait décidé Mariette à placer le tombeau du Pharaon dans ce Mastabah. Les fouilles de 1881 ont montré qu'Ounas est enterré ailleurs, et il ne reste guère qu'à attribuer le Mastabat à Ati. Nous connaissons en effet les pyramides de Téti III, des deux Papi, de Métésouphis I[er] : Ati est le seul prince de cette époque dont le tombeau ne soit pas encore reconnu. C'est, comme on voit, par élimination, et non par preuve directe, que j'arrive à ce résultat : Ati aurait puisé dans les chantiers de son prédécesseur Ounas, ce qui expliquerait la présence des cartouches de ce dernier sur les blocs.

1. Sur celle d'Abydos, si l'on admet avec E. de Rougé (*Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 149) que le cartouche Ousirkerî renferme son prénom; sur celle que Manethon consultait, si l'on admet qu'il se confond avec Othoès.

2. *Manéthon*, éd. Unger, p. 101, où la forme du nom est Othoès.

3. Il est nommé Téti Minéphtah, avec le cartouche prénom de Séti I[er], sur un monument du Musée de Marseille des premiers temps de la XIX[e] dynastie (Ed. Naville, *le Roi Téti Merenphtah*, dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 69, 72) : on le voit représenté debout dans sa pyramide, celle-là même qui fut ouverte en 1881, et dont les chambres sont revêtues entièrement de longues inscriptions funéraires.

4. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 441-442.

5. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 147, et *Recueil de Travaux*, t. V, p. 1-59. Son cartouche a été retrouvé récemment dans les carrières de Hâtnoubou (Blackden-Frazer, *Collection of Hieratic Graffiti from the Alabaster Quarry of Hat-nub*, pl. XV, 6).

6. La véritable prononciation de ce nom serait Pipi, et celle du nom précédent Titi : les deux autres Téti sont Téti I[er] de la I[re] dynastie, et Zosir-Téti ou Téti II de la III[e].

7. D'après le fragment 59 du Canon Royal de Turin (Lepsius, *Auswahl*, pl. IV, col. VI, l. 3; cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 441). Une inscription des carrières de Hâtnoubou porte une date de l'an XXIV (Blackden-Frazer, *Collection of Hieratic Graffiti from the Alabaster Quarry of Hat-nub*, pl. XV, 1) : si elle a été copiée exactement, le règne aurait duré quatre années au moins de plus que ne le pensaient les chronologistes du temps des Ramessides.

8. Ce titre se rencontre à Hammamât (Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. X; Lepsius, *Denkm.*, II, 115 *c*), à Tanis (Petrie, *Tanis I*, pl. I, 1 et p. 4; II, p. 15), à Bubaste (Naville, *Bubastis*, pl. XXXII *c-d* et p. 5-6). L'explication en a été donnée par E. de Rougé (*Recherches sur les Monuments*, p. 116-117).

sives qui les réduisirent à l'impuissance et qui étendirent momentanément la suzeraineté de l'Égypte sur des régions jusqu'alors insoumises[1].

Ouni avait débuté sous Téti[2]. D'abord simple page au palais[3], il obtint



LE MASTABAT-EL-FARAOUN, VU SUR LA FAÇADE OUEST[4].

un poste dans l'administration du trésor, puis dans l'inspection des bois du domaine royal[5]. Papi le prit en amitié dès les premiers temps de son règne, et lui conféra, avec le titre d'*ami*[6], les fonctions de chef de cabinet, dont il

1. L'inscription du tombeau d'Ouni, qui est le monument principal du règne de Papi Ier et de ses deux successeurs, fut découverte par Mariette dans la nécropole d'Abydos (Mariette, *Abydos*, t. II, pl. XLIV-XLV, et *Catalogue Général*, p. 84, n° 522). Elle fut transportée au Musée de Boulaq (Mariette, *Notices des principaux Monuments*, 1876, p. 280-281, n° 922). Publiée et analysée par E. de Rougé (*Recherches*, pl. VII-VIII et p. 117-144), traduite partiellement par Maspero (*Histoire Ancienne*, 4e éd., p. 81-85) et par Brugsch (*Geschichte Ægyptens*, p. 95-102), elle a été rendue complètement en anglais par Birch (*Inscription of Una*, dans les *Records of the Past*, 1re série, t. II, p. 1-8) et par Maspero (*Inscription of Uni*, dans les *Records of the Past*, 2e série, t. II, p. 1-10), en allemand par Erman (*Commentar zur Inschrift des Una*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 1-29; cf. *Ægypten*, p. 688-692).

2. Le commencement de la première ligne manque, et je l'ai restitué d'après d'autres inscriptions du même type : « Je naquis sous Ounas » (*Records of the Past*, 2nd Series, t. II, p. 4). Ouni ne pouvait être né avant Ounas, la première fonction qu'il remplit sous Téti III étant d'un enfant ou d'un adolescent, et le règne d'Ounas ayant duré trente ans (Lepsius, *Auswahl*, pl. IV, col. IV, fragm. 34).

3. Litt. : *porte-couronne*. On désignait probablement de la sorte des enfants qui servaient le roi dans ses appartements privés, et qui portaient une couronne de fleurs naturelles sur la tête ; la couronne était sans doute de même forme que celle qu'on voit au front des femmes dans plusieurs tombeaux de l'époque Memphite (Lepsius, *Denkm.*, II, 46, 47, 71 *a*, etc.).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Béchard.*

5. Le mot *Khoniti* marque probablement les terrains plantés en bois, palmiers, acacias, les forêts claires de l'Égypte, et aussi les vignobles qui appartenaient au domaine personnel du Pharaon (Maspero, *Sur l'inscription de Zâou*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 69-70).

6. Voir, sur le rôle des *amis*, et sur la position qu'ils occupaient dans la hiérarchie égyptienne auprès des Pharaons, ce qui est dit aux pages 276, note 1, et 281 de cette *Histoire*.

s'acquitta fort bien : seul, sans autre aide que d'un scribe subalterne, il réglait toutes les affaires et expédiait toutes les écritures du harem et du conseil privé. Ses services lui méritèrent une récompense insigne. Pharaon lui octroya, comme preuve de sa haute satisfaction, la garniture d'un tombeau en calcaire blanc de choix : un des employés de la nécropole alla chercher les blocs aux carrières de Troiou et les lui ramena, un sarcophage et son couvercle, une stèle en forme de porte, son encadrement et sa table d'offrandes[1]. Il affirme complaisamment que jamais chose pareille n'advint à personne avant lui : aussi bien, ajoute-t-il, « ma sagesse charmait Sa Majesté, mon zèle lui plaisait, et le cœur de sa Majesté était ravi de moi ». C'est pure hyperbole, mais dont nul ne s'étonnait en Égypte : l'étiquette voulait qu'un sujet fidèle déclarât nouvelles ou inouïes les faveurs du souverain, quand même elles ne présentaient rien que d'ordinaire et de commun. Les dons de mobilier funéraire étaient fréquents et nous en connaissons plus d'un exemple avant la VI[e] dynastie, témoin ce médecin Sokhîtniônkhou dont le tombeau existe encore à Saqqarah, et que Pharaon Sahourî avait gratifié, lui aussi, d'une stèle monumentale en pierre de Tourah[2]. Ouni pouvait désormais envisager sans crainte l'avenir qui l'attendait dans l'autre monde; il n'en continua que plus rapidement à faire son chemin dans celui-ci, et passa bientôt après *ami unique*, surintendant de toutes les terres irriguées du roi. Les *amis uniques* touchaient de très près à la personne du maître[3]. Leur place était marquée immédiatement derrière lui dans toutes les cérémonies, place d'honneur et de confiance s'il en fut, car ceux qui l'occupaient tenaient littéralement sa vie entre leurs mains. Ils préparaient ses promenades et ses voyages, veillaient à ce qu'on observât partout le cérémonial convenable, à ce que nul accident n'entravât la marche du cortège. Ils prenaient garde enfin que les nobles ne se départissent jamais du rang précis auquel la naissance ou leur charge leur valait droit : la tâche exigeait beaucoup de tact, car les questions de préséance n'étaient guère moins irritantes en Égypte que dans

1. Pour l'explication des pièces de calcaire données à Ouni, voir MASPERO, *De quelques termes d'architecture égyptienne*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XI, p. 309 sqq.

2. MARIETTE, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 202-205; cf. MASPERO, *De quelques termes d'architecture égyptienne*, dans les *Proceedings*, t. XI, p. 304 sqq. Sous Papi II, Zâou, prince du Mont-Serpent, reçoit du roi son cercueil et le linge nécessaire à sa momie (SAYCE, *Gleanings from the Land of Egypt*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 66, et MASPERO, *Sur l'inscription de Zâou*, *ibid.*, p. 69-70).

3. Cette définition des fonctions de l'*Ami unique* me paraît résulter du passage même de l'inscription d'Ouni (l. 8-9). La traduction du titre *Samirou ouâiti* a été donnée par E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les monuments*, p. 57; sur les objections qu'a soulevées LEPAGE-RENOUF, *On the priestly Character of the Egyptian Civilisation*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XII, p. 359, cf. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 290, note 1.

les monarchies modernes. Ouni s'en tira avec tant de bonheur qu'il y gagna un emploi plus délicat encore. La première des femmes du roi, la reine Amîtsi, avait-elle trempé dans quelque conjuration de palais? commit-elle une infidélité en acte ou en intention, ou se trouva-t-elle impliquée dans l'un de ces drames féminins qui troublent souvent la paix des harems? Papi jugea nécessaire de procéder contre elle et désigna Ouni pour entendre la cause : celui-ci l'instruisit seul avec son secrétaire, et la vida si discrètement que nous ne savons, ni de quelle faute on accusait Amîtsi, ni quelle fut la conclusion de l'affaire[1]. Il ressentit une fierté très vive d'avoir été choisi entre tous, et ce ne fut pas sans raison, « car, disait-il, ma charge était de surintendant des bois royaux, et jamais homme de ma sorte n'avait été initié aux secrets du Royal Harem, auparavant, jusqu'à moi ; mais Sa Majesté m'y initia, parce que ma sagesse plaisait à Sa Majesté plus que celle d'aucun autre de ses liges, plus que celle d'aucun autre de ses mamelouks, plus que celle d'aucun autre de ses serviteurs[2] ».

Ces antécédents ne semblaient pas le prédisposer à devenir ministre de la guerre ; mais en Orient on estime volontiers qu'un homme qui a fait ses preuves d'habileté dans une branche de l'administration est également propre à tout dans les autres, et la volonté du prince transforme le scribe adroit en général, du jour au lendemain. Personne ne s'en étonne, ni lui-même : il accepte sans broncher ses fonctions inaccoutumées, et s'y distingue souvent tout autant que s'il y avait été nourri dès l'enfance. Quand Papi eut résolu d'infliger une leçon aux Bédouins du Sinai, il songea aussitôt à Ouni, son *unique ami*, qui avait conduit si prestement le procès de la reine Amîtsi[3]. L'expédition n'était point de celles qu'on pouvait terminer avec les contingents des nomes frontières ; elle exigeait une armée considérable, et mit en jeu toute l'organisation militaire du pays. « Sa Majesté leva des soldats au nombre de plusieurs myriades, dans le sud entier d'Éléphantine au nome de la Cuisse, dans le Delta, dans les deux moitiés de la vallée, dans chaque fort des forts du désert, dans le pays d'Iritît, parmi les noirs du pays de Mâza[4], parmi les noirs du pays d'Amamît, parmi les noirs du pays

1. Cet épisode de la vie d'Ouni, dont E. de Rougé n'avait pas pu se rendre un compte exact au moment de la découverte (*Recherches sur les monuments*, p. 121), a été débrouillé et exposé nettement par Erman, *Commentar zur Inschrift des Una*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 10-12.

2. *Inscription d'Ouni*, l. 11-13.

3. L'inscription d'Ouni dit expressément (l. 13) que Papi I[er] voulut *repousser* les Bédouins. L'expédition égyptienne avait donc été provoquée par quelque attaque antérieure des Nomades.

4. Le texte porte *Zama*, mais c'est une inversion fautive des deux signes qui servent à écrire le nom de Mâza : la série des peuples nubiens ne serait pas complète, si les *Mâzaiou* n'y figuraient point.

d'Ouaouaît, parmi les noirs du pays de Kaaou, parmi les noirs du To-Tâmou, et Sa Majesté m'envoya à la tête de cette armée. Certes il y avait là des chefs, il y avait là des mamelouks du roi, il y avait là des amis uniques du Grand Château, il y avait là des princes et des régents de château du Midi et du Nord, des *Amis dorés*, des directeurs des prophètes du Midi et du Nord, des directeurs de districts à la tête des milices du Midi et du Nord, des châteaux et des villes que chacun régissait, et aussi des noirs des régions que j'ai mentionnées, mais c'était moi qui leur donnais la loi, — bien que mon emploi fût seulement celui du surintendant des terres irriguées du Pharaon, — si bien que chacun d'eux m'obéissait comme les autres. » Ce ne fut pas sans difficulté qu'il encadra cette foule disparate, qu'il l'équipa, qu'il l'approvisionna. Il finit par ordonner tout pour le mieux : à force de patience et d'industrie, « chacun prit le biscuit et les sandales pour la route, et chacun d'eux prit du pain dans les bourgs, et chacun d'eux prit des chèvres chez les paysans[1] ». Il rassembla ses forces à la frontière du Delta, dans l'*Ile du Nord*, entre la *Porte d'Imhotpou* et le *Tell de Horou nib-mâït*, et se lança dans le désert[2]. Il poussa probablement par le Gebel Magharah et le Gebel Helal jusqu'à l'Ouady el-Arîsh, dans le pays riche et peuplé qui s'étendait alors entre les versants septentrionaux du Gebel Tîh et le sud de la mer Morte[3] : arrivé là, il se comporta avec toute la rigueur que les lois de la guerre autorisaient, et rendit largement aux Bédouins les mauvais traitements qu'ils avaient infligés à l'Égypte. « Cette armée vint en paix, elle hacha le pays des Maîtres des Sables. Cette armée vint en paix, elle pulvérisa le pays des Maîtres des Sables. Cette armée vint en paix, elle démolit leurs douars. Cette armée vint en paix, elle coupa leurs figuiers et leurs vignes. Cette armée vint en paix, elle incendia les maisons de tout leur peuple. Cette armée vint en paix, elle

1. *Inscription d'Ouni*, l. 14-21.

2. Sur le nom de ces localités, voir la remarque d'Erman, *Der Ausdruck TP-RS*, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 120, note 1. Dans celui de la dernière, le titre de double *Horou nib-mâît* désigne Snofroui, comme l'a fait observer K. Sethe, *Ein neuer Horusname*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 62. L'*Ile du Nord* et les deux forteresses devaient être situées entre Ismaïliah et Tel-Défennéh, au point de départ des voies de terre qui mènent à travers le désert de Tîh; cf. p. 351 de cette *Histoire*.

3. L'habitat des tribus contre lesquelles Ouni fit la guerre me paraît pouvoir être fixé par certains détails de la campagne, surtout par la mention des enceintes ovales ou rondes — ouanît — dans lesquelles elles se retranchaient. Ces enceintes, ces *douars*, répondent aux *naouamis* qui sont mentionnés par les voyageurs dans ces régions (E. H. Palmer, *the Desert of Exodus*, p. 321-322), et qui sont fort caractéristiques (cf. p. 352-353 de cette *Histoire*). Les *Maîtres des Sables* d'Ouni occupaient les pays à *naouamis*, soit les régions du Negeb situées sur la lisière du désert de Tîh, autour d'Aîn-Gadis et au delà, jusqu'à l'Akabah et la mer Morte (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 30, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, 1891-1892, p. 326-327). Dans cette hypothèse, la route suivie par Ouni ne peut être que celle qui fut découverte et décrite, il y a une vingtaine d'années, par Holland, *A Journey on foot through Arabia Petræa*, dans les *Quarterly Statements* du *Palestine Exploration Fund*, 1878, p. 70-72, et *Notes to accompany a Map*, *ibid.*, 1884, p. 4-15.

y égorgea leurs milices par myriades nombreuses. Cette armée vint en paix, elle ramena leur population en grand nombre, comme captifs vivants, de quoi Sa Majesté me loua plus que de toute autre chose. » Ces malheureux, en effet, partaient, aussitôt pris, pour les carrières ou pour les chantiers de construction, dispensant le roi d'obliger ses sujets égyptiens à des corvées trop fréquentes[1]. « Sa Majesté me manda cinq fois pour guider cette armée, afin de pénétrer dans le pays des Maîtres des Sables, chaque fois qu'ils se révoltaient contre cette armée, et je me conduisis si bien que Sa Majesté me loua par-dessus tout[2]. » Les Bédouins se soumirent enfin, mais les tribus qui les avoisinaient vers le nord, et qui sans doute leur avaient prêté secours, menaçaient de disputer à l'Égypte la possession des territoires qu'elle venait de conquérir. Comme elles touchaient à la Méditerranée, Ouni s'avisa de les attaquer par la voie de mer et rassembla une flotte sur laquelle il embarqua son monde[3]. Les troupes abordèrent à la côte du canton de Tiba[4], au nord du pays des Maîtres des Sables, puis « elles se mirent en chemin. J'allai, je frappai tous les barbares et je tuai tous ceux d'entre eux qui résistaient. » Au retour, Ouni obtint la faveur la plus éclatante qui pût être concédée à un sujet, le privilège de porter une canne et de garder ses sandales dans le palais, en présence de Pharaon[5].

Ces guerres avaient rempli la fin du règne; la dernière dut précéder de fort peu la mort du souverain[6]. L'administration intérieure de Papi I[er] paraît ne pas avoir procuré des résultats moins heureux que son activité au dehors. Il exploita les mines du Sinai avec suite, les soumit à des inspections régulières, et en tira une abondance de minerais inusitée : la mission qu'il

1. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 128.

2. *Inscription d'Ouni*, l. 23-28. L'expression *vint en paix*, que notre texte répète avec insistance, doit être comprise de la même manière que son correspondant arabe *bi's-salamah*, et signifie que l'expédition réussit, non pas qu'elle ne rencontra aucune résistance de la part des ennemis.

3. Voir une description des navires égyptiens, p. 392 de cette *Histoire*, et la figure qui est donnée de l'un d'eux à la p. 393 : comme il est dit en cet endroit, les vaisseaux de haute mer ne devaient pas différer sensiblement des grandes barques en usage sur le Nil vers la même époque.

4. Le nom avait été lu d'abord Takhiba (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 125). La lecture Tiba (Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 64) a été contestée (Piehl, *Varia*, dans la *Zeitschrift*, 1888, p. 111), sans raison, je crois (Maspero, *Inscription of Uni*, dans les *Records of the Past*, 2[nd] Series, t. II, p. 8, note 2). Krall (*Studien zur Geschichte des Alten Ægyptens*, III, p. 22) l'identifie avec le nom de Teboui, qui se rencontra dans un texte d'Edfou (Dümichen, *Tempel-Inschriften*, t. I, pl. LXXIII, 2, et *Die Oasen der libyschen Wüste*, pl. XVI *e*), mais que Brugsch (*Reise nach der Grossen Oase*, p. 92) ne sait où placer. Le passage de l'inscription d'Ouni (l. 30-31), qui nous apprend que le pays de Tiba était au nord du pays des *Maîtres des Sables*, nous oblige à y reconnaître le canton qui s'étend entre le lac de Sirbon et Gaza, probablement les parties septentrionales de l'Ouady el-Arîsh, et le pays voisin en marchant vers l'Est.

5. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 128. Sur les guerres entreprises en ce temps-là contre les *Maîtres des Sables*, cf. Krall, *Die Vorlaüfer der Hyksos*, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 64-67.

6. Cela paraît résulter de ce fait qu'immédiatement après la mention des récompenses reçues pour ses victoires, Ouni passe à l'énumération des faveurs que le Pharaon Mirnirî lui accorda (l. 32-33).

y envoya l'an XVIII y laissa un bas-relief, où les victoires d'Ouni sur les barbares et les concessions de territoire faites à la déesse Hâthor sont rappelées[1]. Le travail ne chôma point aux carrières de Hatnoubou[2] et de Rohanou[3]; les constructions se multiplièrent, à Memphis où l'on préparait la pyramide[4], dans Abydos où l'oracle d'Osiris attirait déjà de nombreux pèlerins[5], à Tanis[6], à Bubaste[7], à Héliopolis[8]. Le temple de Dendérah tombait en ruines : on le restaura sur les plans primitifs qu'on découvrit par hasard[9], et cette piété envers l'une des divinités les plus vénérées fut récompensée comme elle méritait de l'être, par l'insertion dans le cartouche royal du titre de fils d'Hâthor[10]. Les vassaux rivalisaient d'activité avec le suzerain, et édifiaient partout, pour leur servir de résidence, des villes nouvelles, dont plusieurs reçurent son nom[11]. La mort de Papi Ier n'arrêta point cet élan : l'aîné des deux fils qu'il avait eus de sa seconde femme, Mirirî-ônkhnas, lui succéda sans obstacle[12]. Mirnirî Mihtimsaouf Ier (Métésouphis)[13] était presque un enfant lorsqu'il monta sur le trône. Il n'eut aucune révolte à réprimer chez les Bédouins récemment vaincus : la mémoire des défaites était trop

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 116 *a*; Lottin de Laval, *Voyage dans la péninsule Arabique*, Ins. hiér., pl. 1, n° 2; *Account of the Survey*, p. 173-174. Le roi est représenté courant, comme dans les scènes de fondation d'un temple, ce qui paraît montrer qu'il prétendait avoir construit la chapelle de la déesse; la légende nous apprend de plus qu'il avait donné un champ aux dieux locaux, à propos du jubilé solennel qu'il célébra pour la première fois cette année-là, à la date anniversaire de son avènement.
2. Blackden-Frazer, *Collection of Hieratic Graffiti from the Alabaster Quarry of Hat-nub*, pl. XV, 1, 4, sans doute à propos de la mission d'Ouni dont il est parlé à la p. 423 de cette *Histoire*.
3. Lepsius, *Denkm.*, II, 115 *a-c, e, g, i-k*; Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. X; Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. VI, 4; cf. Maspero, *les Monuments Égyptiens de la Vallée de Hammamât*, dans la *Revue Orientale et Américaine*, 1877, p. 330 sqq.
4. Elle a été publiée par Maspero, *la Pyramide de Papi Ier*, dans le *Recueil de Travaux*, t. V, VII, VIII.
5. Voir dans Mariette, *Catalogue Général des Monuments d'Abydos*, p. 83-92, les monuments du temps de Papi Ier qui montrent combien la vie publique était déjà active dans cette petite ville.
6. Petrie, *Tanis II*, pl. I, 2; cf. p. 416, note 8 de cette *Histoire*, où l'inscription est déjà citée.
7. Ed. Naville, *Bubastis*, pl. XXXII *c-d* et p. 5-8.
8. Pline raconte qu'un obélisque fut élevé dans cette ville *a Phio*, par Phios, qui est Papi Ier (Pline, *H. Nat.*, XXXVI, 8, 67) : il avait emprunté ce renseignement à quelque écrivain alexandrin.
9. Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, pl. XV, l. 36-40 et p. 18-19; Mariette, *Dendérah*, t. III, pl. 71-72, et *Texte*, p. 54 sqq.; cf. les observations présentées par Chabas, *Sur l'antiquité de Dendérah*, dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 92-98.
10. On lit ce titre sur les blocs trouvés à Tanis et à Bubastis; cf. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 115-116, Naville, *Bubastis*, pl. XXX, t. I, *c-d*, p. 5-8, aussi p. 416 de cette *Histoire*.
11. Ainsi Hâît-Papi, — *la Ferté-Papi*, — dans le nome Hermopolitain (Lepsius, *Denkm.*, II, 112 *d-e*).
12. La généalogie de toute cette famille a été établie par E. de Rougé (*Recherches sur les Monuments*, p. 129-184), d'après les monuments découverts par Mariette à Abydos. La reine Mirirî-ônkhnas était fille de Khoui et de la dame Nìbìt, qui paraît avoir été de race royale et avoir apporté à son mari les droits qu'elle possédait à la couronne (E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 132, note 1; cf. p. 274, note 1, de cette *Histoire*); elle avait pour frère un certain Zâou (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 2 *a*, et *Catalogue Général*, p. 84, n° 523), le même dont le fils fut prince du Mont-Serpent sous Papi II (Maspero, *Sur l'inscription de Zâou*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 68). Elle eut de Papi Ier deux fils, qui tous les deux succédèrent à leur père, Métésouphis Ier et Papi II.
13. Le nom a été lu successivement Mentemsaf (Mariette, *la Nouvelle Table d'Abydos*, p. 16; cf. *Revue Archéologique*, 2e série, t. XIII, p. 88), Houremsaf (Brugsch, *Zwei Pyramiden mit Inschriften*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 9), Sokarimsaf (Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 347, n° 5150, et *pas.*). La véritable lecture Mihtimsaf, ou plutôt Mihtimsaouf, fut signalée presque en même temps par Lauth (*Pyramidentexte*, p. 317-318; cf. *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1881, t. II) et par Maspero.

fraîche encore chez eux, pour qu'ils songeassent à profiter de sa minorité et à se remettre en campagne. Ouni d'ailleurs était là, prêt à recommencer les razzias à la moindre alerte : Métésouphis l'avait confirmé dans toutes ses charges et même lui en avait accordé de nouvelles. « Pharaon m'institua gouverneur général de la Haute-Égypte, d'Éléphantine au sud jusqu'à Létopolis au nord, parce que ma sagesse plaisait à Sa Majesté, parce que mon zèle plaisait à Sa Majesté, parce que le cœur de Sa Majesté était content de moi.... Quand je fus en ma place, j'étais au-dessus de tous ses liges, de tous ses mamelouks et de tous ses servants, car jamais dignité pareille n'avait été confiée auparavant à un simple sujet. Je remplis à la satisfaction du roi mon rôle de surintendant du Sud, si bien qu'on m'accorda d'être le second en rang à côté de lui, accomplissant tous les devoirs d'un chef de travaux, jugeant toutes les causes que l'administration royale avait à juger dans le sud de l'Égypte comme second juge, à toute heure fixée à l'administration royale pour rendre jugement dans ce sud de l'Égypte comme second juge[1]; réglant en tant que gouverneur tout ce qu'il y avait à faire dans ce sud de l'Égypte[2]. » L'honneur de convoyer les blocs de pierre dure destinés à la pyramide lui revenait de droit : il alla chercher le granit du sarcophage et de son couvercle aux carrières d'Abhaît[3] vis-à-vis de Séhel, et l'albâtre de la table d'offrandes dans celles de Hâtnoubou. Le transport de la table présentait des difficultés considérables, car le Nil était bas et la pierre gigantesque : Ouni fabriqua sur place un ponton où la charger, et l'amena promptement à Saqqarah, malgré les bancs de sable dont le fleuve s'obstrue à l'étiage[4]. Il ne s'en tint pas là : les Pharaons n'avaient pas encore d'escadre en Nubie, et s'ils en eussent possédé une, l'état du chenal les aurait empêchés de la faire évoluer d'un côté à l'autre de la cataracte. Il demanda du bois d'acacia aux tribus du désert, aux gens d'Iritît, d'Ouaouaît, aux Mâziou, mit ses navires en

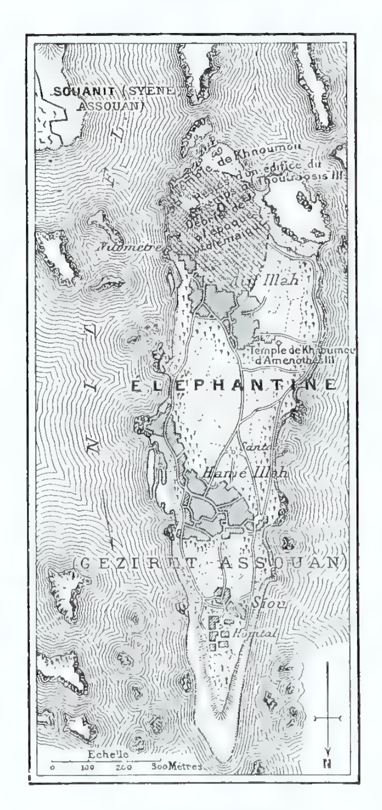
1. Le premier juge était naturellement le Pharaon lui-même : Ouni dit donc à sa façon qu'il reçut, pour les exercer dans la Haute-Égypte, les pouvoirs d'un vice-roi. Sur le droit dont jouissaient les administrateurs politiques de rendre la justice dans leur circonscription, cf. p. 336 de cette *Histoire*.

2. *Inscription d'Ouni*, l. 34-37.

3. Abhaît est peut-être Mahallah, en face de Sehel, où l'on trouve des filons de granit gris assez puissants (Maspero, *De quelques termes d'architecture égyptienne*, p. 8, note 1, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XI, p. 311). M. Schiaparelli (*la Catena Orientale dell' Egitto*, p. 31, note 2) identifie cette localité avec un pays d'Abhaît qui est placé au voisinage de l'Ouady Hammamât, en plein désert : l'inscription d'Ouni constate (l. 41-42) que l'Abhaît d'Ouni était accessible aux bateaux, comme Éléphantine elle-même, ce qui permet d'écarter cette hypothèse.

4. *Inscription d'Ouni*, l. 37-45. M. Petrie (*A Season in Egypt*, 1887, p. 19-21) a essayé de prouver, par le passage relatif au transport, que l'époque du règne de Papi Ier devait être 3240 av. J.-C., à soixante ans près : la date est, je crois, de quatre siècles au moins trop rapprochée de nous. C'est peut-être à ce voyage d'Ouni que se rapporte l'inscription de l'an V de Métésouphis Ier recueillie par Blackden-Frazer, *Collection of Hieratic Graffiti from the Alabaster Quarry of Hat-nub*, pl. XV, 2.

chantier, construisit en un an trois galères et deux grands chalands; pendant ce temps, les riverains avaient dégagé cinq chenaux par où la flottille défila et s'achemina vers Memphis avec son lest de granit[1]. Ce fut le dernier exploit d'Ouni : il mourut peu après et fut enterré au cimetière d'Abydos, dans le sarcophage que Papi Ier lui avait donné[2].



L'ÎLE D'ÉLÉPHANTINE[4].

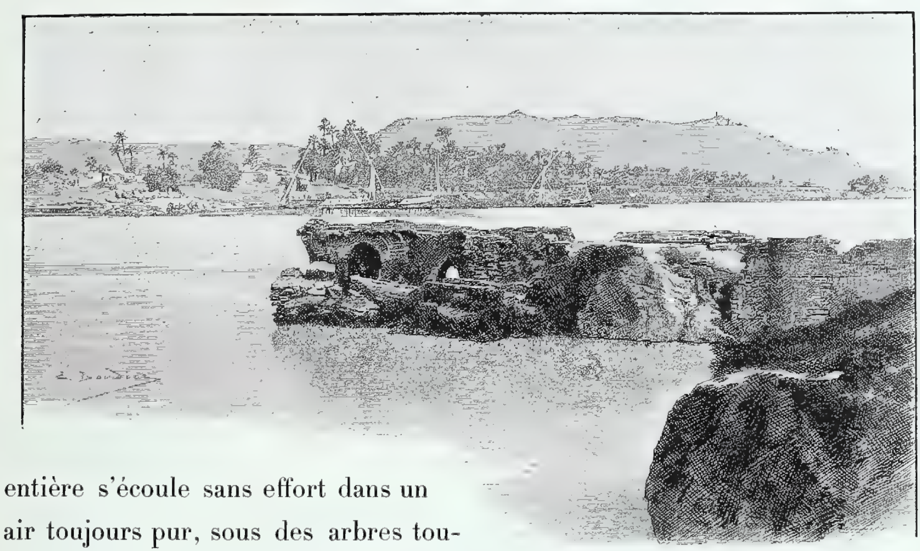
Était-ce seulement dans l'intérêt de la pyramide qu'il avait rétabli la voie d'eau entre l'Égypte et la Nubie? Les Égyptiens gagnaient chaque jour du terrain vers le sud, et la ville d'Éléphantine devenait entre leurs mains l'entrepôt du commerce avec le Soudan[3]. Elle n'occupait pourtant que la moindre partie d'une île, longue, mince, mignonne, assise sur plusieurs blocs de granit, que des bancs de sable avaient soudés progressivement l'un à l'autre, et par-dessus lesquels le Nil avait jeté de temps immémorial une couche épaisse de son limon. Des acacias, des mûriers, des dattiers, des palmiers-doums l'ombragent, ici alignés en haies au bord des sentiers, là semés par groupes au milieu des champs. Une demi-douzaine de sakièhs, rangées en batterie sur la rive, montent l'eau nuit et jour, sans presque interrompre leur grincement monotone. Les habitants ne perdent pas un pouce de leur étroit domaine; ils ont aménagé partout où ils ont pu de petites pièces de dourah et d'orge, des plants de bersîm, des carrés de légumes. Quelques buffles et quelques vaches paissent discrètement dans des coins, des poulets et des pigeons innombrables s'en vont par bandes à la maraude. C'est un monde en miniature, tranquille et doux, où la vie

1. *Inscription d'Ouni*, l. 45-50. Sur les travaux de canalisation exécutés par Ouni dans la première cataracte, cf. la note de Maspero dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 203-204.

2. Papi II Nofirkerî n'est nommé nulle part dans l'inscription, ce qui montre qu'Ouni ne vit pas son règne. Le tombeau d'Ouni était construit en forme de Mastaba : il se dressait au sommet de la colline qui domine ce que Mariette appelait la nécropole du Centre (Mariette, *Catalogue Général*, p. 84, n° 522). La stèle d'Ouni est au Musée de Gizéh (Mariette, *Catalogue Général*, p. 90, n° 529).

3. L'importance croissante d'Éléphantine est attestée et par les dimensions des tombes que ses princes se firent construire, et par le nombre de graffiti commémorant des visites de prince et de fonctionnaires qui nous restent de cette époque (Petrie, *A Season in Egypt*, pl. XII, nos 309, 311-312).

4. *Plan dressé par Thuillier, d'après la Carte de la Commission d'Égypte* (*Ant.*, t. I, pl. 31) *comparée aux relevés opérés par M. de Morgan pendant l'hiver de 1893.*



L'ÎLE D'ÉLÉPHANTINE VUE DES RUINES DE SYÈNE[1].

entière s'écoule sans effort dans un air toujours pur, sous des arbres toujours verts. La ville antique se serrait contre la pointe sud, haut placée sur un plateau de granit à l'abri des crues[2]. Les restes en ont huit cents mètres de circuit et s'accumulent autour d'un temple ruiné de Khnoumou, dont les parties les plus anciennes ne remontent pas au delà du xvie siècle avant notre ère[3]. Elle était ceinte de murs, et un château en briques sèches, perché au sud-ouest sur un îlot voisin, lui permettait d'ouvrir ou de fermer à son gré les débouchés de la cataracte. Un bras d'eau large de quatre-vingt-douze mètres la séparait de Souanît, dont les maisons pressées s'étageaient à l'Est sur les escarpements de la berge comme un faubourg[4]. Des pâturages marécageux envasaient l'emplacement de la Syène actuelle, puis des jardins, des vignes qui produisaient un vin célèbre par l'Égypte entière[5], une forêt de dattiers courant au nord le long du fleuve. Les princes du nome de Nubie, campés pour ainsi dire aux avant-postes de la civilisation, entretenaient avec les peuples du désert des rapports fréquents, mais variables. Ils ne se gênaient guère pour lancer à l'occasion des colonnes de troupes sur la droite ou sur la gauche de la vallée, vers la mer Rouge ou vers les Oasis : si peu que ces

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Béato*. Sur les premiers plans, les ruines du môle romain en briques qui défendait l'entrée du port de Syène; au fond, la montagne Libyque, couronnée par les ruines de plusieurs mosquées et d'un couvent copte. Cf. la vignette p. 431 de cette *Histoire*.

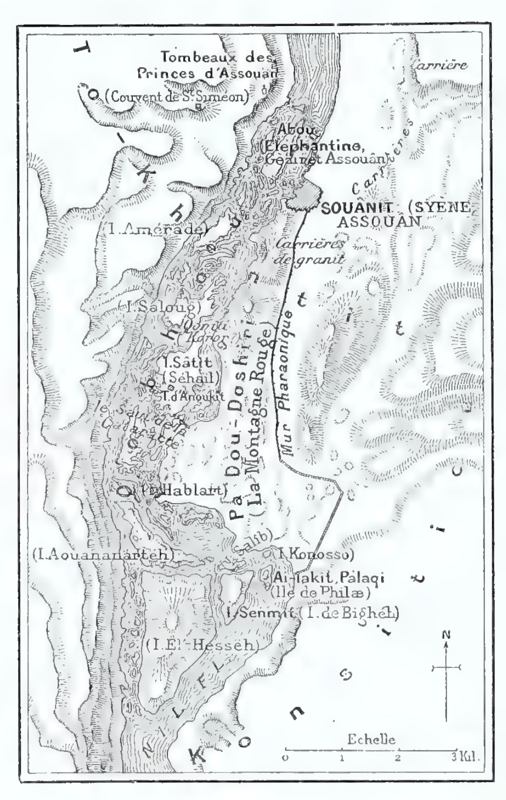
2. Jomard, *Description de l'île d'Éléphantine*, dans la *Description de l'Égypte*, t. I, p. 175-181.

3. C'est une porte en granit rouge, du règne de Thoutmosis III, mais restaurée et remaniée sous Alexandre le Macédonien : les autres ruines remontent pour la plupart au temps d'Aménôthès III.

4. Sur l'emplacement que la Syène Pharaonique et Gréco-Romaine occupait par rapport à la moderne, cf. Jomard, *Description de Syène et des Cataractes*, dans la *Description de l'Égypte*, t. I, p. 128 sqq.

5. Brugsch (*Reise nach der Grossen Oase el-Khargeh*, p. 91) pense que ce vin venait non pas d'Assouân près la cataracte, mais d'une Syène inconnue, située au voisinage d'Alexandrie, dans le nome Maréotique.

razzias leur rapportassent, des bœufs, des esclaves, du bois, du charbon, quelques onces d'or, des améthystes, de la cornaline, du feldspath vert dont on fabriquait des bijoux, c'était toujours autant de gagné, et le trésor princier en faisait son profit. Mais leurs expéditions n'allaient jamais bien loin : voulaient-ils frapper un coup à distance, atteindre par exemple ces régions du Pouanît dont les barbares leur vantaient l'opulence, l'aridité des cantons qui entourent la deuxième cataracte arrêtait leurs fantassins, et les rapides d'Ouady Halfah opposaient à leurs vaisseaux un obstacle presque infranchissable. Ils ne recouraient plus aux armes dès qu'il s'agissait d'opérer aux pays lointains, et ils se déguisaient en marchands pacifiques. Une route facile les menait presque droit de leur capitale au Ras Banât sur la mer Rouge[1], qu'on appelait la Tête de Nekhabît : débouchés à l'endroit



LA PREMIÈRE CATARACTE[2].

où s'éleva plus tard une des nombreuses Bérénice, ils construisaient rapidement une barque avec le bois des forêts claires du voisinage, et s'aventuraient le long des côtes, au nord jusqu'au Sinai et chez les Hirou-Shâîtou, au sud jusqu'au Pouânît même[3]. La petitesse de ces bateaux improvisés leur rendait les croisières dangereuses et le bénéfice médiocre; aussi préféraient-ils le plus souvent la voie de terre. Elle était fatigante, interminable : les baudets, les seules bêtes de somme que l'on connût ou que l'on employât, ne fournissaient que des étapes assez brèves, et l'on usait des mois et des mois à parcourir des con-

1. C'est la route parcourue en 1889 et décrite par GOLÉNISCHEFF, *Une Excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 89-93, à son retour de Bérénice. Les graffiti arabes dont les rochers de certains Ouadys sont couverts montrent qu'elle a été fréquentée presque jusqu'à nos jours.

2. *Plan de Thuillier, d'après la Description de l'Égypte, Ant., t. I, pl. 30, 1.* J'ai ajouté ceux des noms antiques qu'il est possible d'identifier aujourd'hui avec l'une ou l'autre des localités modernes.

3. C'est ce que fit l'un des membres de la famille princière d'Éléphantine, Papinakhîti, sous Papi II (cf. p. 434-435 de cette *Histoire*), et l'on peut conclure de la façon dont l'inscription de son tombeau parle de cette entreprise, que son cas ne paraissait pas extraordinaire à ses contemporains.

trées qu'une caravane de chameaux traverse maintenant en quelques semaines[1]. Les routes où l'on se risquait étaient celles que les sources ou les puits jalonnaient à intervalles très rapprochés, et la nécessité d'abreuver souvent les ânes, l'impossibilité d'emporter avec eux des réserves d'eau considérables, obligeaient le voyageur à suivre des itinéraires sinueux et compli-



PETIT OUADY SUR LA ROUTE DE LA MER ROUGE, À CINQ HEURES AU DELÀ D'ED-DOUÉÏG[2].

qués. On choisissait pour l'échange les objets qui valaient beaucoup sous un petit volume et avec un poids très léger. C'étaient du côté des Égyptiens les pacotilles de verroterie, de bijoux, de coutellerie grossière, les parfums violents, les rouleaux de toile blanche ou colorée, qui plaisent encore après cinquante-cinq siècles aux peuplades africaines[3]. Les indigènes payaient ces trésors inappréciables avec de l'or en poudre ou en barre, avec des plumes d'autruche, des peaux de lions ou de léopards, des dents d'éléphant, des cauries, des billots de bois d'ébène, de l'encens, de la gomme arabique[4]. On

1. L'*Histoire du Paysan* des Papyrus de Berlin nos II et IV nous offre un bon exemple de l'usage des baudets : le héros se rendait de l'Ouady Natroun à Hénassièh, à travers le désert, avec une pacotille qu'il comptait vendre, quand un artisan peu scrupuleux lui vola, sous un prétexte futile, sa bande de sommiers et leur charge (Maspero, *Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e éd. p. 41-43). Hirkhouf ramena de l'un de ses voyages une caravane de trois cents ânes, cf. p. 433 de cette *Histoire*.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Golénischeff.*

3. Ce sont les objets représentés dans les bas-reliefs du temple de Déîr el-Baharî comme servant à l'échange entre les matelots Égyptiens et les gens du Pouanît, au XVIIe siècle avant notre ère, sous la reine Hâtshopsîtou de la XVIIIe dynastie (Mariette, *Deir-el-Bahari*, pl. V).

4. Voir l'énumération des denrées que Hirkhouf rapporta avec lui lors de son dernier voyage, dans Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita*, p. 23, l. 4-5; cf. les pages 432-433 de cette *Histoire*.

attachait assez de prix aux cynocéphales et aux singes verts, dont les rois ou les seigneurs se divertissaient et qu'ils exposaient enchaînés au pied de leur chaise les jours de réception solennelle; mais le nain, le Danga, était la marchandise rare, qu'on demandait toujours, sans presque jamais l'obtenir[1]. Moitié commerce, moitié pillage, les barons d'Éléphantine s'enrichirent vite et commencèrent à faire bonne figure parmi la noblesse du Said : il leur fallut bientôt prendre des précautions sérieuses contre la convoitise que leur fortune excitait parmi les tribus du Konousît[2]. Ils se retranchèrent derrière une muraille en briques sèches longue de douze kilomètres, et dont les ruines étonnent encore les voyageurs. Elle s'appuyait vers le nord aux remparts de Syène et suivait assez régulièrement le fond de la vallée qui aboutit au port de Mahatta, en face de Philæ : des gardiens, échelonnés sur son parcours, guettaient la montagne et criaient aux armes dès qu'ils apercevaient l'ennemi[3]. La population se sentait à l'aise derrière ce boulevard, et pouvait exploiter sans crainte les carrières de granit pour le compte de Pharaon ou poursuivre en sécurité le métier de pêcheurs ou de matelots. Les habitants du village de Satît et des îlots voisins revendiquaient de toute antiquité le privilège de piloter les navires qui remontent ou descendent le rapide, et de nettoyer les passes qui servent à la navigation[4]. Ils travaillaient sous la protection de leurs déesses Anoukît et Satît; les voyageurs de rang sacrifiaient dans le temple qu'elles avaient à Séhel[5] et gravaient sur les rochers un proscynème en leur honneur, pour les remercier de leur avoir accordé une traversée heureuse. On rencontre leurs griffonnages partout, à l'entrée, à la sortie, sur les îlots où ils s'amarraient chaque soir, pendant les quatre ou cinq jours que la traversée durait; la berge du fleuve entre Éléphantine et Philæ est comme un album immense où toutes les générations de l'Égypte antique se sont inscrites tour à tour[6].

1. Dümichen, *Geographische Inschriften*, t. I, XXXI, l. 1, où il est question, à l'époque des Ptolémées, des Nains, des Pygmées qui viennent à la cour du roi pour servir dans sa maison (Dümichen, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 9, note 1). Diverses nations de petite taille, qui ont été refoulées depuis lors dans le bassin supérieur du Congo, s'étendaient jadis plus haut vers le nord et habitaient entre le Darfour et les marais du Bahr-el-Ghazâl. Pour le Danga, cf. ce qui est dit à la p. 397 de cette *Histoire*.

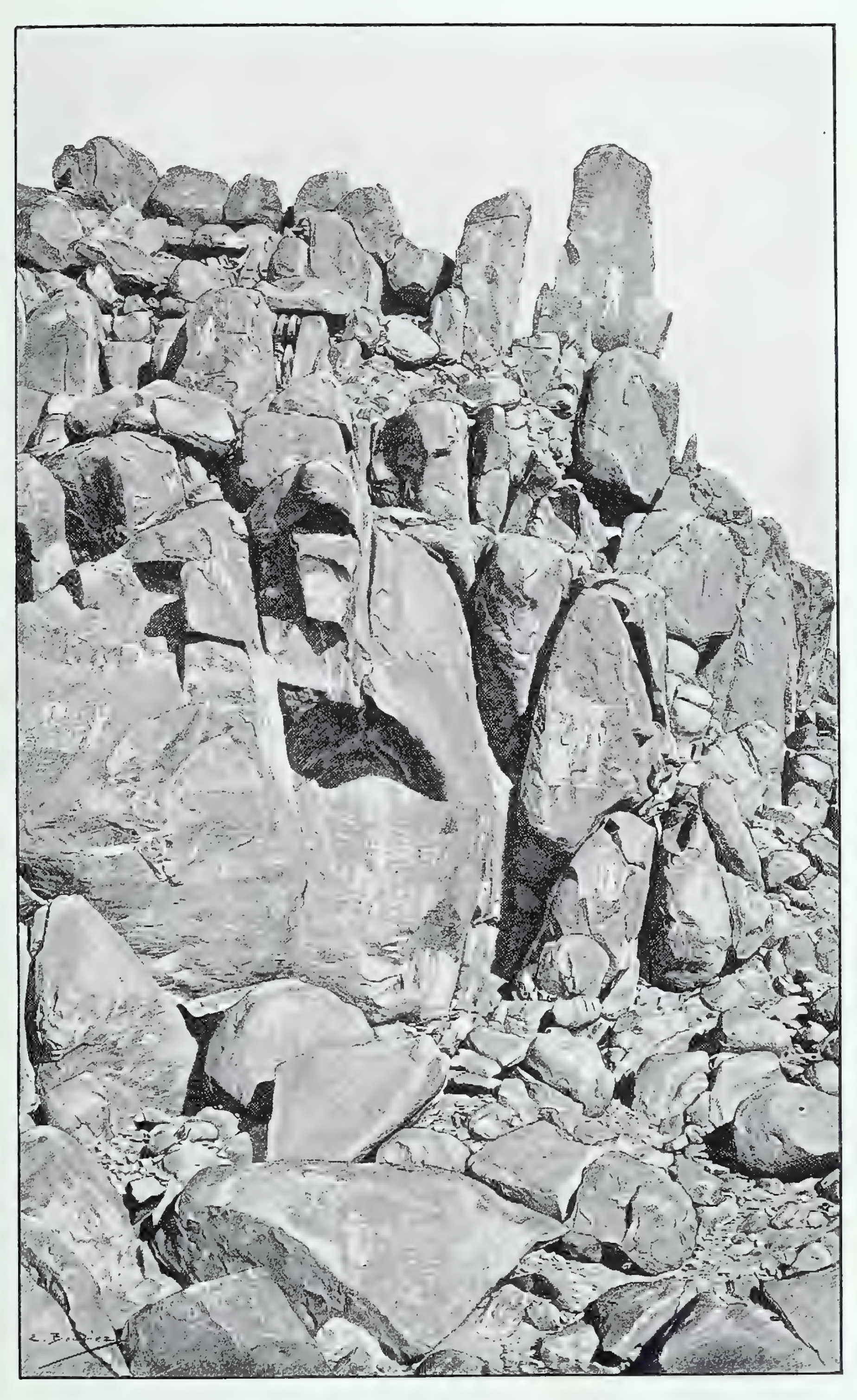
2. L'inscription attribuée au roi Zosiri dit expressément que le mur fut construit pour s'opposer aux attaques des gens du Konousît (l. 11; cf. Brugsch, *Die sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 55-56).

3. Lancret, *Description de l'île de Philæ*, dans la *Description de l'Égypte*, t. I, p. 5-7. Lancret avait reconnu la haute antiquité de cette muraille, dont Letronne prétendit ensuite rabaisser la construction jusqu'au temps de Dioclétien (*Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 211 sqq.). J'ai déjà eu occasion de dire qu'elle était beaucoup plus vieille qu'on ne croyait (*Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 204), mais je n'avais pas osé la faire remonter plus haut que la XIIe dynastie.

4. Cf. l'inscription du temps d'Ousirtasen III et celle du règne de Thoutmosis III, qui ont été publiées par Wilbour, *Canalizing the Cataract*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 202-203.

5. Les ruines ont été découvertes par M. de Morgan en 1893 (Bouriant, *Notes de voyage*, § 20, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 187-189; J. de Morgan, *Notice sur les fouilles et déblaiements*, p. 11).

6. Elles ont été recueillies en partie par Champollion, par Lepsius (*Denkm.*, II, 116 *b*), par Mariette



LES ROCHERS DE L'ÎLE DE SEHEL ET QUELQUES UNS DES PROSCYNÈMES QU'ILS PORTENT.

Dessin de Boudier, d'après une photographie de Dévéria, prise en 1864.

Les marchés et les rues des deux cités jumelles devaient présenter dès lors le même bariolage de types et de costumes que les bazars de la Syène moderne offraient, il y a quelques années : les Nubiens, les nègres du Soudan, peut-être les peuples de l'Arabie méridionale, y coudoyaient les Libyens et les Égyptiens du Delta. Ce que les princes firent afin d'en rendre le séjour agréable à ces étrangers, les temples qu'ils consacrèrent à leur dieu Khnoumou et à ses compagnes pour les remercier de leurs largesses, nous l'ignorons jusqu'à ce jour. Éléphantine et Syène n'ont rien sauvé de leurs constructions; mais leurs tombeaux existent encore et nous ont raconté leur histoire. Ils s'ouvrent en longues lignes dans les flancs de la colline abrupte qui domine toute la rive gauche du Nil, en face le goulet du port d'Assouân. Un escalier en grosses pierres brutes conduisait de la berge à la hauteur des hypogées. La momie, après l'avoir monté lentement sur les épaules de ses porteurs, stationnait un moment au bord de la plate-forme, à l'entrée de la chapelle. La décoration était assez pauvre et ne se distinguait ni par la finesse de l'exécution, ni par la variété des sujets. Elle se manifestait de préférence au dehors, sur les murs qui flanquaient la porte et qu'on apercevait du fleuve ou des rues d'Éléphantine. Une inscription encadre la baie et vante les qualités du maître à tout venant, puis le portrait du mort et parfois celui de son fils se dressent à droite et à gauche; les scènes d'offrandes se déroulaient à la suite, quand on trouvait un artiste suffisamment adroit pour les graver[1].

Ces entreprises, couronnées de succès le plus souvent, attirèrent bientôt l'attention des Pharaons : Métésouphis daigna recevoir en personne à la cataracte l'hommage des chefs d'Ouaouaît, d'Iritît et des Mâziou, pendant les premiers jours de sa cinquième année[2]. Le guide de caravanes le plus célèbre était alors Hirkhouf, propre cousin de Mikhou, sire d'Éléphantine. Il était entré dans la carrière sous les auspices de son père Iri, l'ami unique. Un

(*Monuments divers*, pl. 70-73, p. 23-25), plus complètement par Petrie et Griffith (*A Season in Egypt*, pl. I-XIII), puis par les membres de la Mission Française pendant l'hiver de 1892-1893.

1. Les tombes d'Assouân, longtemps oubliées, ont été déblayées successivement à partir de 1885, en partie par les soins du général Grenfell (Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 246-251; E. W. Budge, *Excavations made at Assuân*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. X, p. 4-40; Bouriant, *les Tombeaux d'Assouân*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 181-198; Scheil, *Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouân*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 94-96; E. Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita della VI^a Dinastia*, dans les *Memorie della R. Acc. dei Lincei*, Ser. 4^a, t. I, part. 1, p. 21-53).

2. Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. I, p. 214; Lepsius, *Denkm.*, 116 *b*; Petrie, *A Season in Egypt*, pl. XIII, n° 338. Les termes de l'inscription : « Le roi lui-même alla et revint, se levant sur la montagne pour voir ce qu'il y a sur la montagne », prouvent que Métésouphis inspecta les carrières en personne. Une autre inscription, découverte en 1893, fournit la date de l'an V pour son passage à Éléphantine, et ajoute qu'il y entretint des relations avec les chefs des quatre grands peuples nubiens (Sayce, *Gleanings from the Land of Egypt*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 147-148).

roi dont on ne dit point le nom, peut-être Ounas, mais plus probablement Papi Ier, les dépêcha tous deux au pays d'Amamît. Le voyage dura sept mois et réussit à merveille[1] : le souverain, encouragé par cette aubaine, résolut de faire partir un convoi nouveau. Hirkhouf en eut seul le commandement; il traversa l'Iritît, explora les cantons de Satir et de Dar-ros, puis rebroussa après huit mois entiers d'absence. Il rapportait avec lui des marchandises pré-



LA MONTAGNE D'ASSOUÂN ET LES TOMBEAUX DES PRINCES D'ÉLÉPHANTINE[2].

cieuses en quantité telle « que personne n'en avait rapporté autant auparavant ». Il ne voulut pas rallier sa patrie par la route ordinaire; il s'enfonça hardiment dans les Ouadys étroits qui sillonnent le territoire des gens d'Iritît, déboucha sur le district de Sîtou, au voisinage de la cataracte, par des sentiers où nul des voyageurs officiels qui avaient visité l'Amamît ne s'était aventuré jusqu'alors[3]. Une troisième expédition, qui eut lieu probablement quelques années plus tard, l'entraîna dans des régions moins fréquentées encore[4]. Il quitta par la voie de l'Oasis, se dirigea vers l'Amamît, et trouva le

1. Pour le premier voyage de Hirkhouf, qu'il entreprit de compte à demi avec son père Iri, cf. Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita della VI^a Dinastia*, p. 18, l. 4-6 de l'inscription.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger*. Les portes des tombeaux s'ouvrent à mi-côte : la longue tranchée qui coupe obliquement la pente de la montagne abrite l'escalier encore subsistant qui menait aux hypogées des temps pharaoniques. Sur la hauteur, on aperçoit les ruines de plusieurs mosquées et de plusieurs couvents coptes; cf. la vignette p. 425 de cette *Histoire*.

3. Le second voyage de Hirkhouf en Iritît, et son retour par Sîtou sont racontés sommairement dans Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita della VI^a Dinastia*, p. 18-19, l. 5-10 de l'inscription.

4. Le rescrit relatif au *Danga* est daté en effet de l'an II de Papi II. Métésouphis Ier régna quatorze ans, d'après le fragment 59 du *Canon Royal de Turin* (Lepsius, *Auswahl*, pl. IV, col. vi), où Erman (*Das Brief des Königs Nefer-ke-re*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 72) ne veut lire que quatre ans.

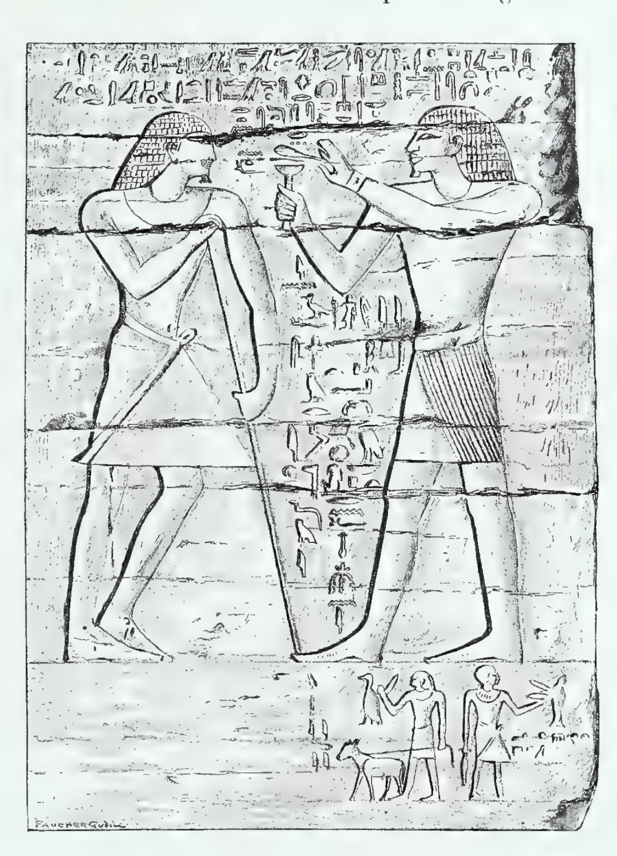
pays tout en émoi. Les shéikhs avaient convoqué leurs goums et se préparaient à porter la guerre chez les Timihou, « vers l'angle occidental du ciel », dans les parages où se dresse celui des piliers qui étaie le firmament de fer au couchant. Les Timihou étaient probablement de race et de langue berbère[1]. Leurs tribus, venues d'au delà le Sahara, vaguaient à travers les solitudes affreuses qui bornent à l'ouest la vallée du Nil. Les Égyptiens devaient veiller sur elles sans cesse et se prémunir contre leurs incursions; après s'être bornés longtemps à les repousser, ils avaient pris enfin l'offensive, et s'étaient décidés à les pourchasser dans leurs retraites, non sans quelque horreur religieuse. Comme les habitants de Mendès et de Busiris avaient caché le séjour de leurs morts au fond des marais impraticables qui bordent la côte du Delta, ceux de Siout et de Thinis avaient cru d'abord que les âmes émigraient au delà des sables : le bon chacal Anubis les guidait, par la gorge de la Fente ou par la porte du Four, à des îles de verdure éparses dans le désert, où les bienheureux séjournaient en paix, à distance médiocre de leurs cités natales et de leurs tombeaux. C'était, nous le savons, un peuple bizarre, dont tous les citoyens logeaient au cercueil et avaient endossé le maillot funèbre — *ouîti* : les Égyptiens appelèrent terre des emmaillotés ou des momies, *Ouît*, les Oasis qu'il avait colonisées, et le nom demeura, longtemps après que le progrès des connaissances géographiques eut refoulé le paradis plus loin vers l'ouest[2]. Les Oasis tombèrent l'une après l'autre sous la domination des princes limitrophes, celle de Bahnésa entre les mains du seigneur d'Oxyrrhynkhos, celle de Dakhel aux ordres des barons de Thinis[3]. Les Nubiens de l'Amamît avaient probablement affaire à ceux des Timihou qui possédaient l'Oasis de Doush, prolongement de celle de Dakhel, sur le parallèle d'Éléphantine. Hirkhouf les accompagna, réussit à rétablir la paix entre les rivaux, leur persuada d'« adorer tous les dieux de Pharaon » : il réconcilia ensuite l'Iritît, l'Amamît, l'Ouaouaît, qui vivaient en état d'hostilité perpétuelle, en fouilla les vallées,

1. Jusqu'à présent la plus ancienne mention connue des Timihou ne remontait qu'à la XII[e] dynastie (Chabas, *les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 41-42). Dévéria (*la Race supposée proto-celtique est-elle figurée sur les monuments égyptiens?* dans la *Revue Archéologique*, 3[e] série, t. IX, p. 38-48) les rattachait aux races blanches qui peuplèrent l'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, et le général Faidherbe a cru retrouver leur nom dans celui des Tamachek. La présence de mots berbères, constatée en égyptien dès la XII[e] dynastie (Maspero, *On the Name of an Egyptian dog*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 127-128), jointe à ce fait que les habitants de l'oasis de Siouah parlent encore de nos jours un dialecte berbère (Basset, *le Dialecte de Syouah*), semble prouver que les Timihou appartenaient à la grande race qui domine aujourd'hui dans l'Afrique du Nord.

2. Maspero, *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes*, t. II, p. 421-427; cf. p. 232 de cette *Histoire* les renseignements déjà donnés sur le caractère mystérieux de la Grande Oasis.

3. Le premier prince de Thinis et de l'Oasis que nous connaissions est l'Antouf de la stèle C 26 du Louvre, qui vivait au début de la XII[e] dynastie (Brugsch, *Reise nach der Grossen Oase*, p. 62-63).

y réunit assez d'encens, d'ébène, d'ivoire et de peaux pour en charger trois cents ânes[1]. Il eut même la chance d'acquérir un Danga de la Terre des Mânes, semblable à celui que Biourdidi avait amené du Pouanît quatre-vingts ans plus tôt, sous le règne d'Assi[2]. Cependant Métésouphis était mort et son jeune frère Papi II lui avait succédé, depuis un an déjà. Le nouveau roi, heureux de posséder un nain qui sût *danser le dieu*, adressa un rescrit à Hirkhouf pour lui témoigner sa satisfaction ; il lui envoya en même temps un messager spécial, Ouni, parent éloigné du ministre de Papi Ier, qui devait l'inviter à venir rendre compte de sa mission. Le bateau où l'explorateur s'embarqua pour descendre à Memphis portait aussi le Danga, et le Danga devient désormais le personnage important de la troupe. C'est pour lui que tous les officiers royaux, tous les seigneurs, tous les collèges sacerdotaux préparent ponctuellement des vivres et des équipages ; sa santé est plus précieuse que celle de son guide, et l'on veille anxieusement à ce qu'il ne s'échappe point. « Quand il sera avec toi dans le bateau, fais qu'il y ait des gens avisés à côté de lui, de peur qu'il ne tombe à l'eau ; quand il reposera pendant la nuit, fais que des gens avisés reposent à côté de lui, de peur qu'il ne se sauve rapidement de nuit. Car Ma Majesté préfère voir ce nain plus que tous



HIRKHOUF RECEVANT L'HOMMAGE FUNÉRAIRE DE SON FILS À LA PORTE DE SON TOMBEAU[3].

1. Le troisième voyage d'Hirkhouf est raconté plus longuement que les autres. La partie de l'inscription qui en contenait le détail a malheureusement souffert beaucoup plus que le reste, et plusieurs lignes renferment des lacunes difficiles à combler ; cf. Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita della VIa Dinastia*, p. 19, l. 10-14 du texte hiéroglyphique et p. 22-23.
2. Sur ce Danga ramené en Égypte sous Assi, voir ce qui est dit à la page 397 de cette *Histoire*.
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Alexandre Gayet, prise en 1892.*

les trésors qu'on importe du pays de Pouanît[1]. » Hirkhouf, de retour à Éléphantine, grava sur la façade de son tombeau la missive royale et le récit détaillé de ses caravanes aux terres du Midi[2].

Ces courses répétées produisirent à la longue des résultats plus sérieux et plus durables que la capture d'un nain savant, ou la fortune d'un seigneur aventureux. Les peuples que les marchands visitaient, à force d'entendre parler de l'Égypte, de son industrie, de sa force militaire, finissaient par concevoir pour elle une admiration et un respect mêlés de crainte : ils apprenaient à la considérer comme une puissance supérieure à tout, et son roi comme un dieu à qui personne ne devait résister. Ils lui empruntaient ses cultes, ils lui prêtaient leur hommage, ils lui mandaient des présents : elle les gagnait par sa civilisation avant de les subjuguer par ses armes. On ne sait quel parti Nofirkerì Papi II tira de leurs dispositions pour étendre son empire vers le sud. Les explorations ne tournaient pas toutes aussi heureusement que celles du seigneur Hirkhouf, et l'un au moins des princes d'Éléphantine, Papinakhîti, trouva la mort au cours de l'une d'elles. Papi II l'avait envoyé en mission après tant d'autres, « pour profiter sur les Ouaouaiou et sur l'Iritît ». Il tua beaucoup de monde dans cette razzia et y ramassa grand butin, qu'il partagea avec Pharaon ; « car il était à la tête de nombreux guerriers choisis parmi les plus braves », ce qui lui permettait de réussir dans les aventures que Sa Sainteté daignait lui confier. Une fois pourtant le roi l'employa dans des régions qu'il connaissait sans doute moins bien que la Nubie, et la chance se déclara contre lui. Il avait reçu l'ordre de se rendre chez les Âmou, chez les Asiatiques qui habitaient la péninsule du Sinai, et de refaire en petit par le Sud l'expédition qu'Ouni avait menée contre eux par le Nord : il y alla, et, son séjour terminé, il choisit la route de mer pour revenir. Cingler vers le Pouanît, puis remonter le long de la côte jusqu'à la Tête de Nekhabît, débarquer en cet endroit et piquer droit sur Éléphantine par le plus court, l'entreprise n'offrait en elle-même rien d'extraordinaire, et plus d'un l'avait sans doute accomplie parmi les voyageurs ou les généraux de l'époque ; Papinakhîti échoua misérablement. Comme il était occupé à construire son bateau, les Hirou-Shâîtou tombèrent sur lui et le massacrèrent avec le détache-

1. Le rescrit de Papi II a été publié par Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana*, p. 19-22 ; cf. sur le Danga en Égypte Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 429-443.

2. Pour l'étude des inscriptions de Hirkhouf, outre le mémoire de Schiaparelli que j'ai cité fréquemment dans les notes des pages précédentes, voir les deux articles d'Erman, dans la *Zeits. d. D. Morg. Ges*, t. XLVI, p. 574-579, et dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, t. XXXI, p. 65-73, et celui de Maspero, dans la *Revue Critique*, 1892, t. II, p. 357-366.

ment de troupes qui l'accompagnait : le reste de ses soldats ramena son cadavre qui fut enterré dans la montagne en face de Syène, à côté des autres princes[1]. Le temps ne manqua pas à Papi II pour venger la mort de son féal ni pour lancer de nouvelles expéditions vers l'Iritît, dans l'Amamît, et par delà, si vraiment il régna plus de quatre-vingt-dix ans, comme le prétend l'auteur du Canon chronologique de Turin[2], mais les monuments sont presque muets sur son compte et ne nous apprennent rien de ce qu'il put faire en Nubie. Une inscription de sa deuxième année prouve qu'il continua d'exploiter les mines du Sinai et qu'il les défendit contre les Bédouins[3]. D'autre part, le nombre et a beauté des tombeaux où il est nommé semblent attester que l'Égypte ne perdit rien de sa prospérité[5]. Les découvertes récentes lui ont rendu, comme à ses prédécesseurs immédiats, une réalité que n'ont plus beaucoup des Pharaons moins éloignés de nous. Ces pyramides dont nous déchiffrons le sobriquet dans les textes, on les a déblayées à



TÊTE DE LA MOMIE DE MÉTÉSOUPHIS Ier [4].

1. *Inscription du tombeau de Papinakhiti, découverte en 1892-1893 et communiquée par M. Bouriant.*

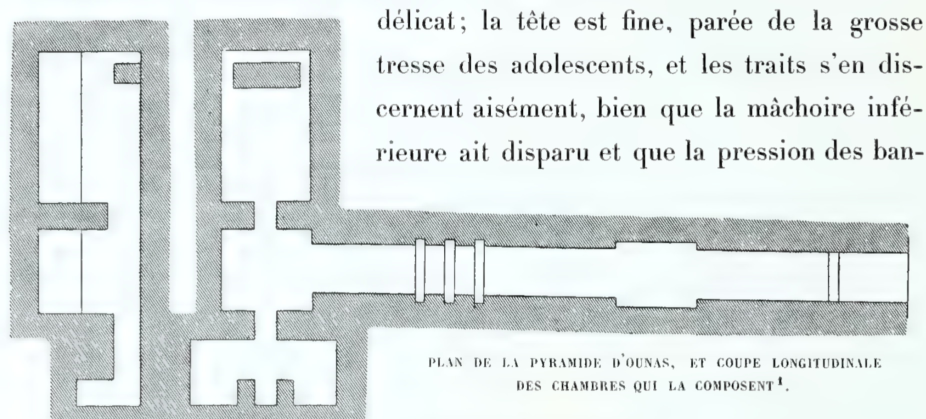
2. Lepsius, *Auswahl*, pl. IV, col. vi, fragm. 59. Les fragments de Manéthon (édit. Unger, p. 102, 106) et le Canon d'Ératosthènes (*Fragm. chronol.*, édit. C. Müller, p. 183) s'accordent à lui prêter un règne de cent ans, ce qui pourrait faire croire que le chiffre des unités perdu dans le Canon de Turin était un *neuf* : Papi II serait mort dans la centième année de son règne. Le règne de cent ans est impossible : Mihtimsaouf Ier ayant régné quatorze ans, il faudrait admettre que Papi II, fils de Papi Ier, aurait vécu cent quatorze ans au moins, même en admettant qu'il fût enfant posthume. La solution la plus simple consisterait à supposer : 1° ou que Papi II vécut cent ans, comme plus tard Ramsès II, et que l'on a confondu ses années de vie avec ses années de règne ; 2° ou, qu'étant frère de Mihtimsaouf Ier, il fut considéré comme associé au trône, et que les cent années de règne, renfermant les quatorze années de ce dernier prince, s'identifient avec les cent années de vie. On peut croire encore que les chronographes, manquant de renseignements sur la VIIIe dynastie, ont comblé la lacune qu'ils trouvaient dans leurs annales, en allongeant le règne de Papi II, qui de toute façon devait être fort long.

3. Lottin de Laval, *Voyage dans la presqu'île du Sinai*, Ins. hiér., pl. 4, n° 1 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 116 *a*; *Account of the Survey*, p. 174. Il exploita également les carrières de Hâtnoubou (Blackden-Frazer, *Collection of Hieratic Graffiti from the Alabaster Quarry of Hat-nub*, pl. XV, 3).

4. *Dessin de Boudier, d'après la photographie d'Émile Brugsch-Bey.* La momie est déposée aujourd'hui au Musée de Gizéh (cf. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 347-348, n° 5250).

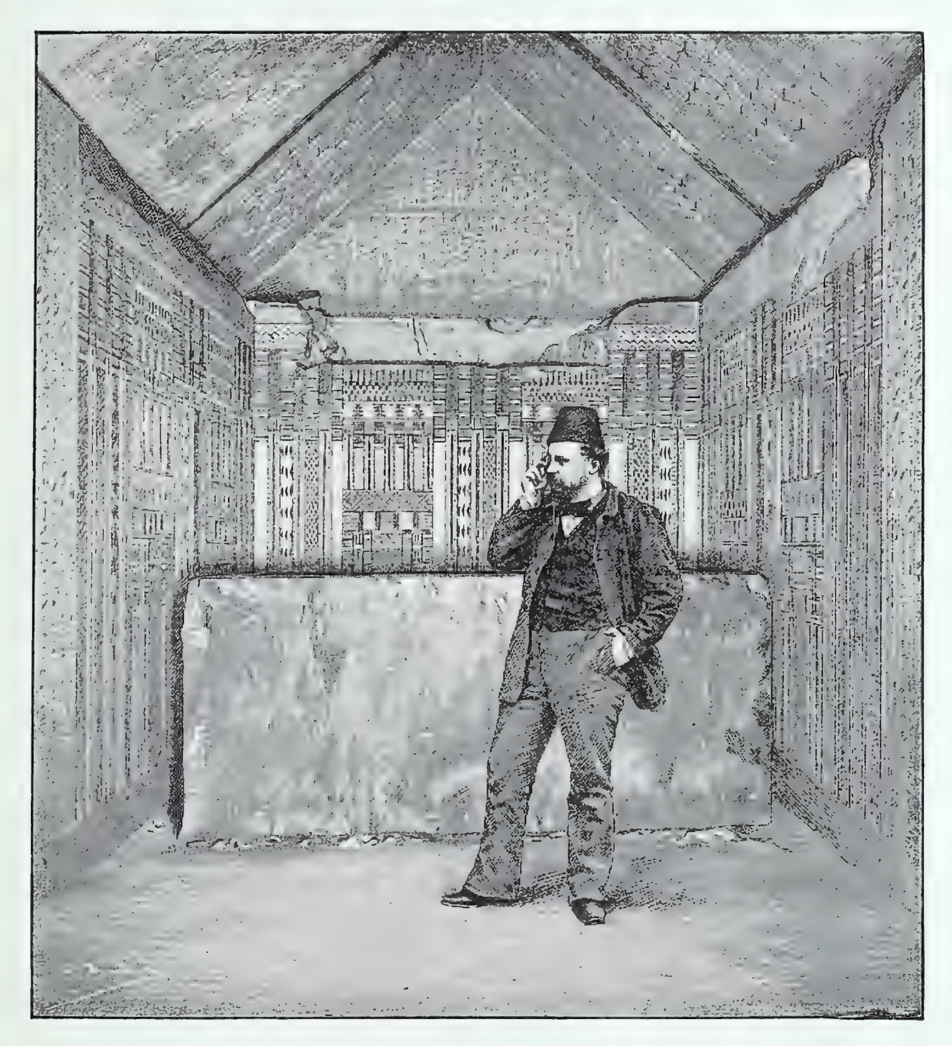
5. A Kasr-es-Sayad, n°s 1-2 (Prisse d'Avennes, *Lettre à M. Champollion-Figeac*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. I, p. 732-733, et *Monuments égyptiens*, pl. V; Lepsius. *Denkm.*, II, 113 g., 114 *c-l*), à Assouân (Budge, *Excavations made at Aswân*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. X, p. 17 sqq.; Bouriant, *les Tombeaux d'Assouân*, dans le *Recueil*, t. X, p. 181 sqq.), à Mohammed-beni-Koufour (Sayce, *Gleanings from the Land of Egypt*, dans le *Recueil*, t. XIII, p. 65-67 ; cf. Maspero, *Sur l'inscription de Zâou, ibid.*, p. 67-70), à Abydos (Mariette, *Catalogue Général*, p. 8, sqq.), à Saqqarah (Maspero, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires présentés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. I, p. 194-207).

Saqqarah, et les inscriptions qu'elles renferment nous révèlent le nom du souverain qui y reposait. Ounas, Téti III, Papi Ier, Métésouphis Ier, Papi II sont maintenant pour nous des personnages aussi nettement définis que Ramsès II et que Séti Ier ; même la momie de Métésouphis a été découverte près de son sarcophage, et on la voit sous verre au Musée de Gizéh. Le corps est grêle, délicat; la tête est fine, parée de la grosse tresse des adolescents, et les traits s'en discernent aisément, bien que la mâchoire inférieure ait disparu et que la pression des bandelettes ait écrasé le nez. Toutes les pyramides du groupe sont conçues sur un type uniforme, dont celle d'Ounas avait fourni le modèle. La porte s'ouvre dans le milieu de la face Nord, au-dessous de la première assise, au niveau du sol. Un canal incliné, obstrué de pierres énormes, conduit à une antichambre qui, tantôt reste entièrement nue, tantôt se revêt de longues colonnes d'hiéroglyphes : un couloir horizontal, coupé en son milieu par trois herses de granit, au bout, une salle presque carrée, à gauche trois cellules basses et sans ornements, à droite la chambre oblongue où s'élève le sarcophage. Le toit des deux pièces principales était pointu. Il se composait de larges poutres en calcaire, accotées l'une à l'autre par l'extrémité supérieure, appuyées sur une sorte de banquette continue qui délimitait l'aire du caveau : la première rangée était surmontée d'une seconde, celle-ci d'une troisième, et les trois réunies défendaient efficacement les appartements du mort contre la poussée des matériaux accumulés ou contre les attaques des voleurs. La partie des murs qui avoisine le sarcophage est décorée chez Ounas de ces ornements multicolores et de ces portes sculptées et peintes qui imitent la façade d'une maison : c'est en effet la demeure du double, dans laquelle il réside avec le cadavre. Les inscriptions sont destinées, de même que les tableaux des hypogées, à fournir le souverain défunt de provisions, à écarter loin de lui les serpents et les dieux malfaisants, à


PLAN DE LA PYRAMIDE D'OUNAS, ET COUPE LONGITUDINALE DES CHAMBRES QUI LA COMPOSENT[1].

1. D'après les relevés de Maspero, *la Pyramide d'Ounas,* dans le *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 177.

empêcher son âme de mourir, à l'introduire dans la barque du Soleil ou dans le paradis d'Osiris. Elles forment comme un livre immense dont les chapitres se retrouvent épars sur les monuments des époques postérieures. Et ce n'est



LA CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA PYRAMIDE ET LE SARCOPHAGE D'OUNAS[1].

pas seulement la religion qu'elles nous restituent, c'est la langue la plus ancienne de l'Égypte : la plupart des formules qu'on y lit ont été rédigées sous les premiers rois humains, peut-être même avant Ménès[2].

La VI[e] dynastie se perd dans la légende et dans la fable. Elle compta encore deux souverains après Papi Nofirkerî, Mirnirî Mihtimsaouf (Métésou-

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Emile Brugsch-Bey, prise en 1881.*

2. Maspero, *Archéologie Égyptienne*, p. 132-136. Les textes gravés dans les chambres de ces curieuses pyramides ont été publiés in-extenso dans le *Recueil de Travaux*, du t. IV au t. XIV.

phis) II et Nîtaouqrît (Nitokris)[1]. Métésouphis II fut tué, dit-on, dans une émeute, un an après son avènement[2]. Sa sœur Nitokris, la *Belle aux joues de rose*, qu'il avait épousée selon la coutume, lui succéda et le vengea. « Elle bâtit une immense salle souterraine ; puis, sous prétexte de l'inaugurer, mais en réalité dans une tout autre intention, elle invita à un grand repas et reçut dans cette salle bon nombre d'Égyptiens, de ceux qu'elle savait avoir été surtout les instigateurs du crime. Pendant la fête, elle détourna les eaux du Nil dans la salle par un canal qu'elle avait tenu caché. Voilà ce qu'on raconte d'elle. On ajoute qu'après cela, la reine se jeta d'elle-même dans une grande chambre remplie de cendres, afin d'éviter le châtiment[3]. » Elle avait terminé la pyramide de Mykérinos; elle lui avait donné ce coûteux revêtement de syénite qui excitait l'admiration des voyageurs; elle dormait dans un cercueil de basalte bleu, au centre même du monument, au-dessus de la chambre secrète où le dévot Pharaon avait caché sa momie[4]. Les Grecs, à qui leurs drogmans débitaient l'histoire de la *Belle aux joues de rose*, métamorphosèrent la princesse en courtisane et substituèrent au nom de Nitokris le nom plus harmonieux de Rhodopis, qui traduisait exactement l'épithète caractéristique de l'Égyptienne[5]. Un jour qu'elle se baignait dans le fleuve, un aigle lui vola une de ses sandales dorées, l'emporta dans la direction de Memphis et la laissa tomber sur les genoux du roi qui rendait la justice en plein air. Celui-ci, émerveillé et par la singularité de l'aventure et par la beauté du soulier mignon, fit chercher dans tout le pays la femme à laquelle il appartenait : Rhodopis devint ainsi reine d'Égypte et put se construire une pyramide[6]. Le

1. Métésouphis II est mentionné dans la table d'Abydos (Mariette, *la Nouvelle Table d'Abydos*, p. 16; cf. *Revue Archéologique*, 2e série, t. XIII, p. 88), comme dans Manéthon (édit. Unger, p. 106). Nitaouqrît est nommée dans Manéthon (édit. Unger, p. 102, 106), dans Ératosthènes (*Fragm. chronol.*, p. 183) et dans le canon royal de Turin (Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. IV, col. v, fragm. 43) où elle fut découverte par E. de Rougé (*Examen de l'Ouvrage de M. le Chevalier de Bunsen*, II, p. 5). Lesueur (*Chronologie des rois d'Egypte*, p. 223, 268), puis Stern (*Die Randbemerkungen in dem manethonischer Kœnigscanon*, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 92) ont soutenu que Nîtaouqrît n'était pas un nom de femme, et que la reine Nitokris était un Pharaon Nitaqerti. Meyer (*Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 104-105, et *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 139) ne croit pas que la Nîtaouqrît du Papyrus suive immédiatement Métésouphis, mais il intercale plusieurs rois entre les deux.

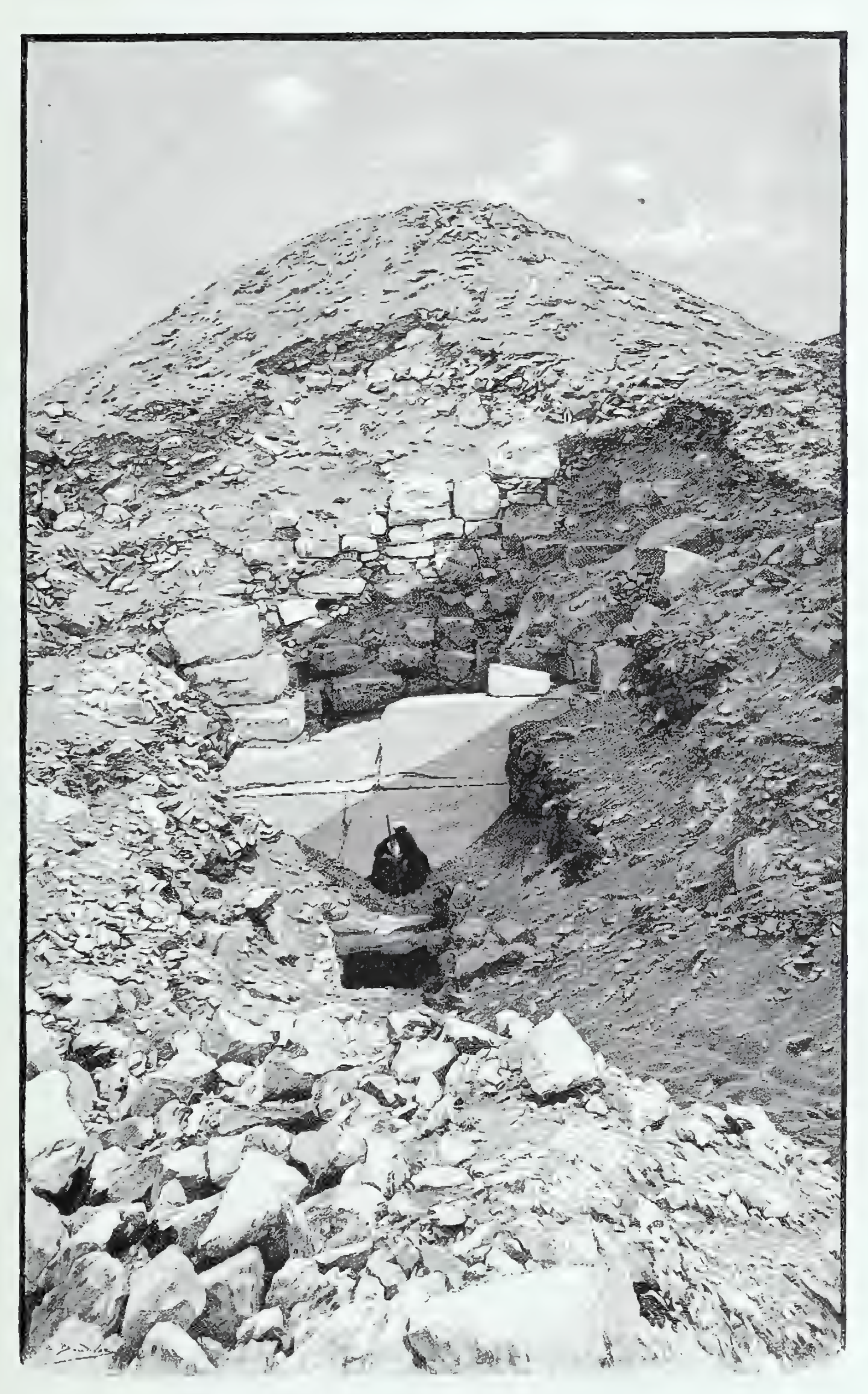
2. Manéthon, édit. Unger, p. 102, 106-107, ne mentionne pas ce fait, mais la légende racontée par Hérodote disait que Nitokris avait voulu venger le roi son frère et son prédécesseur, tué dans une révolution, et de l'énoncé même des faits il résulte que ce frère anonyme était le Métésouphis de Manéthon (Hérodote, II, c). Le papyrus de Turin (Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. IV, col. vi, fragm. 59) attribue à Mihtimsaouf-Métésouphis II un an et un jour de règne.

3. Hérodote, II, c; cf. Wiedemann, *Herodot's Zweites Buch*, p. 399-400.

4. La légende d'après laquelle la troisième pyramide avait été construite par une femme, a été recueillie par Hérodote (II, cxxxiv) : E. de Bunsen, la rapprochant des observations de Vyse, eut l'idée d'attribuer à Nitokris l'agrandissement du monument (*Ægyptens Stelle*, t. II, p. 236-238), qui me paraît être l'œuvre de Mykérinos lui-même; cf. ce qui est dit p. 376, 380-381 du présent volume.

5. Lepsius, *Chronologie der Alten Ægypter*, p. 304 sqq.

6. Strabon, XVII, p. 808; c'est, ainsi qu'on l'a remarqué souvent, une forme du conte de *Cendrillon*. M. Piehl (*Notes de Philologie Egyptienne*, § 2, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie



L'ENTRÉE DE LA PYRAMIDE D'OUNAS À SAQQARAH.

Dessin de Boudier, d'après la photographie d'Émile Brugsch-Bey.

christianisme et la conquête arabe n'effacèrent pas entièrement le souvenir de la princesse courtisane. « On dit que l'esprit de la pyramide méridionale ne paroist jamais dehors qu'en forme d'une femme nuë, belle au reste, et dont les manieres d'agir sont telles que, quand elle veut donner de l'amour à quelqu'un et luy faire perdre l'esprit, elle luy rit, et, incontinent, il s'approche d'elle et elle l'attire à elle et l'affolle d'amour; de sorte qu'il perd l'esprit sur l'heure et court vagabond par le pays. Plusieurs personnes l'ont veue tournoyer autour de la pyramide sur le midy et environ soleil couchant[1]. » C'est Nitokris qui hante encore le monument de sa honte et de sa grandeur[2].

Après elle, la légende même s'évanouit et l'histoire d'Égypte n'est plus qu'un blanc durant plusieurs siècles. Manéthon admet encore deux dynasties memphites, dont la première compta soixante-dix rois pendant soixante-dix jours. Akhthoès, le plus cruel des tyrans, vint ensuite et persécuta longtemps ses sujets; il fut enfin saisi de folie furieuse et mourut sous la dent d'un crocodile. On raconte qu'il était originaire d'Héracléopolis, et les deux dynasties qui lui succédèrent, la IXe et la Xe, furent Héracléopolitaines comme lui[3]. La table d'Abydos est incomplète[4], le Papyrus de Turin trop mutilé pour nous renseigner exactement en l'absence d'autres documents[5]; les contemporains des Ptolémées ignoraient à peu près entièrement ce qui s'était passé de la fin de la VIe au commencement de la XIIe dynastie, et les égyptologues, ne rencontrant aucun monument qu'ils pussent attribuer à cette époque, en avaient conclu aussitôt que l'Égypte avait subi une crise redoutable, dont elle ne s'était sauvée qu'à grand' peine[6]. Les prétendus Héracléopolitains de Mané-

Biblique, t. XI, p. 221-223) a émis l'idée que l'épithète de Rhodopis, *Rouge-Visage*, avait été d'abord appliquée au grand Sphinx de Gizéh, dont la face est en effet peinte en rouge; un abus d'étymologie populaire aurait donné à Nîtaouqrît la valeur de *Rouge-Visage*, et le génie mauvais au visage rouge qui animait le Sphinx serait devenu la Rhodopis qui habitait la troisième pyramide.

1. *L'Egypte de Murtadi fils du Gaphiphe, de la traduction de* M. Vattier. A Paris, MDCLXVI, p. 65.

2. Voici le tableau de la VIe dynastie avec les dates très approximatives des rois qui la composent :

D'après le canon de Turin et les monuments		D'après Manéthon	
Téti III 3808-3798?	?	Othoès	30
Miriri Papi Ier 3797-3777?	20	Phios	53
Mirnirî Ier Mihtimsaouf Ier 3776-3762?	14	Métésouphis	7
Nofirkerî Papi II 3761-3661?	90 + ?	Phiops	100
Mirnirî II, Mihtimsaouf II 3660-3659?	1 an 1 m.	Mentésouphis	1
Nîtaouqrît 3658?	?	Nitokris	12

3. Manéthon, édit. Unger, p. 107-108.

4. Elle compte entre Métésouphis II et Monthotpou Nibkhrôouri de la XIe dynastie dix-huit rois parmi lesquels on ne rencontre point un certain nombre des souverains dont nous aurons à parler.

5. Les fragments du Canon Royal de Turin qui se rapportent à cette époque ont été classés inexactement par Lepsius (*Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. IV, col. V-VI, n°s 43, 47, 48, 59, 61), plus régulièrement par Lauth (*Manetho und der Turiner Königspapyrus*, col. IV-V) et surtout par Lieblein (*Recherches sur la Chronologie Egyptienne*, pl. II, III).

6. Marsham (*Canon Chronicus*, édit. de Leipzig, 1676, p. 29) déclarait déjà au XVIIe siècle qu'il n'éprouvait guère d'hésitation à considérer les Héracléotes comme identiques aux successeurs de

thon auraient été en réalité les chefs d'un peuple barbare d'origine asiatique, ces *Maîtres des Sables* qu'Ouni avait châtiés si rudement, mais qui auraient envahi le Delta peu après, s'y seraient installés dans Héracléopolis la petite comme dans leur capitale, et auraient dominé de là sur toute la vallée. Ils auraient détruit beaucoup, n'auraient rien édifié; l'état de sauvagerie dans lequel ils auraient plongé les vaincus et se seraient enfoncés eux-mêmes, expliquerait l'absence de monuments qui caractérise leur époque. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucune preuve directe; même ce vide monumental dont on a tiré un argument à l'appui de la thèse commence à se combler[1]. La suite des règnes manque et le détail des révolutions; mais on connaît plusieurs rois, certains faits de leur histoire, et l'on entrevoit la marche générale des événements. La VII[e] et la VIII[e] dynastie sont Memphites, et les noms seuls en feraient foi, quand nous n'aurions pas à cet égard le témoignage précis de Manéthon : celui qui y revient le plus fréquemment est Nofirkerî, le prénom de Papi II, et un Papi III y figure qui s'intitule Papi-Sonbou pour se distinguer de ses homonymes[2]. Le peu qu'on disait d'eux sous les Ptolémées, la légende même des soixante-dix Pharaons gouvernant soixante-dix jours, trahit une période de troubles où le pouvoir changea rapidement de main[3]. De fait, les successeurs de Nitokris au Papyrus royal de Turin ne font guère qu'apparaître sur le trône[4] : Nofirkerî, un an, un mois, un jour; — Nofîrous,

Ménès-Misraïm qui régnèrent sur la Mestræa, c'est-à-dire sur le Delta seul. L'idée d'une invasion asiatique, analogue à celle des Hyksos, émise par Mariette (*Aperçu de l'Histoire d'Égypte*, 3[e] édit., 1874, p. 33-34) et acceptée par Fr. Lenormant (*Manuel d'Histoire Ancienne*, 3[e] éd., t. I, p. 346-347), a trouvé ses principaux défenseurs en Allemagne. Bunsen (*Ægyptens Stelle*, t. II, p. 264-270) fit des Héracléopolitains deux dynasties secondaires ayant régné ensemble dans la Basse-Égypte, et originaires d'Héracléopolis dans le Delta : ils auraient été contemporains des derniers Memphites, ainsi que des premiers Thébains. Lepsius (*Kœnigsbuch*, p. 21-23) accepta et crut reconnaître chez les Héracléopolitains du Delta les prédécesseurs des Hyksos, idée qu'Ebers défendit (*Ægypten und die Bücher Moses*, p. 153 sqq.) et que Krall développa en identifiant les envahisseurs inconnus avec les Hirou-Shâïtou (*Die Vorlaüfer der Hyksos*, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 34-36, 64-67, *Die Composition und die Schicksale des Manethonischen Geschichtswerkes*, p. 81 sqq., et *Noch Einmal die Herusâ*, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 121-123) : elle a été adoptée par Ed. Meyer (*Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 105 sqq., et *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 141 sqq.).

1. A vrai dire, il n'a jamais existé complètement, mais les monuments provenant de cette époque avaient été mal classés. Cf. à ce sujet Maspero, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 133-238 sqq.; Lieblein, *Recherches sur la Chronologie Égyptienne*, p. 46-49 A. Baillet, *Monuments des VIII[e]-X[e] dynasties*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 48-53.

2. Ils ont été reconnus Memphites par Mariette (*la Nouvelle Table d'Abydos*, p. 17; cf. *Revue Archéologique*, 2[e] Série, t. XIII, p. 90), par Lieblein (*Recherches sur la Chronologie*, p. 43 sqq.) et par Brugsch (*Geschichte Ægyptens*, p. 105-106); Lauth (*Manetho*, p. 213, et *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 178 sqq.) propose de les identifier avec les Héracléopolitains, bien qu'on ne retrouve sur cette liste aucun des noms royaux que les monuments nous obligent d'attribuer aux IX[e] et X[e] dynasties.

3. L'explication de M. Lauth (*Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 169-170), d'après laquelle Manéthon aurait considéré comme formant une dynastie indépendante les cinq prêtres Memphites qui firent l'interrègne pendant les soixante-dix jours de l'embaumement de Nitokris, est certainement fort ingénieuse, mais elle n'est que cela. La donnée légendaire dont Manéthon s'est inspiré indiquait bien soixante-dix rois successifs ayant régné soixante-dix jours à eux tous, un roi par jour.

4. *Papyrus de Turin*, fragm. 53 et 61, dans Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. IV.

quatre ans, deux mois, un jour ; — Abou, deux ans, un mois, un jour. Chacun d'eux espéra sans doute jouir de son pouvoir souverain plus longtemps que ses prédécesseurs, et, comme l'Ati de la VIe dynastie, ordonna dès son avènement qu'on lui devisât sans tarder une pyramide : aucun n'eut le temps d'achever la bâtisse, ni même de la pousser assez loin pour que la trace en demeurât. Comme ils n'avaient pas de tombeau qui les rappelât à la postérité, leur souvenir mourut avec la génération qui les avait vu régner. L'autorité royale s'amoindrit à tant changer de main, sa faiblesse favorisa l'accroissement des familles féodales et encouragea leur ambition. Les descendants de ces seigneurs qui se creusaient de si beaux hypogées sous Papi Ier et sous Papi II ne supportèrent plus que nominalement la suprématie du suzerain officiel ; plusieurs comptaient des princesses du sang parmi leurs grand'mères et possédaient ou croyaient posséder des droits égaux à ceux de la branche régnante. Memphis déchut, s'appauvrit, se dépeupla. On n'y construisit plus ces immenses mastabas en pierre où la richesse de ses habitants s'étalait avec orgueil, mais des mastabas en briques où la décoration se concentra presque entière dans une niche étroite, autour du cercueil. Bientôt même, on renonça aux mastabas, et la ville n'eut plus que des cimetières mesquins semblables à ceux des moindres cités provinciales. Le centre de gravité de l'Égypte, qui avait si longtemps pesé sur elle, se déplaça, descendit au sud et s'arrêta vers la Grande Héracléopolis.





Le Premier Empire Thébain

Les deux dynasties d'Héracléopolis et la douzième dynastie
La conquête de l'Ethiopie
et l'achèvement de la Grande Egypte par les rois Thébains.

La principauté d'Héracléopolis : Akhthoès-Khiti et les dynasties héracléopolitaines. - Suprématie des grands barons : les forteresses féodales, El-Kab et Abydos ; la guerre perpétuelle et les armées. - Commencements de la principauté thébaine : la baronnie de Siout, et les luttes de ses seigneurs contre les Thébains. - Les rois de la onzième dynastie et leurs constructions : les Pyramides en brique d'Abydos et de Thèbes et la barbarie du premier art Thébain.

La douzième dynastie : Amenemhâit Ier, son avènement, ses luttes ; il associe au trône son fils Ousirtasen Ier, et le principe de l'association prévaut après lui chez ses successeurs. - Etat des relations avec les peuples d'Asie : les Amou en Egypte et les Egyptiens chez les Bédouins ; les Aventures de Sinouhît. - Les établissements miniers du Sinai : le Sarbout el-Khâdim et sa chapelle d'Hâthor.

La politique égyptienne dans le bassin du Nil. - La Nubie assimilée au reste de l'Egypte : les travaux des Pharaons, les mines d'or et la citadelle de Koubân. - Organisation de la défense autour de la seconde cataracte : les deux forteresses et l'observatoire fluvial de Semnéh. - Koush l'humiliée et ses peuples : les guerres entreprises contre elle et leurs résultats ; les mines d'or. - Les expéditions au Pouanît, et les navigations le long des côtes de la mer Rouge : le Conte du Naufragé.

Les travaux publics et les constructions nouvelles. - La restauration des temples du Delta : Tanis et les sphinx du troisième Amenemhâît, Bubaste, Héliopolis et le temple d'Ousirtasen Ier. - Les agrandissements de Thèbes et d'Abydos. - Héracléopolis et le Fayoum : les monuments de Bégig et de Biahmou, les champs et les eaux du Fayoum, prédilection des Pharaons pour cette province. - Les pyramides royales de Dahshour, de Lisht, d'Illahoun et de Hawarâ.

La féodalité et son rôle sous la douzième dynastie. - Histoire des princes de Monâît-Khoufoui : Khnoumhotpou, Khiti, Amoni-Amenemhâît. - Les sires de Thèbes, et l'avènement de la treizième dynastie : les Sovkhotpou et les Nofirhotpou. - Achèvement de la conquête nubienne ; la quatorzième dynastie.





LA MONTAGNE À L'OCCIDENT DE THÈBES, VUE DE LA POINTE MÉRIDIONALE DE LOUXOR[1].

CHAPITRE VI

LE PREMIER EMPIRE THÉBAIN

LES DYNASTIES D'HÉRACLÉOPOLIS ET LA XII[e] DYNASTIE. — LA CONQUÊTE DE L'ÉTHIOPIE ET L'ACHÈVEMENT DE LA GRANDE ÉGYPTE PAR LES ROIS THÉBAINS.

La principauté du Laurier-Rose — Nârou — confinait vers le Nord au nome Memphite : la frontière courait de la rive gauche du Nil à la colline Libyenne, du voisinage de Rikkah à celui de Méîdoum. Elle enfermait le territoire compris entre le Nil et le Bahr-Yousouf, de ces deux villages au canal d'Harabshent, — l'île Héracléopolitaine des géographes grecs, — et de plus le bassin entier du Fayoum, au couchant de la vallée. Elle se divisa très anciennement en trois circonscriptions, le Laurier-Rose Supérieur — Nârou Khonîti, — le Laurier-Rose Inférieur — Nârou Pahoui — et la terre du Lac, — To-shît, qui, réunies d'ordinaire sous la suprématie d'un seul chef, constituaient comme un petit État dont Héracléopolis restait la capitale. Le sol était fertile, bien arrosé, bien cultivé, mais le revenu que les cantons resserrés entre les

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Golénischeff*. La lettrine représente le buste d'une statue d'Amenemhâit III (GOLÉNISCHEFF, *Ermitage impérial, Inventaire de la Collection égyptienne*,

deux bras du Fleuve portaient à ses maîtres, n'approchait pas aux ressources que ceux-ci dérivaient des pays situés par-delà les monts[1]. On pénètre au Fayoum par une gorge étroite, sinueuse, longue d'une dizaine de kilomètres environ, dont le fond fut entaillé avant l'histoire et ravalé à main d'homme, pour permettre aux eaux du Nil d'y circuler aisément[2]. Le canal qui les amène se détache du Bahr-Yousouf à la hauteur d'Héracléopolis, franchit rapidement la chaîne Libyque, puis débouche dans un amphithéâtre immense, adossé à l'Égypte, dont les pentes descendent par ressauts jusqu'à plus de trente mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Il jette à droite et à gauche deux grands bras, l'Ouady Tamiéh et l'Ouady Nazléh, qui filent d'abord au pied des hauteurs et, se rabattant l'un vers l'autre, tombent dans un grand lac déployé en croissant ou en corne, de l'Est à l'Ouest, le Mœris de Strabon, le Birkét-Kéroun des Arabes[3]. Une troisième branche pousse droit dans l'espace enclavé entre les premières, baigne au passage la ville de Shodou, et se décompose en une quantité de canaux et de rigoles dont les ramifications dessinent sur la carte un lacis semblable au réseau de nervures qui forme le squelette d'une feuille desséchée. Le lac se répandait alors plus loin qu'il ne fait aujourd'hui et submergeait des terrains desquels il s'est retiré[4].

p. 84-85, n° 730), dessiné par Faucher-Gudin, d'après une photographie de Golénischeff (cf. Golénischeff, *Amenemha III et les sphinx de San*, pl. III, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 136).

1. Brugsch (*Die Ægyptologie*, p. 447) lit *Im*, *Amou*, le nom du nome; les variantes du nom de la capitale (Brugsch, *Dict. Géogr.*, p. 315-316, 331) me paraissent prouver qu'il faut le lire *Nârit* ou *Nârou*. Le nome avait été d'abord méconnu et sa capitale identifiée par Brugsch avec Bubastis (Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Athénæum Français*, 1856, p. 98, note 103), puis avec l'Oasis d'Amon (*Geogr. Ins.*, t. I, p. 292-294; cf. Chabas, *les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 17-36) : E. de Rougé démontra le premier qu'il s'agissait d'Héracléopolis Magna (*Inscription historique de Pianchi-Meriamen*, p. 19-20; cf. *Revue Archéologique*, 1864, 2e série, t. VIII, p. 113-114). La lecture du nom de la ville est Hininsou (Darèssy, *Remarques et Notes*, § XX, dans le *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 80; Brugsch, *Der altägyptische Name der Stadt Gross-Herakleopolis*, dans la *Zeitschrift*, 1886, p. 75-76). Le nom de To-shît a été appliqué au Fayoum par Brugsch, *Das altægyptische Seeland*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 89-91, qui, plus tard, en restreignit l'application au canton d'El-Bats, le pays qui court d'Illahoun vers Tamiéh, le long de la chaîne Libyque (*der Möris-See*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 73 sqq.). Les limites du nome Héracléopolite ont été parfaitement définies par Jomard à l'aide de données empruntées aux géographes grecs (*Description de l'Heptanomide*, dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 400 sqq.).

2. Pour la géographie du Fayoum, cf. Jomard, *Description des Antiquités du nome Arsinoïte*, dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 486-440, et *Mémoire sur le lac Mœris*, dans la *Description de l'Égypte*, t. VI, p. 157-162; Chélu, *le Nil, le Soudan, l'Égypte*, p. 381 sqq., et, tout récemment, le mémoire du major R. H. Brown, *the Fayûm and Lake Mœris*, 1892.

3. Strabon, XVII, p. 809-811; Jomard, *Mémoire sur le lac de Mœris*, dans la *Description*, t. VI, p. 164.

4. La plupart des savants qui se sont occupés du Fayoum en dernier lieu ont exagéré grandement l'étendue du Birkét-Kéroun à la période historique. M. Petrie (*Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 1-2) déclare qu'il couvrait le Fayoum actuel en son entier, pendant la durée de l'empire Memphite, et qu'une toute petite partie en fut desséchée pour la première fois par Amenemhâît Ier, et M. Brown, adoptant cette théorie, pense que ce fut sous Amenemhâît III que le grand lac du Fayoum fut transformé en une sorte de réservoir artificiel qui serait le Mœris d'Hérodote (*The Fayûm and Lake Mœris*, p. 69 sqq.). La ville de Shodou, Shadou, Shadît, capitale du Fayoum, et son dieu Sovkou sont mentionnés déjà dans les textes des Pyramides (Maspero, *la Pyramide de Pépi II*, dans le *Recueil de travaux*, t. XIV, p. 151, lignes 1359-1360) : le district oriental du Fayoum

L'excédent des eaux s'y dégorgeait dans les années où la crue surabonde; quand elle était insuffisante, on reversait à la vallée par le même chemin ce qui n'en avait pas été absorbé par les terres, et le Bahr-Yousouf le roulait vers la partie occidentale du Delta, pour y renforcer l'inondation. Le Nil avait tout créé dans ce pays et c'était à des dieux humides que les habitants



des trois nomes rendaient hommage. Héracléopolis adorait le bélier Harshafîtou, auquel elle associait l'Osiris de Naroudouf comme roi des morts[1]; les habitants de l'autre partie du Laurier-Rose révéraient un second bélier, Khnoumou de Hâsmonîtou[2], et le Fayoum entier pratiquait le culte de Sovkou, le crocodile[3]. Les Pharaons des lignées anciennes, attirés par la richesse du sol, avaient résidé parfois aux environs d'Héracléopolis ou dans Héracléopolis

est nommé dans l'inscription d'Amten, sous la III[e] dynastie (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 187-188; cf. p. 293 de cette *Histoire*).

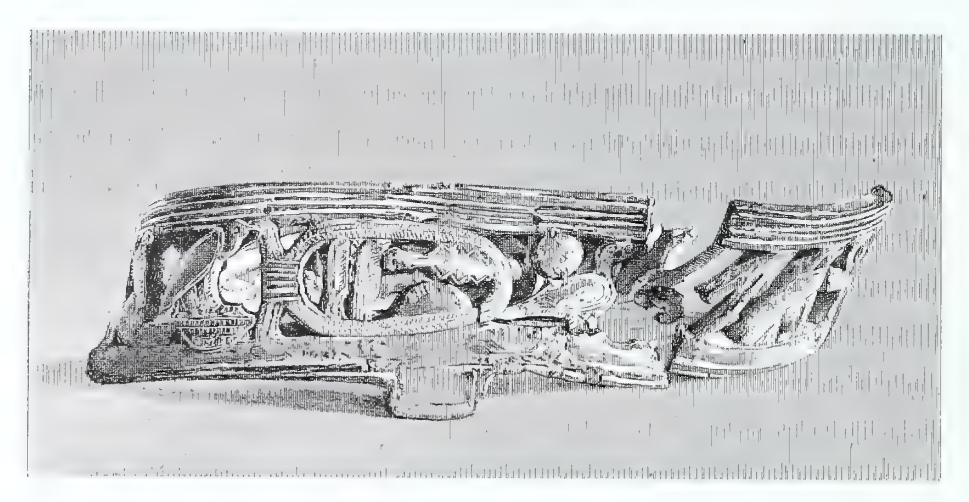
1. On consultera sur le dieu Harshafitou, Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, p. 552-557 (cf. p. 98-99 de cette *Histoire*), et sur l'Osiris de Naroudouf, Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 345.

2. Hâ-Smonîtou ou Smonît est aujourd'hui Ismend (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 232).

3. Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Ægypter*, p. 156 sqq.; cf. p. 103-104 de cette *Histoire*.

même, et l'un d'eux, Snofroui, avait bâti sa pyramide à Méîdoum, près la frontière du nome[1]. A mesure que la puissance des Memphites s'amoindrissait, les princes du Laurier-Rose devenaient plus forts et plus entreprenants; quand elle s'éclipsa, ils remplacèrent leurs maîtres de la veille et s'assirent « sur le siège d'Horus ».

Le fondateur de la IX[e] dynastie fut peut-être Khìti I[er] Miribrî, l'Akhthoès



COUPE À FOND PLAT, EN BRONZE DÉCOUPÉ, PORTANT LES CARTOUCHES DU PHARAON KHÌTI I[er][2].

des Grecs[3]. Son autorité s'exerça dans l'Égypte entière, et l'on a déchiffré son nom sur les rochers de la première cataracte[4]. Un conte de l'époque des Ramessides mentionne ses guerres contre les Bédouins, à l'Orient du Delta[5], et ce que Manéthon nous dit de sa mort n'est qu'un roman dont l'auteur le traitait de tyran ou de sacrilège, comme Khéops et Khéphrèn : le crocodile, vengeur attitré des dieux qu'on offense, l'entraînait au fond des eaux et le dévorait[6]. Ses successeurs paraissent avoir régné sans éclat pendant un peu plus d'un siècle[7]. Nous ne connaissons rien de leurs actions, mais on plaçait

1. Cf., sur la pyramide de Méîdoum et sur la résidence de Snoufroui, les pages 358-360 de cette *Histoire*.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'original conservé au Musée du Louvre*. Cf. MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 10, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 429-430.
3. Le nom de Khìti, prononcé rapidement Khti, a pris une voyelle initiale et est devenu Akhti, comme Sni est devenu Esnéh, Tbou Edfou, Khmounou Ashmounéîn, etc. Le rapprochement de Khìti, Khìtou, et d'Akhthoès est dû à M. GRIFFITH, *Egypt Exploration Fund, Report of General Meeting*, 1888-1889, p. 16 note, et *Notes on some Royal Names and Families*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, p. 40. Sur la coupe en bronze de ce souverain acquise par le Musée du Louvre, et sur les scarabées qui portent son prénom de Miribrî, cf. les observations de MASPERO, *Notes au jour le jour*, § 10, dans les *Proceedings*, t. XIII, p. 429-431.
4. Il a été signalé dans ces parages par Sayce (*The Academy*, 1892, t. II, p. 332).
5. GOLÉNISCHEFF, *le Papyrus n° I de Saint-Pétersbourg*, dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 109.
6. MASPERO, *les Contes populaires de l'Egypte Ancienne*, 2[e] éd., p. 59-62; cf. ce qui a été dit du crocodile vengeur des dieux à la page 236, note 5, et d'Akhthoès à la page 440 de cette *Histoire*.
7. Le chiffre le plus vraisemblable pour la durée de cette première dynastie Héracléopolitaine est

sous l'un d'eux, Nibkaourî, l'aventure d'un fellah en voyage qui, dépouillé de son pécule par un artisan, venait à Héracléopolis réclamer justice auprès du maître ou le charmer par l'éloquence de ses plaintes et par la variété de ses métaphores[1]. Sans doute il serait puéril de vouloir retrouver dans ce fabliau le souvenir d'un événement véritable, mais le peuple ne se rappelle guère le nom des princes insignifiants, et la ténacité avec laquelle il con-



UNE PARTIE DE L'ENCEINTE D'EL-KAB SUR LE FRONT NORD[2].

serva la mémoire de plusieurs des Héracléopolitains prouve suffisamment qu'ils avaient su frapper son imagination en bien ou en mal. L'histoire de cette époque, autant qu'on la devine à travers les brouillards du passé, semble une mêlée confuse; du nord au midi, la guerre sévit sans trêve, guerre des Pharaons contre leurs vassaux rebelles, guerres des nobles entre eux, ou moins que des guerres, des maraudes poussées en tout sens par des bandes pillardes, trop faibles pour menacer sérieusement les grandes cités, assez nombreuses ou menées assez vigoureusement pour rendre les campagnes

celui de cent dix-neuf ans que Lepsius (*Königsbuch*, p. 56-57) avait adopté avec doute (cf. MASPERO, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 240). Le nombre le plus vraisemblable des rois est de quatre.

1. On a cru d'abord que c'était le second roi de la IIIe dynastie (MASPERO, *les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e éd., p. 47, note 1), ou un pharaon inconnu de la Xe (CHABAS, *les Papyrus Hiératiques de Berlin*, p. 13). Comme le lieu de la scène est placé dans Héracléopolis Magna, ainsi que la résidence du roi, M. Griffith a certainement raison de ranger Nibkaourî dans la IXe dynastie (*Egypt Exploration Fund, Report of the Third general Meeting*, 1888-1889, p. 289; *Fragments of old Ægyptian Stories*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 469, note 2). Sur l'histoire de ce paysan, cf. ce qui est dit aux pages 309-310 du présent volume.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Grébaut.* Au milieu, une brèche à l'endroit où s'élevait la porte : à droite et à gauche, on distingue nettement la courbure des lits de briques.

inhabitables et pour ruiner la prospérité du pays[1]. Les bords du Nil étaient hérissés déjà de citadelles où les princes des nomes résidaient et d'où ils surveillaient les régions soumises à leur autorité[2] : d'autres s'installèrent partout où l'on crut discerner une position favorable, sur les passes du fleuve, vers l'entrée des gorges qui vont au désert. Le même plan leur servit à toutes, et, si elles diffèrent entre elles, c'est uniquement par l'ampleur de l'aire qu'elles enfermaient ou par l'épaisseur de leur enceinte. Elles dessinent sur le sol un long parallélogramme, dont les murailles se partagent assez souvent en panneaux verticaux, aisément reconnaissables à l'agencement des matériaux. A El-Kab et dans plus d'un endroit, les lits de briques sèches sont légèrement concaves et simulent un arc renversé, très ouvert, dont l'extrados s'appuie sur le sol[3]. Ailleurs les panneaux en assises courbes alternent régulièrement avec d'autres où elles sont rigoureusement horizontales. La raison de cet arrangement demeure encore obscure : on croit pourtant que les édifices où il a été employé résistent mieux aux tremblements de terre. La plus vieille forteresse d'Abydos, celle dont les ruines se cachent sous la butte du Kom-es-Sultan, était ainsi construite[4]. Envahie par les tombeaux dès la VI[e] dynastie, on la remplaça bientôt, à quelque cent mètres au sud-est, par un fort de même taille qui est l'un des modèles les mieux conservés de l'architecture militaire, pour les temps immédiatement antérieurs à l'avènement du premier empire thébain[5]. Le tracé n'en présente ni tours, ni saillants d'aucune sorte : il se compose de quatre fronts parallèles deux à deux, qui mesurent 131 mètres de long à l'est et à l'ouest, 78 mètres au nord et au sud. Le gros œuvre consiste en assises horizontales; il est plein, légèrement incliné en arrière, décoré à l'extérieur de rainures verticales qui en diversifient la surface par des jeux d'ombre et de lumière sans cesse renouvelés à toutes les heures du jour. Complet, il ne devait guère s'élever à plus de 12 mètres; le chemin de ronde se couronnait d'un parapet mince, assez bas, à merlons arrondis, et

1. Ces faits résultent des expressions employées dans les textes qui nous sont parvenus des premiers temps de la XII[e] dynastie, dans la Grande Inscription de Béni-Hassan (l. 36 sqq.), dans les *Instructions d'Amenemhâît* (pl. I, l. 7-9; cf. p. 464 de cette *Histoire*), mais surtout dans les panégyriques des princes de Siout analysés ou traduits plus bas, aux pages 456-468 de cette *Histoire*.

2. Il a déjà été question de ces *Châteaux*, de ces résidences fortifiées dans lesquelles les grands seigneurs égyptiens passaient leur vie, aux pages 297-298 de cette *Histoire*.

3. A El-Kab, le front sud présentait la même disposition qu'on rencontre au Kom-es-Sultân; c'est seulement sur les fronts nord et est que les lits sont ondulés régulièrement d'un bout à l'autre.

4. Cf. ce qui a été dit de cette première forteresse d'Abydos à la page 232 de cette *Histoire*.

5. Maspero, *Archéologie Egyptienne*, p. 22-28; Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, p. 163-166. J'avais d'abord pensé que la seconde forteresse avait été édifiée vers la XVIII[e] dynastie au plus tôt, peut-être à la XX[e] (*Archéologie Egyptienne*, p. 23). Les détails de la construction et de l'ornementation me portent maintenant à l'attribuer aux périodes intermédiaires entre la VI[e] et la XII[e] dynastie.

l'on y montait par des escaliers discrètement ménagés dans la maçonnerie. Une chemise crénelée, haute de 5 mètres ou environ, courait à 3 mètres en avant et enveloppait le corps de la place. Deux portes livraient accès à l'intérieur, et des poternes, réservées dans les intervalles, facilitaient les sorties de la garnison. L'entrée principale se dissimulait dans un massif épais, à l'extrémité orientale du front est. Une coupure étroite, barrée de solides battants en bois, lui correspondait dans l'avant-mur ; par derrière, une petite place

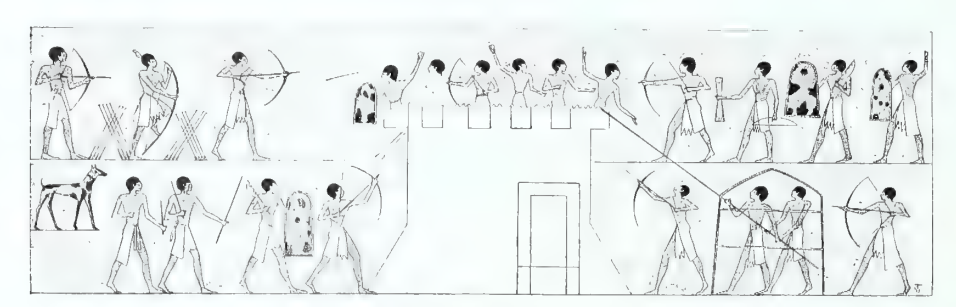


LA SECONDE FORTERESSE D'ABYDOS — LA SHOUNÉT EZ-ZÉBÎB — VUE DE L'EST[1].

d'armes s'étendait, au fond de laquelle on avait pratiqué une seconde porte aussi resserrée que la première, puis une cour oblongue étouffée entre les remparts extérieurs et deux contreforts qui s'en détachaient à angle droit, enfin une dernière porte reléguée à dessein dans le recoin le plus éloigné. C'en était assez pour résister victorieusement aux moyens d'action dont les meilleures armées d'alors pouvaient disposer. Elles n'en connaissaient que trois pour enlever une place de vive force : l'escalade, la sape, le bris des portes. La hauteur des murailles empêchait l'escalade. La braie tenait les pionniers à distance ; quand ils l'avaient percée, des hourds charpentés en dehors des crénelages permettaient aux assiégés d'accabler de pierres et de javelines l'ennemi qui approchait le pied du mur et de rendre le travail de la sape presque impossible. La première porte finissait-elle par céder, les assaillants s'engouffraient dans la cour comme dans une sorte de puits où ils ne pénétraient qu'en très petit nombre : il leur fallait aussitôt courir, attaquer

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.* Les Arabes l'appellent aujourd'hui la *Shounét ez-Zébîb*, le grenier des raisins secs (cf., pour une origine possible de ce nom, Rochemonteix, *Œuvres diverses*, p. 80) ; le plan en est donné dans Mariette, *Abydos*, t. II, pl. 68.

la seconde porte, sous une pluie de projectiles, et s'ils la jetaient bas, c'était Dieu sait au prix de quels sacrifices. Les peuples du Nil ignoraient le bélier suspendu, et le bélier manœuvré à bras ne figure nulle part dans les tableaux : c'est à coups de hache ou en mettant le feu aux vantaux que l'on devait se frayer un chemin au cœur de la place. Pendant que les sapeurs travaillaient de leur mieux, les archers essayaient de nettoyer la courtine et d'en écarter les ennemis par la précision de leur tir; des soldats abrités derrière des mantelets mouvants s'ingéniaient à écrêter les défenses ou à



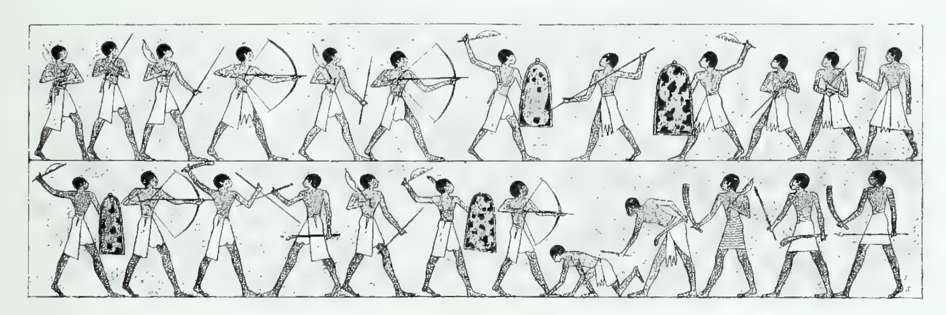
L'ATTAQUE D'UNE FORTERESSE ÉGYPTIENNE PAR DES TROUPES DE DIVERSES ARMES[1].

désemparer les hourds avec des lances gigantesques pourvues d'une pointe métallique. Aucun de ces procédés n'était efficace lorsqu'on avait affaire à une garnison résolue : on ne venait à bout de sa résistance qu'en la bloquant de près, en l'affamant, ou en provoquant la trahison parmi les habitants.

L'équipement manquait d'uniformité et l'on voyait côte à côte des miliciens armés de la fronde ou de l'arc, de la pique, du sabre en bois, du casse-tête, de la hache en pierre ou en métal. Des bonnets rembourrés protégeaient la tête; des écus de petite taille pour l'infanterie légère, d'un module énorme pour l'infanterie de ligne, abritaient le corps. Le succès des batailles se décidait par une succession de combats singuliers entre adversaires de mêmes armes : les piquiers seuls paraissent avoir chargé en ligne derrière leurs grands pavois. Les blessures étaient en général assez légères : on se couvrait du bouclier avec tant d'adresse qu'on ne risquait guère d'être atteint dans les parties vives. Quelquefois pourtant une lance poussée à fond crevait une poitrine; un sabre ou une massue vigoureusement maniés fendaient un crâne, étourdissaient un homme, l'étendaient à terre évanoui. On ne faisait guère d'autres prisonniers que ces blessés incapables de fuite, et le terme

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture du tombeau d'Amoni-Amenemhâit à Béni-Hassan* (cf. NEWBERRY, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XIV).

dont on les désignait, *les frappés vivants* — *sokîrou ônkhou*, — indique assez la façon dont on se les était procurés. Les bandes se recrutaient en partie chez les possesseurs de fiefs militaires, en partie chez les tribus du désert ou de la Nubie. Les princes conservèrent, grâce à leur appui, l'indépendance réelle qu'ils avaient conquise sous les derniers Memphites : partout, à Hermopolis, à Siout, à Thèbes, ils fondèrent de véritables dynasties, liées très intimement à la dynastie pharaonique et parfois ses égales, bien qu'elles ne s'attribuassent ni la couronne ni le double cartouche. Thèbes surtout était



BATAILLE ENTRE TROUPES ÉGYPTIENNES DE DIFFÉRENTES ARMES[1].

merveilleusement placée pour devenir la capitale d'un État important. Elle s'élevait sur la rive droite, à l'extrémité septentrionale du coude que le fleuve décrit vers Hermonthis, et au centre d'une des plaines les plus fertiles qu'il y ait en Égypte. Juste en face d'elle, la chaîne Libyque lance un rameau escarpé, entrecoupé de ravins et de cirques arides, et séparé de la berge par une simple langue de terre cultivée, facile à défendre. Une troupe d'hommes aguerris postée sur cet isthme commandait le bras navigable, interceptait à volonté le commerce de la Nubie et barrait complètement la vallée aux armées qui auraient tenté de passer outre sans en avoir acheté l'autorisation. Les avantages du site ne semblent pas avoir été appréciés au temps des Memphites : la Haute Égypte n'avait alors qu'une vie politique assez languissante, et Thèbes demeura un village obscur, incorporé au nome d'Ouisît sous la dépendance d'Hermonthis. Elle ne commença à prendre conscience de sa force que vers la fin de la VIIIe dynastie, quand la chute des Memphites eut consommé le triomphe de l'esprit féodal sur la royauté[2]. Une famille originaire

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une peinture du tombeau d'Amoni-Amenemhâît, à Béni-Hassan* (cf. NEWBERRY, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XVI).

2. Ce fait devient des plus probables si l'on compare le nombre officiel de ces princes avec le plus vraisemblable des chiffres qui marquent la durée des deux dynasties Héracléopolitaines (MASPERO, *Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission Française du Caire*, t. I, p. 340).

d'Hermonthis, s'il faut en juger par le nom de Monthotpou que ses membres affectionnèrent, s'y établit, en fit la capitale d'une petite principauté qui s'arrondit rapidement aux dépens des nomes voisins[1]. Tous les bourgs et toutes les villes de la plaine, Mâdout[2], Hfouît[3], Zorît[4], Hermonthis, puis, vers le sud, Aphroditopolis Parva au défilé des Deux Montagnes qui marquait la frontière du fief d'El-Kab, Kousît vers le nord, Dendérah, Hou, tombèrent entre les mains des Thébains, et enflèrent démesurément leur apanage. Les baronnies voisines d'El-Kab, d'Éléphantine, de Coptos, de Kasr es-Sayad, de Thinis, d'Akhmîm acceptèrent plus ou moins volontairement leur suprématie. Le premier d'entre eux, Antouf, ne s'arrogeait d'autre qualité que celle de Sire de Thèbes[5] : il s'inclinait encore devant la suzeraineté des Héracléopolitains. Ses successeurs se crurent assez robustes pour la rejeter et usurpèrent les insignes de la royauté, l'uræus et le cartouche : Monthotpou Ier, Antouf II, Antouf III, furent ce que les annalistes appelèrent plus tard des Horus, des souverains de l'Égypte du midi, maîtres de la Nubie et des vallées perdues entre le Nil et la mer Rouge[6]. Ils ne manquèrent pas d'invoquer à l'appui de leurs ambitions le souvenir d'alliances contractées jadis avec des filles de race solaire : ils se targuaient de descendre des Papi, d'Ousirnirî Anou, de Sahourî, de Snofroui, et d'annuler par l'antiquité de leurs titres les droits plus récents de leurs rivaux[7].

Leur révolte mit fin à la IXe dynastie; la Xe usa ses forces contre eux sans réussir à les ramener dans le devoir[8]. Elle fut pourtant soutenue par la

1. Le dieu d'Hermonthis s'appelle Montou : le nom de Monthotpou, *le dieu Montou s'unit à lui*, marque donc probablement l'origine hermonthite des princes qui le portent. Sur l'étendue de la principauté thébaine, telle qu'on peut la déduire des titres des prêtresses d'Amon sous la XXIe dynastie, voir Maspero, *les Momies Royales de Déir el-Baharî*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 715-716.

2. Mâdout ou Mâdît est aujourd'hui Médamôt, ou Kom-Madou, au N.-E. de Thèbes (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 197; *Dictionnaire Géographique*, p. 312-313).

3. Hfouît, Tuphion, aujourd'hui Taoud (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 494-495).

4. Zorît, aujourd'hui le petit village d'ed-Dour (Dümichen, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 65).

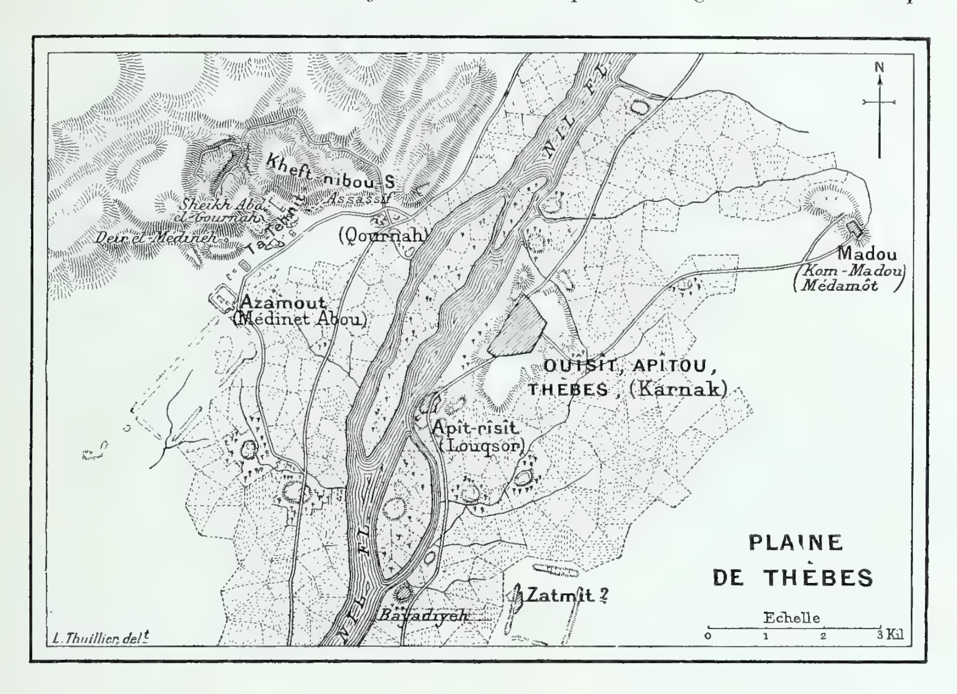
5. C'est à lui, je crois, qu'appartient la stèle de l'Ancien Musée de Boulaq (Mariette-Maspero, *Monuments divers*, pl. 50 *b* et p. 16; Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 34 et planche), reproduite à la page 115 de cette *Histoire*. Il est en tous cas l'Antouf qui, dans la *Salle des Ancêtres* de Karnak, n'a que le titre de prince, *rôpâitou*, sans les cartouches (Prisse d'Avennes, *Notice sur la Salle des Ancêtres*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. I, pl. XXIII, et Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. I).

6. Le titre d'*Horus* est attribué dans la *Salle des Ancêtres* à plusieurs Antouf et Monthotpou qui ont le cartouche. C'est probablement une façon ingénieuse qu'a employée le rédacteur de marquer la position subordonnée de ces personnages à côté des Pharaons Héracléopolitains, les seuls qui, même au temps des grandes dynasties Thébaines, eussent le droit de figurer sur les listes officielles. La place dans la XIe dynastie des princes intitulés *Horus* a été déterminée pour la première fois par E. de Rougé, *Lettre à M. Leemans*, dans la *Revue Archéologique*, 1re s., t. VI, p. 561 sqq.

7. Ousirtasen Ier consacrait une statue *à son père* Ousirnirî Anou, de la Ve dynastie (Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. IX *a-c*); ce pharaon, Sahourî et Snofroui figuraient, dans la *Salle des Ancêtres*, parmi les ascendants de nos princes et des Pharaons Thébains de la XVIIIe dynastie.

8. L'histoire de la famille Thébaine a été reconstituée parallèlement à celle des dynasties Héracléopolitaines par Maspero, dans la *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 220. La difficulté que présentait le nombre des rois qu'elle compte dans Manéthon, comparé aux quarante-trois ans qu'elle aurait duré,

féodalité du centre et du nord, surtout par les sires du Térébinthe qui voyaient de fort mauvais œil la fortune subite des Thébains[1]. La famille qui détenait alors le fief de Siout y commandait depuis trois générations[2], lorsque



la guerre éclata. Ses débuts avaient coïncidé avec l'avènement d'Akhthoès, et son élévation fut probablement la récompense des services rendus par son chef au chef des Héracléopolitains[3]. Elle possédait depuis lors un titre

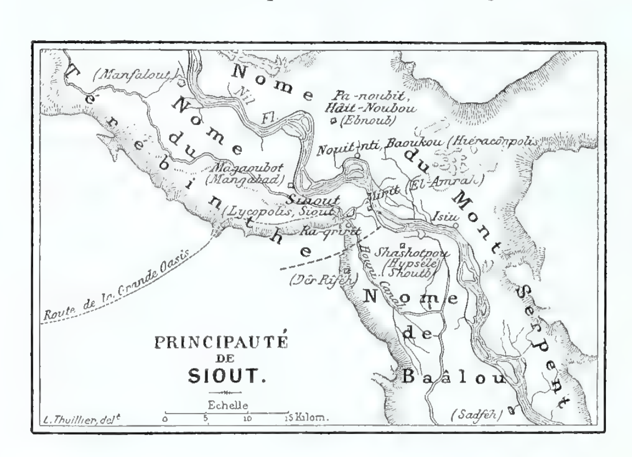
a été écartée par Barucchi, *Discorsi critici sopra la Cronologia Egizia*, p. 131-134. Ces quarante-trois années représentent le temps que la dynastie thébaine a régné seule et pour lequel elle avait été inscrite au Canon; le nombre des rois comprend, en plus des personnages reconnus comme Pharaons, les princes contemporains des Héracléopolitains qui constituaient officiellement la Xe dynastie.

1. Les tombeaux de Siout ont été classés longtemps dans la XIIIe dynastie (ainsi encore par Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 271-272, et par Ed. Meyer, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 199, note 1). L'attribution que j'en avais faite aux dynasties Héracléopolitaines (*Quatre Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I, p. 133) a été confirmée pour trois d'entre eux, les nos III, IV et V, par les travaux de M. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr-Rifeh*, et *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 121-129, 164-168, 174-184. L'histoire de la famille qui gouverna le nome du Térébinthe, telle qu'elle est exposée ici, a été déterminée pour la première fois dans la *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 410-421, à propos de l'ouvrage de M. Griffith.

2. C'est ce qu'on doit conclure d'un passage de la Grande Inscription de Khîti II (Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XIII, l. 8 = pl. XX, l. 3), très ingénieusement interprété par Griffith (*Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 164) : ce prince se vantait d'être descendu de cinq princes, *hiqou*, ce qui nous oblige à admettre une série de trois princes à Siout avant son grand-père Khîti Ier.

3. En accordant aux princes de Siout une moyenne de règne égale à celle des Pharaons, et en admettant que la IXe dynastie se compose de quatre ou cinq rois, comme Lepsius l'admet (*Königsbuch*, p. 56-57), l'avènement du premier de ces princes coïncide très suffisamment avec le règne d'Akhthoès. Le nom de Khîti, que portent deux des membres de cette petite dynastie locale, serait peut-être un souvenir de celui du Pharaon Khîti Miribrî : il y a d'ailleurs, dans la série des souverains Héracléopolitains, un second Khîti, dont l'un des Khîti de Siout a pu être le contemporain. La famille prétendait avoir une origine très reculée et disait d'elle-même qu'elle était *une ventrée antique* (Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XIII, l. 8 = pl. XX, l. 3) : ce qu'elle devait à Khîti Ier ou aux autres rois d'Héracléopolis, c'était le titre plus relevé et le pouvoir de prince — *hiqou*.

de régent — *hiqou* — que les Pharaons ne dédaignaient pas à l'occasion et la faveur dont elle jouissait avait crû d'année en année. Khîti I[er], le quatrième en date de ses princes, avait été nourri dans le palais d'Héracléopolis et il avait appris à nager avec les enfants royaux[1]. De retour chez lui, il demeura l'ami personnel du souverain, et gouverna sagement ses États, nettoyant les canaux, encourageant la culture, allégeant les impôts, sans négliger les milices : c'était par milliers qu'il comptait les soldats de sa grosse infanterie recrutée parmi l'élite des gens du nord, de son infanterie légère recrutée parmi l'élite des gens du sud[2]. Il s'opposa de tout son pouvoir aux prétentions thébaines[3], et son fils Tefabi marcha sur ses traces. « La première fois, dit-il, que mes fantassins combattirent les nomes du sud qui étaient venus réunis ensemble, depuis Éléphantine au midi, jusqu'à Gaou vers le nord[4], je vainquis ces nomes, je les repoussai vers la frontière méridionale, je parcourus en tout sens la rive gauche du Nil. Quand j'arrivais à une ville, je renversais ses murs, je m'emparais de son chef, je l'emprisonnais sur le port, jusqu'à ce qu'il me payât rançon. Dès que j'en avais fini avec la rive gauche et que personne ne s'y trouvait plus qui eût le courage de résister, je passais sur la rive droite, et je faisais force de voiles vers un autre chef, ainsi qu'un lévrier à la course rapide.... Je naviguais par le vent du nord comme par celui de l'est, par celui du sud comme par celui de l'ouest, et quiconque j'abordais, je triomphais de lui complètement; il était précipité à l'eau, ses bateaux se jetaient à la rive, ses soldats semblaient des taureaux sur qui le lion se rue; je cernais sa ville d'un bout à l'autre, je saisissais ses



1. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr-Rifeh*, pl. XV, l. 22; cf. Mariette, *Monuments divers*, pl. LXVIII *d*; E. et J. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Égypte*, pl. CCLXXXVIII; Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, p. 1501, l. 6. Cf. p. 300 de cette *Histoire*.
2. Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XV, l. 1-25; cf. Mariette, *Monuments divers*, pl. LXVIII *d*, p. 21-22; E. et J. de Rougé, *Inscriptions*, pl. CCLXXXVIII; Brugsch, *Thesaurus*, p. 1499-1502.
3. C'est ce qui semble résulter de ce qu'on peut lire encore dans les débris d'une longue inscription de son tombeau, publiée par Griffith (*The Inscriptions of Siût and Dêr-Rifeh*, pl. XV, l. 25-40).
4. Il n'est pas sûr que le groupe inusité inscrit en cet endroit (Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr-Rifeh*, pl. XI, l. 16), soit le nom de Gaou-el-Kébîr ou du nome Antæopolite dont Gaou était la capitale : en tout cas, la localité ainsi désignée marquait la limite du royaume thébain vers le nord.

biens, je les poussais dans le feu. » Grâce à son énergie et à sa bravoure, il « détruisit la rébellion par le conseil et selon les plans du chacal Ouapouaîtou, le dieu de Siout ». Dès lors, il n'y eut « canton au désert qui fût à l'abri de ses terreurs », et il « promena la flamme à son gré parmi les nomes du sud ». Dans le temps même qu'il portait la désolation chez ses ennemis, il s'appliquait à guérir les maux que l'invasion avait déchaînés sur ses propres sujets. Il rendit si exacte justice que les malfaiteurs disparurent comme par enchantement. « Quand la nuit arrivait, quiconque couchait sur les routes me bénissait parce qu'il y était en sûreté autant que dans sa propre maison, car



LA GROSSE INFANTERIE DES PRINCES DE SIOUT, AVEC LA PIQUE ET LE PAVOIS[1].

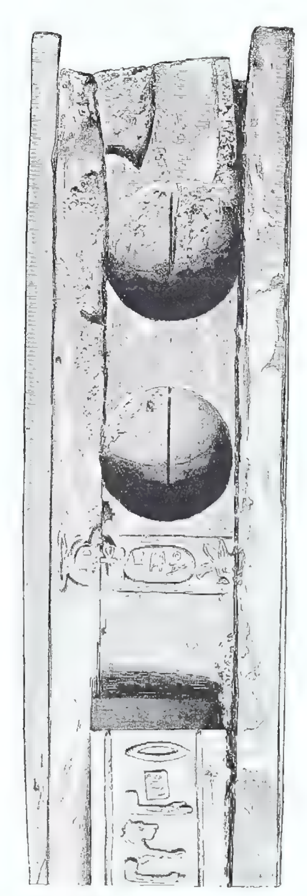
l'effroi que mes soldats répandaient le protégeait, et les bestiaux restaient sans péril aux champs ainsi qu'à l'étable : le voleur était devenu l'abomination du dieu et ne pressurait plus le serf, si bien que celui-ci ne se plaignait plus jamais, mais payait la redevance exacte de ses terres par amour pour moi[2] ». Khîti II, fils de Tefabi, vit les Héracléopolitains maîtres encore dans l'Égypte du nord, mais déjà contestés et menacés par la turbulence de leurs vassaux : Héracléopolis elle-même chassa le Pharaon Mirikarî, et celui-ci dut se réfugier à Siout, auprès de Khîti qu'il appelait son père[3]. Khîti rassembla une flotte si considérable qu'elle encombrait le Nil de Shashotpou au Gebel-Aboufédah, d'une extrémité à l'autre de la principauté du Térébinthe. Ce fut

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger, prise en 1882*; cf. la *Description de l'Egypte*, Ant., t. IV, pl. XLVI, 3-4. Cette représentation décorait une des parois de la tombe de Khîti III (Griffith, *The Inscriptions of Siut*, p. 11 et pl. 14).

2. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr-Rifeh*, pl. XI-XII; cf. E. et J. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Égypte*, pl. CCXC-CCXCII; Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum*, p. 1507-1511. Cette inscription, demeurée inachevée, puis surchargée par Tefabi lui-même, a été traduite, ou plutôt interprétée, pour la première fois par Maspero, dans la *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 415-418.

3. Dans l'une des inscriptions de son tombeau (Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XIII, l. 16 = pl. XX, l. 11), le rédacteur, s'adressant à Khîti, appelle le Pharaon Mirikarî, « ton fils ».

en vain que les rebelles se coalisèrent avec les Thébains : Khìti « sema l'épouvante sur le monde et châtia les nomes du sud à lui seul ». Tandis qu'il descendait le courant pour ramener le suzerain dans sa capitale, « le ciel se rassérénait et le pays entier se ralliait à lui ; les commandants du sud et les archontes d'Héracléopolis, leurs jambes vacillent sous eux quand l'uræus royale, régente du monde, vient pour refouler le crime, la terre tremble, le Midi s'enfuit en barque, tous les hommes se sauvent éperdus, les villes se soumettent, car la crainte envahit leurs membres ». Le retour de Mirikarì fut une promenade triomphale : « quand il atteignit Héracléopolis, la population courut à sa rencontre, en joie de son maître, les femmes pêle-mêle avec les hommes, les vieillards comme les enfants[1] ». La fortune changea bientôt[2]. Les Thébains, toujours vaincus, revenaient toujours à la charge ; ils triomphèrent, après environ deux siècles d'efforts, et rangèrent sous leur sceptre les deux moitiés rivales de l'Égypte[3].


UNE PALETTE AU NOM DE MIRIKARÌ[4].

Le peu que nous entrevoyons de leurs origines nous donne l'idée d'une race énergique et intelligente. Confinés dans la région la moins peuplée et, somme toute, la moins riche de la vallée, absorbés au nord dans des guerres perpétuelles qui épuisaient leurs ressources, ils trouvèrent encore le temps de bâtir, à Thèbes et sur les points les plus divers de leur territoire. Vers le midi, si leur domination ne progressait guère, du moins elle ne reculait pas, et la portion de la Nubie

1. Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XIII — pl. XX ; cf. *Description de l'Égypte*, Ant., t. IV, pl. XLIX, 2 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 150 *g* ; Mariette, *Monuments Divers*, pl. LXIX *a* ; E. et J. de Rougé, *Inscriptions*, pl. CCXCIII ; Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum*, p. 1503-1506. Ce texte important a été analysé et traduit en partie par Maspero, dans la *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 418-419.

2. On peut supposer que la surcharge a été exécutée dans un moment où les Pharaons Thébains avaient repris l'avantage, et peut-être étaient déjà maîtres de Siout : il n'eût pas été politique d'achever une inscription où l'on racontait comment le prince Tefabi avait malmené les vainqueurs.

3. J'ai adopté pour la durée de cette seconde dynastie Héracléopolitaine le chiffre de 185 ans indiqué par Lepsius comme étant le plus vraisemblable de ceux qu'on lit dans Manéthon (*Königsbuch*, p. 56-57).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'original conservé au Musée du Louvre* ; cf. Maspero, *Notes au jour le jour*, § 10, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 430. La palette est en bois, au nom d'un personnage contemporain, les hiéroglyphes sont incrustés en fil d'argent : elle vient probablement de la nécropole de Méir, un peu au nord de Siout. La pyramide funéraire du Pharaon Mirikarì est mentionnée sur un cercueil du Musée de Berlin (Maspero, *Notes au jour le jour*, § 16, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 524-525).

située au delà d'Assouân jusqu'aux environs de Korosko demeurait en leur possession[1]. Les tribus du désert, Amamiou, Mâzaiou, Ouaouaiou, gênaient souvent les colons par l'imprévu de leurs incursions, mais, un canton pillé, ils ne s'y installaient pas comme dans une conquête, et ils regagnaient rapidement le chemin de leurs montagnes. Les Thébains les continrent par des contre-razzias répétées, et renouvelèrent avec eux les anciennes conventions : leur suzeraineté fut reconnue, aux termes traditionnels, dans la Grande Oasis à l'ouest[2], et à l'est par les peuplades errantes de la Terre Divine. Comme au temps d'Ouni, les barbares fournissaient aux armées un appoint de soldats plus résistants à la fatigue et plus exercés au maniement des armes que les fellahs ordinaires : c'est à l'énergie de leurs mercenaires que plusieurs de ces Pharaons obscurs, Monthotpou Ier, Antouf III, durent les succès dont ils se vantent sur les Libyens et sur les Asiatiques[4]. Ils se gardèrent pourtant de s'écarter trop de la vallée : l'Égypte offrait à leur activité un champ assez vaste, et ils s'efforcèrent de leur mieux à réparer les maux dont elle souffrait depuis plusieurs siècles. Ils remirent les forts en état, ils restaurèrent les



LA PYRAMIDE EN BRIQUES D'ANTOUFÂA, À THÈBES[3].

1. Monthotpou Nibhotpourì s'était fait représenter dans son temple de Gébéléin, frappant les Nubiens (Daressy, *Notes et Remarques*, § xxxii, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 26), mais sans indiquer ceux des Nubiens qu'il prétendait avoir vaincus. Une inscription d'Amenemhâît Ier nous montre ce souverain maître incontesté des parties de la Nubie que possédaient les Pharaons de la VIe dynastie, et en faisant la base de ses opérations contre les Ouaouaiou (Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 117-118, et *Die Negerstämme der Una-Inschrift*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 30); on peut en conclure qu'au moins les derniers rois de la XIe dynastie y avaient exercé déjà la même autorité.

2. L'Oasis thébaine dépendait alors de la sirerie d'Abydos, comme le prouve le protocole du prince Antouf, sur la stèle C 26 du Louvre (Gayet, *Stèles de la XIIe dynastie*, pl. XIX) : les Timihou, que Monthotpou Nibhotpourì se vante d'avoir vaincus dans son temple de Gébéléin, sont probablement, comme les Timihou de la VIe dynastie (cf. p. 432 de cette *Histoire*), les tribus berbères des Oasis thébaines (Daressy, *Notes et Remarques*, § xxxii, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 26).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien*. Cette pyramide est aujourd'hui détruite entièrement.

4. Les cartouches d'Antoufâa (Petrie, *A Season in Egypt*, n° 310), gravés sur les rochers d'Éléphantine, marquent une visite de ce prince à Syène, probablement à la suite de quelque razzia; beaucoup d'inscriptions analogues des Pharaons de la XIIe dynastie ont été tracées en pareille circonstance. Noubkhopirrì Antouf se vantait d'avoir battu les Amou et les Noirs (Birch-Chabas, *le Papyrus Abbott*, dans la *Revue Archéologique*, 1re s., t. XVII, p. 267-268). Monthotpou Nibhotpourì avait sculpté, sur un des rochers de l'île, à l'île de Konosso, une scène d'offrandes où les dieux lui accordent la victoire contre tous les peuples (Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. CCCVI, 3; Lepsius, *Denkm.*, II, 150 *b*). Les restes du temple qu'il avait construit à Gébéléin le montrent conduisant aux dieux thébains des files de prisonniers qui appartiennent à ces contrées diverses (Daressy, *Notes et remarques*, § xxxii et lxxxvii, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 26, et t. XVI, p. 42).

temples ou les agrandirent : Coptos[1], Gébéléin, El-Kab[2], Abydos[3] conservent le souvenir de leurs constructions. La ville même de Thèbes a été trop souvent bouleversée par la suite pour qu'on y distingue la trace des travaux qu'ils entreprirent au temple d'Amon ; mais la nécropole est pleine encore de leurs *demeures éternelles*. Ils les avaient échelonnées dans la plaine, en face de Karnak, à Drah abou'l-Neggah et sur les versants septentrionaux du vallon de Déîr-el-Baharî. Les unes s'enfonçaient dans la montagne et présentaient au dehors une façade carrée, bâtie en pierre de taille, surmontée d'un toit pointu en forme de pyramide[4]. Les autres étaient de véritables pyramides précédées parfois d'une paire d'obélisques ainsi qu'un temple[5]. Elles n'approchaient jamais aux dimensions des tombes memphites, car le royaume du Sud ne pouvait égaler avec ses seules ressources des monuments dont l'érection avait exigé le concours de l'Égypte entière[6] : il utilisait la brique où l'on avait préféré la pierre plus coûteuse, une brique crue, noire, sans mélange de paille ou de gravier. Ces pyramides à bon marché se dressaient sur un socle rectangulaire, haut de deux mètres au plus ; elles ne dépassaient jamais dix mètres, du sol au sommet, et se contentaient d'un revêtement de pisé badigeonné à la chaux. Une sorte de chambre ou plutôt de four, voûté en encorbellement, occupait ordinairement le centre et abritait la momie ; souvent aussi on pratiquait le caveau partie dans le socle, partie dans les fondations, et le vide supérieur ne servait qu'à alléger la maçonnerie. La chapelle extérieure n'existait pas toujours, mais une stèle posée sur le soubassement ou encastrée extérieurement dans une des faces marquait l'endroit où l'on devait apporter l'offrande au mort : quelquefois pourtant on ajoutait en avancée un vestibule carré, où les cérémonies commémoratives s'accomplissaient aux

1. M. Harris a signalé dans la maçonnerie du pont de Coptos des blocs portant les cartouches de Noubkhopirrî Antouf (Birch-Chabas, *le Papyrus Abbott*, dans la *Revue Archéologique*, 1re s., t. XVI, p. 267).

2. Monthotpou Ier Nibhotpourî y construisit, sur le rocher où s'élève aujourd'hui la *Koubbah* du Shéikh Mousa, un petit temple mis au jour par M. Grébaut (Daressy, *Notes et Remarques*, § lxxxvii, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 42 ; J. de Morgan, *Notice des fouilles et déblaiements exécutés pendant l'année 1893*, p. 8 ; G. Willoughby Frazer, *El-Kab and Gebelên*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XV, 1892-1893, p. 497 et pl. III, n° xv).

3. Mariette, *Catalogue Général des monuments d'Abydos*, p. 96-97, nos 544-545 ; et Mariette-Maspero, *Monuments Divers*, pl. XLIX, p. 15.

4. C'est à cette catégorie qu'appartient le tombeau du premier Antouf, celui qui n'était pas encore roi, et dont la stèle est conservée aujourd'hui au Musée de Gizéh ; je l'ai reproduite plus haut, à la page 115 de cette *Histoire*.

5. Des deux obélisques qui précédaient la tombe de Noubkhopirrî Antouf, l'un mesurait 3m,50, l'autre 3m,70 de hauteur (Mariette-Maspero, *Monuments Divers*, pl. L *a* et p. 15-16 ; cf. Villiers-Stuart, *Nile Gleanings*, p. 273-274, pl. XXXIII) : ils ont été détruits récemment l'un et l'autre.

6. Aucune des pyramides de Thèbes ne subsiste aujourd'hui ; mais Mariette découvrit en 1860 les substructions de deux d'entre elles, celles de Noubkhopirrî Antouf et d'Anâa (Mariette, *Lettre à M. le Vicomte de Rougé*, p. 16-17), qui étaient identiques pour la construction aux pyramides d'Abydos (Mariette, *Abydos*, t. II, p. 42-44, pl. LXVI-LXVII ; Maspero, *Archéologie Egyptienne*, p. 139-142).

jours prescrits. Les statues de double sont gauches et rudes[1], les cercueils lourds, massifs, décorés de figures sans grâce et sans proportions[2], les stèles ciselées maladroitement[3]. Dès la VI[e] dynastie, les barons du Saïd en étaient réduits à demander leurs artisans à Memphis pour orner convenablement leurs monuments : la rivalité des Thébains et des Héracléopolitains, qui opposa les deux moitiés de l'Égypte l'une à l'autre en hostilité réglée, obligea les Antouf à confier leurs commandes aux écoles de sculpteurs et de peintres locaux. On imagine difficilement le degré de barbarie où étaient descendus les manœuvres qui fabriquèrent certains sarcophages d'Akhmîm et de Gébéléîn[4] : à Thèbes même ou dans Abydos, l'exécution des bas-reliefs et la facture des hiéroglyphes dénotent plus de soin et de minutie que d'habileté réelle ou de sens artistique. Faute de pouvoir atteindre au beau, on s'ingénia à faire somptueux : les expéditions vers Hammamât se multiplièrent à la recherche des blocs de granit propres à tailler des sarcophages[5]. Il fallait jalonner de citernes la route qui menait de Coptos aux montagnes : parfois on profitait de l'occasion pour pousser une pointe au port de Saou, et pour s'embarquer sur la mer Rouge. Un bateau construit à la hâte filait le long des côtes, achetant aux Trogodytes la gomme, l'encens, l'or, les pierreries de la région[6] : le convoi revenu avec son bloc et avec ses pacotilles variées, il ne manquait pas de scribes pour raconter en termes emphatiques les dangers de la campagne, ou pour féliciter le Pharaon d'avoir semé la renommée et la terreur de son nom sur les Terres Divines et jusqu'au pays de Pouanît.

La chute des Héracléopolitains et l'union des deux royaumes sous l'autorité

1. Il en reste assez peu : on doit signaler pourtant celles d'un Pharaon, Monthotpou, au Vatican (Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 229), et d'Antouf-aouqir, au Musée de Gizéh (Mariette, *Catalogue Général*, p. 35-36).

2. Mariette, *Notice des Principaux Monuments*, p. 32-34; même les cercueils royaux de cette époque, ceux des Antouf au Louvre (E. de Rougé, *Notice sommaire*, 1855, p. 61-62; Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites*, t. I, p. 85-87; cf. *Catalogue de la Salle Historique*, p. 152, n° 614, pour un coffret funéraire au nom d'Antoufâa) et au British Museum (Birch, *On the Formulas of three royal Coffins*, dans la *Zeitschrift*, 1869, p. 53) sont d'un travail assez grossier.

3. Les stèles d'Iritisni (Maspero, *The Stele C 14 of the Louvre*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 555-562) et C 15 au Louvre (Gayet, *Stèles de la XII[e] dynastie*, pl. LIV), celle de Mirou à Turin (Orcurti, *Discurso sulla Storia dell' Ermeneutica Egizia*, dans les *Mémoires* de l'Académie de Turin, 2[e] série, t. XX, pl. I-II) sont très soignées de dessin, assez gauches de sculpture : le sculpteur n'était point aussi sûr de lui-même que le dessinateur.

4. Pour les cercueils peints de la XI[e] dynastie, qui ont été découverts à Gébéléîn et à Akhmîm, cf. Bouriant, *Petits Monuments et Petits Textes recueillis en Égypte*, § 49-54, dans le *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 82-84, et *Notes de voyage*, dans le même *Recueil*, t. XI, p. 140-143.

5. Lepsius, *Denkm.*, II, 149 *d-h*, 150 *c*: cf. Maspero, *les Monuments Égyptiens de la Vallée de Hammamât*, dans la *Revue Orientale et Américaine*, 2[e] série, 1877, p. 333-341, Schiaparelli, *la Catena Orientale dell' Egitto*, p. 32-39.

6. Lepsius, *Denkm.*, II, 150 *a*, Golénischeff, *Résultats archéologiques d'une excursion dans la Vallée de Hammamât*, pl. XV-XVII; cf. Chabas, *le Voyage d'un Égyptien*, p. 56-63; Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 110-112; Maspero, *De quelques Navigations des Égyptiens sur les côtes de la mer Erythrée*, p. 7-9 (extrait de la *Revue Historique*, 1879, t. IX); Schiaparelli, *la Catena Orientale*, p. 98-100.

de la famille thébaine furent, croit-on, l'œuvre d'un Monthotpou, celui qui porte le surnom de Nibkhrôourî : c'est lui du moins que les Égyptiens de l'époque des Ramessides inscrivaient sur leurs tables royales, comme le chef et le représentant le plus illustre de la XI[e] dynastie[1]. Les monuments rappellent ses succès sur les Ouaouaiou et sur les barbares de Nubie[2]. Il continua de résider à Thèbes, même après la conquête du Delta[3], s'y construisit sa pyramide[4], et reçut, dès le lendemain de sa mort, les honneurs divins[5]. Un tableau gravé sur les rochers de Silsiléh le montre debout devant son fils Antouf : il est de stature plus qu'humaine, et l'une de ses femmes se tient droite derrière lui[6]. Trois ou quatre rois lui succédèrent rapidement, dont le moins insignifiant paraît avoir été un Monthotpou Nibtoouirî ; nous ne savons du dernier d'entre eux, le seul qui figure sur les listes officielles, que son prénom de Sonkhkerî[7]. La royauté demeura sous leur main ce qu'elle avait été presque sans interruption depuis la fin de la VI[e] dynastie. Ils se proclamaient solennellement les maîtres et l'on gravait leur nom en tête des documents publics, mais leur pouvoir ne s'exerçait guère par delà les frontières de leur apanage familial : les barons ne se souciaient d'eux qu'autant qu'ils déployaient la force ou la volonté de les contraindre, et ne leur accordaient qu'une suprématie apparente sur la plus grande partie du territoire égyptien. Il fallut une révolution pour réformer cet état de choses[8]. Amenemhâit I[er], qui fut le chef de la

1. Il est nommé dans les tables d'Abydos et de Saqqarah, sur la table à libations de Clot-Bey (E. de Saulcy, *Etude sur la série des Rois*, p. 54 sqq., pl. II, n° 6), dans la *Salle des Ancêtres* de Karnak (Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. I; Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. I). Dans la procession du Ramesséum (Lepsius, *Denkm.*, III, 163; Champollion, *Monuments*, pl. CXXIX *bis*), il figure entre Ménès et Ahmosis : Ménès est là comme fondateur du plus vieil empire Égyptien, Monthotpou comme fondateur du plus vieil empire Thébain. Il est représenté enfin dans les tombes de Khâbokhni (Lepsius, *Denkm.*, III, 2 *a*) et d'Anhourkhâoui (Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XXXV; Champollion, *Monuments*, t. I, p. 864; Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. III; Lepsius, *Denkm.*, III, 2 *d*).

2. En l'an XLI de son règne, deux officiers de passage à Assouân mentionnent le transport par eau de troupes dirigées contre les Ouaouaiou de Nubie (Petrie, *A Season in Egypt*, pl. VIII, n° 213).

3. Entre autres preuves de son autorité sur le Delta, je citerai la présence à Éléphantine, en l'an I de son règne, d'un personnage qui était prince d'Héliopolis, et auquel il confia un commandement militaire (Petrie, *A Season in Egypt*, pl. VIII, n° 243).

4. Elle s'appelait *Khou-Isiout* (Mariette, *Catalogue Général*, p. 135, n° 605). J'en ai retrouvé les restes à Drah abou'l-Neggah en 1881, ainsi qu'une architrave aux cartouches de Monthotpou et provenant de la chapelle funéraire. Elle était encore intacte à la fin de la XX[e] dynastie (*Papyrus Abbott*, pl. III, l. 14), lors de la grande enquête instituée par Ramsès X dans la nécropole de Thèbes.

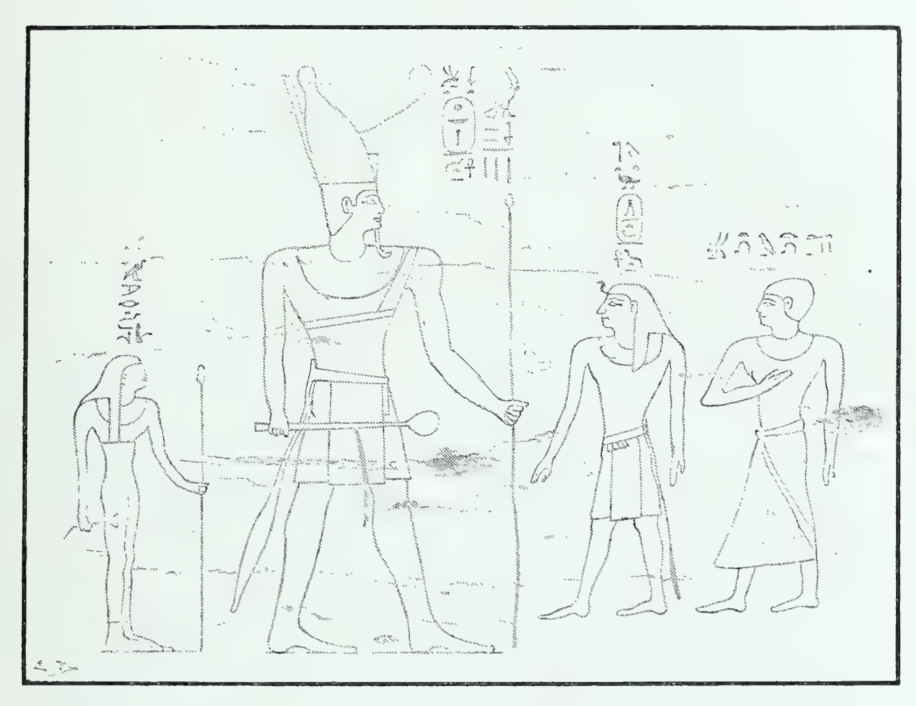
5. Schiaparelli, *Museo Archeologico di Firenze*, p. 192-194, n° 1501.

6. Eisenlohr, *An Historical Monument*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1881, p. 98-102; Petrie, *A Season in Egypt*, p. 15, 17, et pl. XVI, n° 489.

7. La classification de ces Pharaons obscurs est encore mal assurée; la tentative la plus sérieuse qu'on ait faite dans ces derniers temps pour l'établir, celle de Flinders Petrie (*A Season in Egypt*, p. 16-19), ne donne, malgré tout, que des résultats incertains.

8. Les rois qui composent la XII[e] dynastie avaient été placés dans la XVI[e] par Champollion et par les premiers égyptologues. Champollion avait reconnu son erreur dans les derniers mois de sa vie et comparé Amenemhâit à l'Amenemès de Manéthon, mais sa découverte demeura ensevelie dans ses papiers, et Lepsius eut l'honneur de rectifier en 1840 la faute de ses prédécesseurs (*Auswahl der wichtigsten Urkunden, Uebersicht der Tafeln*, et *Ueber die 12[te] Ægyptische Königsdynastie*, dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin, 1853; cf. Bunsen, *Ægyptens Stelle*, t. II, p. 275-283).

dynastie nouvelle, était Thébain de race, mais nous ignorons s'il possédait des droits et comment il s'y prit pour asseoir solidement sa domination[1]. Qu'il eût usurpé la couronne ou qu'il l'eût héritée légitimement, il se montra digne du rang où la fortune l'avait haussé : la noblesse vit renaître en lui un type de souverain qu'elle ne connaissait plus guère que par tradition, le Pharaon convaincu de sa divinité et résolu à la faire prévaloir envers et contre tous.



LE PHARAON MONTHOTPOU REÇOIT L'HOMMAGE DE SON SUCCESSEUR ANTOUF, AU GEBEL-SILSILÉH[2].

Il inspecta la vallée d'un bout à l'autre, principauté à principauté, nome à nome, « écrasant le crime et se levant comme Toumou lui-même, restaurant ce qu'il trouvait en ruines, délimitant les villes entre elles et fixant à chacune ses propres frontières ». Les guerres civiles avaient tout désorganisé : on ne savait plus quels impôts les cités devaient payer, quelles portions du sol leur appartenaient, ni comment elles pouvaient trancher équitablement les questions relatives à l'irrigation. Amenemhâît redressa leurs stèles de délimitation et restitua à chacune ce qui avait jadis dépendu d'elle : « Il leur répartit les

1. Brugsch (*Geschichte Ægyptens*, p. 117) en fait un descendant du prince de Thèbes Amenemhâît qui vivait sous Monthotpou Nibtoouirì, et qui alla chercher le sarcophage de ce Pharaon à l'Ouady Hammamât. Il y reconnaissait précédemment (*Histoire d'Egypte*, 2e édit., p. 80, 84) ce prince lui-même. L'une ou l'autre de ces hypothèses devient vraisemblable, selon que l'on classe Nibtoouirì avant ou après Nibkhrôourì (cf. Maspero, dans la *Revue Critique*, 1875, t. II, p. 390-391).

2. *Dessin de Boudier, d'après le croquis de* Petrie, *Ten Years' Digging in Egypt*, p. 74, n° 2.

eaux, selon ce qu'il y avait dans les cadastres d'autrefois[1] ». Les seigneurs hostiles ou douteux perdirent tout ou partie de leurs fiefs : ceux qui avaient bien accueilli le régime nouveau furent récompensés de leur zèle et de leur fidélité par un accroissement de territoire. Le sire de Coptos fut estimé trop tiède et remplacé promptement[2]. La baronnie de Siout dévolut à une branche de la famille moins belliqueuse et surtout moins fidèle à la vieille dynastie que celle de Khîti ne l'avait été[3]. Le prince du Lièvre, Nouhri, s'agrandit d'un morceau de la Gazelle, et son beau-père Khnoumhotpou Ier reçut la moitié orientale du même nome avec Monâît-Khoufoui pour capitale[4]. Des expéditions contre les Ouaouaiou, les Mâzaiou, les Nomades de Libye et d'Arabie délivrèrent le fellah des incursions qui le ruinaient, et assurèrent la sécurité du dehors[5]. Amenemhâît eut d'ailleurs le bon esprit de comprendre que Thèbes n'était pas la résidence qui convenait au maître de l'Égypte entière : elle était reléguée trop au Sud, mal peuplée, mal bâtie, sans monuments, sans prestige, presque sans histoire. Il la remit à l'un de ses parents qui la gouverna pour lui[6], et il alla s'établir au centre du pays, en mémoire des glorieux Pharaons dont il prétendait descendre. Mais les anciennes cités royales de Khéops et de ses enfants n'existaient plus, et Memphis était encore, ainsi que Thèbes, une ville de province, à laquelle ne se rattachaient guère d'autres souvenirs que ceux de la VIe et de la VIIIe dynastie. Il s'installa, un peu au sud, dans les environs de Dahshour, au château de Titooui[7], qu'il élargit et

1. *Inscription de Beni-Hassan*, l. 36-46; cf. Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 162; Fr. Krebs, *De Chnemothis Nomarchi Inscriptione Ægyptiacâ*, p. 22-23.

2. D'après une stèle encore inédite de Monthotpou, qui a été découverte par Petrie à Coptos en 1894.

3. L'inscription funéraire de Hâpi-Zaoufi, datant d'Ousirtasen Ier (Griffith, *The Inscriptions of Siû and Dêr-Rifeh*, pl. IV, et *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 167-168), Hâpi-Zaoufi lui-même a dû commencer à gouverner sous Amenemhâît Ier. Les noms de ses parents diffèrent entièrement de ceux qu'on rencontre dans les tombes de l'époque Héracléopolitaine et indiquent une autre famille ou Hâpi-Zaoufi, ou son père, étaient des princes nouveaux qui devaient leur élévation aux Thébains.

4. Maspero, *la Grande Inscription de Béni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 177-178; Newberry, *Beni-Hasan*, t. II, p. 14, où l'on trouvera le tableau généalogique de cette famille.

5. *Papyrus Sallier n° 2*, pl. II, l. 10, — pl. III, l. 1. Montounsisou, prince de Thèbes, se vante, en l'an XXIV, d'avoir battu les *Maîtres des Sables*, les Bédouins du Sinai et les Nomades qui habitaient le désert entre le Nil et la Mer Rouge; il avait ravagé leurs champs, pris leurs villes, pénétré dans leurs ports (Maspero, *Un Gouverneur de Thèbes au début de la XIIe dynastie*, dans les Mémoires du premier *Congrès international de Paris*, t. II, p. 60-61). Ces événements avaient dû s'accomplir avant l'an XX d'Amenemhâît, c'est-à-dire pendant le règne d'Amenemhâît Ier seul.

6. Montounsisou, dont il vient d'être question, a tout à fait les allures d'un grand baron, faisant la guerre et administrant le fief de Thèbes pour son souverain (*Stèle C 1* du Louvre, dans Gayet, *Stèles de la XIIe dynastie*, pl. I; cf. Maspero, *Un Gouverneur de Thèbes*, dans le *Congrès International de Paris*, t. II, p. 48-61).

7. Ce château de Titooui lui est attribué comme résidence royale sur la stèle de l'an XXX, découverte dans la nécropole d'Abydos (Mariette, *Abydos*, t. II, pl. 22; cf. Banville-Rougé, *Album photographique de la mission de M. de Rougé*, n° 146); son établissement en cet endroit paraît avoir été enregistré au Canon de Turin comme marquant un événement de l'histoire d'Égypte, probablement le commencement de la XIIe dynastie (Lepsius, *Auswahl*, pl. IV, fragm. 64). Sur l'identification de Titooui avec un site voisin de Dahshour, voir Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 983-985; un passage de la stèle de Piânkhi montre qu'en tout cas cette place était située entre Memphis et Méidoum.

dont il fit le siège de son administration. L'Égypte, se sentant dans une main ferme, respira librement après des siècles d'angoisse, et son souverain put se féliciter en toute sincérité de lui avoir ramené la paix. « J'ai fait que l'endeuillé ne fût plus en deuil et sa plainte n'a plus été entendue, — les batailles perpétuelles, on n'en a plus vu, — tandis qu'avant moi l'on s'était battu comme un taureau oublieux de hier — et que le bien-être de personne, ignorant ou savant, n'était stable. » — « J'ai labouré le pays jusqu'à Éléphantine, — j'y ai répandu la joie jusqu'aux marais du Delta. — Le Nil a concédé l'inondation des champs à mes prières : — point d'affamé sous moi, point d'altéré sous moi, — car on agissait partout selon mes ordres — et tout ce que je disais était un nouveau sujet d'amour[1]. »

Il y avait sans doute auprès de lui, comme auprès de tous les souverains orientaux, plus d'un homme de cour dont la résurrection du pouvoir royal lésait la vanité ou les intérêts, gens qui trouvaient leur compte à s'entremettre entre Pharaon et son peuple, et que la présence d'un prince déterminé à tout mener par lui-même gênait dans leurs intrigues ou dans leurs exactions. Ils ourdirent contre Amenemhâît des complots auxquels il échappa à grand' peine. « Ce fut après le repas du soir, quand vint la nuit, — je me livrai une heure à la joie, — puis je me couchai sur les couvertures moelleuses de mon palais, je m'abandonnai au repos, — et mon cœur commença de se laisser aller au sommeil; quand, voici, on assembla des armes pour se révolter contre moi, — et je devins aussi faible que le serpent des champs. — Alors je m'éveillai pour combattre moi-même, de mes propres membres, — et je trouvai qu'il n'y avait qu'à frapper qui ne résistait pas. — Si je prenais un assaillant les armes à la main, je faisais tourner dos à cet infâme; — il n'avait plus de force même dans la nuit; nul ne lutta, — et rien de fâcheux ne se produisit contre moi[2]. » La promptitude avec laquelle Amenemhâît se jeta sur les conjurés les déconcerta, et la rebellion fut étouffée, ce semble, la nuit même où elle éclata. Cependant il vieillissait, son fils Ousirtasen était fort jeune, et les grands s'agitaient en prévision d'une succession qu'ils supposaient être prochaine[3]. Le meilleur moyen de couper court à leurs mauvais desseins et de garantir l'avenir de la dynastie consistait à désigner soi-même

1. *Papyrus Sallier n° 2*, pl. I, l. 7-9, pl. II, l. 7-10.
2. *Papyrus Sallier n° 2*, pl. I, l. 9, — pl. II, l. 3; cf. le petit mémoire de Dümichen, *Bericht über eine Haremverschwörung unter Amenemha I*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 30-35.
3. C'est ainsi que je comprends le passage du *Papyrus Sallier n° 2*, pl. III, l. 5, où Amenemhâît dit qu'on abusa de la jeunesse d'Ousirtasen pour conspirer contre lui, et compare les malheurs occasionnés par ces complots aux dégâts produits par les sauterelles ou par le Nil.

l'héritier présomptif et à l'associer par anticipation au pouvoir souverain. L'an XX, Amenemhâît conféra solennellement à son fils Ousirtasen les titres et les privilèges de la royauté : « De sujet que tu étais je t'élevai, — je te concédai le libre usage de tes bras, pour qu'on te craignît à cause de cela. — Quant à moi, je me parai des fines étoffes de mon palais jusqu'à paraître aux yeux comme les fleurs de mon jardin, — et je me parfumai d'essences aussi libéralement que si je versais l'eau de mes citernes[1]. » Ousirtasen assuma naturellement à son compte les devoirs actifs de l'emploi. « Ce fut un brave qui agit par l'épée, un vaillant qui n'eut point d'égal : il voit les barbares, s'élance, fond sur leurs hordes pillardes. C'est un lanceur de javelines, qui rend débiles les mains de l'ennemi ; ceux qu'il touche ne lèvent plus la lance. C'est un redoutable, qui brise les fronts à coups de masse, et à qui l'on n'a point résisté en son temps. C'est un coureur rapide qui fiert de l'épée le fuyard, mais qu'on ne joint pas à courir après lui. C'est un cœur debout en son heure. C'est un lion qui frappe de la griffe et ne lâche jamais son arme. C'est un cœur cuirassé à la vue des multitudes et qui ne laisse rien subsister derrière lui. C'est un brave qui se rue en avant quand il voit la lutte. C'est un soldat joyeux de foncer sur les barbares : il saisit son bouclier, il bondit, et sans redoubler son coup, il tue. Personne ne peut éviter sa flèche ; aussi, sans qu'il ait besoin de tendre son arc, les barbares fuient ses bras comme des lévriers, car la Grande Déesse[2] lui a donné de combattre qui ignore son nom, et, quand il atteint, il n'épargne rien, il ne laisse rien subsister[3]. » Le vieux Pharaon « restait au palais » attendant que son fils vînt lui annoncer le succès de ses entreprises[4], et contribuait par ses avis à la prospérité de l'empire commun. La réputation de sagesse qu'il s'acquit de la sorte devint telle qu'un écrivain, à peu près son contemporain, composa sous son nom un pamphlet où il était censé adresser à son fils ses instructions posthumes sur l'art de gouverner. Il lui apparaissait en rêve et, l'apostrophant : « Écoute mes paroles. — Tu es roi sur les deux mondes, prince sur les trois régions.

1. *Papyrus Sallier n° 2*, pl. I, l. 5-7. On a discuté assez longtemps sur la date à laquelle il convient de fixer l'association d'Ousirtasen I[er] à la couronne. Celle de l'an XX est prouvée par une stèle d'Abydos (Mariette, *Notice des Principaux Monuments*, 1864, p. 85-86, n° 72, *Abydos*, t. II, pl. XXII, *Catalogue Général*, p. 104-105, n° 558 ; Banville-Rougé, *Album photographique*, n° 146, *Inscriptions recueillies en Égypte*, pl. VIII) qui date des ans XXX d'Amenemhâît I[er] et X d'Ousirtasen I[er].

2. Sokhit, la grande déesse à la tête de lionne, qui avait détruit les hommes sur l'ordre de Râ et qui s'était enivrée de leur sang (cf. p. 165-166 du présent volume) ; elle était demeurée, à la suite de cet exploit, la maîtresse des champs de bataille et du carnage.

3. *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 51-65 ; cf. Maspero, *le Papyrus de Berlin n° 1*, dans les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*, t. III, p. 77-82, et *les Contes populaires*, 2[e] édit., p. 102-103.

4. *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 50-51 ; cf. Maspero, *les Contes populaires*, 2[e] éd., p. 101-102.

— Agis mieux encore que n'ont fait tes prédécesseurs. — Entretiens la bonne harmonie entre tes sujets et toi, — de peur qu'ils s'abandonnent à la peur; — ne t'isole pas au milieu d'eux; — n'emplis pas ton cœur, ne fais pas ton frère, uniquement du riche et du noble, — mais n'admets pas non plus auprès de toi les premiers venus dont on ignore la place[1]. » Il appuyait ses conseils d'exemples empruntés à sa propre vie et qui nous ont enseigné quelques-uns des faits de son histoire. Ce petit ouvrage se répandit et devint rapidement classique; on le copiait encore dans les écoles de la XIXe dynastie et les jeunes scribes l'étudiaient comme exercice de style[2]. L'association d'Ousirtasen à la couronne avait tellement accoutumé les Égyptiens à considérer ce prince comme roi de fait, qu'ils en arrivèrent insensiblement à ne plus écrire que son nom sur les monuments[3]. Il se trouvait engagé dans une guerre contre les Libyens quand Amenemhâît mourut, après un règne de trente ans. Les hauts fonctionnaires de la couronne, redoutant l'émotion populaire ou peut-être une tentative d'usurpation de la part de l'un des princes du sang, tinrent la nouvelle secrète, et expédièrent un courrier au camp pour rappeler le jeune roi. Celui-ci quitta sa tente pendant la nuit, sans que les troupes s'en aperçussent, rentra dans la capitale avant que le peuple eût rien appris, et la transition du fondateur à son successeur immédiat, si délicate pour une dynastie de fraîche origine, s'opéra comme naturellement[4]. La tradition établie, la plupart des souverains qui vinrent ensuite l'observèrent exactement. Après avoir régné seul pendant trente-deux ans, Ousirtasen Ier

1. *Papyrus Sallier n° 2*, pl. I, l. 2-4.

2. Le texte nous en est parvenu sur deux papyrus du British Museum, *Sallier n° 1* et *n° 2*, sur le *Papyrus Millingen* (*Recueil de Travaux*, t. II, p. 70 et planches) et sur les *Ostraca 5629-5638* du British Museum. Il a été traduit par Maspero (*The Instructions of Amenemhat I unto his son Usertasen I*, dans les *Records of the Past*, 1re édit., t. II, p. 9-16), par Schack (*Die Unterweisungen des Königs Amenemhât I*) et par Amélineau (*Étude sur les préceptes d'Amenemhat Ier*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 98-121, et t. XI, p. 100-116) en entier, partiellement par Dümichen (*Bericht über eine Haremverschwörung unter Amenemha I*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 30-35) et par Birch (*Egyptian Texts*, p. 16-20). Le détail nous échappe parfois, mais le sens général est clair.

3. On a des stèles où les années d'Ousirtasen sont indiquées seules, de l'an VII (Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 116 sqq.), de l'an IX (*C 2 du Louvre*, dans Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites*, t. II, p. 107 sqq.; Gayet, *Stèles de la XIIe dynastie*, pl. II; Piehl, *Inscriptions*, t. I, pl. II; *C 3 du Louvre*, dans Maspero, *Sur une formule funéraire des Stèles de la XIIe dynastie*, Mémoires du Congrès des Orientalistes à Lyon, t. I, planche; Pierret, *Recueil d'Inscriptions*, t. II, p. 104 sqq.; Gayet, *Stèles de la XIIe dynastie*, pl. IV), de l'an X (Mariette, *Abydos*, t. II, pl. XXVI, et *Catalogue Général*, p. 128, n° 592; E. et J. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Égypte*, pl. IX). La date de l'an III, qui nous est indiquée par le manuscrit de Berlin pour la reconstruction du temple d'Héliopolis (cf. 504-506 de cette *Histoire*), appartient au début de ce double règne, bien qu'Ousirtasen Ier y soit nommé seul.

4. Il mourut l'an XXX, le second mois de Shaït, le 7, et ce qui se passa au moment de sa mort nous est conté tout au début des *Aventures de Sinouhît* (Maspero, *les Premières Lignes des Mémoires de Sinouhît, restituées d'après l'Ostracon 27 419 du Musée de Boulaq*, dans les *Mémoires de l'Institut Égyptien*, t. II, p. 3 sqq.; Griffith, *Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 452-458; cf. Maspero, *les Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e éd., p. 96-97), où l'auteur paraît s'être borné à enregistrer une série de faits réels.

s'adjoignit son fils Amenemhâît II en l'an XLII[1], et celui-ci, trente-deux ans plus tard, appela Ousirtasen II au pouvoir[2]; Amenemhâît III et Amenemhâît IV partagèrent le trône pendant longtemps[3]. Les seuls de ces princes pour lesquels nous n'avons encore aucune preuve du fait sont Ousirtasen III et la reine Sovknofriourî, avec laquelle la dynastie s'éteignit.

Elle dura deux cent treize ans, un mois et vingt-sept jours[4], et c'est de



LE CHEF ASIATIQUE PRÉSENTÉ À KHNOUMHOTPOU PAR NOFIRHOTPOU ET PAR LE SURINTENDANT DES CHASSES KHÎTI[5].

toutes les familles qui dominèrent l'Égypte celle dont l'histoire offre le plus de certitude et le plus d'unité. Sans doute, nous sommes loin de soupçonner la plupart des grandes choses qu'elle accomplit : la biographie de ses huit souverains et le détail de leurs guerres incessantes nous sont connus fort incomplètement. Du moins peut-on suivre sans interruption le développement de leur politique au dehors et au dedans. Pas plus que leurs prédécesseurs de l'époque memphite, l'Asie ne les attira : ils semblent avoir éprouvé un

1. *Stèle de Leyde V 4*, datée de l'an XLIV d'Ousirtasen I[er] et de l'an II d'Amenemhâît II (LEEMANS, *Lettre à François Salvolini*, p. 34-36 et pl. IV, 37, puis *Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée de Leyde*, p. 264; LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. X).

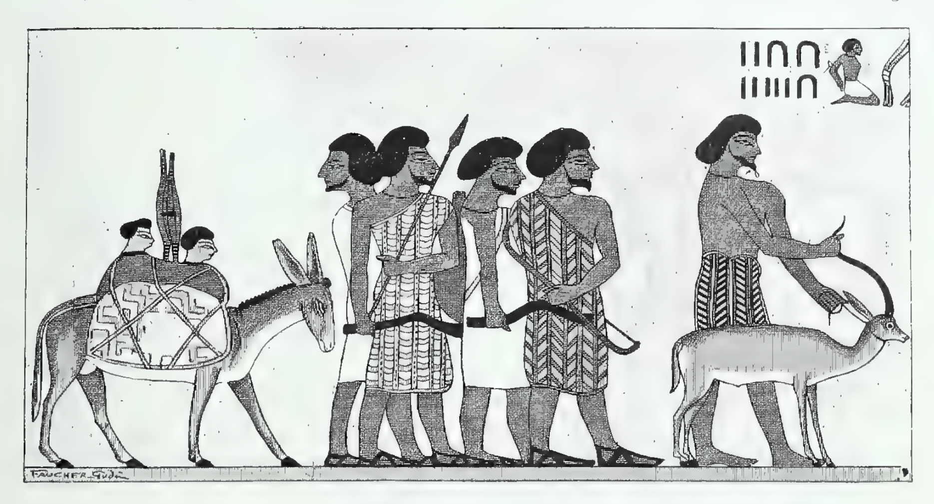
2. Proscynème d'Assouan, daté de l'an XXXV d'Amenemhâît II et de l'an III d'Ousirtasen II (YOUNG, *Hieroglyphics*, pl. LXI; LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. X, et *Denkm.*, II, 123 *e*).

3. E. DE ROUGÉ, *Lettre à M. Leemans*, dans la *Revue Archéologique*, 1[re] série, t. VI, p. 573 : il nous reste plusieurs monuments de leur double règne (LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. X, et *Denkm.*, II, 140 *m*), mais sans date qui permette de déterminer le moment de l'association.

4. C'est le total que le papyrus de Turin donne pour elle (LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. VII, fragm. 72, l. 3). Plusieurs égyptologues ont pensé que Manéthon y avait compris les années des doubles règnes et ont proposé de réduire la durée de la dynastie à 168 ans (BRUGSCH, *Geschichte Ægyptens*, p. 114-115), à 160 (LIEBLEIN, *Recherches sur la Chronologie Égyptienne*, p. 76-83), à 194 (ED. MEYER, *Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 122, et *Geschichte des alten Ægyptens*, p. 172, note 1). Le plus simple est d'admettre que le rédacteur du Papyrus ne s'est pas trompé; nous ne savons pas le temps qu'ont duré les règnes d'Ousirtasen II, d'Ousirtasen III, d'Amenemhâît III, et ce sont les années encore inconnues de ces princes qui complètent les deux cent treize ans.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la chromolithographie de* LEPSIUS, *Denkm., II, 133.*

certain effroi pour les races belliqueuses qui l'habitaient et n'avoir eu d'autre souci que de repousser leurs attaques. Amenemhâît Ier avait consolidé la ligne



LE GROS DE LA BANDE ASIATIQUE EST AMENÉ À KHNOUMHOTPOU, HOMMES ET BÊTES.

de forteresses qui courait à travers l'isthme[1], et ses descendants l'entretinrent avec soin. Ils n'ambitionnaient point la domination directe sur les tribus du



LES FEMMES DÉFILENT SOUS LA SURVEILLANCE D'UN JOUEUR DE LYRE ET D'UN GUERRIER.

désert, mais tant que les *Maîtres des Sables* consentaient à respecter la frontière, ils évitaient de s'immiscer dans leurs affaires intérieures[2]. Les rapports de commerce n'en étaient que plus fréquents et plus sûrs. Les riverains du Delta voyaient à chaque instant arriver dans leurs villes tantôt des individus

1. L'existence de la ligne de forteresses à cette époque résulte du passage des *Aventures de Sinouhît* où le héros décrit la frontière orientale du Delta (*Papyrus de Berlin n° 1*, l. 16-19).

2. Nous ne possédons jusqu'à présent de mentions d'une guerre contre les *Maîtres des Sables* que sous Amenemhâît Ier (dans la stèle *C 1 du Louvre*, cf. p. 464, note 3, de cette *Histoire*) et sous Ousirtasen Ier (*Stèle de Monthotpou*, l. 10, dans Mariette, *Abydos*, t. II, pl. XXIII).

isolés ou des bandes entières qui, chassées de la terre natale par la misère ou par les révolutions, imploraient un asile à l'ombre du trône de Pharaon, tantôt des caravanes qui leur vendaient les denrées les plus rares de l'Orient ou du Nord lointains. Un tableau célèbre d'une des tombes de Béni-Hassan nous montre comment les choses se passaient à l'ordinaire. On ne sait quelle aventure entraîna trente-sept Asiatiques, hommes, femmes et enfants, à franchir la mer Rouge, puis le désert Arabique et les montagnes en l'an VI d'Ousirtasen II[1] : ils tombèrent à l'improviste dans le nome de la Gazelle, où le surintendant des chasses Khîti les reçut et les conduisit, comme c'était son devoir, au prince Khnoumhotpou. Ils lui présentèrent du fard vert, de la poudre d'antimoine, deux bouquetins vivants, afin de se concilier sa bienveillance, et lui, pour éterniser la mémoire de leur visite, les consigna en peinture aux murailles de son tombeau. Ils ont, comme les Égyptiens, l'arc, la javeline, la hache, la massue, de longues robes ou des pagnes étroits bridant sur la hanche; tout en marchant, l'un d'eux joue d'un instrument qui rappelle par l'aspect les lyres du vieux style grec. La forme de leurs armes, l'éclat et le bon goût des étoffes frangées et bariolées dont ils sont vêtus, l'élégance de la plupart des objets qu'ils traînent avec eux, témoignent d'une civilisation avancée, égale à celle de l'Égypte. C'était déjà d'Asie que Pharaon tirait les esclaves, certains parfums, le bois et les essences du cèdre, les vases émaillés, les pierreries, le lapis-lazuli, les lainages brodés ou teints dont la Chaldée se réserva le monopole jusqu'au temps des Romains[2]. Les marchands du Delta bravaient les bêtes féroces et les voleurs embusqués au coin de chaque vallée pour exporter au delà de l'isthme les produits des manufactures nationales[3], les toiles fines, les bijoux ciselés et cloisonnés, les poteries vernissées, les amulettes en pâte de verre ou en métal. Les gens à l'esprit hasardeux qui jugeaient la vie monotone aux bords du Nil, ceux qui avaient commis un crime ou qui se sentaient suspects au maître pour des raisons de politique, les conspirateurs, les transfuges, les bannis rencontraient bon accueil dans les tribus et gagnaient parfois la faveur des sheîkhs : dès la XII[e] dynastie, la Syrie méridionale, le pays des Maîtres des Sables, le royaume

1. Ce bas-relief fut signalé et décrit pour la première fois par Champollion (*Monuments de l'Égypte*, pl. CCCLXI-CCCLXII), qui prit les immigrants pour des Grecs de l'époque archaïque (*Lettres écrites d'Égypte*, p. 76-77, et *Monuments*, t. II, p. 410-412). D'autres voulurent y reconnaître l'arrivée en Égypte d'Abraham, des fils de Jacob, ou tout au moins d'une bande de Juifs, et cette hypothèse lui a valu l'honneur d'être souvent reproduit : Rosellini, *Monumenti Storici*, pl. XXVIII-XXIX ; Lepsius, *Denkm.*, II, 131, 132, 133 : Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 63; Newberry, *Beni Hasan*, t. I, pl. XXX-XXXI.
2. Cf. à ce propos le livre d'Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, p. 288 sqq.
3. *Papyrus Sallier n° 2*, pl. VII, l. 4-7.

de Kadouma étaient remplis d'Égyptiens, dont la carrière agitée fournissait aux scribes et aux conteurs le thème de romans nombreux[1].

Sinouhît, le héros de l'un d'eux[2], était un fils d'Amenemhâît Ier, qui avait eu la malechance de surprendre malgré lui un secret d'État : il se trouvait près de la tente royale au moment où l'on vint annoncer à Ousirtasen la mort imprévue de son père. Craignant d'être exécuté sans façon, il s'enfuit, traversa le Delta au nord de Memphis, évita les postes de la frontière et s'enfonça dans le désert. « Je me mis en route à la nuit, à l'aube, j'atteignis Pouteni et me dirigeai vers le lac de Kîmoîrî[3]. Alors la soif s'abattit et fondit sur moi; je râlai, mon gosier se serra, je me disais déjà : « C'est le goût de « la mort! » quand soudain je relevai mon cœur et rassemblai mes forces : j'entendais la voix des troupeaux. J'aperçus des Asiatiques; leur shéîkh, qui avait été en Égypte, me reconnut : il me donna de l'eau, me fit cuire du lait, et j'allai avec lui dans sa tribu. » Sinouhît ne s'y crut pas encore en sûreté et se réfugia en Kadouma, auprès d'un prince qui prêtait asile à plusieurs autres exilés et chez lequel « il pouvait entendre le parler d'Égypte ». Il y gagna rapidement honneurs et fortune. « Le chef me mit avant ses enfants, me mariant à sa fille aînée, et il accorda que je choisisse, pour moi, dans son domaine, parmi le meilleur de ce qu'il possédait sur la frontière d'un pays voisin. C'est une terre excellente, Aîa de son nom. Il y a des figues en elle et des raisins; le vin y est en plus grande quantité que l'eau; abondant est le miel; nombreuses sont les olives et toutes les productions de ses arbres : on y a du blé et de la farine sans limites, et toute espèce de bestiaux. Ce fut grand, certes, ce qu'on me conféra, quand le prince vint pour m'investir, m'installant prince de tribu dans le meilleur de son pays. J'eus des rations quotidiennes de pain et du vin pour chaque jour, de la viande cuite, de la volaille rôtie, plus le gibier de la montagne que je prenais, ou qu'on posait devant moi en plus de ce que rapportaient mes chiens de chasse. On me fabriquait beaucoup

1. *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 31-34; cf. MASPERO, *les Contes populaires*, 2e édit., p. 99-100.

2. Le texte existe partie à Berlin (LEPSIUS, *Denkm.*, VI, 104-107), partie en Angleterre (GRIFFITH, *Fragments of Old Egyptian Stories*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 452-458); des fragments en ont été copiés sur des Ostraca du British Museum (BIRCH, *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character*, p. 8, pl. XXIII, n° 5629) et du Musée de Gizéh (MASPERO, *les Premières Lignes des Mémoires de Sinouhît*, dans les *Mémoires de l'Institut Égyptien*, t. II, p. 1-23). Il a été analysé par Chabas (*les Papyrus de Berlin, récits d'il y a quatre mille ans*, p. 37-51, et *Panthéon Littéraire*, t. I), traduit en anglais par Goodwin (*The Story of Saneha*, dans le *Frazer's Magazine*, 1865, p. 185-202; cf. *Records of the Past*, 1re édit., t. VI, p. 131-150), en français par Maspero (*le Papyrus de Berlin n° 1*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. III, p. 64-84, 132-160, et les *Contes populaires de l'Égypte Ancienne*, 2e édit., p. 87-132).

3. Kîmoîrî était situé non loin du bourg moderne d'El-Maghfar (NAVILLE, *The Store-City of Pithom and the Route of the Exodus*, p. 21-22), et son lac est le lac d'Ismaîliah, qui formait alors le fond de la Mer Rouge, de la *Très-Noire*, comme les Égyptiens l'appelaient; cf. p. 351, note 3, de cette *Histoire*.

de beurre et du lait cuit de toute manière. Je passai de nombreuses années; les enfants que j'eus devinrent des forts, chacun maîtrisant sa tribu. Lorsqu'un messager allait et venait à l'intérieur, il se détournait de sa route pour venir vers moi, car je rendais service à tout le monde, je donnais de l'eau à l'altéré, je remettais en route le voyageur qu'on avait empêché de passer, je châtiais le brigand. Les Pitaîtiou qui s'en allaient en campagne lointaine pour battre et pour repousser les princes des pays étrangers, j'ordonnais et ils marchaient, car ce prince de Tonoû, il accorda que je fusse pendant de longues années le général de ses soldats. Tout pays vers lequel je sortais, quand je m'étais lancé en guerre, on tremblait dans les pâturages au bord de ses puits, je volais ses bestiaux, j'emmenais ses vassaux et j'enlevais leurs esclaves, je tuais sa population, il était à la merci de mon glaive, de mon arc, de mes marches, de mes plans bien conçus et glorieux pour le cœur de mon prince. Aussi m'aima-t-il quand il connut ma valeur, me mettant chef de ses enfants, quand il vit la vigueur de mes bras.

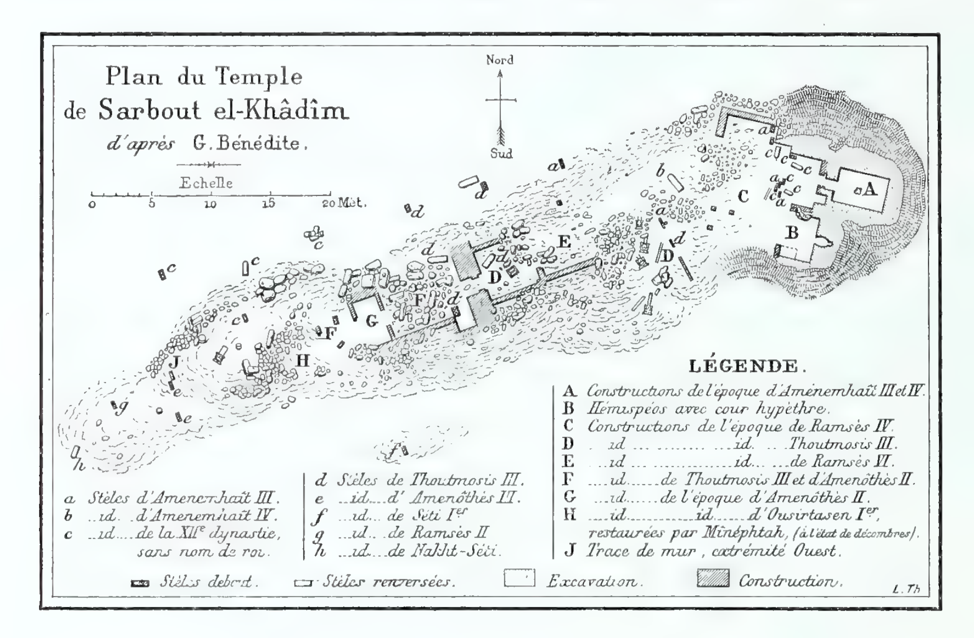
« Un brave de Tonou vint me défier dans ma tente : c'était un héros qui n'avait point de second, car il avait écrasé tous ses adversaires. Il disait : « Que Sinouhît se batte avec moi, car il ne m'a pas encore vaincu », et il se flattait de ravir mes bestiaux pour en enrichir sa tribu. Le prince en causa avec moi. Je dis : « Je ne le connais point. Je ne suis certes pas son frère, je me « tiens éloigné de son logis; ai-je jamais ouvert sa porte ou franchi ses clô- « tures? C'est sans doute quelque jaloux envieux de me voir et qui se croit « prédestiné à me dépouiller de mes chats, de mes chèvres, de mes vaches, « et à fondre sur mes taureaux, mes béliers et mes bœufs afin de se les appro- « prier.... S'il a vraiment le cœur à combattre, qu'il déclare l'intention de son « cœur! Est-ce que le Dieu oubliera celui qu'il a toujours favorisé jusqu'à « présent? Il en est du provocateur comme s'il se trouvait parmi ceux qui « gisent sur le lit funéraire. » Je bandai mon arc, je dégageai mes flèches, je donnai du jeu à mon poignard, je fourbis mes armes. A l'aube, le pays de Tonou accourut; il avait réuni ses tribus, convoqué tous les pays étrangers qui dépendaient de lui, il brûlait de voir ce duel. Chaque cœur était sur des charbons pour moi, hommes et femmes poussaient des Ah! car tout cœur était anxieux à mon sujet, et ils disaient : « Est-ce vraiment un vaillant qui va se « mesurer avec lui? Voici, l'ennemi a un bouclier, une hache d'armes, une « brassée de javelines. » Quand il fut sorti et que je parus, je détournai ses traits de moi. Comme pas un seul ne portait, il fondit sur moi et alors je

déchargeai mon arc contre lui. Quand mon trait s'enfonça dans son cou, il s'écria et s'abattit sur le nez : je lui arrachai sa lance, je poussai mon cri de victoire sur son dos. Tandis que les campagnards se réjouissaient, j'obligeai ses vassaux qu'il avait opprimés à rendre grâces à Montou. Ce prince, Ammiânshi[1], me donna tout ce que le vaincu possédait, et alors j'emportai ses biens, je pris son bétail. Ce qu'il avait désiré me faire à moi, je le lui fis à lui, je me saisis de ce qui était dans sa tente, je dépouillai son logis ; par là s'agrandirent la richesse de mes trésors et le nombre de mes bestiaux[2]. » Descendez le cours des âges, feuilletez les romans arabes, celui d'Antar ou celui d'Abou-Zéît, vous y trouverez les incidents et les mœurs décrits dans le conte égyptien, l'exilé qui arrive à la cour d'un shéîkh puissant dont il finit par épouser la fille, la provocation, la lutte, les razzias de peuplade à peuplade. De nos jours encore, les choses se passent à peu près de même. Ces aventures, vues de très loin, ont un air de grandeur et de poésie qui captive le lecteur et, l'imagination aidant, le transporte dans un monde d'apparence plus héroïque et plus noble que le nôtre. Qui veut conserver cette impression, il fera bien de ne pas y regarder de trop près aux hommes et aux coutumes du désert. Le héros est brave assurément, mais il est encore plus féroce et traître : il vit un peu pour la bataille, beaucoup pour le pillage. Que voulez-vous, le sol est pauvre, la vie est dure et précaire, les conditions de l'existence n'ont pas changé depuis les temps les plus anciens : au fusil et à l'Islam près, le Bédouin de nos jours est le même que celui du temps de Sinouhît[3].

Aucun document ne nous apprend de manière certaine ce que les colonies minières du Sinai devinrent après le règne de Papi II[4]. Elles végétèrent, si on ne les abandonna pas entièrement : les derniers Memphites, les Héracléopolitains, les premiers Thébains les négligèrent par force, et l'avènement de la XII[e] dynastie leur rendit seul quelque animation[5]. Les filons de l'Ouady Magharah s'étaient fort appauvris : une série de perquisitions heureuses révéla

1. C'est le nom du prince de Tonou, qui avait pris Sinouhît en si grande faveur.
2. *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 19-28, 78-147 ; cf. Maspero, *les Contes populaires*, 2[e] édit., p. 99, 104-109.
3. Maspero, *la Syrie avant l'invasion des Hébreux*, p. 6-7 (cf. la *Revue des Études Juives*, t. XIV).
4. La dernière inscription du Sinai est, pour l'Ancien Empire, celle de l'an II de Papi II (Lottin de Laval, *Voyage dans la Péninsule Arabique*, Ins. hiér., pl. 4, n° 1 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 116 *a*).
5. Monuments d'Ousirtasen I[er] à Sarbout-el-Khâdîm (Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 132 ; Major Félix, *Note sopra le Dinastie de' Faraoni*, p. 11), d'Amenemhâît II (*Account of the Survey*, p. 183), d'Amenemhâît III à Sarbout-el-Khâdîm et à Ouady Magharah (Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XLII ; Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. II, p. 690-692 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 137 *a-h*, 140 *n* ; *Account of the Survey*, p. 175-177, 183-184, et *Photographs*, t. III, pl. 3-4), d'Amenemhâît IV dans les deux mêmes localités (Lepsius, *Denkm.*, II, 140 *o-p* ; *Account of the Survey*, p. 177, 184, et *Photographs*, t. III, pl. 4). On ne connaît encore au Sinai aucun monument qui porte les cartouches d'Amenemhâît I[er] ou qu'on puisse reporter au règne de ce prince.

l'existence de dépôts encore vierges dans le Sarbout-el-Khâdîm, au nord des gisements primitifs[1]. On les mit en œuvre dès le temps d'Amenemhâît II[2], et l'effort entier se concentra sur eux pendant plusieurs générations : les expéditions se répétaient tous les trois ou quatre ans, parfois même d'année en année, sous le commandement de hauts fonctionnaires, *Connus du Roi*, *Lecteurs en Chef*, Capitaines des Archers. Comme les minerais diminuaient



vite, chacun des délégués de Pharaon devait en découvrir de nouveaux pour subvenir aux exigences de l'industrie : la tâche était souvent ardue, aussi la plupart d'entre eux se plaisaient-ils à bien informer la postérité des anxiétés qu'ils avaient ressenties, à lui dire la peine qu'ils s'étaient donnée, à lui énumérer les quantités d'oxyde de cuivre ou de turquoises qu'ils avaient emportées en Égypte. Le capitaine Haroéris nous apprend donc que, débarqué au Sarbout pendant le mois de Phaménoth d'une année inconnue d'Amenemhâît III, il débuta mal dans ses recherches : les ouvriers, las de ne rien gagner, l'auraient abandonné promptement, s'il n'avait toujours fait contre fortune bon visage et s'il ne leur avait promis hautement l'appui de l'Hâthor locale. La chance tourna en effet, à l'instant où il commençait à désespérer : « Le désert brûlait comme l'été, la montagne était en feu, et la veine épuisée; un matin,

1. Sur le Sarbout-el-Khâdîm et sur son histoire, voir le résumé de Birch, *Egyptian Remains*, dans l'*Account of the Survey of the Peninsula of Sinai*, ch. VII, p. 180-182.

2. Inscription sans date et inscription de l'an XXIV d'Amenemhâît II, près du réservoir du Sarbout-el-Khâdîm (Birch, *Egyptian Remains*, dans l'*Account of the Survey*, ch. VII, p. 183).

le contremaître qui était là interrogea les artisans à ce sujet, les habiles qui fréquentaient cette mine, et ils dirent : « Il y a de la turquoise en la montagne « pour l'éternité ! » Le filon se présenta juste en ce moment. » Et de fait la richesse des gîtes qu'il rencontra le dédommagea complètement de ses premiers mécomptes : en Pachons, trois mois après l'ouverture des travaux, il avait achevé sa besogne et se préparait à quitter le pays avec son butin[1]. Pharaon dépêchait de temps en temps à ses féaux mineurs des convois de bestiaux et de provisions, du blé, seize bœufs, trente oies, des légumes frais, de la volaille vivante[3]. La population ouvrière s'accrut si vite qu'on dut lui construire deux chapelles, dédiées à Hâthor et desservies par des prêtres de bonne volonté[4]. L'une d'elles, la plus ancienne probablement, consiste en une seule chambre taillée dans la roche même et soutenue par un gros pilier carré, le tout recouvert jadis de figures très fines et d'inscriptions à peu près effacées aujourd'hui. La seconde comprend une cour rectangulaire de belles dimensions, bordée jadis d'un portique supporté par des piliers à chapiteaux en forme de tête d'Hâthor, puis un édifice étroit qui se divise en beaucoup de petites chambres irrégulières. La bâtisse a été remaniée, détruite à demi,



LES RUINES DU TEMPLE D'HÂTHOR AU SARBOUT-EL-KHÂDÎM[2].

1. Birch, *Egyptian Remains*, dans l'*Account of the Survey*, p. 186.
2. *Dessin de Boudier, d'après la photographie de l'Ordnance Survey, Photographs, t. III, pl. 8.*
3. Fragments d'inscriptions chez Birch, *Egyptian Remains*, dans l'*Account of the Survey*, p. 186.
4. Wilson, *Note on the Ruins at Sarabit el-Khadim*, dans l'*Account of the Survey*, ch. VII ; les vues des ruines sont reproduites sur les photographies de l'*Ordnance Survey*, t. III, pl. VI-XVIII.

et n'est plus qu'un monceau de ruines confuses, sous lesquelles on ne démêle pas l'économie du plan primitif. Des stèles votives de toute taille et de toute matière, hautes ou basses, longues ou minces, en granit, en grès, en calcaire, se dressaient au hasard dans les deux chambres et dans les cours, entre les colonnes, au ras des murs : plusieurs sont encore en place, d'autres gisent éparses au milieu des décombres. Vers la moitié du règne d'Amenemhâît III, la demande des turquoises ou des minerais de cuivre nécessaires à l'industrie devint si forte, que le Sarbout-el-Khâdîm n'y suffit plus et qu'on dut revenir à l'Ouady Magharah[1]. La double exploitation ne se ralentit pas sous Amenemhâît IV[2] : au moment où la XIIe dynastie céda le trône à la XIIIe, elle continuait activement. La tranquillité n'était pas moindre dans ces recoins perdus de la montagne que dans la vallée d'Égypte, et une faible garnison y surveillait les Bédouins du voisinage. Ceux-ci s'enhardissaient parfois à piller les travailleurs, puis se sauvaient précipitamment, emportant leurs maigres rapines : la poursuite, menée à fond par l'un des officiers présents sur les lieux, les atteignait d'ordinaire avant qu'ils se fussent mis en sûreté dans leurs douars, et les obligeait à rendre gorge. Les vieux rois memphites s'enorgueillissaient de ces courses armées comme de véritables victoires, et en perpétuaient le souvenir par des bas-reliefs triomphaux : on les traitait maintenant en incidents de frontières sans importance, que Pharaon daignait à peine soupçonner, et dont il abandonnait la gloire telle quelle à ceux de ses capitaines qui commandaient pour lui dans ces parages[3].

Les pays situés vers le Nord, au delà de la Méditerranée, n'avaient pas cessé d'entretenir avec l'Égypte des relations commerciales assez étendues[4]. Le renom de richesse dont le Delta jouissait entraînait parfois des bandes de Haiou-nîbou à venir rôder le long des côtes, pour y exercer leur métier de pirates : ces courses tournaient d'ordinaire assez mal, et ceux qui les entre-

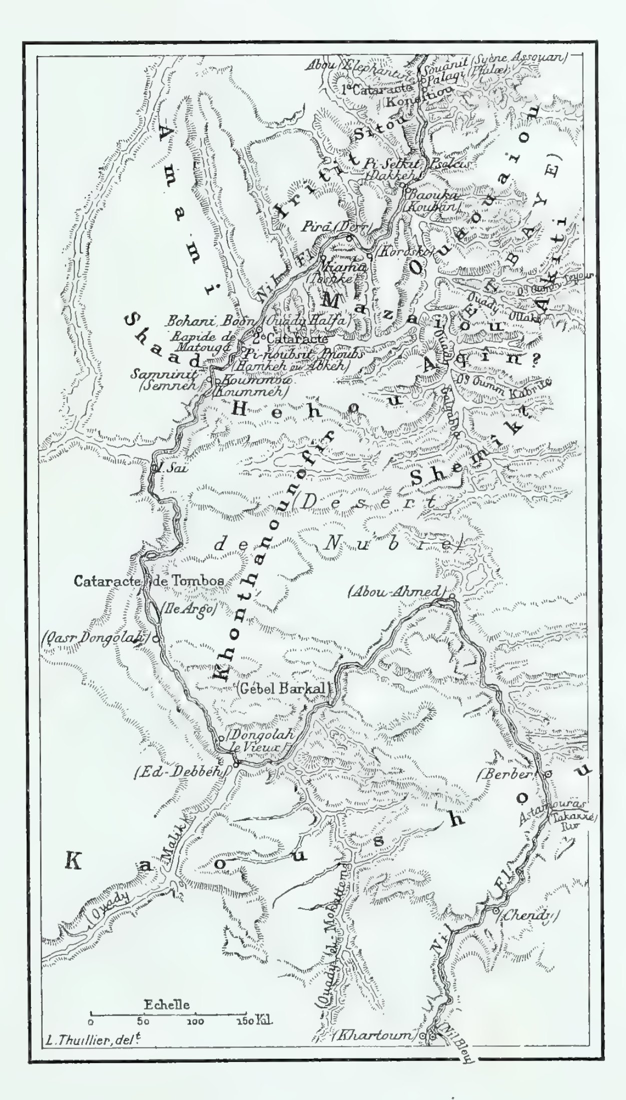
1. Inscriptions de l'an II et des ans XXX, XLI, XLII, XLIII, XLIV d'Amenemhâît III dans Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XII; Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. II, p. 689-691; Lepsius, *Denkm.*, II, 137 *c*, *f-i*; Birch, *Egyptian Remains*, dans l'*Account of the Survey*, ch. VII, p. 175-177, et *Photographs*, t. III, pl. 3.

2. Inscriptions des ans V et VII d'Amenemhâît IV, dans Lepsius, *Denkm.*, II, 137 *d-e*, 140 *n*; *Account of the Survey*, p. 177, et *Photographs*, t. III, pl. 4.

3. Sônkhkarî de la XIe dynastie se vantait d'avoir rompu le jarret des Haiou-nîbou (Lepsius, *Denkm.*, II, 150 *a*, l. 8; cf. Golénischeff, *Résultats épigraphiques*, pl. XVI, l. 8). Ce n'est pas, comme Chabas l'a pensé (*Etudes sur l'Antiquité Historique*, 2e éd., p. 174-175), d'une expédition maritime qu'il s'agit ici, mais d'une incursion des pirates asiatiques repoussée par le Pharaon. Les *Iles de la Très-Verte*, c'est-à-dire de la Méditerranée, sont mentionnées incidemment dans les *Mémoires de Sinouhit* (*Papyrus de Berlin n° 1*, l. 210-211). Le séjour des prisonniers égéens dans la principauté d'Héracléopolis a été constaté par M. Petrie (*Kahun, Gurob and Howara*, p. 44, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 9-11).

4. C'est au cours d'une expédition contre les Timihou qu'Ousirtasen Ier apprit la mort de son père Amenemhâît Ier (Maspero, *les Contes populaires de l'Ancienne Egypte*, 2e édit., p. 96-97).

prenaient, s'ils échappaient à une exécution sommaire, allaient finir leurs jours comme esclaves, au Fayoum ou dans quelque village du Said. Leurs descendants y conservaient un certain temps encore les costumes, la religion, les mœurs, les industries de la patrie absente; ils continuaient à fabriquer pour leur usage journalier des poteries grossières, dont le décor rappelait celui des vases qu'on recueille dans les tombes les plus anciennes de l'archipel Égéen, puis ils s'absorbaient peu à peu dans le milieu ambiant, et leurs petits-enfants devenaient des fellahs comme les autres, nourris dès la mamelle aux coutumes et au langage de l'Égypte. Les rapports avec les tribus du désert Libyque, les Tihounou, les Timihou, demeuraient pacifiques presque toujours : parfois seulement une razzia, poussée par une de leurs bandes sur territoire égyptien, suscitait une contre-razzia dans l'une des vallées où ils abritaient leurs troupeaux et leurs tentes. Un contingent de femmes et d'enfants berbères venaient rejoindre les Haiou-nîbou prisonniers et apportaient à la population de l'Égypte un nouvel élément hétérogène bientôt noyé dans la masse. Des courses rapides, des fuites d'exilés, des répressions de piraterie, des échanges commerciaux entrecoupés d'épisodes romanesques, voilà en traits généraux l'histoire commune de l'Égypte et des contrées qui l'avoisinent au nord, pendant les deux siècles que la XIIe dynastie dura : les



Pharaons s'y immobilisèrent sur la défensive. L'Éthiopie attirait toute leur attention et réclamait toutes leurs forces. Le même instinct qui avait excité leurs prédécesseurs à dépasser successivement le Gebel-Silsiléh, puis Éléphantine, les entraîna au delà de la seconde cataracte et plus loin encore. La nature de la vallée le voulait ainsi. Elle forme, du Tacazzé ou plutôt du confluent des deux Nils à la mer, comme une grande Égypte, découpée par les cataractes en compartiments superposés, mais soumise partout aux mêmes conditions d'existence : les morceaux en ont été séparés violemment plus d'une fois au cours des siècles, par les hasards de l'histoire, mais ils ont tendu sans cesse à se rapprocher et se sont ressoudés dès qu'ils en ont trouvé l'occasion. L'Amami, l'Iritît, les Sitiou, toutes les nations qui erraient à l'ouest du fleuve, ralliées ou soumises par les Pharaons de la VIe, puis par ceux de la XIe dynastie, ne paraissent pas avoir inquiété beaucoup les successeurs d'Amenemhâît Ier. Les Ouaouiou et les Mâzaiou étaient restés plus turbulents : il fallait les réduire, si l'on voulait assurer la tranquillité des colons dispersés sur les rives du fleuve, de Philæ à Korosko. Amenemhâît Ier les battit à plusieurs reprises[1]; Ousirtasen Ier dirigea contre eux des campagnes répétées, dont les premières datent du temps où son père vivait encore[2], puis il reprit la marche en avant, et, du premier coup, « éleva ses frontières » jusqu'aux rapides d'Ouady Halfah[3]. Le pays ne fut plus désormais disputé à ses successeurs. On le distribua en nomes comme l'Égypte même, la langue de l'Égypte acheva de se substituer aux idiomes indigènes, les dieux locaux et Didoun, le principal d'entre eux, s'associèrent ou s'assimilèrent aux divinités de l'Égypte. Khnoumou obtint la préférence dans les nomes septentrionaux, sans doute parce que les premiers colons étaient originaires d'Éléphantine et sujets de ses princes[4]; dans les nomes méridionaux, qui avaient été annexés sous des rois de Thèbes et peuplés d'immigrants thébains, il partagea la vénération des fidèles avec le dieu de Thèbes, Amon, Amon-Râ[5]. Les autres divinités se taillèrent des domaines moins vastes dans le territoire nouveau, selon des affinités de terroir

1. *Papyrus Sallier n° 1*, pl. II, l. 10.
2. Stèle de l'an XXX d'Amenemhâît Ier = l'an IX d'Ousirtasen Ier (Brugsch, *die Negerstämme der Una-Inschrift*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 30-31).
3. On a trouvé la stèle triomphale, aujourd'hui conservée à Florence, à Ouady Halfah, sur le site de l'antique Bohani (Champollion, *Lettres écrites d'Egypte*, 2e édit., p. 124).
4. Khnoumou prenait en Nubie le titre de *Gouverneur des habitants de la Basse-Nubie, directeur de la porte des régions montagneuses* (Brugsch, *Dictionnaire Géographique*, p. 1288). A la XVIIIe dynastie on l'y rencontre comme Khnoumou-Râ dans les temples de Sebouah (Lepsius, *Denkm.*, III, 179), de Koumméh (*id.*, *ibid.*, 66) et de plusieurs autres localités.
5. Lepsius a montré le premier comment le culte d'Amon marque le progrès de la colonisation thébaine (*Ueber die widderköpfigen Götter Ammon und Chnumis*, dans la *Zeitschrift*, 1877, p. 14 sqq.).

dont on ne peut plus se rendre compte aujourd'hui, Thot à Pselcis et à Pnoubsît, où l'on adorait un nabéca gigantesque[1], Râ vers Derr[2], Horus à Miama et à Baouka[3]. Les Pharaons qui avaient civilisé le pays y reçurent en leur vivant les honneurs de l'apothéose. Ousirtasen III se mit en triade avec Didoun, avec Amon, avec Khnoumou, et eut ses temples à Semnéh[4], à Shataoui[5], à Doshkéh[6] : sous Thoutmosis III, plus de mille ans après lui, on célébrait encore, le 21 Pachons, l'anniversaire d'une victoire décisive qu'il avait remportée sur les barbares[7]. Le régime féodal se propagea partout, et l'on vit des barons héréditaires tenir leur cour entre les deux cataractes, exercer leurs armées, se construire des châteaux, se creuser dans la montagne des tombes décorées superbement. L'Égypte nubienne ne différa de la réelle que par un excès de chaleur et par une diminution de richesse : le sol, moins large, moins fertile, moins bien inondé, y nourrissait une population moins nombreuse et rendait à ses maîtres des revenus moins abondants.

Pharaon s'était réservé la garde des principaux points stratégiques. Des châteaux-forts, embusqués aux tournants du fleuve et au débouché des gorges qui menaient dans le désert, garantissaient la liberté de la navigation ou écartaient les nomades pillards. Celui de Derr, réédifié souvent, remonte, en partie du moins, jusqu'aux premiers temps de la conquête : son enceinte rectangulaire en grosses briques sèches n'est percée que de brèches faciles à boucher, et pourrait résister encore à une attaque d'Ababdéhs, si l'on y faisait quelques réparations[8]. Les travaux les plus considérables furent exécutés aux trois

1. Pselcis est la Dakkéh actuelle. Pnoubsit (Pnoubs, Nupsi, Noupsia) des géographes grecs est aujourd'hui probablement l'ensemble de décombres qu'on découvre sur la rive orientale du fleuve, près du village de Hamké, un peu avant l'entrée de la seconde cataracte.

2. Derr s'appelait Pi-râ, la *Maison de Râ*, de son nom sacré (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 159).

3. Miama, la Mama des géographes classiques (Pline, VI, XII, 35, 2, d'après Juba, fragm. 42, dans Didot-Müller, *Fragmenta Historicum Græcorum*, t. III, p. 477-478), sur la rive orientale du fleuve, paraît être le village moderne de Toshké, où Burckhardt signalait des tombes au commencement de notre siècle (*Travels in Nubia*, p. 33); la ville égyptienne de Baouka, qui, malgré la ressemblance de nom, n'a rien de commun avec l'Aboccis de Ptolémée, semble avoir été située sur l'emplacement du village actuel de Kouban (Brugsch, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 41-43).

4. Le temple n'a pas été bâti par Thoutmosis III, comme on l'affirme ordinairement (Lepsius, *Ueber die widderköpfigen Götter*, dans la *Zeitschrift*, 1877, p. 21; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 253) : Thoutmosis III ne fit que restaurer l'édifice construit par Ousirtasen III, ainsi que l'a dit E. de Rougé, *Mémoire sur quelques phénomènes célestes*, p. 22 sqq. (cf. *Revue Archéologique*, 1re série, t. IX). Une des inscriptions constate en effet que Thoutmosis III a rétabli les rites solennels et les sacrifices institués par Ousirtasen dans le temple de son père Didoun (Cailliaud, *Voyage à Méroé*, Atlas, t. II, pl. XXIX, 3; Lepsius, *Denkm.*, III, 55, l. 3-4).

5. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. I, 3, et t. I, p. 609; Lepsius, *Denkm.*, III, 114 *h*, sous le Pharaon Aï, l'un des derniers souverains de la XVIIIe dynastie.

6. Lepsius, *Denkm.*, III, 59, sous Thoutmosis III.

7. Lepsius, *Denkm.*, III, 55, l. 12; cf. E. de Rougé, *Mémoires sur quelques phénomènes célestes*, p. 25-27.

8. Les briques les plus anciennes des fortifications de Derr, assez facilement reconnaissables au milieu de celles qui proviennent des restaurations plus récentes, sont identiques pour la forme et les dimensions à celles du mur de Syène ou d'El-Kab : or ce dernier est au plus tard de la XIIe dynastie.

endroits d'où l'on peut même aujourd'hui dominer la Nubie avec le plus d'efficacité, aux deux cataractes et dans le canton qui s'étend de Derr à Dakkèh. Éléphantine avait déjà son camp retranché qui couvrait les rapides et le chemin de terre entre Syène et Philæ. Ousirtasen III restaura la grande muraille; il cura et agrandit les passes de Sehel comme Papi I[er], si bien qu'on put les franchir aisément et conserver en tout temps des communications rapides entre Thèbes et les villes nouvelles. Il fonda, à peu de distance de Philæ, une station de bateaux et un entrepôt qu'il appela Hirou Khâkerî — les *Voies de Khâkerî*, — d'après son prénom[1]. Le site exact en est inconnu, mais elle paraît avoir complété, du côté méridional, le système de murs et de redoutes qui protégeait les cantons de la cataracte contre une surprise ou contre une attaque régulière des peuples barbares. Les fortifications de la Nubie moyenne, sans utilité appréciable pour la sécurité générale, avaient cependant une importance extrême aux yeux des Pharaons. Elles commandaient les routes du désert, celles qui vont à la mer Rouge, ou au cours supérieur du Nil vers Berber et le Gebel Barkal. Les plus importantes s'élevaient sur l'emplacement du village actuel de Koubân, en face de Dakkéh[2]. L'Ouady Olaki, dont elles surveillent l'accès, conduit droit aux gisements aurifères les plus riches que l'Égypte ait connus. Chacune des vallées qui sillonnent le massif montagneux de l'Etbaye possédait les siens, l'Ouady Shaouanîb, l'Ouady Oumm-Teyour, le Djebel Iswoud, le Djebel Oumm-Kabrite. L'or s'y trouve en pépites, dans des poches perdues au milieu du quartz blanc : il y est mêlé à des oxydes de fer et de titane dont les anciens n'ont point tiré parti. L'exploitation, commencée de temps immémorial par les Ouaouaiou qui habitaient la région, était des plus simples : on en rencontre partout la trace au flanc des ravins. Les galeries s'enfoncent à cinquante ou soixante mètres de profondeur en suivant la direction naturelle des filons. Le quartz détaché, on en jetait les débris dans des mortiers de granit, on les pilait, on pulvérisait ensuite les débris sur des meules analogues à celles qu'on employait pour broyer le grain, on triait les résidus sur des tables en pierre, puis on lavait le reste dans des

1. L'agrandissement des passes est de l'an VIII (Wilbour, *Canalizing the Cataract*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 202-204), l'année même où le Pharaon établit la limite de l'Égypte à Semnéh; les autres travaux sont indiqués assez confusément dans une stèle de l'an VIII, qui provient d'Éléphantine et qui se trouve au British Museum (Birch, *Tablets of the XII[th] Dynasty*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 50-51). C'est probablement à ce curage des passes en l'an VIII que se réfère le proscynème gravé à Sehel (Lepsius, *Denkm.*, II, 136 *b*) en l'honneur d'Anoukît, et dans lequel le roi se vante d'avoir fait pour cette déesse « le chenal excellent [nommé] *les Voies de Khâkeouri* ».

2. Sur les ruines de cette forteresse importante, voir la notice de Prisse d'Avennes, qui a été publiée par Chabas, *les Inscriptions des Mines d'or*, p. 13-14.

sébiles en bois de sycomore, jusqu'à ce que les paillettes se fussent déposées[1]. C'était l'or de Nubie, que les nomades introduisaient en Égypte, et que les Égyptiens allèrent chercher eux-mêmes au pays de production à partir de la XIIe dynastie. Ils ne se préoccupèrent pas d'y installer des colonies permanentes, comme au Sinaï; mais, presque chaque année, un détachement de troupes se rendait sur les lieux et ramassait les quantités de métal récoltées depuis le voyage précédent. Un jour, c'était le prince de la Gazelle



UNE DES FACES DE LA FORTERESSE DE KOUBÂN[2].

que le roi Ousirtasen Ier expédiait de la sorte, avec quatre cents hommes de son contingent féodal[3] : un autre jour, c'était le fidèle Sihâthor qui parcourait la contrée en triomphateur, obligeant jeunes et vieux à redoubler d'activité pour son maître Amenemhâît II[4]. On se vantait au retour d'avoir rapporté plus d'or que personne auparavant, et de n'avoir perdu ni un soldat, ni une bête de somme, pas même un âne, en traversant le désert : un fils du Pharaon régnant, voire l'héritier présomptif de la couronne, daignait quelquefois accompagner la caravane. Amenemhâît III répara ou construisit à nouveau le château de Koubân, d'où la petite armée partait et où elle revenait avec

1. Les mines d'or et la manière de les exploiter ont été décrites sous les Ptolémées par Agatharchide (Müller-Didot, *Geographi Græci Minores*, t. I, p. 123-129; cf. Diodore de Sicile, III, 12-14); les procédés étaient fort anciens et n'avaient guère changé depuis le temps des premiers Pharaons comme le prouve la comparaison du matériel trouvé dans ces parages avec le matériel recueilli au Sinai dans les mines de turquoise de l'Ancien Empire. Sur l'état actuel de la contrée, cf. une note de Prisse d'Avennes, dans Chabas, *les Inscriptions des Mines d'or*, p. 27-29. Les localités où l'on rencontre des galeries d'exploitation ont été marquées par Linant de Bellefonds sur sa *Carte de l'Etbaye*, 1854.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger, prise en 1881.*

3. Inscription biographique du prince de la Gazelle Amoni-Amenemhâît, à Beni-Hassan, l. 3-8.

4. La stèle de Sihâthor est conservée au British Museum; elle a été publiée par Birch, *Tablets of the XIIth Dynasty*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 111-114; cf. Birch, *Egyptian Texts*, p. 21-22.

sa charge. C'est une enceinte carrée, de cent mètres de côté; les remparts de briques sèches s'inclinent en talus et sont renforcés d'espace en espace par des sortes de bastions saillants sur le front de la place. Le fleuve couvrait un des côtés : les trois autres étaient défendus par des fossés qui communiquaient avec le Nil. Une porte s'ouvrait au milieu de chaque face : celle de l'Est, qui regardait le désert et qui se trouvait en but aux attaques les plus sérieuses, était flanquée d'une tour[1].



LA SECONDE CATARACTE ENTRE HAMKÉH ET OUADY-HALFAH.

La cataracte d'Ouady-Halfah opposait une barrière naturelle aux invasions venues du Sud. Même à défaut de fortifications, la chaîne de granit qui coupe la vallée en cet endroit aurait interdit suffisamment l'accès de la Nubie septentrionale à une flotte qui aurait essayé de brusquer le passage. Le Nil n'a pas ici l'aspect de grandeur sauvage qu'il prend plus bas, entre Assouan et Philæ. Les montagnes basses et fuyantes l'encadrent mal. Les amas de roches noires dont il s'encombre, nues ou voilées à peine de verdure maigre, se multiplient et s'enchevêtrent en quelques places, au point qu'ils semblent l'avoir absorbé tout entier. Ses eaux s'y divisent à l'infini sur trois kilomètres de largeur, pendant les vingt-cinq kilomètres qu'elles parcourent, et plusieurs des lits qu'elles se creusent invitent presque à la navigation, tant ils sont calmes et surs en apparence, mais ils se heurtent soudain à des seuils de récifs cachés, ou ils se resserrent brusquement en manières de couloirs obstrués par des monceaux de granit : la barque la plus solide et la mieux pilotée s'y brise, sans que nul effort ou nulle habileté de l'équipage puisse la sauver, si le patron se risque à y tenter

1. PRISSE D'AVENNES, dans CHABAS, *les Inscriptions des Mines d'or*, p. 13.



LA SECONDE CATARACTE AUX BASSES EAUX, VUE D'ABOUSÎR

Dessin de Boudier, d'après une photographie de Beato

la descente. Le seul chenal qui se prête quelque peu au transit part du village d'Aèsha sur la rive orientale, serpente capricieusement d'une berge à l'autre, et débouche en eau calme un peu au sud de Nakhiét Ouady-Halfah. On se confie à lui pendant quelques jours en août et en septembre, mais avec des bateaux peu chargés; encore est-ce à la grâce de Dieu, et au danger de sombrer d'heure en heure[1]. Dès que le flot décroît, la traversée devient plus difficile : on l'interrompt dès le milieu d'octobre, et les communications fluviales demeurent suspendues entre les pays d'en haut et l'Égypte, jusqu'au retour de l'inondation. Des épaves engagées entre les écueils ou enlizées dans les bancs de sable émergent à mesure que le niveau baisse, comme pour avertir les matelots et les décourager d'entreprendre une aventure aussi périlleuse. Ousirtasen Ier devina l'importance de la position et en arma les abords. Il jeta les yeux sur la petite ville nubienne de Bohani, qui s'élevait en face du bourg actuel de Ouady-Halfah[2], et il en fit une place frontière de premier ordre. Il y édifia, outre la citadelle traditionnelle, un temple consacré au dieu Amon thébain et à l'Horus qu'on adorait dans la localité, puis il y dédia une grande stèle qui célébrait ses victoires sur les peuples d'au delà. Dix de leurs chefs principaux avaient défilé devant Amon, prisonniers, les bras liés derrière le dos, et avaient été sacrifiés au pied des autels par le souverain lui-même[3] : il les représenta sous la figure de cartouches crénelés, qui enfermaient leur nom, et d'où sortait un buste d'homme relié par une longue corde à la main du vainqueur. Près d'un siècle plus tard, Ousirtasen III agrandit la forteresse, puis, trouvant sans doute qu'elle ne suffisait plus à garantir la sécurité du passage, il échelonna des postes de garde en différents points, à Matouga[4], à Fakous, à Kassa. C'étaient autant d'étapes où les navires qui suivaient le fil du courant et le remontaient avec leurs marchandises

1. Voir dans E. de Gottberg, *les Cataractes du Nil*, p. 28-35, la description des précautions prises encore aujourd'hui par les matelots nubiens au passage des cataractes; pour ce qui concerne plus spécialement la cataracte d'Ouady-Halfah, cf. Chélu, *le Nil, le Soudan, l'Egypte*, p. 62-64.

2. Brugsch place Bohani sur la rive droite, dans le voisinage d'Ouady-Halfah (*Die Biblischen Sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 43-44); mais la stèle de Ramsès Ier, découverte par Champollion sur la ive gauche, dans l'un des temples qui subsistent, rappelait les dons faits par ce prince au dieu Mîn-Amon qui réside dans Bohani, *en sa demeure divine* (l. 6-7). Bohani s'élevait donc à l'endroit même roù l'on voit aujourd'hui les ruines de trois temples ou chapelles (Champollion, *Monuments de l'Egypte*, t. I, p. 34). La Boòn de Ptolémée était également sur la rive gauche : si elle est identique à Bohani, le géographe alexandrin ou ses auteurs l'ont placée plus haut sur le fleuve qu'elle n'était réellement.

3. La stèle est aujourd'hui à Florence (Schiaparelli, *Museo Archeologico*, t. I, p. 243-244); elle a été publiée plusieurs fois par Champollion (*Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. I, 1 et t. I, p. 34-36, t. II, p. 692), puis par Rosellini (*Monumenti Storici*, pl. XXV, 4), et enfin par Berend (*Principaux Monuments du Musée Egyptien de Florence*, p. 51-52).

4. Lettre du lieutenant H. G. Lyons dans l'*Academy*, n° 1057, 6 août 1892, p. 117 : « I have discovered old Egyptian fortresses at Halfa and at Matuga, twelve miles south, the latter containing a cartouche of Usertasen III. » On n'a aucun renseignement détaillé sur ces deux citadelles.

venaient atterrir vers le coucher du soleil : des bandes de Bédouins, embusquées dans le voisinage, auraient eu beau jeu les surprendre et arrêter par leurs déprédations le commerce du Saïd avec le Haut-Nil, pendant les quelques semaines qu'on y pouvait vaquer sans trop de péril. Une gorge étroite et un banc de granit que le fleuve franchit à Semnéh, en amont de la seconde cataracte, lui fournirent un site des plus heureux pour compléter ce système de défense. Il construisit de chaque côté, sur des falaises qui plongent à pic dans le courant, un château qui battait complètement et la voie de terre et la voie d'eau. A Koumméh, sur la rive droite, où l'assiette était naturellement très forte, ses ingénieurs décrivirent un carré irrégulier de soixante mètres environ de côté ; deux contreforts allongés commandent, l'un, au nord, les sentiers qui montent à la porte, l'autre, au sud, le cours de la rivière. Un chemin avec fossé s'élève à quatre mètres en avant et épouse fidèlement le contour du mur principal, sauf aux angles nord-ouest et sud-est, où il se hérisse de deux saillies qui forment bastion. La ville de l'autre bord, Samninou-Kharp-Khâkerî, occupait une position moins favorable[2] : le flanc oriental en était protégé par une ceinture de rochers et par le fleuve, mais les trois autres faces étaient d'abord facile. On les garnit de remparts qui se haussaient à vingt-cinq mètres au-dessus de la plaine, et on les appuya de longs épis, disposés à intervalles inégaux. C'étaient comme des tours sans parapets qui surplombaient les alentours du chemin de ronde, et d'où la garnison prenait en

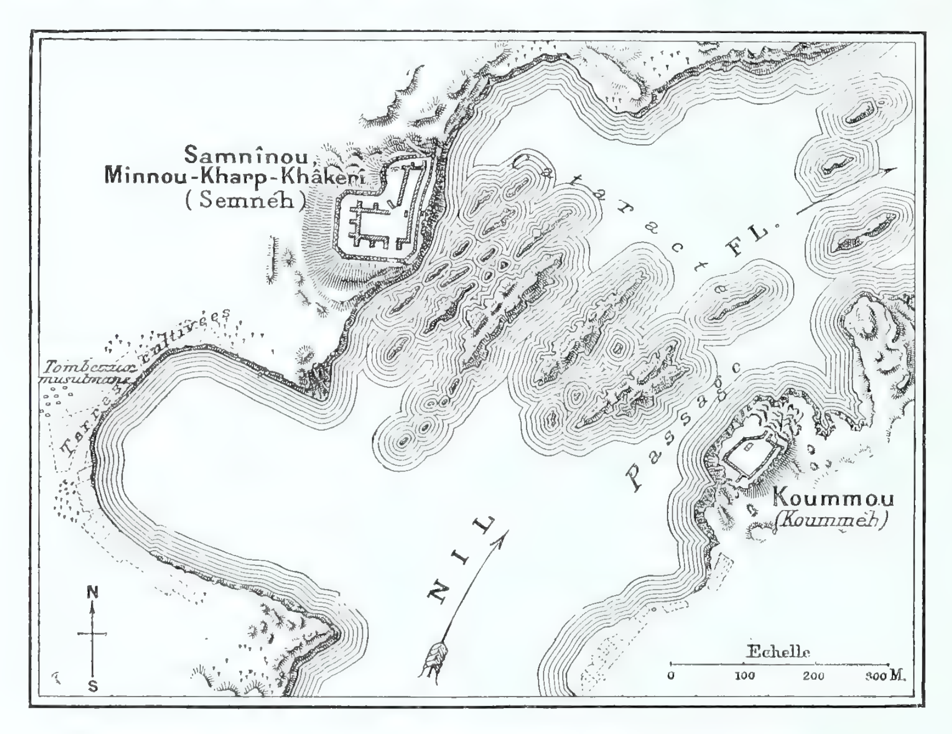


LA STÈLE TRIOMPHALE D'OUSIRTASEN Ier[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de l'original, conservé à Florence.*

2. Le nom égyptien de Semnéh, *Samninou-Kharp-Khâkeri*, nous est fourni par une inscription de l'an III de Sovkhotpou Ier (E. de Rougé, *Inscription des rochers de Semnéh*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. V, p. 312 ; Lepsius, *Denkm.*, II, 151 *c*), où personne ne paraît l'être allé chercher jusqu'à présent. On le rencontre sous la forme abrégée *Saminit, Samine*, dans un texte de l'époque ptolémaïque (Dümichen, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. LXXI, *c*) ; une inscription en grec barbare l'écrit *Sammina* et nous fait connaître le nom de Koumméh avec l'orthographe *Koummou*, dont la forme égyptienne n'est pas certaine (Lepsius, *Ueber einen alten Nilmesser bei Semne in Nubien*, dans les *Monatsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1844).

écharpe les sapeurs lancés contre le corps de la place. On en avait calculé l'écartement de manière que les archers pussent balayer de leurs flèches tout le terrain intermédiaire. Le gros œuvre est en briques crues, entremêlées de poutres couchées horizontalement; le parement se compose d'un soubassement à peu près vertical, et d'une partie haute inclinée d'environ 160 degrés



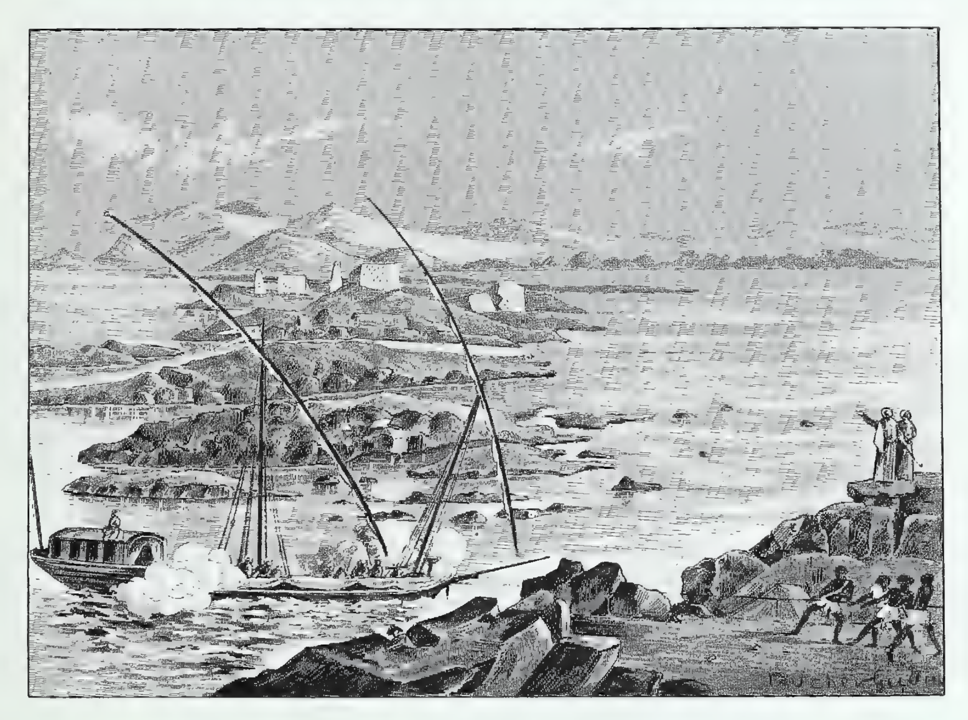
LES RAPIDES DU NIL À SEMNÉH ET LES DEUX FORTERESSES CONSTRUITES PAR OUSIRTASEN III[1].

sur la première, ce qui rendait l'escalade sinon impraticable, du moins fort malaisée. Chacune des deux enceintes renfermait une ville complète, des temples voués aux fondateurs et aux dieux nubiens, ainsi que de nombreuses habitations aujourd'hui ruinées[2]. L'élargissement soudain du fleuve, immédiatement au sud de la passe, ménage comme une rade naturelle où les escadres égyptiennes se concentraient sans crainte, à la veille d'une campagne contre l'Éthiopie; les galiotes des Nègres y attendaient l'autorisation de cingler au delà des rapides et de pénétrer en Égypte avec leurs cargaisons. Port

1. *Carte dressée par Thuillier, d'après le relevé déjà ancien de* Cailliaud, *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc, Atlas, t. II, pl. XXIII.*

2. Le site des deux villes anciennes a été décrit très en détail par Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I, p. 329, t. III, p. 256-258, et Atlas, t. II, pl. XXIII-XXX, et, trente ans plus tard, par M. de Vogüé, *Fortifications de Semnéh en Nubie*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Athénæum Français*, 1855, p. 81-84; cf. Lepsius, *Denkm.*, I, 111-112; Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 493-502; Maspero, *l'Archéologie Égyptienne*, p. 28-31; Marcel Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, p. 167-170.

de guerre et douane fluviale, Semnéh était le boulevard nécessaire à l'Égypte nouvelle, et Ousirtasen III le proclamait hautement, dans deux décrets qu'il y afficha pour l'édification de la postérité. « C'est ici, dit le premier d'entre eux, la limite méridionale réglée en l'an VIII, sous la Sainteté de Khâkerî Ousirtasen, qui donne la vie à toujours et à jamais, afin que nul des peuples



LA PASSE DU NIL ENTRE LES DEUX FORTERESSES DE SEMNÉH ET DE KOUMMÉH[1].

Noirs ne la franchisse en amont, si ce n'est pour le transport des bestiaux, bœufs, chèvres, moutons, qui leur appartiennent[2]. » L'édit de l'an XVI réitère la prohibition de l'an VIII, et ajoute que « Sa Majesté fit ériger sa propre statue aux bornes qu'elle-même elle avait imposées[3] ». Le seuil de la première et celui de la seconde cataracte étaient moins usés alors qu'ils ne sont aujourd'hui : ils retenaient plus efficacement les eaux de l'inondation et les forçaient

1. *Reproduction par Faucher-Gudin du croquis lithographié publié par* CAILLIAUD, *Voyage à Méroé, Atlas, t. II, pl. XXX.*

2. LEPSIUS, *Denkm.*, II, 136 *i*; cf. CHABAS, *Études sur l'Antiquité Historique*, 2e éd., p. 135; BRUGSCH, *Geschichte Ægyptens*, p. 152.

3. LEPSIUS, *Denkm.*, II, 136, *h*. L'inscription, gravée sur une stèle en granit rose, avait été brisée il y a cinquante ans environ, pour être transportée plus facilement en Europe. Elle se trouve, partie au Musée de Berlin (ERMAN, *Verzeichniss der Ægyptischen Alterthümer*, p. 23, n° 83), partie au Musée de Boulaq-Gizéh, où la moitié supérieure a été déposée en 1884, par les soins du moudîr d'Esnéh; la traduction complète en a été donnée par CHABAS, *Sur l'Antiquité Historique*, 2e éd., p. 133 sqq., et ensuite par BRUGSCH, *Geschichte Ægyptens*, p. 775-780.

à s'élever plus haut[1]. Ils agissaient sur elles à la façon de véritables régulateurs, et pourvu qu'on en étudiât les mouvements journaliers, on pouvait annoncer aux riverains d'aval les progrès et la qualité probables de la crue. Tant que la domination des Pharaons s'était arrêtée à Philæ, on avait observé le jeu de la première cataracte; c'était d'Éléphantine qu'on signalait à l'Égypte l'arrivée, le passage, le renforcement du flot. Amenemhâît III installa un nilomètre nouveau sur la frontière nouvelle, et ordonna à ses officiers d'y noter la marche du phénomène[2]. Ils lui obéirent scrupuleusement, et chaque fois que l'inondation leur sembla dépasser la moyenne des Nils ordinaires, ils en enregistrèrent la hauteur sur les rochers de Semnéh et de Koumméh, gravant à côté du chiffre le nom du roi et la date de l'année. L'usage se perpétua d'abord sous la XIII[e] dynastie, puis, la frontière reculant encore, le nilomètre se déplaça comme elle et l'accompagna vers le Sud[3].

Le pays d'au delà Semnéh était une terre vierge, que les guerres antérieures avaient effleurée à peine sans jamais l'entamer, et dont le nom paraît alors pour la première fois sur les monuments, celui de Kaoushou, — Koush l'humiliée[4]. Il comprenait les cantons situés au Midi, dans le coude immense que le fleuve décrit entre Dongolah et Khartoum, les vastes plaines où le Nil Blanc et le Nil Bleu promènent leur lit, les régions du Kordofan et du Darfour : il confinait aux monts d'Abyssinie, aux marais du lac Nou, à toutes les contrées demi fabuleuses, où l'on reléguait les *Iles des Mânes* et les *Terres des Esprits*[5].

1. Il résulte des marques inscrites sur les rochers par les fonctionnaires égyptiens, que le Nil s'élevait à six ou huit mètres plus haut qu'il ne monte aujourd'hui dans les mêmes parages de Semnéh, pendant les derniers règnes de la XII[e] dynastie et pendant les premiers de la XIII[e] (Lepsius, *Brief an Ehrenberg*, dans les *Monatsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1845).

2. La plus ancienne de ces marques porte la date de l'an III d'Amenemhâît III (Lepsius, *Denkm.*, II, 139 *a*). On en possède des ans V, VII, IX, XIV, XV, XXII, XXIII, XXIV, XXX, XXXII, XXXVII, XL, XLI, XLIII de ce prince (Lepsius, *Denkm.*, II, 139 *a-p*); on ne connaît en revanche pour le règne de son successeur Amenemhâît IV qu'une seule marque, qui est de l'an V (Lepsius, *Denkm.*, II, 152 *f*).

3. Les seules de ces marques de niveaux qu'on rencontre sous la XIII[e] dynastie appartiennent au règne de Sakhemkhoutoouirî Sovkhotpou, le premier de la lignée (E. de Rougé, *Inscriptions des rochers de Semnéh*, dans la *Revue Archéologique*, 1[re] série, t. V, p. 311-314; Lepsius, *Denkm.*, II, 151 *a-d*); l'usage en cessa donc probablement lorsque les officiers d'Amenemhâît III eurent disparu.

4. *Khaisît*, l'humiliée, la prosternée, est l'épithète officielle de l'Éthiopie dans les inscriptions. Les différentes orthographes que les monuments égyptiens donnent de ce mot lui assurent la prononciation Kaoushou, qui devint plus tard Koushou, Koush. Lepsius, qui rattachait les Koushites du Nil aux peuples de l'Élam, pensait (*Nubische Grammatik, Einleitung*, p. xc sqq.) qu'ils étaient arrivés d'Asie par le détroit de Bab el-Mandeb, durant le long intervalle qui sépare Papi II d'Amenemhâît I[er], et qu'ils avaient refoulé sur le Haut-Nil des tribus nègres qui occupaient la Nubie sous la VI[e] dynastie. La comparaison des noms consignés dans l'inscription d'Ouni avec ceux qu'on rencontre sur les monuments d'époque postérieure montre que la population du désert nubien ne changea point pendant ce laps de temps (Brugsch, *Die Negerstämme der Una-Inschrift*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 30 sqq.). Je crois que l'absence du nom de Kaoushou-Koush dans les textes antérieurs à la XII[e] dynastie vient de ce que l'Égypte, arrêtée alors entre Korosko et Ouady-Halfah, était séparée des tribus qui habitaient l'Éthiopie par un triple rempart de nations nubiennes. Le pays de Kaoushou commence au delà de Semnéh : il ne put donc entrer en contact continuel avec les Égyptiens, qu'après que les Pharaons eurent soumis les territoires et les peuplades intermédiaires entre Assouân et Semnéh.

5. Voir ce qui a été déjà dit de ces régions fabuleuses, aux p. 19-20 de cette *Histoire*.

Le Pouanît le séparait de la Mer Rouge, les Timihou s'interposaient, à l'Ouest, entre lui et les limites du monde. Cent tribus aux noms étranges, blanches, cuivrées, noires, se disputaient cet espace mal défini, les unes encore barbares ou policées à peine, les autres parvenues à un certain degré de civilisation matérielle presque comparable à celui de l'Égypte. Elles présentaient dès lors la même diversité de types qu'on rencontre de nos jours parmi les masses confuses qui hantent la haute vallée du Nil, et aussi la même instabilité, la même stérilité d'intelligence. Elles menaient la même vie bestiale, instinctive, troublée, sans raison que le caprice de leurs petits chefs, par des guerres sanglantes souvent suivies d'esclavage ou d'émigration lointaine. Les empires grandissent difficilement et ne durent guère dans ce milieu inconstant et tumultueux. De temps à autre un roitelet plus hardi que le reste, plus rusé, plus tenace, plus habile à entraîner les hommes et à manier les choses, étend sa domination sur ce qui l'environne, et, gagnant de proche en proche, réunit de vastes régions sous une même tyrannie. A mesure que son royaume s'élargit, il ne travaille pas à l'organiser de façon régulière, à y introduire une administration uniforme, à s'en attacher les éléments disparates par des lois équitables et profitables à tous : cessés les massacres de la première conquête, quand il a versé dans son armée ce qui subsistait des bandes vaincues, qu'il a emmené leurs enfants en servitude, empli ses caisses de leurs trésors et son harem de leurs femmes, il n'imagine rien au delà. Il essaierait d'agir autrement que



PRISONNIERS KOUSHITES AMENÉS EN ÉGYPTE[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'aquarelle de* M. BLACKDEN, *dans* NEWBERRY, *Beni-Hasan, t. I, pl. XLV.*

cela ne lui servirait probablement de rien. Ses sujets anciens et nouveaux sont trop divers de langue et d'origine, trop opposés de mœurs, trop ennemis et depuis trop longtemps, pour s'approcher et pour se fondre aisément en un corps de nation unique. Dès que la main qui les assemblait momentanément se relâche, la discorde se glisse partout, parmi les hommes comme sur le territoire, et l'empire né d'hier se résout en ses éléments plus vite encore qu'il ne s'était formé. Le bruit d'armes qui avait signalé sa courte vie s'éteint et meurt promptement, le souvenir de sa grandeur éphémère s'efface au bout de quelques générations sous les horreurs d'une conquête nouvelle : son nom s'évanouit sans laisser aucune trace. L'occupation de la Nubie mit l'Égypte en contact avec ce ramassis de peuples incohérents, et le contact engendra soudain la lutte. C'est en vain que les États policés prétendent demeurer en paix avec les nations barbares auxquelles elles touchent. Sitôt qu'ils ont décidé d'enrayer leur progrès et de s'imposer des bornes qu'ils ne dépasseront plus, leur modération prend couleur de faiblesse ou d'impuissance; les vaincus reviennent à l'assaut et ramènent la civilisation en arrière ou l'obligent à marcher outre. Les Pharaons n'échappèrent pas à cette fatalité de la conquête : leur frontière méridionale monta toujours plus haut le long du Nil, sans jamais se fixer dans une assiette tellement forte qu'elle défiât l'attaque des Barbares. Ousirtasen Ier avait assujetti le pays de Hahou[1], celui de Khonthanounofir[2], celui de Shaad[3], et battu les Shemîk, les Khasa, les Sous, les Aqîn, les Anou, les Sabiri, les gens d'Akîti et de Makisa[4]. Amenemhâit II[5], Ousirtasen II[6],

1. Le pays de Hahou, qui produit de l'or (Dümichen, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. LXIII, 3, pl. LXXIII, 2, LXXVI, 5, etc.), appartient par conséquent à la partie du désert nubien qui s'étend vers la Mer Rouge. Il est mis en rapport avec Saminé par les textes géographiques de l'époque ptolémaïque (Dümichen, *Geog. Ins.*, t. II, pl. LXXI, 2), ce qui nous permet d'en préciser le site entre le Nil et l'Ouady Galgabba, au voisinage des mines d'or de l'Etbaye. L'inscription de l'an VIII et celle de l'an XVI, d'Ousirtasen III, où le nom est écrit de façon différente, indiquent également la même situation (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 46-47, t. III, p. 61, 65).

2. Le territoire du Khonthanounofir, situé entre Koush et l'Égypte (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 52-53, t. II, p. 5-6), paraît s'être étendu sur la rive droite du Nil, depuis la chaîne de montagnes qui borde le fleuve jusqu'au pays d'Akîti. Cf. Brugsch, *Die Altägyptische Völkertafel*, dans les *Verhandlungen des V^ten^ Orientalisten Congresses*, t. II, *Afrikanische Sektion*, p. 57-59.

3. Shaad avait des carrières de calcaire blanc, où Amenôthès II de la XVIIIe dynastie puisa pour bâtir le temple de Khnoumou à Semnéh (Lepsius, *Denkm.*, III, 67). Le pays devait donc être près de cette ville (Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. I, p. 45, note 2, et p. 160), sur la rive gauche du Nil.

4. Le site de ces tribus nous est inconnu : le nom d'Akîti, le seul que nous sachions à peu près placer sur la carte, nous montre que la campagne à propos de laquelle Ousirtasen Ier avait élevé le monument triomphal d'Ouady-Halfah (cf. p. 484-485 de cette *Histoire*), avait été dirigée à l'est du Nil, vers le pays des mines d'or, c'est-à-dire vers l'Etbaye. La date de l'an XLII, qu'on lui a attribuée (Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 242), repose sur une combinaison des données de cette stèle avec un passage de l'inscription d'Amoni-Amenemhâit à Béni-Hassan.

5. Expédition de Sihâthor au pays de Hait, plus tard Ahit entre Korosko et les mines d'or de l'Etbaye (Birch, *Tablets of the XIIth Dynasty*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 112; Brugsch, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 106-107).

6. Stèle de Monthotpou à Assouân (Lepsius, *Denkm.*, II, 123 *d*), où il est question *d'abattre des ennemis* qui ne peuvent ici être que des peuples Nubiens.

Ousirtasen III ne se firent pas faute de « frapper Koush l'humiliée », chaque fois que l'occasion s'en présenta. Le dernier surtout lui porta des coups redoublés en l'an VIII[1], en l'an XII[2], en l'an XVI[3], en l'an XIX[4], et ses victoires le rendirent si populaire que les Égyptiens de l'époque grecque, prétendant voir en lui le Sésostris d'Hérodote, lui attribuaient la possession de l'univers[5]. La base d'une statue colossale en granit rose qu'il s'érigea dans le temple de Tanis nous a conservé une liste des peuplades qu'il vainquit : les noms en ont une forme bizarre, Alaka, Matakaraou, Tourasou, Pamaîka, Ouarakî, Paramaka, et l'on ne sait guère où les placer sur la carte[6]. On voit seulement qu'ils vivaient dans le désert, des deux côtés du Nil, à la hauteur de Berber ou à peu près. Les expéditions continuèrent du même train après Ousirtasen, et Amenemhâît III considérait déjà les rives du Nil, entre Semnéh et Dongolah, comme étant une partie du territoire proprement égyptien. La grande Égypte se faisait peu à peu, par la force des choses; elle cheminait d'un mouvement continu vers le terme que la nature lui avait prédestiné, vers le point où le Nil rappelle à lui ses derniers affluents et où sa vallée unique commence à se diviser en plusieurs vallées.

La conquête était d'ailleurs facile, et les guerres rapportaient tant de profits que les troupes et les généraux s'y engageaient sans la moindre répugnance. Un seul fragment nous est resté qui contenait le récit détaillé de l'une d'entre elles, probablement celle qu'Ousirtasen III dirigea en l'an XVI de son règne[7]. Le Pharaon avait appris que les tribus du canton de Houâ, sur le

1. A la campagne de l'an VIII se rattachent plusieurs stèles d'Éléphantine (Birch, *Tablets of the XIIth Dynasty*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 50-51), de la cataracte (Wilbour, *Canalizing the Cataract* dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 202-204), et de Semnéh (Lepsius, *Denkm.*, II, 136 *i*).

2. La campagne de l'an XII paraît avoir été assez longuement décrite dans un proscynème assez mutilé, qui est gravé sur la route d'Assouân à Philæ (Petrie, *A Season in Egypt*, pl. XIII, n° 340).

3. Lepsius, *Denkm.*, II, 186 *h*.

4. Stèles du Musée de Genève (Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. II, p. 217-219) et du Musée de Berlin (Lepsius, *Denkm.*, II, 135 *h*).

5. Les fragments de Manéthon, dans leur état actuel (Manéthon, éd. Unger, p. 118), appliquent le nom de Sésostris à Ousirtasen II. M. de Rougé (*Deuxième Lettre à M. Alfred Maury sur le Sésostris de la XIIe dynastie de Manéthon*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. IV, p. 485 sqq.) a montré que la notice de Manéthon convenait bien plutôt à Ousirtasen III. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que la légende de Sésostris appartient réellement à Ramsès II, et non pas un prince de la XIIe dynastie.

6. *Louvre A 18*. Cette statue a été usurpée par Aménôthès III de la XVIIIe dynastie, à qui l'on a attribué et l'on attribue encore la défaite des peuples inscrits sur la base (E. de Rougé, *Notice des Monuments*, 1849, p. 4-5; Birch, *Historical Monument of Amenophis III in the Louvre at Paris*, dans l'*Archæologia*, t. XXIV, p. 489-491; Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 8-9, et *Geschichte Ægyptens*, p. 401-402). Dévéria (*Lettre à M. Auguste Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyksos ou antérieurs à leur domination*, dans la *Revue Archéologique*, 2e série, t. IV, p. 252) reconnut l'usurpation sans se prononcer sur le nom originel du roi représenté. Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 294-295, incline à y voir Apopi II. La ressemblance que la tête colossale A 19 du Louvre, qui appartient à la même statue que la base A 18, présente avec les portraits d'Ousirtasen III me fait croire qu'il faut attribuer à ce Pharaon ce monument, qui provient de Bubaste.

7. Naville, *Bubastis*, pl. XXXIV *A*, et p. 9-10. Naville pense que l'inscription racontait la campagne de l'an VIII ou celle de l'an XVI, mentionnées dans les décrets de Semnéh; cf. p. 486-487 de cette *Histoire*.

Tacazzé[1], harcelaient ses vassaux et, peut-être aussi, les Égyptiens que le commerce attirait au voisinage de leurs repaires. Il se décida à les aller châtier vertement, et s'embarqua sur sa flotte. Ce fut une promenade presque sans danger : on mettait pied à terre aux endroits favorables, on enlevait les bestiaux et les habitants qu'on rencontrait, une fois 123 bœufs et 11 ânes, d'autres fois moins. De petits partis couraient les deux rives et, poussant des pointes à droite et à gauche, rabattaient le butin devant eux. La tactique des invasions n'a guère changé dans ces contrées : le récit que fait Cailliaud de la première conquête du Fazogl par Ismaïl-Pacha, en 1822, pourrait servir à compléter les débris de l'inscription d'Ousirtasen III et nous restituer, à quelques détails près, le tableau fidèle des campagnes menées dans ces régions par les souverains de la XII[e] dynastie[2]. Ce sont les mêmes chasses à l'homme et les mêmes ravages, exercés par une poignée de gens bien armés et suffisamment disciplinés sur des peuplades nues et sans cohésion, les jeunes gens massacrés après une courte résistance ou forcés de fuir dans les bois, les femmes emmenées esclaves, les huttes pillées, les villages brûlés, des tribus entières anéanties en quelques heures. Parfois un détachement, lancé imprudemment dans des fourrés épineux à l'assaut d'un bourg perché sur une cime rocheuse, éprouvait le dessous et ne ralliait le gros de l'armée qu'à grand'peine, après avoir perdu les trois quarts de son effectif[3]. Le plus souvent la résistance ne se prolongeait pas, et les assaillants emportaient la place avec une perte de deux ou trois hommes blessés ou tués. Le butin n'était jamais très considérable dans chaque localité, mais il faisait masse à mesure que la razzia pénétrait plus avant : il devenait bientôt si lourd qu'on devait s'arrêter et rétrograder, afin de l'enfermer dans la forteresse la plus proche. Il consistait, pour la meilleure part, en troupeaux de bœufs et en monceaux de substances encombrantes, grains ou bois de construction. Mais il comprenait aussi des objets qui valaient beaucoup sous un petit volume, de l'ivoire, des pierres précieuses, de l'or surtout. Les indigènes récoltaient l'or dans les terrains d'alluvion que le Tacazzé, le Nil Bleu et ses affluents arrosent. Leurs femmes

1. Le pays de Houâ est mentionné encore sous Ramsès III (Lepsius, *Denkm.*, III, 209), à côté du Pouanît : c'était un pays montagneux auquel on arrivait par eau. Peut-être faut-il le placer sur les bords du Nil même : le voisinage du Pouanît indique pourtant les contrées riveraines de la Mer Rouge, ou celles que l'Atbara arrose, plutôt que les régions du Fleuve Bleu.

2. Je renvoie surtout aux chapitres où Cailliaud raconte les razzias exécutées par Ismaïl-Pacha ou par ses lieutenants au Fazogl (*Voyage à Méroé*, t. II, ch. XXXVII-XXXIX, p. 354-398) et au Qamâmyl (*Voyage à Méroé*, ch. XXXIX-XLII, t. II, p. 398 sqq., et t. III, p. 1-56).

3. Voir dans Cailliaud (*Voyage à Méroé*, t. II, p. 376-378) l'attaque du camp d'Ismaïl par les Nègres du mont Tâby et la panique qui en résulta. On sait qu'Ismaïl-Pacha lui-même fut surpris et brûlé dans sa maison, à Chendy, en 1822 (*Id.*, t. III, p. 336-337), par le melek Nimr et par une bande de révoltés.

s'occupaient à recueillir les pépites, qui sont souvent assez grosses : elles les serraient dans de petits sachets en cuir, les échangeaient aux marchands contre les produits de l'industrie égyptienne, ou les livraient aux orfèvres pour en façonner des boucles d'oreille, des anneaux de nez, des bagues, des bracelets d'une facture assez fine. L'or se trouve associé à plusieurs autres métaux, dont on ne savait pas le séparer : le plus pur avait une teinte jaune clair qu'on estimait par-dessus tout, mais l'or allié à l'argent, dans la proportion de 80 pour 100, l'électrum, était encore recherché, et les ors grisâtres mêlés de platine servaient à fabriquer des bijoux communs[1]. Ces expéditions ne produisaient point de résultats durables, et les Pharaons n'implantaient point de colons dans ces contrées. Leurs Égyptiens n'y auraient pu vivre longtemps sans s'abâtardir par le métissage et par l'effet du climat; ils y auraient dégénéré en espèces indécises, ayant tous les vices des races originelles, mais aucune de leurs qualités. Aussi menaient-ils la guerre sans ménagement, et ne songeaient-ils qu'à tirer le plus possible de leurs succès. Il leur importait peu que rien ne subsistât plus où ils avaient passé, et qu'on pût noter aux ruines l'itinéraire de leurs armées. Ils ramassaient ce qu'ils rencontraient sur leur route, pour l'emporter en Égypte, hommes, choses ou bêtes; ils dévastaient à plaisir tout ce qui ne leur convenait point, et créaient le désert où, la veille encore, des cantons fertiles s'étendaient, couverts de champs, parsemés de bourgs populeux. Les voisins, se sentant incapables de résister aux troupes régulières, essayaient de se racheter en livrant avant le combat ce qu'ils possédaient d'esclaves, de troupeaux, de bois ou de métaux précieux. Cependant les généraux calculaient à quel moment précis la baisse des eaux leur imposait la retraite : ils faisaient halte quand elle commençait à s'accuser, et ils s'en retournaient « en paix », sans autre souci que de perdre au retour le moins d'hommes ou d'animaux prisonniers.

Où les soldats ne pénétraient point, les marchands s'aventuraient comme autrefois, et préparaient le terrain pour la conquête. Les princes d'Éléphantine n'avaient pas renoncé aux caravanes lointaines, et celui d'entre eux qui vivait sous Ousirtasen Ier et sous Amenemhâît II, Siranpîtou, avait raconté ses explorations dans son tombeau, à l'exemple de ses ancêtres[2] : le roi l'avait

1. Cailliaud a décrit brièvement les sables aurifères du Qamâmyl et leur mode d'exploitation (*Voyage à Méroé*, t. III, p. 16-19) : c'est à son récit que j'ai emprunté les détails donnés dans le texte. Des analyses de bijoux égyptiens de la XVIIIe dynastie, brisés et sans valeur archéologique ou artistique, que j'ai fait exécuter au Musée de Boulaq, ont constaté la présence du platine et de l'argent que Cailliaud indique dans les pépites provenant du Nil Bleu.

2. D'après l'inscription du tombeau qu'il se creusa dans la montagne, en face d'Éléphantine.

expédié au Soudan à plusieurs reprises, mais l'inscription où il consigna son histoire est tellement mutilée que nous ne savons pas au juste quels peuples il visita. Nous apprenons seulement qu'il y gagna des peaux, de l'ivoire, des plumes d'autruche, tout ce que le centre de l'Afrique fournit au commerce depuis les temps les plus reculés[1]. Et ce n'est point seulement par terre que les marchands de l'Égypte tentaient d'aller chercher fortune à l'étranger : la Mer Rouge les attirait et leur prêtait la voie la plus courte pour atteindre ce pays de Pouanît, dont les traditions antiques et les récits des matelots leur vantaient la richesse en parfums et en raretés de toute sorte[2]. Les relations s'étaient ralenties ou avaient cessé entièrement pendant les guerres de la période héracléopolitaine : quand on les renoua, il fallut découvrir de nouveau les routes oubliées depuis des siècles. Le trafic se concentra presque entier sur deux ou trois d'entre elles, l'une qui allait d'Éléphantine ou de Nekhabît à la Tête de Nekhabît, la Bérénice des Grecs[3], les autres qui partaient de Thèbes ou de Coptos pour aboutir au même point de la côte ou bien à Saou, le Qoçéîr actuel[4]. Cette dernière, la plus courte, traversait ce val de Hammamât où les Pharaons s'approvisionnaient de blocs de granit pour leurs sarcophages : aussi la suivait-on de préférence. Les officiers qu'on envoyait tailler la pierre profitaient souvent de l'occasion pour descendre à la mer, et pour pousser jusqu'aux régions des Aromates. Déjà en l'an VIII de Sônkhkerî, prédécesseur d'Amenemhâit Ier, l'*Ami unique* Hounou avait été mandé par ce chemin « afin de diriger une escadre au Pouanît, et de récolter l'encens frais en tribut des princes du désert ». Il réunit trois mille hommes, leur distribua à chacun une outre, un crochet pour la porter, dix pains, et quitta Coptos avec cette petite armée. Le chemin manquait d'eau : il fora dans le roc plusieurs citernes et plusieurs puits, l'un à la station du Baît, deux dans le canton d'Adahaît, un enfin dans les vallées d'Adabehaît. Arrivé au bord de la mer, il y construisit rapidement un gros chaland, le chargea d'une pacotille et de provisions, de bœufs, de vaches, de chèvres, et fila en course le long des

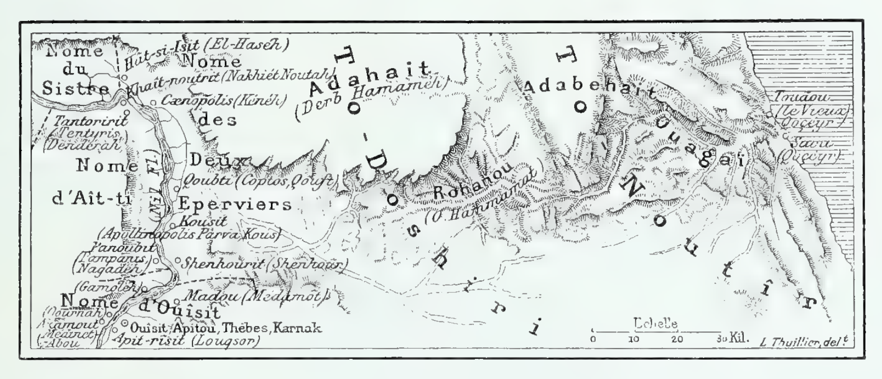
1. L'ivoire y est appelé *ouapîrou, ouapourou*, qui semble être la forme originelle d'où le mot latin *ebur* dérive, par l'intermédiaire d'*abourou*.

2. Voir, sur ces voyages de la Mer Rouge, à la VI[e] dynastie, les p. 396-397, 434 de cette *Histoire*.

3. Tap-Nekhabît, la *Tête*, le Cap de Nekhabît, a été identifiée par Brugsch (*Die Ægyptische Völkertafel*, dans les *Verhandlungen des 5ten Orientalisten-Congresses*, t. II, *Afrikanische Sektion*, p. 62) avec un cap situé près de Bérénice : c'est le nom de la bourgade que les Grecs appelèrent Bérénice. Les routes de Coptos à Bérénice et de Bérénice à Éléphantine ont été explorées en dernier lieu par Golénischeff, *Une Excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 75-96.

4. Brugsch, le premier qui ait vu clair dans toute cette partie de la géographie égyptienne, place Saou, Saouou, au voisinage de Myos-Hormos (*Die Ægyptische Völkertafel*, p. 35, 59, 64), vers l'Ouady Gasoûs : le site de cette localité me paraît répondre à celui du vieux Qoçéîr.

côtes : on ne sait jusqu'où il alla, mais il revint avec une grosse cargaison de tout ce que la Terre Divine possédait, surtout de l'encens. Au retour, il se rabattit sur le val d'Ouagai, puis sur celui de Rohanou, et il y choisit de beaux blocs de pierre pour un temple que le roi bâtissait : « Jamais *Cousin royal* dépêché en mission n'en avait fait autant depuis le temps du dieu Râ[1] ! » Nombre d'officiers royaux ou d'aventuriers marchèrent sur ses traces, mais leur mémoire n'est point parvenue jusqu'à nous. Deux ou trois noms seulement ont échappé à l'oubli, celui de Khnoumhotpou qui, l'an I d'Ousirtasen Ier, dressa une stèle au Ouady Gasoûs en pleine Terre Divine; celui



LES ROUTES QUI MENENT DU NIL À LA MER ROUGE, ENTRE COPTOS ET QOÇÉÎR.

de Khentkhîtioîrou, qui, en l'an XXVIII d'Amenemhâît II, rallia le havre de Saou, après une croisière heureuse au Pouanît, sans avoir perdu ni un homme ni un bateau[2]. La navigation est rude sur la Mer Rouge. La côte est généralement escarpée, hérissée de récifs et d'îlots, presque dépourvue de ports et de plages. Nul fleuve, nulle rivière n'y débouche, nulle terre fertile ou boisée ne la borde, mais de hautes falaises à demi décomposées par les ardeurs du soleil ou des montagnes abruptes, d'un rouge terne ou d'un gris sale selon que le granit ou les grès y dominent. Les rares tribus qui habitent cette région déshéritée y supportent leur vie misérable du produit de leur pêche et de leur chasse : à l'époque grecque, ils comptaient parmi les plus

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 150 *a*, Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion à l'Ouady Hammamat*, pl. XV-XVII. Le texte a été traduit en français par Chabas, *le Voyage d'un Égyptien*, p. 56-63, en allemand par Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 110-113, et par Lieblein, *Handel und Schiffahrt auf dem Rothen Meere in alten Zeiten, nach ägyptischen Quellen*, p. 20-22, en russe par Golénischeff, *Résultats épigraphiques*, p. 9-11, en italien par Schiaparelli, *la Catena Orientale dell' Egitto*, p. 98-100.

2. Stèles rapportées par Wilkinson et conservées au château d'Alnwick (Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 253; Birch, *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities at Alnwick Castle*, p. 276 sqq., pl. III-IV; Brugsch, *Die Altägyptische Völkertafel*, dans les *Abhandlungen des 5ten Internationalen Orientalisten-Congresses*, t. II, *Afrikanische Sektion*, p. 54-55, 68; Erman, *Stelen aus Uâdi Gasûs bei Qosér*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 203-205, et dans Schweinfurth, *Alte Baureste und Hieroglyphische Inschriften im Uadi Gasûs*, p. 11, note 2).

déshérités des humains, et tels les matelots des Ptolémées les virent, tels les marins des temps pharaoniques durent les connaître avant eux. On signalait pourtant quelques villages de pêcheurs dispersés sur le littoral, des aiguades espacées, fréquentées à cause de leurs puits d'eau saumâtre par la population du désert, Nahasît[1], Tap-Nekhabît, Saou, Tâou : les navires égyptiens venaient s'y ravitailler et y embarquer le frêt de la contrée, la nacre, l'améthyste, l'émeraude, un peu de lapis-lazuli, un peu d'or, des gommes, des résines odorantes. Si le temps le permettait et que la récolte de marchandises n'eût pas été abondante, on continuait à travers mille dangers de naufrages jusqu'aux parages de Saouakîn et de Massaouah, où le Pouanît proprement dit commençait. Les richesses y affluaient de l'intérieur, et l'on n'avait plus que l'embarras du choix : que valait-il mieux charger, de l'ivoire ou de l'ébène, des peaux de panthère ou de l'or en anneaux, de la myrrhe, de l'encens, des essences de vingt espèces? Le culte consommait tant de ces substances parfumées, qu'on avait toujours intérêt à s'en procurer le plus possible : l'encens frais ou sec était la marchandise type, celle qui caractérisait le commerce de la mer Rouge, et le bon peuple d'Égypte se figurait le Pouanît comme une terre embaumée que ses émanations délicieuses dénonçaient de très loin à l'attention des matelots[2].

Ces voyages étaient fatigants, hasardeux : l'imagination populaire s'en empara et y prit la matière de récits merveilleux. Elle choisissait comme héros un aventurier hardi que son maître envoyait ramasser de l'or aux mines de Nubie ; à force de remonter le fleuve, il atteignait la mer mystérieuse qui borne le monde au midi[3]. « Je m'embarquai sur un navire long de cent cinquante coudées, large de quarante, avec cent cinquante marins des meilleurs du pays d'Égypte, qui avaient vu ciel et terre et dont le cœur était plus résolu que celui des lions. Ils avaient annoncé que le vent ne serait pas mauvais, ou même qu'il n'y en aurait pas du tout ; mais une bourrasque survint tandis que nous

1. Nahasit a été rapproché fort heureusement de la Nechesia de Ptolémée, par Brugsch, *Ægyptische Völkertafel*, p. 64 : le site en est placé par les uns à la Mersa Zebara, par les autres à la Mersa Moumbara, sans qu'il y ait des raisons bien sérieuses de préférer l'une à l'autre de ces localités.

2. Le commerce des Égyptiens avec le Pouanît et leurs navigations sur la Mer Rouge ont fourni la matière de plusieurs mémoires : Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens sur les côtes de la Mer Erythrée* (extrait de la *Revue Historique*, 1879, t. IX) ; Lieblein, *Handel und Schiffahrt auf dem Rothen Meere in alten Zeiten, nach ägyptischen Quellen*, 1886 ; Krall, *Das Land Punt*, 1890 (Extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Vienne, t. XXXI, p. 1-82); Schiaparelli, *la Catena Orientale dell' Egitto*, 1890.

3. Le manuscrit de ce conte, qui remonte certainement aux derniers temps de la XIIe dynastie ou aux premiers de la XIIIe, a été découvert et traduit par Golénischeff, *Sur un Ancien Conte Egyptien, Notice lue au Congrès des Orientalistes à Berlin*, 1881 (et dans les *Verhandlungen des V^ten Internationalen Orientalisten-Congresses*, t. II, *Afrikanische Sektion*, p. 100-122) : la traduction de Golénischeff a été reproduite avec de très légères modifications par Maspero, *les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e éd., p. 131-146, et LXXXVIII-XCVIII. Le texte hiératique du roman est encore inédit.

étions au large, et, comme nous nous rapprochions de la terre, la brise fraîchit et souleva les lames à la hauteur de huit coudées. Moi, je saisis une poutre, mais ceux qui étaient sur le navire périrent sans qu'il en échappât un seul. Une vague de la mer me jeta dans une île, après que j'eus passé trois jours seul sans autre compagnon que mon cœur. Je me couchai là, dans un fourré, et l'ombre m'y enveloppa, puis je mis mes jambes en quête de quelque chose pour ma bouche. » L'île produisait quantité de fruits délicieux : il s'en rassasia, il alluma un feu pour offrir un sacrifice aux dieux, et sur-le-champ, dévoilés par la force magique des cérémonies sacrées, les habitants, qui jusqu'alors étaient demeurés invisibles, se révélèrent à ses yeux. « J'entendis un bruit comme celui du tonnerre, et je le pris d'abord pour le fracas du flot en pleine mer ; mais les arbres frissonnèrent, la terre frémit, je découvris ma face, et je m'aperçus que c'était un serpent qui s'approchait. Il était long de trente coudées, et sa barbe avait plus de deux coudées ; son corps était incrusté d'or et sa couleur semblait celle du lapis vrai. Il se dressa devant moi, ouvrit la bouche ; tandis que je me prosternais devant lui, il me dit : « Qui t'a amené, qui « t'a amené, petit, qui t'a amené? Si tu tardes à me dire qui t'a amené dans « cette île, je te ferai connaître le peu que tu es : ou tu t'évanouiras comme « une femme, ou tu me diras quelque chose que je n'aie pas encore entendu et « que j'ignorais avant toi. » Puis il me prit dans sa bouche, me transporta à son gîte et m'y déposa sans me faire mal : j'étais sain et sauf et rien ne m'avait été enlevé. » Notre héros lui raconte l'histoire du naufrage, qui l'émeut de pitié et le décide à rendre confidence pour confidence. « Ne crains rien, ne crains « rien, petit, et n'attriste pas ton visage! Si tu es venu jusqu'à moi, c'est le « Dieu qui t'a laissé vivre ; c'est lui qui t'a amené dans cette *Ile de Double*[1], où « rien ne manque, et qui est remplie de toutes les bonnes choses. Voici, tu « passeras un mois après l'autre, jusqu'à ce que tu sois demeuré quatre mois « dans cette île, puis un navire viendra de ton pays avec des matelots ; tu pour- « ras partir avec eux vers ton pays, et tu mourras dans ta cité. Causer réjouit, « qui goûte de la causerie supporte mieux le malheur : je vais donc te conter « l'histoire de cette île. » La population se compose de soixante-quinze serpents entre frères, enfants et gens de la famille : elle comprenait jadis une jeune fille qu'une suite d'aventures malheureuses y avait jetée et qui mourut frappée de la foudre. Le héros, ravi de tant de bonhomie, se confond en remerciements et

1. Sur l'*Ile de Double* et sur la façon singulière pour nous dont l'auteur du roman a conçu l'itinéraire suivi par son héros, cf. ce qui est dit plus haut aux p. 19-20 de cette *Histoire*.

promet au dragon hospitalier de lui expédier de nombreux présents lorsqu'il sera de retour : « J'égorgerai pour toi des ânes en sacrifice, je plumerai pour « toi des oiseaux, et je ferai partir pour toi des navires comblés de toutes les « richesses de l'Égypte, comme il convient à un dieu ami des hommes dans un « pays éloigné que les hommes ne connaissent point. » Le monstre sourit et lui répond qu'il est bien inutile de vouloir faire des cadeaux à quelqu'un qui est le maître du Pouanît ; d'ailleurs, « dès que tu partiras d'ici, tu ne reverras « jamais plus cette île, car elle se transformera en flots ». — « Et voilà, quand le navire s'approcha, conformément à ce qu'il avait prédit d'avance, je m'en allai me jucher sur un arbre élevé pour tâcher de distinguer ceux qui le montaient. Je courus ensuite lui communiquer la nouvelle, mais je trouvai qu'il en était informé déjà, et il me dit : « Bon voyage vers ta demeure, petit ; revois « tes enfants et que ton nom reste bon dans ta ville ; ce sont là mes souhaits « pour toi ! » Il joignit des cadeaux à ces paroles obligeantes ; « j'embarquai le tout sur ce navire qui était venu, et me prosternant je l'adorai. Il me dit : « Voici que tu rentreras dans ton pays après deux mois, tu presseras tes « enfants sur ta poitrine et tu reposeras dans ton sépulcre ». Et après cela je descendis au rivage vers le navire, et j'appelai les matelots qui s'y trouvaient. Je rendis des actions de grâces sur le rivage au maître de cette île, ainsi qu'à ceux qui y demeuraient. » C'est presque un épisode des voyages de Sindbad le marin. Seulement, les monstres que Sindbad rencontre dans ses courses ne sont pas d'humeur aussi débonnaire que le serpent égyptien : ils ne s'ingénient plus à consoler les naufragés par les charmes d'un long bavardage, mais ils les avalent de fort bel appétit. Aussi bien laissons de côté toute la partie merveilleuse du récit : ce qui frappe, c'est la fréquence de rapports qu'il suppose entre l'Égypte et le Pouanît. La présence d'un navire égyptien n'excite aucun étonnement dans ces parages : les habitants en ont vu beaucoup déjà, et de façon assez régulière pour en annoncer la venue à date fixe. La distance n'est pas d'ailleurs considérable, et deux mois de mer suffisent à la franchir.

Tandis que l'Égypte nouvelle s'épandait au dehors dans toutes les directions, l'ancienne prospérait sur place et ne cessait de s'enrichir. Les deux siècles que la XIIe dynastie régna furent pour elle une époque de paix profonde ; les monuments nous la montrent gaie, heureuse, en pleine possession de toutes ses ressources et de tous ses arts. Plus que jamais les barons et les officiers royaux insistent dans leurs épitaphes sur la justice exacte qu'ils ont rendue à leurs vassaux ou à leurs subordonnés, sur la douceur dont ils ont fait preuve

à l'égard des fellahs, sur la sollicitude paternelle avec laquelle ils ont essayé de leur venir en aide dans les années d'inondations insuffisantes ou de récoltes mauvaises, sur le désintéressement inouï qui les empêcha d'augmenter l'impôt pendant les périodes de crue normale ou de production surabondante[1]. Les donations aux dieux se multiplièrent d'un bout à l'autre du pays, et les grandes constructions, interrompues depuis la fin de la VI[e] dynastie, recommencèrent sur tous les points à la fois. Il y avait beaucoup à faire pour réparer les ruines accumulées au cours des siècles précédents. Non que les souverains les plus batailleurs se fussent permis de toucher aux sanctuaires : ils vidaient les trésors sacrés, et ils en confisquaient les revenus partiellement, mais, leur cupidité satisfaite, ils respectaient les murailles, ils y restauraient au besoin quelques inscriptions ou ils y replaçaient quelques pierres. Ces superbes édifices exigeaient une surveillance minutieuse : on avait beau les bâtir des matériaux les plus durables, grès, calcaire, granit, ou des dimensions les plus fortes, en consolider les fondations par l'interposition d'une couche de sable et par trois ou quatre lits de blocs bien ajustés formant patin[2], le Nil était toujours là qui les menaçait et qui méditait sourdement leur perte. Ses eaux, s'infiltrant à travers les terres, venaient baigner les assises basses et entretenaient une humidité perpétuelle au pied des murailles ou à la base des colonnes : le salpêtre que leur morsure développait sans cesse sur le calcaire rongeait tout, minait tout, si l'on n'y prenait garde. La crue terminée, les mouvements que les oscillations de la nappe souterraine déterminaient dans le sous-sol disloquaient à la longue les fondations le plus compactes : les murailles, ébranlées par des tassements inégaux, s'inclinaient, se lézardaient, leur jeu déplaçait les architraves qui reliaient les colonnes et les poutres de pierre qui composaient la toiture. Ces désordres, aggravés d'année en année, suffisaient, quand on n'y remédiait point sur-le-champ, à déterminer la chute des parties atteintes; d'ailleurs le Nil, après avoir préparé la ruine en dessous, se chargeait de la consommer par des assauts directs, lorsque le dénouement traînait trop longtemps. Une brèche dans les digues qui protégeaient la ville ou le temple, et ses flots, précipités avec furie, pratiquaient de larges trouées par les murs demi-pourris, achevaient de culbuter les piliers, écrasaient les salles de réception et les chambres mystérieuses sous les débris des plafonds[3]. Il y avait

1. *Inscription du prince de la Gazelle Amoni-Amenemhâit* (l. 17-21), à Beni-Hassan; cf. Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 173-174.
2. Maspero, *Archéologie Égyptienne*, p. 47.
3. Le roi Smendès de la XXI[e] dynastie, racontant les travaux qu'il exécuta dans le temple de Karnak,

peu de cités qui ne renfermassent un sanctuaire ruiné ou en mauvais état, quand la XII[e] dynastie mit la main sur l'Égypte. Amenemhâît I[er], si occupé qu'il fût de réduire la féodalité, les répara autant qu'il put : ses successeurs poussèrent les travaux vigoureusement pendant près de deux siècles.

Le Delta profita grandement de leur activité. Les monuments y ont plus souffert que partout ailleurs : ils ont subi le premier choc des invasions étrangères, et, transformés en forteresses au cours des sièges que les villes durent affronter, ils ont été pris et repris d'assaut, éventrés par les machines, démantelés par tous les conquérants de l'Égypte, des Assyriens aux Arabes et aux Turcs. Les fellahs d'alentour sont venus pendant des siècles s'y pourvoir de calcaire pour leurs fours à chaux, de grès ou de granit pour les portes de leurs maisons ou pour le seuil de leurs mosquées. Non seulement ils ont été ruinés, mais les ruines de leurs ruines se sont comme fondues et ont presque entièrement disparu d'âge en âge. Et pourtant, en quelque endroit qu'on ait fouillé dans ces restes si déplorablement maltraités, on a ramené à la lumière les colosses et les inscriptions commémoratives des Pharaons de la XII[e] dynastie. Amenemhâît I[er] fonda un grand temple à Tanis en l'honneur des divinités de Memphis[1] : les débris de colonnes épars encore de tous côtés témoignent que le gros œuvre en était en granit rose, et une statue taillée dans la même pierre nous a conservé le portrait du roi. Il est assis et porte sur la tête le haut bonnet d'Osiris. La tête est large, souriante, avec une bouche épaisse, un nez court, de grands yeux bien fendus : elle respire la bienveillance et la douceur plutôt que l'énergie et la dureté qu'on attend d'un fondateur de dynastie[2]. Les rois qui suivirent tinrent tous à honneur d'embellir le temple et d'y déposer quelque souvenir de leur vénération pour le dieu. Ousirtasen I[er] s'y fit représenter en Osiris, comme son père : il siège sur son trône de granit gris, et sa face placide rappelle à n'en pas douter celle d'Amenemhâît I[er][3]. Amenemhâît II[4],

expose qu'un bras d'eau avait miné et détruit de la sorte une partie du sanctuaire (DARESSY, *les Carrières de Gébéléin et le roi Smendès*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 136-137; MASPERO, *A Stele of King Smendes*, dans les *Records of the Past*, 2[nd] ser., t. V, p. 20, 23).

1. E. DE ROUGÉ, *Cours du Collège de France*, 1869; PETRIE, *Tanis I*, p. 5.

2. MARIETTE, *Deuxième Lettre à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis*, p. 1, et *Notice des principaux Monuments*, 1864, p. 260, n° 1; PETRIE, *Tanis I*, p. 4-5 et pl. XIII, 1; cf. A. B. EDWARDS, dans le *Harpers New Monthly*, 1886, p. 716 sqq. La statue fut usurpée par Minéphtah.

3. MARIETTE, *Deuxième Lettre à M. le Vicomte de Rougé*, p. 2-3, et *Notice des principaux monuments*; LEPSIUS, *Entdeckung eines bilinguen Dekretes*, dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 33; PETRIE, *Tanis I*, p. 5 et pl. XIII, 2; A. B. EDWARDS, dans le *Harper's New Monthly*, 1886, p. 719. Le pendant de cette statue, qui fut apporté en Europe par Drovetti au commencement du siècle, se trouve aujourd'hui au Musée de Berlin (*Verzeichniss der Ægyptischen Alterthümer*, p. 75, n° 371) : le monument, après avoir été usurpé une première fois par Amenemhâît II, le fut une seconde par Minéphtah (LEPSIUS, *Sur les deux Statues colossales de la Collection Drovetti qui se trouvent actuellement au Musée Royal de Berlin*, p. 4 sqq. Extrait du *Bulletin de l'Institut Archéologique*, 1838).

4. PETRIE, *Tanis I*, p. 5-6 et pl. XIII, 3, 4. M. Griffith (*Tanis II*, p. 16) pense, après Mariette (*Notice*

Ousirtasen II[1] et la femme de ce dernier, Nofrît, avaient consacré aussi leur image dans le sanctuaire. Nofrît est en granit noir : sa tête s'écrase sous la lourde perruque d'Hâthor, deux tresses énormes qui encadrent les joues et qui s'étalent sur la poitrine en se tordant; ses yeux jadis incrustés sont tombés avec leurs paupières de bronze; ses bras sont à moitié brisés. Ce qui reste d'elle n'en donne pas moins l'impression d'un visage jeune et gracieux, d'un corps souple et bien proportionné, dont les formes se modèlent délicatement sous le sarrau collant des Égyptiennes; les deux seins petits et ronds font saillie entre l'extrémité des boucles et l'ourlet brodé du vêtement, un pectoral au nom du mari couvre la naissance du cou et le plat de la poitrine[2]. Ces œuvres diverses offrent un air de parenté évident avec les belles figures en granit de l'Ancien Empire. Les sculpteurs qui les ont exécutées appartenaient à la même école que ceux qui ont façonné Khéphrèn en plein diorite : c'est la même habileté de ciseau, la même insouciance des difficultés que la matière attaquée oppose, le même fini du détail, la même science de la structure humaine. On serait tenté de croire que l'art égyptien n'a point changé pendant ces longs siècles, et pourtant, dès que l'on place une statue des vieux temps à côté de celles de la XIIe dynastie, on distingue aussitôt quelque chose dans les unes qui ne se retrouve pas dans l'autre. Le sentiment diffère, si la technique ne s'est point modifiée. C'est l'homme qu'on s'attachait surtout à reproduire dans le Pharaon d'autrefois, et si fière mine qu'on admire



LA STATUE DE NOFRÎT[3].

des principaux monuments, p. 261, n° 3), que cette statue est identique à celle qui est publiée plus complète dans Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XL, 5, et qu'elle représente Ousirtasen Ier.

1. Petrie, *Tanis I*, p. 6.

2. Mariette, *Notice des principaux monuments*, p. 261, n° 4; Banville-Rougé, *Album photographique de la Mission de M. de Rougé*, n° 113; Brugsch, *An der Herausgeber*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 124-125; Petrie, *Tanis I*, p. 6.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Insinger.* Outre la statue complète, le Musée de Gizéh possède un torse de même provenance. J'ai cru reconnaître un portrait nouveau de la même reine dans une belle statue en granit noir que le Musée de Marseille possède depuis le commencement de notre siècle (Maspero, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, n° 6, p. 5-6).

dans le Khéphrèn, c'est encore l'homme qui domine en lui. Amenemhâît I[er] et ses successeurs semblent au contraire appartenir à une race plus haute : il y avait plus longtemps que Pharaon était dieu au moment où on les fit, et la nature divine avait presque éliminé chez lui la nature humaine. Volontairement ou non, les sculpteurs idéalisèrent son image et l'approchèrent à celles des divinités. La tête offre toujours un portrait ressemblant, mais adouci et parfois affadi. Non seulement les caractères de l'âge n'y prédominent point et les traits portent l'empreinte d'une jeunesse éternelle, mais les accidents de la physionomie, l'accentuation des sourcils, la saillie des pommettes, la projection de la lèvre inférieure et du menton, s'atténuent comme à plaisir, et disparaissent sous une expression uniforme de majesté tranquille. Un seul souverain, Amenemhâît III, ne se résigna pas à subir cet effacement perpétuel, et se fit portraiturer tel qu'il était. Certes il a la figure ronde et pleine d'Amenemhâît ou d'Ousiriasen I[er], et l'air de famille est indéniable entre ses traits et ceux de ses ancêtres, mais on devine dès le premier coup d'œil que l'artiste n'a rien fait pour flatter son modèle. Le front est bas, un peu fuyant, serré aux tempes, le nez vigoureux, arqué, large du bout, la bouche épaisse et dédaigneuse presse les lèvres et s'abaisse aux coins comme pour éviter le sourire familier au commun des statues égyptiennes, le menton lourd et charnu pointe en avant malgré le poids de la barbe postiche dont il est grevé ; les yeux sont petits, étroits, clos de fortes paupières, les pommettes sont osseuses, proéminentes, les joues se creusent, les muscles qui cernent le nez et la bouche s'accusent puissamment. L'ensemble a quelque chose de si étrange qu'on s'est obstiné longtemps à regarder les œuvres qui présentent ce type comme les produits d'un art à demi égyptien seulement. Peut-être en effet les sphinx de Tanis sortaient-ils d'ateliers où l'enseignement et la pratique de la sculpture avaient déjà subi l'influence de quelque peuple asiatique : la crinière touffue qui s'épanouit autour de la face et les oreilles de lion qui s'en échappent ne se rencontrent que chez eux. Les statues purement humaines où l'on reconnaît la même physionomie n'ont aucune particularité de facture qu'on puisse attribuer à l'imitation d'un art étranger[1]. Si les maîtres anonymes auxquels nous les devons ont voulu réagir contre la

1. Les premiers monuments de ce type furent découverts en 1860 à Tanis, par Mariette, qui y crut reconnaître une influence étrangère, et les attribua aux rois Pasteurs, plus spécialement au dernier Apopi, dont les cartouches sont gravés sur l'épaule de plusieurs statues et de plusieurs sphinx (Mariette, *Lettre à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis*, p. 8-15, et *Notice des principaux Monuments*, 1864, p. 233, n° 11, et p. 264, n[os] 11-13). L'hypothèse adoptée généralement, malgré quelques doutes soulevés par M. de Rougé dans une note qu'il ajouta à la lettre de Mariette, fut combat-

technique un peu banale de leurs contemporains, ils n'allèrent rien chercher au dehors : les monuments de l'époque memphite leur fournirent tous les modèles qu'ils pouvaient souhaiter.

Bubastis n'eut pas moins à se louer que Tanis de la générosité des Pharaons thébains. Le temple de Bastît que Khéops et Khéphrèn avaient décoré existait encore[1] : Amenemhâît Ier, Ousirtasen Ier et leurs successeurs immédiats se bornèrent à y restaurer plusieurs chambres puis à ériger leurs statues[2], mais Ousirtasen III ajouta un édifice nouveau, qui devait le disputer aux plus beaux monuments de l'Égypte. Il croyait sans doute avoir des obligations particulières à la déesse lionne de la cité et lui attribuait, on ne sait pour quel motif, quelques-uns de ses succès en Nubie : c'est, semble-t-il, avec le butin d'une campagne contre le pays de Houâ qu'il dota une partie du sanctuaire nouveau[4]. On n'en retrouve plus guère que des fragments d'architraves et des colonnes en granit, remployés par les Pharaons qui le réparèrent ou l'agrandirent plus tard. Quelques-unes



UN DES SPHINX DE TANIS, AU MUSÉE DE GIZÉH[3].

tue par Maspero (*Guide du Visiteur au Musée de Boulaq*, p. 64-65, n° 107), qui attribua ces figures à l'école locale de Tanis et déclara qu'elles appartenaient à l'une des dynasties antérieures aux Pasteurs (*Archéologie Egyptienne*, p. 216-217). M. Golénischeff a montré qu'elles représentent le Pharaon Amenemhâît III (*Amenemha III et les Sphinx de San*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 131-136).

1. Sur les restes des constructions de Khéops et de Khéphrèn à Bubastis, découverts par Naville, *Bubastis*, p. 3, 5-6, 10, et pl. VIII, XXXII *a-b*, cf. les pages 364, 371 de cette *Histoire*.

2. Inscription d'Amenemhâît Ier, érigeant une de ses statues à *sa mère Bastît* et réparant une porte (Naville, *Bubastis*, p. 8 et pl. XXXIII *a*); restes d'une procession de Nils, la première que l'on connaisse, et qui fut consacrée par Ousirtasen Ier (Naville, *Bubastis*, p. 8-9 et pl. XXXIV, *D*, *E*).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Emile Brugsch-Bey, prise en 1881* (cf. Banville-Rougé, *Album photographique de la mission de M. de Rougé*, nos 120-122). Le sphinx porte sur la poitrine le cartouche d'un Pharaon tanite de la XXIe dynastie, Psioukhânou.

4. Le fragment trouvé par Naville (*Bubastis*, p. 9-11 et pl. XXXIV, *A*) appartenait à une inscription gravée sur un mur : les guerres que l'on commémorait dans un temple étaient choisies toujours parmi celles dont le butin avait été consacré en tout ou en partie au bénéfice de la divinité locale.

des colonnes appartiennent au type lotiforme. Le fût en est composé de huit tiges triangulaires, qui jaillissent d'un bouquet de feuilles disposées symétriquement, et qui sont liées au sommet par un ruban tourné trois fois autour du faisceau; le chapiteau résulte de la réunion des huit boutons que surmonte un dé carré où l'architrave s'appuie. D'autres colonnes se terminent en têtes d'Hâthor, opposées nuque à nuque et coiffées du bonnet bas, garni d'uræus. La face, un peu plate quand on la considère de près, se relève et s'anime dès qu'on s'éloigne d'elle : la saillie en a été calculée pour produire son effet à hauteur convenable, lorsqu'on la regarde d'en bas[1]. Le pays situé entre Tanis et Bubaste était comme semé de monuments embellis ou édifiés par les Amenemhâît et par les Ousirtasen : partout où la pioche frappe, à Fakous[2], à Tell-Nebishéh[3], les débris ressortent de terre, statues, stèles, tables d'offrandes, lambeaux de dédicaces et d'inscriptions historiques. Ces Pharaons travaillèrent dans le temple de Phtah, à Memphis[4], et Héliopolis attira leur attention. Le temple de Râ ou ne suffisait plus aux besoins du culte ou n'était plus en bon état. Ousirtasen III décida de le reprendre en sous-œuvre, l'an III de son règne[5]. Ce fut, semble-t-il, une fête pour l'Égypte entière et le souvenir s'en perpétua longtemps après l'événement : on recopiait encore à Thèbes, vers la fin de la XVIIIe dynastie, le récit passablement emphatique des cérémonies qui l'avaient signalée[6]. On y montrait le roi montant sur son trône, un jour de conseil, puis recevant selon l'usage l'éloge des amis uniques et des courtisans qui l'entouraient : « Voici, leur dit-il, que Ma Majesté prescrit des ouvrages qui rappelleront mes actions dignes et nobles à la postérité. Je fais un monument, j'établis des décrets durables en faveur d'Harmakhis, car il m'a mis au

1. Tous ces monuments ont été mis au jour par Naville, et publiés dans *Bubastis*, p. 9-14 et pl. V, VI, VII, IX, XXIII *A*, XXIV *B*, XXXIII *B-F*, XXXIV *B-E*.

2. A Tell Qirqafah, porte en granit bâtie par Amenemhâît Ier, restaurée par Ousirtasen III; à Tell Abou-Felous, une statuette en granit noir de la reine Sonît; à Dahdamoun, une table d'offrandes au nom d'Amenemhâît II (Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, § LXXV, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 11-13; Naville, *Goshen and the Shrine of Saft el-Henneh*, p. 22 et pl. IX *A-B*). Toutes ces localités sont groupées dans un rayon assez restreint autour de Fakous.

3. Table d'offrandes au nom d'Amenemhâît II (Petrie, *Nebesheh*, pl. IX, 1); statue assise d'Ousirtasen III (*Id.*, pl. IX, 2 *a-b*, et p. 13).

4. Table d'offrandes au nom d'Amenemhâît III, découverte à Qom el-Qalâah sur l'emplacement antique de Memphis (Mariette, *Monuments Divers*, pl. XXXIV *f*); bloc d'Ousirtasen II (*Id.*, pl. XXVII *a*).

5. Le manuscrit sur cuir qui nous a conservé le récit de ces événements est conservé au Musée de Berlin. Il a été découvert et publié par L. Stern, *Urkunde über den Bau des Sonnentempels zu On* (dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 85-96), qui crut y constater la présence simultanée d'Amenemhâît Ier et d'Ousirtasen Ier. En fait, Ousirtasen Ier est mentionné seul et préside seul aux cérémonies, ainsi qu'il en avait l'habitude (cf. p. 465-467 de cette *Histoire*), bien que la date de l'an III fasse tomber la reconstruction du temple pendant le temps où il partageait le pouvoir avec son père.

6. Le manuscrit porte un compte daté de l'an V d'Amenôthès IV (Stern, *Urkunde*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 86). On lit dans un Papyrus de Berlin (Lepsius, *Denkm.*, VI. 121 *c*, l. 17-18) une formule mystique, gravée, disait-on, sur le mur du temple d'Ousirtasen Ier, à Héliopolis (Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, § IX, dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 83).

monde pour faire comme il a fait, pour réaliser ce qu'il a décrété qui se fît; il m'a donné de mener cette terre, il l'a connue, et il l'a réunie, et il m'a gratifié de ses appuis; j'ai rasséréné l'Œil qui est en lui[1], agissant en tout comme il lui plaisait, et j'ai recherché ce qu'il avait résolu qu'on connût. Je suis un roi de naissance, un suzerain qui ne s'est point fait, j'ai gouverné dès l'enfance, j'ai été imploré dans l'œuf, j'ai dominé sur les voies d'Anubis[2] et il m'a haussé jusqu'à seigneur des deux moitiés du monde, dès le temps que j'étais nourrisson; je n'étais pas encore échappé des langes qu'il m'avait déjà intronisé maître des hommes; me créant lui-même à la face des mortels, il m'a fait trouver faveur devant l'Habitant du Palais[3], quand j'étais adolescent[4].... Je suis donc venu comme Horus l'éloquent[5], et j'ai institué les offrandes divines; j'accomplis des travaux dans le château de mon père Atoumou, j'approvisionne son autel sur terre, je fonde mon château dans son voisinage, pour que la mémoire de mes bontés dure en sa demeure; car c'est mon nom ce château, c'est mon monument le lac, c'est l'éternité ce que j'ai fait d'illustre et d'utile pour le dieu[6]. » Les grands approuvent la piété du roi; celui-ci appelle son chancelier, lui ordonne de libeller les actes de donation et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ses volontés. « Il se leva paré du bandeau royal et de la double plume, tous les nobles derrière lui; le lecteur maître du livre divin tendit le cordeau et planta le pieu en terre[7]. » Le temple n'existe plus; mais l'un des obélisques en granit qu'Ousirtasen Ier dressa des deux côtés de la porte principale est encore debout. Héliopolis entière a disparu : des mouvements de terrain presque insensibles, des pans de murs croulants, çà et là des blocs épars de calcaire où l'on déchiffre péniblement des lignes mutilées d'inscriptions, marquent à peine le site où elle s'élevait

1. Le dieu d'Héliopolis étant le Soleil (cf. p. 135 sqq. de cette *Histoire*), *l'Œil qui est en lui* est le disque solaire, considéré comme l'Œil de Râ : le roi, par sa docilité à obéir aux volontés de la divinité, a éclairé *l'Œil qui est en elle*, en d'autres termes il a avivé la lumière de l'Œil, qu'une désobéissance aurait menacé d'obscurcir et même d'éteindre, à l'égal de la rébellion d'Apopi ou de Sît.

2. Anubis, le chacal, est *Ouapouaîtou*, le *Guide des routes* du Midi et du Nord, que le soleil suit dans sa course autour du monde : en affirmant qu'il a *dominé sur les voies d'Anubis*, le roi proclame qu'il est maître des régions que le soleil traverse, c'est-à-dire de la terre entière.

3. L'*habitant du Palais* est le Pharaon, ici Amenemhâît Ier : c'est par la faveur de Toumou, le dieu d'Héliopolis, qu'Amenemhâît Ier a choisi Ousirtasen, tout jeune encore, parmi ses autres enfants, pour être roi et pour dominer sur l'Égypte entière de concert avec lui.

4. Stern, *Urkunde über den Bau des Sonnentempels zu On*, pl. I, l. 4-12.

5. *Horou api nasît*, lit. : « *Horus qui juge de langue* », l'Horus qui plaide et qui fait valoir les mérites de son père auprès du tribunal des dieux. Ousirtasen Ier, ayant plaidé la cause du dieu par-devant Amenemhâît Ier (cf. p. 466 de cette *Histoire*), comme Horus avait fait pour Osiris, a obtenu de son père ce qui était nécessaire pour reconstruire le temple d'Héliopolis et pour l'enrichir.

6. Stern, *Urkunde über den Bau des Sonnentempels zu On*, pl. I, l. 14-17.

7. Stern, *Urkunde über den Bau des Sonnentempels zu On*, pl. I, l. 13-15. Le prêtre accomplit ici avec le roi les principales des cérémonies nécessaires pour mesurer l'aire du temple, en *plantant les pieux* aux quatre angles, et en délimitant au cordeau les quatre côtés de l'édifice.

jadis; l'obélisque a survécu même à la destruction des ruines, et à qui veut bien entendre son langage il parle encore du Pharaon qui l'érigea[1].

Tant de travaux entrepris et terminés heureusement avaient rendu nécessaire une reprise de l'exploitation dans les carrières antiques et l'ouverture de carrières nouvelles. Amenemhâît I[er] envoya un très haut personnage, Antouf, chef des prophètes de Mînou et prince de Coptos, au Val de Rohanou, à la recherche des fins granits qui servaient à fabriquer les sarcophages royaux[2]. Amenemhâît III avait inauguré à Tourah, en l'an XLIII de son règne, de beaux filons de calcaire blanc, qu'on exploita probablement dans l'intérêt d'Héliopolis et de Memphis[3]. Calcaire et granit, Thèbes en eut sa part et Amon, dont le sanctuaire n'avait pas excédé jusqu'alors les proportions modestes qui convenaient à un dieu de province, posséda enfin un temple qui l'égala aux plus nobles divinités féodales. Il avait eu des débuts pénibles : Montou, le maître d'Hermonthis l'Aounou du midi, l'avait compté au nombre de ses dieux-liges et ne lui avait accordé d'abord que la propriété du bourg de Karnak. La fortune imprévue des Antouf l'avait tiré de son obscurité : il n'avait pas détrôné Montou, mais il avait partagé avec lui les hommages de tous les villages voisins, Louxor, Médamout, Bayadîyéh, et, de l'autre côté du Nil, Gournah et Médinét-Habou. L'avènement de la XII[e] dynastie assura son triomphe, et fit de lui le personnage le plus puissant de l'Égypte méridionale. C'était un dieu-terre, une forme du Mînou qui régnait à Coptos, à Akhmîm et dans le désert[4], mais il s'était promptement allié au Soleil, et il avait dès lors assumé le nom d'Amon-Râ. Le titre de *souton noutîrou* qu'il y joignait aurait suffi seul à témoigner de l'âge relativement récent où sa notoriété avait percé : le dernier venu des grands dieux, il employait pour exprimer sa souveraineté ce mot de *souton*, roi, qui désignait les maîtres de la vallée depuis la réunion des deux Égyptes sous le nébuleux

1. Sur l'obélisque de Matariéh, cf. S. DE SACY, *Relation de l'Égypte par Abd-Allatif*, p. 180-181, 225-229, où sont cités plusieurs passages d'auteurs arabes, relatifs à l'histoire des ruines; l'autre obélisque, dont on voit encore quelques débris, tomba ou fut renversé en 1160 de J.-C. Les inscriptions sont reproduites dans BURTON, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XXVIII; ROSELLINI, *Monumenti Storici*, pl. XXV, 1; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 118 *h*. Beaucoup de pierres provenant d'Héliopolis et de son temple ont été encastrées, à diverses époques, dans les murs des principaux monuments du Caire, notamment dans la mosquée du Khalife Hakem : l'une d'elles, qui sert de seuil à la mosquée de Shâaban, porte le cartouche d'Ousirtasen I[er] (WIEDEMANN, *Ægyptische Geschichte*, p. 243).

2. LEPSIUS, *Denkm.*, II, 118 *d*, et GOLENISCHEFF, *Résultats épigraphiques d'une excursion à l'Ouady Hammamât* (Extrait des *Comptes rendus de la Société Russe d'Archéologie*), pl. VIII, qui a donné un texte plus complet que celui de Lepsius; cf. MASPERO, *Sur quelques inscriptions du temps d'Amenemhâît I[er] au Ouady Hammamât*, p. 1 sqq., où le texte assez difficile à lire et à interpréter de ce document a été traduit et commenté dans le détail.

3. PERRING-VYSE, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. III, planche, et p. 94; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 143 *i*, où la date, inscrite au sommet de la stèle, manque complètement.

4. Cf. p. 99 de cette *Histoire* et p. 148 une figure de l'Amon thébain, coiffé du mortier à plumes.

Ménès[1]. Seul d'abord, il s'était associé en mariage une déesse vague et mal définie, qui s'appelait Maout, Mout, la *mère*, et qui n'adopta jamais un nom plus personnel : le dieu fils qui compléta cette triade fut, dans les premiers temps, Montou, mais plus tard un être secondaire, qu'on alla chercher parmi les génies chargés de veiller sur les jours du mois ou sur les étoiles, Khonsou.



L'OBÉLISQUE ENCORE DEBOUT D'OUSIRTASEN Ier, DANS LA PLAINE D'HÉLIOPOLIS[2].

Amenemhâît Ier jeta les fondations du temple où le culte d'Amon s'abrita jusqu'aux derniers jours du paganisme[3]. L'édifice était soutenu de colonnes polygonales à seize pans, dont quelques fragments subsistent. Il avait encore des dimensions médiocres, mais il était construit avec des matériaux de choix, grès et calcaire, et décoré de bas-reliefs exquis. Ousirtasen Ier l'élargit[4] et bâtit au grand prêtre une belle maison à l'ouest de l'étang sacré[5].

1. MASPERO, *Études Egyptiennes*, t. II, p. 15-17, et *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. II, p. 10-11.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger.*

3. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes*, t. II, p. 248; ces débris ont disparu aujourd'hui (MARIETTE, *Karnak*, p. 41). Si le morceau *a* de MARIETTE, *Karnak*, pl. VIII, se rapportait au règne d'Amenemhâît Ier, l'an XX pourrait être considéré avec vraisemblance comme la date probable de la fondation. Une statue en granit rose du souverain (MARIETTE, *Karnak*, pl. VIII, *d*, et p. 41), ainsi qu'une table d'offrandes dédiée par lui (*Id.*, pl. VIII, *e*, et p. 41-42), ont été découvertes dans le voisinage de ce fragment, et contribuent à rendre vraisemblable l'attribution qu'on en fait au règne d'Amenemhâît Ier.

4. Son nom est gravé sur plusieurs morceaux de colonnes (MARIETTE, *Karnak*, pl. VIII *b-c* et p. 41), ainsi que sur une table d'offrandes conservée aujourd'hui au Musée de Gizéh (VIREY, *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Gizéh*, p. 41, n° 131).

5. MARIETTE, *Karnak*, pl. XL et p. 62-63; E. DE ROUGÉ, *Études des Monuments du Massif de Karnak*, dans les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*, t. I, p. 38-39.

Louxor[1], Zorît[2], Edfou[3], Hiéracônpolis, El-Kab[4], Éléphantine[5], Dendérah[6], se partagèrent la faveur des Pharaons; la ville auguste d'Abydos devint l'objet de leur prédilection spéciale. Sa réputation de sainteté s'était accrue sans arrêt, depuis les Papi : son dieu Khontamentît, identifié avec Osiris, avait conquis par l'Égypte du Sud un rang aussi haut que celui de l'Osiris Mendésien dans l'Égypte du Nord. On adorait en lui le souverain des souverains des morts, celui qui réunissait autour de lui et qui accueillait sur ses domaines le plus de sujets appartenant à des cultes différents. Son sépulcre, ou plutôt la chapelle qui simulait son sépulcre, et où l'on conservait une de ses reliques, était édifié sur le toit comme partout[7]. On y accédait par un escalier ménagé au flanc gauche du sanctuaire : les théories solennelles des prêtres et des dévots le montaient lentement au chant des hymnes funèbres, les jours de la passion ou de la résurrection d'Osiris, et là, sur la terrasse, à l'écart du monde vivant, sans autres témoins que les astres du ciel, les fidèles célébraient mystérieusement les rites de la mort et de l'embaumement divins. Les *féaux d'Osiris* accouraient en foule à ces fêtes, et se plaisaient à visiter une fois au moins pendant leur vie la cité où leur âme devait se rendre après la mort, afin de se présenter à la *Bouche de la Fente* et de s'y embarquer sur la *bari* de leur maître divin ou sur celle du Soleil. Ils laissaient, *sous l'escalier du dieu grand*, une sorte de tombeau fictif auprès de la tombe fictive d'Osiris, une stèle qui éternisait le souvenir de leur piété et qui servait comme d'hôtellerie à leur âme, quand celle-ci revenait par la suite au lieu de ralliement de toutes les âmes osiriennes[8]. L'affluence des

1. Virey, *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizéh*, p. 44, n° 136. Table d'offrandes au nom d'Ousirtasen III, trouvée en 1887 dans les fouilles de Louxor.

2. Table d'offrandes au nom d'Ousirtasen Ier, découverte à Zorît-Taoud en 1881 (Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 123).

3. Une inscription du grand temple d'Horus mentionne les travaux d'un Amenemhâît et d'un Ousirtasen à Edfou, sans ajouter aux cartouches-noms les cartouches-prénoms (Brugsch, *Drei Festkalender von Apollinopolis Magna*, pl. IV, l. 23) : il s'agit probablement d'Amenemhâît Ier et d'Ousirtasen Ier.

4. Murray-Wilkinson, *Handbook of Egypt*, p. 508 : je n'ai pas retrouvé ces fragments. M. Grébaut découvrit à El-Kab, en 1891, un sphinx semblable à celui qui est reproduit p. 503 de cette *Histoire* (Virey, *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizéh*, p. 45, n° 139).

5. Birch, *Tablets of the XIIth Dynasty*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 50-51.

6. Dümichen a signalé, dans la maçonnerie du grand escalier Est du temple actuel d'Hâthor, une pierre qui provient du temple antérieur, et qui porte le nom d'Amenemhâît (*Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, p. 19; Mariette, *Dendérah, Supplément*, pl. H, *e*); un autre fragment, découvert et publié par Mariette (*Dendérah, Supplément*, pl. H, *f*), montre qu'ici encore il s'agit d'Amenemhâît Ier. Les constructions de ce prince à Dendérah devaient être assez considérables, s'il faut en juger par les dimensions de ce dernier morceau, qui est un linteau de porte.

7. C'est ce tombeau qui est cité par Plutarque (*De Iside et Osiride*, § 20, édit. Parthey, p. 34), et que Mariette chercha si longtemps en vain, pensant qu'il était construit sur le sol même et non sur la terrasse du temple (Maspero, dans la *Revue Critique*, 1881, t. I, p. 83).

8. Les inscriptions constatent en effet pour beaucoup de ces stèles votives qu'elles étaient déposées *sous l'escalier du dieu grand*, et qu'elles étaient considérées comme représentant le tombeau entier (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. I, p. 127-129) : de là, la croyance, courante à l'époque grecque,

pèlerins enrichit la population, le trésor sacerdotal se gonfla, et d'année en année le temple d'autrefois ne suffit plus aux besoins de la religion. Ousirtasen I[er] voulut remédier à cette situation[1] : il dépêcha un de ses grands vassaux, Monthotpou, pour surveiller les travaux[2]. On distingue les arasements du portique en calcaire blanc qui bordait la cour d'honneur, et, adossés aux restes des piliers carrés qui le soutenaient, des colosses de granit rose debout, le bonnet osirien au front, les pieds posés sur les *Neuf Arcs*, symbole des ennemis vaincus ; le moins endommagé représente le fondateur[3], mais plusieurs autres figurent ceux de ses successeurs qui s'intéressèrent au temple[4]. Monthotpou creusa un puits que les infiltrations du Nil alimentaient abondamment. Il élargit et cura



OUSIRTASEN I[er] D'ABYDOS[5].

d'après laquelle les plus riches des Égyptiens se seraient fait enterrer à Abydos « parce qu'ils estiment à honneur de reposer auprès du tombeau d'Osiris » (*De Iside et Osiride*, § 20, éd. PARTHEY, p. 34). Les Grecs confondaient avec un hypogée réel les stèles représentatives de l'hypogée, que les Égyptiens déposaient dévotement près de l'escalier qui menait au reposoir d'Osiris.

1. La fondation est attribuée à Ousirtasen I[er] par Amonisonbou qui restaura le temple sous le Pharaon Nozirrî de la XIII[e] dynastie (*Stèle C 12* du Louvre, l. 9-10 ; cf. P. DE HORRACK, *Sur deux stèles de l'Ancien Empire*, dans CHABAS, *Mélanges Egyptologiques*, 3[e] série, t. II, p. 205, 207, 211).

2. La stèle de Monthotpou (VIREY, *Notice des principaux Monuments conservés au Musée de Gizéh*, p. 38, n° 120) a été publiée par Mariette (*Abydos*, t. II, pl. XXIII), par E. et J. de Rougé (*Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. CCCIII-CCCIV), par Daressy (*Remarques et Notes*, dans le *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 144-149) ; la face antérieure dans Brugsch (*Geschichte Ægyptens*, p. 132-133) et dans Lushington (*The Stele of Mentuhotep*, aux *Transactions of the Society of Biblical Archeology*, t. VIII, p. 353-369).

3. Il a été transporté en 1884 à Boulaq (MARIETTE, *Notice des principaux Monuments*, 1864, p. 288, n° 3, *Abydos*, t. II, pl. XXI *a-c*, et *Catalogue Général*, p. 29, n° 345 ; BANVILLE-ROUGÉ, *Album photographique de la Mission de M. de Rougé*, n[os] 111-112).

4. Colosse d'Ousirtasen III (MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. XXI *d*, et *Catalogue Général*, p. 29, n° 346).

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie de M. de Banville* (cf. BANVILLE-ROUGÉ, *Album photographique de la Mission de M. de Rougé*, n[os] 111-112).

le lac sacré sur lequel les prêtres lançaient l'arche sainte, la nuit des grands mystères[1]. Les alluvions de cinquante siècles ne l'ont pas comblé entièrement : c'est aujourd'hui un étang aux contours irréguliers, qui se dessèche en hiver, mais se remplit promptement dès que l'inondation gagne le village d'El-Kharbéh. Quelques pierres rongées de salpêtre tracent vaguement la ligne des quais, un bois épais de palmiers encadre les berges au nord et au sud, vers l'ouest la vue est libre et porte jusqu'à l'entrée de la gorge par laquelle les âmes partaient à la recherche du paradis ou de la barque solaire.



UNE PARTIE DE L'ANCIEN LAC SACRÉ D'OSIRIS PRÈS DU TEMPLE D'ABYDOS[2].

Les buffles viennent boire et se baigner à midi où flottait la bari dorée d'Osiris, et le bourdonnement des abeilles échappées aux vergers voisins trouble seul le silence, dans ces lieux où les lamentations rythmées des pèlerins résonnaient jadis.

La ville où les premiers Pharaons thébains résidaient de préférence en temps de paix, Héracléopolis la Grande, dut être une de celles qu'ils s'appliquèrent à décorer avec amour de monuments somptueux. Elle a malheureusement souffert plus que toute autre, et elle n'offre plus à nos regards, outre les débris misérables de quelques édifices d'époque romaine, qu'un bout de colonnade barbare sur le site d'une basilique byzantine presque contemporaine de la conquête arabe. Peut-être les buttes énormes qui recouvrent son emplacement recèlent-elles encore les restes de ses temples antiques. Nous ne possédons pour juger de ses splendeurs que des mentions éparses dans les inscriptions. Nous savons par exemple qu'Ousir-

1. *Inscription de Monthotpou*, recto, l. 22, au Musée de Gizéh.
2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey, prise en 1884.*

tasen III remania le sanctuaire de Harshâfitou, et qu'il envoya des expéditions à l'Ouady Hammamât pour extraire des blocs de granit dignes de son dieu[1] : mais l'œuvre de ce roi et de ses successeurs a sombré dans la ruine complète de la ville antique. Du moins quelque chose a-t-il subsisté de ce qu'ils firent au Fayoum, cette dépendance traditionnelle d'Héracléopolis[2] : le temple qu'ils rebâtirent au dieu Sobkou dans Shodît demeura



LE SITE DE L'ANTIQUE HÉRACLÉOPOLIS[3].

célèbre jusque sous les Césars romains, moins peut-être par la beauté de l'architecture que par la singularité des scènes religieuses qui s'y passaient journellement. Le lac sacré contenait une famille de crocodiles apprivoisés, image et incarnation de la divinité, que les dévots nourrissaient de leurs offrandes, gâteaux, poissons grillés, liqueurs édulcorées avec du miel. On profitait du moment où l'une des bêtes, vautrée sur la rive, se chauffait délicieusement au soleil : deux prêtres lui ouvraient la gueule, un troisième y jetait les gâteaux, puis la friture, enfin la boisson. Le crocodile se laissait faire sans sourciller, engloutissait sa provende, puis plongeait et gagnait

1. Expédition en l'an XIV d'Ousirtasen III (Lepsius, *Denkm.*, II, p. 136 *a*). Les fouilles de Naville ont fourni des débris au nom d'Ousirtasen II (*Ahnas-el-Medineh*, p. 2, 10-11, pl. I, *d-e*).

2. Groupe de statues représentant Amenemhâît Ier, découvert à Shodît (Lepsius, *Denkm.*, II, 118 *e-f*), et mention de dons faits au temple de Sobkou par ce prince (Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 49-50). Expédition au Val de Hammamât en l'an XIX d'Amenemhâît III : le roi lui-même va chercher la pierre nécessaire aux monuments de Sobkou, maître de Shodit (Lepsius, *Denkm.*, II, 138 *a*; cf. 138 *b*). C'est probablement à ces travaux que se rapporte le lambeau d'inscription conservé sur un fragment de colonne (Lepsius, *Denkm.*, II, 118 *g*), et d'après lequel un roi, non nommé, mais qui appartient certainement à la XIIe dynastie, éleva une salle hypostyle dans le temple de son père Sobkou.

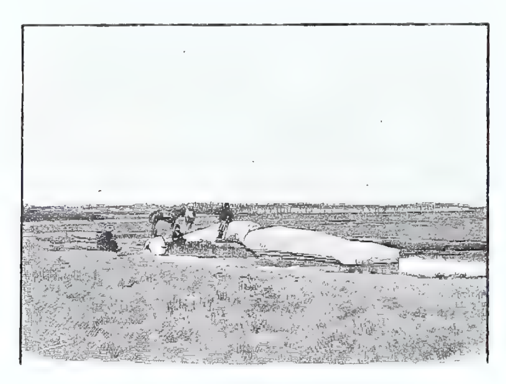
3. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Golénischeff.*

paresseusement l'autre berge, dans l'espoir toujours trompé d'échapper un moment à la libéralité de ses fidèles. Dès que l'un de ceux-ci survenait, on allait le relancer à son poste nouveau et on l'empâtait de la même manière[1].



LE DIEU SOBKOU DU FAYOUM SOUS LA FORME D'UN CROCODILE SACRÉ[2].

Ces animaux étaient d'ailleurs fort élégants en leur genre : on leur pendait aux oreilles des anneaux d'or ou de terre émaillée et on leur rivait des bracelets aux pattes de devant[3]. Les monuments de Shodît, s'il en existe encore, sont ensevelis sous les buttes de Médinét el-Fayoum, mais on rencontre dans le voisinage plus d'un souvenir authentique de la XIIe dynastie. Ousirtasen Ier érigea ce curieux obélisque en granit, plus long que large et arrondi au sommet, dont les pièces gisent oubliées à terre près du village de Bégîg : une sorte de cuvette s'est



LES DÉBRIS DE L'OBÉLISQUE DE BÉGÎG[4].

creusée autour de lui, qui se remplit au temps de l'inondation, et il baigne dans une mare d'eau trouble la meilleure partie de l'année. Il a perdu la plupart de ses inscriptions à ce régime; on y aperçoit pourtant cinq étages de tableaux où le roi tend l'offrande à diverses divinités[5]. Il y avait près

1. Strabon, XVII, p. 811; cf. Diodore de Sicile, I, 84.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey, prise en 1885.* L'original en granit noir est aujourd'hui conservé au Musée de Berlin. Il représente un des crocodiles sacrés dont parle Strabon; on lit sur la base une inscription grecque en l'honneur de Ptolémée Néos Dionysos, dans laquelle est mentionné le nom *Pétésoukhos, le dieu grand*, de l'animal divin (Wilcken, *Der Labyrintherbauer Petesukhos*, dans la *Zeitschrift*, 1886, p. 136).
3. Hérodote, II, lxix; cf. Wiedemann, *Hérodot's Zweites Buch*, p. 289-304.
4. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Golénischeff.*
5. Caristie, *Description de l'Obélisque de Begyg, auprès de l'ancienne Crocodilopolis*, dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 517-520. L'Obélisque est reproduit dans la *Description de l'Égypte, Ant.*, IV, pl. LXXI, dans Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XXIX, et dans Lepsius, *Denkm.*, II, 119.

de Biahmou un vieux temple tombé en ruines[1] : Amenemhâît III le releva et dressa en avant deux de ces statues colossales que les Égyptiens plaçaient aux portes, comme des sentinelles qui écartaient les influences pernicieuses et les esprits mauvais. Elles étaient en grès rouge, assises très haut sur un piédestal de calcaire, à l'extrémité d'une cour rectangulaire ; les murs cachaient



LE PIÉDESTAL RUINÉ DE L'UN DES DEUX COLOSSES DE BIAHMOU[2].

la partie inférieure du socle, et le tout semblait une plate-forme légèrement inclinée, qu'elles dominaient de leur masse[3]. Hérodote, qui les aperçut de loin, au temps de l'inondation, crut qu'elles se trouvaient au milieu d'un lac et qu'elles couronnaient chacune une pyramide[4]. La reine Sovkounofriourî elle-même a laissé près d'Illahoun quelques traces de son règne écourté[5].

1. L'existence de ce temple, dont la fondation pouvait remonter aux dynasties héracléopolitaines ou aux dynasties memphites, est prouvée par un fragment d'inscription (Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, pl. XXVII, 1) dans lequel le roi Amenemhâît III déclare « qu'il trouva l'édifice marchant vers « la ruine, et qu'il ordonna » soit de le restaurer, soit d'en bâtir un nouveau.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le major Brown* (cf. *The Fayûm and Lake Mœris*, pl. XXII).

3. Les ruines de Biahmou étaient au XVIIe siècle en moins mauvais état qu'elles ne sont aujourd'hui : Vansleb (*Nouvelle Relation en forme de journal d'un Voyage fait en Egypte en 1672 et en 1673*, p. 260) assure qu'on y voyait encore un colosse de granit sans tête, debout sur sa base, et cinq piédestaux plus petits, ce que Paul Lucas répète avec son exagération naturelle. Les ruines ont été décrites par Jomard (*Description des ruines d'Arsinoé*, dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 447) et fouillées récemment par Petrie, qui en a rétabli le plan et l'histoire (*Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 53-56, pl. XXVI-XXVII ; cf. Brown, *The Fayûm and Lake Mœris*, p. 76-77, 85-87).

4. Hérodote, CXLIX ; cf. Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 534-545. Diodore de Sicile ajoute que l'une des pyramides passait pour appartenir au roi, et l'autre à sa femme (I, 52).

5. Fragments de colonnes portant son nom à côté du prénom de son père Amenemhâît III (Lepsius,

Le Fayoum justifie, par sa douceur et par sa fertilité, la prédilection dont les Pharaons de la XII[e] dynastie l'honorèrent[1]. Il se déploie au sortir des gorges d'Illahoun, comme un vaste amphithéâtre d'agriculture, dont les gradins vont descendant vers le nord et se perdent sous les eaux mornes du Birkét-Kéroun. Deux ravins profonds l'isolent à droite et à gauche des montagnes auxquelles il s'adosse, tout encombrés de saules et de tamarisques, de



UNE VUE DU FAYOUM, DANS LE VOISINAGE DU BOURG DE FIDÉMÎN[2].

mimosas et d'acacias épineux. Sur la crête, des terres à blé, de la dourah, du lin alternent avec des palmiers, des grenadiers, de la vigne, des oliviers presque inconnus dans le reste de l'Égypte. Sur les versants, un mélange de labourés et de bois étagés irrégulièrement, des champs fermés de haies, des futaies dont les têtes verdoyantes, ici plus pressées, là plus claires, fuient en moutonnant l'une au-dessous de l'autre. Une sorte de réservoir naturel, qui embrassait Shodît de trois côtés et qui en faisait une presqu'île à peine reliée au continent par une digue mince, recevait la crue et l'emma-

Briefe aus Ægypten, p. 74 sqq., *Denkm.*, II, 140, *e-f*, *k*. PETRIE, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, pl. XXVII, 12; cf. PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. XI, 1). Petrie pense que les colonnes de la XII[e] dynastie découvertes par Naville à Héracléopolis proviennent du Labyrinthe, mais il n'est pas nécessaire de le supposer : les rois de la XII[e] dynastie ont construit assez de monuments à Hénassiéh pour que les restes d'édifices où l'on trouve leur nom n'aient pas été apportés du dehors.

1. Sur le Fayoum, voir JOMARD, *Description des vestiges d'Arsinoé ou Crocodilopolis* (dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 437-456) et *Mémoire sur le lac Mœris* (dans la *Description de l'Egypte*, t. VI, p. 157-162), puis, dans ces derniers temps, SCHWEINFURTH, *Reise in das Depressionsgebiet im Umkreise des Fajum im Januar 1886* (dans la *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdekunde zu Berlin*, 1886, n° 2), où la constitution géologique du pays est étudiée avec un soin minutieux, enfin l'ouvrage du major BROWN. *The Fayûm and Lake Mœris*, où les questions relatives à l'histoire de la province sont discutées.

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Golénischeff.*

gasinait en automne. Mille filets d'eau s'en détachaient, non seulement des canaux et des rigoles semblables à celles qu'on rencontre dans la vallée, mais de véritables ruisseaux vivants, murmurants, dévalant à grand train entre les arbres, étalés en nappes sur les pentes, et tombant par endroits en petites chutes comme les ruisseaux de nos contrées, mais appauvris en che-



LA COUR DU PETIT TEMPLE AU NORD DU BIRKÉT-KÉROUN[1].

min par des saignées fréquentes et le plus souvent absorbés par le sol avant d'arriver au lac : ils entraînent dans leur course une partie du terreau accumulé par les inondations, et contribuent ainsi à l'exhaussement des fonds. Le Birkéh se gonfle ou diminue selon les saisons[2]. Il s'étendait autrefois plus loin qu'il ne fait maintenant, et la moitié des cantons qui l'avoisinent furent recouverts par ses flots. Ses rives septentrionales, solitaires et incultes aujourd'hui, participaient alors aux bienfaits de l'inondation et nourrissaient

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie du major Brown* (cf. *The Fayûm and Lake Mœris*, pl. XV).
2. On trouvera la description des bords du lac dans Jomard, *Mémoire sur le lac Mœris* (dans la *Description de l'Égypte*, t. VI, p. 162-164), et Schweinfurth, *Reise in das Depressionsgebiet*, p. 34 sqq.

une population civilisée. On y rencontre encore sur bien des points les restes de villages et de murs en pierres sèches; même un petit temple a échappé à la ruine et persiste à peu près intact au milieu du désert, comme pour indiquer la limite extrême du territoire Égyptien. On n'y lit aucune inscription, mais la beauté des matériaux et la perfection du travail nous portent à en attribuer la construction à quelque prince de la XIIe dynastie. Une chaussée antique mène de son parvis à l'endroit où le lac affleurait peut-être jadis[1].



LES BORDS DU BIRKÉT-KÉROUN VERS L'EMBOUCHURE DE L'OUADI-NAZLÉH[2].

L'affaissement continu du niveau a laissé ce monument isolé sur la corniche du plateau libyque, et toute la vie s'est retirée de la région qu'il commande pour se concentrer sur les rives méridionales. Là, les rives sont basses et s'immergent par une dépression presque insensible. Les eaux découvrent en hiver de longues plages, durcies d'une croûte de sel très blanche, sous laquelle des abîmes de boue et des sables mouvants se dissimulent de loin en loin. Sitôt après l'inondation, elles regagnent en quelques jours tout le champ qu'elles avaient perdu : elles envahissent les buissons de tamarisques qui croissent sur les bords, et mettent autour de la province une ceinture de

1. Ce temple a été découvert par Schweinfurth en 1884 (cf. *Reise in das Depressionsgebiet im Umkreise des Fajums im Januar 1886*, extrait de la *Zeitschrift für Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1886, p. 48 sqq.); il a été visité depuis lors par Fl. Petrie, *Ten Years' Digging in Egypt*, p. 104-106, et par le Major Brown, *The Fayûm and Lake Mœris*, p. 52-56 et pl. XIV-XVI.
2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de Golénischeff.*

marais herbeux où les canards, les pélicans, les oies sauvages, vingt espèces d'oiseaux s'ébattent et nichent par milliers. Les Pharaons, las du séjour de leurs villes, trouvaient là des paysages variés et frais, un climat toujours égal, des jardins sans cesse égayés de fleurs, et, dans les fourrés du Kéroun, ces chasses au boumérang ou ces pêches interminables qui faisaient leurs passe-temps favoris[1].

Ils voulurent reposer où ils avaient vécu. Leurs tombeaux vont d'Héra-



LES DEUX PYRAMIDES DE LA XIIe DYNASTIE À LISHT[2].

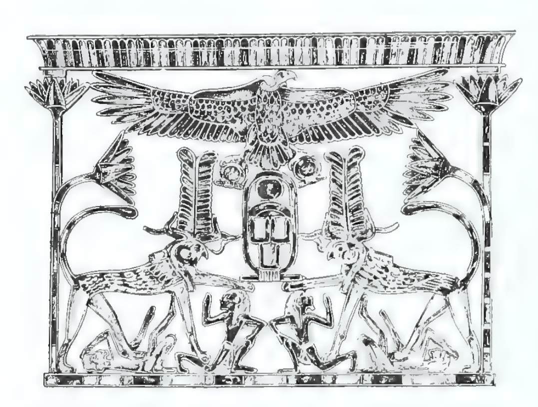
cléopolis rejoindre les dernières pyramides Memphites : Dahshour en a conservé deux. Celui du nord est une immense bâtisse en briques, placée à proximité de la pyramide à mansarde, mais plus approchée qu'elle à la lisière du plateau, de manière à dominer la vallée[3]. On dirait qu'en venant s'installer immédiatement au sud du site où Papi II trônait dans sa gloire, les Thébains ont voulu renouer la tradition des dynasties anciennes par-dessus les Héracléopolitains et affirmer à tous les yeux leur descendance antique. Une de leurs résidences s'élevait non loin de là, vers Miniét Dahshour, la cité de

1. Plusieurs personnages du premier empire thébain portent les divers titres appartenant aux *maîtres des chasses royales* du Fayoum : ainsi le Sovkhotpou dont la statue est au Musée de Marseille (E. Naville, *Un Fonctionnaire de la XIIe dynastie*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 107-112).

2. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey*. Les deux pyramides sont prises des rives du canal, qui prolonge le Bahr-Yousouf, au sortir du Fayoum.

3. Cette pyramide a été décrite sommairement par Perring, dans le troisième volume du grand ouvrage de Vyse, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. II, p. 57-63.

Titooui, le séjour préféré d'Amenemhâît Ier. C'est là que fleurirent à côté d'Amenemhaît III ces princesses souveraines, Nofirhonît, Sonît-Sonbît, Sîthâthor, Monît, ses sœurs, ses épouses, ses filles, dont les sépultures bordent le front nord de la pyramide. Elles y dormaient côte à côte, comme jadis au harem, et leurs momies ont gardé, en dépit des voleurs, les parures dont la piété de leurs maîtres les avait revêtues la veille des funérailles. L'art des vieux orfèvres, dont nous ne connaissions que des images dessinées sur les murs des tombes ou sur les ais des cercueils, s'y déploie dans toute sa finesse. C'est une profusion de gorgerins en or, de colliers en perles d'agate ou en fleurs de lotus émaillées, de scarabées en cornaline, en améthyste, en onyx. Des pectoraux aux cloisons d'or, inscrustées de lamelles en pâtes vitreuses ou en pierres découpées, portent les cartouches d'Ousirtasen III et d'Amenemhâît II, et tout dans ce trésor trahit une sûreté de goût et une légèreté d'outil prodigieuse. A les voir si délicats, et pourtant si neufs dans leur antiquité, on perd la notion des cinquante siècles qui se sont écoulés depuis lors. Il semble que les femmes royales auxquelles ils appartinrent se tiennent quelque part, à portée de la voix, prêtes à répondre dès qu'on daignera les appeler; on imagine par avance la joie qu'elles ressentiront lorsqu'on leur rendra ces parures somptueuses, et il faut l'aspect des cercueils vermoulus où leur momie sommeille raide et défigurée, pour ramener le curieux au sentiment de la réalité[2]. Deux autres pyramides, mais cette fois en pierre, subsistent plus au sud, sur la gauche du village de Lisht[3] : le revêtement, arraché par les fellahs, a disparu tout entier, et l'on dirait de loin deux tertres qui rompent la ligne du désert, plutôt que deux édifices façonnés de main d'homme. Les chambres funéraires ménagées fort bas dans le sable se sont remplies d'eau



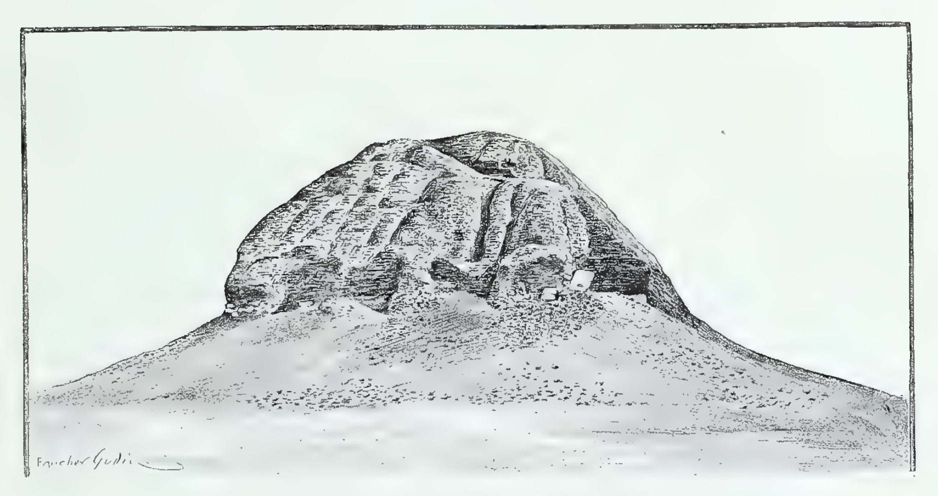
PECTORAL D'OUSIRTASEN III[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey.*

2. Ce sont les bijoux découverts par M. de Morgan en 1894 dans ses fouilles autour de la pyramide de Dahshour (cf. les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1894).

3. Ces pyramides, signalées par JOMARD, *Description des Antiquités de l'Heptanomide* (dans la *Description de l'Egypte*, t. IV, p. 429-430), et par PERRING-VYSE, *Operations carried on*, t. III, p. 77-78, ont été ouvertes de 1882 à 1886. Les chambres n'ont pu être explorées (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie Égyptiennes*, t. I, p. 148-149). Les objets qui y ont été recueillis sont conservés aujourd'hui au Musée de Gizéh (MASPERO, *Guide du Visiteur*, p. 222-223, nos 1054-1057).

par infiltration, et l'on n'a pas réussi encore à les vider assez pour y pénétrer : est-ce Amenemhâît Ier qu'elles renferment, Ousirtasen Ier[1], Amenemhâît II? On sait du moins qu'Ousirtasen II se bâtit la pyramide d'Illahoun, et Amenemhâît III celle d'Hawarâ. *Hotpou*, la tombe d'Ousirtasen II, s'étalait sur une colline rocheuse à sept cents mètres environ des terres cultivées. Un temple la bornait à l'est, et contre le temple une ville, Hâît-Ousirtasen-Hotpou, « le Château du Repos d'Ousirtasen » : les ouvriers employés aux travaux y habitaient ainsi que leur famille. Il ne reste plus guère du temple qu'une enceinte en



LA PYRAMIDE D'ILLAHOUN, VERS L'ENTRÉE DU FAYOUM[2].

briques, dont les parois étaient habillées de calcaire fin, écrit et sculpté. Le mur de la ville s'y appuyait, et les quartiers avoisinants sont encore intacts, ou peu s'en faut : les rues couraient droites, coupées à angle droit, flanquées de maisons et si régulièrement distribuées, qu'un seul agent de police pouvait surveiller chacune d'elles d'un bout à l'autre. La maçonnerie est grossière, hâtive, et contient des débris de constructions antérieures, des stèles, des morceaux de statues. La ville se dépeupla dès que le Pharaon eut pris possession de son sépulcre : elle fut abandonnée à la XIIIe dynastie, s'engrava sous les décombres et sous le sable que le vent apporte[3]. Au contraire, la cité qu'Amenemhâît III annexa à son tombeau se prolongea à travers les

1. La construction de la pyramide d'Ousirtasen Ier avait été confiée à Merri, qui la décrit sur une stèle conservée au Louvre (*C 3*, l. 1-7, Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites*, t. II, p. 104-105; Gayet, *Stèles de la XIIe dynastie*, pl. IV-V; cf. Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. II, p. 221-222, *Études de Mythologie*, t. I, p. 3, note 2).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une photographie de Golénischeff.*

3. La pyramide d'Illahoun a été ouverte et son identité avec la pyramide d'Ousirtasen II démontrée par Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 11-12, 21-32, et *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 1-15.

âges. Le roi reposait dans un grand sarcophage de grès quartzeux, et à côté de lui, dans un petit cercueil, son épouse favorite, Nofriouphtah[1]. La chapelle funéraire était fort vaste et aménagée de façon assez compliquée. On y voyait un nombre considérable de pièces, les unes assez larges, les autres médiocres, toutes difficiles d'accès et plongées dans une obscurité perpétuelle : c'est le Labyrinthe d'Égypte, auquel les Grecs ont fait par méprise une renommée universelle[2]. Amenemhâît III ou ses architectes ne songeaient pas à construire l'édifice assez puérilement combiné auquel la tradition classique a cru tout entière. Il avait richement doté son clergé et assuré à son double des revenus considérables : les chambres étaient autant de magasins où l'on conservait le trésor du mort ou ses provisions, et dont la répartition n'offrait rien de plus mystérieux que celle des entrepôts ordinaires. Comme le culte dura longtemps, le temple fut longtemps entretenu en bon état : il n'était peut-être pas abandonné encore au moment où les Grecs le visitèrent pour la première fois[3]. Les autres souverains de la XII[e] dynastie doivent être enterrés non loin d'Amenemhâît III et d'Ousirtasen II : ils possédaient, eux aussi, leurs pyramides, dont il faudra bien un jour retrouver le site[4]. La silhouette de ces monuments est à peu près celle des pyramides memphites, mais les dispositions intérieures ont changé. A Hawarâ comme à Illahoun, comme à Dahshour, le gros œuvre est en briques sèches, de forte taille, entre lesquelles on a coulé du sable fin pour donner de la consistance à la masse, et qui disparaissaient entièrement sous un revêtement de calcaire poli[5]. Les couloirs et les chambres ne s'agencent pas non plus sur le plan assez simple qu'on rencontre dans les pyramides de l'âge antérieur[6].

1. Comme la pyramide d'Illahoun, celle de Hawarâ a été ouverte, et le sarcophage du Pharaon découvert, par Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 3-8, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 5-8, 12-17.

2. Le mot Labyrinthe, λαβύρινθος, est une adaptation grecque du nom égyptien *rapou-rahounit*, temple de Rahounit », prononcé selon le dialecte local *lapou-rahounit* (Mariette, *les Papyrus Egyptiens du Musée de Boulaq*, t. I, p. 8, note 2 ; Brugsch, *Das Ægyptische Seeland*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 91, *Dictionnaire géographique*, p. 501). Brugsch a contesté depuis cette étymologie, qu'il avait été pourtant l'un des premiers à préconiser (*Der Möris-See*, dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 70).

3. Sur le Labyrinthe d'Égypte et sur les hypothèses auxquelles il a donné naissance, voir Jomard-Caristie, *Description des ruines situées près de la pyramide d'Haouârah, considérées comme les restes du Labyrinthe, et comparaison de ces ruines avec les récits des anciens*, dans la *Description de l'Egypte*, t. IV, p. 478-524. L'identité des ruines d'Hawarâ avec les restes du Labyrinthe, admise par Jomard-Caristie et par Lepsius (*Briefe aus Ægypten*, p. 74 sqq.), contestée par Vassalli (*Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. Auguste Mariette*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VI, p. 37-41), a été démontrée définitivement par Petrie (*Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 4 sqq.), qui a retrouvé les restes des constructions d'Amenemhâît III sous les débris d'un village et de tombes gréco-romaines.

4. On possède les noms de la plupart de ces pyramides : ainsi, celle d'Amenemhâît I[er] s'appelait *Ka-nofir* (*Louvre C 2*, l. 1 ; cf. Gayet, *Stèle de la XII[e] dynastie*, pl. II).

5. La construction particulière de ces pyramides, indiquée par Jomard-Caristie, *Pyramide d'Haouârah* et *Description de la Pyramide d'Illahoun* (dans la *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 482-482, 514-516), a été étudiée de plus près par Vyse-Perring, *Operations carried on at the Pyramids in 1837*, t. III, p. 80-83 ; cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, p. 210-211.

6. Voir les plans de la pyramide d'Hawara dans Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. II-IV, et ceux de la pyramide d'Illahoun dans Petrie, *Illahun, Gurob and Arsinoe*, pl. II.

L'expérience avait appris aux Pharaons que ni les murs de granit, ni les herses doublées, ne garantissaient leurs momies contre les profanations : dès que les guerres civiles ou la faiblesse de l'administration relâchaient la surveillance, les voleurs entraient en campagne et, perçant à travers la maçonnerie de vraies galeries de taupes, se glissaient à force de patience jusqu'au caveau même pour dépouiller le mort de ses richesses. On multiplia les couloirs en cul-de-sac, les chambres sans issue visible, mais dont le plafond



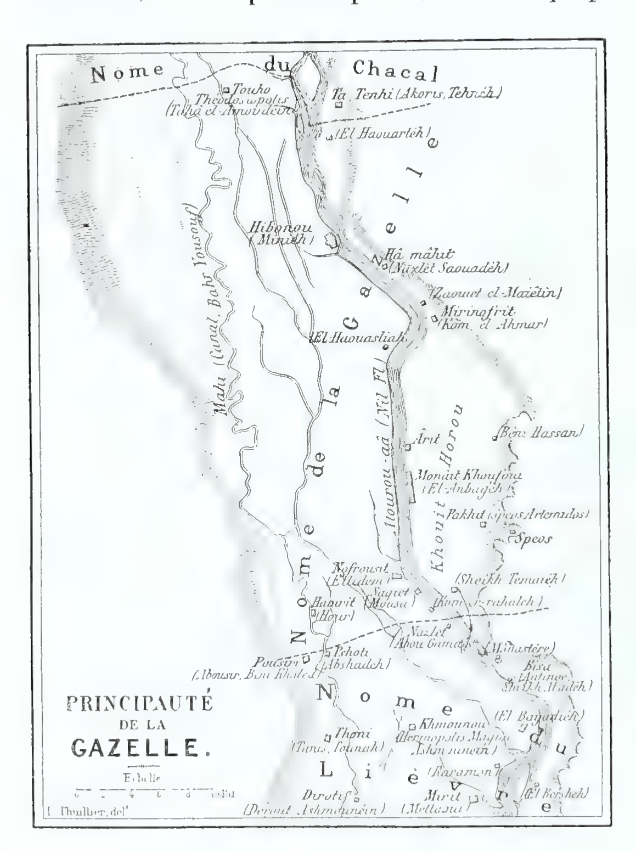
LA MONTAGNE DE SIOUT AVEC LES TOMBEAUX DES PRINCES[1].

déplacé livrait accès à d'autres salles et à d'autres corridors également mystérieux ; des puits forés dans les coins puis bouchés avec soin attiraient le sacrilège sur une piste fausse, et le menaient à la roche solide, après lui avoir fait perdre beaucoup de temps et de travail. Aujourd'hui l'eau du Nil emplit la cellule du centre et noie le sarcophage : je ne serais pas étonné que le cas eût été prévu, et qu'on n'eût compté sur les infiltrations comme sur un obstacle de plus qu'on opposait aux attaques du dehors[2]. La dureté du ciment qui soude la cuve au couvercle protège le cadavre contre l'humidité, et Pharaon brave encore sous plusieurs pieds d'eau la convoitise des voleurs ou des archéologues.

La toute-puissance des rois tenait la féodalité en bride : elle ne l'avait

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Émile Brugsch-Bey prise en 1884.*
2. Il faut remarquer en effet qu'à l'époque gréco-romaine on connaissait la présence de l'eau dans un certain nombre de pyramides, et qu'on l'y croyait assez régulière pour la supposer dans une de celles où elle n'avait jamais pénétré, la pyramide de Khéops : Hérodote (II, CXXIV) raconte, d'après le témoignage des drogmans qui le guidaient, qu'un canal souterrain apportait les eaux du Nil jusqu'au caveau funéraire du Pharaon et l'enfermait de toute part, comme dans une île.

point supprimée, et les familles seigneuriales continuaient non seulement à vivre, mais à prospérer grandement. Partout, à Éléphantine[1], à Coptos[2], à Thinis[3], dans Aphroditopolis[4], dans la plupart des cités du Saïd ou du Delta, des princes siégeaient qui dérivaient leur origine des anciens barons ou même des Pharaons de l'époque Memphite, et qui le disputaient en noblesse aux membres de la famille régnante, s'ils ne l'emportaient pas sur eux. Les princes de Siout ne jouissaient plus d'une autorité égale à celle que leurs ancêtres avaient exercée sous les dynasties héracléopolitaines, mais ils conservaient une influence considérable : l'un d'eux, Hapizaoufi I[er], se creusa sous Ousirtasen I[er], non loin des hypogées de Khîti et de Tefabi, cet admirable tombeau qui, à moitié détruit par les moines coptes ou par les Arabes, attire encore les voyageurs et les remplit d'étonnement[5]. Les sires de Shashotpou au sud[6], ceux d'Hermopolis au nord avaient hérité en



1. On connaît à Éléphantine Siranpitou I[er] (cf. p. 493-494 de cette *Histoire*), sous Ousirtasen I[er] et sous Amenemhâît II (Bouriant, *les Tombeaux d'Assouân*, dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 189-190), ainsi que plusieurs autres princes, dont les tombeaux sont moins bien conservés.

2. C'est probablement à la principauté de Coptos qu'il convient de rattacher le Zaoutaqîr de deux inscriptions relevées par Golenischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion au Ouady Hammamat*, pl. II, n° 4, pl. III, n° 3, et traduites par Maspero, *Sur quelques inscriptions du temps d'Amenemhâît I[er] au Ouady Hammamat*, p. 10 sqq.; cf. p. 464 de cette *Histoire*.

3. Le principal des princes de Thinis sous la XII[e] dynastie est l'Antouf de la stèle C 26 du Louvre (Gayet, *Stèles de la XII[e] dynastie*, pl. XIV-XXII).

4. La sirerie d'Aphroditopolis Parva, Zoboui, nous est connue pour cette époque par une stèle du Musée de Gizéh, probablement du temps d'Amenemhâît III : elle est consacrée à la mémoire d'un *wêkîl* du *prince de Zoboui* (Mariette, *Catalogue Général*, p. 192, n° 687).

5. On ne connaît actuellement que deux des membres de la dynastie nouvelle des seigneurs de Siout, Hapizaoufi I[er], contemporain d'Ousirtasen I[er], et Hapizaoufi II, dont les tombes, publiées par Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr-Rifeh*, pl. I-X, XX, renferment des textes religieux fort intéressants, mais ne contiennent aucun récit historique.

6. La tombe de Khnoumnofir, fils de Mazi, a été signalée par Griffith, *The Inscriptions of Siût and*

partie de la prépondérance que leurs voisins de Siout avaient perdue. Les Hermopolitains dataient au moins de la VI[e] dynastie, et ils avaient traversé sans encombre les temps de guerres[1] qui suivirent la mort de Papi II. Une de leurs branches possédait le nome du Lièvre, tandis qu'une autre commandait à celui de la Gazelle[2]. Les seigneurs du Lièvre se rallièrent à la cause thébaine et comptèrent parmi les vassaux les plus fidèles aux souverains du Midi : l'un d'eux, Thothotpou, se fit ériger dans sa bonne ville d'Hermopolis une statue digne d'un Pharaon[3], et leurs hypogées de Bershéh témoignent de leur puissance autant que de leur goût pour les arts[4]. Pendant les troubles qui mirent fin à la XI[e] dynastie, un certain Khnoumhotpou, qui se rattachait on ne sait comment aux sires de la Gazelle, entra au service thébain et accompagna Amenemhâît I[er] dans ses campagnes de Nubie. Il obtint en récompense de sa fidélité Monâît-Khoufoui et le canton de Khouît-Horou, — *l'Horizon d'Horus*, — à l'orient du Nil[5]. Lorsque la partie occidentale lui accrut, il confia le gouvernement de celle qu'il quittait à son fils aîné, Nakhîti I[er], puis, Nakhîti étant mort sans postérité, Ousirtasen I[er] voulut bien accorder à la sœur du défunt, Biqît, la qualité et les prérogatives d'une princesse héritière. Biqît épousa Nouhri, qui était des princes d'Hermopolis, lui apporta en dot le fief de la Gazelle, et doubla ainsi la fortune de la maison. L'aîné des enfants qui naquirent de leur union, Khnoumhotpou II, fut nommé tout jeune gouverneur de Monâît-Khoufoui, et ce titre paraît avoir été dans l'espèce l'apanage du successeur désigné, comme celui de *Prince de Kaoushou* fut plus tard la propriété de l'héritier au trône, à partir de la XIX[e] dynastie. Le mariage de Khnoumhotpou II avec la jeune Khîti, dame héréditaire du Chacal, le rendit maître de l'une des provinces les plus fertiles de l'Égypte moyenne. La puissance de la maison se confirma encore sous Nakhîti II, fils de Khnoumhotpou II et de Khîti : Nakhîti, prince du Chacal des droits de sa mère, sire de la Gazelle après la mort de son père, reçut d'Ousirtasen II l'adminis-

Dêr-Rîfeh, pl. XVI, 1 : elle appartient à la XII[e] dynastie, ainsi que plusieurs autres tombes inédites de la même localité.

1. Du moins les princes hermopolitains de la XII[e] dynastie affirmaient que ceux de la VI[e] étaient leurs ancêtres directs (Maspero, *la Grande Inscription de Béni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 178-179), et les traitaient en conséquence dans leurs inscriptions (Lepsius, *Denkm.*, II, 112, *a-e*). Thothotpou avait fait restaurer leurs tombes comme celles de ses pères.

2. Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 177-178.

3. Voir, p. 335 de cette *Histoire*, la vignette qui montre le transport de ce colosse.

4. Les tombes de Bershéh ont été décrites par Nestor Lhote, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 46-52, reproduites partiellement par Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. XV, p. 3, et par Lepsius, *Denkm.*, II, 134-135. La principale d'entre elles, qui appartenait à Thothotpou, a été fort mutilée, il y a quelques années, par les marchands d'antiquités et par les touristes.

5. Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XLIV, l. 4-7 et p. 84; cf. p. 464 de cette *Histoire*.

tration de quinze des nomes du Midi, depuis Aphroditopolis jusqu'à Thèbes[1]. Ce que nous savons de son histoire s'arrête là, mais il est probable que ses descendants se maintinrent au même point pendant plusieurs générations. La carrière de ces personnages se réglait sur celle des Pharaons, leurs contemporains : ils allaient à la guerre avec leurs troupes, et du butin qu'ils ramassaient ils construisaient des temples ou se bâtissaient des tombeaux. Ceux des princes de la Gazelle sont disséminés sur la rive droite du Nil, et les plus anciens font vis-à-vis à Miniéh. C'est à Zaouiét el-Maiêtîn et à Kom el-Ahmar, presque en face d'Hibonou, leur capitale, qu'on trouve les hypogées de ceux d'entre eux qui vivaient sous la VI[e] dynastie. L'usage de conduire les morts au delà du Nil existait depuis des siècles, au moment où ils se creusèrent leurs caveaux dans la montagne orientale; il persiste de nos jours, et une partie du peuple de Miniéh se fait enterrer, d'année en année, aux lieux même où ses ancêtres lointains choisirent le site de leurs maisons éternelles. Le cimetière dort en plein sable, au pied des collines : un bois de palmiers le cache à demi, comme un rideau tendu le long de la rivière, un couvent copte et quelques santons rallient autour d'eux les tombes de leurs fidèles, musulmans ou chrétiens. Les syringes de la XII[e] dynastie se succèdent en une seule ligne irrégulière dans les rochers de Béni-Hassan, et le voyageur qui navigue sur le Nil voit longtemps leurs portes s'ouvrir et se refermer devant lui, à mesure qu'il remonte ou descend le courant. On y pénètre par une sorte de baie rectangulaire, plus ou moins haute, plus ou moins étroite selon l'importance de la chapelle. Deux seulement, ceux d'Amoni-Amenemhâit et de Khoumhotpou II, ont un portique extérieur dont tous les membres, piliers, bases, entablements, sont réservés dans la roche vive : les colonnes polygonales dont il se compose prennent un faux air de dorique primitif. Des rampes droites ou des escaliers semblables à ceux d'Éléphantine menaient jadis de la plaine au palier[2]. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que les traces, et le visiteur gravit de son mieux la pente sablonneuse : où qu'il entre, les parois étalent à ses yeux de vastes panneaux d'inscriptions, des scènes civiles ou funéraires, des tableaux militaires et historiques. Ce ne sont point des sculptures comme aux mastabas memphites, mais des fresques peintes

1. L'histoire de la principauté du Lièvre et celle de la principauté de la Gazelle ont été rétablies par Maspero, *la Grande Inscription de Béni-Hassan* (dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 169-181), dont il faut rectifier en partie les résultats au moyen des documents nouveaux publiés par Newberry, *Beni-Hasan*, t. I et II, et mis en œuvre par Griffith, dans Newberry, *Beni-Hasan*, t. II, p. 5-16.

2. Rosellini, *Monumenti Civili*, t. I, p. 63-64; cf., p. 430-431 de cette *Histoire*, la description de ces tombes d'Éléphantine et la vignette qui en montre l'aspect extérieur.

sur la pierre même. L'habileté technique ne s'y révèle pas moindre qu'autrefois, et la conception de l'ensemble n'a pas changé depuis le temps des rois constructeurs de pyramides. Il s'agit toujours d'assurer au double la richesse dans l'autre monde, et de lui conserver parmi les mânes le rang qu'il occupait parmi les vivants : les semailles, la récolte; l'élevage des bestiaux, l'exercice des métiers, la préparation et l'apport des offrandes sont donc représentés



LE CIMETIÈRE MODERNE DE ZAOUIÉT EL-MAIÈTÎN[1].

aussi complètement que jadis. Mais un élément nouveau se joint aux motifs anciens. On sait, et l'expérience du passé est là pour l'enseigner, que les précautions prises avec le plus de soin et les conventions observées avec le plus de conscience ne suffisent pas à perpétuer le culte des ancêtres. Le jour viendra forcément où non seulement la postérité de Khnoumhotpou, mais la masse des indifférents et des curieux visitera son tombeau : il veut qu'elle connaisse sa généalogie, ses vertus d'administrateur et d'homme privé, ses actions d'éclat, ses titres et ses dignités de cour, l'immensité de ses richesses, et, afin qu'elle ne puisse rien en ignorer, il raconte ce qu'il a fait ou il le figure sur la muraille. Il résume l'histoire de sa famille en un long discours de deux cent vingt-deux lignes, et il y introduit des extraits de ses archives, pour mon-

1. *Dessin de Boudier, d'après une photographie d'Insinger.*

trer la faveur dont les siens jouissaient auprès de leurs rois[1]. Amoni et Khìti, qui furent, à ce qu'il paraît, les belliqueux de la race, ont retracé partout les épisodes de leur carrière militaire, les évolutions de leurs soldats, le combat corps à corps, le siège des forteresses[2]. Ce n'étaient pas des bandes de princes fainéants que ces lignées de la Gazelle ou du Lièvre dont les chefs partageaient avec Pharaon la possession du sol de l'Égypte : elles avaient l'esprit tenace, l'humeur batailleuse, le désir insatiable d'arrondir leurs domaines et l'habileté d'y réussir par intrigues de cour ou par mariages avantageux. On se figure, d'après leur histoire, ce qu'était la féodalité égyptienne, de quels éléments elle était constituée, quelles ressources elle avait à sa disposition, et l'on est saisi de stupeur quand on songe aux qualités de force et de finesse que les rois durent déployer pour tenir tête à de tels vassaux pendant deux siècles.

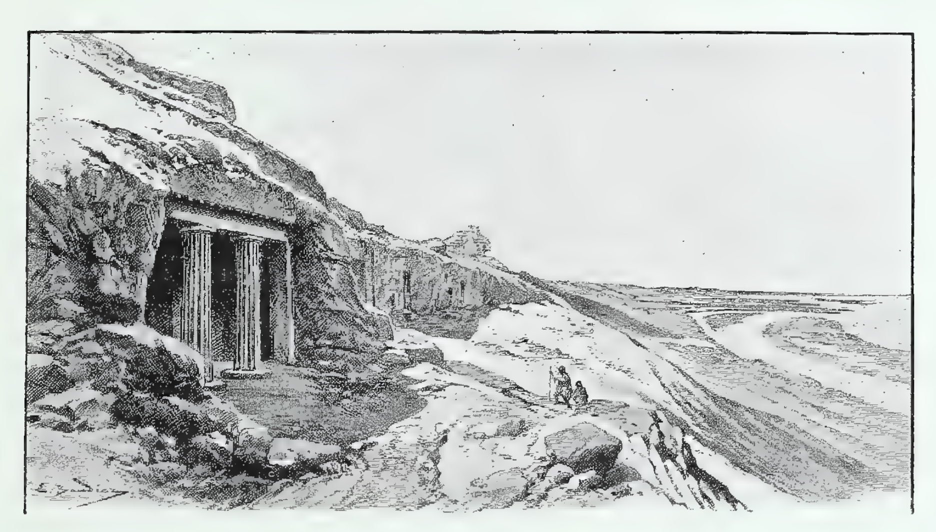
Amenemhâît I[er] avait abandonné Thèbes pour fixer sa résidence à Héracléopolis et à Memphis; il l'avait remise à un personnage, qui appartenait probablement à la maison royale. Le nome d'Ouisît était retombé à la condition de fief simple, et, si nous ne réussissons pas encore à établir la série des princes qui s'y succédèrent à côté des rois, nous voyons du moins que tous ceux dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous jouèrent un rôle considérable dans l'histoire de leur temps. Montounsîsou, dont la stèle fut gravée en l'an XXIV d'Amenemhâît I[er], et qui mourut sous le règne commun de ce Pharaon et de son fils Ousirtasen I[er], avait participé à la plupart des guerres dirigées contre les voisins de l'Égypte, les Anîtiou de Nubie, les Monîtou du Sinai, les *Maîtres des Sables* : il avait démantelé leurs cités et rasé leurs forteresses[3]. La principauté conserva sans doute les mêmes limites qu'elle avait acquises sous les premiers Antouf, mais la ville s'agrandit de jour en jour, et elle gagna en importance, à mesure que les frontières fuyaient vers le sud. Elle était devenue, après les conquêtes d'Ousirtasen III, comme le nombril du monde égyptien, le centre d'où les Pharaons pouvaient rayonner indifféremment vers la péninsule du Sinai ou vers la Libye, vers les côtes méridionales

1. L'inscription de Khnoumhotpou a été copiée pour la première fois par Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XXIII-XXIV. Le tombeau a été décrit par Champollion (*Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. II, p. 385-425) et beaucoup de scènes publiées dans les planches de son grand ouvrage, très fidèlement, ainsi que dans celui de Rosellini. On le trouve dessiné en entier dans Lepsius, *Denkm.*, II, 123-130, et dans Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XXII-XXXVIII.

2. Le tombeau d'Amoni-Amenemhâît a été décrit très minutieusement par Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. II, p. 425-434, et par Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. III-XXI; celui du prince Khìti est publié également dans Champollion le Jeune (*Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. II, p. 334-358) et dans Newberry (*Beni-Hasan*, t. II, p. 51-62, pl. IX-XIX).

3. *Stèle C I du Louvre* (Gayet, *Stèles de la XII[e] dynastie*, pl. I; Pierret, *Recueil d'Inscriptions*, t. II, p. 27-28), interprétée par Maspero, *Un Gouverneur de Thèbes au début de la XII[e] dynastie* (extrait des *Mémoires du premier Congrès International des Orientalistes tenu à Paris*, t. II, p. 48-61).

de la mer Rouge ou vers Koush l'humiliée. L'influence de ses seigneurs s'en accrut d'autant : ils étaient, sous Amenemhâît III et sous Amenemhâît IV, les plus puissants peut-être des grands vassaux, et, quand la XII[e] dynastie laissa échapper la couronne, l'un d'eux la releva. On ne sait comment la transition s'acheva entre les Pharaons qui descendaient d'Amenemhâît I[er] et la branche



LES TOMBEAUX DES PRINCES DE LA GAZELLE, A BÉNI-HASSAN[1].

cadette de leur famille. Lorsqu'Amenemhâît IV mourut, on ne lui trouva d'autre héritier qu'une femme, sa sœur Sovkounofriourî : celle-ci garda l'autorité suprême un peu moins de quatre ans[2], puis elle céda la place à un Sovkhotpou[3]. Y eut-il révolution de palais, émeute populaire, guerre civile? La reine choisit-elle le nouveau souverain comme époux et le changement s'accomplit-il sans lutte? Sovkhotpou était probablement sire d'Ouisît, et la

1. *Dessin de Boudier, d'après la chromolithographie de* Lepsius, *Denkm.*, I, pl. 61. Le premier tombeau à gauche, dont on aperçoit le portique, est celui de Khnoumhotpou II.

2. Elle régna exactement trois ans, dix mois, dix-huit jours, d'après les fragments du *Canon royal de Turin* (Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. V, col. VII, l. 2).

3. Sovkhotpou Khoutoouirî d'après les éditions actuelles du *Papyrus de Turin* (Lepsius, *Auswahl*, pl. V, col. VII, l. 5), ce qui avait décidé Lieblein (*Recherches sur la Chronologie Égyptienne*, p. 102-103) et Wiedemann (*Ægyptische Geschichte*, p. 266-267) à écarter l'identification de ce premier roi de la XIII[e] dynastie avec Sovkhotpou Sakhemkhoutoouirî, admise généralement (E. de Rougé, *Inscription des rochers de Semnéh*, dans la *Revue Archéologique*, 1[re] sér., t. V, p. 313-314; Lauth, *Manetho und der Turiner Königspapyrus*, p. 236). Cependant la façon dont les monuments de Sovkhotpou Sakhemkhoutoouirî et ses papyrus (Griffith, dans Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 50) sont mêlés aux monuments d'Amenemhâît III à Semnéh et au Fayoum, montre qu'on ne saurait beaucoup le séparer de ce roi. De plus, quand on examine le *Papyrus de Turin*, on s'aperçoit qu'il y a, en avant du groupe *Khoutooui* du premier cartouche, une déchirure qui n'est point indiquée sur le fac-similé, mais qui a endommagé légèrement le disque solaire initial et enlevé presque entièrement un signe. On est donc porté à croire qu'il y avait là un *Sakhemkhoutoouirî* au lieu d'un *Khoutoouirî*, si bien qu'en fin de compte tous les savants auraient raison chacun à leur manière, et que le fondateur de la XIII[e] dynastie serait un Sakhemkhoutoouiri I[er], tandis que le Sovkhotpou Sakhemkhoutoouirî qui occupe le quinzième rang dans la dynastie serait un Sakhemkhoutoouirî II.

dynastie qu'il fonda est enregistrée comme originaire de Thèbes par les historiens indigènes. Son avènement ne changea rien à la constitution de l'Égypte : il consolida seulement la suprématie thébaine et la consacra définitivement. Thèbes fut désormais la tête du pays entier : sans doute ses rois n'abandonnèrent pas du premier coup Héracléopolis et le Fayoum, mais ils ne visitèrent ces résidences qu'en passant, à de longs intervalles, et finirent par ne plus s'y arrêter au bout de quelques générations[1]. La plupart séjournèrent à Thèbes, y concentrèrent l'administration du royaume, y bâtirent leurs pyramides[2]. La capitale effective d'un souverain, c'était moins encore l'endroit où il siégeait vivant, que celui où il reposait mort : Thèbes fut la capitale effective de l'Égypte, du jour où ses maîtres y eurent leurs tombeaux.

L'incertitude reparaît dans son histoire avec Sovkhotpou Ier : non que les monuments nous manquent ou les noms de rois, mais au milieu de tant de Sovkhotpou et de Nofirhotpou qui sortent de terre pêle-mêle sur vingt points de la vallée, nous ne savons pas encore de manière certaine l'ordre qu'il convient d'adopter pour les classer. La treizième dynastie compta, dit-on, soixante rois qui durèrent quatre cent cinquante-trois ans[3]. La succession ne s'opéra pas toujours en ligne directe de père en fils : plusieurs fois interrompue par le défaut d'héritiers mâles, elle se renoua toujours sans secousse, grâce aux droits que les princesses possédaient et qu'elles transmettaient à leurs enfants, quand même leurs maris n'appartenaient pas à la famille royale. Sovkhotpou III avait pour père un simple prêtre, Monthotpou, dont il cite souvent le nom ; mais le sang solaire coulait dans les veines de sa mère et lui valut la couronne[4]. Le père de son successeur, Nofirhotpou II, ou ne tenait pas ou ne tenait que de loin à la branche régnante, mais sa mère Kamâît était fille

1. M. Petrie a trouvé des Papyrus de Sovkhotpou Ier à Hawara (PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 50).

2. On connaît à Thèbes la pyramide de Sovkoumsaouf et de sa femme la reine Noubkhâs, par le témoignage du Papyrus Abbott (pl. III, l. 1-7, pl. VI, l. 2-3 ; BIRCH-CHABAS, *Étude sur le Papyrus Abbott*, dans la *Revue Archéologique*, 1re série, t. XVI, p. 269-271 ; CHABAS, *Mélanges Égyptologiques*, 3e série, t. I, p. 63-64, 68, 104 ; MASPERO, *Une enquête judiciaire à Thèbes*, p. 18-19, 41, 73) et du Papyrus Salt (CHABAS, *Mélanges Égyptologiques*, 3e série, t. II, p. 1 sqq.). Les fouilles de M. Morgan ont montré qu'Aoutouabrî Ier Horou se fit enterrer sur le plateau de Dahshour près de Memphis.

3. C'est le chiffre de l'une des listes de Manéthon, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 565. La théorie de Lepsius, d'après laquelle les Pasteurs auraient envahi l'Égypte dès la fin de la XIIe dynastie, et auraient laissé subsister deux dynasties vassales, la XIIIe et la XIVe (BUNSEN, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, t. III, p. 3 sqq.), a été combattue et renversée dès son apparition par E. DE ROUGÉ, *Examen critique de l'ouvrage de M. le Chevalier de Bunsen*, II, p. 52 sqq. : on la retrouve chez quelques égyptologues contemporains, mais la plupart de ceux qui la maintenaient encore y ont renoncé, ainsi NAVILLE, *Bubastis*, p. 15 sqq.

4. La généalogie de Sovkhotpou III Sakhmouaztoouirî a été établie par BRUGSCH, *Geschichte Ægyptens*, p. 180, et complétée par WIEDEMANN, *Ægyptische Geschichte*, suppl., p. 29-30, d'après plusieurs scarabées réunis aujourd'hui dans PETRIE, *Historical Scarabs*, n°s 290-292, et d'après plusieurs inscriptions du Louvre, notamment l'inscription C 8, reproduite dans PRISSE D'AVENNES, *Monuments Égyptiens*, pl. VIII, et dans PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites*, t. II, p. 107.



LE COLOSSE DU ROI SOVKHOTPOU KHÂÒNKHOURÎ AU MUSÉE DU LOUVRE.
Dessin de Faucher-Gudin.

de Pharaon, et cela suffit pour qu'on lui donnât la royauté[1]. Peut-être découvrirait-on, en cherchant bien, la trace de plusieurs révolutions qui changèrent l'ordre d'hérédité légitime, sans entraîner pourtant la substitution d'une dynastie à une autre. Les Nofirhotpou et les Sovkhotpou continuèrent au dedans comme au dehors l'œuvre que les Amenemhâît et les Ousirtasen avaient si bien commencée. Ils mirent tous leurs soins à l'embellissement des principales villes de l'Égypte, et firent exécuter des travaux considérables dans la plupart d'entre elles, à Karnak[2] dans le grand temple d'Amon, à Louqsor[3], à Bubaste[4], à Tanis[5], à Tell-Mokhdam[6], au sanctuaire d'Abydos. Khâsoshoushrî Nofirhotpou y rendit au dieu Khontamentît les biens considérables qu'il avait perdus[7]; Nozirrî[8] envoya l'un de ses officiers restaurer l'édifice qu'Ousirtasen I[er] avait bâti; Sovkoumsaouf II y consacra sa statue[9], et les particuliers, suivant l'exemple que les souverains leur donnaient, y entassèrent à l'envi leurs stèles votives[10]. Les pyramides étaient de dimensions médiocres, et tel d'entre eux renonçant à s'en construire se fit, comme Aoutouabrî I[er] Horou, enterrer dans une tombe modeste, auprès des pyramides gigantesques de ses ancêtres[11]. Le style des statues de cette époque

1. La généalogie de Nofirhotpou II s'établit comme celle de Sovkhotpou par des scarabées réunis aujourd'hui dans PETRIE, *Historical Scarabs*, n[os] 293-298, et par des inscriptions de Konosso (LEPSIUS, *Denkm.*, II, 151 *f*), de Sehel (MARIETTE, *Monuments divers*, pl. LXX, 3) et d'Assouân (LEPSIUS, *Denkm.*, II, 151 *e*). Ses successeurs immédiats Sihâthorrî et Sovkhotpou IV, puis Sovkhotpou V, sont mentionnés comme princes royaux dans ces inscriptions (BRUGSCH, *Geschichte Ægyptens*, p. 180).

2. Table d'offrandes de Sonkhabrî Amoni-Antouf-Amenemhâît provenant de Karnak (MARIETTE, *Karnak*, pl. IX-X, et p. 45-46), aujourd'hui à Gizéh (VIREY, *Notice des principaux Monuments*, 1893, p. 39, n° 123); statues de divers Sovkhotpou (MARIETTE, *Karnak*, pl. VIII, *k-m*, et p. 44-45); bloc aux cartouches de Nofirhotpou II et de Sovkhotpou Khânofirrî (MARIETTE, *Karnak*, pl. VIII *n-o*, et p. 45).

3. Architrave au nom de Sovkhotpou II (GRÉBAUT, *Fouilles de Louqsor*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 2[e] série, t. X, p. 335-336; cf. VIREY, *Notice des principaux Monuments*, p. 44, n° 136).

4. Architrave au nom de Sakhemkhoutoouirî Sovkhotpou I[er] (NAVILLE, *Bubastis*, t. I, pl. XXXIII, *G-I*), montrant que ce prince avait dû construire dans le temple de Bubastis une salle de grandes dimensions (NAVILLE, *Bubastis*, t. I, p. 15). Naville pense qu'une statue de Bubastis, au Musée de Genève, appartenait à un roi de la XIII[e] dynastie avant d'avoir été usurpée par Ramsès II (*Bubastis*, t. I, pl. XIV).

5. Statues de Mirmâshâou (BURTON, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XXX, 1, 7; MARIETTE, *Lettre à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis*, p. 5-7, et *Deuxième Lettre*, p. 4-5, *Fragments et Documents relatifs aux fouilles de Tanis*, dans le *Recueil de Travaux*, t. IX. p. 14; BANVILLE-ROUGÉ, *Album photographique de la Mission de M. de Rougé*, n° 114, et *Inscriptions recueillies en Egypte*, pl. LXXVI; PETRIE, *Tanis I*, pl. III, 17 B, et p. 8-9); statues de Sovkhotpou Khânofirrî au Louvre (*A 16, 17*; cf. E. DE ROUGÉ, *Notice sommaire des Monuments*, 1880, p. 16; PETRIE, *Tanis I*, p. 8) et à Tanis (E. et J. DE ROUGÉ, *Inscriptions recueillies en Egypte*, pl. LXXVI; PETRIE, *Tanis I*, pl. III, 16 A-B); statues de Sovkhotpou Khâkhopirrî (MARIETTE, *Deuxième Lettre*, p. 4) et de Monthotpou, fils de Sovkhotpou Sakhmouaztoouirî (BRUGSCH, *Geschichte Ægyptens*, p. 182), obélisque de Nahsi (PETRIE, *Tanis I*, pl. III, 19, A-D, et p. 8; NAVILLE, *le Roi Nehasi*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 99).

6. Statue du roi Nahsirî (NAVILLE, *le Roi Nehasi*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 97-101).

7. MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. XXVIII-XXX, et *Catalogue Général des monuments*, n° 766, p. 233-334.

8. *Louvre C 11-12*, stèles publiées par J. DE HORRACK, *Sur deux stèles de l'Ancien Empire*, CHABAS, *Mélanges Égyptologiques*, 3[e] sér., t. II, p. 203-217; le prénom du roi est Râ-ni-mâît-ânou (MASPERO, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, § 12, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 140).

9. MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. XXVI, et *Catalogue Général*, n° 347, p. 30.

10. Il y en a des milliers dans les musées : celles que Mariette avait découvertes remplissent cent cinquante pages de son *Catalogue Général des Monuments d'Abydos*, n[os] 766-1046, p. 231-373.

11. Tombeau d'Aoutouabrî I[er] Horou, découvert à Dahshour par M. de Morgan, en avril 1894.

est déjà inférieur à celui des belles œuvres de la XIIe dynastie : les proportions de la figure humaine s'y altèrent légèrement, le modelé des membres perd de sa vigueur, le rendu du visage manque de caractère individuel, on dirait que les sculpteurs tendaient, plus encore qu'au temps des Ousirtasen, à ramener tous leurs modèles au même type banal et souriant. Il y a pourtant quelques morceaux d'assez noble allure, parmi ce qui nous est parvenu des rois et des particuliers. Le colosse de Sovkhotpou IV qui se trouve au Louvre, à côté d'une figure de dimensions ordinaires du même Pharaon, devait faire bonne figure à l'entrée du temple de Tanis[1] : il redresse rondement le buste, porte haut la tête, et l'on sent en lui quelque chose de la dignité suprême que les sculpteurs memphites ont su imprimer au corps et aux traits du Khéphrên en diorite qui trône à Gizéh. Le Mirmâshaou assis de Tanis n'est dénué ni d'énergie, ni de majesté, et le Sovkoumsaouf d'Abydos, malgré la rudesse du faire, tient fièrement sa place parmi les autres Pharaons. Les statuettes provenant des tombeaux et les menus objets qu'on découvre dans les ruines ne sont ni moins soignés, ni moins bien réussis. Le petit scribe en marche de Gizéh est un chef-d'œuvre de finesse et de grâce, qu'on attribuerait au meilleur atelier de la XIIe dynastie, si les inscriptions ne nous obligeaient à le restituer à l'art thébain de la XIIIe[2]. Le personnage vulgaire et lourd que représente la figurine du Musée de Vienne est traité avec un réalisme un peu brutal, mais avec une grande souplesse de ciseau. Et ce n'est pas seulement à Thèbes, ou à Tanis, ou dans quelque autre des grandes cités de l'Égypte, que l'on rencontre des œuvres habiles, ou que l'on constate l'existence à cette époque d'écoles de sculpture florissantes : il n'est si petite ville qui ne fournisse aujourd'hui quelque monument ou quelque objet digne de figurer dans un musée, pourvu qu'on l'explore convenablement. La XIIIe dynastie fut, pour l'art égyptien comme pour tout en Égypte, un temps de prospérité moyenne : rien ne s'y élève bien haut, mais rien n'y descend au-dessous d'un certain

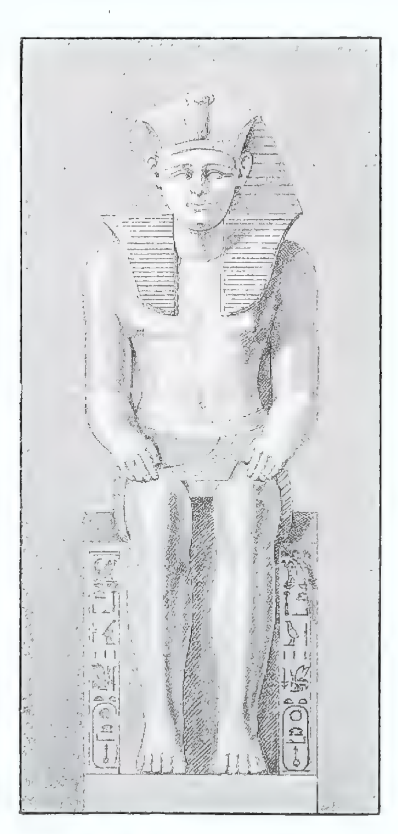


STATUE DE HARSAOUF AU MUSÉE DE VIENNE[3].

1. E. de Rougé, *Notice des Monuments Égyptiens*, 1849, p. 3-4 ; cf. la vignette p. 529 de cette *Histoire*.
2. Maspero, *Voyage d'inspection en 1884*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 2e sér., t. I, p. 64. Ce joli morceau est malheureusement demeuré presque inconnu, à cause de sa petitesse même.
3. *Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. Ernest de Bergmann.*

degré d'honnête médiocrité. Le riche finit cependant par l'y emporter sur le beau, et c'est en ébène lamé d'or qu'Aoutouabrî I[er] Horou voulut avoir sa statue funéraire[1] : Khéops et Khéphrèn préféraient l'albâtre et le diorite.

Rien à l'est, dans le Sinai, rien à l'ouest chez les Libyens : c'est au sud, en Éthiopie, que les Pharaons dépensent le surplus de leur activité. Leur chef Sovkhotpou I[er] avait encore enregistré la hauteur du Nil sur les rochers de Semnéh, mais après lui on ne sait ni où le nilomètre fut reporté, ni qui le déplaça. Le bassin moyen du fleuve jusque vers le Gebel-Barkal s'annexa rapidement à l'Égypte et s'assimila d'une manière définitive. La colonisation s'opéra plus prompte dans les grandes îles, Say, Argo, que leur isolement mettait à l'abri des irruptions soudaines : certains princes de la XIII[e] dynastie y édifièrent des temples et y érigèrent leurs statues, comme ils auraient fait dans un des cantons les plus tranquilles du Saîd ou du Delta. Argo est encore aujourd'hui la plus vaste de ces îles nubiennes[2] : on lui prête vingt kilomètres de long sur quatre environ de large en son milieu. Elle est boisée en partie, et la végétation s'y développe avec une furie toute tropicale : de grandes lianes s'enlacent aux troncs des arbres et y font des fourrés d'accès difficile, où le gibier pullule à l'abri du chasseur. Une vingtaine de villages semés dans les clairières s'entourent de champs cultivés soigneusement où la dourah domine. Un Pharaon inconnu de la XIII[e] dynastie avait bâti près du bourg principal un temple de dimensions assez considérables : l'aire qu'il couvrait, et dont on distingue encore facilement les limites, mesurait cinquante-trois mètres de largeur sur quatre-vingt-quatre de longueur, de l'est à l'ouest. Le gros œuvre était en grès, et provenait probable-



STATUE DE SOVKHOTPOU III[3].

1. A Gizéh : elle provient des fouilles faites par M. de Morgan à Dahshour, en avril 1894.
2. La description d'Argo et de ses ruines est empruntée à CAILLIAUD, *Voyage à Méroé*, t. II, p. 1-7.
3. *Dessin de Boudier, d'après le croquis de Lepsius* (*Denkm.*, II, 120 *h-i*, cf. l'inscription *ibid.*, 151, *i*) : la tête était « toute mutilée et séparée du buste » (CAILLIAUD, *Voyage à Méroé*, t. II, p. 5).

ment des carrières de Tombos : il a été dépecé sans pitié par les habitants, et il n'en reste plus sur place que des débris insignifiants, où l'on déchiffre encore quelques lignes d'hiéroglyphes. Une petite statue en granit noir d'assez bon style se dressait au milieu des ruines. Elle représente Sovkhotpou III assis, les mains posées sur les genoux ; la tête, mutilée, gisait à côté du corps. Le même roi se taillait des colosses à Tanis, à Bubaste, à Thèbes : il était maître incontesté de la vallée entière, presque depuis l'endroit où le



L'UNE DES STATUES RENVERSÉES ET BRISÉES DE MIRMÂSHAOU À TANIS[1].

Nil ne reçoit plus d'affluent jusqu'à celui où il se jette dans la mer. La grande Égypte était achevée de son temps, et si tous les membres n'en étaient pas encore également prospères, le lien qui les rattachait les uns aux autres tenait assez fort pour que rien ne pût le rompre, ni les discordes civiles ni les invasions du dehors. Les révolutions ne manquèrent pas, et si l'on ne peut affirmer avec certitude qu'elles amenèrent la chute de la XIII[e] dynastie, les listes de Manéthon nous révèlent qu'après elle le centre de la puissance égyptienne se déplaça de nouveau : la prépondérance échappa à Thèbes, dévolut à des souverains originaires du Delta. Xoïs, située en plein marais, entre la branche Phatmitique et la branche Sébennytique, était l'une de ces cités très anciennes qui n'avaient pesé que d'un poids très léger sur les

1. *Dessin de Boudier, d'après la photographie de* Rougé-Banville, *Album photographique de la Mission de M. de Rougé, n° 114.*

destinées du pays. Par quel concours de circonstances ses seigneurs en arrivèrent-ils à se hausser jusqu'au trône du Pharaon, nous l'ignorons entièrement : ils comptèrent, dit-on, soixante-quinze rois, qui régnèrent quatre cent quatre-vingt-quatre ans, et dont les noms mutilés noircissent les pages du papyrus de Turin. La plupart d'entre eux ne firent que passer sur le trône, les uns trois ans, les autres deux, d'autres un an ou quelques mois à peine : on dirait une procession de prétendants qui se chassent à l'envi, plutôt qu'une suite de souverains régulièrement constituée. Les barons, si puissants sous les Ousirtasen, n'avaient pas déchu, loin de là, sous les Sovkhotpou : des rivalités d'usurpateurs s'arrachant le diadème sans réussir à le conserver expliqueraient cette litanie de règnes écourtés et de Pharaons éphémères qui composent la XIV[e] dynastie. Ils ne reculèrent pas en Nubie, le fait est certain : mais que firent-ils au nord et au nord-est de leur empire ? Les Nomades s'agitaient sur la frontière, les peuples du Tigre et de l'Euphrate poussaient déjà leurs avant-gardes jusque dans le centre de la Syrie. Tandis que l'Égypte soumettait la vallée du Nil et l'angle oriental de l'Afrique, la Chaldée avait conquis à sa langue et à ses lois toute la partie de l'Asie antérieure qui la séparait de l'Égypte : les temps semblaient proches où les deux puissances civilisées du monde antique allaient s'aborder de pied ferme et se heurter front à front.





La Chaldée primitive.

La Création, le déluge, l'histoire des Dieux.
Le pays, ses cités, ses habitants, ses premières dynasties.

Le récit de la création : les dieux et les monstres, la révolte de Tiâmat. - La lutte entre Tiâmat et Bel-Mardouk, l'organisation de la terre et des cieux. - Le monde tel que les Chaldéens se le figuraient. - Le poisson Oannès et les premiers hommes.

L'Euphrate et le Tigre : leurs affluents, leurs inondations. - Les Sumériens et les Sémites : la conquête du pays sur les eaux. - La flore : les céréales et le palmier. - La faune : les poissons, les oiseaux, le lion, l'éléphant et l'urus, les animaux domestiques. - La Chaldée du Nord et ses cités : la Chaldée du Sud.

Les dix rois avant le Déluge. - Xisouthros-Shamashnapishtim et le récit chaldéen du Déluge : la destruction des hommes, l'arrêt de l'arche au mont Nisir, le sacrifice et la réconciliation des dieux avec l'humanité. - Les rois d'après le Déluge : Néra, Etana, Nimrod.

La légende de Gilgamès et ses affinités astronomiques. - La séduction d'Eabâni. - La mort de Khoumbaba, l'amour d'Ishtar pour Gilgamès et la lutte contre l'urus d'Anou. - La mort d'Eabâni et le voyage à la recherche du pays de vie : les hommes-scorpions, la déesse Sabitoum et le pilote Arad-Ea. - L'accueil de Shamashnapishtim et la guérison de Gilgamès. - Le retour à Ourouk, l'évocation de l'âme d'Eabâni. - Antiquité du poème de Gilgamès.

Les commencements de l'histoire réelle : le système des dynasties établi par les scribes babyloniens. - Les rois d'Agadé : Shargani-shar-ali et sa légende, Naramsin et le premier empire chaldéen. - Les cités du Sud : Lagash et ses rois, Ourninâ, Idinghiranaghin. - Les vicaires de Lagash : Goudéa, les bas-reliefs et les statues de Telloh. - Ourou et sa première dynastie : Ourbaou et Dounghi. - Les rois de Larsam, de Nishin, d'Ourouk : la seconde dynastie d'Ourou.





LES BORDS DE L'EUPHRATE À HILLAH[1].

CHAPITRE VII

LA CHALDÉE PRIMITIVE

LA CRÉATION, LE DÉLUGE, L'HISTOIRE DES DIEUX.
LE PAYS, SES CITÉS, SES HABITANTS, SES PREMIÈRES DYNASTIES.

« Au temps où rien n'existait en haut qui s'appelât ciel, où en bas rien n'avait reçu le nom de terre[2], Apsoû, l'Océan qui le premier fut leur père, et le Chaos-Tiâmat qui les enfanta tous, mêlaient leurs eaux en un, roseaux qui ne s'unissaient point, joncières qui ne fructifiaient point[3]. » La vie fut lente à germer dans cette masse inerte où les éléments de notre monde gisaient confondus; quand elle y pointa, ce fut languissamment et à de rares intervalles, par l'éclosion de couples divins sans personnalité et presque sans forme. « Au temps où les dieux n'étaient pas créés, nul encore, où ils n'avaient été ni appelés de leur nom, ni assignés fatalement à leur destinée, des dieux se manifestèrent.

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* J. Dieulafoy, *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, p. 615. La lettrine, qui est de Faucher-Gudin, reproduit une intaille du Cabinet des Médailles (Lajard, *Introduction à l'étude du culte public et des Mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. XVI, n° 7).

2. En Chaldée, comme en Égypte, une personne ou une chose n'existait vraiment qu'après avoir reçu son nom : la phrase citée dans le texte revient à dire qu'en ce temps-là il n'y avait ni terre, ni ciel (Haupt, *Die Sumerischen Familiengesetze*, p. 31-32; Sayce, *Religion of the Ancient Babylonians*, p. 385).

3. Apsoû a été transcrit Ἀπασών en grec, par l'auteur dont Damascius nous a conservé un extrait (*Damascii Successoris Solutiones*, édit. Ruelle, p. 321-322). Il rapportait une tradition différente, d'après laquelle la déesse amorphe Moummou-Tiâmat se partageait en deux personnes : la première, Tauthé, était la femme d'Apasôn; la seconde, Moymis, Μωϋμίς, était le fils d'Apasôn et de

Loukhmou et Lakhamou parurent les premiers et grandirent durant des âges, puis Anshar et Kishar se produisirent après eux. Les jours s'accumulèrent, les années s'entassèrent : Anou, Inlil, Éa naquirent à leur tour, car Anshar et Kishar les avaient enfantés[1]. » A mesure que les générations émanaient l'une de l'autre, leur vitalité augmentait et leur personne s'accusait plus distincte; la dernière ne comprenait que des êtres d'un caractère original et d'une individualité bien tranchée, Anou le ciel ensoleillé pendant le jour et semé d'étoiles pendant la nuit, Inlil-Bel, le roi de la terre, Éa, le souverain des eaux et le sage par excellence[2]. Chacun d'eux se dédoubla, Anou en Anat, Bel en Bélit, Éa en Damkina, et s'unit à l'épouse qu'il avait déduite de lui-même. D'autres divinités sortirent de ces couples féconds, et, le branle une fois donné, le monde se peupla rapidement de leur descendance. Sin qui préside à la lune, Shamash le soleil, Ramman l'atmosphère, se montrèrent sur le même rang, puis les seigneurs des planètes, Ninib, Mardouk, Nergal, la guerrière Ishtar, Nébo, puis une véritable armée de dieux moindres qui se rangèrent autour d'Anou comme autour du maître suprême. Tiâmat, dont leur activité restreignait de plus en plus le domaine, voulut susciter bataillon contre bataillon et se mit à créer sans relâche; mais ses enfants modelés à son image semblaient ces fantômes incohérents que les hommes aperçoivent en rêve, et qui sont composés de membres empruntés à vingt

Tauthé. Le dernier membre de phrase est très obscur dans le texte assyrien et a été traduit de façon fort diverse. Il paraît renfermer une comparaison entre Apsoû et Moummou-Tiâmat d'une part, les roseaux et les fourrés de jonc si communs en Chaldée de l'autre : les deux divinités demeurent inertes et inféconds, comme des plantes d'eau qui n'ont point produit encore leur végétation exubérante.

1. *Tablette I, l. 7-15.* La fin de presque toutes ces lignes est mutilée; le texte en a été établi de façon certaine dans ses parties principales par Fr. Lenormant (*les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 496) d'après le passage connu de Damascius (édit. Ruelle, p. 322) : Εἶτα αὖ τρίτην ἐκ τῶν αὐτῶν, Κισσαρὴ καὶ Ἀσσωρὸν ἐξ ὧν γενέσθαι τρεῖς, Ἀνὸν καὶ Ἴλλινον καὶ Ἀὸν. L'identification de Ἴλλινος avec Inlil, prononcé chez les Assyriens Illil, est due à Jensen (*de Incantamentorum Sumerico-Assyriorum, seriei quæ dicitur Shurbu Tabulâ VI*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. I, p. 311, note 1, et *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 271).

2. Les premiers fragments du récit chaldéen de la Création furent découverts par G. Smith, qui les décrivit dans le *Daily Telegraph* (n° du 4 mars 1875), les publia dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique (*On some fragments of the Chaldæan Account of the Creation*, t. IV, p. 363-364, et six planches), et traduisit tous les morceaux qu'il connaissait dans son *Chaldæan Account of Genesis* 1re édit., p. 61-100); d'autres débris ont été recueillis depuis lors, qui n'ont point permis malheureusement de reconstituer la légende entièrement. Elle couvrait six tablettes et plus peut-être. Des parties en ont été traduites après Smith, par Talbot (*The Revolt in Heaven*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 349-362, *The Fight between Bel and the Dragon*, et *The Chaldæan Account of the Creation*, dans les *Transactions*, t. V, p. 1-21, 426-440; cf. *Records of the Past*, 1st Ser., t. VII, 123 sqq., t. IX, p. 135, sqq.), par Oppert (*Fragments cosmogoniques*, dans Ledrain, *Histoire d'Israël*, t. I, p. 411-422), par Lenormant (*Origines de l'Histoire*, t. I, p. 494-505, 507-517), par Schrader (*Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 2e éd., p. 1-17), par Sayce (*Religion of the Ancient Babylonians*, p. 377-390, et *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 122-146), par Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 261-364) et enfin par Winckler (*Keilinschriftliche Textbuch*, p. 88-97). J'ai suivi presque partout la traduction de Jensen. Un fragment d'une version différente passe, depuis G. Smith (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 101-107), mais sans preuve bien certaine, pour appartenir au dogme de la Création, tel qu'on le professait dans le sanctuaire de Kouta.

animaux différents. On y voyait des taureaux à tête humaine, des chevaux au museau de chien, des chiens au tronc quadruple sortant d'une seule queue de poisson. Les uns avaient un bec d'aigle ou d'épervier, les autres quatre ailes et deux faces, d'autres les jambes et les cornes d'une chèvre, d'autres enfin l'arrière-train d'un cheval et le corps entier d'un homme[1]. Tiâmat leur distribua des armes terribles, les plaça sous les ordres de Kingou, son mari, et partit en guerre contre les dieux[2].



UN DES GÉNIES À TÊTE D'AIGLE[3].

Ils ne surent d'abord qui lui opposer. Anshar lui dépêcha son fils Anou, mais Anou eut peur et n'osa rien contre elle. Il lança Éa, mais Éa blêmit de terreur comme Anou et ne se risqua pas à l'attaquer. Seul, Mardouk, fils d'Éa, se crut assez fort pour triompher : tous les dieux, convoqués en banquet solennel dans le palais d'Anshar, le choisirent pour être leur champion et le proclamèrent roi. « Toi, tu es glorieux parmi les dieux grands, ta volonté est sans seconde, ton commandement est Anou : Mardouk, tu es glorieux parmi les dieux grands, ta volonté est sans seconde[4], ton commandement est Anou[5]. De ce jour, ce que tu ordonnes ne peut être changé, le pouvoir d'élever ou d'abaisser sera dans

1. La description de ces monstres est empruntée à Bérose (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire des Fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 7-8, 11-12, 74-85); leur création était décrite dans la seconde tablette de l'édition assyrienne de la Création (Jensen, *Die Kosmologie*, p. 275-276; Pinches, *A Babylonian Duplicate of Tablets I and II of the Creation Series*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. II, p. 27-33) et dans le fragment qui nous reste de la version de Kouta (Sayce, *Religion of the Ancient Babylonians*, p. 372-373). On trouvera un certain nombre d'entre eux représentés sur des broderies de l'habit royal dont le détail est reproduit dans Layard, *Monuments of Nineveh*, t. I, pl. 43-50.

2. Les préparatifs de Tiâmat étaient décrits dans la troisième tablette (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 275-279) : le texte est trop mutilé pour qu'on en donne une traduction suivie.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief assyrien de Khorsabad* (Botta, *le Monument de Ninive*, pl. 74).

4. L'assyrien dit : « *ton destin* est sans second ». Il s'agit non de la destinée qui attend le dieu lui-même, mais de celle qu'il assigne aux autres êtres. J'ai substitué, ici et ailleurs, au mot *destin* dont le sens spécial n'aurait pas été compris, le mot *volonté*, qui rend inexactement l'expression assyrienne, mais qui évite des périphrases ou des formules peu intelligibles pour le lecteur moderne.

5. En termes moins concis : « Quand tu commandes, c'est Anou lui-même qui commande », et il faut t'obéir aveuglément comme on obéit à Anou.

ta main, la parole de ta bouche durera et ton commandement ne rencontrera point d'opposition. Nul des dieux ne transgressera ta loi, mais où l'on décorera un sanctuaire des dieux, la place où ils rendront leurs oracles sera ta place[1]. Mardouk, c'est toi notre vengeur! Nous te décernons la royauté; l'ensemble de tout ce qui existe, tu l'as, et partout sera exaltée ta parole. Tes armes ne pourront être détournées, elles frapperont ton ennemi : ô maître, qui se fie en toi épargne sa vie, mais le dieu qui fait le mal verse sa vie comme une eau. » Ils revêtirent leur champion d'un habit, puis ils s'adressèrent eux-mêmes à Mardouk : « Ta volonté, maître, sera celle des dieux. Un mot et dis : « Que ce soit! » ce sera. Ainsi, ouvre la bouche, ce vêtement disparaîtra; dis-lui : « Reviens! » et le vêtement sera là. » Il parla de sa bouche, le vêtement disparut; « Reviens! » lui dit-il, et le vêtement se reconstitua[2]. » Mardouk une fois convaincu par cet exemple qu'il avait le don de tout faire et de tout défaire à son gré, les dieux lui remirent le sceptre, le trône, la couronne, les insignes de la domination suprême et le saluèrent de leurs acclamations : « Sois roi! — Va, tranche la vie de Tiâmat et que le vent emporte son sang aux extrémités cachées de l'univers[3]! » Il s'équipa soigneusement pour la lutte. « Il fabriqua un arc, y apposa sa marque[4]; il fit apporter une haste, il y ajusta une pointe : le dieu souleva la lance, la brandit de la main droite, puis l'arc et le carquois, il les pendit à son côté. Il plaça un éclair devant lui, se remplit le corps d'une flamme dévorante, puis il fabriqua un filet pour prendre la tumultueuse Tiâmat; il posta les quatre vents de façon qu'elle ne pût échapper, sud et nord, est et ouest, et de sa propre main leur apporta le filet, don de son père Anou. Il créa la bourrasque, le vent mauvais, l'orage, la tempête, les quatre vents, les sept vents, la trombe, le vent sans second, puis il lança les vents qu'il avait créés, tous les sept, pour étourdir la tumultueuse Tiâmat, en chargeant derrière lui. Et le maître de la trombe leva haut sa grande arme, il monta sur son char, ouvrage sans pareil,

1. Le sens n'est pas certain. La phrase paraît vouloir dire que désormais Mardouk sera chez lui dans tous les temples que l'on construira pour les autres dieux.

2. *Tablette IV, l. 1-26*; cf. Sayce, *The Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., p. 136-137, et Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 278-281.

3. Sayce a, le premier, je crois (*The Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 141, note 2), rappelé à propos de cet ordre mystérieux le passage où Bérose raconte (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 9, 12) que les dieux créèrent les hommes d'un peu de limon pétri avec le sang du dieu Bêlos. Ici on semble craindre que le sang de Tiâmat, se mêlant à la boue, ne produise une poussée de monstres analogues à ceux que la déesse avait déjà façonnés; le sang, transporté au Nord, dans le domaine de la nuit, y perdra sa vertu créatrice, ou les monstres qui en naitront demeureront étrangers au monde des dieux et des hommes.

4. Litt. : « il fit connaître son arme »; peut-être vaudrait-il mieux comprendre : « et il fit connaître que l'arc serait désormais son arme distinctive ».

formidable, il s'y installa, lia les quatre rênes au côté, et s'élança impitoyable, torrentiel, rapide[1]. » Il traversa les rangs pressés des monstres, pénétra jusqu'à Tiâmat, la provoqua de ses cris. « Tu t'es révoltée contre la souveraineté des dieux, tu as comploté le mal contre eux, et tu as voulu que mes pères goûtassent ta méchanceté; aussi ton host sera réduit en esclavage, tes armes te seront arrachées. Viens donc, moi et toi nous allons nous livrer



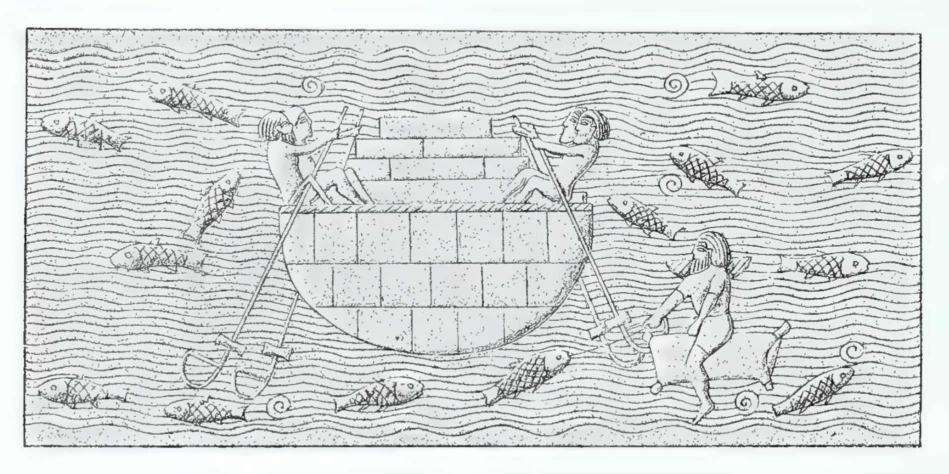
BEL-MARDOUK, ARMÉ DE LA FOUDRE, LUTTE CONTRE LA TUMULTUEUSE TIÂMAT[2].

bataille! » Tiâmat, quand elle l'entendit, elle entra en fureur, elle s'affola de rage, puis Tiâmat hurla, elle se dressa sauvage, bien haut, et par en bas se carra solidement sur le sol. Elle prononça une incantation, récita sa formule, et les dieux du combat elle les appela à l'aide eux et leurs armes. Ils s'approchèrent l'un de l'autre, Tiâmat et le plus sage des dieux, Mardouk, ils se précipitèrent au combat, ils s'abordèrent en lutte. Alors le maître déploya son filet, la saisit; il fit passer devant lui la bourrasque qui se tenait derrière, et, quand Tiâmat ouvrit la gueule pour l'engloutir, il poussa la bourrasque au dedans pour que le monstre ne pût refermer les lèvres. Le vent puissant

1. *Tablette IV, l. 31-52*; cf. SAYCE, *The Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 137-138, et JENSEN, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 280-283.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief de Nimroud conservé au British Museum* (cf. LAYARD, *The Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 5).

lui emplit la panse, sa poitrine se distendit, sa gueule se fendit. Mardouk poussa droit la lance, creva la panse, perça l'intérieur, déchira la poitrine, puis lia la bête et lui enleva la vie. Quand il eut vaincu Tiâmat, celle qui allait en tête, son armée se débanda, son host se dissipa, et les dieux ses alliés, qui avaient marché à côté d'elle, tremblèrent, s'effrayèrent, tournèrent le dos[1]. » Il s'empara d'eux ainsi que de Kingou leur chef, et il les amena tous enchaînés devant le trône de son aïeul.

Il avait sauvé les dieux de la ruine, mais ce n'était là que le moindre de sa



UNE COUFFE CHARGÉE DE PIERRES ET MANŒUVRÉE PAR QUATRE HOMMES[2].

tâche : restait à déblayer l'espace du cadavre immense qui l'encombrait, à en dégager les éléments disparates et à les ordonner de nouveau pour le mieux des vainqueurs. « Il revint vers Tiâmat qu'il avait enchaînée. Il mit le pied sur elle, de son couteau infaillible il l'entailla par en haut, puis il trancha les vaisseaux qui contenaient le sang, et il le fit porter par le vent du nord aux lieux cachés. Et les dieux virent son visage, ils se réjouirent, se livrèrent à l'allégresse et lui envoyèrent un présent, un tribut de paix; alors il se rasséréna, il contempla le cadavre, le souleva, opéra des merveilles. Il le fendit en deux, comme un poisson qu'on sèche[3]; » puis il suspendit en haut une des moitiés qui devint le ciel, étendit l'autre sous ses pieds pour en faire la

1. *Tablette IV, l. 99-106*; cf. SAYCE, *The Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 139-140, et JENSEN, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 284-287.

2. *Dessin de Faucher-Gudin d'après un bas-relief de Koyoundjik* (LAYARD, *the Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 12, n° 2; cf. PLACE, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 44bis *a*). On voit, derrière la couffe, un pêcheur campé à cheval sur une outre gonflée d'air, et le panier à poissons passé au cou.

3. *Tablette IV, l. 126-136*; cf. SAYCE, *The Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 141-142, et JENSEN, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 276-289. La séparation de Tiâmat en ses moitiés remplit la fin de la tablette IV (cf. JENSEN, *Die Kosmologie*, p. 288-289).



LE MONDE
TEL QUE LES CHALDÉENS L'IMAGINAIENT.

terre et constitua l'univers tel que les hommes l'ont connu depuis lors. De même qu'en Égypte, le monde était une sorte de chambre close, en équilibre au sein des eaux éternelles[1]. La terre, qui en forme la partie basse et comme le plancher, a l'apparence d'une barque renversée et creuse par-dessous, non pas un de ces canots effilés en usage chez les autres peuples, mais une couffe, une espèce d'auge ronde dont les tribus du Bas-Euphrate se servent depuis l'antiquité jusqu'à nos jours[2]. Elle va s'exhaussant des extrémités jusqu'au centre, ainsi qu'une grosse montagne dont les régions neigeuses où l'Euphrate prend sa source marquaient à peu près le sommet[3]. On avait imaginé d'abord qu'elle se divisait en sept zones, superposées le long de ses flancs à la façon des étages d'un temple[4]; on la partagea plus tard en quatre *maisons*, dont chacune répondait, comme les *maisons* de l'Égypte, à l'un

1. La description du monde égyptien se trouve p. 16 sqq. de cette *Histoire*. La seule reconstruction raisonnée qu'on ait tentée jusqu'à présent du monde Chaldéen a été faite, après Lenormant (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 141-144), par Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, 1890) : Jensen, après avoir examiné l'un après l'autre tous les éléments de sa restitution (p. 1-253), a réuni en quelques pages (p. 253-260), et reporté sur une planche (pl. III), les résultats principaux de son enquête. On verra aisément ce que j'ai pris à son ouvrage, et en quoi le dessin ici reproduit diffère du sien.

2. Diodore de Sicile, II, 29 : Περὶ δὲ τῆς γῆς ἰδιωτάτας ἀποφάσεις ποιοῦνται λέγοντες ὑπάρχειν αὐτὴν σκαφοειδῆ καὶ κοίλην. Cf. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 141-142; Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 247.

3. C'est le *Kharsagkourkoura*, la *Montagne des Pays*, des textes cunéiformes, que l'on place ordinairement au Nord (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 117-122) ou à l'Est, plus exactement au Nord-Est (Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 142, 156 sqq., et les *Origines de l'Histoire*, t. II, p. 123 sqq.). Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 206 sqq.) me paraît avoir démontré que c'est un nom servant à désigner la terre elle-même : la barque renversée ressemble en effet à une montagne ronde dont les flancs s'élèvent doucement et vont aboutir à un même point.

4. Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 123-126; Jensen, *Die Kosmologie*, p. 170 sqq.

des quatre points cardinaux, et obéissait à des dieux particuliers[1]. Vers le pied de la montagne, les bords de la barque se redressaient brusquement et entouraient la terre d'une muraille continue, de grandeur uniforme et sans ouverture[2]. Les eaux venaient s'accumuler dans ces bas-fonds comme dans un fossé : c'était une mer étroite et mystérieuse, un fleuve Océan, que les hommes ne franchissaient vivants qu'avec la permission d'en haut, et dont les flots séparaient inexorablement leur domaine des régions réservées aux dieux[3]. Le ciel s'enlevait au-dessus du *Mont des Pays* en coupole hardie, et le pourtour posait exactement sur la tête du mur, de la même manière que les structures hautes d'une maison s'appuient sur les fondements[4]. Mardouk le forgea d'un métal dur et résistant qui s'éclairait brillamment pendant le jour aux rayons du soleil, et, la nuit, ne présentait plus qu'une surface bleu sombre semée irrégulièrement d'étoiles lumineuses. Il le laissa plein et solide dans les régions méridionales, mais il le creusa au nord, et il y ménagea une caverne immense que deux portes, pratiquées à l'est et à l'ouest, mettaient en communication avec le dehors[5]. Le soleil sortait chaque matin de la première; il montait au zénith en suivant le pied de la voûte, de l'Orient au Midi, puis il redescendait lentement vers le portail d'Occident et rentrait dans l'intérieur du firmament, où il passait la nuit[6]. Mardouk régla sur ses mouvements la marche de l'univers entier. Il institua l'année et la répartit en douze mois ; il assigna à chacun des mois trois décans dont l'influence

1. Cf. p. 128 de cette *Histoire*. On consultera, sur les *kibrât arbai* ou *irbiti*, la dissertation de Jensen (*Die Kosmologie*, p. 163-170), et l'on verra plus loin, p. 596, la valeur que ce terme prend dans les titres royaux. Il me paraît que les *kibrât arbai* représentent quatre *maisons*, et sont une expression astronomique ou astrologique appliquée à des données de géographie ou d'histoire courante.

2. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 143. Les textes appellent ce rebord *shoupouk* ou *shoubouk shami*, la levée du ciel, le rempart de terre sur lequel le ciel venait appuyer ses bords (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 37-42).

3. Les eaux qui entouraient la terre s'appelaient *abzoû*, *apsoû*, comme les eaux primordiales, avec lesquelles on les confondait (Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 143; Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 243-253; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 116-117, 374-375).

4. Les textes nomment assez souvent ces *ishid shami*, fondements du ciel (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 9-10); seulement, au lieu de les distinguer de la levée du ciel, *shoupouk shami*, comme le voudrait Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 40-41), je crois qu'ils ne font qu'un avec elle (cf. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 143).

5. Jensen (*Die Kosmologie*, p. 10) a rassemblé les textes qui parlent de l'intérieur du ciel (*Kirib shami*) et de son aspect. Les expressions qui ont donné lieu à plusieurs assyriologues de croire que le ciel était divisé en différentes parties soumises à différents dieux (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 189-191; A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 59-60) peuvent s'expliquer sans qu'il soit besoin d'avoir recours à cette conception : le *ciel d'Anou*, par exemple, constate seulement la souveraineté d'Anou sur le ciel et n'est qu'une manière plus élégante de désigner celui-ci par le nom du dieu qui le régit (Jensen, *Die Kosmologie*, p. 11-12). Les portes du ciel sont mentionnées dans le récit de la création (*Tablette V, l. 9*).

6. On admet généralement que les Chaldéens faisaient passer le soleil au-dessus de la terre pendant le jour, au-dessous pendant la nuit. La ressemblance générale de leur système du monde avec le système égyptien me porte à croire que chez eux, comme en Égypte (p. 18-19 de cette *Histoire*), on pensa longtemps que le soleil et la lune tournent autour de la terre dans un plan horizontal.

s'exerçait successivement pendant dix jours, puis il mit le défilé des jours sous l'autorité de Nibirou[1], afin que nul d'entre eux ne déviât de sa piste et ne s'égarât. « Il alluma la lune pour qu'elle régît la nuit, et il fit d'elle un astre de nuit pour qu'elle désignât les jours[2] : « De mois en mois, sans cesse, modèle ton disque[3], et au début du mois allume-toi le soir, éclairant tes cornes afin de rendre le ciel reconnaissable; le septième jour, montre à moi-même ton disque ; et le quinzième, que tes deux moitiés soient pleines de mois en mois. » Il fraya leur route aux planètes, il en confia quatre à autant de dieux, il se réserva la cinquième, notre Jupiter, et il s'institua le berger de ce troupeau céleste; même, pour que tous les dieux eussent au ciel leur image visible, il dessina sur la voûte des groupes d'étoiles qu'il leur alloua, et qui semblèrent aux hommes des figures d'êtres monstrueux ou réels, poissons à tête de bélier, lions, taureaux, boucs, scorpions[4].

Le ciel en ordre, il peupla la terre, et les dieux qui jusqu'alors avaient assisté inactifs à son œuvre, peut-être impuissants, se décidèrent enfin à lui prêter leur concours. Ils couvrirent le sol de verdure, et, tous ensemble, « ils fabriquèrent des êtres vivants de mainte espèce. Le bétail des champs, les bêtes sauvages des champs, les reptiles des champs, ils les modelèrent et en firent des êtres de vie[5]. » Une légende contait que ces premiers animaux, à peine échappés aux mains de leurs créateurs, n'avaient pu endurer l'éclat de la lumière et qu'ils étaient morts l'un après l'autre. Alors Mardouk, voyant que la terre redevenait déserte et que sa fertilité ne servait à personne, pria son père Éa de lui trancher la tête, de gâcher de la glaise avec le sang qui jaillirait du tronc, puis d'en pétrir des bêtes nouvelles et des hommes, à qui les vertus de ce sang divin communiqueraient la force de résister à l'air et au jour[6].

1. Nibirou, le passeur, est notre planète Jupiter (Jensen, *Der Kakkab Mischri der Antares*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 265, note 3, et *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 128-129).

2. Cette phrase obscure semble s'expliquer si l'on se rappelle que le jour chaldéen, comme l'égyptien, courait d'un lever de lune au lever de lune suivant, soit de six heures du soir environ à six heures du soir. La lune, astre de nuit, marque donc l'apparition de chaque jour, et *désigne les jours*.

3. Le mot traduit ici par *disque* est littéralement le bonnet royal, orné de cornes, *âgou*, que Sin, le dieu-lune, porte sur la tête. J'ai dû rendre le texte assez librement pour en indiquer la signification au lecteur moderne.

4. La mise en place du ciel par Mardouk était décrite sur la fin de la quatrième et sur le commencement de la cinquième tablette (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 288-291 ; Sayce, *the Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 142-144). Le texte, assez obscur par lui-même, est tellement mutilé par places, qu'on ne peut pas toujours en tirer un sens certain.

5. La création des animaux puis de l'homme était racontée sur la septième tablette et sur une tablette dont la place dans la série est encore indéterminée (G. Smith, *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 75-80; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 389-390, et *The Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 145 : Jensen, *Die Kosmologie*, p. 290-292).

6. Bérose avait recueilli cette légende (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire*, p. 8-9, 12), qui paraît être une combinaison maladroite de deux traditions relatives à la création de l'homme (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 370-371). Sur Éa et sur la façon dont il avait tiré l'homme du

Ils menèrent d'abord une existence assez misérable, et « vécurent sans règle à la manière des bêtes. Mais, dans la première année, apparut, sortant de la mer Érythrée à l'endroit où elle confine à la Babylonie, un monstre doué de raison, nommé Oannès[1]. Il avait tout le corps d'un poisson, mais, par-dessus sa tête de poisson, une autre tête qui était celle d'un homme, ainsi que des pieds d'homme qui se dégageaient de sa queue de poisson; il avait la voix humaine, et l'on conserve aujourd'hui son image. Il passait la journée au milieu des hommes, sans prendre aucune nourriture; il leur enseignait la pratique des lettres, des sciences et des arts de toute sorte, les règles de la fondation des villes et de la construction des temples, les principes des lois et la géométrie, il leur montrait les semailles et les moissons, en un mot, il leur donnait tout ce qui contribue à la douceur de la vie. Depuis ce temps, rien d'excellent n'a été inventé. Au coucher du soleil, ce monstrueux Oannès se replongeait dans la mer, et demeurait la nuit entière sous les flots, car il était amphibie. Il écrivit sur l'origine des choses et de la civilisation un livre qu'il remit aux hommes[2]. » Ce sont là quelques-unes des fables qui couraient chez les peuples du Bas-Euphrate sur les premiers temps de l'univers. Ils en possédaient certainement beaucoup d'autres que nous ne connaissons plus, soit qu'elles aient péri sans retour, soit que les ouvrages où ils les avaient consignées attendent encore la découverte, sous les ruines d'un palais ou dans les armoires de quelque musée[3]. Ils ne paraissent pas avoir conçu la possibilité d'une création totale, par laquelle les dieux, ou l'un d'entre eux, auraient tiré du néant ce qui existe : la création n'était pour eux qu'une mise en train d'éléments préexistants, et le créateur un ordonnateur des matériaux divers que le chaos renfermait[4]. La fantaisie populaire varia, selon les

limon, cf. Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 45-47, Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 293-295, Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 141-142.

1. On a proposé différentes étymologies de ce nom : la plus généralement admise est celle de Lenormant, d'après laquelle Oannès serait la forme grécisée de *Ea-khan*, *Ea-ghanna*, Éa le poisson (Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 585). M. Jensen a fait observer que le mot *khan* ou *ghanna* n'a été retrouvé jusqu'à présent dans aucun texte (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 322-323) : le nom d'Oannès demeure donc inexpliqué jusqu'à nouvel ordre. M. Hommel a montré d'autre part (*Die Semitischen Völker und Sprachen*, t. I, p. 488, note) que l'allusion au mythe d'Oannès signalée il y a quelques années par Sayce (*Babylonian Literature*, p. 25; cf. *Records of the Past*, 1st Ser., t. XI, p. 155) ne se rencontre pas réellement dans le texte original.

2. Bérose, fragment IX, dans Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 182 sqq.

3. Sur cette variété de traditions, voir les observations consignées par Smith dans *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 101 sqq., et le chapitre très développé de Sayce, *Cosmogonies and Astro-theology*, dans son livre sur *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 367 sqq.

4. Diodore de Sicile l'avait déjà noté (II, 30), ou plutôt les auteurs de l'époque Alexandrine auxquels il avait emprunté ses informations : τὴν μὲν τοῦ κόσμου φύσιν ἀΐδιόν φασιν εἶναι καὶ μήτε ἐξ ἀρχῆς γένεσιν ἐσχηκέναι, μήθ' ὕστερον φθορὰν ἐπιδέξεσθαι. Le récit chaldéen de la Création, tel qu'on l'a rencontré plus haut aux pages 537 sqq. de cette *Histoire*, confirme les paroles de l'historien grec.

villes, le nom des démiurges et les procédés qu'ils employaient; elle entassa, pendant des siècles, un amas de traditions vagues, confuses, contradictoires, dont aucune ne la satisfaisait du tout, mais dont chacune ralliait des partisans. De même qu'en Égypte, les théologiens des sacerdoces locaux essayèrent de les classer et de les réduire à une sorte d'unité : ils en rejetèrent plusieurs, ils en dénaturèrent d'autres pour les mieux marier, ils les assemblèrent en systèmes où ils prétendaient dérouler, sous l'inspiration d'en haut, l'histoire authentique de l'univers. Celui que j'ai tenté d'exposer est fort ancien, si, comme on l'affirme, il existait déjà deux ou même trois mille ans avant notre ère; mais les versions que nous en possédons ont été rédigées beaucoup plus tard, peut-être vers le septième siècle seulement[1]. Il avait prévalu chez les habitants de Babylone, parce qu'il flattait leur vanité religieuse, en reportant le mérite d'avoir débrouillé le chaos sur Mardouk, le protecteur de leur cité[2]. C'est celui que les scribes assyriens avaient mis en honneur à la cour des derniers rois de Ninive[4]; c'est lui que Bérose choisit pour l'inscrire en tête de son livre, quand il voulut raconter aux Grecs les origines du monde selon les Chaldéens et les débuts de la civilisation babylonienne.



UN DIEU POISSON[3].

Elle était née, ainsi que l'Égyptienne, entre mer et terre ferme, sur un sol

1. On a discuté la question de savoir si le texte avait été écrit primitivement en sumérien ou en langue sémitique (voir la bibliographie dans Bezold, *Kurzgefasster Ueberblick über die Babylonisch-Assyrische Literatur*, p. 175); la forme actuelle n'en est pas fort ancienne et ne remonte pas beaucoup au delà du règne d'Assourbanabal (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 386, 393), si même elle n'est pas contemporaine de ce prince (Bezold, *Kurzgefasster Ueberblick*, p. 175). La rédaction première remonterait, d'après Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 373-374, 377-378), au delà du vingtième siècle, au règne de Hammourabi, selon Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 319-320), au delà du trentième siècle avant notre ère.

2. Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 378-391-393) pense que le mythe s'est développé à Éridou, sur les bords du golfe Persique, puis qu'il a reçu sa forme actuelle à Babylone, où les écoles de théologie locale l'ont adapté au dieu Mardouk.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief assyrien qui provient de Nimroud* (Layard, *the Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 6, n° 1).

4. Les tablettes qui nous l'ont conservé proviennent en partie de la bibliothèque d'Assourbanabal à Ninive, en partie de celle du temple de Nébo à Borsippa : ces dernières sont plus récentes que les autres et paraissent avoir été écrites à l'époque de la domination persane (Sayce, *the Assyrian Story of the Creation*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 142, note 3).

d'alluvions bas et marécageux, inondé chaque année par les cours d'eau qui le traversent, dévasté à de longs intervalles par des raz de marée d'une violence extraordinaire[1]. L'Euphrate et le Tigre ne se donnent pas, comme le Nil, pour des fleuves mystérieux dont la source se dérobe si bien aux explorations, qu'on est tenté de la placer hors des régions habitées par les hommes[2]. Ils naissent en Arménie, sur les flancs du Niphatès, l'une des chaînes de montagnes qui se dressent entre la mer Noire et la Mésopotamie, la seule qui atteigne par endroits la limite des neiges éternelles. Ils courent d'abord parallèlement l'un à l'autre, l'Euphrate de l'est à l'ouest jusqu'à Malatîyéh, le Tigre de l'ouest « vers l'est dans la direction de l'Assyrie ». Au delà de Malatîyéh, l'Euphrate tourne brusquement au sud-ouest, et se fraye une route à travers le Taurus, comme s'il voulait gagner la Méditerranée au plus vite[3], mais il se ravise bientôt et il incline vers le sud-est, à la recherche du golfe Persique. Le Tigre oblique vers le sud au débouché des montagnes et se rapproche graduellement de l'Euphrate : à la hauteur de Bagdad, les deux fleuves ne sont plus séparés que par quelques lieues de terrain. Toutefois ils ne se rejoignent pas encore : après avoir cheminé de compagnie l'espace de vingt à trente milles, ils s'écartent de nouveau pour ne se réunir enfin qu'à près de quatre-vingts lieues plus bas. Au commencement de notre période géologique, leur cours n'était pas si long. La mer pénétrait jusque vers le 33e degré, et ne s'arrêtait qu'aux dernières ondulations du grand plateau de formation secondaire, qui descend du massif d'Arménie : ils s'y jetaient, à vingt lieues environ l'un de l'autre, dans un golfe délimité à l'est par les derniers contreforts des monts de l'Iran, à l'ouest par les hauteurs sablonneuses qui bordent la lisière du désert Arabique[4]. Ils le comblèrent de leurs alluvions, aidés de l'Adhem, du Diyâléh, de la Kerkha, du Karoun et d'autres rivières qui, après s'être maintenues longtemps indépendantes, sont devenues les tributaires du Tigre. Leurs lits, reliés par de nombreux canaux,

1. Une légende locale rapportée par Ainsworth dans ses *Researches in Assyria, Babylonia and Chaldæa*, attribue la destruction du vieux Bassorah à une série d'inondations et de tempêtes.

2. Pour la description détaillée du cours du Tigre et de l'Euphrate, voir Élisée Reclus, *Géographie universelle*, t. IX, p. 377 sqq. L'Euphrate s'appelait en Assyrien Pourattou, Bourattou, le fleuve par excellence, le grand fleuve, par adaptation de Poura-nounou; le Tigre était Diglat ou Idiglat (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 169-173). L'étymologie classique qui attribuait à ce dernier nom le sens de *flèche*, soi-disant à cause de la rapidité prodigieuse du courant (Strabon, XI, 14, 8; Pline, *H. Nat.*, VI, 127; Quinte-Curce, IV, 9, 6), est d'origine persane.

3. C'est l'expression même qu'emploie Pomponius Mela, *de Situ Orbis*, III, 8 : « Occidentem petit, ni Taurus obstet, in nostra maria venturus ».

4. La constatation de ce fait a été opérée par Ross et Lynch dans deux articles du *Journal of the Geographical Society*, t. IX, p. 446, 472. Les Chaldéens et les Assyriens donnaient au golfe dans lequel les deux rivières se jetaient le nom de *Nâr marrâtoum*, fleuve salé, qu'ils étendaient à la Mer de Chaldée, c'est-à-dire au Golfe Persique tout entier (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 180-182).

se rencontrent aujourd'hui vers le village de Kornah et se mêlent en un seul fleuve, le Shatt-el-Arab, qui roule leurs flots à la mer. Les boues qu'ils charrient, arrivées à leur embouchure, s'y déposent et progressent rapidement : on dit que le rivage avance d'environ seize cents mètres par soixante-dix ans[1]. L'Euphrate rallie dans sa partie supérieure un grand nombre de petits affluents, dont le plus important, le Kara-Sou, a été confondu souvent avec lui[2]. Dans sa partie moyenne, le Sadjour lui apporte sur la rive droite les eaux du Taurus et de l'Amanus[3], le Balikh et le Khabour[4] lui versent celles du Karadja-Dagh sur la rive gauche; du Khabour à la mer il ne reçoit plus rien. Le Tigre se grossit sur la gauche du Bitlis-Khaï[5], des deux Zab[6], de l'Adhem[7], du Diyâléh[8]. L'Euphrate est navigable depuis Souméisat, le Tigre depuis Mossoul[9], l'un et l'autre presque aussitôt en quittant la montagne. Ils sont sujets à des débordements annuels qui se produisent au moment où les neiges de l'hiver fondent sur les sommets de l'Arménie. Le Tigre, dont la source est au penchant méridional du Niphatès et dont le trajet est plus direct, déborde le premier au commencement de mars et atteint sa plus grande hauteur vers le 10 ou vers le 12 mai. L'Euphrate se gonfle au milieu de Mars et ne bat son plein que dans les derniers jours de mai. Sa baisse s'accentue à partir du mois de juin; en septembre, tout ce que les terres n'ont pas absorbé est rentré entièrement dans le lit. La crue n'a

1. Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 282) évaluait, vers le milieu de notre siècle, le progrès de l'alluvion à un mille anglais (1609m,30) environ, pour une période de soixante-dix ans écoulés; H. Rawlinson (*Journal of the Geographical Society*, vol. XXVII, p. 186) pense que le progrès était plus considérable dans l'antiquité et l'évalue à un mille anglais tous les trente ans. Kiepert (*Lehrbuch der Alten Geographie*, p. 138, note 2) pense, d'après cela, qu'au VIe siècle avant notre ère, le rivage de la mer courait à dix ou douze milles allemands (75 ou 90 kil.) environ plus haut que le rivage actuel. G. Rawlinson (*The Five Great Monarchies*, 2e édit., t. I, p. 4-5) estime de son côté qu'entre le trentième et le vingtième siècle avant notre ère, au moment où il place l'établissement du premier empire Chaldéen, le rivage était à plus de 120 milles anglais (192 kilomètres) en arrière de l'embouchure du Shatt-el-Arab, au nord du village actuel de Kornah.

2. C'est l'Arzania des textes cunéiformes, dont le nom, grécisé sous la forme d'Arsanias, a été transporté par les géographes et par les historiens classiques à l'autre bras de l'Euphrate, le Mourad-Sou (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 182-183).

3. En assyrien, Sagoura, Sagouri (Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 220).

4. Le Balikh est en assyrien Balikhi, Βάλιχα, Βίλοχος, Belios (Ammien Marcellin, XXIII, 3, 7). Le Khabour n'a point modifié son nom depuis l'antiquité; il reçoit sur la droite le Kharmish (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 183). La forme grecque du nom est Χαβώρας, 'Αβόῤῥας.

5. Le Kentritès de Xénophon (*Anabase*, IV, 2, 1).

6. Le Zab supérieur, Lycos des Grecs, est en assyrien *Zabou îlou*; l'inférieur, le Kapros, est le *Zabou Shoupalou*. Le nom de Zabatos se trouve dans Hérodote (V, LII), appliqué aux deux rivières (Kiepert, *Lehrbuch der Alten Geographie*, p. 136, note 3).

7. Radânou des Assyriens, Physcos de Xénophon (*Anabase*, II, 4, 25) : le nom subsiste encore dans celui d'un des bourgs que cette rivière arrose, Râdhân (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 185).

8. En assyrien, Tournat, le Tornadotus de Pline (*H. Nat.*, VI, 132), déjà nommé Διάλας par les géographes grecs (Kiepert, *Lehrbuch der Alten Geographie*, p. 137, note 4).

9. Chesney, *The Expedition of the Survey of the rivers Euphrates and Tigris*, t. I, p. 44-45; c'est à Samosate que l'empereur Julien avait fait construire une partie de la flotte qu'il emmena dans son expédition malheureuse contre les Perses. Le Tigre est navigable depuis Diarbékîr, pendant toute la saison des hautes eaux (Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 3).

point là, pour les régions qu'elle recouvre, la même importance que celle du Nil pour l'Égypte. Elle leur nuit plus qu'elle ne leur sert, et les riverains ont toujours travaillé à se défendre contre elle et à la détourner, plutôt qu'à lui faciliter l'accès de leurs champs; elle est pour eux le mal nécessaire auquel ils se résignent, mais dont ils tâchent d'atténuer les effets[1].

Les premiers peuples qui colonisèrent ce pays de rivières, les premiers du moins dont on retrouve la trace, paraissent avoir appartenu à des types très différents. Les principaux étaient des Sémites et parlaient un dialecte voisin de l'Araméen, de l'Hébreu et du Phénicien. On a cru longtemps qu'ils descendaient du nord, et on nous les a montrés cantonnés d'abord en Arménie, au voisinage de l'Ararat, ou sur le cours moyen du Tigre, au pied des monts Gordiéens[2]. On a proposé récemment de chercher leur lieu d'origine dans l'Arabie méridionale, et cette opinion gagne du terrain parmi les savants[3]. Les monuments nous font connaître à côté d'eux des populations d'un caractère mal défini, qu'on a voulu apparenter sans trop de succès à celles de l'Oural et de l'Altaï[4], et auxquelles on prête aujourd'hui par simple provision le nom de Sumériens[5]. Elles venaient, à ce qu'il semble, de quelque contrée septentrionale; même elles avaient apporté de leur patrie première le système curieux d'écriture qui, modifié, transformé, adopté par dix nations diverses, nous a conservé ce que nous savons sur la plupart des

1. Le voyageur Olivier l'a constaté et dit en propres termes : « Les terres y sont un peu moins fertiles [qu'en Égypte], parce qu'elles ne reçoivent pas le limon des fleuves avec la même régularité que celles du Delta. Il faut nécessairement les arroser pour qu'elles produisent, et les garantir avec soin des inondations, qui sont ici dévastatrices, parce qu'elles sont trop subites et trop irrégulières » (*Voyage dans l'Empire Othoman, l'Égypte et la Perse*, An 12, t. II, p. 423).

2. C'est l'opinion exprimée par Renan (*Histoire générale des langues sémitiques*, 2e édit., p. 29), chez qui l'on trouvera l'indication des auteurs qui se sont prononcés en ce sens : depuis Renan, J. Guidi (*Della Sede primitiva dei Popoli Semitici*, dans les *Memorie della R. Accademia dei Lincei*, Se III, t. III), Fr. Lenormant (*les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 196), Hommel (*la Patrie originaire des Sémites*, dans les *Atti del IV Congresso Internazionale degli Orientalisti*, p. 217-218, *Die Namen der Säugethiere*, p. 496 sqq., *Die Semitischen Völker und Sprachen*, p. 7, 11-12, 59-63, 95 sqq.,) ont pris parti résolument pour l'origine septentrionale des Sémites.

3. Sayce, *Assyrian Grammar for comparative purposes*, 1re édit., p. 13; Sprenger, *Leben und Lehre des Muhammad*, t. I, p. 241 sqq., et *Alte Geographie Arabiens*, p. 293-295, surtout la note de la p. 294; E. Schrader, *die Abstammung der Chaldæer und die Ursitze der Semiten*, dans la *Zeits. der D. M. Gesellschaft*, t. XXVII, p. 397 sqq.; Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 106-107.

4. Fr. Lenormant a défendu cette hypothèse avec ardeur dans la plupart de ses ouvrages : elle est longuement présentée dans son volume sur *la Langue primitive de la Chaldée*. Hommel maintient encore et essaie de démontrer scientifiquement la parenté de la langue non sémitique avec le turc (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 125, 244 sqq.).

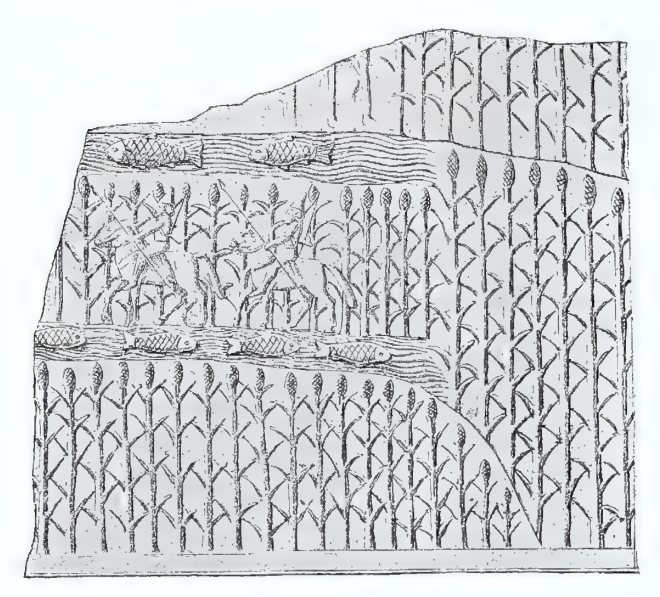
5. Le nom d'*Accadien*, proposé par H. Rawlinson et par Hincks, adopté par Sayce, paraît l'avoir cédé à celui de *Sumérien* qu'Oppert a mis en avant. L'existence du Sumérien ou Suméro-Accadien a été contestée par Halévy dans plusieurs mémoires considérables : *Recherches critiques sur l'Origine de la Civilisation Babylonienne*, in-8, 1876 (Extrait du *Journal Asiatique*, 1874-1876); *Étude sur les documents philologiques assyriens*, 1878, *les Nouvelles Inscriptions chaldéennes et la question de Sumer et d'Accad*, 1882, *Observations sur les noms de nombre sumériens*, 1883 (articles réunis dans les *Mélanges de Critique et d'Histoire relatifs aux peuples sémitiques*, in-8, Paris, 1884); *Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylonie* (in-8, Paris, 1883); *Aperçu Grammatical de l'Allographie Assyro-Babylonienne* (dans les *Actes du 6me Congrès International des Orientalistes*, t. I, p. 535-

empires nés et morts dans l'Asie Antérieure avant la conquête perse. Sémite ou Sumérien, on doute encore lequel précéda l'autre aux embouchures de l'Euphrate. Les Sumériens, qui furent un moment tout-puissants aux siècles antérieurs à l'histoire, s'étaient déjà mêlés intimement aux Sémites, quand l'histoire s'ouvre pour nous. Leur idiome le cédait au sémitique et tendait de plus en plus à devenir une langue d'apparat et de rituel, qu'on finit par apprendre, moins pour l'usage journalier que pour la rédaction de certaines inscriptions royales ou pour l'intelligence de très vieux textes juridiques et sacrés. Leur religion s'était assimilée aux religions et leurs dieux s'étaient identifiés aux dieux des Sémites. Le travail de fusion commença si anciennement qu'à dire le vrai, il ne nous est rien parvenu du temps où les deux peuples vivaient étrangers entièrement. Nous ne pouvons donc discerner de manière authentique ce que chacun d'eux emprunta à l'autre, ce qu'il lui donna, ce qu'ils laissèrent tomber de leurs instincts et de leurs mœurs individuelles. Il faut les prendre et les juger tels qu'ils s'offrent à nous, comme ne constituant plus qu'une même nation, imbue des mêmes idées, mue dans tous ses actes par la même civilisation, et d'un caractère si fortement trempé qu'il ne se modifia plus sensiblement jusqu'aux derniers jours de leur existence. Ils subirent au cours des âges les invasions et la tyrannie de vingt races, dont les unes, Assyriens et Chaldéens, dérivaient de la souche sémitique, dont les autres, Élamites, Cosséens, Perses, Macédoniens, Parthes, ou ne leur étaient alliés par aucun lien du sang, ou se rattachaient d'assez loin peut-être au tronc sumérien. Ils éliminèrent fort vite une partie de ces éléments superflus, absorbèrent et digérèrent le reste : ils étaient, comme les Égyptiens, de ces peuples qui, une fois constitués, semblent incapables de se modifier jamais et se maintiennent irréductibles d'un bout à l'autre de leur vie.

Leur pays devait présenter au début le même aspect de désordre et d'abandon qu'il offre de nos jours. C'était une lande plate, interminable, qui se continuait toute droite jusqu'à l'horizon et recommençait toujours plus pro-

568), et dans quantité d'articles parus entre temps. M. Halévy propose de reconnaître dans les documents soi-disant sumériens la langue sémitique des inscriptions ordinaires, mais écrite avec un syllabaire hiératique soumis à des règles spéciales : ce serait une *cryptographie*, ou plutôt une *allographie*. M. Halévy a rallié successivement à son système MM. Guyard et Pognon en France, Delitzsch et une partie des élèves de Delitzsch en Allemagne. La controverse, menée de part et d'autre avec une ardeur parfois superflue, continue encore : on en verra l'état actuel dans le livre de Lehmann, *Schamaschschumukin, König von Babylonien* (p. 57-178). Sans entrer dans le détail des arguments, et tout en rendant hautement justice à la science profonde dont M. Halévy a fait preuve, je suis obligé de déclarer, avec Tiele, que sa critique « oblige les savants à revoir minutieusement tout ce qui a été donné comme prouvé en ces matières, nullement à rejeter comme intenable l'hypothèse, toujours très vraisemblable, d'après laquelle la différence des systèmes graphiques correspondrait à une différence réelle d'idiome » (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 67).

fonde, sans que le moindre accident de terrain en rompît la monotonie : des groupes espacés de palmiers et de mimosas grêles, entrecoupés de lignes d'eau scintillant à distance, puis de longs tapis d'absinthes et de mauves, des échappées infinies de plaine brûlée, de nouveaux palmiers, des mimosas nouveaux, un sol partout uniforme d'argile lourde, grasse, tenace, rayée par les ardeurs du soleil d'un réseau de fissures minces et profondes, d'où les arbrisseaux et les herbes sauvages jaillissent chaque année au printemps. Une pente presque insensible l'abaisse lentement du nord au sud vers le Golfe Persique, du levant au couchant vers le plateau d'Arabie. L'Euphrate s'y promène, indécis et changeant, entre des berges fondantes qu'il manie et qu'il remanie de saison en saison. La moindre poussée de son flot les entame, les crève, y perce des rigoles, dont la plupart s'empâtent et s'oblitèrent par le délayement de leurs bords, presque aussi rapidement qu'elles se sont ouvertes. D'autres s'élargissent, se prolongent, se ramifient, se transforment en canaux permanents ou en véritables rivières, navigables à leurs heures. Elles se rencontrent sur la rive gauche avec des bras détachés du Tigre, et, après avoir erré capricieusement dans l'entre-deux, rejoignent enfin leur fleuve : tels le Shatt-el-Haî et le Shatt-en-Nîl. Sur la rive droite, la déclivité les emmène aux collines calcaires qui ferment le bassin de l'Euphrate dans la direction du désert : ils s'arrêtent à leur pied, se déversent sur les bas-fonds et s'y égarent dans les bourbiers, ou se creusent à la lisière une série de lacs, dont le plus grand, le Bahr-î-Nedjîf, s'encadre sur trois côtés de falaises abruptes et s'enfle ou s'abaisse périodiquement avec la crue. Un large canal, qui prend naissance vers Hît, à l'entrée de la plaine d'alluvions, balaye leur trop-plein au passage, et, côtoyant les derniers ressauts de la montagne



LES ROSEAUX GIGANTESQUES DE LA CHALDÉE[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief assyrien du palais de Nimroud* (LAYARD, *the Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. XXVII).

d'Arabie s'écoule presque parallèle à l'Euphrate[1]. A mesure qu'il s'en va vers le sud, les terrains s'affaissent encore, s'imprègnent, se noient, les berges s'effacent et sombrent dans les boues. L'Euphrate et ses dérivés ne parvenaient pas toujours à la mer[2] : ils se perdaient la plupart du temps dans des lagunes immenses, où la mer montait à leur rencontre et aspirait leurs eaux dans son reflux. Les joncs y pullulent en fourrés gigantesques qui atteignent quatre ou



LES MARAIS VERS LE CONFLUENT DE LA KERKHA ET DU TIGRE[3].

cinq mètres de taille; des bancs d'une vase noire et putride émergent dans les clairières et dégagent des fièvres mortelles. L'hiver se fait sentir à peine : la neige est inconnue, le givre rare et léger, mais parfois, le matin, une mince pellicule de glace s'étend sur les marais, qui fond aux premiers rayons du soleil[4]. Il pleut beaucoup pendant six semaines en novembre et en décembre, puis les ondées diminuent, s'espacent, cessent en mai, l'été s'établit et traîne

1. Le bras de l'Euphrate qui longe ainsi la montagne s'appela le Pallacopas ou, selon d'autres Pallacottas (Appien, *Guerres civiles*, l. II, 153, édit. Didot) : cette forme, si elle est authentique, permettrait d'identifier le canal cité par les auteurs classiques avec le Nar-Palloukat des inscriptions babyloniennes (Delattre, *les Travaux hydrauliques en Babylonie*, p. 47).

2. Les écrivains classiques notent ce fait à plusieurs reprises : ainsi, au temps d'Alexandre (Arrien, *Anabase*, VII, 7) et de ses successeurs (Polybe, IX, 40). Pline (*H. Nat.*, VI, 27) attribuait la perte du fleuve à des travaux d'irrigation exécutés par les habitants d'Ourouk : « longo tempore Euphratem præclusere Orcheni, et accolæ agros irrigantes, nec nisi per Tigrim defertur ad mare ».

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* J. Dieulafoy, *A Suze, 1884-1886, Journal des Fouilles*, p. 93.

4. Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 73-74, 146-147) attribue l'abaissement de la température pendant l'hiver au passage du vent sur un sol imprégné de salpêtre; « nous étions, dit-il, comme dans un immense appareil réfrigérateur ».

jusqu'au novembre suivant. C'est presque six mois d'une chaleur lourde, humide, sans rémission, qui accable les hommes aussi bien que les animaux et les rend incapables de tout effort constant[1]. Parfois le vent du sud ou de l'est se lève brusquement, et les tourbillons de sable qu'il chasse devant lui courent par-dessus champs et canaux, brûlant en chemin ce qui avait échappé de verdure au soleil. Des nuées de sauterelles voyagent à leur suite et complètent leur œuvre. On entend d'abord comme un bruit de pluie lointaine qui augmente à mesure qu'elles approchent. Bientôt leurs bataillons pressés emplissent l'atmosphère de tous côtés, la traversent à grande hauteur d'un vol lent et uniforme. Ils s'abattent enfin, couvrent tout, dévorent tout, s'accouplent et meurent en quelques jours : rien ne subsiste où ils sont tombés[2].

Même en cet état, le pays ne manquait pas de ressources. La terre était presque aussi féconde que le limon de l'Égypte, et comme lui, elle payait au centuple la peine des habitants[3]. Parmi les herbes folles qui s'y propagent au printemps et qui l'habillent de fleurs pour une saison brève, il s'en trouvait qu'un peu de culture rendit utiles à l'homme et aux animaux[4]. On y avait le choix entre dix ou douze espèces de légumes, la fève, la lentille, le pois chiche, la gesse, le haricot, l'oignon, le concombre, l'aubergine, le gombo, la courge. On extrayait de l'huile à manger des graines du sésame, de l'huile à brûler de celles du ricin. Le carthame et le henné fournissaient aux femmes de quoi teindre les tissus qu'elles fabriquaient avec le lin et le chanvre. Les plantes d'eau étaient plus nombreuses qu'aux bords du Nil, mais elles ne jouaient pas dans l'alimentation un rôle aussi important : le *pain de lis* des Pharaons aurait semblé un maigre régal à des peuples habitués de vieille date au pain de froment. Le blé et l'orge passent pour être indigènes aux plaines de l'Euphrate : c'est là qu'ils auraient été cultivés pour la première fois dans l'Asie Occidentale, c'est de là qu'ils se seraient répandus en Syrie, en Égypte,

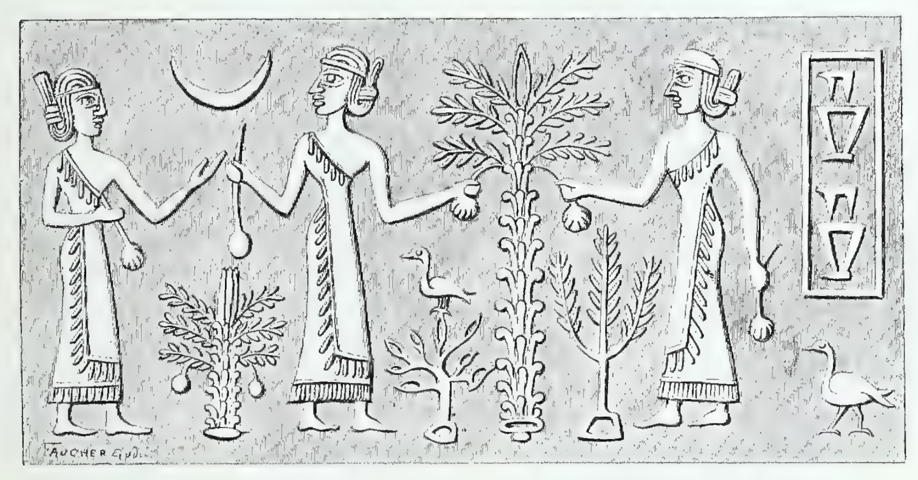
1. Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 9, note) dit avoir constaté lui-même aux environs de Bagdad que les oiseaux à bout de forces restent perchés sur les palmiers, haletants et le bec ouvert, pendant les heures du jour. Les habitants de Bagdad passent, durant l'été, les nuits sur leurs maisons, les jours sous leurs maisons, dans des couloirs construits exprès pour les préserver de la chaleur (Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 381-382, 392-393).

2. Voir sur les sauterelles Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 424-425, t. III, p. 441, qui fut deux fois témoin de leur invasion. L'insecte n'est pas à proprement parler une sauterelle, mais un criquet, l'*Acridium peregrinum*, qu'on rencontre fréquemment en Égypte, en Syrie et en Arabie.

3. Olivier, qui était médecin et naturaliste, et qui avait visité l'Égypte comme la Mésopotamie, estime que les terres de la Babylonie sont un peu moins fertiles que celles du Delta (*Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 423). Loftus, qui n'était ni l'un ni l'autre et qui n'avait jamais voyagé en Égypte, déclare au contraire que le sol des bords de l'Euphrate n'est pas moins productif que celui des bords du Nil (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 14).

4. La flore de la Mésopotamie est brièvement décrite dans Hœfer, *Chaldée*, p. 180-182; cf. le tableau qu'en a tracé Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 416 sqq., et p. 443 sqq.

sur l'Europe entière[1]. « Le sol y est si favorable aux céréales qu'elles y rendent habituellement 200 pour 1, et 300 dans les terres d'une fertilité exceptionnelle. Les feuilles du blé et de l'orge y sont larges de quatre doigts. Quant au millet et au sésame, qui, pour la grandeur, deviennent là de véritables arbres, je ne dirai pas leur hauteur, bien que je la connaisse par expérience, sachant bien qu'auprès de ceux qui n'ont pas vécu en terre babylo-



LA CUEILLETTE DES SPATHES DU PALMIER MÂLE[2].

nienne, ce que j'en raconterais ne rencontrerait qu'incrédulité[3]. » Hérodote exagérait dans son enthousiasme, ou peut-être prenait-il pour la règle générale des exemples de rendements exceptionnels qu'on lui avait cités : aujourd'hui l'orge et le blé restituent au paysan trente et quarante fois la semence qu'il a confiée au sillon[4]. « Le palmier suffit à tous les autres besoins de la population. On en tire une sorte de pain, du vin, du vinaigre, du miel, des gâteaux et cent espèces de tissus; les forgerons se servent de ses noyaux en guise de charbon; ces mêmes noyaux, concassés et macérés, sont employés

1. La tradition indigène, recueillie par Bérose, l'attestait (fragm. I dans Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 6) et l'on cite ordinairement le témoignage d'Olivier, comme confirmant celui de l'auteur chaldéen. Olivier passe, en effet, pour avoir découvert des céréales sauvages en Mésopotamie. Il dit seulement (*Voyage dans l'Empire Othoman*, t. III, p. 460) avoir rencontré sur les bords de l'Euphrate, en aval d'Anah, « dans une sorte de ravin, le froment, l'orge et l'épeautre »; du contexte de son récit, il résulte évidemment que ce n'étaient là que des plants redevenus sauvages, ce qu'il avait déjà observé plusieurs fois en Mésopotamie. L'origine mésopotamienne des diverses espèces de froment et d'orge est admise par A. de Candolle (*Origine des plantes cultivées*, p. 354-361, cf. *Babylonian and Oriental Record*, t. II, p. 266).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un cylindre du Musée de la Haye* (Menant, *Catalogue des Cylindres orientaux du Cabinet des Médailles*, pl. III, n° 14; cf. Lajard, *Introduction à l'étude du Culte de Mithra en Orient et en Occident*, pl. XXVII, 7). L'original mesure 0m,025 de hauteur.

3. Hérodote I, cxciii, au témoignage duquel on peut joindre, parmi les écrivains anciens, celui du naturaliste Théophraste (*Historia Plantarum*, VIII, 7) et du géographe Strabon (XVI, p. 742).

4. Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman, l'Égypte et la Perse*, t. II, p. 400.

à la nourriture des bœufs et des moutons qu'on engraisse[1]. » On soignait avec amour un arbre aussi utile, on observait ses mœurs, on favorisait sa reproduction en secouant les fleurs du mâle sur celles de la femelle; les dieux eux-mêmes avaient enseigné cet artifice aux mortels, et on les représentait souvent une grappe de fleurs à la main droite, avec le geste du fellah qui féconde un palmier[2]. Les arbres à fruit se mêlaient partout aux arbres d'ornement, le figuier, le pommier, l'amandier, le noyer, l'abricotier, le pistachier, la vigne, aux platanes, aux cyprès, aux tamarisques, à l'acacia : la plaine était aux époques prospères un grand verger qui s'étendait ininterrompu du plateau de Mésopotamie aux rivages du golfe Persique[3].

La flore aurait été moins riche, que la faune eût subvenu aisément aux nécessités d'un peuple nombreux[4]. Une bonne partie des tribus du Bas-Euphrate n'ont subsisté longtemps que de poisson. Elles le mangeaient frais, salé, fumé : elles le séchaient au soleil, le pilaient dans un mortier, tamisaient la poudre au linge et en pétrissaient une manière de pain ou des gâteaux[5]. Le barbeau et la carpe atteignent de fortes dimensions dans ces eaux lentes, et, si les Chaldéens préféraient sans doute ces espèces aux autres, comme les Arabes qui leur ont succédé en ces cantons, ils ne dédaignaient point les variétés moins délicates, l'anguille, la murène, le silure, même ce grondin singulier dont les habitudes étonnent nos naturalistes. Il séjourne dans l'eau à l'ordinaire, mais l'air libre ne l'effraie point : il saute sur les berges, grimpe aux arbres sans trop de peine, s'oublie volontiers sur les bancs de boue que la marée découvre, et s'y vautre au soleil, sauf à s'enlizer en un clin d'œil si quelque oiseau l'avise de trop près[6]. Le pélican, le héron, la cigogne, la grue,

1. STRABON, XVI, I, 14; cf. THÉOPHRASTE, *Hist. Plant.*, II, 2, PLINE, *Hist. Nat.*, XIII, 4. Aujourd'hui encore, les indigènes emploient le palmier et ses diverses parties aux mêmes usages (A. RICH, *Voyage aux ruines de Babylone*, p. 154 de la traduction française où Raimond, ancien consul de France à Bagdad, a complété fort heureusement les indications de l'auteur anglais).

2. L'idée que les Chaldéens avaient connu la fécondation artificielle du palmier, de toute antiquité, a été émise la première fois par E. B. TYLOR, *The Fertilisation of Date-Palms*, dans *The Academy*, 8 juin 1886, p. 396, et dans *Nature*, 1890, p. 283, ainsi que *The winged figures of the Assyrian and other Ancient Monuments*, dans les *Proceedings*, t. XII, 1890, p. 383-393; cf. BONAVIA, *Did the Assyrians know the Sexes of the Date-Palms*, dans *the Babylonian and Oriental Record*, t. IV, p. 64-69, 89-95.

3. C'est ainsi que les légions romaines la virent encore, au IVe siècle après notre ère, quand l'empereur Julien l'envahit, pendant sa dernière campagne : « In his regionibus agri sunt plures consiti vineis varioque pomorum genere : ubi oriri arbores adsuetæ palmarum, per spatia ampla adusque Mesenem et mare pertinent magnum, instar ingentium nemorum » (AMMIEN MARCELLIN, l. XXIV, 3, 12).

4. Hœfer a réuni les renseignements que nous possédons sur la faune actuelle des pays du Tigre et de l'Euphrate (*Chaldée*, p. 182-186), et son travail est le seul que nous possédons sur la matière. Pour les animaux nommés et représentés sur les monuments, on peut consulter FR. DELITZSCH, *Assyrische Studien : I, Assyrische Thiernamen*, et W. HOUGHTON, *On the Mammalia of the Assyrian Sculptures*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 33-64, 319-388.

5. HÉRODOTE, I, CC. La façon originale dont les Arabes du Bas-Euphrate pêchent le barbeau au harpon a été décrite rapidement par LAYARD, *Nineveh and Babylon*, p. 567.

6. AINSWORTH, *Researches in Assyria*, p. 135-136, FRAZER, *Mesopotamia and Assyria*, p. 373.

le cormoran, cent races de mouettes, de canards, de cygnes et d'oies sauvages, assurés d'une pâture inépuisable, s'ébattent et prospèrent dans les joncs.



UN GÉNIE AILÉ TENANT À LA MAIN LE SPATHE DU PALMIER MÂLE[1].

L'autruche et la grosse outarde, la perdrix, la caille, le francolin se cantonnent sur les confins du désert, mais la grive, le merle, l'ortolan, les pigeons, les tourterelles, foisonnent de tout côté, malgré le massacre qu'en font journellement l'aigle, le faucon, l'épervier et les autres oiseaux de proie[2]. Les ser-

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief de Nimroud conservé au British Museum.*
2. Pour les oiseaux représentés ou nommés sur les monuments, voir la monographie de W. Houghton, *The Birds of the Assyrian Monuments and Records*, dans les *Transactions*, t. VIII, p. 42-142.

pents se cachent un peu partout, inoffensifs pour la plupart : on n'en connaît que trois variétés qui soient dangereuses, encore leur venin ne produit-il pas les effets foudroyants de celui des vipères à corne ou des uræus égyptiennes. Les lions sont de deux genres, les uns sans crinière, les autres encapuchonnés d'une lourde perruque noire et emmêlée : leur nom indigène signifie proprement *le gros chien*, et, de fait, ils ressemblent plus à des chiens de belle taille qu'à nos lions roux d'Afrique[1]. Ils fuient l'homme, se rencoignent pendant le



LE LION À GRANDE CRINIÈRE BLESSÉ PAR UNE FLÈCHE ET VOMISSANT SON SANG[2].

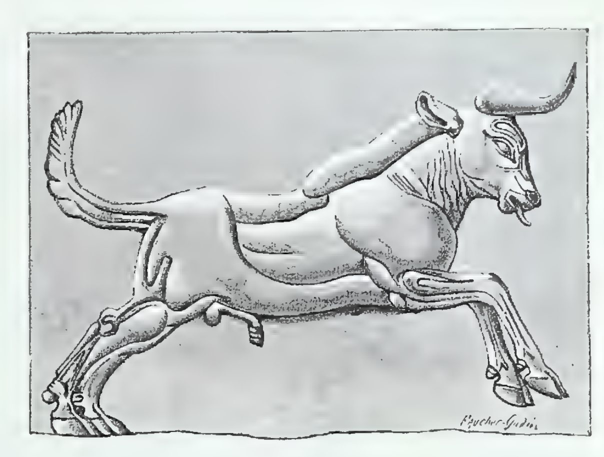
jour dans les marais ou dans les buissons qui bordent les rivières, et sortent de nuit, comme le chacal, pour courir la campagne. Forcés, ils reviennent sur le chasseur et se battent en désespérés : de même que les Pharaons, les rois chaldéens ne craignaient pas de se mesurer avec eux corps à corps et se vantaient d'en avoir détruit beaucoup comme d'un service rendu à leurs sujets. L'éléphant paraît avoir hanté assez longtemps les steppes du moyen Euphrate[3] : on n'y signale plus sa présence à partir du XIIe siècle avant notre ère, et il

1. Le nom sumérien du lion est *lik-makh*, le grand chien. La meilleure description de la première espèce est encore celle d'Olivier (*Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 426-427), qui en vit cinq en captivité chez le pacha de Bagdad; cf. LAYARD, *Nineveh and Babylon*, p. 487.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief de Nimroud, conservé au British Museum.*

3. La présence de l'éléphant dans la Mésopotamie et la Syrie du Nord est bien prouvée par l'inscription égyptienne d'Amenemhabi au XVe siècle; cf. FR. LENORMANT, *Sur l'existence de l'éléphant dans la Mésopotamie au XIIe siècle avant l'ère chrétienne*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 2e série, t. I, p. 178-183. Le père Delattre a réuni dans *Encore un mot sur la Géographie Assyrienne*, p. 36-40, la plupart des passages d'inscriptions cunéiformes qui traitent de l'éléphant.

ne fut dès lors qu'un objet de curiosité importé à grands frais des contrées lointaines. Il n'est pas du reste le seul animal qu'on ait supprimé de la sorte au cours des siècles : les souverains de Ninive pourchassèrent si hardiment l'urus qu'ils finirent par l'anéantir[1]. Plusieurs sortes de panthères et de félins moyens gîtaient dans les halliers de la Mésopotamie. L'hémione et l'onagre erraient par petites bandes entre le Balikh et le Tigre. Il semble qu'on ait essayé de les



L'URUS CHARGEANT[2].



UNE BANDE D'ONAGRES CHASSÉS PAR DES CHIENS ET PERCÉS DE FLÈCHES[3].

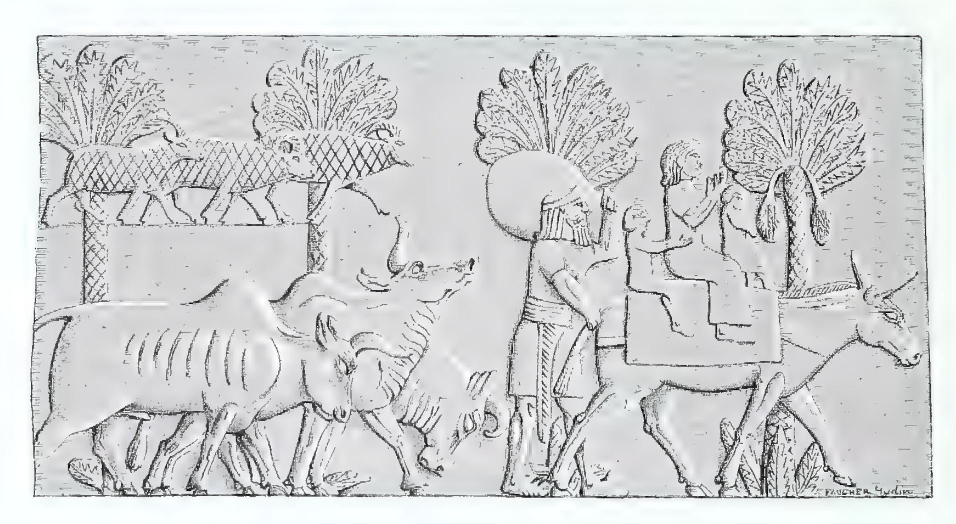
apprivoiser à une époque très ancienne et de s'en servir pour tirer des cha-

1. C'est le *rîmou* des textes et le taureau gigantesque des tableaux de chasse (W. HOUGHTON, *On the Mammalia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 336-340).

2. *Dessin de Faucher-Gudin d'après un bas-relief assyrien de Nimroud* (LAYARD, *Monuments of Nineveh*, 1st Ser., pl. 11). L'animal est masqué en partie sur l'original par les roues d'un char.

3. *Dessin de Faucher-Gudin d'après un bas-relief du British Museum* (cf. PLACE, *Ninive*, pl. 51, 1).

riots, mais cette tentative ou ne réussit pas ou donna des résultats si incertains qu'on y renonça dès que l'on connut des espèces moins réfractaires à la domestication[1]. Le sanglier et son cousin, le porc ordinaire, peuplaient tous les bourbiers; les sculpteurs assyriens se sont amusés quelquefois à représenter dans leurs tableaux de longues truies maigres, filant parmi les roseaux avec leur innombrable progéniture[2]. Comme en Égypte, le porc



LES PRINCIPAUX ANIMAUX DOMESTIQUES DES CONTRÉES EUPHRATÉENNES[3].

demeurait à demi domestique, et l'homme ne comptait, sans parler du chien, qu'un petit nombre de vrais serviteurs, l'âne et le bœuf, la chèvre et le mouton; le cheval et le chameau étaient inconnus au commencement et ne furent introduits qu'après coup[4].

Nous ne savons rien des luttes que les premiers habitants, Sumériens ou Sémites, eurent à soutenir pour vaincre les eaux et pour soumettre la terre : les monuments les plus anciens nous les montrent déjà maîtres du sol et depuis longtemps civilisés[5]. Les principales de leurs cités se répartissaient en deux

1. XÉNOPHON, *Anabase*, I, 5; cf. LAYARD, *Nineveh and its remains*, t. I, p. 324, note, G. RAWLINSON, *The Five Ancient Monarchies*, t. I, p. 222-225. L'onagre représenté sur les monuments paraît être l'*Equus Hemippus* (W. HOUGHTON, *On the Mammalia*, dans les *Transactions*, t. V, p. 379-380).

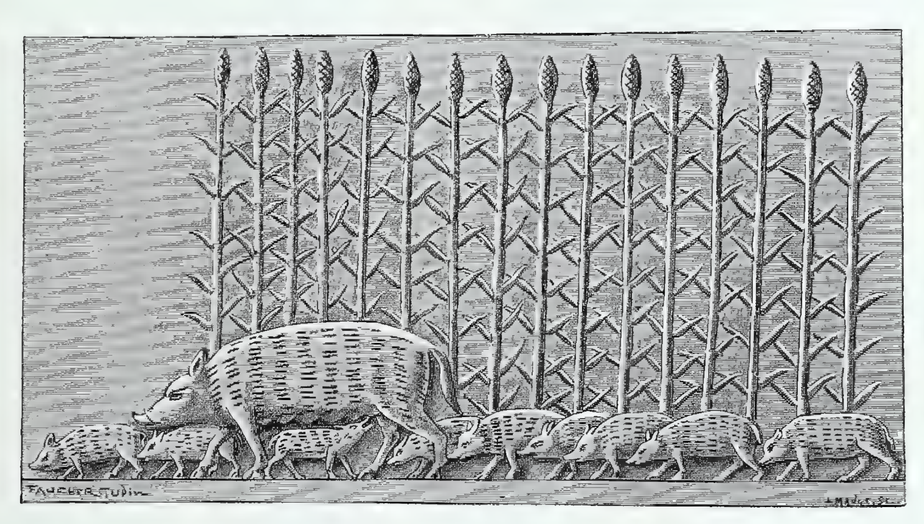
2. A propos du porc sauvage ou du sanglier et du nom que ces animaux ont porté dans les inscriptions cunéiformes, cf. JENSEN, *das Wildschwein in den Assyrisch-Babylonischen Inschriften*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 306-312.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief assyrien de Koyoundjik* (LAYARD, *The Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 35).

4. Le cheval est désigné dans les textes assyriens par un ensemble de signes qui signifient « l'âne de l'Est », et le chameau par d'autres signes où le caractère *âne* entre également. Ces façons de rendre le nom des deux espèces montre bien qu'elles étaient inconnues aux temps les plus anciens : l'époque de leur importation est incertaine. On trouve un char attelé de chevaux sur la *Stèle des Vautours*, vers 3000; quant aux chameaux, ils sont mentionnés comme butin fait sur les Bédouins du désert.

5. Je n'examinerai pas la question de savoir si la civilisation assyrienne est ou non venue par mer

groupes : l'un au midi dans le voisinage de la mer, l'autre plus au nord, à l'endroit où l'Euphrate et le Tigre ne sont séparés que par un isthme assez étroit. Sept d'entre elles composaient celui du midi, parmi lesquelles Éridou se rapprochait le plus de la côte[1]. Elle s'élevait sur la rive gauche de l'Euphrate, au point qu'on appelle Abou-Shahreïn[2]. Un peu vers l'ouest, et sur la rive opposée, mais à quelque distance du fleuve, le tertre de Moughéïr



LA TRUIE ET SA LITIERE FILANT À TRAVERS LES FOURRÉS DE ROSEAUX[3].

marque le site d'Ourou, la plus importante sinon la plus vieille des villes méridionales[4]. Lagash occupait l'emplacement de Telloh au nord d'Éridou,

aux embouchures de l'Euphrate et du Tigre. La légende du poisson Oannès (Bérose, fragm. 1), qui semble cacher quelque indication à ce sujet (cf. Fr. Lenormant, *Essai sur un document mathématique*, p. 123-135, et *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques*, p. 220-223, où cette idée a été développée pour la première fois), n'est qu'une tradition mythologique de laquelle on a eu tort de vouloir tirer des conclusions historiques (Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 101).

1. La plupart des identifications courantes aujourd'hui entre les noms anciens et les sites modernes sont dues aux premiers maîtres de l'Assyriologie, Hincks, Oppert, H. Rawlinson. Comme elles sont éparses dans des brochures d'accès difficile, je me borne le plus souvent à renvoyer le lecteur aux ouvrages où les assyriologues de la seconde génération ont résumé et complété ces recherches, surtout à celui de Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* et à celui de Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 195-234, qui les présente réunies sous une forme commode.

2. Éridou, abrégé en Ritou (Smith, *Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 29), peut-être la Rata de Ptolémée (Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 269), dans la langue non sémitique *Noun* et *Éridougga* (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 227-238). Les ruines en ont été décrites par Taylor (*Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *Journal of the R. As. Society*, t. XIV, p. 412 sqq.).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief de Koyoundjik* (Layard, *The Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 12, n° 1).

4. Ouroum, Ourou, qui signifie « la ville » par excellence (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 226-227), est peut-être l'Our des Chaldéens qui est mentionnée dans la Bible (*Genèse*, XI, 28; *Néhémie*, IX, 7), mais cette identification n'est rien moins que certaine, et beaucoup de savants hésitent encore à l'adopter (Halévy, *Mélanges d'Épigraphie et d'Archéologie sémitiques*, p. 72-86), malgré l'autorité de Rawlinson. Oppert, qui avait d'abord lu le nom Kalounou, pour y reconnaître la Calannéh de l'Écriture (*Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 258 sqq.), se rallia plus tard à l'opinion de Rawlinson (*Inscriptions de Dour-Sarkayan*, p. 3, 9, note) ainsi que Schrader (*Die Keilin-*

non loin du Shatt-el-Haï[1]; Nisin[2] et Mar[3], Larsam[4] et Ourouk[5] s'échelonnaient sur les terrains fangeux qui s'étendent entre l'Euphrate et le Shatt-en-Nil. Les inscriptions nomment çà et là d'autres localités moindres, dont on n'a pas réussi à retrouver les ruines, Zirlab, Shourippak, aux bouches de l'Euphrate, où l'on s'embarquait pour la traversée du golfe Persique[6], l'île de Dilmoun, isolée à une quarantaine de lieues vers le sud, au milieu de la Mer Salée — *Nâr-Marratoum*[7]. Le groupe du nord comprenait Nipour[8], l' « incomparable » Barsip, sur le canal parallèle à l'Euphrate et qui tombe dans le Bahr-î-Nedjîf[9], Babylone, la « porte du Dieu », la « demeure de vie », la seule des métropoles euphratéennes dont la postérité ne perdit jamais le souvenir, Kishou[10], Kouta[11], Agadé[12], enfin les deux Sippara[13] de Shamash et d'Anounit. La

schriften und das Alte Testament, 1re éd., p. 383-384). Le nom de Moughéir (plus correctement *Mouqayér*) qu'elle porte aujourd'hui signifie *la bituminée*, de *qir*, bitume, et s'explique par l'emploi du bitume comme ciment dans une partie des constructions qui s'y trouvent.

1. Le nom a été lu tout d'abord Sirtella, Sirpourla, Sirgoulla : la forme Lagash a été découverte par Pinches (*Guide to the Koyunjik Gallery*, p. 7, et *Lagash, not Zirgulla, Zirpourla, Sirpulla*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 24).

2. Nisin, Nishin ou Ishin (Bezold, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 1430), car les deux formes existent, a été identifiée par G. Smith (*Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 29-30) avec Karrak : le site en est inconnu.

3. Mar est aujourd'hui Tell-Ede (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 223).

4. Larsam s'appelle en sumérien *Babbar ounou*, la demeure du Soleil; c'est aujourd'hui Senkéréh.

5. Ourouk s'appelait *Ounoug*, *Ounou* dans l'ancienne langue : elle devint plus tard, dans la Bible Erech (*Genèse*, X, 10; Ὄρεχ, LXX), Araka et Orchoé chez les Grecs (Strabon, XVI, 1; Ptolémée, V, 20). C'est aujourd'hui Warka, dont les ruines ont été décrites par Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 159 sqq.).

6. Zirlaba, Zarilab a pour nom *Koulounou*, « Demeure de la descendance », dans la langue non sémitique : ce qui permet de l'identifier à la Kalnéh, Kalannéh, de la Genèse (X, 10), contre la tradition du Talmud, d'après laquelle cette dernière ville serait identique à Nipour, Niffer (Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 346, note 6). Le rapprochement de Zirlab-Koulounou avec Zerghoul (Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 269-270) n'est plus admis généralement (Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 86). Les textes relatifs à Shourippak, Shourouppak, ont été réunis par G. Smith (*The Eleventh Tablet of the Izdubar Legends*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 589); ils ne nous permettent point de déterminer le site de la ville.

7. Le site de Dilmoun est fixé par Oppert (*le Siège primitif des Assyriens et des Phéniciens*, dans le *Journal Asiatique*, 1880, t. XV, p. 90-92 et 349-350) et Rawlinson (dans le *J. of the R. Asiatic Soc.*, 1880, t. XII, p. 201 sqq.) à Tylos, la plus grande des îles Bahréin, aujourd'hui Samak Bahréin, où le capitaine Durand a trouvé des restes d'occupation babylonienne, dont une inscription (*J. of the R. Asiatic Soc.*, 1880, p. 192 sqq.). Fr. Delitzsch propose d'y reconnaître une île, placée vers l'embouchure du Shatt-el-Arab et qui serait perdue dans les alluvions (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 229-230). Dilmoun s'appelait *Nitouk* en sumérien (Oppert-Menant, *Inscription de Khorsabad*, p. 116).

8. Nipour, Nippour, Inlil en sumérien, est Niffer près le Shatt-en-Nîl, à la limite des marais d'Affedj.

9. Barsip, Borsippa, la seconde Babylone (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 216-217) est le Birs-Nimroud (Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 200 sqq.).

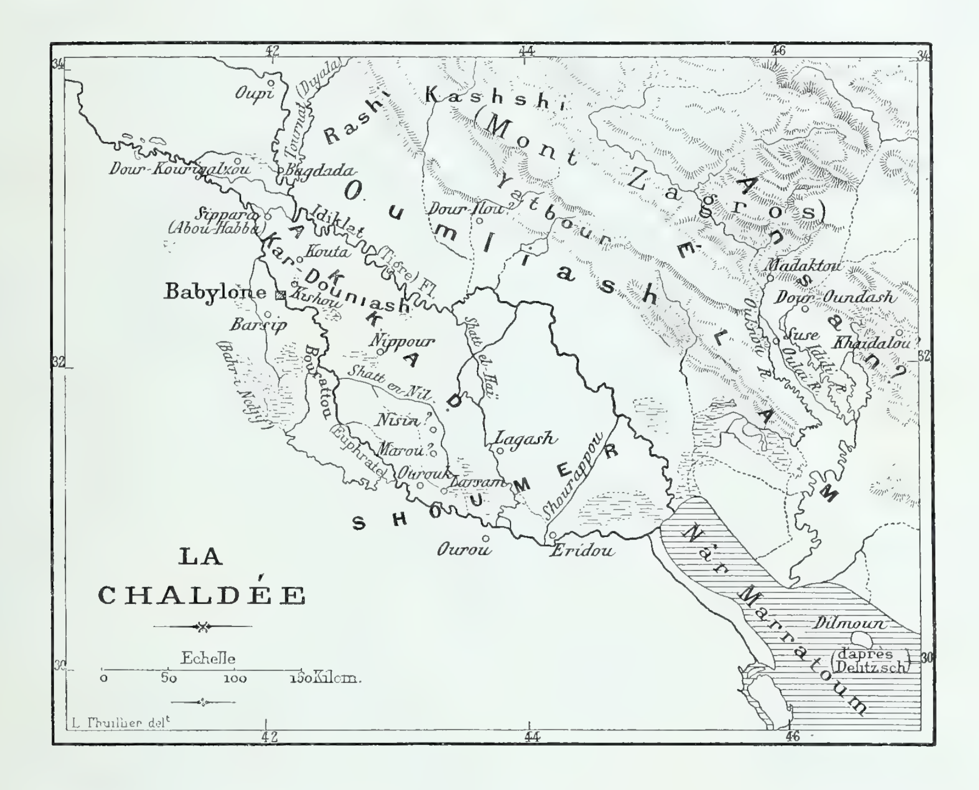
10. Kishou est à présent El-Ohaimir (Hommel, *die Semitischen Völker*, p. 233, 235 sqq.).

11. Koutou, Kouta, dans la langue non sémitique *Goudoua*, est aujourd'hui Tell-Ibrahim.

12. Agadé ou Agané a été identifiée avec une des deux villes dont Sippara se composait (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 209-212; Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 195), plus spécialement celle qu'on nommait Sippara d'Anounit (Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 204); la lecture Agadi, Agadé, a été mise en avant surtout pour amener une identification avec l'Accad de la Genèse (X, 10; cf. G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 225, note 1) et avec l'Akkad de la tradition indigène. Cette opinion est abandonnée par la plupart des assyriologues (Fr. Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 73; Lehmann, *Schamaschschumukin König von Babylonien*, p. 73), et Agané n'a pas encore de site déterminé. Elle n'était pas fort éloignée de Babylone.

13. Sippara de Shamash et Sippara d'Anounit forment la Sépharvaîm de la Bible (*II Rois*, XVII, 24, 31); les ruines en ont été retrouvées par Hormuzd Rassam dans les deux monticules d'Abou Habba et

première civilisation chaldéenne tenait donc presque entière sur les deux rives du Bas-Euphrate : elle n'atteignait le Tigre qu'à la limite septentrionale de son domaine et sans le franchir. Isolée du reste du monde, à l'est par les marais qui bordent ce fleuve dans sa partie inférieure, au nord par le plateau mal arrosé et mal peuplé de la Mésopotamie, à l'ouest par le désert d'Arabie, elle avait pu, de même que la civilisation de l'Égypte, se développer



comme en vase clos, et suivre en paix ses destinées. Le seul danger sérieux qu'elle eût à redouter lui venait de l'est, où les Kashshi et les Élamites, constitués en monarchies militaires, ne cessaient de pousser leurs armées contre elle d'année en année. Les Kashshi n'étaient guère que des montagnards à demi policés, mais l'Élam possédait une culture très avancée, et Suse, sa capitale, le disputait en antiquité et en éclat aux villes les plus riches de l'Euphrate, à Ourou et à Babylone. Partout ailleurs on ne rencontrait que des tribus pillardes, gênantes pour leurs voisins, mais dont les incursions, si ruineuses qu'elles fussent, ne compromettaient pas l'existence du pays et ne se terminaient jamais par une conquête, les Gouti au Nord-est, sur la rive du

Déïr que sépare le lit d'un ancien canal (*Recent Discoveries of Ancient Babylonian Cities*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIII, p. 172-183).

Tigre, les Shouti au nord des Gouti. Il semble que les Chaldéens eussent déjà commencé à les entamer, et à installer chez eux quelques colonies, El-Ashshour aux bords du Tigre, Harran à l'extrémité opposée de la plaine de Mésopotamie, vers les sources du Balikh. Au delà, c'était le vague et l'inconnu, Tidanoum[1], Martou[2], la mer du soleil couchant, les régions immenses de Miloukhkha et de Mâgan[3] : l'Égypte, du jour où l'on apprit son existence, fut une contrée à demi fabuleuse, perdue aux rebords de l'univers.

Le temps qui fut nécessaire pour tirer le peuple de la sauvagerie et pour constituer tant de cités florissantes? Les lettrés ne se résignaient pas à l'ignorer. De même qu'ils avaient dépeint le chaos primordial, et la naissance des dieux, et leurs luttes pour la création, ils racontaient sans hésitation tout ce qui s'était passé depuis l'éclosion de l'homme, et ils prétendaient calculer le nombre de siècles qui divisaient les générations présentes de l'origine des choses. La tradition la plus accréditée à Babylone vers l'époque grecque, celle que Bérose avait consignée dans ses histoires, affirmait qu'un assez long intervalle s'écoula entre la manifestation d'Oannès et l'avènement d'une dynastie. « Le premier roi fut Alôros de Babylone, Chaldéen, duquel on ne dit rien, si ce n'est qu'il fut choisi de la divinité même pour être pasteur du peuple. Il régna dix sares, ce qui fait trente-six mille ans, car le sare est de trois mille six cents ans, le nère de six cents ans, le sôsse de soixante ans. Alôros étant mort, son fils Alaparos commanda trois sares durant ; après quoi,

1. Tidanoum est le pays du Liban (Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 329).

2. Martou est le nom général des pays syro-phéniciens, dans la langue non sémitique (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 271), lu d'ordinaire Akharrou dans la langue sémitique, mais pour lequel les tablettes d'El-Amarna indiquent la lecture Amourou (Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. xlvii, note 2). Les noms des Kashshi, de l'Élam et de leurs voisins seront expliqués ailleurs, au moment où les peuples qui les portent entreront activement dans l'histoire.

3. La question du Miloukhkha et du Mâgan est une de celles qui ont le plus agité les assyriologues depuis vingt ans. L'opinion dominante aujourd'hui paraît être celle qui fait de Mâgan la péninsule du Sinaï, et de Miloukhkha le pays au nord du Mâgan jusqu'à l'Ouady-Arish et à la Méditerranée (Fr. Lenormant, *les Noms de l'Airain et du Cuivre dans les deux langues des Inscriptions cunéiformes de la Chaldée et de l'Assyrie*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, p. 347-353, 399-402 ; Tiele, *Is Sumêr en Akkad het zelfde als Makan en Mêlúkha?* dans les *Comptes rendus* de l'Académie d'Amsterdam, 2e série, Del XII ; Delattre, *Esquisse de Géographie Assyrienne*, p. 53-55, *l'Asie Orientale dans les Inscriptions assyriennes*, p. 149-167 ; Amiaud, *Sirpourla d'après les inscriptions de la collection de Sarzec*, p. 11-12, 13) ; d'autres soutiennent, non plus la théorie de Delitzsch (*Wo lag das Paradies?* p. 129-131, 137-140), d'après laquelle Mâgan et Miloukhkha sont deux synonymes de Shoumir et d'Akkad, par suite s'appliquent à deux grandes divisions de la Babylonie, mais une hypothèse analogue qui les considère comme des cantons situés à l'ouest de l'Euphrate, soit dans les pays chaldéens, soit sur la lisière du désert, soit dans le désert même dans la direction de la péninsule sinaïtique (Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 234-235 ; Jensen, *Die Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch* dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 53). Ce que nous savons des textes m'oblige, comme H. Rawlinson (*The Islands of Bahrein*, dans le *Journal of the Asiatic Society*, t. XII, p. 212 sqq.), à mettre ces pays sur les bords du golfe Persique, entre l'embouchure de l'Euphrate et les îles Bahréïn ; peut-être les Makæ et les Mélangitæ des historiens et géographes classiques (cf. Sprenger, *Die Alte Geographie Arabiens*, p. 124-126, 261) sont-ils les descendants des gens de Mâgan (Mâkan) et de Miloukhkha (Mélougga), émigrés vers l'entrée du golfe Persique, à la suite de quelque événement tel que le développement en ces parages du peuple des Kashdi (Chaldéens).

Amillaros[1], de la ville de Pantibibla[2], régna treize sares. C'est sous lui que sortit de la mer Érythrée un second Annédôtos, très rapproché d'Oannès par sa forme semi-divine, moitié homme, moitié poisson. Après lui, Amménon, aussi de Pantibibla, Chaldéen, commanda l'espace de douze sares : sous lui apparut, dit-on, l'Oannès mystique. Ensuite Amélagaros[3], de Pantibibla, commanda dix-huit sares. Ensuite Davos[4], pasteur, de Pantibibla, régna dix sares : sous lui sortit encore de la mer Érythrée un quatrième Annédôtos, qui avait la même figure que les autres, mélangée d'homme et de poisson. Après lui régna Évédoranchos, de Pantibibla, pendant dix-huit sares; de son temps sortit encore de la mer un autre monstre, nommé Anôdaphos. Ces divers monstres développèrent soigneusement et point par point ce qu'Oannès avait exposé sommairement. Puis régnèrent Amempsinos, de Larancha[6], Chaldéen, pendant dix sares, et Obartès[7], aussi de Larancha, Chaldéen, pendant huit sares. Enfin, Obartès étant mort, son fils Xisouthros[8] tint le sceptre pendant dix-huit sares. C'est sous lui que le grand déluge arriva, de sorte que l'on nombre en tout dix rois, et que la durée de leur pouvoir monte ensemble à cent vingt sares[9]. » On comptait, des commencements du



DEUX DIVINITÉS CHALDÉENNES EN FORME DE POISSON[5].

1. Variante : *Almélôn*.
2. Pantibibla a été identifiée avec Sépharvaïm et Sippara, à cause du jeu de mots qu'on croyait exister entre l'hébreu *Sepher*, livre, qu'on voulait retrouver dans Sippara, et le sens du nom grec, *la ville de tous les livres*. Fr. Lenormant (*la Langue primitive de la Chaldée*, p. 341-342) a proposé en dernier lieu Ourouk, Delitzsch (*Wo lag das Paradies?* p. 224) préfère Larak : on ne sait véritablement quel terme chaldéen répondait à celui de Pantibibla dans l'esprit de Bérose.
3. Variante : *Megalaros*.
4. Variante : *Daonos*, *Daos*.
5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille du British Museum* (Lajard, *Introduction à l'étude du Culte public et des mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. LI, n° 4).
6. Lenormant (*la Langue primitive de la Chaldée*, p. 342) a proposé de corriger *Sourapcha*, au lieu de *Larancha*, et de reconnaître dans le nom grec la ville de Shourappak, Shourippak.
7. Correction de Lenormant, au lieu d'Otiartès, pour retrouver le nom d'Oubaratoutou que le récit du Déluge donne au père de Xisouthros; la variante Ardatès s'expliquerait selon G. Smith (*The Eleventh Tablet of the Isdubar Legend*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 532) par une lecture Arda-Toutou, Arad-Toutou, des signes dont le nom se compose. Enfin, on rencontre également à côté de cette prononciation non sémitique la prononciation sémitique Kidin-Mardouk (Smith, *The Eleventh Tablet of the Isdubar Legend*, dans les *Transactions*, t. III, p. 532-533) dont la tradition recueillie par Bérose n'a pas gardé trace.
8. Variante : *Sisithès*.
9. Bérose, fragm. IX-XI, dans Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire*, p. 241-251.

monde au déluge, six cent quatre-vingt-onze mille deux cents ans, dont deux cent cinquante-neuf mille deux cents s'étaient écoulés à l'avènement d'Alôros et quatre cent trente-deux mille étaient répartis généreusement entre ce prince et ses successeurs immédiats : les écrivains grecs et latins avaient vraiment beau jeu se moquer du chiffre fabuleux d'années que les Chaldéens assignaient à la vie et au règne de leurs premiers souverains[1].

Cependant, les hommes devenaient méchants; ils perdaient l'habitude d'offrir des sacrifices aux dieux, et les dieux, indignés justement de cette négligence, résolurent de se venger[2]. Or Shamashnapishtim[3] régnait en ce temps-là dans Shourippak, la ville du vaisseau : il fut sauvé avec toute sa famille, et il raconta plus tard à l'un de ses descendants par quel artifice Éa l'avait arraché au désastre de son peuple[4]. « Shourippak, la cité que tu connais toi-même et qui est sise sur la rive de l'Euphrate, c'était déjà une ville antique lorsque les dieux qui y résident, leur cœur les poussa à soulever le déluge contre elle, les dieux grands autant qu'ils sont, leur père Anou, leur conseiller Bel le batailleur, leur chèvetaine Ninib, leur prince Innougi[5]. Le maître de la sagesse, Éa, siégeait avec eux[6] », et, mû de pitié, voulut prévenir Shamashnapishtim, son serviteur, du péril qui le menaçait;

1. Cicéron, *De Divinatione*, I, 19.

2. Le récit de Bérose impliquait déjà cette cause du Déluge, quand il mentionnait la recommandation faite aux survivants par une voix mystérieuse d'être désormais *respectueux envers les dieux*, θεοσεβεῖς (Bérose, fragm. 15, édit. Lenormant, *Essai de commentaires*, p. 259). Le récit chaldéen reconnaît que le Déluge avait été envoyé aux hommes pour leurs péchés envers les dieux, quand il nous montre, vers la fin (cf. p. 571 de cette *Histoire*), Éa reprochant à Bel d'avoir confondu dans une même exécution les coupables et les non coupables (Cf. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 145-146).

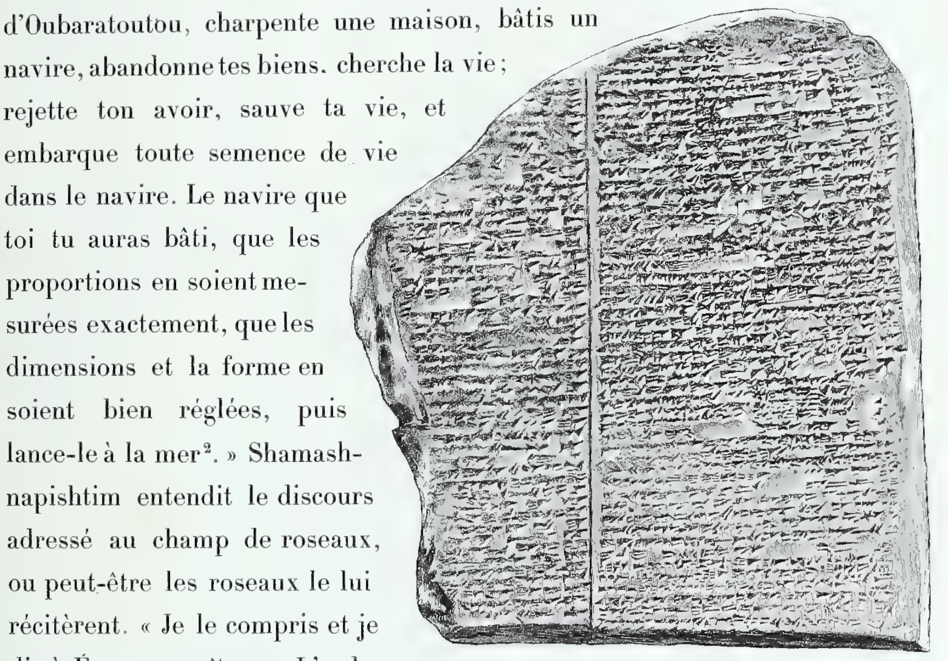
3. Le nom du personnage a été lu de manière très différente : Shamashnapishtim, *Soleil de vie* (Haupt, dans Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 2e éd., p. 65), Sîtnapishtim (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 384-385; Delitzsch, *Wörterbuch*, p. 334, rem. 4; A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 28, 52, note 72), « le sauvé », Pirnapishtim (Zimmern, *Babylonische Busspsalmen*, p. 68, note 1; A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen des Leben nach dem Tode*, p. 82). Dans un passage au moins, on trouve, au lieu de Shamashnapishtim, le nom ou l'épithète d'Adra-Khasis, par renversement Khasisadra, qui paraît signifier *le très avisé*, et s'explique par l'habileté avec laquelle le héros interprète l'oracle d'Éa (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 385-386) : Khasisadra est très probablement la forme que les Grecs ont transcrite par Xisouthros, Sisouthros, Sisithès.

4. Le récit du Déluge couvre la onzième tablette du poème de Gilgamès. Le héros, menacé de mort, allait rejoindre son ancêtre Shamashnapishtim pour lui demander le secret de l'immortalité, et celui-ci lui racontait la façon dont il avait échappé aux eaux : la vie ne lui avait été acquise qu'au prix de la destruction des hommes. Le texte en est publié par Smith (*The Eleventh Tablet of the Izdubar Legend*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 534-567), par Haupt, fragment à fragment (*Das Babylonische Nimrodepos*, p. 95-132), puis restitué d'une manière suivie (p. 133-149). Les études dont il a été l'objet forment presque une bibliothèque à elles seules. Les traductions principales sont celles de Smith (dans les *Transactions*, t. III, p. 534-567, puis dans *The Chaldæan Account of Genesis*, 1876, p. 263-272), d'Oppert (*Fragments de Cosmogonie Chaldéenne*, dans Ledrain, *Histoire d'Israël*, 1879, t. I, p. 422-433, et *le Poème Chaldéen du Déluge*, 1885), de Lenormant (*les Origines de l'Histoire*, 1880, t. I, p. 601-618), de Haupt (dans Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 1883, p. 55-79), de Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, 1890, p. 365-446), d'A. Jeremias (*Izdubar-Nimrod*, 1891, p. 32-36), de Sauveplane (*Une Epopée Babylonienne, Istubar-Gilgamès*, p. 128-151). J'ai suivi en général la traduction de Jensen.

5. Innougi paraît être un des dieux de la terre (Jensen, *Die Cosmologie der Babylonier*, p. 389).

6. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 134, l. 11-19.

mais c'était chose sérieuse que de trahir à un mortel le secret d'en haut, et, comme il n'osait s'y risquer directement, son esprit inventif lui suggéra un artifice. Il confia la résolution prise à une haie de roseaux[1] : « Haie, haie, mur, mur ! écoute, haie, et comprends bien, mur ! Homme de Shourippak, fils d'Oubaratoutou, charpente une maison, bâtis un navire, abandonne tes biens, cherche la vie ; rejette ton avoir, sauve ta vie, et embarque toute semence de vie dans le navire. Le navire que toi tu auras bâti, que les proportions en soient mesurées exactement, que les dimensions et la forme en soient bien réglées, puis lance-le à la mer[2]. » Shamashnapishtim entendit le discours adressé au champ de roseaux, ou peut-être les roseaux le lui récitèrent. « Je le compris et je dis à Éa mon maître : « L'ordre, ô mon maître, que tu profères ainsi, moi je le respecterai et je l'exécuterai ; mais que répondrai-je à la ville, peuple et anciens ? » Éa ouvrit la bouche et parla ; il dit à son serviteur : « Réponds ainsi et dis-leur : « Parce que Bel me hait, je ne demeurerai plus dans votre ville et sur la terre qui est à Bel je ne poserai plus ma tête, mais j'irai sur la mer et j'habiterai avec Éa mon maître. Or Bel fera tomber la pluie sur vous, sur la foule des oiseaux et sur la multitude des poissons, sur l'ensemble des animaux des champs et sur toutes les moissons, mais Éa vous donnera un signe : le dieu qui règle la pluie, un soir, fera tomber sur vous une pluie abondante. Lorsque l'aurore se lèvera le lendemain, le déluge



UNE DES TABLETTES DE LA SÉRIE DU DÉLUGE[3].

1. Le sens de ce passage est loin d'être certain : j'ai suivi l'interprétation proposée, avec quelques variantes, par Pinches (*Additions and Corrections*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. I, p. 348), par Haupt (*Collation der Isdubar-Legenden*, dans les *Beiträge für Assyriologie*, t. I, p. 123, note) et par Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 391-393). Le stratagème rappelle immédiatement l'histoire du roi Midas, et des roseaux parlants qui connaissaient le secret de ses oreilles d'âne. Dans la version de Bérose, c'est Kronos qui remplit auprès de Xisouthros le rôle attribué ici au dieu Éa.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 134-135, l. 19-31.

3. *Fac-similé de Faucher-Gudin, d'après la photographie publiée par* G. Smith, *Chaldæan Account of the Deluge from terra-cotta tablets found at Nineveh.*

commencera qui recouvrira la terre et noiera tous les êtres[1]. » Shamashnapishtim répéta l'avertissement au peuple, mais le peuple refusa d'y croire et se moqua de lui. L'ouvrage marcha rondement : la coque avait cent quarante coudées de long, le pont cent quarante de large, tous les joints étaient calfatés de poix et de bitume. Une fête solennelle célébra l'achèvement, et l'embarquement commença[2] : « Tout ce que je possédais, j'en emplis le navire, tout ce que j'avais d'argent, je l'en emplis, tout ce que j'avais d'or, je l'en emplis, tout ce que j'avais de semence de vie de toute sorte, je l'en emplis ; je fis monter dans le navire toute ma famille et mes servantes, bétail des champs, bêtes sauvages des champs, je fis monter tout ensemble. Shamash m'avait indiqué un signe : « Quand le dieu qui règle la pluie, le soir, fera tomber une pluie abondante, entre dans le navire et clos ta porte. » Le signe se manifesta : le dieu qui règle la pluie, une nuit, fit tomber une pluie abondante. Le jour je craignais son aube, j'eus peur de voir le jour, j'entrai dans le navire et je fermai la porte ; afin de diriger le navire, je remis à Bouzour-Bel[3], le pilote, la grande arche et sa fortune[4]. »

« Dès que le matin s'éclaira, une nue noire monta des fondements du ciel[5] : Ramman grondait dans son sein, Nébo et Mardouk couraient devant elle, couraient comme deux chèvetaines par monts et pays. Néra le Grand arracha le pieu où s'amarrait l'arche[6] ; Ninib accourut, lança l'attaque, les Anounnaki levèrent leurs torches et firent trembler la terre de leur éclat, la tourmente de Ramman escalada le ciel, mua toute clarté en ténèbres, inonda la terre comme un lac[7]. Tout un jour l'ouragan fit rage et souffla impétueusement sur les

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 135-136, l. 32-51. La fin du texte est mutilée : j'en ai rétabli le sens général d'après la marche du récit.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 136-137, l. 54-80. Le texte est encore mutilé et ne permet pas de suivre dans tous ses détails la construction de l'arche. D'après ce que l'on peut comprendre, le bateau de Shamashnapishtim était une manière de kélek immense, ponté, sans mât, ni gréement d'aucune sorte. Le texte identifie la fête que le héros célèbre, avant l'embarquement, à la fête Akitou de Mardouk, à Babylone, pendant laquelle « Nébo, le fils puissant, se promène depuis Borsippa jusqu'à Babylone, dans la barque du fleuve *Asmou*, de beauté » (Pognon, *les Inscriptions Babyloniennes du Wady-Brissa*, p. 73, 80, 94-95, 113-114). La mise en barque de Nébo, et son voyage sur le fleuve avaient inspiré probablement la donnée d'après laquelle, la mise en barque de Shamashnapishtim avait été l'occasion d'une fête Akitou, célébrée à Shourippak : le temps de la fête babylonienne était probablement censé coïncider avec l'anniversaire du Déluge.

3. On a lu et l'on peut lire encore Bouzour-Shadî-rabî ou Bouzour-Kourgal (Haupt, dans Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 2e édit., p. 58, 72 ; Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 609), en remplaçant le nom de dieu Bel par une de ses épithètes les plus fréquentes : le sens est *Protégé de Bel*, ou *du dieu Grande montagne de la terre*, cf. p. 543-544 de cette *Histoire*.

4. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 137-138, l. 52-96.

5. Sur ce qu'on entendait par les fondements du ciel, voir plus haut, p. 544 de cette *Histoire*.

6. Le sens n'est pas certain et les traductions diffèrent beaucoup en cet endroit.

7. Le progrès de la tempête est décrit comme l'attaque des dieux qui avaient résolu la perte des hommes. Ramman est le tonnerre qui gronde dans la nue, Nébo, Mardouk, Néra le Grand (Nergal), Ninib, marquent les différentes phases de la tourmente depuis le moment où le vent se lève jusqu'à celui où il est au plein ; les Anounnaki représentent les éclairs qui embrasent le ciel sans interruption.

monts et sur les pays : la bourrasque se ruait sur les hommes comme un choc d'armée, le frère ne voyait plus son frère, les hommes ne se connaissaient plus. Au ciel, les dieux eurent peur du déluge[1], ils prirent la fuite, ils grimpèrent au firmament d'Anou ; les dieux, hurlant comme des chiens, s'accroupirent sur la corniche[2]. Ishtar clama comme une femme en travail, elle s'écria, la Dame de vie, la déesse à la belle voix : « Le passé retourne à l'argile, parce que j'ai dit le mal devant les dieux ! En disant le mal devant les dieux, j'ai conseillé l'attaque pour anéantir mes hommes[3], et ceux que j'ai enfantés, moi, où sont-ils ? Comme les fils des poissons ils encombrent la mer ! » Les dieux au sujet des Anounnaki pleurèrent avec elle[5] ; les dieux à l'endroit où ils siégeaient pleurant, leurs lèvres étaient serrées[6]. » La pitié seule ne faisait point couler leurs larmes : il s'y mêlait beaucoup de regrets et de crainte pour l'avenir. Les hommes détruits, qui donc présenterait les offrandes accoutumées ? La colère irréfléchie de Bel les blessait eux-mêmes, en punissant l'impiété de leurs créatures. « Six jours et six nuits le vent alla, le déluge et la tempête firent rage. Le septième jour à son lever, l'orage faiblit, le déluge cessa qui avait mené bataille comme une armée, la mer mollit et l'ouragan s'envola, le déluge cessa. J'explorai la mer du regard en élevant la voix, mais toute l'humanité était retournée à l'argile, et l'on ne distinguait plus ni champs ni bois[7]. J'ou-



SHAMASHNAPISHTIM ENFERMÉ DANS L'ARCHE[4].

1. Les dieux énumérés plus haut prennent seuls part à la mise en scène du Déluge : ce sont les émissaires de Bel et ses confédérés. Les autres se contentent d'assister au désastre, et ils ont peur.

2. Il s'agit ici de la partie supérieure de la muraille montagneuse sur laquelle le ciel s'appuie (cf. à la p. 544 de cette *Histoire*). Un espace étroit subsiste entre le bord escarpé et l'endroit où pose la voûte du firmament : le poète babylonien se représentait les dieux entassés sur cette corniche, comme une meute de chiens, et contemplant de là le déchaînement de l'orage et des eaux.

3. La traduction est incertaine : le texte fait ici allusion à une légende qui ne nous est point parvenue, et dans laquelle on racontait qu'Ishtar avait conseillé la destruction des hommes.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille chaldéenne* (G. Smith, *Chaldæan Account of the Deluge*, p. 283).

5. Les Anounnaki représentent ici les mauvais génies que les dieux auteurs du Déluge ont déchaînés et que Ramman, Nébo, Mardouk, Nergal, Ninib, tous les suivants de Bel, ont menés au combat contre les hommes : les autres divinités partagent les craintes et la désolation d'Ishtar au sujet des ravages que ces Anounnaki ont causés. Cf. plus loin, p. 634-636 de cette *Histoire*.

6. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 138-139, l. 97-127.

7. J'ai adopté pour ce passage difficile le sens proposé par Haupt (*Nachträge und Berichtigungen*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, 321-322), d'après qui l'on doit traduire : « Le champ ne faisait

vris l'écoutille et la lumière me tomba sur la face; je m'affaissai sur moi-même, je m'accroupis, je pleurai, et mes larmes coururent sur mon visage quand j'aperçus le monde tout terreur et tout mer. Au bout de douze jours, une pointe de terre sortit des eaux, le navire toucha au pays de Nisir[1] : le mont de Nisir arrêta le navire et ne lui permit plus de flotter. Un jour, deux jours, le mont de Nisir arrêta le navire et ne lui permit plus de flotter. Trois jours, quatre jours, le mont de Nisir arrêta le navire et ne lui permit plus de flotter. Cinq jours, six jours, le mont de Nisir arrêta le navire et ne lui permit plus de flotter. Le septième jour, à son lever, je sortis une colombe et la lâchai : la colombe alla, vira et, comme il n'y avait place où se poser, revint. Je sortis une hirondelle et la lâchai : l'hirondelle alla, vira et, comme il n'y avait place où se poser, revint. Je sortis un corbeau et le lâchai : le corbeau alla et vit que l'eau avait baissé, et s'approcha du navire battant de l'aile, croassant, et ne revint pas[2]. » Shamashnapishtim échappait au déluge, mais il ne savait pas si la rage divine était apaisée, ni ce qu'on déciderait de lui en apprenant qu'il vivait encore. Il résolut de se rendre les dieux favorables par quelques cérémonies d'expiation. « Je lâchai les habitants de l'arche aux quatre vents, je fis une offrande, j'accomplis une libation propitiatoire sur le sommet de la montagne. Je dressai sept et sept vases et j'y plaçai du jonc odorant, du bois de cèdre, du styrax[3]. » Il rentra ensuite dans le navire pour y attendre l'effet du sacrifice.

Les dieux, qui n'espéraient plus pareille aubaine, l'agréèrent avec une joie mêlée d'étonnement. « Les dieux reniflèrent l'odeur, les dieux reniflèrent l'odeur excellente, les dieux s'assemblèrent comme des mouches au-dessus de l'offrande. Lorsqu'Ishtar, la maîtresse de vie, arriva à son tour, elle leva le grand amulette qu'Anou lui avait fabriqué[4]. » Elle était encore furieuse contre ceux qui avaient décidé la perte de l'humanité, surtout contre Bel : « Ces dieux-là, j'en jure le collier de mon cou ! je ne les oublierai pas;

plus qu'un avec la montagne », c'est-à-dire « montagnes et champs ne se distinguaient plus l'un de l'autre ». J'ai seulement substitué à la version *montagne* l'interprétation *bois, pièce de terre couverte d'arbres*, que Jensen a indiquée (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 433-434).

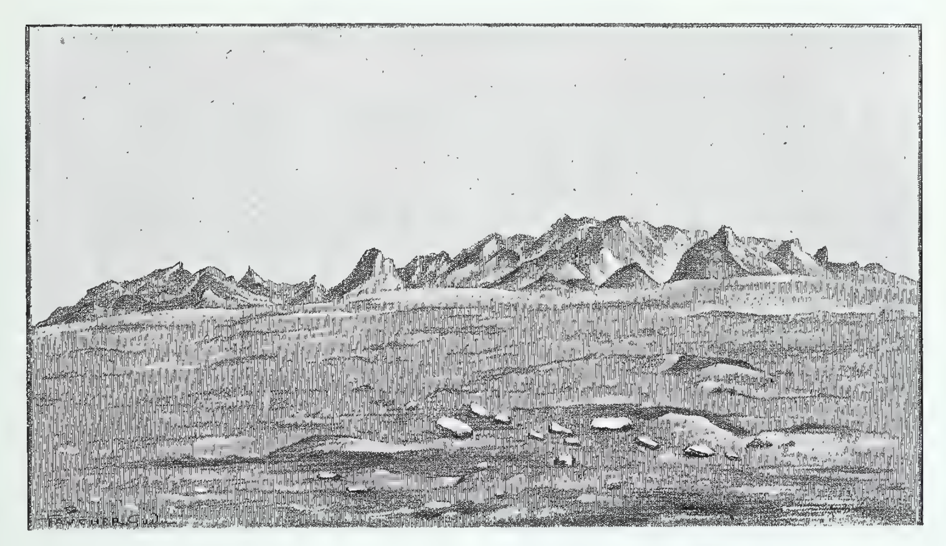
1. Le mont de Nisir est remplacé dans la version de Bérose (Lenormant, *Essai sur les fragments cosmogoniques*, p. 259) par les monts Gordyéens de la géographie classique; un passage d'Assournazirabal nous apprend qu'il était situé entre le Tigre et le Grand Zab, d'après Delitzsch (*Wo lag das Paradies?* p. 105) entre le 35e et le 36e degré de latitude. Les gens de langue assyrienne interprétaient son nom *Salut*, et ce jeu de mots les décida probablement à placer sur ses pentes l'endroit où les hommes *sauvés* du Déluge prirent terre au retrait des eaux. Fr. Lenormant (*les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 64) propose de l'identifier au pic de Rowandiz.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 140-141, l. 128-155.

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 141, l. 156-159. Le mot que j'ai rendu par *styrax* désigne plutôt un bois ou une écorce parfumée, mais l'espèce précise reste encore à déterminer.

4. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 141, l. 160-164. On ne sait quel est l'objet que la déesse

ces jours-là, je me les rappellerai, et ne les oublierai de l'éternité. Que les autres dieux accourent prendre part à l'offrande, Bel n'aura point part à l'offrande, car il n'a pas été sage, mais il a fait le déluge, et il a voué mes hommes à la destruction. » Bel lui-même n'avait pas recouvré son sang-froid; « quand il arriva à son tour et qu'il vit le navire, il en demeura immobile et son cœur s'emplit de rage contre les dieux du ciel. « Qui est celui-là qui en est sorti vivant? Aucun homme ne doit survivre à la destruction! » Les



LES MONTS DJOUDÎ, QU'ON IDENTIFIE QUELQUEFOIS AVEC LES MONTS DE NISIR[1].

dieux avaient tout à craindre de sa colère; Ninib s'empressa de les disculper et de rejeter la faute sur qui de droit. Éa ne désavoua point ses actes; « il ouvrit la bouche et parla, il dit à Bel le batailleur : « Toi le plus sage parmi les dieux, ô batailleur, comment n'as-tu pas été sage et as-tu fait le déluge? Le pécheur rends-le responsable de son péché, le criminel rends-le responsable de son crime, mais sois calme et ne retranche pas tout, sois patient et ne noie pas tout. A quoi bon faire le déluge? un lion n'avait qu'à venir et à décimer les hommes. A quoi bon faire le déluge? un léopard n'avait qu'à venir et à décimer les hommes. A quoi bon faire le déluge? la famine n'avait qu'à se produire et à désoler le pays. A quoi bon faire le déluge? Néra la Peste n'avait qu'à venir et qu'à abattre les hommes. Quant à moi, je n'ai pas dévoilé l'arrêt

lève : peut-être est-ce le sceptre surmonté d'une étoile rayonnante, qu'on lui voit sur certains cylindres (cf. plus loin, p. 659 de cette *Histoire*). Plusieurs assyriologues (SAYCE, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 380, note 3; HAUPT, *Collation der Isdubar-Legenden*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 136; A. JEREMIAS, *Izdubar-Nimrod*, p. 35) traduisent *flèches* ou *éclairs* : Ishtar est en effet une déesse armée, qui lance la flèche ou l'éclair fabriqués par son père Anou, le ciel.

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* G. SMITH, *Assyrian Discoveries*, p. 108.

des dieux : j'ai montré un rêve à Khasisadra et il a su l'arrêt des dieux, et alors il a pris sa résolution. » Bel s'apaisa aux paroles d'Éa, « il monta dans l'intérieur du navire; il me saisit la main et il me fit monter, moi, il fit monter ma femme et il la poussa à côté de moi, il tourna notre face vers lui, se mit entre nous et nous bénit : « Auparavant Shamashnapishtim était homme; désormais que Shamashnapishtim et sa femme soient vénérés comme nous les dieux, et que Shamashnapishtim habite au loin, à l'embouchure des mers! » On nous enleva et on nous installa au loin, à l'embouchure des mers[1]! » Une autre forme de la légende racontait qu'avant de s'embarquer, Xisouthros avait enterré dans la ville de Sippara, par l'ordre d'en haut, tous les livres où les ancêtres avaient exposé les sciences sacrées, livres d'oracles et de présages « où le commencement, le milieu et la fin étaient consignés. Lorsqu'il eut disparu, ceux de ses compagnons qui étaient demeurés à bord, ne le voyant pas rentrer, sortirent et partirent à sa recherche en l'appelant par son nom. Il ne se montra pas à eux, mais une voix du ciel leur recommanda d'être dévots envers les dieux, de retourner à Babylone et de déterrer les livres pour les transmettre aux générations futures; elle leur apprit aussi que le pays où ils se trouvaient était l'Arménie. Ils sacrifièrent à leur tour, ils regagnèrent leurs pays à pied, ils déterrèrent les livres de Sippara et ils en écrivirent beaucoup d'autres, puis ils fondèrent Babylone de nouveau[2]. » On prétendait encore, à l'époque des Séleucides, qu'une partie de l'arche subsistait sur un des sommets des monts Gordyéens[3]. On s'y rendait en pèlerinage, et les fidèles raclaient le bitume qui la recouvrait, afin d'en fabriquer des amulettes souverains contre les maléfices[4].

Sitôt après le retrait des eaux, la chronique des temps fabuleux plaçait

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 141 143, l. 165-205.

2. Bérose, fragm. XV, XVI (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 257-259, 337-338). Guyard a indiqué des survivances du personnage de Xisouthros dans le Khidhr de la légende arabe d'Alexandre et de la vie coranique de Moïse (*Bulletin de la Religion Assyro-Babylonienne*, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. I, p. 344-345); cf. A. Jeremias, *die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 81, note 1, M. Lidbarski, *Wer ist Chadir?* dans le *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 104-116.

3. Bérose, fragm. XV (Fr. Lenormant, *Essai de commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 259, 335-336). La légende relative aux débris de l'arche avait passé dans la tradition juive du Déluge (Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 3-6). Nicolas de Damas contait, comme Bérose, qu'on les voyait encore au sommet du mont Baris (*Fragmenta Historicorum Græcorum*, édit. Müller-Didot, t. III, p. 415, fragm. 76). Depuis lors on n'a cessé de les montrer tantôt sur un pic, tantôt sur un autre. On les indiquait à Chardin au cours du siècle passé (*Voyages en Perse*, t. VI, 2, 3; 4, 1; 6, 1), et le souvenir n'en est pas perdu dans notre siècle (Macdonald-Kinneir, *Travels in Asia Minor, Armenia and Kurdistan*, p. 453). Des trouvailles de charbon et de bitume comme celles qu'on a faites au Gebel Djoudî, sur l'une des montagnes identifiées avec le Nisir, expliquent probablement plusieurs de ces traditions locales (G. Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 108).

4. Fr. Lenormant a reconnu et signalé un de ces amulettes dans son *Catalogue de la Collection de M. le baron de Behr*, Ant. n° 80.

l'avènement d'une dynastie nouvelle, aussi extraordinaire ou peu s'en faut que celle d'avant le déluge. Selon Bérose, elle était chaldéenne et comptait quatre-vingt-six rois, qui avaient exercé le pouvoir pendant trente-quatre mille quatre-vingts ans : les deux premiers, Évêchoüs et Khomasbêlos, régnèrent deux mille quatre cents et deux mille sept cents ans, les derniers ne dépassèrent pas les limites d'une vie d'homme ordinaire. On essaya plus tard de les ramener tous à la vraisemblance, et l'on abaissa leur nombre à six, la durée de leurs règnes réunis à deux cent vingt-cinq ans[1]. C'était méconnaître leur caractère : noms et gestes, tout en eux n'est que mythe ou fiction irréductible à l'histoire. Ils fournissaient aux prêtres et aux poètes la matière de cent récits divers dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous par fragments. Les uns sont courts et servent de préambule à des prières ou à des formules magiques; les autres se développent longuement et peuvent passer pour de véritables épopées. Les dieux s'y mêlent et y jouent un grand rôle à côté des rois. C'est par exemple Néra, le maître de la peste, qui déclare la guerre aux humains pour les punir d'avoir méconnu l'autorité d'Anou. Il accable d'abord Babylone : « Les enfants de Babel ils furent des oiseaux et leur oiseleur ce fut toi ! — Au filet tu les prends, tu les enserres, tu les décimes, — héros Néra ! » L'une après l'autre, il attaque les cités-mères de l'Euphrate et les oblige à lui rendre hommage, même Ourouk, « la demeure d'Anou et d'Ishtar, — la ville des hiérodules, des almées et des courtisanes sacrées », puis il se tourne contre les peuples étrangers et il porte ses ravages jusqu'en Phénicie[2]. Ailleurs le héros Étana tente de s'élever au ciel, et l'aigle, son compère, s'envole avec lui sans pouvoir le faire réussir dans son entreprise[3]. Nemrod et ses exploits nous sont connus par la Bible[4]. « Il fut un puissant chasseur devant l'Éternel, et c'est pourquoi l'on dit jusqu'à ce jour : Comme Nemrod, le puissant chasseur devant l'Éternel. Et le commencement de sa domination fut Babel, Érech, Accad et Calnéh, au pays de Shinéar. » Presque

1. Bérose, fragm. XI, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, éd. Müller-Didot, t. II, p. 503.

2. Les nombreux fragments de cette sorte d'épopée mythologique ont été découverts et traduits en partie par G. Smith (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 123-136; cf. W. B[oscawen], *The Plague Legends of Chaldæa*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. I, p. 11-14). Ils ont été publiés et traduits en entier par Ed. J. Harper, *die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa, und Dibbarra*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 425-437.

3. Pour la légende d'Étana, voir plus loin les pages 698-700 de cette *Histoire*.

4. *Genèse*, X, 8, 10. Tout un cycle de légendes s'est formé autour de Nemrod chez les Juifs et chez les Musulmans. Il avait bâti la *Tour de Babel* (Josèphe, *Ant. Jud.*, I, 4, § 2); il avait jeté Abraham dans une fournaise ardente et il avait essayé de monter au ciel sur le dos d'un aigle (Coran, *Sour. XXIX*, 23; Yakout, *Lex. Geogr.*, s. v. *Niffer*). Sayce (*Nimrod and the Assyrian Inscriptions*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 248-249) et Grivel (*Revue de la Suisse catholique*, août 1871, et *Transactions*, t. III, p. 136-144) voyaient dans Nemrod une forme héroïsée de Mardouk, le dieu de Babylone : la plupart des assyriologues actuels préfèrent, à l'exemple de Smith (*The Chal-*

tous les traits que la tradition hébraïque lui attribue, nous les retrouvons dans Gilgamès, roi d'Ourouk et descendant du Shamashnapishtim qui avait vu le déluge[1]. Plusieurs copies du poème où un scribe, aujourd'hui sans nom, avait célébré ses exploits, existaient à Ninive, dans la bibliothèque royale, vers le milieu du VII[e] siècle avant notre ère; on les avait exécutées par ordre d'Assourbanabal, d'après quelque exemplaire plus ancien, et les fragments que nous en possédons, criblés qu'ils sont de lacunes, nous permettent de rétablir presque partout, sinon le texte même de l'original, mais la suite des événements[2]. On les partageait en douze épisodes, comme l'année en ses douze mois, et ce n'est point simple hasard si le vieil auteur babylonien a choisi cette coupe. Gilgamès, d'abord simple mortel patronné par les dieux, était devenu dieu lui-même et fils de la déesse Arourou[3] : « il avait vu l'abîme, il avait appris tout ce qu'on tient secret et qui est caché, même il avait apporté aux hommes la nouvelle de ce qui eut lieu dès avant le déluge[4]. » Le Soleil, qui le protégea pendant son temps d'humanité, l'avait assis à côté de lui sur le siège du jugement, et lui avait délégué l'autorité pour rendre des arrêts dont personne n'appelait : il était comme un soleil au petit pied, devant qui les rois, les princes,

dæan Account of the Deluge, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 205, et *Assyrian Discoveries*, p. 165-167), l'identifier avec le héros Gilgamès.

1. Le nom de ce héros se compose de trois signes que Smith rendit provisoirement par Isdubar, lecture qui, modifiée en Gishdhubar, Gistubar, est encore conservée par plusieurs assyriologues. On a proposé tour à tour Dhoubar, Namroûdou (Smith, *The Eleventh Tablet of the Izdubar Legends*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 588), Anamaroutou, Noumarad, Namrasit, toutes formes qui tendent à montrer dans le nom du héros celui de Nemrod. Pinches a découvert, en 1890, ce qui paraît être l'expression réelle des trois signes, Gilgamèsh, Gilgamès (*Exit Gistubar*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. IV, p. 264); Sayce (*The Hero of the Chaldæan Epic*, dans *The Academy*, 1890, n° 966, p. 421) et Oppert (*le Persée Chaldéen*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 121-123) ont rapproché ce nom de celui de Gilgamos, héros babylonien, dont Élien (*Hist. Anim.*, XII, 21) nous avait conservé le souvenir. A. Jeremias (*Izdubar-Nimrod*, p. 2, note 1) se refuse encore à admettre et la lecture et l'identification.

2. Les fragments connus jusqu'à présent ont été réunis, coordonnés et publiés par Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, Leipzig, in-4, 1884-1892, et dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 48-79, 94-152. On trouvera la nomenclature des principaux travaux dont ils ont été l'objet dans Bezold, *Kurzgefasster Ueberblick*, p. 171-173. Une analyse, accompagnée de traductions partielles, en a été donnée par A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod, eine altbabylonische Heldensage*, 1891, et une traduction complète en français par Sauveplane, *Une Epopée Babylonienne, Istubar-Gilgamès*, 1894 : je me suis borné presque partout à suivre l'arrangement proposé par MM. Haupt et Jeremias. Un fragment du catalogue des ouvrages mythologiques de la Bibliothèque de Ninive, découvert par Pinches et publié par Sayce (dans Smith, *The Chaldæan Account of Genesis*, 2[e] édit., p. 10 sqq.), met à côté du titre de notre poème le nom d'un certain Sinliqîounnîni, que l'on a considéré comme en étant l'auteur (Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 9-10, note); c'est peut-être simplement celui d'un des rapsodes qui la récitaient en public (A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 13; cf. Haupt, *Collation der Izdubar-Legenden*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 102, note 2).

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 8, l. 30. Le rôle de la déesse Arourou est inconnu par ailleurs : peut-être doit-on la considérer comme étant une forme de Beltis, *Bîlit-ilâni*, la dame des dieux (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 294, note 1). Il serait possible que Gilgamès eût pour père Shamash, le dieu Soleil, qui le couvre de sa protection dans toutes les circonstances difficiles de son existence (G. Smith, *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 174).

4. *1[re] Tablette*, l. 1-6; cf., Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 1, 6, 79, et dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 102-103, 318. Le fragment cité appartenait sûrement au début du poème et contenait un sommaire de tous les exploits que le héros passait pour avoir accomplis.

les grands de ce monde courbaient humblement la tête[1]. Les scribes avaient donc quelque droit à modeler sa vie sur celle de l'année et à le conduire à travers douze chants, de la façon dont le soleil promène sa course à travers les douze mois[2].


GILGAMÈS ÉTOUFFE UN LION[4].

L'histoire entière est au fond le récit de ses luttes contre Ishtar, et les premières pages nous le montrent déjà aux prises avec la déesse. Son portrait, tel que les monuments l'ont conservé, s'écarte singulièrement du type ordinaire : on dirait un spécimen d'une race différente, quelque survivant d'un peuple très ancien qui avait dominé dans les plaines de l'Euphrate, avant l'arrivée des tribus sumériennes et des Sémites[3]. Le corps est grand, large, étonnamment musclé, à la fois vigoureux et agile ; la tête grosse, osseuse, presque carrée, avec une face un peu plate, un nez massif et des pommettes saillantes, qu'une abondante chevelure encadre, et une barbe drue, bouclée symétriquement. Tout ce qu'il y a de jeune dans Ourouk la bien-gardée a été séduit par la beauté et par la force prodigieuse du héros; les anciens de la ville se sont rendus auprès d'Ishtar et se plaignent à elle de l'abandon où la nouvelle génération les relègue. « Il n'a plus de rival dans

1. L'identité de Gilgamès avec le dieu accadien du feu, ou plutôt avec le Soleil, a été reconnue dès le début par H. Rawlinson (dans *The Athenæum*, 1872, 7 décembre ; cf. Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 64 sqq.; Sayce, *Babylonian Literature*, p. 27 sqq.), et admise depuis par presque tous les assyriologues (cf., en dernier lieu, A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 3-5). Une tablette rapportée par G. Smith (Sm., 13711, 1877), signalée par Fr. Delitzsch (dans le *Tiglatpileser* de Lhotzky, p. 105) et publiée par Haupt (*Das Babylonische Nimrodepos*, p. 93-94), contient les restes d'un hymne à Gilgamès, « le roi puissant, le roi des Esprits de la terre » (traduit par A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 3-4, par Sauveplane, *Une Épopée Babylonienne*, p. 206-211, et en dernier lieu par Boscawen, *Hymns to Gilgames*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. VII, p. 121 sqq.).

2. L'identité des douze chants avec les douze signes du Zodiaque, découverte par H. Rawlinson (*Athenæum*, 1872, 7 décembre), a été admise successivement par tous les assyriologues (Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 67-81, et *les Origines de l'Histoire*, p. 238 sqq., note 4 ; Sayce, *Babylonian Literature*, p. 27 sqq.; Haupt, *Der Keilinschriftliche Sintfluthbericht*, p. 10-11, 24, notes 10-11), par quelques-uns avec certaines réserves (A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 66-68 ; Sauveplane, *Une Épopée Babylonienne*, p. LXII-LXIX).

3. Smith (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 194) avait remarqué la différence qu'il y a entre les représentations de Gilgamès et le type des gens de Babylone : il en concluait que le héros était d'origine éthiopienne. Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 292) déclare que ses traits n'ont l'aspect ni sémitique, ni sumérien, et qu'ils soulèvent un problème ethnologique insoluble.

4. *Dessin de Faucher-Gudin d'après le bas-relief assyrien de Khorsabad au Musée du Louvre* (A. de Longpérier, *Notice des Antiquités assyriennes*, 3e éd., p. 28-30, nos 4, 5).

leur cœur, mais tes sujets sont conduits au combat et Gilgamès ne renvoie pas un enfant à son père. Nuit et jour ils crient après lui : « C'est lui le pasteur d'Ourouk la bien-gardée [1], il est son pasteur et son maître, lui le puissant, le parfait, le sage [2]. » Les femmes elles-mêmes n'ont pas échappé à l'entraînement général : « il ne laisse pas une seule vierge à sa mère, une seule fille à un guerrier, une seule épouse à son maître. » Ishtar entendit leur plainte, les dieux l'entendirent et ils crièrent vers la déesse Arourou à haute voix : « C'est toi, Arourou, qui l'as enfanté ; crée-lui maintenant son homme qu'il puisse rencontrer au jour qui lui plaira, afin qu'ils se battent l'un avec l'autre et qu'Ourouk soit délivrée. » Quand Arourou les entendit, elle créa en son cœur un homme d'Anou. Arourou lava ses mains, prit un morceau d'argile, le jeta à terre, le pétrit et créa Éabani, le batailleur, le haut rejeton, l'homme de Ninib [3], dont le corps entier est couvert de poils, dont la chevelure est longue comme celle d'une femme ; les mèches de ses cheveux se hérissent sur sa tête comme au dieu des blés, il est revêtu d'un habit semblable à celui du dieu des champs, il paît avec les gazelles, il se désaltère aux abreuvoirs avec les animaux des champs, il s'ébat avec les bêtes des eaux [4]. » Éabani est souvent représenté sur les monuments : il a les cornes de la chèvre, les jambes et la queue d'un taureau [5]. Non seulement il possédait la force d'une brute, mais son intelligence embrassait tout, le passé comme l'avenir ; il aurait peut-être triomphé de Gilgamès si Shamash n'avait réussi à les attacher l'un à l'autre d'un lien d'amitié indissoluble. Le difficile était de rapprocher les deux amis futurs et de les mettre l'un en face de l'autre sans qu'ils en vinssent aux mains : le dieu dépêcha son courrier

1. *Ourouk soupouri* ne se rencontre guère que dans le poème de Gilgamès. Cette expression paraît signifier *Ourouk la bien-gardée* (A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 9) ; c'est une formule analogue *Kahirah-el-Mahroussah* des écrivains arabes, pour désigner le Caire.

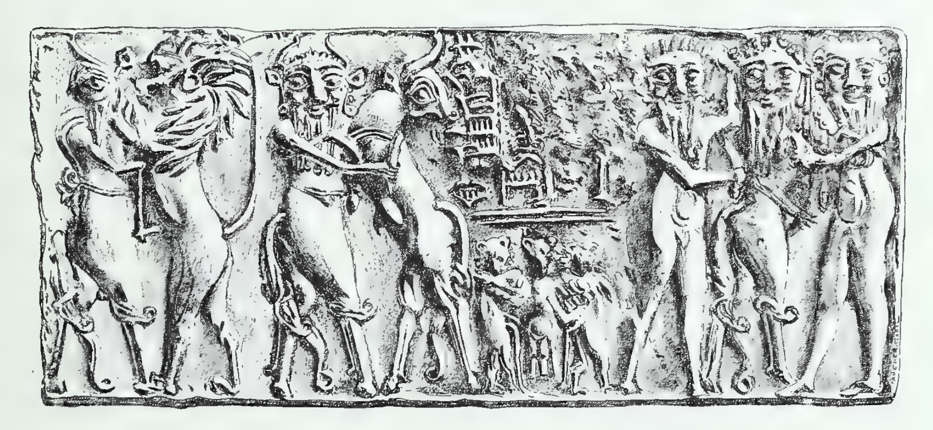
2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 8, l. 21-26, cf. p. 79, l. 10-16. Le texte est mutilé et ne peut être rendu que par à peu près. Smith (*Assyrian Discoveries*, p. 168-169) avait d'abord pensé que le poème commençait par le récit d'un siège d'Ourouk, d'une délivrance de la ville par Gilgamès, et de l'élévation subite de Gilgamès à la dignité de roi ; il s'aperçut plus tard de son erreur (*The Chaldæan Account of Genesis*, 183-185) et il adopta pour les fragments des premières tablettes l'arrangement qui a été accepté jusqu'aujourd'hui par les assyriologues (cf. A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 14 sqq., Sauveplane, *Une Épopée Babylonienne*, p. 4 sqq.).

3. Ninib est entre autres choses le dieu des laboureurs : l'*homme de Ninib* est donc, à proprement parler, un paysan, un homme des champs (A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 46, note 16).

4. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 8-9, l. 27-41.

5. Smith, le premier à ma connaissance, a comparé sa figure à celle des satyres ou des faunes (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 196) ; ce rapprochement présente d'autant plus de vraisemblance qu'aujourd'hui encore les habitants de la Chaldée croient à l'existence de monstres semblables (Rich, *Voyage aux ruines de Babylone*, trad. Raymond, p. 75-76, 79, 210). A. Jeremias (*Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 83, note 4) place Éabani à côté de Priape, qui est généralement un dieu des champs et un devin habile. Dans un ordre d'idées analogues, on peut rapprocher notre Éabani du Protée gréco-romain, qu'il faut pourchasser et prendre par la force ou par la ruse pour lui arracher des oracles, et qui paît les troupeaux de la mer.

Saîdou, le veneur, afin d'étudier les habitudes du monstre et de rechercher les moyens qu'il conviendrait employer pour le décider à descendre pacifiquement dans Ourouk. « Saîdou, le veneur, marcha au devant d'Éabani vers l'entrée de l'abreuvoir. Un jour, deux jours, trois jours, Éabani le rencontra vers l'entrée de l'abreuvoir, Saîdou, il l'aperçut et sa face s'assombrit; il entra dans l'enceinte, il s'affligea, il gémit, il cria bien haut, son cœur se serra, sa face se décomposa, les sanglots lui brisèrent la poitrine. Le veneur vit de loin que sa face s'enflammait de colère[1] », et, jugeant plus prudent



GILGAMES LUTTE, À GAUCHE AVEC UN TAUREAU, À DROITE AVEC ÉABANI[2].

de ne point pousser l'épreuve, revint faire part à son dieu de ce qu'il avait observé. « J'ai eu peur, dit-il en terminant son discours, et je ne l'ai pas abordé. Il a comblé la fosse que j'avais creusée pour le prendre, il a rompu les lacs que j'avais tendus, il a délivré de mes mains le bétail et les animaux des champs, il ne m'a point laissé battre la plaine[3]. » Shamash pensa qu'où l'homme le plus robuste échouerait par la force, une femme réussirait peut-être par la volupté : il ordonna à Saîdou de courir vers Ourouk et d'y choisir la plus belle parmi les prêtresses d'Ishtar[4]. Le veneur se présenta devant Gilgamès, lui conta l'aventure et lui demanda l'autorisation d'emmener l'une des courtisanes sacrées. « Va, mon veneur, prends l'hiérodule,

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 9, l. 42-50. Le commencement de chaque ligne est détruit, et la traduction de l'ensemble ne peut être donnée que par à-peu-près.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille chaldéenne du Musée de la Haye* (Menant, *Catalogue des cylindres orientaux du Cabinet royal des Médailles*, pl. I, n° 1, et *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, pl. II, n° 3; cf. Lajard, *Introduction à l'étude du culte public et des Mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. XXVII, 9). L'original mesure environ 0m,043 de hauteur.

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 9, l. 8-12.

4. Les prêtresses d'Ishtar étaient de jeunes et belles femmes qui consacraient leur corps au service de la déesse et au plaisir des dévots qui visitaient son temple. Elles portaient, outre le titre général de *qadishtou*, hiérodule, des noms divers, *kizirêti*, *ouhâti*, *harimâti* (A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 59 sqq.); l'hiérodule qui accompagne Saîdou dans son entreprise est une *ouhat*.

Quand les bêtes viendront à l'abreuvoir, qu'elle arrache son vêtement et dévoile sa beauté : lui la verra, il s'approchera d'elle, et ses bêtes, qui font troupe autour de lui, se disperseront[1]. » Le veneur alla, il emmena l'hiérodule avec lui, il prit la droite route ; le troisième jour, ils arrivèrent à la plaine fatale. Le veneur et l'hiérodule s'assirent pour reposer ; un jour, deux jours, ils s'assirent à l'entrée de l'abreuvoir dont Éabani buvait l'eau avec les animaux, où il s'ébattait avec les bêtes de l'eau[2].

« Lorsqu'Éabani survint, lui qui habite dans les montagnes, et qu'il se mit à paître les herbes avec les gazelles, qu'il but avec les animaux, qu'il s'ébattit avec les bêtes de l'eau, l'hiérodule vit le satyre. » Elle s'effraya et rougit, mais le veneur la rappela à son devoir. « C'est lui, hiérodule. Dénoue ta ceinture, ouvre ton sein pour qu'il s'éprenne de ta beauté ; n'aie pas honte, mais dérobe-lui son âme. Il t'aperçoit, il s'élance vers toi, pose ton vêtement ; il se rue sur toi, accueille-le avec tout l'art des femmes ; ses bêtes se disperseront qui sont en troupe autour de lui, et il te pressera contre sa poitrine. » L'hiérodule dénoua sa ceinture, ouvrit son sein, défit sa jupe ; elle n'eut pas honte et déroba l'âme d'Éabani. Elle dépouilla son vêtement et il se rua sur elle ; elle l'accueillit avec tout l'art des femmes et il la pressa contre sa poitrine. Six jours et sept nuits, Éabani se tint près de l'hiérodule, sa bien-aimée. Quand il se fut rassasié de plaisir, il tourna la face vers son bétail, et il vit que les gazelles s'étaient détournées, et que les bêtes des champs s'étaient enfuies loin de lui. Éabani s'effraya, il tomba en pâmoison, ses genoux se raidirent, parce que son bétail avait fui. Tandis qu'il était là comme mort, il entendit la voix de l'hiérodule ; il reprit ses sens, il revint à lui plein d'amour, il s'assit aux pieds de l'hiérodule, il regarda l'hiérodule au visage, et, tandis que l'hiérodule parlait, ses oreilles entendirent. Car c'est à lui que l'hiérodule parlait, lui Éabani : « Toi qui es superbe, Éabani, comme un dieu, pourquoi habites-tu parmi les bêtes des champs ? Viens, je t'amènerai vers Ourouk la bien gardée, vers la maison radieuse, la demeure d'Anou et d'Ishtar, aux lieux où se tient Gilgamès dont la vigueur est suprême, et qui, tel un urus, surpasse les héros en vigueur. » Tandis qu'elle lui parle ainsi, il épie ses paroles, lui le sage en son cœur, il pressent un

1. Autant qu'on peut en juger à travers les lacunes qui interrompent le récit, le pouvoir qu'Éabani exerce sur les animaux des champs est lié intimement à sa continence. Du jour qu'il cesse d'être chaste, les bêtes le fuient comme elles feraient un simple mortel ; il n'a plus alors d'autre ressource que de quitter la solitude et d'aller vivre dans les villes, auprès des hommes. C'est ce qui explique le moyen que Shamash emploie contre lui : cf. dans les *Mille et Une Nuits* l'histoire de Shehabeddin.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 10, l. 40, p. 11, l. 1.

ami. Éabani dit à l'hiérodule : « Allons, hiérodule, emmène-moi vers la demeure radieuse et sainte d'Anou et d'Ishtar, aux lieux où se tient Gilgamès dont la vigueur est suprême, et qui, tel un urus, prévaut par sa vigueur sur les héros. Je me battrai avec lui et je lui montrerai ma force; je lancerai une panthère contre Ourouk, et il devra lutter avec elle[1]. » L'hiérodule conduit son prisonnier vers Ourouk, mais la ville célèbre en ce moment la fête de Tammouz, et Gilgamès ne se soucie pas d'interrompre les solennités pour affronter les travaux auxquels Éabani le convie : à quoi bon ces épreuves, quand les dieux eux-mêmes ont daigné lui dicter en songe la conduite qu'il a tenue et se sont entremis entre leurs enfants? De fait, Shamash prend la parole et trace un tableau séduisant de la vie qui attend le monstre, s'il consent à ne pas regagner ses montagnes. Non seulement l'hiérodule lui appartiendra à jamais, et n'aura que lui pour époux, mais Gilgamès le comblera de richesses et d'honneurs. « Il te couchera sur un grand lit préparé artistement; il t'assiéra sur le divan, il te donnera la place à sa gauche, et les princes de la terre baiseront tes pieds, les gens d'Ourouk ramperont devant toi[2]. » C'est par ces flatteries et par ces promesses d'avenir que Gilgamès gagna l'affection de son serviteur Éabani, lequel il aima toujours.

Shamash avait ses raisons pour tant insister. Khoumbaba, roi d'Élam, avait envahi le pays de l'Euphrate, détruisant les temples et substituant le culte des divinités étrangères à celui des nationales[3]; les deux héros réunis étaient seuls capables de lui tenir tête et de le tuer. Ils rassemblent leurs troupes, se mettent en chemin, apprennent d'une magicienne que l'ennemi se cache dans un bosquet sacré. Ils y pénètrent sous un déguisement, « et s'arrêtent un moment en extase devant le bois de cèdres, ils en contemplent la hauteur, ils en contemplent l'épaisseur; le lieu où Khoumbaba avait accoutumé de se promener à grands pas, des allées y étaient percées, des sentiers entretenus avec soin. Ils aperçurent enfin la butte aux cèdres, séjour des dieux, sanctuaire d'Irnini, et, devant la butte, un cèdre magnifique, d'ombre salutaire et déli-

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 11, l. 2-p. 13, l. 2. J'ai adouci beaucoup la scène de séduction féminine, qui est décrite avec une sincérité et une précision toutes primitives.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 15, l. 36-39.

3. Khoumbaba renferme le nom du dieu élamite Khoumba, qui entre en composition dans les noms de ville comme Tîl-Khoumbi, ou de princes comme Khoumbanigâsh, Khoumbasoundasa, Khoumbasidir (G. Smith, *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 185). Le rapprochement proposé entre Khoumbaba et le Combabos (Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 240), héros d'une légende singulière encore courante au IIe siècle après notre ère (*De Deâ Syriâ*, § 17-27), ne paraît pas être admissible certainement pour le moment. Les noms assonent bien, mais, ainsi qu'Oppert l'a dit, aucun trait de l'histoire de Combabos ne répond à ce que nous savons jusqu'à présent de celle de Khoumbaba (*Fragments cosmogoniques*, dans Ledrain, *Histoire d'Israël*, t. I, p. 423).

cieuse[1]. » Ils surprennent Khoumbaba à l'heure où il venait goûter le frais, lui coupent la tête et rentrent victorieux à Ourouk[2]. « Gilgamès fit reluire ses armes, il fourbit ses armes. Il posa son attirail de guerre, il revêtit ses habits blancs, s'orna de ses insignes royaux et ceignit le diadème; Gilgamès se coiffa de sa tiare et ceignit le diadème[3]. » Ishtar le vit paré, et la même ardeur la brûla qui avait enflammé les mortelles[4]. « Vers l'amour de Gilgamès elle leva les yeux, la puissante Ishtar, et « Viens, Gilgamès, sois mon mari, toi! Ton amour donne-le-moi en don à moi, et toi tu seras mon époux, et moi je serai ta femme. Je te hausserai sur un char de lapis et d'or, aux roues d'or et aux montants d'onyx; tu l'atteleras de grands lions et tu entreras dans notre maison aux fumées odorantes du cèdre. En notre maison quand tu seras entré, tout le pays de la mer t'embrassera les pieds, les rois se courberont sous toi, les seigneurs et les grands, les dons de la montagne et de la plaine ils te les apporteront en tribut. Tes bœufs prospéreront, tes brebis auront double portée, tes mules viendront d'elles-mêmes sous le fardeau; ton cheval au char sera fort et galopera, ton taureau sous le joug n'admettra point de rival[5]. » Gilgamès repousse cette déclaration inattendue avec un mélange de mépris et d'effroi : il invective la déesse et lui demande insolemment ce qu'elle fait de ses maris mortels pendant sa longue vie de déesse. « Tammouz, l'époux de ta jeunesse, tu l'as condamné à pleurer d'année en année[6]. Allala, l'épervier moucheté, tu l'aimas, puis tu le frappas et tu lui cassas l'aile : il se tient dans les bois et crie : « O mes ailes![7] » Tu aimas ensuite un lion d'une force achevée, puis sept à sept tu le fis déchirer de coups[8]. Tu aimas aussi un étalon

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 24, l. 1-8.

2. G. Smith (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 184-185) place à ce moment l'accession de Gilgamès au trône : le fait ne ressort pas du texte des fragments connus jusqu'à présent, et il n'est pas même certain que le poème ait raconté quelque part l'élévation et le couronnement du héros. Il semble même que Gilgamès soit reconnu dès le début comme le roi d'Ourouk la bien-gardée.

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 42, l. 1-6.

4. La déclaration d'Ishtar à Gilgamès et la réponse du héros ont été souvent traduites ou analysées depuis la découverte du poème. Smith avait cru pouvoir rattacher à cet épisode la *Descente d'Ishtar aux Enfers* (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 228), que l'on rencontrera plus loin (cf. p. 693-696 de cette *Histoire*), mais son opinion n'est plus admise. La *Descente d'Ishtar* est l'en-tête d'une formule magique, dans l'état où nous la connaissons : elle n'appartient pas à la Geste de Gilgamès.

5. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 42-43, l. 7-21.

6. Tammouz-Adonis est le seul personnage qui nous soit connu dans cette longue liste des amants de la déesse. Les autres devaient être assez célèbres chez les Chaldéens, puisqu'il suffisait de quelques mots consacrés à chacun d'eux pour rappeler leur histoire au lecteur, mais nous n'avons encore rien retrouvé qui se rapporte à leurs aventures (cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 245 sqq.); les titres de leurs poèmes manquent dans la table des œuvres classiques de l'antiquité chaldéo-assyrienne, qu'un scribe ninivite du temps d'Assourbanabal avait copiée pour l'usage de ce souverain (Sayce-Smith, *The Chaldæan Account of the Deluge*, p. X sqq.).

7. Le texte dit *kappi* (Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 44, l. 50), et la légende se rapportait évidemment à un oiseau, dont le cri ressemblait au son de ce mot qui signifie *mes ailes*. L'épervier moucheté pousse un cri qu'on peut à la rigueur entendre et interpréter de la sorte.

8. C'est évidemment l'origine de notre fable du *Lion amoureux* (La Fontaine, *Fables*, liv. IV, fable i).

superbe au combat, tu le vouas au mors, à l'aiguillon et au fouet, dix lieues durant tu le forças au galop, tu le vouas à l'épuisement et à la soif, tu vouas aux larmes sa mère Silili. Tu aimas aussi le berger Taboulou qui sans cesse te prodiguait la fumée des sacrifices et journellement t'égorgeait des chevreaux : tu le frappas et le tournas en léopard, ses propres valets le pourchassèrent et ses chiens flairèrent ses restes[1]. Tu aimas Ishoullanou, le jardinier de ton père, qui sans cesse t'apportait des présents de fruits et chaque jour embellissait ta table. Tu levas les yeux vers lui, tu le saisis : « Mon Ishoullanou, nous « mangerons des melons, puis tu allongeras ta main et tu écarteras ce qui nous « sépare. » Ishoullanou te dit : « Moi, qu'exiges-tu de moi? O ma mère, ne fais « point de cuisine pour moi, moi je ne mangerai point : ce que je mangerais me « serait malheur et malédiction, et mon corps serait frappé d'une froideur mor- « telle. » Toi tu l'entendis et tu te mis en colère, tu le frappas, tu le changeas en nain, tu l'installas au milieu d'un divan : il ne peut plus se lever, il ne peut plus descendre d'où il est. Tu m'aimes maintenant, puis comme ceux-là tu me frapperas[2]. »

« Quand Ishtar l'entendit, elle entra en fureur, elle monta au ciel. La puissante Ishtar se présenta devant Anou son père, devant sa mère Anatou elle se présenta et dit : « Mon père, Gilgamès m'a méprisée. Gilgamès a énuméré « mes félonies, mes félonies et mes hontes. » Anou ouvrit la bouche et parla à la puissante Ishtar : « Ne peux-tu demeurer tranquille maintenant que Gilgamès « a énuméré tes félonies, tes félonies et tes hontes?[3] » Mais elle se refuse à laisser l'outrage impuni. Elle veut que son père fabrique un urus céleste qui la venge du héros, et comme il hésite, elle menace de faire périr tout ce qui vit dans l'univers entier en suspendant les atteintes du désir et les effets de l'amour. Anou cède enfin à sa furie : il crée un urus effroyable, dont les ravages ne tardent pas à rendre inhabitables les alentours d'Ourouk la bien-gardée. Les deux héros, touchés par les misères et par la terreur du peuple, partent en chasse et courent relancer la bête aux bords de l'Euphrate, dans les marais où elle se remise après chacune de ses sorties meurtrières. Une

1. La donnée de l'amant changé en bête par la déesse ou par la sorcière qui l'aime se retrouve assez souvent dans les contes orientaux (cf. dans *les Mille et une Nuits* l'aventure du roi Bedr avec la reine Labé); pour l'homme qu'Ishtar métamorphose en bête et qu'elle fait déchirer par ses propres chiens, on peut renvoyer à l'histoire classique de Diane surprise au bain par Actéon.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 44-45, l. 46-79; cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 246-248. Pour la mésaventure d'Ishoullanou, on peut comparer, dans *les Mille et une Nuits*, le Conte du Pêcheur et du Génie enfermé dans une bouteille de plomb. Le roi des Iles Noires a été transformé en statue de la ceinture aux pieds par la sorcière qu'il avait épousée, puis offensée; il reste couché sur un lit d'où il ne peut descendre, et l'infidèle vient l'y fouailler chaque jour.

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 45, l. 80-91.

bande de trois cents preux pénètre dans les fourrés sur trois lignes et la rabat vers eux. Elle les charge, tête basse, mais Éabani la saisit d'une main par la corne droite, de l'autre par la queue, et la contraint à se cabrer. Gilgamès au même moment l'empoigne par une jambe et lui plonge son poignard dans le cœur. Dès qu'elle est abattue, ils célèbrent leur victoire par un sacrifice d'actions de grâce, et ils versent une libation à Shamash dont la protection ne leur a point manqué en ce dernier péril. Ishtar, déçue dans ses projets de vengeance, « monta sur les remparts d'Ourouk la bien-gardée, elle poussa un grand cri, elle lança une malédiction : « Maudit soit Gilgamès, « qui m'a insultée et qui « a tué l'urus céleste! » Éabani les entendit ces paroles d'Ishtar, il arracha le membre de l'urus céleste, il le jeta au visage de la déesse : « Toi aussi, « je te vaincrai, et comme lui je te traiterai : j'attacherai à tes flancs la « malédiction. » Ishtar assembla ses prêtresses, ses hiérodules, ses folles femmes, et toutes ensemble entonnèrent une nénie sur le membre de l'urus céleste. Gilgamès assembla tous les tourneurs en ivoire, et les artisans furent émerveillés de la grosseur des cornes : elles valaient trente mines de lapis, leur diamètre était d'une demi-coudée, et elles pouvaient contenir six mesures d'huile à elles deux[2]. » Il les consacra à Shamash et il les suspendit aux coins de l'autel ; puis il se lava les mains dans l'Euphrate, rentra dans Ourouk et en parcourut les rues triomphalement. Un banquet tumultueux termine la journée, mais, la nuit même, Éabani se sent hanté d'on ne sait quel songe funeste, et la fortune abandonne les deux héros. Gilgamès avait crié aux femmes d'Ourouk dans l'enivrement du succès : « Qui brille parmi les preux? Qui resplendit par-dessus tous les hommes? Gilgamès brille parmi les preux, Gilgamès resplendit par-dessus tous les hommes[3]. » Ishtar le toucha dans cette beauté dont il était si fier : elle le couvrit de lèpre de la tête aux pieds



GILGAMÈS ET ÉABANI EN LUTTE AVEC LES MONSTRES[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin d'après l'intaille chaldéenne du Musée de New-York* (MENANT, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, pl. I, n° 1). L'original mesure environ 0m,038 de hauteur.
2. HAUPT, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 48-49, l. 174-191.
3. HAUPT, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 49, l. 200-203.

et le rendit un objet d'horreur pour ses admirateurs de la veille. Une existence de douleur, puis une mort affreuse, celui-là seul y échappait qui avait le courage d'aller chercher aux limites du monde la source de Jouvence et l'arbre de vie qu'on y disait cachés[1]; mais la route était âpre, inconnue, semée de périls, et nul n'était jamais revenu de ceux qui avaient osé s'y engager. Gilgamès, résolu à braver tout plutôt que de se résigner à son destin, propose cette nouvelle aventure à son fidèle Éabani, et celui-ci consent à l'accompagner, malgré de funèbres pressentiments. En chemin ils tuent encore un tigre; mais Éabani est frappé mortellement dans un combat qu'ils livrent aux environs de Nipour, et rend l'âme après une agonie de douze jours.



LES HOMMES-SCORPIONS DES MONTS DE MÂSHOU[2].

« Gilgamès pleura sur Éabani son ami, amèrement, vautré sur la terre nue. » La peur égoïste de la mort le disputait en son âme au regret d'avoir perdu un compagnon si cher, éprouvé dans tant de rencontres. « Moi, je ne veux pas mourir comme Éabani : la douleur a pénétré mon cœur, l'effroi du trépas m'a envahi et je me suis jeté à terre. Mais j'irai à pas rapides vers le fort Shamashnapishtim, fils d'Oubaratoutou[3], » pour apprendre de lui comment on devient immortel. Il quitte les plaines de l'Euphrate, il s'enfonce hardiment dans le désert, il s'égare tout un jour au milieu de solitudes affreuses. « J'atteignis à la nuit un ravin de la montagne, j'aperçus des lions et je tremblai, mais je levai ma tête vers le dieu Lune et je priai : ma supplication monta jusqu'au père des dieux, et il étendit sur moi sa protection[4]. » Un songe descendu d'en haut lui révèle la route qu'il doit suivre. La hache et le poignard aux mains, il gagne l'entrée d'un passage ténébreux

1. Sur ces deux conceptions de l'Arbre de vie et de la fontaine de Jouvence chez les Babyloniens, cf. A. JEREMIAS, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 89-93; la Chaldée est certainement un des points d'où elles se sont répandues sur le monde.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille assyrienne* (LAJARD, *Introduction à l'étude du Culte public et des Mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. XXVIII, 11). Plusieurs autres représentations du même sujet dans MENANT, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 97-98.

3. HAUPT, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 59, l. 1-7.

4. HAUPT, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 59, l. 8-12; cf. p. 85, l. 8-11.

percé dans le mont Mâshou[1], et « dont des êtres surnaturels gardent la porte jour après jour. Eux, dont la taille monte autant que les appuis du ciel et dont la poitrine descend aussi bas que l'Aralou, les hommes-scorpions, ils gardent la porte. L'effroi qu'ils inspirent foudroie, leur regard tue, leur éclat terrifie et détruit les montagnes; au lever et au coucher, ils veillent sur le soleil. Gilgamès les aperçut et son visage s'altéra de crainte et d'épouvante, leur aspect sauvage lui troubla l'esprit. L'homme-scorpion parla à sa femme : « Celui-là qui vient vers nous, son corps est marqué des dieux[2]. » La femme-scorpion lui répondit : « Par l'esprit il est un dieu, par l'enveloppe « mortelle il est un homme. » L'homme-scorpion parla et dit : « Ainsi que le « père des dieux a ordonné, il a parcouru des routes lointaines avant de nous « joindre toi et moi[3]. » Gilgamès comprend que les gardiens ne lui veulent point de mal, se rassure, leur raconte ses malheurs, implore la grâce de passer outre pour arriver jusqu'à « Shamashnapishtim, son père, qui fut transporté parmi les dieux et qui peut donner à son gré la vie ou la mort[4] ». L'homme-scorpion lui remontre en vain les dangers qui l'attendent, et dont le moindre n'est pas l'horrible obscurité dans laquelle les monts de Mâshou sont plongés : il chemine au sein des ténèbres pendant de longues heures, puis il débouche sur le rivage de la mer qui enveloppe le monde, au voisinage d'un bois merveilleux. Un arbre surtout excite son étonnement : « dès qu'il le voit, il y court. Les fruits sont autant de pierres précieuses, les branches sont splendides à regarder, car les rameaux sont chargés de lapis et les fruits sont d'une apparence superbe. » Dès que son admiration s'est calmée, Gilgamès se lamente et maudit l'Océan qui l'arrête. « Sabitou, la vierge qui siège sur le trône des mers », l'aperçoit de loin et d'abord se retire dans son château et s'y barricade. Il l'interpelle de la grève, l'implore et la menace tour à tour, l'adjure de l'aider dans son voyage : « S'il se peut, je franchirai la mer; s'il ne se peut point, je me coucherai par terre pour mourir. » La déesse se laisse enfin toucher à ses larmes. « Gilgamès, il n'y eut jamais ici de passée, et personne, depuis un temps immémorial, ne peut franchir la mer. Shamash le preux franchit la mer : après Shamash, qui peut

1. Le pays de Mâshou est le désert à l'ouest de l'Euphrate, confinant d'une part aux régions septentrionales de la mer Rouge, de l'autre au golfe Persique (G. Smith, *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 262); le nom paraît s'en être préservé dans celui de la Mésène classique et peut-être du pays de Masa des Hébreux (Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 242-243).

2. On ne doit pas oublier en effet que Gilgamès est couvert de lèpre; c'est la maladie dont les dieux chaldéens marquent leurs ennemis, lorsqu'ils veulent les châtier de manière exemplaire.

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 60, l. 1-21.

4. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 61, l. 3-5.

la franchir? La traversée est malaisée, difficile le chemin, périlleuse l'Eau de Mort, qui est tirée, comme un verrou, » entre toi et ton but. « Si même, Gilgamès, tu franchis la mer, quand tu seras parvenu à l'Eau de Mort, que feras-tu? » Arad-Éa[1], le matelot de Shamashnapishtim, est seul capable de mener à bien l'entreprise : « s'il est possible, tu franchiras la mer avec lui; s'il n'est pas possible, tu reviendras sur tes pas. » Arad-Éa s'embarque avec le héros : quarante jours de croisière orageuse les mènent aux Eaux de la Mort qu'ils dépassent d'un effort suprême. Au delà, ils se reposent sur leurs rames et desserrent leur ceinture : l'île bienheureuse se dresse devant eux, et Shamashnapishtim se tient sur la rive, prêt à répondre aux questions de son petit-fils[2].



GILGAMÈS ET ARAD-ÉA NAVIGUENT DANS LEUR VAISSEAU[3].

Il faut être dieu pour pénétrer dans son paradis mystérieux : la barque, qui porte un simple mortel, s'arrête à quelque distance du rivage, et la conversation s'engage par-dessus bord. Gilgamès fait un récit nouveau de sa vie et expose le motif qui l'amène; Shamashnapishtim lui répond stoïquement que la mort est une loi inexorable, à laquelle il vaut mieux se soumettre de bonne grâce. « Si longtemps nous bâtirons des maisons, si longtemps nous scellerons des contrats, si longtemps les frères se querelleront, si longtemps il y aura hostilité entre les rois, si longtemps les fleuves pousseront leurs flots par-dessus leurs rives, on ne pourra tracer aucune image de la mort. Quand les esprits saluent un homme à sa naissance, alors les génies de la terre, les dieux grands, Mamîtou la faiseuse de sorts, tous ensemble lui attribuent un destin, ils lui fixent la mort et la vie; mais les jours de sa mort lui restent inconnus[4]. » Gilgamès pense sans

1. Le nom a été lu successivement Ourkhamsi (G. Smith, *The Chaldæan Account*, dans les *Transactions*, t. II, p. 218), Ourbel (Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 30-31), Ouriel (Oppert, *Fragments de Cosmogonie chaldéenne*, dans Ledrain, *Histoire d'Israel*, t. I, p. 433); la dernière lecture, incertaine encore, est Arad-Éa, le serviteur d'Éa, ou Amil-Éa, l'homme d'Éa.

2. Ce récit couvrait les tablettes IX et X qui sont toutes deux trop mutilées pour qu'on puisse en donner une traduction suivie. On en trouvera de nombreux passages traduits dans G. Smith (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 241-262), dans A. Jeremias (*Izdubar-Nimrod*, p. 28-31) et dans Sauveplane (*Une Épopée Babylonienne, Istubar-Gilgamès*, p. 86-115).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille chaldéenne du British Museum* (Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, pl. II, n° 4, et p. 99-100; cf. Lajard, *Introduction à l'étude du culte public et des Mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. IV, n° 8). L'original a 0m,028 de hauteur.

4. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 66, l. 26-39.

doute à part soi que son aïeul a beau jeu prêcher la résignation quand il a su échapper lui-même à la fatalité. « Je te regarde, Shamashnapishtim, et ton apparence n'a point changé : tu es comme moi et n'es pas autrement, tu es comme moi et je suis comme toi. Tu serais assez vigoureux en ton cœur pour affronter la bataille, à en juger ton aspect : dis-moi donc comment tu as obtenu cette existence parmi les dieux à laquelle tu aspirais?[1] » Shamashnapishtim y consent, ne fût-ce que pour lui montrer combien son cas est extraordinaire, et à quel point il méritait un destin supérieur à celui qui est réservé à la foule humaine. Il lui raconte le déluge, comment il put s'y soustraire par la faveur d'Éa, et comment, par celle de Bel, il fut incorporé vivant à l'armée des dieux[2]. « Et maintenant, ajoute-t-il, en ce qui te concerne, lequel des dieux te prêtera la force d'obtenir la vie que tu réclames? Allons, endors-toi! » Six jours et sept nuits, il sembla un homme dont la force paraît suspendue, car le sommeil avait fondu sur lui comme un coup de vent. Shamashnapishtim parla à sa femme : « Vois cet homme qui demande la vie et sur qui le sommeil a fondu comme un coup de vent? » La femme répondit à Shamashnapishtim, l'homme des terres lointaines : « Charme-le, cet homme, et il mangera le brouet magique, et le chemin par lequel il est venu, il le refera sain de corps, et la grande porte d'où il est sorti, il retournera par elle en son pays. » Shamashnapishtim parla à sa femme : « Le malheur de cet homme te chagrine; eh bien, cuis-le, le brouet, et mets-le-lui sur la tête. » Et dans le temps que Gilgamès dormait à bord de son navire, le brouet fut cueilli, le second jour il fut épluché, le troisième il fut trempé, le quatrième, Shamashnapishtim para sa marmite, le cinquième il y mit la *Sénilité*, le sixième le brouet fut cuit, le septième il charma soudain son homme, et celui-ci mangea le brouet. Alors Gilgamès parla à Shamashnapishtim, l'habitant des contrées lointaines : « Je vacillais, le sommeil m'avait saisi, tu m'as charmé, tu m'as donné le brouet[3]. » L'effet n'en serait pas durable, si d'autres cérémonies ne venaient se joindre à cette cuisine de sorcier : Gilgamès ainsi préparé peut désormais descendre sur le rivage de l'île bienheureuse et s'y purifier. Shamashnapishtim confie le soin de l'opération à son matelot Arad-Éa : « L'homme que tu as conduit, son corps est

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 134, l. 1-7.
2. Tout le récit du déluge, qui recouvrait la onzième tablette de l'exemplaire conservé dans la bibliothèque d'Assourbanabal, est traduit plus haut, aux pages 566-572 de cette *Histoire*.
3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 143-144, l. 206-232.

couvert d'ulcères, les croûtes lépreuses ont perdu l'agrément de son corps. Prends-le, Arad-Éa, mène-le à la place de purification, qu'il lave ses ulcères dans l'eau nets comme neige, qu'il se débarrasse de ses croûtes et que la mer les emporte, tant qu'enfin son corps apparaisse sain. Il changera alors la bandelette qui ceint sa tête, et le pagne qui cache sa nudité ; jusqu'à ce qu'il retourne en son pays, jusqu'à ce qu'il soit au bout de son chemin, qu'il ne dépouille point le pagne frippé, là seulement il en aura toujours un propre. » Alors Arad-Éa le prit, le mena à la place de purification ; il lava ses ulcères dans l'eau nets comme neige, il se débarrassa de ses croûtes et la mer les emporta, tant qu'enfin son corps apparut sain. Il changea la bandelette qui ceignait sa tête, le pagne qui cachait sa nudité : jusqu'à ce qu'il fût au bout de son chemin, il ne devait pas dépouiller le pagne fripé, là seulement il devait en avoir un propre[1]. » La guérison opérée, Gilgamès remonte sur la barque et revient à l'endroit où Shamashnapishtim l'attendait.

Celui-ci ne voulut pas renvoyer son petit-fils au pays des vivants sans lui octroyer un cadeau princier. « Sa femme lui parla, à lui Shamashnapishtim, l'habitant des terres lointaines : « Gilgamès est venu, il est consolé, il est « guéri ; que lui donneras-tu maintenant qu'il va rentrer dans son pays? » Il prit les rames, Gilgamès, il amena la barque proche la rive, et Shamashnapishtim lui parla, à Gilgamès : « Gilgamès, tu t'en vas d'ici consolé, que te donnerai-je « maintenant que tu vas rentrer dans ton pays? Je vais, Gilgamès, te révéler « un secret, et le décret des dieux je vais te le dire. Il existe une plante sem- « blable à l'aubépine par la fleur et dont les aiguilles piquent comme la vipère. « Si ta main peut saisir cette plante sans être déchirée, brises-en un rameau et « emporte-le avec toi : il t'assure une jeunesse éternelle[2]. » Gilgamès cueille le rameau, et dans sa joie il combine avec Arad-Éa des projets d'avenir : « Arad-Éa, cette plante est la plante du renouveau par laquelle un homme obtient la vie ; je l'emporterai dans Ourouk la bien-gardée, j'en cultiverai un buisson, j'en couperai, et son nom sera *le vieillard se rajeunit par elle* ; j'en mangerai et je reviendrai à la vigueur de ma jeunesse[3]. » Il comptait sans les dieux, dont l'âme jalouse ne peut souffrir que les hommes participent à leurs privilèges. Le premier endroit où il débarque, « il aperçoit un puits d'eau fraîche,

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 145-146, l. 249-271. Cf. dans le Lévitique (XIII, 6, XIV, 8, 10) la recommandation faite au malade guéri de changer ses vieux habits contre du linge frais : la législation relative à la lèpre était probablement commune à tout le monde oriental.

2. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 146-147, l. 274-286. La fin du discours est trop mutilée pour supporter la traduction : j'ai dû me borner à en résumer le sens probable en quelques mots.

3. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 147, l. 295-299.

descend, et tandis qu'il puise l'eau, un serpent en sort et lui ravit la plante, oui, le serpent s'élança et emporta la plante, et s'enfuyant il jeta une malédiction. Ce jour-là Gilgamès s'assit, il pleura, et les larmes lui ruisselaient sur les joues, il dit au matelot Arad-Éa : « A quoi bon, Arad-Éa, mes forces « sont-elles rétablies? à quoi bon mon cœur se réjouissait-il de mon retour « à la vie? Ce n'est pas moi-même que j'ai servi, c'est ce lion terrestre que j'ai « servi. A peine vingt lieues de route, et pour lui seul il a déjà pris possession « de la plante. Comme j'ouvris le réservoir, la plante m'échappa et le génie du « puits s'en empara : qui suis je pour la lui arracher?[1] » Il se rembarque tristement, il rentre dans Ourouk la bien-gardée, et il songe enfin à célébrer les funérailles solennelles dont il n'a pu honorer Éabani au moment même de la mort[2]. Il les dirige, accomplit les rites, entonne la cantilène suprême : « Les temples, tu n'y entres plus; les vêtements blancs, tu ne t'en pares plus; les pommades odorantes, tu ne t'en oins plus pour qu'elles t'enveloppent de leur parfum. Tu ne presses plus ton arc à terre pour le bander, mais ceux que l'arc a blessés t'entourent; tu ne tiens plus ton sceptre en ta main, mais les spectres te fascinent; tu n'ornes plus tes pieds d'anneaux, tu n'émets plus aucun son sur terre. Ta femme que tu aimais, tu ne l'embrasses plus; ta femme que tu haïssais, tu ne la bats plus. Ta fille que tu aimais, tu ne l'embrasses plus; ta fille que tu haïssais, tu ne la bats plus. La terre rugissante t'op presse, celle-là qui est obscure, celle-là qui est obscure, Ninazou la mère, celle-là qui est obscure, dont le flanc n'est pas voilé de vêtements éclatants, dont le sein comme un animal nouveau-né n'est point couvert[3]. — Éabani est descendu de la terre à l'Hadès; ce n'est pas le messager de Nergal l'impitoyable qui l'a ravi, ce n'est pas la peste qui l'a ravi, ce n'est pas la phtisie qui l'a ravi, c'est la terre qui l'a ravi; ce n'est pas le champ de bataille qui l'a ravi, c'est la terre qui l'a ravi![4] » Gilgamès se traîne de temple en temple, répétant sa complainte devant Bel, devant Sin, et se jette enfin aux pieds du dieu des Morts, de Nergal : « Crève le caveau funéraire, ouvre le sol, que l'esprit d'Éabani sorte du sol comme un coup de vent! » Dès que Nergal,

1. Haupt, *Das Babylonische Nimrodepos*, p. 147-148, l. 302-316.

2. Le texte de la douzième tablette a été publié par Boscawen (*Notes on the Religion and Mythology of the Assyrians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 270-286), et plus complètement par Haupt (*Die zwölfte Tafel des Babylonischen Nimrodepos*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 48-79).

3. Haupt, *Die zwölfte Tafel des Babylonischen Nimrodepos*, p. 57, l. 11-30; cf. p. 49, l. 32-45, et p. 59, l. 16-22. Le texte est mutilé et ne peut encore être entièrement rétabli malgré la répétition des mêmes phrases dans plusieurs endroits différents. Les lacunes qui subsistent ne l'empêchent pas d'être compréhensible, et la traduction en reproduit le sens et le mouvement, sinon l'expression littérale.

4. Haupt, *Die zwölfte Tafel*, p. 59, l. 23-26; cf. p. 55, l. 1-4, et p. 61, l. 17-19.

le preux, l'entendit, il creva le caveau funéraire, il ouvrit le sol, il fit sortir du sol l'esprit d'Éabani comme un coup de vent[1]. » Gilgamès l'interroge et lui demande avec anxiété quelle est la fortune des morts : « Dis, mon ami, dis, mon ami, ouvre la terre, et ce que tu vois dis-le. — Je ne puis te le dire, mon ami, je ne puis te le dire; si j'ouvrais la terre devant toi, si je te disais ce que j'ai vu, l'effroi te terrasserait, tu t'affaisserais, tu pleurerais. — L'effroi me terrassera, je m'affaisserai, je pleurerai[2], mais dis-le-moi. » Et le spectre lui dépeint les tristesses du séjour et les misères des ombres. Ceux là seuls jouissent de quelque bonheur qui tombèrent les armes à la main et qu'on ensevelit solennellement après le combat; les mânes oubliés des leurs succombent à la faim et à la soif. « Sur un lit de repos il est étendu, buvant de l'eau limpide, qui a été tué dans la bataille. — Tu l'as vu? — Je l'ai vu; son père et sa mère lui supportent la tête, et sa femme se penche sur lui gémissant. Mais celui dont le corps reste oublié dans les champs, — Tu l'as vu? — Je l'ai vu; son âme n'a point de repos dans la terre. Celui dont l'âme n'a personne qui s'occupe d'elle, — Tu l'as vu? — Je l'ai vu; le fond de la coupe, les restes du repas, ce qu'on jette aux ordures dans la rue, voilà ce qu'il a pour se nourrir![3] »

Ce long poème n'est pas né tout entier, ni d'un seul coup, dans l'imagination d'un seul homme. Chacun des épisodes en répond à quelque légende isolée qui courait sur Gilgamès ou sur les origines d'Ourouk la bien-gardée : la plupart gardent sous leur forme plus récente un air d'antiquité extrême, et, s'ils ne se rattachent pas à des événements précis de la vie d'un roi, peignent vivement divers incidents de la vie du peuple[4]. Ce ne sont point, comme on le dit, des animaux mythologiques, ces lions, ces léopards ou ces urus gigantesques contre lesquels Gilgamès et son fidèle Éabani mènent si rude guerre[5]. Leurs pareils paraissaient de temps en temps dans les marais de la Chaldée et prouvaient leur existence aux habitants des villages voisins, par autant de ravages que certains lions ou certains tigres en commettent aujour-

1. Haupt, *Die zwölfte Tafel*, p. 61, l. 23-28. Boscawen, *Notes on the Religion and Mythology of the Assyrians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 282, compare justement cette scène à l'évocation de Samuel par la pythonisse d'Endor (*I Samuel*, XXVIII, 7-25).

2. Haupt, *Die zwölfte Tafel des Babylonischen Nimrodepos*, p. 63, l. 1-6.

3. Haupt, *Die zwölfte Tafel*, p. 51, l. 1-10, et p. 65, l. 2-12. Cf., p. 114-115 de cette *Histoire*, les idées analogues qui avaient cours en Égypte sur la destinée du mort que les siens laissaient sans ressources : le double égyptien avait pour se repaître les mêmes rebuts que l'âme chaldéenne.

4. G. Smith (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 173-190), identifiant Gilgamès avec Nemrod, croit d'autre part que Nemrod fut un roi réel qui régnait en Mésopotamie vers 2250 av. J.-C.; le poème renfermerait donc, suivant lui, des épisodes plus ou moins embellis de la vie d'un souverain.

5. Sur les lions actuels de la Chaldée et sur l'effroi qu'ils inspirent aux indigènes, voir Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 242-244, 259-262); cf. p. 558 de cette *Histoire*.

d'hui dans l'Inde ou dans le Sahara. Aux bords de l'Euphrate, comme sur les rives du Nil, comme chez tous les peuples à demi plongés encore dans la barbarie, c'était le devoir des chefs d'aller les combattre corps à corps et de se dévouer tour à tour, jusqu'à ce que l'un d'eux plus heureux ou plus fort triomphât de ces brutes endiablées. Les rois de Babylone et de Ninive firent plus tard un plaisir de ce qui était une nécessité d'office pour leurs prédécesseurs lointains : Gilgamès n'en est pas encore là, et le sérieux, la crainte même avec laquelle il livre bataille aux bêtes nous montre combien haut remontent les parties de son histoire qui traitent de ses exploits en chasse. Ils sont représentés sur le cachet de princes qui régnaient par delà le troisième millénaire avant notre ère[1], et l'œuvre des graveurs archaïques coïncide si minutieusement avec celle du scribe presque moderne qu'elle en est comme l'illustration préméditée ; elle reproduit si constamment et avec si peu de variété les images des monstres, de Gilgamès et de son fidèle Éabani, que les épisodes correspondants du poème devaient déjà exister tels que nous les connaissons, sinon pour la forme, au moins par le fond. D'autres sont plus récents, et il semble bien que l'expédition contre Khoumbaba renferme des allusions aux invasions élamites[2] dont la Chaldée eut tant à souffrir vers le xxe siècle. Comme la Geste de Gilgamès, les traditions que nous possédons sur les temps qui suivirent le déluge renfermaient des éléments fort anciens, que les scribes ou les conteurs avaient combinés de façon plus ou moins adroite autour d'un nom de roi ou de divinité. La chronique fabuleuse des cités de l'Euphrate existait ainsi par morceaux, dans la mémoire du peuple ou dans les livres des prêtres, avant même que leur histoire primitive commençât; les savants qui la recueillirent sur le tard n'eurent guère qu'à choisir parmi les matériaux qu'elle leur fournissait, pour obtenir des annales suivies où les âges les plus vieux différaient des plus récents par une ingérence plus fréquente et plus directe des puissances du ciel aux choses de la terre. Chaque cité avait naturellement sa version, où ses dieux protecteurs, ses héros et ses princes remplissaient les premiers rôles. Celle de Babylone rejeta les autres dans

1. Ainsi le cachet du roi Shargani-shar-ali (Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 73 ; *Catalogue de la Collection de Clercq*, t. I, pl. V, 46), celui d'un scribe attaché au roi Bingani-shar-ali (Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 75-76) et plusieurs autres que Menant a décrits ou reproduits avec soin dans ses *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 77 sqq.

2. Smith avait cru pouvoir rétablir d'après ce fait une partie de l'histoire chaldéenne : Izdubar-Nemrod aurait été vers 2250 le libérateur de Babylone opprimée par l'Élam, et la date de fondation d'un grand empire babylonien coïnciderait avec celle de sa victoire sur les Élamites (*The Chaldæan Account of Genesis*, p. 188-190, 207). Les annales d'Assourbanabal (G. Smith, *The History of Assurbanipal*, p. 234-236, 250-251) nous apprennent en effet qu'un roi élamite, Koudournankhoundi, avait pillé Ourouk, vers 2280 avant notre ère, et transporté à Suse une statue de la déesse Ishtar.

l'ombre, non qu'elle fût la meilleure, mais Babylone devint promptement assez forte pour étendre sa suprématie politique le long de l'Euphrate. Ses scribes étaient habitués à voir son maître traiter en sujets ou en vassaux les maîtres des autres villes. Ils imaginèrent qu'il en avait toujours été ainsi et qu'elle s'était fait reconnaître dès le début la cité-reine à laquelle leurs contemporains rendaient hommage. Ils lui prirent son histoire particulière pour y encadrer l'histoire du pays entier, et les familles princières d'origine diverse qui s'étaient succédé sur son trône pour en forger de toutes pièces un canon des rois de Chaldée.



GILGAMÈS LUTTE AVEC LE LION ET LE SOULÈVE[1].

Mais la façon de grouper les noms et de couper les dynasties varia selon les époques, et nous possédons dès à présent deux au moins des systèmes que les savants babyloniens avaient cru pouvoir établir. Bérose, qui enseigna l'un d'eux aux Grecs vers le commencement du IIe siècle avant notre ère, ne consentait à admettre que huit dynasties pour une durée totale de trente-six mille ans, du déluge à la conquête perse. Les listes qu'il en avait copiées sur des documents écrits en caractères cunéiformes ont été mutilées misérablement par les abréviateurs : ceux-ci en ont retranché la plupart des noms qui leur paraissaient par trop barbares, et les copistes ont défiguré le peu que les abréviateurs en avaient épargné de manière à les rendre inintelligibles pour la plupart. Les modernes les ont restituées souvent et de plus d'une manière; celle que voici, pour être l'une des plus plus

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille chaldéenne appartenant au British Museum* (SMITH, *The Chaldæan Account of the Deluge*, planche qui sert de frontispice à l'ouvrage; cf. LAJARD, *Introduction à l'étude du culte public et des mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. XIX, 6). L'original mesure à peine 0m,035 de hauteur.

2. C'est la restauration qui fut proposée en premier lieu par A. de Gutschmid (*Zu den Fragmenten des Berosos und Ktesias*, dans le *Rheinisches Museum*, t. VIII, 1853, p. 256, cf. *Kleine Schriften*, t. II, p. 101-102, reproduit avec quelques corrections dans les *Beiträge sur Geschichte des Alten Orients*, p. 18-21, et dans les *Neue Beiträge*, p. 82 sqq., 115-116).

vraisemblables, n'offre pas un texte également certain dans toutes ses parties[2] :

Ire Dynastie :	86	Chaldéens,	34 091	ans	
IIe Dynastie :	8	Mèdes,	224	»	2450-2226
IIIe Dynastie :	11	Chaldéens,	248	»	2225-1977
IVe Dynastie :	49	Chaldéens,	458	»	1977-1519
Ve Dynastie :	9	Arabes,	245	»	1518-1273
VIe Dynastie :	45	Chaldéens[1],	526	»	1273-747
VIIe Dynastie :	8	Assyriens,	121	»	746-625
VIIIe Dynastie :	6	Chaldéens,	87	»	625-638

Ce n'est pas sans raison que Bérose et ses auteurs avaient élevé à 36 000 ans la somme des règnes accumulés : ce chiffre répondait à quelque grande période astrologique, pendant laquelle les dieux avaient accordé aux Chaldéens gloire, prospérité, indépendance, et dont la fin coïncidait avec la prise de Babylone par Cyrus[2]. D'autres avaient usé avant eux du même artifice, mais ils dénombraient dix dynasties où Bérose n'en voulait admettre que huit :

Ire Dynastie :	? rois de Babylone après le déluge,	?
IIe Dynastie :	11 rois de Babylone,	294 ans
IIIe Dynastie :	11 rois d'Ourou-azagga[3],	368 ans
IVe Dynastie :	36 rois,	576 ans, 9 mois.
Ve Dynastie :	11 rois de Pashé,	72 ans, 6 mois.
VIe Dynastie :	3 rois de la Mer,	21 ans, 5 mois.
VIIe Dynastie :	3 rois de Bâzi,	20 ans, 3 mois.
VIIIe Dynastie :	1 roi Élamite,	6 ans
IXe Dynastie :	31 rois de Babylone,	?
Xe Dynastie :	21 rois de Babylone	194 ans, 4 mois[4].

1. A l'exemple de G. B. Niebuhr (*Kleine Schriften*, t. I, p. 194-196), Gutschmid admettait ici, comme Oppert (*Rapport adressé à S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, p. 27-28), 45 Assyriens; il s'appuyait sur le passage d'Hérodote (I, cxv) où il est dit que les Assyriens exercèrent leur domination en Asie pendant cinq cent vingt ans, jusqu'à la conquête mède. Sur le peu de probabilité de l'hypothèse d'après laquelle les 45 rois de cette VIe dynastie seraient des Assyriens, voir la démonstration de Schrader (*Keilinschriften und Geschichtsforschung*, p. 460 sqq.).

2. L'existence du schème astronomique ou astrologique sur lequel Bérose établit sa chronologie a été signalée par Brandis (*Rerum Assyriarum tempora emendata*, p. 17), puis par Gutschmid (*Zu den Fragmenten des Berosos und Ktesias*, dans le *Rheinisches Museum*, t. VIII, 1853, p. 255; cf. *Kleine Schriften*, t. II, p. 101); elle est demeurée généralement admise depuis lors.

3. Le mot assyrien avait été lu d'abord Siskou : c'est probablement un nom de Babylone.

4. Le premier document ayant droit au titre de Canon Royal qu'on ait trouvé parmi les tablettes du British Museum fut publié par G. Smith (*On Fragments of an Inscription giving part of the Chronology from which the Canon of Berosus was copied*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 361-379). Les autres ont été successivement découverts par Pinches (*Note on a new List of early Babylonian Kings*, dans les *Proceedings* de la même Société, 1880-1881, p. 20-22, 37-49; *The Babylonian Kings of the Second Period*, dans les *Proceedings*, t. VI, p. 193-204, et t. VII, p. 65-71). La liste de Smith est un fragment de chronique, où les VIe, VIIe et VIIIe dynasties seules sont à peu près complètes. Une des listes de Pinches ne contient que des noms royaux classés sans ordre constant, sous leur forme sémitique d'un côté, non sémitique de l'autre. Les deux autres listes sont de véritables canons qui donnent les noms des rois et leurs années de règne; par malheur elles sont fort mutilées, et les lacunes qu'elles renferment ne peuvent pas être comblées encore. On les trouvera les unes et les autres traduites par Sayce, *The Dynastic Tablets and Chronicles of the Babylonians*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 1-21, 32-36.

On a essayé de faire concorder les deux listes, et l'on y a réussi de plus d'une manière[1] : c'est, je crois, du temps et de l'ingéniosité perdus[2]. Comme les Égyptiens, les Chaldéens n'avaient réuni pour certaines périodes même rapprochées de leur histoire, que des documents écourtés, incohérents, souvent contradictoires, entre lesquels ils étaient embarrassés de choisir : ils ne s'entendaient pas toujours lorsqu'ils voulaient déterminer combien de dynasties s'étaient succédé pendant ces temps douteux, de quels rois chacune d'elles se composait, combien d'années il convenait d'attribuer à chaque roi. Nous ignorons les motifs qui déterminèrent Bérose à recevoir une tradition de préférence aux autres : peut-être n'avait-il plus le choix, et celle dont il se fit l'interprète était-elle la seule que l'on possédât encore. En tout cas, elle forme un ensemble auquel on ne peut toucher sans fausser l'intention de ceux qui l'ont conçue ou qui nous l'ont transmise. On doit ou la rejeter ou l'accepter telle qu'elle est, en bloc et sans changement : à vouloir l'adapter au témoignage des monuments, c'est un système nouveau que l'on crée, quand on s'imagine corriger simplement l'ancien. Le mieux est après tout de l'abandonner pour le moment, et de nous en tenir aux listes originales dont les débris sont parvenus jusqu'à nous : elles ne nous rendent certainement pas l'histoire de la Chaldée telle qu'elle se déroula d'âge en âge, mais elles nous enseignent ce que les Chaldéens des derniers siècles connaissaient de cette histoire ou pensaient en connaître. Encore est-il prudent de les traiter avec réserve et sans oublier que, si elles s'accordent assez bien dans le gros, elles diffèrent souvent par le détail. Ainsi, les petites dynasties qui portent les numéros VI et VII comprennent un même nombre de rois sur les deux tablettes qui constatent leur existence[3], mais les chiffres d'années qui sont

1. Les premiers essais en ce sens furent faits naturellement par Smith et Pinches, quand ils découvrirent les tablettes (*Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 361 sqq., *Proceedings*, t. III, p. 20 sqq.; cf. 37 sqq., t. VII, 193 sqq., t. VII, p. 65 sqq.); d'autres ont essayé après eux de combiner tout ou partie des listes avec tout ou partie du canon de Bérose, Hommel (*Die Semitischen Völker*, t. I, p. 326-341, 483-484, *Zur Altbabylonischen Chronologie*, dans la *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, t. I, p. 32-44, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 168-176), Delitzsch (*Die Sprache der Kossæer*, p. 19-21, 64 sqq.), Schrader (*Die Keilinschriftliche Babylonische Königsliste*, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1887, t. XXXI, p. 579-608, et t. XLVI, p. 947-951).

2. Voir ce que disent sur la dissemblance de ces deux canons Oppert (*la Non-Identité de Phul et de Teglathphalazar*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. I, p. 169-170, note), Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 109-112), Winckler (*Untersuchungen zur Altorientalischen Geschichte*, p. 3-6).

3. Le texte et la traduction ont été donnés par Pinches (*The Babylonian Kings of the second Period*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, p. 196-197, et colonne III de la tablette) et par G. Smith (*On fragments of an Inscription*, dans les *Transactions*, t. III, p. 374-376); la traduction seule se trouve chez Sayce (*The Dynastic Tablets*, dans les *Records of the Past*, 2nd ser., t. I, p. 17, 21). Sur les différences que présentent les deux listes à cette place, on peut consulter en dernier lieu Winckler, *Untersuchungen zur Altorientalischen Geschichte*, p. 14.

attachés aux noms des rois et le total de chaque dynastie varient un peu de l'une à l'autre :

VIe DYNASTIE

DU PAYS DE LA MER

17 ans	»	Simashshigou.	18 ans	»	Simashshigou
»	3 mois	Éamoukinzir.	»	5 mois	Éamoukin
6 ans	»	Kashshounadinakhé	3 ans	»	Kashshounadinakhé
23 ans	3 mois	3 rois	21 ans	5 mois	3 rois

VIIe DYNASTIE

DE BAZI

15[?] ans	»	Éoulbarshakinshoumou	17 ans	»	Éoulbarshakinshoumou
2 ans	»	[Ninip]koudourousour	3 ans	»	Ninipkoudour[ousour]
»	3 mois	[Shilanim]shoukamouna	»	3 mois	Shilanimshoukamouna
17 ans	3 mois	3 rois	20 ans	3 mois	3 rois

La diversité du comput est-elle le fait des scribes qui, copiant et recopiant machinalement les listes, en venaient fatalement à les altérer? S'expliquait-elle par quelque circonstance ignorée, une association au trône dont la durée était rejetée tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre des deux corégents, une question de légitimité qui allongeait ou qui écourtait un règne selon le sens dans lequel on la tranchait? Les monuments contemporains nous permettront peut-être un jour de résoudre ce problème, dont la solution échappait aux Chaldéens d'époque postérieure. En attendant qu'ils nous aient rendu le moyen de restituer une chronologie rigoureusement exacte, il faudra bien nous contenter des évaluations par à peu près que les tablettes nous fournissent pour les successions des rois babyloniens.

L'histoire réelle y occupait une très petite place, vingt siècles à peine sur trois cent soixante : la fantaisie s'était donné libre carrière au delà, et le peu de faits certains que l'on connaissait disparaissait presque sous l'amas des récits mythiques et des contes populaires. Ce n'est pas que les documents fissent entièrement défaut; les Chaldéens avaient l'amour de leur passé et ils en recherchaient curieusement les souvenirs. Chaque fois qu'ils déterraient une inscription dans les ruines d'une ville, ils la copiaient à plusieurs exemplaires et la déposaient aux archives, où leurs archéologues la consultaient[1].

1. Les exemples sont assez fréquents de vieux textes dont nous ne possédons plus que des copies exécutées de la sorte. Ainsi la dédicace d'un temple d'Ourouk par le roi Singashid, copiée par le scribe Naboubalatsouikbi, fils de Miziraï (l'Égyptien) pour le temple Ézida (Pinches, *Singashid's Gift to the Temple E-ana*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. I, p. 8-11); l'histoire légendaire

Quand un prince rebâtissait un temple, il exécutait toujours des sondages sous les premières assises de l'édifice pour retrouver les pièces qui en commémoraient la fondation; s'il les découvrait, il consignait sur les cylindres nouveaux où il vantait son œuvre, le nom du premier constructeur et parfois le nombre d'années qui s'était écoulé depuis la construction[1]. Nous en agissons de même aujourd'hui, et nos fouilles aboutissent, comme celles des Chaldéens, à des résultats singulièrement décousus : ce qui sort de terre n'est guère pour les premiers siècles que lambeaux de dynasties locales, noms de souverains isolés, dédicaces de temples qu'on ne sait où placer à des dieux dont la nature nous échappe, allusions trop brèves à des conquêtes ou à des victoires sur des nations désignées de façon trop vague[2]. La population était dense et la vie active dans les plaines du Bas-Euphrate. Les cités y formaient à l'origine autant d'États particuliers, très exigus le plus souvent, et dont le roi et les dieux prétendaient demeurer indépendants de tous les rois et de tous les dieux voisins : une ville, un dieu, un maître, de même qu'en Égypte dans les vieilles circonscriptions féodales d'où les nomes sortirent[3]. Les plus fortes de ces principautés imposèrent leur loi aux plus faibles : réunies par deux ou par trois sous un seul sceptre, elles finirent par constituer une dizaine de royaumes presque égaux, échelonnés le long de l'Euphrate[4]. Nous connaissons au nord ceux d'Agadé et de Babylone, celui de Kouta et de Kharsag-Kalama, celui de Kishou qui comprenait une partie de la Mésopotamie, peut-être

du roi Sargon d'Agadé, copiée sur l'inscription qui ornait la base de sa statue, et dont il sera question plus loin, p. 597-599 de cette *Histoire*; une dédicace du roi Hammourabi (JENSEN, *Inschriften aus der Regierungszeit Hammurabi's*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 120-123); l'inscription d'Agoumkakrimi (BOSCAWEN, *On an Early Chaldæan Inscription*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 132) qui provient de la bibliothèque d'Assourbanabal.

1. C'est surtout Nabonaïd, le dernier roi de Babylone avant la conquête perse, qui nous a laissé le souvenir de ses fouilles. Il trouva de la sorte les cylindres de Shagashaltibouriash à Sippara (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 64, col. III, l. 27-30), ceux de Hammourabi (*Id.*, t. I, pl. 69, col. II, l. 4-8; BEZOLD, *Two Inscriptions of Nabonidus*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XI, p. 84-103), de Naramsin (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 64, col. II, p. 57-60).

2. On aura une idée de ce que sont les documents connus, en parcourant la 1re partie du tome III de la *Keilschriftliche Bibliothek* de Schrader, où MM. Jensen, Winckler et Peiser en ont publié une transcription en caractères latins et ont traduit la plupart d'entre eux en allemand.

3. Voir ce qui est dit des principautés primitives de l'Égypte, p. 70 sqq. de cette *Histoire*.

4. Les premiers assyriologues, H. Rawlinson (*Notes on the Early History of Babylonia*, dans le *J. of the As. Soc.*, t. XV, et l'essai *On the Early History of Babylonia*, dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, t. I, p. 351 sqq.), Oppert (*Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 275-277, et *Histoire des Empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments*, p. 13-38) considérèrent les rois locaux comme étant, pour la plupart, des rois de la Chaldée entière, et les placèrent à la suite l'un de l'autre dans le cadre des plus anciennes dynasties de Bérose. Le mérite d'avoir établi les séries des dynasties locales, et d'avoir rendu à l'histoire de la Chaldée la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, revient à G. Smith (*Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 28 sqq., développé dans son *History of Babylonia*, p. 63-82, publiée après sa mort par Sayce). L'idée de Smith fut adoptée par Menant (*Babylone et la Chaldée*, p. 57-117), par Delitzsch-Mürdter (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e édit., p. 73-84), par Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 100-127), par Winckler (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 18 sqq.) et par tous les assyriologues, avec les modifications que les progrès du déchiffrement ont commandées.

même la forteresse lointaine de Harran[1] : si minimes qu'ils fussent, leurs possesseurs déguisaient leur faiblesse sous les titres de Rois des quatre maisons du monde, rois de l'Univers, rois de Shoumir et d'Akkad[2]. Babylone exerçait déjà sur eux une suprématie réelle. Peut-être est-il prudent de ne pas prêter grande créance au fragment de tablette qui lui attribue une dynastie de rois encore inconnus par ailleurs, Amilgoula, Shamashnazir, Amilsin, et bien d'autres[3]; mais la même liste place au milieu de ces fantômes douteux un personnage au moins, Shargina-Sharroukîn[4], qui nous a laissé les preuves matérielles de son existence. Ce Sargon l'Ancien, dont le nom complet est Shargani-shar-ali[5], était le fils d'un certain Ittibêl qui ne paraît

1. L'existence du royaume de Kish, Kishou, aux anciennes époques, indiquée par Jensen (*Inschriften Schamaschschumukins*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 202, note), a été démontrée par Hilprecht (*The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, p. 23-24).

2. Les noms officiels de ces royaumes sont entrés dans le protocole des rois de Chaldée, puis des rois d'Assyrie : ceux-ci s'intitulaient régulièrement *shar Kibrat arbaî*, roi des quatre maisons du monde (cf. p. 543-544 de cette *Histoire*), *shar Kishshati*, roi de l'univers. M. Winckler a émis l'idée que ces qualifications se rapportaient chacune à un petit État, jadis indépendant (*Sumer und Akkad*, dans les *Mitteilungen des Ak. Orientalischer Vereins zu Berlin*, t. I, p. 9-11, 14). Après avoir supposé que le *Royaume des Quatre maisons*, par exemple, avait Babylone pour centre (*Sumer und Akkad*, p. 9-11), il en transporta le siège à Kouta (*Untersuchungen zur Altorientalischen Geschichte*, p. 76-78, 83; *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 31); il met celui des *Kisshati* avec doute à El-Ashshour (*Sumer und Akkad*, p. 11), puis à Harran (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 31, note 2). Cette opinion a été combattue fortement par Lehmann, *Schamaschschumukin, König von Babylonien*, p. 74 sqq.

3. Pinches, *Notes on a new list of Early Babylonian Kings*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 37-38, où il est dit que ce sont là les rois qui vinrent après le déluge, mais qu'on n'a pas observé l'ordre réel de succession en les énumérant. Les noms sont donnés à la fois en langue sémitique et en idiome non sémitique : j'ai adopté ici la première forme.

4. Shargina a été rendu Sharroukîn à l'époque assyrienne. Sharroukîn, Sharoukîn, paraît avoir signifié « Dieu l'a établi roi » (Schrader, *Die Assyrisch-Babylonischen Keilinschriften*, p. 159 sqq.; cf. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, p. xiv), et avoir été interprété quelquefois « le roi légitime » par les Assyriens eux-mêmes. L'identité de Shargani-shar-ali d'Agadé avec Shargina-Sharroukîn, admise par Pinches (*On Babylonian Art*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, p. 11-14, 107-108, *The Early Babylonian King-List*, dans les *Proceedings*, t. VII, p. 66-71), contestée par Menant (*l'Inscription de Sargon d'Agadé*, dans les *Proceedings*, t. VI, p. 88-92), par Oppert (*Quelques Remarques justificatives*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 134, et *La plus ancienne inscription sémitique jusqu'ici connue*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. III, p. 21 sqq.) et par d'autres après eux, paraissait être controuvée par la forme sous laquelle le nom se présentait dans les inscriptions : Shargani passait pour n'être qu'une mauvaise lecture d'un nom plus complet, Shargani-shar-louh selon Menant (*Op. l.*, p. 90-92), Shar (Bin)gani-shar-imsi (Oppert, dans Menant, *la Collection de Clercq*, p. 50, n° 46), Shargani-shar-ali (Oppert, *Quelques Remarques*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 124), Shargani-shar-mahazi (Winckler, *Untersuchungen*, p. 79, note 4), Bingani-shar-iris (Oppert, *La plus ancienne inscription sémitique jusqu'ici connue*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. IV, p. 22). Hommel (*Geschichte*, p. 302) traduit Shargani-shar-ali par Shargani, roi de la ville, et une variante découverte récemment incline le père Scheil (*Inscription de Naramsin*, dans le *Recueil*, t. XV, p. 62-64) à croire qu'il avait raison, par suite, que le roi s'appelait réellement Shargani et non Shargani-shar-ali. L'hypothèse d'Hommel (*Geschichte*, p. 307 sqq.), d'après laquelle il y aurait eu dans le haut empire chaldéen deux Sargon, Sargon le père de Naramsin, vers 3800, et Sargon-Shargani d'Agadé, vers 2000 av. J.-C., a été rejetée par les autres assyriologues.

5. Son premier titre est *Shargani-shar-ali, roi d'Agadé*, mais on a trouvé son nom dans les ruines de Sippara (Pinches, *On Babylonian Art*, dans les *Proceedings*, t. VI, p. 11); Nabonaïd l'intitule *roi de Babylone* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 69, col. II, l. 30), et les listes chronologiques mentionnent son palais dans cette ville (Smith, *On Fragments of an Inscription*, dans les *Transactions*, t. III, p. 367-368, 374-376). L'expédition américaine du Dr Peters a découvert à Nipour des inscriptions qui prouvent qu'il régnait sur cette ville (Hilprecht, *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, p. 15-16, pl. 1-3; cf. Scheil, *Nouvelle Inscription de Naramsin*, dans le *Recueil*, t. XV, p. 62-64). La conquête de Kishou est mentionnée dans les textes astrologiques (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 34, col. I, l. 8-10; cf. Hilprecht, *The Babylonian Expedition*, t. I, p. 25-26), ainsi que celle des *Quatre maisons du Monde* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 34, col. I, l. 6, 14;

pas avoir été roi[1]. Il ne détenait au début que la ville d'Agadé, quelque part aux environs de Babylone, dans un site indéterminé, mais il posséda bientôt Babylone même, Sippara, Kîshou, Nipour, et s'acquit la réputation d'un conquérant redoutable, sans que l'on devine, par des témoignages contemporains, vers quelles contrées il porta ses armes[2]. Son activité de constructeur ne le cédait en rien à son ardeur guerrière. Il bâtit Ékour, le sanctuaire de Bel, dans Nipour, et le grand temple Éoulbar, dans Agadé, en l'honneur d'Anounit, la déesse qui préside à l'étoile du matin[3]. Il édifia dans Babylone un palais qui devint plus tard un lieu de sépulture royale[4]. Il fonda, pour lui servir de capitale, une ville qu'il peupla de familles prises à Kishou et à Babylone : elle garda longtemps après lui son nom qu'il lui avait imposé, Dour-Sharroukîn[5]. C'est là ce que nous croyons savoir de positif à son sujet, et les derniers Chaldéens n'étaient pas beaucoup mieux renseignés que nous.

Ils suppléèrent par la légende aux lacunes de l'histoire. Comme ils le voyaient apparaître brusquement, sans qu'aucun lien semblât le rattacher à ce qui le précédait, ils imaginèrent qu'il était un usurpateur d'origine inconnue, introduit irrégulièrement par la faveur des dieux dans la série des rois. Une inscription tracée, disait-on, sur une de ses statues, puis copiée vers le VIII[e] siècle, et déposée dans la bibliothèque de Ninive, racontait longuement sa naissance mystérieuse[6]. « Sharroukîn, le roi puissant, le roi d'Agadé, c'est moi. Ma mère était princesse, mon père, je ne l'ai point connu, le frère de mon père habitait la montagne; ma ville était Azoupirâni, qui est située sur la rive de l'Euphrate. Ma mère, la princesse, me conçut et m'enfanta en cachette; elle me

cf. SMITH, *Early History*, dans les *Transactions*, t. I, p. 48-49), ce qui lui attribue, au moins dans la pensée des scribes du temps d'Assourbanabal, la domination universelle (LEHMANN, *Schamaschschumukîn*, p. 94). Comme Naramsin, fils et successeur de Shargani, s'attribue les mêmes titres sur ses monuments originaux, on peut croire qu'il les avait hérités de son père et admettre provisoirement le témoignage du texte astrologique (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. Asia*, t. I, pl. 3, n° 7, l. 2-4).

1. HILPRECHT, *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, pl. 2, p. 15-16.
2. HILPRECHT, *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, pl. 2, p. 15-16.
3. Le fait est mentionné dans une inscription de Nabonaïd, découverte à Moughéïr, conservée au British Museum (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 69, col. II, l. 29), traduite par Peiser, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 2[e] partie, p. 85.
4. SMITH, *On fragments of an Inscription*, dans les *Transactions*, t. III, p. 367-368, 374-376.
5. RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 34, col. I, l. 10. Je crois que c'est la Dour-Sharroukîn, mentionnée dans le Caillou Michaux (col. I, l. 14; cf. RAWLINSON, *Cun. Ins. W. A.*, t. I, pl. 70) et dont le site est encore inconnu. Cf. DELITZSCH, *Wo lag das Paradies?* p. 208.
6. Le texte existe en deux exemplaires, tous deux mutilés; il est publié dans les *Cun. Ins. of. W. Asia*, t. III, pl. 4, n° 7. Traduit par Smith (*Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 46-47; cf. *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 299-300), il a été étudié et traduit de nouveau par la plupart des assyriologues, Talbot (*A fragment of Ancient Assyrian Mythology*, dans les *Transactions*, t. I, p. 271-280, cf. *Records of the Past*, 1[st] Ser., t. V, p. 1 sqq.), Lenormant (*les Premières Civilisations*, t. II, p. 104-110), Menant (*Babylone et la Chaldée*, p. 99 sqq.), Delitzsch (*Wo lag das Paradies?* p. 209-210), Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 302-303), Winckler (*Legende Sargons von Agane*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1[re] p., p. 100-103, et *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 30).

mit dans une couffe de roseaux, elle en ferma la bouche avec du bitume, elle m'abandonna au fleuve, qui ne me recouvrit point. Le fleuve me porta, il m'emmena vers Akki, le puiseur d'eau. Akki, le puiseur d'eau, me recueillit dans la bonté de son cœur; Akki, le puiseur d'eau, m'établit jardinier. Jardinier, la déesse Ishtar m'aima, et, pendant quarante-quatre ans, j'exerçai la royauté, je commandai aux Têtes-Noires[1] et les gouvernai. » C'est une origine fréquente chez les fondateurs d'empires et de dynasties, celle de Cyrus et de Romulus[2]. Comme Moïse et bien d'autres dans l'histoire ou dans la fable, Sargon est exposé sur les eaux; il doit son salut à un pauvre fellah qui tirait la shadouf sur la rive de l'Euphrate pour arroser les champs, et il passe son enfance dans l'obscurité sinon dans la misère. Arrivé à l'âge de l'homme, Ishtar s'éprend de lui comme elle avait fait jadis de son pareil, le jardinier Ishoullanou[3], et le voilà roi, on ignore par quels moyens. La même inscription qui révèle le roman de sa jeunesse, énumérait les succès de sa maturité et vantait le bonheur constant qui avait accompagné ses armes. Les lacunes en ont presque détruit la fin et nous empêchent de suivre le développement de ses entreprises, mais d'autres pièces prétendent nous en énoncer les résultats les plus importants. Il avait réduit les cités du Bas-Euphrate, l'île de Dilmoun, Dourîlou[4], l'Élam, le pays de Kazalla[5]; il avait envahi la Syrie, soumis la Phénicie, franchi le bras de mer qui sépare Chypre de la côte, et n'était rentré dans son palais qu'au bout de trois ans, après avoir érigé ses statues partout sur son passage. A peine au repos, une révolte éclate brusquement, les chefs de la Chaldée se liguent contre lui et le bloquent dans Agadé : Ishtar, fidèle jusqu'au bout par exception, lui procure la victoire, et sa

1. L'expression de *Têtes-Noires*, *nishi salmat kakkadi*, a été prise dans un sens ethnographique, comme désignant l'une des races de la Chaldée, la sémitique (HOMMEL, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 241, note 2); d'autres assyriologues la considèrent comme une désignation de l'humanité en général (POGNON, *l'Inscription de Bavian*, p. 27-28, SCHRADER, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 320). Ce dernier sens paraît être le plus vraisemblable.

2. Smith (*Early History of Babylonia*, dans les *Transactions*, t. I, p. 47) avait déjà comparé l'enfance de Sargon l'Ancien à celle de Moïse; les rapprochements avec celle de Cyrus, de Dionysos, de Romulus, ont été faits par Talbot (*A fragment of Assyrian Mythology*, dans les *Transactions*, t. I, p. 272-277). Les traditions du même genre sont fréquentes dans l'histoire ou dans les contes populaires.

3. Voir plus haut, p. 581 de cette *Histoire*, le traitement qu'Ishtar infligea au jardinier Ishoullanou.

4. Dourîlou, sur la frontière d'Élam (DELITZSCH, *Wo lag das Paradies?* p. 230), siège d'une petite principauté, dont un des princes, Moutabîl, nous est connu (FR. LENORMANT, *Choix de Textes cunéiformes*, p. 7, n° 5) pour les temps antérieurs à Hammourabi (HOMMEL, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 225, note 1). Les parties encore à peu près compréhensibles de la tablette où était racontée la vie de Sargon cessent en cet endroit.

5. Kazalla avait un roi de nom sémite, Kashtoubîla; le site du pays est inconnu. S'il faut vraiment lire Kazalla (HOMMEL, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 306, 326) et non Sousalla (AMIAUD, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 80; cf. HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. X) ou Soubgalla, Mougalla, Mousalla (JENSEN, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 34), le nom cité sur la *Statue B de Goudéa* (Col. VI, l. 5-6), Kazalla serait un canton de la Syrie.

fortune sort plus assurée de la crise où elle avait failli sombrer. Tous ces événements se seraient accomplis vers 3800 avant notre ère, au temps où la VI[e] dynastie florissait en Égypte[1]. Ils n'ont rien d'invraisemblable en soi, et nous pourrions les accepter sans crainte, si l'ouvrage où ils sont consignés n'était pas un traité d'astrologie[2]. L'auteur voulait justifier par des exemples empruntés aux chroniques les pronostics de victoire ou de défaite, de paix domestique ou de rébellion qu'il déduisait de l'état du ciel aux divers jours des mois; en remontant jusqu'à Sargon d'Agadé, il bénéficiait à la fois et du respect qu'on éprouvait autour de lui pour la haute antiquité, et de la difficulté qu'aurait éprouvée le vulgaire à contrôler ses assertions. Sa bonne foi prête d'autant plus au soupçon qu'une partie au moins des exploits qu'il attribuait au vieux Sargon avaient été récemment accomplis par un Sargon nouveau : la vie glorieuse du Sargon d'Agadé semble n'être chez lui que la vie plus glorieuse encore du Sargon de Ninive projetée dans le passé le plus lointain[3]. Si vraiment l'enchaînement des faits qu'il expose est une invention devisée après coup, la fraude prouve du moins quel prestige s'attachait chez les lettrés de l'Assyrie à la mémoire du conquérant chaldéen.

Naramsin, qui lui succéda vers 3750, hérita de sa puissance et en partie de sa renommée[4]. Les tables astrologiques prétendent qu'il donna l'assaut à la ville d'Apirak, tua le roi Rishramman et emmena la population en esclavage. Une autre de ses guerres aurait eu pour théâtre une contrée de Mâgan qui, dans la pensée de l'écrivain, représentait certainement la péninsule du Sinai

1. La date 3800 du règne de Sargon est déduite par à peu près de celle que l'inscription de Nabonaïd (cf. plus bas à la note 4) nous permet d'adopter pour le règne de Naramsin.

2. Les passages de ce traité relatifs à Sargon et à Naramsin, réunis et traduits pour la première fois par G. Smith (*On the Early History*, dans les *Transactions*, t. I, p. 47-51), ont été reproduits depuis par Menant (*Babylone et la Chaldée*, p. 100-103), par Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 304-306, 310) et par Winckler (dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 102-107).

3. Hommel (*Geschichte*, p. 307) croit que la vie de notre Sargon a été modelée sur celle, non de Sargon l'Assyrien, mais d'un second Sargon, qu'il place vers 2000 av. J.-C. (cf. p. 596, note 4 de cette *Histoire*). Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 115) refuse d'admettre l'hypothèse, mais les objections qu'il soulève peuvent être écartées, je crois; Hilprecht (*The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, p. 21 sqq.) admet l'authenticité des faits dans tous leurs détails. On remarquera une ressemblance lointaine entre la vie du Sargon légendaire et les conquêtes de Ramsès II, terminées par une conjuration au retour, telles qu'Hérodote (II, c) les raconte.

4. La date de Naramsin nous est donnée par le cylindre de Nabonaïd qui est cité un peu plus bas. Elle fut découverte par Pinches (*Some recent Discoveries bearing on the Ancient History and Chronology of Babylonia*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 8-9, 12). L'authenticité en est maintenue par Oppert (dans le *Journal Asiatique*, 1883, t. I, p. 89), par Latrille (*Der Nabonidcylinder V R. 64*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. II, p. 337-359), par Tiele (*Geschichte*, p. 114), par Hommel (*Geschichte*, p. 166-167, 309-310, qui avait d'abord éprouvé quelque hésitation, dans *Die Semitischen Völker*, p. 347 sqq., 487-489), par Delitzsch-Mürdter (*Geschichte*, 2[e] éd., p. 72-73); elle a été révoquée en doute, avec réserve par Ed. Meyer (*Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 161-162) et plus résolument par Winckler (*Untersuchungen zur Altorientalischen Geschichte*, p. 44-45, et *Geschichte*, p. 37-38). Il n'y a pour le moment aucune raison sérieuse d'en contester l'exactitude, au moins relative, si ce n'est la répugnance instinctive des critiques modernes à considérer comme légitimes des dates qui les reportent plus loin dans le passé qu'ils n'ont l'habitude d'y pénétrer.

et peut-être l'Égypte[1]. L'expédition contre le Mâgan eut lieu véritablement, et l'un des rares monuments qui nous restent de Naramsin y fait allusion. C'était en effet de ce pays que les souverains tiraient les blocs de pierre dure dont ils fabriquaient les vases précieux destinés au service des palais ou des temples[2]; ils y expédiaient de temps en temps des troupes qui leur rapportaient les matériaux dont ils avaient besoin. Toutefois Mâgan était alors, non pas l'Égypte, mais le canton d'Arabie confinant à la Chaldée méridionale et au golfe Persique[3]. D'autres inscriptions nous disent au passage que Naramsin régnait sur les *quatre maisons du monde*, sur Babylone, sur Sippara, sur Nipour[4]. Comme son père, il avait travaillé à l'Ékour de Nipour et à l'Éoulbar d'Agadé[5]; il avait de plus bâti pour son propre compte le temple du Soleil à Sippara[6]. Les destinées en furent longues et variées. Remanié, agrandi, ruiné à mainte reprise, la date de la construction et le nom du fondateur s'étaient perdus par la suite des jours, et l'on ne savait plus à qui en attribuer la fondation. Le dernier roi indépendant de Babylone, Nabonaîd, découvrit enfin les cylindres par lesquels Naramsin, fils de Sargon, signifiait à la postérité ce qu'il avait fait pour élever au dieu de Sippara un sanctuaire digne de lui : « depuis trois mille deux cents ans, aucun des souverains n'avait réussi à les trouver ». Nous ne pouvons plus juger ce qu'étaient ces édifices si vénérés des Chaldéens eux-mêmes : ils ont disparu entièrement, ou, s'il en subsiste quelque chose, les fouilles ne nous l'ont pas rendu encore. Mais plusieurs menus objets échappés par hasard à la destruction nous donnent une idée avantageuse des artistes qui vivaient en ce temps-là autour de Babylone,

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. Asia*, t. IV, pl. 34, col. II, l. 10-18.

2. Vase en albâtre au nom de Naramsin, perdu dans le Tigre; la légende a été traduite par Oppert (*Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 273, et t. II, p. 327; cf. Rawlinson, *Cun. Ins. W. Asia*, t. I, pl. 3, n° 7) d'abord. On hésite pour le sens entre *Vase, butin de Mâgan* (Oppert, *Die Französischen Ausgrabungen*, dans les *Verhandlungen* du IV° Congrès des Orientalistes, t. II, p. 245), ou même *conquérant du pays de Mâgan* (Oppert, *La plus ancienne inscription sémitique jusqu'ici connue*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. III, p. 20), et *Vase en travail poli de Mâgan* (Hommel, *Geschichte*, p. 278-279, 308-309 et note 1), après avoir lu *conquérant d'Apirak et de Mâgan* (Smith, *Early History*, dans les *Transactions*, t. I, p. 52; Menant, *Babylone et la Chaldée*, p. 103; Tiele, *Geschichte*, p. 115).

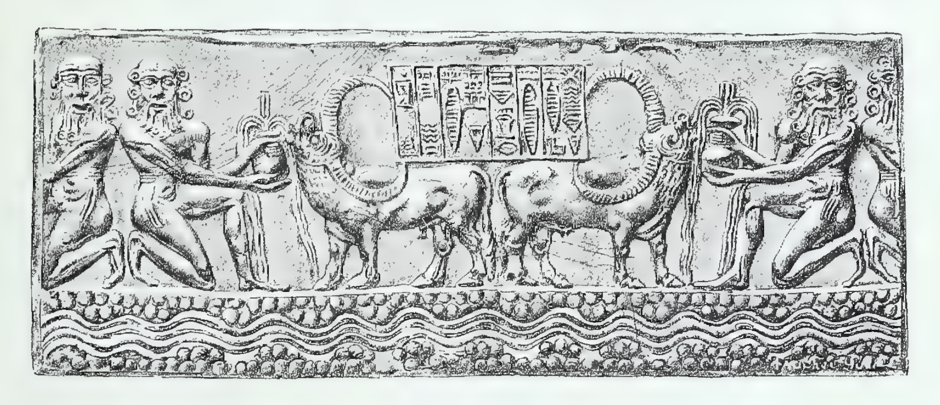
3. Voir sur le site primitif de Mâgan ce qui est dit p. 564, note 3, de cette *Histoire*.

4. Il est *roi des quatre maisons* sur le vase d'albâtre perdu, et roi de Babylone sur un cylindre de Nabonaîd; Sippara lui appartenait, puisqu'il y construisit un temple, et les fouilles du D[r] Peters ont mis au jour des inscriptions qui prouvent qu'il possédait la ville de Nipour (Hilprecht *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, p. 18-19, pl. 3, n° 4; *The Academy*, 1891, 3 septembre, p. 199, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. VII, p. 333 sqq.).

5. Hilprecht, *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, pl. IV; Rawlinson, *Cun. Ins. W. Asia*, t. I, pl. 69, col. II, l. 29-31; cf. Peiser, *Inschriften Nabonid's*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 2° partie, p. 85.

6. Rawlinson, *Cun. Ins. W. Asia*, t. V, pl. 64, col. II, l. 57-60; cf. Pinches, *Some Recent Discoveries bearing on the Ancient History and Chronology of Babylonia*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 8-9, 12. Le texte qui nous fournit ce renseignement est celui dans lequel Nabonaîd affirme que Naramsin, fils de Sargon d'Agadé, avait fondé le temple du Soleil à Sippara, 3200 ans avant lui, et qui nous donne la date de 3750 avant notre ère pour le règne de Naramsin.

et de leur habileté à manier la pointe ou le ciseau. Un vase en albâtre au nom de Naramsin[1], une tête de massue en marbre veiné délicatement et dédiée par Shargani-shar-ali au dieu Soleil de Sippara[2], n'ont de valeur que par la beauté de la matière et par la rareté de l'inscription : mais un cylindre en porphyre qui appartenait à Ibnishar, scribe du même Shargani, doit prendre rang parmi les chefs-d'œuvre de la gravure orientale[3]. Il représente le héros Gilgamès, agenouillé et tendant à deux mains un vase arrondi d'où une source s'échappe à gros bouillons pour courir à travers champs ; un bœuf, coiffé d'une



LE SCEAU DE SHARGANI-SHAR-ALI, ROI D'AGADÉ : GILGAMES ABREUVE LE BŒUF CÉLESTE[4].

paire gigantesque de cornes en croissant, renverse violemment la tête en arrière et semble aspirer un des filets d'eau à la volée. Tout est également admirable dans ce petit monument, la pureté du trait, le modelé savant et délicat des creux, la justesse du mouvement, la vérité des formes. Un fragment de bas-relief du règne de Naramsin montre que les sculpteurs ne le cédaient en rien aux tailleurs de pierre fine. On n'y voit plus qu'un seul personnage, un dieu, qui se tient debout à la droite du registre, vêtu d'une étoffe à longs poils qui lui dégage le bras droit, la tête couverte du bonnet conique garni de cornes. Les jambes manquent, le bras gauche et la chevelure sont à demi brisés, les traits du visage ont souffert : ce qu'on distingue est d'une finesse à laquelle les artistes d'âge plus récent ne nous ont pas accoutumés. La silhouette s'enlève sur le fond avec une rare élégance, le détail des muscles ne présente rien d'exagéré : n'étaient le costume et la

1. C'est le vase en albâtre perdu dans le Tigre (OPPERT, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 273).
2. PINCHES, *On Babylonian Art*, dans les *Transactions*, t. VI, p. 11-12 ; cf. p. 620 de cette *Histoire*.
3. Découvert et publié par Menant (*Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 73 sqq.), aujourd'hui conservé chez M. de Clercq (MENANT, *Catalogue de la Collection de Clercq*, t. I, pl. V, n° 461).
4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* MENANT, *Catalogue de la Collection de Clercq*, t. I, pl. V, n° 461.

barbe en pointe, on croirait se trouver en présence d'une œuvre égyptienne de la bonne époque memphite. On est presque tenté de croire que la tradition disait vrai, quand elle attribuait à Naramsin une conquête de l'Égypte ou des pays voisins : le vaincu aurait fourni des modèles à son vainqueur[1].

LE BAS-RELIEF DE NARAMSIN[2].

Sargon et Naramsin vivaient-ils réellement aussi tôt que Nabonaîd se plaisait à le croire? Les scribes qui aidaient les monarques du second empire babylonien dans leurs études archéologiques avaient peut-être des raisons fort médiocres de les reculer si avant dans la distance; des documents sérieux nous contraindraient à les rajeunir, qu'il ne faudrait pas nous en étonner. Le mieux en attendant est de nous en remettre au jugement des Chaldéens et de laisser Sargon et Naramsin au siècle qui leur fut assigné par Nabonaîd, bien qu'ils y dominent de très haut tout le reste de l'antiquité chaldéenne. Les fouilles ont ressuscité autour d'eux, peut-être avant, peut-être après, plusieurs personnages : Bingani-shar-ali[3], Man-ish-tourba et surtout Alousharshid, qui résidait à Kishou et à Nipour[4], et qui remporta des succès sur l'Élam[5]. Les ténèbres se referment immédiatement sur ces ombres à peine entrevues, et nous cachent la plupart des souverains qui régnèrent ensuite à Babylone. Les noms et les faits qu'on rapporte avec certitude aux siècles postérieurs appartiennent à l'histoire des États méridionaux, à Lagash, à Ourouk, à Ourou, à Nishin, à Larsam[6]. Les écrivains nationaux avaient négligé ces principautés;

1. Publié par Scheil (*Une Nouvelle Inscription de Naramsin*, dans le *Recueil*, t. XV, p. 62-64; cf. Maspero, *Sur le bas-relief de Naramsin*, dans le *Recueil*, t. XV, p. 65-66). Oppert (*Die Französischen Ausgrabungen in Chaldæa*, dans les *Verhandlungen* du IV[e] Congrès des Orientalistes, t. II, p. 337) avait remarqué les ressemblances des statues de Telloh avec les œuvres de l'art égyptien.

2. *Dessin de Boudier, d'après la photographie publiée par le Père* Scheil, *Un Nouveau Bas-relief de Naramsin* (dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 62-64).

3. Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, pl. I, n° 1, et p. 75-77.

4. Winckler, *Sumer und Akkad*, dans les *Mitteilungen des Ak. Orientalischen-Vereins*, t. I, p. 18.

5. Hilprecht, *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, pl. 5-10 et p. 19-21.

6. Les faits relatifs à ces petits royaumes ont été signalés par Winckler (*Untersuchungen*, p. 65-90), dont les conclusions, contestées en partie par Lehmann (*Schamaschschumukin, König von Babylonien*, p. 68-100), ont été admises par Delitzsch-Mürdter (*Geschichte*, 2[e] éd., p. 76 sqq.).

nous ne possédons ni résumé de leurs chroniques ni listes de leurs dynasties, et les inscriptions sont encore peu communes qui parlent de leurs dieux et de leurs princes. Celle de Lagash est peut-être aujourd'hui la plus illustre de toutes[1]. Elle occupait le cœur du pays et s'étendait sur les deux rives du Shatt el-Haî : le Tigre la séparait à l'est de l'Anshan, le plus occidental des cantons élamites, avec lequel elle entretenait une guerre de frontières perpétuelle[2]. Toutes les parties ne se valaient pas dans ce territoire; la campagne, fertile et bien cultivée près du Shatt-el-Haî, s'appauvrissait et se noyait dans les boues à mesure qu'on avançait vers l'est, et ne nourrissait plus qu'à grand peine une population de pêcheurs pauvre et clairsemée. La capitale, bâtie sur la rive gauche du canal, s'étirait du nord-est au sud-ouest, sur une longueur d'environ sept kilomètres[4]. C'était moins une ville qu'une série de gros villages très rapprochés, groupés chacun autour d'un temple ou d'un palais, Ourouazagga, Ghishgalla, Ghirsou, Ninâ, Lagash[5] : ce dernier imposa son nom à l'ensemble. Une branche dérivée du Shatt-el-Haî la protégeait vers le sud et apportait ses



LES ARMES DE LA VILLE ET DES ROIS DE LAGASH[3].

1. Elle nous est connue presque exclusivement par les recherches de M. de Sarzec et par ses découvertes sur le site de Telloh. Le produit de ses fouilles, acquis par l'État français, est déposé aujourd'hui au Musée du Louvre; la description des ruines, le texte des inscriptions, les statues, tous les objets trouvés au cours des travaux ont été publiés par HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*. Le nom ancien de la ville a été lu Sirpourla, Zirgulla (SMITH, *Early History of Babylonia*, dans les *Transactions*, t. I, p. 30; BOSCAWEN, *On some Early Babylonian or Akkadian Inscriptions*, dans les *Transactions*, t. VII, p. 276-277), Sirtella (OPPERT, *Die Französischen Ausgrabungen in Chaldæa*, dans les *Verhandlungen* du IVe Congrès des Orientalistes, t. II, p. 224, et *Journal Asiatique*, 1882, t. XIX, p. 79), Sirboulla (HOMMEL, *Die Semitischen Völker*, p. 458, note 103). Pinches (*Guide to the Kouyunjik Gallery*, p. 7, note 2, et *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 23) a rencontré dans un syllabaire la lecture Lagash pour les signes qui composent ce nom; peut-être Lagash est-il le nom plus récent de la ville et Shirpourla le nom primitif (JENSEN, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 5).

2. Ainsi, au temps de Goudéa (*Inscription B*, l. 64-69; cf. AMIAUD, *Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 82, et dans HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. XI; JENSEN, *Inschriften der Könige and Statthalter*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 39). Voir la mention de la prise d'Anshan par ce prince, à la p. 610 de cette *Histoire*.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief de Lagash, conservé au Musée du Louvre*, (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. I, n° 2).

4. La description du site se trouve dans HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 8 sqq.

5. AMIAUD, *Sirpourla*, p. 1-8. Amiaud pense que les quatre tells marqués N-P sur le plan de M. de

eaux au bourg de Ninâ : on n'a retrouvé aucune trace d'enceinte générale, et les temples et les palais servaient de refuge à son peuple en cas d'attaque. Elle avait pour totem, pour armes parlantes, un aigle à tête double posé sur un lion passant ou sur deux demi-lions adossés[1]. Le chef des dieux qu'on y adorait s'appelait Ninghirsou, le maître de Ghirsou, dont il habitait le sanc-



FRAGMENT D'UN BAS-RELIEF DÉDIÉ PAR OURNINÂ, ROI DE LAGASH[2].

tuaire; sa compagne Baou, et ses associés Ninagal, Innanna, Ninsia, se partageaient la propriété des quartiers dont la cité se composait[3]. Les princes s'intitulèrent d'abord rois et prirent ensuite le titre de Vicaires, — *patéshi* —, lorsqu'ils durent avouer la suzeraineté d'un souverain plus puissant, celui d'Ourou même ou celui de Babylone[4].

Ouroukaghina est, vers 3200, le premier en date des rois de Lagash dont la mémoire soit parvenue jusqu'à nous : il répara ou agrandit plusieurs

Sarzec marquent l'emplacement de Ninâ : les autres tells représenteraient le site de Ghirsou. Ghishgalla et Ourouazagga seraient en dehors de la région fouillée par l'explorateur. Hommel a pensé (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 315, 327-328, 337) et pense peut-être encore que Ninâ est Ninive et Ghirsou peut-être Ourouk.

1. Sur ces armes de Lagash, cf. Heuzey, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 40-42, Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 87-91, et en dernier lieu Heuzey, *les Armoiries Chaldéennes de Sirpourla d'après les Découvertes de M. de Sarzec*, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, t. I, p. 7-20.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief de Lagash, conservé au Musée du Louvre* (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 1 bis, n° 2).

3. Pour le détail des divinités adorées à Lagash, voir Amiaud, *Sirpourla*, p. 15-19; cf., p. 636-639 de cette *Histoire*, ce qui est dit sur l'identification des divinités sumériennes avec les sémitiques.

4. La lecture *patishi*, *patéshi*, du mot qui sert à désigner les souverains des petits États chaldéens, longtemps contestée, est établie aujourd'hui par des variantes certaines (W. Hayes Ward, *On an inscribed Babylonian Weight*, dans les *Proceedings* de l'*American Oriental Society*, octobre 1885, p. XII-XIII; cf. Lehmann, *Aus einem Briefe*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 292, et Jensen, *Inschriften der Könige*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 6-7). On a traduit le titre par *vice-roi*, *prêtre*, *employé*, et l'on a pensé qu'il marquait la dépendance du personnage qui le portait, soit vis-à-vis d'un roi suzerain, soit vis-à-vis d'un dieu. Je comprends *patéshi* comme *ropâit* en Égypte (cf. p. 70-71 de cette *Histoire*). C'est un vieux titre des princes féodaux de la Chaldée, à la fois civil et religieux, puisque ces princes exerçaient l'autorité religieuse comme l'autorité civile : ils le prenaient au début, lorsqu'ils étaient indépendants l'un de l'autre, et ils le conservèrent quand ils tombèrent sous la dépendance d'un souverain plus puissant, d'un roi. Les rois eux-mêmes pouvaient s'en parer, avec ou sans épithètes, de la même façon que les Pharaons faisaient pour le titre de *ropâit* : c'était une affectation d'archaïsme aux bords de l'Euphrate comme aux bords du Nil.

temples, et creusa la rigole qui abreuvait le bourg de Ninâ[1]. Quelques générations plus tard, nous trouvons le pouvoir aux mains d'un certain Ourninâ, dont le père Ninigaldoun et le grand-père Gourshar ne reçoivent aucun titre,



IDINGHIRANAGHIN, TENANT LE TOTEM DE LAGASH, L'AIGLE SUR LES DEUX LIONS[2].

ce qui ne prouve pas qu'ils n'aient point régné[3]. Ourninâ parait avoir été d'humeur pacifique et dévote[4], car ses inscriptions parlent beaucoup des édifices qu'il érigea en l'honneur des dieux, des ustensiles sacrés qu'il dédia, des bois qu'il fit venir du Mâgan pour satisfaire aux besoins de la

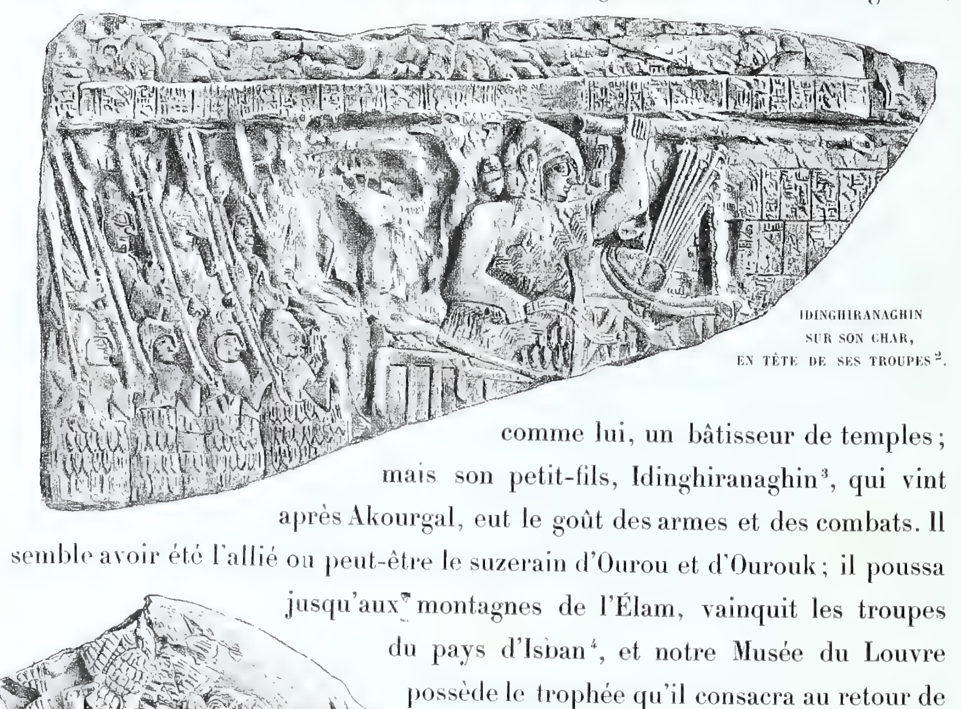
1. C'est le canal que Ouroukaghina et Goudéa firent nettoyer : il est nommé *Ninâ-[ki]-touma*, fleuve préféré de la déesse Ninâ, ou plutôt du bourg de Ninâ (Amiaud, *Sirpourla*, p. 5).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief du Louvre F²* (Heuzey, *Reconstruction partielle de la Stèle du roi Éannadou, dite Stèle des Vautours*, pl. II).

3. La série des premiers rois et des vicaires de Lagash a été établie en dernier lieu par Heuzey (*Généalogies de Sirpourla d'après les Découvertes de M. de Sarzec*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 78-84), qui place Ouroukaghina en tête de la liste (*id.*, *ibid.*, p. 84), opinion adoptée par M. Jensen (*Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 7-8, 10) : Hommel (*Geschichte*, p. 291) lui donnait le troisième rang parmi les rois. L'époque de ces princes a été estimée de façon diverse. Hommel (*Geschichte*, p. 291) fait vivre Ouroukaghina vers 4200 avant notre ère, trois cents ans environ après son Ourghanna qu'il inscrit en tête de la liste, et Heuzey, sans se hasarder à donner un chiffre même approximatif, tend à mettre les rois de Lagash avant Shargani et Naramsin. Hilprecht (*The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, p. 19) les croit de même antérieurs à Shargani-shar-ali; il affirme que ce prince soumit leur royaume et les réduisit à la condition de *vicaires*. Ces hypothèses ne reposent que sur des appréciations artistiques dont la valeur n'a pas été jugée décisive par tous les savants (cf. Maspero, *Sur le relief de Naramsin*, dans le *Recueil*, t. XV, p. 65-66). L'intervalle de deux mille ans qu'elles supposent entre les premiers et les derniers des souverains qui appartenaient à ces dynasties primitives de Lagash ne paraît pas être justifié par les circonstances matérielles de la découverte. L'importance de la ville ne dura pas si longtemps : en plaçant les premiers rois trois ou quatre cents ans avant ceux d'Ourou, Ourbaou et Dounghi, on agira prudemment (Winckler, *Untersuchungen*, p. 43).

4. Les inscriptions d'Ourninâ sont publiées dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 1, n° 2, pl. 2, nos 1-2, pl. 31; cf. Heuzey, *les Origines Orientales de l'art*, t. I, p. 36-39. Oppert (dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1883, p. 76 sqq.), Amiaud (dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 64 sqq.; cf. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. xxix), Jensen (*Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 10-15) nous ont donné des traductions des monuments d'Ourninâ. Hommel prononce le nom Ourghanna (*Die Könige und Patisi von Zirgulla*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. II, p. 179 sqq.), mais la prononciation Ourninâ, sans être encore absolument certaine, présente beaucoup de chances de demeurer la vraie.

construction, mais elles ne mentionnent aucune guerre[1]. Son fils Akourgal fut,



IDINGHIRANAGHIN SUR SON CHAR, EN TÊTE DE SES TROUPES[2].

comme lui, un bâtisseur de temples; mais son petit-fils, Idinghiranaghin[3], qui vint après Akourgal, eut le goût des armes et des combats. Il semble avoir été l'allié ou peut-être le suzerain d'Ourou et d'Ourouk; il poussa jusqu'aux montagnes de l'Élam, vainquit les troupes du pays d'Isban[4], et notre Musée du Louvre possède le trophée qu'il consacra au retour de sa campagne, dans le temple de Ninghirsou. C'est une large stèle en calcaire blanc, compact et fin, cintrée par le haut, couverte de scènes et d'inscriptions sur les deux faces. L'une d'elles ne portait que des sujets religieux. Deux déesses guerrières, couronnées d'un diadème de plumes et de cornes recourbées, se tenaient en avant d'un tas d'armes et d'objets variés, qui proviennent probablement du butin ramassé pendant la campagne. On dirait qu'elles accompagnent une grande figure royale ou divine.

LES VAUTOURS DEPEÇANT LES MORTS[5].

1. Akourgal a été signalé pour la première fois par Heuzey (*les Origines Orientales de l'Art*, t. I, p. 44); on ne le connaît guère jusqu'à présent que par les monuments de son père et de son fils.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief du Louvre* (Heuzey, *Reconstruction partielle de la stèle du roi Éannadou, dite Stèle des Vautours*, pl. I, F[1]). L'écuyer debout derrière le roi sur le char est effacé; mais on voit encore distinctement le contour de l'épaule et celle des mains qui tient les rênes.

3. Le nom de ce prince est lu Éannadou par Heuzey, d'après Oppert et Amiaud.

4. *Isban-ki*, litt. : « Pays de l'Arc », est mentionné assez souvent dans les textes de cette époque (Oppert, *Inscriptions archaiques de trois briques chaldéennes*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 87), sans qu'on sache trop où le placer.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le fragment de bas-relief du Musée du Louvre* (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 3, A).

peut-être celle du dieu Ninghirsou, patron de Lagash et de ses rois. L'enseigne que Ninghirsou lève d'une main a la hampe surmontée du totem princier, l'aigle aux ailes éployées, dont les serres saisissent deux bustes de lions adossés; de l'autre main, il abaisse lourdement la masse sur un groupe de prisonniers qui se débattent à ses pieds dans les mailles d'un large filet. C'est, comme en Égypte, le sacrifice humain après la victoire, la remise au dieu national d'une dîme de captifs qui tentent en vain d'échapper à leur sort. La bataille fait rage à la seconde face.



LE CHAMP DE BATAILLE COUVERT DE CADAVRES[1].

Idinghiranaghin, debout sur un char que guide un écuyer, charge l'ennemi avec ses gardes, et la plaine s'encombre sous ses coups de cadavres mutilés : une bande de vautours l'escorte et se dispute à coups de bec les bras, les jambes, les têtes coupées des vaincus. Le succès assuré, il revient sur ses pas et rend à ses morts les honneurs funèbres. Les cadavres empilés régulièrement forment comme une montagne : des prêtres ou des soldats vêtus d'un pagne frangé l'escaladent et vont répandre au sommet les offrandes qu'ils apportent dans leurs couffes. Cependant le souverain a décrété en leur honneur l'exécution d'une partie des prisonniers et daigne abattre lui-même un des principaux chefs ennemis[3]. Le dessin et l'exécution matérielle de ces tableaux sont d'une

LE SACRIFICE POUR LES MORTS APRÈS LA BATAILLE[2].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le fragment de bas-relief du Musée du Louvre* (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 3, B).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le fragment de bas-relief du Musée du Louvre* (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 3, C).

3. C'est le monument appelé *Stèle des Vautours*. M. Heuzey lui a consacré plusieurs articles fort intéressants, qu'il a réunis pour la plupart dans ses *Études d'Archéologie orientale*, t. I, p. 49-82; le dernier paru (*Reconstruction partielle de la Stèle du roi Éannadou, dite Stèle des Vautours*, Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, t. XX, p. 262-274) annonce la découverte

grossièreté remarquable; hommes et bêtes, toutes les figures ont des proportions exagérées et des formes baroques, des gestes gauches, une démarche incertaine et pesante[1]. Les sculpteurs d'Idinghiranaghin ne sont que des manœuvres maladroits et barbares, au prix de ceux qui travaillaient pour Naram-sin longtemps auparavant. Ils appartiennent à une école provinciale, d'origine peut-être récente : la fortune politique de Lagash avait été probablement trop soudaine, pour que les ouvriers chargés d'en retracer le succès eussent eu le loisir de s'instruire et d'épurer leur style, à l'école des artistes qui vivaient dans les villes puissantes de toute antiquité. Ils ont donné aux vaincus les mêmes traits qu'aux vainqueurs et le même costume : on pourrait donc chercher en Chaldée l'emplacement du pays d'Isban, et de fait, parmi les conquêtes qu'Idinghiranaghin s'attribue et dont il renvoit l'honneur à son dieu, on compte au moins une cité chaldéenne, Ourouk[3]. Si l'on songe, d'autre part, que la population des cantons de l'Élam les plus voisins ressemble à celle de la Chaldée par l'aspect et par l'habillement, on sera tenté de reléguer l'Isban en territoire susien : Idinghiranaghin aurait représenté les épisodes d'une de ces guerres qui se poursuivaient d'une rive du Tigre à l'autre, avec des avantages variés.


LE ROI OURNINÂ ET SA FAMILLE[2].

La prospérité de cette petite dynastie locale s'amoindrit promptement. Les ressources dont elle disposait étaient-elles trop faibles pour qu'elle pût soutenir longtemps l'effort et le poids de la guerre? des querelles intestines n'amenèrent-elles pas plutôt son déclin? Ses rois épousaient plusieurs femmes et s'entouraient d'une postérité nombreuse : Ourninâ comptait au moins

de morceaux nouveaux qui permettent de mieux comprendre la disposition du monument. Les fragments sont reproduits en partie dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 3, 4.

1. Pour des appréciations différentes en partie de ce monument, voir, outre les mémoires de M. Heuzey cités plus haut, Fr. Reber, *Ueber altchaldäische Kunst*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 22-24. Une petite tête de la même époque sert de cul-de-lampe au présent chapitre, p. 536 de cette *Histoire* (cf. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 24, n° 1).

2. *Dessin de Faucher-Gudin d'après le bas-relief du Louvre* (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2 bis, n° 2). Cf. un autre bas-relief du même souverain p. 707, et l'explication probable de ces plaques percées au milieu, p. 717. de cette *Histoire*.

3. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 31, et *Généalogies de Sirpourla*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 81; Oppert, *Inscriptions archaïques de trois briques chaldéennes*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 86-87.

quatre fils[1]. Ils confiaient souvent à leurs enfants ou à leurs gendres le gouvernement des bourgades diverses dont la réunion constituait la cité : c'étaient autant de fiefs temporaires dont les détenteurs s'appelaient *vicaires*[2]. Ce démembrement de l'autorité suprême, au profit de princes dont beaucoup devaient incliner à se croire plus dignes du trône que celui qui l'occupait, n'était pas sans danger pour la tranquillité ni même pour le maintien de la dynastie. Il semble que des compétitions se produisirent entre les descendants d'Idinghiranaghin, par lesquelles Lagash déchut rapidement. Tomba-t-elle dès lors sous la dépendance de quelque État voisin, celui d'Ourou par exemple? On ne le sait, bien que je le tienne pour vraisemblable[3] : ses seigneurs renoncèrent en tout cas, volontairement ou non, à la dignité royale et ne s'attribuèrent plus que la qualité de *vicaires*[4]. Les textes nous attestent l'existence d'une demi-douzaine au moins de personnages issus d'Akourgal, Inannatouma Ier, son fils Intina[5], son petit-fils Inannatouma II, d'autres dont l'ordre demeure incertain, puis Ourbaou et son fils Goudéa[6]. Ce furent tous gens pieux à Ninghirsou en général, et en particulier au patron qu'ils s'étaient choisi parmi les divinités du pays, à Papsoukal, à Dounziranna, à Ninâgal. Ils réparèrent les temples et les enrichirent ; ils y consacrèrent des statues ou des vases d'offrandes pour leur salut et celui de leur famille. On dirait, à en croire ce qu'ils nous racontent d'eux-mêmes, qu'ils coulèrent leurs jours dans une paix profonde, sans autre souci que de remplir leurs devoirs envers le

1. Plusieurs bas-relief de Telloh nous le montrent entouré de ses enfants (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2 bis, et *Généalogies de Sirpourla* dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 82-84.

2. Akourgal paraît avoir été *vicaire* avant de devenir *roi* de Lagash, ainsi que son fils Idinghiranaghin (Heuzey, *les Généalogies de Sirpourla*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 82-83).

3. « Je crois qu'il est difficile de ne pas voir » dans le changement de titre « un indice de la perte de l'indépendance primitive de Sirpourla-ki et de sa sujétion à une autre ville, probablement la ville d'Our.... Il est vrai que Goudéa nous apparaît comme un prince puissant.... » Mais « la dépendance comporte bien des degrés, et elle peut être même purement nominale ; la France a connu de grands vassaux qui tenaient tête à la royauté » (Amiaud, *Sirpourla*, p. 12-13). L'Égypte également, et ce qui s'y passait sous la XIIIe dynastie, vers le temps de Goudéa, nous explique la position des vicaires en Chaldée. Nous avons vu le rôle qu'y jouaient les princes de la Gazelle sous les premiers rois de la XIIe dynastie, et le prince d'Hermopolis Thothotpou érigeait des statues de lui-même au prix desquelles les statues les plus hautes de Goudéa sont de petite taille (cf. p. 341 de cette *Histoire*).

4. L'ordre de succession des *rois* et des *Vicaires* n'est pas entièrement certain. Heuzey (*Études d'Archéologie Orientale*, t. I, p. 35-48) avait établi que les *rois* ont précédé les *vicaires*, et son opinion a été adoptée jusqu'à présent par la plupart des assyriologues, Amiaud (*Sirpourla*, p. 8 sqq.), Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 282 sqq., 295 sqq.), Winckler (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 40-44).

5. Le nom de ce personnage a été lu également Entéména (Jensen, *Nachtrag zu den Inschriften der Könige (Herren) und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 72, note 2). On a trouvé à Nipour les fragments de vases qu'il offrait au dieu Bel de cette ville (Helprecht, *The Babylonian Expedition of the University of Pensylvania*, t. I, p. 19).

6. Leurs inscriptions ont été traduites par Amiaud (*The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 42-77, et t. II, p. 72-108, et dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. I sqq.), et par Jensen (*Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 16-77), après Amiaud.

ciel et envers ses ministres. Leur existence réelle, si nous y pénétrions, nous apparaîtrait sans doute moins douce et surtout moins uniforme; les révolutions de palais n'y manquèrent pas, ni les luttes contre les autres peuples de la Chaldée, contre la Susiane, même contre des pays plus lointains. Goudéa, fils d'Ourbaou, sinon le plus puissant d'entre eux, celui dont nous possédons le plus de monuments, prit la ville d'Anshan en Élam, et ce n'est peut-être pas la seule campagne qu'on doive lui attribuer[1]; mais il parle de ses succès par occasion, et comme s'il était pressé de passer à des sujets plus intéressants. Ce qu'il estime important dans son règne, ce qui le recommande surtout à l'attention de la postérité, c'est la beauté, la grandeur, la quantité des fondations pieuses. Les dieux eux-mêmes l'avaient inspiré dans ses dévotes entreprises, et lui avaient révélé les plans qu'il fallait exécuter. Un vieillard d'aspect vénérable lui était apparu en songe et lui avait ordonné de bâtir un temple; comme il ne savait à qui il avait à faire, Ninâ sa mère lui apprit que c'était son frère, le dieu Ninghirsou. Ce point établi, une jeune femme, armée du stylet et de la tablette à écrire, s'était offerte à lui, Nisaba, la sœur de Ninâ : elle avait dessiné sous ses yeux et elle lui avait montré le modèle complet d'un édifice[3]. Il se mit à l'œuvre avec amour, et il envoya chercher les matériaux aux contrées les plus lointaines, au Mâgan, à l'Amanos, au Liban, dans les monts qui séparent le bassin du haut Tigre de celui de l'Euphrate. Les sanctuaires qu'il orna et dont il se sentait si fier ne sont plus guère aujourd'hui que des amas de briques retournées à l'argile; mais beaucoup des objets qu'il y avait déposés, et surtout les statues, ont traversé

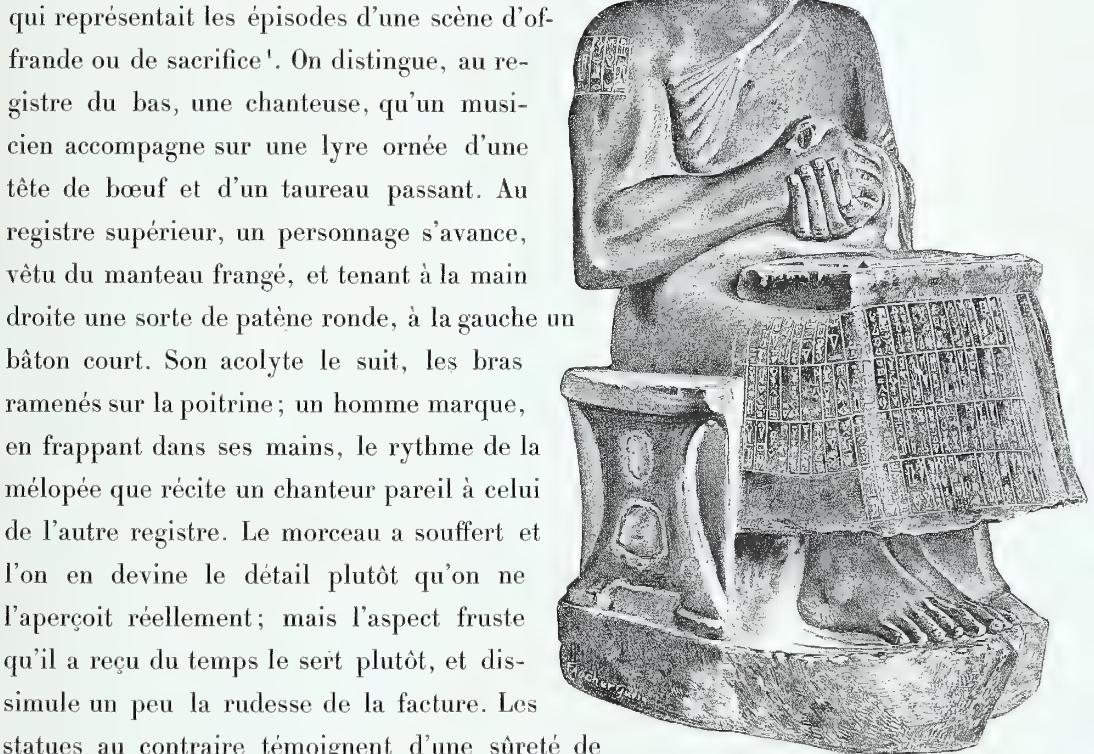
LE SACRIFICE[2].

1. Winckler (*Untersuchungen*, p. 41-44, et *Geschichte*, p. 41-44), Jensen (*Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 7-8). Sur le lien très étroit qui rattache les *vicaires* de Lagash au vieux roi Ourninâ, cf. Heuzey, *les Généalogies de Sirpourla*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 82 sqq.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief du Louvre* (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 23).

3. Zimmern, *Das Traumgesicht Gudea's*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 232-235.

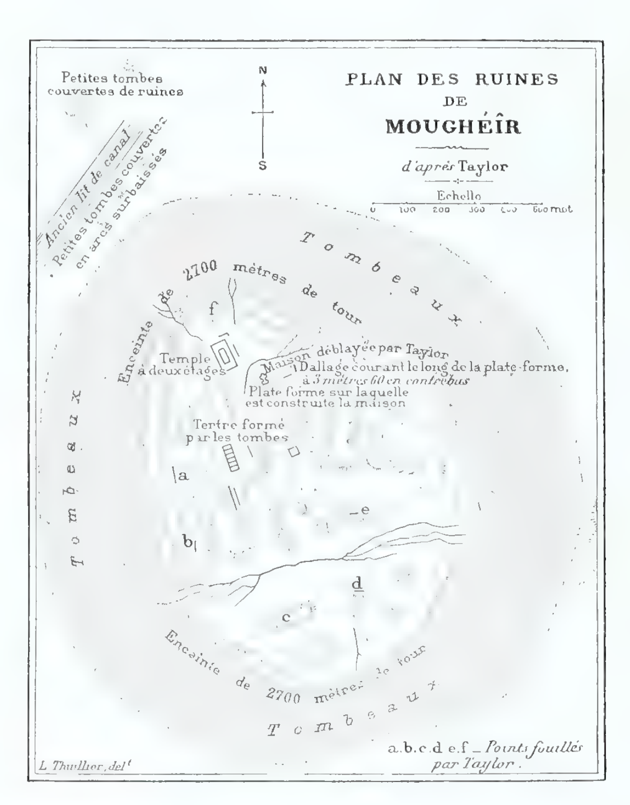
les siècles sans trop de dommage, avant d'entrer au Louvre. Les sculpteurs de Lagash s'étaient adressés à bonne école depuis Idinghiranaghin, et ils avaient appris leur métier. Leurs bas-reliefs ne valent pas celui de Naramsin; le faire en est beaucoup moins fin, le dessin moins pur, le modelé moins bien étudié. On en jugera par le fragment de stèle carrée qui représentait les épisodes d'une scène d'offrande ou de sacrifice[1]. On distingue, au registre du bas, une chanteuse, qu'un musicien accompagne sur une lyre ornée d'une tête de bœuf et d'un taureau passant. Au registre supérieur, un personnage s'avance, vêtu du manteau frangé, et tenant à la main droite une sorte de patène ronde, à la gauche un bâton court. Son acolyte le suit, les bras ramenés sur la poitrine; un homme marque, en frappant dans ses mains, le rythme de la mélopée que récite un chanteur pareil à celui de l'autre registre. Le morceau a souffert et l'on en devine le détail plutôt qu'on ne l'aperçoit réellement; mais l'aspect fruste qu'il a reçu du temps le sert plutôt, et dissimule un peu la rudesse de la facture. Les statues au contraire témoignent d'une sûreté de ciseau et d'une science incontestables. Ce n'est pas qu'on ne puisse y relever beaucoup de défauts[3]. Elles sont trapues, épaisses, massives de formes, écrasées par le poids de la couverture de laine dont les Chaldéens s'enveloppaient : elles étonnent et rebutent quand on les aborde, l'œil encore charmé de la grâce svelte et parfois même un peu grêle qui caractérise d'ordinaire les bonnes statues de l'ancien et du moyen empire égyptiens. La première impression surmontée, on ne peut qu'admirer l'audace avec laquelle les artistes ont attaqué la matière. C'est une dolérite compacte,



STATUE DE GOUDÉA ASSIS[2].

1. *Inscription B*, l. 64-69; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 82, et dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. XI, et Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 39.
2. *Dessin de Faucher-Gudin* (Heuzey-Sarzec, *Fouilles en Chaldée*, pl. 20).
3. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 9-20. Perrot-Chipiez (*Histoire de l'Art*, t. II, p. 592-599) en ont fait ressortir les mérites et les défauts; cf. Oppert, *Die französischen Ausgrabungen in Chaldæa*, dans les *Verhandlungen* du IVe Congrès des Orientalistes, t. II, p. 236-238, et Fr. Reber, *Ueber altchaldäische Kunst*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 25-35.

rebelle à la pointe, plus dure peut-être que le diorite dans lequel le Memphite avait taillé son Khéphrèn : ils ont réussi à la dompter et à la manier aussi librement que s'il se fût agi d'un calcaire ou d'un marbre. Les plans de la poitrine et du dos, la musculature de l'épaule et du bras, le détail des mains et des pieds, tous les nus y sont traités avec un mélange de largeur et de minutie, qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les mêmes œuvres. La pose manque de variété : le personnage, homme ou femme, est tantôt debout, tantôt assis sur un escabeau, les jambes rapprochées, le buste assuré sur les hanches, les mains croisées contre la poitrine, dans le geste de la soumission ou de l'adoration respectueuse. Le manteau passe sur l'épaule gauche, laisse la droite à découvert et vient se fermer sur le sein droit, en ébauchant quelques plis gauches et enfantins : il s'évase de haut en bas, fait cloche autour du tronc et des cuisses, et dégage à peine le bas de la jambe. Toutes les statues de grande taille qu'on voit au Louvre ont été décapitées ; nous possédons par bonheur un certain nombre de têtes séparées de leur corps[1]. Les unes sont entièrement rases, les autres portent une manière de turban dont l'ombre s'abat sur le front et sur les yeux ; on remarque chez toutes le même ensemble de qualités et de défauts que dans les corps, la dureté de l'expression, la lourdeur, l'absence de vie, mais aussi la vigueur du rendu et la connaissance exacte de l'anatomie humaine. Voilà ce qu'on savait faire dans une ville de second ordre ; on faisait mieux sans doute dans les grandes cités comme Ourou et Babylone.

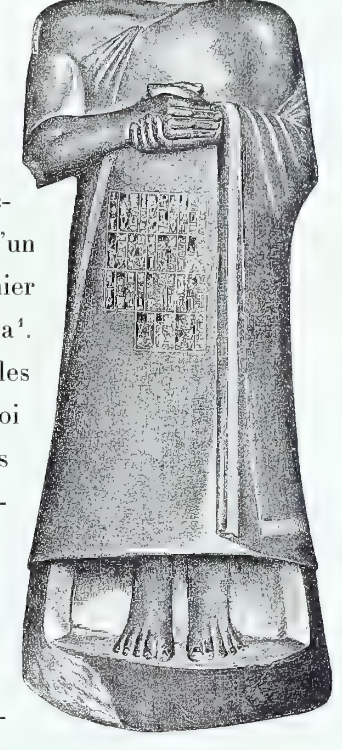


1. Outre celle qui est reproduite p. 613 de cette *Histoire*, en voir une autre de même taille à peu près, mais qui n'est point coiffée du turban, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 12, n° 2.

L'art chaldéen, tel que nous l'entrevoyons à travers les monuments de Lagash, n'avait ni la souplesse, ni l'animation, ni l'élégance de l'art égyptien, mais il n'était dépourvu ni de puissance, ni d'ampleur, ni d'originalité. Ourninghirsou remplaça son père Goudéa; puis plusieurs vicaires se succédèrent rapidement l'un à l'autre, dont le dernier paraît avoir été Galalama[1]. Ces personnages étaient les humbles vassaux du roi d'Ourou, Dounghi, fils d'Ourbaou[2], ce qui permet de croire qu'Ourbaou était le suzerain, de qui Goudéa lui-même relevait[4]. C'est en effet avec Ourbaou et Dounghi que la cité d'Ourou entre dans l'histoire, non qu'elle n'ait eu avant eux une ou plusieurs dynasties de souverains, mais ils sont les premiers que nous connaissions. Ourou, la seule parmi les villes de Basse-Chaldée qui s'élevât sur la rive droite de l'Euphrate, était petite mais forte, et bien placée pour devenir un des entrepôts principaux du commerce et de l'industrie en ces temps reculés[6]. L'Ouady Roumméîn amenait



TÊTE D'UNE DES STATUES DE TELLOH[3].



STATUE DE GOUDÉA[5].

1. L'ordre de succession de ces princes est incertain : leurs inscriptions ont été traduites par Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 106-108, et par Jensen, *Die Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 66-71, 72-77.

2. Un personnage nommé Ourninghirsou dédie à la déesse Ninlil, pour la vie du roi Dounghi, une petite perruque votive en pierre, conservée aujourd'hui au Musée de Berlin; M. Winckler reconnaît en lui l'Ourninghirsou qui fut fils de Goudéa et lui succéda (*Untersuchungen*, p. 42, 157, n° 7, et *Geschichte*, p. 43; cf. Delitzsch-Mürdter, *Geschichte*, 2e éd., p. 79). De même Galalama consacre une statue aujourd'hui brisée (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 21, n° 4) à Baou, la mère de Lagash, pour la vie de Dounghi (Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records*, 2nd Ser., t. II, p. 108; Jensen, *Die Inschriften der Könige*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 70-71).

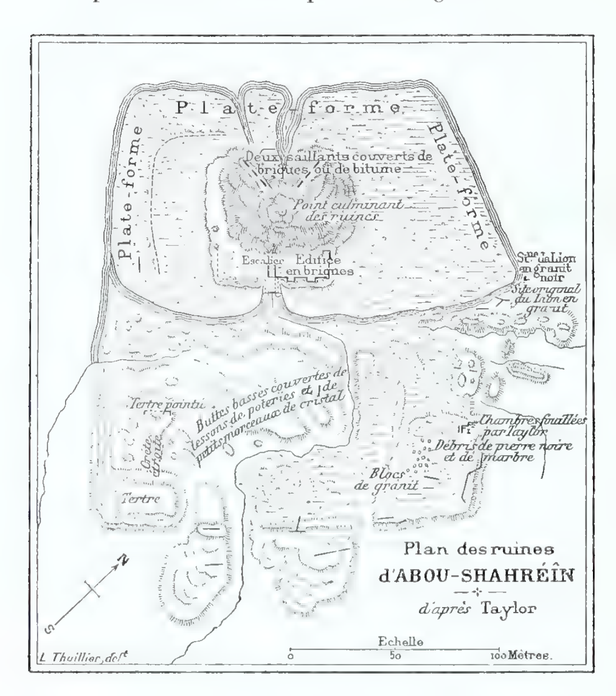
3. *Dessin de Faucher-Gudin* (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 12, n° 1). Cf. la petite tête qui sert de cul-de-lampe au sommaire de ce chapitre, p. 536 de cette *Histoire* (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 6, n° 3).

4. Winckler, *Untersuchungen*, p. 42, et *Geschichte*, p. 40, 42-43; Delitzsch-Mürdter (*Geschichte*, 2e éd., p. 79) admet tacitement le fait en faisant d'Ourninghirsou le vassal de Dounghi.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 13.

6. Les ruines d'Ourou, à Moughéîr, ont été explorées et décrites par Taylor (*Notes on the Ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Asiatic Society*, 1855, t. XV, p. 260 sqq.) et par Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 127-135). Hommel a réuni avec soin la plupart des documents chaldéens relatifs à la ville antique, à ses édifices, au temps et à la nature de leur construction (*Die

non loin d'elle les richesses de l'Arabie centrale et méridionale, l'or, les pierres fines, les gommes et les résines odorantes nécessaires au culte. Une autre route jalonnée de puits pénétrait à travers le désert au pays demi-fabuleux de Mâshou, et, de là peut-être, jusqu'à la Syrie méridionale et à la péninsule Sinaitique, le Mâgan et le Miloukhkha des bords de la mer Rouge[1] : ce n'était pas la voie la plus facile, mais c'était la plus directe pour qui voulait se rendre en Afrique, et les produits de l'Égypte la suivirent sans doute afin de gagner plus vite les marchés d'Ourou. L'Euphrate coule maintenant à près de huit kilomètres au nord de la ville, mais il en était moins éloigné jadis et passait presque aux portes. Les cèdres, les cyprès, les sapins de l'Amanus et du Liban, les calcaires, les marbres, les pierres dures de la Haute-Syrie le descendaient en bateau, et probablement aussi les métaux des régions voisines du Pont Euxin, le fer, le cuivre, le plomb[2]. D'autre part le Shatt-el-Haî aboutissait dans l'Euphrate presque en face de la ville, et détournait vers elle le trafic qui s'opérait sur le Tigre supérieur et sur le Tigre moyen[3]. Et ce n'est pas tout : pendant qu'une partie de ses matelots courait les canaux et les fleuves, l'autre battait les eaux du Golfe



Plan des ruines d'ABOU-SHAHRÉÎN d'après Taylor

Semitischen Völker, p. 204-211; *Geschichte*, p. 212-218). Les renseignements donnés ici sur le commerce d'Ourou sont empruntés aux inscriptions de Goudéa : la sphère d'activité de l'État vassal devait représenter à peu près exactement celle de l'État suzerain. On trouvera les passages réunis dans Amiaud (*Sirpourla*, p. 13-15), Hommel (*Geschichte*, p. 325-329), Terrien de Lacouperie (*An unknown King of Lagash*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. IV, p. 193-208).

1. Sur ces deux routes, cf. Delattre, *l'Asie Occidentale dans les Inscriptions Assyriennes*, p. 133-134.

2. Il résulte des inscriptions de Goudéa que les cèdres et les autres bois de construction nécessaires aux temples provenaient de l'Amanus (*Statue B*, col. V, l. 28 sqq.; Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 79), et la longueur même des poutres prouve qu'elles devaient venir par eau, comme bois flotté. Les monts de Phénicie, le Liban ou l'Anti-liban, fournissaient les diverses espèces de pierre employées pour le revêtement des parois, ou pour l'encadrement des portes (*Id.*, col. VI, l. 5-20; cf. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. IX-XI).

3. Si les monts de Tilla (Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 80, note 1) peuvent être placés près de la ville de Tela, dans les montagnes qui séparent le haut Tigre du moyen Euphrate, c'est par la voie du Shatt-el-Haî que devaient arriver les bois de cette région mentionnés sur la *Statue B* de Goudéa, col. V, l. 53 sqq.

Persique et en exploitait les côtes. Éridou qui, seule, aurait pu lui barrer l'accès de la mer, était une ville religieuse et ne vivait que pour ses temples et pour ses dieux[1]; elle tomba promptement sous l'influence de sa puissante voisine et devint la première escale des navires qui remontaient l'Euphrate. Les Chaldéens manœuvraient sur le Tigre, au temps des Grecs et des Romains,



ARABE TRAVERSANT LE TIGRE EN COUFFE[2].

des esquifs ronds à fond plat, tirant fort peu d'eau, de véritables *couffes*, ou des radeaux juchés sur des outres gonflées. identiques d'aspect et de construction aux *keleks* de nos jours[3]. Les keleks tiennent la mer aussi aisément que la rivière et on en rencontre encore qui cabotent sur le Golfe Persique. On en trouvait bien certainement un grand nombre parmi ces navires d'Ourou que les textes nous signalent[4] : mais on y voyait aussi de ces longues

1. Voir le plan d'Éridou à la p. 614 de cette *Histoire*. Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 134-135) suppose qu'Éridou dut être un port fréquenté dans la haute antiquité chaldéenne; en ce cas, elle avait cessé de l'être à l'époque qui nous occupe, ainsi que cela semble résulter du peu de place qu'elle tient dans les inscriptions de Goudéa (Terrien de Lacouperie, *An unknown King of Lagash*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 205).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Chesney, *Euphrates Expedition*, t. I, p. 640.

3. La description des bateaux en usage sur le Tigre a été donnée très fidèlement par Hérodote (I, cxciv). Le terme employé pour les désigner est *kouffa* (Chesney, *Euphrates Expedition*, t. II, p. 640) ou panier, cf. p. 542 de cette *Histoire*. Les *keleks* étaient employés pour la piraterie (Pline, *H. Nat.*, VI, 34) ou pour le commerce (*Periplus maris Erythræi*, § 27, dans Müller-Didot, *Geographi Græci Minores*, t. I, p. 278-279) par les Arabes de la côte : ils servent encore aux mêmes usages chez les riverains du Golfe Persique (Sprenger, *Die Alte Geographie Arabiens*, p. 123).

4. Ainsi la liste publiée dans les *Cun. Ins. West. Asia*, t. II, pl. 46, n° 1, col. I, l. 3, et qui a été traduite par Fr. Lenormant, *Etudes Accadiennes*, t. III, p. 190-194.

barques aux extrémités très relevées et d'allures égyptiennes, marchant à la rame, qui sont dessinées grossièrement sur un certain nombre de cylindres antiques[1]. Ces flottes primitives n'affrontaient pas volontiers le large. Elles se traînaient péniblement en vue du rivage, et ne s'en détachaient que par occasion, quand il fallait rallier quelque groupe d'îles prochaines; des jours et des jours de navigation leur suffisaient bien juste à fournir des traversées que le moindre de nos voiliers achève directement en quelques heures, et leurs voyages les plus longs pour la durée les conduisaient à fort peu de distance de leur point de départ. C'est se tromper étrangement sur leur compte que de les supposer capables de contourner l'Arabie entière et d'aller charger des blocs de pierre au Sinai : pareille expédition, périlleuse même aux galères grecques ou romaines, aurait été impossible pour elles[2]. Si elles franchirent jamais le détroit d'Ormuzd, ce fut de peu et par exception : leur activité s'enferma à l'ordinaire dans les limites du Golfe. Les marchands d'Ourou visitaient régulièrement l'île de Dilmoun, le pays de Mâgan, celui de Miloukhkha, celui de Goubîn; ils en rapportaient des cargaisons de diorite pour leurs sculpteurs, des bois de charpentes pour leurs architectes, des parfums, des métaux qui arrivaient de l'Yémen par les voies de terre, peut-être les perles des îles Bahréin. Les marins de Dilmoun et de Mâgan leur faisaient une concurrence sérieuse, les tribus du littoral devaient écumer les mers alors comme aujourd'hui[3] : le risque était grand pour ceux qui partaient, de ne jamais revenir. Du moins le profit était-il considérable. Ourou, enrichie par son commerce, soumit tous les petits États du voisinage, Ourouk, Larsam, Lagash, Nipour. Son territoire forma un royaume assez étendu, dont les maîtres s'intitulèrent souverains de Shoumir et d'Akkad et dominèrent pendant plusieurs siècles toute la Chaldée méridionale[4].

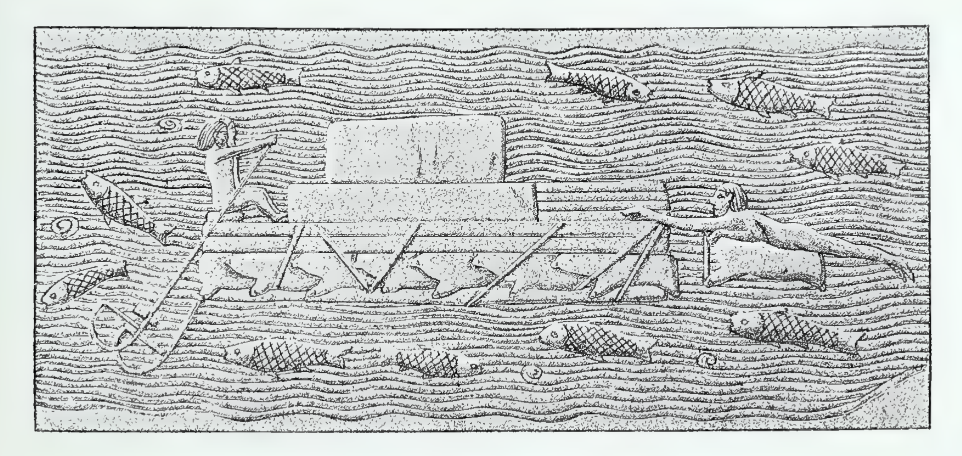
1. Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 99-100, pl. II, 4.

2. C'est pourtant l'opinion de beaucoup d'assyriologues, Oppert (*Die Französischen Ausgrabungen in Chaldæa*, dans les *Abhandlungen des Vten Orientalisten-Congresses, Semitische Section*, p. 238), Winckler (*Geschichte*, p. 43-44, 327-328), appuyée par Brindley et Boscawen (*Journal of Transactions of the Victoria Institute*, t. XXVI, p. 283 sqq.). D'autres se sont élevés contre cette hypothèse à la suite de Perrot (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1882, et *Histoire de l'Art*, t. II, p. 588, note 2); ainsi Hommel (*Die Semitischen Völker*, p. 217-218, 459-460, et *Geschichte*, p. 234-235).

3. Les vaisseaux de Dilmoun, de Mâgan et de Miloukhkha sont mentionnés à côté de ceux d'Ourou (Rawlinson, *Cun. Ins. W. Asia*, t. II, pl. 46, col. 1, l. 5-7; Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 190).

4. La définition de l'expression *Shoumir et Accad* n'est pas encore complètement établie. Ces deux mots, qui entrent dans le titre de tant de princes Chaldéens et Assyriens, ont été l'objet de nombreuses hypothèses dont il serait trop long de faire l'histoire : Pognon le premier montra qu'ils marquaient deux parties du territoire soumis aux rois de Babylone, Accad un canton confinant à l'Assyrie, Shoumir un canton de site incertain (*l'Inscription de Bavian*, p. 125-134), et depuis lors la plupart des assyriologues ont admis qu'Akkad désignait de préférence la Haute, et Shoumir la Basse-Chaldée. M. Winckler a voulu prouver récemment qu'avant de s'étendre à la Chaldée entière, Shoumir et Akkad ou, en langue non sémitique, Kiengi-Ourdou, avait eu un sens plus restreint et

Ourbaou, le plus ancien d'entre eux, régnait vers 2900[1]. Il construisit sans relâche, et le pays garde encore partout les traces matérielles de son activité. Temple du Soleil à Larsam, temple de Ninâ dans Ourouk, temple d'Inlilla et de Ninlilla dans Nipour, il embellit ou restaura tout ce qu'il ne bâtit point : à



UN KELEK ASSYRIEN CHARGÉ DE PIERRE À BÂTIR[2].

Ourou même, il commença le sanctuaire du dieu Lune et releva les fortifications de la ville[3]. Dounghi, son fils[4], fut comme lui un remueur de briques

s'était appliqué à un royaume de la Chaldée méridionale, celui dont Ourou était la capitale (*Sumer und Akkad*, dans les *Mitteilungen des Akademisch-Orientalischen Vereins*, t. I, p. 6-14, *Untersuchungen*, p. 65 sqq., *Geschichte*, p. 19-20, 23-25, etc.). Lehmann a combattu cette opinion (*Schamaschschoumoukîn, König von Babylonien*, p. 68 sqq.), et la question demeure encore douteuse.

1. L'histoire du nom de ce prince fournirait à elle seule la matière d'un mémoire fort curieux. H. Rawlinson le lut Urukh (*On the Early History of Babylonia*, dans G. Rawlinson, *Herodotus*, t. I, p. 353-354) et Hincks Huriyak (*Journal of Sacred Literature and Biblical Record*, 1862) en souvenir du roi Ariok mentionné incidemment dans la Genèse (XIV, 1); Oppert (*Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 260, note 2, et *Histoire des Empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 16 sqq.) préféra se rappeler le *pater Orchamus* d'Ovide (*Métamorphoses*, l. IV, 212) et proposa sans illusion la lecture Urkham, Orkham, qui prévalut quelque temps. On a eu depuis Ourbagas, Ourbagous, Likbagas, Rabagas, Ourbabi, Likbabi, Tasbabi (Lenormant, *Tre monumenti Caldei ed Assiri delle collezioni romane*, p. 11-13), Amilapsi (Schrader-Haupt, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 2e édit., p. 94, note 129), Ouréa ou Aradéa (Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 164, note 1, d'après Delitzsch), Ourbau, Ourbavi (Hommel, *Die Semitischen Völker*, t. I, p. 380, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 331 sqq.), Ourgour (Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 77-78). La lecture Ourbaou n'est pas certaine : c'est, avec Ourgour, celle que la plupart des assyriologues emploient de préférence pour le moment.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief de Koyoundjîk* (Layard, *The Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 13; cf. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 43, n° 1).

3. Larsam, inscription sur une brique provenant d'une tombe (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 5, n° I, 7); Ourouk, inscription d'une brique de Warka (*C. I. W. As.*, t. I, pl. I, n° I, 6); pour Nipour, inscriptions sur pierre noire et sur brique, découvertes à Niffer (*C. I. W. As.*, t. I, pl. 1, n° I, 8-9); Ourou, inscriptions sur briques et cônes provenant de Moughéir (*C. I. W. As.*, t. I, pl. 1, n° I, 1-5) et passage d'un cylindre de Nabonaïd (*C. I. W. As.*, t. I, pl. 68, n° I, col. 1, l. 5-27). Ces documents ont été réunis et traduits par Oppert (*Histoire des Empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 16-20), par Smith (*Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 34-35), par Menant (*Babylone et la Chaldée*, p. 73-75), par Winckler (*Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 76-81).

4. Le nom, lu d'abord Ilgi, Elgi, se prononce aujourd'hui Dounghi en général : la lecture Soulgi (Schrader, *Keilschriften und Geschichtsforschung*, p. 84) ne s'est pas maintenue. Le son et le sens en sont incertains : Winckler (*Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche*

infatigable : il termina le sanctuaire du dieu Lune et travailla dans Ourouk, dans Lagash, dans Kouta[1]. Nous n'apercevons nulle part dans les inscriptions qu'il nous a léguées la mention d'une guerre civile ou d'une lutte soutenue contre l'étranger : on se tromperait grandement si l'on concluait de ce silence que la paix ne fut jamais troublée. Le lien qui rattachait les petits États dont le royaume d'Ourou se composait était des plus lâches. Le suzerain ne possédait guère en propre que sa capitale et le territoire qui l'entourait : les autres cités reconnaissaient son autorité, lui payaient un tribut, lui devaient l'hommage religieux et sans doute aussi le service militaire, mais elles conservaient chacune sa constitution spéciale et ses seigneurs héréditaires. Ceux-ci perdaient, il est vrai, le titre de roi dont leur suzerain seul avait le droit de se parer, et se déclaraient simplement *vicaires* de leur ville; mais, leurs obligations féodales une fois remplies, ils exerçaient tout pouvoir sur leurs anciens domaines, et ils transmettaient librement à leur postérité l'héritage qu'ils avaient reçu de leurs pères. C'est ainsi que Goudéa probablement, ses petits-fils à coup sûr, gouvernaient Lagash comme fief mouvant à la couronne d'Ourou[2]. A l'exemple des barons égyptiens, les vassaux des rois de Chaldée se laissaient mener sans trop regimber contre le joug, tant qu'ils se sentaient tenus de court par une main énergique : ils se reprenaient à la moindre défaillance du maître et s'efforçaient de recouvrer leur indépendance. Tout règne qui durait était presque nécessairement agité par des révoltes qu'on ne réussissait pas toujours à comprimer : si nous n'en connaissons aucune, c'est que les inscriptions découvertes jusqu'à ce jour sont tracées sur des

Bibliothek, t. III, 1re partie, p. 80, note 3) pense qu'il répondrait dans la langue sémitique à quelque chose comme Baou-oukîn.

1. Achèvement du temple d'Ourou indiqué par le passage déjà cité du cylindre de Nabonaïd (Rawlinson, *Cun. I. W. As.*, t. I, pl. 68, n° 1, col. I, l. 5-27), confirmé par la découverte à Moughéir de ruines au nom de Dounghi (*C. I. W. As.*, t. I, pl. 2, n° II, 1-2); constructions dans le temple d'Ourouk (*C. I. W. As.*, t. I, pl. 2, n° 3); construction d'un temple de Ninmar à Ghirsou, sur une pierre noire trouvée à Tell-Id (*C. I. W. As.*, t. I, pl. 2, n° 2, 4); constructions au temple de Nergal à Kouta, d'après une copie faite sous le second empire babylonien du document original (Pinches, *Guide to the Nimroud Central Salon*, p. 69; Winckler, *Sumer und Akkad*, dans les *Mitt. des Ak. Orientalischen Vereins*, t. I, p. 11, 16, n° 1; Amiaud, *l'Inscription assyrienne de Doungi*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 94-95). Ces documents ont été réunis et traduits par Smith (*Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 36-37) et par Winckler (*Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 80-83). Hommel (*Geschichte*, p. 337) croit pouvoir étendre l'autorité de Dounghi jusque sur Ninive : Amiaud a montré (*l'Inscription assyrienne de Doungi*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 94-95) que le document sur lequel Hommel s'appuie s'applique au quartier de Lagash nommé Ninâ et non pas à la ville de Ninive en Assyrie.

2. Cf. p. 613 de cette *Histoire*. On peut citer à côté des princes de Lagash : Khashkhamir, prince de la ville d'Ishkounsin sous Ourbaou (Rawlinson, *Cun. I. W. As.*, t. I, pl. 1, n° 10), Killoula-Gouzalal, fils d'Ourbabi, prince de Kouta (*C. I. W. As.*, t. IV, pl. 35, n° 2; cf. Amiaud, *l'Inscription H de Goudéa*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 291-293), et Ourananbad, fils de Lougalsharkhi, princes de Nipour (Menant, *Catalogue de la Collection de Clercq*, t. I, pl. X, n° 86; cf. Amiaud, *l'Inscription H de Goudéa*, p. 295-296) sous Dounghi; cf. le cylindre de ces derniers, p. 623 de cette *Histoire*.

objets où un récit de bataille n'aurait pas été à sa place, sur des briques provenant d'un temple, sur des cônes ou sur des barils en terre cuite voués aux dieux, sur des amulettes ou sur des cachets privés. Nous ne savons encore qui succéda à Dounghi, ni combien d'années traîna cette première dynastie d'Ourou : nous devinons seulement que son empire finit par s'émietter au bout d'assez peu de temps. La plupart des villes s'émancipèrent, et leurs chefs se proclamèrent rois de nouveau[1]. On vit ainsi un royaume d'Amnanou se dresser sur la rive gauche de l'Euphrate avec Ourouk pour capitale, et trois rois au moins y persister, dont le plus actif semble avoir été Singashid[2]. Ourou gardait néanmoins assez de prestige et assez de richesse pour demeurer la métropole réelle du pays entier. Il fallait s'y faire introniser solennellement dans le temple avant d'être seigneur légitime de Shoumir et d'Accad[3]. Tout ce qu'il y eut pendant plusieurs siècles de roitelets ambitieux se la disputa et y résida tour à tour. Ce furent d'abord, vers 2500, les sires de Nishin, Libitannounit, Gamiladar, Ishmidâgan[4]; puis Goungounoum de Nipour s'empara d'elle vers 2400[5]. Les descendants de Goungounoum furent dépossédés à leur tour par une famille originaire de Larsam, dont les deux principaux représentants sont pour nous Nourramman et son fils Sinidinnam (vers 2300). Sinidinnam construisit des temples ou en répara, cela va de soi; mais de plus il nettoya le Shatt-el-Haî, il creusa un canal nouveau qui établissait une communication plus directe entre le Shatt et le Tigre, et, régularisant le régime des eaux, il mérita d'être considéré comme un des bienfaiteurs de la Chaldée[6].

Poussière d'histoire, plus qu'histoire véritable : ici un personnage isolé qui se nomme et s'évanouit quand on veut le saisir, là un tronçon de dynastie qui se rompt brusquement, des protocoles emphatiques, des formules dévotes,

1. L'ordre et la durée de ces dynasties locales ne sont pas assurés : l'arrangement que j'ai adopté diffère sur quelques points de ceux qu'ont préférés Tiele (*Assyrisch-Babylonische Geschichte*, p. 116 sqq.), Delitzsch-Mürdter (*Geschichte*, 2[nd] Ed., p. 79 sqq.), Winckler (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 44 sqq.), Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 338 sqq.). La prédominance d'Ourou est le seul fait certain qui résulte de toutes les recherches entreprises jusqu'à présent.

2. Les inscriptions de Singashid, de Singâmil et de Bilbaouakhi, les trois seuls de ces rois qui nous soient connus, ont été réunies et traduites en dernier lieu par Winckler (*Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1[re] partie, p. 82-85).

3. Ce fait, qui domine toute l'histoire de la Chaldée méridionale à cette époque, a été fort heureusement mis en lumière par Winckler (*Untersuchungen zur altorientalischen Geschichte*, p. 45 sqq.).

4. Voir les principales inscriptions de ces rois de Nishin ou d'Ishin chez Winckler (*Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1[re] partie, p. 84-87).

5. Goungounoum et ses successeurs forment ce qu'on appelle la seconde dynastie d'Ourou. Leurs inscriptions ont été réunies et traduites en dernier lieu par Winckler (*Inschriften Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. IV, 1[re] partie, p. 86-93).

6. Fr. Delitzsch, *Ein Thonkegel Sinidinnam's*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 301-311, et dans la note *Larsa-Ellasar* insérée chez Franz Delitzsch, *Commentar über die Genesis*, 1887, p. 542.

des dédicaces d'objets ou d'édifices, çà et là quelques actions de guerre ou l'indication d'un pays étranger avec lequel on entretenait des relations de commerce ou d'amitié. L'Égypte n'a rien de plus à nous offrir pour beaucoup de ses rois, mais chez elle du moins les dynasties forment un cadre assuré, où chaque fait et chaque nom nouveau finit par trouver sa place exacte, après quelques incertitudes. Les grandes lignes du tableau se dessinent assez nettement pour qu'on n'ait plus à y toucher, la plupart des groupes sont au plan convenable, les espaces blancs ou mal couverts se restreignent et se remplissent de jour en jour : on pressent le moment où, l'ensemble étant fixé du tout, il ne restera plus qu'à s'occuper du détail. Ici le cadre fait défaut, et l'on en est réduit aux expédients pour classer les éléments de la composition. Naramsin est à son poste, ou peu s'en faut; mais Goudéa, quel intervalle le sépare de Naramsin, et les rois d'Ourou à quelle distance doit-on les arrêter de Goudéa? Les commencements de la Chaldée n'ont qu'une histoire provisoire; les faits y sont certains, la succession des faits y est trop souvent incertaine. L'arrangement qu'on en donne aujourd'hui n'a rien que de vraisemblable, et l'on en proposera difficilement un meilleur, tant que les fouilles n'auront pas rendu de documents nouveaux : il faut l'accepter comme à l'essai, sans parti pris de confiance ou de scepticisme.





Les Temples et les Dieux de la Chaldée.

La construction et les revenus des temples : les dieux populaires et les triades théologiques. Les morts et l'Hadès.

Les cités chaldéennes : l'usage presque exclusif de la brique donne à leurs ruines l'apparence de monticules naturels. - Leurs enceintes : les temples des dieux locaux ; reconstitution de leur histoire au moyen des briques estampées dont ils sont construits. - Les deux types de ziggourât : le temple de Nannar à Ourou et ses dispositions.

Les dieux chaldéens et leurs tribus. - Les génies hostiles à l'homme, leurs formes monstrueuses ; le Vent du Sud-Ouest ; les génies bienveillants. - Les Sept et leurs attaques contre le dieu Lune : Gibil, le dieu Feu, triomphe d'eux et de leurs embûches. - Les dieux sumériens, Ninghirsou : difficulté de les définir et d'en comprendre la nature ; ils sont absorbés par les dieux sémitiques.

Caractère et passions des dieux chaldéens : les déesses ont auprès d'eux le rôle effacé des femmes de harem ; Mylitta et son culte impur. - L'aristocratie divine et ses principaux représentants : leurs rapports avec la terre, les oracles, les statues parlantes, les dieux familiaux. - Les dieux de chaque cité n'excluent point les dieux

des cités voisines : leurs alliances et les emprunts qu'ils se font les uns aux autres. - Les dieux-ciel et les dieux-terre, les dieux sidéraux : la lune et le soleil.

Les dieux féodaux : plusieurs d'entre eux s'unissent pour gouverner le monde, les deux triades d'Eridou. - La triade suprême : Anou le ciel, Bel la terre et sa fusion avec Mardouk de Babylone ; Ea, le dieu des eaux. - La seconde triade : Sin la lune et Shamash le soleil, Ishtar est remplacée dans cette triade par Ramman ; les vents et la légende d'Adapa, les attributs de Ramman. - Des déesses s'attachent aux deux triades : le rôle effacé qu'elles y jouent.

L'assemblée des dieux gouverne le monde : l'oiseau Zou vole les tablettes du destin. - Les destinées sont inscrites au ciel et déterminées par les mouvements des astres : les comètes et les dieux qui y président, Nébo et Ishtar. - La valeur numérique des dieux. - La constitution des temples, les sacerdoces locaux, les fêtes, les revenus des dieux et les donations qu'on leur fait. - Les sacrifices, l'expiation des fautes. - La mort et les destinées de l'âme. - Les tombeaux et la crémation des cadavres : les sépulcres royaux et les cultes funéraires. - L'Hadès et ses souverains : Nergal, Allat, la descente d'Ishtar aux Enfers, et la possibilité d'une résurrection. - L'évocation des morts. L'ascension d'Etana.





LA LIBATION SUR L'AUTEL EN PRÉSENCE DU DIEU ET LE SACRIFICE[1].

CHAPITRE VIII

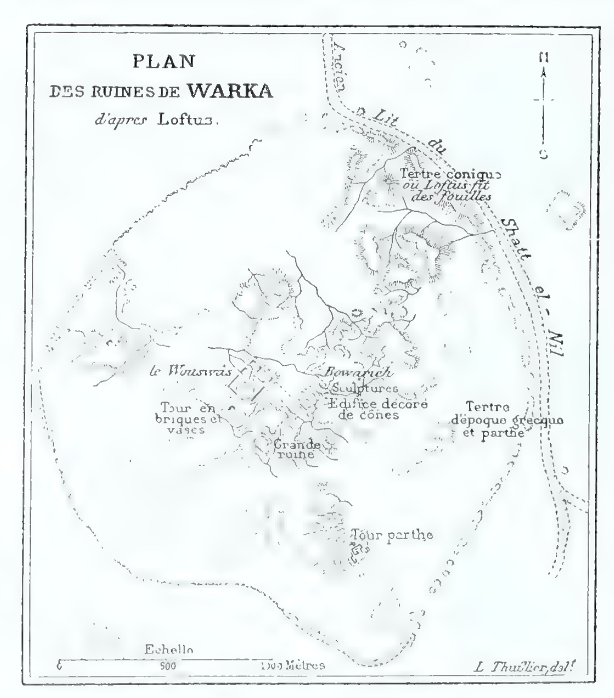
LES TEMPLES ET LES DIEUX DE LA CHALDÉE

LA CONSTRUCTION ET LES REVENUS DES TEMPLES : LES DIEUX POPULAIRES ET LES TRIADES THÉOLOGIQUES. LES MORTS ET L'HADÈS.

Les cités de l'Euphrate ne se présentent pas comme celles du Nil sous l'aspect de ruines grandioses qui révèlent partout encore, après des siècles d'abandon, l'activité d'un peuple puissant et laborieux : ce sont des tas de décombres où l'on ne démêle plus aucune ligne architecturale, des mottes d'une argile lourde et grise, crevassées par le soleil, ravinées par la pluie, sans traces apparentes du travail humain. La pierre n'occupait qu'une place secondaire dans les conceptions des architectes chaldéens : comme il fallait l'amener d'assez loin et à grands frais, ils l'employaient avec une parcimonie extrême, en linteaux, en montants, en seuils, en galets sur lesquels les battants des portes pivotaient, en revêtements dans quelques salles d'apparat, en corniches ou en frises sculptées sur les murs extérieurs des édifices, à la façon des bandes de broderie dont on décore discrètement l'étoffe trop unie d'une robe. Brique

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le sceau de deux vicaires de Nipour* (cf. MENANT, *Catalogue de la Collection de M. de Clercq*, t. I, pl. X, n° 86 ; cf. p. 618, note 2 de cette *Histoire*). L'intaille, en chalcédoine saphirine, mesure $8^{m},035$ de hauteur. La lettrine, qui est également de Faucher-Gudin, représente la figure de prêtre ou de scribe restituée par M. Heuzey pour l'Exposition Universelle de 1889 (cf. HEUZEY, *les Origines orientales de l'art*, t. I, frontispice et pl. XI).

sèche, brique cuite, brique émaillée, la brique reste toujours et partout l'élément principal de leurs constructions[1]. La terre du marais ou de la plaine, débarrassée des cailloux et des corps étrangers qu'elle contenait, mélangée d'herbes ou de paille hachée, additionnée d'eau, foulée aux pieds longuement, leur fournissait des matériaux d'une ténacité incroyable. On la moulait en plaques carrées, larges de vingt à trente centimètres, épaisses de huit à dix, rarement de dimensions plus fortes : on imprimait sur le plat, à l'aide d'une matrice en bois découpé, le nom du souverain régnant, et l'on séchait au soleil[2]. Une couche de mortier fin ou de bitume assemble parfois les lits, ou l'on avait jeté dans la maçonnerie des jonchées de roseaux qui la traversaient d'espace en espace et qui en augmentaient la cohésion : le plus souvent, on entassait les briques à cru l'une sur l'autre, et elles s'agglutinaient du premier coup par leur mollesse propre ou par leur humidité naturelle[3]. Le poids des assises confirmait et redoublait l'adhérence à mesure que la bâtisse montait : les murs en arrivaient promp-



1. Sur les différentes espèces de matériaux en usage chez les Chaldéens dès la plus haute antiquité, voir Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 113-125.

2. La fabrication de la brique a été décrite minutieusement par Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 211-214, pour les monuments de l'Assyrie au temps des Sargonides. Les procédés en étaient ceux-là même que les Chaldéens avaient employés dès le règne de leurs plus anciens rois connus, comme le prouve l'examen qu'on a fait de briques provenant des monuments d'Ourou et de Lagash.

3. Cette façon de construire est déjà indiquée par les anciens (Hérodote, I, clxxix). Le nom de Bowarièh, que portent un certain nombre de tells antiques en Chaldée, signifie à proprement parler une natte de roseaux (Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 168) : il s'applique uniquement aux édifices dont la maçonnerie présente l'alternance des briques et des lits de roseaux séchés. La proportion des couches varie selon les lieux : dans les ruines de l'ancien temple de Bélos à Babylone, qu'on appelle aujourd'hui le *Moudjelibéh*, la ligne de paille et de roseaux court sans interruption le long de chaque lit de briques (Ker Porter, *Travels*, t. II, p. 341); dans les ruines d'Akkerkouf, elle ne revient que d'espace en espace, tous les sept ou huit lits selon Niebuhr et Ives, tous les sept lits selon Raymond, ou enfin tous les cinq ou six lits, mais alors elle prend une épaisseur de huit à neuf centimètres (Rich, *Voyage aux ruines de Babylone*, trad. Raymond, p. 96 sqq.; Ker Porter, *Travels*, t. II, p. 278). H. Rawlinson pense, d'autre part, que tous les monuments où l'on constate la présence de la paille ou des roseaux au milieu des assises de briques, appartiennent à l'époque parthe (dans G. Rawlinson, *Herodotus*, 2e éd., t. I, p. 253, n. 4).

tement à s'agglomérer en une masse, dans laquelle les strates horizontales ne se distinguent plus qu'aux tons variés des argiles utilisées jadis à fabriquer les relais de briques[1]. Les monuments construits d'une matière aussi souple exigeaient, pour durer, un entretien assidu et des réparations fréquentes : ils se défiguraient après quelques années d'abandon, les maisons fondaient un peu à chaque orage, les rues s'emplissaient d'un précipité de terre délayée, le plan des édifices et celui des quartiers s'empâtait et s'effaçait comme noyé dans la boue. Tandis qu'en Égypte le squelette des villes est encore là, nettement dessiné sur le sol, et assez bien préservé par endroits pour qu'en le dégageant, on se sente transporté, hors de l'année où l'on est et du monde où l'on vit, dans un autre monde et dans les années de longtemps écoulées, les cités chaldéennes se sont délitées et semblent être retournées à la poussière d'où le fondateur les avait tirées : la recherche la plus patiente et l'imagination le mieux informée ne réussissent qu'imparfaitement à en reconstituer la figure.



UNE BRIQUE CHALDÉENNE ESTAMPÉE[2].

Elles ne s'enfermaient pas dans ces enceintes carrées ou rectangulaires dont les ingénieurs de Pharaon cuirassaient leurs places fortes. Ourou s'étirait en ovale[3], Larsam décrivait presque une circonférence sur le terrain[4], Ourouk et Éridou y traçaient une sorte de trapèze irrégulier[5]. La courtine dominait la plaine de très haut et portait les défenseurs à peu près hors de l'atteinte des flèches et des pierres frondales : ce qui reste des remparts à Ourouk s'élève

1. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 26-27.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une brique conservée au musée du Louvre.* Les briques chargées d'inscriptions historiques qu'on rencontre parfois paraissent avoir été le plus souvent des ex-voto qu'on exposait à part, et non des matériaux de construction perdus dans la maçonnerie.
3. Voir le plan des ruines d'Ourou à Moughéîr, p. 612 de cette *Histoire*.
4. Cela paraît résulter de la description que Loftus donne des ruines (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 244 sqq.); il n'existe à ma connaissance aucun plan de cette ville.
5. Voir le plan des ruines d'Éridou à Abou-Shahreîn, p. 614 de cette *Histoire*.

aujourd'hui encore à douze ou quinze mètres et conserve au sommet six mètres et plus d'épaisseur. Des tourelles oblongues faisaient saillie sur le front, de quinze en quinze mètres : les fouilles n'ont pas été poussées assez loin pour qu'on puisse se rendre compte du système appliqué à la défense des portes[1]. L'aire inscrite était souvent assez vaste, mais la population s'y trouvait répartie en proportions inégales : elle se divisait par quartiers, groupés chacun autour d'un ou de plusieurs temples, dense en certains endroits, clairsemée en certains autres. Le dieu souverain habitait d'ordinaire le plus grand et le plus riche de ces édifices, celui que les princes travaillaient sans cesse à décorer et dont les ruines attirent par leur masse l'attention des voyageurs. Les murs, bâtis et rapiécés en briques estampées au nom des seigneurs locaux, contiennent presque à eux seuls une histoire complète. Ourbaou fonda-t-il vraiment la ziggourat de Nannar dans Ourou? On rencontre ses briques à la base des portions les plus anciennes[2], et des cylindres déterrés non loin de là nous apprennent qu'en effet « à Nannar, le taureau puissant d'Anou, le fils de Bel, son roi Ourbaou, le héros vaillant, roi d'Ourou, avait bâti É-Timila, son temple favori[3] ». Les briques de son fils Dounghi se mêlent aux siennes[4], et çà et là d'autres briques appartenant à des monarques postérieurs, des cylindres, des cônes, de menus objets semés dans les assises rappellent les restaurations survenues à diverses époques[5]. Ce qui est vrai de l'une des cités chaldéennes l'est également de toutes, et les dynasties d'Ourouk et de Lagash ressortent comme celles d'Ourou de l'épaisseur des maçonneries[6]. Les maîtres du ciel promettaient aux maîtres de la terre, pour récompenser leur piété, la gloire et la richesse en cette vie, un renom éternel après la mort : ils ont tenu leur parole. La plupart des héros de la haute antiquité chaldéenne nous seraient inconnus sans le témoignage des chapelles en ruines,

1. Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 166.

2. Brique provenant de Moughéir, au British Museum ; publiée dans Rawlinson, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, pl. 1, n° 1 ; cf. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 260-261.

3. Cylindre en terre cuite provenant d'un monticule situé au sud des ruines du grand temple ; publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 1, n° I, 4. *É-timila* paraît signifier *la maison aux hautes assises* ; sous Dounghi, le temple prend le nom de É-Kharsag, *la maison de la montagne des dieux* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 2, n° II, 2) et plus tard celui de É-shir-gal, *maison de la grande radiance* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 35, n° 6, l. 9).

4. Brique provenant de Moughéir, au British Museum ; publiée dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 2, n° II, 1 ; cf. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 260-261.

5. Briques de Boursin (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 5, n° XIX) et de Sinidinnam (*Id.*, pl. 5, n° XX), cylindre de Nourramman (*Id.*, pl. 2, n° IV), le tout provenant de Moughéir.

6. Voir les documents réunis en originaux dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 2, n° VIII, et dans Fr. Lenormant, *Etudes Accadiennes*, t. II, p. 324-325, publiés en traduction allemande, dans la première partie du troisième volume de la *Keilschriftliche Bibliothek*, pour les rois de Lagash par Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, p. 10 sqq., pour les rois d'Ourouk par Winckler, *Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, p. 82-85.

et ce qu'ils ont fait pour le service de leurs patrons célestes sauve seul leur mémoire de l'oubli. Leur dévotion la plus fastueuse leur coûtait d'ailleurs moins d'argent et d'efforts que celle des Pharaons leurs contemporains. Tandis que ceux-ci s'en allaient chercher à distance, et jusqu'au fond du désert, les variétés de pierres qu'ils jugeaient dignes d'entrer dans l'appareil d'une maison divine, les rois chaldéens ramassaient à leurs portes même l'étoffe première de leurs bâtisses : tout au plus demandaient-ils quelques accessoires à l'étranger, les roches dures des statues et des seuils au Mâgan et au Miloukhkha, le cèdre et le cyprès des poutres aux forêts de l'Amanus et du Haut-Tigre[1]. Un temple grandissait vite dans ces conditions, et l'achèvement n'en exigeait pas des siècles de labeur continu, comme celui des grands sanctuaires égyptiens de calcaire et de granit : le même personnage qui en avait posé la première brique en posait presque toujours la dernière, et les générations postérieures n'avaient plus qu'à réparer d'ordinaire, sans rien changer aux dispositions primitives. C'était presque toujours une œuvre d'un seul jet, conçue et terminée sur les dessins d'un seul architecte, n'offrant que rarement ces déviations de plan qui rendent parfois si compliquée l'intelligence des temples thébains : si l'état de dégradation des parties et surtout si l'insuffisance des fouilles ne permettent pas toujours d'en deviner le détail, on peut du moins en rétablir l'économie générale presque à coup sûr.

Le temple égyptien allongeait ses lignes parallèlement au sol, le chaldéen poussait les siennes vers le ciel le plus haut qu'il pouvait[2]. Les *ziggourât*, dont le profil anguleux caractérisait les paysages de l'Euphrate, se composaient de plusieurs prismes immenses, empilés en retraite l'un sur l'autre et couronnés d'un édicule léger où le dieu logeait en personne. On en distingue deux types principaux. Dans le premier, pour lequel les maçons de la Basse-Chaldée témoignèrent une préférence marquée, l'axe vertical commun à tous les massifs superposés ne passait point par le centre même du rectangle qui

1. Cf. p. 610, 614 de cette *Histoire*. Goudéa faisait venir le cèdre (*irinna*) de l'Amanus (*Inscription de la Statue B*, col. V, l. 28-32, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 17 ; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 79, puis dans les *Découvertes en Chaldée*, p. ix, et Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, p. 32-35), et le diorite du pays de Mâgan (*Inscription de la Statue D du Louvre*, col. V, l. 13, V, l. 1 ; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, t. I, p. 91, puis *Découvertes en Chaldée*, p. xix, et Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, p. 52-55).

2. La comparaison du temple égyptien et du temple chaldéen a été faite de main de maître par Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 412-414 ; les objections qui ont été soulevées contre leur manière de voir par Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 18, note, se rattachent à une conception particulière que l'auteur s'est faite de l'histoire orientale, et ne me paraissent pas pouvoir être acceptées jusqu'à nouvel ordre. Des études, entreprises récemment en vue de constater si les idées de M. Hommel répondaient aux faits, ont achevé de me convaincre que la *ziggourat* chaldéenne diffère entièrement de la pyramide, telle qu'on la voyait en Égypte.

sert de base à l'ensemble : on le ramenait fort près de l'un des petits côtés, si bien que l'une des faces étroites, celle de derrière, s'enlève par brusques ressauts au-dessus de la plaine, quand la face opposée se développe en larges esplanades[1]. Les étages sont autant de blocs pleins en argile crue ; du moins n'y a-t-on découvert jusqu'à présent nulle trace d'appartements intérieurs[2]. La chapelle terminale ne pouvait guère contenir qu'une seule chambre : un autel se dressait devant la porte, et l'on y accédait par un escalier à ciel ouvert, droit, mais interrompu à chaque terrasse par un palier plus ou moins vaste[3]. Le second type, fréquent dans la Chaldée septentrionale, comporte une base carrée, sept degrés de hauteur uniforme, reliés par une ou deux rampes latérales, puis au sommet le kiosque du dieu[4] ; c'est la *tour à étages* que les Grecs ont admirée à Babylone, et dont le temple de Bel offrait le modèle le plus remarquable[5]. Les ruines en subsistent, mais il avait été remanié si souvent et si profondément au cours des âges, qu'on ne sait plus aujourd'hui ce qu'il conserve de la construction originale. On connaît au contraire plusieurs *ziggourât* du premier type, l'une à Ourou[6], l'autre à Éridou[7], une troisième à Ourouk[8], sans parler de celles que personne n'a jamais explorées méthodiquement. Aucune d'elles ne s'implante directement dans le sol même, mais elles posent toutes sur un soubassement qui met leurs fondations presque au

1. C'est le *Temple Chaldéen sur plan rectangulaire* qui a été décrit en détail et restitué par Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 385-389 et pl. II.

2. Perrot-Chipiez (*Histoire de l'Art*, t. II, p. 388 et n. 3) admettent entre le premier et le second étage un socle de deux mètres et quelques centimètres de haut (7 pieds anglais), analogue au soubassement qui soutient le premier. Il me semble, comme à Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 129), que la pente qui sépare aujourd'hui les deux massifs verticaux « est accidentelle et provient de la destruction des parties supérieures de l'étage inférieur ». Taylor ne signale que deux étages et considère évidemment la pente en question comme un talus de décombres (*Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 261-262).

3. Perrot-Chipiez cachent dans l'intérieur de l'édifice l'escalier qui monte du rez-de-chaussée à la terrasse, « combinaison qui présente l'avantage de ne pas couper les lignes de cet immense soubassement et de lui laisser toute la fermeté, toute la solidité de son aspect » (*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 386-387) ; Reber (*Ueber altchaldäische Kunst*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 175, 1^b) propose une combinaison différente. A Ourou, l'escalier est tout entier en avant de la maçonnerie, et « leads up to the edge of the basement of the second story » (Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 261), puis se continue en plan incliné de l'extrémité du premier étage à la plate-forme du second (*Id.*, p. 262), formant un escalier unique, peut-être de même largeur que ce second étage, de la base au sommet de l'édifice (Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 129).

4. C'est le *Temple chaldéen à rampe unique et sur plan carré* tel qu'ont essayé de le définir et de le restituer Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 389-395, et pl. III.

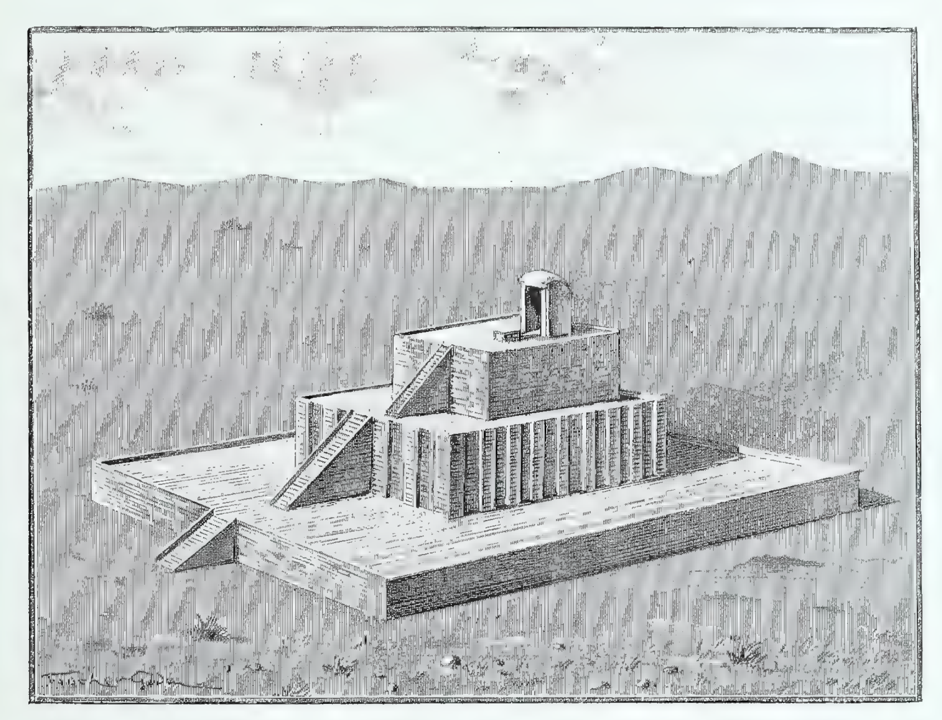
5. Hérodote, I, clxxix-clxxxiii ; Diodore, II, 9 ; Strabon, XVI, I, 5, p. 737-739 ; Arrien, *Anabasis*, VII, 17.

6. Les ruines de la *ziggourat* d'Ourou ont été décrites par Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 127-134, et par Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 260-270.

7. On ne possède jusqu'à présent d'autre description des ruines d'Éridou que celle de Taylor, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *Journal of the Asiatic Society*, t. XV, p. 402-412.

8. Loftus a exploré à deux reprises les ruines de Warka. La *ziggourat* du temple que la déesse Nanâ possédait dans cette ville est représentée aujourd'hui par les ruines que les gens du pays appellent Bowarîéh (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 167-170) ; cf. p. 624 de cette *Histoire*.

niveau du toit des maisons environnantes. Il mesure encore six mètres de hauteur au temple de Nannar dans Ourou, et les quatre angles en sont orientés exactement sur les quatre points cardinaux. On l'abordait de front par un plan incliné ou par des marches en pente douce, et le sommet en était dallé d'énormes briques cuites au four : une balustrade basse limitait ce parvis, où les processions évoluaient à l'aise les jours de fêtes solennelles. Le pre-



LE TEMPLE DE NANNAR, À OUROU, RESTAURÉ APPROXIMATIVEMENT[1].

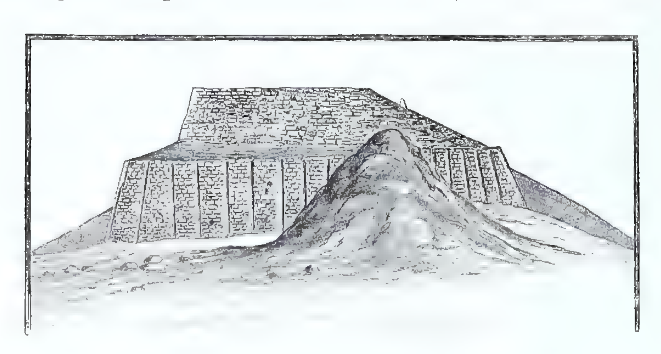
mier étage représente un parallélogramme long de soixante mètres, large de quarante, haut de dix environ[2]. Le gros œuvre en briques sèches a gardé presque jusqu'au faîte son parement de carreaux rouges, cimentés avec du bitume; des contreforts saillants de trente centimètres à peine le maintiennent et en diversifient maigrement la surface un peu nue, neuf sur les côtés longs, six sur les côtés courts[3]. Le second étage ne va plus qu'à six mètres

1. *Dessin de Faucher-Gudin.* La restauration diffère de celles qu'ont proposées Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 386 et pl. II, et Fr. Reber, *Ueber altchaldäische Kunst*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 175, 1*b*. Je l'ai faite en m'inspirant des faits constatés sur le terrain par Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the R. As. Society*, t. XV, p. 260-270, et par Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 127-134.

2. Les dimensions sont empruntées à Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 129), qui donne 198 pieds anglais, et 173 pour la longueur respective des côtés : l'étage ne mesure plus d'après lui que 27 pieds de haut, soit un peu plus de 8 mètres.

3. Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Asiatic Society*, t. XV, p. 261.

au-dessus du premier, et il ne dépassait guère huit ou neuf mètres du temps qu'il était intact[1]. Les briques de Dounghi y abondent, parmi les matériaux utilisés lors de la dernière restauration, au VIe siècle avant notre ère; les surfaces sont lisses, mais percées çà et là de trous d'évent, et leur simplicité même nous garantit presque sûrement que Nabonaîd s'est borné à remettre les choses dans l'état où les premiers rois d'Ourou les avaient laissées[2]. On distinguait, il y a une centaine d'années, les traces d'un troisième étage, non plus massif comme les précédents, mais creux et renfermant une chambre au moins : c'était le Saint des Saints, la chapelle de Nannar[3]. Une parure de plaques émaillées, d'un bleu clair et luisant, la décorait à l'extérieur. L'intérieur en était lambrissé de ces bois précieux, cèdre ou cyprès, que le commerce demandait aux peuples du Nord et de l'Ouest : des feuilles d'or mince lamaient en partie les boiseries, et des panneaux en mosaïque composés de petits morceaux de marbre blanc, d'albâtre, d'onyx, d'agate découpés et polis, alternaient avec elles[5]. La statue de Nannar s'y dressait, un de ces icones raides et gauches, dont la pose transmise de génération en génération se perpétua jusque dans les statues de la Chaldée grécisée. L'esprit du dieu y résidait ainsi que le double des idoles égyptiennes : il veillait de là sur le peuple qui s'agitait à ses pieds, et dont la rumeur montait à peine jusqu'à lui.



LE TEMPLE D'OUROU DANS SON ÉTAT ACTUEL, D'APRÈS TAYLOR[4].

Les dieux de l'Euphrate formaient, comme ceux du Nil, un peuple innombrable d'êtres visibles et invisibles, distribués en tribus et en empires par toutes les régions de l'univers[6]. Ils se cantonnaient chacun dans une fonction,

1. Actuellement 14 pieds de haut, plus 5 pieds de décombres, 119 pieds de long, 75 de large (LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 129).

2. Les cylindres de Nabonaîd racontant la restauration du temple ont été découverts aux quatre angles du second étage par TAYLOR, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 263-264; ce sont les cylindres publiés dans RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 68, n° 1, 69.

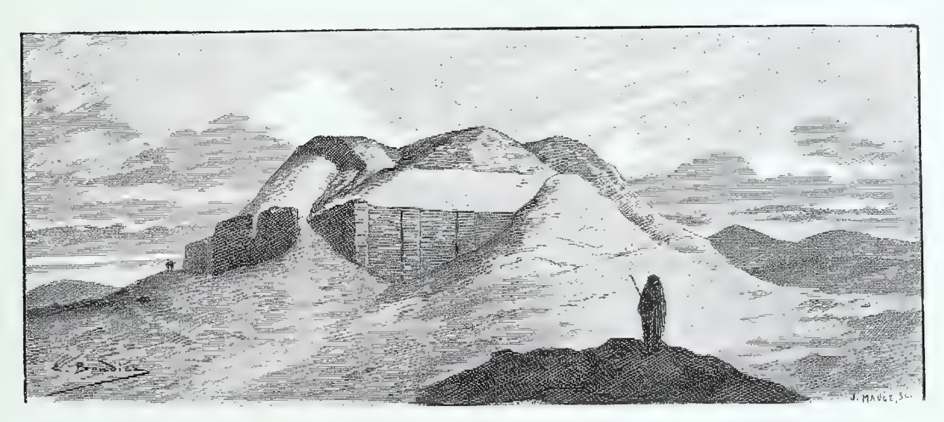
3. TAYLOR, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 264-265.

4. *Fac-similé par Faucher-Gudin du dessin publié dans* TAYLOR,, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 262.

5. Taylor a trouvé des fragments de ce genre de décoration à Éridou (*Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 407) : elle devait exister à Ourou.

6. La nature particulière des génies ou des démons chaldéens a été mise en lumière pour la pre-

dans un métier, qu'ils exerçaient d'un zèle infatigable, aux ordres de leurs princes ou de leurs rois[1]; mais, tandis qu'en Égypte ils se montraient pour la plupart bienveillants à l'homme ou tout au plus indifférents, ils le poursuivaient en Chaldée d'une haine inexpiable et semblaient ne respirer que pour sa perte. Ces monstres aux formes inquiétantes, armés de couteaux et de lances, que les théologiens d'Héliopolis ou de Thèbes enfermaient dans les cavernes



DEUXIÈME VUE DU TEMPLE D'OUROU, DANS SON ÉTAT ACTUEL, D'APRÈS LOFTUS[2].

de l'Hadès, au plus profond des ténèbres éternelles, les Chaldéens se les figuraient lâchés en plein jour à travers le monde, les *gallou* et les *maskim*, les *âlou* comme les *outoukkou*, et vingt autres peuplades démoniaques, aux noms bizarres et mystérieux[3]. Certains flottaient dans l'air et présidaient aux vents malsains. Le vent du Sud-Ouest, le plus cruel de tous, se tenait à l'affût dans les solitudes de l'Arabie, mais il en sortait soudain aux mois les plus lourds de l'année : il ralliait en passant les vapeurs malsaines que les marais exhalent aux ardeurs du soleil, et, les répandant sur les campagnes, il frappait à coups redoublés non seulement les hommes et les animaux, mais les moissons, les herbages, les arbres[4]. Les génies des fièvres et de la folie s'insinuaient partout sans bruit, insidieux et traîtres[5]. La Peste tantôt som-

mière fois par Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens et les Origines Accadiennes*, dont les traductions ont été modifiées, surtout par Jensen, *De Incantamentorum sumerico-assyriorum seriei quæ dicitur* schurbu *Tabula VI*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. I, p. 279-322, t. II, p. 15-61, mais dont les conclusions mythologiques sont demeurées presque intactes sur bien des points.

1. Il est question d'un roi (*lougal*) des Lamassi et d'autres espèces de génies, voire d'Anou, roi des Sept fils de la Terre (K, 4870, recto, l. 28, dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5).

2. *Dessin de Boudier, d'après* Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*. p. 128.

3. L'énumération en est dans Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 23-36, où l'auteur essaye de définir le caractère et la fonction de chacune des classes de démons : cf. sur ces êtres les passages recueillis par Fr. Delitzsch, *Assyrisches Wörterbuch*, p. 417-418, v. *âlou*, et p. 394-399, s. v. *ekimmou*.

4. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens et les Origines Accadiennes*, p. 36.

5. Le plus redoutable d'entre eux est le démon *Mal-de-tête*, contre lequel nous possédons un

meillait et tantôt se lançait furieuse au plus épais des foules humaines[1]. Des lutins hantaient les maisons, des follets erraient au bord des eaux, les ghoules attendaient les voyageurs dans les lieux inhabités[2], et les morts quittant leurs tombeaux se glissaient la nuit auprès des vivants pour s'abreuver de leur sang[3]. La figure matérielle de ces êtres meurtriers exprimait fidèlement aux yeux leur caractère pervers et féroce. On leur prêtait des corps composites, où le torse de l'homme s'alliait de façon grotesque aux membres des bêtes les plus imprévues. Ils s'accommodaient comme ils pouvaient de pattes d'oiseau et d'une peau de poisson, d'une queue de taureau et de plusieurs paires d'ailes, d'un chef de lion, de vautour, d'hyène ou de loup; quand on leur laissait la tête humaine, on la leur faisait hideuse et grimaçante à plaisir. Le vent du Sud-Ouest se distinguait entre tous par la multiplicité des éléments dont sa personne se bigarrait. Il équilibrait son corps de chien sur deux jambes terminées en serres d'aigle; ses deux bras armés de griffes acérées s'adaptent à quatre ailes éployées, dont deux retombent derrière lui, deux se relèvent haut et encadrent sa tête; sa queue est d'un scorpion, son masque d'un homme aux gros yeux ronds, aux sourcils épais, aux joues décharnées, aux lèvres rétractées formidablement sur des dents menaçantes, au crâne plat, aux cornes de chèvre : le tout si laid que le dieu s'effrayait lui-même et s'enfuyait, quand il rencontrait à l'improviste un de

GÉNIE À TÊTE DE LION[4].

certain nombre d'incantations et de charmes dans RAWLINSON, *Cun. I. W. As.*, t. IV, pl. 3-4, dont un fragment fut traduit pour la première fois par FOX TALBOT, *On the Religious Belief of the Assyrians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 64. Des traductions complètes en ont été données par FR. LENORMANT, *Etudes Accadiennes*, t. II, p. 253-263, t. III, p. 98-101, puis par HALÉVY, *Documents religieux de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 13-20, 54-93; JENSEN, *De Incantamentorum*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. I, p. 301; SAYCE, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 458-463. Cf. FR. LENORMANT, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 19-20, 38-39.

1. Incantation contre le démon de la peste dans FR. LENORMANT, *Etudes Accadiennes*, t. II, p. 239-251, t. III, p. 94-97; cf. *la Magie chez les Chaldéens*, p. 47-48.

2. C'est le *lilat*, le démon de la nuit qui suce le sang de ses victimes, et dont il est souvent question dans les incantations magiques (RAWLINSON, *Cuneif. Ins. W. As.*, t. II, pl. 17, col. II, l. 63, t. IV, pl. 29, n° 1, verso, l. 29-30, etc.). Sur le rapprochement qu'on peut en faire avec la Lilith des traditions hébraïques, cf. FR. LENORMANT, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 36, et SAYCE *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 147-148; Sayce paraît confondre les ghoules, qui n'ont jamais été hommes ou femmes, avec les vampires, qui sont des morts ou des mortes sortis du tombeau.

3. Les vampires sont fréquemment cités dans les formules magiques, RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 17, col. II, l. 6-15, 62, t. IV, pl. 1, col. I, l. 49-50, t. IV, pl. 29, n° 1 verso, l. 27-28, etc.; cf. FR. LENORMANT, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 35, *la Divination et la Science des présages chez les Chaldéens*, p. 156-157. Dans sa *Descente aux Enfers* (cf. p. 694 de cette *Histoire*), Ishtar menace de « ressusciter les morts pour qu'ils mangent les vivants » (L. 19).

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la figurine en terre cuite d'époque assyrienne qui est au Musée du Louvre* (LONGPÉRIER, *Notice des antiquités assyriennes*, 3[e] éd., p. 57, n° 268). C'est l'une des figures enterrées à Khorsabad, sous le seuil d'une des portes de la ville, pour en écarter les influences mauvaises.

ses portraits[1]. Les bons génies ne manquaient pas qu'on opposait à cette gent hargneuse et malformée[2]. On les représentait comme des monstres, mais des monstres à l'air noble et de grande allure, des griffons, des lions ailés, des hommes à mufle de lion, et surtout ces beaux taureaux à tête humaine, ces *lamassi* couronnés de la mitre, dont l'image gigantesque veillait à la porte des temples et des palais[3]. Les hostilités se continuaient sans cesse entre les deux races : étouffées sur un point, elles se rallumaient sur l'autre, et les mauvais toujours battus refusaient toujours d'accepter leur défaite. L'homme plus désarmé contre eux que les dieux les rencontrait partout : « Là-haut ils hurlent, ici ils sont à l'affût, — ils sont les grands vers que le ciel a lâchés, — les puissants dont la clameur va par la cité, — qui versent à torrents l'eau du ciel, les fils sortis du sein de la terre. — Ils s'enroulent autour des hautes poutres, des larges poutres comme une couronne ; — ils cheminent de maison en maison, — car la porte ne les arrête pas, la barre ne les repousse pas, — mais ils se glissent comme un serpent sous la porte, — ils s'insinuent comme l'air par les joints du battant. — Ils éloignent l'épouse des embrassements de l'époux, — ils arrachent l'enfant d'entre les genoux de l'homme, — ils attirent l'ingénu hors de sa maison féconde, — ils sont la voix menaçante qui le poursuit par derrière[5]. » Leur malice se tourne contre les bêtes : « Ils forcent le corbeau à s'envoler sur ses ailes, — et ils obligent l'hirondelle à s'échapper de son nid ; — ils

LE VENT DU SUD-OUEST[4].

1. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 48-49, 139 ; Scheil, *Notes d'Épigraphie et d'Archéologie assyriennes*, § iii, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 33-36, où sont indiquées les principales figures connues jusqu'à présent qu'on peut attribuer au vent du Sud-Ouest.

2. Les mêmes textes opposent aux *outoukkou*, aux *ékimmou*, aux *gallou*, aux *alou* mauvais, les bons *outoukkou*, les bons *ékimmou*, les bons *gallou*, les bons *alou* (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 466, l. 44-46 ; cf. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 23, 138-139).

3. Sur le rôle protecteur des taureaux ailés à face humaine, voir Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 79-81, et *la Magie chez les Chaldéens*, p. 23, 49-50. Il est décrit assez longuement dans la prière publiée par Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 58-59, et traduite par Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 506, l. 31-35.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'original en bronze qui est conservé au Musée du Louvre.* Le Louvre et le Musée Britannique possèdent plusieurs autres figures du même démon.

5. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. I, col. 1, l. 14-43 ; cf. Talbot, *On the Religious Belief of the Assyrians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 73-75 ; Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 28-29, et *Etudes Accadiennes*, t. III, p. 79-80 ; Oppert, *Fragments Mythologiques*, dans Ledrain, *Histoire d'Israel*, t. II, p. 469 ; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 451.

font fuir le taureau, ils font fuir l'agneau — les démons mauvais qui tendent des embûches[1]. »

Les plus vigoureux d'entre eux ne craignaient pas de s'attaquer par occasion aux dieux de lumière; un jour même, dans les premiers temps du monde, ils avaient failli les déposséder et régner en leur place. Ils avaient escaladé le ciel à l'improviste, ils s'étaient précipités sur Sin, le roi Lune, ils avaient repoussé Shamash le Soleil et Ramman accourus au secours, chassé Ishtar et Anou de leurs trônes : le firmament entier serait tombé entre leurs mains, si Bel et Nouskou, Éa et Mardouk n'étaient intervenus au dernier moment, et n'avaient réussi à les culbuter sur la terre, après une bataille terrible[2]. Ils ne s'étaient jamais relevés de cet échec, et les dieux leur avaient suscité pour rivaux une classe de génies bienfaisants, les *Igigi*, que cinq Anounnas du ciel dirigeaient[4] Les Anounnas de la terre, les Anounnaki, reconnaissaient pour chefs sept fils de Bel, aux corps de lion, de tigre et de serpents : « le sixième était un vent d'orage qui n'obéit ni au dieu ni au roi, — le septième, un tourbillon, une bourrasque mauvaise qui brise tout[5] ». — « Sept, sept, — au creux de l'abîme des eaux ils sont sept, — et destructeurs du ciel ils sont sept. — Ils ont grandi au creux de l'abîme, dans le palais; — mâles ne sont, femelles ne sont, — ils sont des bourrasques qui passent. — Ils ne prennent point femme, n'engendrent point d'enfant, — ils ne connaissent ni la compassion, ni la bienveillance, — n'écoutent ni la prière, ni la supplication. — Comme des chevaux sauvages, ils sont nés dans les montagnes, — ils sont les ennemis d'Éa, — ils sont les agents des



SIN DÉLIVRÉ PAR MARDOUK DE L'ATTAQUE D'UN DES SEPT GÉNIES DE LA TERRE[3].

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 27, n° V, l. 16-23; cf. Fr. Lenormant, *la Magie*, p. 29, *Études Accadiennes*, t. II, p. 222-223, t. III, p. 77-78; Hommel, *Die Semitischen Völker*, t. I, p. 401.

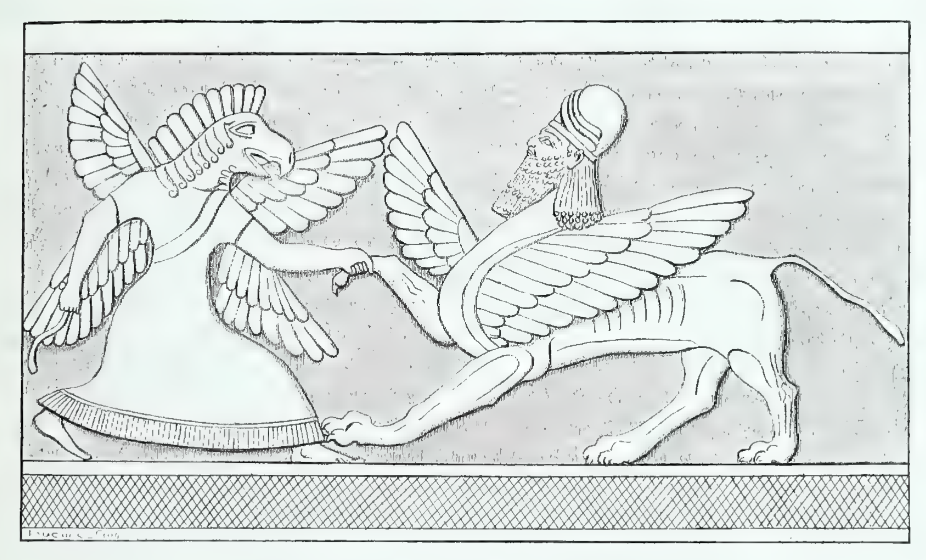
2. Cet épisode de l'histoire des luttes des dieux contre les mauvais génies était raconté dans une incantation magique en partie mutilée (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5). Signalée par G. Smith, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 458-459 (cf. *Assyrian Discoveries*, p. 398-403, et *Chaldæan Account of Genesis*, p. 107-112), elle fut traduite par Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 171 (cf. la *Gazette Archéologique*, 1878, p. 23-35, et *Études Accadiennes*, t. III, p. 121-134); Oppert, *Fragments mythologiques*, dans Ledrain, *Histoire d'Israel*, t. II, p. 476-479; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 307-312; Halévy, *Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylonie*, p. 20-30, 100-126; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 463-466.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille assyrienne publiée par* Lajard, *Introduction à l'Histoire du Culte public et des Mystères de Mithra*, pl. XXV, n° 1 (cf. *Gazette Archéologique*, 1878, p. 20).

4. Sur les *Igigi* et sur les *Anounna*, cf. Jensen, *Ueber einige sumero-akkadischen Namen*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 7 sqq.; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 182-183.

5. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5, col. I, l. 12-26.

dieux ; — ils sont mauvais, ils sont mauvais, — et ils sont sept, ils sont sept, ils sont deux fois sept[1]. » L'homme, réduit à ses seules ressources, ne pouvait pas lutter avec avantage contre des êtres qui avaient jeté les dieux aux abois. Il invoquait pour se défendre le secours de l'univers entier, l'esprit du ciel et celui de la terre, l'esprit de Bel et de Bélit, celui de Ninib et de Nébo, ceux de Sin, d'Ishtar et de Ramman[2], mais Gibir ou Gibil[3], le maître du



LUTTE ENTRE UN BON ET UN MAUVAIS GÉNIE[4].

feu, était son auxiliaire le plus efficace dans cette guerre de tous les instants. Issus de la nuit et de l'eau ténébreuse, les Anounnaki n'avaient pas de plus grand ennemi que la flamme ; qu'elle s'allumât au foyer des maisons ou sur les autels, son apparition les mettait en fuite et dissipait leur puissance. « Gibil, héros exalté dans le pays, — vaillant, fils de l'abîme, exalté dans le pays, — Gibil, ton feu clair, éclatant, — quand il illumine les ténèbres, — assigne sa destinée à tout ce qui a nom. — Le cuivre et l'étain, c'est toi qui les mêles, — l'or et l'argent, c'est toi qui les fonds, — le compagnon de la déesse Ninkasi, c'est toi, — celui qui oppose sa poitrine à l'ennemi nocturne,

1. RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 2, col. v, l. 30-59 ; cf. TALBOT, *On the Religious Belief of the Assyrians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 73-75 ; FR. LENORMANT, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 18, *Etudes Accadiennes*, t. III, p. 81-83 ; J. OPPERT, *Fragments mythologiques*, dans LEDRAIN, *Histoire d'Israel*, t. II, p. 474 ; HOMMEL, *Die Semitischen Völker*, p. 366 ; SAYCE, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 457-458.

2. Ainsi dans les incantations bilingues, sumériennes et sémitiques, publiées par RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 1, col. III, l. 63-68, col. IV, l. 1-3.

3. Le caractère du dieu du feu et son rôle dans la lutte contre les Anounnaki ont été définis pour la première fois par FR. LENORMANT, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 169-174.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* LAYARD, *Monuments of Nineveh*, 1st Ser., pl. 45, n° 1.

c'est toi! — Fais donc que l'homme, fils de son dieu, ses membres brillent, — fais qu'il soit clair comme le ciel, — qu'il brille comme la terre, — qu'il reluise comme l'intérieur du ciel, — que la parole mauvaise s'écarte de lui[1] », et avec elle les esprits malins. L'insistance même avec laquelle on réclamait de l'appui contre les Anounnaki montre combien on redoutait leur pouvoir. Le Chaldéen les sentait partout autour de lui et ne faisait pas un mouvement qu'il ne risquât d'en heurter quelques-uns. Il s'inquiétait moins d'eux pendant le jour, rassuré qu'il était par la présence au ciel des dieux lumineux, mais la nuit leur appartenait et le livrait à leurs assauts. S'il s'attardait dans la campagne à la brune, ils étaient là sous les haies, derrière les murs ou le tronc des arbres, prêts à se ruer sur lui au moindre écart. S'il se hasardait après le coucher du soleil dans les rues de son village ou de sa cité, il les y trouvait encore disputant les rebuts aux chiens sur les tas d'ordure, tapis au renfoncement des portes, embusqués par les coins où l'ombre s'épaississait le plus noire. Même barricadé dans sa maison et sous la protection directe de ses idoles domestiques, ils le menaçaient encore et ne lui accordaient pas un instant de tranquillité[2]. Aussi bien étaient-ils si nombreux qu'on ne pouvait se garer efficacement de tous; quand on en avait désarmé la plupart, il en restait toujours beaucoup contre lesquels on avait oublié de prendre les précautions nécessaires. Que de génies secondaires ne devait-il pas y avoir, quand le recensement des invisibles constatait, vers le IXe siècle avant notre ère, l'existence de soixante-cinq mille grands dieux du ciel et de la terre[3]!

Nous sommes souvent bien embarrassés de dire ce que représentaient ceux dont nous déchiffrons les titres sur les plus anciens monuments. Les souverains de Lagash adressaient leurs vœux à Ninghirsou, le champion vigoureux d'Inlil, à Ninoursag, la dame de la montagne terrestre, à Ninsia, le maître des destinées, au roi Ninagal, à Inzou, dont personne ne soupçonne le nom véritable, à Inanna, la reine des batailles, à Pasag, à Galalim, à Doun-

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 14, n° 2 verso, l. 6-28; cf. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 169-170, *Etudes Accadiennes*, t. II, p. 93-99, t. III, p. 33-35; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 277-278; Haupt, *Die Sumerisch-Akkadische Sprache*, dans les *Verhandlungen des 5ten Internationalen Orientalisten-Congresses*, Semitische Section, p. 269-271; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 487-488.

2. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 37 sqq. La présence des mauvais esprits en tout lieu est démontrée, entre autres formules magiques, par l'incantation de Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 18, où l'on énumère longuement les endroits qu'on veut leur interdire. Le magicien leur ferme la maison, la haie qui entoure une maison, le joug qu'on pose sur les bœufs, la tombe, la prison, le puits, la fournaise, l'ombre, le vase à libations, les ravins, les vallées, les montagnes, la porte (cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 446-448).

3. Assournazirabal, roi d'Assyrie, parle dans une de ses inscriptions de ces soixante-cinq mille grands dieux du ciel et de la terre (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 216).

shagana, à Ninmar, à Ninghishzida[1]. Goudéa leur élevait des temples dans toutes les villes sur lesquelles son autorité s'étendait, et il consacrait à ces fondations pieuses le revenu de son territoire ou le butin de ses guerres. « Goudéa, le Vicaire de Lagash, après avoir bâti le temple Ininnou pour Ninghirsou, il a construit un trésor ; une maison décorée de sculptures, telle que nul Vicaire n'en avait construit à Ninghirsou, il la lui a construite, il y a écrit son nom, il y a fait tout ce qu'il fallait, et il a exécuté fidèlement toutes les paroles de la bouche de Ninghirsou[2]. » La dédicace de ces édifices était accompagnée de fêtes solennelles auxquelles la population entière prenait une part active. « Sept jours durant, on n'écrasa plus le grain, et la servante fut l'égale de sa maîtresse, l'esclave marcha à côté de son maître, et dans ma ville le faible reposa à côté du fort. » Dans la suite, Goudéa veilla soigneusement à ce que rien d'impur ne vînt souiller la sainteté du lieu. Ce sont les vieilles divinités sumériennes, mais le caractère de la plupart d'entre elles nous échapperait, si nous ne savions, par d'autres documents, à quels dieux moins inconnus et d'aspect moins rébarbatif les Sémites les avaient assimilées. Ninghirsou, le maître du quartier de Lagash qu'on appelait Ghirsou, s'identifiait à Ninib ; Inlil est Bel, Ninoursag Beltis, Inzou Sin, Inanna Ishtar, et ainsi des autres[4]. Et leurs religions ne sont pas des religions locales, confinées obscurément dans un coin du pays : elles dominaient par toute la



LE DIEU NINGHIRSOU, PATRON DE LAGASH[3].

1. L'énumération de ces divinités se trouve, par exemple, dans l'inscription de la statue B de Goudéa au Louvre (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 16-19 ; cf. AMIAUD, *Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 85-86, et *Découvertes en Chaldée*, p. VII-XV ; JENSEN, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 46-47). Les transcriptions varient selon les auteurs : où Jensen donne Ninoursag, Amiaud lit Ningharsag, le Dounshagana de ces deux auteurs devient Shoulshagana pour LEGAC, *Deux Inscriptions de Goudéa, pateshi de Lagashu* (dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. VIII, p. 10-11), et l'on trouve ailleurs la déesse Gatoumdoug qui devient sans conviction Gasig(?)-doug.

2. HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. VI, l. 70, col. VIII, l. 9 ; cf. AMIAUD, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 82-83, et dans les *Découvertes en Chaldée*, p. XI-XII ; JENSEN, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 38-39.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 22, n° 5. L'attribution de cette figure à Ninghirsou est très probable, mais non pas entièrement certaine.

4. Cf. à ce sujet le mémoire d'AMIAUD, *Sirpourla, d'après les Inscriptions de la Collection de Sarzec*, p. 15 sqq., où les identifications possibles des noms de dieux sumériens adorés à Telloh avec les noms des dieux sémites sont indiquées, non sans une réserve prudente.

Chaldée, au Nord comme au Sud, à Ourouk, à Ourou, à Larsam, à Nipour, à Babylone même. Inlil était le régent de la terre et de l'Hadès[1], Babbar le soleil, Inzou la lune, Inanna-Anounit l'étoile du soir et du matin, la déesse de l'amour[2], au temps où deux religions distinctes se trouvaient en présence aux bords de l'Euphrate et deux troupes de dieux rivaux. La sumérienne n'est encore aujourd'hui pour nous qu'un amas de noms étranges, dont nous ignorons souvent et le sens et la prononciation. Quels êtres et quels dogmes recouvraient-ils au commencement ces blocs de syllabes barbares qui hérissent les inscriptions des plus vieilles dynasties, Pasag, Dounshagana, Doumouzi-Zouaba et vingt autres? Les théologiens des époques postérieures prétendaient définir avec précision ce qui en était de chacun d'eux, et probablement ce qu'ils affirment est-il exact pour la plupart des cas, au moins dans le gros. Mais nous ne soupçonnons guère les motifs qui ont décidé le rapprochement des divinités, la façon dont il s'opéra, les concessions mutuelles que Sumériens et Sémites durent se faire pour arriver à s'entendre, et les traits de leur physionomie primitive qu'ils ont dû atténuer ou effacer entièrement. Plusieurs d'entre eux se sont si bien transformés qu'on se demande auquel des deux peuples ils appartenaient à l'origine, Éa[3], Mardouk[4], Ishtar[5]. Les Sémites l'emportèrent à la fin sur leurs émules, et ceux-ci ne conservèrent plus d'existence indépendante que dans la magie, dans la divination, dans la science des présages, dans les formules des exorcistes et des médecins auxquelles les dissonances de leurs noms prêtaient plus d'autorité. Partout ailleurs ce fut Bel et Sin, Shamash et Ramman qu'on adora, mais un Bel, un Sin, un Shamash, un Ramman qui n'avaient pas oublié leurs alliances avec Inlil et avec Inzou, avec Babbar et avec Mermer[6] les Sumériens; quelque langue

1. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 152-154 (où le nom est lu *Moul ge* au lieu de *Moullil*, variante d'*Inlil*); Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 146-149.

2. Sur Anounit-Inanna, l'Étoile du Matin, et sur les divinités qui se confondirent avec elle, voir la curieuse étude de Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 182-184.

3. Éa, le dieu de l'abîme et des eaux primordiales, est Sumérien ou Accadien pour Fr. Lenormant (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 148), pour Hommel (*Die Semitischen Völker*, p. 373), pour Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 104-105, 132-134).

4. Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 106) n'ose décider si le nom de Mardouk-Mérodach est Sémite ou Sumérien; Hommel (*Die Semitischen Völker*, p. 376-377, et *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 255-256, 266) le tient pour Sumérien, ainsi que Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 242-243) et Lenormant (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 121).

5. Ishtar est Sumérienne ou Accadienne pour Fr. Delitzsch à ses débuts (*Die Chaldæische Genesis*, p. 273), pour Hommel (*Die Semitischen Völker*, p. 385, et *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 257, 266) et pour Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 252-261).

6. Sur l'identité du dieu sumérien dont le nom se lit communément Mermer, Merou, avec le Sémite Ramman, cf. Fr. Lenormant, *les Noms de l'airain et du cuivre dans les deux langues des inscriptions cunéiformes de la Chaldée et de l'Assyrie*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VII, p. 390, n° 1; Pognon, *l'Inscription de Mérou-nérar Ier, roi d'Assyrie*, p. 22-23; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 202.

qu'on employât pour s'adresser à eux, sous quelque vocable qu'on les appelât, ils ouvraient l'oreille et répondaient favorablement aux sommations des dévots.

Sumériens et Sémites, les dieux n'étaient pas plus qu'en Égypte des personnes abstraites, présidant métaphysiquement aux forces de la nature[1]. Chacun d'eux enfermait en soi l'un des éléments principaux dont notre univers se compose, la terre, les eaux, le ciel, la lune, le soleil, les astres qui tournent autour de la montagne terrestre. La vie du monde ne résulte pas d'un ensemble de phénomènes produits par des lois immuables : elle n'est qu'une série d'actes volontaires, accomplis par des êtres d'une intelligence et d'une puissance inégale. Chacune des parties du grand tout est un dieu, et ce dieu est un homme, un Chaldéen, d'essence plus durable et plus fine que les autres Chaldéens, mais pourvu de leurs instincts et agité de leurs passions. Il lui manque d'ordinaire cette élégance de formes un peu grêle et cette bonté d'âme un peu molle qu'on remarque au premier coup d'œil chez les dieux de l'Égypte : il a les larges épaules, le buste trapu, les muscles saillants des peuples sur lesquels il règne, leur esprit emporté et violent, leur sensualité brutale, leur tempérament cruel et belliqueux, leur hardiesse dans la conception des projets et leur ténacité impitoyable dans l'exécution. Les déesses se modèlent de même à l'image des dames et surtout des reines chaldéennes. La plupart d'entre elles ne sortent point du harem, et ne témoignent d'autre ambition que de devenir mères le plus possible, et le plus vite. Celles qui rejettent ouvertement cette contrainte sévère, et qui prétendent tenir leur rang à côté des dieux, semblent perdre toute retenue en dépouillant le voile : elles roulent, comme Ishtar, de l'extrême chasteté dans la débauche la plus vile, et elles imposent à leurs fidèles la vie désordonnée qu'elles-mêmes avaient menée. « Toute femme née au pays doit se rendre une fois en sa vie dans l'enceinte du temple d'Aphrodité, s'y asseoir et s'y livrer à un étranger. Beaucoup parmi les plus riches sont

1. Le cadre général des religions chaldéo-assyriennes a été reconstitué d'un seul coup par les assyriologues de la première heure : il se trouve déjà tout tracé dans les deux mémoires de Hincks, *On the Assyrian Mythology* (dans les *Memoirs of the Irish Academy*, novembre 1854, t. XXII, p. 405-422), et de H. Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians* (dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, 2ᵉ éd., t. I, p. 480-527). Il fut considérablement élargi par les recherches de Fr. Lenormant, dans son *Essai sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, et surtout dans ses deux ouvrages sur *la Magie chez les Chaldéens et les Sources Accadiennes*, et sur *la Divination et la science des présages*. Depuis lors, bien des erreurs ont été corrigées et bien des faits nouveaux ont été signalés par les assyriologues contemporains, toutefois personne n'a essayé encore de donner une exposition complète de ce qu'on sait jusqu'à présent sur la Mythologie chaldéenne et assyrienne : il faut se contenter des résumés publiés par Fr. Lenormant, *Histoire Ancienne des peuples de l'Orient*, 6ᵉ édit., t. VI, par Mürdter-Delitzsch, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2ᵉ éd., p. 23-53, par Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 174-183, en attendant que le grand ouvrage de Tiele, *Histoire de la Religion dans l'antiquité jusqu'à Alexandre le Grand*, ait achevé de paraître dans une langue plus accessible à la majorité des savants que le hollandais ne l'est aujourd'hui.

trop fières pour se mêler aux autres et y vont prendre place dans des chariots fermés, suivies d'un grand train d'esclaves. Le plus grand nombre s'assoient sur le parvis sacré, la tête ceinte d'une tresse de cordes, — et il y a toujours là grand foule, les unes venant, les autres s'en allant; des cordes ménagent des avenues en tout sens parmi ces femmes, et les étrangers y défilent pour faire leur choix. Une femme qui s'est installée ne peut plus retourner chez elle, tant qu'un étranger ne lui a pas jeté une monnaie d'argent sur les genoux et ne l'a pas emmenée avec lui hors les limites du sol sacré. En jetant la monnaie, il prononce ces paroles : « Puisse la déesse Mylitta te rendre heureuse! » — Or Aphrodité s'appelle Mylitta chez les Assyriens. La monnaie d'argent est de n'importe quelle valeur, et nulle ne peut la refuser : c'est interdit par la loi, car, une fois jetée, elle est sacrée. La femme va avec le premier homme qui lui donne de l'argent et ne repousse personne. Une fois qu'elle s'en est allée avec lui, et qu'elle a ainsi contenté la déesse, elle rentre chez elle, et dès lors on aurait beau lui offrir la plus forte somme, on n'obtiendrait plus rien d'elle Celles des femmes qui sont grandes et belles en ont vite fini, mais souvent les laides demeurent longtemps avant de pouvoir satisfaire à la loi : quelques-unes ont dû attendre trois et quatre années dans l'enceinte[1]. » Cette coutume subsistait encore au ve siècle avant notre ère, et les Grecs qui visitèrent Babylone en ce temps-là l'y virent en pleine vigueur.

Quand les dieux, après avoir été la matière même de l'élément qu'on leur attribuait, en devinrent successivement l'esprit, puis le roi[2], ils continuèrent d'abord d'y résider : on les isola de lui par la suite, on leur permit de s'aventurer chacun sur le domaine de l'autre, d'y séjourner, d'y commander même, comme ils auraient fait chez eux, et l'on finit par réunir la plupart d'entre eux au firmament. Bel le seigneur de la terre, Éa le chef des eaux, montèrent au ciel, qui ne leur appartenait point, et s'y installèrent à côté d'Anou : on y montrait les voies qu'ils s'y étaient frayées le long de la voûte, pour inspecter leur royaume des hauteurs lointaines où on les avait transportés, celle de Bel au tropique du Cancer, celle d'Éa au tropique du Capri-

1. Hérodote, I, cxcix; cf. Strabon, XVI, p. 1058, qui probablement s'est borné à citer dans ce passage Hérodote ou quelque historien inspiré d'Hérodote. On rencontre une allusion directe à la même coutume dans la Bible, au *Livre de Baruch* : « Les femmes, ceintes de cordes, sont assises par les rues, brûlant du son en guise de parfums; mais si quelqu'une d'entre elles, emmenée par un passant de hasard, a commerce avec lui, elle reproche à sa compagne de ne pas avoir été jugée aussi bien qu'elle et de ne pas avoir brisé sa corde » (ch. vi, 43).

2. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 144 sqq., où l'auteur montre comment Ana-Anou, après avoir été d'abord le Ciel même, la voûte étoilée étendue au-dessus de la terre, devient successivement l'esprit du Ciel (*Zi-ana*) et enfin le seigneur suprême du monde : d'après Lenormant, ce seraient surtout les Sémites qui auraient transformé l'esprit primitif en un véritable dieu-Roi.

corne[1]. Ils y rassemblèrent autour d'eux toutes les divinités que l'on pouvait abstraire sans trop de peine de la fonction ou de l'objet auquel elles étaient liées, et ils constituèrent de la sorte une aristocratie divine, comprenant ce qu'il y avait de plus puissant parmi les êtres qui menaient le monde. Le nombre en était encore considérable, car l'on y comptait sept dieux magnifiques et suprêmes, cinquante grands dieux du ciel et de la terre, trois cents esprits des cieux, six cents esprits de la terre[2]. Chacun d'eux entretenait ici-bas des représentants, qui recevaient pour lui les hommages des hommes et qui leur signifiaient ses volontés. Il se révélait en songe à ses voyants et leur enseignait la marche des événements prochains[3], ou bien il les envahissait brusquement et parlait par leur bouche : leurs discours, recueillis et commentés par les assistants, étaient autant d'oracles infaillibles. Mais le nombre en demeurait limité des mortels assez vigoureux et doués de sens suffisamment affinés pour affronter sans danger la présence directe d'un dieu ; les rapports s'établissaient le plus souvent par le moyen d'objets variés, dont la substance épaisse et lourde atténuait ce qu'il y avait de redoutable pour la chair et pour l'intelligence humaine dans le contact d'un immortel. Les statues cachées au fond des temples ou dressées au sommet des *ziggourât* se transsubstantiaient par la consécration au corps même de la divinité qu'elles figuraient, et dont on écrivait le nom sur la base ou sur le vêtement[4]. Le souverain qui les dédiait les sommait d'avoir à parler aux jours à venir, et dès lors elles parlaient : lorsqu'on les interrogeait selon le rite institué pour chacune d'elles, la portion de l'âme céleste que la vertu des prières y avait attirée et qu'elle y gardait captive ne pouvait s'empêcher de répondre[5]. Y avait-il à cet usage des

1. Le transfert de Bel et d'Éa au ciel à côté d'Anou, déjà indiqué par Schrader (*Studien und Kritiken*, 1874, p. 341), et l'identification des *Voies de Bel et d'Éa* avec les tropiques, ont été étudiés, et les problèmes que ces faits soulèvent résolus par Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 19-37.

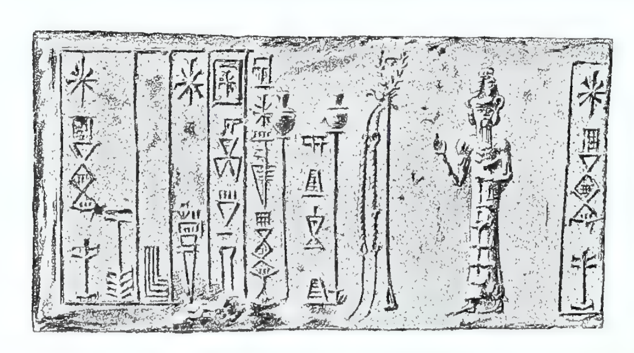
2. Ce nombre nous est fourni par la tablette du Musée Britannique à laquelle G. Smith renvoie, dans son article de la *North and British Review*, janvier 1870, p. 309.

3. Un songe prophétique est déjà mentionné sur une des statues de Telloh (Zimmern, *Das Traumgesicht Gudea's*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 232-235, cf. p. 610 de cette *Histoire*). Dans l'histoire du seul Assourbanabal nous trouvons plusieurs *voyants* — *shabrou* — dont l'un prédit le triomphe général du roi sur ses ennemis (*Cylindre de Rassam*, col. III, l. 118-127), et dont l'autre annonce au nom d'Ishtar la victoire sur les Élamites et encourage l'armée assyrienne à franchir un torrent gonflé par les pluies (*id.*, col. V, l. 97-103), tandis qu'un troisième voit en songe la défaite et la mort du roi d'Élam (*Cylindre B*, col. V, l. 49-76, dans G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 123-126). Ces *voyants* sont mentionnés dans les textes de Goudéa avec des prophétesses « qui disent le message » des dieux (*Statue B du Louvre*, dans Heuzey-Sarzec, *Fouilles en Chaldée*, pl. 16, col. IV, l. 1-3 ; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh* dans les *Records of the Past*, 2nd ser., t. I, p. 78).

4. Dans une formule dirigée contre les esprits mauvais, et destinée à fabriquer les figures talismaniques protectrices des maisons, on dit de Mardouk qu'il « habite l'image » — *ashibou salam* — qui a été fabriquée de lui par le magicien (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 21, n° 1, l. 40-41 ; cf. Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. II, p. 272-273, t. III, p. 104, 106).

5. C'est ce que dit Goudéa lorsque, décrivant sa propre statue qu'il avait placée dans le temple de Telloh, il ajoute qu' « à la statue il a donné ordre : A la statue de mon roi parle ! » (Amiaud, dans

images spéciales qu'on articulait savamment comme en Égypte, et dont un prophète tirait mystérieusement les fils? Des voix résonnaient la nuit au plus profond des sanctuaires, surtout lorsqu'un roi s'y prosternait pour apprendre l'avenir : son rang qui l'élevait à mi-chemin du ciel le préparait à recevoir la parole d'en haut des propres lèvres de l'idole[1]. Le plus souvent, un prêtre, instruit au métier dès l'enfance, jouissait du privilège de poser les questions voulues et d'interpréter aux dévots les signes divers par lesquels la pensée divine s'exprimait. L'esprit soufflait d'ailleurs où bon lui semblait, et se logeait souvent dans des endroits où l'on ne se serait pas attendu à le rencontrer. Il animait des pierres, celles surtout qui tombaient du ciel[3], des arbres et par exemple l'arbre d'Éridou qui rendait des oracles[4], la masse d'armes à tête de granit, à manche de bois[5], la hache de Ramman[6], les lances fabriquées sur le modèle du javelot de Gilgamès, javelot-fée qui partait et revenait à l'ordre de son maître, sans qu'on eût besoin d'y toucher[7]. Les objets pleins de la divinité, une fois qu'on les avait



L'ADORATION DE LA MASSE ET DU FOUET[2].

Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. XII, l. 21-25). La statue du roi, inspirée par celle du dieu, parlera désormais quand on la consultera selon les formules. Cf. ce qui est dit des statues divines ou royales consacrées dans les temples de l'Égypte, p. 119-120 de cette *Histoire*.

1. Ainsi le roi assyrien Assourbanabal entend, la nuit, dans le sanctuaire de l'Ishtar d'Arbèles, la voix de la déesse elle-même qui lui promet son appui contre le roi d'Élam Tioumman (*Cylindre B*, col. v, l. 26-49, dans G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 120-123).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne reproduite dans* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 30 bis, n° 13 b.

3. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 410; sur la présence possible dans un des sanctuaires d'Ourou d'un arbre sacré ou d'une pierre météorique consacrée au dieu-Lune, Sin, cf. Hommel, *Die Semitischen Völker und Sprachen*, p. 206-207.

4. L'arbre d'Éridou est décrit dans la tablette K, III (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 15) du British Museum; cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 238-242, 471, l. 26-35, où il est identifié à l'arbre cosmique. Je crois avec Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 249, n. 1, que cet arbre rendait ses oracles par le moyen d'un prêtre attaché à son entretien. Il a été question des arbres sacrés de l'Égypte et du culte qu'on leur rendait aux p. 121-122 de cette *Histoire*.

5. La masse d'armes plantée droit sur l'autel et recevant l'hommage d'un homme debout devant elle n'est pas rare parmi les représentations des cylindres assyriens; cf. au sujet de ce culte Heuzey, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 193-198. Il se peut que l'énorme tête de massue en pierre du vicaire Ninghirsoumoudou (Heuzey, *Reconstruction partielle de la stèle du roi Éannadou*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, t. XX, p. 270, et *la Lance colossale d'Izdoubar*, *ibid.*, 1893, t. XXI, p. 310) soit une de ces massues divines qu'on adorait dans les temples. Le fouet, placé dans notre vignette à côté des deux masses, partageait le culte qu'elles recevaient.

6. La hache d'armes dressée sur un autel pour recevoir l'offrande d'un prêtre ou d'un dévot a été signalée pour la première fois par A. de Longpérier, *Œuvres*, t. I, p. 170-171, 218-221.

7. Une de ces lances en cuivre ou en bronze, décorée de petits bas-reliefs, a été retrouvée par M. de Sarzec dans les ruines d'une sorte de villa appartenant aux princes de Lagash; elle est

reconnus, on les plaçait sur l'autel et on les adorait avec autant de piété qu'une statue même. Les animaux ne devinrent jamais l'objet d'un culte régulier comme en Égypte : certains d'entre eux pourtant, le taureau, le lion, tenaient de près aux dieux, et les oiseaux trahissaient inconsciemment par le vol ou par le cri les secrets de l'avenir[1]. Ajoutez que chaque maison possédait ses dieux familiers, auxquels elle récitait des prières ou versait des libations soir et matin, et dont les images, présentes au foyer domestique, le défendaient contre les embûches du mauvais[2]. Les religions d'État, que tous les habitants d'une même cité, depuis le roi jusqu'au dernier des esclaves, devaient pratiquer solennellement, ne représentaient en réalité pour les Chaldéens que la moindre partie de leur vie religieuse : elles contentaient une douzaine de dieux, les plus grands sans doute, mais elles laissaient de côté, ou peu s'en faut, tous les autres, dont la colère s'éveillait dangereuse quand on les négligeait entièrement. Les religions particulières complétaient les religions publiques, en assurant des fidèles à la plupart de ces oubliés, et elles compensaient ainsi, par les œuvres de la dévotion privée, l'impuissance de la communauté à leur rendre ouvertement un hommage officiel.



UN AMULETTE PROTECTEUR[3].

L'idée de ramener tant d'êtres à un seul être qui réunirait en lui toutes leurs substances et l'ensemble de leurs facultés, si elle traversa jamais l'esprit de quelque théologien, ne se répandit point chez le peuple : on n'a signalé nulle part encore, entre les milliers de tablettes ou d'inscriptions sur pierre où sont enregistrées les prières et les formules magiques, un document qui traite de l'existence du dieu unique ou qui contienne une allusion lointaine à l'unité de

aujourd'hui au Musée du Louvre; cf. Heuzey, *la Lance colossale d'Izdoubar et les nouvelles fouilles de M. de Sarzec*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1892, t. XXI, p. 305 sqq.

1. Les formes animales sont restreintes presque toutes soit aux génies, soit aux constellations, soit aux formes secondaires des grandes divinités : Éa pourtant est représenté sous la figure d'un homme à queue de poisson ou d'un homme vêtu d'un poisson, ce qui semblerait indiquer qu'à l'origine on le considérait comme un poisson véritable. Sur les facultes prophétiques que les prêtres attribuaient aux oiseaux, cf. Fr. Lenormant, *la Divination chez les Chaldéens*, p. 52 sqq.

2. Les images de ces dieux étaient des amulettes dont la présence seule repoussait les mauvais esprits. On en a trouvé à Khorsabad qui étaient enterrés sous le seuil des portes de la ville (Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 198 sqq.). Une tablette bilingue du British Museum nous a conservé une formule de consécration destinée à donner la puissance souveraine à ces statuettes protectrices (Fr. Lenormant, *Etudes accadiennes*, t. II, p. 267-277, et t. III, p. 101-106).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la figurine en terre cuite d'époque assyrienne du Musée du Louvre* (cf. A. de Longpérier, *Notice des Antiquités assyriennes*, 3e éd., p. 57, no 262).

Dieu[1]. On y rencontre, il est vrai, beaucoup de passages où telle et telle divinité vante sa force, rabaisse éloquemment celle de ses rivaux et termine son discours par l'injonction de n'adorer que lui : « Homme qui viendras par la suite, fie-toi en Nébo, en aucun autre dieu ne te fie[2]! » Les termes qu'elle emploie pour ordonner aux races futures d'abandonner le reste des immortels en faveur de Nébo, prouvent combien ceux-là même qui se targuaient d'être l'homme d'un seul dieu se sentaient éloignés de croire à l'unité de dieu. Ils admettaient volontiers que l'idole de leur choix l'emportait de beaucoup sur les autres, mais ils ne songeaient pas à proclamer qu'elle les avait absorbées toutes en soi, et qu'elle demeurait seule en sa gloire vis-à-vis du monde, sa créature. A côté d'eux, un habitant de Babylone en disait autant et plus de Mardouk, le patron de sa ville natale, sans pourtant cesser de croire à l'indépendance réelle et à la royauté de Nébo. « Quand ta puissance se manifeste, qui s'y soustrait? — Ta parole est un filet souverain que tu déploies au ciel et sur la terre : — il s'abat sur la mer, et la mer se retire, — il s'abat sur la plaine, et les champs mènent grand deuil, — il s'abat sur les hautes eaux de l'Euphrate, et la parole de Mardouk y trouble la crue. — O Seigneur, tu es souverain, qui te résiste? — Mardouk, parmi les dieux qui portent un nom, tu es souverain[3]. » Mardouk est le roi des dieux pour son fidèle, il n'est pas le seul dieu. Les divinités de marque recevaient de la même manière l'assurance de leur omnipotence, mais leurs zélateurs les plus fervents ne les considéraient pas pour cela comme la divinité unique et solitaire, dont l'existence et l'empire excluaient l'existence et l'empire des autres. Leur élévation simultanée au rang suprême ne fut pas cependant sans influer grandement sur l'idée qu'on se faisait de leur nature. Anou, Bel, Éa, pour ne parler que de ceux-là, étaient au début des personnages incomplets, bornés, emprisonnés chacun dans un concept unique, et réduits aux attributs qu'on jugeait indispensables à l'exercice de leur pouvoir dans un champ limité, au ciel, sur la terre, dans les eaux; en prenant tour à tour le dessus sur leurs rivaux, ils durent revêtir les qua-

1. Le dieu suprême que les premiers assyriologues avaient cru retrouver et qu'ils appelaient Il, Ilou, Râ (H. Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, 2e éd., t. I, p. 482, cf. G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e éd., t. I, p. 114-115; Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 63-64, *les Dieux de Babylone et de l'Assyrie*, p. 4-5), n'existe pas plus que le dieu souverain dont les égyptologues avaient imaginé la présence au sommet du panthéon égyptien.

2. Inscription de la statue du dieu Nébo, du temps de Rammannirari III, roi d'Assyrie, aujourd'hui conservée au British Museum; Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 35, n° II, l. 12.

3. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 26, n° IV, l. 1-22; cf. les traductions de ce texte qui ont été données en français par Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 175, et *Études accadiennes*, t. II, p. 119-123, t. III, p. 41-43, en allemand par Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 37, et en anglais par Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 497.

lités qui leur permettaient de les régenter chacun dans son domaine. Leur être s'élargit, et de dieux du ciel ou de la terre ou des eaux qu'ils étaient, ils devinrent les dieux du ciel et de la terre et des eaux tout à la fois : Anou régna chez Bel et chez Éa comme chez lui, Bel joignit à la sienne propre l'autorité d'Anou et d'Éa, Éa traita Anou et Bel du même sans-gêne qu'ils l'avaient traité, et cumula leur suprématie avec la sienne. Leur personne se composa désormais de plusieurs couches stratifiées : elle conserva comme noyau l'être qu'ils étaient au début, mais elle y superposa les caractères particuliers à tous les dieux au-dessus desquels on l'exaltait successivement. Anou s'adjugea un peu du tempérament de Bel et de celui d'Éa, et ceux-ci lui empruntèrent en échange bien des traits de sa physionomie. Le même travail de nivellement qui changea la face des divinités égyptiennes, et qui les transfigura peu à peu en variantes locales d'Osiris et du Soleil, s'opéra presque aussi fortement sur les Chaldéennes : celles où s'incarnaient la terre, les eaux, les astres, le ciel, parurent désormais se tenir de si près qu'on est presque tenté de les considérer comme les doublets d'un seul dieu, adoré sous des noms différents selon les lieux. Leur caractère primitif ne ressort pleinement que si on les débarrasse du vernis uniforme qui les recouvre.

Les dieux-ciel et les dieux-terre avaient été plus nombreux au début qu'ils ne furent par la suite. On reconnut toujours comme tels Anou, le firmament inébranlable, et Bel l'Ancien, le seigneur des hommes, le sol sur lequel ils vivent, au sein duquel ils s'engloutissent après la mort; mais d'autres, qui avaient perdu en tout ou en partie leur caractère premier aux époques historiques, Nergal[1], Ninib[2], Doumouzi[3], ou parmi les déesses Damkina[4], Ésharra[5], Ishtar elle-même[6], avaient commencé par représenter la terre ou l'un de ses

1. Cette donnée, qui ressort des diverses fonctions attribuées à Nergal, est repoussée très énergiquement par Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 481-484; d'après lui, Nergal serait, dès l'origine, ce qu'il fut certainement par la suite, le Soleil de l'été ou du midi, brûlant et meurtrier.

2. Ninib et son double Ninghirsou sont des dieux de la culture et de la fertilité, partant des dieux de la terre, comme leur mère Ésharra, le sol fécond qui produit les moissons et qui engraisse les bestiaux (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 61, 199); cf. p. 576, note 3, de cette *Histoire*.

3. Doumouzi, Dououzi, le Tammouz des Sémites occidentaux, était à la fois un dieu de la terre des vivants et de la terre des morts, de préférence celui qui fait pousser la végétation et qui verdit la terre au printemps (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 197, 225, 227, 480).

4. Damkina, Davkina, la Δαυκή des transcriptions grecques, est une des rares déesses dont le caractère de *Terre* soit reconnu presque unanimement par les assyriologues qui se sont occupés d'études religieuses (Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, 148, 183; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 375-376; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 139, 264-265) : son nom *Dam-ki* est composé de manière à signifier littéralement *la maîtresse de la terre*.

5. Sur la qualité de divinité du sol que possède à n'en pas douter la déesse Ésharra, cf. ce que dit Jensen, *Kosmologie der Babylonier*, p. 195-201.

6. C'est la théorie fort ingénieuse de Tiele, établie sur la légende de la descente d'Ishtar aux Enfers (Tiele, *la Déesse Ishtar surtout dans le mythe babylonien*, dans les *Actes du VIe Congrès International des Orientalistes*, t. II, p. 493-506). Elle a été adoptée par Sayce, *The Religion of*

aspects principaux, Nergal et Ninib, les agents de la culture et les protecteurs de la glèbe, Doumouzi, le sol printanier, dont la parure se flétrit aux premières atteintes de l'été, Damkina, l'humus uni à l'eau fécondante, Ésharra, le champ où germent les moissons, Ishtar, la motte qui reverdit après les feux de la canicule et les froids de l'hiver. Tous ces personnages avaient subi à des degrés inégaux le sort qui attend chez la plupart des peuples ces vieilles divinités chthoniennes, trop vastes et trop ondoyantes en leurs manifestations pour qu'on pût en serrer l'idée de près ou en dessiner une image précise, sans les limiter et sans les amoindrir. De nouveaux maîtres avaient surgi, moins immenses et d'un contour moins flou, par suite plus faciles à embrasser d'un seul regard et à définir dans leur action réelle ou supposée, le soleil, la lune, les astres immobiles ou voyageurs. La lune note le temps, distingue les mois, conduit les années, la vie entière des cités et des hommes dépend de la régularité de ses mouvements : on fit d'elle ou de l'esprit qui l'animait le père et le roi des dieux, mais elle obtint presque partout une suzeraineté de convention plutôt qu'une supériorité réelle, et le Soleil, son vassal théorique, compta plus de fidèles que cette pâle et froide majesté. Les uns l'adoraient sous son titre courant de Shamash, comme Râ en Égypte, les autres l'appelaient Mardouk, Ninib, Nergal, Doumouzi, pour ne citer que les plus connus de ses noms. Nergal n'avait à l'origine rien de commun avec Ninib, et Mardouk différait de Shamash comme de Ninib, de Nergal ou de Doumouzi, mais le mouvement qui poussa tant de divinités égyptiennes étrangères l'une à l'autre, entraîna les Chaldéennes à muer peu à peu de nature et à s'ensoleiller. Chacune d'elles fut d'abord un soleil complet et réunit en soi toutes les vertus innées au Soleil, l'éclat et l'empire sur le monde, la chaleur douce et bienfaisante, l'ardeur féconde, la bonté, la justice, l'esprit de vérité et de paix, puis les vices incontestables qui obscurcissent certains côtés de son être, l'emportement de ses flammes à midi et pendant l'été, la dureté inexorable de ses volontés, son humeur batailleuse, sa brutalité irrésistible, sa cruauté. Elles perdirent ensuite ce caractère uniforme et s'en partagèrent les attributs : si Shamash demeura le Soleil en général[1], Ninib se restreignit à n'être plus, à l'exemple d'Harmakhis l'Égyptien, que le Soleil à son lever et à son coucher[2],

the Ancient Babylonians, p. 251, et se présente avec une grande apparence de vraisemblance : le caractère sidéral d'Ishtar lui viendrait de l'alliance qu'elle contracta avec Anounit.

1. Shamash est, comme Râ en égyptien (cf. p. 88, note 1, de cette *Histoire*), le mot même qui signifie Soleil dans la langue courante : il est transcrit Σαώς (Hezychius, *s. v. l.*) par les Grecs.

2. Lenormant lui avait attribué le caractère du « Soleil ténébreux et nocturne, du Soleil dans l'hémisphère inférieur » (*Essai de Commentaire sur les Fragments Cosmogoniques de Bérose*, p. 113).

le Soleil dans les deux horizons. Nergal devint le Soleil fiévreux et destructeur de l'été[1]. Mardouk se changea au jeune Soleil, le Soleil du matin et du printemps[2]; Doumouzi fut, comme Mardouk, le Soleil avant l'été[3]. Leurs qualités morales se ressentirent naturellement de ce rétrécissement de leur personne matérielle, et la physionomie qu'on leur prêta d'après leurs fonctions s'écarta sensiblement de celle qu'on attribuait jadis au type unique dont ils dérivaient. Ninib se montre vaillant, hardi, querelleur : c'est un soldat qui ne rêve que lutte et beaux faits d'armes[4]. Nergal joint à la bravoure une férocité sournoise : il ne se contente pas d'être le roi des batailles, il est aussi la peste qui fond à l'improviste sur le pays, la mort qui survient comme un voleur et qui emporte sa proie avant qu'elle ait eu le temps de se mettre en défense[5]. Mardouk joint la sagesse au courage et à la force : il attaque les méchants, protège les bons et use de sa puissance pour faire triompher l'ordre et la justice[6]. Une légende fort ancienne, qui s'est développée plus tard très abondamment chez les Cananéens, racontait la passion malheureuse d'Ishtar pour Doumouzi. La déesse s'égarait chaque année d'une fureur nouvelle, mais la

Delitzsch préfère reconnaître en lui le Soleil du sud, le Soleil du midi, qui dévore et détruit tout (Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 33). Amiaud, revenant en partie à l'opinion de Lenormant, croyait que Ninib est le Soleil caché derrière les nuages et combattant contre eux, un Soleil obscur, mais obscur pendant le jour (Amiaud, *Sirpourla d'après les inscriptions de la collection de Sarzec*, p. 18-19). Enfin Jensen conclut la longue dissertation qu'il a consacrée à l'étude de ce dieu (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 457-475) en déclarant que « le Soleil du Matin à l'horizon, étant égal en apparence au Soleil du soir à l'horizon, fut identifié avec celui-ci », en d'autres termes que Ninib est le Soleil à son lever et à son coucher, l'analogue de l'Harmakhis égyptien, *Harmakhouiti*, l'Horus dans les deux Horizons du ciel (cf. p. 138 de cette *Histoire*).

1. Le caractère solaire de Nergal, au moins aux époques postérieures, est admis par tous les Assyriologues, mais avec des nuances. Les rapports évidents que l'on a constatés entre Ninib et lui (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 123-123) ont inspiré à Delitzsch l'idée qu'il est aussi le Soleil ardent et destructeur (Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 34), et à Jensen la conception analogue d'un Soleil de midi ou d'un Soleil de l'été (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 484-485).

2. Fr. Lenormant paraît avoir été le premier à distinguer dans Mardouk, outre le dieu de la planète Jupiter, une personne solaire (*les Premières Civilisations*, t. II, p. 170-171, et *la Magie chez les Chaldéens*, p. 120-121, 177). Cette donnée, admise d'une manière générale par la plupart des Assyriologues (voir ce que dit Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 98-101), a été définie plus exactement par Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 87-88, 249-250), qui tend à voir dans Mardouk à la fois le Soleil du matin et le Soleil du printemps : c'est l'opinion qui prévaut pour le moment (Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 31).

3. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 212, 232 sqq.

4. Cette appréciation résulte, entre autres, de l'examen des hymnes à Ninib publiés dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 17, l. 1-9, pl. 29, l. 1-25, et dans Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 470-473 : les trois ont été traduits par Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 464-473, le premier par Lhotzky, *Die Annalen Assurnazirpals*, p. 2-3, le second par le Père Scheil, *Inscription en caractères archaiques de Samsi-Râmman IV, roi d'Assyrie*, p. 2-5.

5. Le rôle de Nergal, « le grand Néra », comme dieu de la peste, a été étudié par Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 310-313; cf. M. Jastrow, *A fragment of the Babylonian Dibbarra Epic*, p. 21, 36 sqq.

6. Sur le caractère de Mardouk, cf. la prière de Naboukodorosor, dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 53, col. i, l. 41-60, et surtout l'hymne (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 29, n° 1) traduit par Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 178 sqq., *la Magie chez les Chaldéens*, p. 175-176, *Etudes accadiennes*, t. III, p. 116-121, par Fr. Delitzsch, *Die Chaldäische Genesis*, p. 302 sqq., et par Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 501-502.

mort tragique du héros brisait bientôt sa tendresse. Elle le pleurait éperdument, l'allait disputer aux maîtres de l'Enfer, puis le ramenait triomphante ici-bas : c'était chaque année la même rage amoureuse interrompue violemment par le même deuil. La terre s'unit au jeune Soleil de printemps en printemps, et se couvre de verdure sous l'influence de ses caresses; puis l'automne vient et l'hiver, et le Soleil, vieilli, descend au tombeau, d'où il faut que sa maîtresse l'évoque, pour se replonger avec lui d'un élan commun dans les joies et dans les douleurs d'une année nouvelle[1].

Les différences s'accentuèrent d'autant plus aisément que les êtres de même origine se trouvèrent souvent séparés l'un de l'autre par des distances relativement considérables. Ils se partageaient la surface du monde, et ils y formaient comme en Égypte une féodalité véritable, dont les chefs résidaient chacun dans une cité. Ourouk adorait Anou, Enlil-Bel régnait dans Nipour, Éridou appartenait au maître des eaux Éa. Le dieu-Lune, Sin, gouvernait à lui seul deux grands fiefs, Ourou vers l'extrême sud, Harran vers l'extrême nord-ouest ; Shamash dominait dans Larsam et dans l'une des Sippara, et les autres soleils faisaient aussi bonne figure que lui, Nergal à Kouta, Zamama à Kish, Ninib à Nipour à côté de Bel, Mardouk à Babylone[2]. Ils étaient maîtres absolus chez eux, et c'est une exception si l'on voit dans la même localité deux associés de valeur égale, comme Ninib et Bel à Nipour, Éa et Ishtar dans Ourouk; non qu'ils s'opposassent en principe à la présence sur leurs terres de divinités étrangères, mais ils ne les accueillaient qu'à titre d'alliées ou de sujettes[3]. C'était d'ailleurs à charge de revanche, et Nébo ou Shamash, après avoir trôné souverains à Borsippa ou à Larsam, ne pensaient pas déchoir s'ils passaient au second rang à Babylone ou dans Ourou. Tous les dieux féodaux revêtaient donc un double personnage et comme un double état civil, suzerains dans une ou deux localités, vassaux partout ailleurs, et cette double

1. Pour les questions que soulève le degré de parenté philologique qui unit Doumouzi à Tammouz, cf. JENSEN, *Ueber einige sumero-akkadische und babylonisch-assyrische Götternamen*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 17-24. Sur le mythe de Tammouz-Adonis et d'Ishtar-Aphrodité on peut consulter les deux mémoires spéciaux de Fr. Lenormant (*Il Mito di Adone-Tammuz nei documenti cuneiformi*, dans les *Atti del IV Congresso Internazionale degli Orientalisti*, p. 143-173) et de Tiele (*la Déesse Ishtar surtout dans le mythe babylonien*, dans les *Actes du VIe Congrès international des Orientalistes*, t. II, p. 493-506), dont les conclusions ne s'accordent pas dans le détail. On lira le récit de la descente d'Ishtar aux Enfers aux p. 693-696 de cette *Histoire*.

2. Sans remonter aux textes originaux, on trouvera l'indication de la plupart des localités qui appartiennent à chacune des grandes divinités dans DELITZSCH, *Wo lag das Paradies?* Nipour, p. 221, Éridou, p. 228, Ourou, p. 227, Larsam, p. 223, Sippara, p. 210, Kouta, p. 218, Kishou, p. 219. L'attribution de Harran à Sin, qui manque dans Delitzsch, se rencontre dans SAYCE, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 163-164.

3. On a dans RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 66 verso, col. 7, une liste des divinités dont les images, placées dans les principaux temples d'Assyrie, formaient la cour plénière et comme la domesticité du dieu-maître (SAYCE, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 218-220).

condition leur était une garantie sérieuse de prospérité, même d'existence. Sin aurait couru grand risque de s'étioler et de tomber dans l'oubli, s'il n'avait possédé pour subvenir à ses besoins que ses temples domaniaux de Harran et d'Ourou. Leur appauvrissement aurait consommé sa déchéance : après avoir connu des jours de richesse et de splendeur au début de l'histoire, il aurait achevé sa vie dans la misère et dans l'obscurité. Mais les sanctuaires qu'on lui bâtissait dans la plupart des autres cités, les honneurs dont on l'y entourait, les offrandes qu'il y récoltait, le dédommageaient de la pauvreté et de l'abandon qu'il subissait dans les siennes : il y gagnait les ressources nécessaires à maintenir sa divinité sur un pied convenable. Tous les Chaldéens adoraient donc tous les dieux de la Chaldée, seulement les uns mettaient celui-ci au-dessus du reste, les autres un autre. Les dieux des principautés les plus riches et les plus anciennes jouissaient assez justement de la popularité la plus forte. La grandeur d'Ourou avait fait celle de Sin, et Mardouk dut sa fortune à la suprématie que Babylone acquit tôt sur les cantons du Nord. On le tenait pour le fils d'Éa, pour l'astre issu de l'abîme afin d'illuminer le monde et de porter aux hommes les décrets de la sagesse éternelle. On le proclamait le maître — *bîlou* — par excellence, au prix duquel les autres maîtres ne comptaient plus, et ce titre lui fit bientôt un second nom aussi répandu que le premier : on le cita partout comme le Bel de Babylone, Bel-Mardouk, devant qui Bel de Nipour s'effaça graduellement[1]. Les rapports entre ces divinités féodales n'étaient pas toujours pacifiques : elles se jalousaient comme les villes auxquels elles commandaient, elles conspiraient l'une contre l'autre, au besoin elles se déclaraient la guerre. Au lieu de se coaliser contre les génies mauvais qui menaçaient leur domination et par suite l'ordre entier des choses, elles s'alliaient parfois avec eux et se trahissaient mutuellement : leur histoire, si nous la possédions entière, serait pleine des mêmes violences que celle des princes et des rois leurs adorateurs. On avait essayé pourtant, et dès l'antiquité la plus haute, d'établir entre elles une hiérarchie analogue à celle qui existait parmi les grands de notre terre. Les fidèles qui, au lieu de prier l'une d'elles isolément, préféraient s'adresser à toutes, suivaient en les invoquant un ordre toujours le même : ils commençaient par Anou, le ciel, puis

1. La confusion de Mardouk et de Bel fut notée par les premiers assyriologues : ils distinguaient entre Bel de Nipour, Bel-Nemrod (H. Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians*, p. 488-492, et G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e éd., t. I, p. 117-119), et Bel de Babylone ou Bel-Mérodach (H. Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians*, p. 515-517 ; G. Rawlinson, *op. l.*, p. 134-135). La façon dont ces dieux se sont assimilés a été étudiée par Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 170 sqq., et par Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 85 sqq.

ils énuméraient Bel, Éa, Sin, Shamash, Ramman[1]. Ils divisaient ce sizain en deux groupes de trois, en deux triades, dont l'une comprend Anou, Bel, Éa, et l'autre Sin, Shamash, Ramman. Toutes ces personnes appartiennent à la Chaldée méridionale, et le système qui les unit a dû naître dans cette partie du pays, probablement dans Ourouk, dont le patron Anou détient le premier rang[2]. Les théologiens qui les ont classés de la sorte ne paraissent pas avoir songé, comme les auteurs de l'Ennéade héliopolitaine, à expliquer les moments successifs de la création : aussi leurs triades ne sont-elles pas des copies de la famille humaine, comprenant un père et une mère dont le mariage enfante une des parties du monde nouveau. D'autres avaient exposé déjà les origines des choses et raconté les luttes de Mardouk avec le chaos[3] : ils prirent l'univers tout édifié, et ne se soucièrent plus que d'en dénombrer les éléments par les dieux qui les incarnent[4]. Ils placèrent au sommet les plus grands parmi les êtres que l'homme perçoit forcément, Anou d'abord, puisque le ciel était le dieu de leur cité, puis Bel de Nipour, la terre qui de tout temps s'est appareillée au ciel, enfin Éa d'Éridou, les eaux terrestres et l'Océan primordial d'où Anou et Bel étaient sortis avec le reste des créatures, le dieu dont ils auraient dû faire le souverain maître, s'ils n'avaient été guidés dans leur choix par la vanité locale. Anou doit sa suprématie plutôt à un accident historique qu'à une pensée religieuse : il tient le haut de tout, non pour ses propres mérites, mais parce que la théologie qui prévalut à une époque très ancienne était l'œuvre de son sacerdoce[5].

Le caractère des trois personnages qui siègent dans la triade suprême se déduit très simplement de la nature de l'élément qu'ils représentent. Anou, c'est le ciel lui-même — *ana* —, la voûte immense qui s'arrondit au-dessus de nos têtes, claire pendant le jour et glorifiée par le soleil, sombre et semée la nuit d'innombrables constellations[6]. C'est ensuite l'esprit qui anime le firma-

1. C'est l'ordre constant dans les inscriptions de Nabonaïd par exemple, comme dans celles de Salmanasar II, et l'analyse de la légende de Gilgamès montre qu'on l'observait déjà aux anciens temps (A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 9-10), avec l'échange usuel de Ramman et d'Ishtar au sixième rang.

2. Henry Rawlinson inclinait à placer dans Éridou l'origine de la théologie chaldéenne; mais Sayce fait remarquer avec raison (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 192) que le choix d'Anou comme chef de file indique plutôt la ville d'Ourouk que celle d'Éridou.

3. Cf. p. 537-545 de cette *Histoire* la cosmogonie d'origine babylonienne, dont Mardouk est le héros,

4. Je ne sais guère que Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 110-111, 192-193) qui ait essayé d'expliquer la formation historique des triades. Elles seraient d'origine accadienne, et le système aurait commencé peut-être par la constitution d'une triade astronomique, composée du dieu-Lune, du dieu-Soleil et de l'Étoile du soir (*op. l.*, p. 110), Sin, Shamash et Ishtar; à côté de cette trinité élémentaire, « la seule authentique qu'on puisse trouver dans la foi religieuse de la Chaldée primitive », les Sémites auraient placé la trinité cosmogonique d'Anou, de Bel et d'Éa, formée par la réunion des dieux d'Ourouk, de Nipour et d'Éridou (*op. l.*, p. 192-193).

5. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 192-194.

6. Anou avait été considéré d'abord comme un dieu des enfers et identifié à Dis ou à Pluton (H. Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 485-487; cf. Hincks, *On the*

ment[1] ou le dieu qui le gouverne[2] : il réside au nord vers le pôle, et la route qu'il choisit d'ordinaire pour inspecter son domaine suit le tracé de notre écliptique[3]. Il occupe les régions sublimes de l'univers, à l'abri des vents et des orages, dans une atmosphère toujours pure et dans une lumière toujours sereine. Les dieux des espaces moyens et de la terre se réfugient vers ce *ciel d'Anou*[4], lorsqu'un grand danger les menace, mais ils n'osent pas en affronter les profondeurs et ils s'arrêtent, la limite à peine franchie, sur la corniche qui supporte la voûte, vautrés, et hurlants comme des chiens[5] : il ne s'ouvre entier qu'à de rares privilégiés, aux rois que le destin consent à y admettre, aux héros tombés vaillamment sur les champs de bataille. Placé si loin de nous, sur les sommets inabordables, Anou semble participer de leur calme et de leur immobilité. S'il est prompt à concevoir et à juger, il n'accomplit presque jamais lui-même les projets qu'il mûrit ou les arrêts qu'il rend : il se décharge du tracas d'agir sur Bel-Mardouk, sur Éa, sur Ramman[6], et il fait souvent des génies inférieurs les exécuteurs de ses volontés. « Sept ils sont, les messagers d'Anou leur roi, — et c'est eux qui de ville en ville soulèvent le vent d'orage ; — ils sont le vent du Sud qui chasse puissamment dans le ciel ; — ils sont la nuée destructrice qui bouleverse le ciel ; — ils sont les tempêtes rapides qui amènent les ténèbres au milieu des jours sereins, — ils rôdent çà et là avec le vent mauvais et la bourrasque néfaste[7]. » Anou

Assyrian Mythology, p. 406-407 ; G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e édit., t. I, p. 112, 115-117). Son rôle a été déterminé pour la première fois par Fr. Lenormant (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 106, 121, 142, 144-145), qui, après avoir d'abord déclaré qu'il était le chaos primordial (*Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 64-66), « première émanation matérielle de l'être divin », reconnut qu'*Anou* était identique à *Anna*, *ana*, le ciel, et joignit à l'idée de firmament celle de dieu-Temps, χρόνος, et monde, κοσμός, pour se conformer aux notions contenues dans un passage de Damascius (*De Principiis*, § 125, éd. Ruelle, p. 321-322). L'identité d'Anou avec le Ciel, et, par suite, sa qualité de dieu-Ciel, sont aujourd'hui reconnues généralement (Hommel, *Die Semitischen Völker und Sprachen*, p. 370-373 ; Sayce, *Religion of the Ancient Babylonians*, p. 186-195 ; Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 4, 11-12, 274 ; Mürdter-Delitzsch, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 25-26 ; Tiele, *Assyrisch-Babylonische Geschichte*, p. 517, 521).

1. Il est alors le *Zi-ana*, l'*Esprit du Ciel* des conjurations magiques, qu'elles associent et qu'elles opposent à l'*Esprit de la terre* (Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 139-140, 144 ; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 363, 370 ; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 186-187).

2. Il porte en effet le titre d'*Anou, le grand du Ciel, le grand dieu* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 45, n° 2, l. 22), qui règne sur la voûte du firmament.

3. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 16 sqq.

4. Sur le sens de cette expression, voir Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 11-12, où il est montré qu'elle ne désigne pas un seul de plusieurs ciels entre lesquels les dieux auraient été répartis (A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 59-60).

5. Cf. la peinture des dieux dans la légende du Déluge, à la page 569 de cette *Histoire*.

6. Dans le récit de la guerre soulevée par Tiâmat contre les dieux de lumière, il envoie successivement Éa puis Bel-Mardouk contre les puissances du Chaos (cf. p. 539 de cette *Histoire*). Dans la légende du dieu Zou, c'est à Ramman qu'Anou confie le soin de reprendre les tablettes du destin (J. Harper, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zû, Adapa und Dibbara*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 409-412) ; cf. aux pages 666-667 de cette *Histoire*.

7. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5, col. I, l. 27-39 ; cf. Fr. Lenormant, *le Dieu Lune délivré de l'attaque des mauvais esprits*, dans la *Gazette Archéologique*, 1878, p. 24, *Études Accadiennes*,

lance tous les dieux à son gré, puis il les rappelle, puis, à force de se servir d'eux comme d'instruments, il affaiblit leur personnalité, la réduit à néant, l'absorbe dans la sienne. Ils se mêlent en lui et leurs noms ne semblent plus que des doublets du sien : c'est Anou le Lakhmou qui paraît aux premiers jours de la création, c'est Anou Ourâsh ou Ninib, le soleil guerrier de Nipour, c'est Anou l'aigle Alala qu'Ishtar énerva par ses tendresses[1]. Anou ainsi conçu cesse d'être le dieu par excellence : il devient le seul dieu maître, et l'idée d'autorité s'attache si bien à lui que son nom sert dans le langage courant à rendre la notion de dieu[2]. Bel se serait effacé presque entièrement devant lui, comme c'est assez le sort des dieux-Terre en présence des dieux-Ciel, s'il ne s'était confondu avec son homonyme le Bel-Mardouk de Babylone : il dut à cette alliance de conserver sa vie propre jusqu'à la fin, vis-à-vis d'Anou[3]. Éa était le plus actif et le plus énergique des membres de la triade[4]. Comme il figurait l'abîme sans fond, les eaux ténébreuses qui avaient empli l'univers jusqu'au jour de la création, on lui avait attribué la connaissance de toutes les choses passées, présentes et futures, dont les germes avaient reposé dans son sein. On vénérait en lui la sagesse suprême, le maître des conjurations et des charmes qui commandent aux hommes et aux dieux : nulle force ne

t. III, p. 122-123 ; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 307 ; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 463. Delitzsch, *Die Chaldäische Genesis*, p. 308, pense que les sept mauvais génies sont en rapport avec les sept jours funestes de l'année chaldéo-assyrienne.

1. Une tablette de la Bibliothèque d'Assourbanabal (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 69, n° 1, verso) donne la liste de vingt et un dieux et déesses qui sont identiques à Anou et à sa forme féminine Anat, dans le rôle de père et de mère des choses (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 272-275) ; d'autres textes montrent que ces identifications étaient admises par les théologiens, au moins pour quelques-unes de ces divinités, pour Ourash-Ninib (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 136-139) et pour Lakhmou (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 191-192).

2. Le fait, remarqué par les premiers assyriologues, leur avait inspiré l'idée que *An*, *Anou*, *Ana*, était le nom de la divinité en général, appliqué à un dieu spécial par abus de langage (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 486 ; cf. G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e éd., t. I, p. 115) ; les assyriologues d'aujourd'hui ont renversé la proposition, à l'exemple de Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 144-145.

3. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 103-104.

4. Le nom de ce dieu a été lu Nisrok par Oppert (*Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 339-340), Nouah par Hincks, et par Lenormant (*les Premières Civilisations*, t. II, p. 130-132). La lecture actuelle Ia, Éa, se traduit ordinairement *Maison* (Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 145-146), *Maison de l'eau* (Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 254) ; c'est une interprétation populaire qui paraît avoir été inspirée aux Chaldéens par les valeurs diverses des signes qui servent à écrire le nom du dieu (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 246, note). Dès le début, H. Rawlinson (*On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 492-495) reconnut dans Éa, dont il lisait le nom Héa, Hoa, la divinité qui préside à l'abîme des eaux ; il le comparait au serpent de l'Écriture, mis en rapport avec l'arbre de la science et de la vie, et il déduisait de ce rapprochement le rôle de maître de la sagesse. Son caractère de seigneur des eaux primordiales d'où sont sorties toutes choses, nettement défini par Lenormant (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 145-147), est bien connu aujourd'hui (Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 373-375 ; Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 27 ; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 131-145 ; Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 518-520). Son nom est transcrit Ἀὸς par Damascius (*De Principiis*, § 125, éd. Ruelle, p. 322), sans qu'il soit aisé d'expliquer cette transcription (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 271) ; l'hypothèse la plus vraisemblable est encore celle d'Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 254) qui considère Ἀὸς comme une forme apocopée de Ἰαὸς = *Ia*, *Éa*.

prévalait contre sa force, nulle voix contre sa voix, mais dès qu'il avait entr'ouvert la bouche pour annoncer ses décisions, sa volonté devenait loi et ne rencontrait plus de contradicteurs. Si un danger se présentait contre lequel les autres dieux se sentaient impuissants, ils imploraient aussitôt son aide, et il ne la leur refusait jamais[1]. Il avait sauvé du déluge Shamashnapishtim[2]; il délivrait chaque jour ses adorateurs de la maladie et des mille démons qui la produisaient[3]. Il était le potier, et il avait modelé les hommes avec l'argile des plaines[4]. Les forgerons et les orfèvres tenaient de lui l'art d'assouplir et de travailler les métaux. Les tisserands et les tailleurs de pierre, les jardiniers, les laboureurs, les matelots le proclamaient leur instituteur et leur patron Les scribes dérivaient leur science de sa science incomparable, et les médecins ou les sorciers ne parlaient aux esprits qu'en son nom, par la vertu des prières qu'il avait daigné leur enseigner[5].

Au-dessous de ces êtres sans limites et presque sans figure, les théologiens composèrent leur deuxième triade de dieux bornés et immuables en leurs formes. Ils trouvaient, dans la régularité implacable avec laquelle la lune agrandit et décroît son disque ou le soleil monte sur l'horizon et en descend chaque jour, la preuve de leur asservissement aux décrets d'une volonté supérieure, et ils marquaient cette dépendance en les faisant fils de l'un des trois grands dieux ou fils l'un de l'autre : Sin l'était de Bel[6], Shamash de Sin[7], Ramman d'Anou[8]. Sin devait sans doute la primauté parmi ces divinités de la seconde classe au pouvoir prépondérant qu'Ourou exerça sur la Chaldée méri-

1. Ainsi dans l'histoire du soulèvement des Anounnaki (cf. p. 634 de cette *Histoire*), Bel, apprenant les progrès de l'ennemi, envoie son messager Nouskou pour implorer le secours d'Éa (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5, col. ii, l. 36 sqq.) : Éa expédie aussitôt son fils Mardouk dont l'arrivée décide de la victoire des dieux de lumière (cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 454-465 ; Halévy, *Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylonie*, p. 101-102).

2. Voir, p. 566-567 de cette *Histoire*, le récit du songe par lequel Éa prévient Shamashnapishtim du danger qui le menace lui-même et l'humanité avec lui.

3. Il procure aux hommes, par l'intermédiaire de son fils Mardouk, la guérison des maux de tête et des fièvres dont ils souffrent (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 460-461, 470, 472).

4. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 293-295 ; cf., p. 695 de cette *Histoire*, le récit d'une création d'homme, ou plutôt d'un messager divin à figure d'homme, par Éa.

5. La variété des fonctions d'Éa est prouvée par la liste de ses titres que renferme une tablette du British Museum (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 55, l. 17 sqq. ; cf. un double, *ibid.*, pl. 58, n° V), elle n'est pas d'ailleurs complète et les monuments nous en font connaître plusieurs qui n'y figurent pas.

6. Sa filiation est indiquée nettement sur les plus anciens documents d'Ourou ; ainsi, sur un baril en terre cuite provenant du temple de Moughéir, on l'appelle « Nannar, le taureau puissant d'Anou, le fils d'Inlil-Bel » (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 1, n° IV, l. 1-4 ; cf. n° V).

7. Shamash est appelé déjà *le rejeton de Nannar*, sur une inscription du roi d'Our, Goungounoum (cf. p. 619 de cette *Histoire*) qui provient du temple de Moughéir (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 2, n° VI, 1, l. 1-3).

8. Téglathphalazar Ier appelle Ramman : *le vaillant fils d'Anou*. Anou et Ramman possédaient dans la ville d'Assour un même temple très ancien, où ils étaient adorés en commun et qui fut restauré par Téglathphalazar Ier (*Prisme*, col. vii, l. 60-113) ; on y voyait également une chapelle dédiée à Ramman seul (*ibid.*, col. viii, l. 1-16).

dionale[1]. Mar, où Ramman dominait, ne sortit jamais de son obscurité, et Larsam ne conquit la suprématie que bien des siècles après sa voisine, encore ne s'y maintint-elle pas longtemps[2] : le dieu de la cité suzeraine prit nécessairement le pas sur celui des cités vassales, et sa supériorité, une fois inculquée dans l'esprit du peuple, y résista à toutes les révolutions de la politique. Sin[3] portait dans Ourou les noms d'Ourouki[4] ou de Nannar le brillant[5], et ses prêtres en arrivaient parfois à l'identifier avec Anou. « Seigneur, prince des dieux, qui au ciel et sur la terre es seul exalté, — père Nannar, seigneur des armées du ciel, prince des dieux, — père Nannar, seigneur, grand Anou, prince des dieux, — père Nannar, seigneur, dieu-Lune, prince des dieux, — père Nannar, seigneur d'Ourou, prince des dieux, ... — Seigneur, ta divinité emplit le ciel lointain comme la vaste mer de crainte respectueuse! — Maître de la terre, qui y fixes les limites [des villes] et leur assignes leurs noms, — père, générateur des dieux et des hommes, qui leur établis des demeures et fondes pour eux ce qui est bon, — qui proclames la royauté et donnes le sceptre élevé à ceux dont la destinée est fixée depuis les jours reculés, — chef, puissant, dont le cœur est large, dieu que nul ne sait nommer, — dont les membres sont fermes et dont les genoux ne fléchissent jamais, qui ouvres les voies de ses frères les dieux.... — Au ciel, qui est suprême? Toi, c'est toi seul qui es suprême! — Toi, ton arrêt est notifié dans le ciel, et les Igigi inclinent leur visage! — Toi, ton arrêt est notifié sur la terre, et les esprits de l'abîme baisent le sol! — Toi, ton arrêt souffle en haut comme le vent, et l'étable et le pâturage deviennent féconds! — Toi, ton arrêt s'accomplit en bas sur la terre, et l'herbe et la verdure poussent! — Toi, ton arrêt est vu dans les parcs des

1. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 164-167.
2. Sur la domination de Larsam, cf. p. 619 de cette *Histoire*.
3. Le nom de Sin a été lu en suméro-accadien *Enzouna*, *Zou-in-na*, *Zouin* (Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 16, 127; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 493-494), qui serait l'origine de la forme courante Sin. Jensen s'est élevé contre cette étymologie (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 101-102), et Winckler (*Sumer und Akkad*, dans les *Mittheilungen des Akademiscn-Orientalischen Vereins zu Berlin*, 1887, I, p. 10) ainsi que Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 523) considère l'idéogramme au moyen duquel on écrit le nom du dieu comme étant sémitique d'origine.
4. Lu d'abord Hourki (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 504). Le nom du dieu se rattache à celui de la ville, et pourrait signifier *le protecteur* (*ibid.*, note 8) ou le *dieu de la place de protection*, sans qu'il soit bien facile de distinguer lequel des deux sens est le véritable (Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 205-206).
5. Le nom de Nannarou a été grécisé en Νάναρος, et a donné lieu à une légende que nous connaissons sous sa forme persane. Nicolas de Damas (*Fragmenta Historicorum Græcorum*, éd. Müller-Didot, t. III, p. 359-363), l'avait empruntée à Ctésias. Ce récit, dont Charles Lenormant avait reconnu le caractère mythologique (Chabouillet, *Catalogue Général des Camées et Pierres gravées de la Bibliothèque Impériale*, p. 111), a été rattaché à Nannarou-Sin par Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 96-97, dont l'opinion à ce sujet est admise aujourd'hui par les assyriologues; cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 157-159. Une forme voisine du nom est Nannak, Nanak, qui a passé également en grec, Ναννακός, et autour duquel se sont ralliées diverses légendes répandues en Asie Mineure à l'époque gréco-romaine.

bestiaux et dans les repaires des bêtes, et il multiplie les êtres vivants! — Toi, ton arrêt a évoqué le droit et la justice, et les peuples ont promulgué la loi! — Toi, ton arrêt, ni au ciel lointain, ni dans les profondeurs cachées de la terre, nul ne peut le connaître! — Toi, ton arrêt, qui peut l'apprendre, qui se mesurer avec lui? — O seigneur, au ciel en puissance, sur la terre en souveraineté, parmi les dieux tes frères, tu n'as point de rival[1]! » Ailleurs qu'à



LE DIEU SIN REÇOIT L'HOMMAGE DE DEUX ADORATEURS[2].

Ourou et dans Harran, on ne prêtait pas à Sin ce rang de créateur et de régent des choses : il était simplement le dieu-Lune, et on l'imaginait sous la forme d'un homme, le plus souvent accompagné d'un croissant mince[3], parfois debout sur le croissant ou en sortant à mi-taille, dans le costume et dans l'attitude des rois[4]. Sa mitre s'identifiait si bien avec lui qu'elle le remplaçait sur les tableaux astrologiques : le nom qu'elle portait — *agou* — désigne souvent la lune considérée comme corps céleste indépendamment de toute divinité[5]. Babbar-Shamash, « la lumière des dieux, ses pères », « l'illustre

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 9, l. 1-10, 28-39, 53-62 et verso 1-12; cf. Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 158-164, *Études Accadiennes*, t. II, p. 131-148, t. III, p. 45-53, et le *Dieu Lune délivré de l'attaque des mauvais Esprits*, dans la *Gazette Archéologique*, 1878, p. 32-35; Delitzsch, *Die Chaldäische Genesis*, p. 281-283; Oppert, *Fragments cosmogoniques*, dans Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 482-484; Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 378-379; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 160-162.

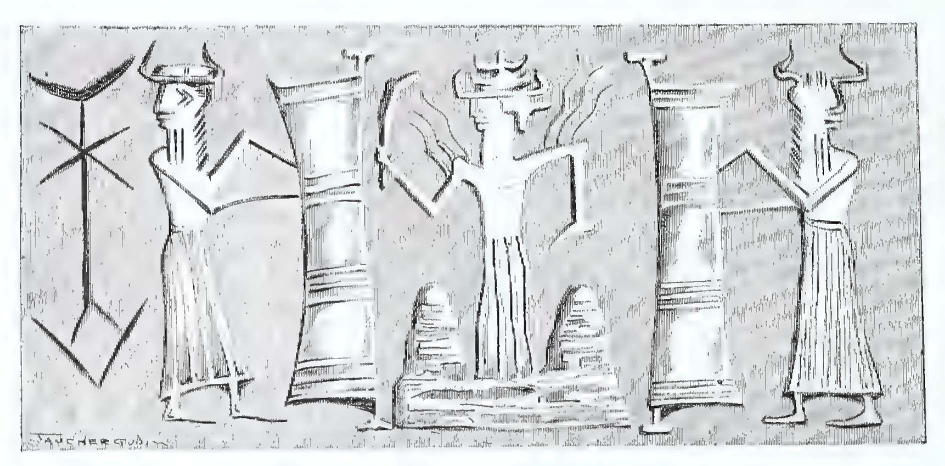
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'héliogravure de* Menant, *la Glyptique Orientale*, t. I, pl. IV, n° 2.

3. Les personnages accompagnés sur les cylindres d'un croissant lunaire représentent le dieu Sin.

4. Lajard, *Monuments relatifs au culte de Mithra*, pl. XLIV, n° 1, LIV *B*, n° 16; cf. plus haut, p. 621.

5. La mitre ornée des cornes, *agou*, représente plus particulièrement la pleine lune. On disait alors que *Sin avait mis sa mitre* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. A.*, t. III, pl. 58, n° 3, l. 1; cf. Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 225-226, où l'expression est comprise des halos qui se forment autour de la lune), tandis qu'au premier quartier les cornes seules apparaissaient (cf., p. 545 de cette *Histoire*, la fin du récit de la création). Elle désigne Sin au sommet des stèles (*Stèle de Salmanasar II* dans les *Trans-*

rejeton de Sin[1] », passait les nuits dans les profondeurs du Nord, derrière les murs de métal poli qui bornaient la partie du firmament visible aux hommes[2]. Dès que l'aube lui en ouvrait les portes, il se levait à l'Est tout en flammes, le casse-tête au poing, et il s'élançait impétueusement sur la chaîne de montagnes qui entoure le monde[3]; il atteignait six heures plus tard le terme de sa course vers le Sud, puis il remontait à l'Ouest en diminuant progressivement



SHAMASH SORT, LE MATIN, DE L'INTÉRIEUR DU CIEL PAR LA PORTE D'ORIENT[4].

ses feux, et il rentrait dans son gîte accoutumé par la porte d'Occident, pour ne plus ressortir qu'au matin du jour suivant. Il accomplissait son voyage autour de la terre sur un char conduit par deux écuyers, et attelé d'onagres vigoureux, « dont les jarrets ne se lassent jamais[5] » ; le disque flamboyant que nous apercevons d'ici-bas était une des roues du char[6]. Dès qu'il se montre, le chant des hymnes le salue : « Soleil, sur le fondement des cieux tu pointes, — tu tires les verrous qui barrent les cieux étincelants,

actions de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, pl. VIII) ou des bornes qui servent de limites à un domaine (*Caillou Michaux*, à la Bibliothèque Nationale, cf. la vignette p. 762 de cette *Histoire*).

1. Babbar est le nom sumérien, Shamash le nom sémitique, qui, prononcé *Shaouash* selon une loi connue de phonétique babylonienne, a été transcrit Σαώς par les Grecs. Le nom de Shamash avait été d'abord lu *San* ou *Sansi* (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 500).

2. Cf. la description du ciel et l'indication des deux portes aux p. 543-545 de cette *Histoire*. Les textes relatifs à la course du Soleil sont dans Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 9-10.

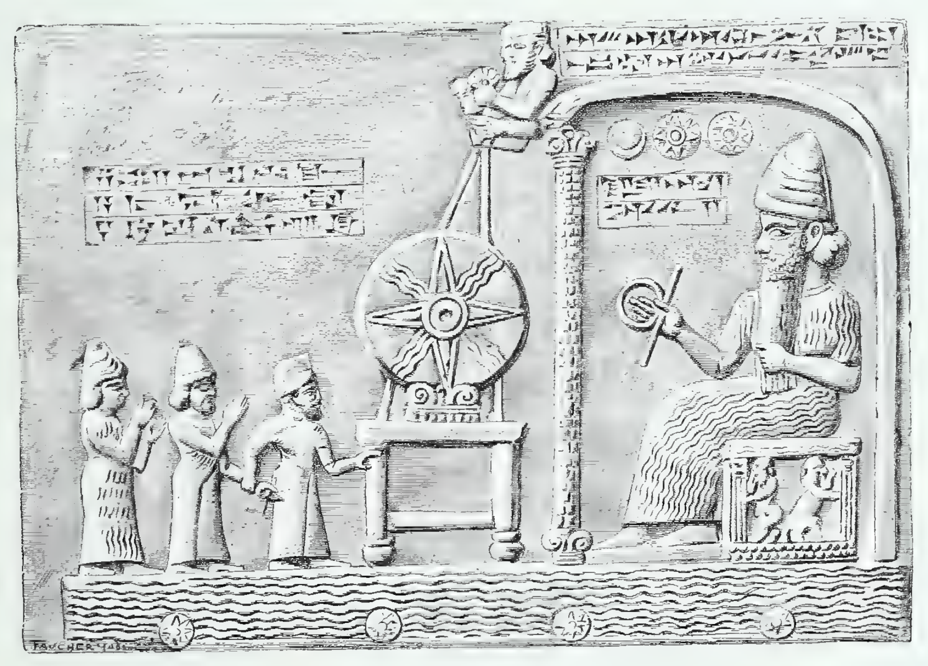
3. Sa course sur la levée qui tourne autour de la voûte céleste lui faisait donner le titre de *trait d'union entre la Terre et le Ciel* (cf. p. 666 de cette *Histoire*) : il circulait en effet sur la ligne où le ciel et la terre se touchent et paraissait les souder par le cercle de feu qu'il y décrivait. Une autre expression de l'idée se retrouve dans le protocole de Nergal et de Ninib, qu'on appelle *les séparateurs* : la course du Soleil peut en effet séparer aussi bien que réunir les deux parties de l'univers.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille chaldéenne en jaspe vert du Musée du Louvre* (Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 123, n° 71). L'original a $0^m,033$ de hauteur.

5. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 98-111.

6. Le disque a tantôt quatre, tantôt huit rayons inscrits, ce qui répond à des roues de quatre ou huit jantes. Rawlinson suppose que « ces deux figures indiquent une distinction entre le pouvoir mâle et le pouvoir femelle de la divinité, le disque à quatre rais symbolisant Shamas, l'orbe à huit

— tu ouvres la porte des cieux! — O Soleil, tu lèves ta tête au-dessus de la terre, — Soleil, tu étends au-dessus de la terre la voûte éclatante des cieux[1]! » Les esprits de ténèbres s'enfuient à son approche ou se rejettent dans leurs cavernes mystérieuses, car « il détruit les mauvais, il fait s'écarter — les signes et les présages funestes, les songes et les ghoules méchantes, — il tourne le mal en bien, et il pousse à leur perte les pays et les hommes — qui se vouent



SHAMASH DANS SON NAOS, ET SON EMBLÈME DEVANT LUI SUR L'AUTEL[2].

à la magie noire[3]. » En même temps que la lumière matérielle, il verse la vérité et la justice à pleins flots sur la terre; il est le « juge élevé[4] » devant

rais étant l'emblème d'Ai, de Goula ou d'Anounit » (*On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, dans G. Rawlinson, *Herodotus*, 2e éd., t. I, p. 504).

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 20, n° 2, l. 1-10; cf. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 165-166; Jensen, *Hymnen auf das Wiedererscheinen der drei grossen Lichtgötter*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 192 sqq.; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 491.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie de* Rassam, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, planche entre les p. 164-165. Les deux divinités qui sortent à mi-corps du toit du naos sont les deux écuyers du Soleil (Pinches, *The Antiquities found by M. H. Rassam at Abu-Habbah*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 164-165; Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 229, note 4) : ils maintiennent et guident le disque radié placé sur l'autel. Cf. à l'époque assyrienne le disque ailé conduit avec des cordes par deux génies.

3. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 17, verso, l. 43-46; cf. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 164-165; Oppert, *Fragments cosmogoniques*, dans Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 481-482; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 173.

4. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 54, col. iv, l. 29; et dans les différents hymnes au Soleil; Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 28, n° 1, t. V, pl. 50, col. i, l. 10-15; cf. Brünnow, *Assyrian Hymns*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 7-13, 15-24, Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 139, l. 37-38, et Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 499-500, 516.

qui tout s'incline, son droit ne plie point, ses arrêts ne sont jamais repoussés.
« O Soleil, au milieu du ciel quand tu te couches, — puissent les verrous du
« ciel éclatant te saluer en paix, — et la porte des cieux te bénir! — Puisse
« Misharou, ton serviteur bien-aimé, guider droit ton chemin, — pour qu'en
« Ébarra, le siège de ta domination, ta grandeur se lève, — et que A, ton
« épouse chérie, t'accueille joyeusement! Puisse ton cœur allègre trouver en
« elle ton repos! — Que l'aliment de ta divinité te soit apporté[1] par elle, —
« guerrier, héros, soleil, et qu'elle redouble ta vigueur; — sire d'Ébarra,
« quand tu t'avances, puisses-tu diriger droit ta course! — O Soleil, pousse
« droit ta route, le long de la voie stable qui t'est fixée, — ô Soleil, toi
« qui es le juge du pays et l'arbitre de ses lois[2]! »

Il semble que la triade ait commencé par avoir comme troisième personne une déesse, Ishtar de Dilbat[3]. Ishtar est l'étoile du soir qui précède l'apparition de la lune, et l'étoile du matin qui présage la venue prochaine du soleil : l'éclat de ses feux justifie le choix qu'on avait fait d'elle pour l'associer aux plus grands des astres. « Aux jours passés,... Éa chargea Sin, Shamash et Ishtar de régir le firmament des cieux ; — avec Anou, il partagea entre eux le commandement de l'armée des cieux, — et entre ces trois dieux, ses enfants, — il répartit le jour et la nuit, et les obligea à travailler sans cesse[4]. » Elle se sépara de ses deux compagnons, quand le groupe des planètes s'organisa définitivement et sollicita l'adoration des dévots, puis les théologiens lui substituèrent un personnage d'une physionomie moins originale, Ramman[5]. Ramman assemble en soi les éléments de plusieurs génies fort anciens, tous préposés à l'atmosphère et aux phénomènes qui s'y développent journellement, le vent, la pluie, le tonnerre. Ils avaient tenu une place considérable

1. C'est une allusion directe au sacrifice ou à la libation que le Soleil recevait chaque soir à son coucher dans le temple de Sippar, Ébarra, Ébabbara.

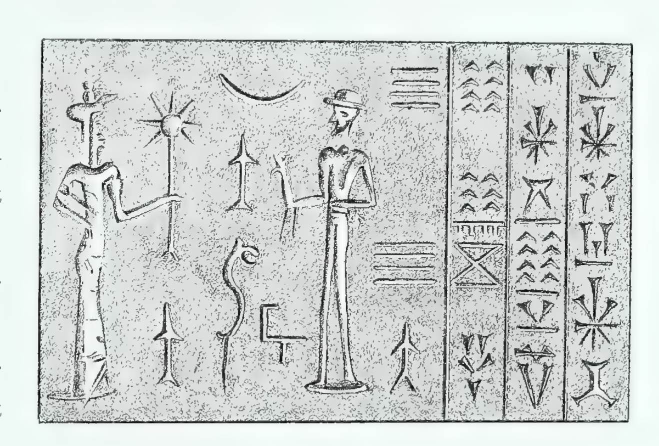
2. Pinches, *The Antiquities found by M. Rassam at Abu-Habbah* (*Sippara*), dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 167-168; F. Bertin, *l'Incorporation verbale en Accadien*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. I, p. 157-161; Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 228-229; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 177, note 1, 513.

3. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 110, 193; A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 9-10. Dans l'inscription de la stèle de Salmanasar II, la deuxième triade est composée de Sin, de Shamash et d'Ishtar (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 7, col. i, l. 2-3).

4. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5, col. i, l. 52-79; cf., pour l'interprétation de la légende, Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 257-258.

5. Le nom du dieu de l'atmosphère est de ceux qui ont suscité le plus de dissentiments parmi les assyriologues : il a été lu *Iv* ou *Iva*, puis *Bin* par Hincks (*On the Assyrian Mythology*, dans les *Memoirs* de l'Académie de Dublin, t. XXIII, p. 412-413), *Vul* ou *Pul*, par Rawlinson (*On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 497-498), *Ao*, *Hou*, par Oppert (*Rapport adressé à Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique*, p. 45-45). La lecture Rammanou, Ramman, déduite de *Ramamou*, mugir, tonner, domine actuellement, bien que M. Oppert ait proposé récemment d'adopter en général celle de Hadad (*Adad-Nirar, roi d'Ellassar*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1893, t. XXI, p. 177-179), qui est prouvée pour quelques cas particuliers.

dans les religions populaires qui avaient préparé les combinaisons savantes des théologiens d'Ourouk, et il nous reste encore beaucoup de légendes où leurs incarnations diverses sont mises en jeu. On se les figurait volontiers comme des oiseaux gigantesques, accourus sur leurs ailes rapides du fond de l'horizon, et soufflant une haleine de flamme ou des torrents d'eau contre les pays qu'ils effleuraient de leur ombre. Le plus terrible d'entre eux, Zou, présidait aux tempêtes : il amassait les nuées, il les crevait et les précipitait en averses ou en grêle, il déchaînait les vents et la foudre, et rien ne restait debout où il avait passé[1]. Sa famille était nombreuse : on y remarquait des croisements d'espèces bizarres, qui déconcerteraient un naturaliste moderne, mais qui paraissaient tout simples aux sacerdoces anciens. Sa mère Siris, dame de la pluie et des nuages, était un oiseau comme lui[3], mais il avait pour fils un taureau robuste, qui, paissant dans les prairies, y répandait l'abondance et la fertilité. Les caprices de ces êtres ambigus, leur malice, leurs attaques sournoises leur attiraient souvent des mésaventures fâcheuses[4]. Shoutou, le vent du Sud, aperçut un jour Adapa, l'un des nombreux enfants d'Éa, qui pêchait pour approvisionner sa famille. Malgré sa haute origine, Adapa n'était pas un dieu; il ne possédait point le


LA DÉESSE ISHTAR TENANT SON ÉTOILE, EN FACE DE SIN[2].

1. Sur l'oiseau Zou, cf. G. Smith, *Chaldæan Account of Genesis*, p. 112-122; E. J. Harper, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 413-418. On trouvera plus loin, p. 666-667 de cette *Histoire*, le récit de ses démêlés avec le Soleil.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille conservée à Rome et publiée par* Fr. Lenormant, *Tre Monumenti Caldei ed Assiri delle collezioni romane*, pl. VI, n° 3.

3. E. J. Harper, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, p. 415-417; Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 91, 93) identifie Zou avec la constellation de Pégase, et le taureau, fils de Zou, avec notre constellation du Taureau.

4. La légende d'Adapa nous a été conservée en partie sur l'une des tablettes d'El-Amarna (Winckler, *Thonttafelfund von El-Amarna*, t. III, pl. CLXVI *a-b*). Elle fut signalée successivement par Erman, par Lehmann (dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 380), par Sayce (*Address to the Assyrian Section of the Ninth International Congress of Orientalists*, p. 24-29), par Scheil (*Légende chaldéenne trouvée à Tell-el-Amarna*, dans la *Revue des Religions*, t. I, p. 162-165); elle a été traduite entièrement et commentée par Zimmern, *An Old Babylonian Legend from Egypt*, dans le *Sunday-Schools Times* (18 juin 1892), p. 386 sqq., puis par E. J. Harper, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 418-425, dont j'ai suivi, en général, l'interprétation.

don de l'immortalité, et ne pouvait s'introduire librement au ciel en présence d'Anou. Il jouissait pourtant de certains privilèges, grâce à la familiarité dans laquelle il vivait avec son père Éa, et il était né assez vigoureux pour repousser les assauts de plus d'une divinité. Quand donc Shoutou, fondant sur lui à l'improviste, l'eut culbuté, sa colère ne connut plus de bornes : « Shoutou, tu m'as accablé de tes inimitiés, quantes elles sont, — je bri- « serai tes ailes! » Ainsi qu'il avait parlé de sa bouche, — Shoutou, Adapa lui brisa les ailes. Sept jours, — Shoutou ne souffla plus sur la terre. » Anou s'inquiéta de cette tranquillité, qui lui paraissait mal convenir au tempérament brouillon du vent, et il s'informa auprès de son messager Ilabrât. « Son messager Ilabrât lui répondit : « Mon maître, — Adapa, le fils « d'Éa, a brisé les ailes de Shoutou. » — Anou, quand il entendit cette parole, s'écria : « Un aide! » et il expédia vers Éa Barkou, le génie de l'Éclair, avec ordre de ramener le coupable. Celui-ci n'était rassuré qu'à moitié, bien qu'il eût pour lui le bon droit, mais Éa, le plus avisé des immortels, lui traça sa ligne de conduite. Il revêtirait promptement un habit de deuil et il monterait au ciel avec le messager. Arrivé aux portes, il ne manquerait pas d'y rencontrer deux des divinités qui les gardent, Doumouzi et Ghishzida : « En « l'honneur de qui cet appareil, Adapa, en l'honneur de qui — cet habit de « deuil? » « Sur notre terre deux dieux ont disparu, — moi c'est pour cela que « je suis de la sorte! » Doumouzi et Gishzida se regarderont mutuellement[1], — « ils gémiront, ils diront un mot amical — au dieu Anou pour toi, ils éclairci- « ront le visage d'Anou — en ta faveur. Quand tu entreras à la face d'Anou, — « la nourriture de mort, on te l'offrira, — ne la mange pas. La boisson de « mort, on te l'offrira, — ne la bois pas Un vêtement, on te l'offrira, — « mets-le! De l'huile, on te l'offrira, oins-t'en. — L'ordre que je te prescris, « observe-le bien! » Tout se passa comme Éa l'avait prévu. Doumouzi et Ghishzida firent bon accueil au pauvre diable, parlèrent en sa faveur, le présentèrent; « comme il s'approchait, Anou l'aperçut et lui dit : — « Allons, « Adapa, pourquoi as-tu brisé les ailes de Shoutou? » — Adapa répondit à Anou : « Mon maître, — pour la maison de monseigneur Éa, au milieu de « la mer, — je pêchais des poissons, et la mer était tout unie. — Shoutou « souffla, lui, il me culbuta, — et je plongeai dans la demeure des poissons.

1. Doumouzi et Ghishzida sont les deux dieux qu'Adapa désigne sans les nommer; en leur insinuant qu'il a pris le deuil à cause d'eux, Adapa est assuré de gagner leur sympathie et d'obtenir leur intervention en sa faveur auprès du dieu Anou. Sur Doumouzi, cf. p. 645-648 de cette *Histoire*; le rôle de Ghishzida est inconnu, ainsi que l'événement de la vie de ce dieu auquel notre texte fait allusion.

« En la colère de mon cœur, — pour qu'il ne recommençât plus ses inimitiés, « — je lui brisai les ailes. » — Tandis qu'il plaidait sa cause, le cœur furieux d'Anou redevenait calme. La présence d'un mortel dans les salles du firmament était une sorte de sacrilège, qu'il fallait punir sévèrement, à moins qu'on ne se décidât à l'expier en donnant le philtre d'immortalité à l'intrus. Anou s'arrêta sans hésiter à ce dernier parti, et, prenant la parole : « Pour-« quoi donc Éa a-t-il permis qu'un homme impur vît — l'intérieur du ciel « et de la terre? » — Il lui tendit une coupe, lui-même il le rassura. — « Nous, que lui donnerons-nous? La nourriture de vie — prenez-en pour « lui, qu'il en mange! » La nourriture de vie, — on en prit pour lui, mais il n'en mangea pas. L'eau de vie — on en prit pour lui, mais il ne la but pas. Un vêtement — on le prit pour lui, et il s'en habilla. De l'huile — on en prit pour lui et il s'en oignit. » — Anou le regarda, il gémit sur lui : — « Eh donc, « Adapa, pourquoi n'as-tu pas mangé, « n'as-tu pas bu? — Tu n'auras plus maintenant la vie éternelle. » « Éa, mon « maître, — m'a ordonné : tu ne mangeras pas, tu ne boiras pas. » C'est ainsi qu'Adapa, pour avoir trop bien retenu les leçons de son père, perdit l'occasion qui s'offrait de monter au rang des immortels : Anou le renvoya chez lui comme il était venu, et Shoutou en fut pour ses ailes cassées. Ramman absorba l'un après l'autre tous ces génies d'orage et de querelle, et de leurs caractères réunis il se composa une personnalité unique aux cent faces diverses. Il avait l'humeur capricieuse et changeante de l'élément qu'il incarne, et il passait du rire aux pleurs, de la sérénité à la colère avec une promptitude qui faisait de lui le plus déconcertant des dieux. Il était de préférence l'orage, et tantôt il envahissait brusquement les cieux à la tête d'une troupe de lieutenants féroces dont les chefs se nomment Matou la bourrasque, et Barkou l'éclair, tantôt ils n'étaient que les manifestations variées de sa nature, et c'est lui-même qu'on appelait Matou et Barkou[2]. Il assemblait les nuages,

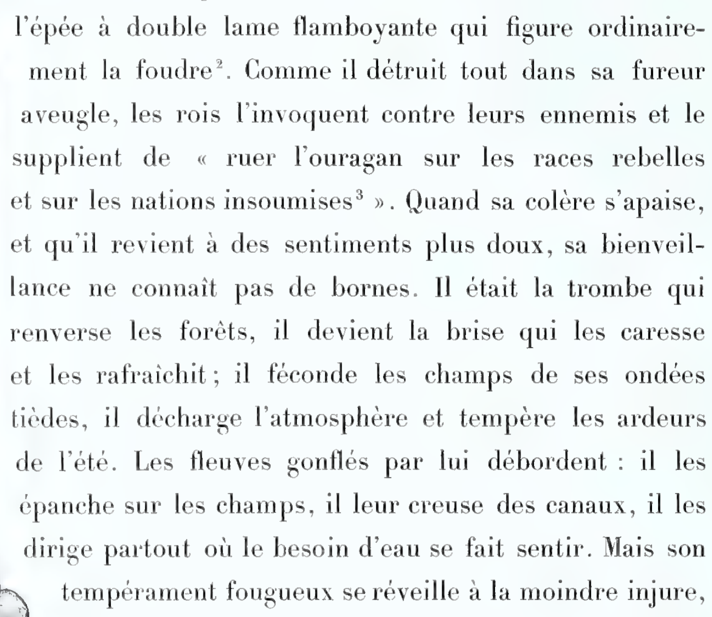


LES OISEAUX DE LA TEMPÊTE[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le cylindre chaldéen du Musée de New-York* (CESNOLA, *Cyprus*, pl. XXXI, n° 5); Lenormant, dans un long article qu'il publia sous le pseudonyme de Mansell, croyait reconnaître ici la rencontre de Sabitoum et de Gilgamès (*Un épisode de l'épopée chaldéenne*, dans la *Gazette archéologique*, 1879, p. 114-119) aux bords de l'Océan; cf. p. 584-585 de cette *Histoire*.

2. Sur l'origine de Ramman et sur les diverses divinités sumériennes ou sémitiques qu'il absorba, on peut consulter l'étude de SAYCE, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 202-212.

il dardait la foudre, il secouait les montagnes, et « à sa rage, à sa force, — à son rugissement, à son tonnerre, — les dieux du ciel montent au ciel, — les dieux de la terre s'enfoncent en terre, » effrayés[1]. Les monuments nous le montrent armé en guerre, du casse-tête, de la hache, ou de l'épée à double lame flamboyante qui figure ordinairement la foudre[2]. Comme il détruit tout dans sa fureur aveugle, les rois l'invoquent contre leurs ennemis et le supplient de « ruer l'ouragan sur les races rebelles et sur les nations insoumises[3] ». Quand sa colère s'apaise, et qu'il revient à des sentiments plus doux, sa bienveillance ne connaît pas de bornes. Il était la trombe qui renverse les forêts, il devient la brise qui les caresse et les rafraîchit ; il féconde les champs de ses ondées tièdes, il décharge l'atmosphère et tempère les ardeurs de l'été. Les fleuves gonflés par lui débordent : il les épanche sur les champs, il leur creuse des canaux, il les dirige partout où le besoin d'eau se fait sentir. Mais son tempérament fougueux se réveille à la moindre injure, et alors « son glaive de flamme répand la peste par le pays; il dissipe la moisson, anéantit la récolte, arrache les arbres, couche et déracine les blés[4] ».



RAMMAN
ARMÉ DE LA HACHE[5].

Somme toute, la seconde triade formait un corps plus homogène au temps qu'Ishtar lui appartenait encore, et la présence de la déesse nous permet seule d'en comprendre le plan et l'intention : elle était astrologique en principe, et l'on avait voulu n'y enrôler que les chefs évidents des constellations. Ramman, au contraire, n'offrait rien de ce qu'il faut pour figurer à côté de la lune et du soleil : il n'est pas un corps céleste, il ne possède aucune forme nettement circonscrite, il semble un faisceau de

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 28, n° 2, l. 12-15; cf. Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 192, et Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 500.

2. Téglatphalazar Ier, vainqueur des Koumani, fabriqua une de ces épées qu'il appelle « un éclair de cuivre » et qu'il dédia, comme trophée de sa victoire, dans une chapelle bâtie sur les ruines de l'une des cités vaincues (*Prisme de Téglatphalazar Ier*, col. VI, l. 15-21).

3. Cf. la malédiction prononcée par Téglatphalazar Ier à la fin de son *Prisme* (col. VIII, l. 83-88), au nom de Ramman, adoré dans la cité royale d'Ashshour.

4. Le caractère de Ramman se trouve défini entièrement dans les écrits des premiers assyriologues (H. Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 497-500; Fr. Lenormant, *Essai de commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 93-95).

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 258. L'original, une petite stèle en terre cuite, est conservé au British Museum. L'âge de cette représentation est incertaine : Ramman est debout sur la montagne qui soutient le ciel.

dieux plutôt qu'un dieu unique. Son adjonction combla de façon assez maladroite le vide que la défection d'Ishtar avait creusé. Convenons d'ailleurs que les théologiens auraient été embarrassés de trouver mieux que lui : du moment qu'ils rattachaient Vénus au reste des planètes, il ne leur restait au ciel rien d'assez lumineux pour la remplacer dignement. Ils prirent par force ce qu'ils connaissaient de plus puissant après les cinq, le maître de l'atmosphère et de la foudre[1].



RAMMAN, LE DIEU DES ORAGES ET DE LA FOUDRE[3].

Les dieux des triades étaient mariés, mais leurs déesses n'avaient point pour la plupart la liberté d'allures des Égyptiennes ou leurs fonctions importantes[2] : elles s'éclipsaient modestement derrière leurs époux et vivaient dans l'ombre, comme c'est l'usage des femmes de l'Asie. On paraît d'ailleurs ne s'être inquiété d'elles qu'après coup, lorsqu'on voulut expliquer la filiation des immortels. Anou et Bel étaient célibataires à l'origine. Quand on s'avisa de leur

1. Leur embarras se trahit par la façon dont ils ont classé ce dieu. Dans la triade primitive, Ishtar, étant le plus petit des trois astres, prenait naturellement la troisième place après la Lune et le Soleil ; Ramman avait au contraire des affinités essentielles avec le groupe élémentaire et se rattachait à Anou, Bel, Éa plutôt qu'à Sin et à Shamash. Aussi le trouve-t-on tantôt au troisième rang, tantôt au premier de la seconde triade, et cette place en vedette lui est si habituelle, que les assyriologues la lui conservèrent au début, et qu'ils décrivirent la triade comme étant composée non pas de Sin, de Shamash et de Ramman, mais de Ramman, de Sin et de Shamash (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 482, 497) ou même de Sin, de Ramman et de Shamash (Hincks, *On the Assyrian Mythology*, dans les *Memoirs of the Irish Academy*, t. XXIII, p. 410-413).

2. Le caractère passif et presque impersonnel de la plupart des déesses babyloniennes et assyriennes est notoire (Fr. Lenormant, *Essai de commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 69). La plupart d'entre elles auraient été indépendantes au début, vers l'époque sumérienne, et ne se seraient mariées que plus tard, sous l'influence des idées sémitiques (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 110-112, 176-179, 345-346).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Layard, *The Monuments of Nineveh*, 1st Ser., pl. 65. C'est à proprement parler une divinité susienne que les soldats d'Assourbanabal emportent en Assyrie, mais elle porte les insignes habituels de Ramman, et elle peut, à défaut d'autres renseignements, nous montrer comment on figurait ce dieu dans le courant du premier millénaire avant notre ère : il n'a ni la coiffure conique ni la robe longue du Ramman figuré sur la page 662 de cette *Histoire*.

prêter des compagnes, on recourut au procédé que les Égyptiens employaient en pareil cas : on ajouta à leur nom la terminaison ordinaire des substantifs féminins, et l'on construisit de la sorte deux déesses grammaticales, Anat et Bélit, dont le tempérament se ressentait de cette naissance accidentelle[1]. Leur rôle flotta toujours incertain, et elles ne présentaient guère que les semblants de la réalité. Anat désignait parfois un ciel féminin et elle ne différait d'Anou que par le sexe[2]; on la prenait plus souvent pour l'antithèse d'Anou, pour la terre par opposition au ciel[3]. Bélit, en tant qu'on peut la distinguer des autres personnes qui s'attribuent ce même rang de *dame*, partageait avec Bel la domination de la terre et des régions ténébreuses où les morts demeurent emprisonnés[4]. L'épouse d'Éa possédait son nom, qui ne dérivait point de celui de son mari, mais elle n'était pas animée d'une vie beaucoup plus intense qu'Anat ou que Bélit : on l'appelait Damkina, la maîtresse du sol, et elle personnifiait de façon presque passive la terre unie à l'eau qui la féconde[5]. Les déesses de la seconde triade présentaient peut-être quelque chose de moins artificiel. Sans doute, Ningal, qui régnait avec Sin à Ourou, paraît n'être qu'une épithète incarnée. Son nom signifie *la grande dame, la reine*[6], sa personne double celle de son mari : comme il est la lune homme, elle est la lune femme, son amie[7] et la mère de ses enfants Shamash et Ishtar[8]. Mais A ou Sirrida jouissait d'une autorité incontestable aux côtés de Shamash : elle se souvenait d'avoir été un soleil ainsi que Shamash, un dieu du disque avant de se transformer en déesse[9]. Shamash était d'ailleurs accompagné d'un vrai harem dont

1. Sur les déesses *grammaticales* de l'Égypte, voir ce qui est dit aux p. 105-106 de cette *Histoire*.

2. G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e édit., t. I, p. 117; Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 26.

3. Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 373; Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 521; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 194. Sur la diffusion d'Anat chez les peuples voisins de la Chaldée, notamment en Syrie, voir les observations de Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 150-152, de Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 187-189, et de Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 192-194, 272-274.

4. Sur la Bélit-Beltis de Nipour, la Ninlilla des vieux textes, voir Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 105-106, 153, et Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 149-150, 177; cf. p. 691 de cette *Histoire*. J'aurai occasion de parler dans une autre partie de cet ouvrage du rôle important que joua plus tard la Beltis de Babylone, différente de celle de Nipour.

5. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 148, 153; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 139, 264-265. Damkina, Davkina, a été transcrit Δαύκη par les Grecs (Damascius, *De Principiis*, § 125, éd. Ruelle, p. 322).

6. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 14, n. 3.

7. Cylindre de Nabonaïd, trouvé à Abou-Habba, publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 64, col. ii, l. 38-39.

8. Cf. Rawlinson, *The Five Great Monarchies of the East*, 2e éd., t. I, p. 125-126.

9. Sur la déesse A, Aa, Ai, nommée aussi Sirrida, Sirdou, et sur sa forme masculine, cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 177-179. Pinches (*Note upon the Divine Name A*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1885, p. 27-28) a voulu rattacher la forme mâle de cette divinité à Iaô, Iahvéh des Hébreux; son hypothèse n'a point trouvé faveur auprès des assyriologues. La lecture Malik du nom, proposée par Oppert (*la Chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes*, p. 15, note), se rapporterait au doublet masculin de la divinité.

elle était la reine comme lui en était le roi[1], et où l'on comptait, entre autres, Goula, la grande[2], et Anounit la fille de Sin, l'étoile du matin[3]; Shala, la miséricordieuse, y avait figuré, puis on l'avait donnée à Ramman[4]. Elles étaient toutes des déesses de race très vieille, jadis adorées pour elles-mêmes, au temps où le peuple sumérien dominait en Chaldée, amoindries plus tard et distribuées entre les dieux lorsque les Sémites prirent le dessus. Une seule conserva sa liberté, Nanâ, le doublet d'Ishtar : quand ses compagnes se sont effacées au second plan, elle reste encore reine et maîtresse dans sa ville d'Éridou. Les autres, si fort assouplies qu'elles fussent d'ordinaire à l'existence du harem, éprouvaient quelquefois des velléités de révolte, et plus d'une, rompant le lien qui l'attachait à son seigneur, proclamait à l'occasion son indépendance : Anounit, s'arrachant aux bras de Shamash, redevenait sa sœur, son égale, et revendiquait la moitié de son domaine. Sippara était une cité double, ou plutôt il y avait deux Sippara voisines l'une de l'autre : la première était la ville du Soleil, *Sippara sha Shamash*, mais la seconde relevait d'Anounit et se qualifiait *Sippara sha Anounitoum*. A bien l'entendre, ces ménages d'immortels avaient une seule excuse, le besoin d'expliquer sans brutalité les liens de parenté que le classement théologique obligeait à nouer entre les êtres qui composaient les deux triades. On n'imaginait pas volontiers en Chaldée ou en Égypte que les familles divines pussent se propager par des procédés autres que ceux des familles humaines : les déesses légitimèrent la paternité des dieux auxquels on les unit.

Les triades ne sont donc des triades que par fiction sacerdotale. Elles comprennent en réalité six membres chacune, et c'est un conseil de douze divinités que les prêtres d'Ourouk avaient institué pour vaquer à l'administration de l'univers ; seulement la moitié féminine de l'assemblée fait rarement parler d'elle et n'apporte qu'un appoint assez mince à l'œuvre commune. Les

1. Malik, d'où le nom de Malkatou par lequel un texte bilingue rend l'idéogramme de la déesse A (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 97-98). La forme complète est *Malkatou sha shami*, la reine du ciel, et, en cette qualité, la déesse A s'identifie communément avec Ishtar (Schrader, *Die Göttin Ishtar als malkatu und sharratu*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 353-364, et t. IV, p. 74-76).

2. Sur Goula, voir Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 503-504; Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 98-99, 103.

3. Anounit fut considérée d'abord comme étant un Soleil femelle (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 502, 503; G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e éd., t. I, p. 128-129) ou la Lune (Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 107, 121). On l'identifie d'ordinaire avec Ishtar, à laquelle elle prête sa qualité d'Étoile du Matin; cf. p. 670 de cette *Histoire*.

4. Shala est l'épouse de Mardouk et de Doumouzi aussi bien que celle de Ramman (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 209-211); son nom, joint à l'épithète *oummou*, la mère, a donné le nom de Σαλαμβώ, Σαλάμβας, appliqué par Hésychius et par l'*Etymologicon Magnum* à l'Aphrodité babylonienne (Rawlinson, *On the Religion of the Ancient Babylonians*, p. 499, n. 8; Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 95).

grandes divisions établies et les principaux chefs de service connus, il restait à débrouiller le détail et à choisir des agents pour y maintenir l'ordre. Rien n'arrive au hasard dans notre monde, mais les événements les plus insignifiants en apparence s'accomplissent en vertu de combinaisons calculées et de décisions prises longtemps à l'avance. Les dieux s'assemblent chaque matin vers l'Est, dans une salle située au voisinage des portes du Soleil, et délibèrent sur les événements de la journée[1]. Le sage Éa leur soumet les sorts qui vont s'achever, puis il en fait transcrire la minute dans les chambres du destin, sur des tablettes que Shamash ou Mardouk emporte avec lui et répand en chemin : qui lui déroberait ces tablettes fatales, il se rendrait maître du monde ce jour-là. Ce malheur était advenu une seule fois au commencement des âges[2]. Zou, l'oiseau des tempêtes, qui habite avec sa femme et ses enfants au mont Sabou sous la protection de Bel[3], et qui fond de là sur les campagnes pour les ravager, conçut l'ambition de s'égaler aux dieux suprêmes. Il pénétra de grand matin dans la chambre des Destinées, avant que le Soleil fût levé : il y aperçut les insignes royaux de Bel, « la mitre de sa domination, le vêtement de sa divinité, — les tablettes fatales de sa divinité, Zou les aperçut. — Il aperçut le père des dieux, le dieu qui sert de lien entre le ciel et la terre[4], — et le désir de la domination s'empara de son cœur; — oui, Zou aperçut le père des dieux, le dieu qui sert de lien entre le ciel et la terre, — et le désir de la domination s'empara de son cœur. — « Je prendrai les tablettes « fatales des dieux, moi, — et les oracles de tous les dieux c'est moi qui les « rendrai ; — je m'installerai sur le trône, je lancerai les décrets, — je régirai « la totalité de tous les Igigi[5]. » — Et son cœur complota la bataille ; — épiant au seuil de la salle, il attendit le point du jour. — Lorsque Bel eut versé les eaux brillantes, — qu'il se fut placé sur le trône et qu'il eut posé la couronne, — il lui enleva la tablette fatale de sa main, — il saisit la domination et le pouvoir de donner des décrets, — le dieu Zou, il s'envola et se cacha dans sa montagne[6]. » Aussitôt Bel s'écrie, s'enflamme et ravage le monde des

1. Sur la salle du destin et sur ce qui s'y passe, voir JENSEN, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 234-243.

2. La légende de l'oiseau Zou a été découverte et les débris en ont été traduits pour la première fois par G. SMITH, *The Chaldæan account of Genesis*, p. 113-122 ; cf. SAYCE, *Babylonian Literature*, p. 40. Ce qu'on en connaît aujourd'hui a été publié par J. E. HARPER, *Die babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 408-418.

3. L'importance du mont Sabou en mythologie a été signalée par FR. DELITZSCH, *Wo lag das Paradies?* p. 105-106; le site en aurait été vers les villes de Kish et de Kharshagkalamma (*id.*, *ibid.*, p. 219), ce qui me paraît être peu vraisemblable. Je le chercherais plutôt aux extrémités du monde, quelque part dans le Sud, mais sans pouvoir préciser l'emplacement qu'il occupait.

4. Sur le sens de cette épithète appliquée aux divinités solaires, voir p. 656, note 3, de cette *Histoire*.

5. Les Igigi sont les Esprits du ciel, par opposition aux Anounnaki; cf. p. 634 de cette *Histoire*.

6. J. E. HARPER, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, p. 409, l. 5-22.

feux de sa colère. « Anou ouvrit sa bouche, il parla, — il dit aux dieux ses enfants : — « Qui vaincra le dieu Zou? — Il fera son nom grand par tout « pays. » — On appela Ramman le suprême, le fils d'Anou, — et Anou lui dit à lui-même ses ordres; — oui, on appela Ramman le suprême, le fils d'Anou, — et Anou lui dit à lui-même ses ordres. — « Va, fils Ramman, le vaillant, « que rien n'arrête ton attaque; — vainc Zou de ton arme, et ton nom sera « grand parmi les dieux grands, — parmi les dieux, tes frères, tu n'auras « point ton égal; — on te construira des sanctuaires, — et si tu te bâtis tes « villes dans les quatre « maisons du monde, — « tes villes s'étendront sur « toute la montagne ter- « restre[1] ! — Sois donc « vaillant à la face des « dieux et soit ton nom « fort! » — Ramman prit la parole, il tint ce langage à Anou, son père : — « Père, « vers les montagnes ina- « bordables qui ira? — Qui est l'égal de Zou, parmi les dieux, tes enfants? — « Il a enlevé les tablettes fatales de sa main, — il a saisi la domination et le « pouvoir de donner des décrets — Zou, puis il s'est envolé et s'est caché dans « sa montagne. — Maintenant, la parole de sa bouche est comme celle du « dieu qui unit le ciel à la terre; — ma puissance n'est plus qu'argile, — et « tous les dieux doivent se courber devant lui[3]. » Anou manda à son aide le dieu Bara, fils d'Ishtar, et lui tint le même langage qu'il avait adressé à Ramman : Bara refusa de tenter l'aventure. Shamash, interpellé à son tour, consentit enfin à partir pour le mont Sabou : il triompha de l'oiseau des tempêtes, lui arracha les tablettes et l'amena prisonnier devant Éa[4]. Le Soleil du jour entier, le Soleil en pleine possession de sa vigueur, pouvait seul recon-



SHAMASH LUTTE CONTRE ZOU ET CONTRE LES OISEAUX DES TEMPÊTES[2].

1. Litt. : « Construis tes villes dans les quatre régions du monde (cf. p. 543-544 de cette *Histoire*), et tes villes s'étendront à la montagne de la terre ». Anou paraît promettre à Ramman un monopole : s'il veut bâtir des villes qui le reconnaissent pour patron, ces villes couvriront la terre entière.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Lajard, *Introduction à l'histoire du Culte public et des mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. LXI, n° 7; cf. Fr. Lenormant, *Sur la signification des sujets de quelques cylindres Babyloniens et Assyriens*, dans la *Gazette Archéologique*, 1878, p. 254.

3. J. E. Harper, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, p. 409-410, l. 26-52. Les dernières lignes sont mutilées et le sens n'en est pas certain.

4. Cf. Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 107-110, l'indication des scènes gravées sur les cylindres et qui montrent l'oiseau Zou amené prisonnier devant Éa.

quérir les attributs du pouvoir que le Soleil du matin s'était laissé dérober. Le privilège de répartir les décrets immuables entre les hommes n'était plus jamais depuis lors sorti de la main des dieux lumineux.

Les destinées une fois réglées là-bas forment une loi — *mamit* — une fatalité bonne ou mauvaise[1], à laquelle nul ne se soustrait, mais dont chacun peut s'informer par avance s'il apprend à en déchiffrer les formules au livre du ciel. Les étoiles, même les plus éloignées de notre terre, ne demeurent étrangères à rien de ce qui s'y passe. Elles sont autant d'êtres animés et doués de qualités diverses, dont le rayonnement gagne de proche en proche à travers les plaines célestes et vient agir d'en haut sur tout ce qu'il touche. Leurs influences se modifient, se redoublent ou s'annulent réciproquement, selon l'intensité avec laquelle elles les manifestent, selon la place qu'elles occupent au firmament par rapport l'une à l'autre, selon l'heure de la nuit et le mois de l'année dans lequel elles se lèvent ou se couchent derrière l'horizon. Chaque portion du temps, chaque division de l'espace, chaque catégorie d'êtres, et, dans chaque catégorie, chaque individu, est rangé sous leur domination et subit leur tyrannie inévitable. L'enfant naît leur esclave et reste leur esclave jusqu'à son dernier jour : l'étoile qui prévalait au moment de sa naissance devient son étoile et commande sa destinée[2]. Comme les Égyptiens, les Chaldéens avaient cru discerner dans la position des feux qui s'allumaient au ciel nocturne l'ébauche d'un grand nombre de figures diverses, des hommes, des animaux, des monstres, des objets réels ou imaginaires, une lance, un arc, des poissons, un scorpion, des épis de blé, un taureau, un lion[3]. La plupart d'entre elles s'étendaient au-dessus de nos têtes sur les parois de la voûte céleste; douze seulement, échelonnées au bord même de l'horizon et reconnaissables à leur éclat, veillaient sur la route que le soleil suit journellement le long des murs du monde. Elles se la partageaient en autant de domaines ou de *maisons*, où elles exerçaient une autorité complète, et à travers lesquelles le dieu ne voyageait qu'après avoir obtenu leur assentiment ou les avoir vaincues.

1. Sur la *mamit*, sur la destinée, et sur la déesse qui la personnifie dans le Panthéon chaldéen, voir Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 305-309.

2. Les questions relatives à l'influence des astres sur la destinée humaine chez les Chaldéens ont été examinées d'ensemble pour la première fois par Fr. Lenormant, *la Divination et la Science des présages chez les Chaldéens*, p. 5-14, 37-47.

3. L'identification des constellations chaldéennes avec les gréco-romaines ou avec les modernes n'a pas été encore faite d'une manière certaine : comme en Égypte, il semble que les astres aient été groupés d'une manière différente de celle que nous admettons. Plusieurs des résultats auxquels Oppert, *Tablettes Assyriennes* (dans le *Journal Asiatique*, série 1871, t. XVIII, p. 443-453), et Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians* (dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 145-339), étaient arrivés, ont été contestés par Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 42-57, dont les propositions n'ont pas trouvé grâce devant d'autres assyriologues.

C'était un souvenir des guerres par lesquelles Bel-Mardouk, le taureau divin, le dieu de Babylone, avait organisé le chaos : non seulement il avait tué Tiâmat, mais il avait terrassé et asservi les monstres qui menaient l'armée des ténèbres. Il rencontre de nouveau, chaque année et chaque jour, aux confins de la terre et du ciel, les hommes-scorpions de son antique ennemie, ses poissons à tête de chèvre ou d'homme, d'autres encore. Ils sont associés en un zodiaque dont les douze signes, transmis aux Grecs et modifiés par eux, se lisent même aujourd'hui sur les cartes du ciel[1]. Les constellations, immobiles ou animées d'un mouvement lent et sans amplitude, contiennent les problèmes de l'avenir, mais elles n'en fournissent pas à elles seules la solution aux hommes. Les astres capables de les expliquer, les véritables interprètes du destin[2], étaient d'abord les deux divinités qui régissaient l'empire de la nuit et celui du jour, la lune et le soleil, puis les cinq planètes que nous nommons Jupiter, Vénus, Saturne[3], Mars et Mercure, ou plutôt les cinq dieux qui les animent et qui en dirigent la course depuis l'heure de la création, Mardouk et Ishtar, Ninib, Nergal et Nébo[4]. Les planètes battaient le ciel en tout sens, se croisaient, se conjuguaient, s'occultaient, s'approchaient des astres fixes ou s'écartaient d'eux, et l'espèce de danse rythmique qui les entraînait sans relâche à travers l'espace, si on l'observait avec soin, révélait aux hommes la marche irrésistible de leurs destinées, aussi sûrement que s'ils avaient pu s'emparer des tablettes de Shamash et les épeler ligne à ligne.

1. L'origine chaldéenne du zodiaque a été restreinte au minimum par Letronne (*Sur l'origine du Zodiaque grec et sur plusieurs points de l'uranographie et de la chronologie de la Chaldée*, dans les *Œuvres Choisies*, 2e série, t. I, p. 458 sqq.), puis par Ideler (*Ueber der Ursprung des Thierkreises*, dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1838, p. 1-24), dont l'opinion fit loi pendant longtemps. La question fut reprise par Fr. Lenormant (*Essai de commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 229-233, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 67-73, *Origines de l'Histoire*, t. I, p. 234-238, note), qui retrouva la meilleure partie de nos signes du Zodiaque en Chaldée. Sa démonstration a été complétée par Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 67-95, 310-320, et *Ursprung und Geschichte des Tierkreises*, dans la *Deutsche Revue*, juin 1890), et les idéogrammes pour les signes ont été découverts par Epping (*Astronomisches aus Babylon*, p. 170 sqq.).

2. Diodore, II, 30 : οὓς ἐκεῖνοι κοινῇ μὲν ἑρμηνεῖς ὀνομάζουσιν. D'après Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 99-100, l'expression remonterait fort haut : l'un des noms suméro-accadiens des planètes, *Our-kinmi*, signifierait réellement *le messager*, *l'interprète* des dieux.

3. Sur l'orthographe du nom Kaimânou et sur son application à la planète Saturne, voir Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 111-116; sur l'identité de Kaimânou et du Kêvan hébreu, cf. Oppert, *Tablettes Assyriennes*, dans le *Journal Asiatique*, 6e série, t. XVIII, 1871, p. 445.

4. Les noms des planètes ont fourni, comme ceux des étoiles, matière à de nombreuses discussions. Ils ont été étudiés à plusieurs reprises par Fr. Lenormant (*Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 105 et p. 370-376 en note), Oppert (*les Origines de l'Histoire*), Sayce (*The Astronomy and Astrology of the Babylonians, with translation of the tablets relating to those subjects*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 167-172), Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 95-133). Les identifications les plus probables sont celles d'Epping (*Astronomisches aus Babylon oder das Wissen der Chaldäer über den gestirnten Himmel*, p. 7 sqq.) et d'Oppert (*Un Annuaire astronomique babylonien, traduit en partie en grec par Ptolémée*, extrait du *Journal Asiatique*, 1891, reproduit avec variantes dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. VI, p. 110-112), auxquels Jensen paraît s'être rangé avec répugnance (*Zeitschrift für Assyriologie*, t. V, p. 125-129).

Les Chaldéens comparaient volontiers les planètes à des moutons capricieux qui s'étaient échappés du troupeau des étoiles, pour aller paître au gré de leur humeur vagabonde[1]. Elles étaient au début autant de divinités souveraines, sans autre fonction que de courir au ciel et d'y rendre des oracles, puis deux d'entre elles descendirent sur notre terre et y reçurent les hommages d'une cité, Ishtar ceux de Dilbat[2], Nébo ceux de Borsippa. Nébo[3] prit les allures d'un devin et d'un prophète. Il savait tout, prévoyait tout, donnait son avis sur tout; il avait inventé l'art de fabriquer les tablettes d'argile et d'y écrire. Ishtar combinait en soi des aspects contradictoires[4]. On l'adorait au sud de la Chaldée sous le nom de Nanâ, la maîtresse suprême[5]. On avait commencé par ignorer que cette dame des dieux — *Bêlit-ilânit*, — l'étoile du soir, est identique à Anounit l'étoile du matin, et l'on avait fait deux déesses distinctes de ces deux manifestations d'un seul être : l'erreur dévoilée, elles se confondirent, et leurs noms ne furent plus que deux termes différents pour désigner les mêmes astres. Le double caractère qu'on leur avait prêté se perpétua dans la personne unique. L'étoile du soir avait symbolisé la déesse de l'amour qui attire l'homme vers la femme et qui les enchaîne l'un à l'autre par le désir, tandis qu'on imaginait celle du matin



ISHTAR LA GUERRIÈRE[6].

1. Leur nom générique, lu d'abord *loubat, loubbat* en suméro-accadien, *libbou* en langue sémitique (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 370-371), désignait un quadrupède que Lenormant ne savait comment déterminer, mais que Jensen (*Die Kosmologie*, p. 95-99) a identifié avec le mouton et le bélier. A la fin du récit de la création, Mardouk-Jupiter est comparé à un berger qui paît les dieux dans le champ du ciel (cf. p. 545 de cette *Histoire*).

2. Site de Dilbat inconnu : on le cherche au voisinage de Kishou et de Babylone (Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 219) : peut-être faut-il le placer dans la banlieue de Sippara. Le nom appliqué à la déesse a été transcrit Δελεφάτ (Hezychius, *s. v. l.*) et signifie *le héraut, la messagère* du jour.

3. Le rôle de Nébo a été défini par les premiers assyriologues (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 523-526, Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 257; Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 114-116). Il en doit une partie à son alliance avec d'autres dieux (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 118-119).

4. Étudier le chapitre que Sayce a consacré à Ishtar dans sa *Religion of the Ancient Babylonians* (*IV. Tammuz and Ishtar*, p. 221 sqq.), et les observations que A. Jeremias a insérées sur le même sujet à la suite de son *Izdubar-Nimrod* (*Ishtar-Astarte im Izdubar-Epos*), p. 56-66.

5. Sur Nanâ, consulter avec réserve Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 100-103, 378-379, où l'identité d'Ishtar et de Nanâ est encore méconnue.

6. *Dessin de Faucher-Gudin d'après l'héliogravure de* Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, pl. iv, n° 6.

comme la guerrière froide et cruelle qui dédaigne la volupté pour la bataille : Ishtar en resta tout ensemble chaste et lascive, bienveillante et féroce, pacifique et belliqueuse, sans que cette réunion de qualités irréconciliables déconcertât la piété de ses fidèles. Les trois autres planètes auraient fait piètre figure à côté de Nébo et d'Ishtar, si on ne leur avait octroyé des patrons nouveaux. Les dieux-soleil du second degré, Mardouk, Ninib, Nergal ne menaient, si l'on y réfléchit bien, qu'une existence incomplète; ils étaient une portion de soleil, une portion seulement, quand Shamash représentait l'astre entier. Que devenaient-ils hors le moment de l'année et du jour pendant lequel ils fournissaient leur carrière? Où s'enfermaient-ils de nuit, durant les heures que Shamash, rentré au firmament, s'y cachait derrière les montagnes du Nord? De même qu'en Égypte les Horus identifiés d'abord à Râ devinrent les maîtres des planètes, en Chaldée, les trois soleils de Ninib, de Mardouk et de Nergal s'assimilèrent à Saturne, à Jupiter et à Mars[1], et leur pénétration s'opéra d'autant plus facilement pour Saturne qu'on le considérait dès l'origine comme un taureau appartenant à Shamash[2]. On eut désormais un groupe de cinq dieux puissants, cantonnés au ciel parmi les astres, sur la terre dans les cités, et qui reçurent la charge d'annoncer les destinées de l'univers. D'aucuns, trompés par la grosseur et par l'éclat de Jupiter, donnèrent le commandement à Mardouk, et cette opinion prévalut naturellement à Babylone dont il était le dieu féodal[4]. D'autres, ne tenant compte que de l'influence exercée sur la fortune des hommes, accordèrent la primauté à Ninib et rangèrent à la suite Mardouk d'abord, puis Ishtar, Nergal et Nébo[5]. Comme les six des triades, les cinq ne tardèrent

NÉBO[3].

1. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 139-141; Ishtar et Nébo, Sin et Shamash, étant des astres à l'origine, et les autres grands dieux Anou, Bel, Éa, Ramman, ayant leurs astres au ciel, les Chaldéens furent entraînés par l'analogie à attribuer aux dieux qui représentaient les phases du Soleil, Mardouk, Ninib et Nergal, trois astres proportionnés à leur importance, trois planètes.

2. *Alap shamshi*, dans les tablettes astrologiques. Diodore de Sicile (II, 30) nous apprenait déjà que le Saturne des Grecs était un Soleil pour les Babyloniens : ἰδίᾳ δὲ τὸν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων Κρόνον ὀνομαζόμενον ἐπιφανέστατον δὲ καὶ πλεῖστα καὶ μέγιστα προσημαίνοντα καλοῦσιν Ἥλιον.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la statue assyrienne en albâtre du British Museum.*

4. C'est l'ordre adopté dans les listes transcrites par Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 100-101, et justifié par un certain nombre de textes, avec quelques variantes pour la place qu'il convient de donner à certaines des planètes qui suivent Jupiter.

5. Ce classement résulte des puissances numériques attribuées aux dieux des planètes sur la tablette K 170 du Musée Britannique, dont il sera question aux pages 673-674 de cette *Histoire*.

pas à se marier, s'ils ne l'avaient déjà fait avant qu'on songeât à les convoquer en une seule assemblée. Ninib choisit pour femme Baou, la fille d'Anou, la suzeraine d'Ourou, très vénérée dès les temps les plus anciens[1], puis Goula, la reine des médecins, dont la science adoucit les maux de l'humanité, l'une des déesses qu'on mettait parfois dans le harem de Shamash[2]. Mardouk s'associa Zirbanit la féconde, qui assure de génération en génération la perpétuité et la multiplication des êtres[3]. Nergal partagea les hommages de ses fidèles, tantôt avec Laz[4], tantôt avec Ésharra, belliqueuse comme lui, et comme lui toujours victorieuse dans les combats[5]. Nébo s'appareilla à Tashmit[6], la grande fiancée, ou même à Ishtar[7]. Ishtar ne voulut pas se contenter d'un seul mari : après qu'elle eut perdu Doumouzi-Tammouz, l'époux de sa jeunesse, elle s'abandonna sans contrainte à la violence de ses caprices, favorisant les hommes aussi bien que les dieux, et quelquefois rebutée avec ignominie par les héros qu'elle conviait libéralement à ses amours[8]. Les cinq étaient en réalité les dix, et l'on profita de ces alliances pour nouer entre eux des liens nouveaux de parenté : Nébo fut proclamé le fils de Mardouk et de Zirbanit[9], Mardouk le fils d'Éa[10], Ninib celui de Bel et d'Ésharra[11].

1. Baou, lue aussi Gour, qui tient une grande place dans les inscriptions de Telloh (Amiaud, *Sirpourla*, p. 17-18) est à l'origine la mère d'Éa, une personnification des eaux ténébreuses et du Chaos (Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 379-382) : ce n'est qu'assez tard qu'on s'avisa de la marier à Ninib.

2. Goula, *la grande*, peut n'avoir été à l'origine qu'une épithète générale attachée au nom de Baou, puis incarnée en une déesse particulière (Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 381, note); son rôle et celui de Baou sont entièrement parallèles dans les textes babyloniens (cf. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 245-246). Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 529-530) reconnaît en elle le feu intérieur, la chaleur vitale et aussi la chaleur mauvaise, la fièvre qui tue.

3. Le nom de Zirbanit, Zarpanit, l'une des divinités chaldéennes dont l'importance a été constatée le plus tôt par les assyriologues (Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 297 ; Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 517-518), signifie *Celle qui produit les germes, qui produit la postérité*. Elle paraît se rattacher à une divinité très antique, Gasmou, *la sage*, qui était la femme ou la fille d'Éa, et qui semble avoir été considérée à l'origine comme dame et voix de l'Océan (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 110-112).

4. On ne connaît guère de Laz que le nom : Hommel (*Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 225) émet avec doute l'idée que cette déesse était Cosséenne d'origine.

5. Ésharra est d'un côté la terre (cf. p. 645-646 de cette *Histoire*), de l'autre la déesse de la guerre.

6. Tashmit, dont le nom fut lu d'abord Ourmit ou Varamit (Rawlinson, *On the Religion of the Babylonians and Assyrians*, p. 525), est la déesse des lettres, toujours associée à Nébo dans la formule qui termine chacun des ouvrages conservés dans la bibliothèque d'Assourbanabal à Ninive. Elle ouvrait les yeux et les oreilles de ceux qui recevaient les instructions de son mari ou qui lisaient ses livres (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 120).

7. C'est surtout sous le nom de Nanâ qu'Ishtar est associée à Nébo, dans le temple de Borsippa (Tiele, *Bemerkungen über E-sagila in Babel und E-zida in Borsippa zur Zeit Nebukadrezzar's II*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 185-187).

8. Cf. aux pages 579-581 de cette *Histoire* l'aventure d'Ishtar avec Gilgamès, les reproches que le héros adresse à la déesse et la longue énumération qu'il fait de ses amants.

9. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 112 sqq., explique très ingénieusement les relations que l'on constate très intimes entre Mardouk et Nébo, par l'absorption graduelle dans Babylone de la ville de Borsippa dont Nébo était le dieu féodal.

10. Sur l'origine possible de cette filiation, cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 104-105, qui l'attribue à des rapports très anciens entre les habitants des deux cités, peut-être à une fondation de Babylone par des colons venus d'Éridou, la ville d'Éa dans la Chaldée méridionale.

11. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 196-197, 199.

Deux conseils, l'un de douze membres, l'autre de dix, celui-là composé des dieux les plus populaires de la Chaldée du Sud et incarnant les parties essentielles du monde, celui-ci comprenant les grands dieux de la Chaldée du nord et chargé de régler les destinées ou de les prédire aux hommes : les inventeurs de ce système, qui étaient des méridionaux, avaient donné le premier rang aux patrons de leur pays et placé les douze au-dessus des dix. On sait le respect que les Orientaux ressentent pour les nombres, et quelle puissance irrésistible ils leur accordent : les Chaldéens les appliquèrent à définir leurs maîtres et à calculer la valeur qu'ils reconnaissaient à chacun d'eux[1]. Les déesses ne comptent pas dans cette arithmétique mystique, Ishtar excepté, qui n'était pas un dédoublement plus ou moins ingénieux d'un dieu préexistant, mais qui possédait dès l'origine sa vie indépendante et pouvait s'intituler déesse de droit propre. Les membres des deux triades s'échelonnaient sur les degrés d'une progression descendante, dont Anou marquait le terme supérieur : on l'estimait un sosse plein ou soixante unités, et chacun de ceux qui le suivaient valait une dizaine de moins que son prédécesseur, Bel 50, Éa 40, Sin 30, Shamash 20, Ramman 10 ou 6[2]. Les dieux des planètes ne s'agençaient pas en série régulière comme ceux des triades, mais leurs nombres exprimaient le degré d'influence qu'ils exerçaient sur les choses terrestres; Ninib était coté 50 comme Bel, Mardouk 25 peut-être, Ishtar 15, Nirgal 12 et Nébo 10. Les esprits s'évaluaient en fractions, mais par classes et non plus par individus[3]; les prêtres n'auraient su comment s'en tirer, s'ils avaient dû chiffrer l'infinité des êtres[4]. De même que les Héliopolitains avaient écarté de l'Ennéade beaucoup des divinités féodales, les Chaldéens avaient laissé dehors plusieurs de leurs divinités souveraines, des déesses surtout, Baou d'Ourou, Nanâ d'Ourouk, Allat, ou du moins ils ne les y avaient introduites que par un subterfuge, en les identifiant à d'autres déesses qui y tenaient déjà, Baou avec Goula, Nanâ avec Ishtar, Allat avec Ninlil-Beltis. S'ils leur avaient assigné des

1. La découverte de ce fait appartient à Hincks (*On the Assyrian Mythology*, dans les *Proceedings of the Irish Academy*, t. XXIII, p. 405 sqq.) d'après la tablette K 170 du Musée Britannique (Fr. Lenormant, *Choix de Textes Cunéiformes*, n° 28, p. 93-94; Fr. Delitzsch, *Assyrische Lesestücke*, 1re éd., p. 39, B n° 1).

2. Le nombre donné par la tablette K 170 est 6, et appartient proprement à Ramman; le nombre 10 est en réalité celui du dieu du feu, Nouskou, qui s'est parfois fondu dans Ramman.

3. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens et les Origines Accadiennes*, p. 24-25.

4. Autant qu'il est permis d'en juger pour le moment, la série la plus anciennement établie est celle des dieux planétaires, dont les valeurs, se succédant irrégulièrement, sont calculées non point d'après une progression mathématique, mais d'après l'importance empirique que l'étude des présages attribuait à chacune des planètes pour la connaissance de l'avenir. La série régulière, celle des grands dieux, porte dans sa régularité la preuve de son origine tardive : on l'aura instituée après coup, à l'exemple de l'autre, mais en corrigeant ce que celle-ci présentait de capricieux dans sa disposition, et en laissant subsister entre chacun des dieux dont elle se composait un écart toujours le même.

nombres proportionnés à l'importance de leur rôle et à la quantité de leurs dévots, comment auraient-ils expliqué leur exclusion du cycle des grands dieux? Ils les placèrent à côté plutôt qu'au-dessous des deux conseils, sans insister sur le rang qu'ils leur imposaient dans la hiérarchie. D'ailleurs la confusion qui s'était produite de bonne heure entre les divinités de nature identique ou simplement analogue leur permit de glisser toutes les personnes oubliées dans le cadre qu'ils s'étaient tracé. Un dieu du ciel comme Dagan se mêla naturellement avec Anou, et jouit des mêmes honneurs que lui[1]. Les dieux primaires ou non du soleil ou du feu, Nouskou[2], Gibil[3], Doumouzi, qui n'avaient pas été accueillis au début dans le groupe des privilégiés, s'y insinuèrent par assimilation avec Shamash et avec ses formes secondaires, Bel-Mardouk, Ninib, Nergal. Ishtar absorba toutes ses compagnes, et son nom mis au pluriel — *Ishtarâti*, les Ishtars — engloba les déesses d'une manière générale comme *ilâni* embrassa les dieux[4]. Grâce à ces compromis, le système prospéra et s'étendit : la vanité locale trouvait toujours le moyen d'y loger le dieu féodal en bonne vue, et de concilier ses prétentions au rang suprême avec l'ordre de préséance déterminé par les théologiens d'Ourouk. Il était toujours le roi des dieux, le père des dieux, celui qu'on adorait par-dessus les autres dans la vie de chaque jour, et dont le culte solennel constituait la religion de l'État ou de la cité.

Les temples reproduisaient en petit les dispositions de l'univers[5]. La

1. Ce dieu, dont le nom s'écrit avec deux idéogrammes qui peuvent se lire *Dagan*, sans que la prononciation en soit bien certaine, avait été identifié par les premiers assyriologues avec le Dagon des Philistins (Hincks, *On the Assyrian Mythology*, dans les *Proceedings of the Irish Academy*, t. XXIII, p. 409-410; Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 264; Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 66-68), et désigné par eux comme étant Bel-Dagan, en opposition à Bel-Mardouk. Cette opinion a prévalu longtemps (Menant, *le Mythe de Dagon*, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XI, p. 295-301, et *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. II, p. 49-54). Il aurait été alors le dieu-poisson, le dieu de la fécondité. Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 449-456) a montré qu'il est à l'origine un dieu du ciel, une forme secondaire d'Anou, et par suite du dieu Bel astrologique, considéré comme possédant une constellation au ciel.

2. Nouskou est identifié avec Gibil, le dieu du feu, par certains textes qui les mettent l'un et l'autre en rapport avec Nébo. Nouskou est pour Sayce (*The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 118-119), à l'origine, le dieu de l'aube et le point du jour, qui devient plus tard le Soleil du midi, le Soleil au Zénith (Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 33); il a dans les conjurations magiques le rôle subordonné de *Messager des dieux*, et il s'attache alors de préférence à Bel (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 5, col. ii, l. 32-51).

3. Gibil, Gibir, est le dieu du feu et de la flamme (Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 169 sqq., où le nom est lu *bil-gi*; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 390-393), absorbé plus tard par le Soleil (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 179-182).

4. Ainsi, dans les *Fastes* de Sargon (l. 176), le scribe mentionne *ilâni ou ishtarâti ashibbouti Ashshour*, « les dieux et les *Ishtars* qui habitent l'Assyrie ».

5. Cette conception, analogue à celle qui avait présidé à la distribution des temples égyptiens, résulte de la forme même de montagne que les Chaldéens donnaient à leurs temples (Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 358 sqq., *les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 123 sqq.), et du nom d'*Êkour*, commun aux temples et à la terre (Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 185-195) : l'apparence de *montagne*, que la *ziggourat* prenait, leur rappelait la montagne terrestre avec ses zones ou avec ses étages superposés (cf. p. 543 de cette *Histoire*).

ziggourat figurait par sa masse la montagne terrestre, et des salles, rangées à ses pieds, simulaient de façon plus ou moins complète les parties accessoires : le temple de Mardouk à Babylone renfermait jusqu'aux chambres fatales, où le soleil recevait chaque matin les tablettes de la destinée[1]. Le nom indiquait souvent la nature du maître ou l'un de ses attributs : le temple de Shamash à Larsam s'intitulait É-babbara, la maison du Soleil, celui de Nébo à Borsippa, É-zida, la maison éternelle. Et n'importe où un dieu possédait un sanctuaire, ce sanctuaire s'appelait du même nom : Shamash à Sippara vivait dans un É-Babbara comme à Larsam. Ainsi qu'en Égypte, le roi ou le chef de l'État était le prêtre par excellence, et la qualité de vicaire, si fréquente dans la Chaldée primitive, montre qu'on voyait en lui le délégué, le lieutenant de la divinité auprès des siens[2]; mais un clergé, à moitié héréditaire, à moitié recruté, remplissait pour lui les fonctions journalières du sacerdoce et assurait la régularité des offices. Un grand prêtre — *ishshakkou* — marchait en tête, dont le devoir principal était de répandre la libation : chaque temple avait son *ishshakkou*, mais celui qui présidait au culte de la divinité féodale primait tous les autres dans sa ville, celui de Bel-Mardouk à Babylone, celui de Sin à Ourou, celui de Shamash à Larsam ou à Sippara[3]. Il commandait à différentes catégories de prêtres et de prêtresses, dont les titres et la hiérarchie ne nous sont pas connus suffisamment. Les *shangou* paraissent avoir occupé après lui le poste le plus éminent, les chambellans attachés à la maison du dieu et ses hommes liges, dont l'un gouvernait son harem, d'autres les autres départements de son palais[4]. Les *kîpou* et les *shatammou* étaient surtout des administrateurs chargés de veiller à ses intérêts financiers ; mais les *pashishou* frottaient d'huile bénie et parfumée ses statues de pierre, de métal ou de bois, les stèles votives déposées dans les chapelles, le matériel du culte et les ustensiles du sacrifice, les grands bassins, les *mers* de cuivre où l'on recueillait l'eau employée aux ablutions saintes[5], les victimes qu'on

1. Cette salle est décrite par Naboukodorosor II (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 54, col. ii, l. 54-65) et par Nériglisor (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 67, l. 33-37), dans des passages dont le sens véritable a été découvert par Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 85-86, 237-238.

2. Cf. sur le titre de *vicaire* ce qui est dit à la page 604 de cette *Histoire*.

3. Les titres *ishshakou, nishakkou*, qui répondent aux termes *patishi* et *nou-ês* des idiomes non sémitiques de la Chaldée, paraissent provenir de la racine *nashakou*, verser une libation (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 60, n. 1).

4. Le *shangou* est celui qui est *lié* au dieu (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 61); les rois revêtent la dignité de *shangou*, ainsi Ashshourishîshî (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 3, n° 6, l. 1, 8, 9) et Kourigalzou (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 4, n° XIV, l. 1, 2, 3). Tiele (*Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 546-547) pense que le *shangou* appartenait à la même classe que l'*ishakkou*.

5. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2, n° 3 ; cf. Y. Le Gac, *Ur-Bau, patêsi de Lagashu*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. VII, p. 150. Comparez la *mer d'airain* du temple de Jéru-

menait à l'autel[1]. Puis, c'était un peuple de bouchers et d'aides, de devins, d'augures, de prophètes, toute la domesticité que la complication des rites exigeait aussi nombreuse en Chaldée qu'en Égypte[2], sans parler des bandes de femmes ou d'hommes qui honoraient le dieu de leur corps, et se livraient à la brutalité de ses fidèles[3]. La besogne ne manquait jamais à ce personnel disparate. Chaque jour et presque chaque heure, une cérémonie nouvelle le mettait en mouvement, tantôt les uns, tantôt les autres, depuis le monarque lui-même ou son légat dans le temple, jusqu'au dernier des sacristains. Le 12 du mois d'Éloul était réservé dans Babylone à Bel et à Beltis; le prince leur présentait ce qu'il voulait, puis il célébrait devant eux les sacrifices ordinaires, et s'il levait la main pour implorer quelque grâce, il l'obtenait sans faute. Le 13 était dédié à la Lune, le dieu suprême, le 14 à Beltis et à Nergal, le 15 à Shamash; le 16 on jeûnait en l'honneur de Mardouk et de Zirbanit, on fêtait le 17 l'anniversaire de Nébo et de Tashmît, le 18 la panégyrie de Sin et de Shamash, et le 19 était un *jour blanc* pour la grande déesse Goula[4]. C'était, l'année entière, la même variété que pendant ces quelques jours pointés au hasard dans le calendrier. Les rois, en fondant un temple, ne lui léguaient pas seulement le mobilier et les fournitures nécessaires aux besoins du moment, les brebis et les bœufs, les oiseaux, les poissons, les pains, les liqueurs, l'encens et les essences odorantes; ils lui allouaient aussi des revenus sur le trésor, des esclaves, des terres cultivées, et leurs successeurs renouvelaient ces dons gracieux ou les augmentaient en toute occasion[5]. Chaque guerre victorieuse lui apportait sa part des dépouilles et des captifs; chaque événement heureux ou malheureux qui survenait dans l'État ou dans la

salem : le terme babylonien est *apsou*, le même qui sert à rendre l'abîme des eaux primordiales. Un texte (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 23, n° 1), que Lenormant avait interprété comme se rapportant à une descente d'Ishtar aux Enfers (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 157-160), a trait en réalité à l'établissement d'une *mer d'airain*, soutenue par des taureaux en bronze (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 63, n. 3).

1. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 61-63.

2. Cf. ce qui est dit de la domesticité des temples égyptiens, à la page 125 de cette *Histoire*.

3. Sur les hiérodules d'Ishtar à Ourouk et sur les noms qu'on leur donne, cf. A. Jeremias, *Izdubar-Nimrod*, p. 59-60; on se rappelle que les séductions de l'une d'elles aidèrent Gilgamès à s'emparer d'Éabani (voir aux pages 577-579 de cette *Histoire*). Outre les hiérodules d'Ishtar on connaît encore celles d'Anou et leurs compagnons mâles (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 17, col. I, l. 11-12).

4. La tablette d'où sont extraits ces renseignements renfermait un hémérologe d'un mois supplémentaire de l'année chaldéenne, le second Éloul, qui appartenait à un calendrier complet (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 32-33, cf. Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 69-77).

5. Les exemples les plus anciens de ces donations nous sont fournis par les inscriptions des souverains de Lagash. Ourninâ (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 21, col. III, l. 7-10; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 65, et *Découvertes en Chaldée*, p. XXIX), Goudéa (*Inscription de la statue E*; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd ser., t. II, p. 94-96, et *Découvertes en Chaldée*, p. XXI-XXII, et *Inscription de la Statue G.*, col. III-VI, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 13, 3; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, p. 101-102, et *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 30-31).

famille royale lui valait un redoublement de cadeaux, pour remercier le dieu de sa bonté ou pour apaiser son mécontentement. L'or, l'argent, le cuivre, le lapis-lazuli, les pierres fines et les bois précieux s'entassaient dans les entrepôts sacrés; les champs s'ajoutaient aux champs, les troupeaux aux troupeaux, les serfs aux serfs : le tout, accumulé pendant des générations, aurait fini par égaler l'apanage de la maison régnante, si les peuples voisins n'en avaient enlevé des lambeaux de temps à autre dans quelque incursion, ou si un souverain à court de ressources n'avait osé refaire ses finances aux frais des prêtres. On avait essayé de prévenir ces usurpations en couvrant de malédictions quiconque abaisserait une main sacrilège sur le moindre objet appartenant au domaine divin : on lui prédisait « qu'il serait tué comme un bœuf au milieu de sa prospérité, et abattu comme un urus sauvage dans la plénitude de sa vigueur!... Puisse son nom être effacé de ses stèles dans le temple de son dieu! Puisse son dieu voir le désastre de son pays sans en avoir pitié, le ravager avec les eaux du ciel, le ravager avec les eaux de la terre! Puisse-t-il être chassé comme un homme sans nom, et sa race tomber en sujétion! Puisse cet homme, comme tout homme qui agit mal envers son maître, ne trouver nulle part un gîte, au loin, sous la voûte des cieux, dans quelque cité que ce soit[1]! » Les menaces, si terribles qu'elles fussent, n'empêchaient rien, et les puissants du jour les bravaient volontiers lorsque leur intérêt le leur conseillait. Goulkishar, sire des pays de la Mer, avait voué un champ de blé à Ninâ, sa dame, près la ville de Déri, sur le Tigre. Sept cents ans plus tard, sous le règne de Belnadinabal, Ékarrakaîs, gouverneur de Bîtsinmagir, s'en empara et l'annexa au fisc provincial, contre toute équité. Le prêtre de la déesse en appela, et, se prosternant devant le trône avec force prières et formules mystiques, implora la restitution du bien volé. Belnadinabal fit droit à la requête et renouvela les imprécations qui avaient accompagné la rédaction de la charte primitive : « Si jamais, par la suite des jours, l'homme de loi ou l'intendant d'un suzerain qui gérera la ville de Bîtsinmagir redoute la rancune du dieu Haman ou de la déesse Ninâ, alors que Haman et Ninâ, la dame des déesses, viennent à lui avec la bénédiction du prince des dieux, qu'ils lui accordent une destinée de vie heureuse, et qu'ils lui concèdent des jours de vieillesse et des années de rectitude! Mais toi, qui songes

1. Inscription de la *Statue B de Goudéa*, au Louvre, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 16-17, 19, col. ix, l. 6-9, 15-26; la traduction par Amiaud, *The Inscription of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 86-87, et *Découvertes en Chaldée*, p. XV; Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re p., p. 46-49.

à changer ceci, ne franchis point les bornes, ne désire pas le territoire : hais le mal et chéris la justice[1]. » Si les princes ne se montraient pas toujours d'humeur aussi accommodante que Belnadinabal, la piété des particuliers, stimulée par la crainte, réparait promptement le dommage, et des legs fréquents comblaient bientôt les brèches que l'épée de l'étranger ou la rapacité d'un maître peu scrupuleux avait ouvertes au budget des temples. Ce qui échappait aux révolutions, accru, amoindri, accru encore, formait dans la cité comme un fief indestructible, dont le grand prêtre dirigeait l'administration sa vie durant, et dont la rente subvenait largement aux besoins personnels du dieu ainsi qu'à l'entretien de ses ministres.

Ce n'était que justice. Une croyance respectée de tous faisait de la terre entière non seulement la création, mais le domaine imprescriptible des dieux. Elle leur appartenait d'origine, chacun dans les limites de l'État dont il était le souverain seigneur, et tous ceux, nobles ou manants, vicaires ou rois, qui prétendaient la posséder, n'étaient que les détenteurs passagers des parcelles dont ils s'imaginaient être les maîtres. Les cadeaux aux Temples étaient donc des restitutions volontaires que les dieux acceptaient gracieusement, et dont ils daignaient savoir gré aux donateurs, quand après tout ils auraient pu les considérer comme des actes de stricte honnêteté, qui ne méritaient d'eux aucun retour de faveur ou de reconnaissance. Ils souffraient pourtant que le meilleur de leur patrimoine demeurât entre des mains étrangères, et ils se contentaient de ce que la générosité prétendue des fidèles voulait bien leur attribuer. Leurs terres étaient les unes mises en valeur directement par le clergé, les autres affermées à des laiques de tout rang, qui déchargeaient le sacerdoce des risques de l'exploitation pour ne lui en réserver que les bénéfices; d'autres enfin ne leur acquittaient qu'une rente déterminée par contrat authentique et qu'ils ne pouvaient jamais augmenter de leur seule autorité. Les tributs de dattes, de blé, de fruits, qu'on leur assignait pour célébrer des cérémonies commémoratives en l'honneur de telle ou telle personne, étaient gagés sur des champs qui en garantissaient le paiement, et qui finissaient toujours par écheoir entièrement à la mainmorte du temple C'était le revenu fixe du dieu, grâce auquel il vivait, lui et ses gens, sinon très amplement, du moins ainsi qu'il convenait à sa dignité. Les offrandes et les

1. Hilprecht, *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, t. I, pl. 30-31; Oppert, *le Champ sacré de la déesse Ninâ, une laïcisation au XIIe siècle avant l'ère chrétienne*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1893, t. XXI, p. 326-344, et *la Fondation consacrée à la déesse Ninâ*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. VIII, p. 360-374.

sacrifices lui apportaient un gain flottant dont la quotité variait singulièrement avec les saisons : il en recevait peu à de certaines dates, tandis qu'à de certaines autres il s'en trouvait comme encombré. La plus grande portion en était consommée immédiatement sur place par le personnel attaché au sanctuaire : ce qui pouvait se conserver sans dommage allait rejoindre les produits des domaines, et constituait soit une réserve pour les mauvais jours, soit un fonds de roulement que les prêtres faisaient fructifier. Ils avançaient le blé ou le métal à gros intérêts, et leur habileté dans le commerce de l'argent était si notoire que nul particulier n'hésitait à leur confier le maniement de ses capitaux : ils servaient d'intermédiaires entre les prêteurs et l'emprunteur, et les commissions qu'ils touchaient comme prix de ce service n'étaient pas la moindre source de leurs bénéfices ni la moins sûre. Ils nourrissaient de véritables troupeaux d'esclaves, laboureurs, jardiniers, artisans, même ces chanteuses et ces courtisanes sacrées dont j'ai parlé déjà[1], qui travaillaient directement pour eux de leur métier, ou qu'ils louaient en dehors du temple à quiconque réclamait leur aide. Le dieu n'était pas seulement le plus grand cultivateur de l'État, après ou souvent même avant le roi : il était le manufacturier le plus actif, et beaucoup des objets nécessaires au luxe ou à l'usage commun sortaient de ses ateliers. Sa fortune lui assurait une autorité prépondérante sur la cité et jusque dans les conseils du prince : les prêtres qui le représentaient sur terre étaient mêlés aux affaires de l'État, et son influence s'y exerçait par eux, à côté de celle des officiers de la couronne[2].

Aussi bien avait-il besoin de richesse et de renom autant que ses moindres clients. Comme il participait à toutes les faiblesses de l'humanité et en éprouvait tous les appétits, on devait le nourrir, l'habiller, le divertir, ce qu'on ne pouvait faire qu'à grands frais. Les statues de métal, de pierre ou de bois, érigées dans les sanctuaires, lui prêtaient leurs corps qu'il animait de son souffle, et qu'il accréditait parmi nous pour recueillir ici-bas tout ce dont il manquait dans son royaume mystérieux[3]. On revêtait ces images d'étoffes, on les oignait d'huiles odorantes, on les couvrait de bijoux, on leur servait à manger ou à boire, et là-haut sous le ciel, dans l'abîme, au sein de

1. Voir les noms des diverses classes d'hiérodules à la page 577, note 4, de cette *Histoire*.

2. Pour la constitution du domaine des temples et pour l'administration sacerdotale, on consultera l'étude très consciencieuse de Peiser, *Babylonische Verträge des Berliner Museums*, p. xvii-xxix ; sur le rôle financier des prêtres et des prêtresses, cf. Meissner, *Beiträge zum Altbabylonischen Privatrecht*, p. 8.

3. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 46-47 ; J. C. Ball, *Glimpses of Babylonian Religion*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 153-162. La théorie chaldéenne des statues animées et prophétiques est, comme on devait s'y attendre, identique à la théorie égyptienne dont j'ai exposé quelques traits au chapitre ii de cette *Histoire*, p. 119-120.

la terre, les dieux s'habillaient, parfumaient leur chair et la paraient, se rassasiaient du même coup : il suffisait pour cela de leur expédier le sacrifice avec les prières et selon les rites qu'ils avaient enseignés. Le prêtre commençait par les inviter solennellement ; dès qu'ils flairaient de loin l'odeur de la bonne chère, ils accouraient « comme un essaim de mouches » et se tenaient prêts à la saisir[1]. L'appel entendu, on leur apportait l'eau et on leur proposait les ablutions indispensables au début d'un repas[2] : « Lave tes mains, nettoie tes mains, — que les dieux tes frères lavent leurs mains, nettoient leurs mains ! — Dans un plat pur, mange un manger pur, — dans une coupe pure, bois de l'eau pure ! » La statue, raidie par la matière dans laquelle on l'avait taillée, n'aurait su comment profiter des choses exquises qu'on lui prodiguait : on lui ouvrait la bouche, au moment de la consécration, et on la rendait ainsi capable de s'assouvir à son gré[4]. Le repas durait longtemps et comprenait tout ce que la cuisine du temps imaginait de plus délicat : on servait tour à tour des dattes et de la farine de froment, du miel, du beurre, des vins de plusieurs sortes, des fruits, de la viande rôtie et bouillie. Il paraît bien qu'on exécutait des victimes humaines aux temps les plus anciens ; mais l'usage n'en avait persisté que dans des cas très rares, et



LE DÉVOT AMENÉ DEVANT LE DIEU POUR RECUEILLIR LE PRIX DU SACRIFICE[3].

1. C'est l'image même que l'auteur du poème de Gilgamès emploie pour exprimer l'empressement des dieux au moment où Shamashnapishtim leur fait le sacrifice ; cf. p. 570 de cette *Histoire*.

2. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 13, n° II, l. 1-5 ; traduit par Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 47 ; Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 414 ; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 487 ; J. C. Ball, *Glimpses of Babylonian Religion*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 155-156.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne du Musée de Berlin, reproduite en héliogravure par* Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, pl. IV, n° 1.

4. Cette opération, qui s'accomplissait aussi en Égypte sur les statues des dieux et des morts, est indiquée fort nettement dans un texte du second empire chaldéen, publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 25. Le prêtre qui consacre une image constate d'abord (col. III, l. 15-16) que, « *sa bouche n'étant pas ouverte*, elle ne peut prendre aucun rafraîchissement : nourriture elle ne mange, eau elle ne boit ». Sur quoi, il accomplit divers rites qu'il déclare avoir été célébrés sinon actuellement, du moins pour la première fois par Éa lui-même : « Éa t'a apportée à ta place glorieuse, — à ta place glorieuse il t'a apportée, — apportée avec sa main brillante, — apportée avec le beurre et le miel ; — *il t'a versé de l'eau consacrée dans ta bouche, — et par magie, il t'a ouvert la bouche* » (col. IV, l. 49-50). La statue peut désormais manger et boire comme une personne vivante les mets et les boissons qu'on lui présente pendant le sacrifice (J. C. Ball, *Glimpses of Babylonian Religion*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 160-161).

la brebis, le bœuf, parfois le porc, faisaient les frais de l'holocauste réglementaire[1]. Les dieux empoignaient à la volée la fumée grasse des autels, et ils s'en repaissaient amoureusement. Lorsqu'ils avaient terminé, on leur insinuait une requête et ils l'exauçaient[2]. Les offices étaient fréquents dans les temples : on en célébrait matin et soir en temps ordinaire,



LE SACRIFICE : APPORT D'UN CHEVREAU À LA DÉESSE ISHTAR[3].

sans tenir compte de ceux que la dévotion des particuliers réclamait à toutes les heures de la journée. Les fêtes propres au dieu local et à ses parè-



LE DIEU SHAMASH SAISIT DE LA MAIN GAUCHE LA FUMÉE DU SACRIFICE[4].

dres, puis les panégyries communes à la nation entière, comme celle du Nouvel-An, exigeaient une quantité de sacrifices pompeux, où le sang des vic-

1. Le fait des sacrifices humains a été indiqué pour la première fois à ma connaissance par Fr. Lenormant, *les Premières Civilisations*, t. II, p. 196-198 (cf. *Etudes Accadiennes*, t. III, p. 112-113), puis par Sayce, *On human Sacrifices among the Babylonians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 25-31 ; il y en a peut-être des représentations dans Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 152, fig. 95 (cf. *Catalogue de la Collection de Clercq*, t. I, Introduction, p. 18, pl. VII, nos 20, 30 *bis*, pl. XVIII, n° 167, pl. XIX, nos 176-182). La réalité de ces sacrifices a été défendue par Sayce, *On the Religion of the Ancient Babylonians*, p. 78, 83-84, par Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 548, et par C. J. Ball, *Glimpses of Babylonian Religion*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1891-1892, t. XIV, p. 149-153.

2. Ainsi dans l'évocation publiée par Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 17, et traduite par Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 46, et *Études Accadiennes*, t. III, p. 143-144 : « Soleil, à l'élévation de mes mains, viens à l'appel, — mange son offrande, absorbe sa victime, raffermis sa main, — *et que par ton ordre il soit délivré de son affliction, que son mal lui soit enlevé* » (l. 53-59).

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille assyrienne publiée par* A. Rich, *Narrative of a Journey to the site of Babylon in 1811*, pl. X, n° 10 (cf. Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 163-164). Le sacrifice du chevreau, ou plutôt sa présentation au dieu, est figuré assez souvent sur les bas-reliefs assyriens, ainsi dans Botta, *le Monument de Ninive*, t. I, pl. 43.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne signalée par* Heuzey-Sarzec, *Découvertes*

times coulait à flots. Des jours de tristesse et de deuil alternaient avec ces jours de joie, pendant lesquels le peuple et les grands jeûnaient à l'envi et faisaient pénitence[1]. Les Chaldéens avaient un sentiment très vif de la fragilité humaine et des responsabilités auxquelles une faute commise contre les dieux expose celui qui s'en rend coupable. La terreur du péché les poursuivait à travers leur vie, ils scrutaient sans cesse les motifs de leurs actions, et dès que cet examen de conscience leur avait révélé l'ombre d'une intention mauvaise, ils en imploraient humblement le pardon. « Seigneur, mes péchés sont nombreux, grands mes méfaits! — O mon dieu, mes péchés sont nombreux, grands mes méfaits ! — O ma déesse, mes péchés sont nombreux, grands mes méfaits! — J'ai fait des fautes et je ne les connais pas; j'ai commis le péché et je ne le connais pas; — je me suis nourri de méfaits et je ne les connais pas, — j'ai marché dans le manquement et je ne le connais pas! — Le seigneur, dans la colère de son cœur, il m'a frappé, — le dieu, dans le ressentiment de son cœur, il m'a abandonné, — l'Ishtar s'est enragée contre moi et m'a traité rudement! — Je m'efforce, et personne ne me tend la main, — je pleure, et personne ne vient à moi, — je crie haut, et personne ne m'écoute : — je succombe au chagrin, je suis accablé, je ne puis plus lever la tête, — vers mon dieu miséricordieux je me tourne pour l'appeler, et je gémis! — .... Seigneur, ne rejette pas ton serviteur, — et s'il est précipité dans les eaux impétueuses, tends-lui la main; — les péchés que j'ai faits, aies-en miséricorde, — les méfaits que j'ai commis, emporte-les aux vents, — et mes fautes nombreuses, déchire-les comme un vêtement[2]! » Le péché n'est pas comme chez nous une infirmité de l'âme, il attaque le corps à la façon d'une contagion réelle, et la crainte qu'il engendre de la souffrance physique ou de la mort inspire à ces plaintes une sincérité d'accent qu'on ne saurait méconnaître[3].

Chaque homme est placé, dès la naissance, sous la protection d'un dieu et

en Chaldée, pl. 30 bis, 17 b; cf. Heuzey, *les Origines orientales de l'art*, t. I, p. 192-193; l'original est au Musée du Louvre. La scène figurée derrière le dieu Shamash appartient à une légende encore inconnue. Une déesse, poursuivie par un génie à double face, s'est réfugiée sous un arbre qui s'est recourbé pour la protéger; tandis que le monstre essaie de briser l'obstacle branche à branche, un dieu sort du tronc et tend à la déesse la masse à tête en pierre qui la défendra contre son ennemi.

1. Sur le péché, et sur le sentiment qu'il inspirait aux Chaldéens, cf. Zimmern, *Babylonische Busspsalmen*, puis Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 38-39, Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 146-163, et Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 315-322.

2. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 10, col. I, l. 36-61, col. II, l. 1-6, 35-44. Un verset en avait été interprété par Fox Talbot, *On the Religious Belief of the Assyrians* (dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 71-72); le tout a été traduit en anglais par Sayce, dans les *Records of the Past*, 1st Ser., t. VII, p. 151 sqq., en français par Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 148-152, en allemand par Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 38-39, par Hommel, *Die Semitischen Völker*, p. 317, et enfin par Zimmern, *Die Babylonischen Busspsalmen*, p. 61 sqq.

3. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 166-167.

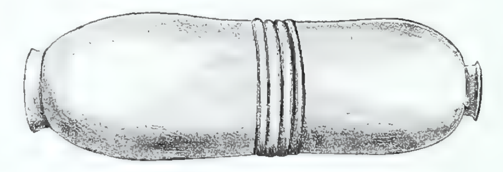
d'une déesse dont il est le serviteur ou plutôt le fils, et qu'il n'appelle jamais que son dieu et sa déesse, sans les désigner autrement. Ils l'escortent nuit et jour, moins pour le défendre contre les périls visibles, que pour le garder des êtres impalpables, qui vaguent sans relâche autour de lui et qui l'assiègent de tout côté[1]. S'il est pieux, dévot envers eux et envers les divinités de son pays, s'il observe les rites prescrits, récite les prières, accomplit les sacrifices, en un mot s'il fait le bien, leur aide ne lui manque jamais : ils lui accordent une nombreuse postérité, une vieillesse heureuse, de longues années, jusqu'au terme fixé par la fatalité, où il devra se résigner à clore ses yeux à la lumière. Si au contraire il est impie, violent, de mauvaise foi, « son dieu le coupe comme un roseau », extirpe sa race, abrège ses jours, le livre aux démons qui s'emparent de son corps et le tourmentent de maladie avant de le frapper mortellement. La pénitence guérissait le mal du péché et rétablissait le cours de la vie, mais elle n'agissait de manière efficace que pour un temps, et le moment arrivait enfin où la mort, prenant le dessus, emportait son homme[2]. Les Chaldéens n'avaient pas sur ce qui les attendait dans l'autre monde des notions aussi claires que l'étaient celles des Égyptiens : tandis qu'aux bords du Nil le tombeau, la momie, la perpétuité des revenus funéraires, le salut du double, paraissent être la grande affaire, en Chaldée les textes se taisent presque sur la condition de l'âme, et les vivants semblent ne s'être souciés de leurs morts que pour se débarrasser d'eux le plus vite et le plus complètement possible. On ne croyait pas que tout finit au dernier soupir, mais on ne pensait pas non plus que les destinées de ce qui persiste dans la personne humaine soient liées indissolublement à celles de la part qui périt, et que l'âme désincarnée s'anéantisse ou dure, selon que la chair qui la supporta s'anéantit ou dure au tombeau. Sans doute, elle ne se désintéresse pas de tout ce qui afflige la larve qu'elle a quittée : on augmente la douleur qu'elle ressent d'avoir dépouillé son enveloppe terrestre, si l'on mutile celle-ci, ou qu'on l'abandonne sans sépulture, en pâture aux oiseaux[3]. Néanmoins ce sentiment n'est pas poussé si loin que les Chaldéens éprouvent le besoin d'échapper entièrement à la corruption, et de se transformer en

1. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 181-183, dont les idées à ce sujet ont été adoptées par tous les assyriologues qui se sont occupés de la matière.

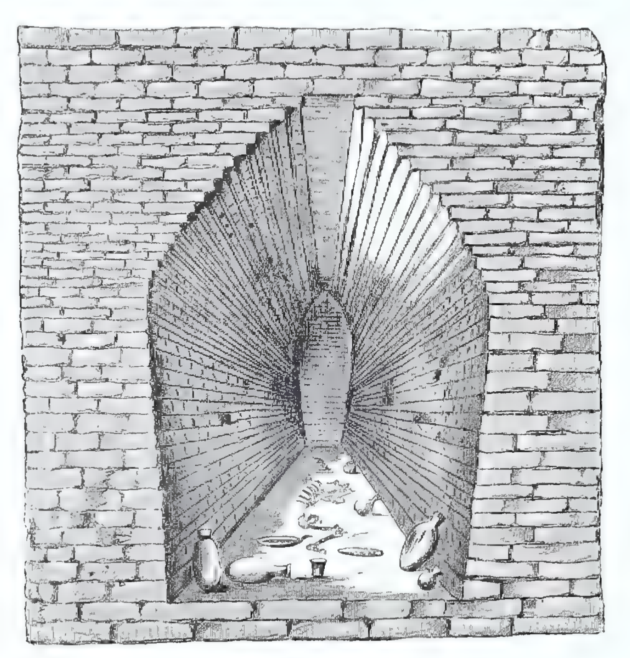
2. A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 46-49, où ont été réunies pour la première fois d'une manière assez complète les notions que l'on rencontre, dans les écrits des Babyloniens et des Assyriens, sur la mort et sur l'humanité posthume.

3. Halévy, *la Croyance à l'immortalité de l'âme chez les Chaldéens*, dans ses *Mélanges de Critique et d'Histoire*, p. 368; A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Darstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 54-57.

momies à l'exemple des Égyptiens. Ils ne soumettent point les membres à ces injections, à ces bains répétés dans des liquides préservateurs, à cet emmaillotement laborieux qui les rend indestructibles : tandis que la famille crie et se désole, de vieilles femmes, qui exercent le triste métier de pleureuses, lavent le défunt, le parfument, l'habillent dans une robe d'apparat, lui fardent les joues et lui noircissent le tour des yeux, lui passent un collier au cou, des anneaux aux doigts, lui ramènent les bras sur la poitrine, puis l'étendent sur le lit et dressent à son chevet un petit autel où placer les offrandes ordinaires d'eau, d'encens et de gâteaux. Les mauvais esprits rôdent sans cesse autour des cadavres, soit pour s'en repaître, soit pour les employer à leurs maléfices : un mort dans lequel ils se glissent à ce moment peut se métamorphoser en vampire, et revenir sucer le sang des vivants. Aussi invite-t-on par des prières les génies bienfaisants et les dieux à veiller sur lui. Deux d'entre eux s'installent invisibles à la tête et au pied de sa couche, et agitent la main pour le bénir : ce sont des vassaux d'Éa, et, de même que leur maître, ils ont endossé la peau de poisson. D'autres se postent dans la chambre mortuaire et se tiennent prêts à frapper quiconque y voudrait pénétrer : ils ont la figure humaine, ou la tête de lion sur un corps d'homme. D'autres encore planent au-dessus de la maison, afin de repousser



CERCUEIL CHALDÉEN EN FORME DE JARRE[1].



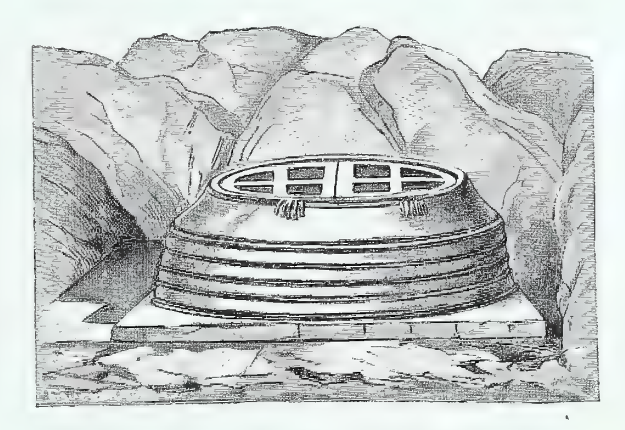
UNE TOMBE VOÛTÉE D'OUROU[2].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* TAYLOR, *Notes on the ruins of Abu-Shahrein and Tel el-Lahm*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 414.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* TAYLOR, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 273.

les spectres qui essayeraient de s'y introduire à travers le toit. Les dernières heures que le cadavre doit séjourner parmi les siens, il les dort sous la garde d'une légion de dieux[1].

TOMBE CHALDÉENNE SURMONTÉE D'UN DÔME[2].

Il ne faut pas chercher aux plaines de l'Euphrate les syringes monumentales, les mastabas ou les pyramides de l'Égypte. Point de montagnes courant à droite et à gauche du fleuve, d'une pierre assez tendre pour qu'on puisse y creuser aisément des galeries ou des salles funéraires, assez ferme pour que les chambres une fois taillées ne s'écroulent point d'elles-mêmes. La terre d'alluvions sur laquelle les villes sont bâties, loin de conserver les corps, les décompose rapidement sous l'influence de la chaleur et de l'humidité[3] : les caveaux qu'on voudrait y ménager seraient promptement envahis par les eaux malgré la maçonnerie, les peintures et les sculptures seraient rongées par le nitre, les objets mobiliers et les cercueils détruits. La demeure



TOMBE CHALDÉENNE À TOIT PLAT[4].

du mort chaldéen ne doit donc pas s'appeler comme celle de l'Égyptien une *maison d'éternité*. On la construit en briques sèches ou cuites, et la forme en varie beaucoup dès les temps les plus anciens. C'est un grand caveau voûté

1. C'est ce qu'on voit sur le bas-relief en bronze découvert par Péretié publié par Clermont-Ganneau, *l'Enfer Assyrien* (dans la *Revue Archéologique*, 1879, t. XXXVIII, pl. 25), puis par Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 363-364; cf. p. 690-691 de cette *Histoire*.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 270.

3. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 347 sqq.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 270.

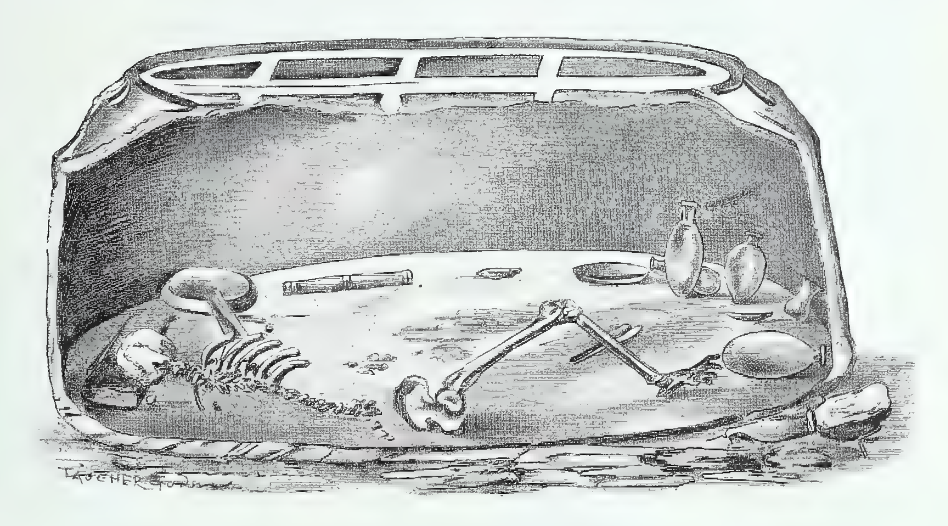
en encorbellement, où l'on emmurait un ou deux corps à la fois[1]. C'est aussi un simple pot de terre, où l'on accroupissait le cadavre, ou un assemblage de deux énormes jarres cylindriques, dans lesquelles on l'entonnait et qu'on lutait avec du bitume[2]. Ce sont enfin de piètres bâtisses rondes ou ovales, juchées sur un patin en briques et recouvertes d'un dôme ou d'un toit plat[3]. La maison n'était pas large et parfois l'habitant n'y entrait qu'à peine, replié et comme doublé sur lui-même. Il n'emportait avec lui dans les plus petites que son linge, ses bijoux, des flèches de bronze, et quelques vases en métal ou en argile. Les autres renfermaient un mobilier moins complet que celui dont les Égyptiens encombraient leurs hypogées, mais suffisant pour les besoins d'un esprit. Le corps était couché tout vêtu sur une natte imprégnée de bitume, la tête appuyée contre un coussin ou contre une brique plate, les bras à la poitrine, le linceul ajusté par des sangles autour des cuisses et de la cheville. Parfois on le tournait sur le côté gauche, les jambes fléchies légèrement, la main droite jetée par-dessus l'épaule gauche et plongeant dans un vase, comme s'il voulait le prendre ou en porter le contenu à sa bouche. Des jarres et des plats d'argile, rangés autour de lui, lui fournissaient sa nourriture et ses boissons journalières, le vin qu'il aimait le mieux, des dattes, du poisson, de la volaille, du gibier, jusqu'à la hure d'un sanglier, et même, comme en Égypte, des simulacres en pierre qui remplaçaient les provisions réelles et qui duraient davantage. L'homme voulait des armes pour défendre ses vivres, une lance, des javelines, sa canne d'apparat, le cylindre à son nom avec lequel il avait cacheté ses actes. On entassait à côté de la jeune fille ou de la femme des parures et des bijoux de rechange, des fleurs, des flacons à parfums, des peignes, des aiguilles pour le fard, et des pains de la pâte noirâtre dont elle s'enduisait les sourcils et le bord des paupières[4].

1. Les caveaux voûtés se sont rencontrés de préférence à Moughéïr, dans les cimetières de l'antique Ourou; ils ont une longueur moyenne de 2 mètres à 2 m. 20, une hauteur d'environ 1 m. 70 et une largeur de 1 m. 15. Les murs n'en sont pas entièrement droits, mais ils s'écartent légèrement l'un de l'autre en montant, jusqu'aux deux tiers de la hauteur, puis se rapprochent rapidement jusqu'à former voûte (TAYLOR, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 272-273). Cf. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 371 sqq.

2. Ce genre de sépulture se rencontre également à Moughéïr et à Tell-el-Lahm (TAYLOR, *Notes on Abu Shahrein and Tel el-Lahm*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 413-414); cf. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 371-372. Les jarres sont généralement percées d'un petit trou à l'une des extrémités, pour permettre aux gaz que la décomposition produit de s'échapper plus librement.

3. TAYLOR, *Notes on the Ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 269. Ce genre de tombeau est d'ordinaire enterré assez profondément; à Moughéïr, la plupart de ceux que l'on a découverts étaient à 2 mètres ou 2 m. 50 au-dessous de la surface. Cf. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 372-373.

4. TAYLOR, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 271-274, 414-415, et *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, *ibid.*, p. 413.



L'INTÉRIEUR DU TOMBEAU PRÉCÉDENT[1].

Beaucoup préféraient le bûcher à la simple mise au caveau. On les brûlait à quelque distance de la ville, sur un terrain réservé au milieu des marais. On entortillait le corps dans une natte grossière, on le déposait sur un amas de roseaux et de joncs arrosés largement de bitume, puis on élevait tout autour un écran de briques qui circonscrivait l'action de la flamme, et on l'enduisait d'argile humide; les prières récitées, on empilait sur lui, pêle-mêle avec le viatique ordinaire et les pièces du mobilier funèbre, des relais nouveaux de matières combustibles. Quand on jugeait que le feu avait à peu près terminé son œuvre, on éteignait le foyer et l'on constatait quel était l'état des résidus. Le plus souvent, la combustion n'avait entamé que la portion des chairs la plus facile à détruire : le reste était carbonisé à peine et le cadavre semblait une masse noircie et défigurée. La couche terreuse dont on avait pris soin de le charger au commencement lui formait alors une gaine de poterie, qui masquait le résultat de l'opération et qu'on se gardait de briser, pour ne point étaler aux yeux de la famille et des assistants l'horreur navrante du spectacle. Parfois cependant la fournaise avait dévoré tout, et l'on n'apercevait plus qu'un peu de cendre grasse et des éclats d'ossements calcinés. Souvent, on n'éloignait pas ces débris d'humanité de la place où ils gisaient, et leur bûcher devenait leur tombeau. Souvent aussi on les

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de Taylor* (*Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 271). L'objet placé sous la tête du mort est la brique sèche dont il est question dans le texte; le vase sur lequel la main porte est en cuivre, les autres sont en terre cuite et renfermaient de l'eau ou des dattes, dont on a retrouvé les noyaux. Les petits cylindres épars le long des côtes sont en pierre; les deux grands cylindres, intercalés entre le vase en cuivre et les vases en terre, sont des pièces de bambou dont on ne sait pas bien l'usage.

recueillait soigneusement, et l'on disposait d'eux, selon le degré de destruction qu'ils manifestaient. On enfermait les corps consumés insuffisamment dans des fosses ou dans des chapelles communes; on versait les cendres dans des urnes oblongues avec les fragments d'os et ce qui avait échappé des offrandes. Le feu avait tordu les armes, fondu à demi les ustensiles de cuivre : le mort n'emportait guère au delà que les morceaux de ce qui lui avait été attribué. Cela lui suffisait, et son bagage, une fois éprouvé par les flammes, l'accompagnait où il allait : l'eau seule lui manquait, mais on lui préparait sur le lieu même de sa sépulture des citernes où elle s'accumulait. On enfonçait en terre à des profondeurs de trois ou quatre mètres plusieurs manchons de poterie, larges de cinquante centimètres environ, qu'on superposait exactement, et dont le dernier se resserre de manière à venir affleurer au niveau du sol en un goulot étroit : la pluie les remplissait, ou les lentes infiltrations des rivières, et on les multipliait dans une même chambre[1], si bien que l'âme trouvait toujours de quoi s'abreuver à l'un quand l'autre se desséchait[2]. Les tombes, serrées mur contre mur, puis envahies peu à peu par le sable ou par les décombres et surchargées de tombes nouvelles, forment de véritables tertres à Ourouk. Dans les villes où l'espace leur était moins parcimonieusement mesuré, elles disparaissaient vite sans laisser de vestiges au-dessus du sol, et il faudra sans doute remuer beaucoup de décombres avant de retrouver ce qui subsiste d'elles. La Chaldée presque entière nous offre aujourd'hui le spectacle assez extraordinaire d'un pays où les cimetières sont si rares, qu'on dirait que les habitants anciens ont pris à tâche de les dissimuler[3]. Les rois seuls avaient leurs monuments dont on connaissait le site. A Babylone, on les enterrait dans des palais antiques où les vivants ne voulaient plus demeurer : celui de Shargina était comme une nécropole à leur

1. L'expédition allemande de 1886-1887 a trouvé quatre de ces réservoirs dans une seule chambre, et neuf qui étaient répandus dans les chambres d'une même maison affectée tout entière à la réception des corps (R. Koldewey, *Die Altbabylonischen Gräben in Surghul und el-Hibba* dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 415).

2. Les procédés de la crémation et les deux nécropoles de la Chaldée méridionale où on les observe ont été découverts par l'expédition allemande de 1886-1887 et décrits assez longuement par R. Koldewey, *Die Altbabylonischen Gräber in Surghul und el-Hibba*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 403-430.

3. On a essayé d'expliquer de manières fort diverses cette absence de tombeaux. Sans parler de l'hypothèse désespérée d'après laquelle on aurait jeté les morts au fleuve (Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. II, p. 184), Loftus pensait que les Chaldéens et les Assyriens avaient coutume de les expédier dans quelqu'un des sanctuaires de la Chaldée méridionale, à Ourou de préférence et à Ourouk, dont les vastes cimetières auraient absorbé pendant des siècles la plus grande partie des populations euphratéennes (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 198 sqq.); son opinion a été adoptée par un certain nombre d'historiens (Delitzsch-Mürdter, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 2e éd., p. 59-60, Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, t. I, p. 181, et, seulement pour les basses époques, par Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 210).

usage, plus de deux mille ans encore après son fondateur. Les chroniques notent pieusement le lieu où chacun d'eux alla reposer, son règne fini[1] : ils y recevaient un culte comme en Égypte, et ils échappaient ainsi à l'oubli qui frappait les plus illustres de leurs sujets[2].

Le mort ou plutôt ce qui survit de lui, son *ékimmou*[3], habite le tombeau, et c'est pour lui en rendre le séjour supportable qu'on y enfouit, à l'heure de l'enterrement ou de la crémation, la nourriture, l'habillement, la parure, les armes dont on pense qu'il a besoin. Ainsi équipé par ses enfants et par ses héritiers, il leur conserve l'affection qu'il ressentait au temps qu'il habitait sur cette terre, et il la leur témoigne par tous les moyens en son pouvoir : il veille sur eux, il écarte d'eux les influences mauvaises. S'ils le délaissent et l'oublient, il se venge en revenant les tourmenter dans leur demeure, il déchaîne la maladie contre eux et il les écrase de sa malédiction : il ne vaut pas mieux alors que le Lumineux égyptien, et si par hasard on le prive de sépulture, il devient un danger non seulement pour les siens, mais pour la cité entière[4]. Les morts, incapables de gagner eux-mêmes ce qui leur est nécessaire à subsister honnêtement, sont impitoyables l'un envers l'autre : qui leur arrive sans prières, sans libations, sans offrandes, ils ne l'accueillent pas chez eux, et ils ne lui feraient pas l'aumône d'un pain sur leurs maigres provisions. L'esprit du corps qu'on n'ensevelit pas, n'ayant ni gîte ni moyens d'existence, erre par les villes et par les campagnes, et ne se soutient que de rapines et de crimes qu'il commet contre les vivants[5]. C'est lui qui, se glissant dans les maisons pendant la nuit, s'y révèle aux habitants sous

1. Cf. à ce sujet les renseignements contenus dans le fragment de liste royale découvert et publié par G. Smith, *On fragments of an Inscription giving part of the Chronology from which the Canon of Berosus was copied*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 361-379. Sayce, *The Dynastic Tablets and Chronicles of the Babylonians* (*Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 21), traduit les passages où d'autres reconnaissent la mention d'un ensevelissement, par *brûlé dans le palais de Sargon, brûlé dans le palais de Kar-Merodach*.

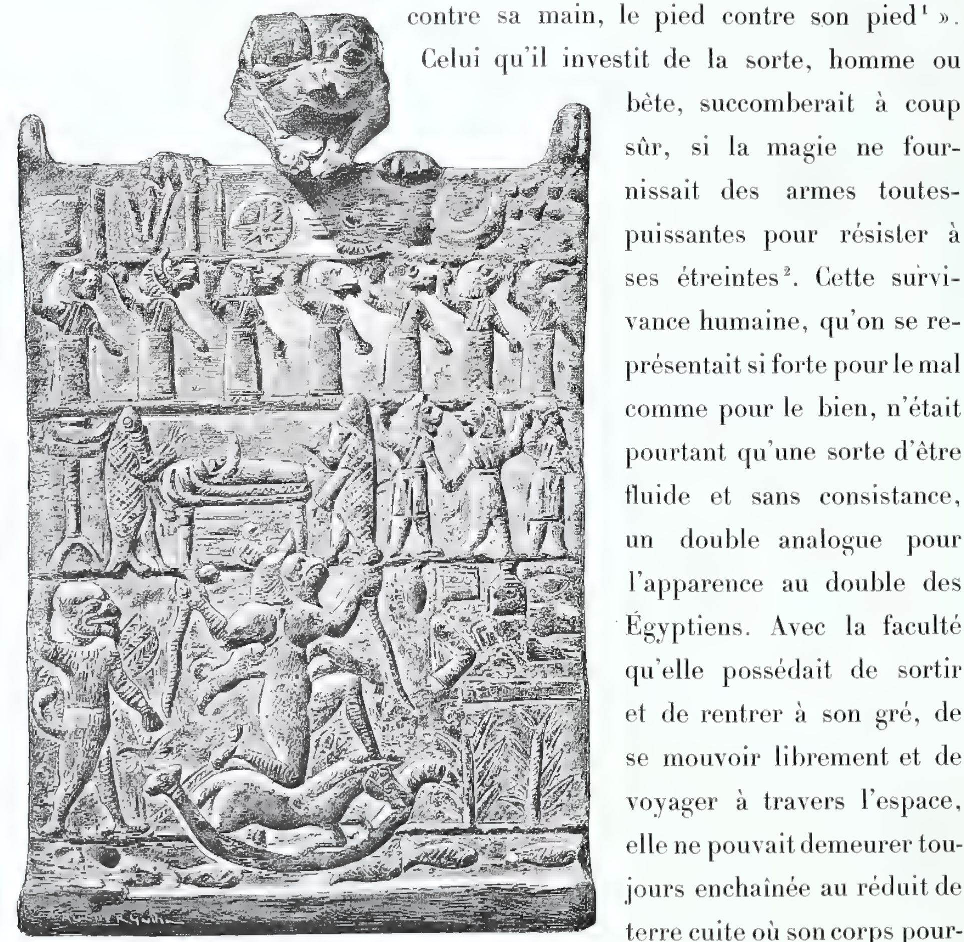
2. Amiaud, *Matériaux pour le Dictionnaire Assyrien*, dans le *Journal Asiatique*, 1881, t. XVIII, p. 236-237; dans le texte publié par Pinches, *Texts in the Babylonian Wedge-Writing, autographed from the Original Documents*, t. I, p. 17, Assourbanabal se représente vêtu d'un habit déchiré, versant une libation aux Mânes des rois, ses prédécesseurs, et répandant à cette occasion ses bienfaits sur les dieux et sur les hommes, sur les morts et sur les vivants.

3. Le sens du mot *ékimmou*, *ikimmou*, méconnu par les premiers assyriologues, a été découvert par Amiaud, *Matériaux pour le Dictionnaire Assyrien*, publiés dans le *Journal Asiatique*, 7e série, 1881, t. XVIII, p. 237. L'*ékimmou* équivaut au *ka* des Égyptiens, et représente probablement la même conception, bien qu'on ne le voie jamais représenté comme le *ka* l'est sur les monuments des diverses époques; cf. p. 108-109 de cette *Histoire*.

4. Parmi les êtres mauvais dont on se défend au moyen de certaines conjurations, figure « l'homme qui n'est pas enseveli dans la terre » (Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 441).

5. Il devient alors « l'*ékimmou* qui attaque et saisit les vivants » (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 16, n° 2, l. 7 sqq.; Haupt, *Akkadische und Sumerische Keilschrifttexte*, p. 82, l. 7-8). Il ne faut pas le confondre avec « l'*outoukkou* de la tombe » (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 17, col. i, l. 3), c'est-à-dire avec le mauvais génie qui « entre dans le creux de la tombe » (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 18, col. iii, l. 25) ou « dans ses chambres voûtées » (*Id.*, *ibid.*, l. 40).

des masques horribles et les affole de terreur. Toujours à l'affût, dès qu'il a surpris une de ses victimes, il fond sur elle « la tête contre sa tête, la main contre sa main, le pied contre son pied[1] ». Celui qu'il investit de la sorte, homme ou bête, succomberait à coup sûr, si la magie ne fournissait des armes toutes-puissantes pour résister à ses étreintes[2]. Cette survivance humaine, qu'on se représentait si forte pour le mal comme pour le bien, n'était pourtant qu'une sorte d'être fluide et sans consistance, un double analogue pour l'apparence au double des Égyptiens. Avec la faculté qu'elle possédait de sortir et de rentrer à son gré, de se mouvoir librement et de voyager à travers l'espace, elle ne pouvait demeurer toujours enchaînée au réduit de terre cuite où son corps pourrissait : on la transporta, ou elle se transporta elle-même, dans une contrée ténébreuse, l'Aralou, située bien loin de nous, les uns disaient sous le sol, les autres aux extrémités orientales ou septentrionales de l'univers[4]. Une rivière y aboutit et la sépare de la terre ensoleillée, qui dérive dès eaux primordiales au sein desquelles



LA DÉESSE ALLAT PARCOURT L'ENFER SUR SA BARQUE[3].

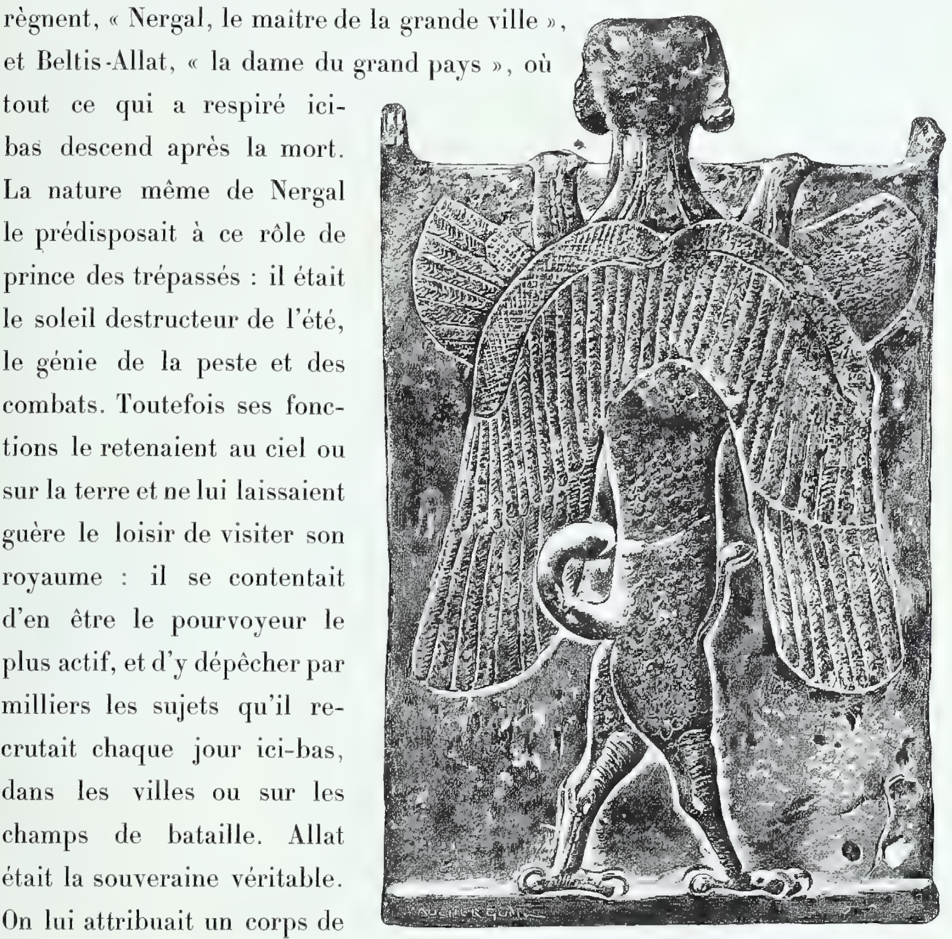
1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 17, col. III, l. 65-69; cf. Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 8, *Études Accadiennes*, t. II, p. 182-185, t. III, p. 62; Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 446.

2. La plupart des conjurations dirigées contre les maladies énumèrent parmi les esprits qu'elles combattent « l'*ékimmou* mauvais qui oppresse l'homme pendant la nuit » (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 50, col. I, l. 24; cf. Sayce, *On the Religion of the Ancient Babylonians*, p. 516) ou simplement « l'*ékimmou* mauvais », le revenant.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la plaque en bronze publiée par* Clermont-Ganneau. L'original, qui appartenait à M. Péretié, est conservé aujourd'hui dans la collection de M. de Clercq.

4. Sur cette contrée ténébreuse, cf. A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 59-66, 75-80, et Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 215-234.

notre monde est plongé[1]. Elle est entourée de sept hautes murailles, et fermée de sept portes que garde un geôlier impitoyable. Deux divinités y règnent, « Nergal, le maître de la grande ville », et Beltis-Allat, « la dame du grand pays », où tout ce qui a respiré ici-bas descend après la mort. La nature même de Nergal le prédisposait à ce rôle de prince des trépassés : il était le soleil destructeur de l'été, le génie de la peste et des combats. Toutefois ses fonctions le retenaient au ciel ou sur la terre et ne lui laissaient guère le loisir de visiter son royaume : il se contentait d'en être le pourvoyeur le plus actif, et d'y dépêcher par milliers les sujets qu'il recrutait chaque jour ici-bas, dans les villes ou sur les champs de bataille. Allat était la souveraine véritable. On lui attribuait un corps de femme, mais velu et mal proportionné, un mufle grimaçant de lionne, les ailes et les pattes d'un oiseau de proie. Elle brandit de chaque main un gros serpent, véritable javelot animé qui mord et empoisonne l'ennemi. Elle a pour enfants deux lions qu'elle allaite, et elle court sans cesse à travers son empire, non pas à cheval, mais debout ou agenouillée sur le dos d'un cheval qu'elle écrase de son poids. Parfois elle explore en personne la rivière qui communique avec les contrées lumineuses, et va reconnaître les convois d'âmes novices qu'on lui expédie sans relâche; elle s'embarque alors avec sa monture sur un bateau-



NERGAL, LE DIEU DE L'ENFER, VU DE DOS[2].

1. Ce sont « les eaux de la mort » dont il est question à la fin du poème de Gilgamès (cf. p. 585), et qui sont figurées sur une des faces de la plaque en bronze, p. 690 de cette *Histoire*.
2. *Dessin de Faucher-Gudin*. C'est le revers de la plaque en bronze, dont le recto est publié à la p. 690 de cette *Histoire*; la tête animale du dieu apparaît en relief au-dessus des tableaux.

fée, qui navigue sans voile ou sans aviron, et dont la proue se termine en bec d'oiseau, la poupe en tête de taureau. Rien ne lui résiste, rien ne lui échappe; les dieux eux-mêmes ne pénètrent dans son empire qu'à la condition de mourir comme les hommes, et de s'avouer humblement ses esclaves[1].

Les gardiens des portes dépouillent les immigrants de tout ce qu'ils apportent avec eux, et les conduisent nus devant Allat : celle-ci les juge et leur assigne à chacun leur place au milieu de ses domaines. Le bien ou le mal accompli sur terre pèsent peu dans sa balance : il faut surtout avoir fait montre de piété envers les dieux et envers elle, avoir prodigué les sacrifices et les offrandes, avoir enrichi les temples. Les âmes qui ne peuvent se justifier sont soumises à des supplices épouvantables : la lèpre les ronge jusqu'à la fin des temps, les maladies les plus douloureuses s'abattent sur elles et les torturent sans jamais les tuer. Celles que sa fureur épargne traînent une existence morne et sans joie. Elles crient la soif et la faim, et elles ne trouvent pour se rassasier ou pour se désaltérer que la poussière et l'argile. Elles tremblent de froid, et on ne leur laisse en guise de vêtement qu'un manteau de plumes, les grandes ailes sourdes des oiseaux de nuit sur lesquelles elles volettent en poussant des cris aigus[2]. Cette conception farouche et sombre de la vie en commun dans un royaume unique est pire encore que l'idée de l'internement au tombeau à laquelle elle a succédé. Au cimetière, du moins, l'âme était seule avec le cadavre : dans la maison d'Allat, elle est comme perdue parmi des esprits qui souffrent autant qu'elle et les génies qui naissent de la nuit. Aucun d'eux n'a une figure simple et voisine de la figure humaine; mais ils présentent un mélange de l'homme avec les bêtes et des bêtes entre elles, où les traits les plus repoussants de chaque espèce sont combinés artistement. Les têtes de lion se hérissent sur des corps de chacal à griffes d'aigle et à queue de scorpion, et les chefs des monstres s'appellent la Peste, la Fièvre, le Vent du sud-ouest. Une fois naturalisés de ce peuple redoutable, les morts ne s'en libèrent plus que par exception, sur l'ordre des dieux d'en haut. Ils ne conservent point le souvenir de ce qu'ils ont fait sur terre. Affections domestiques, amitiés, mémoire des services

1. Les noms des divinités qui président à l'enfer, leurs attributs, les classes des génies secondaires qui leur sont attachés, et les fonctions de chaque classe, sont énumérés dans l'excellent ouvrage d'A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach Tode*, p. 66-75. La figure et les attributs d'Allat sont décrits d'après le portrait d'elle qu'on voit sur la plaque en bronze reproduite à la p. 690 de cette *Histoire*, au registre inférieur.

2. C'est la description que les premières lignes de la *Descente d'Ishtar aux Enfers* (p. 693 de cette *Histoire*) font de la condition des morts; elle est confirmée par les fragments du dernier chant du poème de Gilgamès, tels qu'on les trouvera traduits aux p. 588-589 de cette *Histoire*.

rendus, tout s'efface de leurs têtes légères : rien ne surnage qu'un regret immense d'avoir été exilés de notre monde, et le désir cuisant d'y remonter. Le seuil du palais d'Allat pose sur une source, dont les eaux ressuscitent quiconque s'y baigne ou en boit : elles jaillissent, dès qu'on lève la pierre, mais les esprits de la terre veillent sur elles avec un soin jaloux, et ils en écartent tous les êtres qui voudraient en dérober quelques gouttes. Ils en ouvrent l'accès sur l'ordre d'Éa ou de l'un des dieux suprêmes : encore ne le font-ils qu'à contre-cœur, et en se désolant de la proie qu'on leur ravit. De vieilles légendes racontaient comment le berger Doumouzi naquit d'Éa et de Damkina, comment Ishtar l'amoureuse s'éprit de lui tandis qu'il paissait ses troupeaux sous l'arbre mystérieux d'Éridou qui couvre la terre de son ombre, et comment elle l'élut entre tous pour être l'époux de sa jeunesse : un sanglier le blessa mortellement, et le précipita au royaume d'Allat[1]. Un moyen restait de le ramener à la lumière : il fallait laver ses plaies avec l'eau de la source merveilleuse, et Ishtar résolut d'y aller puiser[2]. L'entreprise était effrayante, car nul ne voyage aux enfers s'il n'a traversé les affres de la mort, et les dieux eux-mêmes ne peuvent se soustraire à cette loi fatale. « Vers la terre sans retour, vers le pays que tu connais, — Ishtar la fille de Sin a tourné sa pensée; — elle a, la fille de Sin, tourné sa pensée — vers la maison d'obscurité, demeure d'Irkalla, — vers la maison où qui entre il ne sort plus, — vers le chemin où qui va il ne revient plus, — vers la maison où qui entre il renonce à la lumière, — le lieu où l'on se nourrit de poussière, on mange l'argile, — on ne voit point la lumière, on habite l'obscurité, — où l'on revêt, comme les oiseaux, un habit d'ailes, — où la poussière s'entasse sur l'huis et sur le verrou. » Elle arrive au porche, elle y heurte, elle adresse la parole au gardien d'une voix impérieuse : « Gardien des eaux, ouvre ta porte, — ouvre ta porte, que j'entre,

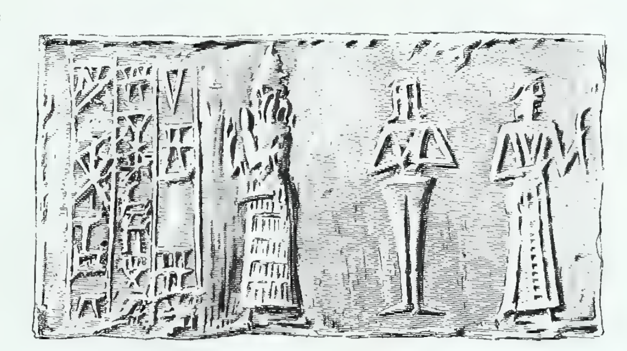
1. Cf., aux pages 647-648 de cette *Histoire*, la légende de Doumouzi.

2. Le texte de la *Descente d'Ishtar aux Enfers* a été découvert par Fox Talbot (dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, 2e sér., t. VIII, p. 244-257; cf. *J. As. Soc.*, New Series, t. IV, p. 25-26, 27), puis publié par Fr Lenormant, *Tablette cunéiforme du Musée Britannique* (*K 162*), dans les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*, t. I, p. 31-35, traduit par lui dans l'*Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 457-510 (cf. *les Premières Civilisations*, t. II, p. 81-93, *Choix de Textes Cunéiformes*, n° 30, p. 100-105), puis par Fox Talbot lui-même (*The Legend of Ishtar descending to Hades*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 179-212). Depuis lors la plupart des assyriologues se sont exercés à interpréter et à commenter ce poème : Schrader (*Die Höllenfahrt der Istar*, Giessen, 1874), Oppert (*l'Immortalité de l'âme chez les Chaldéens*, dans les *Annales de Philosophie Chrétienne*, 1874, t. VIII, p. 210-233, et *Fragments mythologiques*, dans Ledrain, *Histoire du peuple d'Israel*, t. II, p. 464-469), A. Jeremias (*Die Höllenfahrt der Istar, eine altbabylonische Beschworungslegende*, 1889, reproduit en tête des *Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 4-45). J'ai suivi presque toujours la traduction qu'A. Jeremias nous en a donnée.

moi! — Si tu n'ouvres la porte et que je n'entre, moi, — je fendrai l'huis, je briserai les barres, — je fendrai le seuil, j'enfoncerai les vantaux, — je lèverai les morts, qu'ils mangent les vivants, — et plus que les vivants les morts seront nombreux. » — Le gardien ouvrit sa bouche, parla, — manda à la puissante Ishtar : « — Arrête-toi, ô dame, et ne renverse pas la porte, — que j'aille et que j'annonce ton nom à la reine Allat. » Allat hésite, puis lui permet d'accueillir la déesse : « Va, gardien, ouvre-lui ta porte, — mais traite-la selon les lois antiques ».

Les mortels entrent nus dans le monde, nus ils doivent en sortir : puisque Ishtar veut partager leur sort, il faut qu'elle se défasse comme eux de tous ses vêtements. « Le gardien alla, il ouvrit sa porte : — « Entre, madame, et que Kouta se réjouisse, — que le palais de la terre sans retour exulte de ta présence! » — La première porte il lui fit passer, la déshabilla, enleva la grande couronne de sa tête : — « Pourquoi, gardien, enlèves-tu la grande couronne de ma tête? — Entre, madame, telle est la loi d'Allat. » — La seconde porte il lui fit passer, la déshabilla, enleva les anneaux de ses oreilles : — « Pourquoi, gardien, enlèves-tu les anneaux de mes oreilles? — Entre, madame, telle est la loi d'Allat. » Et de porte en porte il détache quelqu'un des bijoux de l'affligée, son collier garni d'amulettes, la tunique qui lui drapait la poitrine, sa ceinture émaillée, ses bracelets, ses anneaux de pied : à la septième, il lui retire son dernier voile. Quand elle fut enfin en présence d'Allat, elle se précipita sur elle pour lui ravir de haute lutte la vie de Doumouzi; mais celle-ci appela Namtar, son messager de malheur, et lui ordonna de punir la rebelle. « Du mal des yeux frappe-lui les yeux, — du mal des flancs frappe-lui les flancs, — du mal des pieds frappe-lui les pieds, — du mal de cœur frappe-lui le cœur, — du mal de tête frappe-lui la tête, — sur elle, sur elle tout entière, frappe fortement! » Or, tandis qu'elle souffrait les tourments de l'enfer, le monde des vivants menait le deuil de sa mort. En l'absence de la déesse d'amour, l'amour n'accomplit plus ses rites : « le taureau ne s'abat plus sur la génisse, l'âne ne se rue plus sur l'ânesse, — le maître ne recherche plus la servante dans les ruelles ». Si elle ne revient promptement à la lumière, les races des hommes et des bêtes s'éteindront, la terre demeurera déserte, et les dieux n'auront plus ni dévots, ni offrandes. « Papsoukal, le serviteur des dieux grands, se déchira la figure devant Shamash, — vêtu de deuil, plein de douleur. — Shamash alla, il pleura à la face de Sin, son père, — et ses larmes cou-

rurent devant Éa, le roi : — « Ishtar est descendue en terre, elle n'est pas remontée ! — Et depuis qu'Ishtar est descendue en la terre sans retour — le taureau ne s'abat plus sur la génisse, l'âne ne se rue plus sur l'ânesse, — le maître ne recherche plus la servante dans les ruelles, — le maître s'endort sur son ordre, — la servante s'endort sur son devoir. » La résurrection de la déesse est le seul remède à tant de maux, mais elle est subordonnée à celle de Doumouzi : Ishtar ne consentira à reparaître au jour que si elle ramène son mari vivant avec elle. Éa, le seigneur suprême, l'exécuteur infaillible des volontés d'en haut, qui seul peut modifier les lois imposées à la création, se décide à lui accorder ce qu'elle exige. « Éa, dans la sagesse de son cœur, façonna un mâle, — façonna Ouddoushounâmir, le serviteur des dieux : — « Va donc, Ouddoushounâmir, tourne ta face vers la porte de la terre sans retour ; — les sept portes de la terre sans retour, qu'elles s'ouvrent devant toi, — qu'Allat te voie et se réjouisse devant toi ! — Quand son cœur sera calmé et son foie apaisé, — conjure-la au nom des dieux grands, tourne ta pensée vers la source. — « Que la source, madame, me donne de son eau, afin que j'en puisse boire ! » Allat entra dans une colère épouvantable, lorsqu'elle se vit obligée de céder à sa rivale ; « elle se battit les flancs, elle se mordit les doigts », elle éclata en malédictions contre le messager de malheur. « Tu m'as exprimé une requête qu'on ne doit requérir ! — Fuis, Ouddoushounâmir, ou je t'enfermerai dans la grande prison, — la boue des égouts de la ville y sera ton manger, — les ruisseaux de la ville seront ton boire, — l'ombre des murs sera ton séjour, les seuils seront ton habitation, — la reclusion et l'isolement énerveront ta force[2] ! » Elle obéit pourtant,


ISHTAR NUE, TELLE QU'ELLE ÉTAIT DANS L'HADÈS[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne du Musée de la Haye* (cf. Menant, *Catalogue des Cylindres orientaux du Cabinet Royal des Médailles de la Haye*, pl. V, n° 26). Sur la figure d'Ishtar nue, voir le mémoire de Nicolsky, *la Déesse des Cylindres et des Statues babyloniennes*, dans la *Revue Archéologique*, 1890, t. XXX, p. 36-43.

2. Il résulte de ce passage qu'Ishtar ne pouvait être délivrée qu'au prix d'une autre vie : c'est pour cela sans doute qu'Anou, au lieu d'envoyer le messager ordinaire des dieux, crée un messager spécial. Allat, furieuse du peu d'importance de la victime qu'on lui envoie, se contente de menacer Ouddoushounâmir d'un traitement ignominieux s'il ne se sauve au plus vite.

appelle son ministre Namtar et lui commande de tout préparer pour ranimer la déesse. Il faut briser le seuil du palais afin de mettre la source à découvert, et l'eau ne produit son plein effet qu'en présence des Anounnas. « Namtar alla, il fendit le palais éternel, — il tordit les montants, que les pierres du seuil en tremblèrent; — il fit sortir les Anounnaki et les assit sur des trônes d'or, — il versa sur Ishtar les eaux de la vie et l'emmena. » Elle reprit à chaque porte les habits et les bijoux qu'elle avait abandonnés en traversant les cercles de l'enfer : dès qu'elle revit le jour, il lui annonça que le sort de son mari lui appartenait désormais. Elle devait chaque année le baigner d'une onde pure et l'oindre des parfums les plus précieux, le revêtir d'une robe de deuil, lui jouer des airs tristes sur une flûte de cristal, tandis que les prêtresses entonneraient leurs chants de douleur et se déchireraient la poitrine : son cœur se ranimerait et sa jeunesse refleurirait ainsi de printemps en printemps, aussi longtemps qu'elle accomplirait pour lui les cérémonies jadis prescrites par les divinités infernales.

Doumouzi était un dieu, l'amant d'une déesse, et la divinité réussissait où les humains échouent. Si Mardouk[1], Éa, Nébo, Goula, Ishtar et leurs pareils possédaient vraiment la faculté de rappeler les trépassés à la vie, ils n'en usaient guère dans l'intérêt de leurs créatures, et les plus dévots avaient beau réclamer de temple en temple la résurrection de leurs morts, ils n'obtenaient jamais pour eux la grâce qu'Allat avait accordée à Doumouzi. Le cadavre, une fois couché dans la tombe, ne se relevait plus, il ne réintégrait plus la place qu'il avait perdue dans sa maison, il ne recommençait plus d'existence nouvelle. Les nécromants eux-mêmes n'arrachaient sa proie à l'Hadès que pendant quelques instants. Le sol se crevassait au bruit de leurs conjurations, l'âme en jaillissait comme un coup de vent et répondait mélancoliquement aux questions qu'on lui posait : le charme rompu, il lui fallait rebrousser sur les voies de la contrée sans retour et se replonger dans les ténèbres[2]. Cette perspective d'une éternité morne et sans joie n'effrayait

1. Mardouk est appelé « le miséricordieux qui se plaît à éveiller les morts », et « le maître de la libation pure, qui éveille les morts », le « miséricordieux à qui il est permis de rendre la vie » (A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 101; Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 296-297). On trouvera dans Jeremias (*op. l.*, p. 100-101) la liste des dieux qui jusqu'à présent ont le droit de ressusciter les morts; il est probable que cette faculté appartenait à tous les dieux et à toutes les déesses du premier rang.

2. Voir, p. 588-589 de cette *Histoire*, les offrandes et les sacrifices que Gilgamès est obligé de faire de temple en temple, avant d'obtenir pour un moment la faveur de voir l'ombre d'Éabani; cf. sur les nécromants et sur les évocations, Boscawen, *Notes on the Religion and Mythology of the Assyrians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 271, 278-286; Fr. Lenormant, *la Divination et la Science des présages chez les Chaldéens*, p. 151-167; A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 101-103.

pas les Chaldéens autant qu'elle faisait les habitants de l'Égypte. Les courtes années qu'ils avaient à vivre en notre monde de lumière les inquiétaient beaucoup plus que les siècles sans fin, dont le défilé monotone commençait pour eux au lendemain des funérailles. La somme de bonheur et de malheur allouée par le destin à chacun d'eux, il devait la dépenser tout d'un trait en plein soleil, aux beaux pays de l'Euphrate et du Tigre : ce qu'il en aurait économisé, afin de se ménager un fonds de félicité posthume, n'avait plus cours au delà du tombeau et ne lui comptait pour rien. Les dieux qu'il servait fidèlement lui remboursaient donc, dans sa cité natale, en prospérité présente, en santé, en richesse, en puissance, en gloire, en postérité nombreuse, l'équivalent largement mesuré de ses offrandes et de sa piété : s'il les irritait par ses fautes, ils se vengeaient en l'accablant d'infirmités et de souffrances. Ils « le coupaient comme un roseau[2] », et « son nom était anéanti, sa semence détruite; — il finissait ses jours dans la gêne et dans la faim, — son cadavre était jeté au hasard, — et il ne recevait point de sépulture[3]. » On se résignait donc à tomber en expirant dans la torpeur et dans la misère éternelle, pourvu qu'on eût joui longuement ici-bas de tous les dons que la terre accorde à ses enfants[4]. Quelques-uns pourtant se révoltaient contre l'idée de confondre dans une même condition les lâches et les héros tués sur les champs de bataille, les tyrans et les rois doux à leurs peuples, les méchants et les bons. Ils supposaient que les dieux, les distinguant du vulgaire, les accueillent dans une île fertile, éclairée par le soleil et isolée du séjour des hommes par les eaux de la mort, la rivière infranchissable qui mène chez Allat. L'arbre de vie y fleurit, la source de vie



DOUMOUZI RAJEUNI SUR LES GENOUX D'ISHTAR[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne publiée par* Menant, *Catalogue de la Collection de M. de Clercq*, t. I, pl. IX, n° 83; cf. Heuzey, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 93.
2. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 3, col. i, l. 3.
3. C'est la fin d'une inscription de Naboubalidin, roi de Babylone au ix[e] siècle avant J.-C., publiée dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 61, col. iv, l. 50-55. Cf. Fr. V. Scheil, *Inscription de Nabû-abil-iddin*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 334; J. Jeremias, *Die Cultustafel von Sippar*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 277.
4. Sur ce qu'étaient les croyances chaldéo-assyriennes relatives au bonheur que les dieux accordaient aux fidèles dans cette vie, faute de pouvoir le leur assurer dans l'autre, voir A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 46-49.

y coule, Éa y transporta Xisouthros après le déluge, Gilgamès en vit les rives et en revint, sain et vigoureux comme aux jours de sa jeunesse. On chercha d'abord cette région de délices au milieu des marais de l'Euphrate, vers l'embouchure du fleuve, puis, quand on connut mieux le pays, on l'exila au delà de la mer[1]. A mesure que les découvertes des marchands ou les guerres élargissaient les limites de l'horizon où les premiers Chaldéens s'étaient tenus enfermés, l'île mystérieuse recula de plus en plus vers l'est, puis vers le nord, et finit presque par s'évanouir dans l'éloignement. Au dernier terme, les dieux du ciel, devenus hospitaliers, ouvrirent leur propre royaume aux âmes épurées des héros.

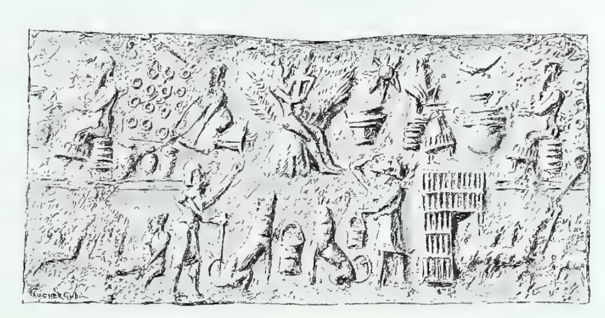
Ils n'y étaient pas si sûrement séparés de l'humanité, que les habitants de la terre ne fussent tentés parfois d'aller les y rejoindre, avant que l'heure suprême eût sonné pour eux. De même que Gilgamès avait affronté jadis les dangers du désert et de l'Océan pour découvrir l'île de Khasisadra, Étana s'était lancé dans les plaines de l'air afin de monter jusqu'au ciel d'Anou et de s'y unir vivant encore au chœur des bienheureux[2]. La légende racontait son amitié avec l'aigle de Shamash, les services qu'il lui avait rendus, ceux qu'il avait reçus d'elle. L'aigle avait envahi le nid du serpent, avait ravi les serpenteaux et les avait livrés en pâture à ses propres petits. Le serpent s'était hissé en rampant jusqu'à Shamash et lui avait crié vengeance : « Le mal qu'elle m'a fait, Shamash, vois-le ! — A mon aide, Shamash ! ton filet est égal à la large terre, — ton lacs est égal au ciel lointain, — qui peut échapper à ton filet ? — Le criminel Zou[3], Zou qui le premier fit le mal, y échappa-t-il ? » Shamash refusa d'intervenir en personne, mais il indiqua au serpent une ruse qui devait le venger aussi sûrement que s'il eût agi lui-même. « Mets-toi en chemin, monte sur la montagne, — et cache-toi dans un taureau mort ; — ouvre son intérieur, déchire son ventre, — ta demeure, établis-la en son ventre. — Tous les oiseaux du ciel s'abattront... — et l'aigle elle-même viendra avec eux, — sans savoir que tu es là dedans ; — elle voudra s'emparer de la chair, elle arrivera rapidement — elle ne songera qu'aux entrailles cachées.

1. A. Jeremias, *Die Babylonisch-Assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 81-99, et les critiques de Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 212-214.

2. La légende d'Étana fut découverte et quelques fragments en furent d'abord traduits par G. Smith, *The Chaldæan Account of Genesis*, p. 138-144. Ce qui en est connu en a été rassemblé, publié, traduit et commenté par Ed. J. Harper, *Die Babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbara*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 391-408, où l'on trouvera indiquées sommairement les analogies que l'histoire d'Étana présente avec les légendes de même nature qui ont cours chez différents peuples anciens ou modernes de notre vieux Monde.

3. C'est une allusion au vol des tablettes qui contiennent les destinées et à la défaite de l'oiseau Zou par Shamash : il a été question de cette légende à la p. 667 de cette *Histoire*.

— Dès qu'elle aura attaqué l'intérieur, saisis-la par ses ailes, — abats-lui ses ailes, le fouet de son aile et ses serres, — déchire-la et rue-la dans un ravin de la montagne, — qu'elle y meure la mort de faim et de soif! » L'aigle ne se laissa pas tromper à ce stratagème, et l'un de ses aiglons aperçut le serpent dans le cadavre du taureau. Cependant la femme d'Étana ne pouvait mettre au monde le fils qu'elle portait en son sein; le héros, s'adressant à l'oiseau, lui demanda la plante qui apaise les douleurs des femmes et qui facilite les naissances. Mais on ne la rencontre qu'au ciel d'Anou, et comment se risquer si haut, sans être anéanti en route par la colère des dieux? L'aigle prend en pitié la peine de son compère et se résout à tenter l'aventure avec lui. « Ami, lui dit-il, rassérène ton visage! — Viens et que je te porte au ciel du dieu Anou. — Contre ma poitrine, mets ta poitrine, — sur le fouet de mes ailes mets tes deux mains, — contre mon flanc, mets ton flanc! » contre la poitrine de l'aigle il mit sa poitrine, — sur le fouet des ailes il mit ses deux mains, contre le flanc il mit son flanc; — il s'assujettit solidement, et son poids était grand. » Les artistes chaldéens avaient représenté plus d'une fois le départ du héros. Ils le montraient serré au corps de son alliée et la tenant embrassée fortement. Un premier élan les a déjà soulevés de terre, et les bergers épars dans les champs assistent avec stupéfaction à ce spectacle inaccoutumé; l'un d'eux indique le prodige à l'autre, et leurs chiens, assis à leurs pieds, tendent le museau comme pour hurler d'épouvante. « L'espace d'une heure double, l'aigle l'enleva, — puis l'aigle lui parla à lui Étana : — « Contemple, ami, la terre quelle elle est, regarde la mer qu'enserre l'Océan! — Vois, la terre n'est plus qu'une montagne, et la mer n'est plus qu'un étang. » — L'espace d'une seconde heure double, il l'enleva, puis l'aigle lui parla à lui Étana : — « Contemple, ami, la terre quelle elle est : la mer apparaît comme la ceinture de la terre. » — L'espace d'une troisième heure double, il l'enleva, puis l'aigle lui parla à lui Étana : — « Vois, ami, la terre quelle elle est :



ÉTANA ENLEVÉ AU CIEL PAR UN AIGLE[1].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne reproduite dans* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 30 *bis*, n° 13.

— La mer n'est plus que la rigole d'un jardinier. » Ils arrivent ainsi au ciel d'Anou, et ils s'y reposent un moment. Étana n'aperçoit plus autour de lui que l'espace vide, et rien qui l'anime, pas même un oiseau; il a peur, mais l'aigle le rassure et lui dit de reprendre sa course vers le ciel d'Ishtar. « Viens, ami, laisse-moi te porter à Ishtar, — et près d'Ishtar, la dame, je te poserai, — et aux pieds d'Ishtar, la dame, tu te jetteras. — Contre mon flanc, mets ton flanc, — sur le fouet de mes ailes, mets tes mains! » L'espace d'une double heure il l'enleva : — « Ami, vois la terre quelle elle est. — La face de la terre s'étend toute plate — et la mer n'est pas plus grosse qu'une mare. » L'espace d'une seconde double heure, il l'enleva : — « Ami, vois la terre quelle elle est, — la terre n'est plus qu'un carré dans un jardin, — et la large mer n'est pas plus grande qu'une flaque d'eau. » A la troisième double heure, Étana perdit courage, il cria « Halte! » et l'aigle redescendit aussitôt; mais, à bout de forces, il lâcha prise et se brisa sur le sol.

Les dieux ne permettaient à nul vivant de pénétrer impunément dans leur empire : qui voulait y monter, si brave fût-il, il devait s'acheminer vers eux par la mort. Le commun des hommes n'y prétendait pas. La religion lui donnait à choisir entre le séjour perpétuel au tombeau et la reclusion dans les prisons d'Allat : s'il chercha parfois à sortir de cette alternative et à se figurer différemment ce qu'il deviendrait par delà, ses idées sur l'autre monde restèrent vagues et n'égalèrent point la précision minutieuse des conceptions égyptiennes. Les soucis de la vie présente l'absorbaient trop complètement pour lui laisser le temps de spéculer sur les conditions de la vie future.





La Civilisation Chaldéenne

La royauté. - L'organisation de la famille et de sa fortune. Le commerce et l'industrie des Chaldéens.

Les rois ne sont point des dieux, mais les vicaires des dieux : leur rôle sacerdotal. - Les reines et les femmes de la famille royale : les fils et l'ordre de succession au trône. - Les châteaux royaux : description du palais de Goudéa, à Lagash, les façades, la ziggourât, les appartements réservés, le mobilier, la décoration externe. - Le costume des hommes et celui des femmes : les employés du palais et l'administration royale, les soldats et les seigneurs.

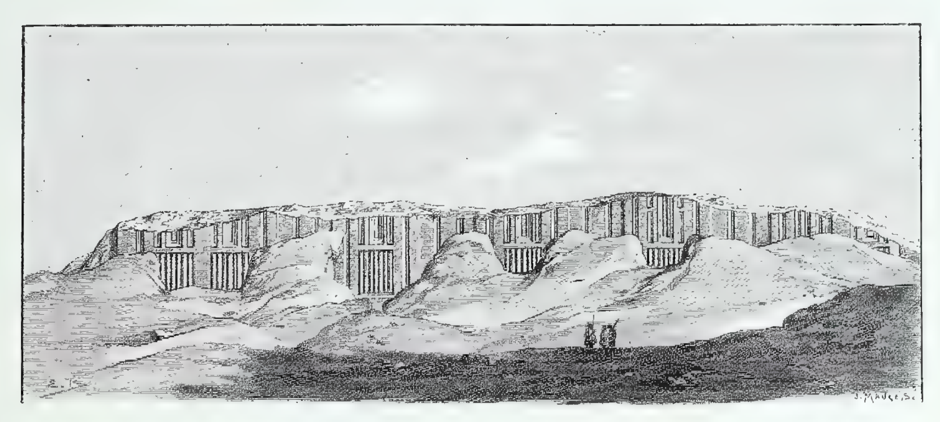
Le scribe et les livres d'argile. - L'écriture cunéiforme : son origine hiéroglyphique, la polyphonie des caractères, les tablettes grammaticales et lexicographiques. - Les contrats et leur rédaction à plusieurs exemplaires ; le coup d'ongle, le cachet.

La constitution de la famille et la place que la femme y occupe. Le mariage, le contrat, les cérémonies religieuses. - Le divorce : les droits des femmes riches, les femmes et le mariage dans les classes populaires. - Les enfants adoptifs, leur position dans la famille, les motifs ordinaires de l'adoption. - Les esclaves, leur condition, les affranchissements.

Les villes chaldéennes : l'aspect et la distribution des maisons, la vie domestique. - Le patrimoine familial : la division des héritages. - Le prêt à intérêt, le taux de l'argent, le commerce par terre et la navigation. - Les corps de métier : la fabrication de la brique, l'outillage industriel en pierre et en métal, l'orfèvrerie, les graveurs de cylindres, les tisserands ; l'état des classes ouvrières.

Le fermage et la culture des terres : le bornage des champs, les esclaves et les ouvriers agricoles. - Scènes de la vie pastorale ; la pêche, la chasse. - La littérature archaïque et les sciences positives : l'arithmétique et la géométrie, l'astronomie et l'astrologie, la science des présages. - Le médecin, la magie et son influence sur les nations voisines





LES RUINES DE L'UN DES GRANDS ÉDIFICES D'OUROUK[1].

CHAPITRE IX

LA CIVILISATION CHALDÉENNE

LA ROYAUTÉ. L'ORGANISATION DE LA FAMILLE ET DE SA FORTUNE.
LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DES CHALDÉENS.

Les rois de Chaldée ne se proclamaient point dieux comme les Pharaons, leurs contemporains. Ils se contentaient d'occuper une place intermédiaire entre leurs sujets et la divinité, et de s'attribuer pour traiter avec celle-ci des pouvoirs que les hommes ordinaires ne possédaient point. S'ils s'intitulaient parfois les fils d'Éa[2], de Nîngoul[3], ou de quelques autres, c'était pure hyperbole dévote et non croyance en une parenté réelle; ils ne sentaient point palpiter en eux la chair même du dieu ou l'un de ses doubles, mais ils voulaient qu'on les reconnût pour ses vicaires ici-bas, ses prophètes, ses favoris, les pasteurs élus par lui afin de gouverner les troupeaux humains, les prêtres attachés fidèlement à son service. Seulement, tandis que le prêtre du commun se choisissait

1. *Dessin de Boudier, d'après le croquis de* Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 75. La lettrine, qui est de Faucher-Gudin, représente une figure royale agenouillée et portant à deux mains un gros clou (cf. p. 757 de cette *Histoire*), qui sert à la tenir fichée droite en terre : c'est la reproduction de la figurine en bronze du Louvre, publiée déjà par Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 28, n° 4.

2. C'est le titre que prend le roi Ourbaou de Lagash dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 7, col. i, l. 7-8; cf. Oppert, *les Inscriptions de Goudéa*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1882, p. 39; Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 75; Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 20-21.

3. Singashid, roi d'Ourouk, se proclame fils de cette déesse (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 2,

un seul maître auquel il se consacrait, le prêtre-roi exerçait le sacerdoce universel et se posait en pontife de toutes les religions nationales. Ses préférences allaient de droit aux patrons de la cité, à ceux qui avaient tiré ses ancêtres de la poussière et qui l'avaient haussé lui-même au rang suprême, mais les autres exigeaient leur part de ses hommages et ils attendaient de lui un culte proportionné à leur importance[1]. S'il avait voulu le leur rendre en personne jusque dans les détails, son existence entière se serait écoulée au pied des autels; quand il s'en était déchargé le plus possible sur le clergé régulier, ce qu'il en conservait encore remplissait une grande partie de son temps. Chaque mois, chaque jour lui apportait son contingent de sacrifices, d'oraisons, de processions inévitables[2]. Le 1er du second Éloul, le souverain de Babylone présentait à Sin une gazelle sans tache, puis il faisait à Shamash une offrande à son gré et lui égorgeait des victimes. Les cérémonies se répétaient le 2 sans changement, mais, du 3 au 12, elles s'accomplissaient pendant la nuit, devant les statues tantôt de Mardouk et d'Ishtar, tantôt de Nébo et de Tashmit, de Moullil et d'Inlil, de Ramman, de Zirbanit, parfois au lever d'une constellation déterminée, celle du Chariot, par exemple, ou celle du Fils d'Ishtar, parfois au moment où la lune « exaltait vers la terre sa couronne lumineuse ». A telle date, il fallait réciter un psaume pénitentiel ou une litanie[3]; à telle autre, défense de manger de la viande cuite ou fumée, de changer de linge, d'endosser des habits blancs, de boire médecine, de sacrifier, d'édicter un arrêt, de sortir en char[4]. Et partout l'asservissement aux rites pesait aussi lourdement qu'à Babylone sur les épaules du prince, à Ourou, à Lagash, à Nipour, dans les cités souveraines de la Haute et de la

n° VIII, 1, l. 1-2); cf. G. Smith, *Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 41 (où le nom de la déesse, lu Belatsounat, est pris pour celui d'une reine), Winckler, *Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 82-85.

1. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Hammourabi s'intitulait dans la seconde inscription du Louvre : « prophète d'Anou, intendant de Bel, favori de Shamash, berger chéri de Mardouk » (Menant, *Une Nouvelle Inscription de Hammourabi, roi de Babylone*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 79; cf. Fr. Delitzsch, *Die Sprache der Kossäer*, p. 74). Le protocole adopté par Goudéa dans l'Inscription de la *Statue D* du Louvre est plus développé, mais trop obscur encore pour qu'on le traduise en entier (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 9, col. I-II; cf. Oppert, *les Inscriptions de Goudéa*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1882, p. 28-40, 123-127; Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 89-90, et dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. XVII-XVIII; Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 50-51).

2. Tous les détails qui suivent sont empruntés à la tablette du British Museum (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 32-33), découverte et traduite par Sayce, *A Babylonian Saints' Calendar*, dans les *Records of the Past*, 1st Ser., t. VII, p. 157-168, et *The Religion of the Ancient Babylonians* p. 69-76. Cf. le fragment cité par Sayce, *The Religion of the Ancient Babylonians*, p. 69, note 3.

3. Ainsi, le 6, le 16, le 26 du second mois d'Éloul, dans le document indiqué à la note précédente, et qui a été traduit entièrement par Sayce, à deux reprises.

4. Ainsi le 7 de ce même mois d'Éloul, puis le 14, le 21, le 28.

Basse-Chaldée. Le roi, dès qu'il montait sur le trône, allait chercher au temple une investiture solennelle, dont la forme variait selon les dieux qu'il adorait : à Babylone, il s'adressait à la statue de Bel-Mardouk, dans les premiers jours du mois de Nisan qui suivait son avènement, et il lui « prenait les mains » afin de lui prêter hommage[1]. Dès lors, il suppléait Mardouk ici-bas, et les dévotions minutieuses où ses heures se consumaient étaient autant d'actes d'allégeance, auxquels sa féauté de vassal l'astreignait envers le suzerain. Telles, les audiences que l'intendant d'un grand seigneur demande journellement à son maître pour lui rendre ses comptes ou pour l'entretenir des affaires courantes : toute interruption non justifiée par un cas de force majeure risquait d'être interprétée comme un manque de respect ou comme une velléité de révolte. A négliger le moindre détail de son service, il soulevait promptement les soupçons des dieux ou leur colère, contre lui d'abord, puis contre ses sujets : le peuple avait donc un intérêt direct à ce qu'il s'acquittât exactement des fonctions sacerdotales, et la piété n'était pas celle de ses vertus qu'on prisait le moins[2]. Toutes les autres découlaient de celle-là et ne valaient que par l'appui divin qu'elle leur assurait, la bravoure, l'équité, la justice. Les dieux et les héros des premiers âges s'étaient assigné la tâche de protéger leurs fidèles contre tous les ennemis, hommes ou bêtes. Qu'un lion décimât les troupeaux, ou qu'un urus de taille gigantesque dévastât les récoltes, le roi devait l'aller vaincre, à l'exemple de ses prédécesseurs fabuleux[3]. L'aventure exigeait d'autant plus de courage et d'appui surhumain qu'à dire vrai les monstres passaient pour n'être pas des animaux ordinaires; on les considérait comme les instruments d'une vengeance céleste, dont on ignorait le plus souvent la cause, et qui les assaillait, il ne les affrontait pas seulement, mais encore le dieu qui les poussait. La piété et la confiance au patron de la cité soutenaient le roi, au moment de relancer la bête dans son repaire; il l'abordait corps à corps, et dès qu'il l'avait percée de ses flèches

1. La découverte du sens qu'il convient d'attacher à cette cérémonie est due à Winckler, qui, après l'avoir indiqué sommairement à la fin de sa dissertation inaugurale, *de Inscriptione Sargonis regis Assyriæ quæ vocatur Annalium*, th. 4, fournit la preuve de son opinion dans ses *Studien und Beiträge zur babylonisch-assyrischen Geschichte* (dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 302-304); cf. les faits apportés depuis lors, à l'appui de l'hypothèse de Winckler, par Lehmann, *Schamaschschum-ukin, König von Babylonien*, p. 44 sqq.

2. Le cylindre de Cyrus (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 35; cf. Rawlinson, *Notes on a newly discovered Clay-cylinder of Cyrus the Great*, dans le *Journal of R. As. Society*, New Ser., t. XII, p. 70-97) montre de la manière la plus frappante l'influence que cette façon d'envisager le rôle religieux du roi peut exercer sur la politique : les prêtres et le peuple y considèrent le triomphe de Cyrus comme une vengeance des dieux chaldéens que Nabonâîd avait offensés.

3. Cf. les luttes de Gilgamès contre le taureau et contre les lions, aux pages 581-582, 583 de cette *Histoire* : le poème reflète très fidèlement, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, l'idee qu'on se faisait en Chaldée des devoirs d'un roi, pendant le troisième millénaire avant notre ère.

et de sa lance ou abattue de sa hache et de son poignard, il répandait une libation sur elle et il consacrait la dépouille dans un temple[1]. Sa grandeur lui imposait à la guerre un rôle non moins périlleux; s'il ne dirigeait pas lui-même la première colonne d'attaque, il se mettait à la tête de la petite troupe d'élite dont le choc au moment opportun décidait du succès. Que lui aurait profité sa vaillance, si la crainte des dieux n'avait marché devant lui, et si l'éclat de leur face n'avait jeté le trouble dans les bataillons ennemis[2]? Dès qu'il avait triomphé par leur ordre, il s'efforçait avant toute autre chose de les payer largement de l'appui qu'ils lui avaient concédé. Il versait la dîme du butin dans leur trésor, il annexait à leur domaine une partie des terres conquises, il leur allouait des prisonniers pour cultiver leurs champs ou pour travailler à leurs constructions, et les idoles des vaincus suivaient la destinée du peuple : il les arrachait aux sanctuaires qui les avaient abritées jusqu'alors, et il les entraînait captives avec lui pour faire à son dieu une cour de dieux esclaves[3]. Shamash, le haut juge du ciel, inspirait sa justice, et la prospérité dont sa bonne administration gratifiait son peuple était moins son œuvre que celle des immortels[4].

Nous savons trop peu comment les rois se conduisaient dans l'intimité de la famille, pour nous figurer la manière dont ils conciliaient les obligations rigoureuses de leur rôle pontifical avec les routines de la vie courante. Nous voyons seulement qu'aux jours de fêtes et de sacrifices, lorsqu'ils officiaient eux-mêmes, ils abdiquaient tous les insignes du rang suprême pendant la cérémonie, et revêtaient le costume du prêtre. On les rencontrait alors, le

1. Gilgamès consacre de la sorte, dans le temple de Shamash, la dépouille de l'urus d'Ishtar qu'il a vaincu; voir plus haut à la p. 582 de cette *Histoire*.

2. Indinghiranaghin, fils d'Akourgal et roi de Lagash comme son père, attribue ses victoires à la protection de Ninghirsou (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 31, 2; cf. Oppert, *Inscriptions archaïques de trois briques chaldéennes*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 86-87). Goudéa est conduit à l'attaque par le dieu Ninghishzida (*Statue B de Goudéa*, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. XVI, col. iii, l. 3-5; cf. Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 77). Les expressions employées dans le texte sont empruntées aux inscriptions assyriennes.

3. C'est ainsi que Mardouknâdinakhé, roi de Babylone, avait enlevé au roi d'Assyrie Téglathphalasar Ier les statues de Ramman et de la déesse Shala (*Inscription de Bavian*, dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 14, l. 48-50). D'autre part, Assourbanabal ramena de Suse à Ourouk la statue de la déesse Nanâ que le roi d'Élam Koudournakhounti avait prise seize cent trente-cinq ans auparavant (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 38, n° 1, l. 12-18, et t. V, pl. 6, l. 107-124); il conduisait dans le même temps les dieux Élamites et leurs prêtres prisonniers en Assyrie (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 6, l. 30-47).

4. Cf. ce qui est dit plus haut du rôle de Shamash comme dieu de la justice, p. 658 de cette *Histoire*. Un fragment d'inscription bilingue du temps de Hammourabi, étudié à deux reprises par Amiaud, *Une inscription bilingue de Hammourabi, roi de Babylone*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 181-190, et *Inscription bilingue de Hammourabi*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 4-19 (cf. Jensen, *Inschriften aus der Regierungszeit Hammurabi's*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III 1, p. 110-117), montre comment les rois s'en référaient aux dieux et prenaient modèle sur eux pour tout ce qui touche leur conduite. Le caractère sacerdotal de la royauté assyro-babylonienne a été indiqué très fortement par Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*. p. 491-492.

crâne ras et le buste nu, les reins ceints du pagne, qui s'avançaient au premier rang, droits sous le poids de la couffe pleine, comme de simples valets; et de fait, ce n'est plus alors le souverain qui domine en eux, c'est l'hiérodule, c'est l'esclave qui comparaît devant son maître divin afin de le servir, et qui s'affuble pour la circonstance d'un déguisement d'esclave[1]. Ses femmes ne semblent pas avoir été investies de ce caractère demi-sacré qui associait les Égyptiennes aux dévotions de l'homme et faisait d'elles les auxiliaires indispensables de toute pompe religieuse[2]; elles ne tenaient pas d'ailleurs à côté de lui la place prépondérante que la loi assignait aux reines dans l'entourage de Pharaon. Tandis qu'aux bords du Nil les monuments nous montrent les princesses assises sur le siège de leur mari et le serrant embrassé par un geste d'affectueux abandon, en Chaldée, toutes les épouses du prince, sa mère, ses sœurs, ses filles, ses esclaves même, demeurent invisibles à la postérité. Le harem où la coutume les enfermait s'ouvrait rarement pour elles : le peuple les apercevait peu, leurs parents parlaient d'elles le moins souvent qu'ils pouvaient, on évitait de les impliquer aux actes publics du culte ou du gouvernement, et le nombre se laisserait aisément supputer de celles que les inscriptions désignent par leur nom[4]. On choisissait les unes parmi les familles nobles de la cité, les



LE ROI OURNINÂ PORTANT LA COUFFE[3].

1. C'est l'attitude d'Ourninâ sur les plaques publiées par Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2 *bis*, ou celle des statuettes en bronze de Dounghi (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 28, 1-2) et de Koudourmabouk (Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 530) que le Musée du Louvre possède aux légendes de ces souverains (Heuzey, *Nouveaux Monuments du roi Ourninâ, découverts par M. de Sarzec*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. III, p. 14 sqq.).

2. Voir ce qui est dit plus haut des reines égyptiennes, aux pages 270-272 de cette *Histoire*.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2 *bis*, n° 1.

4. La plupart d'entre elles sont nommées à côté de leur mari ou de leur père sur des objets votifs déposés dans les temples, ainsi la femme de Goudéa, Gendounpaé (Oppert, *l'Olive de Goudéa*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. I, p. 439-440) ou Ginoumounpaouddou (Jensen, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 64-65), sur le cylindre du Musée de la Haye, signalé et publié par Menant, *les Cylindres Orientaux du Musée de la Haye*, pl. VII, n° 35, p. 59-60) ou celle de Nammaghani, vicaire de Lagash, Ganoul (Heuzey, *Généalogies de Sirpourla d'après les découvertes de M. de Sarzec*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 79; cf. Jensen,

autres venaient des royaumes chaldéens ou des cours étrangères; certaines ne s'élevaient jamais au-dessus de la condition de simples concubines, plusieurs se paraient du titre de reines, presque toutes étaient les gages vivants d'alliances conclues avec des États rivaux, ou elles avaient été livrées en otages à la suite d'une paix infligée par les armes[1]. Comme les rois, ne s'attribuant point une origine divine, n'étaient pas contraints d'épouser leurs sœurs à l'exemple des Pharaons pour entretenir la pureté de leur race[2], il s'en trouvait rarement entre leurs femmes qui possédassent sur la couronne des droits égaux aux leurs : le cas se présentait seulement pendant les temps de troubles, lorsqu'un parvenu de basse extraction légitimait son usurpation par un mariage avec les sœurs ou avec les filles de son prédécesseur[3]. La condition primitive des mères régissait presque toujours celle des enfants, et les fils d'une princesse naissaient princes, quand même leur père était un homme obscur ou demeurait inconnu[4]. Ils exerçaient à la cour des fonctions importantes, ou ils recevaient des apanages qu'ils administraient sous la suzeraineté du chef de la famille[5]; on distribuait les filles aux rois étrangers ou aux personnages issus des maisons les plus altières. Rien n'obligeait le souverain à transmettre la couronne à tel ou tel des siens; l'aîné lui succédait d'ordinaire, mais il pouvait, si bon lui semblait, préférer celui d'entre eux qui lui plaisait le mieux, quand c'eût été le plus jeune ou le seul qui fût

Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 74-75, où le nom de la dame est lu Ninkandou). Ailleurs pourtant on voit la femme de Rimsin, roi de Larsam, dont le nom est malheureusement mutilé, dédier elle-même un temple pour sa vie et pour celle de son mari (WINCKLER, *Sumer und Akkad*, dans les *Mitteilungen des Ak. Orientalischen Vereins*, t. I, p. 17, et *Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 96-97). Quelques reines paraissent pourtant avoir été inscrites sur quelque canon royal, ainsi Ellât Goula (SMITH, *Early History of Babylonia*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. I, p. 52-53) ou Baou-ellit, en sumérien Azag-Baou (*Records of the Past*, 2[nd] Ser., t. I, p. 32), mais on ne sait au fond ni qui elle était, ni quand elle régna.

1. Les exemples de ces unions politiques abondent entre l'Égypte et la Chaldée d'après les tablettes d'El-Amarna (BEZOLD-BUDGE, *The Tell-el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. XXV-XXX, XXXII-XXXIII) pour une époque postérieure, et entre la Chaldée et l'Assyrie (PEISER-WINCKLER, *Die sogenannte synchronistiche Geschichte*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. I, p. 194-195, 198-201); parmi les quelques reines de l'époque archaïque, la femme de Nammaghani est fille d'Ourbaou, vicaire de Lagash, et par suite la cousine ou la nièce de son mari (JENSEN, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 74-75), tandis que celle de Rimsin paraît être la fille d'un seigneur du nom de Rimnannar (WINCKLER, *Inschriften von Königen von Sumer und Akkad*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 96-97).

2. Sur les mariages des Pharaons avec leurs sœurs, cf. ce qui est dit aux p. 270 sqq. de cette *Histoire*.

3. Nammaghani, vicaire de Lagash, devait probablement son élévation à son mariage avec la fille du vicaire Ourbaou (HEUZEY, *Généalogies de Sirpourla, d'après les découvertes de M. de Sarzec*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 78-79).

4. Le fait ressort avec évidence du début de l'inscription où Sargon I[er] était censé raconter sa vie (cf. p. 597-598 de cette *Histoire*) : « Mon père était inconnu, *ma mère était princesse* », et c'est bien de sa mère qu'il tenait ses droits à la couronne d'Agadé.

5. C'est ce qu'on doit conclure des bas-reliefs de Lagash, où l'on voit Akourgal, encore prince, tenir la charge d'échanson à la suite de son frère Lidda (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2 *bis*, n° 1, et *Nouveaux Monuments du roi Our-nina, découverts par M. de Sarzec*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 344, et dans la *Revue d'Assyriologie*, t. III, p. 16).

issu d'une esclave[1]. Dès qu'il avait annoncé sa volonté, il n'y avait droit de primogéniture qui tînt devant elle : elle faisait loi. On conçoit quelles intrigues subtiles les infants et leurs mères nouaient pour gagner la bienveillance du père et pour fixer son choix, quelle vigilance jalouse ils déployaient à s'épier mutuellement, quelles haines furieuses la faveur accordée à l'un d'eux allumait au cœur de tous les autres. Souvent les frères trompés dans leur attente se coalisaient sourdement contre l'héritier désigné ou présumé tel ; un complot éclatait, le peuple apprenait brusquement que son vieux chef était mort sous le poignard d'un assassin et qu'il en avait un nouveau. Ou bien le mécontentement se propageait hors du palais, l'armée se scindait en deux camps, les villes prenaient parti pour l'un ou pour l'autre des prétendants, et la guerre civile sévissait pendant de longues années avant qu'on en arrivât à l'action décisive. Cependant les tribus vassales profitaient du désordre et s'affranchissaient, les cités voisines ou les Élamites intervenaient dans la querelle et se rangeaient du côté où il leur semblait qu'il y eût le plus à gagner : le vainqueur payait toujours cher cet appui équivoque et se tirait affaibli de la lutte. C'était souvent la ruine de la dynastie, parfois celle de l'État[2].

Le palais des rois Chaldéens présentait, comme celui des Égyptiens, l'aspect d'une citadelle véritable : les murailles devaient être assez solides pour braver indéfiniment l'effort d'une armée et pour mettre la garnison à l'abri de tout, sauf de la trahison et de la famine. Une des statues de Telloh a sur les genoux le plan d'une de ces résidences : le contour extérieur en est seul indiqué, mais on y devine sans difficulté une place forte avec ses tours, ses redans, ses portes, ménagées entre deux saillants[3]. C'est l'ancien palais de Lagash, plus tard retouché et agrandi par Goudéa ou par l'un des vicaires ses successeurs, et dans lequel beaucoup des seigneurs de l'endroit ont habité jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne[4]. Le site qu'il occupe au quartier

1. Akourgal paraît avoir eu un frère plus âgé, Lidda, qui ne régna pas (Heuzey, *Nouveaux Monuments du roi Our-nina découverts par M. de Sarzec*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. III, p. 15-16).

2. Tout ceci est certain pour les derniers temps de l'Assyrie et de la Chaldée : il est à peine besoin de rappeler les meurtres de Sargon II et de Sennachérib, la révolte d'Assourdanînpal contre son père Salmanasar III. Pour l'époque archaïque, nous n'avons guère que des indices ; la succession du roi Ourninâ de Lagash paraît avoir été troublée de la sorte (Heuzey, *Généalogies de Sirpourla, d'après les découvertes de M. de Sarzec*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 82-83), et il est certain que son successeur Akourgal n'était pas l'aîné de ses fils (Heuzey, *Nouveaux Monuments du roi Our-Nina*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 344, et dans la *Revue d'Assyriologie*, t. III, p. 16, 18, 19), mais nous ne savons pas encore à quels événements Akourgal dut son élévation.

3. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 138-139, qui préfère y reconnaître une forteresse plutôt qu'un palais (cf. *Un Palais chaldéen*, p. 15) ; en Orient, un palais est toujours plus ou moins fortifié.

4. Ce palais a été découvert par M. de Sarzec, dans ses premières fouilles, et décrit par lui en grand détail (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 13-54) ; on trouvera un résumé de la description et un essai de reconstitution de l'édifice dans Heuzey, *Un Palais chaldéen, d'après les découvertes de*

de Ghirsou[1] n'était déjà plus entièrement nu, au moment de la fondation. Ourbaou y avait élevé une ziggourat et tracé, quelques siècles auparavant, des murs qui tombaient en ruines. Goudéa ne détruisit point l'œuvre de son prédécesseur antique : il se contenta de la noyer dans les substructions du nouvel édifice, sans plus s'inquiéter d'elle que les Pharaons ne se souciaient des monuments qui appartenaient à une dynastie antérieure[3]. Les palais, ainsi que les temples, ne posaient jamais directement sur le sol ; on les bâtissait sans faute au sommet d'une butte factice en briques sèches. A Lagash, le soubassement massif surplombe la plaine de douze mètres, et ne communique avec elle que par un seul escalier étroit, raide, aisé à couper et à défendre[4]. Le château qui surmonte cette motte artificielle dessine une façon de rectangle irrégulier, long de cinquante-trois mètres, large de vingt et un, orienté sur les quatre points cardinaux par les angles, au contraire de ce qui se passe en Égypte. Les deux côtés principaux ne sont point parallèles ; ils se renflent un peu vers le milieu, et la flexion de leurs lignes esquisse une

LE PLAN D'UN PALAIS DE LAGASH[2].



UN BARILLET DE TERRE CUITE[5].

M. de Sarzec, Paris, 1888. Il fut restauré à l'époque parthe par un petit souverain local, vassal des rois de Mésène, et qui s'appelait Hadadnadinakhês (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 17-18, 32).

1. Cette identification du nom de Ghirsou avec le site sur lequel le palais de Goudéa s'élève a été proposée dès le début par AMIAUD, *Sirpourla, d'après les inscriptions de la collection de Sarzec*, p. 8, et adoptée par HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 53.

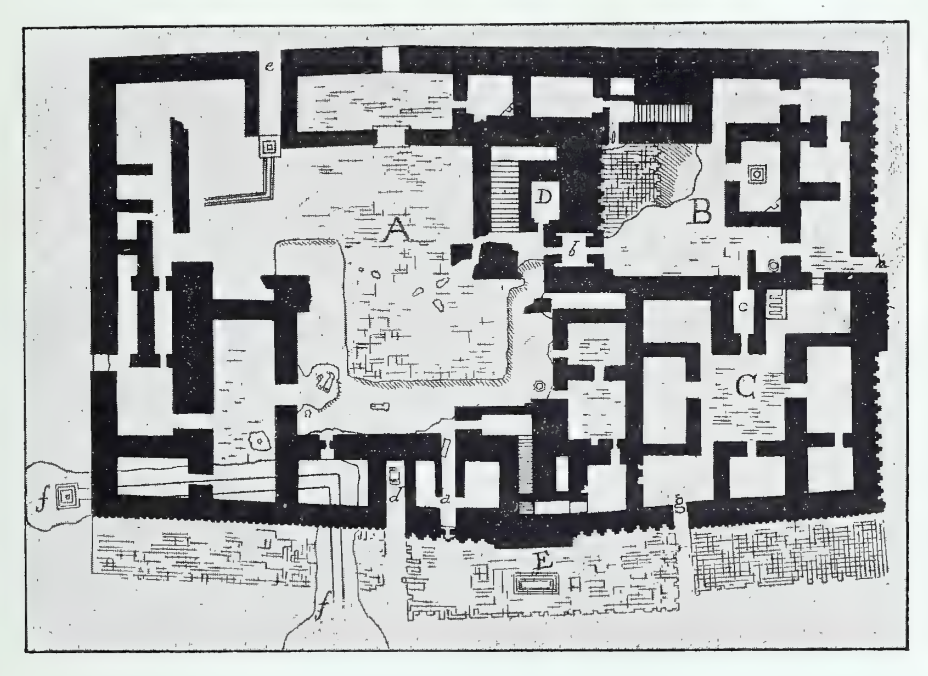
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée, pl. 15, n° 1.* Le plan est tracé sur la tablette que la Statue E du Louvre porte sur ses genoux (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 16 sqq.). En avant du plan, on aperçoit la règle divisée dont l'architecte se servait pour mettre ses dessins à l'échelle voulue ; le stylet du scribe est posé à plat du côté gauche.

3. HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 13-14, 29-30, 50-53 ; HEUZEY, *Un Palais chaldéen*, p. 30-34. Le petit massif carré, marqué *f* sur le plan reproduit à la page 711 de cette *Histoire*, est une de ces constructions antérieures que Goudéa enterra sous les briques de sa plateforme.

4. Sur le soubassement, voir HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 13-14 ; dans une partie du tell, le socle construit pour l'édifice d'Ourbaou paraît avoir atteint déjà dix mètres de haut (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 53, note). Il n'est pas question de l'escalier dans le récit des fouilles de M. de Sarzec ; peut-être a-t-il été détruit dès l'antiquité.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le fac-similé de* PLACE, *Ninive et l'Assyrie. pl. 78, n° 2.*

silhouette assez semblable à celle de ces barillets d'argile sur lesquels les rois consignaient leurs inscriptions dédicatoires ou leurs annales[1]. Il n'y a là probablement aucun parti pris d'architecte, mais la difficulté était grande de mener droit d'un bout à l'autre des murailles aussi étendues, et, Chaldéens ou Égyptiens, les peuples orientaux tenaient d'autant moins à la justesse des alignements que les défauts de ce genre s'effacent presque toujours dans la



LE PLAN ACTUEL DES ÉDIFICES DE TELLOH[2].

réalité visible; ils ne se révèlent nettement que sur les plans dressés et cotés avec la rigueur moderne[3]. La façade se déploie de l'est au sud, et se divise en trois corps de dimensions inégales. Celui du centre projette en son milieu une sorte d'avancée complètement lisse, saillante d'un mètre, longue de cinq et demi, qui masque ingénument l'angle très ouvert sous lequel se raccordent les deux parties du mur. Elle est flanquée à droite et à gauche de cannelures

1. C'est l'expression même que M. de Sarzec emploie (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 15), et dont l'exactitude relative frappe dès qu'on jette un coup d'œil sur le plan de l'édifice.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée, plan A.*

3. M. Heuzey pense que le renflement des lignes est « tout simplement un procédé primitif pour obtenir une solidité plus grande, pour donner plus d'assiette à ces longues façades, posées sur des terrasses artificielles de briques crues, où des tassements et des crevasses pouvaient facilement se produire » (Heuzey, *Un Palais chaldéen*, p. 25). Je crois que l'explication des faits, telle que je la donne dans le texte, est plus simple que celle que M. Heuzey a proposée très ingénieusement : les maçons, ayant commencé la construction des murs par les deux extrémités à la fois, n'ont pas su mener leurs lignes entièrement droit l'une vers l'autre, et ils ont empâté assez naïvement le raccord dans un massif de briques, dont la saillie a dissimulé leur maladresse.

rectangulaires, analogues à celles qui sillonnent les forteresses et les maisons privées de l'Ancien Empire Égyptien[1] : l'alternance méthodique des reliefs et des creux détermine des jeux d'ombre qui rompent la monotonie des parements. Au delà, les rainures prismatiques cèdent la place à des demi-colonnes de cinquante centimètres de diamètre, accolées sans base, sans chapiteau, sans corniche, comme autant de troncs d'arbres ou de pieux plantés l'un contre l'autre pour former une palissade[2]. Les motifs se succèdent ici selon une progression voulue, moins amples et moins espacés à mesure qu'on s'éloigne du panneau central pour se rapprocher des extrémités. Ils s'arrêtent à l'angle sud, et les deux fronts qui se développent du sud à l'ouest, puis de l'ouest au nord, ne constituent que des surfaces plates et froides, sans



LA DÉCORATION EN CÔNES TEINTÉS DE LA FAÇADE À OUROUK[3].

ressauts ni rentrants, sans aucun effet de lumière qui en dissimule la maigreur et la banalité. Ils reparaissent sur le côté nord-ouest, où l'on retrouve en partie les dispositions de la façade. Les compartiments de rayures commencent aux angles mêmes et les demi-colonnes manquent, ou plutôt elles se reportent sur le saillant du milieu et simulent de loin un buffet d'orgues gigantesque[4]. Cet ensemble lourd et trapu de bâtiments, qu'on apercevait forcément de tous les points de la ville, conservait-il les tons mornes et ternes de la brique? On ne saurait guère en douter, mais ailleurs on avait essayé d'atténuer par des crépis de couleurs la tristesse des masses architecturales. A Ourouk, des cônes en terre cuite, engagés jusqu'à la tête dans un enduit solide et teintés jaune, rouge ou noir, dessinaient sur les murailles du palais des chevrons, des spirales, des losanges, des triangles entrelacés ou juxtaposés tant bien que mal : cette mosaïque d'argile peinte habillait toutes les sur-

1. Cf. p. 316, 450 de cette *Histoire* ce qui est dit des maisons et des forteresses égyptiennes.

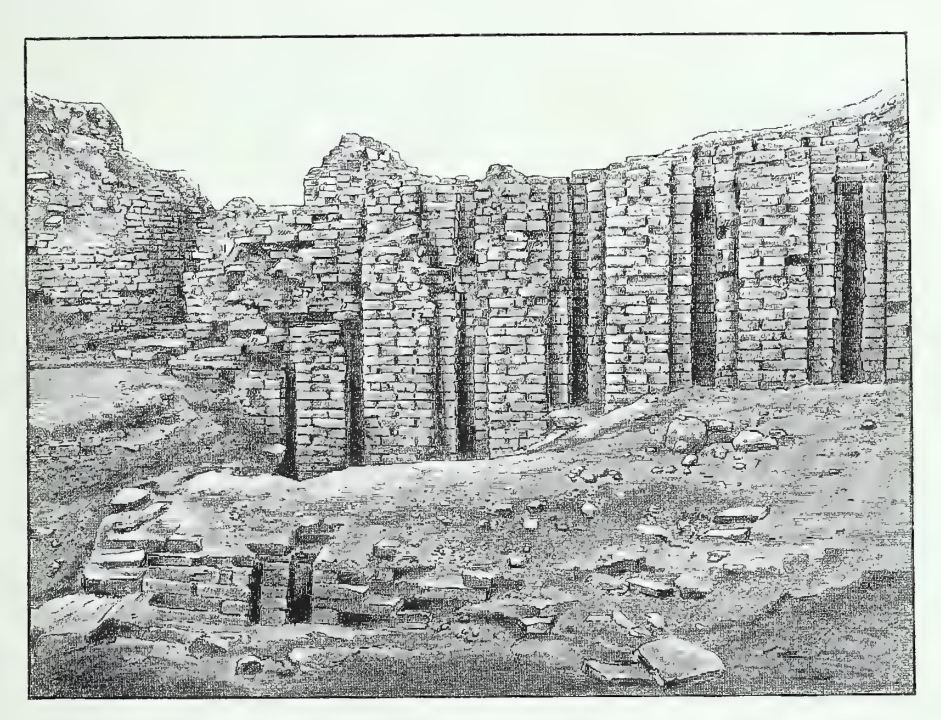
2. L'origine de ce genre de décoration a été signalée dès le début par LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 175, puis par PLACE, *Ninive et l'Assyrie*, t. II, p. 50-52. L'en-tête du présent chapitre (cf. p. 703 de cette *Histoire*) donne, d'après l'ouvrage de Loftus, un bon exemple de l'aspect qu'avaient à Ourouk les édifices décorés de la sorte.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana, p. 188.*

4. La description des façades, d'après HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. 14-17; cf. PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 257-263, et HEUZEY, *Un Palais chaldéen*, p. 22 25.

faces courbes ou plates et leur prêtait un air de gaieté que le monument de Lagash était loin de posséder[1].

Une auge, étroite et longue, en calcaire jaunâtre, se dressait devant le palais, sur un socle de deux marches : des figures de femme d'un travail assez fin s'enlèvent en relief sur les faces extérieures, debout, les mains tendues, et se pas-



LES RAYURES DE LA FAÇADE AU PALAIS DE GOUDÉA[2].

sent des vases d'où deux filets d'eau s'échappent à gros bouillons[3]. C'est un réservoir qu'on remplissait chaque matin à l'usage des hommes et des animaux; ceux qu'une affaire ou un ordre attirait là-haut s'y rafraîchissaient en attendant d'être reçus par le maître[4]. Les portes par lesquelles on accède à l'intérieur sont percées assez irrégulièrement : deux s'ouvrent sur le front

1. La décoration du palais d'Ourouk, découverte et décrite par Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 188-189, se retrouvait dans un certain nombre des palais chaldéens de très ancienne date, s'il faut en juger par la quantité de cônes en terre colorés qu'on a trouvée dans les ruines d'Abou-Shahreïn (Taylor, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 411) et de diverses autres cités; cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 493-494. M. de Sarzec déclare n'avoir observé, dans les ruines de Telloh, sur les parois extérieures du mur d'enceinte, aucune trace de revêtement de ce genre, de crépi ou de peinture (Heuzey, *Un Palais chaldéen*, p. 17-20).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée, pl. 50, n° 1.*

3. Pour l'explication probable de ces figures de femme, du vase qu'elles se passent de main en main et du double jet d'eau qui s'en échappe, cf. l'ingénieux mémoire de Heuzey, *le Bassin sculpté et le Symbole du vase jaillissant*, dans les *Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 149-171.

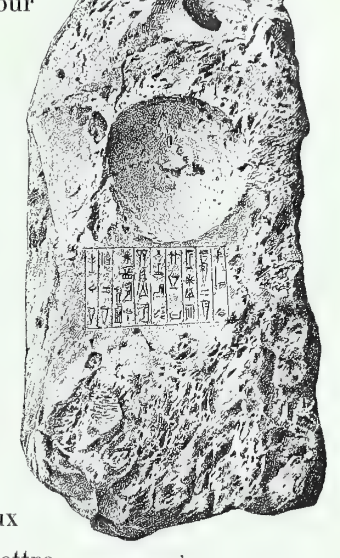
4. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 16; Heuzey, *Un Palais chaldéen*, p. 59 sqq.

principal, les autres façades n'en ont qu'une seule. Elles sont cintrées, basses, et semblent ne s'entre-bâiller qu'à regret ; on les fermait de battants en bois de cèdre ou de cyprès, garnis de pentures en bronze, et leurs pivots roulaient sur deux galets, encastrés solidement à droite et à gauche, gravés d'ordinaire au nom du fondateur ou du souverain régnant. Deux d'entre elles sont accompagnées d'une sorte de réduit en boyau, où les soldats du guet extérieur s'abritaient, le jour contre les ardeurs du soleil, la nuit contre le froid et contre les rosées de l'aube[1]. Le seuil franchi, on filait à travers un couloir flanqué de deux petites pièces, où se tenaient les portiers et les hommes de la garde intérieure, puis on débouchait sur une cour entourée de bâtiments, dont l'ensemble couvrait la moitié au moins de l'espace compris entre les murs. C'était encore un endroit à demi public, et les fournisseurs, les marchands, les suppliants, les fonctionnaires de tout grade y entraient sans trop de difficultés. Une enfilade de trois chambres reléguées dans l'angle nord-ouest tenait lieu d'entrepôt et d'arsenal. Le corps sud était occupé par des salles d'apparat dont la plus vaste mesure au moins douze mètres : Goudéa et ses successeurs y donnaient audience à leurs nobles et y rendaient la justice. Les services généraux de l'administration et le personnel chargé d'y pourvoir logeaient probablement dans le reste des bâtiments. La toiture était plate et courait tout autour du mur d'enceinte, comme une courtine où l'on montait par un escalier ménagé entre la porte principale et les magasins[2]. Une ziggourat s'élevait à l'angle nord. La coutume exigeait que le souverain possédât dans sa demeure un temple, où il pût pratiquer ses devoirs religieux, sans descendre dans la ville ni se mêler à la foule. A Lagash, la tour sacrée était antérieure au palais et remontait peut-être jusqu'au vieil Ourbaou. Elle se composait à l'origine de trois étages, mais le premier fut remanié par Goudéa et disparut tout entier dans l'épaisseur du soubassement. Le second, devenu le premier de la sorte, s'élargit, s'exhaussa légèrement au-dessus des toits voisins : une chapelle dédiée probablement à Ninghirsou terminait l'édifice. C'était en vérité un monument de proportions médiocres, et la plupart des temples réels le dominaient sans doute de leur tête ; mais, si modeste qu'il fût, on apercevait du sommet la ville entière avec ses quartiers épars et sa ceinture de jardins, la

1. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 18-19 ; Heuzey, *Un Palais chaldéen*, p. 26-27. Le plus important de ces réduits est marqué *d* sur le plan reproduit à la p. 711 de cette *Histoire*.

2. Toute cette partie demi-publique du palais est décrite longuement dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 30 sqq. La suite des fouilles modifiera sans doute quelques-unes des attributions de détail proposées ; il est probable toutefois que nous connaissons dès à présent la disposition générale des grandes divisions de l'édifice et les emplois auxquels chacune d'elles était affectée.

campagne entrecoupée de rigoles, semée de bourgs isolés et de bois légers, les flaques et les marais herbeux que l'inondation laisse en se retirant, puis aux derniers plans les rangées de buissons et d'arbres qui encadrent les berges de l'Euphrate et des canaux. Qu'une troupe ennemie se hasardât à l'horizon, ou qu'un tumulte suspect éclatât dans la cité, les veilleurs postés sur la dernière plate-forme donnaient aussitôt l'alarme ; le souverain averti par eux avait le temps de fermer ses portes, et de prendre ses mesures pour résister à l'invasion étrangère ou pour écraser les révoltes de ses sujets[1].



GALET DE L'UNE DES PORTES AU PALAIS DE GOUDÉA[2].

Les régions septentrionales du palais appartenaient à Goudéa et à sa famille. Elles tournent le dos à la cour d'honneur et se divisent en deux corps ; le prince, ses enfants mâles et leurs serviteurs habitent celui de l'ouest, tandis que les femmes et leurs esclaves sont comme cloîtrées dans celui du nord. Le logis royal communiquait avec le dehors par un passage mené dans le front nord-ouest de l'enceinte, avec la grande cour par un corridor voûté qui côtoyait un des pieds de la ziggourat : les portes qui en garnissaient les deux extrémités s'entrouvraient juste assez large pour admettre une seule personne à la fois, et des niches, creusées à droite et à gauche dans la muraille, permettaient aux gardiens de dévisager les arrivants sans qu'ils s'en doutassent, et de les empoigner à l'improviste si l'on observait quelque chose de suspect dans leurs allures. Huit salles prennent jour sur la cour. On empilait dans l'une les provisions du jour, l'autre servait de cuisine : le maître queux opérait sur une sorte de banquette rectangulaire de dimensions moyennes, où de petits murs de briques cuites délimitaient plusieurs foyers pour autant de marmites et de plats divers ; un puits, foré dans un coin à travers le soubassement et plus bas, fournissait l'eau nécessaire à la préparation des mets. Le prince et les siens s'accommodaient comme ils pouvaient des cinq ou six chambres qui restent[3]. Un couloir aussi bien défendu que le premier conduisait de ses appartements à ceux de ses

1. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 26-30 ; Heuzey, *Un Palais chaldéen*, p. 32-34.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée, pl. 27, n° 2.*
3. Voir la description complète de la partie du palais réservée aux hommes et des chambres dont elle se compose, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 24-26.

femmes : un préau, une demi-douzaine de cellules inégales, une cuisine, un puits, une porte par laquelle la domesticité entrait ou sortait sans être obligée de traverser le logis des hommes[1]. Cet ensemble ne répond guère à l'idée merveilleuse qu'on se forge d'un palais oriental : les pièces sont mesquines, sombres, éclairées à peine par la porte ou par quelque lucarne taillée chichement dans le plafond, aménagées de manière à protéger les habitants contre la chaleur et la poussière, mais sans souci du luxe et de l'apparat. On n'y voyait sur les murailles ni boiseries de cèdre lamées d'or, ni panneaux de mosaïque comme dans les temples, ni même ces draperies d'étoffes brodées ou teintes que les modernes imaginent volontiers et qu'ils prodiguent à l'envi, lorsqu'ils essayent de restituer l'intérieur d'un palais ou d'une maison antique[2]. Les parois devaient rester nues pour demeurer fraîches : tout au plus se bornait-on à les enduire d'un crépi blanc, sur lequel on retraçait, aux deux ou trois couleurs, des scènes de la vie religieuse ou civile, des bandes de monstres fantastiques en lutte les uns contre les autres, des hommes avec un oiseau sur le poing[3]. Le mobilier n'était pas moins sommaire que le décor, des nattes par terre, des coffres pour serrer le linge et les habits, des lits bas, incrustés d'ivoire et de métal, munis de leurs couvertures et de leurs matelas minces, puis des selles en cuivre ou en bois pour soutenir des lampes ou des vases, des tabourets carrés à quatre montants réunis par des traverses, des fauteuils à pieds de lion dont le galbe ressemble à celui des fauteuils égyptiens[4] : étaient-ils apportés en Chaldée par les caravanes, ou les fabriquait-on sur des modèles venus de l'étranger? Quelques rares objets présentaient un caractère artistique et témoignaient d'un certain goût d'élé-

1. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 22-24.

2. M. de Sarzec déclare expressément qu'il n'a rencontré nulle part, dans le palais de Goudéa, « la moindre trace soit d'un enduit, soit d'un revêtement coloré, soit d'une décoration de briques vernissées. Les murs paraissent avoir présenté des surfaces nues, sans autre agrément que l'alternance régulière de leurs assises et de leurs joints » (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 20). Les boiseries étaient réservées d'ordinaire aux temples et aux édicules sacrés : c'est dans les débris d'une chapelle de Ninghirsou que M. de Sarzec a trouvé des restes de panneaux en bois de cèdre carbonisé (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 65, note, et *Un Palais chaldéen*, p. 53). Les tapisseries qui auraient recouvert les murs auraient été, d'après M. Heuzey (*Un Palais chaldéen*, p. 18-20), décorées de dessins géométriques analogues à ceux que les cônes de terre cuite dessinent sur les murs du palais d'Ourouk; les inscriptions, qui sont pourtant remplies de détails minutieux sur la construction et l'ornementation des temples et des palais, ne renferment, jusqu'à présent, aucune mention qui permette d'établir l'emploi des tapisseries comme décoration murale en Chaldée ou en Assyrie.

3. C'était le cas dans le palais d'Éridou, fouillé par Taylor, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *J. R. As. S.*, t. XV, p. 408, 410; cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. II, p. 449.

4. Quelques débris de coussins en tapisserie ont été retrouvés dans les tombes de Moughéïr (Taylor, *Notes on the Ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 271). Les autres objets mobiliers, sièges, tabourets, coffres à linge, sont figurés sur les cylindres. L'exemple le plus marqué d'un fauteuil de style égyptien nous est fourni par le cylindre d'Ourbaou, roi d'Ourou (J. Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, pl. IV, 2), sur l'antiquité duquel quelques doutes se sont élevés (Menant, *le Cylindre de Urkham au Musée Britannique*, extrait de la *Revue Archéologique*, p. 14 sqq.).

gance et de raffinement : ainsi, une sorte d'augette circulaire en pierre noire qu'on utilisait probablement à supporter un vase. Trois zones d'écailles imbriquées en enveloppent la base, et sept figurines d'hommes accroupis s'adossent au rebord avec un air de satisfaction assez spirituellement rendu. Dans les salles les plus grandes, qui étaient destinées aux réceptions publiques et aux cérémonies officielles, la décoration, sans jamais assumer le caractère monumental qu'on observe en Égypte aux mêmes époques, admettait plus de richesse et plus de variété que dans les parties réservées à l'habitation. De petits tableaux en calcaire brunâtre, encadrés dans la muraille ou fixés aux parois par des chevilles en terre cuite décorées d'inscriptions[1], représentaient de façon plus ou moins naïve le souverain officiant devant une divinité[2], tandis que ses enfants et ses serviteurs l'accompagnaient de leurs chants. Des briques, recouvertes de légendes qui célébraient ses exploits, s'étalaient çà et là en bonne vue. On ne les noyait pas comme les autres entre deux lits de bitume ou de chaux, mais on les exposait bien en évidence sur des statuettes en bronze de divinités ou de prêtres, enfoncées dans le sol ou dans la maçonnerie : c'étaient des clous magiques destinés à les garantir de la destruction, et, par suite, à conserver saine et sauve la mémoire du dédicateur. Des stèles gravées aux deux faces rappelaient les guerres du temps passé, le champ de bataille et les scènes d'horreur qui s'y déroulaient, le retour du vainqueur et son triomphe[4]. Des statues assises, debout, en diorite, en grès siliceux, en calcaire dur, la robe et les épaules chargées d'écriture, perpétuaient les traits du fondateur ou des membres de sa famille et commémoraient les donations pieuses qui lui



SUPPORT EN PIERRE NOIRE AU PALAIS DE TELLOH[3].

1. M. Koldewey, qui a trouvé beaucoup de ces chevilles, croit y reconnaître, comme Taylor, une forme dérivée du phallus humain dont les images sont mêlées avec elles (R. Koldewey, *Die Altbabylonischen Gräber in Surghul und El-Hibba*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 416-417). Une cheville de ce genre, provenant des fouilles de M. de Sarzec à Telloh (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 38), est reproduite comme cul-de-lampe à la p. 784 de cette *Histoire*.

2. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 167-173 ; Heuzey, *Nouveaux Monuments du roi Our-ninâ, découverts par M. de Sarzec*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1892, p. 341-342, 346, 347 : deux de ces tableaux sont reproduits p. 608, 707 de cette *Histoire*.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 21, n° 5, et p. 161-162.

4. Ainsi la stèle du roi Idinghiranaghin, dite *Stèle des Vautours* ; cf. p. 606-608 de cette *Histoire*.

avaient valu la faveur des dieux : le palais de Lagash en contenait des dizaines, dont plusieurs nous sont parvenues presque intactes, une du vieil Ourbaou, et neuf de Goudéa[1].

A en juger l'espace bâti et le nombre ou la distribution des chambres, les vicaires de Lagash et les chefs des autres villes secondaires se contentaient à l'ordinaire d'une domesticité assez restreinte; leur cour ressemblait probablement à celle des barons égyptiens qui vivaient à peu près vers le même temps, Khnoumhotpou de la Gazelle ou Thothotpou d'Hermopolis[2]. Dans les grandes cités telles que Babylone, les palais occupaient une aire beaucoup plus vaste, et l'armée des courtisans ne devait le céder en rien à celle qui se pressait autour des Pharaons. Nous n'en possédons plus le dénombrement exact, mais les titres que nous en avons montrent avec quelle minutie on définissait les offices qui touchaient à la personne du souverain[3]. Son costume seul exigeait presque autant d'employés qu'il comptait de pièces. Les hommes s'habillaient du pagne léger ou de la tunique à manches courtes qui ne descendait guère au-dessous du genou; comme les Égyptiens, ils jetaient, par-dessus le pagne ou la tunique, une vaste abaye dont la coupe et la matière variaient au caprice de la mode. Ils choisissaient souvent pour cet usage une sorte de châle uni, mais frangé ou garni d'un liséré plat, souvent aussi ils le préféraient côtelé ou plissé artificiellement dans le sens de la longueur[4]. Toutefois l'étoffe favorite aux temps anciens était une toile ou un lainage poilu et floconneux, dont les mèches tantôt droites, tantôt ondulées et tordues, mais serrées en rangs épais, s'étageaient par couches régulières semblables à des volants superposés[5]. On pouvait l'adapter carré-

1. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 77 sqq., où la description de ces monuments est donnée tout au long : voir les statues de Goudéa aux p. 611, 613 de cette *Histoire*.

2. Cf. les p. 523-526 de cette *Histoire* pour ces deux personnages en particulier, et les p. 295-301 pour ce qui est de la condition générale des barons égyptiens.

3. Le seul document qui pourrait nous fournir sur la hiérarchie des fonctions chaldéennes les renseignements analogues à ceux que le *Papyrus Hood* nous fournit sur la hiérarchie égyptienne (cf. p. 277, note 4 de cette *Histoire*) est la liste publiée dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, p. 31, n° 5, interprétée par Fr. Delitzsch, *Assyrische Studien*, t. I, p. 128-135, et par Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 71-78, avec beaucoup de lacunes et d'incertitudes. Elle a été écrite sous les Sargonides, mais l'orthographe des noms qu'elle contient indique une origine chaldéenne : une partie des charges civiles et religieuses qu'on rencontrait à la cour des rois d'Assyrie n'étaient que la reproduction des charges similaires qui existaient à celle de Babylone.

4. Le costume relativement moderne a été décrit par Hérodote, I, cxiv; l'ancien lui était presque identique, comme le prouvent les représentations des cylindres et les monuments de Telloh. La tunique à manches courtes y est plus rarement représentée, et le pagne est caché d'ordinaire par l'abaye chez les nobles et les rois. On voit les princes de Lagash revêtus du pagne simple, sur les monuments d'Our-ninâ par exemple (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2, n°s 1-2, et Heuzey, *Nouveaux Monuments du roi Our-nina*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1892, p. 342, 343, 344). Sur l'abaye égyptienne et la façon de la figurer, cf. p. 55-57 de cette *Histoire*.

5. C'est, comme M. Heuzey l'a montré très ingénieusement (*les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 120-136), l'étoffe à laquelle les Grecs donnèrent plus tard le nom de *kaunakès*.

ment au cou comme un manteau, mais le plus souvent on la drapait en travers sur l'épaule gauche, puis on la ramenait sous l'aisselle droite, de manière qu'elle laissait le haut de la poitrine et le bras nus de ce côté. Elle faisait, somme toute, un vêtement commode et sain, excellent l'été contre le soleil, l'hiver contre les bises glacées du nord[1]. Des sandales aux pieds, sur la tête une calotte collante autour de laquelle on enroulait un linge, de façon à simuler un turban rudimentaire, complétaient cet équipement[2]. Se garnissait-on, comme en Égypte, de perruques et de barbes postiches? Certains monuments nous montrent des faces glabres et des crânes rasés de près; sur d'autres, les hommes ont la chevelure flottante ou ramassée en chignon à la nuque[3]. Autant les peuples du Nil aimaient la toile blanche et légère, plissée ou gaufrée à peine, autant ceux de l'Euphrate paraissent avoir recherché les tissus lourds et bariolés d'ornements multicolores. Les rois se costumaient comme leurs sujets, mais d'étoffes plus riches et plus fines, teintes en rouge ou en bleu, décorées de fleurs, d'animaux ou de dessins géométriques[4]; une haute tiare en forme de tour leur couvrait le front[5], ou le diadème de Sin et des autres dieux, la mitre conique armée d'une double paire de cornes, surmontée quelquefois d'une sorte de diadème de plumes et de figures mystiques, brodées ou peintes sur la coiffe[6]. Ils paraient leurs bras d'anneaux massifs et leurs doigts de bagues; ils portaient un collier, des boucles d'oreilles, un poignard passé à la ceinture[7]. Garde-robe, bijoux, armes, insignes royaux, c'étaient autant de provinces distinctes dont chacune se sub-

1. Une des manières de porter l'abaye se voit sur la vignette insérée, en guise de lettrine, au commencement du chapitre VIII, à la p. 621 de cette *Histoire*.

2. Cf. la tête provenant d'une des statues de Telloh, et qui est reproduite à la p. 613 de cette *Histoire*. On remarque la même coiffure sur un certain nombre d'intailles ou de monuments, ainsi sur la plaquette en terre cuite insérée à la p. 769 de cette *Histoire*, et qui représente un bouvier en lutte avec un lion. Il faut jusqu'à nouvel ordre éviter de dire, comme le faisait G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e édit., t. I, p. 105, que ce bandeau formant turban était en poil de chameau : la date de l'introduction du chameau en Chaldée reste encore inconnue.

3. Les personnages ont la tête nue et le menton ras, par exemple sur les deux bas-reliefs figurés aux pages 608 et 707 de cette *Histoire*; cf. les têtes reproduites en cul-de-lampe aux p. 536, 622. Le chignon est fort reconnaissable sur la nuque du personnage central, dans la vignette reproduite à la p. 723 de cette *Histoire*. Sur les perruques égyptiennes, voir p. 54 de cette *Histoire*.

4. Les détails de couleur et d'ornementation que les monuments chaldéens nous refusent nous sont fournis par le tableau de Beni-Hassan, qui représente l'arrivée en Égypte d'une bande d'Asiatiques (cf. p. 468-469 de cette *Histoire*), et qui est antérieur d'assez peu au règne de Goudéa, à Lagash. La ressemblance des étoffes dont ces gens sont revêtus avec le costume chaldéen, et l'identité des dessins avec le décor géométrique en cônes peints du palais d'Ourouk (cf. p. 712 de cette *Histoire*) ont été indiquées fort justement par H. G. Tomkins, *Studies on the Times of Abraham*, p. 111 sqq., et Heuzey, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 27-28 (cf. Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 82).

5. La haute tiare est représentée entre autres sur la tête de Mardouknâdinakhé, roi de Babylone; à propos de la mitre conique, coiffure de Sin, cf. ce qui est dit p. 545, 655 de cette *Histoire*.

6. Ainsi la divinité protectrice d'Idinghiranaghin sur l'un des fragments de la *Stèle des Vautours* (Heuzey-Sarzec, *Fouilles en Chaldée*, pl. 4, nos B-C; Heuzey, *les Origines orientales de l'Art*, p. 71-72); cf. p. 606 de cette *Histoire*.

7. G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2nd edit., t. I, p. 98-99, 106-107.

divisait en départements moindres pour la lingerie, pour la blanchisserie, pour tel ou tel genre de coiffure ou de sceptre. La toilette des femmes n'exigeait pas moins de personnel; elle s'approchait d'ailleurs singulièrement à celle des hommes. Comme les serviteurs mâles, les servantes allaient le buste à l'air, du moins dans la maison. Au dehors, c'était la même tunique ou le même pagne, mais plus long et tournant au jupon; c'était la même abaye serrée aux épaules ou enroulée autour du corps en guise de manteau, mais descendant presque à terre; on lui substituait souvent une robe véritable, ajustée à la taille par une ceinture et coupée dans la même étoffe velue qui fournissait les abayes[1]. Les bottines étaient en cuir souple, lacées et sans talon, les bijoux plus nombreux que ceux des hommes, colliers, bracelets, anneaux de pied, bagues, boucles d'oreille; les cheveux, séparés en bandeaux et maintenus sur le front par un ruban, tombaient en grosses nattes courtes ou se relevaient en catogan derrière la nuque[2]. Beaucoup de charges étaient aux mains d'esclaves étrangères ou indigènes, mais commandées le plus souvent par des eunuques, et des eunuques vaquaient, auprès du souverain et des princes royaux, à la plupart des devoirs de la vie domestique; ils gardaient les chambres à coucher, ils les rangeaient, ils éventaient ou émouchaient le maître, ils lui servaient à boire et à manger. L'Égypte ou ne les connaissait pas ou ne les estimait guère : elle évita d'en user, même au temps où elle était en rapports journaliers avec l'Asie et où elle aurait pu s'en approvisionner sur les marchés de Babylone.

SERVANTE, LE BUSTE NU[3].

Chefs de la garde-robe, chambellans, échansons, porteurs du poignard royal ou du chasse-mouches, commandants des eunuques ou de la garde, leurs fonctions, en les attachant de près à la personne du souverain, leur fournissaient l'occasion journalière de gagner de l'influence sur son esprit et sur la direction de son gouvernement : il élisait souvent parmi eux ses généraux d'armée et les administrateurs de ses domaines[4]. Ici encore, ce que

1. Heuzey, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 125 sqq.

2. Voir pour la coiffure des femmes, outre la vignette de la page 721, la tête qui sert de frontispice à ce chapitre, p. 702, et les intailles reproduites aux p. 555, 655, 680, etc., de cette *Histoire*.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la figurine en bronze du Louvre publiée par* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, *pl. 14*.

4. Tous ces personnages sont représentés par la suite sur les bas-reliefs assyriens, ainsi dans Botta, *le Monument de Ninive*, pl. 14 sqq., où l'on voit des officiers défiler en portant des offrandes devant Sargon; leurs charges existaient sans doute pour la plupart dès la vieille époque chaldéenne, et les

la rareté des monuments et l'obscurité des textes nous laisse entrevoir indique une organisation civile et militaire analogue à celle des Égyptiens : les divergences considérables que les contemporains pouvaient constater entre le régime des deux peuples s'effacent dans l'éloignement, et les ressemblances s'accentuent à nos yeux. Comme les transactions s'opéraient par échange de marchandises contre d'autres marchandises ou contre des quantités pesées de métaux précieux, l'impôt se payait nécessairement en nature : le blé et les céréales, les dattes et les fruits, les étoffes, les animaux vivants, les esclaves, en composaient la matière ainsi que l'or et l'argent, le plomb et le cuivre, bruts, coulés en briques, façonnés en instruments ou en vases ciselés. On rencontrait donc partout pour les besoins du fisc, dans les villes ou dans les campagnes, des entrepôts dont le service exigeait des bataillons de fonctionnaires et de manœuvres : les ministres du blé, des bestiaux, des métaux nobles, du vin et de l'huile, autant de ministres que le pays pratiquait de cultures et d'industries, centralisaient les produits à la résidence et en réglaient la répartition[1]. Ils en consacraient le principal au traitement des employés et à la solde des ouvriers requis pour exécuter les travaux : le reste s'accumulait dans le trésor, et y préparait des réserves auxquelles on ne touchait qu'en des cas de nécessité extrême. Chaque palais recélait, outre ses chambres d'habitation, de véritables dépôts de provisions et d'outils qui faisaient de lui une forteresse munie des ressources indispensables pour prolonger un siège contre une troupe ennemie ou contre des sujets révoltés[3]. Le prince entretenait toujours à ses côtés des bandes



COSTUME DE DAME CHALDÉENNE[2].

noms de plusieurs d'entre elles figurent dans les listes dont la rédaction première semble nous reporter très haut (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 31, n° 5, col. I, l. 11, et col. V, l. 29, le porte-poignard, col. I, l. 9-10, les échansons; cf. DELITZSCH, *Assyrische Studien*, t. I, p. 132; OPPERT-MENANT, *les Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 71, 74). Sur le même personnel à la cour de Pharaon et près des nobles égyptiens, cf. ce qui est dit aux pages 277-280 de cette *Histoire*.

1. Toutes ces fonctions et tous les services qu'elles supposent nous sont connus par la liste de RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 31, n° 5, dont il vient d'être question dans la note précédente : les *ministres du blé* (col. II, l. 2) et *des métaux précieux* (col. II, l. 3), les *chefs des vignes* (col. III, l. 22) et *des troupeaux de bœufs* (col. VI, l. 4) ou *d'oiseaux* (col. VII, l. 5).

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la statuette en albâtre du Louvre, publiée dans* HEUZEY, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, pl. V. Elle tient à la main l'ampoule pleine d'eau analogue au vase jaillissant cité plus haut, p. 712 (cf. HEUZEY, *les Origines orientales de l'Art*, t. I, p. 157 sqq.).

3. Pour les charges militaires de l'époque assyrienne, voir le commentaire de FR. DELITZSCH, *Assyrische Studien*, t. I, p. 128-139, sur la liste de RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 31, n° 5; la plupart d'entre elles remontent à l'époque chaldéenne, comme le prouve la forme même des noms.

de soldats, peut-être étrangers comme les Mâzaiou des armées pharaoniques, et qui formaient sa garde permanente en temps de paix. Dès qu'une guerre menaçait, il les appuyait d'une milice levée sur ses domaines, sans que nous sachions si le recrutement atteignait la population entière indistinctement, ou seulement une classe spéciale, du genre de celle des guerriers qu'on rencontrait en Égypte, et rétribuée de même par la concession d'un fief. L'équipement était rudimentaire : point de cuirasses, mais un bouclier rectangulaire, et, au moins chez les personnages de condition, le timbre conique en métal, probablement en cuivre battu, garni d un couvre-nuque ; dans la grosse infanterie, la pique avec une pointe en bronze ou en cuivre, une hache ou une herminette tranchante, une massue à tête de pierre, un poignard ; dans les troupes légères, l'arc et la fronde[1]. Le roi combattait déjà vers le XXXe siècle sur un char attelé d'onagres, peut-être de chevaux ; il avait son arme spéciale, un bâton recourbé terminé probablement d'une pointe métallique, et comparable au sceptre des Pharaons[2]. Les arsenaux renfermaient ce matériel en quantités considérables, magasins des arcs, magasins des masses, magasins des piques : il n'était pas jusqu'aux pierres de fronde qui n'eussent leur réduit particulier[3]. On distribuait au commencement de chaque campagne ce qu'il fallait aux levées nouvelles ; la guerre terminée, les hommes rapportaient leurs harnois jusqu'à l'occasion prochaine. La bravoure des soldats et des chefs recevait alors sa récompense : pour les uns, un lot du butin, des bestiaux, de l'or, du blé, une esclave, des ustensiles de prix ; pour les autres, des terres et des villes en pays conquis, selon le rang des bénéficiaires et la valeur des services rendus. Les biens ainsi donnés l'étaient à titre héréditaire, et il s'y joignait souvent des privilèges qui égalaient le titulaire à une manière de souverain au petit pied : aucun officier royal n'avait le droit de les grever d'un impôt, d'y prendre des bestiaux, d'y réquisitionner des vivres ; aucune troupe ne pouvait y pénétrer, même pour y arrêter un fugitif[4]. La plupart des familles nobles possédaient des domaines de ce genre et constituaient, dans chacun des

1. Voir le cylindre reproduit p. 723, où est figuré un soldat conduisant une bande d'hommes et de femmes prisonniers ; cf. également les débris de la *Stèle des Vautours*, p. 606 de cette *Histoire*.

2. C'est à peu près le *houqou* des Égyptiens (cf. p. 60, note 3 de cette *Histoire*) que l'on connaît surtout sous la forme qu'il avait prise aux derniers temps, mais dont plusieurs variantes sont identiques à l'arme chaldéenne. M. Heuzey préfère y voir une arme de jet, peut-être analogue au boumérang.

3. La liste de RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 31, n° 5, donne ainsi le *Préposé aux arcs* (col. VI, l. 6), le *Gardien des pierres de fronde* (col. VI, l. 7 ; cf. OPPERT-MENANT, *les Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 75), et d'autres chefs d'arsenaux analogues dont les titres sont incertains. Place a trouvé à Khorsabad des magasins considérables d'outils en fer et en cuivre (PLACE, *Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 84-90) qui nous montrent ce que pouvaient être ces dépôts d'armes.

4. Tous ces renseignements sont empruntés à l'inscription de RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. V,

royaumes, une féodalité riche et puissante, dont les rapports avec le prince rappelaient sans doute ceux qui reliaient les sires des nomes avec Pharaon. Leur existence n'était pas moins instable que celle des dynasties sous lesquelles elles vivaient : tandis que certaines d'entre elles s'agrandissaient par des mariages ou par des acquisitions réitérées, certaines autres tombaient dans la disgrâce et se ruinaient. Comme le sol appartenait aux dieux[1], peut-être étaient-elles censées ne dépendre que des dieux en théorie; mais comme les rois étaient les vicaires des dieux ici-bas, c'étaient aux rois qu'elles obéissaient dans la réalité. Chaque État comprenait donc deux portions soumises à un régime distinct : le domaine propre du suzerain qu'il gérait lui-même et dont il touchait les revenus, puis des fiefs dont les seigneurs lui devaient un tribut et s'acquitaient envers lui d'obligations diverses encore mal définies.



UN SOLDAT RAMENANT DES PRISONNIERS ET DU BUTIN[2].

Le scribe était, comme chez les Égyptiens, le rouage essentiel de cette double administration royale et seigneuriale. Il paraît ne pas avoir joui d'autant de considération que ses confrères des bords du Nil : les princes, les nobles, les prêtres, les soldats, les officiers des temples et de la couronne ne se targuaient pas volontiers de son titre, et ne l'énonçaient pas à côté de leurs autres dignités, ainsi qu'ils faisaient dans l'Égypte contemporaine[3]. Le rôle du scribe n'en était pas moins fort considérable. On le rencontrait assidûment à tous les étages de la société, dans les palais, dans les

pl. 55-57, traduite par Hilprecht, *Freibrief Nebukadnezar's I. Königs von Babylonien*, 1883, et par Pinches-Budge, *On an Edict of Nebuchadnezzar I.*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, 1883-1884, t. VI, p. 144-170; cf. Peiser, *Inschriften Nebukadnezar's I.*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 164-171. Une autre charte du même roi, traitant d'une donation analogue, a été publiée par Alden-Smith, *Assyrian Letters, IV*, pl. VIII-IX, et traduite par Bruno Meissner, *Ein Freibrief Nebukadnezar's II.*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 259-267 (où elle est attribuée par erreur à Nabuchodorosor II), et par Peiser, *Inschriften Nebukadnezar's I.*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 172-173. Des donations du même genre, mais un peu moins étendues ce semble, sont consignées sur pierre, et nous ramènent au temps de Mardouknâdinakhé (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 98 sqq.).

1. Cf. ce qui est dit très brièvement sur ce sujet p. 678-679 de cette *Histoire*.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne du British Museum* (Menant, *Recherches sur la glyptique orientale*, t. I, pl. III, n° 1 et p. 104-105).

3. Le nom du scribe, *doubshar*, assyrianisé en *tipshar*, signifie à proprement parler *écrivain des tablettes*, et il est passé en hébreu au moment des grands rapports de la Judée avec l'Assyrie, vers le VIIIe siècle avant notre ère. Schrader en a donné le premier la signification réelle; on l'avait interprété d'abord *chef militaire, capitaine, satrape* (Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 361).

sanctuaires, dans les bureaux, dans la maison des particuliers, et partout, à la cour, à la ville, à la campagne, aux armées, il était là qui s'ingérait aux affaires petites ou grandes, et qui en rendait la marche régulière. Son éducation ne devait guère différer de celle qu'on donnait à l'Égyptien : il apprenait par la routine les rubriques administratives ou juridiques, les formules pour correspondre avec les nobles ou avec le peuple, l'art d'écrire, de calculer vite et de dresser des comptes correctement. Employait-il parfois le papyrus ou les peaux préparées? Il serait étrange en vérité que le commerce des caravanes n'eût jamais apporté, pendant des siècles, l'une quelconque des substances réservées en Afrique aux usages littéraires[1], et pourtant l'argile, qui prodiguait aux architectes l'étoffe de leurs constructions, assurait encore aux scribes les moyens d'enregistrer le langage. Ils étaient toujours pourvus de pains d'une terre fine et ductile, corroyée avec soin, encore assez molle pour contracter aisément l'empreinte d'un objet, déjà assez ferme pour ne pas la déformer ni la perdre une fois qu'elle l'avait subie. Lorsqu'ils avaient un texte à transcrire ou une pièce à rédiger, ils choisissaient une de leurs galettes, qu'ils posaient à plat sur la paume de la main gauche, et, saisissant de la main droite un stylet triangulaire en silex, en cuivre, en bronze, en os[2], ils se mettaient à la besogne. Au début, l'instrument se terminait en pointe effilée, et les traits qu'il creusait quand on l'appuyait légèrement sur la pâte étaient grêles et d'épaisseur uniforme; plus tard, on tailla l'extrémité en biseau et les traces affectèrent l'aspect d'un clou métallique ou d'un coin. On commençait à gauche, le long du bord supérieur, et l'on couvrait les deux faces de lignes pressées qui parfois débordaient sur les tranches[3]. La gravure terminée, l'écrivain envoyait son œuvre au potier, qui l'enfournait et la chauffait à point, ou peut-être avait-il à sa disposition un four toujours prêt, comme un employé a chez nous sa table ou son pupitre. La forme des documents variait et nous semble parfois singulière : on trouve, à côté des tablettes et

1. Sur les monuments assyriens on voit fréquemment des scribes enregistrant le butin ou écrivant des lettres sur des tablettes et sur une matière souple, papyrus ou peau préparée (cf. Layard, *The Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 19, 26, 29, 35, 37, etc.). Sayce a indiqué de bonnes raisons de croire que les Chaldéens des vieilles dynasties connurent le papyrus, soit qu'ils le fabriquassent eux-mêmes, soit qu'ils le fissent venir de l'Égypte (Sayce, *The Use of Papyrus as a writing material among the Accadians*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, p. 343-345).

2. Cf. le stylet triangulaire en cuivre ou en bronze qui est reproduit à côté de la règle graduée et du plan sur la tablette de Goudéa, p. 710 de cette *Histoire*. Le Musée assyrien du Louvre possède plusieurs poinçons en os, plats et larges, taillés en pointe à l'extrémité, et qui paraissent avoir appartenu à des scribes assyriens (A. de Longpérier, *Notice des Antiquités Assyriennes*, 3e éd., p. 82, nos 414-417; cf. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I, p. 63). Taylor a découvert dans une tombe d'Éridou un outil en silex, qui a pu servir au même usage que les stylets en métal ou en os (*Notes on Abu-Shahrein and Tel el-Lahm*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 410, et *m* de la planche II).

3. Menant, *la Bibliothèque du Palais de Ninive*, p. 25-27.

des briques, des barillets pleins ou des cylindres creux de grande dimension, sur lesquels les rois racontaient leurs exploits ou consignaient l'histoire de leurs guerres et la dédicace de leurs constructions. Ce procédé présente beaucoup d'inconvénients et beaucoup d'avantages Les livres de terre sont incommodes à tenir, lourds à manier, le caractère se détache mal sur le fond brun ou jaune ou blanchâtre de la matière; mais d'autre part, un poème durci et incorporé à la page court moins de danger que s'il était griffonné à l'encre sur des feuillets de papyrus. Le feu ne peut rien contre lui, l'eau ne l'attaque qu'à la longue, et, même quand on le casse, les morceaux en sont bons : pourvu qu'on ne les réduise pas en poudre, on réussit toujours à en reconstituer l'ensemble, moins quelques signes ou quelques membres de phrase. Les inscriptions qu'on recueille dans les fondations des temples les plus anciens, et dont plusieurs sont âgées de quarante ou de cinquante siècles, restent pour la plupart nettes et lisibles, comme au moment où elles sortirent des mains du lettré qui les grava, ou de l'artisan qui les cuisit. C'est à la substance sur laquelle on les recopiait que les œuvres principales de la littérature chaldéenne ont dû d'arriver jusqu'à nous, poèmes, annales, hymnes, incantations magiques; combien en posséderions-nous de fragments, si les auteurs ou les libraires les avaient confiées au parchemin ou au papier comme faisaient les scribes égyptiens? Le danger le plus grand qu'elles courussent était de demeurer oubliées dans le coin de la chambre où on les avait serrées, ou ensevelies sous les éboulis d'un édifice, un jour d'incendie ou de destruction violente; encore les débris les préservent-ils en tombant sur elles et en les recouvrant. Protégées par les ruines, elles sommeillent pour ainsi dire pendant des siècles, jusqu'au jour où la fortune des fouilles les ramène à la lumière et les livre à la curiosité patiente des savants[1].

L'écriture cunéiforme n'a rien de pittoresque ou de décoratif en soi. Elle n'étale pas à la vue ce pêle-mêle réjouissant de poissons, d'oiseaux et de serpents, d'hommes et de quadrupèdes entiers ou débités par morceaux, d'outils, d'armes, d'étoiles, d'arbres, de bateaux, qui se poursuivent et se heurtent sur les monuments égyptiens, pour célébrer la gloire de Pharaon et pour chanter la splendeur de ses dieux. Elle consiste avant tout de lignes grêles et courtes, juxtaposées, entre-croisées de façon maladroite : on dirait des paquets de clous semés au hasard, et leur agencement anguleux, leur

1. Les Assyriens et les Babyloniens modernes recherchaient déjà les vieux documents pour les copier de nouveau; cf. p. 594, note 1. et p. 597 de cette *Histoire* quelques exemples de textes recopiés.

tournure gauche et hérissée, prête aux inscriptions une physionomie maussade et rebutante, que nul artifice de gravure ne réussit à atténuer. Et pourtant leurs amas de traits cachent de véritables hiéroglyphes[1]. Comme à l'origine des écritures égyptiennes, le peuple qui les imagina avait commencé par imiter sur la pierre ou sur l'argile la silhouette des objets dont il désirait rendre l'idée. Mais, tandis qu'en Égypte le tempérament artistique de la race et l'habileté croissante des sculpteurs avaient perfectionné progressivement le dessin des signes, au point d'en faire le portrait en miniature de l'être ou de la chose à reproduire, en Chaldée les figures se dénaturèrent l'une après l'autre, par la difficulté qu'on éprouvait à les copier au stylet sur la terre des tablettes ; elles passèrent de la position verticale où on les avait placées tout d'abord à l'horizontale[2], et finirent par ne plus conserver que des rapports presque insaisissables avec le modèle. On avait conçu le ciel comme une voûte partagée en huit segments, par les diamètres des quatre points cardinaux et de leurs subdivisions principales ; le cercle extérieur s'effaça, les lignes transversales persistèrent seules et se simplifièrent en une sorte de croix irrégulière [3]. La statue d'un homme debout, indiquée par l'ensemble des lignes qui en cernaient le contour, se coucha , puis se réduisit de proche en proche à n'être plus qu'une enfilade de traits mal équilibrés ou [4]. On reconnaît encore dans , les cinq doigts d'une main humaine alignés sur la paume ; mais qui devinerait au premier moment que est l'abrégé d'un pied humain ? On compila par la suite des recueils, où l'on essaya de classer, à côté de chaque caractère, l'hiéroglyphe spécial duquel il dérivait. Divers fragments en subsistent, dont l'étude semble montrer que les scribes assyriens de l'époque récente étaient parfois aussi embarrassés que nous, lorsqu'ils voulaient remonter au principe de leur écriture[5] : ils n'apercevaient plus en elle qu'un système

1. L'origine hiéroglyphique des caractères cunéiformes a été indiquée par les premiers assyriologues, surtout par OPPERT, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. II, p. 63-69.

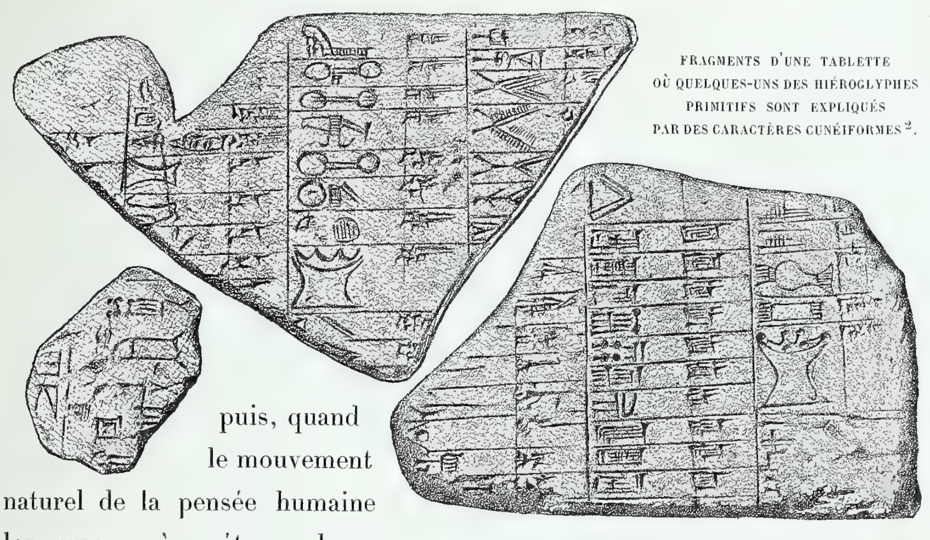
2. Ce fait, soupçonné d'abord par Oppert, a été mis hors de doute par la découverte des inscriptions de Lagash (OPPERT, *Die Französischen Ausgrabungen in Chaldæa*, dans les *Abhandlungen des 5ten Internationalen Orientalisten-Congresses, 2ter Theil*, I, p. 230-241 ; cf. HOMMEL, *Die Semitischen Völker und Sprachen*, p. 270-273, et *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 35-37).

3. On rattache d'ordinaire ce signe au signe de l'*étoile*. Oppert, qui avait d'abord admis cette dérivation, a pensé depuis qu'il devait représenter une image conventionnelle du ciel chaldéen, et son opinion a été confirmée par une observation de JENSEN, *Die Kosmologie der Babylonier*, p. 4.

4. HOMMEL, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 35-36. Le signe est emprunté à la *Statue B* de Goudéa (HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. XVI, col. VII, l. 59, 61).

5. Le fragment qui nous fournit ces renseignements a été signalé et interprété en partie par OPPERT, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. II, p. 65. Il provient de Koyoundjik et est conservé au British Museum. Il a été publié par MENANT, *Leçons d'épigraphie assyrienne*, p. 51-52, puis par

de combinaisons arbitraires, dont la raison leur échappait d'autant plus aisément qu'ils l'avaient empruntée à un peuple étranger, déjà mort pour eux ou peu s'en fallait. Les Sumériens l'avaient inventée à l'aurore des temps, et peut-être l'avaient-ils apportée tout ébauchée d'une patrie lointaine[1]. Les premières articulations qui, s'attachant aux hiéroglyphes, déterminèrent pour chacun d'eux une prononciation constante, furent des mots de leur langue,



FRAGMENTS D'UNE TABLETTE OÙ QUELQUES-UNS DES HIÉROGLYPHES PRIMITIFS SONT EXPLIQUÉS PAR DES CARACTÈRES CUNÉIFORMES[2].

puis, quand le mouvement naturel de la pensée humaine les amena à métamorphoser, comme en Égypte, la plupart des signes d'idées en signes de sons, les valeurs phonétiques qu'ils développèrent à côté des valeurs idéographiques furent purement sumériennes. Le groupe ⟶✳⟵, ⟶|⟵, sous toutes ses formes désigne le ciel d'abord, puis le dieu du ciel, enfin le concept de la divinité en général. On le lisait *ana* dans les deux premiers sens, *dingir*, *dimir*, dans le dernier, et il ne perdit jamais sa double puissance; mais on le sépara bientôt des pensées qu'il éveillait, et on usa de lui pour noter la syllabe *an* dans tous les mots où elle entre, quand même ils n'avaient rien de commun avec le ciel et avec les choses célestes. Il en fut des autres signes ce qui en avait

W. Houghton, *On the hieroglyphic or Picture Origin of the Characters of the Assyrian Syllabary*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VI, planche qui fait face à la p. 454. Des recueils de caractères archaïques déjà défigurés entièrement, mais traduits néanmoins en cunéiformes plus récents, ont été découverts et commentés par Pinches, *Archaic Forms of Babylonian Characters*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. II, p. 149-156.

1. L'origine étrangère du syllabaire cunéiforme a été indiquée pour la première fois par Oppert, *Sur l'Origine des Inscriptions cunéiformes*, dans l'*Athénæum Français*, numéro du 20 octobre 1854, *Rapport adressé à S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, p. 71 sqq. (cf. *Archives des Missions scientifiques*, 1re série, t. V, p. 186 sqq.), *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. I, p. 77-86. Oppert attribuait l'honneur de l'invention aux Scythes des Anciens.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après la photographie publiée par* Houghton, *On the hieroglyphic or Picture Origin of the characters of the Assyrian syllabary*, dans les *Transactions*, t. VI, p. 454.

été de celui-là : après avoir couvert uniquement des idées, ils en vinrent à marquer les sons qui leur correspondaient, et ils passèrent à l'état de syllabes, syllabes complexes où l'on distinguait plusieurs consonnes, syllabes simples où il y avait une voyelle et une consonne, une consonne et une voyelle. Les Égyptiens avaient poussé à fond l'analyse de ces dernières, et ils n'en avaient gardé dans bien des cas que l'élément initial, une consonne non vocalisée; ils avaient détaché, par exemple, l'*ou* final de *pou* et de *bou*, et ils n'accordaient plus à la jambe humaine [hiéroglyphe] et à la natte de joncs [hiéroglyphe] que les puissances de *b* et de *p*. Les peuples de l'Euphrate s'arrêtèrent en chemin et n'admirent de lettres réelles que pour les sons voyelles, *a*, *i* et *ou*. Leur système demeura un syllabaire parsemé d'une quantité d'idéogrammes, sans mélange d'alphabet.

Il manquait évidemment de simplicité, mais, somme toute, il n'aurait pas présenté plus de difficultés que celui des Égyptiens, si on ne l'avait obligé, dès une époque très ancienne à se plier aux exigences d'une langue pour laquelle il n'avait pas été fait. Le jour où les Sémites se l'approprièrent, les idéogrammes, qui jusqu'alors avaient été vocalisés en sumérien, ne renoncèrent point aux tonalités qu'ils avaient dans cet idiome, mais ils en empruntèrent d'autres à l'idiome nouveau. *Dieu* s'appelait *îlou* et *le ciel*, *shami* : [signe cunéiforme] et [signe cunéiforme], rencontrés par des Sémites dans les inscriptions, s'y lurent *îlou* quand le contexte réclamait le sens *dieu*, et *shami* quand il voulait celui de *ciel*. Ce furent deux phonèmes à joindre aux précédents *ana*, *an*, *dingir*, *dimir*, et l'on n'en resta pas là : on confondit l'image de l'étoile [signe cunéiforme] avec celle du ciel, puis l'on attribua quelquefois à [signe cunéiforme], [signe cunéiforme], la prononciation *kakkabou* et la signification d'*étoile*. Le même travail s'opéra sur tous les signes, et, les valeurs sémitiques s'ajoutant aux sumériennes, les scribes eurent bientôt à leur disposition un double jeu de syllabes simples et composées. Cette multiplicité de sons, cette *polyphonie* attachée à leurs caractères, les embarrassait eux-mêmes. [signe cunéiforme] indiquait dans le corps des mots les syllabes *bi* ou *bat*, *mid*, *mit*, *til*, *ziz*; comme idéogramme, il couvrait vingt concepts distincts : celui du seigneur ou du maître, *inou*, *bîlou*; le sang, *dâmou*; le cadavre, *pagrou*, *shalamtou*; le faible ou l'opprimé, *kabtou*, *nagpou*; le creux et la source, *nakbou*; le fait d'être vieux, *labârou*, de mourir *mâtou*, de tuer, *mîtou*, d'ouvrir, *pîtoû*, et d'autres encore. On lui adjoignit divers compléments phonétiques, on greffa en tête des idéogrammes qui en signalaient le sens et la lecture, mais qui ne se prononçaient pas plus que les déterminatifs

égyptiens, et l'on parvint de la sorte à circonscrire le nombre des erreurs possibles; avec [cunéiforme] final ce fut toujours [cunéiforme] [cunéiforme] *bîlou*, le maître, mais avec 𒀭 initial, 𒀭 [cunéiforme] le dieu Bel ou le dieu Éa, avec [cunéiforme] qui est l'indice de l'homme [cunéiforme] [cunéiforme] le cadavre *pagrou* et *shalamtou*, avec [cunéiforme] préfixe, [cunéiforme] *moutanou*, la peste ou la mort, et ainsi de suite. Malgré ces restrictions et ces éclaircissements, l'obscurité demeurait si grande encore que, dans bien des cas, les scribes risquaient fort de ne pouvoir déchiffrer certains mots ni comprendre certains passages; beaucoup des valeurs étaient d'ailleurs d'occurrence assez rare, et restaient inconnues à ceux qui ne se souciaient point d'aborder l'étude approfondie du syllabaire et de son histoire. Il fallut dresser à leur usage des tables dans lesquelles les signes furent enregistrés et classés, avec leurs sens et leurs notations phonétiques. Ils occupaient une colonne, et, dans trois ou quatre autres colonnes correspondantes, on voyait rangés le nom qu'on leur donnait à l'école, l'orthographe par syllabes des vocables qu'ils exprimaient, les mots sumériens et assyriens qu'ils rendaient, parfois des gloses qui en complétaient l'explication. Désirait-on vérifier les équivalents possibles du signe 𒀭, un syllabaire fournissait

[cunéiforme]	𒀭	[cunéiforme]
[cunéiforme]	𒀭	[cunéiforme]
A — *NA*	𒀭	SHA — MOU — OU
DI — *IN* — *GHIR*	𒀭	I — LOUM

où 𒀭 est interprété par *ciel* (ANA = SHAMOU) et par *Dieu* (*DINGHIR* = ILOUM) seulement[1], mais un autre donnait la série plus complète :

[cunéiforme]	𒀭	[cunéiforme]
[cunéiforme]	𒀭	[cunéiforme]
[cunéiforme]	𒀭	[cunéiforme]
[cunéiforme]	𒀭	[cunéiforme]
A — *NA*	𒀭	A — NOU — OU
I — LOU	𒀭	A — NOU — OU
DI — *IN* — *GHIR*	𒀭	A — NOU — OU
SHA — A	𒀭	A — NOU — OU

qui est loin d'épuiser la matière[2]. Plusieurs de ces lexiques remontaient fort haut, et la tradition attribuait à Sargon d'Agadé le mérite de les avoir fait

1. Lenormant, *les Syllabaires*, p. 76; Delitzsch, *Assyrische Lesestücke*, 2e éd., p. 46, col. i, l. 1-2.
2. Lenormant, *les Syllabaires*, p. 113-114; Delitzsch, *Assyrische Lesestücke*, p. 37, col. ii, l. 14-16.

rédiger ou de les avoir réunis dans son palais. Ils se multiplièrent naturellement au cours des siècles : pendant les derniers temps de l'empire d'Assyrie, ils étaient assez nombreux pour former le quart peut-être des ouvrages conservés à la bibliothèque de Ninive sous Assourbanabal. D'autres tablettes contenaient des lexiques de termes archaïques ou inusités, des paradigmes grammaticaux, des extraits de lois ou d'hymnes antiques analysés phrase à phrase et souvent mot à mot, des versions interlinéaires, des recueils de formules sumériennes traduites en idiome sémitique, de véritables guide-âne, que les savants d'alors consultaient avec autant de fruit que les nôtres aujourd'hui, et qui leur épargnaient plus d'une erreur[1].

Une fois rompus aux finesses et aux difficultés du métier, les scribes ne chômaient guère. La Chaldée a joué du stylet presque autant que l'Égypte du calame, et l'argile indestructible dont elle se contentait à l'ordinaire l'a mieux servie, à la longue, que l'usage d'une substance moins grossière n'a fait sa rivale : l'argile cuite ou simplement séchée a bravé le temps par masses étonnantes, où la plupart des papyrus ont disparu sans laisser de traces. Si nous rencontrons rarement, à Babylone, ce qu'on aperçoit partout dans les hypogées de Saqqarah ou de Gizèh, les hommes eux-mêmes et leur famille, leurs travaux, leurs plaisirs, leurs entretiens journaliers, nous possédons en revanche ce que les ruines de Memphis nous ont restitué fort peu jusqu'ici, les pièces juridiques qui réglaient leurs rapports réciproques et qui conféraient la consécration légale aux événements de leur vie. Qu'il s'agît d'un achat de terres ou d'un mariage, d'un prêt à intérêt ou d'une vente d'esclaves, le scribe arrivait avec ses briques molles et grossoyait la minute nécessaire. Il y insérait autant que possible le quantième du mois, l'année du souverain régnant, parfois même, pour plus de précision, une allusion au fait important qui venait de s'accomplir et dont la mémoire devait se perpétuer aux annales officielles, la prise d'une ville[2], la défaite d'un roi voisin[3], la dédicace

1. L'expression de *guide-âne* a été appliquée pour la première fois aux tablettes grammaticales et lexicographiques des bibliothèques assyriennes par Fr. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'Alphabet phénicien*, t. I, p. 48. Ces textes ont donné lieu à quantité de publications et d'études de détail dont on trouvera la bibliographie presque complète, jusqu'en 1886, dans Bezold, *Kurzgefasster Ueberblick über die Babylonisch-Assyrische Literatur*, p. 197 sqq. ; depuis lors, le nombre en a augmenté considérablement.

2. Contrat de « l'année de la prise d'Ishin » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 33) ; autre du « 6 Shebat de l'année où le mur de Maïr fut détruit » (*id.*, *ibid.*, p. 85).

3. Contrat daté « le 10 Kislev de l'année où le roi Rimsin frappa les méchants, les ennemis » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 17) ; autre qui fut scellé à la date « du 23 Shebat de l'année où le roi Hammourabi, dans la force d'Anou et de Bel, établit son droit et où sa main jeta à terre le régent du pays d'Iamoutbal, le roi Rimsin » (Jensen, *Inschriften aus den Regierungszeit Hammurabis*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III, 1re partie, p. 126-127).

d'un temple[1], la construction d'un mur ou d'une forteresse[2], l'ouverture d'un canal[3], les ravages d'une inondation[4] : les noms des témoins et des magistrats devant qui l'acte était passé accompagnaient ceux des parties contractantes[5]. La façon d'approuver était particulière. On donnait un coup d'ongle sur un des côtés de la tablette, et cette marque, suivie ou précédée de la mention d'une personne, *Ongle de Zaboudamîk*, *Ongle d'Abzii*, tient lieu de nos paraphes plus ou moins prétentieux[6]. Plus tard, l'acheteur et les témoins seuls approuvaient de l'ongle, tandis que le vendeur apposait son cachet : une légende, incisée au-dessus ou à côté de l'empreinte, indiquait la qualité du signataire[7]. Chaque personnage d'importance avait un sceau[8], qu'il portait attaché au poignet ou pendu au cou par un cordon; il s'en séparait le moins possible pendant la vie, et, après la mort, il l'emportait au tombeau pour éviter qu'on en fît un mauvais usage[9]. C'était d'ordinaire un cylindre, parfois un cône tronqué à base convexe, en marbre, en jaspe rouge ou vert, en agate, en cornaline, en onyx, en cristal de roche, rarement en métal. On y voyait gravé en creux un emblème ou une scène choisie par le propriétaire, une figure isolée de dieu ou de déesse, un acte d'adoration, un sacrifice, un épisode de la légende de Gilgamès, sans légende ou complété d'un nom et d'un titre[10]. On roulait le cylindre ou

1. Contrat daté du « mois d'Adar de l'année où Hammourabi restaura pour Ishtar et pour Nanâ le temple d'Éitourkalama » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 88-89).

2. Contrat du « 10 Marcheswân de l'année où Ammiditana, le roi, éleva le Mur d'Ammiditana, près du canal de Sin... » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 27, cf. p. 28); autre « du 2 Marcheswân, l'année de la restauration des fondements du mur de Sippara » (Id., *ibid.*, p. 32).

3. Contrat de « l'année du canal de Hammourabi » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 23, cf. p. 48, 86); puis « de l'année du canal *Toutou-hégal* » (id., *ibid.*, p. 24-25, 112, 83-84); autre de « l'année où l'on creusa au Tigre, le flux des dieux, un lit vers l'Océan » (id., *ibid.*, p. 44).

4. Contrat daté du « mois de Tishri de l'année où la crue ravagea le pays d'Oumliyash » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 30, cf. p. 48, 69).

5. Ces contrats, et en général tous les textes juridiques, sont restés longtemps inabordables à l'étude. Oppert le premier en affronta résolument les difficultés et proposa des traductions de quelques-uns d'entre eux (*Un Traité babylonien sur brique conservé dans la collection de M. Louis de Clercq*, dans la *Revue Archéologique*, 2e sér., t. XIV, p. 164-177; *les Inscriptions commerciales en caractères cunéiformes*, dans la *Revue Orientale et Américaine*, t. VI, p. 333 sqq., etc.); il en publia un grand nombre en collaboration avec Menant (*les Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, 1877). Depuis lors il a consacré quantité de notes et de petits mémoires à éclaircir et à corriger des points qu'il avait laissés douteux dans ses premières traductions (*Records of the Past*, 1st Ser., t. IX, p. 89-108, *Journal Asiatique*, 1880, t. XV, p. 543 sqq., etc.). Les publications de contrats faites par le Père Strassmayer ont permis de compléter l'intelligence de ces documents précieux; les résultats conquis jusqu'à ce jour ont été mis en ordre, surtout par Peiser et par Meissner, en Allemagne.

6. Le sens de cet usage tout local, et la lecture du mot qui signifie *ongle*, ont été découverts par Coxe du British Museum (Oppert, *Un Traité babylonien sur brique*, p. 16).

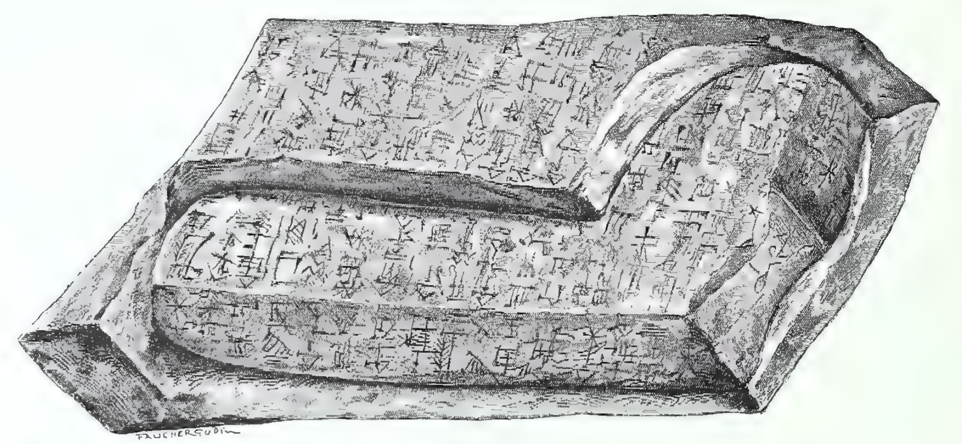
7. Les questions techniques et archéologiques relatives à ces cachets ont été élucidées par Menant dans divers mémoires, qui ont été résumés et complétés en dernier lieu par le grand ouvrage sur *les Pierres Gravées de la Haute-Asie : Recherches sur la Glyptique Orientale*, 2 vol., 1883-1886.

8. Hérodote, I, cxcv : σφρηγῖδα δὲ ἕκαστος ἔχει. Sur les expressions dont on se servait pour l'apposition du cachet, voir un passage d'Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie*, p. 67-70.

9. Taylor a trouvé à Mougheir un squelette qui avait encore son cachet attaché au poignet (*Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 270). Sur la manière de porter le cachet, cf. Menant, *Catalogue des Cylindres Orientaux du Cabinet royal des Médailles de La Haye*, p. 3-4.

10. Les empreintes que les cylindres et les cachets ont laissées sur les tablettes cunéiformes ont été

l'on appuyait le cône sur l'argile, à la place réservée. On recourait dans plusieurs localités[1] à un procédé fort ingénieux, pour prévenir les modifications ou les surcharges, que des gens peu délicats auraient pu introduire dans les pièces. La tablette rédigée, on l'enveloppait d'une seconde couche d'argile, sur laquelle on transcrivait une copie identique à l'original, et celui-ci devenait du coup inaccessible aux faussaires : si par hasard une contestation s'élevait par la suite des temps, et qu'on soupçonnât quelque altération au texte visi-



TABLETTE DE TELL-SIFR BRISÉE POUR MONTRER LES DEUX TEXTES[2].

ble, on brisait la couverture devant témoins, et l'on vérifiait si la version de l'intérieur correspondait exactement à celle de l'extérieur. Les familles avaient ainsi leurs archives privées, qu'elles augmentaient rapidement de génération en génération; elles y accumulaient, en même temps que les preuves de leur propre histoire, partie de l'histoire des familles avec lesquelles elles avaient conclu des alliances ou noué des relations d'affaires et d'amitié[3].

Leur constitution était assez complexe. Il semble bien que le peuple de chaque cité se divisât en véritables clans, dont les membres prétendaient remonter jusqu'à un ancêtre unique, ayant fleuri en des âges plus ou moins reculés[4]. On ne ne les trouvait point tous dans la même condition, mais les uns

recueillies et étudiées par Menant, *Empreintes de cachets assyro-chaldéens relevés au Musée Britannique sur des contrats d'intérêt privé*, dans les *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, t. IX.

1. Ainsi dans la localité de Tell-Sifr, Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 269.

3. Les tablettes de Tell-Sifr proviennent d'un de ces dépôts. Elles reposaient toutes sur trois briques grossières, au nombre d'une centaine, et elles avaient été enveloppées d'une natte, dont on voyait encore les restes à demi pourris : trois autres briques non cuites recouvraient le tas (Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 268 sqq.). Les actes qu'elles contiennent se rapportent pour la plupart à la famille de Sininana et d'Amililâni, et forment une partie de ses archives.

4. La plus célèbre de ces familles, pendant la durée du Nouvel Empire Chaldéen et de la domination persane, paraît avoir été celle d'Égibi, où M. Boscawen avait cru reconnaître une agence d'affaires financières et une banque exerçant le commerce sous le nom d'Égibi et fils (*Babylonian*

avaient déchu, d'autres s'étaient élevés, et on en rencontrait des professions les plus différentes, cultivateurs ou scribes, marchands ou industriels. Il ne subsistait plus d'autre lien entre la plupart de ces gens que le souvenir de l'origine unique, peut-être une religion commune, et des droits éventuels de succession et de revendication sur ce qui appartenait en propre à chacun d'eux[1]. Les branches qui s'étaient détachées graduellement du tronc primitif, et dont l'ensemble formait le clan, possédaient au contraire une organisation des plus étroites. Peut-être la femme y occupa-t-elle au début une situation prépondérante, mais de bonne heure l'homme en devint le chef[3], autour duquel les épouses, les enfants, les serviteurs, les



TABLETTE PORTANT L'EMPREINTE D'UN SCEAU[2].

dated Tablets and the Canon of Ptolemy, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, p. 6). M. Oppert, le premier, montra qu'il s'agissait d'une tribu, d'un clan véritable, et indiqua la division en clans de la population chaldéenne (*les Tablettes juridiques de Babylone*, dans le *Journal Asiatique*, 1880, t. XV, p. 543 sqq., et *la Condition des esclaves à Babylone*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1888, p. 120-121). Ce système paraît remonter jusqu'aux plus anciennes époques, bien qu'on n'en ait retrouvé jusqu'à présent que peu de traces sur les monuments du premier empire chaldéen. Il se pourrait pourtant qu'il y fût fait allusion dans des passages analogues à celui par lequel Goudéa est proclamé le berger fidèle, dont Ninghirsou a établi le pouvoir parmi les tribus des hommes (*Statue D du Louvre*, col. III, l. 10-11, dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 16); mais la traduction de ce texte n'est pas entièrement certaine.

1. Oppert, *les Tablettes juridiques de Babylone*, dans le *Journal Asiatique*, 1880, t. XV, p. 549, note 7, et *Un Acte de vente conservé en deux exemplaires*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. III, p. 61-62. On peut se demander si le dieu et la déesse qui veillaient sur chaque homme et dont il était le fils (cf. p. 682-683 de cette *Histoire*) n'étaient pas à l'origine le dieu et la déesse du clan.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 609.

3. Le changement dans la condition de la femme serait dû à l'influence des idées et des coutumes sémitiques en Chaldée (Hommel, *Die Semitischen Völker und Sprache*, p. 416-418, Pinches, *Notes upon*

esclaves se groupaient avec des privilèges et des fonctions diverses. Il rendait le culte domestique aux dieux de sa race, selon les rites spéciaux qu'il avait hérités de son père; il apportait au tombeau de ses aïeux, pendant les jours consacrés par l'usage, les offrandes et les prières qui assuraient leur repos dans l'autre monde, et sa puissance ne s'étendait pas moins loin en matière civile qu'en matière religieuse[1]. Il tenait les siens dans sa main en toute propriété, pour faire d'eux ce qu'il voulait, et rien de ce qu'ils entreprenaient sans son consentement ne valait aux yeux de la loi; ses fils ne pouvaient épouser une femme qu'il ne les y eût dûment autorisés. Il comparaissait donc devant le magistrat avec les époux futurs, et l'union projetée n'était réputée mariage véritable qu'à partir du moment où il avait apposé son cachet ou son ongle sur la terre du contrat[2]. C'était à vrai dire une vente en bonne forme, et les parents ne se dessaisissaient de leur fille qu'en échange d'un présent proportionné aux biens du prétendant[3]. Telle valait un shekel d'argent pesé, et telle autre une mine, telle autre beaucoup moins[4]; la remise du prix s'accomplissait avec une certaine solennité[5]. Lorsque le jeune homme ne possédait rien encore, sa famille lui avançait la somme nécessaire à cet achat[6]. De son côté, la vierge n'entrait pas les mains vides dans sa vie nouvelle; son père, ou à défaut du père celui des siens qui était alors le chef de la lignée, lui constituait une dot en rapport avec son rang social, et à laquelle sa grand'mère, ses tantes, ses cousins, ajoutaient souvent à titre gracieux des cadeaux considérables[7]. C'était un champ de blé délimité soigneusement, un bois de

some recent Discoveries, in the Realm of Assyriology, with special Reference to the private Life of the Babylonians, dans le *Journal of the Transactions of the Victoria Institute*, t. XXVI, p. 138-139, 181).

1. L'autorité illimitée dont le père de famille était investi a été admise, au moins pour les premiers temps de l'histoire chaldéenne, par tous les assyriologues; cf. Oppert, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1879, p. 1604-1606; Hommel, *Die Semitischen Völker und Sprachen*, p. 416; Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 14-15.

2. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 13. Ce droit demeura entier jusqu'aux derniers temps, et l'on possède un acte de l'an VIII de Cyrus (Strassmayer, *Inschriften von Cyrus, König von Babylon*, n° 312), où le juge casse un mariage célébré sans que le père du fiancé eût donné son consentement (Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. II, p. 6-10). La nécessité du consentement paternel pour le fiancé est indiquée aussi dans les fragments de textes juridiques sumériens traduits en assyrien, qui ont été publiés par Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 9, col. IV, l. 4 sqq. (cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 44).

3. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 13-14.

4. Shamashnazir reçoit, pour achat de sa fille, 10 shekels d'argent (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 69-70), ce qui paraît être un prix moyen dans la classe à laquelle il appartient.

5. Un passage des vieux textes sumériens relatifs au mariage (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 24, l. 48-52) semble dire expressément que le fiancé « posait le prix de la femme sur un plat et l'apportait au père » (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 14, note 3).

6. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 14.

7. La constitution de la dot est prouvée pour les époques anciennes par les tablettes suméro-assyriennes où sont expliqués de vieux textes juridiques (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 9, col. III, l. 5-8), puis par les données des contrats de Tell-Sifr et des documents sur pierre tels que le *caillou Michaux* (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 85 sqq.), où l'on voit des femmes apporter leurs biens à la communauté par leur mariage et en conserver la libre dispo-

palmiers, une maison à la ville, un trousseau, du mobilier, des esclaves, de l'argent comptant; le tout couché sur argile, en trois expéditions au moins, dont le scribe remettait deux aux parties, tandis que la troisième demeurait en dépôt chez le magistrat[1]. Lorsqu'il s'agissait de personnes appartenant à la même classe ou jouissant d'une fortune égale, la promise ou les siens pouvaient exiger que le futur jurât de ne point lui associer une seconde femme, elle vivante; un article spécial des conventions matrimoniales la rendait libre au cas où il violerait sa foi, et lui assignait une indemnité en compensation de l'insulte reçue[2]. Cet engagement ne regardait pas, il est vrai, les servantes. En Chaldée, comme en Égypte, comme partout dans le monde antique, celles-ci étaient toujours à la merci complète de leur acquéreur[3], et la faculté qu'il avait de leur imposer ses caprices était si bien passée dans l'usage, qu'elles en arrivaient à les désirer et s'offensaient plutôt de ne pas éveiller ses désirs : les plaintes de la servante dédaignée, dont le maître n'a point dénoué la ceinture et dont la poitrine ne se gonflera jamais de lait, formaient dès une époque très ancienne un des thèmes de la poésie populaire[4]. La tablette scellée, l'un des assistants, avant tout un homme libre, unissait les mains des jeunes gens[5] : il ne restait plus dès lors qu'à les mettre en règle avec les dieux et à terminer la journée par une fête qui réunissait

sition. Pour les questions relatives à la constitution de la dot chez les Chaldéens de l'époque récente, cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 85 sqq.; E. et V. Revillout, *les Obligations en droit égyptien*, p. 329 sqq., Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. II, 10-15, où l'on se rendra compte des difficultés que soulevaient le payement non intégral de la dot et sa restitution en cas de divorce.

1. Aux époques plus modernes, des notices inscrites sur plusieurs tablettes prouvent que les deux parties recevaient parfois chacune un exemplaire (Peiser, *Babylonischen Verträge des Berlinen Museums*, p. 156-157, 291). Nous possédons des contrats de vente à trois exemplaires conservés dans les Musées d'Europe, au British Museum ou au Louvre par exemple; d'autres ne nous sont parvenus qu'à deux exemplaires (Bezold, *Kurzgefasster Ueberblick über die Babylonisch-Assyrische Literatur*, p. 154-155; Strassmayer, *Die Babylonischen Inschriften im Museum zu Liverpool*, dans les *Actes du Ve Congrès International des Orientalistes à Leyde*, 2e partie, sect. I, p. 580, n° 67, p. 583, n° 89).

2. Cette clause n'est connue jusqu'à présent que pour le temps du Nouvel Empire Chaldéen, et peut-être pour le mariage avec une femme de condition inférieure à celle de l'homme (Peiser, *Studien zum Babylonischen Rechtswesen*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 78-80, Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 7; Oppert, *les Documents juridiques cunéiformes*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 182-183, et *Jugement approbatif d'un contrat*, dans le *Journal Asiatique*, 1886, t. VIII, p. 555-556; Boissier, *Recherches sur quelques contrats babyloniens*, p. 40-42).

3. Le soin qu'on prenait, dans les contrats achéménides où l'on louait ou livrait en gage une esclave, d'interdire au locataire ou au créancier d'user d'elle à sa guise (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 269-272), montre que le droit du maître sur la femme esclave demeura complet jusqu'aux derniers temps.

4. Ce texte suméro-assyrien, publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 35, n° 4, l. 61-76, et d'abord traduit par Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 64-67, a été expliqué complètement par Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 168-169. L'esclave ainsi dédaignée pouvait devenir à la longue un être malfaisant, contre lequel on se prémunissait par des conjurations magiques (Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 77, 78).

5. Oppert, *les Inscriptions juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, dans les *Actes du VIIe Congrès International des Orientalistes, tenu à Vienne*, 2e section, p. 178-179, 181; la coutume à laquelle fait allusion le document signalé par Oppert remonte jusqu'aux époques les plus anciennes.

les deux familles et leurs invités. Cependant les esprits méchants, toujours en quête de proies faciles, avaient pu se glisser dans la chambre nuptiale, à la faveur du désordre inséparable de toute réjouissance : la prudence commandait qu'on déjouât leurs embûches et qu'on plaçât le nouveau couple à l'abri de leurs attaques. Les compagnons du fiancé s'emparaient de lui, et, les mains sur les mains, les pieds contre ses pieds, comme pour lui faire un rempart de leur corps, l'entraînaient en pompe où la fiancée l'attendait. Il répétait une fois encore les paroles qu'il lui avait dites le matin : « Je suis le fils d'un prince, l'argent et l'or rempliront ton sein, toi tu seras ma femme, moi je serai ton mari », et il continuait : « Autant de fruits porte un verger, autant sera grande l'abondance que je répandrai sur cette femme[1] ». Puis le prêtre appelait sur lui les bénédictions d'en haut : « Vous donc, tout ce qu'il y a de mauvais et qui n'est pas bon dans cet homme, écartez-le de lui et donnez-lui la force. Et toi, homme, donne ta virilité, et que cette femme soit ton épouse ; toi, femme, donne ce qui te fait femme, et cet homme, qu'il soit ton époux. » Le lendemain matin, un sacrifice d'actions de grâce célébrait l'union consommée, et, purifiant le ménage récent, chassait loin de lui l'armée des divinités mauvaises[2].

La femme, une fois livrée, n'échappait plus que par la mort ou par le divorce à la puissance souveraine du mari ; encore le divorce était-il pour elle une sorte de peine qu'elle subissait et non pas un droit dont elle usait librement. Son mari la répudiait à son gré, sans cérémonial gênant. Une fois qu'il lui avait dit : « Tu n'es pas ma femme, toi ! » il lui restituait une somme d'argent à peu près égale à la valeur de la dot qu'il avait touchée[3], puis il la renvoyait à son père avec une lettre constatant la

1. Cette partie de la cérémonie était décrite sur une tablette en double rédaction suméro-assyrienne, découverte et traduite par Pinches, *Notes upon some of the Recent Discoveries in the Realm of Assyriology, with special reference to the private Life of the Babylonians*, dans le *Journal of Transactions of the Victoria Institute*, t. XXVI, p. 143-145, 159-160, 169-170. L'interprétation me paraît résulter de la mention faite, au commencement de la colonne, d'êtres impies, sans dieux, qui pourraient s'approcher de l'homme ; d'ailleurs les conjurations magiques indiquent quelle peur on avait des esprits qui « privent l'épouse des embrassements de l'homme » (Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 79, 80). Comme le remarque Pinches (*op. l.*, p. 144-145), la formule se retrouve dans la partie du poème de Gilgamès où Ishtar veut épouser le héros (cf. p. 580 de cette *Histoire*), ce qui montre combien le rite et les paroles qui l'accompagnaient remontaient loin dans le passé.

2. Le texte qui décrit ces cérémonies a été découvert et publié par Pinches, *Glimpses of Babylonian and Assyrian Life, III. A Babylonian Wedding Ceremony*, dans *The Babylonian and Oriental Record*, t. I, p. 145-147. Autant que j'en puis juger, il contenait une conjuration contre le *nouement de l'aiguillette*, et c'est à ce propos que les rites du mariage sont rappelés. Le rite exigé le lendemain était probablement une purification : encore au temps d'Hérodote, le rapprochement rendait l'homme et la femme impurs et les obligeait à une ablution avant de reprendre leurs occupations (I, cxcviii).

3. La somme est fixée à 1/2 mine par le texte des lois sumériennes (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 25, l. 12) ; mais on la trouve parfois ou plus faible, ainsi de dix shekels, ou plus forte, ainsi d'une mine entière (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 149).

dissolution du lien conjugal, et c'en était assez[1]. Mais que, dans un mouvement de lassitude ou de colère, elle lui lançât à la face la formule sacramentelle « Tu n'es pas mon mari, toi! » le dénouement ne tardait guère : on la jetait au fleuve et on l'y noyait[2]. L'adultère entraînait également la mort, mais la mort par l'épée et, quand l'usage du fer se répandit, par l'épée de fer[3]. Une autre coutume antique n'épargnait la coupable que pour la vouer à l'infamie : l'outragé lui enlevait sa robe en étoffe floconneuse, lui donnait en échange le pagne qui la laissait à demi nue, et la chassait de la maison dans la rue, où qui voulait faisait d'elle son affaire[4]. Les femmes nobles et riches trouvaient dans leur fortune même des garanties contre les excès de l'autorité maritale. Les biens qu'elles apportaient par contrat au ménage ne sortaient pas de leurs mains[5]. Elles les géraient à leur guise, elles les affermaient, elles les vendaient, elles en dépensaient les revenus comme bon leur semblait, sans que personne eût rien à y voir : l'homme jouissait du bien-être qui en résultait, mais il n'en disposait pas, et ils étaient si peu sa propriété que

1. La répudiation et le cérémonial qui l'accompagnait sont indiqués sommairement, pour les époques anciennes, par un passage de la tablette suméro-assyrienne publiée dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 24-25, après Lenormant, *Choix de textes cunéiformes*, p. 35, l. 47-52, et traduite par Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 54. Bertin (*Akkadian Precepts for the Conduct of Man in his Private Life*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 236-237, 252-253) voit au contraire dans le même texte une description des rites principaux du mariage, et il en déduit la conclusion que le divorce n'était pas admis comme possible, en Chaldée, entre personnes de condition noble. Meissner (*Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 14) reprend à bon droit l'interprétation d'Oppert, dont il corrige quelques détails.

2. Le fait résultait déjà du texte des soi-disant *Lois Sumériennes sur l'organisation de la famille* (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 10, col. I, l. 1-7, cf. t. V, pl. 25, col. 1) d'après l'interprétation la plus généralement admise : selon celle qui a été proposée par Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 57-58, 60-62, ce serait la femme qui aurait eu le droit de faire jeter au fleuve le mari qui l'avait injuriée (cf. Oppert, dans les *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1879, p. 1610). La publication des contrats d'Iltani et de Bashtoum paraît avoir démontré complètement l'exactitude de la traduction ordinaire (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 70-72) : l'incertitude qui règne toujours sur le sens d'un mot ne permet pas de décider si l'on étranglait la coupable avant de la jeter à l'eau, ou bien si on l'abandonnait vivante encore au courant.

3. Oppert, *Jugement approbatif d'un contrat*, dans le *Journal Asiatique*, 1886, t. VII, p. 556, et *les Documents juridiques cunéiformes*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 183. Peut-être la mention de l'épée de fer est-elle introduite pour montrer que la femme était décapitée et non égorgée.

4. Cela est indiqué par la tablette suméro-assyrienne, où sont enregistrées les expressions relatives aux choses du mariage (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 10, col. II, l. 1-21, et Lenormant, *Choix de textes cunéiformes*, p. 35-36) : le passage a été traduit par Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 55-56, avec quelques corrections d'Oppert dans les *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1879, p. 1613-1614. Ici encore Bertin (*Akkadian Precepts*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VIII, p. 237-240, 252-253) pense qu'il s'agit du mariage et de l'éducation à donner au fils aîné issu du mariage, non point de la répudiation ou du divorce.

5. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 14. Dans les actes du Nouvel Empire Chaldéen, on voit les femmes en puissance de mari vendre elles-mêmes leurs biens-fonds, et assister assises à la conclusion du marché (Oppert, *Un Acte de vente conservé en deux exemplaires*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. I, p. 52-53), ou céder de son vivant à sa fille mariée la nue propriété de ce qu'elle possède, et renoncer ainsi à la libre disposition de ses biens pour n'en garder que l'usufruit (Oppert, *Liberté de la femme à Babylone*, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 89-90); réclamer la restitution d'objets en or que son mari avait cédés sans son autorisation, et obtenir une indemnité pour le tort qu'elle avait subi (Peiser, *Babylonische Verträge des Berliner Museums*, p. 12-15, 230-231); prêter de l'argent à la belle-mère de son frère (Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 18-21, 233-234); bref, accomplir toutes les opérations qu'un propriétaire peut seul exercer sur son bien.

ses créanciers n'avaient point la faculté de les saisir[1]. Si le divorce intervenait par son acte, non seulement il en perdait le fruit, mais il était obligé de servir une pension ou de débourser une indemnité à titre de dommages et intérêts[2]; à sa mort, la veuve les reprenait à la succession, sans préjudice du douaire auquel son contrat ou les dernières volontés du défunt pouvaient lui donner droit[3]. La femme dotée s'émancipait donc ou à peu près de par la vertu de son argent. Comme son départ appauvrissait la maison d'autant, et parfois de plus, que son arrivée ne l'avait mise à l'aise, on se gardait bien de rien faire qui la décidât à se retirer, ou qui fournît à son père et à sa mère un prétexte pour la rappeler auprès d'eux : sa richesse lui assurait des égards et un traitement d'égalité que la jurisprudence lui avait refusés à l'origine. Lorsqu'elle était pauvre, elle devait supporter sans se plaindre toute l'infériorité de son état. Les parents n'avaient alors d'autre ressource que de la taxer au plus haut prix possible, selon le rang dans lequel ils vivaient, ou selon les qualités personnelles qu'ils lui supposaient, et la somme, versée entre leurs mains contre livraison, lui constituait sinon une dot réelle, du moins une provision qui lui restait acquise en cas de répudiation ou de veuvage : elle n'en demeurait pas moins l'esclave de son mari, une esclave privilégiée il est vrai, et qu'il ne pouvait vendre comme les esclaves ordinaires[4], mais dont il se débarrassait avec facilité, dès qu'elle avait cessé d'être jeune ou de lui plaire[5]. Dans bien des cas alors, la fiction de l'achat disparaissait, et, le consentement mutuel tenant lieu de toute autre formalité, le mariage n'était plus qu'une simple cohabitation qui durait ce qu'on souhaitait. L'autorisation du père n'était pas requise pour ces associations libres, et plus d'un fils épousa ainsi par usage, à l'insu des siens, une jeune fille de sa classe ou

1. E. et V. Révillout, *les Obligations en droit égyptien comparées aux autres droits de l'Antiquité*, p. 344 sqq.

2. La restitution de la dot après divorce résulte, pour les époques postérieures, d'actes comme celui qui est publié dans Kohler-Peiser, *Aus Babylonischer Rechtsleben*, t. II, p. 13-15, où l'on voit le second mari d'une femme divorcée réclamer la dot au premier. L'indemnité était fixée par avance à six mines d'argent, dans le contrat de mariage traduit par Oppert, *Jugement approbatif d'un contrat*, dans le *Journal Asiatique*, 1886, t. VII, p. 555-556.

3. Sur ce point, cf. Peiser, *Jurisprudentiæ Babylonicæ quæ supersunt*, p. 27; Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 45.

4. Il paraît pourtant que, dans certains cas mal spécifiés, le mari pouvait vendre comme esclave sa femme acariâtre (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 6, 70-71).

5. Cette forme de mariage, fréquente aux époques anciennes, tomba en désuétude au moins dans les classes aisées de la société babylonienne. On en trouve pourtant des exemples aux bas temps (Oppert, *Jugement approbatif d'un contrat*, dans le *Journal Asiatique*, 1886, t. VII, p. 555-556, et *les Documents juridiques cunéiformes*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 182-183; Peiser, *Studien zum Babylonischen Rechtswesen*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. III, p. 77-80; Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 7-9). Elle continuait d'être en usage dans la classe populaire, et Hérodote affirme que, de son temps, on tenait régulièrement des foires aux mariées (I, cxcvi), comme on a, chez nos contemporains, des foires pour les domestiques et pour les servantes.

d'une classe inférieure : mais la loi se refusait à voir en elle autre chose qu'une concubine, et lui imposait une marque distinctive, peut-être celle du servage, une olive en pierre fine ou en terre cuite portant son nom, le nom de l'homme, la date du mariage, et qu'elle gardait pendue à son cou par un cordonnet[1]. Épouses légitimes ou non, les femmes du peuple et de la petite bourgeoisie jouissaient d'autant d'indépendance que les Égyptiennes d'un degré semblable. Comme tous les soucis du ménage retombaient sur elles, il fallait bien les laisser libres à toute heure et partout : on les rencontrait aux marchés et dans les rues, les pieds nus, la tête et la face découvertes, avec leur pagne en toile ou leur longue draperie d'étoffe velue[2]. Leur vie était un labeur sans trêve entre le mari et les enfants : elles allaient chercher l'eau soir et matin, au puits public ou à la rivière, broyaient le blé, fabriquaient le pain, filaient, tissaient, habillaient la maisonnée entière, malgré les grossesses fréquentes et les allaitements prolongés[3]. Les Chaldéennes riches ou de sang noble, à qui leur état civil garantissait une situation plus relevée, n'avaient pas une allure aussi franche. Les soucis de l'existence journalière les effleuraient à peine, et si elles travaillaient dans leur intérieur, c'était instinct d'activité, sentiment du devoir ou envie de se distraire, non contrainte ou nécessité; mais leur rang les tenait prisonnières. Tout le luxe et tout le confort que l'argent procure, on le leur prodiguait ou elles le prenaient d'elles-mêmes, mais il leur fallait rester chez elles, dans le harem; quand elles sortaient, c'était pour se rendre chez leurs amies, chez leurs parents, à quelque temple ou à quelque fête, et elles s'entouraient de servantes, d'eunuques et de pages, dont les rangs épais leur barraient la vue du monde extérieur[4].

Les enfants ne manquaient pas dans ces maisons où plusieurs maîtresses se

1. Voir le cas cité dans Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 7-9; on y parle de la marque remise publiquement par le magistrat aux femmes qui acceptaient ce genre d'union libre. Les olives en terre cuite, appartenant à des femmes babyloniennes et découvertes à Khorsabad par Place (Oppert, *les Inscriptions de Dour-Sarkayan*, dans Place, *Ninive et l'Assyrie*, t II, p. 307-308), nous en donnent probablement la forme et, à quelques variantes près, la teneur.

2. Pour la robe longue des femmes, voir la statue figurée p. 721 de cette *Histoire*; pour le pagne qui leur laissait la poitrine et le buste nus, cf. la figurine en bronze de la p. 720. C'était sans doute le vêtement d'intérieur des femmes de bonne maison; on voit par le châtiment infligé aux épouses adultères (cf. p. 737) que c'était un vêtement de dehors pour les courtisanes, sans doute aussi pour les esclaves et pour les femmes du peuple.

3. Les occupations de la femme sont indiquées dans plusieurs textes ou sur plusieurs monuments anciens. Sur le cachet dont l'empreinte est reproduite à la p. 699 de cette *Histoire*, on voit en haut, à gauche, une femme agenouillée broyant le grain, et, devant elle, une série de petits disques figurant sans doute les pains préparés pour la cuisson. La longueur de l'allaitement est fixée à trois ans par la tablette suméro-assyrienne qui raconte l'histoire de l'enfant trouvé (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 9, col. II, l. 45-50; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 43); c'était le même délai qu'en Égypte (Chabas, *l'Egyptologie*, t. II, p. 44-45).

4. Au sujet du cortège qui entourait les femmes nobles, cf. ce que dit Hérodote des Chaldéennes de son temps, orsqu'elles allaient acquitter leur dette au temple de Mylitta (I, CXCIX; cf. p. 639-640).

partageaient le même homme ou se succédaient à ses bonnes grâces. La fécondité était en effet le premier devoir de la femme : si elle tardait à devenir mère ou si elle n'y réussissait pas, on la considérait comme une maudite ou comme une possédée, et l'on se débarrassait d'elle afin d'écarter les dangers que sa présence attirait sur la famille[1]. Beaucoup de ménages finissaient néanmoins par demeurer sans postérité, soit qu'une clause insérée au contrat empêchât l'expulsion de l'épouse stérile, soit que les enfants fussent morts quand le père avait déjà passé l'âge de réparer ses pertes[2]. L'adoption suppléait alors aux trahisons de la nature, et fournissait à la race les héritiers qu'elle réclamait. On pouvait ramasser quelque orphelin de hasard, un de ces petits malheureux que leur mère abandonnait sur les eaux, ainsi que celle de Shargani avait fait, dit-on, en son temps[3], ou qu'elle exposait au coin d'un carrefour à la pitié des passants[4], comme l'inconnu dont une vieille chanson nous conte l'histoire. « Celui qui n'avait ni père, ni mère, — celui qui ignorait son père et sa mère, mais dont le souvenir est au puits — et dont l'entrée au monde s'est produite dans la rue », son bienfaiteur « l'a arraché à la gueule des chiens — et l'a soustrait au bec des corbeaux. — Il a saisi le sceau devant témoins, — et il l'a marqué sous la plante des pieds avec le sceau du témoin, — puis il l'a confié à une nourrice, — et pendant trois ans il a garanti à la nourrice la farine, l'huile, le vêtement. » Le sevrage achevé, « il l'a institué son enfant, — il l'a élevé pour être son enfant, — il l'a inscrit comme son fils, — et il lui a donné l'éducation du scribe[5] ». Les rites de l'adoption ne différaient pas alors de ceux qui accompagnaient la naissance. Dans les deux cas on exhibait le nouveau-né devant témoins, et on le marquait à la plante des pieds pour bien constater son identité[6]; l'enregistrement aux archives de la famille ne s'accomplissait qu'après ces précautions prises, et les enfants recueillis de la sorte passaient désormais aux yeux du monde

1. Le divorce pour stérilité était en usage de très bonne heure. On considérait la stérilité complète ou l'incapacité pour la femme de mener sa grossesse à terme comme étant produite par les mauvais esprits; la femme possédée de la sorte par un démon devenait elle-même un être redoutable, qu'il était nécessaire d'exorciser (Fr. Lenormant, *Etudes Accadiennes*, t. III, p. 57, 68).

2. Plusieurs actes de toutes les époques nous font connaître des femmes qui, ayant des enfants d'un premier mari, n'en avaient pas d'un second, sans que pour cela le divorce fût intervenu.

3. Cf. p. 597-598 de cette *Histoire* la légende complète de Sargon l'Ancien, roi d'Agadé.

4. Beaucoup de ces enfants étaient des enfants de courtisanes ou de femmes répudiées, comme le dit la tablette suméro-assyrienne de Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. V, pl. 24, l. 11-15 (cf. Fr. Lenormant, *Choix de Textes Cunéiformes*, p. 36) : « Elle exposera son enfant seul dans la rue, où les serpents du chemin pourront le mordre, et son père et sa mère ne le connaîtront plus. »

5. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 9, col. II, l. 28-66. Cette curieuse histoire fut traduite une première fois en français par Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 42-44, et plus complètement par Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 164-168.

6. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 15.

pour les héritiers légitimes de la maison. Le plus souvent on s'adressait à des gens de connaissance, amis ou cousins pauvres, qui consentaient à sacrifier un de leurs fils, dans l'espoir de lui procurer un sort meilleur. Quand il s'agissait d'un mineur, le père et la mère naturels, ou celui des deux qui survivait, comparaissaient devant le scribe et se dessaisissaient de tous leurs droits en faveur des parents adoptifs : ceux-ci, en acceptant ce désistement, s'engageaient à traiter désormais l'enfant comme ils auraient fait leur propre sang, et souvent lui constituaient par le même acte un capital prélevé sur leur patrimoine personnel[1]. Lorsque l'adopté était majeur, on exigeait son consentement aussi bien que celui des siens. C'était alors un motif d'intérêt et non plus le désir de se préparer une descendance même factice qui décidait ces braves gens. La main-d'œuvre coûtait cher, les esclaves étaient rares, et les enfants remplaçaient autant d'ouvriers qui peinaient pour le père en se contentant, comme la domesticité, de la nourriture et de l'entretien[2]. Aussi l'adoption des adultes était-elle des plus fréquentes aux vieilles époques. L'entrée d'un individu dans la maison nouvelle rompait les liens qui l'attachaient à l'ancienne; il devenait un étranger pour ceux dont il était issu, il ne conservait plus aucune obligation filiale envers eux, ni aucun droit sur la fortune qu'ils pouvaient avoir, à moins qu'une procédure contraire ne vînt détruire les effets de l'acte et ne le ramenât légalement au lieu de son origine[3]. En revanche, il assumait toutes les charges et tous les privilèges de son état nouveau : il devait à ses parents adoptifs autant de travail, d'obéissance, de respect qu'il en aurait dû aux naturels, il suivait leur condition bonne ou mauvaise, et il succédait à leurs biens[4]. Même on prévoyait le cas où il serait renvoyé sans cause par ceux qui l'avaient appelé, et on lui assurait une compensation à leurs dépens : il enlevait la part d'héritage qui lui serait revenue à leur mort, et il s'en allait[5]. Les familles paraissent avoir été assez unies, malgré l'élasticité des lois qui les régissaient et la diversité des éléments qui pouvaient s'y introduire. Sans doute, les divorces fréquents et la polygamie exerçaient là comme partout leurs influences délétères : les harems de Babylone étaient parfois le théâtre d'intrigues et de luttes sans fin entre les

1. Cf., pour les époques plus récentes, un acte du règne de Cyrus, roi de Babylone, constatant l'adoption d'un petit garçon de trois ans et la constitution de son patrimoine par le père adoptif (Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 9-10).

2. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 16, 151 sqq.

3. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 15.

4. C'est ce qui résulte pour les époques anciennes des actes 97-98 publiés et commentés par Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 77-78, 153.

5. Cf. pour les temps récents Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. II, p. 15-18.

femmes de condition variée qui les remplissaient et les enfants des différents lits. Dans le peuple ou dans la classe bourgeoise, où la médiocrité des ressources restreignait nécessairement le nombre des épouses, la vie domestique s'écoulait calme et affectueuse, ainsi qu'en Égypte, sous la suprématie incontestée du père; quand celui-ci partait avant le temps, la veuve, puis le fils ou le gendre, prenaient la direction des affaires[1]. Si pourtant les querelles éclataient et s'exaspéraient au point d'amener une rupture complète entre les parents et les enfants, la loi intervenait, non point pour les rapprocher, mais pour réprimer les excès auxquels ils avaient pu se porter les uns envers les autres. C'était un délit chez le père ou chez la mère s'ils reniaient leur enfant, et on les enfermait dans leur propre maison, aussi longtemps sans doute qu'ils persistaient en leur résolution de ne plus l'avouer; mais c'était un crime au fils, même au fils adoptif, d'avoir renoncé ses parents, et il l'expiait durement. S'il avait dit à son père : « Tu n'es pas mon père, toi! » celui-ci le marquait d'un signe bien apparent et le vendait au marché. S'il avait dit à sa mère : « Tu n'es pas ma mère, toi! » on le flétrissait de même, puis on le promenait par les rues ou par les chemins, et on le chassait de la ville et du pays au bruit des huées[2].

Les esclaves étaient nombreux, mais distribués en proportions inégales entre les diverses classes de la population : tandis que les palais en renfermaient de véritables troupeaux, on ne trouvait guère, dans la bourgeoisie, de famille qui en possédât plus d'un ou de deux à la fois[3]. C'étaient en partie au moins des étrangers de race, des blessés relevés sur les champs de bataille, des soldats fugitifs tombés aux mains du vainqueur après la défaite, des Élamites ou des Gouti surpris dans leurs villages au cours de quelque expédition, sans parler des gens de toute catégorie dont les Bédouins s'emparaient pendant leurs razzias en parages lointains, en Syrie, en Égypte, et qu'ils amenaient

1. Sur la prépondérance attribuée au fils aîné, cf. V. et E. Révillout, *Sur le droit de la Chaldée*, dans E. Révillout, *les Obligations en Droit Égyptien*, p. 356 sqq.

2. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 10, col. I, l. 22-45, cf. t. V, pl. 25, l. 23 sqq. J'ai adopté le sens généralement admis pour l'ensemble de ce document, mais je dois déclarer qu'Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 56-57, 60-61, admettent une interprétation toute différente. Il s'agirait d'une véritable renonciation des parents par les enfants et des enfants par les parents, à la suite d'une condamnation judiciaire. Oppert a défendu cette interprétation contre Haupt, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1879, p. 1604 sqq., et la maintient encore. Les actes publiés par Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 73-78, 152, montrent que le texte des vieilles lois sumériennes s'appliquait également aux enfants adoptifs, mais sans plus faire de distinction entre l'injure du père et celle de la mère : la même peine s'appliquait aux deux cas.

3. Pour ce qui est de l'esclavage en Chaldée, voir surtout le mémoire d'Oppert, *la Condition des Esclaves à Babylone*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888, p. 120 sqq., le traité spécial de Meissner, *De Servitute Babyloniaca*, et les notices éparses dans Kohler Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 1-7, t. II, 6, 40-50, 52-56, etc.

journellement à Babylone, à Ourou, dans toutes les cités auxquelles ils avaient accès. Les rois, les vicaires, les temples, les seigneurs féodaux les employaient par masses à leurs constructions ou à l'exploitation de leurs domaines ; le travail était rude et en tuait beaucoup, mais les vides se comblaient promptement par l'afflux de bandes nouvelles. Ceux qui ne mouraient point s'accouplaient à leurs compagnes d'infortune, faisaient souche, et leurs enfants, nés aux langues et aux mœurs de la Chaldée, se fondaient dans le corps de la nation ; c'était, au-dessous du peuple des ingénus, Sumériens et Sémites, comme un second peuple servile, disséminé par les villes et par les campagnes, et auquel se ralliaient à chaque instant des recrues de sang indigène, nouveau-nés exposés, femmes et enfants vendus par le mari et par le père, débiteurs qui payaient leurs dettes de leur liberté, criminels condamnés par autorité de justice[1]. La loi ne les qualifiait point de personnes, mais elle les comptait par têtes, comme de simple bétail : ils appartenaient au maître de la même façon que les bêtes de son troupeau ou les arbres de son jardin, et il pouvait décider de leur vie ou de leur mort à sa volonté[2], mais la coutume et l'intérêt bien entendu restreignaient l'exercice de ses droits. Il les livrait en gage ou en payement, les échangeait, se débarrassait d'eux sur un marché. Les prix ne montaient jamais bien haut : on pouvait se procurer une femme pour quatre sicles et demi d'argent pesé, et la valeur d'un adulte flottait entre dix sicles et un tiers de mine. On écrivait l'acte de vente sur argile, et on le remettait à l'acquéreur au moment du paiement : on brisait alors les tablettes qui constataient le droit du premier propriétaire, et le transfert était complet[3]. Le maître ne sévissait guère qu'en cas de désobéissance réitérée, de révolte ou de fuite[4] ; il arrêtait ses esclaves marrons partout où on les lui signalait, leur attachait les entraves aux jambes et les chaînes aux poignets, les déchirait à coups de fouet. En temps ordinaire, il les

1. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 6-7. Ainsi les fils asservis par leur père, d'après les lois dont il a été question plus haut, p. 742 de cette *Histoire*, ou la femme que le mari se réserve par contrat le droit de vendre en cas de désobéissance (acte 86 de Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 70-71) ; une histoire d'esclave fugitif, conservée dans la tablette publiée par Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 13, col. II, l. 6, se rapporte peut-être à un fils ainsi vendu (Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 232-233).

2. Le meurtre d'un esclave par une personne autre que le maître était puni d'une amende payée à celui-ci (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 10, col. II, l. 13-22 ; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 58-59, 61 ; V. et E. Révillout, *Sur le Droit de la Chaldée*, dans E. Révillout, *les Obligations en Droit Egyptien comparé aux autres droits de l'Antiquité*, p. 371-372 ; Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 32-33.

3. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 6-7.

4. Il est question des esclaves fugitifs dans une des tablettes suméro-assyriennes publiées par Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 13, col. II, l. 6-14, et traduite par Oppert-Menant, *Documents juridiques de la Chaldée et de l'Assyrie*, p. 14, et par Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III,

autorisait à se marier et à se fonder une famille[1], il plaçait leurs enfants en apprentissage, et dès que ceux-ci savaient un métier, il les établissait à son nom en leur laissant une portion du profit[2]. On dressait les plus intelligents au rôle de commis ou d'intendants, on leur enseignait la lecture, l'écriture, le calcul, les notions essentielles au scribe habile; on leur assignait la surveillance de leurs camarades ou l'administration des biens, et ils finissaient par devenir les hommes de confiance de la maison. Le pécule qui s'accumulait entre leurs mains pendant leurs années de jeunesse leur fournissait les moyens d'apporter quelques soulagements à leur situation : ils pouvaient se louer au dehors, moyennant une redevance, même acquérir des esclaves pour gagner à leur compte, comme eux-mêmes gagnaient au compte de leurs propriétaires[3]. S'ils exerçaient une profession lucrative et qu'ils y réussissent, leurs économies s'enflaient parfois assez pour qu'ils parvinssent à se racheter et même, s'ils étaient mariés, à payer la rançon de leur femme et de leurs enfants[4]. A l'occasion, le maître, désireux de récompenser une longue fidélité, libérait quelques-uns d'entre eux de son plein gré, et sans attendre qu'ils eussent les objets ou le métal nécessaires : ils restaient ses clients, et continuaient comme affranchis les services qu'ils avaient commencé à rendre en tant qu'esclaves[5]. Ils jouissaient alors des mêmes avantages et des mêmes droits que les gens de vieille race ingénue; ils léguaient, ils héritaient, ils estaient en justice, ils acquéraient et ils possédaient des maisons et des terres. Leurs fils trouvaient de bons partis parmi les filles de la bourgeoisie, selon leur éducation et leur fortune; quand ils étaient intelligents, actifs et laborieux, rien ne les empêchait de se hausser aux emplois les plus importants auprès du prince. Si nous ignorions moins complètement l'histoire privée des cités chaldéennes, nous y verrions sans doute que les éléments d'origine servile y

p. 232-233; cf., pour l'achat ou la vente des esclaves fugitifs à l'époque du Second Empire Chaldéen, Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. I, p. 5-7.

1. Les actes cités par Oppert, *la Condition des esclaves à Babylone*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888, p. 125-127, nous montrent ces familles d'esclaves; il semble même en résulter qu'on prenait soin dans les ventes de les céder en bloc, et qu'on évitait, autant que possible, de séparer les enfants du père et de la mère.

2. Sur les apprentissages d'esclaves aux temps du Second Empire Chaldéen, cf. Kohler-Peiser, *Aus dem Babylonischen Rechtsleben*, t. II, p. 52-56.

3. On trouve deux bons exemples d'un esclave se louant lui-même à une tierce personne, et d'un autre recevant en gage un esclave comme lui, dans Oppert, *la Condition des esclaves à Babylone* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888, p. 127-129).

4. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 7. L'existence du droit de rachat, au temps de l'Ancien Empire Chaldéen, est prouvée par les expressions de la tablette juridique suméro-assyrienne publiée dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 43, col. II, l. 15-18; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 14.

5. Sur ces esclaves susceptibles d'affranchissement, voir ce que dit Oppert, *la Condition des esclaves à Babylone*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888, p. 122.

ont pesé d'un poids considérable : à remonter quelques générations en arrière, combien renfermaient-elles de grandes familles qui ne comptassent pas un affranchi ou un esclave parmi leurs ancêtres?

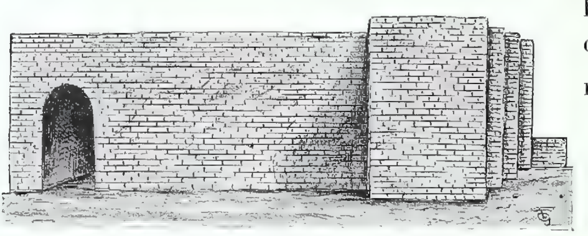
On voudrait suivre ce peuple mélangé de germes si complexes dans ses corvées et dans ses plaisirs de chaque jour, aussi aisément qu'on fait les Égyptiens du même temps; mais les monuments qui pourraient nous renseigner à son sujet sont rares, et ce qu'on en tire de manière positive se réduit à fort peu de chose. Pourtant on ne risque guère de se tromper si l'on se figure les cités les plus riches comme étant, somme toute, assez semblables aux villes qu'on rencontre aujourd'hui, dans ces régions à peine entamées encore par l'invasion des mœurs européennes[1]. Des rues sinueuses, étroites, fangeuses, empestées d'ordures ménagères et de détritus organiques, où des volées de corbeaux et des bandes de chiens errants s'acquittent tant bien que mal des fonctions de la voirie[2]; des quartiers entiers de cahutes en roseaux et en pisé, de maisons basses en briques crues, surmontées déjà peut-être de ces dômes coniques qu'on aperçoit plus tard sur les bas-reliefs assyriens; des bazars populeux et bruyants, où chaque corps de métier se cantonne dans ses impasses et dans ses ruelles réservées; des espaces silencieux et mornes, parsemés de palais et de jardins où les riches cachent leur vie intime, et, dominant la mêlée des constructions particulières, les palais ou les temples avec leurs ziggourats coiffées de chapelles dorées ou peintes. On a mis au jour parmi les ruines d'Ourou, d'Éridou et d'Ourouk les restes de quelques maisons où logeaient sans doute des gens de bonne famille[3]. Elles sont construites en belles briques, dont une couche mince de bitume cimente les lits, et elles n'aventurent au dehors que des lucarnes percées irrégulièrement vers le haut des parois : la porte basse, cintrée, défendue de lourds vantaux en bois, ferme un corridor aveugle et sombre qui aboutit d'ordinaire à la cour, vers le centre des bâtiments. On distingue encore à l'intérieur de petites salles oblongues, tantôt voûtées, tantôt couvertes d'un plafond plat que des troncs

1. On peut lire à ce sujet les descriptions que le voyageur Olivier faisait de Mossoul (*Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 356-357), de Bagdad (*Id.*, t. II, p. 381-382), celles que Niebuhr a données de Bassorah (*Voyage en Arabie*, t. II, p. 172) vers la fin du siècle passé, et qui sont confirmées, pour le commencement et le milieu de notre siècle, par les récits de KEPPEL, *Personal Narrative of a Journey from India to England, by Bassorah, Bagdad, the ruins of Babylon*, etc., t. I, p. 69.

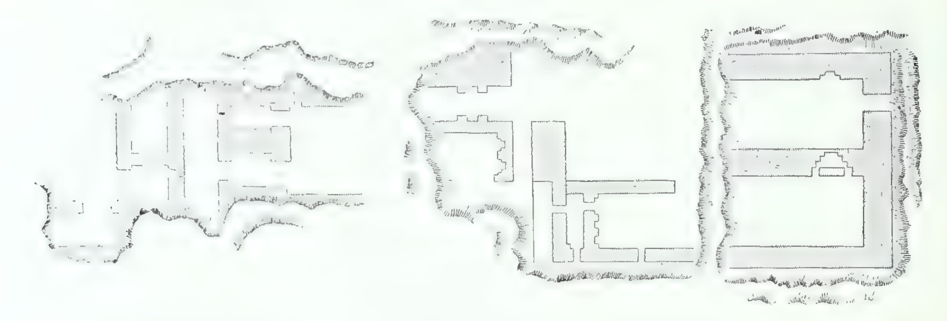
2. Cf. p. 740 de cette *Histoire* le tableau de l'enfant exposé à côté du puits où les femmes viennent puiser, et que ses parents adoptifs ont arraché à la gueule des chiens et au bec des corbeaux.

3. Les fouilles ont été conduites à Ourou et à Ourouk par LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, et par TAYLOR, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 260-276, à Éridou par TAYLOR, *Notes on Tel-el-Lahm and Abou-Shahrein*, dans le *J. As. S.*, t. XV, p. 404-415. Pour l'appréciation des ruines découvertes par ces deux explorateurs, voir PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 448-449.

de palmier soutiennent[1]; les murs atteignent le plus souvent une épaisseur considérable, dans laquelle on pratiquait çà et là des niches étroites. La plupart des pièces n'étaient que des magasins et contenaient les provisions et la richesse de la famille; d'autres servaient à l'habitation et recevaient un mobilier. Il était fort simple chez les bourgeois riches non moins que chez le peuple, et se composait surtout de chaises et de tabourets, comme dans le palais des rois; les chambres à coucher avaient leurs coffres à linge et leur lit avec ses matelas minces, ses couvertures, ses coussins, peut-



MAISONS CHALDÉENNES À OUROU[2].



PLANS DE MAISONS DÉBLAYÉES À ÉRIDOU ET À OUROUK[3].

être ses chevets de bois analogues aux chevets africains[4], mais on dormait le plus souvent sur des nattes déployées à terre. Un four à pains occupait un coin de la cour, à côté des pierres à broyer le grain; le foyer demeurait toujours chaud, et s'il s'éteignait, on avait des bâtons à feu pour le rallumer ainsi

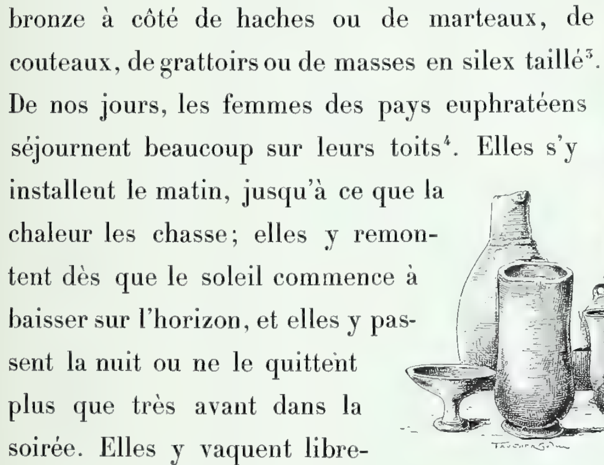
1. Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 266, trouva encore les restes des poutres en bois de palmier qui formaient la terrasse. Il pense (*Notes on Tel-el-Lahm and Abu-Shahrein*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 411), comme aussi Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 181-183), qu'une partie des chambres était voûtée. Cf., sur cet usage des voûtes dans les maisons chaldéennes, Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 163 sqq.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Taylor, *Notes on the Ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, p. 266.

3. *Plans dressés par Faucher-Gudin, d'après les croquis de* Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, pl. III. Les maisons reproduites à la partie gauche du plan ont été déblayées dans les ruines d'Ourou; les maisons reproduites à la partie droite appartiennent aux ruines d'Éridou. On remarquera, sur le plan des maisons de droite, les niches ménagées dans les murs, et dont il est parlé dans le texte.

4. Les chignons et les cheveux échafaudés de diverses figures gravées sur des intailles chaldéennes (cf. ce qui est dit des arrangements divers de la chevelure à la p. 719 de cette *Histoire*) semblent indiquer l'usage de ces ustensiles : des coiffures aussi compliquées durent ordinairement plusieurs jours au moins, et ne se conservent ce temps qu'à la condition d'employer le chevet.

qu'en Égypte[1]. La batterie de cuisine et la vaisselle comprenaient quelques larges marmites en cuivre et des pots en terre arrondis par le bas, des plats, des jarres pour l'eau et pour le vin, des bols, des assiettes épaisses et de pâte grossière[2] ; le métal n'avait pas encore aboli la pierre, et l'on rencontrait pêle-mêle dans le même ménage des haches ou des marteaux en bronze à côté de haches ou de marteaux, de couteaux, de grattoirs ou de masses en silex taillé[3]. De nos jours, les femmes des pays euphratéens séjournent beaucoup sur leurs toits[4]. Elles s'y installent le matin, jusqu'à ce que la chaleur les chasse ; elles y remontent dès que le soleil commence à baisser sur l'horizon, et elles y passent la nuit ou ne le quittent plus que très avant dans la soirée. Elles y vaquent librement aux soins domestiques, en




VAISSELLE CHALDÉENNE EN TERRE CUITE[5].

échangeant des propos d'une terrasse à l'autre ; elles y boulangent, elles y cuisinent, elles y lavent et tendent sécher le linge, ou, si elles ont des esclaves pour les dispenser de ces soucis vulgaires, elles y cousent ou elles y brodent en plein air. Elles descendent pendant les heures brûlantes et se réfugient à l'intérieur. Dans la plupart des maisons riches, la plus fraîche des pièces se trouve souvent en contre-bas du sol de la cour et ne reçoit que fort peu de lumière. Elle est dallée de plaques en un gypse poli, qui ressemble à nos

1. L'usage du bâton à feu chez les Chaldéens a été indiqué presque simultanément par Boscawen, *On some early Babylonian or Akkadian Inscriptions*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. VI, p. 279-281, et par Houghton, *On the Hieroglyphic or Picture Origin of the Characters of the Assyrian Syllabary*, *ibid.*, p. 466-468 ; cf. pour l'Égypte p. 318 de cette *Histoire*.

2. Ces marmites sont représentées dans les scènes reproduites p. 274 sqq. de cette *Histoire*. La poterie découverte par Loftus, au cours de ses fouilles, et par Taylor (*Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 274 sqq.) dans les ruines et dans les tombes de Moughéïr et de Warka (cf. les tombeaux reproduits aux p. 684, 685, 687 de cette *Histoire*) est aujourd'hui au British Museum (cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 709-711) ; des spécimens de celle qui fut recueillie à Telloh sont au Louvre (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. XLII). La vaisselle en cuivre est plus rare ; on en a retrouvé pourtant les spécimens dans plusieurs des tombeaux d'Ourou (Taylor, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, p. 415) et dans les restes des palais de Tel-loh (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 26, 35, 61, etc.).

3. Les outils en silex et en autres espèces de pierre ont été découverts par Taylor, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 410-411 et pl. II, et sont aujourd'hui au British Museum. Les outils en bronze proviennent en partie des tombes de Moughéïr, en partie des ruines explorées par Loftus à Tell-Sifr, c'est-à-dire des cités anciennes d'Ourou et de Larsam : le nom de Tell-Sifr, le *tertre du cuivre*, vient de la masse d'objets en cuivre qu'on y découvre.

4. Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman*, t. II, p. 356-357, 381-382, 392-393.

5. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après les croquis de* G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e éd., t. I, p. 91, *et l'héliogravure de* Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 42.

beaux marbres gris et blancs, et les murailles sont enduites d'une couche de plâtre fin, moelleux au toucher, doux à l'œil. On les arrose plusieurs fois le jour pendant l'été, et l'eau refroidit l'air en s'évaporant. Le peu d'habitations ruinées que l'on a explorées jusqu'à présent dans les villes anciennes, semble indiquer les mêmes besoins et les mêmes habitudes que de nos jours. Comme nos contemporaines de Bagdad ou de Mossoul, les Chaldéennes d'autrefois paraissent avoir préféré l'existence à ciel ouvert et presque en public à la réclusion sous des plafonds étouffés ou dans une cour étriquée. Les ardeurs du soleil, le froid, la pluie, la maladie les obligeaient malgré elles à chercher un asile entre quatre murs; sitôt qu'elles pouvaient sortir sans inconvénient, elles grimpaient sur leur toit pour y vivre.

Beaucoup de familles dans le peuple et dans la petite bourgeoisie possédaient la maison où elles logeaient[1]. C'était un patrimoine qu'elles s'efforçaient de conserver intact à travers toutes les vicissitudes[2] : le chef la léguait en mourant à sa veuve ou à l'aîné de ses enfants mâles[3], ou du moins il la laissait indivise entre ses héritiers, probablement jusqu'à ce que l'un d'eux rachetât les droits des autres. Le reste des biens, fermes, jardins, terres à blé, esclaves, mobilier, bijoux, était réparti entre les frères ou les descendants naturels, « de la bouche jusqu'à l'or », c'est-à-dire du moment où l'on annonçait l'ouverture des opérations jusqu'à celui où l'on délivrait à chacun ce qui lui revenait[4]. Pour donner à cet acte plus de solennité, on l'accomplissait d'ordinaire en présence d'un prêtre. Les intéressés se rendaient alors au temple, « à la porte du dieu », ils y remettaient la totalité de la succession aux mains de l'arbitre choisi, et ils le requerraient de la distribuer équitablement; ou bien l'aîné des frères procédait au lotissement devant lui, et il n'avait qu'à sanctionner les résultats ou à trancher les différends qui pouvaient s'élever entre les ayants droit au cours de la séance. Lorsqu'il avait terminé, les légataires devaient déclarer s'ils étaient satisfaits, et au cas où ils n'intro-

1. Le fait résulte du nombre relativement considérable d'actes où l'on rencontre des gens de classe moyenne donnant hypothèque sur la maison, la vendant, la louant à bail, toutes opérations auxquelles ils ne pourraient se livrer si elle ne leur appartenait pas.

2. La location d'une maison se faisait pour des périodes de temps très variables, pour trois mois (Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 56-57, 254-255), pour un an (*id.*, p. 60-63, 256), pour cinq ans (*id.*, p. 194-197, 300-301), pour un terme indéterminé (*id.*, p. 196-199, 301), mais avec minimum de six mois, puisqu'on fixe le payement du loyer au commencement et au milieu de chaque année. Sur les charges et les droits du locataire et du propriétaire, voir, pour les bas temps, l'étude de Kohler dans Kohler-Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 44-45.

3. C'est sans doute cette « part du frère aîné » qui est mentionnée dans un passage assez obscur du texte des lois dites sumériennes (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 9, col. III, l. 7-9; Fr. Lenormant, *Choix de Textes Cunéiformes*, p. 13).

4. Telle est, du moins dans le gros, l'interprétation que Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 146, 15, a proposée de cette locution originale.

duisaient aucune réclamation, on leur dictait devant l'arbitre divin l'engagement de ne plus se quereller à ce sujet et de ne jamais porter plainte les uns contre les autres[1]. A force de renouveler les partages de génération en génération, on finissait par user les fortunes les plus considérables : les lots de plus en plus petits ne suffisaient qu'à peine à l'entretien des familles, et le moindre accident contraignait le propriétaire à recourir aux usuriers. Les Chaldéens ne connaissaient pas plus que les Égyptiens l'usage de la monnaie, mais le maniement des métaux précieux comme matière de troc atteignit chez eux de bonne heure un développement énorme[2]. L'or servait à cet office ainsi que le cuivre, mais l'argent fournissait l'instrument usuel des transactions, et commandait presque à lui seul la valeur vénale des personnes et des choses. On ne le taillait jamais en anneaux plats ou en fils enroulés, comme les Égyptiens faisaient pour leurs *tabnou*[3]; on le coulait en petits lingots non marqués, qu'on offrait ou qu'on acceptait au poids et qu'on vérifiait à la balance au moment de chaque négociation[4]. *Peser* était dans la langue courante l'expression du payement en métal, et *mesurer* celle du payement en grains[5] : on désignait donc les lingots d'échange par le nom même des poids qu'ils accusaient. L'unité inférieure était un sicle de 8 gr. 415 en moyenne : soixante sicles faisaient une mine, soixante mines un talent. Les Chaldéens possédaient-ils déjà, comme plus tard les Assyriens, deux séries de sicles et de mines, l'une plus forte, l'autre plus faible[6]? Que ce fût du métal qu'on prêtât, ou du grain, ou toute autre substance, l'intérêt était considérable[7].

1. MEISSNER, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 16; cf. les actes n°s 101-111, où toute la procédure suivie en pareil cas est illustrée par les pièces mêmes qui sont parvenues jusqu'à nous.

2. Les questions relatives à cet emploi des métaux précieux ont été traitées sommairement par FR. LENORMANT, *la Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 110-122. Voir dans RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 41, l. 15-30, le prix d'un champ énuméré en objets divers, chariots, ânes, taureaux, étoffes, etc., dont la valeur argent est inscrite en face de chaque article (OPPERT-MENANT, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 116-119, 122, 124-125; BELSER, *Babylonische Kudurru-Inschriften*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 124-127, 151-152).

3. Voir ce qui est dit des *tabnou* égyptiens en métal, aux pages 323-326 de cette *Histoire*.

4. Si le sens primitif de l'idéogramme par lequel on désigne le sicle dans les inscriptions est vraiment *masse, globe*, comme Lenormant l'a pensé, on pourrait en conclure que les lingots employés par les Chaldéens avaient en général la forme ovoïde, légèrement aplatie, des premières monnaies lydiennes (FR. LENORMANT, *la Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 112-113).

5. « Il pèse l'argent, il mesure le grain » (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 13, col. II, l. 44-45; cf. OPPERT-MENANT, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 12, FR. LENORMANT, *Études Accadiennes*, t. III, p. 2).

6. Cf. pour toutes les questions que soulèvent les deux séries de poids employées par les Assyriens, et d'une manière générale tous les poids équivalents à notre monnaie, OPPERT, *l'Etalon des mesures Assyriennes fixé par les textes cunéiformes*, p. 69 sqq., et les observations de Lehmann dans MEISSNER, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 95-101.

7. On trouve à plusieurs reprises, pendant le cours du Second Empire Chaldéen, des échanges de blé contre des vivres et des liqueurs (PEISER, *Babylonische Verträge*, p. 76-79) ou de poutres contre des dattes (*id.*, p. 206-207, 305-306). En fait, le troc n'a jamais disparu complètement de ces régions, et aujourd'hui encore, en Chaldée comme en Égypte, le blé est employé dans bien des cas soit pour payer l'impôt gouvernemental, soit pour opérer des paiements commerciaux.

Une loi très ancienne le fixait en certains cas à 12 drachmes par mine et par année, soit à 20 pour 100[1], et des textes plus récents nous montrent qu'un accroissement d'un quart, soit 25 pour 100, n'avait rien d'anormal[2]. Le commerce des capitaux se concentrait presque entier dans les temples. Les quantités de métal ou de céréales que les dieux recevaient constamment, soit à titre de revenu fixe, soit comme offrandes journalières, s'accumulaient rapidement et auraient encombré les magasins, si l'on n'avait imaginé un moyen de les utiliser à bref délai : les prêtres en trafiquaient et les faisaient fructifier[3]. Chaque placement nécessitait l'intervention d'un scribe public[4]. Le billet, rédigé devant témoins sur tablette d'argile, énumérait les sommes versées, les noms des parties, le taux de l'usure, la date des remboursements, et parfois une clause pénale en cas de fraude ou d'insolvabilité : il demeurait entre les mains du créancier jusqu'à la complète extinction de la dette. L'emprunteur consignait assez souvent un gage, des esclaves, un champ, sa maison[5], ou bien tels ou tels de ses amis répondaient pour lui sur leur fortune propre[6]; parfois même il amortissait par le travail de ses mains l'intérêt qu'il aurait été incapable d'acquitter autrement, et l'on stipulait d'avance au contrat le nombre de jours de corvée qu'il fournirait périodiquement à son créancier[7]. Si, malgré tout, il n'arrivait pas à l'échéance avec les fonds nécessaires à sa libération, le principal s'augmentait d'une quantité prévue, d'un tiers par exemple, et ainsi de suite jusqu'à ce que la valeur totale des sommes

1. Le vieux texte suméro-assyrien publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 12, col. I, l. 20-21; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 19, 23; Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 227. Sur les billets publiés par Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 21-29, on parle des intérêts à rendre avec le capital sans en spécifier la quotité.

2. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 47, n° 9; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de la Chaldée*, p. 193-195. Les documents sont assyriens et datent du règne d'Assourbanabal.

3. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 819. C'est le dieu lui-même, Shamash par exemple, qui était censé prêter son bien, et c'est à lui que les contrats stipulaient qu'on rendrait le capital avec les intérêts. Il est assez curieux de retrouver, parmi les plus habiles des manieurs d'argent, plusieurs princesses consacrées au dieu Soleil (Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 8); cf. p. 678-679 de cette *Histoire*.

4. Les documents relatifs à ces transactions ont été étudiés pour la première fois par Oppert, *les Inscriptions commerciales en caractères cunéiformes*, dans la *Revue Orientale et Américaine*, 1re série, t. VI, p. 334-337; les différentes espèces de billets qui s'y rapportent sont énumérées sommairement dans Fr. Lenormant, *la Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 113 sqq.

5. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 13, col. I, l. 27-29; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 15; Fr. Lenormant, *Etudes Accadiennes*, t. III, p. 42; Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 9. On trouvera une créance assurée sur des esclaves (Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 114-117), sur des champs (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 155-157, 184-185, 234-236; Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 110-113, 164-165), sur une maison (Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 4-7, 10-13, 42-43, 72-75); ailleurs des bijoux d'or (id., *ibid.*, p. 130-131, 280-281), ou une rente sur les revenus d'un temple (id., *ibid.*, p. 158-161, 292-293) servent de gage à un créancier.

6. On voit, par exemple, un père garantir son fils (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 260-262).

7. On trouve, dans une pièce d'époque récente, une clause imposant deux jours de travail au débiteur, Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 266-268.

égalât celle de la garantie[1] : l'esclave, le champ, la maison étaient dès lors perdus pour leur ancien maître, sauf un droit de rachat dont il n'avait que rarement les moyens de profiter[2]. Le petit commerçant ou l'ouvrier libre qu'un accident forçait à s'obérer n'évitaient cette spoliation progressive qu'au prix d'efforts extrêmes et d'un labeur incessant. Le négoce extérieur présentait, il est vrai, des périls sérieux, mais les chances de gain étaient si considérables que beaucoup de gens s'y adonnaient de préférence à des entreprises plus certaines et moins lucratives. Ils partaient seuls ou par troupes pour l'Élam ou les régions du Nord, pour la Syrie, peut-être pour l'Égypte[3], et ils rapportaient de leurs caravanes ce qu'on estimait le plus précieux dans ces contrées. Les voies de terre n'offraient pas beaucoup de sécurité : non seulement les nomades et les bandits de profession rôdaient autour des voyageurs et les obligeaient à une vigilance de tous les instants, mais les habitants des villages, mais les petits seigneurs locaux, mais les rois des pays qu'ils parcouraient ne se faisaient aucun scrupule de les malmener, ou de leur accorder très cher la libre pratique des marchés ou des territoires[4]. On courait moins de risques sur les routes d'eau : l'Euphrate d'un côté, le Tigre, l'Oulaî, l'Ouknou de l'autre traversaient des populations riches et industrieuses, chez qui les marchandises chaldéennes se vendaient bien et s'échangeaient aisément contre des denrées d'un débit avantageux à la rentrée[5]. Les navires qu'on employait communément étaient des kéleks ou des couffes, mais des couffes de dimensions énormes. Plusieurs individus se réunissaient d'ordinaire pour noliser un de ces bâtiments et pour lui préparer un

1. On prévoit de la sorte, dans les contrats du Nouvel Empire Assyrien ou Babylonien, un accroissement au double (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 186-187) et au triple (id., *ibid.*, p. 162 sqq., 187-188) de la somme prêtée ; le plus souvent l'intérêt s'accumule jusqu'au quadruple (id., *ibid.*, p. 181-182, 226-228, 232-234, 239-240, 247-248), après quoi sans doute le gage appartenait au créancier. On calculait probablement qu'alors le capital augmenté des intérêts équivalait à la valeur de la personne ou de l'objet donné en gage.

2. On se garait contre ce droit de rachat par une formule de malédiction insérée à la fin des contrats contre celui qui voudrait en user ; elle est inscrite d'ordinaire sur les pierres bornales du Premier Empire Chaldéen (Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 85 sqq. ; Belser, *Babylonische Kudurru-Inschriften*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 118-125, cf. les observations de Kohler dans Kohler-Peiser, *Babylonische Verträge*, p. 40-41).

3. Cf. ce qui est dit du commerce d'Ourou, p. 613-616 de cette *Histoire*. Un nom propre, Shamisri, qui se trouve sur un contrat du temps de la première dynastie babylonienne, montrerait des rapports entre l'Égypte et la Chaldée, s'il faut le traduire réellement par l'*Égyptien*, comme le pense Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 21, 107.

4. Il n'y a aucun renseignement d'origine babylonienne sur l'état des routes et sur les dangers que les marchands couraient à l'étranger : les documents égyptiens suppléent en partie à cette lacune de nos connaissances. Les *Instructions* contenues au *Papyrus Sallier n° II* montrent les misères du voyageur (pl. VII, l. 6-8), et les *Aventures de Sinouhit* (l. 96-98 ; cf. Maspero, *les Contes populaires de l'Egypte ancienne*, 2e éd., p. 105-106) font allusion à l'insécurité des chemins en Syrie, par le soin même que le héros prend de raconter ce qu'il fit pour en assurer la sécurité. Ces deux documents sont de la XIIe ou de la XIIIe dynastie, c'est-à-dire contemporains des rois d'Ourou et de Goudéa.

5. Sur le commerce maritime des cités chaldéennes, cf. ce qui est dit p. 615-616 de cette *Histoire*

chargement convenable[1]. La carcasse était fort légère, en branches d'osier ou de saule recouvertes de peaux cousues; on répandait une jonchée de paille dans le fond, puis on empilait régulièrement les ballots ou les caisses, sur lesquels on jetait comme un manteau de paille nouvelle. L'équipage comprenait deux rameurs au moins et parfois quelques baudets : les associés remontaient les fleuves jusqu'à ce qu'ils eussent disposé de leur cargaison et emmagasiné leur fret de retour[2]. Le danger, pour être moindre que sur les chemins terrestres, n'en demeurait pas moins réel. Souvent le bateau sombrait ou s'échouait à la berge, les riverains interceptaient et pillaient les convois, une guerre éclatait entre deux royaumes voisins et suspendait tout commerce : le marchand branlait sans cesse entre la servitude, la mort et la fortune.

Le négoce sédentaire, tel qu'on le pratiquait dans les villes, enrichissait rarement son homme, et parfois il le nourrissait à peine. Les loyers étaient ruineux pour ceux qui n'avaient point de logis héréditaire; à la rigueur on se tirait d'affaire avec un demi-sicle d'argent par année, mais le prix moyen était d'un sicle entier. On versait en entrant une sorte de denier à Dieu, qui montait parfois au tiers de la somme totale : on acquittait le surplus à la fin de l'année. Les baux duraient un an le plus souvent, mais on en contractait aussi pour des termes plus éloignés, deux, trois, même huit années. Les frais de réparation et d'entretien tombaient d'ordinaire à la charge du locataire : il pouvait aussi construire sur le terrain qu'il avait loué, et alors on le déclarait franc de charges pour un délai d'environ dix ans, mais la maison et en général tout ce qu'il avait bâti revenait ensuite au propriétaire[3]. La plupart des boutiquiers fabriquaient en personne, avec l'aide d'esclaves ou d'apprentis libres, les objets qu'ils débitaient au jour le jour. Chacun initiait ses enfants à son métier, ceux-ci à leur tour y instruisaient les leurs; les familles qui suivaient une même profession par hérédité, et celles qui se ralliaient à elles de génération en génération, formaient partout des guildes, ou, pour employer le terme usuel, des tribus gouvernées par des chefs et régies par des coutumes spéciales. On était de la tribu des tisserands, ou de celle des forgerons, ou de celle des marchands de blé, et le signalement d'un individu

1. On trouve dans STRASSMAIER, *Die Babylonischen Inschriften im Museum zu Liverpool* (dans les *Actes du VIe Congrès International des Orientalistes*, 2e part., Sect. I, p. 575, n° 28, et pl. XXVII-XXVIII), une liste de gens qui avaient nolisé un bateau. Le loyer coûtait parfois assez cher : le seul contrat que je connaisse sur la matière, et qui est du temps de Darius Ier, exigeait un sicle d'argent par jour pour le bateau et pour l'équipage (PEISER, *Babylonische Verträge*, p. 108-111, 273).

2. Ce sont les bateaux qu'Hérodote a vus et décrits (I, CXCIV), et dont on se sert encore sur le Tigre sans changement notable (LAYARD, *Nineveh and its remains*, I, ch. XIII, et II, ch. V).

3. MEISSNER, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 71-72.

n'aurait pas été réputé complet dans un acte public ou privé, si l'on n'avait inséré la mention de sa tribu derrière son nom, à côté de sa filiation paternelle[1]. C'était la même organisation qu'en Égypte, mais développée plus complètement[2] : d'ailleurs les métiers ne différaient guère chez les deux peuples, à quelques exceptions près dont la nature du sol et sa constitution physique rendent un compte suffisant. On ne rencontrait pas aux bords de l'Euphrate ces corporations de tailleurs de pierre et de marbriers, si nombreuses dans la vallée du Nil. L'immense plaine chaldéenne n'aurait pu les occuper, faute de montagnes et de carrières prochaines : on allait chercher fort loin le peu de calcaire, d'albâtre ou de diorite indispensable, et on le réservait à des détails de décoration monumentale, pour lesquels un petit nombre d'artisans et de sculpteurs suffisaient amplement. L'industrie des briquetiers s'en était accrue d'autant : ils faisaient la brique sèche plus grande que celle des Égyptiens, plus résistante, plus fine de terre, plus soignée d'exécution, et ils avaient poussé la fabrication de la brique cuite à un degré de perfection qu'elle n'atteignit jamais à Memphis ou à Thèbes. Une légende antique en rattachait l'invention, et par suite la construction des premières villes, à Sin, le fils aîné de Bel, ainsi qu'à son frère Ninib[3]; cet événement avait eu lieu en mai-juin, et depuis lors le troisième mois de l'année, celui auquel les Gémeaux présidaient, s'appelait Mourga en sumérien, et dans l'idiome des Sémites, Simanou, le mois de la brique[4]. C'était le temps qu'on choisissait pour se livrer aux manipulations que le métier exige : la crue des fleuves, très forte pendant les mois précédents, diminue alors, et l'argile qu'elle découvre, lavée, pénétrée, retournée par les eaux depuis des semaines, se laisse travailler sans difficulté. Le soleil, de son côté, chauffe assez dur pour dessécher la pâte de façon égale et douce; plus tard, en juillet et en août, elle craquellerait à l'intensité de ses feux et se changerait en une masse trop friable à l'extérieur, trop humide au centre, pour qu'il fût prudent d'en user dans des constructions soignées.

1. L'existence de ces corporations ou *tribus* est prouvée, à Babylone par exemple, par les actes du Second Empire Chaldéen, qui donnent presque toujours le nom de la tribu, à côté de la filiation des individus engagés dans une affaire à un titre quelconque. Elle a été signalée par Oppert, *Babylone et les Babyloniens* (dans *l'Encyclopédie des Gens du monde*, 2e éd., t. I, p. 658), où le sens de *caste* était indiqué; cf. *les Tablettes juridiques de Babylone*, dans le *Journal Asiatique*, t. XV, 1880, p. 543-544.

2. Sur les corporations et sur les gens de métier en Égypte, cf. p. 310-311 de cette *Histoire*.

3. Les faits qui se rapportent à l'origine légendaire et à la fabrication de la brique ont été discutés tout au long par Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 141 sqq.

4. Cette synonymie a été fournie par une tablette du British Museum, qui a été publiée d'abord par Edwin Norris, *Assyrian Dictionary*, Pt I, p. 50, puis par Fr. Delitzsch, *Assyrische Lesestücke*, 2e éd., p. 70, n° 3. La preuve que Simanou, le Siwân des Juifs, était le mois consacré à la fabrication des briques, s'est rencontrée tout d'abord dans l'inscription dite *des Barils* de Sargon, étudiée en premier lieu par Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, t. I, p. 355-356, et *les Inscriptions de Dour-Sarkayan*, dans Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. II, p. 290.

La mise en train était précédée de fêtes et de sacrifices à Sin, à Mardouk, à Nébo, à toutes les divinités qui s'intéressaient aux arts de la bâtisse ; d'autres cérémonies religieuses s'échelonnaient le long du mois et sanctifiaient l'œuvre qui s'exécutait. Elle ne finissait pas au dernier jour, mais on la continuait jusqu'au retour de l'inondation, avec plus ou moins d'activité selon la chaleur qu'il faisait ou selon l'importance des commandes : seule la brique destinée aux édifices publics, temples ou palais, ne pouvait être moulée en un autre temps[1]. Les teintes que la cuisson engendre naturellement dans les terres, rouge ou jaune, grise ou noirâtre, n'ont rien d'agréable pour l'œil : on les dissimula sous des couches d'émail coloré plaisantes à voir, indestructibles au soleil et à la pluie[2]. La glaçure, étendue sur les tranches ou sur les plats de la brique encore crue, s'y vitrifiait au four et s'y incorporait tout entière. L'Égypte avait connu le procédé de bonne heure, mais elle l'avait rarement utilisé à la décoration des monuments[3] : la Chaldée fit des plaques émaillées un usage considérable. Elle laissa nus le soubassement de ses palais et les murailles extérieures de ses temples, mais elle habilla de ses carreaux multicolores les édicules qui couronnaient les ziggourat, les salles de réception, le dessus des portes. On en recueille les débris dans les ruines de ses villes, et l'analyse à laquelle on les a soumis montre l'habileté prodigieuse de ses vieux émailleurs : les tons en sont doux et francs, l'étoffe homogène, la couverte égale partout, et si solide que ni des siècles d'ensevelissement dans un sol détrempé, ni le transport et l'exposition dans l'atmosphère humide de nos musées n'en ont altéré la fraîcheur et l'éclat[4].

Il faudrait, pour juger ce qu'était l'outillage industriel, pouvoir surprendre les diverses corporations au travail, comme nous faisons les ouvriers égyptiens dans les mastabas de Saqqarah ou dans les hypogées de Béni-Hassan. La pierre en fournissait encore une bonne part, et l'équipement des morts se réduirait à peu de chose parmi les tombes d'Ourou, si l'on en retranchait les objets en silex, les couteaux, les couperets, les grattoirs, les herminettes, les

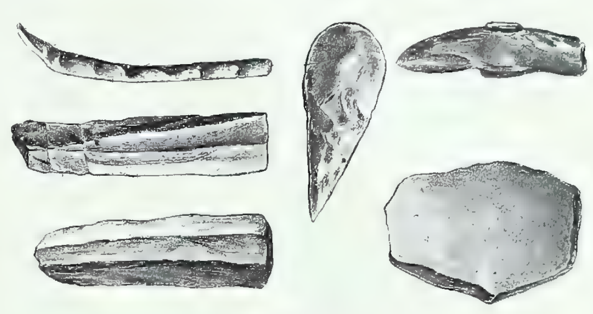
1. Tous ces faits résultent du passage de l'*Inscription des Barils* (l. 57-61) où Sargon, roi d'Assyrie, raconte la fondation de la ville de Dour-Sharroukîn.

2. Sur la brique émaillée, et sur le rôle de l'émail en général dans la décoration chaldéenne, voir Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. II, p. 295 sqq.

3. Le seul exemple qu'on en connaisse pour les époques anciennes serait la chambre funéraire de la Pyramide à degrés de Saqqarah, si, comme je le crois, les briques émaillées qui la revêtaient remontent, en partie au moins, aux temps de l'Empire Memphite; cf. p. 243 de cette *Histoire*, note 1.

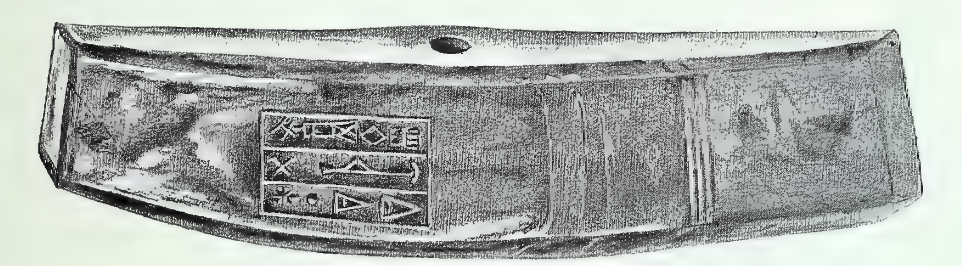
4. Taylor en trouva de nombreux fragments, d'un ton bleu pour la plupart, à Moughéir, dans les ruines d'Ourou (*Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 262); Loftus (*Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 185) en signale autant dans celles d'Ourouk. Il est possible qu'il faille attribuer ces restes de décoration émaillée, non pas aux constructions primitives, mais aux travaux de restauration entrepris dans ces temples par les rois du Second Empire Chaldéen.

haches, les marteaux[1]. La taille en est libre et la retouche intelligente, mais on y remarque rarement la même pureté de galbe et la même intensité de poli que sur les outils et sur les armes des peuples occidentaux. Quelques-uns seulement sont d'une tournure assez fine et portent des textes gravés : l'un d'eux, un marteau en silex de forte taille, appartenait à un dieu, peut-être à



OUTILS CHALDÉENS EN PIERRE[2].

Ramman, et semble provenir d'un temple où l'un de ses propriétaires l'avait consacré[3]. C'est une exception notable, mais c'est une exception. L'instrument en pierre était d'ordinaire l'instrument du pauvre, l'instrument grossier et



MARTEAU EN PIERRE PORTANT UNE INSCRIPTION CHALDÉENNE[4].

peu coûteux : à trop en soigner l'exécution, on aurait dû, ou le coter si cher qu'il n'eût plus trouvé d'acheteur, ou le céder à si bon marché que le vendeur n'en eût retiré aucun bénéfice. Au delà d'un certain prix, on se procurait aisément des outils en métal, en cuivre d'abord, puis en bronze et plus tard

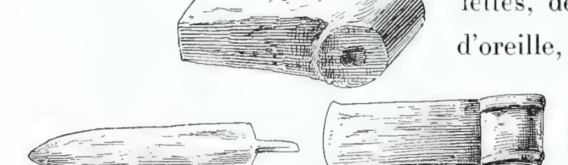
1. Le British Museum en possède une collection fort intéressante recueillie par TAYLOR, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *Journal R. As. Soc.*, t. XV, pl. II, *b, h, i, k, m, n*, et par LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*. Quelques-uns de ces objets ont été reproduits dans G. RAWLINSON, *The Five Great Monarchies*, 2[nd] ed., t. I, p. 95-98.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après les croquis publiés par* TAYLOR, *et par* G. RAWLINSON, *The Five Great Monarchies*, 2[nd] ed., t. I, p. 95-96. A gauche un grattoir et deux couteaux superposés, au milieu une hache, à droite un marteau et une hache en pierre. Tous ces objets proviennent des fouilles de Taylor (*Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV, pl. II, *b, h, i, k, m, n*) et sont déposés aujourd'hui au British Museum.

3. Elle se trouvait dans l'ancienne collection du cardinal Borgia et appartenait, il y a quelques années, au comte Ettore Borgia. Elle a été publiée par STEVENS, *Flint Chips*, p. 115, et en fac-similé par FR. LENORMANT, *Tre Monumenti Caldei ed Assiri delle Collezioni Romane*, 1879, p. 4-9, et pl. VI, 1; CARTAILHAC, *l'Age de la pierre en Asie*, dans le *Troisième Congrès provincial des Orientalistes, tenu à Lyon*, t. I, p. 321-322, a reproduit ce que Lenormant en avait dit.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le monument publié par* FR. LENORMANT, *Tre Monumenti Caldei ed Assiri delle Collezioni Romane*, pl. VI, n° 1.

en fer[1]. On en rencontrait de toute sorte chez les fondeurs et chez les forgerons, des haches d'un modèle élégant et léger, des marteaux, des couteaux, aussi de la vaisselle de ménage, des coupes, des chaudrons, des plats, des garnitures de porte et de coffret, des figurines d'hommes ou de taureaux, de monstres ou de dieux, qu'une formule de prière écrite ou prononcée sur elles pouvait transformer en amulettes, des bijoux, des bagues, des boucles d'oreille, des anneaux de jambe ou de bras, enfin des armes offensives et défensives, têtes de flèche et pointes de lance, épées, poignards, casques arrondis sans couvre-nuque et sans visière[3] : quelques-unes des pièces que les Chaldéens fabriquaient atteignaient des dimensions considérables, ainsi les *mers* d'airain qu'on dressait devant chaque sanctuaire, et dans lesquelles on recueillait les libations ou les liquides destinés aux purifications des fidèles[4]. Comme il arrive souvent chez les peuples à demi civilisés, les orfèvres maniaient les métaux précieux avec beaucoup d'adresse et de facilité. Nous ne possédons jusqu'à ce jour aucune des images en or que les rois dédiaient dans les temples



OUTILS CHALDÉENS EN BRONZE[2].

1. On a cru d'abord que tous les objets trouvés dans les tombes d'Ourou étaient en bronze; les analyses de Berthelot, *Introduction à l'Étude de la Chimie des Anciens et du Moyen Age*, p. 225, ont montré qu'une partie au moins d'entre eux étaient en cuivre pur.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* G. Rawlinson, *The Five Great Monarchies*, 2e éd., t. I, p. 97. A droite deux haches, au milieu un marteau, à gauche un couteau et une pointe de lance.

3. Les haches, les tranchants d'erminette, les marteaux, les couteaux, viennent des tombes d'Ourou, ainsi qu'une partie des coupes et de la vaisselle (Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, p. 271, 273). Les garnitures et les figurines ont été trouvées un peu partout dans les ruines, à Lagash (Heuzey-Sarzec, *Fouilles en Chaldée*, p. 28-29) ou au bourg moderne d'Afadji près de Bagdad (A. de Longpérier, *le Musée Napoléon*, t. III, pl. II) ou à Kalwadha (Inscription dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 4, n° 15). Les bijoux et les armes proviennent soit d'Ourou et d'Ourouk (Taylor, *Notes on the ruins of Muqeyer*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 272, 273, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, p. 415), soit de Lagash ou des environs (Heuzey, *la Lance colossale d'Izdoubar et les dernières fouilles de M. de Sarzec*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1893, t. XXI, p. 305-310). On voit des casques sur les restes de la *Stèle des Vautours* (cf. la vignette à la p. 606 de cette *Histoire*); le Musée du Louvre en possède un de même forme (A. de Longpérier, *Notice des Antiquités Assyriennes*, 3e éd., p. 53, n° 223), qui appartient à l'époque assyrienne et qui est originaire de Khorsabad. La lance en bronze ou en cuivre que M. de Sarzec a découverte à Telloh montre que les forgerons chaldéens ne reculaient pas devant l'exécution de pièces gigantesques : elle est décorée de dessins tracés à la pointe sur le métal avec une netteté remarquable.

4. Le roi Ourninâ de Lagash avait établi une *Grande* et une *Petite Mer*, et le mot qu'il emploie, *zouab, abzou*, est celui qui sert à désigner l'Océan céleste (cf. p. 537 de cette *Histoire*), au sein duquel le monde repose (Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 2, n° 2, col. III, l. 5-6, col. IV, l. 6-7; Oppert, *Deux Textes très anciens de la Chaldée*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XI, 1883, p. 75 sqq.; Amiaud, *The Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 66). Le rapprochement de ces *abzou*, fréquents dans les temples de la Chaldée antique, avec la *mer d'airain* du temple de Salomon, a été fait par Sayce, dans une note à la traduction d'Amiaud (*Records of the Past*, 2nd Ser., t. I, p. 65, note 1).

du revenu de leurs propres biens ou du butin pris sur l'ennemi, mais un vase en argent, offert à Ninghirsou par Enténa, vicaire de Lagash, nous donne l'idée de ce qu'était cette portion du mobilier divin[1]. Il pose d'aplomb sur un petit socle en bronze, carré, à quatre pieds. Une inscription pieuse s'enroule autour du goulot, et la panse se partage en deux registres superposés, qu'un double filet cordé limite par en haut et par en bas. Quatre aigles à deux têtes, les ailes éployées, la queue étalée en éventail, couvrent la zone inférieure : leurs serres s'appuient sur la croupe de deux animaux adossés et marchants, alternativement deux lions et deux bouquetins ou deux cerfs. Au-dessus et vers la naissance du col, sept génisses couchées allongent la tête dans la même direction. Le tout se profile à la pointe sur le métal uni, sans reliefs ni incrustations. L'ensemble de la composition s'agence harmonieusement, l'allure des bêtes et leur structure générale sont bien comprises et traduites avec fermeté, mais le détail des crinières ou des plumages est d'une minutie et d'une exactitude encore enfantines. Ce monument suffirait à lui seul pour nous prouver que les orfèvres les plus vieux de la Chaldée ne le cédaient en rien à ceux de l'Égypte, quand les tombeaux ne nous auraient pas rendu un certain nombre de bijoux en or d'une facture excellente, boucles d'oreilles, bracelets ou anneaux[3]. La composition et la gravure des cylindres occupaient à côté d'eux tout un monde d'intailleurs et de lapidaires. Les manipulations étaient multiples et délicates qui métamorphosaient l'éclat de roche brute, marbre ou granit, agate, onyx, jaspe vert et rouge, cristal, lapis-lazuli, en l'un de ces cachets merveilleux, que l'on compte presque à la centaine dans la plupart de nos musées d'Europe. Il fallait l'arrondir, le calibrer, le polir, y buriner le sujet ou la légende. Le forage exigeait une

TAUREAU EN CUIVRE[2].

VASE EN ARGENT[4].

1. HEUZEY, *le Vase du patési Enténa*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, t. XXI, p. 169-171, et *le Patési Entéména, d'après les découvertes de M. de Sarzec, ibid.*, p. 318-319.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 28, n° 6. La lettrine du présent chapitre (cf. p. 703 de cette *Histoire*) donne un bon exemple de ce genre d'amulette.
3. TAYLOR, *Notes on Abu-Shahrein and Tel-el-Lahm*, dans le *J. As. Soc.*, t. XV, p. 415.
4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après* HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 43.

grande légèreté de main, et plus d'un ouvrier ou ne perçait point ses cylindres de peur de les briser, ou ne les évidait qu'aux deux extrémités, juste assez pour que la monture métallique s'y adaptât et les laissât rouler librement. On manœuvrait à les graver les mêmes outils que de nos jours, mais plus grossiers. La pointe, qui n'était souvent qu'un silex, arrêtait les contours du dessin et en esquissait le modelé, la scie y dégageait largement les creux qui ne demandaient point de détails, enfin la bouterolle, poussée à la main ou montée sur un touret, indiquait les articulations et la musculature des personnages par des séries de trous ronds. Le sujet ainsi traité sommairement, on pouvait s'en tenir là et livrer la pièce au client; mais celui-ci, pourvu qu'il ne reculât pas devant la dépense, trouvait sans peine un cylindre d'où les traces de l'outil avaient disparu, et où la perfection du travail le disputait à la richesse de la matière[1]. Le sceau de Shargani, roi d'Agadè, celui de Bingani-shar-ali[2], et tant d'autres qu'on a ramassés dans les ruines au hasard des fouilles, sont de vrais bas-reliefs, resserrés et comme condensés sur une surface de quelques centimètres, mais composés avec une entente ingénieuse de la décoration et exécutés avec une hardiesse que les modernes ont égalée rarement, jamais surpassée. On y pressent quelques-uns des défauts qui déparèrent plus tard la sculpture assyrienne, l'épaisseur des formes, la saillie exagérée des muscles, la dureté des contours, mais aussi toutes les qualités qui ont fait d'elle un art original et puissant.

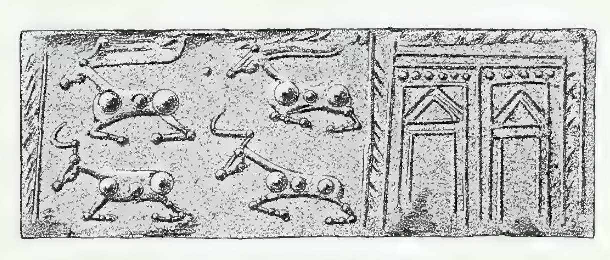
Les pays de l'Euphrate étaient renommés aux temps classiques pour la beauté des étoffes brodées et peintes qu'ils apprêtaient[3]. Rien ne nous est resté de ces tissus babyloniens dont les auteurs grecs et latins vantaient la splendeur, mais on peut soupçonner par les statues et par les figures gravées sur les cylindres ce que les filateurs osaient faire dès l'époque la plus reculée. Le métier qu'ils employaient ne devait guère différer du métier horizontal en faveur aux bords du Nil, et tout nous porte à penser que leurs toiles de lin unies rappelaient les bandelettes et les lambeaux d'habits que nous retirons encore des hypogées de Memphis ou de Thèbes. La fabrication des floquets dont ils aimaient se parer, hommes et femmes, suppose une grande dexté-

1. Les questions relatives aux opérations multiples que la fabrication des cylindres exigeait ont été élucidées par Menant, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 45 sqq.

2. Le cylindre de Shargani est reproduit p. 601, celui de Bingani p. 582 de cette *Histoire*.

3. Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 74 : « Colores diversos picturæ intexere Babylon maxime celebravit, et nomen imposuit. » La plupart des auteurs modernes entendent de la tapisserie ce que les anciens disaient de la broderie à l'aiguille ou de la peinture sur étoffes : rien de ce que j'ai pu observer sur les monuments ne m'autorise à croire que l'on ait fabriqué de la tapisserie réelle, aux époques les plus anciennes de la Chaldée ou de l'Égypte.

rité. Les fils de la trame une fois tendus, on y nouait ceux de la chaîne sur autant de lignes parallèles, régulièrement espacées, qu'on désirait obtenir de rangs dans la hauteur de la pièce, puis on laissait pendre les boucles qu'ils formaient sur l'endroit : tantôt on conservait celles-ci telles quelles, tantôt on les coupait à l'extrémité et on les ondulait, de manière à leur communiquer l'aspect de la laine frisée[1]. La plupart des étoffes gardaient une teinte blanche ou crémeuse, celles surtout que les femmes tissaient à la maison pour leur toilette propre et pour les besoins courants de la famille. Mais le goût des couleurs vives prédominait, chez les Chaldéens comme chez les autres peuples asiatiques, et, dans les classes riches au moins, les vêtements de sortie et les manteaux de fêtes se signalaient par une profusion de dessins bleus sur fond rouge ou rouges sur fond bleu, rayés, chevronnés, quadrillés, semés de pois ou de disques centrés[3]. La profession de teinturier ne pouvait donc manquer d'être aussi répandue que celle de tisserand : peut-être même les confondait-on l'une avec l'autre. Nous ne savons rien ni des boulangers, ni des bouchers, ni des corroyeurs, ni des maçons, ni des autres artisans qui assuraient l'entretien et la subsistance des villes : sans doute ils gagnaient tout juste de quoi joindre les deux bouts, et si nous parvenons à mieux les connaître un jour, nous constaterons probablement qu'ils pâtissaient des mêmes misères que leurs contemporains d'Égypte[4]. Leur existence s'écoulait d'un cours uniforme, interrompue, aux intervalles prescrits,



CYLINDRE CHALDÉEN PORTANT LES TRACES VISIBLES DES DIVERSES SORTES D'OUTILS EMPLOYÉS PAR LES GRAVEURS[2].

1. Sur cette étoffe que les Grecs appelèrent *kaunakès*, et sur les procédés employés à la fabriquer, voir ce que dit Heuzey, *les Origines Orientales de l'Art*, t. I, p. 120 sqq; cf. p. 718-720 de cette *Histoire*, les modes divers dont on disposait le manteau pour s'en habiller.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'héliogravure de* Menant, *Catalogue de la collection de M. de Clercq*, t. I, pl. 1, n° 1.

3. Les monuments égyptiens nous font connaître les couleurs des étoffes asiatiques, que les monuments chaldéens ne nous ont pas montrées jusqu'à présent. L'exemple le plus ancien nous en est fourni par la scène du tombeau de Khnoumhotpou, où l'on voit des gens d'une tribu asiatique apporter le kohol en cadeau au prince de Béni-Hassan (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCLXI-CCCLXII, et t. II, p. 410-412; Rosellini, *Monumenti Storici*, pl. XXVI-XXVIII; Lepsius, *Denkm.*, X, 131, 133; Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XXX-XXXI; cf. p. 468-469 de cette *Histoire*) : il est de la XII[e] dynastie, c'est-à-dire quelque peu plus ancien que le règne de Goudéa à Lagash.

4. Cf. p. 311-315 de cette *Histoire* la description des misères inhérentes aux différents métiers, dans un petit pamphlet qui date de la XII[e] dynastie ou peut-être de la XIII[e]. D'une manière générale, on peut penser que, les deux civilisations égyptienne et chaldéenne étant à peu près au même niveau, les monuments égyptiens doivent nous représenter, à quelques détails près, l'outillage industriel et les principaux métiers des Chaldéens contemporains.

par les pompes accoutumées en l'honneur des dieux de la cité; il y avait aussi les chômages imprévus, chaque fois que le souverain revenait vainqueur de la guerre ou qu'il inaugurait un temple nouveau. La gaieté éclatait alors d'autant plus exubérante que le train ordinaire des choses allait plus monotone et plus attristé de soucis pénibles. Après que Goudéa eut achevé Ininnou, la maison de son patron Nînghirsou, « il se dérida et se lava les mains. Sept jours durant, on s'abstint de broyer le grain sous la meule, la servante fut l'égale de sa maîtresse, le serviteur marcha au rang de son maître, le fort et le faible reposèrent côte à côte dans la cité[1]. » Comme pendant les Saturnales romaines, le monde semblait se renverser, les classes se mêlaient, et les inférieurs abusaient peut-être de la licence inusitée dont ils jouissaient pour quelques instants : les distinctions sociales reparaissaient la fête finie, et chacun retombait naturellement à sa place d'habitude. La vie se montrait moins aimable en Chaldée qu'en Égypte. Ces actes innombrables de prêt, ces quittances, ces contrats de vente et d'achat, ces instruments de chicane savante qu'on y recueille partout à la centaine, donnent l'impression d'un peuple âpre au gain, usurier, processif, préoccupé presque exclusivement d'intérêts matériels. Le climat plus variable et plus dur dans le froid comme dans le chaud lui imposait des besoins plus grands, et l'obligeait à déployer une puissance de travail dont la plupart des Égyptiens ne se seraient pas sentis capables. Le Chaldéen, peinant plus et plus longtemps, gagnait davantage et n'en devenait pas plus heureux. Si lucratif que fût son métier, il ne suffisait pas toujours aux nécessités de la maison, et les commerçants ou les ouvriers devaient s'endetter pour suppléer à l'insuffisance des affaires. Une fois aux mains des prêteurs, le taux énorme de l'intérêt les y retenait longtemps. Ils arrivaient à l'échéance sans avoir amassé de quoi s'acquitter, ils renouvelaient leurs billets à des conditions désastreuses; comme le gage remis au créancier était d'ordinaire ou la maison dans laquelle ils logeaient, ou l'esclave qui les aidait à leur industrie, ou le jardin dont le produit nourrissait leur famille, c'était la misère s'ils ne réussissaient pas à se libérer[2]. Et cette plaie de l'usure ne rongeait pas seulement les villes : elle sévissait non moins violente sur les campagnes et s'attaquait aux fermiers.

1. *Statue B de Goudéa*, col. VII, l. 26-34; cf. HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. 17-18; AMIAUD, *Inscriptions of Telloh*, dans les *Records of the Past*, 2nd Ser., t. II, p. 83-84 (cf. HEUZEY-SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, p. XII); JENSEN, *Inschriften der Könige und Statthalter von Lagasch*, dans la *Keilschriftliche Bibliothek*, t. III[1], p. 41-42. Cf., p. 322 de cette *Histoire*, ce qui est dit de la *Fête de l'ivresse* en Égypte, telle qu'on la célébrait à Dendérah.
2. Sur l'accroissement de la dette non acquittée à l'échéance, cf. p. 750-751 de cette *Histoire*.

Si la terre appartenait théoriquement aux dieux, et sous eux aux rois, les rois en avaient concédé et en concédaient chaque jour de telles quantités à leurs fidèles, que la part la plus grande s'en trouvait toujours aux mains des nobles ou des simples particuliers. Ceux-ci avaient la faculté d'en disposer à leur gré, de la louer, de la vendre, de la diviser entre leurs héritiers naturels ou leurs amis. Elle était grevée d'un impôt qui varia selon les époques, mais qui pesait assez lourdement sur eux : une fois qu'ils l'avaient payé, et les taxes que les temples pouvaient leur réclamer au nom des dieux, l'État ni personne n'avait plus le droit d'intervenir dans leur administration ou de restreindre l'exercice de leur volonté. Certains propriétaires cultivaient directement leurs biens, les plus pauvres de leurs bras, les riches par l'entremise d'un esclave de confiance qu'ils intéressaient à la prospérité de l'entreprise, en lui attribuant un tant pour cent du revenu. Souvent aussi ils les affermaient en totalité ou par morceaux à des paysans libres, qui les déchargeaient de tous les ennuis et de tous les dangers de l'exploitation. La surface de chaque État avait été mesurée très anciennement, et les parcelles en lesquelles on la lotissait enregistrées sur des tablettes d'argile, avec le nom du maître, celui des voisins, l'indication des mouvements de terrain, des fossés, des canaux, des rivières, des maisons qui pouvaient en définir les limites : des plans sommaires accompagnaient la description et l'interprétaient aux yeux dans les cas les plus compliqués [1]. Ce cadastre, répété fréquemment, permettait aux souverains d'établir l'impôt sur une assiette solide et d'en calculer le rendement sans erreur trop considérable. On rencontrait, surtout au voisinage des villes, des jardins, des bois de dattiers, des espaces consacrés à des essais encore grossiers de culture maraîchère : ceux-là payaient les contributions de l'État et le loyer du propriétaire, en fruits, en légumes, en dattes fraîches ou confites. Le meilleur du sol était aménagé pour la production du froment ou des céréales : c'était en blé qu'on en évaluait la contenance, en blé qu'on en chiffrait le revenu dans les contrats privés ou dans les actes de la comptabilité publique [2]. Tel champ demandait environ cinquante litres de semences par aroure, tel autre soixante-deux ou soixante-quinze, selon la bonté du terroir et son

1. Cf. le plan cadastral d'une vaste propriété qui a été publié par le père Scheil, *Notes d'Épigraphie et d'Archéologie Assyriennes*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 36-37.

2. Sur cette façon d'évaluer la valeur d'un champ, qui était également usitée en Égypte (Maspero, *Études Égyptiennes*, t. II, p. 235-238), cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 94; elle est contestée par Delitzsch et par son école (cf. en dernier lieu Belser, *Babylonische Kudurru-Inschriften*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 130-131).

exposition. La propriété en était placée sous la garantie des dieux, et la transmission ou la cession s'accompagnait de formalités moitié religieuses, moitié magiques : la partie livrante prononçait, contre quiconque oserait à l'avenir contester l'authenticité de l'acte, des exécrations dont le texte était affiché dans un coin du champ, sur un galet ovale en basalte ou en pierre dure[1]. Ces petits monuments étalent à la calotte supérieure une multitude de figures, tantôt alignées régulièrement sur deux registres, tantôt semées à la surface, et qui représentent les divinités chargées de veiller à la sainteté du contrat. C'est comme la transcription en miniature du spectacle que la voûte du ciel offrait aux Chaldéens. Les disques du Soleil, de la Lune et de Vénus-Ishtar dominent la scène; les personnages du Zodiaque ou les symboles qu'on leur attribue s'échelonnent et semblent tourner au-dessous d'eux, le Scorpion, l'Oiseau, le Chien, le Foudre de Ramman, la massue, les monstres cornus à demi cachés par le temple qu'ils défendent, et le Dragon immense dont les nœuds enveloppent la moitié du firmament. « Si jamais, par la suite des jours, quelqu'un parmi les frères, les enfants, la famille, hommes ou femmes,

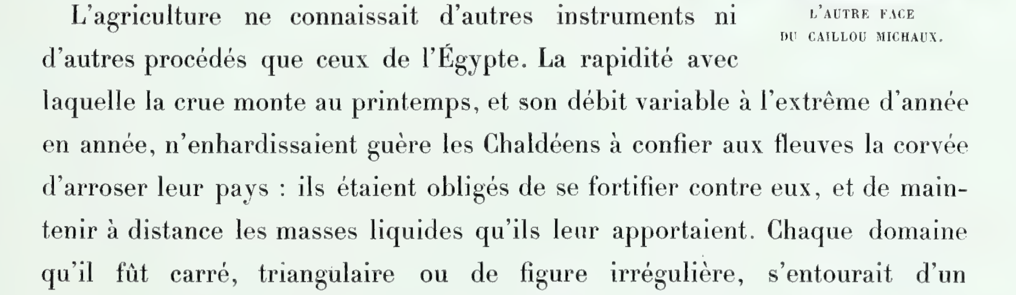
LE CAILLOU MICHAUX[2].

esclaves ou servantes, de la maison, un intendant, un fonctionnaire, n'importe qui, surgit et s'avise de voler ce champ et d'enlever cette borne, soit pour en faire don à un dieu, soit pour l'adjuger à un compétiteur, soit pour se l'attribuer à soi-même; s'il en modifie l'aire, les limites et la borne, s'il le morcelle et le dépèce et s'il dit : « Le champ est comme vacant, car il n'y a pas eu donation » ; — si, par crainte des exécrations redoutables qui défendent la stèle et ce champ, il envoie un fou, un sourd, un aveugle, un méchant, un simple, un étranger, un ignorant et fasse enlever

1. La plus anciennement connue de ces bornes est le *Caillou Michaux*, dont la nature et la valeur ont été reconnues par OPPERT, *les Mesures de longueur chez les Chaldéens et un document d'arpentage babylonien*, dans le *Bulletin Archéologique de l'Athénæum Français*, 1856, p. 33-36; le nom générique en était *koudourrou, koutourrou*, qui pourrait se traduire *pierre levée*. Le nombre en est assez considérable dès maintenant; on trouvera la traduction de plusieurs d'entre elles dans OPPERT-MENANT, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 81-138, et dans BELSER, *Babylonische Kudurru-Inschriften* (dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 111-203).

2. *Dessin de Faucher-Gudin*; cf. MILLIN, *Monuments inédits*, t. I, pl. VIII-IX. L'original est au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale (CHABOUILLET, *Catalogue général*, p. 109, n° 702).

cette stèle[1], puis qu'il la jette à l'eau, la recouvre de poussière, la mutile à traits de pierre, la brûle au feu et la détruise, y écrive autre chose, la transporte dans un lieu où l'on ne la voie plus, — cet homme-là, puissent Anou, Bel, Éa, la Haute-Dame, les dieux grands, jeter sur lui des regards de colère, puissent-ils anéantir sa vigueur, puissent-ils exterminer sa race[2]. » Chacun des immortels s'associe à cette excommunication et lui promet à son tour l'appui de sa force. Mardouk, dont les charmes rendent la santé aux malades, frappera le coupable d'une hydropisie que nulle incantation ne guérira. Shamash, le juge suprême, lancera contre lui ses arrêts inévitables. Sin, l'habitant des cieux brillants, l'enveloppera de lèpre, comme d'un manteau. Adar, le guerrier, lui brisera ses armes, et Zamama, le roi des combats, ne se tiendra pas auprès de lui sur le champ de bataille; Ramman déchaînera l'orage contre ses guérets et les bouleversera. La troupe entière des invisibles se mobilise pour défendre les droits du maître contre toute attaque; nulle part dans le monde antique le caractère sacré de la propriété n'a été affirmé avec plus de force, ni la possession du sol mieux assurée par la religion.



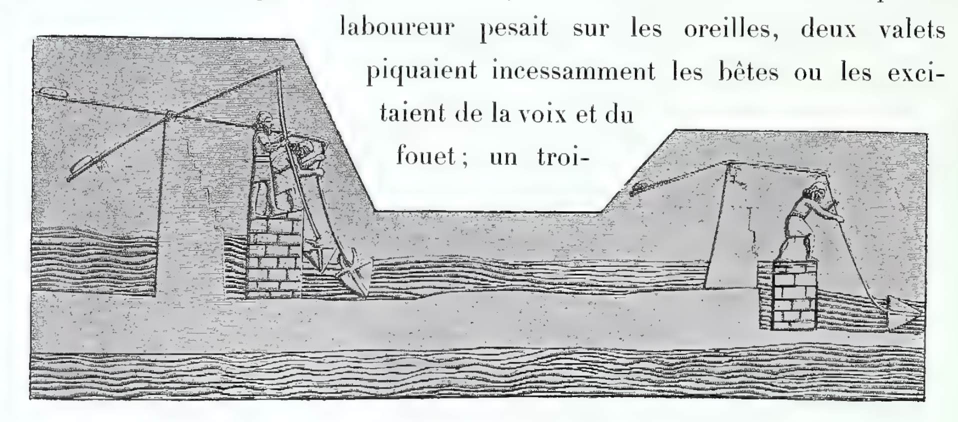
L'AUTRE FACE DU CAILLOU MICHAUX.

L'agriculture ne connaissait d'autres instruments ni d'autres procédés que ceux de l'Égypte. La rapidité avec laquelle la crue monte au printemps, et son débit variable à l'extrême d'année en année, n'enhardissaient guère les Chaldéens à confier aux fleuves la corvée d'arroser leur pays : ils étaient obligés de se fortifier contre eux, et de maintenir à distance les masses liquides qu'ils leur apportaient. Chaque domaine qu'il fût carré, triangulaire ou de figure irrégulière, s'entourait d'un épaulement continu en terre qui le délimitait sur toutes ses faces, en même temps qu'il lui servait de rempart pendant les mois de l'inondation. Des

1. Tous les gens énumérés dans ce passage, ne sachant pas ce qu'ils faisaient, auraient pu se laisser persuader d'aller arracher la pierre et de commettre inconsciemment un sacrilège, devant lequel tout Chaldéen dans son bon sens aurait reculé. La formule prévoit ce cas, et elle veille à ce que la malédiction divine ne se contente pas de frapper ces instruments irresponsables; elle prétend atteindre l'instigateur du crime, quand même il n'aurait pris lui-même aucune part matérielle à l'exécution.

2. *Caillou Michaux*, col. II, l. 1, col. III, l. 12, dans RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. I, pl. 60; cf. OPPERT-MENANT, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 88-90; A. BOISSIER, *Recherches sur quelques contrats babyloniens*, p. 26-27, 31-33.

batteries de shadoufs installées sur la berge des canaux ou des rigoles pourvoyaient à l'irrigation[1]. Les champs étaient façonnés en échiquier, et les cases, séparées par des bourrelets de mottes, formaient comme autant de bassins ; quand l'élévation du sol arrêtait le progrès des eaux, on les recueillait dans des réservoirs, où d'autres shadoufs les venaient puiser et les haussaient à un niveau supérieur[2]. La charrue n'était qu'une pioche couchée, dont on avait allongé le manche pour y atteler des bœufs. Tandis que le laboureur pesait sur les oreilles, deux valets piquaient incessamment les bêtes ou les excitaient de la voix et du fouet ; un troi-



DEUX BATTERIES DE SHADOUFS AU BORD D'UNE RIVIÈRE[3].

sième lançait la semence à la volée. Il fallait un capital considérable afin de réussir aux entreprises agricoles : les contrats étaient passés pour trois ans, et stipulaient que les paiements auraient lieu partie en métal, partie en productions du sol. Le fermier versait une petite somme au moment qu'il entrait en possession, puis il acquittait le reste graduellement après chaque douze mois, et cela de telle manière qu'il se libérait une fois en argent, les deux autres fois en blé. Les redevances variaient selon la qualité du terrain et selon les facilités qu'il présentait à la culture ; tel champ de trois boisselées était taxé à neuf cents mesures, tandis qu'un autre de dix boisselées n'en devait que dix-huit cents[4]. Souvent le paysan préférait s'associer à son propriétaire : celui-ci pourvoyait alors à tous les frais de l'exploitation, mais il s'adjugeait

1. Aujourd'hui encore, en Mésopotamie et en Chaldée, « on voit partout quelques restes d'anciens canaux : on rencontre de même, en beaucoup d'endroits, des amoncellements de terre, qui se prolongent à de très grandes distances en ligne droite, et qui entourent des terrains parfaitement nivelés » (OLIVIER, *Voyage dans l'Empire Othoman, l'Égypte et la Perse*, t. II, p. 423).

2. HÉRODOTE, I, CXCIII, désigne évidemment la *shadouf* sous le nom de χηλωνήϊον ; elle est encore employée à côté de la sakièh (CHESNEY, *Euphrates Expedition*, t. I, p. 653, LAYARD, *Nineveh and Babylon*, p. 109). Cf. p. 340 de cette *Histoire* une représentation de la shadouf égyptienne : en Égypte comme en Chaldée, le seau employé pour tirer l'eau affecte la forme triangulaire.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un bas-relief assyrien de Koyoundjik* (LAYARD, *The Monuments of Nineveh*, 2nd Ser., pl. 15).

4. MEISSNER, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 12-13.

ensuite les deux tiers de la récolte brute. Le locataire s'obligeait à administrer le fonds comme un bon père de famille, pendant la durée de son bail : il entretenait les bâtiments et le matériel, il refaisait les haies, il réparait les machines à puiser, il curait les rigoles[1]. Il possédait rarement assez d'esclaves pour se tirer d'affaire rien que par leur aide : ceux qu'il avait achetés lui suffisaient avec le concours de ses femmes et de ses enfants pour venir à bout des travaux courants, mais dans les moments de presse et surtout au temps des récoltes, il allait chercher au dehors les bras qui lui



LE LABOURAGE CHALDÉEN[2].

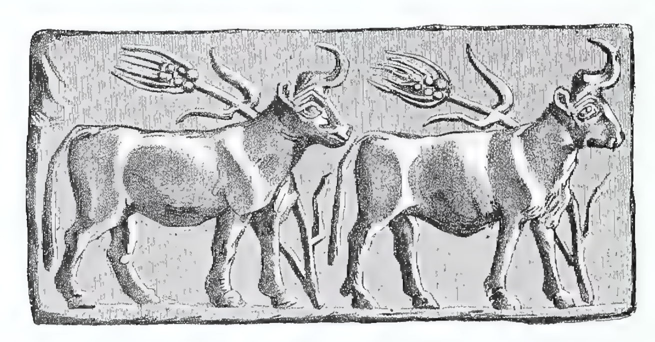
manquaient. Les temples lui en procuraient autant qu'il en souhaitait ; le plus grand nombre de ces auxiliaires étaient pourtant des hommes libres, que leur famille engageait ou qui s'engageaient eux-mêmes pour un temps déterminé. C'était une sorte de servitude à terme dont la loi fixait les conditions. L'ouvrier abdiquait sa liberté pour quinze jours, pour un mois, pour une année entière : il vendait un morceau de sa vie au maître provisoire qu'il s'était choisi, et, s'il n'entrait pas en fonction dès le jour convenu, ou s'il ne déployait pas l'activité qu'on attendait de lui, il était passible de peines sévères. Il recevait en échange la nourriture, le logement, même l'habillement, et si quelque accident le frappait pendant la durée de son service, la loi lui accordait une indemnité proportionnée au dommage qu'il avait

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 14, l. 29-30, col. II, l. 9-19, et Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. II, p. 44-45, t. III, p. 17 ; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 26, 27-28.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une intaille chaldéenne reproduite dans* Lajard, *Introduction à l'Histoire du culte public et des Mystères de Mithra en Occident et en Orient*, pl. xxxiv, n° 5. L'original est au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale (Chabouillet, *Catalogue général*, n° 931); le travail est assez grossier et marque peut-être une époque relativement peu ancienne.

souffert[1]. Sa solde moyenne oscillait entre le taux de quatre sicles d'argent et celui de six par année. L'usage lui allouait un sicle en guise de denier à Dieu, et il touchait le reste mois par mois quand la convention était à longue date, jour par jour quand il s'agissait d'une location momentanée : on le payait souvent en grain.

Le mercenaire ne s'abaissait jamais à l'état de chose, ainsi que le serf ordinaire; il gardait sa qualité d'homme, et il avait pour défendre ses intérêts un patron qu'on lui indiquait d'office ou qu'il élisait lui-même[2]. Son temps achevé, il rentrait dans sa famille et reprenait ses occupations ordinaires jusqu'à l'occasion prochaine : beaucoup de très petits cultivateurs gagnaient ainsi, en peu de semaines, de quoi suppléer à la modicité de leur revenu personnel. D'autres recherchaient des emplois plus stables et s'enrôlaient comme valets de ferme. Les terres que le flot n'atteignait pas, ni l'irrigation artificielle, se tapissent en mars de graminées printanières où l'on envoyait les troupeaux se refaire. La présence des lions et des animaux féroces obligeait alors les fellahs à prendre des précautions minutieuses. Ils construisaient des parcs mobiles où leurs bêtes s'abritaient chaque soir, quand les pâturages étaient trop éloignés pour qu'elles pussent réintégrer la bergerie. Ils chassaient entre temps, et il ne se passait pas de jours où ils ne rapportassent avec eux un faon de gazelle attrapé au piège, ou quelque lièvre percé d'un coup de flèche. C'était du renfort pour le garde-manger, car il ne semble pas que les Chaldéens aient aimé comme les Égyptiens à s'entourer d'animaux apprivoisés, grues ou hérons, gazelles ou cerfs[4] : ils se contentaient des espèces utiles, les bœufs, les ânes, les moutons, les chèvres. Quelques monuments de vieux style, cylindres ou



LES BOEUFS DANS LES CHAMPS[3].

1. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. II, pl. 10, col. iv, l. 13-22; cf. Oppert-Menant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, p. 58-59.

2. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 10-11.

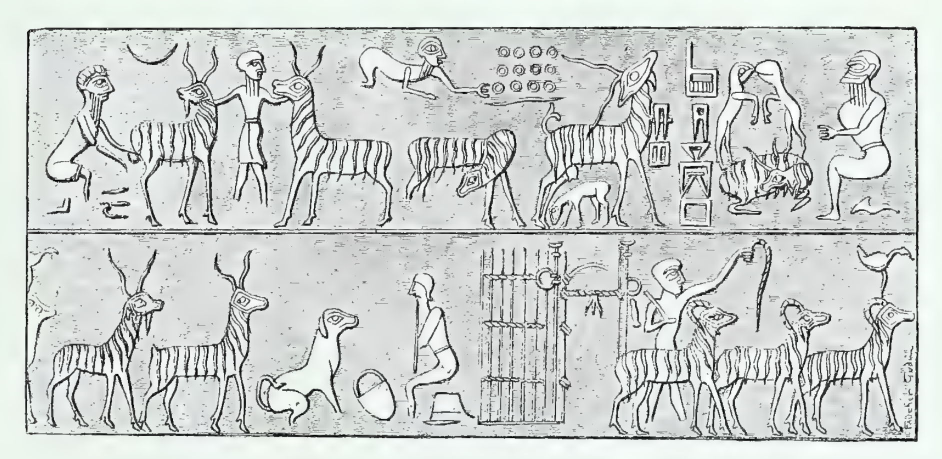
3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après un cylindre en marbre vert du Musée du Louvre* (A. de Longpérier, *Notice des antiquités Assyriennes*, 2e éd., p. 101, n° 481).

4. Cf. p. 61-64 de cette *Histoire* ce qui est dit des troupeaux de gazelles des Égyptiens et de la façon dont on les recrutait. W. Houghton, *On the Mammalia of the Assyrian Sculptures*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. V, p. 42 sqq.

tablettes en argile, reproduisent assez grossièrement les scènes de la vie pastorale[1]. L'étable s'ouvre, et de ses portes les chèvres s'échappent en bande aux claquements du fouet : arrivées au pré, elles s'éparpillent, et le berger les surveille tout en jouant de la flûte à son chien. Cependant les gens de la ferme préparent consciencieusement le repas du soir ; deux personnages, campés de chaque côté du foyer, surveillent la marmite qui bout entre eux, et une boulangère façonne sa pâte en galettes arrondies. Parfois une querelle mettait les camarades aux prises et se terminait par



LA CUISINE ET LA QUERELLE[2].



SCÈNES DE LA VIE PASTORALE EN CHALDÉE[3].

un échange de coups de poing, ou bien un lion en quête d'un dîner survenait à l'improviste et terrassait un taureau[4] : le berger accourait la hache au

1. MENANT, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 205-210.

2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'une des plaques en terre cuite découvertes par* LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldea and Susiana*, p. 257.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'intaille chaldéenne reproduite dans* LAJARD, *Introduction à l'Histoire du culte public et des Mystères de Mithra en Orient et en Occident*, pl. XLI, n° 5 ; cf. MENANT, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 205-206. Un autre cylindre de même nature a été reproduit à la p. 699 de cette *Histoire* ; il représente l'enlèvement du héros Étana par l'aigle, son amie, et à ce propos des scènes de la vie pastorale, identiques à celles que l'on voit ci-dessus.

4. J. MENANT, *Recherches sur la Glyptique orientale*, t. I, p. 207, où l'on trouvera reproduite, d'après un cylindre de la collection de Luynes, l'attaque du taureau par un lion.

poing, et disputait bravement sa bête au brigand. Il se donnait pour alliés p'énormes chiens qui ne craignaient pas d'assaillir les fauves, comme ils auraient fait le menu gibier. Son courage naturel était stimulé alors par l'intérêt. Il répondait personnellement de son troupeau ; quand le lion s'introduisait dans un parc à bestiaux, celui des hommes qui était de garde payait sur ses gages les frais de sa négligence ou de sa mésaventure[2]. La pêche servait moins de distraction que de ressource, et les gens du peuple accordaient au poisson une part importante dans l'alimentation : ils le prenaient à la ligne, au filet, à la nasse, ils le séchaient au soleil, ils le fumaient, ils le conservaient dans le sel[3]. La chasse était surtout plaisir de grand seigneur, chasse au lion et à l'ours dans les bouquets de bois ou dans les fourrés marécageux qui bordaient les rivières, chasse à la gazelle, à l'autruche, à l'outarde dans les plaines hautes ou sur les plateaux rocheux du désert[5]. L'onagre de Mésopotamie est une fort jolie bête, au poil gris et



COMBAT CONTRE UN LION[1].



LE CHIEN MENÉ EN LAISSE[4].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après l'une des tablettes en terre cuite découvertes par* Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 258.

2. Meissner, *Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht*, p. 144, 18.

3. Cf. p. 556 de cette *Histoire* ce qui est dit des tribus ichthyophages de la Chaldée.

4. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une tablette en terre cuite découverte par* H. Rawlinson, *dans les ruines de Babylone, et conservée aujourd'hui au Musée Britannique*.

5. L'autruche est représentée assez souvent sur les monuments assyriens (W. Houghton, *The Birds of the Assyrian Monuments and Records*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VIII, p. 100-101, 133, pl. XI) ; la chasse à l'autruche et à l'outarde est décrite par Xénophon (*Anabase*, I, v, 1-3), pendant la marche de l'armée de Cyrus le jeune à travers la Mésopotamie.

luisant, vive et rapide d'allure. Dès qu'on l'inquiète, il jette un cri, lance une ruade, file hors portée, puis s'arrête, se retourne et voit venir : sitôt que le chasseur approche, il repart, s'arrête, puis repart de nouveau et recommence le même manège sans se lasser, aussi longtemps qu'on le poursuit. On le force difficilement avec des chiens, mais on l'abat à coups de flèches, ou bien on le prend vivant au piège. On lui ajuste au cou un nœud coulant, dont deux hommes tiennent les extrémités. L'animal se débat, rue, essaie de mordre, mais ses efforts n'aboutissent d'ordinaire qu'à serrer le lacet, et il s'affaisse à demi étranglé : après quelques alternatives de révolte et de suffocation, il finit par se calmer tant bien que mal et par se laisser



CHALDÉEN PORTANT UN POISSON[1].



L'ONAGRE PRIS AU LASSO[2].

1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après une des tablettes en terre cuite découvertes par* LOFTUS, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*, p. 260.
2. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le bas-relief assyrien de Nimroud* (cf. PLACE, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 54, n° 3). Voir, p. 559 de cette *Histoire*, des onagres poursuivis et percés de flèches.

emmener[1]. On l'apprivoisait et il se pliait sinon aux travaux de l'agriculture, du moins à ceux de la guerre : il traîna les chariots avant qu'on ne connût le cheval[2]. Celui-ci tirait son origine des plateaux de l'Asie centrale : en descendit-il brusquement à la suite d'une invasion barbare, ou gagna-t-il de tribu en tribu les peuples du Tigre et de l'Euphrate[3]? Il s'acclimata promptement chez eux, et, s'alliant à l'âne, produisit des générations de mulets superbes. Les rois de Lagash le connaissaient déjà et l'attelaient[4]. Les souverains des cités voisines en faisaient autant, mais l'usage restait encore confiné dans les hautes classes de la société, et l'on ne voit pas que les armées possédassent des escadrons de chariots à côté de leurs fantassins, encore moins une cavalerie analogue à la nôtre.

Les Chaldéens poussèrent fort loin l'art d'aménager la terre et de lui arracher tout ce qu'elle pouvait rendre : leurs enseignements, transmis aux Grecs, puis aux Arabes, se perpétuèrent longtemps après que leur civilisation eut disparu, et furent pratiqués encore par les populations de l'Irak sous les Khalifes abbassides[5]. Les traités sur argile qui les avaient contenus étaient déposés dans l'une ou dans l'autre de ces bibliothèques sacrées, où les prêtres de chaque ville rassemblaient de tout temps les écrits de provenance diverse qu'ils réussissaient à se procurer. On trouvait dans chacune d'elles un certain nombre d'œuvres qu'elles étaient seules à posséder, soit que les auteurs fussent originaires de la cité même, soit que les autres exemplaires en eussent été détruits au cours des siècles, l'épopée de Gilgamès à Ourouk, une histoire de la création et des luttes soutenues par les dieux contre les monstres à Kouta : toutes avaient leurs recueils particuliers d'hymnes ou de psaumes, de formules religieuses et magiques, leurs listes de mots et de tournures grammaticales, leurs glossaires, leurs syllabaires qui leur permettaient de tra-

1. Xénophon, *Anabase*, I, v, 2, à qui j'emprunte cette description des allures de l'animal. L'onagre est rare aujourd'hui dans ces régions, mais il n'en a pas disparu entièrement, comme on l'avait cru, et plusieurs voyageurs modernes l'y ont rencontré (Layard, *Nineveh and its Remains*, t. I, p. 323-324).

2. Cf., p. 656 de cette *Histoire*, la mention d'onagres attelés au char du Soleil.

3. On trouvera les principales opinions sur cette matière dans Piétrement, *les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, p. 355-358 ; cf. W. Houghton, *On the Mammalia of the Assyrian sculptures*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. V, p. 50-52.

4. C'est du moins l'opinion de M. Heuzey (*Reconstruction partielle de la Stèle du roi Éannadou, dite Stèle des Vautours*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1893, t. XX, p. 265) : la partie de la stèle qui portait les animaux est détruite.

5. L'*Agriculture nabatéenne* d'Ibn Wahshîyah renferme l'écho de ces anciennes traditions. « Il se peut que la technique qui y est enseignée remonte bien réellement, pour les procédés, aux plus anciennes époques de l'Assyrie, de même que les *Agrimensores latini*, si récents sous le rapport de la rédaction, nous ont conservé des usages et des rites qui ne s'expliquent que par les *Brahmanas* de l'Inde, et qui se rattachent, par conséquent, aux âges les plus anciens de la race aryenne » (E. Renan, *Mémoire sur l'âge du livre intitulé Agriculture Nabatéenne*, p. 38). Gutschmid admet à peine l'existence d'éléments babyloniens dans cet ouvrage (*Kleine-Schriften*, t. II, p. 568-753).

duire et de comprendre les textes rédigés en sumérien ou ceux dont l'écriture présentait des difficultés de déchiffrement plus qu'ordinaires[1]. C'était, comme en Égypte, une littérature entière dont quelques épaves seulement ont surnagé. Le peu qui en subsiste produit d'ailleurs sur nos modernes une impression équivoque, où l'étonnement plus que l'admiration le dispute à l'ennui[2]. Ils reconnaissent çà et là, parmi ces longues suites de phrases et de noms rocailleux qu'on leur présente comme l'équivalent d'une *Genèse* ou d'un *Véda* chaldéen, un tour d'imagination hardi, une élévation soudaine de pensée, une félicité d'expression qui arrêtent leur attention et la captivent pendant quelques instants. Il y a de la noblesse dans le récit des aventures de Gilgamès, et le développement s'en poursuit d'un mouvement libre et grave, à travers les accidents naturels ou merveilleux de la vie héroïque : si plusieurs épisodes y provoquent le sourire ou soulèvent notre répugnance, c'est la rudesse des coutumes anciennes qu'il faut accuser, et les hommes ou les dieux de l'épopée homérique, pour être venus plus tard, ne le cèdent pas en brutalité naïve à ceux de la geste babylonienne. Le sentiment de la toute-puissance divine et les angoisses d'une âme affligée arrachèrent parfois aux psalmistes des cris d'adoration ou de douleur qui peuvent éveiller encore un écho dans nos âmes, malgré la différence des religions, et le scribe inconnu qui conta la Descente d'Ishtar aux Enfers a trouvé des accents d'une énergie sombre pour décrire les misères du *Pays sans retour*[3]. Ce ne sont là pourtant que des exceptions, et la plupart des œuvres chaldéennes produisent sur nous l'effet d'un fatras prétentieux : le lecteur le mieux disposé ou n'y comprend rien, ou ce qu'il y comprend lui paraît ne pas mériter qu'on l'ait dit. On ne saurait le blâmer d'en juger ainsi, car le vieil Orient n'est pas, comme l'Italie ou la Grèce, de ces morts d'hier dont l'âme flotte encore autour de nous, et dont l'héritage compte pour plus de moitié dans notre patrimoine : il est descendu au tombeau tout entier, dieux et villes, hommes et choses, et

1. Sur les bibliothèques des temples, cf. les remarques de Sayce, *Babylonian Literatur*, p. 9 sqq. L'hypothèse de Sayce, d'après laquelle elles auraient été accessibles au gros de la population comme nos bibliothèques publiques, n'a point été vérifiée jusqu'à présent et ne paraît pas vraisemblable (Tiele, *Babylonisch-Assyrische Geschichte*, p. 582).

2. L'impression d'ennui prédomine dans le jugement sévère de Gutschmid au sujet « der niederdrückenden Öde der ninevitischen Biedermaierpoesie aus Sardanapal's Bibliothek » (*Neue Beiträge zur Geschichte des Alten Orients*, p. 45, note). L'enthousiasme l'emporte au contraire chez Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 262 sqq. Bezold (*Kurzgefasster Ueberblick über die Babylonisch-Assyrische Literatur*, p. 193) conseille sagement aux gens du métier de suspendre leur jugement jusqu'au moment où les textes poétiques auront été entièrement expliqués et interprétés au point de vue philologique.

3. Voir la légende de Gilgamès p. 575-587 de cette *Histoire*, la *Descente d'Ishtar*, p. 693-696, et p. 633-636, 644, 654-658, 682-683, quelques spécimens de psaumes ou d'hymnes aux dieux.

depuis tant de siècles, que les peuples mêmes qui avaient recueilli sa succession ont eu le temps de s'éteindre à leur tour. A mesure que nous le ramenons à la lumière, nous nous apercevons qu'il n'y a presque plus rien en lui qui lui reste commun avec nous. Ses lois et ses mœurs, ses moyens d'action et ses modes de pensée sont si distants des nôtres qu'ils semblent appartenir à une humanité distincte de l'humanité présente. Les noms de ses divinités ne parlent plus à notre imagination comme ceux des Olympiens, et nulle tradition de respect ne nous empêche plus de sentir ce qu'il y a de baroque dans le cliquetis de syllabes qui les compose. Ses artistes n'apercevaient pas le monde sous le même angle que nous, et ses écrivains, puisant leurs inspirations dans un milieu différent de celui où nous plongeons, en retiraient des procédés aujourd'hui inusités de peindre leurs sensations ou de coordonner leurs idées. Aussi, tandis que nous entendons souvent à demi-mot le langage des classiques grecs ou latins et que nous lisons leurs œuvres presque sans effort, les grandes littératures primitives, l'Égyptienne et la Chaldéenne, s'offrent à nous le plus souvent comme une suite de problèmes à résoudre ou d'énigmes à deviner patiemment. Combien des phrases, combien des mots auxquels nous nous heurtons, exigent une lente analyse avant de se laisser maîtriser par nous! et, quand nous en avons déterminé le sens littéral à notre satisfaction, que d'excursions ne devons-nous pas pousser dans le domaine de la religion, des mœurs ou de l'histoire politique, afin de les forcer à nous livrer leur valeur entière et de rendre nos traductions intelligibles aux autres, comme elles le sont à nous-mêmes! Où il faut tant de commentaires pour découvrir la pensée d'un homme ou celle d'un peuple, on éprouve quelque difficulté à discerner le mérite de l'expression qu'il a su lui donner. Le beau a été là certainement et peut-être y est-il encore; mais à mesure qu'on le dégage des décombres accumulés, l'amas des gloses nécessaires à l'interpréter s'écroule sur lui et l'enterre jusqu'à l'étouffer de nouveau.

Si des obstacles sérieux s'opposent à ce que nous goûtions complètement la littérature des Chaldéens, nous sommes plus à l'aise pour apprécier l'étendue et la profondeur de leur culture scientifique. Ils savaient d'arithmétique et de géométrie ce dont ils avaient besoin pour la pratique journalière de la vie, autant que les Égyptiens, mais pas plus : la différence entre l'usage des deux peuples consistait surtout en ce que les Égyptiens employaient presque exclusivement le système décimal qui a prévalu chez nous, tandis que les Chaldéens combinaient les données du système duodécimal avec celles du

décimal. Ils indiquaient les unités par autant de clous verticaux, juxtaposés ou superposés 𒁹, 𒈫, 𒐈, 𒐉, etc., les dizaines par des crochets 𒌋, 𒎙, 𒌍, mais, à partir de 60, ils avaient le choix entre deux notations : tantôt ils continuaient à tracer autant de crochets qu'ils ajoutaient de dizaines 𒐏, tantôt ils représentaient le nombre 50 par le clou vertical, puis ils lui adjoignaient un crochet de plus par dizaine nouvelle 𒁹𒌋 60, 𒁹𒎙 70. Ils avaient adopté pour les centaines le clou vertical frappé d'un trait horizontal 𒈨, et précédé d'un clou simple par chaque centaine 𒁹𒈨 100, 𒈫𒈨 200, 𒐈𒈨 300 ; mille s'écrivait dix fois cent 𒌋𒈨, et la série entière des mille par la combinaison des sigles diverses, qui servaient à noter les unités, les dizaines et les centaines. D'autre part, ils subdivisaient l'unité en soixante fractions égales et chacune d'elles en soixante soixantièmes nouveaux, quelle que fût d'ailleurs la nature des quantités auxquelles le calcul s'appliquait. Toises ou pieds carrés, talents ou boisseaux, le système complet des poids et mesures chaldéens reposait sur l'alliance intime et sur l'usage parallèle des éléments décimaux et duodécimaux. La soixantaine y jouait un rôle plus considérable que la centaine dans l'expression des quantités fortes : on l'appelait le *sosse*, et dix sosses faisaient un *nère*, et soixante nères donnaient un *sare*, et les sosses, les nères ou les sares s'entendaient de toutes les valeurs. On comptait par sosses d'années et de toises, ou par sares, comme on comptait par sosses et par sares de talents ou de boisseaux ; la propriété que les nombres régis par ces coefficients divers possédaient d'admettre tous les diviseurs de 10 et tous ceux de 12, rendait les calculs singulièrement faciles aux marchands et aux ouvriers comme aux mathématiciens de profession[1]. Le peu que nous entrevoyons jusqu'à présent des méthodes trahit un niveau scientifique inférieur, mais une routine assez intelligente des procédés techniques applicables aux circonstances communes de la vie : des aide-mémoire de nature diverse, listes des chiffres avec leurs noms détaillés phonétiquement en sumérien et en langue sémitique[2], tables

1. Les questions relatives aux connaissances mathématiques des Chaldéens ou des Assyriens, et au système de leurs poids et mesures, ont été élucidées principalement par Oppert dans une longue série d'articles, dont le plus ancien traite des *Mesures de longueur chez les Chaldéens* (dans le *Bulletin Archéologique de l'Athénæum Français*, 1856, p. 33-36), et dont le principal est *l'Étalon des Mesures Assyriennes fixé par les textes cunéiformes* (dans le *Journal Asiatique*, 1872, t. XX, p. 157-177, et 1874, t. IV, p. 417-486). Elles ont suscité un assez grand nombre d'ouvrages et de mémoires (Fr. Lenormant, *Essai sur un Document mathématique chaldéen, et à ce sujet sur le système des poids et mesures de Babylone*, 1868) et de polémiques entre Oppert, Lepsius (*Die Babylonisch-Assyrischen Längemasse nach der Tafel von Senkereh*, 1877) et Aurès (*Essai sur le Système métrique Assyrien*, dans le *Recueil de Travaux*, t. III, p. 27, t. IV, p. 157-220, t. V, p. 139-156, t. VI, p. 81-96, t. VII, p. 8-15, 49-82, t. VIII, p. 150-158, etc.).

2. Listes des nombres et de leurs noms en sumérien et en assyrien chez Fr. Lenormant, *Études Accadiennes*, t. III, p. 225-226, et chez Pinches, *The Akkadian Numerals*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, 1881-1882, p. 111-117.

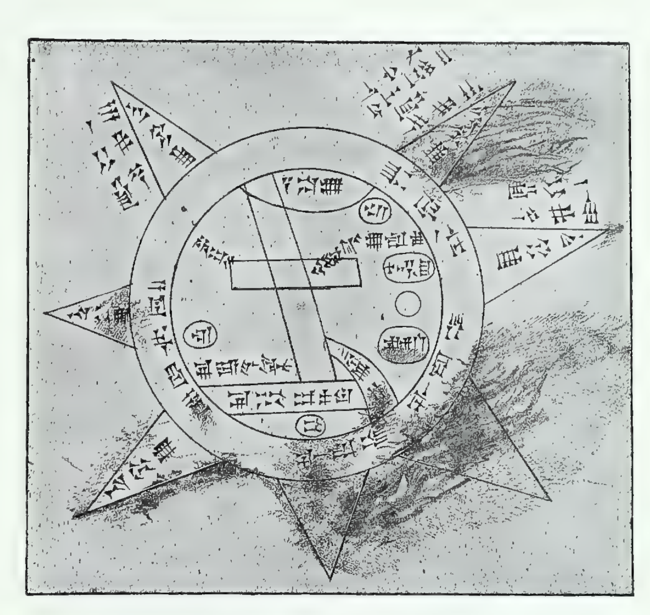
des carrés, tables des cubes[1], formules et figures d'arpentage rudimentaire, permettaient au premier venu d'apprendre ce qui lui était nécessaire pour exécuter promptement des opérations compliquées ou de chiffrer, avec des chances d'erreur insignifiantes, la superficie des terrains le plus irrégulièrement délimités. Les Chaldéens pouvaient dresser des plans assez exacts de propriétés ou de villes[2], et ils avaient même poussé leur ambition jusqu'à dessiner des cartes du monde. C'était à dire vrai des croquis informes, où les croyances mythologiques pervertissaient les renseignements exacts que les commerçants ou les soldats avaient recueillis pendant leurs courses. On y apercevait la terre, sous les espèces d'un disque entouré par le fleuve Océan : la Chaldée en remplissait la meilleure part, et les pays étrangers ou n'y figuraient pas ou s'y morfondaient aux extrémités. Les notions positives s'entremêlaient bizarrement à des considérations mystiques sur la puissance des nombres, sur les liens qui les attachaient aux dieux, sur l'application des diagrammes géométriques à la prévision de l'avenir[3]. On n'ignore point quelle fortune brillante ces spéculations firent par la suite, et comment elles s'imposèrent pendant des siècles aux nations de l'Occident comme à celles de l'Orient. D'ailleurs il n'y avait pas que l'arithmétique et la géométrie à se leurrer de pareilles chimères : toutes les sciences y furent trompées tour à tour, et il n'en pouvait guère être autrement de la façon que les Chaldéens concevaient l'univers. Les organes en étaient mus non par des lois impersonnelles et immuables, mais par des êtres pourvus de raison et de volonté, conduits par une fatalité suprême contre laquelle ils n'osaient point s'insurger, assez libres pourtant et assez puissants pour conjurer les arrêts du destin ou du moins pour en retarder l'exécution. Chaque science exigeait de ce chef deux ordres de recherches bien distincts : elle constatait d'abord les faits matériels qui relevaient de sa compétence, la position des astres, par exemple, ou les symptômes d'une maladie; elle essayait ensuite de deviner quels êtres révélaient leur présence par les manifestations signalées, leur nom, leur essence. Une fois qu'elle les avait reconnus, si elle réussissait à mettre la main sur eux, elle les forçait à travailler pour elle : elle n'était qu'une magie appliquée à un ordre particulier de phénomènes.

1. Provenant de Senkerèh, dans Lenormant, *Choix de Textes Cunéiformes*, p. 219-225, et dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 40, n°s 1-2.

2. Cf. le morceau de plan publié par Pinches, *On a Cuneiform Inscription relating to the Capture of Babylon by Cyrus*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, p. 152, et qu'on dit représenter une partie de Babylone, nommée Touma, près de la *Grande Porte du Soleil*. Le père Scheil a trouvé un cadastre avec figures géométriques; cf. p. 761, note 1, de cette *Histoire*.

3. Tel est le fragment de traité, avec figures, publié par Sayce, *Babylonian Augury by means of Geometrical Figures*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. IV, p. 302-314.

Le nombre des faits précis que les astronomes chaldéens avaient coordonnés était assez considérable. L'antiquité se demandait parfois qui, d'eux ou des Égyptiens, avait osé premier s'aventurer du regard à travers les espaces infinis du ciel : elle n'hésitait plus quand il s'agissait de décider qui les avait pénétrés plus avant, et elle accordait la supériorité aux prêtres de Babylone sur ceux d'Héliopolis ou de Memphis[1]. Leurs observations remontaient fort loin dans le passé[2]. Callisthènes en avait récolté et envoyé à son oncle Aristote, dont les plus vieilles avaient été faites il y avait alors dix-neuf cent trois ans, vers le milieu du vingt-troisième siècle avant notre ère[4] : il aurait pu en transcrire de beaucoup plus antiques, si les archives des temples lui eussent été ouvertes sans réserve. Les prêtres chaldéens avaient pris très tôt l'habitude d'enregistrer sur leurs tablettes d'argile l'état du firmament et les altérations qui y surviennent nuit après nuit, l'aspect des constellations et la vivacité de leurs feux, le moment précis de leurs levers, de leurs culminations, de leurs couchers, le plus ou moins de vitesse dont elles s'approchent ou s'éloignent, s'attirent ou se repoussent mutuellement. La vue seule, aiguisée par la pratique et favorisée par la transparence de l'air, leur révélait, comme



CARTE DU MONDE CHALDÉEN[3].

1. Clément d'Alexandrie (*Stromates*, l. I, 16, § 74), Lucien (*De Astrologiâ*, § 3-9), Diogène Laerce (*Proæmium*, aux *Vies des Philosophes*, § 11), Macrobe (*Sur le Songe de Scipion*, I, 21, § 9) attribuent l'invention de l'astronomie aux Égyptiens, et Diodore de Sicile (I, 28-29) assure qu'ils l'enseignèrent aux Babyloniens; Josèphe affirme au contraire (*Ant. Jud.*, I, 8, 2) que les Égyptiens étaient les élèves des Chaldéens.

2. Épigène affirmait que leurs observations remontaient à 720 000 ans avant le temps d'Alexandre, tandis que Bérose et Critodème ne leur accordaient que 490 000 ans d'antiquité (Pline, *Hist. Nat.*, VII, 57), réduits à 473 000 ans par Diodore (II, 31), à 470 000 ans par Cicéron (*De Divinatione*, I, 19), à 270 000 ans selon Hipparque.

3. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Peiser, *Eine Babylonische Landkarte*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, p. 369.

4. Le nombre de 1903 ne se trouve introduit que par correction dans le texte de Simplicius (*Commentaire sur le traité* de Cœlo *d'Aristote*, p. 503 *a*), qui nous apprend, d'après Porphyre, l'envoi fait à Aristote par Callisthènes.

aux Égyptiens, l'existence de beaucoup d'astres que nous n'apercevons qu'avec nos instruments. Ces milliers d'êtres lumineux, jetés au ciel si irrégulièrement en apparence, se mouvaient pourtant avec une régularité parfaite, et l'on apprit bientôt combien de temps s'écoulait entre deux retours périodiques de l'un d'eux au même point du ciel : on était certain de les rencontrer ici à telle heure, là-bas à telle autre, et leur route était tracée de façon si immuable qu'on osait en prévoir les étapes et les indiquer. La lune devait parachever deux cent vingt-trois révolutions de vingt-neuf jours et demi, avant d'être revenue au point d'où elle était partie. Sa carrière terminée à peine, elle en recommençait une seconde de valeur égale, puis une troisième, et d'autres encore en somme incalculable, pendant lesquelles elle parcourait les mêmes mansions et y répétait les mêmes actes de sa vie : toutes les éclipses qu'elle avait subies pendant la première période l'affligeaient de nouveau pendant les autres, et se manifestaient sur elle pour tous les lieux de la terre dans le même ordre de temps et d'importance[1]. Les expliquait-on par quelque cause mécanique ou continuait-on à se les figurer comme autant d'assauts malheureux des sept contre Sin[2]? De toute manière, elles se représentaient périodiquement, et la connaissance du système des deux cent vingt-trois lunaisons permettait d'en prédire exactement la date ou la durée. L'observation poussée plus loin encouragea les astronomes à essayer pour le soleil ce qui leur avait réussi pour la lune. On n'a pas besoin d'une très longue expérience afin de découvrir que la plupart des éclipses solaires sont précédées ou suivies à environ quatorze jours et demi d'intervalle par une éclipse lunaire : les Chaldéens ne surent pas tirer un parti suffisant de ce fait pour déterminer avec exactitude le moment d'une défaillance future du soleil, mais la liaison apparente des deux phénomènes les frappa assez pour qu'ils se crussent en état de l'annoncer par à peu près[3]. Ils se trompaient souvent dans leurs pronostics, et plus d'une éclipse qu'ils avaient promise ne se produisit pas au moment où ils l'attendaient[4] : les cas de succès étaient pourtant

1. Cette période de deux cent vingt-trois lunaisons est celle que Ptolémée décrit au commencement du l. IV de son Astronomie, où il traite du mouvement moyen de la Lune. Les Chaldéens ne paraissent pas avoir su s'en servir d'une manière bien habile, car leurs livres signalent l'arrivée imprévue d'éclipses lunaires en dehors du temps prévu (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 51, n° 7, et pl. 55, n° 1).

2. L'explication mythologique semble prévaloir encore dans le traité publié par Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 61, col. ii, l. 15-16; cf. Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, p. 523.

3. Tannery pense que les Chaldéens ont dû prédire les éclipses du Soleil par le moyen de la période des deux cent vingt-trois lunaisons, et montre par quel moyen fort simple ils ont pu y arriver (*Pour l'histoire de la Science Hellène; de Thalès à Empédocle*, p. 57-60).

4. Un astronome mentionne sous Assourbanabal que, le 28, le 29 et le 30 du mois, « il se tint prêt à observer une éclipse, mais que le soleil demeura brillant, et l'éclipse ne vint pas » (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 51, 9; cf. Fox Talbot, *On an Ancient Eclipse*, dans les *Transactions* de la Société

assez fréquents pour les consoler de leurs mécomptes et pour maintenir leur science en haute estime dans l'esprit du peuple et des nobles. Leurs années étaient des années vagues de trois cent soixante jours. Les douze mois égaux dont elles se composaient portaient des noms relatifs soit aux événements de la vie civile qui s'y accomplissaient, la fabrication de la brique en Simanou, ou les semailles en Addarou, soit à des faits mythologiques encore obscurs, Nisanou à l'autel d'Éa, Éloul à un message d'Ishtar[1]. On les complétait tous les six ans d'un mois supplémentaire, qui tantôt s'appelait un second Adar, tantôt un second Éloul, ou un second Nisanou, selon l'endroit où on l'intercalait[2]. Les heures et les minutes négligées dans cette opération devenaient, ainsi qu'en Égypte, une cause d'embarras sérieux, mais nous ignorons à quels moyens on recourait pour y remédier. Les mois étaient en rapport avec les signes du zodiaque; les jours se partageaient en douze heures doubles chacune. On avait inventé deux machines à mesurer le temps, l'une et l'autre assez simples, une clepsydre et une horloge solaire, que les Grecs empruntèrent plus tard aux Babyloniens et qu'ils appelèrent *polos* : le gnomon servait à déterminer un certain nombre de faits élémentaires indispensables aux calculs astronomiques, la place des quatre points cardinaux, le midi vrai, l'époque des solstices et des équinoxes, la hauteur du pôle pour l'endroit où l'instrument est dressé. La construction du gnomon et de la clepsydre, sinon du polos, est évidemment fort ancienne, mais aucun des textes publiés jusqu'à présent ne mentionne l'usage de ces instruments[3].

Toutes ces découvertes, qui représentent à nos yeux le véritable patrimoine scientifique des Chaldéens, ils les regardaient eux-mêmes comme le résultat

d'Archéologie Biblique, t. I, p. 15; Oppert, dans le *Journal Asiatique*, 1871, t. XVIII, p. 67; Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 233-234; Smith, *Assyrian Discoveries*, p. 409).

1. Cf. la liste bilingue publiée pour la première fois par Norris, *Assyrian Dictionary*, t. I, p. 50, ainsi que les explications de Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 160 sqq., et de Fr. Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. I, pl. CXL sqq., 598 sqq.

2. Sur les mois intercalaires, voir Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, dans les *Transactions*, t. III, p. 160 : nous avons eu l'occasion de citer, p. 676 de cette *Histoire*, les indications de fêtes ou de cérémonies à exécuter par le roi pendant le second mois d'Éloul. Un fragment de calendrier indiquant une triple intercalation est publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. A.*, t. III, pl. 56, n° 5. La dernière tentative faite pour fixer les époques d'intercalation, et la mieux réussie au moins pour l'époque du Second Empire Chaldéen, est celle d'Ed. Mahler, *Der Schaltcyclus der Babylonier*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IX, p. 42-61.

3. Hérodote (II, cix) attribue formellement l'invention du gnomon et du *polos* aux Babyloniens : πόλον μὲν γὰρ καὶ γνώμονα καὶ τὰ δώδεκα μέρεα τῆς ἡμέρας παρὰ Βαβυλωνίων ἔμαθον οἱ Ἕλληνες. Le *polos* était une horloge solaire. Il consistait en une demi-sphère concave au centre de laquelle un style se dressait : l'ombre du style décrivait chaque jour un arc de cercle parallèle à l'équateur, et l'on divisait les parallèles journaliers en douze ou vingt-quatre parties égales. Smith a découvert à Koyoundjik, dans le palais de Sennachérib, un fragment d'astrolabe, qui est conservé aujourd'hui au British Museum (*Assyrian Discoveries*, p. 407-408).

le moins important de leurs études[1]. Ne savaient-ils pas grâce à elles que les astres ne brillent pas seulement pour éclairer les nuits, mais qu'ils régissent les destinées des hommes et des rois, et par celles des rois la fortune des empires? Les plus anciens de leurs astronomes, à force de contempler chaque nuit l'armée des étoiles, crurent discerner qu'à chacune de leurs évolutions correspondait sur terre un ensemble de phénomènes et d'événements toujours les mêmes. Si Mercure, par exemple, s'allumait à son lever d'un éclat semblable à celui du jour, et que son disque simulât une lame d'épée à double tranchant, grâce à la disposition du halo lumineux qui l'enveloppait, la richesse et l'abondance se répandaient sur la Chaldée, les discordes se taisaient et la justice l'emportait sur l'iniquité[2]. Le premier qui releva pareille coïncidence en fut étonné et la nota; ceux qui vinrent ensuite constatèrent que son observation était exacte, et finirent par déduire une loi générale des antécédents accumulés pendant des années. Désormais, chaque fois que Mercure se montra sous le même aspect, ce fut un augure favorable, qui porta bonheur aux souverains et à toute la terre qui dépend d'eux. Dans le temps qu'il s'était produit de la sorte, aucun maître étranger ne pouvait s'installer en Chaldée, mais la tyrannie était divisée contre elle-même, l'équité prévalait, un monarque fort gouvernait; les propriétaires et le roi demeuraient fermement assis dans leurs droits; l'obéissance et la tranquillité régnaient au pays. Le nombre de ces observations se multiplia tellement qu'on dut les classer méthodiquement pour éviter de s'y tromper. On en rédigea des tables où l'on lisait, à côté d'indications donnant l'état du ciel telle nuit à telle ou telle heure, la mention des événements survenus au moment même ou peu après, en Chaldée, en Syrie, en Phénicie, dans quelque autre région étrangère[3]. Si la lune offre exactement la même apparence le 1[er] et le 27 du mois, l'Élam est menacé; mais « si le soleil, à son coucher, paraît double de sa dimension

1. Le classement des œuvres astrologiques, dont l'ensemble est conservé au British Museum, a été fait pour la première fois par Fr. Lenormant, *Essai de Commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 25-30; les restes en ont été en partie analysés, en partie traduits par Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians, with Translations of the Tablets relating to these subjects*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 145-339, et le tableau des résulats auxquels les astrologues chaldéens étaient parvenus a été tracé par Fr. Lenormant, *la Divination et la Science des Présages chez les Chaldéens*, p. 1-15.

2. Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 52, n° 1, l. 1-7; cf. Sayce, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, p. 193-194, où le nom de la planète, *Gouttam*, est rendu Jupiter, contre l'opinion d'Oppert (*Tablettes Assyriennes traduites*, dans le *Journal Asiatique*, 1871, t. VIII, p. 445, et *Un Annuaire Astronomique Babylonien*, dans le *Journal Asiatique*, 1890, t. XVI, p. 519-520). M. Jensen (*Die Kosmologie der Babylonier*, p. 131-132) identifiait Gouttam à Mars.

3. Présages tirés de la conjonction de la Lune et du Soleil à différentes dates, favorables (Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 58, n° 11, l. 9-14) ou défavorables pour Akkad (*Id.*, t. III, pl. 58, n° 12, l. 3-11), mais favorables pour l'Élam et pour la Phénicie.

normale, avec trois faisceaux de rayons bleuâtres, le roi de la Chaldée est perdu[1] ». Aux présages tirés des astres, on joignit ceux qui se manifestaient dans l'atmosphère[2] : s'il tonnait le 27 de Tammouz, la récolte du blé devait être belle et le rendement des épis magnifique; si c'était le 2 Abou, six jours plus tard, il fallait craindre des inondations ou des pluies à bref délai, la mort prochaine du souverain et la division de son empire[3]. Ce n'était pas sans raison que le soleil et la lune s'entouraient le soir de vapeurs sanglantes ou se voilaient de nuées noires, qu'ils pâlissaient ou rougissaient soudain d'une splendeur insupportable, que des feux imprévus s'enflammaient aux confins de l'air et qu'à certaines nuits les étoiles semblaient se détacher de la voûte et pleuvoir sur la terre. Ces prodiges étaient autant d'avertissements que les dieux accordaient aux peuples et aux rois avant les grandes crises : l'astronome les cherchait, les interprétait, et ses pronostics influaient plus qu'on ne saurait croire sur la fortune des particuliers ou des États. Les princes le consultaient, et se déchargeaient parfois sur lui du soin d'indiquer les moments les plus favorables à l'exécution de leurs projets. Les temples possédaient d'ancienne date toute une bibliothèque d'écrits astrologiques, où les gens du métier trouvaient rassemblés comme en un code les signes qui annoncent les destinées[4]. L'un d'eux, qui ne comprenait pas moins de soixante-dix tablettes d'argile, passait pour avoir été rédigé sous le règne de Sargon d'Agadé[5], mais on l'avait remanié à plusieurs reprises et enrichi d'exemples nouveaux, sous lesquels le fond primitif avait disparu peu à peu. C'était le livre classique sur la matière, vers le VIIe siècle avant notre ère, et les astronomes royaux auxquels on réclamait l'explication d'un phénomène naturel ou merveilleux en extrayaient le plus souvent leurs réponses toutes prêtes[6]. L'astronomie ainsi entendue n'était pas seulement la reine des

1. RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 64, n° 7, l. 57; cf. FR. LENORMANT, *la Divination et la Science des Présages chez les Chaldéens*, p. 8, n. 1; et pour le présage du soleil, RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 69, 15 recto, l. 1; cf. SAYCE, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, p. 224, FR. LENORMANT, *la Divination et la Science des Présages chez les Chaldéens*, p. 8, n. 1.

2. FR. LENORMANT, *la Divination et la Science des Présages chez les Chaldéens*, p. 63 sqq.

3. FR. LENORMANT, *la Divination et la Science des Présages*, p. 73-74.

4. FR. LENORMANT, *la Divination et la Science des Présages chez les Chaldéens*, p. 33 sqq. Aucun de ces ouvrages n'est parvenu en entier jusqu'à nous, mais nous possédons la table des matières de l'un d'eux, qui ne comprenait pas moins de vingt-cinq tablettes, et qui était déposé dans la bibliothèque d'Assourbanabal à Ninive (RAWLINSON, *Cun. Ins. W. As.*, t. III, pl. 52, 3; cf. SAYCE, *The Astronomy and Astrology of the Babylonians*, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. III, p. 151-160). On peut juger, par le sommaire qu'elle nous a conservé, la somme de travail et d'observations que les astronomes de la Chaldée, puis de l'Assyrie, avaient dû accumuler pendant des siècles pour réunir les matériaux de leur science.

5. Du moins il prenait ses exemples dans la vie de ce prince et dans celle de son fils et successeur Naramsin; cf. p. 598-599 de cette *Histoire*.

6. Fr. Lenormant pense même que cet ouvrage, ainsi modifié, fut celui que Bérose traduisit en

sciences, elle était la maitresse du monde : on l'enseignait mystérieusement dans les sanctuaires, et ses adeptes formaient presque une classe à part de la société, ceux du moins qui avaient suivi le cours régulier d'études qu'elle exigeait. Leur métier était de ceux qui rapportent, et il suscitait aux savants nourris dans les bonnes méthodes des quantités de concurrents douteux, instruits on ne sait où, qui exploitaient à l'envi la crédulité populaire. Ils s'en allaient par les chemins, tirant des horoscopes et dressant des thèmes généthliaques, dont la plupart n'offraient aucune garantie d'authenticité. La loi s'avisait parfois qu'ils faisaient concurrence aux docteurs officiels, et les troublait dans leur commerce; quand par hasard elle les avait exilés d'une cité, ils trouvaient un asile assuré dans les voisines.

La Chaldée regorgeait d'astrologues non moins que de devins et de nécromants; elle ne possédait point, comme l'Égypte, une véritable école de médecine, où l'on enseignait les moyens rationnels de diagnostiquer les maladies, et de les guérir par l'emploi des simples[1]. Elle se contentait pour soigner les corps de sorciers ou d'exorcistes, habiles à dépister les démons ou les esprits dont la présence dans un vivant détermine les désordres auxquels l'humanité est sujette. Le facies général du patient pendant les crises, les paroles qui lui échappaient dans le délire, étaient pour ces rusés personnages autant d'indices qui leur dévoilaient la nature et parfois même le nom de l'ennemi à combattre, le dieu Fièvre, le dieu Peste, le dieu Mal-de-Tête[2]. Les consultations et le traitement étaient donc des offices religieux, qui impliquaient des purifications, des offrandes, tout un rituel de paroles et de gestes mystérieux. Le magicien allumait devant son sujet un feu d'herbes et de plantes odoriférantes, dont la flamme claire écartait les spectres et dissipait les influences malignes, puis il récitait une oraison destinée à décrire le mal ou l'enchantement. « L'imprécation malfaisante comme un démon s'est abattue sur l'homme; — la voix du magicien comme un joug s'est appesantie sur lui, — l'imprécation malfaisante, le sortilège, le mal de tête! — Cet homme, l'imprécation malfaisante l'égorge comme un agneau, — car son dieu s'est retiré de son corps, sa déesse s'est mise à l'écart, mal

grec, et qui devint un des principaux textes classiques de l'astrologie gréco-romaine (*la Divination et la Science des Presages chez les Chaldéens*, p. 46-47).

1. Cf. p. 214-220 de cette *Histoire* ce qui est dit de la médecine égyptienne. Encore à l'époque perse, c'étaient des médecins égyptiens ou grecs que les rois achéménides entretenaient auprès d'eux, non des médecins babyloniens; cf. dans Hérodote (III, 1) la légende de l'oculiste envoyé par Amasis à Cyrus, et dont la rancune amena la ruine de l'Égypte.

2. Pour les mauvais génies, et pour les maladies qu'ils pouvaient causer en pénétrant dans le corps des hommes, voir p. 683 de cette *Histoire*; la même doctrine était enseignée en Égypte, cf. p. 212 sqq.

disposée pour lui, — la voix s'est étalée sur lui comme un vêtement et l'a troublé! » Le mal que le magicien a fait est terrible, mais les dieux peuvent le réparer encore, et déjà Mardouk s'émeut, Mardouk abaisse ses regards sur le patient, Mardouk est entré dans la maison de son père Éa, disant : « Mon père, l'imprécation mauvaise s'est abattue sur l'homme comme un démon! » Par deux fois il lui parle, puis il ajoute : « Ce que doit faire cet homme, je ne le sais; comment se guérira-t-il? » Éa répond à son fils Mardouk : « Mon fils, que ne sais-tu et que t'ajouterai-je? — Mardouk, que ne sais-tu et que t'ajouterai-je? — Ce que moi je sais, toi tu le sais : — va donc, mon fils, Mardouk, — mène-le à la maison de purification du dieu qui prépare les remèdes, — et romps le charme qui est sur lui, rejette le charme qui est sur lui, — le mal qui trouble son corps, — qu'il ait pour cause la malédiction de son père, — ou la malédiction de sa mère, — ou la malédiction de son frère aîné, — ou la malédiction pernicieuse d'un inconnu. — La malédiction, qu'elle soit enlevée par le charme d'Éa, — comme une gousse d'ail qu'on défait peau à peau, — comme un régime de dattes soit-elle tranchée, — comme une grappe de fleurs soit-elle arrachée! Le sortilège, ô double du ciel, conjure-le, — double de la terre, conjure-le! » Le dieu daignait lui-même prescrire le remède : le malade devait prendre une gousse d'ail, des dattes, un rameau chargé de fleurs, puis les jeter au feu morceau à morceau, en murmurant des oraisons appropriées à chaque moment de l'opération. « De même que cet ail pelé et jeté au feu, — la flamme ardente le consume, — il ne sera point planté au jardin potager, il ne s'abreuvera pas à l'étang ou à la rigole, — sa racine ne s'implantera pas en terre, — sa tige ne percera pas et ne verra pas le soleil, — il ne servira pas à la nourriture des dieux ou du roi, — de même puisse-t-il emporter l'incantation mauvaise, puisse-t-il dénouer le lien — de la maladie, du péché, de la faute, de la perversité, du crime! — La maladie qui est en mon corps, en ma chair, en mes muscles, — ainsi que cet ail soit-elle pelée, — et qu'en ce jour la flamme ardente la consume; — sorte le sortilège, que je voie la lumière! » La cérémonie se prolongeait autant qu'on le désirait : le malade mettait en pièces et le feu dévorait tour à tour le régime de dattes, le bouquet de fleurs, un flocon de laine, du poil de chèvre, un écheveau de fil teint, une fève. A chaque fois il répétait la formule en y introduisant deux ou trois des traits qui caractérisent le mieux la nature de l'offrande : les dattes ne s'emmancheront plus sur leurs tiges, les feuilles du rameau ne seront jamais réunies à l'arbre, la laine et le poil ne remonteront plus au dos de la

bête qui les portait et ne serviront plus à tisser des vêtements[1]. Des remèdes accompagnaient souvent l'emploi des paroles magiques, remèdes baroques et de composition fâcheuse, pour la plupart : c'étaient des copeaux de bois amers ou puants, de la viande crue, de la chair de serpent, du vin, de l'huile, le tout réduit en pulpe ou façonné en boulette et qu'on avalait à l'aventure[2]. La médecine égyptienne en admettait de pareils, auxquels elle attribuait des effets considérables, mais ils ne paraissaient chez elle qu'à l'état d'exception. La médecine chaldéenne les préconisait avant tous les autres, et leur étrangeté même rassurait le patient sur leur efficacité : ils répugnaient aux esprits, et délivraient le possédé rien que par l'horreur invincible dont ils remplissaient les persécuteurs. Elle n'ignorait pas cependant les vertus naturelles des simples et elle les utilisait à l'occasion[3]; mais elle ne les tenait qu'en estime médiocre et elle leur préférait les recettes qui flattaient le goût du peuple pour le surnaturel. Des amulettes confirmaient ensuite l'effet obtenu et empêchaient l'ennemi de rentrer dans un corps, une fois qu'il en était sorti, nœuds de corde, coquillages percés, figurines en bronze ou en terre cuite, plaques attachées au bras ou pendues au cou. On y dessinait tant bien que mal une image, la plus terrible qu'on pût imaginer, on y griffonnait une incantation en abrégé, ou l'on y gravait des caractères extraordinaires : les esprits se sauvaient dès qu'ils les apercevaient, et la maladie épargnait le maître du talisman[4].

Si risible à la fois et si déplorable que cet amalgame disproportionné de notions exactes et de superstitions nous paraisse aujourd'hui, il aida la fortune des cités chaldéennes autant et plus qu'un bagage considérable de science vraie ne l'aurait pu faire. Les peuples encore barbares qui les serraient de toute part étaient imbus des mêmes idées qu'elles, sur la constitution du monde et sur le jeu des lois qui le gouvernent. Ils vivaient eux aussi dans la terreur continuelle des invisibles, dont la volonté arbitraire et changeante émet tous les phénomènes visibles; ils attribuaient à l'action directe d'êtres

1. Le texte de cette conjuration a été publié dans Rawlinson, *Cun. Ins. W. As.*, t. IV, pl. 7, et couvrait la *VIe Tablette* de la série intitulée *Shourbou*. Elle a été traduite entièrement par Fr. Lenormant (*Etudes Accadiennes*, t. II, p. 225-238, t. III, p. 83-93), Halévy (*Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylonie*, p. 135-144, 30-34) et Jensen (*De Incantamentorum sumerico-assyriorum seriei quæ dicitur Shurbu tabula VI*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. I, p. 279-322, t. II, p. 15-61, 306-311, 416-425).

2. On trouvera des exemples de ces formules incohérentes chez Sayce, *An ancient Babylonian work on Medicine*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. II, p. 1-14. Pour les recettes égyptiennes du même genre, cf. ce qui est dit à la p. 219 de cette *Histoire*.

3. Voir par exemple les simples énumérés sur une tablette du British Museum que vient de publier A. Boissier, *Liste de plantes médicinales*, dans la *Revue sémitique d'Épigraphie et d'Histoire Ancienne*, t. II, p. 135-145.

4. Talbot, *On the Religious Relief of the Assyrians*, n° 3, § 5-8, dans les *Transactions* de la Société d'Archéologie Biblique, t. II, p. 54-57, 65 73; Fr. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 38-52.

mauvais les revers et les malheurs qui les frappaient, ils croyaient fermement à l'influence des astres sur les événements terrestres, ils étaient à l'affût des prodiges et s'en effrayaient, mais ils connaissaient imparfaitement le nombre et le caractère de leurs adversaires, et ils n'avaient découvert que des moyens insuffisants de leur tenir tête ou de les dompter. Les Chaldéens se donnaient à eux comme investis des pouvoirs qui leur manquaient. Ils avaient forcé les démons à se démasquer devant leurs yeux et à leur obéir, ils lisaient couramment au ciel le présent et l'avenir des hommes ou des nations, ils interprétaient la pensée des immortels dans ses moindres manifestations, et ce n'était pas chez eux une faculté éphémère ou bornée que l'usage épuisait promptement : les rites et les formules qu'ils connaissaient leur permettaient de l'exercer sans jamais l'affaiblir, en tout temps, en tout lieu, sur les dieux les plus élevés comme sur les plus redoutables des hommes. Une race aussi savante n'était-elle pas prédestinée à l'emporter sur ses voisins, et quelle chance ceux-ci avaient-ils de lui résister s'ils ne lui empruntaient pas ses mœurs, ses coutumes, son industrie, son écriture, les arts et les sciences qui assuraient sa supériorité? La civilisation chaldéenne déborda sur l'Élam et apprivoisa les peuplades riveraines du golfe Persique, puis, comme la mer au sud, le désert à l'occident, les montagnes à l'est, entravaient son essor, elle se détourna vers les larges plaines septentrionales et remonta les deux fleuves dont le cours inférieur avait abrité son berceau. C'était le temps même où les Pharaons de la XIIIe dynastie achevaient la conquête de la Nubie. La grande Égypte, constituée enfin par les efforts de vingt générations, était une puissance africaine. La mer au nord la bornait, le désert et les montagnes la serraient rigoureusement sur les côtés, le Nil se présentait à elle comme la seule voie tracée naturellement vers un monde nouveau : elle le suivit sans se lasser de cataracte en cataracte, colonisant au passage toutes les terres qu'il féconde de ses eaux. A chaque pas qu'elle faisait dans cette route, ses capitales s'éloignaient de



UN AMULETTE CHALDÉEN[1].

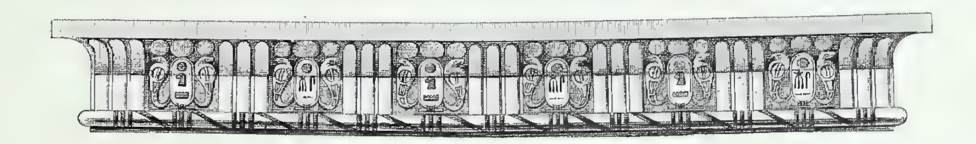
1. *Dessin de Faucher-Gudin, d'après le croquis de* Loftus, *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana*. L'original est au Musée Britannique.

la Méditerranée, et ses forces se déplaçaient vers le sud. L'Asie aurait presque cessé d'exister pour elle, si les incursions répétées des Bédouins ne l'avaient obligée d'y pousser quelques pointes de temps en temps, encore s'y aventurait-elle le moins possible, et elle en rappelait ses troupes dès qu'elle avait mis ses pillards à la raison : l'Éthiopie l'attirait seule, et c'était en Éthiopie qu'elle avait établi solidement son empire. Les deux grands peuples civilisés de l'ancien monde avaient donc chacun leur champ d'action nettement délimité, où l'autre n'intervenait jamais. Les relations n'avaient pas manqué entre eux, mais la rencontre de leurs armées, si vraiment elle avait eu lieu, avait été un accident sans lendemain; elle n'avait produit nul résultat durable, et leurs guerres s'étaient terminées sans assurer à l'un d'eux aucun avantage décisif.





Imp Lemercier Paris



Appendice

LES PHARAONS DE L'ANCIEN ET DU MOYEN EMPIRE

(Ire-XIVe DYNASTIES)

Les listes des Pharaons de l'époque memphite paraissent avoir été établies, dès la XIIe dynastie, à peu près de la façon dont nous les connaissons aujourd'hui : elles l'étaient certainement vers la XXe dynastie, sous laquelle le Canon de Turin fut copié. Celles d'entre elles que nous possédons semblent représenter deux traditions légèrement différentes, dont l'une nous a été conservée par les abréviateurs de Manéthon, dont l'autre a inspiré les auteurs des tables monumentales d'Abydos et de Saqqarah, ainsi que le rédacteur du Canon de Turin.

Il paraît y avoir eu, pour les cinq premières dynasties, un certain nombre de souverains dont on savait ou dont on croyait savoir l'ordre exact et la filiation, puis d'autres dont on lisait les noms sur les monuments, mais dont aucun document romanesque ou authentique n'indiquait la place par rapport aux précédents. On retrouve donc, dans les deux traditions, des séries de souverains fixes, autour desquels flottent des personnages indécis. Les listes hiéroglyphiques et le Canon royal paraissent s'être occupés surtout des premiers; les auteurs dont Manéthon s'est servi avaient recueilli soigneusement les seconds, et les avaient intercalés à des endroits variables, parfois au milieu, le plus souvent à la fin de la dynastie, comme une sorte de *caput mortuum*. L'exemple le plus frappant de cette disposition nous est fourni par la IVe dynastie. Les monuments contemporains nous prouvent qu'elle forme un bloc compact, auquel se rattachent sans transition les trois premiers membres de la Ve dynastie : Menkaourî succéda à Khâfrî, Shopsiskaf à Menkaourî, Ousirkaf à Shopsiskaf, et ainsi de suite. Les listes de Manéthon suppriment Shopsiskaf, et lui substituent quatre personnages, Ratôisès, Bikhéris, Séberkhérès, Thamphthis, dont les règnes auraient couvert plus d'un demi-siècle; c'étaient sans doute des prétendants au trône ou des rois locaux se rapportant aux temps de la IVe-Ve dynastie, et que les auteurs de Manéthon avaient logés entre les groupes solides constitués par Khéops et ses fils d'un côté, par

Ousirkaf et ses deux frères supposés ou réels de l'autre, passant Shopsiskaf et ne soupçonnant point qu'Ousirkaf lui avait succédé immédiatement, avec ou sans compétiteurs.

J'ai examiné longuement, dans un de mes cours au Collège de France (1893-1894), les questions que soulève l'examen des listes diverses, et peut-être publierai-je quelque jour le résultat de mes recherches : pour le moment, je me borne à en donner ce qui est nécessaire à l'intelligence de cet ouvrage, la tradition manéthonienne d'une part, de l'autre la tradition monumentale. Le texte que j'ai choisi pour cette dernière, pendant les cinq premières dynasties, est celui de la seconde table d'Abydos; les noms entre crochets [ ] sont empruntés soit à la table de Saqqarah, soit au Canon royal de Turin. Les chiffres d'ans, de mois et de jours sont ceux que le Canon nous a conservés.

LISTES DE MANÉTHON		*LISTES MONUMENTALES*			
	Ans		Ans	Jours	Mois
		Ire DYNASTIE THINITE			
MÉNÈS	62	MÎNÎ	»	»	»
ATHOTHIS	57	TÉTI I	»	»	»
KENKÉNÈS	31	ATI I	»	»	»
OUÉNÉPHÈS	23	ATI II	»	»	»
OUSAPHAIDOS	20	HOUSAPHAÎTI	»	»	»
MIÉBIDOS	26	MARIBI	73	»	»
SÉMEMPSÈS	18	SAMSOU	72	»	»
BIÉNÉKHÈS	26	QABHOU	83	»	»
		IIe DYNASTIE THINITE			
BOÈTHOS	38	BOUZAOU	95	»	»
KAIÉKHÔS	39	KAKÔOU	»	»	»
BINÔTHRIS	47	BINOUTRI	95	»	»
TLAS	17	OUZNASÎT	70	»	»
SÉTHÉNÈS	41	SONDI	74 (?)	»	»
KHAIRÈS	17				
NÉPHERKHÉRÈS	25	[NOFIRKARÎ]	70	»	»
SÉSÔKHRIS	48				
KHÉNÉRÈS	30				
		IIIe DYNASTIE MEMPHITE			
NÉKHÉRÔPHÈS	28	[NOFIRKARSOKARI]	8	4	2
TOSORTHROS	29	[HOUZAOUFI]	25 (?)	8	4
TYREIS	7	ZAZAI, [BABAI]	37	2	
MÉSÔKHRIS	17	NEBKARÎ	19	»	»
SÔYPHIS	16	ZOSIR SA [ZOSIRI]	19	2	»
TOSERTASIS	19	TÉTI II [ZOSIRI TÉTI]	6	»	»
AKHÈS	42	SAZISOU	»	»	»
SÉPHOURIS	30	NOFIRKARÎ II	6	»	»
KERPHÉRÈS	26	[HOUNI]	24	»	»

LISTES DE MANÉTHON (suite)	Ans	LISTES MONUMENTALES (suite)	Ans	Jours	Mois
		IVe DYNASTIE MEMPHITE			
SÔRIS	29	SNOFROUI	24	»	»
SOUPHIS I.	63	KHOUFOUI	23	»	»
SOUPHIS II.	66	DOUDÎFRÎ	8	»	»
MENKHÉRÈS	63	KHAFRÎ	»	»	»
RATOÎSÈS	25	MENKAOURÎ	»	»	»
BIKHÉRIS	22	SHOPSISKAF	»	»	»
SÉBERKHÉRÈS	7				
THAMPHTHIS	9				
		Ve DYNASTIE ÉLÉPHANTITE			
OUSERKHÉRÈS	28	OUSIRKAF	28	»	»
SÉPHRÈS	13	SAHOURÎ	4	»	»
NÉFERKHÉRÈS II.	23	KAKIOU	2	»	»
SISIRÈS	7	NOFIR[IRIKE]RI Ier	7	»	»
KHÉRÈS	20	[SEN.. .]	12	»	»
RATHOURÈS	44	[SHOPSISKERÎ]	»	»	»
MENKHÉRÈS I.	9	[AKAOUHOROU]	7	»	»
TANKHÉRÈS	44	OUSIRNIRÎ Ier [ÂNOU]	25	»	»
ONNOS	33	MENKAOUHOROU	8	»	»
		DADKERÎ Ier [ASSI]	28	»	»
		OUNAS	30	»	»
		VIe DYNASTIE MEMPHITE			
OTHOÈS	30	TÉTI III	»	»	»
PHIOS	53	MIRIRÎ [PAPI Ier]	20	»	»
MÉTÉSOUPHIS	7	MIRNIRÎ Ier [MIHTIMSAOUF Ier]	14	»	»
PHIOPS	100	NOFIRKARÎ III [PAPI II]	90 +	»	»
MENTHÉSOUPHIS	1	MIRNIRÎ II [MIHTIMSAOUF II]	1	1	»
NITÔKRIS	12	NÎTAOUQRÎT	»	»	»

De la VIe dynastie à la XIIe, les listes de Manéthon nous font défaut : elles enregistrent l'origine et la durée des dynasties, sans contenir les noms des rois. Cette lacune est comblée en partie par la table d'Abydos, par les fragments du Canon royal de Turin, et par les données monumentales. La tradition ne paraît pas avoir été établie aussi fermement pour cette époque qu'elle l'était pour les temps précédents. Les dynasties héracléopolitaines ne figuraient peut-être qu'au Canon de Turin ; quant aux dernières dynasties memphites, tandis que la table d'Abydos admet une série de Pharaons, le Canon semble en avoir préféré une autre. Il y eut sans doute, après la fin de la VIe dynastie et avant l'avènement de la IXe, une époque où plusieurs des branches de la famille royale s'attribuèrent les titres souverains et régnèrent sur diverses parties de l'Égypte : c'est ce qu'on

vit plus tard entre la XXIIe et la XXIVe dynastie. La tradition d'Abydos avait adopté peut-être une de ces dynasties contemporaines, tandis que la tradition du Canon de Turin avait fait choix d'une autre : Manéthon avait pris pour représenter la série officielle celle d'entre elles qui avait succédé dans Memphis aux souverains de la VIe dynastie. Voici les deux séries connues, autant qu'il est permis de les rétablir pour le moment :

TABLE D'ABYDOS		*CANON DE TURIN*			
	Ans		Ans	Jours	Mois
[VIIe-VIIIe DYNASTIES MEMPHITES DE MANÉTHON]					
NOUTIRKERÎ	»	NOFIRKARÎ IV	2	1	»
MENKEPÎ	»	NOFIROUS	4	2	»
NOFIRKARÎ IV	»	ABI	2	1	»
NOFIRKARÎ V NIBI	»	. . .	1	»	»
DADKERÎ II SHAOUMA	»	. . .	»	»	»
NOFIRKARÎ VI KHONDOU	»	. . .	»	»	»
MARNIHOROU	»	. . .	»	»	»
SANOFIRKA I	»	. . .	»	»	»
KANIRÎ	»	. . .	»	»	»
NOFIRKARÎ VII TARAROU	»	. . .	»	»	»
NOFIRKAHOROU	»	. . .	»	»	»
NOFIRKARÎ VIII PAPI III SONBOU	»	. . .	»	»	»
SANOFIRKA II ÂNOU	»	. . .	»	»	»
OUSIRKÉOURÎ	»	. . .	»	»	»
NOFIRKÉOURÎ	»	. . .	»	»	»
NOFIRKÉOUHOROU	»	. . .	»	»	»
NOFIRIRIKERÎ II	»	. . .	»	»	»
IXe-Xe DYNASTIES HÉRACLÉOPOLITAINES DE MANÉTHON					
. . .	»	KHÎTI Ier [MIRIBRÎ]	»	»	»
. . .	»	. . .	»	»	»
. . .	»	MIRIKERÎ	»	»	»
. . .	»	. . .	»	»	»
. . .	»	NOFIRKARÎ IX	»	»	»
. . .	»	KHÎTI II	»	»	»
. . .	»	. . .	»	»	»

La XIe dynastie thébaine ne figure sur les listes officielles que pour un petit nombre de rois. Les tables monumentales n'en connaissent que deux, Nibkhrôourî et Sônkhkarî, mais le Canon de Turin en admettait une demi-douzaine au moins. Ces différences tenaient probablement à ce que, la seconde dynastie héracléopolitaine ayant régné en même temps que les premiers princes thébains, les tables monumentales, tout en écartant les Héracléopolitains, ne reconnaissaient comme Pharaons authentiques que ceux des Thébains qui avaient dominé sur l'Égypte entière, les extrêmes de la série ; au contraire, le Canon remplaçait les derniers Héracléopolitains par ceux des Thébains con-

temporains qui s'étaient attribué les titres royaux. Quoi qu'il en soit de ces combinaisons, l'accord reparaît entre les listes avec la XIIe dynastie thébaine.

TABLE D'ABYDOS		*CANON DE TURIN*			
	Ans		Ans	Jours	Mois
XIIe DYNASTIE THÉBAINE					
AMMÉNÉMÈS	16	SHOTPABRÎ I AMENEMHÂÎT I.	20	»	»
SÉSONKHÔSIS	46	KHOPIRKERÎ I OUSIRTASEN I.	42	»	»
AMMÉNÉMÈS	38	NOUBKÉOURÎ AMENEMHAIT II.	32	»	»
SÉSOSTRIS	48	KHÂKHOPIRRÎ OUSIRTASEN II.	19	»	»
LAKHARÈS	8	KHAKÉOURÎ OUSIRTASEN III.	30 +	»	»
AMÉRÈS	8	MÂÎTNIRÎ AMENEMHÂÎT III.	40 +	»	»
AMÉNÉMÈS	8	MÂKHRÔOURÎ AMENEMHÂÎT IV.	9	3	27
SKÉMIOPHRIS	4	SOVKOUNOFRIOURÎ	3	10	24

Pour les dynasties suivantes, nous ne possédons plus que les noms énumérés sur les fragments du papyrus de Turin, et dont plusieurs se retrouvent soit dans la Chambre royale de Karnak, soit sur des monuments contemporains. L'ordre n'en est pas toujours certain : le mieux est d'en transcrire la série, telle qu'elle semble résulter des débris du Papyrus Royal, sans essayer de discerner dans le nombre ce qui appartient à la XIIIe dynastie, et ce qui revient aux dynasties suivantes.

	Ans	Jours	Mois		Ans	Jours	Mois
1. SAKHEMKHOUTOOUIRÎ I [SOVKHOTPOU I].	»	»	»	24. KHÂNOFIRRÎ SOVKHOTPOU IV.	»	»	»
2. SAKHEMKARÎ	»	»	»	25. [KHÂKERÎ].	»	»	»
3. AMENEMHÂÎT V.	»	»	»	26. [KHÂONKHRÎ SOVKHOTPOU V].	»	»	»
4. SHOPTABRÎ II	»	»	»	27. KHÎHOTPOURÎ SOVKHOTPOU VI	»	»	»
5. AOUFNI	»	»	»	28. OUAHIBRÎ JAIBOU	»	»	»
6. SONKHABRÎ[AMONI ANTOUF AMENEMHÂÎT]	»	»	»	29. MARNOFIRRÎ [ANI].	13	8	18
7. SMANKHÂRÎ	»	»	»	30. MARHOTPOURÎ.	2	2	9
8. SHOTPABRÎ III	»	»	»	31. SONKHNISOUAZTOURÎ	3	2	»
9. SÔNKHKARÎ II	»	»	»	32. MARSAKHMOURÎ ANDOU.	3	1	»
10.	»	»	»	33. SAOUAZKÉOURÎ OUIRI.	»	»	»
11. NOZMABRÎ	»	»	»	34. . . . . . . RÎ.	»	»	»
12. SOVKHOTPOURÎ	»	»	»	35-43.	»	»	»
13. RINOUSONBOU.	»	»	»	44. MIRIKHOPIRRÎ.	»	»	»
14. AOUTOUABRÎ I [HOROU]	»	»	»	45. MIRIKÉOURÎ [SOVKHOTPOU VII].	»	»	»
15. SAZAOUF[KE]RÎ.	»	»	»	46-50	»	»	»
16. SAKHEMKHOUTOOUIRÎ II SOVKHOTPOU II.	»	»	»	51. . . . . . . MASOURÎ	»	»	»
17. OUSIRNIRÎ II.	»	»	»	52. . . . . . . MÂÎTRÎ.	»	»	»
18. SMANKHKERÎ MIRMONFÎTOU.	»	»	»	53. NOFIROUBNOURÎ Ier.	»	»	»
19. . . . . . KARÎ.	»	»	»	54. . . . . . KERÎ.	»	»	»
20. SOUSIRÎSTRÎ	»	»	»	55. [SAOUAZ]NIRÎ.	»	»	»
21. SAKHMOUAZTOOUIRÎ SOVKHOTPOU III.	»	»	»	56-57.	»	»	»
22. SASHESHKHÂRÎ NOFIRHOTPOU I.	»	»	»	58. NAHSIRÎ.	»	»	»
23. SIHÂTHORRÎ.	»	»	»	59. KHÂKHRÔOURÎ.	»	»	»

	Ans	Jours	Mois		Ans	Jours	Mois
60. NIBOUFAOUTOURÎ	»	»	»	74.	»	»	»
61. SAHABOURÎ	3	»	»	75. . . . . . . RÎ	»	»	21
62 MIRIZAOUFIOURÎ	3	»	»	76. SKHOPIRNIRÎ	0	»	»
63. SAOUAZKERÎ	1	»	»	77. DADKHRÔOURÎ	0	»	»
64. NÍBZAOUFIOURÎ Ier	1	»	»	78. SÔNKHKARÎ	»	»	»
65. OUBNOURÎ Ier	0	»	»	79. NOFIRTOUMOURÎ	»	»	»
66-67	»	»	»	80. SAKHM. . . . RÎ	»	»	»
68. [NIB]ZAOUFIOURÎ II	4	»	»	81. KA . . . . . RÎ	»	»	»
69. [NOFIR]OUBNOURÎ II	»	»	»	82. NOFIRABRÎ	»	»	»
70. AOUTOUABRÎ II	»	»	»	83. A. . . . . . . KARÎ	»	»	»
71. HIRABRÎ	»	»	»	84. KHÂ. . . . RÎ	»	»	»
72. NIBSOUNOURÎ	»	»	»	85. NOFIRKARÎ	»	»	»
73.	»	»	»	86. SMAN. . . . . RI	»	»	»

Il reste encore une cinquantaine de noms, mais si mutilés et répartis sur des fragments si petits que l'ordre en est des plus incertains. Un cinquième environ de ces rois nous ont laissé des monuments, et la durée de leurs règnes, quand elle nous est connue, donne des chiffres assez bas : on ne saurait douter qu'ils aient régné réellement, et l'on peut espérer que le jour viendra où le progrès des fouilles nous les rendra l'un après l'autre. Ils nous mènent jusqu'à l'invasion des Pasteurs, et peut-être s'en trouve-t-il dans le nombre qu'on doit considérer comme contemporains des XVe et XVIe dynasties.



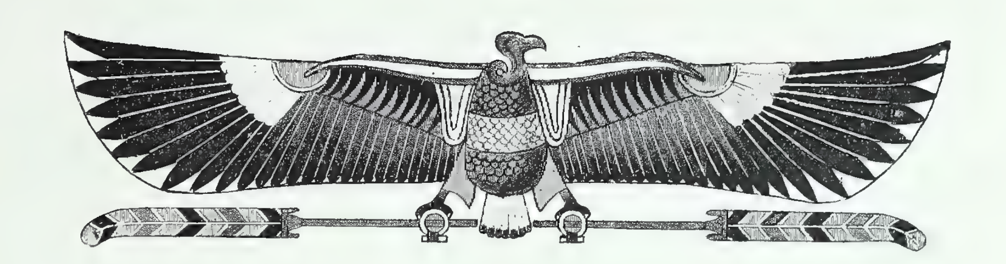
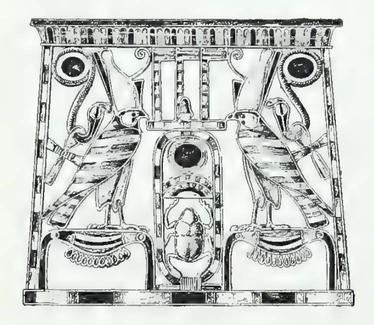


Table des Gravures



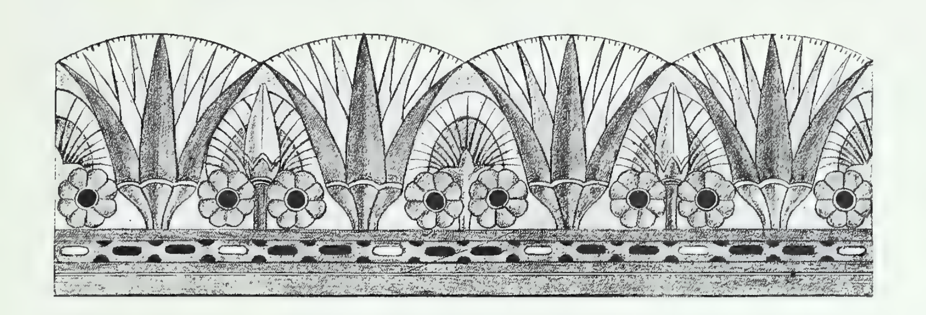


Table des Matières

I

LE NIL ET L'ÉGYPTE

II

LES DIEUX DE L'ÉGYPTE

III

L'HISTOIRE LÉGENDAIRE DE L'ÉGYPTE

IV

LA CONSTITUTION POLITIQUE DE L'ÉGYPTE

V

L'EMPIRE MEMPHITE

VI

LE PREMIER EMPIRE THÉBAIN

VII

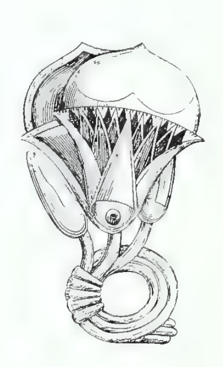
LA CHALDÉE PRIMITIVE

VIII

LES TEMPLES ET LES DIEUX DE LA CHALDÉE

IX

LA CIVILISATION CHALDÉENNE



PARIS. IMPRIMERIE LAHURE

